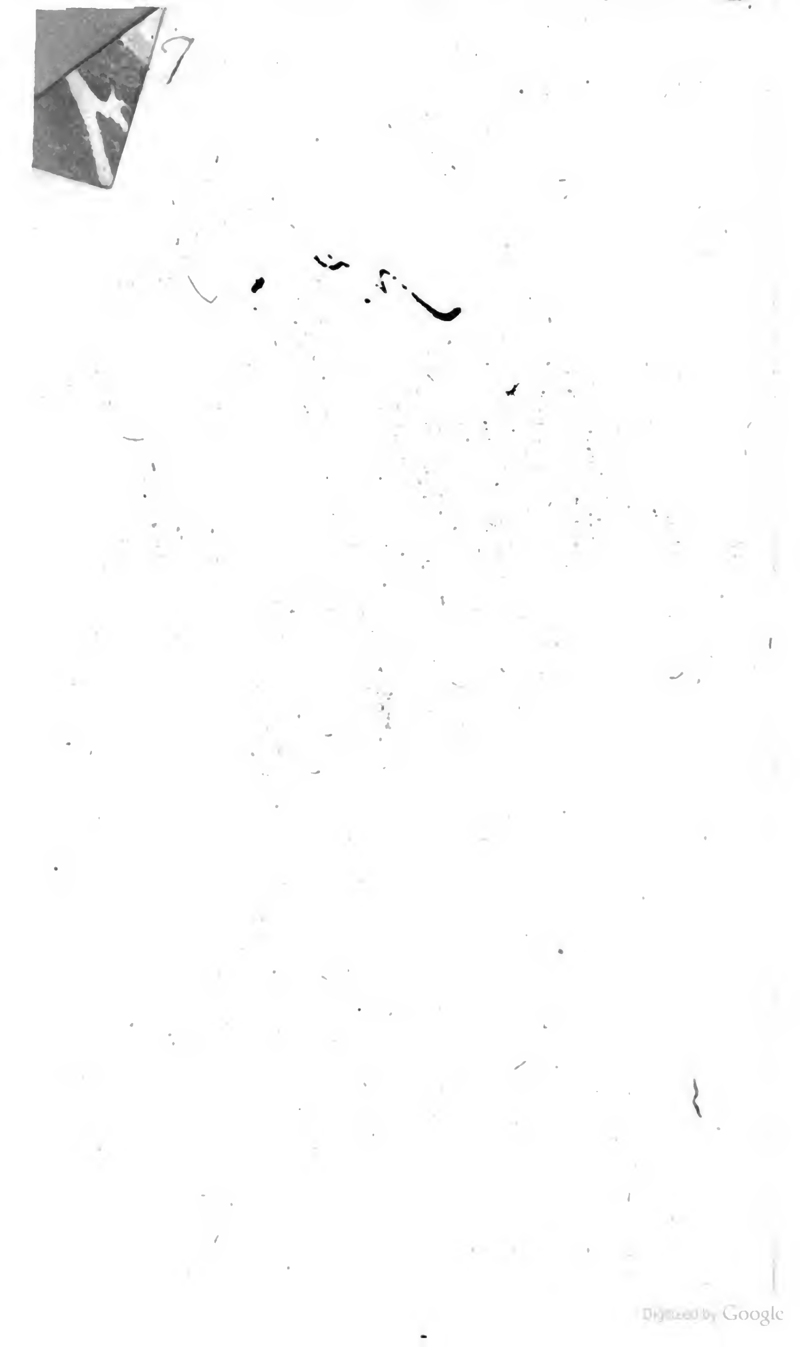








DICTIONNAIRE
GÉNÉALOGIQUE, HÉRALDIQUE, HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE.

TOME V. ou II. Vol. du SUPPLÉMENT.

DICTIONNAIRE

GÉNÉALOGIQUE,

HÉRALDIQUE,

HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE,

CONTENANT

L'origine & l'état actuel des premieres Maisons de France, des Maisons souveraines & principales de l'Europe :

Les noms des Provinces, Villes, Terres, &c. érigées en Principautés, Duchés, Marquisats, Comtés, Vicomtés & Baronnies :

Les Maisons éteintes qui les ont possédées :

Celles qui par Héritage, Alliance, Achat ou Donation du Souverain, les possedent aujourd'hui :

Les Familles nobles du Royaume, & le nom & les armes seulement de celles dont les Généalogies n'ont pas été publiées, ou n'ont pas été communiquées.

Par M. D. L. C. D. B.

TOME V. ou II. Vol. du SUPPLÉMENT.

A PARIS,

Chez DUCHESNE, Libraire, rue S. Jacques, au-dessous de la Fontaine S. Benoît, au Temple du Goût.

M. DCC. LXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILÉGE DU ROI.



DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE, HÉRALDIQUE, HISTORIQUE ET CHRONOLOGIQUE.


CHAUFOUR: *Tome II. p.* 43. *col.* 2. *lig.* 3. Coezer, *lisez*, Crozer, & *ajoutez* ce qui suit: La terre d'Echaufour, de la subdélégation de Séez, érigée en marquisat; mais on ne sçait en quel temps, ni en faveur de qui, est possédée aujourd'hui par *N.*.... Cordier de Montreuil, président en la Cour des Aides de Paris.

ECLANS: Seigneurie en Franche-Comté, érigée en baronnie par lettres du roi d'Espagne du 5 Janvier 1674. enregistrées à Dole, en faveur de *Charles-Emmanuel* Petrey, avec pouvoir d'y unir & incorporer d'autres terres. *Tab. Généalog. Part. IV. p.* 425.

ECOUCHÉ, en Normandie, subdélégation d'Argentan; baronnie aliénée du comté de Montgommery, possédée aujourd'hui par *Jean-Baptiste* Ango, dit de la Motte-Ango.

ECQUEVILLY: *Tome II.*

p. 44. *col.* 1. *lig.* 34. & 37. Ecqvilly, *lisez*, Ecquevilly.

Ibid. col. 2. *lig.* 6. à la fin de l'article, *ajoutez*, marié à *N*.... de Joyeuse, dont un fils de quinze ans en 1759.

ECUYER (l'), famille du Perche, qui porte : *d'argent, à une fasce d'azur, chargée de trois coquilles d'argent, & accompagnée de six merlettes de sable, posées 3 en chef & 3 en pointe.*

Renée-Catherine l'Ecuyer de la Papotiere, née l'an 1681. du mariage de *René* l'Ecuyer, seigneur du Breuil-Papotiere, & de *Marie-Magdelene* de Miolais, fut reçue à Saint Cyr au mois de Décembre 1692. & prouva qu'elle descendoit de *Robert* l'Ecuyer, qui en l'année 1400. épousa *Jeanne* de Grigni, & qu'ils étoient ses neuviemes ayeul & ayeule.

EGMOND : *Tome II. p.* 46. *col.* 1. *pénultieme ligne*, *Fernandise*, lisez, *Fernande.*

Ibid. col. 2. *lig.* 26. *ajoutez* : Le testament ci-dessus a été cassé par arrêt du Parlement de Paris en 1748. & les descendans de la duchesse de Bisaccia, ont été maintenus dans tous les droits, honneurs & titres de la maison d'Egmond.

Ibid. lig. 35. *après* en 1717. *ajoutez* : Il avoit pour sœur *Marie-Françoise*, mariée avec *Léopold-Philippe-Charles-Joseph*, duc d'Aremberg & d'Arschot, prince de l'Empire, grand d'Espagne, baron d'Enghien, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, & officier souverain de la province de Hainault.

Ibid. p. 47. *col.* 1. *lig.* 13. *N*.... d'Egmond-Pignatelli, *lisez*, *Thomas-Victor* Pignatelli.

Ibid. lig. 17. marié à Naples en 1743. à *N*..... de Pignatelli, *lisez*, marié à *Marie-Eléonore* Caracciolo, princesse de la Villa.

Ibid. lig. 19. *effacez*, d'abord appellé chevalier de Bisache, & marquis de Pignatelli, & *lisez*, appellé successivement marquis de Renti, duc de Bisache, marquis de Pignatelli, & comte d'Egmond, fait mestre de camp, &c.

Ibid. lig. 24. *après* 1748. *ajoutez*, maréchal de camp en 1756.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article : Il y a encore Egmond de Nyembourg, dont les comtes en Angleterre, branche bâtarde.

EIGUISER, en Provence : Famille originaire de la ville de Salon, & établie à Aix, qui remonte à *Isnard* Eiguisier, qui faisoit sa résidence à Marseille dans le quatorzieme siécle : elle subsiste actuellement dans *Pierre-César-Auguste* Eiguisier de la Javie, fils d'*Honoré* Eiguisier, & de *Victoire* de Gajot de Salet.

Les armes : *d'azur, au cheval d'argent effaré, avec un collier d'or, au chef d'or.*

Une autre famille du même nom & de la même province, porte : *d'azur, à l'étoile à douze rayons d'or.*

Il y avoit autrefois une autre famille, qui portoit : *écartelé, or, tourteau d'azur ; au 2 & 3 de gueules, à la bande ondée d'argent.*

ELBEUF : *Tome II. p.* 48. *col.* 1. *lig.* 27. troisieme fils, *lisez*, sixieme & dernier fils.

Ibid. à la note ; lettre (*b*), *lig.* 2. après *marquis de Maubec*, *&c.* ajoutez, *frere cadet de Charles III. duc d'Elbeuf.*

Ibid. pénultieme ligne, *morte en 1707.* effacez *en 1707.*

ELISSEM : Seigneurie en Brabant, érigée en baronnie par lettres du 20 Mai 1693. en faveur de *Michel-Constantin* de Ruysschen, seigneur d'Elissem, Marquette, Bautersſem, &c. conseiller au Grand-Conseil de Malines. *Tab. Généalog. Part. V.* p. 395.

ELTOUF, anciennement de le TOUX, ou de le TOUF : Famille maintenue dans sa noblesse le 20 Mars 1669. qui remonte à *Guillaume* de le Toux, chevalier, vivant en 1316. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I.* p. 204.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, à deux chevrons de sable, l'un au dessus de l'autre, & un lambel de trois pendans de gueules posé en chef ; au 2 & 3, écartelé d'argent & de sable, & une bordure de gueules engrelée.*

ELVERT : Famille originaire du Luxembourg, qui fut déclarée issue de noble race par lettres de l'empereur Maximilien II. données à Vienne le 20 Septembre 1576. *Michel* Elvert, écuyer, seigneur de Bourscheid & de Zillinghen, conseiller au Conseil supérieur d'Alsace, épousa en 1720. *Jeanne-Marie* de Noblet, dont postérité.

Les armes : *d'or, à un arbre de sinople, chargé d'un écusson d'argent, à trois cœurs de gueules, posés 2 & 1, & un mouton de sable, passant au pied de l'arbre, sur une terrasse de sinople.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I.* p. 205.

EMALLEVILLE : *Tome II.* p. 50. *effacez* les quatre lignes de cet article, & voyez, sur cette famille de Normandie, ce qui en est dit à la *page 61.* du même Volume au mot ESMALLEVILLE.

EMERY : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 6 Mars 1669.

Jean d'Emery, chevalier de l'ordre du Roi, bailli & gouverneur de Chaulny, nomma en 1572. à la cure du Mesnil-Gondouin. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, p. 851.

Les armes : *de sable, au croissant d'or, accompagné de cinq molettes d'éperon d'or, posées 2, 2 & 1.*

EMPEREUR DE MORFONTAINE (l'), en Champagne & en Brie : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. I.* Suivant un Mémoire domestique légalisé par le lieutenant général des bailliages, baronnies, châtellenie & ville de la Ferté-au-Col, &c. tout ce qu'on peut découvrir touchant l'origine & la source de cette famille, c'est que dès le commencement du quatorzieme siécle on voit ceux de ce nom avec tous les attributs d'une ancienne Noblesse, puisque dès-lors ils étoient dans l'usage d'apposer le sceau de leurs armes ; ce qui est une marque certaine de l'ancienneté de la noblesse ; car le sceau n'appartenoit autrefois qu'aux seuls Nobles.

Le premier que l'on trouve du nom de l'Empereur, est *Pierre* l'Empereur, revêtu de l'office de Chauffe-Cire à la Cour du roi *Philippe* de Valois, suivant un titre de 1328.

Moreri parle d'une *Agnès* l'Empereur, mariée à *Matthieu* Bertrand, mere de *Guillaume* Bertrand, évêque & comte de Beauvais, pair de France, après avoir

successivement occupé les siéges de Bayeux & de Noyon, & de *Pierre* Bertrand, dit l'ancien cardinal, évêque d'Autun, mort à Avignon en 1348. & ayeule de *Pierre* Bertrand de Colombieres, évêque d'Ostie & cardinal du titre de Sainte Suzanne.

Etienne l'Empereur donna quittance à *Regnaut* de Roye, maître d'hôtel du Roi, d'une somme de quatre-vingt onze livres, en vertu de lettres de *Philippe* de Valois, données à Paris le 23 Mars 1334. Il fut pere de *Jacques*, qui suit.

Jacques l'Empereur fut thrésorier des guerres du Roi & du duc de Normandie en 1356. & 1360. Il en est parlé dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome VIII. p.* 876. Son sceau étoit un *écu gironné de douze pieces*, *& un chef chargé d'une aigle à deux têtes*, *les ailes étendues*, *l'écu surmonté d'un pavillon*, *& deux aigles pour supports*. Le même *Jacques* fut en 1364. thrésorier du duc de Normandie & d'Auvergne. Le Roi l'institua maître & enquêteur des Eaux & Forêts, ès pays de France, Picardie, Champagne & Brie, par lettres données à Paris le 7 Juillet 1376. & maître & enquêteur des Eaux, Forêts & Garennes par tout le royaume. Il l'étoit encore en 1391. Un autre *Jacques*, ou peut-être le même, est en 1404. écuyer, échanson du Roi & garde de ses coffres, & il joint en 1425. à cette derniere qualité celle de châtelain & de capitaine du château de Fourgues.

Denis ou *Denisot* l'Empereur, fils de *Jacques*, & d'*Eude* de la Pirdoë, qui testa en 1408. est qualifié échanson du Roi dans une quittance qu'il donna sous son scel, en date du 13 Juillet 1405.

Guillaume l'Empereur, écuyer, seigneur de Ferrieres en Brie, fut fait prisonnier en Angleterre avec plusieurs gentilshommes François. Ils obtinrent de Henri VI. un sauf-conduit, daté de Westminster le 13 Juillet 1423. *Guillaume* l'Empereur fut marié deux fois. Du premier lit naquit *Simon*, écuyer, seigneur de Cury, pere de *Jean*, qui suit. Il eut du second lit *Nicolas* l'Empereur, qualifié chevalier, seigneur de Quincy & autres terres dans le Soissonnois, capitaine de mille hommes de pied de la Légion de Champagne, ensuite maître de l'Artillerie de France. Il se trouva en 1536. aux siéges de Turin & de Chivas, & en 1537. à ceux d'Hesdin, de Saint Pol, de l'Illiers & de Saint Venant. Il n'eut point d'enfans de *Nicole* de Sains, son épouse. Il portoit pour armes: *gironné d'argent & de gueules de dix pieces*, *au chef d'azur*, *à l'aigle éployé & naissant d'argent*.

Jean l'Empereur, fils de *Simon*, seigneur de Cury, qualifié écuyer, seigneur de Quincy & de Villeneuve, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, épousa *Agnès*, dont, 1. *Jean* ou *Jeannet*, qui suit; 2. *Sixte*, mort sans postérité; 3. *Paul*, marié avec *Agnès* de Lannoy, & trois filles, mariées.

Jean ou *Jeannet*, dit Nivet, écuyer, seigneur de Quincy, &c. capitaine de cent hommes de pied dans la Légion de Champagne, maintenu dans sa noblesse par sentence du bailliage de Châtillon-sur-Marne, du 16 Août 1533. épousa *Nicole* Bochot, dont, entr'autres enfans, 1. *Clau-*

de l'Empereur, qui suit; 2. *Michel*, rapporté ci-après; 3. *Regnault*, qui suivra; 4. *Pierre*, aussi rapporté après ses aînés.

Claude l'Empereur, seigneur de Letang, maintenu dans sa noblesse par sentence de l'Election de Rheims, du 30 Décembre 1575. épousa *Marie* Guerin, fille de Didier, seigneur de Sauville & de Champroisy, & de *Geneviève le* Gendre, dont sont sortis messieurs Guerin & Bruslard en Champagne. Il eut de ce mariage,

Claude l'Empereur, écuyer, seigneur de Letang, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi. Il commença à porter les armes dans la compagnie de M. de Givry, sous les ordres duquel il combattit à la bataille de Senlis & au siége de Paris, ainsi qu'à ceux de la Fere, de Laon & d'Amiens. Ce fut en considération de ses services, que le Roi l'honora d'une place de gentilhomme ordinaire de sa maison. Il eut de son mariage avec *Marie* de Grossine, 1. *Alexandre* l'Empereur, écuyer, seigneur de Letang, l'un des Chevaux-Légers de la garde ordinaire du Roi, mort sans postérité avant le 12 Décembre 1648. 2. *Paul*, religieux Prémontré, & deux filles, mariées.

Michel l'Empereur, seigneur de Courteau, près de Fere, en Tardenois, second fils de *Jeannet*, & de *Nicole* Bochot, fut maintenu dans sa noblesse par sentence de l'Election de Soissons, en date du 18 Avril 1580. Il fut toujours constamment attaché au roi Henri IV. Il tint bonne garnison dans son château de Courteau, y fut assiégé par l'armée Espagnole, que conduisoit le duc de Parme, & y fit une longue résistance; mais ayant été tué dans une attaque, ledit château fut pris, pillé & brûlé. Il épousa en premieres noces *Blanche* d'Armes, dont il n'eut point d'enfans, & en secondes noces, *Louise* de Sapincourt, dont *Michel* II. du nom, écuyer, seigneur de Courteau, mort sans alliance.

Regnault, troisieme fils de *Jeannet* & de *Nicole* Bochot, seigneur d'Auzelle, se maria en 1577. à *Françoise* Adam, dont deux fils, morts jeunes, & une fille, nommée *Judith*, épouse de *Jacob* de Villemot, écuyer, homme d'armes des ordonnances du Roi.

Pierre l'Empereur, cinquieme fils de *Nivet*, & de *Nicole* Bochot, porta les armes pour le service du Roi, & fut tué au siége d'Amiens en 1583. Il eut de son mariage avec *Marie* Wallerend, 1. *Pierre*, qui suit, auteur de la branche des seigneurs de Morfontaine, la seule qui existe actuellement; 2. *Blanche*, femme de *Noël* Marchaud, capitaine sous son frere, dit le capitaine la Marche, seigneur de Richenon, gouverneur du château de Soldne, en Bourgogne; 3. *Isaac* l'Empereur, écuyer, licencié ès Loix, bailli de Condé, auteur d'une branche établie à Epernay en Champagne, éteinte en la personne d'*Alphonse-Claude* l'Empereur, écuyer, capitaine au régiment de Normandie, seul & unique héritier de *Jacques* Charuel, intendant de Metz; mais il se fit capucin, & mourut au couvent de Saint Honoré en 1721. Il avoit un frere, nommé *Jacques* l'Empereur, Jésuite, missionnaire pendant la peste à Marseille, mort en 1723. Cette bran-

che, cadette de celle de Morfontaine, avoit pour brisure *une étoile d'or au-dessus des deux têtes de l'aigle éployé.*

Pierre l'Empereur II. du nom, écuyer, seigneur de Morfontaine & d'Olizy, commença à porter les armes dans la compagnie de M. de Praslain. Il se trouva à la bataille de Senlis, où il fut blessé. Il fut depuis lieutenant des Chevaux Légers, ensuite capitaine d'une compagnie de gens de pied, dans le régiment du marquis de Resnel. Il eut de son mariage avec *Louise* des Fourneaux, fille de *Henri*, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *François*, qui servit dans la compagnie du comte de Tresme, marié à *Simonne* Chenizot, dont *Gérard* l'Empereur, qui suivit aussi le parti des armes & fut lieutenant de Cavalerie.

Pierre l'Empereur III. du nom, écuyer, seigneur de Morfontaine, homme d'armes de la compagnie de M. le duc de Mayenne, épousa par contrat du 14 Novembre 1619. *Germaine* Jarroi, dont deux filles, mariées, & *Nicolas*, qui suit.

Nicolas l'Empereur, écuyer, seigneur de Morfontaine, né & baptisé le 6 Août 1635. fut un des Gardes du Corps du Roi dans la compagnie de M. le duc de Tresme. Il épousa le 4 Janvier 1655. *Marie* Clergeon, fille de *Michel* Clergeon, seigneur de Chouchereuil & de Sablonnieres en partie, commissaire des guerres & gentilhomme servant de mademoiselle de Monpensier, & de *Louise* le Camus. Il mourut le premier Septembre 1656. & le 10 Octobre suivant naquit posthume *Michel*, qui suit, mis sous la garde noble de *Marie* Clergeon, sa mere, par sentence rendue au Bailliage de Château-Thierry le 25 Juin 1657.

Michel l'Empereur, écuyer, seigneur de Morfontaine, fit sa premiere campagne en qualité de commissaire d'Artillerie, dans l'armée commandée par le Roi en personne en 1672. Il se trouva à plusieurs siéges, & après la paix faite avec la Hollande, il entra dans la maison du Roi, & se trouva au fameux passage du Rhin, en qualité de l'un des Gardes du Corps du Roi, & depuis aux batailles de Senef, Coquesberg, Leuse, Stinkerque, Nerwinde, &c. Après avoir passé successivement par les grades de porte-étendard, de sous-brigadier & de brigadier, le Roi lui accorda sa retraite en 1704. & il mourut en 1715. laissant de *Cécile* Seguin, qu'il épousa le 17 Février 1681. 1. *François* l'Empereur, prêtre, curé de Basseille, diocèse de Soissons, mort le 13 Juillet 1737. 2. *Michel*, qui suit.

Michel l'Empereur II. du nom, né & baptisé le 2 Septembre 1702. écuyer, seigneur de Morfontaine, après avoir justifié de sa noblesse, fut reçu par le Roi en qualité de l'un des Chevaux Légers de sa garde ordinaire le 31 Juillet 1723. Il a servi dans cette compagnie jusqu'en 1735. Il a été maintenu dans sa noblesse par sentence contradictoire de l'Election de Meaux, en date du 10 Octobre 1739. & par une ordonnance de M. Hérault, intendant de Paris, du premier Février 1740. Il épousa en 1751. *Marie-Elisabeth* Boudequin de Varicourt, de laquelle il a eu, 1. *Pierre* l'Empereur, né & baptisé le 23 Décembre 1752. 2. *Eléonore*, née le 8 Juillet 1755.

Les armes de la branche de

Morfontaine sont : *d'azur, à une aigle à deux têtes d'argent, les ailes étendues, traversée par le milieu d'une fusée de gueules, & accompagnée en pointe d'une croix d'or à six pointes, suspendue par son anneau au bout d'un cordon de gueules.* Ces pieces ajoutées sont des brisures de cadets.

Les armes de cette famille sans brisure sont : *gironné d'argent & de gueules de douze pieces, au chef d'azur, chargé d'une aigle à deux têtes d'argent, les ailes étendues.*

EMPERIERE, en Normandie: Porte : *de gueules, à un pot à deux anses d'argent, duquel sortent deux branches de rosier de sinople, chargées de trois roses d'argent, rangées en fasce, celle du milieu sans tige.*

Suzanne de l'Emperiere, née le 11 Avril de l'an 1684. du mariage de *Nicolas* de l'Emperiere avec *Marie-Marguerite* Clerel, fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1693. & justifia qu'elle descendoit au quatrieme degré de *Guillaume* de l'Emperiere, seigneur de Querqueville, qui en 1540. épousa *Anne* Suhart.

ENFANT (l') : *Tome II. p. 51. col. 1. effacez* les dix lignes de cet article, & *lisez* ce qui suit.

Jean, *Jean-Louis* & *Simon* l'Enfant, fils d'*Aimé* l'Enfant, originaire de la province d'Anjou, & de *Sibile* d'Albin, formerent trois branches en Provence dans le dernier siécle.

Jean l'Enfant, auteur de la premiere, a possédé la vicomté de Valernes & la seigneurie de Peiresc. Le dernier mâle de cette branche éteinte s'étoit allié avec une fille de la maison de Colbert.

Jean-Louis l'Enfant fut pere de *Joseph* l'Enfant, conseiller au Parlement de Provence, qui n'ayant pas de postérité de la fille d'*Arnoux* de Martin, premier président au même Parlement, se remaria à *Suzanne* de Léotard d'Entragues, dont il ne laissa qu'une fille, épouse de *N.*.... Pianello, seigneur de la Valette, de la ville de Lyon.

Simon l'Enfant, troisieme fils d'*Aimé*, maître d'hôtel de Louis XIV. thrésorier général de France, commissaire-ordonnateur des guerres, intendant pour le Roi de la garnison de Monaco, eut d'*Angélique* de Fagoue cinq garçons & une fille ; & cette branche subsiste dans son petit-fils, *Bruno-Louis* l'Enfant de la Patriere, baron de Bormes, gouverneur des Isles de Bragançon, marié à *Therese-Jeanne-Marie* de Martin, de la ville de Marseille, dont deux filles. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 337.*

Les armes : *d'or, à trois fasces de gueules, à la bordure componée de dix pieces, or & gueules.*

L'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 207.* fait aussi mention de cette famille, ou plutôt d'une branche restée dans l'Anjou ou au Maine, qui remonte à *Jean* l'Enfant, seigneur de la Patriere, vivant dans le quatorzieme siécle, & dont les armes sont : *d'or, à trois fasces de gueules.*

ENGHIEN : Ancienne baronnie, vendue par le roi Henri IV. & possédée par la branche de Ligne, duc d'Aremberg, située sur les frontieres de la France, vers les Pays-Bas, qui a donné son nom à une ancienne

maison éteinte, qui portoit pour armes : *gironné de dix pieces d'argent & de sable, chaque giron de sable chargé de trois croisettes recroisettées, au pied fiché d'or.*

ENTRAIGUES DU PIN, en Languedoc : *Gabriel* d'Entraigues, seigneur du Pin, arriere petit-fils de *Pierre* d'Entraigues, vivant en 1529. eut pour femme *Bernardine* de Brucix, qu'il épousa en 1674. Il fut déclaré noble & issu de noble race & lignée, par ordonnance de l'intendant du Languedoc, du premier Février 1699.

François d'Entraigues, leur fils, seigneur du Pin, se maria par contrat du 31 Juillet 1708. à *Marie-Anne* de Baudan, fille de *Jacques* de Baudan, seigneur de Cabanes, dont naquit *Jean François* d'Entraigues du Pin, marié par contrat du 17 Décembre 1735. avec *Marie-Charlotte* d'Hozier de la Garde, fille de *Jean* d'Hozier de la Garde, chevalier de Saint Louis, major du château de Lichtemberg. De ce mariage sont sortis,

1. *Pierre-Louis* d'Entraigues, né le 4 Janvier 1740.

2. *Louis Marie*, né le 8 Décembre 1745.

3. *Marthe*, née le 12 Juin 1741. Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. I.*

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à une tour maçonnée d'argent.*

ERARD LE GRIX, en Normandie, élection de Caën : Famille maintenue dans sa noblesse le 9 Janvier 1666.

Gaspard, chevalier, seigneur, marquis de Montreuil, dans ladite élection, épousa en 1589. noble demoiselle *Adrienne* le Grix, qui lui donna des biens considérables, comme héritiere, & exigea que si Dieu leur donnoit des enfans, ils joignissent son nom à celui du pere. Ayant survécu à son mari, elle réitéra ces mêmes volontés dans un testament qu'elle fit. Ce fut pour remplir ces intentions que *Gaspard* II. du nom, son fils, seigneur, marquis de Montreuil, marié à demoiselle *Louise* du Merle, travailla en 1645. à obtenir & obtint des lettres pour unir les noms d'Erard & le Grix, que leurs descendans ont continué de porter.

Les armes : *d'argent, à trois pieds de griffon d'or, empoignant chacun un écot d'argent.*

ERLACH, en Suisse : *Tome II. p. 55. effacez* les trois lignes de cet article, & *lisez* ce qui suit. C'est la premiere des six anciennes maisons de la république de Berne, illustre par son origine, ses belles actions & les services qu'elle a rendus à sa patrie, à la Suisse, à la France & à l'Empire. Rebeur, commissaire à la fin du siécle passé, a voulu prouver que la maison d'Erlach est une branche cadette de celle de Neuchatel, qu'il fait descendre de celle des rois de Bourgogne.

Quoi qu'il en soit, le nom d'Erlach est de la premiere noblesse du canton de Berne, & plusieurs ont été avoyers, c'est-à-dire, premiers magistrats de cette ville. Cette ancienne noblesse a formé vingt branches, dont il n'y en a plus que cinq qui subsistent. On trouve que le premier des Erlachs, dont on ait connoissance est *Walter* d'Erlach, chevalier, que Modius fait assister aux Tournois tenus l'an 1104. à Schaffhausen & Eslinguen. Dans ce même temps un Erlach fonda la cure de Groff-Hoechsteten, en faveur de sa

maison, & la dota considérablement.

Christophe d'Erlach, chevalier, étoit fort considéré avec sa famille à la Cour de l'empereur *Frédéric* Barberousse, & assista aux Tournois tenus par *Welphe*, duc de Baviere & de Spolette, à Zurich l'an 1165. *Voyez* Stump, Munster, Baulin & les Livres des Tournois.

Ulrich d'Erlach I. du nom, est appellé dans des actes passés aux années 1225. 1231. & 1234. *Ulricus de Cerliaco, miles.* Il sert de témoin dans un de ces actes, pour une donation que le comte *Ulrich* de Neuchatel fit en faveur de l'abbaye de Saint Jean. Il eut pour femme *Anne*, baronne de Ringkenberg.

Ulrich d'Erlach II. du nom, surnommé le chevalier sans peur; fils apparemment du précédent, seigneur de Reichenbach, & châtelain ou gouverneur pour le comte de Neufchatel de la seigneurie d'Erlach, *aliàs* Cerlier, étoit en 1270. du Conseil journalier de la ville de Berne. Il gagna en 1298. comme capitaine commandant les troupes de cette ville, la bataille de Tonnerbuchel sur les Fribourgeois, les comtes de Savoye & de Gruyeres, l'évêque de Lausanne, les barons de Moulenach, Thiom en Valois, Belp & Bourgisthein, qui avoient fait irruption sur le territoire des Bernois. Il eut de sa femme, *N.* . . . . . dame de Rhinfelden, 1. *Rodolphe*, qui suit; 2. *Bourkhard*, seigneur de Jeguenstorff, marié en premieres noces à *Adelaïde*, dame de Krauchtal; & en secondes, à *Claire* Kevien, baronne de Kevienried, dont un fils, curé de Jeguenstorff. 3. *Wericher*, prêtre & curé de Groff Hoechsteten. 4. *Cuno*, chevalier de l'ordre Teutonique.

Rodolphe d'Erlach, seigneur de Reichenbach, châtelain, ou gouverneur comme son pere du comté d'Erlach, remporta en 1339. une victoire éclatante à Sauper, avec une poignée de monde, contre une armée de trente mille hommes, levés pour la destruction des Bernois. Les Historiens de la Suisse en font l'éloge. Il fut assassiné en 1360. par son gendre, qui étoit de la maison de Rudenz d'Undervalden. Il eut pour fils, 1. *Rodolphe*, seigneur de Reichenbach & de Bumpliz, qui d'abord s'étoit voué à l'état ecclésiastique, & se maria à *Lucie*, dame de Krauchtal, sœur de *Pierre*, avoyer de Berne, mort sans postérité; 2. *Ulrich*, qui suit.

Ulrich d'Erlach III. du nom, chevalier, épousa *Anne*, baronne de Stratlieguen (*a*), dont

Bourkhard d'Erlach, chevalier, seigneur de Reichenbach, qui se maria à *Eve*, baronne d'Uzingen, dont, 1. *Ulrich*, qui suit; 2. *Bourkhard*, seigneur de Wil, & coseigneur de Jeguenstorff, avoyer à Arborg en 1380. ensuite de Nidau, marié à *Marguerite* Richen, auteur d'une branche,

(*a*) *Dans le même temps vivoit* Nicolas *d'Erlach, dont on ignore le pere & le nom de sa femme, qui eut deux fils; il étoit du Conseil de Berne. On trouve aussi un* Cunzius *d'Erlach, chevalier, bailli, ou gouverneur du comté de Nidau en* 1347. *& un* Conrad *d'Erlach, chevalier, autre bailli de Nidau au nom des comtes, &c.*

dont la postérité est éteinte dans *Thuring* d'Erlach, mort sans enfans après 1478. avoyer ou gouverneur du comté de Thoun. 3. *Walther* d'Erlach, aussi auteur d'une branche, éteinte dans *Antoine* d'Erlach, conseiller d'Etat de la ville de Berne en 1432.

Ulrich d'Erlach IV. du nom, seigneur de Reichenbach, épousa *Anne*, dame de Wiler & d'Oltinguen. Il en eut, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Ulrich*, qui fut premier bailli à Baden en 1427. & avoyer de la république de Berne en 1444. Il commanda en 1425. les Bernois dans leur expédition au Val o'Ozellor; fut leur ambassadeur en 1440. & 1443. aux conférences pour la paix entre Zurich, Schweitz & Glaris, & commanda encore en 1444. au siége de Gruffeusée. Il fut marié deux fois, & mourut sans enfans. 3. *Péterman* d'Erlach, marié à *Claire* de Bourgistein, mort sans enfans mâles.

Jean d'Erlach I. du nom, chevalier, seigneur de Reichenbach & de Bumpliz, conseiller d'Etat de Berne, avoyer de Thoun en 1402. & 1420. directeur des bâtimens de Berne en 1427. avoué de la prevôté de Riggisberg, épousa *Marguerite*, baronne de Grasbourg, dont, 1. *Ulrich*, qui suit; 2. *Péterman*, dont la postérité suit celle de son aîné; 3. *Jean*, curé de Groff-Hohefceten.

Ulrich d'Erlach V. du nom, seigneur de Reichenbach & de Bumpliz, avoyer de Thoun, épousa en premieres noces *N.* ... de Stein, & en secondes noces *Elisabeth* de Mergenthal. Il eut du premier lit,

Jean d'Erlach II. du nom, seigneur de Reichenbach, bailli à Cerlier en 1491. conseiller d'Etat de Berne en 1570. marié à *Appollonie*, dame de Mundbrot, dont il eut *Ulrich*, qui mourut fort jeune, & *Antoine*, seigneur de Reichenbach, lequel fut collateur de la cure de Wengy, & conseiller d'Etat de la ville de Lucerne. Il servit en France en qualité de capitaine, & se trouva au siége de Perpignan en 1542. Il épousa *Louise* de Hertenstein, & se retira à Lucerne, où il mourut sans enfans mâles.

Premiere branche.

Péterman d'Erlach, second fils de *Jean* I. & de *Marguerite* de Grasbourg, coseigneur de Bumpliz, bailli à Schwatzembourg en 1443. avoyer de Bourgdorf en 1442. & 1453. du Conseil d'Etat de Berne en 1465. épousa le premier Septembre 1442. *Alise* Haller, dame de Courlelarain, & mourut à Bumpliz en 1471. Ses enfans sont, 1. *Rodolphe*, qui suit; 2. *Jean-Rodolphe*, dont le fils *Louis*, attaché au service de France, mourut après 1516. sans postérité; 3. *Therbald*, curé de Rilcdorf.

Rodolphe d'Erlach II. du nom, né en 1449. chevalier, seigneur de Wgl, Jeguenstorff & Bumpliz, avoyer de la république de Berne à l'âge de trente ans, conseiller d'Etat en 1471. gouverneur pour les comtes de Châlons du comté d'Erlach, avoyer du comté de Bourgdorf, remis dans le petit Conseil en 1478. avoyer de la république de Berne en 1479. se distingua à la bataille de Grandson en 1476. Il fut reçu chevalier après cette célébre journée, & nommé conseiller de guerre dans la ville de Morat, assiégée par le duc de Bourgogne en 1497.

Il fut envoyé en 1499. comme ambassadeur au duc de Savoye. Il commanda la banniere de la ville de Berne. Il servit avec éclat dans le Heggeu, contre les Impériaux & à la bataille de Dornach, journée qui décida de la sanglante guerre de l'Empire & des Suisses en 1505. & il aida à conclure un accord entre le duc de Savoye & la république de Vallais. Peu avant sa mort, arrivée en 1508. il fit donation à l'abbaye de Torberg des dixmes qu'il possédoit à Ettisveil. Il fut marié deux fois, en premieres noces en 1471. à *Barbe* de Praroman, fille de l'avoyer de Fribourg; & en secondes, en 1492. à *Barbe*, dame de Scharnachlal. Il eut du premier lit, 1. *Bourkhard*, seigneur de Wgl, bailli du comté de Leuzbourg en 1508. & de celui de Midau en 1513. mort en 1524. sans postérité mâle, n'ayant eu d'*Ursule*, son épouse, dame de Serguen, qu'une fille, nommée *Barbe*, mariée à *Nicolas* de Watteville, auquel elle porta la terre de Wgl. Il mena en 1500. une compagnie en Italie, au service du roi de France. Il fut nommé en 1512. commandant des troupes, de Berne, qui s'emparerent, au nom du Pape, du Milanois & y installerent les Sforces. 2. *Jean*, qui suit. 3. *Théobald*, dont la postérité est éteinte dans ses petits-fils, sçavoir *Théobald*, élevé auprès de *Gaspard* de Coligny, amiral de France, tué dans la Floride par les Espagnols en 1565. *Péterman*, qui commanda une compagnie sous *Casimir*, comte Palatin, mort en 1584. & *Christophe*, élevé auprès du connétable de Montmorency, qui se trouva en 1587. au siége de Mulhausen, mort sans enfans de son mariage contracté avec *Marie* de Galerat.

Jean d'Erlach III. du nom, baron de Spiez, Riggisberg & Jeguenstorff, né en 1474. bailli de Grandson en 1506. du Conseil d'Etat de Berne en 1508. ambassadeur de son Canton en 1512. auprès du pape Léon X. revêtu du même caractere la même année auprès de la république de Venise; du Conseil de guerre en 1513. dans l'expédition des Suisses devant Dijon; le second commandant des troupes envoyées dans le Milanois en 1515. avoyer de Berne en 1519. commanda le corps d'armée de cette ville; envoyé en 1528. contre les Rebelles de l'Oberland; il s'empara de toutes leurs possessions dans le pays de Vaur, & signa le traité de Saint Julien, qui mit fin à cette guerre. En 1530. en qualité de premier député de son Canton, il renouvella à Fribourg la combourgeoisie entre Berne & Fribourg, & il fut en 1521. & 1531. colonel de la seconde banniere de Berne. lors de la guerre allumée entre Zurich & Berne d'une part, & les premiers Cantons Catholiques de l'autre. Il mourut le 30 Octobre 1540. ayant eu de *Magdelene* de Malmen, 1. *Jacques*, élevé à la Cour de l'empereur Charles V. tué au service de ce prince, à la bataille de Pavie en 1525. 2. *Jean-Rodolphe*, qui suit; 3. *Wolfgang*, auteur d'une branche qui subsiste, rapportée ci-après; 4. *Bernard*, seigneur de Hindelbank, marié à *Affre* de Reischach, mere d'un fils, mort jeune au service de France en 1517.

Jean-Rodolphe d'Erlach, baron de Spiez, &c. avoyer du comté de Thoun en 1528. de Morat en 1530. gouverneur du

pays de Gez en 1536. conseiller d'Etat de Berne en 1540. se trouva à la bataille de Pavie, où il fut dangereusement blessé, étant au service de France. Il eut de *Dorothée* de Felgué, sa femme,

Jean Rodolphe d'Erlach II. du nom, baron de Spiez, &c. Il fut attaché à l'amiral de Coligny, & se trouva avec lui à la bataille de Saint Denis. Il eut d'*Ursule* de Mulinen ou Mulinon, fille de *Béat-Louis*, avoyer de Berne, 1. *François-Louis*, qui suit; 2. *Jean-Rodolphe*, dont la postérité est éteinte dans *Sigismond* d'Erlach, son fils, qui entra fort jeune au service de France, & mourut le 7 Décembre 1699.

François-Louis d'Erlach, baron de Spiez, &c. avoyer du comté de Bourgdorf en 1604. conseiller d'Etat de Berne en 1610. banneret de cette république en 1628. & 1629. élu unanimement avoyer, fut pendant tout ce temps-là employé, sçavoir en 1612. comme député de Berne, pour jurer l'alliance avec le margrave de Bade-Dourlach, & en 1614. à Ensisheine, pour calmer les troubles excités par les sujets de la haute Autriche des cercles du Rhin. Il fut colonel pour la république de Venise en 1615. ambassadeur de son Canton en 1617. pour recevoir le serment du duc de Savoye, à cause de son alliance avec l'Etat de Berne. Il fut revêtu de la même qualité en 1622. avec un autre de Zurich auprès du roi de France Louis XIII. Il fut député de son Canton en l'annnée 1625. auprès des Grisons, à l'occasion de la révolte de la Valteline. Enfin le Canton de Berne l'employa cent quarante-quatre fois, soit aux diettes ou conférences, tant en Suisse que dans les pays étrangers. Il mourut le 20 Avril 1651. laissant trente-cinq enfans de ses deux femmes, sçavoir onze de la premiere, nommée *Salomé* Steiguer, fille de l'avoyer de Berne, & vingt-quatre de la seconde, *Jeanne* de Graffenried. Il eut du premier lit *François-Louis*, qui suit; du second, 1. *Albert*, attaché au service de France, dont la postérité est éteinte dans son fils, qui n'a eu qu'une fille; 2. *Jean-Jacques*, auteur de la branche rapportée ci-après; 3. *Gabriel*, mort au service de France de ses blessures en 1673. qui ne laissa qu'un fils, mort sans postérité, lieutenant colonel au service de Hollande.

François-Louis d'Erlach II. du nom, seigneur de Bumpliz, gouverneur d'Aigle en 1635. mort en 1650. épousa en premieres noces *Elisabeth* de Chambrier; en secondes, *Esther*, baronne de Watteville, & en troisiemes, *Magdelene* Strorler. Ses enfans furent, 1. *Jean-Louis*, marié à *Suzanne* Daxerhofer; 2. *François-Louis*, marié à *Suzanne* Strorler; 3. *Vincent*, mort au retour de ses voyages; 4. *Victor*, qui suit.

Victor d'Erlach, bailli de la comté d'Arberg en 1683. premier bailli de Sumirald en 1701. eut de son mariage avec *Elisabeth* Steiguer, 1. *Sigismond*, qui fit en France les campagnes depuis 1690. jusqu'en 1694. & entra ensuite au service de Prusse, où il est mort en 1722. ayant été marié deux fois, & n'ayant eu qu'une fille, mariée au comte de Vilkniz. 2. *Victor*, qui suit.

Victor d'Erlach II. du nom, capitaine au service de France,

résigna en 1721. & fut administrateur de l'abbaye de Konigsfelden, Il avoit épousé *Salomée* de Graffenried, dont, 1. *Sigismond*, qui suit; 2. *François-Louis*, vivant en 1759.

Sigismond d'Erlach, capitaine en France, a quitté le service, est bailli de Morges depuis 1756. & a épousé *Salomé*, baronne de Bouftetten.

SECONDE BRANCHE.

Jean-Jacques d'Erlach, troisieme fils de *François-Louis*, & de *Jeanne* de Graffenried, entra au service de France, âgé de quinze ans, dans la compagnie de son frere aîné, *Albert*, au régiment des Gardes Suisses. Il étoit lieutenant en 1648. obtint cette compagnie en Décembre 1650. par la démission de son frere, & leva, de l'aveu de son Canton un régiment de son nom, au service de France. Il fut créé la même année brigadier des armées du Roi, maréchal de camp en 1677. & lieutenant général le 3 Septembre 1688. Il servit en 1657. au siége de Montmidy; en 1658. au siége de Gravelines; en 1673. à celui de Mastrick, & se trouva à un grand nombre d'actions sous le prince de Condé. Il reçut plusieurs blessures, & mourut à Argenteuil le 29 Octobre 1694. Il eut de son mariage avec *Magdelene* d'Ozou, 1. *Jean-Barthelemi*, qui obtint une moitié de la compagnie de son pere au régiment des Gardes Suisses, & une autre demie au régiment de Surbeck. Il mourut en 1693. d'une blessure reçue à la bataille de Nerwinde. 2. *Jacques Antoine*, qui suit. 3. *Jean-Jacques*, dit le chevalier d'Erlach, grand-croix de l'ordre de Saint Louis, lieutenant général des armées du Roi, colonel des Gardes Suisses, mort à Paris le 4 Novembre 1742.

Jacques-Antoine, comte d'Erlach, chevalier de Saint Louis, capitaine des Grenadiers des Gardes Suisses, mourut le 9 Avril 1715. Il avoit épousé *Louise-Marthe* Stoppa, autrement Cour, & laissa pour fils,

Pierre, comte d'Erlach, chevalier de Saint Louis, brigadier des armees du Roi, capitaine des Grenadiers au régiment des Gardes Suisses, mort à Paris le 2 Juin 1741. laissant de son mariage avec *Marie* Stoppa, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Louis-Auguste*, qui eut la compagnie de son grand-oncle au régiment des Gardes Suisses, mort en 1748. 3. *Louis-Auguste*, capitaine de la compagnie de feu son frere au même régiment.

Pierre II. du nom, comte d'Erlach, à l'âge de sept ans en 1741. obtint la demi-compagnie de son pere au régiment des Gardes Suisses, & en a le commandement depuis 1754.

TROISIEME BRANCHE.

Wofgang d'Erlach, troisieme fils de *Jean* III. du nom, & de *Magdelene* de Mulinen, seigneur de Raggisberg & de Jeguenstorff, né en 1512. bailli à Moudon en 1542. puis du Conseil d'Etat de Berne en 1554. mourut en 1556. laissant de *Catherine*, baronne de Diesbach, son épouse, 1. *Bourkhard*, qui suit; 2. *Jean*, mort sans postérité, après avoir été marié deux fois; 3 *Louis*, dont la postérité sera rapportée ci-après; 4. *Wolfgang*, chevalier,

né en 1544. qui passa ses premieres années au service de France, & ensuite à celui de l'Empereur, puis à celui du duc de Wirtemberg, qui l'établit bailli de Tettlingum. L'évêque de Wursbourg le fit colonel, son conseiller de guerre & grand administrateur de Moerstatt & de Neustatt sur le Rhin. De retour en sa patrie en 1583. il fut fait bailli à Moudon, & mourut en 1607. sans postérité, ayant été marié deux fois. 5. *Benoît*, gouverneur d'Aigle en 1574. né en 1545. bailli de Nyon en 1589. conseiller d'Etat de Berne en 1598. Il fut capitaine en France, & son Canton le nomma colonel d'un régiment levé pour la défense de Gez & de Thonon. Il mourut en 1604. & eut d'*Ursule* Mey, *Wolfgang*, tué en Bretagne, dans une rencontre, en 1597. lors des troubles dans le royaume de France, & *Beudicht*, tué en duel en Dannemarck. 6. *Jérôme*, né en 1652. conseiller d'Etat en 1590. mort en 1591. ayant été marié deux fois, sans enfans mâles. 7. *Théobald*, qui passa aux Cours de Berlin & de Pologne; fit ensuite quelques campagnes en France, dans les Pays-Bas & en Portugal, & mourut âgé de vingt-quatre ans.

Bourkhard d'Erlach, seigneur de Jeguenstorff, né en 1535. fut élevé avec le comte de Châlons, & fit avec lui les campagnes des Pays-Bas & de Piémont. Il mourut en 1556. & eut d'*Adelheid* Sigelman, dame de Nenembourg & de Deisperg, 1. *Erasme*, seigneur d'Eisemberg, maréchal de la Cour de l'électeur de Mayence; 2. *Bourkhard*, qui suit.

Bourkhard d'Erlach II. du nom, seigneur d'Altembourg, chambellan de *Frédéric*, électeur Palatin & roi de Bohême, mourut en 1640. Il se trouva à la bataille de Prague sur le Wetssemberg, où il empêcha l'effet d'un coup de sabre porté contre le roi de Bohême. Il eut de son mariage avec *Ursule* de Hazefeld, 1. *Christian-Guillaume*, tué en 1621. dans le Brabant, âgé de vingt-un ans; 2. *Bourkhard*, assassiné avec *Hartman* d'Erlach en 1633. par des paysans rebelles; 3. *Auguste-Ernete*, qui suit.

Auguste-Ernete d'Erlach, seigneur d'Altembourg, chevalier, conseiller intime & maréchal de la Cour du prince d'Anhalt-Bernbourg, conseiller dans le cercle de la basse Saxe, né en 1616. étant au service de l'Empereur, se trouva en 1636. à la bataille de Wilisor. Il mourut en 1685. & laissa d'*Eléonore-Sibille* de Boerstel, 1. *Christian-Lebrecht*, qui suit; 2. *Curt Henri*, qui a laissé postérité d'*Elisabeth* Hedoig de Gueders de Rabenstein, sa femme. Il étoit conseiller intime du prince d'Arhalthoin en l'année 1726.

Christian-Lebrecht d'Erlach, seigneur d'Altembourg, né en 1643. conseiller intime du prince d'Anhalt-Bernbourg, fut élevé à la Cour d'Anhalt-Harriguerode, & accompagna le prince *Guillaume* dans ses voyages en Italie, en France, en Espagne, en Angleterre & en Hollande. Il épousa *Sophie-Catherine* de Zerbst, dont, 1. *Guillaume-Ernest*, né en 1673. qui fit plusieurs campagnes en Italie, aux Pays-Bas & sur le Rhin, & mourut étant lieutenant-colonel au service de Prusse en 1714. 2. *Bourkhard-Woltraht*, mort en 1715. aussi lieutenant-colonel au service du roi de Prusse; 3. *Auguste Le-*

brecht, qui suit ; 4. *Jean-Sigismond*, chambellan du duc d'Anhalt-Bernbourg, né en 1686.

Auguste-Lebrecht d'Erlach, né en 1680. seigneur d'Altembourg, maréchal de la Cour du prince d'Anhalt-Bernbourg, qui a épousé *Dorothée-Elisabeth* de Schenker, de la maison de Flechtinguan, vivoit encore en 1741. Ses fils sont,

1. *Lebrecht - Jacques*, né en 1710.

2. *Frédéric - Auguste*, né en 1711.

3. *Victor - Jean - Louis*, né en 1714.

4. *Christian - Henri*, né en 1718.

QUATRIEME BRANCHE.

Louis d'Erlach, seigneur de Raggeiberg, troisieme fils de *Wolfgang*, né en 1543. fut d'abord au service de l'empereur Maximilien, & ensuite il passa à celui de France, où il servit comme capitaine & lieutenant-colonel. Il passa en 1575. auprès du comte Palatin, *Jean-Casimir*, où, en qualité de capitaine, il se distingua au siége de Saint Veren des Bois. Il fut nommé bailli d'Oron en 1579. du Conseil de Berne en 1586. colonel de deux cents Bernois envoyés en 1582. au secours de Genêves, & commandant d'un corps de cinq cents hommes en 1585. &c. Il fut chargé de complimenter le roi Henri IV. sur son avenement à la Couronne, & mourut en 1597. laissant de *Salomé* Stutter, *Jean-Rodolphe*, qui suit, & *Abraham*, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

Jean - Rodolphe d'Erlach I. du nom, seigneur de Riggisberg, &c. servit dans sa jeunesse sous le duc de Lesdiguieres. Son Canton l'envoya en 1618. pour jurer l'alliance avec la république de Venise, & il fut ambassadeur aux Etats du comté de Bourgogne en 1633. Il fut colonel d'un régiment Bernois de trois mille hommes pour le service de France, & mourut en 1643. Il fut marié trois fois, sçavoir, en premieres noces, à *Anne* Joffiey ; en secondes, à *Anne* Guder, & en troisiemes, à *Magdelene* Steiguer de Roll. Du premier lit est sorti *Jérôme*, qui suit ; du second, *Nicolas*, mort sans postérité de son mariage avec *Catherine* de Weingarlen ; du troisieme, *Jean-Rodolphe*, rapporté ci-après.

Jérôme d'Erlach I. du nom, seigneur de Riggisberg, &c. fut capitaine en France, & mourut en 1662. laissant de sa femme, *Esther* Diesbach,

Jean-Rodolphe d'Erlach II. du nom, seigneur de Riggisberg, &c. né en 1634. bailli de Buchsé en 1702. mort en 1711. qui laissa de *Suzanne - Dorothée* d'Erlach, fille de l'avoyer *François-Louis*, 1. *Jean - Louis*, envoyé à l'âge de douze ans en Dannemarck, où il fut page du Roi. Il se trouva en 1675. sur le vaisseau de l'amiral Trompe, dans le combat entre les Danois & les Suédois. Il se distingua si bien dans toutes les actions de mer, où il se trouva, qu'il devint capitaine de vaisseaux sous l'amiral Javel, & en 1678. vice-amiral. Depuis on ne sçait plus ce qu'il est devenu. 2. *Jérôme*, qui suit. 3. *Imbert*, tué en Catalogne au service de France.

Jérôme d'Erlach II. du nom, né le 31 Mars 1667. comte du Saint Empire, seigneur de Hindelbank-Urteren, de Thun, &c.

chevalier & avoyer de la république de Berne, entra fort jeune en 1678. comme cadet dans la compagnie de son oncle maternel, *Jean-Jacques* d'Erlach, au régiment des Gardes Suisses. Il fut enseigne dans la compagnie colonelle du même régiment le 28 Juin 1680. servit la même année en Catalogne; devint sous-lieutenant le 26 Décembre 1687. lieutenant le 16 Septembre 1688. capitaine-lieutenant de la compagnie de Grivel, même régiment, le 29 Septembre 1690. & capitaine de la compagnie de May le jeune le 3 Juin 1697. Il entra le 10 Mai 1702. en qualité de colonel, au service de l'empereur Léopold, qui le créa en 1705. général major de ses armées. Le duc de Wirtemberg le fit chevalier de l'ordre de Saint Hubert. L'empereur Joseph le 20 Mai 1707. le nomma son chambellan actuel & général feld-maréchal-lieutenant de ses armées. Le margrave de Brandebourg-Bareith le créa chevalier de l'Aigle rouge. En 1712. il fut nommé par un diplôme de l'Empereur un de ses chambellans, & par un autre, lui & ses descendans des deux sexes, comtes & comtesses du S. Empire Romain. Il mourut dans un âge fort avancé le 28 Février 1748. laissant de son mariage en 1695. avec *Marguerite* Willading, 1. *Albert-Frédéric*, qui suit; 2. *Jean-Rodolphe*, né en 1698. capitaine de Cuirassiers au service du roi de Prusse, tué en duel à Berlin.

Albert-Frédéric d'Erlach, comte du Saint Empire Romain, seigneur de Hindelbank, &c. né en 1696. capitaine en 1715. au service de l'Empereur au régiment de Tillier, colonel des Cuirassiers de la ville de Berne; créé chevalier de l'ordre de la Fidélité par le margrave de Bade-Dourlach, chambellan de la Clef d'or par l'empereur Charles VI. en 1735. chevalier de l'Aigle rouge & de Saint Hubert en 1755. a eu de *Marguerite* Trisching, son épouse,

Charles-Louis d'Erlach, comte du Saint Empire Romain, seigneur de Seguenstorf & de Scheunen, créé en 1745. chevalier de l'ordre de la Fidélité, capitaine de Dragons au service de la république de Berne en 1755. lequel a deux fils de son mariage avec *Marguerite* .... dame Angloise de naissance.

CINQUIEME BRANCHE.

Abraham d'Erlach, troisieme fils de *Louis*, & de *Salomé* Stuter, est mort au service de France en 1621. laissant de son mariage avec *Catherine* de Mulinen, *Abraham*, qui suit, & *Jean-Rodolphe*, auteur d'une branche éteinte.

Abraham d'Erlach II. du nom, né en 1617. se trouva à la bataille de Rocroy, & mourut en 1669. Il fut marié trois fois; sçavoir, en premieres noces à *Rosine* de Wattenville; en secondes, à *Barbe* de Tellung, & en troisiemes, à *Esther* de Senarclaris. Il eut de celle-ci,

Abraham d'Erlach III. du nom, né en 1669. lieutenant au service de France en 1702. capitaine au service de l'Empereur en 1715. major des Gardes de la ville de Berne en 1723. mort en 1730. laissant de *Judith* Frischind, son épouse, 1. *Albert*, qui suit; 2. *Abraham*, baron de Riggisberg, brigadier des armées du Roi, capitaine

capitaine de Grenadiers au régiment des Gardes Suisses, vivant en 1759.

Albert d'Erlach, baron de Spiez, & bailli à Goustad en 1730. fut enseigne & sous-lieutenant des Grenadiers des Gardes Suisses. puis commandant au même régiment. Il a quitté le service du Roi en l'année 1741. & a deux fils de son épouse *Marguerite* d'Erlach, fille du comte *Frédéric-Albert* d'Erlach, dont l'aîné est actuellement en 1759. au service de France.

Les armes : *de gueules, au pal d'argent, chargé d'un chevron de sable.*

ERMENONVILLE : *Tome II. p.* 55. *col.* 2. *lig.* 18. 1721. *lisez*, 1621.

ERNAULT, écuyer, sieur de Chantore, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'argent, à la croix ancrée de sable.*

ERNAUT, écuyer, sieur de Roquencourt, ou Rocancourt, en Normandie, élection de Caën.

Porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses d'argent, 2 & 1.*

ERNEVILLE, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 27 Mai 1667. Ce nom a souffert, dit la Roque, plusieurs variations, sçavoir Erneville, Ernainville, Reneville & Renierville, selon la fantaisie de ceux qui l'ont écrit dans les anciens registres.

Matthieu d'Erneville est mentionné dans les registres de la Chambre des Comptes, ès années 1210. & 1226. *Cornu* d'Erneville, chevalier, bachelier, vivoit en 1350. & 1352. *Robert* d'Erneville rendit hommage de son fief à l'archevêque de Rouen en 1316. *Eustache*, chevalier, seigneur d'Erneville, qualifié de nouveau du titre de chevalier en 1368. est nommé dans l'échiquier de 1386. & *Jean* d'Erneville, chevalier, seigneur dudit lieu, est nommé dans celui de 1390. *Guillaume* d'Erneville, écuyer, & *Perrenelle* d'Esquetot, sa femme, dame de Lintot & de Baglise, qui rendirent hommage de leurs fiefs au Roi, sont nommés dans l'échiquier de 1456. pere & mere de *Louis* d'Erneville, seigneur de Maubuisson, aussi nommé dans l'échiquier de 1497. La Roque, dans son *Histoire d'Harcourt*, parle de *Jean* d'Erneville, seigneur de Gauville & de la Cheze, marié à *Catherine-Angélique* de Harcourt, décédée veuve & fort âgée en 1651.

Cette famille subsiste en deux branches séparées, sçavoir celle de M. de Barquet, près Conches, qui n'a eu que des filles, & celle de M. d'Erneville, écuyer de main du Roi, non marié. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 208.

Les armes : *d'argent, à un chevron de gueules, accompagné de trois merlettes de sable, posées deux en chef, & l'autre en pointe de l'écu.*

ERRAULT : *Tome II. p.* 55. *col.* 2. *lig.* 47. seigneur de Chomans, *lisez*, seigneur de Chemans.

Ibid. lig. 48. près Duretal, *lisez*, près Durtal.

ERRI : *Ibid. p.* 56. *col.* 2. *lig.* 38. Les armes : *d'azur, semé de croix, au pied fiché d'or*, lisez, *d'azur, semé de molettes.*

ESCAJEUL (d') : Famille maintenue dans sa noblesse le 18

Novembre 1668. dont les armes sont : *d'azur, à cinq cotices d'or*, ou *d'azur, à cinq cotices d'argent*.

La terre d'Escajeul, située dans le bailliage de Caën, appartenoit autrefois à *Odon* Stringand, seigneur de Meridon, fondateur du prieuré de Sainte Barbe en Auge. Peut-être que ceux du nom d'Escajeul en sont sortis, comme il y a bien de l'apparence.

François & *Jean* d'Escajeul, freres, vivoient en 1256.

Richard d'Escajeul, seigneur de la Ramée, vivoit en 1261. Il fut pere de *Thomas* d'Escajeul, seigneur de la Ramée, qui eut trois fils, *Jean*, qui suit, *Richard*, & *Henri*, mort en 1339.

Jean d'Escajeul, chevalier, seigneur de la Ramée, vivoit en 1316. & 1327. avec *Péronne* d'Anisy, sa femme. Il mourut en 1334.

Pierre d'Escajeul, seigneur de la Ramée, son fils, hérita de son oncle *Henri* en 1339. & fut pere par sa femme *Isabeau* d'Octeville, de *Jean* d'Escajeul, qui servoit en Hongrie en 1396. & qui rendit hommage au Roi de son fief de la Ramée en 1398. Celui-ci eut pour fils *Pierre* d'Escajeul, seigneur de la Ramée, vivant en 1411. marié avec *Isabeau* de Suilly, dame de Suilly, dont il eut, entr'autres enfans, *Robert*, qui suit, & *Briant* d'Escajeul, qui a formé la branche des seigneurs de Suilly, rapportée ci après.

Robert d'Escajeul, seigneur de la Ramée, épousa le 23 Février 1411. *Isabeau* de Camprond, dont il eut pour fils aîné *Jean* d'Escajeul, seigneur de la Ramée, marié avec *Marguerite* Fauq, dont naquit *Pierre* d'Escajeul, qui eut trois fils, sçavoir *René*, qui suit, *Roland*, & *Julien* d'Escajeul, seigneur de Cauches, marié avec *Suzanne* de Cully, dont il a eu *Jean* d'Escajeul, pere, par *Jacqueline* de Harcourt, sa femme, de *Pierre* d'Escajeul, seigneur de Cauches, qui épousa *Claude* Turpin, dont plusieurs enfans, entr'autres une fille, mariée à son cousin, *N*. . . . d'Escajeul, seigneur de la Ramée.

René d'Escajeul, fils aîné de *Pierre*, avoit pour femme *Marguerite* Brehier. Il fut pere de *Julien* d'Escajeul, seigneur de la Ramée, qui épousa *Elisabeth* de Briqueville, dont naquit *Henri* d'Escajeul, seigneur de la Ramée, époux de *Jeanne* Dubois. De ce mariage sont sortis plusieurs enfans, dont l'aîné, *N*. . . . d'Escajeul, seigneur de la Ramée, épousa sa cousine, fille de *Pierre* d'Escajeul, seigneur de Cauches, & de *Claude* Turpin.

Branche des seigneurs de Suilly.

Briant d'Escajeul, seigneur de Suilly, fils puîné de *Pierre* d'Escajeul & d'*Isabeau* de Suilly, fut pere de *François* d'Escajeul, seigneur de Suilly, qui eut quatre fils, entr'autres *René* d'Escajeul, seigneur de Suilly, & *Jean* d'Escajeul, seigneur de Quesnay, marié avec *Catherine* Fauq, dont naquit *Charles* d'Escajeul, pere de *René* d'Escajeul, qui épousa *Marguerite* du Vivier. De ce mariage sont issus plusieurs enfans, *Gilles*, *Charles* & *Benjamin* d'Escajeul.

On trouve encore plusieurs rameaux. M. d'Escajeul, lieutenant

général, cordon rouge, lieutenant des Gardes du Corps, mort à Fontainebleau en 1755. étoit de cette famille.

ESCARS (d') : Voici un article plus étendu que celui qu'on lit au *Tome II. p.* 58. Maison du Limousin, connue dans son origine, qui est fort ancienne, sous le nom de Perusse, rapportée dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *troisieme édition*, *Tome II. p.* 228. *Louis*, marquis de Perusse d'Escars, quatrieme fils de *Louis-François*, comte d'Escars, seigneur de Saint Bonnet, de Saint Ybard, de la Roche-l'Abeille en Limousin, de la Renaudiere en Périgord, de Pranlac & Ortebise en Angoumois, de la Roche-Live en Anjou, lieutenant général du haut & bas Limousin, & de *Marie-Françoise-Victoire* de Verthamont de la Ville-aux-Clercs, reçu chevalier de Malte de minorité, cornette au régiment de Toulouse, Cavalerie, ensuite lieutenant & capitaine dans celui de Santerre, Infanterie, colonel d'un régiment d'Infanterie de son nom, qui a été réformé, un des seize colonels du régiment des Grenadiers de France en 1750. épousa après le premier Septembre de la même année, *N....* d'Artaguette, sœur cadette de madame de Carvoisin, fille du receveur général de ce nom.

Le marquis de Perusse a pour freres & sœurs, 1. *François-Marie*, marquis d'Escars, maréchal de camp, marié avec *Emilie* de Fitz-James, fille du maréchal de France, duc de Berwick, de laquelle il a trois garçons & une fille.

2. *Jean-François*, vicomte d'Escars, mestre-de-camp, brigadier des armées du Roi.

3. *Michel-Louis* d'Escars de Saint Ybard, enseigne de vaisseau.

4. *Jeanne-Thérese-Elisabeth* d'Escars.

5. *Marie-Anne* d'Escars, abbesse de Sainte Croix de Poitiers.

6. *Gabrielle-Marthe* d'Escars, religieuse dans la même abbaye.

7. Une autre *Gabrielle-Marthe* d'Escars, abbesse de Saint Ausonne d'Angoulême.

8. *Marie-Françoise* d'Escars, dite mademoiselle de Saint Ybard, non mariée.

Il y a encore plusieurs autres branches de cette maison, entr'autres celle de Merville, & de Rocquebrou, en Auvergne, qui est l'aînée de toutes, sortie de *Jacques* d'Escars, troisieme fils de *Jacques* de Perusse, comte d'Escars, & d'*Anne* de l'Isle-Jourdain, dame de Merville, en Auvergne, qui avoit épousé en secondes noces *Jeanne* d'Aubusson.

Celle de la Motte en Languedoc, sortie d'*Anet* d'Escars, second fils de *François*, comte d'Escars, & de *Françoise* de Verrieres, qui quitta la croix de Malte, fut seigneur de la Motte, & épousa *Paule* de Montlezun, & est mort étant lieutenant général des armées du Roi & gouverneur d'Honfleur. Cette branche est sur le point de s'éteindre.

Celle de Fialeix, sortie de celle de Saint Bonnet, par *Jacques* d'Escars, second fils de *Léonard* d'Escars, & de *Catherine* de Joignac de Torsac, qui épousa le 3 Février 1602. *Françoise* de Champagnac, dont est issu *Dominique* d'Escars, reçu chanoine & comte de Brioude en 1738. chanoine & prevôt de l'église de

Soissons, vicaire général du diocèse, abbé de Notre-Dame du Val, lequel a deux freres, qui ont servi, & une sœur, religieuse au couvent de Saint Pardoux, diocèse de Périgueux, ordre de Saint Dominique.

La terre de Perusse est entrée dans la maison de Rochechouart par le mariage de *Luce* de Perusse avec *Emery* de Rochechouart VI. du nom en 1201. & ensuite dans celle de Bracher, & de cette derniere, dans celle d'Aubusson, dans le Limousin, où l'on voit encore les ruines d'un vieux château.

Les maisons distinguées auxquelles celle d'Escars est alliée, sont celles de Bourbon Carancy, de l'Isle-Jourdain, de Bauffremont, de Bourbon-Malause, de Livron-Bourbonne, de Crussol, d'Hautefort, de Beaumont du Repaire & de plusieurs autres, non moins anciennes.

Cette maison a donné plusieurs évêques, un cardinal & un évêque duc de Langres, commandeur de l'ordre du Saint Esprit, deux chevaliers du même ordre, de la premiere promotion, des gouverneurs de provinces, des conseillers d'Etat, des chambellans de nos Rois, des capitaines de cinquante & de cent hommes d'armes, des lieutenans généraux des armées du Roi & de province, tel que le comte d'Escars, à présent lieutenant général du haut & bas Limousin, pere du marquis de Perusse.

La maison d'Escars porte pour armes : *de gueules, au pal de vair*, ou *vairé*. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1750. l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne. Tome II.* Moreri, les *Tablettes Généalogiques*, &c.

ESCHALLARD-LA-BOULAYE, en Poitou. Les premiers que l'on trouve du nom d'Eschallard sont *Guillaume* & *Michaud* Eschallard, freres, vivans l'an 1282.

Guillaume Eschallard eut pour femme *Florence*, de laquelle il laissa deux fils, nommées *Michaud* & *Nicolas* Eschallard, qui partagerent avec leur mere le bien de leur pere l'an 1328. & de l'un d'iceux sortit *Jeanne* Eschallard, premiere femme de *Jean* Buffeteau, seigneur d'Argentieres, morte l'an 1394.

Michaud Eschallard, frere puîné de *Guillaume*, eut pour fils & successeur,

Huet Eschallard, écuyer, qui épousa *Catherine* Ojarde, dont il eut, entr'autres enfans,

Robert Eschallard, chevalier, qui acheta une rente l'an 1394. de *Jeanne* Eschallard, sa parente, femme de *Jean* Buffeteau, seigneur d'Argentieres. Il épousa *Jeanne* Dixmée, fille d'*Adam* Dixmée, écuyer, dont il eut, 1. *Simon*, qui suit ; 2. *Suzanne* Eschallard, femme de *Jean* Asse, seigneur du Plessis.

Simon Eschallard, seigneur de la Boulaye, eut pour femme *Louise* de la Haye, dont il laissa, 1. *Antoine*, qui suit ; 2. *Charles* Eschallard, chevalier de Rhodes.

Antoine Eschallard, seigneur de la Boulaye, fut conjoint par mariage l'an 1504. avec *Guyonne* d'Appelvoisin, dame de Chaligné, fille de *Guillaume* d'Appelvoisin, seigneur de Puigné, de Chaligne & de la Guyraire, & d'*Iseulc* de Linieres, son épou-

se, dont il eut, 1. *Honorat*, qui suit, 2. *Antoine* Eschallard, marié avec *N*. . . . dame de Chastillon sur Clain, dont sont descendus les seigneurs de Chastillon sur Clain & d'Availles.

Honorat Eschallard, seigneur de la Boulaye, lieutenant de la compagnie des Gendarmes du prince de la Roche-sur-Yon, fut marié avec *Everca* de Puy-Gayon, dont, entr'autres enfans,

Charles Eschallard, seigneur de la Boulaye, capitaine de cinquante hommes d'armes, gouverneur de Fontenay-le-Comte & de Taillebourg, qui eut pour femme *Marie* du Fau, fille de *François* du Fau, baron du Vigean, & de *Louise* Robertet, son épouse, dont, 1. *Philippe*, qui suit; 2. *François* Eschallard, baron de Chamdolant, mort sans enfans de *Louise* Constant, dame de Chalié, son épouse; 3. *Claude* Eschallard; 4. *Catherine* Eschallard, morte sans avoir été mariée; 5. *Antoinette* Eschallard, aussi morte fille.

Philippe Eschallard, seigneur de la Boulaye, baron de Chasteaumur, gouverneur de Fontenay-le-Comte, épousa *Marie* Hurault, fille de *François* Hurault, seigneur du Marais, & de *Rachelle* de Cochefillet, son épouse, laquelle *Rachelle* a été seconde femme du duc de Sully, ministre sous Henri IV. dont sont issus le duc actuel & le prince d'Henrichemont, aînés du nom de Béthune. De *Marie* Hurault du Marais vint, 1. *Maximilien*, qui suit; 2. *Louise* Eschallard, femme de *Gabriel* du Quesnel, marquis d'Alegre, morte sans enfans; 3. *Marie* Eschallard, religieuse; 4. *Marguerite* Eschallard, aussi religieuse.

Maximilien Eschallard, marquis de la Boulaye, vivant l'an 1674. épousa *Louise* de la Marck, fille & héritiere de *Henri-Robert* de la Marck, duc de Bouillon, comte de Braine, colonel des Cent-Suisses de la garde du Roi, & de *Marguerite* d'Authun, sa premiere femme, dont il a eu, 1. *Henri-Robert*, qui suit; 2. *Henri-Louis* Eschallard, dit de la Marck, chevalier de l'ordre de Malte; 3. *Maximilienne* Eschallard, dite de la Marck, religieuse; 4. *Charlotte-Elisabeth* Eschallard, dite de la Marck, aussi religieuse; 5. *Marie-Françoise* Eschallard, dite de la Marck, fille d'honneur de la Reine.

Henri-Robert Eschallard, dit de la Marck, comte de Braine, colonel du régiment de Picardie, & maréchal des camps & armées du Roi, dit le comte de la Marck, substitué au nom & armes de la Marck, par le duc de Bouillon, son ayeul maternel, épousa le 24 Juin 1657. *Jeanne* de Saveuse, fille & héritiere de *Henri* de Saveuse, seigneur de Boucquinville, & de *Magdelene* Viole, son épouse, dont deux filles; sçavoir, la duchesse de Duras, mere des comtesse d'Egmond & princesse de Lambelc, & la marquise de Lannion, ayeule du gouverneur de Minorque.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or.*

ESCLAUX: *Tome II. p.* 59. *col.* 1. *lig.* 25. sœur de la comtesse de Sapé, *lisez*, sœur de la comtesse de Lupé.

ESCOTAIS, ancienne noblesse, originaire d'Anjou, établie depuis près d'un siécle en Touraine.

Les Annales d'Anjou par *Jean* de Bourdigné, rapportent qu'en 1384. le seigneur des Escotais fut du nombre des gentilshommes de cette province, qui accompagnerent le duc d'Anjou dans son expédition contre les Anglois en Guyenne & en Gascogne ; & qu'en 1442. *Macé* des Escotais se trouva avec plusieurs autres gentilshommes à la défaite des Anglois à Saint Denis d'Anjou, Cette famille a donné plusieurs chevaliers à l'ordre de Saint Jean de Jerusalem.

Michel-Seraphin des Escotais, chevalier, seigneur de Chantilly, épousa *Louise-Elisabeth* de Laval-Montmorency, née le 6 Janvier 1689. sœur de *Claude-Roland* de Laval-Montmorency, maréchal de France, grand chambellan du roi Stanislas, duc de Lorraine & de Bar, dont un fils, marié à la fille de *Jacques* Pineau de Viennay, baron de Lucé, conseiller au Parlement, & de *Marguerite* de Gennes, & une fille, nommée *Gabrielle-Elisabeth* des Escotais de Chantilly, mariée en 1738. avec *Marc-René-Alexis* de Valory, chevalier, seigneur châtelain d'Estilly, dont il y a postérité. *Mercure de France du mois de Novembre* 1741. *p.* 2551.

Les armes : *d'argent, à trois quintefeuilles de gueules.*

ESCOULANT, écuyer, sieur de la Martiniere, en Normandie, élection de Coutances. Cette famille également noble & ancienne est alliée aux Briroy, aux le Besccnt, & aux Cotentin.

On trouve dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, un *Nicolas* d'Escoulant, écuyer, marié en 1507. avec *Jacqueline* de Cotentin de Tourville.

Porte : *écartelé au 1 d'argent, à la merlette de sable ; au 2 & 3 d'azur, à la rose d'argent ; au 4 de gueules, au lion aussi d'argent.*

ESCRILLES, en Franche-Comté, famille qui porte pour armes : *d'argent, à la croix de sable, au chef endenté de six pieces de même.*

ESCRIVIEUX, en Bugey : Famille qui remonte à *Lancelot*, seigneur d'Escrivieux, chevalier, vivant en 1385.

Les armes : *d'argent, au chevron de gueules.*

ESCURES (des), en Bourbonnois : Famille déclarée noble & issue de noble race par ordonnance de 1667. Il en est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p* 215.

Les armes : *de sinople, à une croix d'argent, ancrée, chargée au milieu d'une étoile à huit rais de sable.*

ESMALEVILLE : *Tome II. p.* 91. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'azur, au chef d'argent, endenté & chargé d'un lion léopardé de gueules.*

ESMIVI, en Provence : Famille ancienne, originaire de Digne, qui subsiste en deux branches, & remonte à *Antoine* d'Esmivi, marié avec *Favete* d'Isnard, & qualifié de noble dans son testament fait le 13 Octobre 1544. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 339.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois roses de gueules, au chef d'azur, chargé de trois besans d'or.*

ESPAGNAC : *Tome II. p.* 63. *col.* 2. *lig.* 34. 1751. *lisez*, 1752.

ESPAGNE : *Tome II.*

p. 65. *col.* 2. *lig.* 7. seigneur de Parnassac, *lisez*, seigneur de Panassac.

Ibid. lig. 14. après *Voyez* RAMEFORT, *ajoutez*, pour la branche d'Espagne, qui subsiste dans un fils, dont le pere est mort gouverneur de Nebouzan, au mois de Novembre 1759.

Ibid. lig. 19. *après* 1368. *effacez* Enfin on trouve, &c. *jusqu'à* 1445. & *ajoutez* : Les seigneurs de Durfort d'Espagne descendent d'*Arnaud* d'Espagne I. du nom, seigneur de Durfort, second fils de *Roger* d'Espagne, seigneur de Montespan, qui lui donna par son testament fait en 1406. la baronnie de Durfort. Il mourut avant l'an 1442. Sa postérité a fini à *Arnaud* d'Espagne, seigneur de Durfort, mort sans enfans.

ESPAGNET, ou SPAGNET, en Provence : Famille qui subsiste dans *Jean-Baptiste* d'Espagnet, qui a de *N*. . . . de Faudran-Laval, son épouse, un fils encore jeune, nommé *Augustin* d'Espagnet. *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 341.

Les armes : *d'azur, à trois soucis tigés & feuillés d'or, mouvans d'une même plante, au chef cousu de gueules, chargé d'un soleil d'or.*

ESPARBEZ : *Tome II. p.* 68. *col.* 1. *lig.* 15. *après* Villeroy, *ajoutez*, n'a point d'enfans de sa femme *N*. . . . Colbert de Seignelay.

Ibid. lig. 26. *après* 1715. *ajoutez*, mort en 1757.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article, *accompagnée de trois merlettes de sable*, lisez, *accompagnée de trois éperviers de sable.*

ESPAULES, ou AUX ESPAULES, & non pas EPAULES, aux EPAULES, comme il est écrit à son article, *Tome II p.* 51. *col.* 2. *lig.* 22. & *suiv.* de ce *Dictionnaire.*

ESPIARD DE SAUX : Famille distinguée dans la Robe, aux Parlemens de Dijon & de Besançon.

François-Bernard Espiard de Saux, président à mortier au Parlement de Besançon, mourut à Besançon le 16 Janvier 1743. étant âgé de près de quatre-vingt-quatre ans. Il avoit exercé plus de trente ans les fonctions de la charge de président avec une réputation universelle. Depuis qu'il s'étoit retiré du Palais, il avoit employé son temps à la composition de plusieurs ouvrages de Jurisprudence. Il étoit un des commissaires nommés par le Roi pour la réformation générale de la Coutume de la province de Franche-Comté. Les plus célébres Jurisconsultes du royaume le consultoient, & on trouve son nom avec ses réponses dans leurs écrits. *Mercure de France du mois de Mars* 1743. *p.* 598.

Les armes : *d'azur, à trois épis d'or.*

ESPIE : *Substituez* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome II. p.* 69. de ce *Dictionnaire.* Cette ancienne famille du Languedoc, établie à Toulouse au commencement du quinzieme siécle, a pour chef *Jean* d'Espie I. du nom, lequel vivoit dans cette ville en 1531. avec *N*. . . . de Tabard, sa femme ; ce qui est constaté par un acte du 27 Juin de la même année.

Elle a formé trois différentes branches. On la trouve dans les *Annales de Toulouse* par la Fail-

le ; dans le *Catalogue Général des Gentilshommes de la Province du Languedoc* ; dans l'*Armorial de France*, & dans les *Tablettes Historiques*, *Généalogiques & Chronologiques*.

Les terres de la Serre, de la Bastidette, de l'Encontrade & de la Masquerre, diocèse de Toulouse, élection de Cominge, furent érigées par lettres patentes du mois de Septembre 1747. en titre & dignité de comté, sous le nom de comté d'Espie, en faveur de *Felix-François* d'Espie, chef de la branche aînée, seigneur de Saint Lés, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine au régiment de Picardie, à l'effet de quoi sa Majesté a commué & changé le nom de la Serre en celui d'Espie. Lesdites lettres furent regiſtrées au Parlement de Toulouse le 15 Novembre de la même année, & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Montpellier le 4 Avril 1748. les motifs de cette érection sont l'ancienneté de cette famille & ses services dans le Militaire.

Félix-François d'Espie a épousé le 12 Juin 1743. *Catherine-Marie-Blandine* de Catellan, fille de *Jacques* de Catellan, président de la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement de Toulouse, seigneur de la Masquerre, niece de *Jean-Marie* de Catellan, évêque de Rieux, & petite niece de feu *N.....* de Catellan, évêque de Valence.

Les armes : *d'azur, à un épi de bled d'or posé en bande, écartelé d'argent, à un bœuf de gueules passant, à un chef de sable, chargé de trois coquilles d'argent.*

Jean d'Espie, auteur du troisieme degré, ajouta dans ses armes *un chef de sable, chargé de trois coquilles d'argent*, à la place de *trois étoiles* qu'il y avoit auparavant, en mémoire du vœu qu'il avoit formé de faire tenir sur les fonds de baptême par des Pélerins de Saint Jacques le premier enfant mâle qu'il auroit de *Catherine* de Tissault, sa seconde femme.

ESPINASSY : Ce nom est fort ancien en Provence. Cette famille subsiste dans *Joseph-Ignace* Espinassy, écuyer, marié à Marseille en 1702. à *Thérese* de Martin, fille de *Gaspard*, & de *Marthe* de Bonifay, dont pour fille unique, *Marie-Thérese* d'Espinassy, mariée à *Gaspard* d'Allegre. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 342.*

Les armes : *d'or, à trois boutons de roses tigés, feuillés de sable, accompagnés en abysme d'une rose épanouie sans tige de même.*

ESPINAY : Il y a erreur dans le *Tome II. p. 52.* de ce *Dictionnaire*, qui dit EPINAY, il faut lire ESPINAY.

Ibid. col. 2. lig. 37. Leur fils, *Charles* de Schomberg, pair & maréchal de France, étant mort le 6 Juin 1656. sans enfans, *effacez* le 6 Juin 1656.

Ibid. p. 53. col. 1. lig. 4. après comté de Duretal, *ajoutez* : Le marquisat d'Espinay étoit sorti de la maison de Schomberg dès 1633. & entra par acquisition dans celle de la Trémoille, qui l'a possédé jusqu'en 1715. Il fut vendu judiciairement aux sieurs Galpin & Boucher, marchands à Paris, lesquels le revendirent en 1719. au président de Lezonnet, après la mort duquel il a passé

en 1724. au président de Chateaugiron, son fils aîné, qui en jouit aujourd'hui. Le propriétaire de cette terre est en cette qualité seigneur, patron & fondateur de la collégiale de Champeaux. Il présente à tous les bénéfices, canonicats, chapellenies, cures & rectories annexés & unis par diverses bulles de plusieurs Papes.

ESPINAY (d'), chevalier, seigneur du Molay, de Bron, &c. d'une maison originaire de Bretagne, également noble & distinguée par ses alliances.

François d'Espinay, chevalier de l'ordre du Roi, & seigneur du Molay, élection de Bayeux, épousa en 1593. *Sylvie* de Rohan, fille d'un prince de Guémené.

Les armes sont : *d'argent, au lion coupé de gueules & de sinople, armé, lampassé & couronné d'or.*

ESPINAY-SAINT-LUC, autrefois DES HAYES, en Normandie : J'en ai déja parlé au *Tome II. p.* 53. au mot EPINAI-SAINT-LUC, & *ibid. p.* 280 *& suiv.* au mot HAYES D'EPINAI; mais le nom de cette ancienne noblesse est des Hayes, dit l'Espinay, dont les armes sont : *d'argent, au chevron d'azur, semé de graines d'épines de haies d'or.* Le nom des Hayes a été changé en celui d'Espinay par lettres du 26 Novembre 1557. Voyez l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne.*

Cette maison a donné un grand-maître d'Artillerie & un maréchal de France, trois chevaliers des ordres du Roi, un prélat-commandeur des mêmes ordres, un grand thrésorier en 1536. & plusieurs commandeurs & chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem.

Elle tire son nom de la terre d'Espinay dans le pays de Caux, près l'abbaye de Jumieges, dont les seigneurs d'Espinay sont en partie fondateurs. Dans la liste des seigneurs Normands, qui suivirent *Guillaume* le Conquérant en Angleterre, se trouve un sire d'Espinay, du nombre des principaux officiers qui furent appellés dans la tente de ce prince, après la fameuse bataille de Battel, donnée le 14 Octobre 1066. En voici la filiation suivant un mémoire de famille qui nous a été remis.

I. Le premier dont la filiation est suivie jusqu'à ce jour est *Adam* d'Espinay, qui vivoit en l'an 1205. Il épousa en premieres noces *Jeanne*, comtesse de Trubleville, & en secondes noces, *Alise* des Hayes, dame dudit lieu. Il eut du premier mariage *Guillaume*, qui suit, & quatre autres garçons, morts sans postérité; & du second, deux garçons, morts aussi sans postérité.

II. *Guillaume*, seigneur d'Espinay, fils d'*Adam*, & de *Jeanne*, sa premiere femme, vivoit en 1209. Il fit don aux religieux de Saint Pierre de Jumieges du village & de la seigneurie de Mortbosc dans la forêt de Sainte Marguerite, faisant partie de sa terre d'Espinay; ce don fut fait par forme d'aumône en exemption de toutes charges seigneuriales, envers ledit fief d'Espinay, ainsi qu'il appert par une charte Latine de l'année 1254. Il eut de Guil-

lelmine de Mauffigni, son épouse, entr'autres enfans,

III. *Richard* d'Espinay, seigneur dudit lieu, & de celui des Hayes, vivant en 1227. qui laissa,

IV. *Guillaume* II. du nom, seigneur d'Espinay & des Hayes, qui vivoit en 1267. Il épousa l'héritiere de la famille des Vieux, dont la terre est encore possédée par cette maison.

V. *Thomas*, seigneur d'Espinay, son fils, vivant en 1286. épousa une demoiselle de la maison de Dampont, dont *Geoffroy*, qui suit, & *Robert*, seigneur de Montay, mort sans alliance.

VI. *Geoffroy* d'Espinay, lieutenant général du bailli de Caux pour le roi d'Angleterre, capitaine d'Arques, & bailli de la ville d'Eu, seigneur d'Espinay, des Hayes, Boisgueroult, &c. châtelain de Trubleville, épousa par contrat du 27 Juin 1423. *Jeanne* de Courcy, fille de *Jean*, seigneur du Borsc-Achart, & de *Marie* Mallet de Graville. *Geoffroy* acquit en 1419. le fief de Boisgueroult, & mourut en 1449. Il eut de son mariage *Guillaume*, qui suit, & trois filles, qui ont été mariées.

VII. *Guillaume* III. du nom, seigneur d'Espinay, des Hayes, des Vieux, de Trubleville & Boisgueroult, capitaine d'Arques, épousa en 1451. *Marie* d'Angerville, fille de *Richard*, seigneur de Grainville, & de *Marie* de Trossëauville; & en secondes noces le 23 Novembre 1470. *Alix* de Courcy, dame de Mezieres, fille de *Richard*, seigneur de Plessis de Roye, & de *Marie* du Lyon. Il étoit mort en 1499. & avoit testé le 26 Février 1497. Il eut du premier lit, 1. *Guy* d'Espinay, qui suit, auteur de la branche des seigneurs de Boisgueroult, 2. *Olive*, mariée en premieres noces par contrat du 14 Juin 1468. avec *N*..... de Martel, seigneur de Fontaines-Martel, & en secondes noces le 11 Octobre 1508. avec *René* de Calliege, maître d'hôtel du Roi. Du second lit sortit *Robert*, auteur de la branche des seigneurs de Saint Luc, rapportée après celle de Boisgueroult.

Branche des seigneurs d'Espinay, marquis de Boisgueroult.

VIII. *Guy* d'Espinay, seigneur dudit lieu, des Hayes, de Boisgueroult, des Vieux, Trubleville, &c. épousa par contrat du 10 Avril 1477. *Jeanne* de Pillois, dame de Tournebu & de Roville, fille de *Louis*, & de *Léonore* de Dampont, dont, 1. *Olivier*, qui suit; 2. *Gilles* d'Espinay, seigneur de Tournebut & de Roville, marié deux fois, & qui n'eut qu'une fille de *Gillette* de la Haye, sa seconde femme.

IX. *Olivier*, seigneur d'Espinay, des Hayes, Boisgueroult, des Vieux, Trubleville, &c. un des cent gentilshommes de la maison du Roi, étoit mort en 1521. Il fut marié deux fois. De son second mariage le 29 Janvier 1506. avec *Jacqueline* de Dreux, fille de *Jacques*, seigneur de Morainville, il eut, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Pierre*, mort sans alliance, & quatre filles, deux mariées & deux religieuses.

X. *Louis*, seigneur d'Espinay, des Hayes, des Vieux, Trubleville, &c. baron de Boisgueroult, l'un des cent gentilshommes de

la maison du Roi, mort en l'an 1557. épousa en premieres noces le 11 Juillet 1534. *Charlotte* d'Isques, fille de *Jean*, seigneur de Lamerville, & de *Marguerite* Dervau ; en secondes noces le 11 Août 1554. *Jacqueline* de Rymerswalle, dame de Marchainville, dame d'honneur de la reine *Eléonore* d'Autriche, lors veuve d'*Henri* Perreau, seigneur de Castillon, fille d'*Adrien* de Rymerswalle, baron de Lodick, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, amiral de Flandres en 1557. Il eut quatre filles du premier mariage, toutes mariées ; & du second,

X I. *Martin*, seigneur d'Espinay, des Hayes, des Vieux, Trubleville, &c. baron de Boisgueroult, comte de Rosendal, chevalier de l'ordre du Roi, conseiller en ses Conseils, capitaine de cinquante hommes d'ordonnance, bailli de Gisors, capitaine de Louviers, lieutenant de Roi en Bourgogne. *Martin* d'Espinay épousa en 1577. *Anne* de Rochefort, vicomtesse de Buffon, fille de *René*, comte de Rochefort, baron de la Croisette, chevalier des ordres, & lieutenant de Roi aux pays Chartrain & Blaisois, & de *Jeanne* Hurault. Il mourut en 1609. & eut pour enfans, 1. *René*, qui suit ; 2. *Jean* d'Espinay, vicomte de Leau, premier écuyer de la grande écurie, maître d'hôtel du Roi, commandant les Gendarmes du comte de Rochefort, son ayeul, mort à Paris sans alliance en 1622. 3. *Magdelene*, morte dame religieuse à Remiremont en 1635. 4. *Anne*, morte fiancée au comte d'Haraucourt ; 5. *Diane*, religieuse aux Filles-Dieu de la ville de Rouen.

X I I. *René*, marquis d'Espinay, baron de Boisgueroult, comte de Rosendal, vicomte de Buffon, seigneur des Hayes, des Vieux, Trubleville & autres terres, mestre de camp d'un régiment d'Infanterie, épousa en premieres noces *Claude* de Mouy, fille d'*Antoine*, baron de Mouy, & de *Charlotte* de Chabannes, morte sans enfans ; en secondes noces le 10 Mai 1610. *Claude* de Roncherolles, dame du Port-Pincé & de Jaucourt, fille de *Pierre*, baron du Pont-Saint-Pierre & d'Hugueville, gouverneur & sénéchal de Ponthieu, & de *Charlotte* de Mouy, dont, 1. *Pierre*, qui suit ; 2. *Charlotte*, mariée par contrat du 9 Mai 1634. avec *Antoine* Puchot, seigneur de Gerponville ; 3. *Marie*, mariée en 1641. à *Nicolas* de Nollant, baron de Fatouville & d'Ollaudon.

X I I I. *Pierre* I. du nom, marquis d'Espinay, baron de Boisgueroult, comte de Rosendal, vicomte de Buffon, seigneur des Hayes, des Vieux, Trubleville, &c. mestre de camp de Cavalerie, épousa par contrat du 7 Mai 1642. *Charlotte* Guillard, fille de *Philippe*, baron d'Arcy, &c. & de *Jeanne* de Mailly, dame de Flauvilliers, fille d'honneur de la reine *Marie* de Médicis, dont, 1. *Pierre*, qui suit ; 2. *Jean*, comte de Rosendal, tué au combat de Senef en 1674. 3. *Anne*, religieuse de Bellefonds à Rouen ; 4. & 5. *Claude-Françoise*, & *Eléonore-Angélique*, religieuses au Val de Grace.

X I V. *Pierre* II. du nom, marquis d'Espinay, baron de Boisgueroult, comte de Rosendal,

baron de Merlebeck, seigneur des Hayes, des Vieux, Trubleville, &c. reçu page de la grande écurie en 1668. se signala au siége de Lille, où il fut blessé : il servit aussi en Franche-Comté, & mourut en 1691. Il eut de *Marie-Constance* de Châlons, sa femme, mariée en 1671. fille d'*Alphonse-Rodrigue* de Châlons, baron de Cretot & d'Allonville au pays de Caux, secrétaire du cabinet du Roi, 1. *François-Rodrigue*, qui suit; 2. *Nicolas-Hercule*, dit le chevalier d'Espinay, comte de Rosendal, capitaine de Vaisseaux du Roi le 15 Mars 1727. chef d'Escadre des armées navales de France en 1745. lieutenant général des mêmes armées navales le 17 Mai 1751. & commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, mort à la fin de l'année 1751. 3. *Marie*, religieuse à l'abbaye du Trésor; 4. & 5. *Charlotte* & *Catherine*, religieuses au Val de Grace.

X V. *François-Rodrigue*, marquis d'Espinay, baron de Boisgueroult, comte de Rosendal, seigneur des Hayes & des Vieux, châtelain de Trubleville, Saint Pere, Franvilliers, &c. d'abord page du Roi, ensuite capitaine au régiment de Bourgogne, colonel de Dragons en 1705. successivement brigadier, maréchal de camp, & lieutenant général des armées du Roi le 18 Octobre 1734. chevalier de Saint Louis, inspecteur de Cavalerie ; il a fait les campagnes de 1742. & 1743. dans l'armée du Rhin, dont il étoit le plus ancien lieutenant général : il a commandé pendant l'hiver de 1744. & est mort à Strasbourg en Juillet 1747. Il avoit épousé en 1705. *Marie-Anne* d'O, dame d'atours de feue son altesse Royale madame la duchesse d'Orléans, régente, morte le 4 Avril 1727. tante de l'héritiere de ce nom, decédée duchesse de Lauraguais, & fille aînée de *Gabriel-Claude* d'O, marquis de Franconville, chef d'Escadre des armées navales du Roi, premier gentilhomme de la chambre de M. le comte de Toulouse, & de *Marie-Anne* de la Vergne de Guilleragne, morte le 12 Septembre 1737. qui avoit été dame d'honneur de madame la Dauphine. De ce mariage est issue,

X V I. *Adelaïde-Louise-Salbigothon* d'Espinay, mariée le 11 Août 1728. morte le 19 Juin 1751. âgée de trente-neuf ans, épousa *Guy-Louis-Charles* de Montmorency, marquis de Laval, guidon de Gendarmerie, mestre de camp de Cavalerie, chevalier d'honneur de son altesse Royale madame la duchesse d'Orléans, dont *Louise-Adelaïde-Philippine* de Laval-Montmorency, née le 13 Avril 1731. baptisée dans la chapelle du Palais Royal, tenue sur les Fonts Baptismaux par *Louis*, duc d'Orléans, & par *Philippine-Elisabeth* d'Orléans, dite mademoiselle de Beaujolois, religieuse au couvent de la Ville-l'Evêque en Février 1757.

Branche des seigneurs d'Espinay-Saint Luc.

V I I I. *Robert* d'Espinay, fils unique du second lit de *Guillaume* III. du nom, & d'*Alix* de Courcy, dame de Mezieres, fut seigneur de Saint Luc, la Charmoye, Lignery, Rosuel, Sancourt, Bezancourt, Avenes,

Contentray, Alges, Fry, le Mesnil-David, Corbanton & autres terres, que sa mere acquit en 1499. Il étoit capitaine & bailli d'Evreux en 1506. & épousa en 1510. *Christine* d'Ailly de Sains, fille de *Valeran* d'Ailly de Sains, seigneur de Marigny, échanson du Roi, bailli & capitaine de Senlis, & de *Jacqueline* de Saint Simon. Il rendit aveu de sa terre de Saint Luc le 5 Août 1539. Ses enfans sont,

1. *Valeran* d'Espinay, seigneur de Saint Luc, qui a fait la branche des seigneurs d'Espinay, marquis de Saint Luc, rapportée ci-après.

2. *Adrien*, prieur de Beaulieu & de Saint Nicolas d'Evreux, mort jeune.

3. *Ambroise* d'Espinay, seigneur de Mezieres, auteur de la branche d'Espinay-Mezieres, rapportée après celle des marquis d'Espinay-Saint Luc.

4. *Magdelon* d'Espinay-Saint-Luc, seigneur de Lignery, tige de la branche des seigneurs d'Espinay-Saint-Luc, marquis de Lignery, rapportée après les deux premieres.

5. *Jean* d'Espinay, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem en 1525. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine de trois cents hommes de pied des Vieilles Bandes Piémontoises, tué à la guerre encore fort jeune.

6. *Antoine* d'Espinay, reçu chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, fit ses vœux en 1539. Il devint ensuite grand-thrésorier & grand-croix dudit ordre, puis commandeur de Saint Etienne de Renneville proche Evreux, de Chanteraine, & de la Neuville en Flandres. Il étoit dans l'Isle de Rhodes, lors de la généreuse défense des chevaliers dudit ordre, contre les Turcs, commandés par Soliman, qui la prirent en 1522.

7. *Eustache* d'Espinay, abbé de Terrasson, & par le decès d'*Adrien*, son frere, prieur de Beaulieu, proche de Ry en Normandie.

8. *Bonne* d'Espinay, dame d'honneur de la reine *Elisabeth* d'Autriche, femme de Charles IX. mariée en premieres noces à *Matthieu* de Bethencourt, seigneur de Folleville, gouverneur de Louviers; en secondes, à *Jacques* le Comte, écuyer, seigneur de Cerrieres, & baron de Nonant, morte sans enfans.

9. *Anne* d'Espinay, mariée à *Robert* Grente, seigneur de Villerville en Normandie, morte aussi sans enfans.

Les anciens seigneurs d'Espinay portoient autrefois les armes de la maison des Hayes, écartelées avec les leurs, à cause du mariage de l'héritiere de cette maison avec *Adam* d'Espinay, à qui elle avoit fait donation de tous ses biens, qui par la mort de leurs deux enfans retournerent à *Guillaume*, fils aîné du premier lit d'*Adam* d'Espinay, & de *Jeanne*, comtesse de Trubleville, dont les enfans porterent jusqu'en 1550. *au 1 & 4 d'argent, au chevron brisé d'azur, chargé d'onze besans d'or*, qui est d'Espinay; *au 2 & 3 d'hermines, à la fasce de gueules, chargée de trois boucles d'or*, qui est des Hayes.

Branche des seigneurs d'Espinay, marquis de Saint Luc.

IX. *Valeran* d'Espinay, fils aîné de *Robert*, & de *Christine* d'Ailly de Sains, seigneur de

Saint Luc, Bezancourt, Alges, Avesnes, &c. écuyer du Roi, se signala à la défense de Metz, où il commandoit la compagnie des cent hommes d'armes du duc de Guise, de laquelle il étoit guidon. Il fut capitaine de Louviers, & mestre de camp du secours envoyé à Ferrare par le roi Henri II. Il épousa en premieres noces le 3 Novembre 1541. *Renée* Dumont, fille d'*Hélie*, seigneur de Surville, & de *Françoise* le Comte; & en secondes noces le premier Mai 1553. *Marguerite* de Grouches, fille de *François* de Grouches, seigneur de Gribouval, & de *Georgette* de Montenay. Il testa le 30 Novembre 1556. Du premier lit vinrent, 1. *Antoinette* d'Espinay, dame de Surville, mariée à *Michel* d'Estourmel, gouverneur de Peronne, Mondidier & Roye; 2. *Suzanne* d'Espinay, femme d'*Antoine* d'Estourmel, seigneur de Plainville, frere de *Michel*. Du second lit, *François*, qui suit.

X. *François* d'Espinay, seigneur de Saint Luc, Bezancourt, Alges, Avesnes, baron de Crevecœur, seigneur châtelain de Gaillefontaine, Beaussaut, &c. surnommé *le Brave*, premier pair du Cambresis, chambellan du Roi, gouverneur de Saintonge & de Brouage, lieutenant général au gouvernement de Bretagne, chevalier des ordres de sa Majesté & grand-maître de l'artillerie de France, se trouva en 1587. à la bataille de Coutras, où il renversa avec sa lance de dessus son cheval *Henri* de Bourbon I. du nom, prince de Condé. Il servit sous Henri IV. aux siéges de Paris, d'Epernay, de Laon, de la Fère, &c. Il fut fait chevalier des ordres le 7 Janvier 1595. & l'année d'après grand-maître de l'artillerie de France. Il fut tué le 8 Septembre 1597. au siége d'Amiens d'une arquebusade qu'il reçut à la tête. On voit son Mausolée en la chapelle d'Orléans aux Célestins de Paris. Il eut de *Jeanne* de Cossé, comtesse d'Estelan, fille de *Charles* I. du nom, maréchal de France, &c. 1. *Timoléon*, qui suit; 2. *Charles*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, commandeur d'Harleux, tué dans un combat contre les Turcs, le 15 Août 1622. 3. *François*, aussi chevalier du même ordre, & commandeur de Sepois, mort à Poitiers; 4. *Artus*, abbé de Redon, nommé à l'évêché de Marseille, prélat-commandeur des ordres du Roi, mort en 1618.

XI. *Timoléon* d'Espinay, seigneur de Saint Luc, Bezancourt, Alges, Avesnes, baron de Crevecœur, &c. gouverneur de Saintonge & de Brouage, lieutenant général au gouvernement de Guyenne, chevalier des ordres, & maréchal de France, porta les armes dès sa jeunesse, servit sous Louis XIII. dans la guerre contre les Calvinistes, fut vice-amiral de France, & contribua beaucoup à la victoire remportée sur les Rochelois en 1622. Ses services furent récompensés du bâton de maréchal de France, que le Roi lui donna en 1628. Il fut encore pourvu de la lieutenance générale du gouvernement de Guyenne, & créé lieutenant général de la ville de Paris par lettres du 16 Août 1636. immédiatement après le cardinal de Richelieu, & avant que la reine *Anne* d'Autriche en eût été établie gouvernante. Il épousa en premieres noces au

mois de Juillet 1602. *Henriette* de *Bassompierre*, sœur du maréchal de ce nom, morte en couches en Novembre 1609. & en secondes noces le 12 Juin 1627. *Marie-Gabrielle* de la Guiche, veuve de *Gabriel* de Chazeron, & fille aînée de *Jean-François* de la Guiche, seigneur de Saint Geran, maréchal de France, morte sans enfans le 19 Janvier 1632. Il eut du premier lit, 1. *Louis* d'Espinay, abbé de Chartrices en Champagne, nommé à l'archevêché de Bordeaux, mort en 1644. 2. *François* d'Espinay II. du nom, marquis de Saint Luc, qui suit; 3. *Renée*, mariée par contrat du 28 Juin 1626. à *François* d'Harcourt II. du nom, marquis de Beuvron, morte le premier Juin 1639. 4. *Henriette* d'Espinay, religieuse à Saint Pierre de Rheims, & ensuite abbesse de Saint Paul de Soissons, place qu'elle quitta pour aller vivre simple religieuse à Saint Etienne de Rheims, où elle mourut en 1671. *Timoléon* eut encore deux filles & un fils naturel. Les filles légitimées sont mortes successivement abbesses de Saint Paul de Soissons.

XII. *François* d'Espinay II. du nom, marquis de Saint Luc, &c. chevalier des ordres du Roi, lieutenant général en Guyenne, gouverneur du Périgord, servit très-utilement l'Etat pendant les divers mouvemens de la province de Guyenne, tant à Bordeaux, Montauban, qu'en d'autres lieux. Il mourut au mois d'Avril 1670. & eut d'*Anne* de Buade, fille d'*Henri*, comte de Palluau, & d'*Anne* Philippeaux, mariée en 1643. & morte le 6 Janvier 1665. 1. *François*, qui suit; 2. *Louis* d'Espinay, abbé de Saint Georges de Bocherville, aumônier du Roi, mort en Octobre 1684. & une fille religieuse.

XIII. *François* d'Espinay III. du nom, marquis de Saint Luc, comte d'Estelan & de Norville, seigneur châtelain de Gaillefontaine, &c. mort le 9 Juillet 1694. n'a laissé de son mariage conclu le 8 Janvier 1674. avec *Marie* de Pompadour, fille aînée & héritiere de *Jean* de Pompadour V. du nom, chevalier des ordres du Roi, & de *Marie* de Rochechouart, qu'une fille nommée *Marie-Anne-Henriette*, qui suit.

XIV. *Marie-Anne-Henriette* d'Espinay de Saint Luc, vicomtesse de Rochechouart, comtesse d'Estelan & de Norville, dame de Saint Luc, Gaillefontaine, &c. mariée au mois de Décembre 1715. à *François* de Rochechouart, dit le marquis de Rochechouart, morte sans enfans le 24 Avril 1731. âgée de cinquante-huit ans. Cette branche est ainsi totalement éteinte.

Les marquis d'Espinay-Saint-Luc portoient pour armes : *champ d'argent, au chevron brisé d'azur, onze besans d'or, le tout surmonté d'une couronne ducale, & supportée par deux licornes.*

Branche des seigneurs d'Espinay de Mezieres.

IX. *Ambroise* d'Espinay, troisieme fils de *Robert* I. du nom, & de *Christine* d'Ailly, seigneur de Mezieres, Boran, Loraille, &c. chevalier de l'ordre de Saint Michel, écuyer de la grande écurie, & capitaine de Louviers, épousa en premieres noces *Jeanne* d'Orbec, dame de Normunville, dont *Anne* d'Espinay, mariée

le 3 Mars 1577. à *Adrien* Pigace, seigneur de Carantonne, & *Simonne* d'Espinay; & en secondes noces le 7 Juillet 1574. à *Anne* Gaudechart, fille de *Philippe*, seigneur de Bachevilliers, &c. Elle étoit veuve en 1577. & fut mere de *Philippe*, qui suit.

X. *Philippe* d'Espinay, seigneur de Mezieres, Loraille, &c. mineur en 1577. épousa par contrat du 15 Octobre 1585. *Françoise* de Clavier, dame de Putot, fille & héritiere de *Jean* Clavier, seigneur de Putot, dont, 1. *Pierre* d'Espinay; 2. *Jacques*; 3. *Antoine*; 4. *Félix*; 5. *Anne* d'Espinay, femme de *François* de Moges, seigneur de Montenay, & autres lieux. *Pierre*, *Jacques*, *Antoine* & *Félix* ont formé chacun un rameau, sçavoir ceux des seigneurs d'Auvergny, de Vaux, de Loraille & des Vallées, rapportés ci-après.

Rameau des seigneurs d'Auvergny.

XI. *Pierre* d'Espinay, seigneur d'Auvergny, épousa par contrat du 19 Septembre 1616. *Elisabeth* de Laval, fille de *Jean* de Laval, seigneur de Tartigni, & de *Claude* de Pronelet, dont, entr'autres enfans,

XII. *Philippe* d'Espinay II. du nom, seigneur d'Auvergny & de Putot, marié le 21 Novembre 1639. à *Elisabeth* de Nolan, dont il eut, 1. *François-Joseph* d'Espinay, seigneur d'Auvergny, mort sans postérité; 2. *Joseph-François*, qui suit.

XIII. *Joseph-François* d'Espinay, seigneur d'Auvergny & de Putot, a laissé de son mariage un garçon, nommé *Alexis*, qui suit.

XIV. *Alexis* d'Espinay, seigneur d'Auvergny & de Putot, mort étant mousquetaire du Roi en 1743. a laissé un fils en bas âge, qui vivoit en 1751.

Rameau des seigneurs de Vaux.

XI. *Jacques* d'Espinay, second fils de *Philippe*, & de *Françoise* de Clavier, seigneur de Vaux, partagea avec *Antoine* & *Félix*, ses freres, le 18 Juillet 1640. Il épousa le 25 Février 1625. *Charlotte* du Tertre, fille de *Jacques* du Tertre, seigneur de la Morandiere, vicomte d'Orbec, & d'*Anne* du Chesne, dont est issu,

XII. *François* d'Espinay, seigneur de Vaux, vivant en l'an 1659. Il avoit été marié par contrat du 30 Juin 1639. & reconnu le 18 Avril 1640. à *Barbe* du Moulinet, veuve de *François* Pommier, dont,

XIII. *François* d'Espinay, seigneur de Vaux, baptisé le 30 Mai 1650. Il eut acte de la représentation de ses titres de noblesse, & il épousa le 21 Juin 1666. *N*.... le Conte, dont il a eu pour enfans, 1. *Adrien* d'Espinay, dit l'abbé de Vaux, mort depuis quelques années; 2. *Valerien* d'Espinay, seigneur de Vaux, capitaine de Cavalerie, vivant sans enfans en 1751. avec sa femme *N*.... de Mondillon; 3. *Antoine-Joseph*, qui suit.

XIV. *Antoine-Joseph*, dit le marquis d'Espinay, mort en 1758. avoit épousé *Magdelene* d'Anguibert, de laquelle il a eu pour fils unique,

XV. *Bonaventure*, marquis d'Espinay, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Penthiévre, né

né le 2 Mai 1709. marié en premieres noces à *Jeanne-Magdelene* de Deulland, & en secondes, par contrat du 17 Avril 1748. signé du Roi, de la famille Royale, & des Princes & Princesses du sang, avec *Urbaine-Elisabeth* de Moy, veuve de *Michel-François* Berthelot, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur de Thionville, & fille de *Charles*, marquis de Moy, & de *Jeanne-Elisabeth* de Calvimont, ci-devant gouvernante des enfans de son altesse sérénissime monseigneur le duc de Penthiévre, & actuellement dame de compagnie de madame la duchesse de Modene. Le marquis d'Espinay a eu du premier lit *Adrien-Joseph* d'Espinay, né le premier Mai 1740. & du second lit une fille, née en l'année 1750.

Rameau des seigneurs de Loraille.

XI. *Antoine* d'Espinay, seigneur de Loraille, troisieme fils de *Philippe*, & de *Françoise* de Clavier, étoit mort en 1664. Il avoit épousé par contrat du 25 Avril 1635. *Françoise* le Grand, fille & héritiere en partie d'*Aignand* le Grand, seigneur d'Esfones, &c. Il laissa, entr'autres enfans, 1. *Félix* d'Espinay, seigneur de Loraille, qui suit; 2. *Jacques*, rapporté après la postérité de son frere.

XII. *Félix* d'Espinay, seigneur de Loraille, mort en 1683. laissa de sa femme *Elisabeth* Durand, *Claude*, qui suit.

XIII. *Claude* d'Espinay, capitaine au régiment du Roi en 1696. mort sans alliance en l'an 1715. qui a eu pour héritiere sa sœur *Françoise* d'Espinay, femme de *N. . .* le Hantier, seigneur de Glatigni, &c.

XII. *Jacques* d'Espinay, fils puîné d'*Antoine*, & frere de *Félix*, dont on vient de parler, a laissé

XIII. *Jacques-Abraham* d'Espinay, seigneur de Mezieres, qui a eu pour fils,

XIV. *Alexandre-Jacques* d'Espinay, âgé de quinze ans.

Rameau des seigneurs des Vallées.

XI. *Félix* d'Espinay, seigneur des Vallées, quatrieme fils de *Philippe*, & de *Françoise* de Clavier, eut acte de la représentation de ses titres de noblesse le 21 Juin 1666. & épousa *Françoise* de Hellinvillier. Il laissa, entr'autres enfans, 1. *Valerien*, qui suit; 2. *Guillaume*, rapporté après la postérité de son aîné.

XII. *Valerien* d'Espinay, seigneur de Juignette & de Sommaire, a eu pour fils,

XIII. *François-Félix* d'Espinay, seigneur de Juignette, qui a laissé deux garçons de son mariage; sçavoir,

XIV. *Louis-François* d'Espinay, qui a postérité, & *Félix-Louis* d'Espinay.

XII. *Guillaume* d'Espinay, seigneur des Vallées, second fils de *Félix*, & de *Françoise* de Hellinvillier, & frere puîné de *Valerien*, de qui on vient de rapporter la descendance, a eu pour fils,

XIII. *Alexandre* d'Espinay, seigneur des Vallées, & *Claude-Louis* d'Espinay, qui a postérité.

Les armes des seigneurs d'Espinay-Mezieres sont les mêmes

que celles des seigneurs d'Espinay, marquis de Saint Luc.

Branche des seigneurs d'Espinay-Saint-Luc, marquis de Lignery.

IX. *Magdelon* d'Espinay-Saint-Luc, quatrieme fils de *Robert* I. du nom, & de *Christine* d'Ailly, seigneur de Lignery, Fry, le Mesnil-David, Courbanton, Touvoy, &c. guidon des Gendarmes des seigneurs de la Mailleraye, vice-amiral de France, épousa par contrat du 25 Février 1555. *Marie* de la Viefville, fille de *Jean*, seigneur d'Orviller & baron de Sannoise, & d'*Anne* d'Halluin d'Owaiky d'Esclebecq, & fut tué à l'armée trois ans après son mariage : sa veuve se remaria à *Adrien* d'Abouval, chevalier de l'ordre du Roi, de qui elle n'eut point d'enfans. *Adrien* d'Espinay, prieur de Beaulieu, & *Jean* d'Espinay, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine de trois cents hommes de pied des Vieilles Bandes Piémontoises, céderent à *Magdelon* d'Espinay, leur frere, par acte du 7 Octobre 1539. la part des biens de la succession de *Robert* d'Espinay, leur pere commun. Les enfans de *Magdelon* sont, 1. *Eustache*, qui suit ; 2. *Christine* d'Espinay, mariée le 19 Novembre 1577. à *Artus* de Mercastel, chevalier, seigneur de Mercastel en Picardie, de qui elle étoit veuve en 1604.

X. *Eustache* d'Espinay-Saint-Luc, seigneur de Lignery, Fry, le Mesnil-David, Courbanton, Touvoy, le Pray, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, gouverneur de la ville & du château de Guerche en Bretagne le 31 Mai 1594. lieutenant pour le Roi à Brouage, mestre de camp d'un régiment d'Infanterie de dix compagnies Françoises le premier Août 1593. mort en 1630. eut de *Catherine* le Fort, mariée le 13 Mars 1608. fille de *Charles*, chevalier, seigneur d'Heudicourt, &c. & de *Jeanne* du Mahault de Tierceville, 1. *Eustache* d'Espinay II. du nom, capitaine-commandant le régiment du maréchal d'Espinay, vivant encore en 1635. mort sans alliance âgé de vingt-un ans ; 2. *Louis*, qui suit ; 3. *Jacques* d'Espinay, enseigne-colonel du régiment de M. de Pontcourlay, général des Galeres, mort sans alliance, âgé de dix-sept ans ; 4. *Suzanne* d'Espinay, mariée à *Pierre*, marquis d'Elvemont, seigneur de Sainte Marie, la Tourelle, & autres lieux.

XI. *Louis* d'Espinay-Saint-Luc, seigneur de Lignery, Bouricourt, Fry, &c. né le 24 Avril 1618. mort le 8 Juin 1696. eut d'*Angélique* de Villepoix, mariée le 29 Avril 1642. morte le 11 Janvier 1702. fille de *Jacques* de Villepoix, chevalier, baron de Prousel, &c. & de *Magdelene* la Grange, 1. *Joseph*, qui suit ; 2. *Pierre*, dit le chevalier de Lignery, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, capitaine au régiment du Roi, Infanterie, par brevet du 20 Septembre 1669. tué au siége de Tréves en 1681. 3. *Angélique* d'Espinay, abbesse de l'abbaye royale de Saint Auzonne d'Angoulême, & ensuite en 1700. de Beaumont près Clermont en Auvergne, où elle mourut en 1708. 4. *Hélene* d'Espinay, mariée en premieres noces

le 9 Avril 1683. à *Geoffroy* de Boran, marquis de Cailly, &c. & en secondes noces à *Gilles-Hyacinthe* de Marguerie, chevalier, seigneur de Colleville; 5. *Marie* d'Espinay, religieuse au Couvent de Saint François de Gournay, morte en 1728.

XII. *Joseph* d'Espinay Saint-Luc, marquis de Lignery, seigneur de Bouricourt, &c. commença en 1660. à faire la campagne de Hongrie, comme volontaire, fut fait lieutenant dans le régiment du Roi, Infanterie, le 30 Octobre 1665. exempt des Gardes du Corps de sa Majesté dans la premiere compagnie le 19 Mars 1667. enseigne de la même compagnie le 6 Février 1676. mestre de camp de Cavalerie le 25 Février 1677. lieutenant de ladite premiere compagnie des Gardes du Corps le 7 Octobre de la même année 1677. brigadier des armées du Roi le 24 Août 1688. fit les campagnes de Flandres en 1688. & 1689. ainsi que celles de 1690. & 1691. où il servit tant en Allemagne qu'en Flandres. Il commanda sous M. le Dauphin en 1692. la brigade des Gardes du Corps, & fut pourvu le 28 Décembre de la même année des gouvernemens, lieutenances générales & grands bailliages des villes de Peronne, Mondidier & Roye; après quoi il fut fait maréchal des camps & armées du Roi le 30 Mars 1693. commanda en Flandres les troupes de la Maison du Roi, à la tête de laquelle il eut la cuisse emportée d'un boulet de canon le 29 Juillet 1693. & fut ensuite transporté à Namur, où il mourut le 3 Août suivant. Le Roi, en considération de ses services & de ceux de ses ancêtres, érigea en Juin 1687. pour lui & ses enfans mâles, les terres, seigneuries & fiefs de Bouricourt, Beaulevrier, Suilly, Hincourt, Fromericourt, Bazancourt, le Clospagnon, Saint Quentin, &c. en marquisat sous le nom de marquisat de Lignery. Il eut de *Marie-Antoinette* Jacquier, fille de *François*, chevalier, seigneur de Bellassise, &c. & d'*Anne-Philippe* de Châtillon, mariée le 25 Juin 1680. & morte le 26 Juin 1741. trois enfans; sçavoir, 1. *Marie-Françoise* d'Espinay, née en l'an 1681. quatrieme abbesse de son nom au couvent de Saint Paul de Soissons, morte le 20 Octobre 1728. 2. *François*, qui suit; 3. *Marie*, religieuse à l'abbaye de la Joye, près Nemours, le 25 Mai 1699. née en 1683. & morte le 21 Février 1748.

XIII. *François* d'Espinay-Saint-Luc, marquis de Lignery, né le 2 Janvier 1685. d'abord page du Roi, & en Janvier 1703. mousquetaire, puis lieutenant de Cavalerie dans le régiment de Beringhem, ensuite exempt des Gardes du Corps de sa Majesté, & en 1716. mestre de camp de Cavalerie, est mort le 17 Février 1729. & a eu de *Marie-Magdelene-Louise-Catherine* de Samson, dame de Lorcheres, mariée le 10 Décembre 1723. fille de *Paul-François* de Samson de Martigny, chevalier, seigneur de Lorcheres & autres terres, & de *Catherine* Bertin, un garçon, qui est nommé

XIV. *Timoléon* - *Antoine-Joseph-François-Louis-Alexandre* d'Espinay-Saint-Luc, comte d'Espinay, marquis de Lignery, seigneur de Bouricourt, Bazancourt & Fromericourt, né le 18 Octobre 1724. ondoyé le même jour, &

baptisé le 25 Février 1725. non marié en 1759. a fait en qualité d'officier de Cavalerie les campagnes de Bohême en 1742. & 1743. & a quitté le service par le dérangement de sa santé.

Les armes sont comme celles des autres branches.

ESPINCHAL: *Tome II. col.* 1. *p.* 70. *lig.* 15. *ajoutez : N.* . . . d'Espinchal, mariée en 1753. à *Jean-Charles* de Laizer-Siougeat, baron de Brion & de Montaigu le Blanc. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 220.

ESPINOI, & non EPINOI, comme on l'a écrit au *Tome II. p.* 55. de ce *Dictionnaire*; ainsi *lisez* Espinoi dans tout l'article.

Ibid. col. 1. *lig.* 17. dame d'Antoini, *lisez*, dame d'Antonig.

ESPINOY, en Champagne: Ancienne noblesse de cette province, dont est *N.* . . . . vicomte d'Espinoy, mestre de camp de Cavalerie, marié sur la fin du mois de Mai 1731. à *N.* . . . . de Lamoy, fille du comte de ce nom.

ESPIVENT DE LA VILLESBOISNET, en Bretagne, diocèse de Saint Brieux.

On trouve un Espivent, qui en 1575. étoit gentilhomme de la maison du roi de Navarre, & un autre Espivent, fils du précédent, qui dans le même temps étoit cornette des Gendarmes de la garde du Roi, offices qui dans ces temps-là n'étoient possédés que par des gentilshommes.

Guillaume & *Jean* Espivent, freres, prêterent serment de fidélité en 1437. au duc de Bretagne, avec les autres gentilshommes de Goüelo. Ils furent aussi compris en 1441. dans la réformation de l'évêché de Saint Brieux. *Guillaume* fut pere de *Charles*, qui suit.

Charles Espivent, compris dans la montre générale des Nobles faite en l'année 1475. eut pour fils,

Pierre Espivent, compris dans les montres faites ès années 1477. 1479. 1480. & 1483.

Son fils, *Charles* Espivent II. du nom, fut compris au rang des Nobles, lors de la réformation de 1513.

Thomas Espivent, fils du précédent, chevalier, seigneur de Malbrousse, fut de même compris au rang des Nobles dans la réformation de 1535. & dans la montre générale des Nobles en 1543. Il eut pour enfans *Yves* & *Charles*, qui suivent.

Il y eut un partage entre ces deux freres, fait en 1577. où *Yves* reçut à foi de Juveigneurie son frere puîné, qui devint ensuite l'aîné par le décès d'*Yves*, mort sans enfans.

Charles Espivent III. du nom, chevalier, seigneur de Malbrousse, eut de *Jeanne* de Quelen, son épouse, d'une famille noble de la même province, qui porte, *burelé de dix pieces d'argent & de gueules*, un garçon, nommé *François*, qui suit.

François Espivent, chevalier, seigneur de la Villetrouble, se maria à *Anne* d'Arcelles, dont il eut,

Jean Espivent II. du nom, chevalier, seigneur des Aunais, marié à *Marguerite* de Sorres, d'une famille noble de Bretagne, qui porte: *d'argent, à la quintefeuille, accompagnée de huit merlettes de gueules*, 3, 2 & 3. Il en eut, 1. *Louis* Espivent, mort

ſans enfans mâles ; 2. *Jean*, qui ſuit.

Jean Eſpivent III. du nom, chevalier, ſeigneur de la Villeſboiſnet, eut pour fils,

Guillaume II. du nom, chevalier, ſeigneur de la Villeſboiſnet, qui eut pour enfans, 1. *Denis*, garde du Roi en 1692. mort garçon ; 2. *Antoine*, qui ſuit.

Antoine Eſpivent, chevalier, ſeigneur de la Villeſboiſnet, aujourd'hui chef des nom & armes, a pour enfans,

1. *Pierre-Antoine* Eſpivent, chevalier, ſeigneur de l'Epine-Ormeaux, né le 14 Mai 1719.

2. *Julien* Eſpivent, chevalier, ſeigneur de la Villeſboiſnet, né le 17 Octobre 1725. qui ſervit en 1746. en ſa qualité de gentilhomme, avec ceux convoqués pour le ban de la province de Bretagne.

3. *Anne-Julie* Eſpivent, née le 13 Octobre 1726. mariée par contrat du 9 Février 1747. à *Bonaventure* Guy, chevalier, ſeigneur de Mareil, &c.

4. *Antoine-Guillaume* Eſpivent, chevalier, ſeigneur de Peran, né le 2 Septembre 1731.

5. *Denis-Jean* Eſpivent, chevalier, ſeigneur de la Villeguevray, né le 15 Décembre 1732.

La famille d'Eſpivent eſt alliée dans ſa même province avec celles de Courſon, de Geſlin, de Quelen, de Nouel, le Borgne, Berthelot, d'Hallenaut, d'Arcelles, Boiſgelin, de Cheſneau de la Vieuville, &c. & porte pour armes : *d'azur, à trois croiſſans d'or montans, 2 en chef & 1 en pointe, accompagnés d'une molette d'éperon à ſix pointes de même en abyſme.*

ESQUILLE : Ancienne maiſon, originaire de Pampelune dans la haute Navarre, où elle a poſſédé des biens conſidérables, ainſi que des emplois militaires & civils, juſqu'au temps de l'uſurpation de la haute Navarre, en 1512. par *Ferdinand*, roi d'Arragon, ſur *Jean* d'Albret, & *Catherine* de Foix, ſa femme. *Henri* d'Albret, ſucceſſeur immédiat de *Jean*, tenta inutilement de la reprendre, de même que la reine *Jeanne*, ſa fille unique, femme d'*Antoine* de Bourbon ; & Henri IV. leur fils, occupé à conquérir le royaume de France, en négligea le recouvrement. Ceux de la maiſon d'Eſquille attachés à leurs véritables ſouverains, & dans l'eſpérance que ces derniers ſe rétabliroient par une ſuite de temps dans la poſſeſſion de la haute Navarre, y reſterent privés d'emplois & des avantages de la Cour, ſous *Ferdinand*, Charles V. & Philippe II. juſqu'en 1579. que *Jean* d'Eſquille I. du nom, chef de ſa maiſon, déſeſpérant enfin de voir ſes Souverains légitimes rétablis & par attachement pour eux, vint avec toute ſa famille s'établir dans la baſſe Navarre.

Deux incendies arrivés, l'un de ſa maiſon de Saint Palais en Février 1627. l'autre de ſon château de Sombarraute en Décembre 1630. cauſés par les Calviniſtes, & celui du palais du Parlement de Navarre, ſéant à Pau, en Janvier 1716. où les titres, papiers & proviſions de charge de la maiſon d'Eſquille ont été conſumés, font ignorer ſon origine, qui étoit ancienne dans la haute Navarre, avant ſon établiſſement dans la baſſe.

Les ſervices rendus par ceux de ce nom à la mere de Henri IV, & à ſa maiſon, leur ont

mérité toutes les dignités, dont ils ont été revêtus. Ce Prince, qui se connoissoit en mérite & en talens, nomma en 1604. *Jean* d'Esquille I. du nom, son conseiller, & ensuite son procureur général dans la Chancellerie souveraine du royaume de Navarre. Après la mort de ce Monarque, Louis XIII. pour reconnoître ses services, sa fidélité & son attachement, lui accorda par lettres patentes du 13 Mai 1613. une pension assignée sur les deniers de la donation des Etats de Navarre, & par d'autres lettres du 13 Mai 1615. il fut nommé un des commissaires, pour régler, avec ceux d'Espagne, les limites des deux royaumes (*a*). Il eut la meilleure part au succès de cette entreprise. Le même Prince le créa en l'année 1618. son vice-chancelier, c'est-à-dire, premier président de sa Chancellerie souveraine de Navarre; il fut en 1619. son conseiller d'Etat & privé dans son royaume de Navarre, aux mêmes honneurs & gages que ses autres conseillers d'Etat. Le Conseil souverain de Béarn ayant été uni le 30 Juin 1622. avec la Chancellerie de Navarre, sous le nom de Parlement de Navarre, séant à Pau, avec le rang de neuvieme Parlement de France, Louis XIII. proposa à *Jean* d'Esquille, en récompense de ses services & par forme de dédommagement, de le faire premier président du Parlement nouvellement créé, ou d'ériger sa charge de vice-chancelier en celle de président à mortier. Il opta pour le dernier parti, par rapport à ses affaires, qui avoient souffert à cause de ses deux translations d'établissement dans deux royaumes différens, en moins de quarante ans; & par un arrêt du Conseil du 5 Mars 1625. il eut pendant sa vie les mêmes gages & la même augmentation de gages que le premier président. Les Navarrois furieux de la suppression de la Chancellerie de Navarre, & persuadés que *Jean* d'Esquille s'étoit laissé gagner par la Cour, & y avoit contribué, brûlerent sa maison de Saint Palais, avec ses effets, meubles & papiers, comme on l'a dit (*b*). Il mourut le 2 du mois de Fé-

(*a*) *Les commissaires d'Espagne étoient Dom* Sancho *de la Serda, ambassadeur en France; Dom* Carlos *d'Arcilano, chevalier de l'ordre de Calatrave, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & Dom* Léon *de Rada, chevalier de l'ordre de Saint Jacques: c'est sous la foi de ces limites & des réglemens que firent ces commissaires, que les habitans de ces deux royaumes limitrophes vivent en paix encore aujourd'hui.*

(*b*) *Ce fut au zele, au courage, à l'habileté & à la prudence de M. d'Esquille, qu'on dut la pacification des assemblées tumultueuses des Calvinistes de Loudun; la commission qu'il en reçut par lettres du 4 Juin 1625. est fort honorable. La reine* Jeanne, *mere d'Henri IV. avoit saisi tous les biens ecclésiastiques du Béarn. Louis XIII en ordonna le rétablissement par édit du 4 Janvier 1625. & en donna l'exécution & la vérification à M. d'Esquille par lettres du premier Novembre 1626. & c'est à son zele pour la Religion que les églises de Béarn doivent le rétablissement de leurs*

vrier 1652. âgé de soixante & quinze ans.

De son mariage contracté le 16 Juillet 1607. avec *Jeanne* de Fleurdelis-Lanevielle, d'une maison très-distinguée dans le royaume de Navarre, par sa qualité, ses alliances & ses biens, fille & héritiere de *Jean* de Fleurdelis, seigneur de Laneveille, & de *Catherine* Dechaux, d'une ancienne maison de la haute Navarre, dans laquelle on compte seize vicomtes de Baygorvi, qui se sont succédés immédiatement, quatre grands sénéchaux de Béarn, & le fameux *Bertrand* Dechaux, évêque de Bayonne, puis archevêque de Tours, grand aumônier de France, & Cordon bleu, il eut pour enfans,

1. *Bertrand* d'Esquille, qui succéda à M. de Gassion dans la charge d'avocat général au Parlement de Navarre, dont les provisions sont du 30 Août 1633. qui mourut peu après sans postérité.

2. *Jean* II. du nom, qui suit.

3. *Jean-Pierre*, lieutenant général du pays de Mixe, mort sans postérité.

4. *Gabriel*, qui servit avec distinction, & laissa un garçon, qui prit aussi le parti des armes, mort chevalier de Saint Louis, & lieutenant colonel au régiment de Richelieu. Le petit-fils de *Gabriel* a aussi servi en qualité de capitaine dans le même régiment; ensuite il a été capitaine de la premiere compagnie du régiment Royal Cantabres: ses services militaires lui ont mérité la croix de Saint Louis, & il s'est retiré avec une pension de huit cents livres.

5. *Jean-Jacques*, chanoine de Saint Lisier, ensuite de Lescar, & grand-vicaire des deux diocèses.

6. *Jeanne*, mariée par contrat du 7 Décembre 1633. avec *Timothée*, seigneur & baron de Boueil, d'une des meilleures maisons de la province.

7. *Louise*, mariée par contrat du 17 Avril 1651. avec *Salvat* de Bidot, seigneur d'Arbouet & de la Place. La fille aînée, sortie de ce mariage, a épousé le baron du Hart, bailli de Navarre, d'une ancienne maison de la province, morte sans postérité. La sœur cadette, devenue son héritiere, a épousé le chevalier du Hart, mousquetaire.

Jean d'Esquille II. du nom, héritier de *Bertrand*, son frere aîné, lui succéda dans sa charge d'avocat général. Il en obtint les provisions le 6 Novembre 1633. fut président à mortier en survivance, & entra en exercice en 1652. après la mort de son pere. Louis XIV. lui accorda des lettres de conseiller d'Etat & privé, & en 1654. érigea en baronnie sa terre de Sombarraute, en considération, tant de ses services rendus en qualité d'avocat général, de président à mortier au Parlement de Navarre, & de conseiller d'Etat, que de ceux de son pere, ainsi que de ses ancêtres. Il mourut le 23 Mai 1679. & eut de son mariage, qui fut contracté le 27 Novembre 1650. avec *Louise* Dibos, d'une des plus anciennes maisons de la province de Bigorre, fille unique & héritiere de *François* Dibos, seigneur de la Garde & de Loubayac,

revenus, lequel zele lui occasionna l'incendie du château de Sombarraute de la part des Huguenots.

1. *Jean-Arnaud*, qui ſuit.

2. *Jean-François*, appellé M. de la Garde, qui ſervit dans les Mouſquetaires, enſuite dans les Carabiniers; mais ſa mauvaiſe ſanté lui fit quitter le ſervice. M. le marquis de Feuquieres, ſon beau-frere, le mena en différentes ambaſſades, où il ſe fit honneur. Il mourut ſans poſtérité de ſon mariage avec *N*. . . . . de Seney.

3. *Jean-Jacques*, chanoine de Leſcar, *in vim nobilitatis*, ſans être gradué, fut grand-vicaire du diocèſe, & abbé commendataire de l'abbaye de Ville-Dieu.

4. *Jean-Pierre*, lieutenant général au pays de Mixe au royaume de Navarre. Il entroit aux Etats Généraux dans le Corps de la Nobleſſe, où il fut honoré des plus importantes commiſſions, & où il leur rendit de très-grands ſervices. Le capitaine Dechaux, ſon oncle, le fit ſon héritier. Il mourut ſans poſtérité.

5. *Salvat*, ſucceſſivement capitaine de frégate légere, capitaine de vaiſſeaux de guerre, & chevalier de Saint Louis, obtint une penſion de deux mille ſix cents livres. Il perdit un bras au combat de la Hogue, & mourut ſans poſtérité, étant commandant de la Marine au port de Bayonne, le tout par différens brevets; ſçavoir, l'un du premier Août 1692. l'autre le premier Janvier 1703. le troiſieme le 25 Novembre 1712. & le quatrieme du premier Octobre 1731.

6. *Jeanne*, mariée par contrat du 16 Avril 1672. avec *François* du Pax, ſeigneur d'Arbonnieres, capitaine au régiment du Roi, lieutenant pour ſa Majeſté en la province de Béarn, fils d'*Iſaac* du Pas, chevalier, marquis de Feuquieres, conſeiller du Roi en tous ſes Conſeils, lieutenant général des armées de ſa Majeſté, gouverneur & bailli des ville & citadelle de Verdun & pays Verdunois, chevalier de la Cour du Parlement de Metz. De ce mariage ſont nées quatre filles; ſçavoir,

L'aînée, qui eſt mariée avec le marquis de Souvré, duquel mariage ſont iſſus le marquis de Souvré, lieutenant général des armées du Roi, & des provinces de Béarn & de Navarre, grand ſénéchal de Béarn, maître de la garderobe de ſa Majeſté, Cordon bleu, & madame la marquiſe de Puyſieulx, mere de madame la maréchale d'Eſtrées.

La ſeconde, nommée *Marie-Charlotte-Coriſande*, mariée en 1694. à *Jean-Charles* du Bourzet, marquis de Sainte Colombe & de Marin.

De la troiſieme ſont nés le marquis d'Oſſun, ſeigneur dudit lieu, capitaine des Gendarmes de la Reine, Cordon bleu, & actuellement ambaſſadeur à Naples; madame de Sorberio, dont le mari eſt chevalier d'honneur au Parlement de Navarre; madame la marquiſe de Caux, & mademoiſelle d'Oſſun.

De la quatrieme, mariée avec *N*. . . . Abadie-Dorognen, baron dudit lieu, & préſident à mortier au Parlement de Navarre, ſont nées deux filles, dont l'aînée eſt mariée avec le marquis de Monein, grand ſénéchal & gouverneur de Soule, comte de Treville, ancien ſous-lieutenant des Mouſquetaires dans la ſeconde compagnie, eſt morte ſans poſtérité; & la cadette eſt mariée avec le marquis de Lons, comte de Samſons, baron dudit lieu,

son cousin au quatrieme degré par Gramont.

7. *Louise*, fille cadette de *Jean* d'Esquille II. du nom, fut mariée avec *Pierre* de Momas, écuyer, seigneur & baron dudit lieu, dont est née, entr'autres enfans, une fille, mariée actuellement avec M. de Caumia de Baillens, baron & seigneur dudit lieu, créé en Février 1756. comte de Caumia.

Jean-Arnaud d'Esquille, président à mortier, n'avoit que vingt-deux ans, quand il succéda à son pere, contre l'usage d'avoir exercé une charge de judicature pendant dix ans, & d'être âgé de quarante ans : alors le Roi lui accorda des provisions de président à mortier le 24 Juillet 1679. avec rang du jour de sa réception, mais avec simple fonction de conseiller, jusqu'à l'âge requis pour la présidence. Le motif de ces graces, exprimé dans les lettres, sont les services importans rendus par son pere pendant vingt huit ans dans la charge de président, & ceux rendus par son grand-pere aux charges de procureur général, vice-chancelier en la Chancellerie de Navarre, & de président à mortier au Parlement, & par ses autres ancêtres. Il épousa *Claude* de Monein-Treville, par contrat du 7 Février 1680. & mourut le 8 Novembre 1723. Il a eu pour enfans,

1. *Armand-Ignace*, qui suit.

2. *Jean-Pierre*, lieutenant général au siége de Saint Palais, capitale de la basse Navarre, le 8 Septembre 1719. & reçu & installé le 13 Mars 1720. ensuite conseiller au Parlement de Navarre, mort sans postérité, conseiller vétéran dans cette compagnie.

Armand-Ignace d'Esquille, succéda à son pere dans la charge de président à mortier le 23 Décembre 1723. & fut reçu le 21 Janvier 1724. Il fut marié par contrat du 23 Décembre 1714. avec *Esther* de Saint Macari, fille cadette (*a*) de *N*. . . de Saint Macari, conseiller, doyen au Parlement de Navarre, seigneur de Biscaye & de Départ, baron dudit lieu, & de *Jeanne* d'Amade, fille & héritiere de *N*. . . d'Amade, conseiller au même Parlement De ce mariage d'*Armand-Ignace* d'Esquille, avec ladite *Esther* de Saint Macari, est sorti,

Arnaud d'Esquille, né le 21 Mars 1716. aujourd'hui chef de sa famille, reçu conseiller au Parlement de Navarre le 26 Juin 1739. Il s'est marié par contrat du 28 Octobre 1745. à *Marie-Françoise* de Dejean-Lesons, vicomtesse de Sadiracq, fille de

(*a*) *Sa sœur aînée a épousé le marquis de Lons. De ce mariage sont nés un garçon & une fille. Le garçon s'est marié avec* N. . . . *d'Orognen, sa cousine au quatrieme degré par Gramont, dont, entr'autres enfans, un garçon, qui est capitaine de Cavalerie dans la Colonelle, marié en l'année 1759. avec l'héritiere de la maison de Gerdane. La fille est mariée avec le marquis de Courbons, premier président au Parlement de Navarre, duquel sont issues deux filles, dont l'aînée est mariée au marquis d'Esquiule, président à mortier au Parlement de Navarre, & la cadette est mariée avec M. de Courbons, son cousin germain.*

Jean-Henri de Dejean, seigneur de Lesons, conseiller au Parlement de Navarre, & de *Saillies* Leme, & niece de l'abbé de Lesons, chanoine & vicaire général du diocèse de Lescar, chancelier de l'Université de Pau, abbé commendataire de l'abbaye royale de Saint Pée. Il a obtenu le 2 Mars 1748. dans l'objet d'être reçu président à mortier, des lettres de dispense d'âge, de services & de parenté, avec M. de Lesons, conseiller, son beau-pere, & avec M. de Courbons, premier président, son cousin germain, & a été reçu aux Etats Généraux de la province de Béarn, & dans le Corps de la Noblesse, en qualité de vicomte de Sardiracq. Il a trois freres & deux sœurs du second mariage de son pere: l'aîné est prêtre; le second ayant servi au régiment de Taleyrand, Cavalerie, en qualité de cornette, fut réformé à la paix, & sert maintenant dans les Mousquetaires; le troisieme sert actuellement au régiment de la Marche prince. L'aînée des sœurs fut mariée à M. de Renaud, neveu & héritier de M. de Renaud, si fameux par son génie, & chef d'Escadre des armées navales du Roi; la cadette n'est pas encore mariée. Ses enfans sont au nombre de cinq, dont deux garçons & trois filles; sçavoir,

1. *Marie*, née le 21 Août 1746.

2. *Magdelene-Henriette*, née le 29 Octobre 1747.

3. *Jean-Baptiste*, né le 9 Janvier 1749.

4. *Françoise*, née le 28 Février 1750.

5. *Jean-Pierre*, né le 5 Juin 1751.

Les armes: *parti au premier d'or, à cinq bandes de gueules*, qui est d'Esquille; *au second parti écartelé au premier d'or, au pin de sinople, accosté de deux lions rempans de gueules*, qui est Dibos; *au second & troisieme échiqueté d'or & d'azur, & au quatrieme de gueules.*

Les armes de son épouse sont: *d'azur, à l'aigle éployée d'or, & en chef de gueules, chargé de trois soleils d'or.*

ESSARS (des), en Normandie, subdélégation de Conches: Terre érigée en marquisat en 1725. sous le titre d'Aurilly-lez-Essars, parce que l'érection n'a pu se faire que sur la terre d'Aurilly, relevante du comté d'Evreux, en faveur de *Gilbert-Alexandre* de Lombelon: elle est possédée aujourd'hui par M. le marquis de Lombelon des Essars.

Elle a donné son nom à une ancienne maison de la province, qui est éteinte, & qui remontoit à *Gilbert* des Essars, chevalier, & à *Milecinde*, sa femme, qui vivoient en l'an 1190. Dans un titre, qui est au prieuré des religieuses de la Chaise-Dieu, près l'Aigle, ordre de Fontevrault, on voit le nom de leurs enfans, qui furent *Roger*, qui suit, & une fille, nommée *Havicie*.

Roger des Essars, chevalier, assista en 1205. à la profession d'*Havicie*, sa sœur, qui fut religieuse à la Chaise-Dieu. Il épousa *Odoline*, morte en l'an 1226. On voit son tombeau dans le chœur extérieur de l'église de la Chaise-Dieu. De cette alliance vint, entr'autres enfans,

Gilbert des Essars II. du nom, chevalier. Il fonda en 1274. à son retour d'Esclavage chez les

Infideles, le prieuré de la Poultiere, près Breteuil, qu'il dédia à la Sainte Trinité. Ce bénéfice est desservi par les religieux de la Mercy. C'étoit apparemment un vœu qu'il fit. Il étoit déja vieux alors ; car dans le titre de fondation, il nomme cinq fils, tous majeurs ; sçavoir, 1. *Jean*, qui suit ; 2. *Roger* ; 3. *Gilbert* ; 4. *Huée* ; 5. *Matthieu*, chanoine d'Evreux.

Jean des Essars, chevalier, fut marié du vivant de son pere, & long-temps avant sa mort, suivant deux titres, qui sont du chartrier de la cathédrale d'Evreux de l'année 1288. Il eut pour enfans, *Jean*, qui suit, & *Matthieu* des Essars, chanoine, puis évêque d'Evreux en 1299.

Jean des Essars II. du nom, chevalier, confirma en 1288. la vente que *Marguerite* du Fresne, veuve de *Jean* de Chambray, chevalier, fit au chapitre d'Evreux, au nom de ses enfans mineurs, de la dixme inféodée au fief de Chambray, dont il étoit le seigneur suzerain. On croit qu'il y a ici une filiation d'ignorée, de laquelle sortirent, *Jean*, qui suit, & *Agnès* des Essars. Il se pourroit faire aussi qu'ils soient directement issus de *Jean* II. dont on vient de parler.

Jean des Essars III. du nom, mourut sans postérité Sa sœur *Agnès*, devenue dame des Essars par la mort de son frere, qui vivoit encore seigneur des Essars le 19. Mai 1385. a porté cette terre dans la maison de Lombelon par son premier mariage avec *Jean* de Lombelon. *Voyez* LOMBELON DES ESSARS.

Les armes de *Matthieu* des Essars, chanoine & puis évêque d'Evreux, qui se voyent à la cathédrale de cette même ville, sont : *de gueules, à un chevron d'or* ; & ce sont les mêmes que celles que portent messieurs de Lombelon des Essars.

ESTAVAYE, en Vaud : *Tome II. col. 2. p. 75. lisez*, ESTAVAYÉ.

ESTAVAYER : La maison de ce nom, qui portoit pour armes : *pallé d'or & de gueules de six pieces, à la fasce d'argent, chargée de trois roses de gueules*, possédoit la terre de ce nom dans le diocèse de Lausanne. Elle s'établit à Salins sur la fin du treizieme siécle.

Pierre d'Estavayer I. du nom, chevalier, sire dudit lieu en partie, testa à Salins en 1321. Cette famille est fondue dans celle de Montfort, par le mariage vers l'an 1490. de *Jeanne* d'Estavayer, fille unique, héritiere de sa branche, avec *Jean* de Montfort, chevalier, seigneur dudit lieu.

ESTELLE, en Provence : Famille noble originaire de Naples, où elle a donné un premier consul, en 1012. dit un mémoire domestique. Elle vint s'établir dans la viguerie de Draguignan, où elle tint pendant un assez long temps un rang considérable, puisque l'on voit qu'en l'an 1270. *Bertrand-Rimbaud* d'Estelle, qui étoit le dixieme ayeul d'*André-Jean-Baptiste* d'Estelle-Daren, vivant encore aujourd'hui, prêta serment de fidélité au roi *Robert*, en qualité de comte de Provence. Avec la noblesse de Draguighan le 14 Mars 1270. il y est qualifié de *miles*.

L'arriere petit-fils de ce *Bertrand-Rimbaud* d'Estelle, vint s'établir dans la ville de Toulon : ce n'est qu'à *Jean-André* d'Estel-

le, commissaire royal d'Artillerie, que commence la filiation de cette famille, conformément à l'arbre généalogique qu'en a dressé M. d'Hozier, juge d'armes de France. Il commanda l'Artillerie en 1514. jusqu'en l'année 1530. & il se distingua en 1524. lorsque l'empereur Charles V. vint faire le siége de Marseille, où il échoua. Il eut de *Jeanne* de Pastier de Seillans, fille de noble *Pierre* de Pastier,

François, marié avec *Anne* de Ripert de Baudouin, fille d'*Antoine*, & de *Françoise* de Cambe par contrat du 5 Janvier 1542. dont,

André d'Estelle, marié par acte du 18 Février 1572. à *Magdelene* de Sicoles. De ce mariage vint,

Pierre d'Estelle, écuyer, marié par contrat du 28 Décembre 1622. avec *Anne* de Renalde, fille de *Balthasar*, & de *Jeanne* de Faudra. Il en a eu,

Pierre d'Estelle II. du nom, écuyer, marié par contrat du 11 Août 1653. à *Gabrielle* de Moustiers, fille d'*Isnard*, écuyer, & de *Marguerite* de Robion. De ce mariage sont nés, 1. *Jean-Baptiste*, qui suit; 2. *Anne* d'Estelle, mariée à Manosque avec *André* de Fauris.

Jean-Baptiste d'Estelle est qualifié messire dans son contrat de mariage passé le 22 Avril 1699. avec *Elisabeth* Bonnaud de Roquebrune, fille de *Joseph*, & de *Marie* Robian. De cette alliance il laissa,

André-Jean-Baptiste d'Estelle, chevalier, seigneur de la Plage d'Aren, qualifié de noble & écuyer dans l'acte de la célébration de son mariage du 11 Avril 1730. avec *Magdelene* Curraud. De ce mariage sont issus, entr'autres enfans, *Henri-François-Laurent* d'Estelle, officier de vaisseaux, & *Claire* d'Estelle, mariée par contrat du 22 Octobre 1754. avec *Charles-Gaspard* de Laugier, seigneur de Beaucouse, chevalier de Saint Louis, & commandant pour le Roi à Lauterbourg en Alsace.

Les armes : *d'azur, à trois étoiles d'or, posées 2 & 1, au chef de gueules, chargé d'un lion d'argent passant.* Supports : *deux lions.* Cimier : *un lion sortant à demi-corps tenant une épée nue à la patte dextre.*

ESTENDART (l'), baron de Bulli, porte : *d'argent, au lion de sable, portant sur l'épaule un écu bandé d'argent & de gueules.*

Guillaume de l'Estendart, dit de Baine, seigneur de Lincy, avoit épousé *Mabille* de Marly, avec laquelle il vivoit en 1235. *Guillaume* de Nangis, dans son Histoire, dit qu'il avoit suivi en 1266. *Charles* de France, comte d'Anjou, lorsqu'il alla prendre possession du royaume de Sicile.

Robert de l'Estendart, leur fils, seigneur de Lincy, épousa *Alix*, dame de Marolles, dont il eut,

Robert de l'Estendart II. du nom, seigneur de Lincy & de Beauchesne, qui avoit pour femme *Catherine* d'Estouteville, fille de *Colard* d'Estouteville, seigneur de Torcy, &c.

Des titres de cette maison nous apprennent que *Guillaume* de l'Estendart II. du nom, seigneur d'Olivet, étoit panetier du Roi, capitaine de Meulent, & qu'il eut deux femmes. Il épousa en premieres noces *Isabeau* de Boëves, & en secondes, *Mar-*

guerite de Châteaufort. De celle-ci il eut *Hutin* de l'Estendart, seigneur de Boubert & de Sevines, pere de *Gilles* de l'Estendart, seigneur de Sevines, qui eut pour fils *Jacques* de l'Estendart, seigneur de Sevines, marié avec *Jeanne* de la Roque, dont naquit *Hélene* de l'Estendart, femme de *Jean* Boutillac, seigneur de Mazernay, &c. En elle finit la branche aînée. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, *pag.* 571. & 938.

Pierre de l'Estendart, chevalier, en quittant le nom de *Robert* de Baine, son pere, en conserva les armes, qui sont : *d'argent, au lion de sable, la queue fourchue, brisé* (sur l'épaule) *de l'étendard de Hongrie*, dont il prit le nom, si l'on en croit la tradition de cette famille, dit la Roque, *Traité des noms*, *p.* 55.

Pierre de l'Estendart épousa en 1460. *Jeanne* Filleul, dame de Bully : cette terre depuis ce temps est restée dans cette maison, dont une branche est établie dans l'Artois, de laquelle étoit *N.* . . . . de l'Estendart, page de la petite écurie du Roi en 1732. mort enseigne au régiment des Gardes Françoises en 1737.

Jean-Louis de l'Estendart, marquis de Bully, est mort le 7 Mars 1740. sans postérité. Le marquisat de Bully a passé à sa sœur, nommée *Thérèse-Suzanne* de l'Estendart, morte en 1747. veuve de *Charles*, marquis de Roncherolles, dont le fils *Thomas-Sibille*, n'a laissé qu'une fille, appellée *Anne-Thérese* de Roncherolles, marquise de Bully, mariée le 21 Juin 1744. à *René-Nicolas-Charles-Augustin* de Maupeou, président au Parlement de Paris.

Il y a aussi les seigneurs d'Angerville, qui sont de la maison de l'Estendart, par *Charles* de l'Estendart, second fils de *Louis*, seigneur de Bully, qui eut en partage la seigneurie d'Angerville.

ESTERNO, & autrefois ETERNOZ, en Franche-Comté : On ne peut douter, dit l'Auteur de l'*Armorial de la ville de Salins*, que cette famille, qui vint s'établir à Salins dans le quinzieme siécle, ne fût une branche issue des anciens seigneurs d'Eternoz, connus dès le treizieme siécle. Les titres qu'elle en conserve encore en ce jour, prouvent une succession non interrompue, & la possession des mêmes biens donne une nouvelle force à ces actes. *Etienne* & *Guy* d'Eternoz, chevaliers, & *Willenc* d'Eternoz, prêtre, freres, vivoient vers l'an 1240. Cette maison a formé six branches. Il n'y en a plus qu'une, qui subsiste dans *Philippe-Joseph*, comte d'Esterno, seigneur dudit lieu, Refranche, Colans, Pitgant, &c. ancien capitaine de Dragons dans le régiment de la Suze, marié par contrat passé à Dôle le 20 Octobre 1738. à *Gabrielle* d'Arvisenet, président en la Chambre des Comptes de Dôle, & d'*Antoinette-Philiberte-Jacques* de Nam, morte en 1744. dont *Antoine-Philippe-Regis* d'Esterno, chevau-léger de la garde du Roi, né le 28 Mai 1741. & *Ferdinande-Gabrielle* d'Esterno.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois arêts de lance de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

ESTERVILLE (d'), écuyer, sieur de Moon & de Brecy, en Normandie, élection de Bayeux, ancienne noblesse.

Porte : *échiqueté d'or & d'azur à deux fasces d'or.*

ESTIENNE, ou ETIENNE : Il est parlé dans le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p. 349. & suiv.* de trois familles de ce nom.

La premiere subsiste dans *Jean-François* d'Estienne-Montplaisir, qui a épousé en 1719. *Marie-Elisabeth* d'Estienne-Chaussegros-Lioux, sa cousine au huitieme degré, dont des enfans, & porte pour armes : *d'azur, à trois bandes d'or.*

L'autre subsiste dans *Joseph-Honoré* d'Estienne, conseiller au Parlement d'Aix, marié à *Agnès* de Martiny de la ville de Toulon. Il a postérité.

Les armes : *de gueules, à la bande d'or, accompagnée en chef d'un glantier d'or tigé & feuilleté de même, & en pointe d'un besan d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

La troisieme encore du même nom subsiste dans *Pierre-Guillaume* d'Estienne, seigneur de Lagneros & du Bourguet, marié par contrat du mois de Mai 1757. avec *Françoise* de Félix, fille de *Jean-Baptiste* de Félix, chevalier de Saint Louis, ancien lieutenant colonel de Cavalerie au régiment du Luc, & de *N.* ... d'Agut.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois besans d'argent, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

ESTIENNE, écuyer, sieur de Longchamp, en Normandie, élection de Valognes, ancienne noblesse qui porte : *de gueules, au sautoir d'argent, cantonné de quatre coquilles d'or.*

ESTISSAC : Terre dans le pays d'Aunis, que *Claude* d'Estissac, héritiere de son frere *Charles*, mort en 1586. porta à son mari *François* IV. du nom, comte de la Rochefoucault, dans la maison duquel la terre d'Estissac est encore à présent, & est possédée par *Louis-Armand-François* de la Rochefoucault, appellé duc d'Estissac, depuis 1737. *Voyez* ROCHEFOUCAULT.

Les armes de la maison d'Estissac éteinte étoient : *pallé d'argent & d'azur de six pieces.*

ESTOC (l'), en Normandie, élection de Bayeux, ancienne noblesse. Le dernier d'une des principales branches de cette famille, après avoir traité d'une charge de conseiller au Parlement, vient de quitter le monde, & de se retirer au couvent de la Trappe.

Les armes : *d'argent, à trois merlettes de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

ESTOTS, subdélégation d'Argentan.

La baronnie d'Estots, membre du comté de Montgommery, est possédée par *Marie-Anne-Rose* de Montgommery, marquise de Thiboutot, à droit de succession de *Nicolas-François*, comte de Montgommery, son oncle.

ESTRABONNE, ou ETRABONNE : *Effacez* ce qu'on lit au *Tome II. p. 77. col. 2. & p. 78. col. 1.* de ce *Dictionnaire*, sur cette ancienne maison, & *lisez* ce qui suit : La maison d'Estrabonne, nommée en Latin *Strabona*, qui portoit pour armes : *d'or, au lion d'azur*, a subsisté avec éclat dans le comté de Bourgogne, jusqu'à la fin du quinzie-

me siécle. La terre, qui lui avoit donné son nom, étoit une des anciennes baronnies du pays, & avoit sous sa mouvance les terres de Courchapon, Lantenne, Roussange, Mercey, Vertieres, Berthelanger & Tacenne. Après la mort de *Jean* d'Estrabonne, qui vivoit encore en l'an 1457. & mourut très-peu de temps après, étant fort jeune, la terre de son nom passa après sa mort dans la maison d'Aumont.

ESTOURMEL, & non ESTOURMER, comme il est écrit au *Tome II. p.* 76. *col.* 2. de ce *Dictionnaire*, & *après* Les armes : *ajoutez* ce qui suit :

La maison d'Estourmel également marquée en Picardie par son ancienneté, par ses alliances & par ses services, est originaire du Cambresis, où est située la terre d'Estourmel, & connue dès le temps des Croisades.

Louis - Auguste d'Estourmel, marquis de Fretoy, gouverneur des ville & château du Crotoy, lieutenant des Gardes du Corps de sa Majesté, épousa le 25 Juin 1744. *Gabrielle-Magdelene* Marie la Ferté, issue d'une famille de Normandie, fort distinguée dans la Robe. *Anne-Louis* d'Estourmel, son fils, est né à Paris le 29 Décembre 1745. Cet enfant est mort, & le pere remarié à *N.*... de Lamoignon, veuve du comte Desmarets, graud Fauconnier de France.

ESTRADE : *Tome II. p.* 79. *col.* 1. *lig*, 35. *après* Bordeaux, *ajoutez* : Madame la marquise d'Estrade, sa veuve, a été dame d'atours de mesdames de France.

ESTRÉES : *Ibid. p.* 80. *col.* 1, *lig.* 23. 1741. *lisez*, 1745. *Ibid. lig.* 26. *après* 1747. *ajoutez*, fait maréchal de France en 1757. & ministre d'Etat le 2 Juillet 1758.

ESTRÉS : Famille établie en Berry, qui porte : *de sable, à trois roses d'argent, posées 2 en chef & l'autre en pointe.*

Anne - Françoise d'Estrés de Marnai, née le 20 Avril 1682. du mariage de *François* d'Estrés, écuyer, seigneur de Marnai, & d'*Anne* Plumet, fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1692. & prouva sa noblesse depuis l'an 1530. que vivoit *Jean* d'Estrés, seigneur de Marnai, son quartayeul.

ESTRESSE : Famille qui portoit anciennement le surnom de Roquet, laquelle a été maintenue dans sa noblesse par ordonnance de M. l'Intendant, commissaire départi dans la généralité de Limoges, en l'année 1667. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.*

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois fers de lance de même, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

ESTRIAC (d'), en Normandie, élection de Bayeux, écuyer, sieur de Blagny, ancienne noblesse, qui porte pour armes : *d'azur, au lion d'argent, lampassé de gueules, & couronné d'or.*

ESTUER, en Bretagne : *Tome II. p.* 80. *col.* 2. *lig.* 26. C'est STUER, en Bretagne, qu'il faut lire & écrire. Voyez ce mot.

ESTUERT-CAUSSADE : *Ibid. même colonne, lig.* 28. Il faut écrire & lire STUERT-CAUSSADE. Voyez ce mot.

ESTUT, famille du Nivernois, qui porte : *d'or, à trois*

pals de sable, *écartelé d'or à un cœur de gueules*; & de laquelle étoit *Laurence* d'Estut, née en 1677. du mariage de *Guy* d'Estut, écuyer, seigneur de Talon, & de *Françoise* de Bonin, qui fut reçue à Saint Cyr au mois de Juillet 1688. après avoir justifié qu'*Alexandre* d'Estut, seigneur d'Assai, qui en l'année 1526. épousa *Anne* Regnier, étoit son quart-ayeul.

ETANG (l'), famille d'Angoumois, qui porte : *d'argent*, *à sept losanges de gueules*, *posées* 4 & 3.

Angélique de l'Etang de Rulles, née en 1677. & reçue à Saint Cyr au mois d'Avril 1687. prouva sa noblesse depuis *Jean* de l'Etang, seigneur de Rulles, qui vivoit en 1510. & étoit son cinquieme ayeul.

ETOILE : La famille de l'Etoile est originaire de Béarn, & s'est établie en France vers l'an 1548. dans le temps du mariage de *Jeanne*, reine de Navarre, avec *Antoine* de Bourbon. Les seigneurs de Thierlanville en sont les aînés, qui s'étant alors établis en Picardie, y ont contracté différentes alliances avec les seigneurs d'Ermenonville, les comtes de Beloy, les marquis de Vaudetar, Persan & autres maisons considérables de cette province. Cette branche de Thiersanville a embrassé la profession des armes, & a donné des chevaliers à l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, parmi lesquels est celui qui a accompagné son altesse sérénissime monseigneur le prince de Conti, en sa campagne de Hongrie, en l'an 1684. & qui a été providiteur général de la Religion de Malte. Les autres branches de cette famille sont entrées dans la Magistrature.

ETTERBECKE : Seigneurie en Brabant, érigée en baronnie par lettres du 20 Novembre 1673. en faveur de Dom *Diego-Henriquez* de Castro, qui étoit du Conseil de guerre, & thrésorier général des armées de sa Majesté Impériale aux Pays-Bas. *Tab. Généalog. Part. V. p.* 391.

EUDEMARE, sieur du Basset, en Normandie : Cette famille, qui a été maintenue le 23 Janvier 1668. porte : *d'azur*, *à la croix raccourcie d'or*, *accompagnée de trois besans d'or*, *posés* 2 & 1, *au chien passant en pointe.*

EVÊQUE (l'), en Provence : Famille qui subsiste dans *Augustin-François* l'Évêque, reçu conseiller en la Cour des Comptes de Provence le 24 Janvier 1753. marié en 1756. avec la fille unique de *Charles-Henri* d'Antoine-Venel, ci-devant conseiller en la même Cour, & de *N....* de Saint Juers.

Les armes : *d'azur*, *au chevron d'or*, *accompagné en chef d'une fleur de lys à dextre*, & *d'une étoile à senestre*, & *en pointe d'un lion*, *le tout d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 356.

EVERBERGHE : Seigneurie en Brabant, qui fut érigée en baronnie par lettres des archiducs *Albert* & *Isabelle*, en date du 18 Février 1620. en faveur de *Philippe* de Rubempré, comte de Vertaing, chevalier de la chambre de leurs altesses sérénissimes, & grand veneur du duché de Brabant. *Tab. Généal. Part. V. p.* 374.

EURRY, écuyer, sieur du Biri,

Bin, des Marres, de Beaupré & du Ruel, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *de gueules, à trois fasces d'argent, au lion passant de même en chef, & une étoile aussi d'argent au-dessus de la derniere fasce.*

EUSTACE, écuyer, sieur de Vaudemont, même province, élection de Valognes.

Porte : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois roses d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

EXIDEUIL : Seigneurie en Guyenne, érigée en marquisat par lettres du mois de Septembre 1613. registrées en la Chambre des Comptes de Paris le 16 Juillet 1614. & au Parlement de Bordeaux le 10 Janvier 1615. en faveur de *Daniel* de Taleyrand, prince de Chalais, chevalier de l'ordre du Saint Esprit, & pere, par *Françoise* de Montluc, sa femme, de *Charles* de Taleyrand, prince de Chalais, époux de *Charlotte* de Pompadour, dont le fils, *Jean*, prince de Chalais, marié à *Julie* de Pompadour, est pere de *Jean-Charles* de Taleyrand, prince de Chalais, créé grand d'Espagne de la premiere classe en 1714. *Voyez* TALEYRAND. *Tab. Généalog. Part. IV. p.* 44.

EXMES, subdélégation d'Argentan.

L'ancien comté d'Exmes portoit ce titre & ce nom avant le huitieme siécle ; il fut démembré dans la suite, & ne porta plus que le titre de vicomté : enfin, après que les Anglois furent chassés de la Normandie, cet ancien comté ne fut plus possédé que par des seigneurs châtelains. *François* de Valois, frere du Roi, posséda cette châtellenie à titre d'appanage jusqu'en l'an 1584. qu'il mourut ; elle fut ensuite aliénée de la Couronne en la même année, au profit de *Christophe* de Bassompierre, qui n'en jouit point, & elle fut de nouveau engagée le 17 Mai 1586. à madame la duchesse de Joyeuse. C'est M. le comte d'Eu, qui la posséde aujourd'hui.

Cette ancienne ville d'Exmes n'eut le titre de comté qu'au commencement de l'onzieme siécle. *Richard* II. duc de Normandie le donna à son second fils, nommé *Robert*.

EYMAR, ou EIMAR : On trouve dans le *Nouvel Armorial de Provence*, par M. d'Artefeuil, *Tome I. p.* 358. deux familles de ce nom.

L'une, qui subsiste dans *Louis-Joseph-François* Eymar, seigneur de Bignosc, marié en 1745. à *Anne-Elisabeth* Eymar, sa cousine, porte pour armes : *d'or, au chevron d'azur, & en pointe un cœur de gueules, enflammé de même ; au chef de sable, chargé de trois molettes d'or.*

L'autre, qui subsiste dans *Jean-Joseph* Eymar, pourvu d'un office de procureur du Roi au Bureau des Finances le 18 Mars 1751. marié, & qui a trois garçons, porte : *d'azur, à la fasce d'or, à trois yeux d'argent.*

EYNATTEN, dans les Pays-Bas Autrichiens : *Thibaut* d'Eynatten laissa de *Catherine* de Mulchen, *Herman* d'Eynatten, chevalier, marié en 1486. à *Isabeau* de Schoonhove d'Arschot, dame & héritiere de Schoonhove & de Thys, de laquelle il eut, entr'autres enfans, *Arnould* d'Eynatten, seigneur de Schoonhove, pere, par *Marguerite* Van-Hast,

sa seconde femme, de *Thibaut* II. du nom, qui de *Barbe* Van-Berchez, fille de *Nicolas*, seigneur d'Erimbodeghem, eut *Arnould* II. du nom, mari de *Françoise* de Borggrave, qui fut mere de *Thierri* d'Eynatten, mort en 1685. dont la seconde femme, *Mathilde* de Van-Ophem, eut pour fils *Nicolas*, créé baron d'Eynatten en 1712. par diplôme de l'empereur Charles VI. marié à *Anne* de Juncis, fille de *N*.... de Juncis, & de *Véronique* de Hauten, dont,

1. *Thierri* d'Eynatten II. du nom, premier Bourguemestre de la ville de Louvain en 1755. marié en premieres noces à *Ursule-Véronique* de Juncis, sa cousine germaine, dame & héritiere de Kerstecke & de Mons au pays de Liége, dont il ne lui reste qu'une fille; & en secondes noces à *N*.... de Uff de Steenwyck, veuve de *Louis* d'Amenzaga, seigneur de Nieil-Pierreux, de laquelle il n'a point d'enfans.

2. *N*.... d'Eynatten, alliée à *N*.... Baudequin, seigneur de Penty & d'Huldenberghe.

3. *N*.... d'Eynatten, religieuse à la noble abbaye d'Erkenrode.

Il y a encore une autre branche de la famille d'Eynatten, de laquelle est madame d'Eynatten, religieuse & chanoinesse d'Andennes.



FA FA

FABERT : *Tome II. p.* 86. *dernier mot de la note*, lisez, *Condé*, au lieu de *Conti.*

FABIEN, en Normandie, élection de Valognes, qui porte : *de gueules, à la fasce d'argent, chargée d'un croissant de sable, accompagnée de deux boucles d'or en chef, & une hure de sanglier d'argent en pointe.*

FABRE, en Provence : Famille originaire de la ville de Riez, qui remonte à *Honoré* Fabre, vivant en 1470. & dont la postérité subsiste.

Les armes : *de gueules, à la tête de bœuf d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 359.

FABRY, ou FABREGUES, en Provence : Famille à laquelle l'Auteur de l'Ouvrage ci-dessus cité donne pour auteur *Jacques* de Fabry ; vivant sous le roi *René.* Sa postérité subsiste dans *Joseph-Alexandre* de Fabry, seigneur de Fabregues, marié en l'an 1750. à *Julie* de Raphaëlis-Roquesante, dont plusieurs enfans.

Les armes : *d'argent, au pal d'azur, chef de gueules à trois écussons d'or.*

FABRY : *Tome II. p.* 88. col. 1. *lig.* 27. Flagi, *lisez*, Flagny.

Ibid. à la note, lig. 4. Fabri de Montault, *lisez*, Fabry de Montcault.

FAGNIER DE VIENNE : Il est parlé de cette famille dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 226. & dans le *Mercure du mois de Juin* 1735. *p.* 1437. Elle remonte à *Guillaume* Fagnier, écuyer, seigneur de Romecourt, qui fut capitaine de Cuirassiers dans le régiment du comte de la Roche, suivant un contrat d'acquisition du 4 Septembre 1484. *Georges-Thierri* Fagnier de Vienne, écuyer, seigneur du Breuil, de Villepré, des Conardins & de Glatigny, lieutenant général au Bailliage & siége Présidial de la ville de Châlons, un de ses descendans, fut maintenu dans sa noblesse le 15 Février 1699. Il fut marié trois fois, & n'a eu des enfans que de sa seconde femme, appellée *Anne* Braux du Sorton, qui sont,

1. *Claude-Thierri-Nicolas* Fagnier de Vienne, écuyer, seigneur du Breuil & de Villepré en Brie. Il a été garde de la Marine au département de Brest, puis capitaine dans le régiment de Forez, Cavalerie, & chevalier de Saint Louis.

2. *Jean-Thierri* Fagnier de Vienne, prêtre, chanoine & grand vicaire du diocèse de Châlons, puis conseiller au Parlement de Paris, reçu le 21 Janvier 1733.

3. *Pierre-Emmanuel* Fagnier de Vienne, successivement garde de la Marine, & enseigne de vaisseaux du Roi.

4. *Anne-Claude-Marie* Fagnier de Vienne, chanoinesse en l'ab-

baye royale de Blesle en Auvergne.

Les armes sont : *d'azur, à un chevron d'or, chargé de deux lions de gueules affrontés, & accompagnés de trois molettes d'éperon d'or, posées 2 en chef & 1 en pointe*, qui est de Fagnier ; *écartelé de gueules à un dragon d'or, ailé de même*, qui est de Braux.

FAIRE, famille de Poitou, qui porte : *de gueules, à la bande d'argent*, & de laquelle étoit *Marie* de la Faire du Bouchaut, née le 4 Mars 1673. reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1686. Elle prouva qu'elle descendoit de *Jacques* de la Faire, seigneur de Pont, qui vivoit en 1476. avec *Catherine* de Pont, sa femme.

FALAISE, nom d'une ville de la basse Normandie, diocèse de Séez, & d'une ancienne noblesse éteinte, connue dès l'onzieme siécle, & qui a donné en 1562. une abbesse de Vignats, diocèse de Séez, dans la personne de *Charlotte* de Falaise.

FALETANS : Cette noblesse, dit l'Auteur du *Nobiliaire de la ville de Salins, Tome II. p.* 137. établie dans cette ville, paroît avoir tiré son nom de la terre de Faletans, située dans le ressort du Bailliage de Dôle, & possédée jusqu'au quinzieme siécle par la branche aînée de cette famille. Le plus ancien seigneur de cette terre, rappellé dans les titres, est *Renaud* de Faletans, chevalier, seigneur dudit lieu, de l'Etoile & de Saule, qui fit hommage le jour de la fête de Saint Vincent de l'an 1269. à *Laure* de Commercy, veuve de *Jean*, comte de Bourgogne, de la terre & seigneurie du Bois de la Sale, & de ce qu'il avoit depuis le château de Pymont jusqu'à Saule. Il eut de *Sybille*, sa femme,

1. *Etienne*, dont la postérité a fini à son petit-fils, *Jean* de Faletans, damoiseau, seigneur dudit lieu, qui vivoit en l'an 1384. avec *Catherine*, sa femme, dont il eut une fille unique, nommée *Gillette* de Faletans, qui testa le 15 Juillet 1407. étant veuve du seigneur d'Aubigny, & institua héritiers *Jean* & *Marguerite*, enfans de feu *Guy* d'Aubigny, son fils.

2. *Amey* de Faletans, qui se fixa à Salins, dont la postérité subsiste dans *Jean-Prosper*, marquis de Faletans, seigneur de Thiefrans, Busy, Digoine, &c. marié au château de Digoine le 14 Janvier 1732. avec *Marie-Nicole* de Loriol, fille de *Paul* de Loriol-Chandieu, chevalier, comte de Digoine, baron de Couche, seigneur de Morey, Saint Mauris, &c. & de *Louise-Eléonore* de Saulx-Tavannes, dont pour fils unique *Paul-Bonaventure* de Faletans, cornette en 1757. dans le régiment de Cavalerie de Bourbon-Busset. Il n'y a que cette branche qui subsiste à présent. Voyez l'Ouvrage ci-dessus cité.

Les armes sont : *de gueules, à l'aigle éployée d'argent, timbrées d'une tête d'aigle de même* : supports, *deux griffons aussi d'argent*. Devise : *une fois Faletans*.

FALLET : *Substituez* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire, p.* 90.

C'est une des plus anciennes & des plus illustres maisons d'Italie. On voit dans plusieurs Au-

teurs qu'elle a fait des alliances avec des maisons souveraines, & qu'elle avoit elle-même autrefois la souveraineté des terres qu'elle possede à présent, comme il paroît par plusieurs titres, & entr'autres par l'investiture du 28 Septembre 1486. que l'on conserve dans les archives de cette maison ; elle est de *Guillaume-Paléologue*, marquis de Montferrat, en faveur de *Thibault* de Fallet. On y lit que ce *Thibault* n'a jamais relevé d'aucune puissance du monde : *Alium principem, seu potentatum de mundo non recognovisse.*

Petrino de Fallet, célebre dans l'Histoire, qui étoit général des armées du roi *Robert*, & de *Jeanne*, premiere reine de Naples, est celui qui a fait l'acquisition de la terre de la Mourre, encore possédée aujourd'hui par les seigneurs de cette maison. Dans un acte du roi *Robert*, du 29 Décembre 1342. qui se trouve enregistré à Naples, il est dit : *At quia nos in præfatâ venditione dictis de Falletis alienavimus, transtulimus & dedimus jura, & jurisdictiones omnes, quæ nobis in dicto castro Murræ spectabant, etiam de regalibus altioris, & supremæ potestatis, quæ in eo possidebamus, nihil penitùs excluso, vel reservato* ; ce qui prouve que la souveraineté de la terre en question a été cédée à *Petrino* de Fallet, & à tous ses successeurs.

La branche de cette maison, qui étoit dans le royaume de Naples, obtint le privilége du *Seggio*, dont la Noblesse de ce pays-là est très-jalouse, l'accordant fort rarement aux étrangers qui vont s'établir parmi eux, & l'original de ce privilége se trouve dans les archives de la ville de Naples. Cette branche s'est éteinte ; mais elle revit en la personne de *Théodore* de Fallet, duc de Cannalongue, qui est fils puîné de *Jérôme* de Fallet, marquis de Castagnole, lequel a épousé en 1724. la fille aînée de feu *Hyacinthe* de Fallet, duc de Cannalongue, & régent collatéral du royaume de Naples.

Charles-Louis de Fallet, marquis de Barol, &c. avoit épousé *Christine* de Birague, de la branche des comtes de Visque, maison connue en Italie & en France par son ancienneté & par ses illustrations. De ce mariage sont issus,

1. *Jérôme* de Fallet, rapporté ci-après.

2. *Antoine* de Fallet, de la Compagnie de Jesus, qui a été visiteur général dans le royaume de Sardaigne, & ensuite provincial de la province de Milan, s'étant attiré dans ces divers emplois l'estime universelle.

3. *Jean-Joseph-Raoul-Constance* de Fallet, ci-devant aumônier du feu roi de Sardaigne, ensuite archevêque de Cagliari, & primat des royaumes de Sardaigne & de Corse. Il fut nommé à cet archevêché en 1727. par le roi *Victor*, & sacré à Turin la même année, & non à Rome, comme il est dit par erreur dans le *Supplément* au *Dictionnaire de Morery*, à l'article *Fallet*.

4. *Octave* de Fallet, comte de la Roquette, mort des blessures qu'il reçut en 1690. à la bataille de Stafarde.

5. *Jean-Baptiste* de Fallet, marquis de Cavatour, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi de Sardaigne, qui a servi avec distinction dans les Dragons pen-

dant toute la guerre d'Italie en 1734.

6. *Christine* de Fallet, qui a épousé *François*, marquis de Mossi, premier gentilhomme de la chambre du roi de Sardaigne, d'une maison très-distinguée dans le Montferrat.

7. & 8. *Théodore* de Fallet, commandeur des ordres de Saint Maurice & de Saint Lazare, & maréchal de camp dans les armées de sa Majesté : il a servi, de même que *Joseph* de Fallet, son frere, colonel du régiment de Saluces, Infanterie, pendant les guerres de Piémont & de Sicile, & à cette derniere il a été blessé & fait prisonnier : ils se sont tous deux distingués par leur valeur & par leur conduite à tous les siéges & aux batailles où ils se sont trouvés, & principalement à celle de Guastalla ; le plus jeune des deux y a été blessé, & son régiment s'y est signalé.

Jérôme de Fallet, marquis de Castagnole, de Barol & de Cavatour, comte de la Roquette-Palafée, seigneur de la Volte, & autres terres dans le Piémont & dans le Montferrat, des seigneurs de la Mourre, de Poquepaille & de Rodel, viceroi & lieutenant général du royaume de Sardaigne, capitaine général des armées du Roi dans ce même royaume, & lieutenant général des armées de sa Majesté Sardaignoise, mourut le 5 Juillet 1735. à Cagliari, ville capitale de cette Isle, dans la soixante-sixieme année de son âge, étant né le 9 Novembre 1669. universellement regretté. Il a vaqué jusqu'aux derniers jours de sa maladie aux affaires de ce royaume, qu'il a gouverné avec beaucoup de sagesse & de prudence. Il entra dans le service à l'âge de vingt ans, & ayant passé successivement par divers emplois dans les Dragons & dans les Gardes du Corps, il parvint au grade de lieutenant général ; il a donné dans toutes les occasions des preuves de valeur & de zele pour le service du Roi son maître. Après la paix d'Utrecht, il fut nommé gouverneur de Pignerol ; ensuite il eut le gouvernement du duché de Montferrat : il garda ce dernier jusqu'en 1731. qu'il fut nommé à la viceroyauté du royaume de Sardaigne.

Il avoit épousé en l'an 1695. *Hélene-Mathilde* de Provane de Druent, d'une des plus illustres familles du Piémont, comme on peut le voir dans Guichenon & autres Historiens. Il a eu de ce mariage,

1. *Octave* de Fallet, marquis de Barol, son successeur, qui a épousé en 1730. *Marie-Magdelene* de Caron de Saint Thomas, dame du palais de la feue reine de Sardaigne, fille de *Joseph-Gaëtan* Caron, marquis de Saint Thomas, premier ministre d'Etat & chevalier de l'ordre de l'Annonciade, & de *Victoire* de Saluces, premiere dame d'honneur de la même Reine. De ce mariage sont nés deux garçons, l'aîné desquels a été tenu sur les Fonts Baptismaux par sa Majesté le roi de Sardaigne, & par la feue Reine, son épouse, & nommé *Charles-Jérôme*.

2. *Théodore* de Fallet, duc de Cannalongue.

3. *Hyacinthe* de Fallet, chevalier de Malte, qui s'est trouvé aux batailles de Parme & de Guastalla. Voyez le *Mercure* de

France du mois d'Août 1735. *p.* 1873.

Les armes de la maison de Failet sont : *d'azur, à une bande échiquetée d'or & de gueules de trois traits.* Supports : *deux aigles.* Cri d'armes, ou Devise : *in spe.*

FAMICHON, écuyer, sieur de Bois-Roger, en Normandie, élection de Carentan & de Coutances, ancienne noblesse, qui porte : *de gueules, à trois fasces d'or.*

FANN, même province, famille qui porte : *d'azur, au cygne d'argent, au chef d'or, chargé de trois roses de gueules, boutonnées du chef.*

FANU, même province, élection de Falaise.

Porte : *d'azur, au cygne d'argent, au chef cousu d'or, chargé de trois roses de gueules.*

FAQUET, écuyer, sieur du Montbert, en Normandie, élection de Lisieux.

Porte : *de gueules, à trois fleches d'argent, une posée en pal, & les deux autres en sautoir.*

FARCI : Ancienne famille établie en Normandie, en Anjou, en Bretagne, dans le Maine, & anciennement en Picardie, qui a formé plusieurs branches. *Voyez* pour son ancienneté les Ouvrages de Saint Bernard, *Tome I. lettres* 35. & 36. Le pere Lobineau, dans son *Histoire de Bretagne, Vol. I. p.* 160. en fait aussi mention.

Jean de Farci, écuyer, eût pour femme *Louise* de Briqueville. On les trouve tous deux nommés dans le testament que *Pierre* de Farci, leur fils, écuyer, fit le 18 Septembre 1468. avec *Jeanne* de Broon, sa femme.

Annibal de Farci, écuyer, sieur de Saint Laurent, procureur fiscal & procureur général des Eaux & Forêts du comté de Laval, un des descendans au cinquieme degré dudit *Jean*, épousa en 1601. *Guyonne* de Launai, dont il eut beaucoup d'enfans, entr'autres, 1. *Gilles* de Farci, écuyer, lieutenant enquêteur civil & criminel du comté & pairie de Laval en 1640. maintenu dans sa noblesse avec ses freres en 1665. 2. *Jacques*, qui suit ; 3. *François* de Farci, auteur de la branche des seigneurs de Saint Laurent, rapportée ci-après ; 4. *René* de Farci, chef de la branche des sieurs de la Daguerie, aussi rapportée ci-après ; 5. *Charles* de Farci, qui a fait la branche des seigneurs de Cuillé.

Jacques de Farci, écuyer, sieur de Painel, descendant au sixiéme degré dudit *Jean*, prit le parti des armes, & servit sous le comte de Coligny-Châtillon, maréchal de France, dans sa compagnie colonelle aux siéges de Vento, de Ruremonde & de Bos-le-Duc en 1629. de Mastricht en 1632. de Rhimbergue en 1633. aux siéges de Landrecies & de la Chapelle en 1638. & de Hesdin en 1639. Il fut maintenu dans sa noblesse par arrêt des commissaires de Bretagne en 1668. De son mariage avec *Catherine* de Gennes, naquirent, entr'autres enfans, *René*, qui suit, & *Jean*, qui a formé la branche des seigneurs de Malnoë & de la Ville-du-Bois, rapportée ci-après.

René de Farci, seigneur de la Ville-du-Bois, fut pere par sa premiere femme, *Charlotte* l'Evesque, d'*Annibal-François* de Farci, écuyer, seigneur de Villiers, dans le Maine, marié en 1709. avec *Marie* l'Evesque, dont il a

eu, 1. *Jacques-François-Anne*, baptisé en 1710. & maintenu dans sa noblesse avec son pere le 12 Juin 1715. 2. *Jean Baptiste-Annibal-Jacques-René*, né le 18 Juillet 1724. 3. *Jacques-Louis-Marie*, né le 8 Novembre 1727. 4. *Charlotte-Jeanne-Marie*, née en 1712. 5. *Jacquine-Suzanne-Marie*, née le 13 Fevrier 1714. 6. *Catherine-Charlotte-Jeanne*, née le 23 Août 1721. 7. *Marie-Charlotte-Claire* de Farci, née le 12 Août 1731.

Branche des seigneurs de Malnoë.

Jean de Farci, seigneur du Mué, troisieme fils de *Jacques* de Farci, sieur de Painel, & de *Catherine* de Gennes, a eu de sa femme, *Suzanne* de Ravenel,

Jean-Charles-Michel, écuyer, seigneur de la Ville-du-Bois, capitaine dans le régiment Royal, Cavalerie, en 1709. eut sept enfans de son mariage accordé en 1725. avec *Louise-Auréanne* Taillart, sçavoir, 1. *Charles-Anne-Joseph*, né le 17 Juillet 1728. 2. *Jacques-Prosper-Hippolite*, né le 23 Juillet 1731. 3. *Guillaume-Jean-François*, né le 4 Septembre 1734. 4. *Renée-Suzanne-Louise*, née le 2 Novembre 1726. 5. *Angélique-Sainte-Marie*, née le 15 Avril 1730. 6. *Marie-Marguerite-Aimée*, née le 16 Février 1733. 7. *Françoise-Euphrasie-Rose* de Farci, née le 4 Octobre 1736.

Branche des seigneurs de Saint Laurent.

François de Farci, écuyer, sieur de Saint Laurent, quatrieme fils d'*Annibal* de Farci, écuyer, sieur de Saint Laurent, & de *Guyonne* de Launai, servit le Roi en qualité de Chevau-Léger dans la compagnie du comte de Blin, puis sous le titre de Gendarme dans celle du duc de la Trémoille, sous le commandement du comte de Coligni-Châtillon, maréchal de France. Il en obtint plusieurs certificats, par lesquels on voit qu'il donna des preuves de son courage & de sa fidélité à plusieurs siéges où il se trouva. En récompense de ses services, il obtint le gouvernement de la ville & du château de Vitré. Il fut maintenu dans sa noblesse par arrêt des commissaires de Bretagne du 19 Octobre 1668. De son mariage accordé en 1640. avec *Claude* Uzille, naquit, entr'autres enfans,

Jean de Farci, écuyer, seigneur de Saint Laurent, de Beauvais & de Kerlo, pere par sa femme, *Françoise-Briande* Liais, dame de la Returais, de *François-Jacques* de Farci, écuyer, seigneur de Saint Laurent & de Beauvais, marié en 1702. avec *Anne-Marie* Harembert de Laubriais, dont il eut, 1. *Charles*; 2. *Joseph-Annibal*, né le 4 Juin 1708. 3. *Paul-Ange*, né le 27 Février 1710. 4. *Camille*; 5. *Jean-Baptiste-Salin-Annibal*, né le 13 Juillet 1713. 6. *Henriette*; 7. *Mélanie*; 8. *Hippolite* de Farci.

Branche des seigneurs de la Daguerie.

René de Farci, sieur de la Daguerie, cinquieme fils d'*Annibal* Farci, sieur de Saint Laurent, & de *Guyonne* de Launai, prit le parti des armes, ainsi que ses freres, & servit aux siéges de Vento, de Ruremonde & de Bos-

le Duc en 1629. de Maestricht en 1632. de Rhimberghe en 1633. de Corbie en 1636. de Landrecies & de la Capelle en 1638. & de Hesdin en 1639. Il fut maintenu dans sa noblesse par arrêt des commissaires de Bretagne en 1668. De son mariage avec *Marie* de Gennes naquit, entr'autres enfans, *François* de Farci, seigneur de Pont-Farci, président aux siéges Royaux de Laval, maître des Eaux & Forêts, & capitaine des Chasses du comté de Laval, pere, entr'autres enfans, par *Marie* du Breil, sa femme, de *René-François*, seigneur de Pont Farci, d'Arquené, de Champfleuri, de Linieres, de Balée, de Montavalon, de la Torquerie & de Pleinchêné, conseiller en la Grand-Chambre du Parlement de Rennes en 1718. Il épousa en 1706. *Anne-Marie* Moland, dont naquirent, 1. *Luc*; 2. *François-Philippe-Camille*; 3. *Eugénie-Emmanuel-Marie*, né le premier Novembre 1713. 4. *Annibal-Marie-Auguste*, né en 1718. 5. *Bonne-Marie-Charlotte*, née le 22 Octobre 1711. mariée en 1735. à *Louis-Charles* de Langan, seigneur de Boisfevrier, de la Vove, d'Aulnai, de Montbrant, de Fourgon, &c.

Branche des seigneurs de Cuillé.

Charles de Farci, écuyer, sieur de la Casterie, du Bois de Caillé & de Rozerai, sixieme fils d'*Annibal* Farci, sieur de Saint Laurent, & de *Guyonne* de Launai, se trouva avec ses freres aux siéges mentionnés ci-dessus, & fut maintenu dans sa noblesse en 1665. & 1667. De son second mariage accordé en 1640. avec *Marguerite* Uzille, sont issus *François*, qui suit, & *Jacques* de Farci, auteur de la branche des seigneurs de Rozerai, rapportée ci-après.

François de Farci, écuyer, seigneur du Bois de Caillé, de Gastine, de la Riviere, &c. servit dans l'arriere-ban de la province d'Anjou, & fut fait prisonnier de guerre par les troupes du duc de Lorraine en 1674. Il mourut en 1698. laissant, entr'autres enfans, de *Magdelene-Elisabeth* de Guillon, sa femme, *Annibal-Auguste* de Farci, seigneur de Cuillé & de Gastines, né en 1674. d'abord page de la chambre du Roi en 1692. aide-major des gentilshommes du ban & arriere-ban de la province d'Anjou en l'année 1693. puis conseiller au Parlement de Bretagne en 1696. & commissaire député par le Roi aux Etats de Bretagne. Il eut douze enfans de sa femme *Renée-Catherine* du Moulin, entr'autres, 1. *Jaques-Annibal*, qui suit; 2. *Ange-Armand-Annibal*, né en 1705. marié en 1733. avec *Marie-Claude* de Farci, dame du Rocher; 3. *Auguste-François-Annibal*, né le 3 Juin 1706. docteur de Sorbonne, grand vicaire de l'évêché de Treguyer, puis évêque de Quimper, sacré le 8 Novembre 1739. 4. *Camille-Hippolite-Annibal*, né le 22 Mars 1710. reçu chevalier de Malte au grand prieuré d'Aquitaine, où ses preuves furent faites en 1726. 5. *Théodore*; 6. *Magdelene-Marguerite-Emilie*, née en 1696. mariée en 1717. avec *Jean-Baptiste* du Breil, seigneur de Pontbriand.

Jacques-Daniel-Annibal de Farci, seigneur de Cuillé, né en 1702. fut pourvu d'un office de conseiller au Parlement de Bre-

tagne, par lettres du 6 Août 1728. Il épousa en 1721. *Pélagie-Agnès-Innocente* Gouris de Lanoster, fille unique & héritiere de feu *Jean Gabriel* Gouris, seigneur de Lanoster.

Jacques-Annibal-Gabriel de Farci, leur fils, fut ondoyé le 30 Janvier 1724. & nommé sur les fonts de baptême le 15 Mai 1732.

Branche des seigneurs de Rozerai.

Jacques de Farci, écuyer, seigneur de Rozerai dans le bas Anjou, troisieme fils de *Charles* de Farci, écuyer, seigneur de Cuillé, & de *Marguerite* Uzille, qu'il avoit épousée en secondes noces, servit, tant en qualité de brigadier dans l'escadron de la Noblesse d'Anjou, que comme lieutenant-commandant ledit escadron. Il épousa en 1677. *Ysabelle* Pineau, dont il eut, entr'autres enfans, *Charles-René*, qui suit; *Jean*, écuyer, sieur de la Carterie & de la Tresniere, prêtre en 1736. & *Louise*, mariée avec *Jacques* Bellot, écuyer, seigneur de Marthon & de la Fessadiere, chevalier de Saint Louis, & commandant la Milice de la province d'Anjou en 1734.

Charles-René de Farci, écuyer, seigneur du Rozerai, épousa en 1700. *Charlotte* de la Douespe. Il mourut en 1715. laissant, 1. *Charles Jacques-Philippe-Annibal*, qui suit, & *Marguerite-Angélique-Elisabeth* de Farci, née le 3 Novembre 1705. & mariée en 1734. avec *Anne-Artus* de Bonchamp, écuyer, seigneur de la Baronniere.

Charles Jacques Philippe-Annibal de Farci, seigneur du Rozerai, né le 16 Août 1704. épousa le 26 Août 1733. *Renée-Catherine* Gillot, fille de *Charles* Gillot; écuyer, seigneur de Boutigni, dont,

1. *Charles-René-Auguste* de Farci, ondoyé le premier Juillet 1734. & nommé sur les fonts de baptême le 6 Juin 1737.

2. *Jean-René-Annibal* de Farci, né le 28 Janvier 1736. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. I.*

Les armes: *d'or, fretté d'azur de six pieces, & un chef de gueules.*

FARGES, ou FARGIS: Pethoncourt, dans son *Histoire de la Noblesse du comtat Venaissin*, prouve que la maison de Farges, en Provence, celle de Budos, en Vivarais, & celle de Guilhem-Pascalis dans le même comtat, tirent leur origine des seigneurs de Clermont, diocèse de Lodeve.

Cette famille vivoit déjà avec distinction dans le douzieme siécle, & ses auteurs, prenoient alors la qualité de chevaliers. Elle passa du Languedoc dans la Guyenne, à l'occasion des terres considérables dont elle y fit acquisition dans le treizieme siécle, entr'autres de celle de Fargis ou Farges, de laquelle ils prirent le nom.

Elle a donné dans *Raymond-Guilhem* de Fargis un thrésorier de l'église de Beauvais, créé cardinal-diacre du titre de Sainte Marie-la-Neuve par Clément V. son oncle le 19 Septembre 1310. il fit bâtir le château de Fargis ou Farges, à une lieue d'Avignon; dans *Bernard* de Fargis, un évêque d'Agen, ensuite archevêque de Rouen, & de Narbonne en 1311. dans *Amanieu* de Fargis, un évêque d'Agen en 1313. & dans *Bérauld* de Fargis

un évêque d'Alby en l'an 1314.

L'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 365. commence la filiation de la branche établie en Provence à *Etienne* de Fargis, mort à Bordeaux en 1439. *Jean*, un de ses fils, se retira en Provence. Il fut secrétaire des commandemens du roi Charles III. dernier comte de Provence. Sa postérité subsiste dans *Henri* de Farges-Budos, seigneur en partie de Rousset, ancien officier dans le régiment de l'Isle de France, marié à Aire en Artois par contrat du 2 Mars 1755. à *Marie-Joseph* de la Forge, fille d'*Antoine-François-Louis*, & d'*Elisabeth-Françoise-Joseph* de Bacheler, l'une & l'autre de très-ancienne noblesse, & dont les filles entrent dans les abbaies fondées par les anciens comtes de Flandres, pour lesquelles il faut les preuves de seize quartiers du côté paternel & maternel.

Les armes de Farges sont : *de gueules, à un lion d'argent.*

Voyez sur cette famille l'*Histoire Générale du Languedoc*, *Tome II. p.* 358. Pithoncourt, *Hist. de la Noblesse du comtat Venaissin*; Artefeuil, *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 393. *& suiv.* l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *article* de Goth ; messieurs de Sainte-Marthe, &c.

FARONVILLE : Terre & seigneurie en Orléanois, avec justice haute, moyenne & basse, fut réunie aux seigneuries & justices d'Acquebouille, Basoche-lez-Gallerande, Melleray, Crottes & autres fiefs en dépendans, & érigés en comté sous le nom de Faronville, par lettres patentes du mois d'Août 1754. registrées en la Chambre des Comptes de Paris le 17 Septembre suivant, & au Bureau des Thrésoriers de France à Orléans le . . . . 1755. en faveur de *Marie-Anne* Philippes (*a*), fille de *Nicolas* Philippes, commandant pour le Roi dans Mezieres & Charleville, seigneur de la Houssaye en Picardie, & de *Marie* Pajot, & veuve sans enfans d'*Anne-François* Hubert, chevalier, seigneur dudit Faronville, lieutenant colonel du régiment de Berry, Cavalerie, & commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, qu'elle a épousé le 27 Avril 1705. La succession des seigneurs de Faronville est telle ; sçavoir,

1. *Gilles* Agathas, chambellan du duc d'Orléans, qui fut seigneur de Faronville en l'année 1354.

2. *Jean* Bracque, maître d'hôtel du Roi, & chambellan du duc de Berry, probablement acquéreur de la seigneurie de Faronville, vers 1399. mourut en 1405.

3. *Blanchet* Bracque, son fils, lui succéda, & fut aussi seigneur de Courville. Il mourut en 1417. laissant de *Jeanne* de Châtillon, sa femme, en 1396.

4. *Jeanne* Bracque, femme en premieres noces, en 1400. de

(*a*) *Elle est sœur de* Nicolas-Léon *Philippes, seigneur de la Houssaye, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Maubeuge, qui de* Geneviéve *Simonnet, sa femme, a deux fils, & une fille, qui est mariée à N. . . . . de Fredy, conseiller au Parlement.*

Jean de l'Hôpital ; en secondes, en 1408. de *Pierre* de Courtenay, seigneur de Champignelles ; & en troisiemes noces, en 1418. de *Lourdin* de Saligny, pere & mere de *Catherine* de Saligny, femme de *Guillaume* de Coligny, mort en 1463.

5. *Gilles* le Vomer, acquéreur vers 1438.

6. *Jacques* de Renty, acquéreur en 1479.

7. *Jacotin* de Renty, son fils, lui succéda en 1518.

8. *Charles* de Renty, son fils, fut seigneur de Faronville en 1538. & vendit cette seigneurie à

9. *Jean* Crosnier, thrésorier de la Marine, acquéreur vers l'an 1540.

10. *Claude* Crosnier, sa fille, lui succéda, & fut femme en 1550. de *George* Galmet.

11. *Claude* Galmet, son fils, grand-maître des Eaux & Forêts d'Orléans, en 1575. & 1583. laissant une fille d'*Anne* Escorcol, qui fut sa veuve, & vendit ladite seigneurie de Faronville à

12. *Claude* Sergent, auditeur des Comptes, en 1607. que *Charlotte* Cahu, sa femme, rendit pere, entr'autres enfans, d'*Elisabeth* Sergent, qui suit.

13. *Elisabeth* Sergent, femme avant 1630. d'*Aimé* Sirou, qui étoit président & thrésorier général de France à Orléans, dont elle fut veuve, & mere de

14. *Françoise* Sirou, dame de Faronville, femme le 10 Octobre 1645. de *César-Vincent* Hubert, seigneur de Landreville, grand-maître des Eaux & Forêts d'Orléans, pere & mere d'*Anne-François* Hubert, seigneur dudit lieu de Faronville, rapporté ci-dessus.

FATOURVILLE : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 24 Février 1668.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois tourteaux de sable en chef, & de deux hermines en pointe.*

Robinet de Fatourville vivoit en 1453. dit l'*Histoire d'Harcourt, p.* 1659.

FAUCOGNEY, famille établie dans la Franche-Comté : L'origine de cette maison se rapporte à *Gislebert*, sire de Faucogney, & vicomte de Vezoul, qui fonda en 1092. le prieuré de Marteroy-les-Vezoul. Les armes de cette ancienne noblesse, éteinte dans les maisons d'Anglure & de Gallo, étoient : *d'or, à trois bandes de gueules.* On les voyoit accolées avec celles de France sur la porte du château de Faucogney, lorsqu'il fut brûlé en 1674. Voyez l'*Histoire Généalogique* des sires de Salins, imprimée à Besançon 1757. en deux volumes *in*-8°. *Tom. I. pag.* 96. *& suiv. not.* 21. où la généalogie de Faucogney est décrite.

FAUCON, au Perche, élection de Mortagne, écuyer, seigneur de la Grave.

Porte : *d'azur, au faucon d'or, perché, lié & grilleté de même.*

Il y a une autre famille de même nom en Normandie, élection de Falaise, qui porte : *d'argent, au sautoir de gueules, cantonné de trois molettes de même, & d'une aigle de sinople en chef.*

FAUCONNIER (le), écuyer, sieur de Belleisle & de la Bonneville en Normandie, élection de Carentan.

Porte : *d'argent, à six macles de gueules*, 3, 2 & 1.

FAUDOAS : A ce qu'on lit au *Tome II. p.* 94. *ajoutez* ce

qui suit : La maison de Faudoas est originaire de Guyenne, où les premiers seigneurs de ce nom prenoient la qualité de premiers barons Chrétiens de Guyenne. *Olivier* de Faudoas, seigneur de la Mothe & de Saint Esteffe, un des descendans de ces seigneurs épousa en 1540. *Marguerite* de Sedillac, qui lui porta en mariage la seigneurie de Sedillac, aujourd'hui Serillac, située dans le comté de Gaure en Gascogne. Elle fut mere de *Jean*, qui suit, & de *Jean-François*, comte de Belin, reçu chevalier de l'ordre du Saint Esprit le 2 Janvier 1599. représenté aujourd'hui par la comtesse d'Helmstadt, dame de Belin, au Maine.

Jean de Faudoas, en qualité d'aîné, eut la baronnie de Serillac. Il épousa en 1567. *Brandelize* du Bouzet de Roquépine, dont il eut, entr'autres enfans, *François*, qui suit, & *Jean* de Faudoas, rapporté après la postérité de son aîné.

François de Faudoas vint s'établir au Maine à l'occasion de l'alliance qu'il contracta le 5 Novembre 1592. avec *Renée* de Brie, héritiere de sa maison & de plusieurs terres dans le Maine. Il en eut,

Jean de Faudoas, en faveur duquel les terres qu'il possédoit au Maine furent unies & érigées en comté, sous le nom de Serillac. Il épousa *Marguerite* de Piedefer, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

Pierre de Faudoas, comte de Serillac, allié en 1679. à *Marie-Charlotte* de Courtarvel de Pezé, dont deux fils : l'aîné, nommé *Jacques-Antoine-Pierre* de Faudoas, comte de Serillac, mort au mois de Janvier 1740. épousa 1°. en 1706. *Marie-Thérese* du Prat, morte en l'année 1708. de laquelle il a eu *Marie-Dorothée*, femme de *Michel* Eon de la Baronnie, comte de Cely ; ensuite *Jacques-Antoine-Pierre* de Faudoas quitta le Maine, pour venir s'établir en Normandie, à cause du second mariage qu'il y contracta le 25 Septembre 1709. avec *Françoise-Hervée* de Carbonnel, fille & héritiere d'*Hervé*, marquis de Canisy, lieutenant de Roi en basse Normandie. De ce mariage il a eu,

1. *Marie-Charles-Antoine* de Faudoas de Canisy, comte de Serillac, baron du Hommet, chevalier de Saint Louis, & lieutenant du Roi en basse Normandie, gouverneur des ville & château d'Avranches, pere, par *Marie-Thérese* de Boran de Castilly, d'*Augustin-Hervé*, cornette au régiment de la Cornette Blanche, Cavalerie ; de *Léonard*, capitaine de Cavalerie au régiment Royal des Cravates ; de *Marie-Jacques-Léonard*, chevalier de Malthe à l'âge de minorité ; de *Marie-Anne*, de *Michelle*, & de *Marie-Thérese* de Faudoas, épouse de *Georges-René* de Clerel, sieur de Tocqueville, & d'Auville, capitaine de Cavalerie au régiment de Chabrillant, tué à la bataille de Crevelt en Juin 1758. dont un fils, né le 14 Juillet 1756.

2. *Renée-Bonne-Françoise* de Faudoas, épousa *Jean-Antoine* d'Argouges, marquis de Gratot.

3. *Michelle* de Faudoas.

René de Faudoas, second fils de *Pierre*, & de *Marie-Charlotte* de Courtarvel, fut seigneur de Curlu, Farquin & du petit Courteille, capitaine au régiment de Normandie, épousa par con-

trat du 28 Octobre 1692. *Nicole* de Carret de Bellemare, dont *Charles-René*, qui acheta le comté de Serillac érigé au Maine. Il épousa par contrat du 7 Septembre 1721. *Louise-Catherine-Henriette* des Moulins de l'Isle, dont *Louis-Hervé-Charles-René*, né le 24 Janvier 1725. reçu page de l'écurie du Roi au mois de Novembre 1742.

Jean de Faudoas, second fils de *Jean*, & de *Brandelize* du Bouzet, acheta de *François*, son frere aîné, la baronnie de Serillac, & épousa *Cécile* d'Ambrisse, dame de la Serre, mere de *Pierre*, baron de Serillac, maréchal de camp en 1651. qui de *Suzanne* de Biran, eut *François*, pere par *Anne* Pichon, de Bernard, baron de Serillac, qui de *Marie* de la Fargue a laissé pour enfans, 1. *Joseph-Marie* de Faudoas, appellé comte de Faudoas, marié en premieres noces à *N*. . . . . veuve de *N*. . . . . de Secundac, morte sans enfans, & en secondes noces à *N*. . . . . de Beaulieu, dont des enfans; 2. *Louis*; 3. *Joseph-Marie*; 4. *Hippolite*, & cinq filles.

Les armes de Faudoas sont: *d'azur, à la croix d'or.*

FAUDRAN, en Provence : Famille, selon le *Nouvel Armorial de Provence*, qui remonte à *Guillaume* de Faudran, qui vivoit en l'an 1226. La filiation commence à *Nicolas* de Faudran, damoiseau, pourvu le 23 Juillet 1391. du gouvernement du château de Lançon. Cette famille subsiste dans *Balthasar* de Faudran-Laval, seigneur de Tailllades, marié le 10 Janvier 1723. à *Thérese* de Laugier de Beauconseil, fille de *Joachim*, dont il a eu,

1. *Guillaume-Balthasar* de Faudran-Laval, seigneur de Taillades, lieutenant de vaisseaux du Roi, lequel étoit sur le bord de M. de la Gallissonniere au combat devant Minorque, marié à *Anne* de Selle-la-Castille, cousine germaine du thrésorier général de la Marine, décédé le . . . . . Octobre 1759. dont un fils, appellé *François*, & deux filles.

2. *Anne-Marie-Marthe* de Faudran, mariée à *Jean-Baptiste* d'Espagnet.

Les armes: *d'azur, à la pointe d'or.*

FAVERILS : Famille établie au Perche, élection de Mortagne, maintenue dans sa noblesse le premier Septembre 1666.

Robin de Faverils, écuyer, vivoit en 1400. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, p. 416.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois losanges de même, posées 2 & 1.*

FAUGUERNON, en Normandie, subdélégation de Lisieux.

C'est le nom d'une baronnie très-ancienne, & de laquelle on ne connoît pas le temps de l'érection. Il y avoit autrefois un château considérable, dont on ne voit plus que les vestiges. Cette baronnie appartient à M. le marquis de Raray, comme héritier de M. le marquis de Pierrecour, son ayeul.

FAVIER DE LANCRY: *Edme-Félicien* de Favier de Lancry, marquis de Bains, Boulogne-la-Grasse & Hanivilliers, a eu pour fils unique de *Louise-Antoinette* de la Viefville, son épouse, *Charles-César* de Favier de Lancry, chevalier, seigneur & marquis de Bains, capitaine de Dragons au régiment de Ni-

tolay, marié le 10 Septembre 1739. au château de Tartigny en *Picardie*, avec *Marie-Sébastienne* Lamoureux, fille aînée & principale héritiere de *Joseph* Lamoureux, chevalier, seigneur de la Javelliere, Tartigny, la Rouillere, le Grand-Pré, &c. maréchal des camps & armées du Roi, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & ancien gouverneur de Philisbourg, & de *Marguerite* Trudaine, son épouse. *Mercure de France du mois de Décembre* 1739. p. 3152.

Les armes : *de gueules, à trois concombres d'argent, les queues en haut.*

FAULCON, famille originaire de Montpellier, dont les armes sont : *de gueules, à la patte de lion d'or, posée en bande ; écartelé* de Bucelli, *d'argent au taureau effaré de sable.*

Alexandre Faulcon, fils de *Falco*, & de *Charlotte* de Bucelli ; épousa *Françoise* d'Albiac, qui étoit fille de *Charles* d'Albiac, premier président en la Chambre des Comptes de Languedoc, dont *Claude* Faulcon, qui fut reçu conseiller le 11 Janvier 1567. puis le 14 Mars 1579. président ès Enquêtes. Il épousa *Antoinette* Huault de Montmagny, dont il a eu, 1. *Alexandre* Faulcon, seigneur de Rys, président au Grand-Conseil, puis premier président au Parlement de Rouen ; 2. *Charles* Faulcon, seigneur de Fronville, aussi premier président du Parlement de Rouen, mort en 1644. pere de *Jean-Louis*, dont le fils *Charles*, tous deux successivement premiers présidens à Rouen, a laissé trois enfans,

1. *Charles-Jean-Paul*, marquis de Rys, pere de madame de Gasville.

2. Madame de Soisil.

3. *Jean-Baptiste-Gaston*, dit le comte de Charleval, pere du grand-vicaire du diocèse de Laon, & de la marquise de Rochechouart, mariée le 3 Juin 1751. qui a été dame d'honneur de madame *Henriette* de France.

FAUQUEMBERGUE : C'est le nom d'une Noblesse de Normandie, qui porte : *d'azur, à la fasce d'or.*

Elisabeth de Fauquembergue, baptisée dans la paroisse de Saint Remi de Dieppe, le 11 Janvier 1676. fut reçue à Saint Cyr au mois de Juin 1687. & prouva qu'elle descendoit de *Jean* de Fauquembergue, seigneur du Menil-sur-Bulle, qui vivoit en l'an 1500. & qui étoit son cinquieme ayeul.

FAURE (du) : Famille de laquelle sont les seigneurs de Pybrac & de Courcelles-le-Roy, en Berry.

Les armes : *d'azur, à deux fasces d'or, accompagnées de six besans d'argent, 3 en chef, 2 & 1 en pointe.* Les Fabri de Toscane ont les mêmes armes, avec cette devise : *Fortuna sibi quisque Fabri.*

FAURE, en Savoye : A ce qu'on lit au *Tome II. p. 96. col. 1. substituez* ce qui suit : Maison connue depuis le quatorzieme siécle en Savoye, où elle a tenu un rang très-distingué.

Antoine Faure, chevalier, baron de Peroge & de Domessin, né en 1557. conseiller d'Etat, & premier président du Sénat de Savoye, au commencement du dix-septieme siécle, mourut en 1624. âgé de soixante-sept ans. Il eut pour enfans,

1. *René* Faure, seigneur de Valbonne, baron d'Aiguebelette, conseiller d'Etat, président du Conseil de la république de Geneve, & sénateur au Sénat de Savoye.

2. *Claude* Faure, seigneur de Vaugelas, baron de Peroge, chambellan de *Gaston*, duc d'Orléans, & l'un des Quarante de l'Académie Françoise, mort en 1650.

3. *Jean-Claude* Faure, seigneur de Charmette, conseiller d'Etat, premier ministre d'hôtel, & premier chevalier du Sénat de Savoye, qui a laissé, entr'autres enfans,

Joseph-Philibert Faure, comte de Charmette, qui d'*Aimée-Magdelene* de Lucinge, sœur du général comte de Lucinge, a eu une fille, mariée à *Edouard* de Conzié II. du nom, marquis d'Allemogne, auquel elle a porté les comtés de Chanas & de Charmette, & plusieurs autres terres. *Voyez* CONZIÉ. Guichenon en parle, *Hist. de Savoye & de Bresse*.

FAURE, famille établie en Auvergne, qui porte : *d'argent, au cœur de gueules, percé de trois fleches de sable*, & de laquelle étoit *Gilberte* de Faure de la Combe, qui fut reçue à Saint Cyr au mois de Février 1686. & prouva sa noblesse depuis l'an 1500.

FAVRIR (du), écuyer, sieur du Bois, en Normandie, élection de Coutances, qui porte : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois losanges de même, 2 & 1.*

FAURIS, en Provence : Famille originaire de Manosque, ou *Pierre* de Fauris, seigneur de Châteauneuf, jouissoit des priviléges accordés aux Nobles, sur la fin du quinzieme siécle, qui subsiste dans *Jules-François* de Fauris, seigneur de Saint Vincent, de Lansac, de Noyers & d'Aigremont, né le 21 Juillet 1718. conseiller au Parlement le 8 Octobre 1737. président à mortier en la même Cour le 10 Mars 1746. & marié le 31 Mai de la même année à *Julie* de Villeneuve, fille d'*Alexandre-Gaspard*, marquis de Vence, & de *Magdelene-Sophie* Simiane, dont *Jules-Antoine* de Fauris, né le premier Septembre 1750. & *Sophie* de Fauris.

Les armes : *au 1 & 4 d'argent, à la couleuvre de sinople ; au 2 & 3 d'azur, à une colombe d'argent*. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 371.*

FAUTEREAU, famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 22 Novembre 1668. dont les armes sont : *d'azur, à trois croissans d'or ou d'argent.*

Foulques Fautereau, fut marié avec *Antoinette* de Mailly, vers l'an 1500. dit le *Dictionnaire de Morery.*

Thibaut Fautereau de Villers, reçu chevalier de Malte en 1541. portoit : *d'azur, à trois croissans d'or*, dit M. l'abbé de Vertot.

François Fautereau, seigneur de Villers, épousa vers 1580. *Françoise* de Gouvis, dame de Mainieres, de Meullers, & de la Marc-Vernier, dit la Roque, *Hist. d'Harcourt, p. 1674.*

L'*Histoire de Rouen* marque qu'*André* Fautereau, baron de Cretot, fut député pour la Noblesse aux Etats de Rouen en 1593.

On lit dans l'abbé d'Estrées que *Louise-Catherine* Fautereau, fut

fut femme de *Louis-François*, duc de Villars-Brancas, en l'année 1678.

FAUX, FAUQ, ou FAOUQ: C'est une famille de Normandie, généralité de Caën, marquée au nombre des plus anciennes de la province, qui porte: *d'azur, à trois faulx d'argent, emmanchées d'or, posées 2 & 1.*

Raoul de Faux, qui portoit les armes ci-dessus, est nommé parmi les chevaliers dont le Catalogue se trouve à la suite de l'*Histoire de Normandie* par *Gabriel* Dumoulin. Il vivoit en l'année 1388.

Jean Faouq, seigneur de Rochefort, vivoit en 1417. & *Marie* Faouq, sa fille, fut femme de *Jacques* Marguerie.

Jean Faouq, chevalier, & demoiselle *Jacqueline* Faouq, femme de *Richard* Pellerin, écuyer, seigneur d'Osmanville, vivoient vers 1420.

Thomas Fauq, chevalier, étoit tuteur de défunt *Jean* Desloges, écuyer, en 1448. & *Guillaume* Fauq, seigneur de Carrel, vivoit au commencement du quinzieme siécle.

Charles Fauq de Pouilly, fut reçu chevalier de Malte en 1585. & portoit les armes ci-dessus.

Le *Traité de la Noblesse*, *p.* 342. fait mention de *Jean* de Faux, chevalier, seigneur de Jucoville, qui obtint un arrêt du Parlement de Rouen, pour avoir la préséance dans les honneurs de la paroisse où il demeuroit, sur *Jacques* de Lair, écuyer, seigneur de Thaire, &c.

Guy de Faouq, lieutenant général de l'Amirauté de Rouen, puis conseiller au Parlement en 1695. fut pere, entr'autres enfans, par *Marie-Louise* du Houley, son épouse, de *Guy-Etienne-Alexandre* de Faouq, marquis de Garnetot, mestre-de-camp de Cavalerie, & sous-lieutenant de la compagnie des Chevaux-Légers de Bretagne, mort le 16 Mai 1734. à l'âge de trente-sept ans, laissant de *Charlotte-Sophie* de Sonnyng, qu'il avoit épousée le 30 Juin 1721. *Marie-Louise-Sophie* de Faouq, mariée dans le courant du mois de Mai 1748. avec *Antoine-Adrien-Charles* de Gramont, comte de Gramont, colonel du régiment Dauphin, Infanterie, brigadier des armées du Roi, & chevalier de Saint Louis, né le 22 Juillet 1726. frere de M. le duc de Gramont, & fils de feu *Louis* de Gramont, duc de Gramont, pair de France, chevalier des ordres du Roi, colonel du régiment des Gardes Françoises, & lieutenant général des armées de sa Majesté, tué à la bataille de Fontenoy le 11 Mai 1745. & de *Geneviéve* de Gontaut-Biron, sa veuve. *Mercure de France du mois de Mai 1748. p. 191.*

FAY: *Tome II. p. 97. col. 1. lig. 9.* Louis XI. duc d'Anjou, *lisez*, *Louis*, duc d'Anjou.

Ibid. p. 98. col. 1. lig. 17. après 1752. ajoutez, maréchal de France en 1757.

Ibid. col. 2. lig. 18. marquis de Lany, *lisez*, marquis de Cany.

Ibid. lig. 31. Le marquis de Maubourg, *lisez*, Le maréchal de la Tour-Maubourg.

Ibid. lig. 37. est actuellement grand bailli de Lyon, *lisez*, est mort grand bailli de Lyon, & commandeur de la commanderie de Morchamp, où il est décédé le 4 Janvier 1759. âgé de quatre-vingt ans.

Ibid. p. 99. col. 1. lig. 27. après marié, *ajoutez*, en premieres noces.

Ibid. lig. 29. après Elle fut mere, *ajoutez*, de *Jacques* du Fay II. du nom, qui suit, & de *Georges* du Fay, auteur de la branche des seigneurs du Taillis, rapportée ci-après.

Jacques du Fay II. du nom, comte de Maulevrier, seigneur de Bourg-Achard, de Pelletot & d'Estennemare, fut capitaine de Cavalerie dans le régiment des Cuirassiers du Roi, & capitaine des Chasses du pays de Caux. Ce fut en sa faveur que la seigneurie de Maulevrier fut érigée en comté, &c.

Ibid. lig. 44. après en 1725. *ajoutez* en *à linea* ce qui suit :

Georges du Fay, écuyer, seigneur de Bourg-Achard & du Taillis, second fils de *Jean* du Fay II. du nom, comte de Maulevrier, & de *Catherine* de Fouilleuse, fut maintenu dans sa noblesse le 2 Mars 1668. Il fut marié le 25 Août 1671. avec *Marthe* d'Auxy de Monceaux, veuve alors d'*Anne* Jubert, seigneur de Brecourt, dont naquit en 1675. *François* du Fay, écuyer, seigneur du Taillis, du Trait & de Sainte Marguerite, marié le 17 Mai 1710. avec *Anne-Marguerite* Lucas, dont il a eu un garçon & deux filles. Le fils, nommé *Nicolas-Louis-Emmanuel* du Fay, né le 28 Avril 1717. fut reçu page de la chambre du Roi le premier Janvier 1735. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. p. 229. & suiv.*

FAY (du), écuyer, seigneur de Lieuray, est le nom d'une autre famille de la même province, élection de Lisieux, qui porte : *de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de quatre molettes de même.*

FAY DE LA SAUVAGERE, en basse Normandie, élection de Falaise : Famille maintenue dans sa noblesse le 12 Août de l'année 1666. & dont parle la Roque, dans son *Traité de la Noblesse*, p. 68.

Les armes : *d'argent, à l'aigle éployée de sable, à deux têtes de gueules, au chef d'azur, chargé de trois besans d'or.*

FAYEL (du), écuyer, seigneur de Bernay, Crecqueville, des Marets, &c. en Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'azur, au chevron brisé d'or, accompagné de deux molettes de même en chef, & d'une rose aussi d'or en pointe.*

Il y a dans l'élection de Verneuil, même province, une autre famille du même nom, qui porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois annelets de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

FEILLENS : Cette famille, qui est originaire de la province de Bresse, & du diocèse de Lyon, porte pour armes : *d'argent, à un lion de sable, rempant, armé, couronné, lampassé & vilainé de gueules.* Supports : *deux lions de sable, tenant chacun l'étendard de Savoye.* Cri de guerre : *Valeur.*

Elle est constamment des plus anciennes de la Bresse. On ignore si c'est elle qui a donné le nom à la grande paroisse de Feillens, au pays de Bresse, ou si elle l'en a reçu : ce qu'il y a de constant, c'est qu'elle possede depuis un temps immémorial & sans interruption la terre & seigneurie de Feillens.

Ulrich de Feillens vivoit l'an

1130. & portoit déja la qualité de chevalier ; ce qui est prouvé par différens titres, qui sont des concessions faites à l'église de Feillens & à la ville de Pont-de-Vaux, & par un traité du mois de Juin de l'année 1149. dans lequel *Ulrich* de Feillens regle, en qualité d'arbitre, les différends qui étoient survenus entre *Renald*, sire de Beaugé, souverain de Bresse, & *Ponce*, évêque de Mâcon. Il avoit épousé le 11 Mars 1135. *Blandine* de Bevier, de laquelle il eut *Guy* de Feillens, qui suit.

Guy de Feillens, chevalier, & seigneur dudit lieu, donna une quantité considérable de biens fonds, nommée *les Bois chétifs*, à l'église de Saint Vincent de Mâcon, par contrat passé le 20 du mois de Mai de l'an 1190. le sceau de ses armes est au bas de cet acte. Il épousa le 4 Octobre 1210. *Marguerite* de la Palu, de laquelle il eut, entr'autres enfans, *Renaud* de Feillens : celui-ci fut caution de l'acte de concession que les sires de Beaugé, souverains de Bresse, firent aux habitans de la ville de Pont-de-Vaux, le premier Février de l'an 1250. lequel acte a été depuis approuvé par *Louis*, duc de Savoye, le 30 du mois de Janvier de l'an 1457. *Renaud* de Feillens y est nommé après *Henri* de Cabanes, & le second en ordre, des dix gentilshommes qui signerent cet acte. Ces deux premiers sont les seuls qui prennent la qualité de chevaliers, & dont les noms sont écrits en plus gros caracteres. Les huit autres ne prennent que le nom de leur maison : c'étoient Guy de Gourvod, *Ponce* de Montrevel, *Mathieu* de Gourvod, *Renauld* de Lionniere, *Guy* de Chavanes, *Gauthier* de Montiernos, *Bernard* de Condonet, & *Humbert* d'Aniere. Ce *Renauld* de Feillens épousa en 1230. le 10 Juin, *Jeannette* de Saint Sulpice, & en eut plusieurs enfans, comme il paroît par son testament, qui est de l'an 1265.

Gilles de Feillens, fils du précédent, continua la lignée, & eut un différend avec *Amé* IV. du nom, comte de Savoye. Il lui soutint que depuis un temps immémorial tous ses prédécesseurs avoient joui, sans aucun empêchement ni trouble, du droit de chasser à toutes sortes de bêtes dans l'étendue de la province de Bresse, par un privilége que les anciens sires de Beaugé, souverains de cette province, leur avoient accordé, en considération des services importans qu'ils avoient rendus. Après que *Gilles* de Feillens eut représenté ses titres, le comte *Amé* IV. le confirma dans ses anciens priviléges par des lettres patentes fort honorables, données à Tréfort le Jeudi veille de Sainte Catherine de l'année 1289. Il avoit épousé en 1272. *Philiberte* d'Aniere ; de laquelle il eut, entr'autres enfans, *Pierre* de Feillens, prieur de Gigny, & chanoine de Saint Pierre de Mâcon ; *Jean* de Feillens, rapporté ci-après, qui a continué la branche aînée, & *Hugues* de Feillens, qui fit la branche de Feillens du Chanay. *Gilles* de Feillens fit son testament le 12 Janvier 1300. *Jean* & *Hugues*, ses enfans, partagerent la terre de Feillens au mois de Mai de l'an 1302. par la médiation de sept gentilshommes de leurs parens ou amis. Si Guichenon avoit vu ce titre, qui est

au château de Feillens, il n'auroit pas douté que la branche du Chanay ne fût la cadette, puisqu'elle descendoit d'*Hugues* de Feillens. Celui-ci fit bâtir une maison à quatre cents pas du château de Feillens, qui étoit du partage de l'aîné. On voit en plusieurs endroits de cette maison les armes de Feillens, sans aucune différence de celles de l'aîné, & celles que Guichenon donne aux Feillens du Chanay, qui sont *écartelées d'argent & de gueules*, sont celles de la maison de Volonia, avec laquelle les seigneurs du Chanay se sont alliés. Cette branche cadette finit en la personne d'*Amé* de Feillens du Chanay, qui fit son testament le 28 Août 1426. & institua sa sœur son héritiere : elle étoit mariée à *Jean* de Chabron.

Jean de Feillens, chevalier, seigneur de Feillens, fit hommage de cette terre au comte de Savoye en 1312. Il fut lieutenant général de la province de Bresse & du Genevois, & nommé arbitre, par *Aimon* de Savoye, pour terminer le différend que ce prince avoit avec *Jean* de Saligny, évêque de Mâcon. Le traité qu'il conclut est du 12 Mai 1332. Il avoit épousé en 1322. *Catherine* de Voirieux, de laquelle il eut, entr'autres enfans, *Hugues*, qui suit.

Hugues de Feillens, chevalier, seigneur de Feillens, &c. conclut le traité de tréve, entre le comte de Savoye, & *Humbert*, dauphin de Viennois. Il épousa *Lyonnette* de la Baulme, & non pas *Sybille* de Feillens, comme dit Guichenon. Leur contrat de mariage est du 22 Février 1355. *Jean*, qui continua la postérité, fut l'aîné de ses enfans.

Jean de Feillens, chevalier, seigneur de Feillens, épousa *Isabelle* de Laubespin, & en eut plusieurs enfans, dont *Sibuet* fut l'aîné, & *Louis*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, & commandeur de Tortevesse : ce dernier vivoit en l'an 1422.

Sibuet de Feillens fit hommage de sa terre de Feillens au duc de Savoye, en 1432. & jura en 1455. le traité d'alliance pour *Louis*, duc de Savoye, avec le roi Charles VII. Il avoit épousé en 1425. *Marguerite* de Monspey, de laquelle il eut plusieurs enfans, entr'autres, *Claude*, qui suit.

Claude de Feillens eut la confiance du duc de Savoye, qui l'envoya à Orléans, auprès du comte de Bresse, son frere, & se servit de lui pour obtenir de Louis XI. l'exécution des promesses que ce Roi lui avoit faites. Le duc de Savoye fut si content de la prudence qu'il avoit fait paroître dans cette négociation, que pour l'en récompenser il lui donna la charge de premier gentilhomme de sa maison. *Claude* de Feillens avoit épousé en 1465. *Jeanne* de Gourvod, de laquelle il eut *Claude* de Feillens, qui remplit les premieres dignités du chapitre de Saint Pierre de Mâcon, & *Amé* de Feillens, qui continua la postérité.

Amé de Feillens épousa en 1485. *Alix* de la Baulme, & fit hommage à François I. de la terre de Feillens. Il servit longtemps dans les armées de ce Roi, & fut tué après plusieurs belles actions à la bataille de Pavie, & laissa

Georges de Feillens, qui épou-

le en 1551. *Antoinette* de Disimieu, & fut député au roi Henri II. en 1558. pour faire des remontrances de la part du Corps de la Noblesse. *Emmanuel-Philibert*, duc de Savoye, lui donna la charge de guidon dans la compagnie d'ordonnance que ce Prince commandoit, & qui étoit composée de deux cents gentilshommes. Les lettres patentes de ce Prince sont datées de Turin le 27 Février 1568.

Pierre de Feillens, fils de *Georges*, s'attacha à *Charles-Emmanuel*, duc de Savoye, qui le fit premier gentilhomme de sa chambre par ses lettres patentes du 20 Novembre 1599. Il épousa *Jeanne* de Putrein, & en eut *Claude* de Feillens, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem; *Hercules* de Feillens, grand-maître de la maison de l'archiduc *Albert*, tué en Flandres, en servant sous les ordres de ce prince, & *Louis* de Feillens, son troisieme fils, qui continua la postérité.

Louis de Feillens servit long-temps en France sous les ordres du grand prince de Condé. Il fut lieutenant colonel de son régiment & son aide de camp, ensuite maréchal des camps & armées du Roi, & fut tué à la bataille de Fribourg. On porta son cœur aux Cordeliers de Brisac, & son corps aux Cordeliers de Mâcon, où il fut enterré dans le tombeau de sa famille. Il avoit épousé *Françoise* de Doncieux, héritiere de l'ancienne maison de Doncieux-Montiernos, de laquelle il eut *Léonard* de Feillens, qui suit.

Léonard de Feillens servit long-temps sous le même prince de Condé, mais ayant été blessé à la jambe au siége de Lerida, il fut obligé de quitter le service. Il épousa le 10 Novembre de l'année 1649. *Marguerite-Renée* de Montmoyen, de laquelle il eut trois garçons; sçavoir; 1. *Claude-Anthelme*, qui suit; 2. *Pierre*, tué à Landau, après de longs services dans le régiment du Perche; 3. *Jacques-Joseph*, lieutenant de vaisseau, & chevalier de Saint Louis. Il a servi dans la Marine depuis l'an 1689. & il s'est distingué dans toutes les occasions où il s'est trouvé. Il fut blessé au siége de Barcelonne, à la tête des Grenadiers de la Marine. Il eut ensuite une jambe coupée au Béguyé, près d'Alexandrie, en voulant sauver le vaisseau du Roi nommé l'*Éole*. Il fut encore blessé au siége de Toulon, au bastion de Saint Bernard. Il épousa en 1706. *Philiberte* de Champier, fille de *Gilbert* de Champier, de laquelle il n'a eu qu'une fille, morte à l'âge de cinq ans.

Claude-Anthelme de Feillens, chevalier, seigneur de Feilleus, comte de Montiernos, &c. a servi long-temps dans le régiment de Piémont. Il épousa en 1690. *Catherine* Badon, fille de *Michel* Badon, président en la Chambre des Comptes de Dijon, de laquelle il a eu deux garçons & une fille; l'aîné, nommé *Michel* de Feillens, est né en 1693. le second, appellé *Claude-Amédée*, est né en 1697. Leur pere, *Claude-Anthelme* de Feillens, fut pourvu en 1692. de la charge de lieutenant de Roi en Bourgogne, par lettres patentes données à Versailles le 10 Mai de la même année, & en prêta le serment entre les mains de sa Majesté le 9 Janvier de l'an 1694.

C'est en considération de l'ancienneté de sa famille, des services de ses ancêtres & des siens, que sa Majesté érigea la terre & seigneurie de Montiernos en comté par lettres patentes du mois de Novembre 1708.

FELICE, écuyer, sieur des Loges, en Normandie, élection de Coutances, qui porte pour armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de deux roses de même en chef, & d'une coquille aussi d'argent en pointe.*

FELINS, famille du Vendomois, qui porte : *d'or, à une fasce de gueules, accompagnée de sept merlettes de même, 4 en chef & 3 en pointe ; celles-ci posées 2 & 1.*

De cette famille il y a eu un lieutenant de Galeres, nommé la Bouvernelle, & *Françoise-Elisabeth* de Felins, sa sœur, née le 4 du mois d'Octobre de l'an 1682. & reçue à Saint Cyr au mois de Mai de l'année 1690. après avoir prouvé qu'elle descendoit de *Simon* de Felins, qui vivoit en 1400. elle est mariée à *N.* . . . . de Levémont de Sainte Marie, mestre de camp de Cavalerie : ils sont tous deux enfans de *Robert* de Felins, chevalier, seigneur de Villebrun, qui a été capitaine des Gardes de feu M. le duc de Vendôme, & gouverneur des tours de Toulon, & de *Gabrielle* de Vimeur, sa femme.

FELIX : *Substituez* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 100.

Le *Nouvel Armorial de Provence* dit que cette famille descend en ligne directe de *Surleo* Grimaldi, qui épousa en 1266. *Marguerite* de Felix, de la ville de Turin, héritiere de sa maison. Les enfans qui naquirent de ce mariage prirent le nom & les armes de leur mere, qu'ils transmirent à leurs descendans.

Cette famille, qui subsiste encore actuellement, a formé quatre branches. De la premiere il ne reste qu'une fille, nommée *Clotilde-Adelaïde* de Felix, mariée avec *Jean-Claude-Palamede* de Forbin-Gardane, seigneur de Saint Marcel.

La seconde branche est celle de Felix, seigneur de la Ferriere, qui subsiste dans *Joseph* de Felix, chevalier, marié le premier Juillet 1754. avec *Marie-Magdelene* de Gantel-Guitton de Mazargues, fille de *Nicolas*, & de *Magdelene* du Mont.

La troisieme branche est celle des marquis de Muy, qui subsiste dans *Jean-Baptiste* de Felix II. du nom, chevalier, comte du Muy & de Grignan, & de la Reynarde, ci-devant conseiller en la Cour du Parlement d'Aix, commandant pour le Roi en Provence, sous-gouverneur de monseigneur le Dauphin, directeur général des Économats, conseiller d'Etat & d'épée, qui est veuf de *Marguerite* d'Armand de Mison, sous-gouvernante des enfans de France, laquelle étoit fille de *Charles*, & de *Marquise* de Valbelle-Montfurron. De ce mariage sont issus, 1. *Tancrede*, qui suit ; 2. *Louis* de Felix, chevalier de Malte, lieutenant général des armées du Roi, & l'un des menins de monseigneur le Dauphin.

Tancrede de Felix, chevalier, marquis du Muy, lieutenant général des armées du Roi, & maître d'hôtel ordinaire de madame la Dauphine, a épousé en 1744. *Louise* d'Henin, marquise

de Saint Fal, fille & héritiere de *Jean-Louis*, marquis de Saint Fal, capitaine dans la Gendarmerie, & de *Marie-Elisabeth* d'Anglebermer, dame de Lagny & de Beaurepaire, dont une fille.

La quatrieme branche est celle des marquis d'Olieres, qui subsiste dans *Philippe-Louis* de Felix, chevalier, marquis d'Olieres, seigneur de Dauphin, de Saint Mesme & autres lieux; il fut élu d'abord premier consul d'Aix, puis procureur du pays en 1754. & s'est marié deux fois: il épousa en premieres noces en l'année 1742. *Diane* d'Albert de Silans, dont un fils encore jeune; en secondes noces le 22 Septembre 1750 *Magdelene* de Tressemanes-Brunet, dont deux enfans.

Les armes sont: *écartelé au 1 & 4 de gueules, à la bande d'argent; au 2 & 3 de gueules, au lion d'or, à la bande d'azur brochante.*

FENELON: *Tome II. p.* 100. *col.* 2. *lig.* 23. marquis de Saint Ambre, *lisez*, marquis de Saint Abre.

FENESTRANGE: *Ibid. p.* 101. *col.* 1. *lig.* 21. comte de Salon, &c. *lisez*, comte de Salm, &c.

FENIS DE LA PRADE, en Limousin: Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.* & qui porte pour armes: *d'azur, à un phénix d'or, prenant son essor sur un bucher de gueules, & regardant un soleil d'or, mouvant du côté droit de l'écu.*

FENOYL: *Tome II. p.* 101. *col.* 2. *lig.* 9. *Marguerite-Auriane* de Fenoyl, *lisez*, *Marguerite-Oriane* de Fenoyl.

FERA: Maison originaire d'Italie, établie en Gâtinois, près Malesherbes, sur la fin du seizieme siécle.

Camille de Fera, chevalier, baron de Rouville, seigneur de Fromont en Gâtinois, & chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, ambassadeur de France en Turquie, natif de Mantoue, vint en France avec *Catherine* de Médicis, & fut naturalisé par lettres de Henri III. du mois d'Août 1578. enregistrées à la Chambre des Comptes le 14 Janvier 1579. Il avoit épousé en 1580. *Victoire* d'Ayelle, une des filles d'honneur de la Reine mere, fille de *Francisque* d'Ayelle, qui étoit comte Napolitain, & d'une maison très-illustre par ses alliances, & par les charges importantes qu'elle a eues auprès des souverains, tant dans ces royaumes que dans celui de Sicile, (voyez AYELLE), & de dame *Pertia* Pegana. Leur fils, *Charles* de Fera, chevalier, baron de Rouville, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & premier capitaine de Cavalerie dans le régiment du marquis de Maigneux, son beau-frere, épousa en premieres noces en 1611. *Françoise* Colas de Marolles de Rocheplate, & en secondes noces *Hélene* de Ficte, fille de *Charles*, baron de Soucy, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Jeanne* l'Affemas. Du premier lit il a eu, 1. *Charles* II. du nom, capitaine au régiment de Navailles, mort sans alliance; 2. *Charles* III. qui suit; 3. *François*, seigneur de Fontaines, capitaine & major du régiment de Chemault; 4. *Claude*, mariée à

Jean de Vigny, chevalier, seigneur d'Emerville en Beauce; 5. *Victoire*, femme de *N.* . . . de Baillif, seigneur de Mainvilliers. Du second lit il a eu, 1. *Octave*, mort sans alliance; 2. *Félicité*, mariée à *Laurent* de la Rocke-Bernard, seigneur de Louzac, &c. 3. *Marie*, veuve en 1683. de *Jacques* de Cherville.

Charles III. du nom, seigneur & baron de Rouville, &c. capitaine & major du régiment du Plessis-Praslin, puis maréchal des logis des gentilshommes du Bailliage de Nemours, épousa en 1655. *Jeanne-Victoire* de Saint Phale, derniere héritiere de cette maison, & qui par une clause particuliere de son contrat de mariage à voulu que le nom & les armes de Saint Phale fussent portés par le premier cadet qui naîtroit de leur mariage, avec un écartelement de Fera: ils ont eu, 1. *Léon* de Fera, seigneur de Rouville, qui suit; 2. *N.* . . . . de Fera de Saint Phale, seigneur de Saint Loup, capitaine au régiment de Picardie, auteur de la branche de Saint Phale en Brie; 3. *N.* . . . , de Fera, seigneur de la Haute-Maison, aussi capitaine au régiment de Picardie, chevalier de Saint Louis, décédé sans alliance; 4. *Charles-Antoine*, seigneur de Fortailles, abbé de Saint Paul de Sens, prieur des Andrelis & de Saint Dizier de Langres, mort en 1748. 5. *Victor*, chevalier de Malte, puis commandeur de la Ville-Dieu en Drugheim, mort à Malte le 16 Mars 1741. & deux filles; l'une, mariée à *N.* . . . . de Cambray, seigneur de Digny; l'autre a épousé *N.* . . . , de Vidal, seigneur d'Argeville.

Léon de Fera, baron de Rouville, capitaine dans le régiment Royal Artillerie, épousa en l'an 1703. *Marie-Catherine* Nivert de Rochefort, dont, 1. *Charles-Léon* de Fera, seigneur de Rouville, marié en 1751. à *Elisabeth-Magdelene* d'Estrées, fille de *Christophe* d'Estrées, chevalier, seigneur de Marnay, & de dame *Magdelene* de Laumoy de Gironville; 2. *Victor*, prieur de Saint Dizier de Langres; 3. *Charles-Victor*, seigneur du Plessis au Chapt, capitaine au régiment de la Marine, chevalier de Saint Louis, qui a un fils de *N.* . . . . Grisard, sa femme; 4. & 5. *Catherine-Françoise*, & *Louise-Léonne*, filles; 6. *Marie-Léonne*, morte en Février 1750. sans alliance; 7. *Elisabeth*, reçue à Saint Cyr, & mariée en 1746. à *Gaspard-François* Toustain, chevalier, seigneur de Richebourg, &c.

Les armes: *d'argent, au lion d'azur, armé & lampassé de gueules, avec une fleur de lys d'or sur l'épaule gauche du lion.* La branche de Saint Phale écartele de Saint Phale, qui est *de gueules, à trois heaumes ou casques fermés d'argent.*

Voyez les preuves fournies par *Victor* Fera de Rouville, commandeur de l'ordre de Malte, reçues au Temple à Paris en 1692. & les *Preuves de Noblesse à Saint Cyr.*

FERAULT: Famille de Normandie, élection d'Alençon, maintenue dans sa noblesse en 1666.

Porte: *d'azur, à un poisson carpe d'argent couché sur le dos, au chef du second, chargé de trois roses de gueules.*

FERLAY, en Bresse:

Ancienne noblesse, qui, selon plusieurs titres déposés aux archives du chapitre de Lyon, remonte au commencement du treizieme siécle.

Les armes sont : *de sable, à la croix nislée d'argent.*

FERMANEL : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 14 Juin 1670.

Les armes : *d'azur, à trois fers de piques d'or, posés en fasce.*

FERON, même Province : Famille maintenue dans sa noblesse le 5 Juin 1668. qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois fers de pique d'argent, au chef d'argent, chargé de trois treffles de sable.*

FERON, seigneur de la Feronnaye : *Tome II. p.* 102. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'azur, à six billettes d'argent, 3, 2 & 1, au chef cousu de gueules, chargé de trois annelets d'argent.*

FERON, seigneur de Louvres, d'Orville & de Bizancourt.

Jérôme le Feron, seigneur d'Orville & de Louvres en Parisis, mourut sous-doyen du Parlement de Paris le 20 Novembre 1727. dans la quatre-vingt-septieme année de son âge, laissant de *Marie* de Pâris, son épouse, issue d'une famille noble de la ville de Rheims, décédée le 12 Mai 1710. *Nicolas* le Feron, seigneur des mêmes lieux, conseiller du Roi en ses Conseils, président honoraire au Parlement de Paris, mort en son château de Louvres le 3 Juin 1742. dans la soixante-deuxieme année de son âge, étant né le 17 Janvier 1681. Il avoit été reçu conseiller au même Parlement à la premiere chambre des Enquêtes le 7 Mars 1703. & ensuite président en la même chambre le 22 Février 1709. & il s'étoit démis de cette charge en 1731. ayant obtenu des lettres de président honoraire. Il avoit été marié le 11 Juillet 1719. avec *Louise-Mélanie* Berger, morte en 1734. Il a laissé d'elle un fils, qui fut lieutenant d'Infanterie, & deux filles, sçavoir les dames de Rebours & de Barbançois.

Les armes : *de gueules, au sautoir d'or, accompagné en chef & en pointe d'une molette d'éperon, & aux flancs dextre & sénestre d'une aiglette, le tout d'or.*

FERRAND, écuyer, sieur des Marres & de Rouville, en Normandie, élection de Valognes.

Porte : *de sable, à la fasce ondée d'argent, accompagnée de trois traits de fleche de même, la pointe en bas, 2 & 1.*

FERRARY : Famille originaire de Buzala en Italie, autrefois fief de l'Empire, & depuis sous la domination de la République de Gênes, où elle avoit anciennement la noblesse.

Le premier du nom, qui vint s'établir en France vers le milieu du seizieme siécle, est *Bernard* de Ferrary, fils de *Jean-Baptiste*, patrice ou noble Génois, inscrit, ainsi que son pere & sa famille, sur le Livre d'or de la République. Il obtint des lettres de naturalisation, conjointement avec sa femme Dona *Paulo* Rebuffo, & son fils *André*. Il mourut à Lyon le 3 Avril 1589. où il avoit fait son testament le 30 Octobre 1581. & fut enterré dans la sacristie des RR. PP. Carmes des Terreaux, où se voit encore son tombeau en marbre.

André de Ferrary, écuyer, son fils, épousa par contrat du 4

Février 1604. *Magdelène* de Venet, originaire de Bourgogne, dont il eut *Jean-Ambroise*, qui suit, & *César*, lequel de *Françoise*, fille de *Pierre* Orset, baron de Corgenon, eut, entr'autres enfans, *Charles* de Ferrary de Vallieres, & *Louise* de Ferrary, mariée à *Louis* Rousselet de Rouville, seigneur de Pobrieres, président au Parlement de Dombes, dont la fille, nommée *Catherine* de Rousselet, obtint le prieuré d'*Alix*, qu'elle a résigné à *Louise* de Muzy-Varonin, aujourd'hui prieure dudit chapitre de chanoinesses.

Jean-Ambroise de Ferrary, écuyer, sieur de la Vaupiere, épousa par contrat du 21 Janvier 1641. *Marguerite* Henry, seule fille & héritiere de *Guyot* Henry, écuyer, seigneur de Jarniest & de Précellins, & de *Claudine*, fille d'*Odet* Croppet, seigneur de Saint Romain & de Fromont.

César de Ferrary, écuyer, seigneur d'Aigrefoin, fils du précédent, mourut à l'âge de quatre-vingt-six ans au château de Romans en Bresse. Il avoit épousé par contrat du 20 Mars 1677. *Charlotte-Martine* de la Charnée-Molart, fille de *Claude* de la Charnée, écuyer, seigneur de Molart, qui étoit d'une maison originaire de Savoye actuellement éteinte, & de *Louise*, fille de *François* de Besset, écuyer, seigneur de Millon & de la Chapelle, gouverneur de la ville & château de Chevreuse, homme d'armes d'une compagnie d'ordonnance du Roi.

Claude-César de Ferrary, écuyer, comte de Romans, chevalier d'honneur au Bailliage & siége Présidial de Bresse, épousa en 1712. *Claudine* de Riverieulx, fille d'*Etienne*, conseiller-secrétaire du Roi, comte de Varax, seigneur de Marcilly, &c. & de *Marie*, fille d'*Antoine* Rolland, écuyer, sieur des Places, & de *Claudine* de Pont Saint Pierre.

Etienne-Lambert de Ferrary, comte de Romans, chevalier de Saint Louis, lieutenant de Roi de Bresse, Bugey, Valromey & pays de Gex, a commencé à servir sa Majesté dans la compagnie des Cadets gentilshommes de Metz, puis dans le régiment de Lyonnois, où il a été ancien capitaine: il fut blessé à la bataille de la Madonna del Ulmo, pendant le siége de Cony, & a quitté le service à la derniere paix. Il a épousé en l'an 1750. *Marie-Marguerite-Gertrude* Charrier de la Roche-Jullié, fille de *Guillaume* Charrier, chevalier, seigneur de la Roche-Jullié, Chenas, Saint Jacques des Arests, &c. président & lieutenant particulier en la Cour des Monnoies & siége Présidial de Lyon, dont le frere unique, *Jacques-Catherin*, ancien capitaine dans le régiment de la Vieille Marine, est mort dans les dernieres guerres à Straconitz en Boheme le 7 Avril 1742. & de *Françoise-Thérese* Durret. Leurs enfans sont:

1. *Guillaume-César* de Ferrary, né le 10 Décembre 1750.

2. *Claude-César*, né le 14 Novembre 1751.

3. *Jean-Baptiste*, né le 9 Décembre 1752.

4. *Françoise-Thérese*, née le 15 Juillet 1754.

5. *Jean-Baptiste-Blanche*, né le 9 Septembre 1755.

6. *Louis-Fleury*, né le 13 Septembre 1756.

17. *Jacques-Catherin-Hugues-César*, né le 6 Octobre 1757.

Les armes : *d'azur, à un lion couronné d'or, armé & lampassé de même.*

FERRE, ou FERRY : Famille originaire d'Italie, établie en Provence, environ vers le milieu du quinzieme siécle.

Benoît de Ferre, ou Ferry, I. du nom, suivit le roi *René*, comte de Provence, en 1442. Sa postérité subsiste en plusieurs branches. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 379.

Les armes : *de gueules, à trois annelets d'or.*

FERRÉ, ancienne famille noble, originaire de Bretagne, où elle a fourni des sénéchaux, un procureur général au Parlement de Rennes, & des officiers dans le Conseil des ducs de Bretagne (*a*). Elle s'est établie en Poitou, au commencement du seizieme siécle, a servi avec honneur dans le Militaire, & s'est alliée à des maisons très-distinguées.

Le premier qui soit connu est *Yvon* Ferré, écuyer, qui en 1389. étoit capitaine du duc de Bretagne. Il somma celui qui tenoit la place de la Roche de Rieux pour le comte de Penthiévre, de la rendre au duc. *Yvon* Ferré eut pour fils,

Jacques Ferré, qui en 1420. étoit conseiller du duc de Bretagne. De *Jacques* sortit

Pierre Ferré, qui fut procureur général au Parlement de Rennes depuis 1445. & en même temps sénéchal jusqu'en 1466. *Pierre* eut pour fils,

Jean Ferré, écuyer, qui vint s'établir en Poitou. Il eut,

Thomas Ferré, qui épousa en 1485. demoiselle *Perrette* de Marbœuf, de laquelle il eut,

François Ferré, chevalier, seigneur de la Fond, qui se maria en 1545. avec demoiselle *Anne* Chioche, dont,

Florent Ferré, chevalier, seigneur de Frédiere. Il servit avec distinction. De son mariage contracté en 1571. avec demoiselle *Charlotte* Vérineau, il eut,

Martial Ferré, seigneur de la Lande & de Frédiere, qui servit avec distinction. De son mariage avec demoiselle *Renée* Tessereau en 1602. est né,

Jacques Ferré, marié à *Marie* Charpentier le 2 Février 1649. dont,

Gauthier Ferré, chevalier, seigneur du Mas, marié en 1681. à *Marie* le Clerc de la Couronne, dont,

Jacques Ferré, chevalier, seigneur de Frédiere, marié en 1701. avec *Marguerite* le Clerc, fille d'*Etienne* le Clerc, chevalier, seigneur de la Jarodie, & de *Catherine* de Chamboran, dont,

Etienne Ferré, chevalier, seigneur de la Jarodie & de Frédiére, marié le premier Juin 1736. avec *Elisabeth* de Montiers, fille de *François* de Montiers, chevalier, seigneur d'Oby, famille illustre, de laquelle sont sortis plusieurs officiers généraux, un chevalier du Saint Esprit, & un évêque de Chartres. Il a eu pour enfans,

1. *François* Ferré, né le 29 Avril 1739. page de la grande écurie en 1757.

(*a*) *Voyez l'Histoire de Bretagne par le P. Dom Lobineau, Bénédictin, édition de* 1707.

2. *François-Amable* Ferré, né le 25 Mai 1740. reçu chevalier de Malte au mois d'Octobre 1756.

3. *Pierre-Silvain* Ferré, né le 24 Mai 1741. reçu aussi chevalier de Malte en même temps que son frere.

4. *Etienne* Ferré, né le .... Mars 1743.

5. *Marie* Ferré, née le .... Février 1742.

Cette famille porte pour armes : *de gueules, à une bande d'or, chargée en chef d'une fleur de lys d'or, & de deux autres fleurs de lys d'or au côté séneſtre de la bande.*

FERRIER : Famille originaire de Riez, qui remonte à *Jean* Ferrier, coseigneur de cette ville, qui vivoit en 1477. *Henri-Gaspard* de Ferrier, descendu de lui au huitieme degré, seigneur d'Auribeau, chevalier de Saint Lazare & de Saint Louis, ancien capitaine d'une des galeres du Roi, l'un des syndics de la Noblesse, marié en 1738. à *Catherine* de Remusat, morte, a pour fils *Henri-César-Magdelene* Ferrier, officier au régiment d'Eu, Infanterie.

Les armes : *de gueules, au fer de cheval d'argent renversé, au chef cousu d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or.*

FERRIER, FRERRIER, ou FERROILLAT, noms qu'une ancienne maison de Salins prenoit indifféremment. Le Chartulaire de l'abbaye de Balerme fait mention de *Hugues* de Salins, dit Ferroillat, chevalier, qui fut pere de *Jean*, & de *Renaud*, auteur d'une branche établie dans la châtellenie d'Arbois, & de *Simonette*, alliée à *Guy* de Fertans. Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins, Tome II. p.* 152.

FERRIERE, subdélégation de Domfront, en Normandie. La terre de la Ferriere est qualifiée d'ancien comté ; mais elle n'a jamais eu d'érection. Elle a appartenu à M. le maréchal-duc de Belle-Isle, lequel l'a vendue à M. Dupleix, qui la possede encore à présent.

FERRIERE (la), famille du Vendomois, qui porte : *d'argent, à deux léopards de sable, couronnés & armés d'or, & posés l'un sur l'autre.*

Marie de la Ferriere, née le 30 Avril de l'an 1681. du mariage d'*Hélie* de la Ferriere, chevalier, seigneur de la Boulaye, & de *Charlotte* de Ramezai, fut reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1691. après avoir prouvé qu'elle étoit descendue de *Calais*, seigneur de la Ferriere, & de *Magdelene* des Loges, qu'il avoit épousée l'an 1520.

FERRIERES : Famille de Normandie, qui porte : *de gueules, à un écusson d'hermines, & une orle de fer à cheval d'or*; & selon un Armorial d'Angleterre : *d'argent, à six fers de cheval de sable.*

Oderic Vitalis dit que *Guillaume* de Ferrieres est nommé parmi les illustres Normands qui vivoient sous le duc Robert II. en 1090. Cette famille avoit de grandes possessions sous le regne de Philippe-Auguste.

Henri de Ferrieres, chevalier banneret, seigneur de plusieurs fiefs relevans de lui, est nommé dans une chartre de 1205. Il étoit pere de

Guillaume de Ferrieres, qui épousa une fille de la maison de Tancarville, dont il eut *Godefroy*, baron de Ferrieres, qui de son épouse, *Amicie* de Meulent,

eut trois fils, sçavoir, *Huc*, qui suit; *Vauquelin* de Ferrieres, & *Hugues* de Ferrieres, fondateur du prieuré de Bosemoret.

Huc, baron de Ferrieres, épousa la fille du comte d'Evreux. *Jean*, baron de Ferrieres, leur fils, chevalier, vivoit en 1333. D'*Alix* de Harcourt, sa femme, naquit *Vauquelin*, baron de Ferrieres, marié avec la fille du comte de Vendôme, mere de

Jean de Ferrieres, chevalier, qui fit le voyage d'Allemagne. Il fut reçu à Carentan avec huit écuyers, le premier Novembre 1387. & fut pere, par sa femme *Jeanne* de Préaux, de *Jean* de Ferrieres, chevalier & puissant seigneur de Montfort-le-Rotrou, chambellan du Roi en 1402. lequel avoit pour femme *Marguerite* de Harcourt, dont il eut plusieurs enfans, sçavoir *Jean*, mort sans alliance; *Charles*, qui suit, & *Guillaume* de Ferrieres, seigneur de Fresle, bailli de Beaujolois, pere de *Jean* de Ferrieres, chevalier, seigneur de Fresle, chambellan du Roi, gouverneur de Mousson, qui épousa le 24 Octobre 1462. *Marguerite* de Bourbon, fille légitimée de *Jean*, duc de Bourbon, connétable de France.

Charles, baron de Ferrieres, épousa *Jeanne* de Neubourg, dont il eut,

Jean, baron de Ferrieres, chevalier, haut & puissant seigneur, chambellan du Roi en 1453. Il eut un différend avec *Guy* de la Rocheguion, pour la préséance de l'échiquier. De son mariage avec *Jeanne* de Tilly, morte le 26 Janvier 1495. sont issus, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Guillaume* de Ferrieres, chevalier, baron de Thury & de Dangu, marié en premieres noces avec la fille du comte de Dammartin, & en 1502. avec *Jacqueline* Fayel, dont il eut, 1. *Pierre* de Ferrieres, baron de Thury & de Dangu, marié avec *Anne* Basset. Il fut, dit la Roque, le dernier mâle de cette famille, & ses biens passerent à sa niece *Anne* d'Aumont, qu'elle porta à son mari, *Claude* de Montmorency; 2. *Françoise*, femme de Fery d'Aumont, dont la fille aînée fut mariée à *Claude* de Montmorency, baron de Fosseux.

Jean, baron de Ferrieres, vivoit en 1491. Il eut pour femme *Emare* Geoffroy, dont quatre filles, sçavoir,

1. *Léonore*, dame de Montfort-le-Rotrou, mariée en premieres noces à *Henri* de Montigni, seigneur de Fresne, & en secondes à *Christophe* de Montbron, vicomte d'Aunay.

2. *Rénée-Catherine*, femme de *François*, sire de Pons.

3. *Françoise*, femme d'*Antoine* d'Arses, seigneur de la Bastie.

4. *Marguerite*, femme de *Philippe* d'Arses, seigneur de Saint Maurice.

Henri de Ferrieres passa en Angleterre avec *Guillaume* le Conquérant. De sa femme, nommée *Berthe*, il eut trois fils, *Enguerant, Guillaume*, & *Robert*, comte d'Erby, sous le roi *Etienne*.

Cette branche s'est continuée en Angleterre, y étant fort considérée. Elle avoit changé ses armes & pris celles de Marmion, qui sont: *de vair*.

On voit encore en Normandie deux familles du nom de Ferrieres, sçavoir les seigneurs de la Tresbasneliere, qui portent: *d'or, à six fers de mulet d'azur*; & les seigneurs de Paillepré, dont les armes sont; *de sable, à six fers*

à cheval d'argent. La ressemblance des armes pourroit faire croire qu'ils sont de la même maison, mais la Roque n'en parle point, & dit positivement que cette famille est éteinte dans *Pierre* de Ferrieres.

FERRIERES, famille du Poitou. *Thomas* de Ferrieres, écuyer, seigneur de Champigni-le-Sec, avoit été marié en 1542. avec *Isabeau* Binel, dont naquit *Antoine* de Ferrieres, écuyer, seigneur dudit lieu, pere, par sa premiere femme, *Jacquette* Martel, qu'il épousa en 1589. de *Jacques* de Ferrieres, écuyer, seigneur de Champigni, maintenu dans sa noblesse en 1668. marié deux fois, sçavoir en premieres noces, le 21 Décembre 1626. avec *Geneviéve* de Brillac, dont il a eu *Jacques* de Ferrieres, chevalier de Malte, & en secondes noces le 6 Juin 1644. avec *Marie* Marconnai, dont est issu *Charles-Jacques* de Ferrieres, écuyer, seigneur de Monteil & de Charrais, allié le 21 Novembre 1674. avec *Marguerite* Petitjean. De cette alliance sont issus *Antoine-Joachim*, qui suit, & *Jacques* de Ferrieres, chevalier de l'ordre de Malte.

Antoine-Joachim de Ferrieres, écuyer, seigneur de Massée & de Monteil, maintenu dans sa noblesse le 3 Août 1715. épousa la même année *Renée-Catherine* Thoreau, fille de *Charles-Philippe* Thoreau, écuyer, seigneur de Girardieres, dont naquit, entr'autres enfans, le 2 Décembre 1715. *Nicolas-Antoine-René* de Ferrieres, reçu page du Roi dans sa grande écurie le 12 Décembre 1731. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 231.

Les armes : *d'azur, à trois pommes de pin d'or, posées* 2 & 1.

FERTÉ (la) : La terre de la Ferté, subdélégation de la Ferté-Vidame, étoit une châtellenie, avec haute Justice & maîtrise des Eaux & Forêts, laquelle fut adjugée par decret avec la terre & châtellenie de Beaussard, ayant pareil titre de haute Justice & Maîtrise, à feu messire *Claude*, duc de Saint Simon, pair de France en 1634. Ces deux terres & châtellenies ont été par lettres patentes de 1734. érigées conjointement en comté, & distraites de la baronnie de Château-Neuf en Thimerais, en la mouvance attachée à la Tour du Louvre, avec attribution d'appel de la haute Justice au Parlement, & de la Maîtrise à la Table de Marbre, en faveur de messire *Louis*, duc de Saint Simon, fils de *Claude*.

FERTÉ (la), ancienne famille de Normandie. Le premier qu'on connoisse est *Bernard*, baron de la Ferté en 1088.

Foulques, son fils, eut *Geoffroi*, qui eut *Guillaume*, marié en 1261. avec la sœur de *Henri-Clément*, seigneur d'Argentan. Leur fils, *Geoffroi*, épousa en 1304. en secondes noces la fille du seigneur de Silléſe, dont naquit *Guillaume*, qui épousa *Marguerite* du Merle. Leur fils, *Guillaume*, épousa une fille de la maison d'Harcourt, qui lui donna un enfant, *Jean*, dont le fils, aussi nommé *Jean*, épousa *Marguerite* d'Hauteville. De ce mariage vint *René*, qui épousa *Marie* de Coué, fille du seigneur de Fontenailles, & de *Jeanne* de Clermont-Gallerande. Ils eurent un fils & une fille. Le fils, nommé *Jean*, tué à la bataille de Saint Denis en 1567. avoit épousé une fille de la

maison de Breslé, dont il n'a pas eu d'enfans. Sa sœur, *Magdelene*, épousa *Jacques* de Saint Remi, fils d'*Ambroise*, & d'*Yolande* Delaré. *Ambroise* étoit fils de *Jean-Baptiste* de Saint Remi, vivant en l'année 1462. *Voyez* SAINT REMI.

FERTÉ-FRESNEL (la): Beaucoup de terres en France ont le nom de Ferté. On y a joint le nom, ou le sobriquet des anciens seigneurs qui les ont possédées, dans le temps que les noms sont devenus héréditaires, c'est-à-dire dans l'onzieme siécle. De-là sont venus les Ferté-Imbaut, Ferté-Macé, Ferté-Fresnel, &c. Celle-ci est une des anciennes baronnies de la Normandie. Elle a été possédée dès l'origine de ce duché par des seigneurs qui en ont adopté le nom, lorsque l'usage de prendre le nom de sa principale seigneurie s'est introduit.

La maison de la Ferté-Fresnel, suivant des titres originaux, qui m'ont été communiqués, se partagea en deux différentes branches à la fin du douzieme siécle. La branche aînée continua de jouir de la terre dont elle portoit le nom. La branche cadette s'établit dans la terre de Chambray & en prit le nom; mais pour conserver les traces du sang, que la variété des noms dans une même famille auroit pu faire perdre, les seigneurs de Chambray tinrent en parage, à cause de lignage, cette terre des seigneurs de la Ferté-Fresnel, leurs aînés, & ce parage ne laisse aucun doute sur l'identité de cette maison.

Suivant les anciens usages de la Normandie, le parage duroit pendant six degrés de consanguinité. Celui dont il est question entre les seigneurs de la Ferté-Fresnel & les seigneurs de Chambray, a subsisté sans interruption depuis la fin du douzieme siécle jusqu'en 1528. qu'il finit par la mort de *Jean* de Chambray IV. du nom, qui remplissoit le sixieme degré de descendance.

Lorsque la maison de la Ferté-Fresnel donna naissance à celle de Chambray, en la personne de *Simon* de la Ferté-Fresnel, premier seigneur de Chambray, second fils de *Richard* de la Ferté-Fresnel II. du nom, & d'*Enméline* de l'Aigle, les armoiries n'étoient pas encore fixées. On sçait qu'elles ne l'ont été qu'en 1270. à la derniere Croisade: c'est ce qui fait que les armes de la Ferté-Fresnel & celles de Chambray sont différentes; car la branche de Chambray s'étoit formée avant l'établissement des armoiries. Auparavant ce temps-là, les seigneurs de la Ferté-Fresnel, ainsi que les seigneurs de Chambray, usoient du même sceau, à l'empreinte duquel on reconnoissoit l'authenticité de leurs chartres. C'est ce qui se voit à six chartres de l'an 1239. conservées à l'abbaye de Lyre, dont trois contiennent des donations que *Simon* de Chambray faisoit aux Moines du Désert, & les trois autres, les confirmations de ces aumônes par *Guillaume* de la Ferté-Fresnel, oncle dudit *Simon* de Chambray, lequel étoit fils de *Simon* de la Ferté-Fresnel, frere puîné dudit *Guillaume*. Les chartres sont toutes scellées du même sceau, représentant une espece *de quintefeuille à branches égales, larges & rondes dans les extrémités, venant rendre en pointe au centre*: c'étoit le sceau de famille. Les seules légendes en sont différentes. L'une porte: *S. Wil-*

lelmi de la Ferté-Fresnel, & l'autre : *S. Simonis* de Chambray. Quand les Nobles prirent des armes, les seigneurs de la Ferté-Fresnel prirent : *une aigle éployée de gueules, becquée & onglée d'azur*; & les seigneurs de Chambray prirent : *d'hermines à trois tourteaux de gueules, posés 2 & 1*. Elles sont ainsi représentées à une chartre de l'an 1283. qui est conservée au couvent de la Chaise-Dieu, près l'Aigle, par laquelle *Jean* de Chambray, fils de *Simon*, ci-dessus nommé, aumôna huit livres de rente à ce monastere, à prendre sur la terre de Chambray, en faveur de *Pétronille* & d'*Odeline*, ses deux filles, qui avoient pris l'habit monastique ; & comme le droit de parage des aînés rendoit les puînés dépendans d'eux dans tout ce qui étoit aliénation des propres, qui avoient fait anciennement le partage par parage de la branche cadette, *Jean* de la Ferté-Fresnel consentit à cette aliénation, & mit son sceau à la même chartre, sur l'empreinte duquel on voit l'*aigle éployée*, comme on voit les *tourteaux & le champ d'hermines* à celui de *Jean* de Chambray, qui pend à la même chartre ; au lieu qu'à la génération précédente, les sceaux des deux maisons étoient les mêmes entre l'oncle & le neveu, & n'étoient point des sceaux d'armoiries. Après cette courte explication sur la maison de la Ferté-Fresnel, nous allons donner la chronologie de la branche aînée jusqu'à son extinction, & on trouvera à la *lettre C. Tome IV*. de ce *Dictionnaire & premier du Supplément*, la suite de ses descendans, sous le nom de Chambray, qui est la branche cadette, & la seule qui subsiste actuellement.

I. *Thurusphe*, l'un des seigneurs, qui accompagnerent *Rollon* à la conquête de la Normandie en l'an 912. fut baron de la Ferté-Fresnel, diocèse d'Evreux, & eut pour fils, *Radulphe*, qui suit. Voyez l'*Histoire de la maison d'Harcourt*, & les *Mémoires* de M. de Saint Georges du Moges, conseiller au Parlement de Normandie, commissaire aux Requêtes du Palais.

II. *Radulphe*, baron de la Ferté-Fresnel, vivoit à la fin du dixieme siécle, & au commencement de l'onzieme. Il fut pere de *Guillaume*, qui suit, & de *Robert*. Voyez les Auteurs ci-dessus cités & l'article suivant.

III. *Guillaume*, baron de la Ferté-Fresnel, & *Robert*, son frere. Leur existence se prouve, ainsi que celle de *Radulphe* & de *Thurusphe*, leurs pere & ayeul, par une chartre de l'année 1035. qui est conservée dans le chartrier de l'abbaye de Saint Evroult, laquelle porte, que *Guillaume* & *Robert* de la Ferté-Fresnel, freres, fils de *Radulphe*, qui étoit fils de *Thurusphe*, donnerent à *Thierry*, abbé de Saint Evroult, la forêt de Notre-Dame du Bois. Peu de temps après, *Robert* consentit à la fondation du prieuré de Bollebec, dans le pays de Caux, & cette fondation fut confirmée par *Guillaume* le Conquérant, duc de Normandie en 1071. *Guillaume* de la Ferté-Fresnel fut pere de *Richard*, qui suit.

IV. *Richard*, baron de la Ferté-Fresnel, fut l'an 1099. avec *Robert*, duc de Normandie, à la conquête de la Terre-Sainte. Il fut l'un des favoris & grands officiers de *Richard* I. roi d'Angleterre & duc de Normandie. Il bâtit dans sa vieillesse le château de la

la Ferté-Fresnel. Il épousa *Edme*, dont il eut huit garçons, qui tinrent avec lui le parti de *Guillaume* Cliton, fils de *Robert* Courte-Botte, contre le roi Henri I. en l'an 1118. Son château de la Ferté-Fresnel, qu'il avoit fait réédifier, ou auquel il avoit ajouté de nouvelles fortifications, ayant été assiégé l'an 1119. il se réconcilia avec le Roi. Sur la fin de la même année, il se retira à l'abbaye de Saint Evroult, où il prit l'habit monastique, & mourut peu de temps après avoir pris ce parti. Voyez *Odericus Vitalis*. *Richard* donna à l'abbaye de Saint Evroult la moitié des dixmes de la paroisse de Gonfriere. Des huit enfans de *Richard* de la Ferté-Fresnel, & d'*Edme*, sa femme, on ne sçait le nom que de *Guillaume*, qui étoit l'aîné, & fut seigneur de la baronnie de la Ferté-Fresnel, *Oderic* Vital s'étant contenté de dire qu'il avoit huit garçons en état de porter les armes, dont *Guillaume* étoit l'aîné.

V. *Guillaume* II. du nom, seigneur de la Ferté-Fresnel, donna à l'abbaye de Saint Evroult le patronnage & les dixmes de la paroisse de Gauville. Il augmenta le revenu des abbayes de Lyre, du Bec & de la Chaise-Dieu. Il se trouva à la dédicace de l'église de Notre-Dame du Désert, le 28 Avril 1125. qui étoit le 4 des Kalendes de Mai, & y donna cinq sols de rente à prendre sur les revenus de la terre de la Ferté-Fresnel, ainsi qu'on le voit dans la chartre de *Robert*, comte de Leïcestre, seigneur de Bretheuil, conservée à l'abbaye de Lyre. Il fut présent, & assista comme témoin à la dédicace de la nouvelle église de la Chaise-Dieu l'an 1132. avec *Richer*, seigneur de l'Aigle, qui en étoit le fondateur. Il s'arma l'an 1138. avec ses six freres, contre *Robert* Giroye, sire d'Echaufou & de Montreuil, qui avoit commis plusieurs violences dans le diocèse d'Evreux, sur les terres de *Robert*, comte de Leïcestre. *Guillaume* de la Ferté-Fresnel & ses six freres sont employés dans la liste des seigneurs qui prirent le parti d'*Etienne* de Blois, contre *Mathilde*, fille d'Henri I. roi d'Angleterre, mort sans enfans mâles, le premier jour du mois de Décembre l'an 1135. Il épousa *Alix* de Marnefy, & fut pere de *Guillaume*, mort sans postérité, ainsi que de *Richard*, qui suit, de *Payen* & de *Gueffier*.

VI. *Richard* II. du nom, baron de la Ferté Fresnel, devint l'héritier de *Guillaume*, son frere aîné. Il aumôna à l'abbaye de Saint Evroult le patronage & les dixmes de la paroisse de Gouy. Il souscrivit, comme témoin, à une chartre de *Robert*, comte de Leïcestre, seigneur de Bretheuil, conservée à l'abbaye de la Chaise-Dieu, en présence de *Rotrou*, évêque d'Evreux : cette chartre n'est point datée ; mais *Rotrou* fut évêque d'Evreux depuis l'an 1139. jusqu'en 1162. qu'il fut fait archevêque de Rouen. *Richard* de la Ferté-Fresnel, épousa *Euméline*, fille de *Richer* II. du nom, baron de l'Aigle, & de *Béatrix*, lesquels ont leurs tombeaux dans l'église de la Chaise-Dieu. De ce mariage vinrent trois enfans ; sçavoir, *Guillaume*, qui suit, *Simon* & *Richard*.

Simon de la Ferté-Fresnel, premier puîné de *Richard* II. du nom, & d'*Euméline* de l'Aigle,

eut en partage la terre de Chambray, à condition de la tenir de *Guillaume*, son frere aîné & de ses descendans par parage, pendant six degrés de consanguinité : tel étoit anciennement l'usage de la Normandie. Ce fut ce *Simon* de la Ferté-Fresnel qui donna naissance aux seigneurs du nom de Chambray, qui ont été rapportés à leur article.

VII. *Guillaume* III. du nom, baron de la Ferté-Fresnel, est souscrit comme témoin, ainsi que *Simon* Dislou, à une chartre de *Gilbert* de l'Aigle II. du nom, datée du mois de Mars 1205. conservée à l'abbaye de Lyre. Il y a un arrêt de l'Echiquier, tenu à Falaise l'an 1207. qui fut rendu pour lui, & *Girard* de Barneville, son beau-frere, fils de *Robert* Bertrand, avec lequel il avoit des différends pour des droits de fief. On voit aussi au chartrier de l'abbaye de la Trappe une chartre par laquelle il donne à cette abbaye vingt sols de rente à prendre sur la prévôté de l'Aigle, du consentement de *Simon*, son frere : la chartre n'est point datée ; mais cette aumône fut confirmée par *Gilbert* de l'Aigle en 1211. Dans un ancien rôle des fiefs de Normandie, pour les années de 1210. & 1218. il est qualifié de chevalier banneret du Perche. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, *Tome II. p.* 1584. Il confirma l'an 1220. en qualité d'aîné, l'aumône que *Richard*, son frere, fit du Boisporet, à l'abbaye de Saint Evroult. Par une chartre de l'an 1230. conservée à l'abbaye de Lyre, il donna à cette abbaye cent sols de rente à prendre sur la terre de la Ferté-Fresnel. Il se trouve compris dans la liste des seigneurs qui se distinguerent dans les armées de Philippe-Auguste ; c'est ainsi qu'en parle la Roque, dans son *Histoire d'Harcourt*, *Tome II. p.* 262. Il est employé dans les rôles conservés à la Chambre des Comptes de Paris, pour l'année 1214. & autres suivantes, dans les articles qui ont pour titre : *Milites Normaniæ*, *ferentes bannerias feoda Britolii*, *&c. Guillelmus* de la Ferté-Fresnel. Voyez encore l'*Histoire d'Harcourt*, *Tome IV. p.* 2162, 2170. & 2172. Enfin on le voit aussi paroître à une chartre conservée à l'abbaye de Lyre, en date de l'an 1239. par laquelle il confirme les dons faits aux moines du Désert, par *Simon* de Chambray, son neveu. Il s'allia avec une demoiselle de la maison de Briquebec-Bertran ; & de son mariage vint *Jean*, qui suit.

VIII. *Jean*, dont l'alliance est ignorée, fut aussi baron de la Ferté-Fresnel. Il exerça en cette qualité sur *Jean* de Chambray, qui étoit son cousin issu de germain, le même droit d'aînesse que *Guillaume*, son pere, avoit exercé sur *Simon* de Chambray, son neveu : ce qui se voit par deux chartres différentes. La premiere, conservée à l'abbaye de la Chaise-Dieu, est du mois d'Avril 1283. elle contient que *Jean* de Chambray ayant donné à ce monastere huit livres de rente à prendre sur la terre de Chambray, en faveur de *Pétronille* & *Odeline*, ses deux filles, qui y avoient pris l'habit monastique. *Jean* de la Ferté-Fresnel confirma ce don. La seconde est conservée au chartrier de la cathédrale d'Evreux, & contient que *Marguerite* du Fresne, veuve de *Jean* de Chambray, ayant vendu

au chapitre de cette cathédrale les dixmes inféodées au fief de Chambray, qui appartenoient à ses enfans mineurs, en présence & du consentement de *Jean* de Chambray, seigneur de Blandé, leur tuteur. *Jean* de la Ferté-Fresnel, en vertu de son droit de parage sur les seigneurs de Chambray, confirma cette vente. Il fut pere de *Guillaume*, qui suit,

I X. *Guillaume* IV. du nom, baron de la Ferté-Fresnel, épousa *Marie* Bertran, vicomtesse de Fauguernon ; elle avoit épousé en premieres noces *Jean* Painel, baron de Hambie & de Briquebec, son cousin du quatrieme au cinquieme degré ; elle se maria en secondes noces à *Yon* de Garencieres. Le P. Anselme, *Tome VI. p.* 690. & l'*Histoire d'Harcourt*, *Tome IV. p.* 2042. disent qu'ils vivoient ensemble en l'an 1300. Ils eurent pour fils, *Jean*, qui suit.

X. *Jean* II. du nom, baron de la Ferté-Fresnel, vicomte de Fauguernon, est qualifié de chevalier banneret dans une montre reçue au Pont-Audemer le 2 Septembre 1357. Il assista au siége de Château-Gaillard prenant qualité de maréchal de France, & *Nicolas* Ode, thrésorier des guerres, dans son compte de l'an 1362. le qualifie messire *Jean* de la Ferté, maréchal de Normandie. M. l'abbé le Brasseur, dans son *Histoire du comté d'Evreux*, *p.* 31. *de l'Avertissement*, dit que *Jean* de la Ferté-Fresnel, & *Claudin* d'Helleenvilliers, sont nommés maréchaux de Normandie, dans un traité de tréve fait en 1365. entre le roi Charles V. dit *le Sage*, & Charles, roi de Navarre, duquel ils étoient établis conservateurs, lequel traité est cité dans l'inventaire des chartres de la Couronne. Le 23 Décembre 1369. *Jean*, duc de Bretagne, rendant hommage à Charles V. roi de France, à l'hôtel de Saint Paul à Paris, *Jean*, baron de la Ferté-Fresnel, maréchal de Normandie, y assista comme témoin. Les registres de la Chambre des Comptes de Paris font mention de messire *Jean* de la Ferté-Fresnel, maréchal de Normandie, chevalier banneret, époux d'*Alix* du Meullent, qui fut reçu à Saulieu avec deux bacheliers & huit écuyers le premier Mai 1367. & à Provins le dernier Mai 1368. avec deux chevaliers & huit écuyers. Voyez l'*Histoire d'Harcourt, p.* 149. Il y a cinq autres registres cités aux pages 1262. & 1263. dans lesquels il a les mêmes qualités, & qui portent qu'il est reçu au nombre de cinquante hommes d'armes, pour les années 1367. & suivantes, & qu'en qualité de chevalier banneret, il s'est présenté avec onze chevaliers & huit écuyers, qui ont été reçus à Provins, Meaux, & autres lieux. Il épousa *Alix* de Meullent, dame du Neubourg, de Gacé & de Maule, dont il eut *Jean*, qui suit ; & *Alix*.

Alix épousa *Foulques* ou *Foucaut* du Merle. La Roque le nomme *Foucaut*, & le P. Anselme *Foulques*. Il dit, *Tome VI. p.* 647. qu'il servoit en Poitou, & fut retenu à Fougeres le 11 du mois d'Août 1353. avec deux chevaliers & trois écuyers. Les petits enfans de cette *Alix* devinrent les héritiers de la branche aînée de la maison de la Ferté-Fresnel.

X I. *Jean* III. du nom, baron de la Ferté-Fresnel, vicomte de

Fauguernon, baron du Neubourg & de Gacé, seigneur des Planches, & maréchal de France, écarteloit ses armes de Meullent, qui étoient : *de sable, au lion d'argent rempant à la queue fourchée*. Les registres de la Chambre des Comptes de Paris, & entr'autres celui de *Guillaume* d'Enfernet, thrésorier des guerres, commençant le premier Mars de l'an 1382. & finissant le 28 Février 1383. touchant ceux qui avoient servi le Roi dans ses guerres de Flandre contre les Anglois, parlent de monseigneur *Jean* de la Ferté-Fresnel, maréchal de Normandie, chef & capitaine des Lances ordonnées en ce pays-là, qui fut reçu à Saint Sauveur-le-Vicomte le premier Juin 1383. Il faut observer que la qualité de maréchal de Normandie étoit la même que celle de maréchal de France. La premiere étoit référée au Roi ; la seconde au fils aîné de France, duc de Normandie. En un compte de *Jean* Flamand, thrésorier des guerres, pour les annécs 1387. & 1388. ledit *Jean* de la Ferté-Fresnel, servant aux guerres de Guyenne, y est employé avec la même qualité de maréchal de Normandie. A la revue faite à Carentan le premier Septembre 1387. il est appellé monseigneur *Jean*, sire de la Ferté-Fresnel, chevalier banneret, maréchal de Normandie. Le 6 Avril, vigile de Pâques 1389. il rendit aveu de la terre de Chambray à dame *Agnès* des Essarts, en vertu du parage par lignage qu'il avoit droit d'exercer sur *Yon*, seigneur de Chambray, les aînés du parage restans propriétaires en dignité des terres de leurs puînés, pendant six degrés de génération & de consanguinité. Il mourut peu de temps après cet acte. Il avoit épousé *Béatrix* de Rosny, dont il eut *Jean*, qui suit, & *Pierre*, qui fut évêque de Lisieux.

XII. *Jean* IV. du nom, baron de la Ferté-Fresnel, baron du Neubourg & de Gacé, seigneur des Planches, d'Auteuil, de Villerceaux, & vicomte de Fauguernon. On voit au thrésor des chartres du Roi, dont un extrait a été communiqué par M. Duchesne, que l'an 1391. *Jean*, sire de la Ferté-Fresnel, intervint pour le Roi au traité de mariage d'entre *Isabelle* de France, fille aînée du Roi, & *Jean*, fils aîné du comte d'Alençon.

Le premier Mars 1399. *Jean* de la Ferté-Fresnel rendit aveu à *Jean* de Lombelon, seigneur des Essarts, pour & au nom du seigneur de Chambray, sur lequel il exerçoit ainsi son droit de parage comme aîné. Il passa plusieurs autres actes de la même nature, & en vertu du même droit d'aînesse, par rapport à la terre & seigneurie de Chambray possédée par ses puînés, qui en portoient le nom, les 28 Novembre 1400. 23 Avril 1401. & 16 Février 1402. Il épousa *Jeanne* de Garencieres, dame de Villerceaux, dont il n'eut point d'enfans. Il mourut le 8 Janvier 1412. & fut enterré à l'abbaye de Saint Evroult, comme descendant des fondateurs. On y voit encore son tombeau & son épitaphe. C'est ainsi que finit la branche aînée de la maison de la Ferté-Fresnel. Les petits enfans d'*Alix* de la Ferté-Fresnel, sa tante, & de *Foulques* du Merle, hériterent de lui. Ils eurent une fille unique, nommée *Agnès* du Merle, qui épousa *Jean* de la Champagne,

seigneur d'Aurilly, dont deux filles, sçavoir *Agnès*, qui suit, & *Jeanne*. *Jeanne*, la cadette, eut pour son partage de la succession de *Jean* de la Ferté-Fresnel la baronnie de Gacé : elle épousa *Nicolas* Painel, baron de Hambie, Mojon & Briquebec, dont *Jeanne* Painel, héritiere des susdites terres, qui épousa *Louis*, sire d'Estouteville.

XIII. *Agnès* de la Champagne eut de la succession de *Jean* de la Ferté-Fresnel la terre des Planches & la baronnie de la Ferté-Fresnel : elle épousa *Roger* d'Hellenvilliers, & lui transmit le droit d'aînesse ou de parage par lignage que les seigneurs de la Ferté-Fresnel avoient sur les seigneurs de Chambray. On voit au chartier de Chambray un acte du 12 Janvier 1415. par lequel M. *Hutin* le Baveux, seigneur de Maillebois & de Chagny, ayant demandé au seigneur de Chambray l'aveu qu'il lui devoit pour partie de la terre de Chambray, il appella à Garand noble homme *Roger* d'Hellenvilliers, chevalier, seigneur de la Ferté-Fresnel, à cause de madame sa femme (*a*). Le 16 Février 1415. le sergent de Glos déclare à M. le sénéchal de Chagny qu'il a ajourné M. *Roger* d'Hellenvilliers, chargé de faire sçavoir ledit ajournement à madame sa femme, dame de la Ferté-Fresnel. Ils eurent un fils, nommé *Jean*, qui épousa *Catherine* de Loré, dont un fils, appellé *Alain*, qui épousa *Marie* de Boissay. Le 20 Février de l'an 1468. *Alain* d'Hellenvilliers paya à *Jeanne* le Baveux, dame de Maillebois & de Chagny, cinq écus pour le relief de la mort de *Jean* de Chambray, son puîné, qui étoit décédé en 1460.

Le 20 Novembre 1484. *Alain* d'Hellenvilliers ayant voulu soutenir que la mouvance de la terre de Chambray lui appartenoit, à cause de sa terre de la Ferté-Fresnel, parce qu'il y avoit trois siécles que lui & ses prédécesseurs étoient dans l'usage d'en rendre les aveux, & d'en faire les foi & hommage pour & au nom des seigneurs de Chambray ; il fut soutenu, au contraire, par le seigneur des Essarts véritable suzerain, & il fut jugé devant le bailli d'Evreux, que le droit des seigneurs de la Ferté-Fresnel sur la terre de Chambray, n'étoit qu'un parage anciennement établi entre les prédécesseurs communs, lequel n'attribuoit aucun droit féodal, mais seulement donnoit aux représentans de la maison de la Ferté-Fresnel, la préférence sur le seigneur suzerain pour le retrait en cas de vente, & pour la réversion de la terre en cas de ligne éteinte. En conséquence de ce jugement, *Jean* de Chambray IV. du nom, donna le détail de sa terre de Chambray audit *Alain* d'Hellenvilliers le 27 Janvier 1487. pour qu'il pût en rendre aveu au seigneur suzerain ; & il est dit, *laquelle est tenue dudit* Alain, *à cause du lignage*. *Alain* d'Hellenvilliers épousa *Marie* de Boissay, dont un fils, nommé *Jacques*, qui donna procuration à *Jean* de Chambray le 29 Septembre 1520. pour soutenir contre le seigneur de Damville, que le fief de Varennes relevoit de la terre de Chambray. Ce fut là le dernier acte

(*a*) *Les aînés étoient chargés de tous les devoirs de fief pour leurs puînés pendant six degrés.*

du parage entre les seigneurs de Chambray, puînés de la maison de la Ferté-Fresnel, & les seigneurs d'Hellenvilliers représentans la branche aînée de cette maison. Il avoit passé le sixieme degré de descendance en ligne directe, & suivant l'ancienne coutume de Normandie, il ne devoit pas s'étendre plus loin. *Jacques* d'Hellenvilliers épousa *Marguerite* de Maricourt, dont cinq enfans, sçavoir un garçon, nommé *Nicolas*, & quatre filles. *Nicolas* épousa *Anne* de Rouville, dont il n'eut point d'enfans. Ses quatre sœurs hériterent de lui. L'aînée fut mariée à *Jacques* Tessart, seigneur des Essarts, & fut dame des Planches & d'Auteuil. La seconde fut dame de Beuville, & épousa *Jean* de Mainbeville, seigneur de Launay. La troisieme, nommée *Marie*, épousa *Pierre* Doinville, seigneur de Puyset & d'Honnetteville; elle eut la terre d'Hellenvilliers, & ayant partagé avec sa sœur la baronnie de la Ferté-Fresnel par acte du 3 Mai 1571. fut dame de la portion aînée. La quatrieme, nommée *Charlotte*, fut dame de la portion puînée, & épousa *Gilles* de Saint Pierre, seigneur des Autieux, dont *Françoise*, fille unique, qui épousa *Guillaume* Vipart, seigneur de Silly, dont *Jacques* Vipart, fils puîné, qui eut la partie de la Ferté-Fresnel. De *Marie* d'Hellenvilliers, & de *Pierre* Doinville, vint *Pierre* II. dont *Philippe*, seigneur de Sestres, qui de sa femme *Marie* de la Pereuse eut *Antoine*, qui de *Marie* Despostis eut *Louis*, qui de *Louise* de Vieuxpont eut deux filles, & un fils, nommé *Jean*, qui de *Geneviéve* de Rasent a eu plusieurs enfans de l'un & de l'autre sexe.

La baronnie de la Ferté-Fresnel est actuellement possédée par *N*... de Bulley, & par *N*.... marquis de la Porte. *Voyez* CHAMBRAY.

FERTÉ-MACÉ (la), subdélégation de Falaise.

La baronnie de la Ferté-Macé est du domaine du Roi. Elle a passé ès mains de M. de Crossac, ensuite en celles de feu M. d'Argouges, marquis de Rasnes, & est possédée aujourd'hui par M. le chevalier de Rasnes, l'un de ses enfans cadets.

FERTÉ-VIDAME (la): Le comté de la Ferté-Vidame est possédé aujourd'hui par M. le comte de Valentinois, au droit de madame la comtesse, son épouse, fille de feu M. le duc de Ruffet, fils aîné de M. le duc de Saint Simon, dernier décédé, à qui elle avoit été assurée & cédée par son contrat de mariage avec mademoiselle de Grammont, & à laquelle la jouissance retenue par M. le duc de Saint Simon, après sa mort en 1755. est revenue, M. le duc de Ruffet, étant mort avant son pere.

FERVAQUE, subdélégation de Lisieux.

La terre de Fervaque releve de la baronnie d'Auquainville.

FESNIERES: Porte: *d'argent, au chef denché de sable.*

Guillaume de Fesnieres, écuyer, seigneur de Morainville, Sémonville, Poinville en Béauce, mort en 1505. étoit fils de *Guillaume*, seigneur desdits lieux, de Villebourgeon en Sologne, & petit-fils de *Jean*, écuyer, seigneur de Guillerville & Sémonville, vivant en 1395. Il épousa *Catherine* d'Allonville, morte en 1492. fille de *Charles*, chevalier, seigneur d'Oisonville, dont des enfans, *Robert* de Fesnieres, frere

dudit *Guillaume*, fut seigneur de Poinville & des Carnaux, & eut d'*Isabelle* de Villequoy, sa premiere femme en 1485. *Etiennette*, mariée en premieres noces en 1523. à *Jean* de Loliflant, & en secondes, à *Jean* de Rossard, écuyer. *Jeanne* des Roches, seconde femme dudit *Robert*, morte en 1519. le rendit pere de plusieurs enfans, qui ont laissé postérité.

FESQUES, en Normandie, élections de Mortagne & de Verneuil. La généalogie de cette famille se trouve dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I.* p. 232. Elle est partagée en deux branches. La premiere subsiste dans *Charles-Marie-Joseph* de Fesques, né le 13 Juin 1720. reçu page du Roi dans sa petite écurie le 12 Mars 1734. & la seconde, dans les enfans de *Nicolas* de Fesques, écuyer, seigneur de l'Argentiere, qui a été cadet dans la Marine, ensuite garde du corps du Roi.

Les armes: *d'or, à une aigle de gueules à deux têtes.*

FESSIER DU FAY (le), en Normandie, généralité d'Alençon, qui porte: *de gueules, à une aigle d'or, les ailes abbaissées, & tenant de sa patte droite une épée d'argent, la pointe en haut, la garde & la poignée d'or.*

Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.*

FETANS, en Bresse, ancienne noblesse, qui remonte à *Jean* de Fetans, damoiseau, vivant en 1300.

Porte pour armes: *d'azur, au chevron d'or.*

FEVARDENT, en Normandie, élection de Coutances, ancienne noblesse, de laquelle étoit un certain Cordelier, connu du temps de la Ligue, lequel a passé pour un des plus sçavans hommes de son siécle.

Les armes: *d'argent, à l'aigle de sable, onglée & becquée d'or.*

FEUGERETS, terre de la subdélégation de Bellême, autrefois érigée en marquisat, mais qui n'est point rapportée aujourd'hui en marquisat, l'enregistrement n'en ayant jamais été fait. Elle est toujours possédée par la famille du même nom, qui porte: *d'argent, à trois branches de sapin de sinople, 2 & 1, les deux du chef posées, l'une en bande, & l'autre en barre.*

FEUILLÉE, ancienne maison tombée dans celle de Rieux, de la branche d'Asserac, qui étoit une des plus anciennes familles de la province de Bretagne, d'où elle tire son origine. Elle avoit pour auteur *Thibaud*, seigneur de la Feuillée, qui vivoit en 1263.

Les armes: *d'or, à la croix dentée*, ou plutôt *engrêlée d'azur.*

FEUQUIERES: Terre considérable en Picardie, qui entra vers l'an 1320. dans la maison de Pas, par le mariage de *Jeanne*, dame de Feuquieres, avec *Jean* de Pas, seigneur d'Aignies, neuvieme ayeul d'*Isaac* de Pas, créé marquis de Feuquieres, par lettres du mois de Mai 1646. enregistrées le 4 Mai 1659. pere d'*Antoine*, lieutenant général des armées du Roi, dont le petit-fils étant mort en 1730. en bas âge, ce marquisat échut à sa tante, *Pauline-Chorisante* de Pas de Feuquieres, mariée en 1720. à *Joachim-Adolphe* de Segliere, marquis de Soyecourt.

FEVRE (le), seigneur de la Malmaison & de la Barre. *Antoine* le Fevre, seigneur de la

Malmaison, mort doyen de la Cour des Aides de Paris le 30 Mai 1713. a laissé postérité de sa femme *Anne-Marguerite* Auzannet, son épouse, morte le 23 Janvier 1716. *Antoine* le Fevre de la Malmaison, chevalier profès de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem du grand prieuré de France, commandeur d'Auxerre, mort en l'année 1737. étoit leur fils aîné.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles, & en pointe d'une fleur de souci, feuillée & tigée, le tout d'or.*

FEVRE (le), chevalier, seigneur, marquis de Montaigu la Brisette, du Quesnoy, de la Gimmonniere, &c. province de Normandie, élection de Valognes : Famille distinguée par ses alliances, qui vient de donner un évêque au diocèse de Coutances dans l'abbé du Quesnoy, abbé commendataire de Saint Sauveur-le-Vicomte. Le commandeur du Quesnoy, chevalier profès de l'ordre de Malte, est aussi de cette famille.

Les armes sont : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de deux croix fleurdelisées de même en chef, & d'une rose d'argent en pointe.*

FEVRE, ou FEBVRE (le), famille originaire de la paroisse de Boussay, élection d'Argentan, aussi en la province de Normandie. Elle est divisée en deux branches.

L'une s'appelle le Fevre du Champ du Gué, & est établie, il y a au moins cent ans, dans la paroisse de la Chaux, élection de Falaise. Elle est tombée en quenouille par la mort du dernier mâle, qui étoit dans les Chevaux-Légers de la garde de sa Majesté.

L'autre branche s'appelle le Fevre du Cruchet. Cette famille est ancienne, & a fait de fort belles alliances, entre lesquelles est celle de Courtarvel, d'où étoit le chevalier de Pezé, lieutenant général des armées du Roi, mort de ses blessures à la bataille de Guastalla.

Les armes : *d'azur, chargé d'un chevron brisé d'argent, surchargé de trois croissans de même, 2 à la pointe dudit chevron & 1 au milieu.*

FEVRE-CAUMARTIN (le) : *Tome II. p.* 105. *col.* 2. *lig.* 3. la charge des Finances, *lisez*, la charge de général des Finances.

Ibid. p. 106. *col.* 2. *lig.* 19. *après* tous morts sans postérité, *ajoutez*, *Louis* le Fevre eut de sa seconde femme, &c.

FEVRE-COMPIGNY (le) : *Nicolas* le Fevre, seigneur de Compigny, des Bordes, de Briotte & de Baby, près Bray-sur-Seine, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Toulonjon, lieutenant de Roi au gouvernement de Senlis, & maître d'hôtel de sa Majesté, obtint des lettres patentes au mois de Mai 1625. qui lui permirent de changer son nom de le Fevre en celui de Compigny. Il épousa le 5 Juillet 1601. *Françoise* de Melun, née le 30 Août 1575. morte le 18 Janvier 1641. inhumée dans le cœur de l'église de Baby, fille de *Philippe*, seigneur de Buignon, & de *Françoise* de Grailly.

Les armes : *d'or, à une croix de gueules cantonnée, au* 1 *&* 4 *d'un croissant d'azur, & au* 2 *&* 3 *d'une étoile de même.*

FEVRE DE CORMONT (le),

famille éteinte, originaire de Brie, qui portoit : *d'azur, à trois croix d'or pattées.*

Abraham le Fevre de Cormont, écuyer, seigneur de Suisement & de Rieux, fils de *Tristan*, écuyer, seigneur desdits lieux, & de *Judith* de Mussan, épousa par contrat passé à Sézanne le 18 Décembre 1644. *Anne* de Cormont, fille de feu *Jean* de Cormont, chevalier, seigneur dudit lieu & de la Selle, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers de M. le prince d'Orange, & de *Suzanne* de la Marche des Comtes ; & comme les susdits mariés étoient cousins au troisieme degré, attendu la Religion prétendue réformée qu'ils professoient, ils eurent recours aux lettres de dispenses du Roi, qu'ils obtinrent le 17 Décembre 1650. Il fut maintenu dans sa noblesse par ordonnance de M. de Caumartin, intendant de Champagne, rendue à Châlons le dernier Juin 1667.

FEVRE, ou FEBVRE DE LATTRE, à l'Isle en Flandres, famille qui porte pour armes : *de gueules, à l'aigle d'or.*

Martin le Febvre, écuyer, vivoit en l'an 1426. se trouva avec plusieurs de ses vassaux au siége de Compiegne, sous *David* de Tremessan, dans l'armée du duc de Bourgogne contre le roi Charles VI. Il eut deux fils ; sçavoir, *Jean* le Febvre, dit de Salomé, écuyer, sieur de Salomé, auteur de la branche aînée éteinte, & *Martin*, auteur de celle qui subsiste. Il épousa l'héritiere de la maison du Mortier, & alla à la guerre avec dix chevaux à ses frais dans l'armée de *Charles*, surnommé le Guerrier, duc de Bourgogne, en 1472. & 1473. Il fut fait prisonnier à la bataille de Nancy à la tête d'une compagnie d'hommes d'armes, & mourut peu de temps après le retour de sa prison. Il eut pour fils *Jean* le Febvre, dit de Lattre, qui, après avoir servi plusieurs années, fut gouverneur de Ham. *Pierre*, son fils, écuyer, seigneur du Mortier & Descampeaux, servit aussi fort long-temps.

Cette famille subsiste dans *Ferdinand-Joseph* le Febvre de Lattre, écuyer, seigneur de Ligny, & dans *Michel-Alexandre* le Febvre de Lattre, écuyer, seigneur de la Fresnoye, tous les deux fils de *Charles-François*, qui acheta la terre de Ligny. *Michel-Alexandre* a des enfans de *Marie-Josephe* Hespel, son épouse.

FEVRE, ou FEBVRE DE LAUBRIERE, famille originaire d'Angers.

François le Febvre, seigneur de Laubriere, Maral & Beuzon, baron de la Haye-Joullain, conseiller au Parlement de Bretagne, mourut le 11 Mars 1711. laissant de *Louise* le Chat de la Haye, son épouse, *Charles-François* le Febvre de Laubriere, évêque de Soissons, conseiller d'honneur au Parlement de Paris, seigneur de Laubriere, baron de la Haye-Joullain & de Briançon, &c. mort à Soissons le 25 Décembre 1738. dans la cinquante-unieme année de son âge. Il avoit fait imprimer une généalogie *in*-4°. de sa famille. Il avoit été reçu conseiller au Parlement de Paris à la troisieme Chambre des Enquêtes le 20 Juin 1710. & avoit été marié le 2 Avril 1713. avec *Marie-Anne* de Blair, fille de *Melchior* de Blair, seigneur de

Cernay, & de *Henriette* de Brinon. Etant resté veuf d'elle le 8 Juillet 1718. il embrassa l'état ecclésiastique & fut ordonné prêtre le premier Octobre 1719. Il fut nommé au mois de Juillet 1731. à l'évêché de Soissons, & sacré le 13 Janvier 1732. dans la chapelle de l'archevêché de Paris. La même année il fut reçu conseiller d'honneur au Parlement de cette ville. En 1735. il assista à l'assemblée générale du Clergé de France, en qualité de l'un des députés de la province de Reims. Il a laissé de feue *Marie-Anne* de Blair, sa femme, *Charles-François* le Febvre de Laubriere, marquis de Briançon, né le 24 Mars 1718. ci-devant capitaine de Cavalerie, & *Jeanne-Henriette* le Febvre de Laubriere, aînée de son frere, & mariée le 28 Août 1737. avec *N*. . . . . de Rogres, appellé le marquis de Champignelles, cornette de la premiere compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi en Juillet 1738. & auparavant capitaine dans le régiment des Cuirassiers. *Mercure de France du mois de Décembre* 1738. *p*. 2919.

Les armes : *d'azur, au levrier rampant d'argent, accollé de gueules.*

FEVRE DU MOUCHEL (le), en Normandie, généralité de Rouen : Famille maintenue dans sa noblesse le 23 Juin 1667. qui porte pour armes : *de sable, au chevron d'argent, brisé par le flanc droit, accompagné de trois croissans d'argent*, 2 & 1.

FEVRE D'ORMESSON (le) : *Tome II. p.* 108. *col.* 2. *lig.* 26. *effacez* les armes, & *lisez* ce qui suit.

Adam le Fevre épousa *Charlotte* de Soyecourt, comme il paroît par le contrat de mariage de *Jean*, son fils. Celui-ci fut notaire & secrétaire du Roi, maison & couronne de France, & épousa en 1509. *Magdelene* Gaudart, fille de *Jacques* Gaudart, écuyer. Ils eurent de leur mariage six enfans, dont, entr'autres, *Olivier* le Fevre, chevalier, seigneur d'Ormesson, d'Eaubonne & de Lezeau, qui suit.

Olivier le Fevre fut d'abord conseiller du Roi, & contrôleur général de ses Finances, puis président en sa Chambre des Comptes. Il épousa le 18 Juillet 1559. *Anne* d'Aiesso, fille de *Jean*, seigneur de Lezeau & d'Eragny, conseiller du Roi & maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, & de *Marie* de la Saussaye, morte le 8 Novembre 1590. à l'âge de cinquante ans. Elle étoit niece de *Jean* de Morvilliers, évêque d'Orléans & garde des sceaux de France, & petite niece de Saint François de Paule. *Olivier* le Fevre mourut le 26 Mai de l'année 1600. âgé de soixante-quatorze ans. Il fut enterré aux Minimes de Chaillot. Il eut, entr'autres enfans, 1. *Olivier* le Fevre II. du nom, qui a fait la branche des seigneurs d'Eaubonne; 2. *André* le Fevre, qui a fait la branche des seigneurs d'Ormesson; 3. *Nicolas* le Fevre, qui a fait celle des seigneurs de Lezeau.

Branche des seigneurs d'Eaubonne.

Olivier le Fevre II. du nom, seigneur d'Eaubonne, conseiller du Roi, maître des requêtes de son hôtel, puis président en sa Chambre des Comptes, épousa

au mois de Février de l'an 1591. *Marie* Hennequin, fille de *Pierre*, seigneur de Boinville, président au Parlement de Paris, & de *Marie* Brulart, fille de *Jacques*, baron de Heltz, conseiller au même Parlement, & d'*Isabelle* le Picard. *Olivier* le Fevre eut cinq enfans, 1. *André* le Fevre, seigneur d'Eaubonne, né au mois d'Octobre de l'an 1596. mort conseiller au Parlement de Paris, & sans alliance; 2. *Jean* le Fevre, qui a continué la postérité; 3. *Jeanne*, religieuse à Saint Marcel-lez-Paris; 4. *Marie*, religieuse au même couvent; 5. *Marguerite*, née le 17 de Juin 1609. qui se fit religieuse à Poissy. *Olivier* le Fevre mourut le 13 de Juin 1614. âgé de cinquante un ans. Après sa mort, *Marie* Hennequin, sa femme, se remaria à *Anne* de la Marck, comte de Braine, duquel elle n'eut qu'une fille, morte en bas âge.

Jean le Fevre, fils du précédent, seigneur d'Eaubonne & de Boisbouzon, conseiller du Roi & maître ordinaire de sa Chambre des Comptes, épousa *Catherine* de Verthamont, fille de *François* de Verthamont, seigneur de Breau, conseiller d'Etat ordinaire, & de *Marie* de Versoris. Il mourut au mois de Mars de l'an 1657. âgé de cinquante-sept ans & trois mois. Il fut inhumé aux Minimes de la Place Royale. Il avoit eu de son mariage dix enfans, sçavoir, 1. *André* le Fevre, seigneur d'Eaubonne, maître des requêtes en la Chambre des Comptes, mort sans alliance le 21 Janvier 1676. 2. *Jean-François* le Fevre, docteur de Sorbonne, mort le 2 Juillet 1676. 3. *Jean-Baptiste* le Fevre, seigneur d'Anot, né en 1644. avocat au Parlement, & mort Capucin en 1707. 4. *Gervais* le Fevre, seigneur d'Eaubonne, qui a continué la postérité; 5. & 6. *Jean* & *Olivier* le Fevre, morts jeunes; 7. *Marie*, religieuse bienfaitrice aux Carmélites du fauxbourg Saint Jacques, morte en 1667. 8. *Marguerite*, abbesse perpétuelle des filles de Sainte Claire à Paris; 9. *Marie*, religieuse au même couvent, & morte en 1673. 10. *Antoinette*, mariée le 22 Juillet 1675. à *Urbain-Pierre* le Goux de la Berchere, chevalier, conseiller du Roi en ses conseils & maître des requêtes de son hôtel, seigneur de la Berchere, marquis d'Inteville, comte de la Rochepot, baron de Thoisy, &c. fils de *Pierre* le Goux de la Berchere, président au Parlement de Bourgogne, & de *Louise* Joly.

Gervais le Fevre, seigneur d'Eaubonne, & le quatrieme des enfans de *Jean* le Fevre, fut reçu conseiller au Parlement le 17 Mai 1674. Il épousa le 5 Août 1680. *Catherine* de Pomereu, fille de *Robert-Auguste* de Pomereu, seigneur du même lieu, de la Breteiche, &c. prevôt des Marchands de la ville de Paris, conseiller d'Etat ordinaire & du conseil royal des Finances, & de *Catherine-Agnès* Lesné, fille de *N.* ... Lesné, maître des requêtes ordinaire en la Chambre des Comptes. *Gervais* le Fevre a eu de son mariage treize enfans, dont six sont morts fort jeunes, & les sept autres sont, 1. *André-Robert* le Fevre, dont la postérité sera rapportée ci-après; 2. *Pierre-Gervais* le Fevre, né le 15 Août 1685. docteur de Sor-

bonne ; 3. *Geneviéve-Agnès* le Fevre, née le 21 Novembre 1686. qui épousa le 28 Octobre 1711. *Louis-Maximilien* Titon, seigneur de Villegenou, marquis d'Ogon, &c. 4. *Michel-Gervais* le Fevre, né le 27 Juillet 1687. reçu chevalier de Malte le 11 Novembre 1709. 5. *Marie-Catherine* le Fevre, née l'an 1693. religieuse aux Cordelieres du fauxbourg Saint Germain ; 6. *Bonaventure* le Fevre, né l'an 1694. reçu chevalier de Malte le 11 Juin 1710. 7. *Agnès* le Fevre, née en 1696.

André-Robert le Fevre, fils aîné de *Gervais*, naquit le 12 Mai 1681. Il fut ensuite conseiller au Parlement & puis maître des requêtes. Il épousa le 4 Janvier 1706. *Marie Catherine* Petit-Pied, fille de *Pierre-François* Petit-Pied, avocat & procureur du Roi au Bureau des Finances de Paris, de laquelle il a eu, 1. *André-Gervais* le Fevre, né le 28 Octobre 1706. 2. *André-Denis* le Fevre, mort en bas âge.

Branche des seigneurs d'Ormesson & d'Amboile.

André le Fevre, chevalier, seigneur d'Ormesson & d'Amboile, fils puîné d'*Olivier*, & d'*Anne* d'Alessa, maître des requêtes & conseiller d'Etat, épousa au mois de Juillet 1604. *Anne* le Prevost, fille de *Nicolas* le Prevost, seigneur d'Amboile, & maître des requêtes ordinaire de la Chambre des Comptes, & de *Marie* le Mairat, fille de *Louis* le Mairat, écuyer, & de *Marie* Molé. Il eut de son mariage dix enfans ; sçavoir, 1. *André* le Fevre, conseiller au Parlement de Paris, mort sans alliance l'an 1638. 2. *Olivier* le Fevre, seigneur d'Ormesson, qui a laissé postérité; 3. *Nicolas* le Fevre, religieux Minime ; 4. & 5. *François de Paule* & *Jean* le Fevre, morts jeunes ; 6. *Simon* le Fevre, seigneur d'Estrelle, auteur d'une branche ; 7. *Marie* le Fevre, qui épousa *Philippe* de Colanges, seigneur de Montalcan & maître des comptes à Paris; 8. *Anne* le Fevre, née le 25 Mai 1612. religieuse aux Annonciades de Paris ; 9. *Magdelene* le Fevre, née le 25 Juillet 1615. religieuse au même couvent ; 10. *N.* . . . le Fevre, religieuse au même couvent. *André* le Fevre mourut âgé de quatre-vingt-neuf ans.

Olivier le Fevre III. du nom, chevalier, seigneur d'Ormesson, d'Amboile & autres lieux, conseiller du Roi en ses conseils, & maître des requêtes de son hôtel, intendant de justice en Picardie & des armées de sa Majesté, épousa au mois de Juillet 1640. *Marie* de Fourcy, fille d'*Henri* de Fourcy, chevalier, seigneur de Chessi, de Trianon & d'Epinay, conseiller du Roi en ses conseils, président en sa Chambre des Comptes & surintendant des bâtimens de Sa Majesté, & de *Marie* de la Grange, fille de *Louis* de la Grange, écuyer, seigneur de Trianon, & de *Marie* de Bailleul, fille de *Robert* de Bailleul, chevalier, & de *Catherine* de la Balue, niece du cardinal *Jean* de la Balue. *Olivier* le Fevre eut de son mariage huit enfans ; sçavoir, 1. *André* le Fevre, qui a continué la branche des seigneurs d'Ormesson & d'Amboile ; 2. *Olivier-François de Paule* le Fevre, mort

sans lignée ; 3. *Claude* le Fevre, prêtre & docteur de Sorbonne, ci-devant doyen & grand vicaire de la cathédrale de Beauvais ; 4. *Simon* le Fevre, chanoine régulier de Sainte Geneviéve, mort prieur de l'abbaye au bois en 1694. 5. *Antoine - François de Paule* le Fevre, baron du Cheray, &c. qui a fait la branche des seigneurs d'Ormesson-Cheray ; 6. *Charles* le Fevre, chevalier de Malte, reçu page du Roi en sa petite écurie le 13 Mars 1669. mort en 1688. après avoir tenu galere ; 7. *Marie* le Fevre, morte en bas âge ; 8. *Françoise* le Fevre, abbesse de l'abbaye royale du Pont-aux-Dames.

André le Fevre, chevalier, seigneur d'Ormesson & d'Amboile, & fils aîné d'*Olivier* le Fevre, troisieme du nom, fut d'abord avocat du Roi au Châtelet, puis conseiller au Grand Conseil, ensuite maître des requêtes & intendant de justice à Lyon. Il épousa le 13 Janvier 1676. *Eléonore* le Maître, fille de *Jérôme* le Maître, président aux Enquêtes du Parlement de Paris, & de *Françoise* Feydeau. Il mourut en 1684. Il avoit eu de son mariage, 1. *Olivier* le Fevre, mort en bas âge ; 2. *Anne* le Fevre, née l'an 1679. Elle épousa le 4 Octobre 1695. *Henri* d'Aguesseau, marquis de Fresne, seigneur de Colanges & autres lieux, alors conseiller du Roi en ses Conseils, & son procureur général au Parlement de Paris, depuis élevé à la dignité de chancelier de France, fils d'*Henri* d'Aguesseau, conseiller d'Etat ordinaire & du Conseil Royal, & de *Marie-Claire* le Picard ; 3. *Henri-François de Paule* le Fevre, baron de la Queue, & seigneur d'Ormesson, d'Amboile & autres lieux, né en Mars 1681. maître des requêtes, qui le 4 Novembre 1705. épousa *Catherine* de Cotton de la Bourdonaye, fille d'*Yves* de la Bourdonaye, maître des requêtes & intendant de justice dans la province de Guyenne, puis de la généralité d'Orléans, & conseiller d'Etat en 1712. & de *Catherine* Potier de Novion, fille de *Nicolas* Potier de Novion, greffier des ordres du Roi, & premier président au Parlement de Paris, morte en 1758. *Henri-François de Paule* le Fevre, mort le 20 Mars 1756. dans la seixante-sixieme année de son âge, doyen des six intendans des Finances, a eu de son mariage, entr'autres enfans,

1. *Marie - François de Paule* le Fevre, né le 18 Octobre 1710. marquis d'Ormesson & d'Amboile, seigneur de Noiseau, Chennevieres & la Queue, conseiller d'Etat, l'un des six intendans des Finances, administrateur de la maison royale de Saint Cyr, & conseiller d'Etat en 1758. a épousé le 2 Mai 1740. *Anne-Louise* du Tillet, fille de feu *Jean-Baptiste - Charles*, marquis de la Bussiere, dont *Henri-François de Paule*, marquis d'Ormesson, né le 8 Mai 1741. *Anne-Catherine*, née le 4 Mai 1751. & *Henriette-Louise*, née le 19 Janvier 1747.

2. *Louis - François de Paule*, chevalier de Malte, commandeur de Ville-Dieu-la-Montagne, brigadier de Cavalerie, ancien exempt de la seconde compagnie des Gardes du Corps du Roi, appellé le commandeur d'Ormesson, né le 7 Mars 1712. fait brigadier de Cavalerie le 10 Mai 1748.

3. *Louis-François de Paule* le Fevre d'Ormesson, né le 27 Juillet 1718. reçu d'abord au Châtelet de Paris en Décembre 1738. avocat général au Grand Conseil en Mars 1741. & au Parlement la même année, président du même Parlement en 1751. pourvu en 1755. a épousé le 14 Février 1748. *Marie-Anne-Geneviéve* Lucas, fille de feu *Antoine-Jean*, conseiller en la Grand Chambre du Parlement, dont *Anne-Louis-François de Paule*, né le 26 Février 1753. & *Marie-Geneviéve*, née en Janvier 1749.

4. *Henri-François de Paule*, né le 12 Octobre 1724. nommé abbé de Bolbonne en 1748. & chanoine de l'église de Paris en 1754.

5. *Marie-Catherine*, née le 21 Décembre 1706. mariée le 17 Juillet 1724. à *Charles-Amable-Honoré* Barentin, maître des requêtes, & aujourd'hui intendant d'Orléans.

Branche des seigneurs d'Ormesson, barons du Cheray.

Antoine-François de Paule le Fevre, baron du Cheray, & cinquieme fils d'*Olivier* le Fevre III. du nom, est le chef de cette branche. Il fut maître des requêtes, intendant d'abord en la généralité de Rouen, ensuite en celle d'Auvergne, & enfin en celle de Soissons. Il épousa en 1683. *Jeanne* le Fevre de la Barre, fille d'*Antoine* le Fevre de la Barre, maître des requêtes, intendant en la généralité de Paris, puis dans celles de Bourbonnois & d'Auvergne ensemble, & enfin gouverneur général du Canada, & de *Marie* Mandat, fille de *Galliot* Maître des comptes, & de *Marguerite* le Rebours. *Antoine François de Paule* le Fevre mourut subitement à Paris le 21 Février 1712. & a eu de son mariage, 1. *Jeanne* le Fevre, née en Juin 1685. mariée en 1708. à *Jean* du Tillet, marquis de la Buissiere, comte de Nogent, baron de Pontchevron, conseiller au Parlement de Paris, & commissaire aux requêtes du Palais; 2. *Olivier*, qui suit, né le dernier Octobre 1686. conseiller au Parlement, & commissaire aux requêtes du Palais; 3. *André-François de Paule* le Fevre, né le 25 Mars 1695. conseiller au Parlement, & commissaire aux requêtes du Palais le 6 Mai 1712. marié en 1724. avec *Geneviéve* Bourgoin.

Olivier le Fevre, seigneur du Cheray & d'Ormesson, né le 20 Septembre 1686. fut reçu conseiller au Parlement, puis maître des requêtes & commissaire dans le comté de Bourgogne. Il mourut en 1718. laissant de son mariage avec *Marie-Claude* Cahouet de Beauvais, remariée en 1721. avec *François-Antoine* de Chabannes Pionsac, 1. *Olivier* le Fevre d'Ormesson, né le 15 Septembre 1715. 2. *Marie-Marguerite* mariée le 30 Mai 1736. avec *Michel-Anne-Sébastien* de Rosmadec, seigneur du Plessis, des Ferrieres, de Goulaines, &c.

Branche des seigneurs d'Estrelle.

Simon le Fevre, le sixieme des enfans d'*André* le Fevre, seigneur d'Ormesson, & de *Marie* le Mairat, est le chef de cette branche. Il fut seigneur d'Estrelle, & conseiller au Grand Conseil. Il épou-

la *Anne* le Mairat, sa parente, fille de *Jean*, seigneur de Drou & de Barberay, baron de Bourdenay & de *Marie* Angenoust. Il a eu de son mariage deux enfans, sçavoir, 1. *Simon* le Fevre, mort jeune; 2. *Marie* le Fevre, femme de *N*.... Feydeau, seigneur du Plessis, maître des requêtes & intendant en la généralité de Pau. Elle mourut en 1706.

Branche des seigneurs de Lezeau.

Nicolas le Fevre, chevalier, seigneur de Lezeau, le sixieme des enfans d'*Olivier* le Fevre I. du nom, est le chef de cette branche, qui est éteinte. *Nicolas* le Fevre, seigneur de Lezeau, fut conseiller au Grand Conseil, puis au Parlement, ensuite président aux enquêtes du Palais, & enfin maître des requêtes, conseiller du Roi en ses conseils d'Etat & doyen de ces mêmes conseils après la mort de son frere. Il avoit épousé en Janvier 1609. *Marie* Hinselin, fille de *Pierre* Hinselin, correcteur en la Chambre des Comptes de Paris, & de *Marie* de Netz. Il mourut au mois de Décembre 1680. âgé de quatre-vingt-neuf ans, & fut enterré au petit Saint Antoine. Il avoit six enfans de son mariage; sçavoir, 1. *Pierre* le Fevre, né le 26 Juillet 1614. conseiller à la Cour des Aides, & mort sans alliance; 2. *Nicolas* le Fevre, chanoine de Notre-Dame de Paris, abbé de Clairfontaine; 3. *Claude* le Fevre, seigneur de Genciny, mort; 4. *Jean* le Fevre, mort en bas âge; 5. *André* le Fevre, seigneur de Lincourt; 6. *Marie* le Fevre, femme de *Jean* Angot, seigneur de la Motte, conseiller au Parlement de Rouen.

Les armes : *d'azur, à trois lys de jardin d'argent, fleuris d'or, tigés & feuillés de sinople, & posés 2 & 1.*

Rien n'est si commun que le nom de le Fevre ou Febvre, en différentes provinces de France.

Celle de Normandie en fournit plusieurs, sçavoir, dans l'élection de Valognes, un le Fevre, écuyer, seigneur de Graffard, qui porte : *d'argent, à deux chevrons de gueules, accompagné de cinq étoiles de même, 4 en chef & 1 en pointe.*

Dans la même élection, un autre le Fevre, de la paroisse de Briquebec, dont les armes sont : *d'azur, à trois maillets d'or, emmanchés d'argent.*

Dans l'élection de Carentan, un le Fevre, écuyer, sieur de Marpalu, qui porte : *d'azur, au croissant d'argent, chapé d'or, à deux ombres de soleil de seize raies de gueules.*

Dans la généralité de Rouen, un le Fevre, seigneur de Beautot & de Beauval, famille maintenue dans sa noblesse le 20 Janvier 1667. qui porte : *d'argent, à deux fasces ondées, & denticulées par le bas, accompagnées de six fleurs de lys de sinople, 3 en chef & 3 en pointe.*

Et dans l'élection d'Argentan, un le Fevre, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissans, 2 en chef & 1 en pointe.*

FEURS, en Mâconnois, dont les armes sont : *losangé d'or & de sable.*

Renard de Feurs, seigneur d'Estours, vivant en 1330. épousa

Isabelle de Sacornay, de l'ancienne maison de Sacornay en Mâconnois. Sa postérité a fini à *Claude* & à *François* de Feurs, freres, morts sans enfans, l'un en 1536. & l'autre en 1563.

FEYDEAU : *Tome II. p.* 109. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* ce qui suit.

Il y a une branche résidente en la basse Marche, connue sous le nom de Feydeau-Saint Christophe. Le seigneur de Saint-Christophe a actuellement trois fils au service, & deux filles. L'aîné des garçons a été gendarme de la Garde, & est actuellement officier dans le corps des Grenadiers de France. Les deux freres puînés sont tous deux officiers d'Infanterie au régiment de Médoc. *Jean* Feydeau, lieutenant général de la basse Marche, l'un des auteurs des seigneurs de Saint-Chistophe, portoit pour armes: *au chevron accompagné de deux coquilles en chef, & d'une cloche en pointe.*

Il y a dans cette même province de la basse Marche une autre famille du même nom, qui est noble d'ancienne extraction, connue sous le nom de Feydeau-Resonneau.

Les seigneurs de Resonneau portent pour armes : *semé de France*, c'est-à-dire, *d'azur, l'écu ou écusson parsemé de fleurs de lys d'or sans nombre.*

FIENNES: *Tome II. p.* 110. *col.* 1. *lig.* 24. *après* 1706. *ajoutez*, morte en couche sans postérité.

FIGUIERES, en Provence: Famille qui subsiste, & qui porte : *d'or, au figuier de sinople, au chef d'azur, à trois étoiles d'argent.*

Honoré de Figuieres, de la ville de Manosque, vint s'établir à Aix, où il fut reçu conseiller du Roi, & auditeur en la Chambre des Comptes de la même ville le 11 Février 1658. Il épousa *Isabeau* de Cornis, fille d'*Antoine*, & de *Françoise* Perrier, dont il eut,

Paul de Figuieres, reçu conseiller en la Cour des Comptes le 26 Juin 1684. & marié avec *Magdelene* de Moustiers, fille de *Pierre* II. du nom, & d'*Honorée* de Margallet, de laquelle il a eu trois garçons; sçavoir,

1. *Jean* de Figuieres, conseiller en la Cour des Comptes en 1715. mort sans postérité.

2. *Louis-Scipion* de Figuieres, reçu dans le même office en l'an 1726.

Et un troisieme fils, qui fut chovalier de l'ordre de Christ en Portugal. Ils vivent l'un & l'autre sans alliance. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 386.

FILLÂTRE (le): Il y a deux familles nobles de ce nom en Normandie.

L'une, élection de Carentan, qui est le Fillâtre, écuyer, sieur de Marcanville.

Porte : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois têtes de serpent de gueules, surmonté d'un lambel d'azur.*

L'autre de l'élection de Valognes, qui porte : *d'argent, au hêtre de sinople, soutenu d'un croissant de gueules.*

FILLEUL DE FRENEUSE : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 22 Janvier 1667. porte : *d'or, à l'arbre de sinople* Elle portoit anciennement : *d'argent, à une bande de*

de gueules, chargée de trois coquilles d'or.

Durant Filleul, maire de la ville de Rouen en 1268. cité pour être d'une famille noble & considérable de la ville, étoit pere de *Vincent* Filleul, qui avoit épousé *Péronelle*, morte en 1296. dont il a eu,

Enguerant Filleul. Ils sont enterrés tous les trois à la Sainte Trinité du Mont, près Rouen, où l'on voit leur tombe & leurs armes anciennes. Voyez l'*Histoire de Rouen*, *Tome V*.

Jean Filleul étoit maire de Rouen en 1289.

Raoul Filleul, maire en l'année 1309.

Jean Filleul, maire en 1332. & 1341.

Amauri Filleul, seigneur de la Freneuse, fut maire de Rouen en 1353. Il fut envoyé en ôtage en Angleterre avec *Jean* Mustel, pour la délivrance du roi Jean. Ils y sont morts tous deux. Il étoit pere de *Jacques* Filleul, maire en 1364. & de *Jean*, qui vivoit en 1404. & d'*Alisson* Filleul, femme de *Robert* de Croismare, seigneur de Limesy.

Jean Filleul étoit maire de Rouen en 1367.

Jacques Filleul, seigneur de Freneuse, fit preuves de noblesse à Rouen en 1463. *Voyez* sur cette famille l'*Histoire de la ville de Rouen*, *Tome II*. l'*Histoire d'Harcourt*, *p.* 415. & les *Titres de Famille*.

Il y a trois autres familles du nom de Filleul.

L'une de l'élection de Domfront, qui porte : *pallé d'or & d'azur de six pieces, coupé de même de l'un en l'autre, à la bordure de gueules, chargée de huit besans d'argent.*

L'autre Filleul, écuyer, seigneur d'Orville, de l'élection de Bernay, porte : *pallé d'argent & de sinople de huit pieces, coupé de même de l'un en l'autre.*

Le troisieme Filleul, écuyer, sieur de la Chappelle-Gautier, porte : *d'azur, au lion d'or, à trois fasces brochantes du second, au franc quartier aussi d'or.*

FIMARCON : *Tome II. p.* 111. *col.* 2. *lig.* 32. seigneur de Tailerant, *lisez*, seigneur de Talleran en Minerbois, près Narbonne.

FITIGNY, en Franche-Comté : Cette famille porte pour armes : *de gueules, à trois chevrons d'or.*

FIZET : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 21 Août 1668.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'une tête de lion arrachée aussi d'or.*

FLAHAUT DE LA BILLARDERIE : Famille de Picardie, marquée depuis un temps considérable par ses services militaires.

On peut en voir la généalogie imprimée dans le *Nobiliaire de la province de Picardie*, dressé par le sieur de Rousseville-Villers, procureur du Roi de la recherche de la Noblesse de cette province, sous les ordres de Messieurs Bignon & de Bernage, intendans de justcie de la généralité d'Amiens.

César de Flahaut, chevalier, seigneur de la Billardetie, lieutenant colonel du régiment de Cavalerie de Saint Germain-Beaupré, avoit épousé *Françoise* Gaude de Martignerville, dont il a eu *Charles-César* de Flahaut, sei-

gneur de la Billarderie, en Boulonnois, de Saint Remy en l'Eau, &c. lieutenant général des armées du Roi, depuis le 20 Février 1734. grand croix de l'ordre de Saint Louis, premier lieutenant de la premiere compagnie des Gardes du Corps de sa Majesté, & gouverneur de Saint Venant, mort à Wissembourg le 22 Mai 1743. âgé de soixante-quatorze ans; & *Jérôme-François* de Flahaut, seigneur de la Billarderie, de S. Remy & de Morlingan, lieutenant général des armées du Roi, grand croix de l'ordre de S. Louis, major des Gardes du Corps de sa Majesté, & gouverneur de Saint Quentin, veuf depuis le 21 Mars 1734. de *Marie-Anne* Porlier, dont il a eu, entr'autres enfans, *Marie-Auguste* de Flahaut de la Billarderie, restée fille unique, morte à Paris la nuit du 3 au 4 Mai 1738. dans la trente quatrieme année de son âge, étant née le 8 Novembre 1704. *Voyez* le *Mercure de France du mois de Juin* 1743.

Les armes: *d'argent, à trois merlettes de sable.*

FLAMBARD DE SAINT MARTIN: Famille de Normandie, dont les armes sont: *de sable, à trois besans d'or, 2 & 1, au chef d'or.*

Gilles Flambard de Bervieres fit preuves de noblesse en l'élection de Bayeux en l'an 1463, selon le rapport de la Roque, *Histoire d'Harcourt*, *Tome III. p.* 781.

Une autre famille noble, de l'élection de Lisieux, du nom de Flambard, porte: *d'azur, à la fasce rayonnée d'or du côté du chef, & surmontée de deux étoiles aussi d'or.*

FLAMENC: *Tome II. p.* 115. *col.* 2. *lig.* 17. seigneur de Cang, *lisez*, seigneur de Cany.

FLAVACOURT: *Tome II. p.* 116. *col.* 2. *lig.* 21. *lisez*, FLAVACOURT-FOUILLEUSE.

FLECELLES: *Tome II. p.* 118. *col.* 1. *lig.* 13. *François-Ferrand* d'Escotai, *lisez*, *François* Ferrand d'Escotai.

FLEURAY, subdélégation d'Argentan.

C'est une baronnie possédée par l'évêque de Séez, à cause de son évêché.

FLEURI: *Tome II. p.* 120. *col.* 1. *antépénultieme ligne*, marquis d'Aux; *lisez*; marquis d'Auxi.

Ibid. p. 121. *col.* 1. *lig.* 24. *après*, & est appellé bailli de Fleuri, *ajoutez*, Il a été en Juillet 1755. envoyé en qualité d'ambassadeur extraordinaire de la Religion de Malte auprès du roi des Deux-Siciles.

FLEURI, famille de Paris, qui porte: *d'azur, à trois croix fleuronnées au pied fiché d'or, & une étoile de même en cœur.*

Suzanne-Marguerite de Fleuri, née le 24 Septembre 1682. du mariage de *Henri* de Fleuri, écuyer, seigneur de Donne-Marie, & d'*Anne* Denys, fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1694. après avoir prouvé qu'elle descendoit de *Jacques* Fleuri, seigneur de Sorci, qui l'an 1532. épousa *Catherine* d'Estas. C'étoient le quart-ayeul & la quart-ayeule de la produisante.

FLEURIAU: *Tome II. p.* 123. *col.* 1. *chiffre* 1. *Jean-Baptiste* Fleuriau, né le 26 Décembre 1711. colonel du mois de Décembre 1727. du régiment de Dragons, ci-devant Bunelles; *lisez*, *Jean-Baptiste* Fleuriau,

marquis d'Armenonville, gouverneur & grand bailli de la ville de Chartres, bailli d'épée de Bar-sur-Seine, brigadier des armées du Roi de la promotion du 15 Mars 1740. & mestre-de-camp d'un régiment de Dragons, par commission du 14 Décembre 1727. est mort en Bohême en 1742. âgé de trente-un ans, sans enfans d'*Anne-Philiberte-Jeanne* Amelot, mariée le 22 Octobre 1735. qui étoit fille de *Jean-Jacques*, seigneur de Chaillou, ministre & secrétaire d'Etat, ayant le département des affaires étrangeres.

Ibid. chiffre 4. *après* 1725. *ajoutez*, mariée le 21 Décembre 1740. à *Pierre-Emmanuel* de Crussol, dit le marquis de Crussol, mort chevalier des ordres du Roi, dont deux garçons & une fille.

FLOCELIERE: *Tome II. p.* 123. *col.* 2. *antépénultieme ligne*, 2. Pean de Briel, *lisez*, 2. *Pean* de Brie.

Ibid. p. 124. *col.* 1. *lig.* 27. Paguyon, *lisez*, Puiguion.

FLORENCE: *Ibid. col.* 1. *antépénultieme ligne*, 1530. *lisez*, 1569.

FLORENT: Famille originaire du lieu de Bedouin, au comtat Venaissin, qui a formé deux branches, dont l'une fait sa demeure à Carpentras, & l'autre à Arles.

Les armes sont: *d'azur, au sautoir d'or, à trois étoiles d'or en chef & flancs, & en pointe une fleur de lys d'or, soutenue d'un croissant d'argent.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 387.

FLOTTE, en Dauphiné: Les différentes branches de la maison de Flotte, établies en Provence, selon l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 389. tirent leur origine du Dauphiné, où ceux de ce nom sont connus de toute ancienneté. Le peu de ressemblance qu'il y a entre les armes de ces diverses branches, ont fait croire à bien des Auteurs qu'elles ne partoient pas toutes du même tronc: mais les actes qu'elles conservent sont une preuve du contraire, & les armes différentes ne prouvent rien, chacun en ayant pris à son gré, lorsqu'elles commencerent à être fixes dans les familles.

La branche patronimique de cette maison a toujours gardé: *un losangé d'argent & de gueules, au chef d'or.*

Celle transplantée à Nice, qui est éteinte depuis plus de trois cents ans, portoit: *d'or, à un mouton passant de sable.*

Celle des seigneurs de Revel, qui a donné des grands hommes dans tous les genres, transplantée en Auvergne, portoit: *un fascé d'or & d'azur de six pieces.*

Celle d'Agoult ou de Seillans, transplantée en Provence, porte: *de gueules, à un lion d'or, lampassé & armé d'argent.*

Celle de Rocquevaire aussi transplantée en Provence, porte: *de gueules, à trois oriots d'or, posés 2 & 1, surmontés d'un lambel d'argent.*

Chorrier, *Histoire du Dauphiné*; Allard, *Nobiliaire du Dauphiné*; Duchesne, *Généalogie des dauphins de Viennois*; Nostradamus, Bouche, Gaufridy & Couvet, *Histoires de Provence*; l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*; l'*Histoire de Malte*, le *Nouvel Armorial de*

Provence, & beaucoup d'autres Ouvrages connus, parlent de cette famille.

Le nom de Flotte est très-ancien ; car on trouve un *Arnaud* Flotte, archevêque d'Embrun, sur la fin du neuvième siécle, & un autre Flotte, qui assista dans le même temps à un Concile tenu à Nismes, & à un autre tenu à Arles en 890. où *Louis*, fils de *Boson*, fut élu roi d'Arles, dit Bouche, dans son *Histoire de Provence*, *Tome I. p.* 264. 769. & 773. Mais la filiation, non interrompue de cette maison, suivant un mémoire domestique qui m'a été adressé, ne commence qu'à

I. *Henri* de Flotte, qui vivoit en l'an 1080. disent Guichenon, & Allard, dans son *Nobiliaire du Dauphiné*, *p.* 141. qui citent un Cartulaire de la ville d'Embrun. Dans une Chartre de 1155, où il est parlé de *Raymond* de Barcelonne, prince d'Arragon & marquis de Provence, il est dit que ses prédécesseurs avoient inféodé aux ancêtres d'*Henri* & d'*Arnaud* de Flotte, freres, les châteaux de Breziers, Beaufort & Saulzet ; que les enfans d'*Henri*, dont un s'appelloit *Arnaud*, en avoient vendu une partie à l'archevêque d'Embrun, & que le marquis titulaire de Provence, comme tuteur de *Raymond-Berenger*, son neveu, ayant confisqué la portion qu'*Arnaud* (oncle des fils d'*Henri*), avoit en ses fiefs, pour crime énorme commis par lui, (ce qui fut, sans doute, quelque violence faite à l'archevêque, comme l'ont cru quelques Auteurs), donna à l'archevêque l'investiture, tant de la portion des enfans d'*Henri*, que de celle d'*Arnaud*, moyennant la somme de onze mille sols Melgoriens. Ceci est le précis de la Chartre (*a*). *Henri* & *Arnaud* eurent une sœur, nommée *Josseranne* de Flotte, mariée à *Bertrand*, second comte de Forcalquier, qui donna aux chevaliers de Saint Jean de Jerusalem & aux Templiers, une fort grande quantité de terres, & notamment la ville de Manosque, dit Bouche, *Hist. de Provence*, *Tome II. p.* 138. & *suivantes*. *Arnaud*, disent le même Auteur & Nostradamus, *p.* 125. prit en 1150. le parti du comte de Provence, contre la princesse de Baux, & il accompagna le comte de Forcalquier à la Cour de l'Empereur.

II. *Henri* eut un fils, nommé *Arnaud* I. du nom, qui donna en 1146. à l'évêque de Die la ville de Crest & ses dépendances, & reçut de ce prélat sa banniere ou étendard. Le P. Colomby, qui rapporte cette donation dans son *Opuscula varia*, *p.* 288. le qualifie de *vir gente nobilis & potens opibus*. Il est qualifié de chevalier dans une Chartre de 1172. par laquelle le comte de Forcalquier, son cousin germain, accorde des priviléges à la Chartreuse de Durbon, & l'on conserve dans les archives de la maison de Flotte un titre de 1178. par lequel il approuve & consent à une donation faite par l'empereur *Frédéric* à la même Chartreuse de Durbon. *Arnaud* eut pour femme *Adelaïs* de Comps, sœur de *Bertrand* de

(*a*) *Elle est dans les archives de l'église cathédrale d'Embrun, & rapportée tout au long par Guichenon*, *p.* 213. *& par Bouche*, *Tome II. p.* 121.

Comps, grand-maître de Rhodes. Ses enfans furent, 1. *Arnaud* II. du nom (*a*), qui suit; 2. *Raymond*, auteur de la branche des seigneurs de la Baume, Revel, &c. rapportée après celle de son aîné; 3. *Raybaud*, évêque de Vaisons en 1193. Il assista à un Concile tenu à Vauréas en 1212. & il siégeoit encore en 1215. 4. *Mainfroy*, qui paroît n'avoir point eu de postérité. Ces quatre freres, avec leur mere, alors veuve, donnerent en 1188. le territoire de Bertaud aux Chartreusines: cette donation est dans les archives de la Chartreuse de Durbon. *Arnaud*, *Raymond* & *Raybaud* donnerent aussi en 1200. à la Chartreuse de Bertaud un pré & d'autres terres, pour bâtir une église & une maison; & enfin *Arnaud* fit encore de nouvelles donations à cette même Chartreuse: c'est ce que nous apprennent d'anciens titres conservés dans les archives de la maison de Flotte.

III. *Arnaud* II. du nom, seigneur de la Roche & de Jarjaye, fut présent (*b*) en 1202. au contrat de mariage de *Béatrix* de Forcalquier, sa parente, avec *André* de Bourgogne, dauphin de Viennois. Il eut pour enfans, 1. *Ozazica*, qui suit; 2. *Pipert*, qui succéda à *Raybaud*, son oncle, dans l'évêché de Vaisons: il siégeoit en 1227. & assista à l'assemblée des Etats de la province d'Arles, tenue à Orange; 3. *Arnaud*, auteur de la branche des seigneurs de Roquevaire, rapportée après celle de la Baume; 4. *Joffrey*, qualifié de parent du Dauphin dans des actes de 1246. & 1252. 5. *Durand*, qui arma, avec *Ozazica*, son frere aîné, pour la défense du seigneur de Chabeuil, contre l'évêque de Valence (*c*).

IV. *Ozazica* I. du nom, seigneur de la Roche, de Jarjaye, &c. prêta hommage de son château de la Roche au Dauphin de Viennois, & fut chargé de sa part de moyenner la paix entre ceux de la maison de Sassenage (*d*) en 1250. Il paroît qu'il étoit décédé, quand son frere *Arnaud*, du consentement de ses neveux, accorda des immunités aux habitans de Jarjaye. Les enfans d'*Ozazica* I. furent, 1. *Arnaud* III. du nom, qui suit; 2. *Ozazica*; 3. *Renaud*, qui en l'an 1279. fut absous par l'archevêque d'Aix de quelque insulte faite aux Chartreusines de Bertaud; 4. *N*. . . . de Flotte, mariée à *Guillaume* de Poitiers, comte de Valentinois & Diois. A l'acte d'un traité fait entre son fils *Aimard*, & le dauphin *Guigues*, qu'elle approuva, pend son sceau aux armes de la maison de Flotte; ce qui prouve qu'elle étoit fille d'*Ozazica* I. du nom, & non d'*Ozazica*,

(*a*) *L'Auteur du* Nouvel Armorial de Provence, *imprimé à Avignon en l'année 1757. fait cet* Arnaud *II. fils d'*Arnaud *I. du nom, auteur de la branche des seigneurs de Roquevaire; mais il se trompe, car c'est un autre* Arnaud, *troisieme fils de cet* Arnaud *II. du nom.*

(*b*) *Voyez les Archives du Royaume à Aix, dont parle Bouche, Tome II. p.* 179.

(*c*) *Voyez Chorrier, Tome II. p.* 87.

(*d*) *Chorrier, Histoire de Sassenage, p.* 42.

prince de Royans, comme on se l'est imaginé.

V. *Arnaud* III. du nom, seigneur de la Roche, &c. est nommé en 1278. (*a*) dans les preuves de l'*Histoire des Dauphins*, parmi les souverains du pays, avec les comtes de Valentinois, de Geneve, & les seigneurs de Lunel, de Montelimar, de Roussillon, de la Tour, de Montauban, &c. Il eut un fils nommé *Ozazica*, qui suit.

V I. *Ozazica* II. du nom, seigneur de la Roche, &c. est qualifié dans un acte de 1295. fils & héritier d'*Arnaud* III. & majeur de vingt-cinq ans. En cette qualité il reconnoît tenir la terre de la Roche en fief, vendable du comte de Valentinois, sous la supériorité du Dauphin (*b*), & il en fit hommage au même Dauphin le 10 Mai 1297. Il suivit l'empereur *Albert* en Italie, & il signa avec les plus grands seigneurs du Dauphiné, une ligue offensive & défensive envers & contre tous, excepté l'Empereur, le roi de Jerusalem & de Sicile, le Dauphin, & autres (*c*), le 9 du mois de Novembre 1309. Il se trouva en 1315. à la journée de Varey. Ses enfans furent, 1. *Arnaud* IV. du nom, qui suit; 2. *Artauld*, abbé de Doulx; 3. *Jean*, coseigneur d'Argençon, qui, suivant un acte de l'année 1329. fit hommage de cette terre (*d*).

V I I. *Arnaud* IV. du nom, seigneur de la Roche, Montsaleon, Montclus, Argençon, Jarjaye, &c. reconnut en 1328. au comte de Valentinois la terre de la Roche, sous la supériorité du Dauphin (*e*), & en 1332. 1335. & 1337. Il en fit hommage au Dauphin, ainsi que de toutes ses autres terres (*f*). En 1342. il en reçut de grands priviléges; sçavoir, que la supériorité de ses terres ne pourroient être transmises qu'aux successeurs des Dauphins; qu'elles passeroient aux femelles, aussi-bien qu'aux mâles; que les Flottes y mettroient un Juge d'appellations, & qu'ils continueroient de faire la guerre à leurs ennemis (*g*). *Henri* de Villars, régent du Dauphiné en l'absence du dauphin *Humbert*, le consulta en 1346. sur des propositions faites par l'Empereur. Pendant le voyage d'Outre-mer du Dauphin, il fut bailli du Gapençois, & châtelain du pays: en cette qualité il transigea avec le lieutenant du Dauphin, au sujet de la découverte d'un certain trésor; ce qui le brouilla avec le Dauphin, dit l'Auteur des

(*a*) *Voyez les Archives du Royaume de France, caisse du Valentinois.*

(*b*) *Archives du Royaume de l'année 1295. caisse de Gapençois.*

(*c*) *Voyez Chorrier, Histoire de Sassenage, p. 42.*

(*d*) *Voyez les mêmes Archives du Royaume, Registre cotté* de hommagiis, *& marqué d'une croix, fol. 45.*

(*e*) *Registre cotté* 3. Liber Franc. Nicoleti, fol. 289.

(*f*) *Registre cotté* Denominatio nobilis Comitatus Vapinæ, litt. I. fol. 11.

(*g*) *Registre cotté* fragmenta Codicis Humberti Pilati ad annos 1340. 1341. *&* 1342. *au cahier 6. p. 33.*

Mémoires pour servir de suite à l'*Histoire du Dauphiné* (*a*): mais la réconciliation se fit par le moyen de *Béatrix* l'Allemand, sa femme, fille de *Guigues*, seigneur de Vaubonois, & parente du Dauphin (*b*). Il eut de son mariage plusieurs enfans; sçavoir, 1. *Ozazica* III. du nom, qui suit; 2. *Raymond*, seigneur de Jarjaye, auteur de la branche des coseigneurs de Jarjaye, rapportée après celle des seigneurs de Roquevaire; 3. *Arnaud*, mort sans postérité; 4. *Jean*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem.

VIII. *Ozazica* III. du nom, seigneur de la Roche, de Montmaur, &c. prêta en l'an 1368. serment de fidélité au Roi Dauphin, avec les autres seigneurs du Dauphiné. Il est nommé dans un acte de 1369. *Pacis conservator inter regis Franciæ & provinciæ comitem.* Il se trouva à la bataille de Rosbecque, où il se signala; & comme la même année il fut tenu un chapitre général de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, dans lequel il fut résolu qu'on assisteroit le grand-maître de Heredia, & où il fut délibéré qu'on iroit avec les chevaliers Teutoniques à la conquête de la Prusse. *Ozazica* de Flotte, le vicomte de Clermont, le baron de Sassenage, & *Aimar* de la Tour, seigneur de Vinay, ne voulurent pas, dit l'Historien du Dauphiné (*c*), en 1382. perdre le reste de cette campagne, & ils furent chercher une nouvelle gloire dans cette expédition. *Ozazica* laissa de *Matheline*, sa femme, fille de *Guillaume*, seigneur de l'Espine, & de *Mabile* d'Anduse, 1. *Arnaud*, mort sans postérité, qui fit sa mere son héritiere; 2. *Jean*, qui suit, en faveur duquel sa mere testa le 7 Mai 1406. 3. *Aimard*, seigneur de Montclus, aussi mort sans postérité; 4. *Marguerite*, mariée à *Bertrand* d'Agoult, seigneur de Beurrieres.

IX. *Jean* I. du nom, seigneur de la Roche, Montclus, Montfaleon, Jarjaye (*d*), &c. est qualifié puissant seigneur & héritier de *Matheline* de Morges, sa mere. Il fut tué avec son frere *Aimard* à la bataille de Verneuil en l'an 1424. Il eut d'*Eléonore* de Tollon de Saint Jalle, sa femme, 1. *Sochon*, qui suit; 2. *Georges*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem.

X. *Sochon* épousa le 13 Juin 1434. *Marguerite* de Montauban, fille d'*Aimard*, seigneur de Montmaur, & de *Marguerite* de Rame; & le 13 Février 1446. il rendit hommage des seigneuries de la Roche, de Montclus, de la Bastie, Montfaleon, Saint Etienne en Devolvy, Saint Didier, Argençon, & d'une partie

(*a*) Idem ad annum 1346. *au cahier* 3. *p*. 5. & ad annum 1347. *au cahier* 2. *p*. 51.

(*b*) Arnauld *en étoit parent de plus près par* Béatrix *de* Forcalquier, *femme du dauphin* Guigues-André, *qui descendoit de* Josserane *de Flotte, femme de* Bertrand *III. du nom, comte de Forcalquier.*

(*c*) *Voyez Chorrier, Tome II. p.* 377.

(*d*) *Il prêta hommage de toutes ses terres le* 26 *Novembre* 1413. *Voyez le cinquieme Regîstre de Pierre Parnety, fol.* 25.

de la terre de Montmaur, qu'il possédoit par indivis avec la maison de Montauban. Voilà les seules terres qui restoient alors dans cette famille de quatre-vingt, ou environ, qu'elle avoit possédée. *Sochon* épousa en secondes noces en 1449. *Honorée* de Brancas à Avignon. Il fut un des zélés partisans du dauphin *Louis*; il l'accompagna à la guerre de Flandres & à celle contre la Savoye. Ce Prince, pendant son voyage de Bourgogne, lui confia le soin du Viennois; ensuite il le fit son maître d'hôtel par brevet du 17 Février 1446. & gouverneur de la Cotte de Saint André. Il n'eut qu'un fils, nommé *Claude*, qui suit, avec lequel il présenta requête au Conseil pour obliger la veuve de *Raymond* de Montauban, de leur fournir les titres pour la terre de Montmaur, & la même année il vendit à *Jean* Baille une rente de cinquante huit florins sur les tailles & les cens réels du lieu de Saint Didier.

XI. *Claude*, seigneur de la Roche, &c. vendit à *Pierre* de la Baume de Suze une partie de sa terre de Monclus, pour le prix de huit cents écus d'or. Il est fait mention dans son testament du 13 Juillet 1495. de sa femme *Colette* de Laudun, & de ses enfans, qui furent, 1. *Georges*, qui suit; 2. *Jean*, seigneur de la Bastie, Montsaleon, & d'une partie de la terre de Montclus, auteur de la branche des seigneurs de la Bastie, &c. rapportée après celle des coseigneurs de Jarjaye; 3. *Gaspard*, mort sans postérité; 5. & 6. *Magdelene* & *Alix*.

XII. *Georges*, seigneur de la Roche, &c. épousa *Marguerite* de la Tour-Sassenage. Dans son testament du 19 Octobre 1531. Il est fait mention de sa femme, & de ses enfans, qui sont, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée en premieres noces à *Honoré* de Bonne, seigneur d'Auriac & de la Bahette, & en secondes noces à *Antoine* Forel, seigneur d'Aspremont, & autres lieux; 3. & 4. *Claude* & *Antoine*, chevaliers de Malte, dont le premier fut gouverneur de Grenoble, & le second, commandeur d'Espaillon & d'Eschirolles, député en 1565. par sa Religion, pour aller reconnoître le fort Saint Elme, attaqué par les Turcs, & ensuite vers le roi de France, pour lui apprendre ce qui s'étoit passé au siége de la ville de Malte (*a*).

XIII. *Jean* II. du nom, seigneur de la Roche, baron de Montmaur, &c. épousa *Antoinette* de Montauban, fille unique de *Gaspard*, baron d'Aix & de Montmaur, gouverneur du Gapençois & colonel d'un régiment d'Infanterie, & d'*Antoinette* de Clermont. *Gaspard* de Montauban chargea par son testament les enfans issus de ce mariage, & leur postérité, de porter son nom & ses armes. *Jean* II. de Flotte fit hommage de ces terres (*b*) en 1543. Le maréchal de Bousficaut, alors gouverneur du Dauphiné, ayant défendu la chasse, *Jean* de Flotte, malgré

(*a*) *Voyez l'Histoire de Malte, par Boriot, Tome III. p. 551. & 718.*

(*b*) *Registre cotté* Denumeratio & pernobilis totius Delphinatûs, fol. 727.

la défense de ce maréchal, courut le cerf à grand bruit, & avec beaucoup de monde. Boussicaut irrité de sa désobéissance le fit arrêter & enfermer dans une des tours de la Cotte Saint André. La Noblesse de la province prétendant que la chasse étoit un de ses principaux droits, s'assembla au nombre de huit cents gentilshommes pour venger cette injure. Ils investirent le château de Boussicaut, & lui causerent tant de frayeur qu'il s'enfuit de son gouvernement, à la faveur d'une nuit obscure, & n'y revint plus, dit Chorrier, *Hist. du Dauphiné*, p. 378. *Jean* de Flotte est compté parmi les grands hommes de son temps. Il se signala dans les guerres de Flandres, & en 1569. il testa en faveur de ses enfans, qui furent, 1. *Balthasard* I. du nom, qui suit; 2. *Jean*, commandeur de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem; 3. *Jacques*, chanoine à Gap; 4. *Françoise*, mariée à *Aimard* de Poisieu, seigneur du Passage, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Valence, & lieutenant général au-delà les Monts. *Jean* de Flotte eut encore en l'année 1552. de *Jeanne* Didier, demoiselle libre & non mariée, un fils naturel, nommé *Jean* de Flotte, auteur de la branche de la Freydiere & de Tivolay. Ce fils naturel, qui se signala dans le service, en commandant en divers temps deux régimens, fut légitimé & confirmé dans la noblesse de sa race par lettres patentes du mois d'Août 1602. Il eut un fils de *Françoise* de Rouet de Moras, son épouse: mais cette branche s'est éteinte dans les enfans de *Balthasard*, son fils unique, tous morts sans postérité.

XIV. *Balthasard* I. de Flotte de Montauban, comte de la Roche, baron de Montmaur, fils aîné de *Jean* II. du nom, vendit en 1576. la terre de Saint Etienne en Devolvy à *Gaspard* Fléchard, évêque de Grenoble. Il fut chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, gouverneur de Romans & de Saint Marcellin, & mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie. Il se signala aux journées de Coutras, d'Arques & d'Ivry, Fontaine-Françoise, & autres. Sa terre de la Roche fut érigée en comté en l'année 1592. selon le rapport d'Allard, *Nobiliaire du Dauphiné*, p. 141. & en 1661. il étoit conseiller d'Etat d'épée, & grand écuyer de Savoye. Il commanda l'armée de France, tantôt en chef, tantôt sous le maréchal de Bellegarde, dans le marquisat de Saluces, d'où il chassa Biragues. Il étoit encore mineur quand il épousa *Isabeau* des Astards de Loudun. Il en eut un fils, nommé *Balthasard*. Ce *Balthasard* eut trois enfans, nommés, le premier *Jean-Baptiste*, seigneur de Majeur & Mirabel, au diocèse de Viviers, & grand-maître des Eaux & Forêts en Languedoc, Dauphiné & Provénce; le second, *Henri*, seigneur de Monteillet, & le troisieme, *Guillaume*, seigneur de Seneiras. Mais le mariage de *Balthasard* I. ayant été dissous, & déclaré nul, ces enfans furent déboutés par deux arrêts du Parlement de Grenoble, de leurs prétentions sur la maison de Flotte. On dit leur postérité éteinte & fondue dans la maison de Brancas.

Villeneuve, *Balthasard* I. se remaria le 30 Octobre 1590. à *Marthe* de Clermont d'Amboise, fille d'*Antoine*, marquis de Renel, & de dame *N*. . . . de Savoye-Tende, dont l'ayeule étoit *Françoise* de Foix, comtesse de Tende, qui avoit pour frere utérin *Henri* de Saluces, baron de Miolans. Les enfans sortis de ce mariage furent, 1. *Jean-Guillaume*, qui suit ; 2. *Charles-Emmanuel*, mestre-de-camp du régiment de Cavalerie de la Cornette Blanche, qu'il mena au siége de Moutauban, fait par le connétable de Lesdiguieres ; 3. *François*, seigneur d'Aurouze : ces deux derniers sont morts sans postérité.

X V. *Jean-Guillaume*, comte de la Roche, &c. épousa le 6 Décembre 1633. *Gabrielle* Foresta, fille de *François*, seigneur de Rougiers, & de *Claudine* de Castellane-Grignan. Il eut de ce mariage, 1. *François-Marie*, qui suit ; 2. *Gabrielle*, mariée en 1664. avec *François* Rolland, seigneur de Raillanette ; 3. *Alix*, femme de *Jean* Rouc, seigneur de Lamanon ; 4. *Jean-Joseph*, mariée avec *Honorée* d'Agoult, codame de la Baume & des Arnauds, de laquelle terre il fit hommage en l'année 1686. Il en eut *Pierre*, capitaine dans le régiment d'Aunis.

X V I. *François-Marie*, comte de la Roche, &c. fit hommage de cette terre (*a*) en 1688. & épousa *Jeanne* de Faure de Vercors, fille de *François*, & de *Jeanne* de Rothas, qui descendoit des seigneurs d'Aiglun. Il en eut, 1. *Joseph-Balthasard*, qui suit ; 2. *Jean-François-Gaspard*, capitaine dans le régiment de Bassigny ; 3. *Raymond*, capitaine dans le régiment de Talard ; 4. *Charles*, capitaine dans le régiment de l'Orléanois ; 5. *Jean-François*, prêtre de l'Oratoire.

X V I I. *Joseph-Balthasard*, comte de la Roche, &c. se maria le 3 Janvier 1718. avec *Magdelene* de la Villette, fille d'*Antoine-François*, seigneur de Surmeyer & coseigneur de Veines, & de *Françoise* de Mainier, qui étoit de la famille des seigneurs de Rochefort & de Modan. Il décéda en 172. . . & laissa quatre enfans, dont deux garçons & deux filles ; sçavoir,

1. *Antoine-Joseph-Arnaud*, qui suit.

2. *Charles-Raymond-Emmanuel.*

3. *Marthe-Françoise.*

4. *Marie-Magdelene.*

Ces enfans plaident contre la maison d'Agoult, pour en recouvrer la baronnie de Montmaur, & autres terres aliénées par leur bisayeule, nommée *Gabrielle* de Foresta.

X V I I I. *Antoine-Joseph-Arnaud*, comte de la Roche, &c. a épousé le 31 Mars 1757. *N*. . . de Poncet de Laye.

Branche des seigneurs de la Baume, des Arnauds, d'Andaon, de Revel, de Salmeranges, d'Escole, de Maymons, d'Ennegiac des Vaux, &c. éteinte au dixieme degré.

Cette branche a donné deux chanceliers, & un amiral de France.

(*a*) *Voyez les Archives du Royaume, regiſtre du Gapençois*, fol. 62.

III. *Raymond* de Flotte, fils puîné d'*Arnaud* I. du nom, & d'*Adelaïs* de Comps, donna, comme on l'a dit, en l'an 1188. avec sa mere & ses trois freres le territoire de Bertaud aux Chartreusines. Il fut présent en 1212. à une transaction entre la comtesse de Forcalquier, sa parente, & les moines de Montmajour (*a*). Son château d'Andaon dans la viguerie de Grace fut donné en 1230. par le comte de Provence à *Romieu* de Villeneuve, son premier ministre (*b*), & en 1244. *Bertrand* de Comps, grand-maître de Rhodes, écrivit à ce *Romieu* de Villeneuve pour lui recommander les intérêts de *Raymond* de Flotte, son neveu, auprès du comte de Provence, & du Dauphin, son autre neveu. *Raymond* laissa *Raimbaud*, qui suit.

IV. *Raimbaud* I. du nom, fit hommage en 1227. au Dauphin de son château de la Baume, & la même année il fut condamné par sentence à céder au prieur d'Aspres la supériorité de la Baume. Il eut pour enfans, 1. *Pierre*, qui suit; 2. un autre *Pierre*, auteur du premier rameau de cette branche éteint dans la personne de son arriere petite-fille, *Guicharde* de Flotte, dame de la Baume, mariée avec *Rainaud* de Raimond, qui fit hommage le 18 Décembre 1361. de la terre de la Baume, appartenante à sa femme; 3. *Raymond*, auteur du second rameau, qui en a produit plusieurs autres, dont il sera fait mention ci-après; 4. *Guigues-Gérard*, bailli de Mâcon en l'an 1295. & de Périgord en 1298. auquel le Roi lui fit délivrer en 1300. la somme de trois mille livres pour les gages des Gendarmes qu'il avoit amené pour la guerre de Flandres (*c*); 5. une fille, mariée en 1280. à *Pierre* Aycelin, seigneur de Bressolles, dont quatre garçons, qui furent, l'un, *Étienne*, chevalier; l'autre, *Gilles*, archevêque de Narbonne, & chancelier de France; le troisieme, *Hugues*, cardinal, & le quatrieme, *Jean*, évêque de Clermont.

V. *Pierre* I. du nom, seigneur de la Baume, de Revel, de Salmeranges, &c. fut un des plus grands hommes de son temps. Chorrier, l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, & celle des Chanceliers de France, en parlent avec éloge. En 1294. le Roi lui donna pour récompense de ses services la terre de Revel en Auvergne, la ville de Salmeranges, la jouissance de Lumigny en Brie, &c. En 1297. il conclut la tréve entre Philippe le Bel & le roi d'Angleterre. Il fut envoyé la même année à Rome pour la canonisation de Saint Louis, où il resta jusqu'en 1298. avec le duc de Bourgogne, & le comte de Saint Paul. A son retour il fut honoré de la dignité de chancelier de France, & en 1300. il fut encore envoyé à Rome, en qualité d'ambassadeur, où il soutint vivement les intérêts du Roi. Le Pape lui ayant dit qu'il avoit en France le pouvoir temporel, comme le spiri-

(*a*) *Voyez Bouche, Tome II.* p. 206.
(*b*) Idem, *Tome II.* p. 239. *Robert, Tome II.* p. 72.
(*c*) *Voyez le P. Anselme, en son Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Tome I.* p. 359.

tuel ; *Pierre* de Flotte répondit à Boniface VIII. *Celui du Roi mon Maître est* réel, *& le vôtre est* verbal ; & voyant que le Pape persistoit toujours en ses menaces, il ajouta : *Souvenez-vous, Saint Pere, que votre épée n'est que de paroles, & que celle du Roi mon Maître est d'acier* (*a*). La Chronique de Nangis dit que *Pierre* de Flotte I. du nom, mourut les armes à la main en 1302. à la bataille de Courtray. Ses enfans furent, 1. *Guillaume*, seigneur de Revel, qui suit ; 2. *Artaud*, abbé de Vezelay en l'an 1316. & principal conseiller de *Louis*, comte de Flandres ; 3. *Françoise*, mariée à *Bompar*, seigneur de Montmorin ; 4. *Guigonne*, femme de *Hugues*, seigneur de Marzé.

V I. *Guillaume* I. du nom, seigneur de Revel, d'Escole, &c. marcha sur les traces de son pere. En 1316. le comte de Clermont, sire de Bourbon, le choisit pour un de ses exécuteurs testamentaires. En 1317. le 7 Février, il obtint que son château de Revel, qui relevoit de Pont-Château, appartenant au Dauphin de Viennois, ressortiroit dorénavant à Riom, ville d'Auvergne. Dans les années de 1326. 1328. & 1329. il fut envoyé pour traiter d'accommodement entre le Dauphin & le comte de Savoye. En 1330. le Roi l'employa au traité de paix fait avec l'ambassadeur du roi d'Angleterre : en 1336. il conclut un traité d'alliance avec le roi de Castille : en 1339. il fut honoré de la dignité de chancelier de France, & en cette qualité il obtint en 1341. droit de marché pour les terres de Tours, de Salmeranges, Plassac & Lumigny. En 1342. & 1343. il avoit été envoyé par le Roi avec *Louis* de Savoye à Avignon, pour la négociation du Dauphiné, & il fut présent à la donation qui fut faite de cette province à la France. En 1348. il se démit de la dignité de chancelier de France, & sa Majesté le gratifia de trois mille livres de rentes, à prendre sur le thrésor royal. En 1350. il négocia le mariage de *Charles* de France, fils du Roi, avec *Charlotte* de Bourbon, & enfin en 1352. il fut employé au traité de tréve avec l'Angleterre. *Guillaume* de Flotte ne rendit pas moins de services au Roi dans les guerres de son temps. En 1340. il partit de Paris avec huit chevaliers & vingt écuyers, & se trouva à la bataille de Bovines. En 1346. il se rendit à Compiegne avec dix chevaliers & soixante écuyers. Sa carriere fut longue & glorieuse. On le trouve continuellement employé, soit dans les négociations, soit à la guerre, pendant l'espace de cinquante ans, & dès l'an 1302. il avoit déja rendu de grands services à l'Etat, puisque le Roi lui donna alors pour récompense quatre cents livres parisis de rente. Il fut marié trois fois ; en premieres noces à *Alix* de Châtillon, dame d'Escolles ; en secondes, à *Elis* de Mello, & en troisiemes, à *Jeanne* d'Amboise, dame de Tisauges, de Plassac & de la Ferriere en Vendomois. Il eut du premier lit six enfans, dont deux garçons

(*a*) *Voyez l'Histoire des démêlés de* Boniface VIII. *avec* Philippe le Bel, *p.* 11. *&* *Mezeray, édit. de* 1643. *Tome I. p.* 702.

& quatre filles, qui furent, 1. *Pierre* II. du nom, qui suit; 2. *Jean*, abbé de Saint Médard de Soissons en 1323. 4. *Jeanne*, mariée à *Jean*, seigneur de Montboissier; 5. *Allemande*, qui fut mariée quatre fois; 1°. à *Arnaud*, vicomte de Polignac; 2°. à *Eustache* de Conflans, seigneur de Mareuil; 3°. à *Enguerrand* de Coucy, vicomte de Meaux, & 4°. à *Gaucher* de Châtillon, seigneur de la Ferté, en Ponthieu; 6. *Mahaut*, mariée deux fois, d'abord à *Jean* de Montmorency Marly, ensuite à *Jean* de Meudon, chevalier.

VII. *Pierre* II. du nom, seigneur de Revel, d'Escole, &c. servit dans les guerres de 1337. 1339. & 1340. avec plusieurs chevaliers & écuyers qui l'accompagnerent. En 1345. il fut revêtu de la charge d'amiral de France. En 1347. le Roi l'employa pour faire un traité d'alliance entre le Dauphin & le sire de Beaujeu. Il mourut avant son pere : sa femme fut *Marguerite* de Châtillon, fille de *Gaucher*, & de *Marguerite* de Flandres, dame de Dampierre, mere de *Guillaume*, qui suit, duquel son ayeul eut la garde.

VIII. *Guillaume* II. du nom, seigneur de Revel, &c. servit en Flandres en l'année 1383. avec deux chevaliers & seize écuyers. En 1413. il traita avec le duc de Bourbon. Il épousa *Marguerite* de Beaumont, fille de *Louis*, seigneur de Sainte Geneviéve, souverain maître d'hôtel de *Charles-Dauphin*, duc de Normandie. Il la fit empoisonner pour cause de mauvaise conduite. Il obtint sa grace le 2 Juillet 1368. & se remaria avec *N*. . . . de Machau, dame de Montcressoy, & en troisiemes noces avec *Béatrix*, dauphine d'Auvergne. Il eut du premier lit un fils, nommé *Antoine*, qui suit.

IX. *Antoine* de Flotte, seigneur de Revel, &c. servit dans les guerres de Flandres, & mourut avant son pere à la bataille de Rosbecque. Il avoit été marié avec *Catherine* de Cousan, fille de *Guy*, seigneur de Cousan, &c. souverain maître d'hôtel du Roi, & de *Marguerite* de la Tour d'Auvergne. Il n'en eut qu'une fille, nommée *Jeanne*, qui suit.

X. *Jeanne* de Flotte, dame de Revel, &c. fut fiancée (*a*) en l'année 1384. du vivant de son ayeul, à *Antoine*, comte de Bologne, seigneur de Montgasson, fils de *Godefroy* de la Tour d'Auvergne (*b*) : mais le fiancé étant mort en Hongrie, *Jeanne* épousa *François* d'Aubichecourt, seigneur de Villoiseau, chambellan du duc de Bourbon. En faveur de ce mariage, le même duc de Bourbon, qui l'appelloit son cousin, lui donna la seigneurie de Rochefort & ses dépendances. Il mourut quelque temps après, & *Jeanne*, n'en ayant point eu d'enfans, se remaria à *Jacques* de Châtillon, seigneur de Dampierre, de Sompuis, de Rollincourt, & grand pannetier de France. Elle n'eut point aussi d'enfans de ce second mari, &

(*a*) *Le contrat de* Jeanne *de Flotte, dame de Revel, a été donné au Public par Justel.*

(*b*) *Voyez les Preuves fournies par la maison de la Tour d'Auvergne, p.* 89.

fit en 1431. *André* de Chauvigny, son héritier (*a*).

Rameau des seigneurs de la Baume, des Arnauds & d'Andaon, éteint.

V. *Raymond* II. du nom, seigneur de Courbons, troisieme fils de *Raimbaud* I. vivoit en 1320. Il épousa la fille unique de *Geoffroy* de Cros, seigneur de Cuebris, Saint Paul de Vence & de Saint Antonin, qui portoit: *d'or, à six couronnes de laurier de sinople.* Ses enfans furent, 1. *Guy*, qui suit; 2. *Antoine*, rapporté après la postérité de son aîné; 3. *Louise*, mariée à *Guillaume-Adalbert*, seigneur de Peirere; 4. *Bertrand*, grand prieur de Saint Gilles (*b*), décédé en 1376.

VI. *Guy*, seigneur de Courbons, donna en 1348. une procuration assez singuliere à *Guillaume* de Montaulieu, qui étoit de lui chercher en mariage telle demoiselle & telle dot qu'il aviseroit bon être. Il y est qualifié fils de feu *Raymond*, chevalier de Saint Sauveur, dans le comté de Nice. En 1352. il eut commission de la reine *Jeanne*, comtesse de Provence, de recevoir l'hommage des comtes de Tende. Il y est qualifié chevalier, & lieutenant pour la Reine dans le comté de Tende (*c*). En l'an 1374. il fut viguier de Marseille, charge qui n'étoit alors exercée que par des seigneurs de la premiere condition (*d*). La Table des illustres Provençaux, par M. d'Hozier; le met au rang des généraux de l'armée de Provence. Il eut pour enfans, 1. *Guigonet*, seigneur de Courbons, qui suit; 2. *Jacques*, qui fut témoin dans le procès-verbal de la canonisation qu'on avoit entrepris de faire du pape Urbain V. abbé de Saint Victor de Marseille. Il eut une fille, nommée *Constance*, mariée en 1398. avec *Vivau* de Boniface; 3. *Honorée*, mariée à *Pierre* l'Allemand, qui n'eut point d'enfans, & testa en faveur de *Constance*, sa niece, & légua à son neveu *Philippe*, fils de *Guigonet*.

VII. *Guigonet*, seigneur de Courbons, &c. fut viguier de Marseille en 1390. Il n'eut qu'un fils, nommé *Philippe*, qui suit.

VIII. *Philippe* de Courbons, fut, comme on vient de le dire, légataire de sa tante *Constance*, par son testament de 1426. On n'a pas d'autres éclaircissemens de ce rameau.

VI. *Antoine*, second fils de *Raymond* II. du nom, & de la fille de *Geoffroy* de Cros, hérita de sa mere des terres de Cros, de Cuebris, de Saint Paul de Vence & de Saint Antonin (*e*). On n'a de lui d'autre notion, sinon qu'il eut un fils, nommé *Jauffret*, qui suit.

VII. *Jauffret*, seigneur des mêmes terres, abolit, dit Nostra-

(*a*) *Voyez l'Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Tome I. p.* 360.
(*b*) *Voyez le Martyrologe de Malte de Gaussencourt, Tome II. p.* 292.
(*c*) *Voyez Nostradamus, p.* 398. *& Bouche, Tome II. p.* 377.
(*d*) *Voyez Ruffi, Tome II. p.* 221.
(*e*) *Voyez Robert, Tome II, p.* 72.

damus, *p.* 541. en faveur de ses vassaux de Cuebris, un droit appellé *Deshomenat*, consistant en ce que, lorsqu'ils ne pouvoient pas lui payer les tailles, leurs biens lui étoient acquis. Il eut deux fils, sçavoir *Raymond*, & *Antoine*, qui suit. Le premier testa en l'an 1420. en faveur de son frere.

VIII. *Antoine*, seigneur des terres ci-dessus mentionnées, eut pour enfans *Barthelemi*, qui suit, & *Pons*, rapporté après la postérité de son aîné.

IX. *Barthelemi* n'eut qu'un fils, nommé *Georges*, qui suit.

X. *Georges* eut deux garçons & une fille; sçavoir *Louis*, qui suit; *Gaspard*, chevalier de Malte en 1595. & *Blanche*, mariée la même année à *Honoré* Lombart, seigneur de Saint Benoît.

XI. *Louis* laissa *Pierre*, qui suit; *François* & *Jean*, tous deux chevaliers de Malte (*a*) en l'année 1630.

XII. *Pierre* épousa en 1693. *Marie* de Barcillon, qui étoit de la maison des seigneurs de Roquefort, fille de *Claude*, & de *Lucrece* Grimaldy, de laquelle il n'eut point d'enfans, & elle porta la terre de Cuebris aux Barcillons, à la charge de porter le nom & les armes de Flotte.

IX. *Pons*, second fils d'*Antoine* II. du nom, coseigneur de Meaux, de Saint Julien, de Saint Pierre, de Boutons, de Roquebrune, de Seillans, &c. épousa en 1472. *Magdelene* de Laincel. Il assista en 1487. pour la Noblesse aux Etats tenus à Aix pour la réunion de la Provence à la Couronne de France (*b*). Il eut pour enfans, 1. *Honoré*, qui suit; 2. *Magdelene*, mariée à *Honoré* de Clari-Pontevès; 3. *Jacques*, pere d'un fils nommé *Mansuet*, chevalier de Malte en 1544.

X. *Honoré* épousa en 1497. *Marguerite* de Boniface, fille de *Georges*, seigneur de Colobrieres, &c. Ses enfans furent, 1. *Boniface*, qui suit; 2. *Jean*, rapporté après la postérité de son frere aîné.

XI. *Boniface* étoit chevalier de Rhodes (*c*), lorsque l'Isle de Rhodes fut assiégée par les Turcs. Il quitta la croix en 1564. pour se marier avec *Marie* d'Aube, qui descendoit des seigneurs de Roquemartinne. Le Roi étant à Aix en 1564. le fit consul de cette ville. Il eut pour enfans, 1. *N.*.... de Flotte, qui suit; 2. *Claude*, chevalier de Malte (*d*) en 1565. 3. *Melchionne*, mariée à *François* Bonaud, coseigneur de Roquebrune; 4. *Baptistinne*, femme d'*Honoré* Meynier, seigneur de Revest; 5. *Marguerite*, mariée à *Antoine* Gratian, coseigneur de Seillans.

XII. *N.*.... de Flotte, fut coseigneur des mêmes terres que posséderent ses prédécesseurs. On n'a de lui que la qualité de pere d'un fils, nommé *Ferreol*, qui suit.

XIII. *Ferreol* obtint en 1613. un arrêt du Parlement de Paris, contre les vassaux de Seillans, le 17 Août 1613. & il eut un garçon, nommé *Louis*, qui suit.

(*a*) *Voyez Vertot*, *Tome I. p.* 361.
(*b*) *Voyez Nostradamus*, *p.* 687.
(*c*) *Voyez Bosio*, *Tome II. p.* 640. & *Vertot*, *Tome II. p.* 689.
(*d*) Idem, *Tome IV. p.* 361.

XIV. *Louis* épousa *Claire* de Grasse, qui étoit issue des comtes de Bar, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Alix*, qui suit.

XV. *Alix* de Flotte, codame de Meaux, de Saint Julien, de Bontons, &c. épousa en 1658. *François* de Queillanne, vicomte de Queillanne, seigneur de Sainte Croix & de Bourguet. Il n'est resté de ce mariage qu'un garçon, qui a été chevalier de Malte.

XI. *Jean*, coseigneur de Seillans, &c. second fils d'*Honoré*, & de *Marguerite* de Boniface, épousa en l'an 1560. *Marguerite* d'Agoult, fille unique de *Raymond*, seigneur de Saint Auban. Il eut de ce mariage, 1. *Joseph*, seigneur de Saint Auban, qui suit; 2. *Auban*, coseigneur de Seillans, rapporté après la postérité de son aîné.

XII. *Joseph*, seigneur de Saint Auban (*a*), &c. épousa en 1580. *Marguerite* de Villeneuve, issue des seigneurs de Barjemont. Il n'en eut qu'un fils unique, nommé *Christophle*, qui suit.

XIII. *Christophle*, seigneur de Saint Auban, épousa en 1610. *Isabeau* de Glandevès, fille d'*Honoré*, baron de Montblanc. En 1632. il eut la commission de lever cent hommes de guerre. En 1639. il fut appellé au ban & à l'arriere-ban de sa province. En 1648. il fit son testament, dans lequel ses enfans sont mentionnés; sçavoir, 1. *Jean II.* qui suit; 2. *Horace*, colonel d'un régiment d'Infanterie; 3. *Françoise*, mariée à *André* de Hondis, seigneur d'Alons; 4. *Jeanne*, mariée à *Honoré* de Chailan, seigneur de Villevieille.

XIV. *Jean* II. du nom, seigneur de Saint Auban, épousa en 1656. *Claire* de Lombart, qui étoit issue des seigneurs de Saint Benoît, dont il n'eut qu'une fille, nommée *Anne*, qui suit.

XV. *Anne* de Flotte, dame de Saint Auban, &c. épousa *Alexandre-François* de Villevieille, seigneur de Bargemont, la Motte, &c.

XII. *Auban*, coseigneur de Seillans, &c. second fils de *Jean*, & de *Marguerite* d'Agoult, & frere puîné de *Joseph*, fut donataire de sa mere par acte de l'an 1628. Il épousa *Lucrece* de Ricieud, dont il eut *Christophle*, qui suit, & *Gaspard*, rapporté après la postérité de son frere aîné.

XIII. *Christophle*, coseigneur de Seillans, &c. épousa en 1628. *N.* . . . . . de Grasse, fille de *Charles*, seigneur de Gars, de Briançon, de Salegrisson, &c. & d'*Isabeau* de Villeneuve-Barjemont. Il obtint le 16 Mai 1636. un arrêt de la Cour des Aides de Montpellier contre ses vassaux de Briançon, terre sur une partie de laquelle il avoit été colloqué pour la dot de sa femme. Il en eut, *Scipion*, qui suit.

XIV. *Scipion*, coseigneur de Gars, fut colloqué en 1663. pour la dot de sa mere, sur la coseigneurie de Gars.

XIII. *Gaspard*, coseigneur de Seillans, second fils d'*Auban*, & de *Lucrece* de Ricieud, & frere puîné de *Christophle*,

(*a*) Joseph *de Flotte fut chargé par le testament de* Raymond *d'Agoult, son ayeul maternel, en date du 17 Février 1686. passé devant* Pelicot, *notaire, de porter le nom & les armes de la maison d'Agoult.*

épousa

épousa en 1636. *N*. . . . . de Grasse, sœur de la femme de son frere. Il en eut *Jean* & *Gaspard*, qui furent l'un & l'autre colloqués sur des terres de la maison de Grasse.

XIV. *Jean* III. du nom, coseigneur de Seillans, fut colloqué avec *Scipion*, son cousin germain, sur les terres de la maison de Grasse. L'un & l'autre sont morts sans avoir eu de postérité.

Branche des seigneurs de Guignac & de Roquevaire, qui subsiste encore actuellement en 1760.

IV. *Arnaud* III. du nom, troisieme fils d'*Arnaud* II. & d'*Adelaïs* de Comps, eut de sa femme *Mabille* de Roquevaire, fille de *Hugues* Doriol, & de *Béatrix* de Fos, issue des seigneurs de Guignac & de Pierrefeu, 1. *Bertrand*, qui suit; 2. Hugues de Flotte de Guignac, mort sans postérité.

V. *Bertrand* fut un des quatre chefs des Croisés, qui conduisirent une troupe de quatre cents hommes dans la Terre-Sainte, & qui firent présent à l'église de Gap, à leur retour, des dépouilles remportées sur les Infideles. *Bertrand* élu juge-mage de Provence, où il se fixa, fut présent en cette qualité à un traité de paix entre les comtes de Provence & les Marseillois, avec ceux de la maison de Beaux, & le gouverneur de Provence. Il posséda en 1298. cette suprême & premiere Magistrature. Il est fait mention dans son testament de ses pere & mere, & il y nomme pour son héritier *François*, son fils, qui suit, en le chargeant de porter les armes de Roquevaire, qu'il désigne être : *d'azur, à trois oriols d'or.*

VI. *François* de Flotte, damoiseau en 1318. fit publier en son nom & celui de *Hugues* de Guignac, son oncle paternel, un ban au château de Roquevaire, en ce que toutes personnes ayant feu & possédant biens dans l'étendue de leur domination, leur en donnassent aveu & dénombrement, à peine de confiscation. Tous les vassaux satisfirent à ce devoir, & déclarerent quantité de terres sujettes aux droits de taxes, corvées, ou champars & censives (*a*). *François* eut pour enfans, 1. *Hugues*, qui suit; 2. *Bertrand*, grand commandeur de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, qui fit les fonctions de lieutenant du grand-maître de Heredia, durant sa prison, & qui en cette qualité tint à Rhodes en 1380. un chapitre général où furent faits de bons réglemens; mais le grand-maître ayant été délivré, *Bertrand* l'accompagna à Avignon, vers le Pape, qui y étoit alors, & en 1382. il assista à une assemblée tenue à Valence; 3. *Pierre* de Flotte, marié à *Rigaude*, dont il eut une fille, nommée *Berengere*, à laquelle il revint une portion des taxes & cens de la seigneurie de Roquevaire. *Rigaude* & *Berengere* testerent le même jour en 1370. l'une en faveur de l'autre.

VII. *Hugues*, avec *Bertrand*, son frere, obtint en 1366. de

(*a*) *Les actes sont contenus en trois rouleaux de parchemin aux archives de la maison de Flotte.*

faire publier un ban, à ce que leurs vassaux de Roquevaire leur donnassent les aveux & reconnoissances, ainsi qu'il avoit été pratiqué en faveur de *François*, leur pere; ce qui fut exécuté. *Hugues* fut du parti de *Charles* de Duras contre *Louis* I. duc d'Anjou, & de celui de l'union d'Aix pour le vrai Pape. Il eut d'*Alaette*, sa femme, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Etienne*, qui transigea en 1418. avec les Freres Prêcheurs de Marseille, sur un legs que son pere leur avoit fait. Il vendit à *Guillaume*, son frere, sa portion des droits sur le territoire de Roquevaire.

VIII. *Guillaume* de Flotte, seigneur de Roqnevaire, reçut avec *Etienne*, son frere, mort sans postérité, les reconnoissances des habitans de Roquevaire. Dans un premier testament qu'il fit le 4 Septembre 1438. passé devant *Raymond* Bidaudy, notaire à Marseille, il est fait mention de noble *Catherine*, sa femme, & de son très-illustre fils *Bertrand* de Flotte, qui mourut avant lui, laissant un fils unique, nommé *Pierre*. *Guillaume*, après la mort de son fils *Bertrand*, fit un second testament le 27 Février 1452. passé devant *Andre* Bausset, notaire à Aubagne, par lequel il déclare *Pierre* de Flotte, son petit-fils, son héritier, & lui substitue pour ses droits seigneuriaux de Roquevaire un hôpital qu'il avoit fondé; & par le même testament il légue des vases d'argent & des ornemens à la paroisse dudit lieu, fait exécuteur de son testament le Curé, le Conseil municipal, & noble *Bertrand* Candole, son compere. En 1453. il affranchit un pré qu'il avoit donné à la paroisse, & le même jour sa femme fit son testament en faveur de son petit-fils, & elle légua à la paroisse de Roquevaire un fonds de terre pour avoir une croix d'argent.

IX. *Bertrand* II. du nom, seigneur de Roquevaire, épousa en 1447. *Marguerite* de Remesan, fille de *Julien*, seigneur des Isles d'If & des Aiglades, maître d'hôtel & intendant des Finances de *Louis* II. duc d'Anjou. *Bertrand* II. mourut, comme on l'a dit, avant son pere, & laissa un fils unique, nommé *Pierre*, qui fut héritier de son ayeul.

X. *Pierre* de Flotte, issu des anciens seigneurs de Roquevaire, épousa en 1462. du consentement de sa mere, *Louise* Duranti, fille de *Louis*, secrétaire du Roi, seigneur du Castelet & de Sausses, & ambassadeur vers le roi d'Arragon. Depuis l'an 1474. jusqu'en 1516. *Pierre* se fit renouveller les reconnoissances des habitans de Roquevaire par divers notaires de Marseille, dont les seigneurs ses prédécesseurs s'étoient réservé la plus grande partie des directes féodales, en aliénant la terre, & que l'on conserve encore dans la famille. Le roi *René* pour récompense des services que *Pierre* de Flotte lui avoit rendus dans les guerres de Catalogne & ailleurs, & de ceux de son beau-pere, affranchit en 1479. à perpétuité (*a*) ses biens de Roquevaire, de quelque nature qu'ils fussent, jusqu'à la concurrence d'un demi-feu, de tous droits

(*a*) *Voyez les Archives du Royaume, Registre cotté* Aquilla, fol. 162.

gratuits, & de tous autres présens & charges. Il transigea par acte passé le 13 Décembre 1487. devant *Georges* Gilles, notaire à Marseille (*a*), avec le prieur & décimateur de Roquevaire, que conséquemment à la possession de ses ancêtres, seigneurs & coseigneurs de la paroisse, il continueroit de n'y payer la dixme que sur le pied du vingtieme & vingt-cinquieme des fruits, les particuliers la payant toujours au dix-septieme. Dans son testament fait & passé par feu *Jacques* Marin, notaire au lieu d'Aubagne, le 22 Février 1522. il constitue pour son héritier *Antoine*, son fils unique, & il y fait mention d'*Augier* de Flotte, son fils naturel, étudiant en Droit en l'Université de Toulouse, tué par *Jean* de Chabot, lequel *Augier* laissa un garçon, aussi appellé *Augier*, auquel le testateur légua des alimens, au cas qu'il ne pût pas s'entretenir de l'office de notaire qu'il lui avoit procuré. Cet *Augier* eut des enfans dont la postérité est éteinte.

XI. *Antoine*, aussi sorti des anciens seigneurs de Roquevaire, épousa par contrat passé le 21 Janvier 1503. devant Barralis, notaire à Marseille, *Jeanne* d'Abisse, fille de *Gerondon*, & de *Sillette* de Pontevès, issue des seigneurs de Château-Regnard. *Pierre* de Flotte, son pere, lui fit donation des taxes, cens & autres droits féodaux de Roquevaire. Il fut en l'année 1536. un des commandans de l'Infanterie de Provence (*b*), qui repoussa l'empereur *Charles-Quint*. Il eut pour fils *Nicolas*, qui suit.

XII. *Nicolas*, sieur de Roquevaire, épousa en 1559. *Anne* de Meynier, fille de *Raymond*, & de *Françoise* d'Aquin. En l'an 1567. il obtint du roi Charles IX. comte de Provence, & en 1596. du roi Henri IV. des lettres patentes de confirmation du privilége, accordé à *Pierre* de Flotte, son ayeul, d'exemption pour les biens de Roquevaire (*c*). Dès 1569. il avoit été gratifié par le Roi d'un office de conseiller au Parlement, auquel il fut reçu la même année, & en 1591. il fut député par le gouverneur de la province & par le Parlement, pour aller à Marseille contre les Factieux de cette ville, avec le baron de Mexillans, & les sieurs de Villeneuve, de Vento & de Laurens. Avec trois cents Cuirassiers ils surprirent de nuit, par escalade, les murs de l'abbaye Saint Victor. La même année (*d*), il fut député avec l'évêque de Cisteron par les trois Etats de la province, pour assister aux Etats Généraux tenus à Orléans. Par un premier testament fait en 1602. il légua son office de conseiller à *Joseph* de Flotte, son fils aîné : mais ce fils étant prédécédé, il en fit un second en 1604. par lequel il déclare ses deux héritiers, *Louis* & *Jean-Augustin*, ses fils. Il prélégua à l'aîné, *Louis*, qui suit,

(*a*) *Voyez en son Extensoire, cotte C.* fol. 41.

(*b*) *Chorrier, Table des Provençaux illustres, p.* 185.

(*c*) *Arrêts des 8 & 11 Novembre 1567. & des 17 Août & 6 Novembre 1596.*

(*d*) *Voyez Bouche, Tome II. p. 746. Gaufridy, p. 709. & Louvet, en ses Additions, Tome II. p. 169.*

ses droits seigneuriaux de Roquevaire, & à *Jean-Augustin*, auteur du premier rameau connu sous le nom de Flotte-Saint-Joseph de cette branche des seigneurs de Roquevaire, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné, son office de conseiller au Parlement.

XIII. *Louis* de Flotte épousa en 1602. *Marguerite* de Saint Martin d'Arennes, de la ville de Marseille, fille de *François*, & de *Diane* de Joannis, issue des seigneurs de Brillanne & de Châteauneuf. Il reçut en 1627. les aveux des habitans de Roquevaire. En 1636. il testa en faveur de sa femme, & fit des legs à ses enfans, qui furent, 1. *François*, qui suit; 2. *Claude*, auteur du second rameau de Flotte-la-Nau de cette même branche de Roquevaire, & dont la postérité sera rapportée après celle de *Jean-Augustin*; 3. *Pierre*, chanoine à Pignan; 4. *Raymond*, religieux de l'ordre des Freres Prêcheurs; 5. *Anne*, mariée en 1630. à *Nicolas* de Beaulieu de Razac.

XIV. *François* de Flotte II. du nom, épousa en 1646. *Chrétienne* de Forbin, qui étoit issue des seigneurs de Gardane. En 1658. il se remaria avec *Magdelene* d'Andron, de la branche des seigneurs de Marguerite. En 1663. il reçut les reconnoissances des habitans de Roquevaire. En 1674. il obtint un arrêt de la Cour des Comptes d'Aix, sur l'exécution du privilége accordé par le roi *René* à la maison de Flotte. Il testa en 1682. en faveur de *François*, son fils unique du premier lit, qui suit; & il légua à *Jean-Baptiste*, son autre fils unique du second lit, auteur du troisieme rameau de Flotte-la-Buzinne de cette branche de Roquevaire, dont la postérité sera rapportée après celle de *Claude*, ci-dessus mentionné au treizieme degré.

XV. *François* de Flotte III. du nom, se maria en 1682. avec *Charlotte* de Gras, issue des seigneurs de Fevenu, & en l'an 1685. il reçut les reconnoissances des habitans de Roquevaire, passées devant Negrel, notaire audit lieu. Il testa en 1710. en faveur de sa femme, & fit des legs à ses enfans, qui sont, 1. *Jean-Antoine*, capitaine dans le régiment d'Agenois, ensuite dans celui de Mieuze, & chevalier de Saint Louis, avec pension; 2. *Joseph*, capitaine de Galere, & chevalier de Saint Louis, aussi avec pension; 3. *Jean-Baptiste*, capitaine dans le régiment d'Agenois, qui suit; 4. & 5. *François* & *Jean-Augustin*, tous deux capitaines dans le même régiment, & chevaliers de Saint Louis, avec pension.

XVI. *Jean-Baptiste* de Flotte-Saint-Etienne, se maria le 23 Juin 1727. par contrat passé devant Besson, notaire à Olioules, avec *Claire* de Virette, fille de *Joseph*, sieur de la Milliere. Il a de ce mariage *N*.... de Flotte, qui suit; 2. *N*..... de Flotte, qui a servi sur les vaisseaux du Roi; & six filles, dont une morte: il en reste encore trois dans le monde, non mariées, & les deux autres sont religieuses aux dames de Saint Bernard à Manosque.

XVII. *N*.... de Flotte, fils aîné, est actuellement lieutenant sur un des vaisseaux du Roi.

XIII. *Jean-Augustin* de Flotte-Saint-Joseph, fils puîné de

Nicolas, & d'*Anne* de Meynier, auteur du premier rameau de cette branche de Roquevaire, fut reçu en l'office de conseiller au Parlement d'Aix, le 10 Novembre 1605. Il partagea par acte passé le 27 Juillet 1606. devant *Jacques* Negrel, notaire à Roquevaire, avec *Louis*, son frere aîné, la succession de leur pere; & en 1634. il se maria avec *Marguerite* de Beaulieu de Razac. Il testa la même année en faveur de son fils unique posthume, nommé *Jean-Augustin*, qui suit.

XIV. *Jean-Augustin* de Flotte-Saint-Joseph, épousa par contrat passé devant Laure, notaire à Marseille, le 25 du mois de Novembre 1654. *Claire* de Besson, qui étoit issue des seigneurs de Beaulieu. Il testa en faveur de ses enfans, qui furent, 1. *Jean-Augustin*, capitaine dans le régiment de Soissonnois, mort des blessures qu'il reçut à la bataille de Fleurus; 2. *Jean-Baptiste*, qui suit; 3. *Joseph-Lazare*, qui servit dans la Marine, & prit ensuite l'habit de Minime, dans lequel il mourut; 4. *Dominique*, capitaine dans le régiment d'Agenois, & chevalier de Saint Louis, avec pension. Il se maria à Calais, & a laissé deux filles, dont l'une est mariée, & l'autre religieuse à Calais.

XV. *Jean-Baptiste* de Flotte-Saint-Joseph, fut capitaine dans le régiment d'Agenois, & chevalier de Saint Louis. Le Roi, pour récompense de ses services & de ceux de ses freres, le gratifia d'une pension, & lui inféoda l'isle de Ciotat, par arrêt de son Conseil d'Etat du 17 Novembre 1705. Il épousa par contrat passé le 26 Septembre 1712. devant Raymond, notaire à Oriol, *Elisabeth* de Tornier, issue des seigneurs de Saint Victoret. Le premier Juin 1723. il fit son testament passé devant Rancurel, notaire à Roquevaire, en faveur de sa femme & de son fils unique, appellé *Gaspard-Melchior-Balthasard*, qui suit, & de ses filles, au nombre de quatre, toutes mortes filles, dont l'aînée fut religieuse au couvent des dames de Saint Bernard à Manosque.

XVI. *Gaspard-Melchior-Balthasard* de Flotte-Saint-Joseph, lieutenant du Roi, a épousé en 1756. *Marie-Marguerite* de Belin, née à Constantinople, fille de *François*, conseiller du Roi, & pensionné de sa Majesté pour les services qu'il lui a rendus, ayant trois fois fait à la Porte Ottomane les fonctions de son ambassadeur absent.

XIV. *Claude* de Flotte-la-Nau, qui commence le second rameau de ladite branche de Roquevaire, éteint, second fils de *Louis*, & de *Marguerite* de Saint Martin d'Arennes, fut lieutenant de Galere. Il transigea en 1642. avec *François* II. du nom, son frere aîné, sur les droits & successions de *Louis* I. leur pere, & eut pour part & portion la terre de la Crau en franc-aleu. Il épousa le 9 Mars 1646. par contrat passé devant Martel, notaire à Aubagne, *Marquise* de Guin du lieu d'Aubagne. Il testa le 2 Novembre 1674. par acte passé devant Larfeuil, notaire à Marseille, en faveur de sa femme & de ses enfans, qui furent, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Joseph*, capitaine dans le régiment de Sault, & aide de camp de son Altesse Royale monseigneur *Philippe*, duc d'Orléans, petit-fils

de France, avec rang de maréchal de camp. En 1708. le Roi lui donna le gouvernement du château de Toucy, en la vicomté d'Ausch. Il fut gentilhomme de monseigneur *Philippe*, duc d'Orléans, puis de son fils, qui fut régent du royaume, lequel par un résultat de son Conseil du premier Octobre 1717. le gratifia de la châtellenie de Cravant en Touraine, & d'une pension de six mille livres. Il avoit épousé en premieres noces *Marguerite* de Verelle, fille du seigneur de Bois-Joly, maréchal des logis de la maison du Roi, & en secondes noces *Magdelene* des Hayes, sortie des seigneurs de la Perrine, de Cry, le Plessis de Come, &c. Il mourut à Paris en 1743. sans postérité, âgé de quatre-vingt-cinq ans, après avoir fait son testament en faveur de *Jean-Augustin* de Flotte, son neveu, capitaine dans le régiment d'Agenois, chevalier de Saint Louis, & pensionné du Roi. Les autres fils de *Claude* furent *Alexandre* & *Pierre*, tous deux religieux de l'abbaye de Saint Victor de Marseille; le premier est mort prieur & seigneur de Ponteil, au diocèse d'Alais; le second est mort religieux à Saint Victor; & il eut trois filles, religieuses à Marseille.

X V. *Louis* II. du nom, sieur de la Crau, fut capitaine de vaisseaux du Roi en 1684. & s'allia le 27 Avril de la même année, par contrat passé devant Decugis, notaire à Olioules, avec *Magdelene* de Payan, fille de *Claude*, de laquelle il eut *Claude*, qui suit, & *Magdelene* de Flotte, mariée à *Claude-Ambroise* d'Oraison, major du régiment de Berry, chevalier de Saint Louis, & pensionné du Roi. Ce *Louis* II. testa le 26 Octobre 1684. en présence d'Arnaud, notaire à Toulon.

X V I. *Claude* II. du nom, sieur de la Crau, fut donataire universel de sa mere en 1707. Il épousa par contrat passé le 23 Septembre 1703. devant Besson, notaire à Olioules, *Anne* de Virelle-la-Milliere, sœur de la femme de *Jean-Baptiste* de Flotte-Saint-Etienne, son cousin germain. Il n'en eut point d'enfans.

X V. *Jean-Baptiste* de Flotte-la-Buzinne, auteur du troisieme rameau de la branche de Roquevaire, fils de *François* II. du nom, & de *Magdelene* d'Andron, sa seconde femme, épousa par contrat passé le 6 Juillet 1691. devant Sonin, notaire à Marseille, du consentement de sa mere, *Denise* d'Espinazzy, fille de *Pierre*. Il testa le 22 Juin 1698. en présence de Rancurel, notaire à Roquevaire. Ses enfans furent, 1. *Nicolas*, qui suit; 2. *Henri*, reçu chevalier de Malte; 3. *Elisabeth*, mariée en 1710. à *Alphonse* de Fortia, marquis de Pilles, lieutenant de Roi en Provence, gouverneur de Marseille & des Isles d'If.

X V I. *Nicolas* de Flotte-la-Buzinne, actuellement vivant, a épousé au mois de Février 1749. *Marie-Claire* de Gotho, fille d'*Antoine* de Gotho, de la ville de Messine, chevalier de Saint Louis, pensionné du Roi, & capitaine d'une des galeres de France.

Branche des coseigneurs de la terre de Jarjaye, éteinte au douzieme degré.

V I I I. *Raymond*, seigneur de

Jarjaye, second fils d'*Arnaud* IV. du nom, & de *Béatrix* l'Allemand, fit hommage de la terre ou seigneurie de Jarjaye (*a*) le 13 Septembre 1389. Il eut pour fils *Henri*, qui suit.

I X. *Henri*, coseigneur de Jarjaye, en qualité de fils & héritier de *Raymond*, fit hommage les 25 Novembre 1413. & 15 Juillet 1417. de Jarjaye (*b*), comme avoit fait son pere. Il se signala à la journée d'Azincourt, & en 1419. il commanda les brigades du haut Dauphiné, lors de l'arriere-ban. Il eut de *Marie* de Saint Germain, son épouse, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Jean*, qui a continué la branche après l'extinction de la postérité de son frere aîné.

X. *Pierre*, coseigneur de Jarjaye, &c. fit le 14 Février 1479. en qualité de fils & héritier d'*Henri*, hommage de la terre de Jarjaye (*c*). Il testa le 21 Mars 1505. en présence de Borrely, notaire à Aix (*d*), & eut de sa femme, *Magdelene* de la Villette, une fille unique, nommée *Louise*, qui suit, & fit des legs à sa femme, & à *Jean* de Flotte, son frere.

X I. *Louise*, codame de Jarjaye, épousa en premieres noces *Jean* de Varey, seigneur de Menleyer, dont elle eut des enfans; en secondes noces le 17e du mois de Mai 1556. *Marin-Claude* de Flotte, seigneur de la Bastie & Montsaleon, son parent. Elle testa dans le courant de l'année 1598. & fit pour son héritiere *Louise* de Varey, sa petite-fille, laquelle est née de *Balthasard* de Varey, son fils, voulant qu'elle fût mariée avec *Jean* de Flotte, fils de *Marin-Claude*, son second mari.

X. *Jean*, coseigneur de Jarjaye, frere puîné de *Pierre*, continua cette branche, & eut de *Catherine* de la Villette, son épouse, fille d'*Antoine*, coseigneur de Veynes, & d'*Etiennette* Perdrix, qui étoit issue des coseigneurs de la Baume des Arnauds, *Jean* II. du nom, qui suit, & *Jeanne*, mariée avec *Michel* de Ruhieres, coseigneur de Montgardin. Après son décès, *Jeanne* de Flotte se remaria avec *Jean* Armuet, seigneur de la Maison-forte & de Bon-repos. Elle fit son testament le 11 du mois d'Août 1586.

X I. *Jean* II. du nom, coseigneur de Jarjaye, fut marié avec *Isabeau* du Puy-Montbrun, fils d'*Aimar*, & de *Catherine* de la Valette. Il n'eut de ce mariage qu'une fille unique, nommée *Catherine*, qui suit, & par laquelle cette branche a été entierement éteinte.

X I I. *Catherine*, codame de Jarjaye, épousa le premier du mois de Décembre de l'année 1576. *Gaspard* de Montauban, seigneur de Villard, & par elle coseigneur de la terre de Jarjaye, colonel d'un régiment d'Infanterie, & gouverneur du Gapençois (*e*).

(*a*) *Voyez les Archives du Royaume, à l'endroit ci-dessus cité.*
(*b*) *Voyez les mêmes Archives du Royaume.*
(*c*) *Voyez encore le même Ouvrage.*
(*d*) *Voyez en son Extensoire, cotte* C. fol. 355. vers.
(*e*) *Alard, Histoire Généalogique, p.* 215. *& la même en son Nobiliaire, p.* 232.

Branche des seigneurs de la Bastie, de Montsaleon, & d'une partie de Montclus, &c. éteinte.

XII. *Jean* II. du nom, seigneur de la Bastie, de Montsaleon, d'une partie de Montclus, &c. second fils de *Claude*, seigneur de la Roche, & de *Colette* de Laudun, eut par le testament de son pere en partage les terres ci-dessus mentionnées (*a*). Il épousa *Louise* de Glandeves, fille d'*Elion*, seigneur de Greouls, de Rousset, de Reillanette, &c. & de *Jeanne* de Justas, dame de Puipin, de Bignox, Montfort, &c. Ils testerent l'un & l'autre en 1541. Leurs enfans furent, 1. *Marin-Claude*, qui suit; 2. *Jacques*, coseigneur de Saint Pierre & de Saint Martin d'Argençon, rapporté après la postérité de son aîné.

XIII. *Marin-Claude*, coseigneur de la Bastie, Montsaleon, &c. se maria deux fois; en premieres noces le premier Mars 1544. avec *Claudine* de Moustiers, fille de *Henri*, seigneur de Vantavon, &c. en secondes noces le 17 Mai 1556. à *Louise* de Flotte, fille unique de *Pierre*, coseigneur de Jarjaye, & veuve de *Jean* de Varey, seigneur de Montegre, mentionnées l'une & l'autre ci-devant à la branche de Jarjaye, aux dixieme & onzieme degrés. Il eut du premier lit, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Guillaume* de Saint Didier, mort sans postérité; 3. & 4. *Jean* & *Melchior*, tous deux chevaliers de Malte (*b*); 5. *Marguerite*, mariée en premieres noces à *N.* . . . de Morges, seigneur de Montmeilleur, & en secondes, à *Jacques* Poncet, seigneur de la Laye.

XIV. *Antoine*, seigneur de la Bastie, Montsaleon, &c. fut lieutenant de la compagnie des Gendarmes du comte de Flotte, seigneur de la Roche, &c. son parent. Il épousa en premieres noces *Jeanne* de Varey, fille de *Balthasard* de Varey, seigneur de Monteyer, & petite-fille & héritiere de *Louise* de Flotte, codame de Jarjaye, & en secondes noces le 25 Juillet 1571. *Honorée* de Castellane, fille de *Peiron*, seigneur d'Espanon & de Saint Julien, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Gabrielle* de Glandeves. Il testa le 18 Octobre 1586. & laissa du second lit, 1. *Gaspard*, qui suit; 2. *Charles*, mort sans postérité; 3. *Jean-François*, marié avec *Louise* de Castellane, fille de *Louis-François*, comte de Grignant, & de *Jeanne* d'Ancezune-Caderousse, aussi mort sans postérité; 4. *Jean*, commandeur de Beaulieu, & bailli de Manosque (*c*).

XV. *Gaspard*, seigneur de la Bastie, Montsaleon, &c. épousa *Marguerite* de Saint Germain, fille d'*Antoine*, seigneur de Champes, & de *Louise* de Soistre-Caumont. Il testa le 25 Avril 1642. en faveur de ses enfans, qui furent, 1. *Jean* II. qui suit; 2. *Guillaume*, mort au siége de la Motte; 3. *Just*, mort en Piémont; 4. *François*, comman-

(*a*) *Voyez Louet, dans ses Additions à l'Histoire de Provence, Tome I. p. 71.*
(*b*) *Voyez l'Histoire de Malte, par Vertot, Tome IV. p. 351.*
(*c*) Idem, *même Tome & même page.*

-sieur d'Avignon ; 5. *Antoinette*, *religieuse* à Mont-Fleury.

X V I. *Jean* II. du nom, seigneur de la Bastie, Montsaleon, &c. épousa en 1669. *Virgine* de Malard, fille d'*André*, secrétaire du Roi, dont il eut *Joseph* & *Jean*, morts sans postérité, & *Marie-Anne*, qui suit.

X V I I. *Marie-Anne*, dame de la Bastie, Montsaleon, &c. épousa *N*. . . de Bimard, auquel elle porta les terres de sa branche.

X I I I. *Jacques* I. du nom, coseigneur de Saint Pierre, de Saint Martin d'Argençon, &c. second fils de *Jean* II. seigneur de la Bastie, &c. & de *Louise* de Glandeves, eut pour femme *Claudine* de Raimond, dame du Château supérieur de la Baume des Arnauds, & en partie de la terre de Sigotier. Il testa le 5 Décembre 1580. & sa femme le 24 Septembre 1589. Ils eurent pour enfans, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Jacques*, coseigneur de Saint Pierre d'Argençon & Sigotier, auteur d'un rejetton éteint ; 3. *Gaspard*, seigneur de la Magdeleine & de la Gardette, auteur d'un second rejetton, aussi éteint dans les enfans de *Pierre*, seigneur de la Magdeleine & de la Gardette, morts sans postérité ; 3. *Jean*, commandeur de Beaulieu (*a*), qui en l'année 1643. obtint un arrêt, par lequel il fut déchargé de faire hommage des terres de sa commanderie à la baronnie de Grimaud ; & quatre filles.

X I V. *Pierre*, coseigneur de Saint Martin d'Argençon, la Baume des Arnauds, &c. passa le 11 Mai 16 . . . . un contrat de partage avec *Jacques* II. du nom, son frere puiné, coseigneur de Saint Pierre d'Argençon & de Sigotier. Il testa le 23 Décembre 1642. Il eut de *Magdelene* Perdrix, fille de *Jean*, coseigneur de la Baume, &c. plusieurs enfans ; sçavoir, 1. *Claude*, qui suit ; 2. *Julie* ; 3. *Magdelene* ; 4. *Gaspard*, seigneur de Saint Pierre, d'Argençon & de Tafarel, auteur d'un troisieme rejetton, aussi éteint.

X V. *Claude*, coseigneur de Saint Martin d'Argençon & de la Baume, épousa *Anne* de Combourcier, & mourut avant son pere le 3 Décembre 1642. Il nomme dans son testament tous ses enfans, sçavoir *Pierre*, *André*, *Etienne*, *Flottard*, *Françoise-Magdelene* & *Olympe*, tous morts sans postérité.

Telle est la généalogie de la maison de Flotte, originaire du Dauphiné, dressée sur des titres rapportés par des Historiens accrédités & gardés dans des archives publiques, & des documens authentiques de cette famille, dont on peut vérifier les filiations marquées. Nous y avons mentionné généralement toutes les branches & les rameaux issus du tronc patronimique, qui ne commence que par *Henri* pour pouvoir donner une filiation non interrompue : cependant son nom est connu très-illustre long temps auparavant, comme on le peut voir dans la chartre de *Raymond* de Barcelonne. Nous avons trouvé dans le *Nouvel Armorial de Provence*, imprimé en l'année 1757. un quatrieme rameau que l'Auteur fait sortir de la branche des anciens

(*a*) *Voyez l'Histoire de Malte, par Vertot, Tome IV. p. 161. & Deselusant, p. 812.*

seigneurs de Roquevaire, & que la famille de Flotte ignore parfaitement depuis plus de quatre cents ans qu'elle est transplantée en Provence.

FOCRAND, de la province de Bresse, dont les armes sont : *d'azur, au lion d'or, au chef d'argent.*

FOISSY, en Mâconnois : Famille qui a donné en 1550. un chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, grand prieur de Champagne, dans *Philibert* de Foissy.

Les armes : *d'azur, au cygne d'argent, M & F de sable.*

FOIX : *Tome II. p.* 125. *col.* 2. *lig.* 31. au roi Charles VII. *lisez*, au roi Charles VI.

Ibid. lig. 32. *effacez* sa veuve, jusques & compris de la seconde race, & *ajoutez* ce qui suit : *Isabelle* de Foix, fille de *Roger-Bernard* de Foix, comte de Foix, & de *Giraude* de Navaille, épousa *Archambault* de Grailly, à la charge que leurs descendans porteroient le nom & les armes de Foix, & elle lui porta le comté de Foix, dont elle étoit seule héritiere.

Ibid. lig. 41. *après* Medina-Celi, *ajoutez*, du nom de la Cerda, & comtes de Paredes.

Ibid. lig. 45. au pays de Gry, *lisez*, au pays de Gex.

Ibid. p. 126. *col.* 1. *lig.* 41. les comtes de Lautrec, *lisez*, les seigneurs de Lautrec.

Ibid. lig. 42. *après* Candalle, *ajoutez*, derniers ducs de Foix.

Ibid. lig. 45. Donazit, *lisez*, Doazit.

Ibid. p. 127. *col.* 1. *lig.* 19. *après* Rabat, *ajoutez*, Madame de Sabran est seule du troisieme lit.

Ibid. lig. 23. marquis de Sabran, *lisez*, comte de Sabran.

FOL (le), en Normandie ; élection de Coutances.

Porte : *d'azur, à trois fleches d'argent, liées de gueules, en pal & en sautoir, & accostées de deux demi-fleurs de lys de même.*

FOLIE (de la), écuyer, sieur des Essarts, même province, élection de Bayeux.

Porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef, & d'une croix aussi d'or en pointe, & surmonté d'un écusson de gueules.*

FOLIN : Ancienne noblesse de Bourgogne, connue dans le quatorzieme siécle, en la personne de *Hugues* Folin, sieur d'Ampierre, attaché à la maison de *Philippe* le Hardy, duc de Bourgogne. Il fut l'un des chevaliers qui accompagnerent le comte de Nevers, lorsqu'il marcha en Hongrie contre les Turcs.

Hugues eut pour fils *Guillaume*, tué en 1415. à la bataille d'Azincourt. Il avoit été marié à *Jeanne* de Mello, de l'illustre maison de ce nom.

Jacques Folin, seigneur de Terran, capitaine de cinquante hommes d'armes, par brevet de Charles IX. descendoit au quatrieme degré de *Guillaume.*

Jacques eut pour frere *Louis*, seigneur d'Echenon, auteur d'une branche cadette, dont il ne reste que *Didier* Folin, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine de Grenadiers au régiment de Condé, vivant sans postérité.

Cette famille, dans les temps postérieurs, a servi l'Etat indifféremment dans l'Epée & dans la Robe.

Jacques, ci-dessus rapporté, eut pour fils *Jean*, seigneur de Terran & d'Ampierre, pourvu d'une charge de conseiller au

Parlement de Bourgogne en l'année 1593.

Jean I. du nom, seigneur de Terran & d'Ampietre, eut deux fils, *Jean* & *Guy*. Ce dernier fut chevalier de l'ordre de Malte.

Jean II. du nom, seigneur de Tard & de Varanges, fut, ainsi que son pere, conseiller au Parlement de Bourgogne, & reçu dans cette charge en 1614. Il eut plusieurs filles & deux fils, *Nicolas* & *François*. Celui-ci fut prieur commendataire de Moûtier en Bresse, & premier aumônier de Monsieur, frere unique du Roi.

Nicolas I. du nom, seigneur de Villecomte, mourut exempt des Gardes du Corps du Roi, laissant pour fils unique,

Nicolas II. du nom, baron de Pleure & de Saint Martin, qui épousa *Suzanne* de Matherot, de Dôle, à condition qu'il se fixeroit dans cette ville. Il acheta une charge de président à la Chambre des Comptes dudit Dôle, & exerça pendant près de quatorze années celle de premier président en la même Cour. Il fut pensionné du Roi, qualifié de conseiller d'Etat & élevé à la dignité de marquis par lettres patentes de sa Majesté, enregistrées au Parlement de Bourgogne. Ce titre, attaché à son nom, lui fut accordé *pour lui & ses hoirs mâles & femelles nés & à naître en légitime mariage, comme une marque d'honneur convenable à l'ancienneté de sa noblesse, & en considération des services rendus au Roi & à l'Etat par ses ancêtres, soit dans l'Epée, soit dans la Robe*. Tel est l'énoncé desdites lettres patentes.

Nicolas II. du nom, marquis de Folin, baron de Pleure & de Saint Martin, eut de son mariage avec *Suzanne* de Matherot trois filles, dont deux religieuses, & l'autre vivante dans le monde, sans être mariée. Ses fils furent, *François*, *François-Bernard* & *N.....* Folin. Ce troisieme embrassa l'état ecclésiastique, & mourut jeune.

François-Bernard, ci-devant capitaine de Cavalerie, est aujourd'hui premier écuyer de son Altesse sérénissime madame la princesse d'Anhalt-Zerbst, sœur du Roi de Suede.

François, marquis de Folin, seigneur de Villecomte, mort en 1739. avoit épousé en 1729. *Bénigne* Gagne de Pouilly, de laquelle il a eu, 1. *Jean-Baptiste-Théodore*; 2. *Louis-Victor*, dit le chevalier de Folin, lieutenant au régiment d'Infanterie d'Auvergne.

Jean-Baptiste-Théodore, marquis de Folin, ci-devant capitaine de Cavalerie au régiment de Bourbon-Busset, s'est allié en 1756. à *Marguerite-Charlotte* de Challemoux de Vignaud, de laquelle il a,

1. *Antoinette-Bernarde-Odette-Victoire* de Folin, née le 9 Décembre 1757.

2. *Alexandre-Bénigne-Didier* de Folin, né le 5 Avril 1759.

Les armes: *de gueules, au hêtre d'or déraciné, le pied dans un croissant d'argent*. Pour supports: *deux sauvages*. Pour devise: *folium ejus nunquam defluet*.

FOLLEVILLE, en Picardie, famille qui tient son nom de la terre de Folleville, bailliage de Montdidier, & qui porte pour armes: *d'or, à dix losanges de gueules, posées 3, 3, 3 & 1*.

On ne connoît rien au-dessus de *Gilles* de Folleville, écuyer du roi Louis X. qui vivoit en 1315. Il fut pere d'*Eustache*, qui servoit le Roi en son hôtel en 1340. dont *Ferry*, qui de sa femme, *Jeanne* d'Epinay, eut pour fils *Jean*, qui servoit en 1369. sous la banniere de *Guillaume*, châtelain de Beauvais, & épousa *Jeanne* de Tilloy, dont il eut pour fils *Jean* II. du nom, qui avoit épousé en 1373. *Isabelle-Renaule* de Beauvais, dont *Jean* III. du nom, qui en 1386. fut envoyé par Charles VI. ambassadeur en Espagne auprès du roi *Jean* de Castille, pour le traité de paix avec *Jean*, bâtard de Portugal, qui s'étoit emparé de ce royaume, après la mort de *Ferdinand*, son frere, au préjudice de sa fille, qui avoit épousé le roi de Castille. Il fut fait garde de la prevôté de Paris en 1388. Il épousa *Catherine* de Rambures, dont il eut *Aubert*, qui s'attacha au parti de la maison de Bourgogne, suivant Monstrelet, *p.* 283. & 284 *Tome I. année* 1419. Il épousa *Jeanne* de Warluzel, dont il eut *Guillaume*, seigneur de Mondescourt, près Noyon. Il vivoit avec *Marie* de la Pierre sa femme en 1450. Il fut pere de *Raoul*, qui épousa le 7 Janvier 1488. *Marie* de Montchevalier, dont *Jean* V. du nom, qui par contrat du 4 Octobre 1556. épousa *Renée* d'Arquinvilliers, dont *Arthus Louis*, seigneur de Beaumartin, qui épousa *Antoinette* du Breuil en 1591. dont *Paul*, qui épousa en 1629. *Marie* de Wariuzel, dont *Charles*, seigneur de Manancourt, de Beaumartin, de Beuchy, &c. qui par contrat du premier Février 1663. épousa en premieres noces *Catherine* d'Alles, & en secondes, *Clémence-Gabrielle* de Lameth, dont *Marie-Louise* de Folleville, femme de *Nicolas-François*, marquis de Chambray sur-Yton, & *Charles-Gabriel*, marquis de Folleville, qui de *Charlotte* de Marces, sa femme, a eu *Charles-François* de Folleville, né en 1711. chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi, sous-lieutenant de Gendarmerie.

FOLLEVILLE, en Normandie, élection de Bernay, famille maintenue dans sa noblesse le 12 Janvier 1668. *Jean* de Folleville, chevalier de Saint Michel, maréchal de camp & capitaine de cent Chevaux-Légers, seigneur de Boisdavid, de Saint Jean & de Beaupotiers, fut député pour la Noblesse aux Etats de Rouen en 1614.

FOND (la): *Jacques* de la Fond fut honoré d'un brevet de conseiller d'Etat.

Claude de la Fond son fils, seigneur de la Beuvriere, Saint Georges, Lazenay, Diou, Paudy, la Ferté-la-Fond & autres terres en Berry, Limasy Brunville en Normandie, & des Laisses, près la Rochelle, ancien maître des requêtes honoraires, mourut en 1719. Il avoit été pendant vingt-cinq ans intendant des provinces de Franche-Comté & d'Alsace, & de l'armée d'Allemagne. Il avoit une sœur, qui fut mariée au marquis de la Trousse, lieutenant général des armées du Roi, chevalier de l'ordre du Saint Esprit, capitaine des Gendarmes Dauphins, & gouverneur d'Ypres, dont est sortie une fille unique, mariée au prince d'Acisterne, seigneur Piémontois. Ce *Claude*

de la Fond avoit épousé *Philipette-Jeanne* Bence, baronne d'Oulm en Poitou, dame de Criqueville, dont il a eu quatre garçons; sçavoir,

1. *Claude-Adrien* de la Fond, qui suit.

2. *N*..... de la Fond, colonel & brigadier d'Infanterie, tué au siége de Lille en 1708.

3. *N*...... de la Fond, capitaine de Cavalerie, tué à Mantoue.

4. *N*...... de la Fond, colonel d'Infanterie, mort de la petite vérole à Paris en 1717.

Claude-Adrien de la Fond, ci-devant maître des requêtes, mourut le 17 Juillet 1726. à son château de la Ferté-la-Fond en Berry, âgé d'environ quarante-six ans. Il n'a laissé que *Charles-Jean*, qui suit, de son mariage avec *Marie-Anne-Louise-Céleste* de la Riviere de Mur, l'une des filles de *Charles-Yves-Jacques*, comte de la Riviere de Mur & de Ploëve, gouverneur de Saint Brieux & de la Tour de Cesson, en Bretagne, & de *Marie-Françoise-Céleste* de Voyer, marquise de Paulmy, vicomtesse de la Roche de Gennes, & baronne de Boisé.

Charles-Jean de la Fond, seigneur de la Ferté-Lazenay & la Beuvriere, & marquis de Pandy en Berry, seigneur, patron du Breuil & d'Ouilly-le-Vicomte en Normandie, baron d'Oulmes en Poitou, de Criqueville & de Victot en Normandie, conseiller au Grand Conseil, où il avoit été reçu le 5 Décembre 1740. mourut à Paris le 10 Mars 1744. âgé de vingt ans trois mois & quelques jours, sans avoir été marié. Il avoit recueilli en 1734. la riche succession de *Jeanne-Philippe* Bence, son ayeule paternelle, baronne d'Oulmes, dame de Criqueville, du Breuil & de Victot, veuve de *Claude* de la Fond, seigneur de Beuvriere, Saint Georges, Lezenay, Diou, Paudy & la Ferté en Berry, Limesy, Brunville en Normandie, & des Laisses, près de la Rochelle, maître des requêtes de l'hôtel du Roi, & intendant en différentes provinces, mort le 23 Avril 1719. Il a laissé pour héritiers du côté & ligne des la Fond, *Marie-Henriette* le Hardy de la Trousse, veuve depuis le 4 Octobre 1698. d'*Amédée-Alphonse* del Pozzo, prince de Cisterne, dans l'Astesan, marquis de Vogliere en Piémont, grand veneur & grand fauconnier du duc de Savoye, &c. comme fille unique de *Philippe-Auguste* le Hardy, marquis de la Trousse, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ses armées & gouverneur d'Ypres, & de *Marguerite* de la Fond, sœur de l'ayeul de *Claude-Jean*; & du côté & ligne de Bence, *Marie-Antoinette* Jacquier, veuve depuis le 29 Juillet 1693. de *Joseph* d'Espinay, seigneur de Ligneris, lieutenant des Gardes du Corps du Roi, maréchal de ses camps & armées, & gouverneur de Péronne, Montdidier & Roye; & *Hugues-François* Jacquier, frere de cette dame, seigneur de Villeblevin & des Bobigny, comme enfans de *François* Jacquier, & de *Philippe* de Chastillon, sa femme, sœur de *Jeanne* de Chastillon, femme d'*Adrien* Bence, & mere de *Jeanne-Philippe* Bence, ayeule paternelle de *Claude-Jean* de la Fond.

Les armes de la Fond, de la Ferté & de la Beuvriere sont : *d'or, au chevron de sable, accompagné en pointe d'un arbre de sinople, qui naît de la pointe de l'écu.*

FONS : *Tome II. p.* 127. *col.* 1. *lig.* 34. *lisez*, FONS DE LA RENOYE, en Picardie.

FONSECA : Famille des plus considérables d'Espagne, qui tire son origine, suivant les uns, de *Payan* d'Hongrie, qui vint s'établir en Galice, & suivant les autres de *Ramire* II. roi de Léon.

Fernandez de Fonseca, seigneur de Quintana & de Fuenseca ou Fouseca, en Galice, se trouva à la conquête de Tolede l'an 1085. & après il passa à celle de Portugal, avec le comte *Henri*, où il s'établit. Il étoit sixieme ayeul de *Pierre-Rodrigues* de Fonseca, qui passa en Castille avec la reine dona *Béatrix*, femme du roi de Castille *Jean* I. Il épousa *Ines* Dias Botello, tante de la reine *Béatrix*, dont il eut *Jean*, qui suit; *Pierre* de Fonseca, cardinal de Saint Ange; dona *Béatrix* de Fonseca, femme de *Jean-Alphonse* d'Unoa, progéniteur des ducs d'Infantado, Qenete, Alva, Veraguas, Medina-Celi, Alburguergue, Gandia, Casnina & Trios; des marquis de Vinada, Balbares, Castelrodrigo, Aytona, Guardia, Almimia & Amzera, & des comtes de Villamueba, de Monanam, Puebla de Montalvom, Oropesa, Haro, Amaynelas, Panaflor & autres; dona *Mencia*, femme de *Ferdinand-Manuel* de Villena, troisieme petit-fils du roi Saint Ferdinand, progéniteur des ducs de Naxera, Arcos, Aveizo, Alva, Uzeda & Osuna, & des marquis de Moscara, Alcanizas, Triza, Malpica & Fromesta, & des comtes d'Aguilas, Sacede, Palma & autres, & dona *Léonore*, femme d'*Anas-Gomez* de Silva, progéniteur des marquis de Zessalvo & Almarza, des comtes de Cartrillo, de Fuenraldana, Ensatada, Villanueva de Canedo, Reguena, Motezuma, Montellano & Castroponce, & des barons de Surgeres, en France, maison qui est fondue dans celle de la Rochefoucauld.

Jean-Rodrigues de Fonseca, vivant l'an 1450. fut pere de *Pierre*, qui épousa dona *Maria* Manuel, quatrieme petite-fille du roi Saint Ferdinand, & cousine seconde des rois Henri III. de Castille, & Edouard de Portugal.

Son fils *Jean*, vivant l'an 1527. épousa dona *Ana* d'Unoa, & eut, entr'autres enfans, *Pierre* & *Jean*, qui suivent, & dona *Marie-Manuelle* de Fonseca, femme d'*Inigues* Velez de Guebara, progéniteur des comtes d'Onate & marquis de Mont-Alegre.

Pierre étoit bisayeul de don *Pedre* de Fonseca, marquis de la Lapilla, décédé en 1640. sans postérité; & ses états passerent à la branche de *Jean*, frere puîné de *Pierre*, son bisayeul, dont il étoit cinquieme ayeul, de dona *Maria* de Fonseca, septieme marquise de la Lapilla, qui épousa en 1752. *Adam* Centurion, sixieme marquis de Monesterio, dont il a eu *Joseph*, septieme marquis de Monesterio, duc au royaume de Naples, comme on peut voir à l'article CENTURION.

Les armes : *d'or, à cinq étoiles de gueules en sautoir.*

FONT (la), en Dauphiné : *Antoine* de la Font, marquis de Savines, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général des armées de sa Majesté, gouverneur de la ville de Berg, mourut à Paris le 12 Avril 1748. dans la quatre-vingt-cinquieme année de son âge, & sans être marié. Il étoit fils de *Jean-Baptiste* de la Font, seigneur de Savines en Ambrunois. Il étoit neveu de *Guillaume* de la Font, reçu chevalier de Malte au grand prieuré de Saint Gilles, sur ses preuves du 25 Août 1634. & descendoit par plusieurs degrés de *Raoul* de la Font, lequel fit hommage au Dauphin le 13 Juillet 1383. de la terre de Savines en Dauphiné, qu'il possédoit du chef de dame *Géraude* de Savines, sa femme.

Les armes de la Font de Savines sont : *d'azur, à un cor de chasse d'or, lié de gueules, & accompagné de trois étoiles aussi d'or, posées, 2 & 1.*

FONTAINE (la) : Il y a plusieurs familles nobles de ce nom en Normandie, sçavoir,

Un de la Fontaine, élection de Bayeux, qui porte : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre coquilles de même.*

Il y a un Fontaine, seigneur de la Poudriere, élection d'Alençon, & un Fontaine, seigneur de la Bigotiere, élection de Verneuil, qui portent tous deux : *d'azur, à la croix ancrée d'argent.*

On trouve encore dans l'élection de Valognes un Fontaine, écuyer, sieur de la Faye & de la Suhoterie, qui porte : *de gueules, à trois bandes d'or, surmontées chacune d'une boucle de même, au chef d'argent, chargé de trois mouchetures de sable.*

Il y a un la Fontaine, seigneur de Loches, près Mantes, dont les armes sont : *losangés & gueules.*

Une autre famille du nom de Fontaine, diocèse d'Evreux, maintenue dans sa noblesse en 1675. & 1701. qui remonte à *Jean* de Fontaine I. du nom, seigneur de Boiscart, lequel vivoit en 1495. subsiste dans les enfans du second lit de *Charles* de Fontaine II. du nom, avec *Anne-Marguerite* Roussel, qui sont, 1. *Georges-Charles* de Fontaine, né le 10 Avril 1733. 2. *Nicolas-Antoine*, né le 13 Juin 1736. & cinq filles. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 241.*

Les armes : *d'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois mouchetures d'hermines de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

FONTAINE DES MONTÉES : *Anne* Fontaine, seigneur des Montées, & autres lieux, mourut le 10 Mars 1716. Il laissa de *Françoise* Boyetet de Mérouville, *Charles* Fontaine des Montées, comte de Premery, évêque de Nevers, abbé de l'abbaye de Saint Siran en Brenne, ordre de Saint Benoît, diocèse de Bourges, docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de la maison royale de Navarre, du 8 Août 1689. & conseiller d'honneur au Parlement de Paris & autres Parlemens du royaume, mort le 20 Février 1740. âgé de soixante-dix-huit ans.

Les armes : *d'or, au rencontre de cerfs de sable.*

FONTAINE-SOLARE (la): Au lieu de ce qu'on lit au *Tome II.* p. 128. *lisez* ce qui suit.

C'est une ancienne noblesse, partagée en plusieurs branches, qui subsistent présentement sous différens surnoms, qui a eu des alliances avec des maisons illustres & distinguées comme celles de Mirabel, de Lyons, d'Espaux, de Soyecourt, de Mailly, du Châtelet, de Meaux, de le Picard-Crequi, de Vignacourt, de Brouilly, Boulainville, & autres des plus illustres de Champagne, de Picardie & de Normandie.

De la branche des seigneurs de la Boissiere, par la mort sans alliance de *Jean-Charles-Joseph-Quentin* de la Fontaine-Solare, né le 17 Novembre 1684. & tué à la bataille de Malplaquet en 1709. il ne reste de mâle aujourd'hui que *François* de la Fontaine-Solare, comte de la Boissiere, qui, après avoir été page du Roi, & servi avec distinction dans les Mousquetaires & dans le régiment de Bretagne, a succédé à *Jean-Charles* son pere, dans la lieutenance de Roi & commandement des ville & citadelle de Dieppe, lequel est veuf depuis 1729. d'*Henriette-Marie* de Boulainvilliers, fille aînée du feu comte de ce nom, dont il n'a eu que deux filles, sçavoir,

1. *Marie-Louise* de la Fontaine-Solare, née le 15 Juin 1722. mariée le 11 Mars 1743. à *Claude-François*, marquis de Sesmaisons, brigadier des armées du Roi, enseigne des Gardes du Corps, dont deux garçons & une fille.

2. *Louise-Sidonie-Victoire*, née le 4 Février 1724. mariée la nuit du 20 au 21 Octobre 1745. avec *François-Joseph* Jucorand-Malet, chevalier, comte de Vandegre, baron de la Forêt, seigneur de Buillon, &c. dont deux filles.

M. le comte de la Boissiere étoit frere de *Denise-Elisabeth* de la Fontaine-Solare, mariée au comte de Mornay-Ponchon, dont elle est veuve depuis 1731.

Et *Marie-Anne-Angélique*, premiere femme de *Joseph-Jean-Baptiste* de la Boissiere, comte de Chambors, son cousin germain, qu'elle avoit épousé en 1717. morte en couches le premier Janvier 1729. Leur oncle commun étoit *Joseph* de la Fontaine-Solare, connu sous le nom de pere de la Boissiere, prêtre de l'Oratoire, l'un des plus fameux prédicateurs de son temps, né le 4 Avril 1649.

Parmi le grand nombre des chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jérusalem, qui à Rhodes ou à Malte se sont distingués, ou sont morts au service de la Religion, aucun ne s'est rendu plus recommandable que *Pierre* de la Fontaine-Solare, reçu chevalier de Rhodes en 1519. fait grand croix en 1558. grand prieur de Champagne en 1562. & enfin grand prieur de France & général des galeres. Il fut concurrent au Magistere, lors de l'élection du grand maître *Jean* de la Valette-Parisot, & pensa lui être préféré, quoiqu'absent, à cause, disent les Auteurs, de son mérite singulier & de son éminente vertu. Il mourut le 3 Novembre 1572. âgé de quatre-vingt-trois ans.

Guillaume de la Fontaine-Solare, son cousin, commandeur de

de Saint Jean de Latran à Paris, où se voit son épitaphe, avoit été grand croix & ambassadeur de l'Ordre en France en 1565. Il se trouva en qualité de lieutenant général des armées de Charles IX. à la bataille de Saint Denis, où il fut tué le 10 Novembre 1567.

Son frere aîné, *Artus* de la Fontaine-Solare, chevalier de l'ordre du Roi, son lieutenant général en l'Isle de France, fut grand maître des cérémonies, premier maître d'hôtel de sa Majesté, & son ambassadeur à Vienne & à la Porte. Il épousa en 1555. *Catherine* de Lyons, sœur du vicomte d'Espaux, & de *Rodolphe* de Lyons, grand prieur de Champagne.

Les armes sont : *bandé d'or & d'azur de six pieces, les bandes d'or, échiquetées de gueules.*

FONTAINES : Famille l'une des plus anciennes de la province de Picardie. La Morliere en a donné la généalogie dans ses *Antiquités d'Amiens.*

Nicolas de Fontaines, seigneur d'Hwiry, la Neuville-au-Bos & Veron, maréchal des camps & armées du Roi & ancien mestre-de-camp de Cavalerie, a laissé de son mariage avec *Marie-Louise-Charlotte* de Pelard de Givry, décédée le 8 Septembre 1730. âgée d'environ soixante-dix ans, 1. *Charles* de Fontaines, seigneur de la Neuville-au-Bos, &c. appellé le marquis de Fontaines, capitaine de Cavalerie dans le régiment Royal Piémont, & chevalier de Saint Louis, mort à Linich près de Juliers, dans l'armée du Roi du Bas-Rhin, le 28 Avril 1742. âgé de cinquante-un ans, sans avoir été marié ; 2. *René* de Fontaines, chevalier non profès de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, né le 15 Décembre 1704. 3. *Anne* de Fontaines, dame d'honneur de la princesse de Conty, & épouse de *Jean-Pierre*, marquis de Fontanges; 4. *Louise* de Fontaines, religieuse Cordeliere à Abbeville.

FONTANÉS, paroisse, baronnie & château considérable, avec un beau parc, dans le diocèse d'Uzès, au bas Languedoc, à une lieue de la ville de Sommieres, entre Alais, Nismes, Lunel & Montpellier, qui appartiennent au chef de la branche aînée de la maison de Narbonne-Pelet, depuis l'extinction de la branche de Verune, & le mariage de *Jacques* Pelet, auteur de celle-ci, avec *Françoise* de Bermond-Sommieres, dame du Caylar, baronne de Combas, Montmirat, &c. héritiere de son nom & de sa maison, qui apporta dans celle de son mari ces deux baronnies, avec les terres & seigneuries de Fontanés, Vic, Cannes, Crespian, Mejanes, Montlezant, Montagnac & Mauressargues, toutes limitrophes.

François-Raymond-Joseph-Hermenigilde-Amalric de Narbonne-Pelet-Alais-Melguel-Bermond, dit le vicomte de Narbonne, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Sommieres en Languedoc, chef du nom & armes de cette maison, est né au château de Fontanés le 21 Octobre 1715. Il a épousé le 12 Janvier 1734. dans la ville de Narbonne *Marie-Antoinette* de Rosset de Fleury-Pérignan, fille aînée du duc de Fleury, pair de France, chevalier

des ordres du Roi, gouverneur d'Aigues mortes, & petite-niece du cardinal de Fleury, premier ministre, née le 6 Avril 1721. morte au château de Fontanés le 27 Juillet 1754. de laquelle il a eu plusieurs enfans, tant mâles que femelles, dont il ne reste que deux filles en bas âge.

Voyez aux mots NARBONNE, PELET, ALAIS, MELGUEL, MAGUELONNE, COMBAS, MONTMIRAT, &c.

FONTANGES, dans le Limousin, dans l'Auvergne & le Quercy.

La famille de Fontanges, dit M. d'Hozier, *Tome II. Part. I.* peut, sans contredit, être regardée comme une des meilleures qu'il y ait dans le Limousin, où est située la seigneurie de son nom, ou dans l'Auvergne, le Quercy & le Périgord, où elle possede des terres considérables. Sa noblesse, son ancienneté & ses services ont été de tout temps reconnus dans ces diverses provinces.

On trouve en 1279. *Rigal* de Fontanges, qualifié noble & possédant des droits sur le rocher & la chapelle de Saint Michel, de la ville de Fontanges. Il paroît en 1288. avec noble *Emeri* de Fontanges, son neveu, damoiseau, recevant en justice l'hommage d'un gentilhomme de ses vassaux, pour divers fiefs mouvans de la terre de Fontanges. Il est dit en 1280. fils de feu *Emeri* de Fontanges, damoiseau.

Guy, dit *Guinot* de Fontanges, un de ses descendans, seigneur de Fontanges & de Palamon, épousa en 1465. *Marguerite* d'Auteroche, dont il eut un fils aîné, & *Louis*, qui suit. Ce fils aîné fit la tige d'une branche qui forma dans la suite plusieurs rameaux, dont le principal fondit en 1616. dans la maison de Scorailles, par le mariage de *Louis* de Scorailles, seigneur de Scorailles, avec *Guillelmine* de Fontanges, fille unique de *Jean-Pierre* de Fontanges, & de *Jeanne* de la Noue, & héritiere des terres de Fontanges, de Croupiere, de Palamon, de Mont-Joux, de Prémorie, de Saint Gery, de Saint Angel, &c.

Louis de Fontanges, écuyer, seigneur de Saint Angel, & en partie du Chambon, dans la paroisse de Neuvic, diocèse de Limoges, épousa en 1507. *Cécile* de Chambon, qui lui apporta en mariage les château, châtellenie, mandement & tout le domaine & repaire du Chambon, avec toutes leurs dépendances, en toute justice, haute & moyenne.

De ce mariage sont issus, entr'autres enfans, *Jean*, qui suit, & *Antoine* de Fontanges, qui a formé la branche des seigneurs de Masclas & de la Borie, rapportée ci-après.

Jean de Fontanges I. du nom, écuyer, seigneur du Chambon en partie, & des domaines de Mouretz & de Jossat, fut institué en 1538. héritier universel par *Louis*, son pere. De son mariage accordé en 1535. avec *Françoise* de Veilhan, naquit, entr'autres enfans, *Raymond* de Fontanges, écuyer, marié en 1577. avec *Antoinette* de Monceaux, mere, entr'autres enfans, de *Jean* de Fontanges II. du nom, écuyer, seigneur du Chambon & de Saint Hilaire, qui n'ayant, comme ses peres, qu'une partie de la terre & seigneurie du Chambon,

acquit l'autre partie en 1617. de *Jean* de Rochefort, chevalier, baron de Saint Angel, &c. Il épousa en 1612. *Jeanne* de Chaunac. *Hugues* de Fontanges, son fils, seigneur du Chambon & de Hauteroche, fut marié le 12 Février 1641. avec *Françoise* de Saint Martial de Puideval, demoiselle de Conros, dont il eut quatre enfans, entr'autres, *Charles* de Fontanges, seigneur du Chambon, de Peirissac, de Saint Hilaire & de Chaslus, allié par contrat du 18 Janvier 1679. avec *Marguerite* de Bonneval, dont il eut pour fils aîné *Antoine* de Fontanges, seigneur du Chambon, de Peirissac, de Châtres, de Cantecore, &c. qui épousa le 21 Juillet 1704. *Julienne* de Loupiac de la Deveze, fille de *Charles* de Loupiac, seigneur de la Deveze, & de *Jeanne* de la Croix d'Anglars. Ils ont eu pour fils, *Jean-Pierre* de Fontanges, seigneur du Chambon, de Peirissac & de Châtres, tué sur son cheval le 26 Septembre 1736. Il avoit épousé le 13 Octobre 1735. *Marie-Anne* de Héere, morte en 1737. fille de *Claude-Denis* de Héere, seigneur de Barneville & de Vaudoir, gouverneur de la ville de Brie-Comte-Robert, &c. & de *Marie-Anne* de la Motte d'Aulnoi.

François-Alexandre de Fontanges, leur fils unique, naquit posthume le 28 Décembre 1736.

Branche des seigneurs de Masclas & de la Borie.

Antoine de Fontanges, chevalier, seigneur du Chambon en partie, de Blanchefort & de Masclas, second fils de *Louis* de Fontanges, & de *Cécile* du Chambon, fut de tous ses freres celui qui se distingua le plus. Le roi Henri II. ayant ordonné en 1551. cinq mestres-de-camp, pour conduire le ban général de toutes les provinces du royaume, divisé en cinq régimens, il fut un des cinq mestres-de-camp, & en cette qualité il commanda le ban & arriere-ban des provinces & pays de la haute & basse Auvergne, du haut & bas Limousin, du Périgord, de l'Agénois, du Rouergue, du Quercy, de Combrailles, du Forez, du Beaujolois, de Dombes & du Lyonnois. Il commanda aussi pour le Roi dans la ville de Gourdon en Quercy en 1576. Il eut pour fils de son mariage accordé en 1559. avec *Françoise* de Blanchefort, *Pierre* de Fontanges, seigneur de Masclas & de Blanchefort, qui comparut au ban & arriere-ban de sa province en 1615. & 1616. *Isabeau* de la Garde, sa femme, le rendit pere de *Pons* de Fontanges, prêtre, recteur de Boulbé; de *Gabriel-Aldonce*, qui suit, & de *Françoise* de Fontanges.

Gabriel-Aldonce de Fontanges, seigneur de Masclas, de Blanchefort, de la Borie, &c. eut une compagnie de quatre-vingt-dix maîtres, dans le régiment de son Altesse Royale, Gaston, duc d'Orléans, par commission du 31 Décembre 1641. Ayant été assigné en 1666. devant l'intendant de Montauban, commissaire nommé par le Roi pour la recherche des usurpateurs du titre de noblesse, il prouva par titres que non-seulement il descendoit de *Guinot* de Fontanges, chevalier, seigneur de Fontanges, de Palamon, d'Escar-

mail, de Montjon, &c. qui vivoit en 1456. mais de plus qu'il remontoit la preuve de sa noblesse jusqu'à *Rigal* de Fontanges, chevalier, seigneur de ce lieu en 1279.

Il épousa le 20 Mars 1644. *Anne* de Mirandol, fille de *Jean* de Mirandol, seigneur de Péchau & de Péruzel, & de *Magdelene* de Salagnac. Il en eut sept enfans, trois garçons & quatre filles, entr'autres,

Jean-François de Fontanges, seigneur de la Borie & de la Fargue en Quercy, capitaine de Grenadiers dans le régiment d'Artois en 1695. marié avec *Marie* de Montal, fille de *François* de Montal, seigneur de la Fargue, & de *Marie* Lalbertie. Ils ont eu pour enfans, 1. *Jean-Pierre*, qui suit; 2. *Jean*; 3. *Marie* de Fontanges, née en 1696. reçue à Saint Cyr le 15 Mai 1706.

Jean-Pierre de Fontanges, capitaine dans le régiment de Poitou, Infanterie, épousa le 13 Août 1737. *Anne* de Fontaines, fille de *Nicolas* de Fontaines, seigneur de la Neuville, d'Uron, &c. maréchal de camp, & de *Marie* Pélard de Givry. Leur contrat fut signé par le Roi, la Reine, les Princes & Princesses du sang.

Les armes : *de gueules, au chef d'or, chargé de trois fleurs de lys d'azur.*

FONTENAILLES : *Ibid. lig.* 47. Il étoit fils de *Françoise* de Gouyn, *lisez*, Il étoit fils de *François* de Gouyn.

FONTENAY, subdélégation d'Argentan. La baronnie de Fontenay, aliénée par le roi Henri IV. à perpétuité & sans rachat à *Jean* le Fevre, sieur de Laubriere en 1594. est possédée présentement par le fils de *François* Odet Gouhier, baron de Fontenay. Il en jouit à droit de succession.

FONTENAY : Famille de Normandie, qui porte pour armes : *d'hermines, à une fasce de gueules, chargée de trois fermeaux d'or*; ou *d'hermines, à une fasce de gueules, chargée de trois annelets d'or*; selon d'anciens Armoriaux de Normandie : quelquefois aussi sans que la *fasce fût chargée ni de fermeaux ni d'annelets.*

La Roque dit que cette famille est fort illustre dans les archives de la Chambre des Comptes.

Richard & *Robert* de Fontenay vivoient en 1204.

Robert de Fontenay, chevalier, suivit *Jean* de Harcourt, amiral de France en 1295.

Richard, *Guillaume* & *Raoul* de Fontenay furent compris parmi les Nobles l'an 1304.

Robert de Fontenay portoit : *d'hermines, à une fasce de gueules, chargée de trois fermeaux d'or.*

Raul de Fontenay portoit aussi : *d'hermines, la fasce chargée de trois annelets d'or*, ou *de merlettes*, dit du Moulin.

Robert de Fontenay, chevalier, vivoit en 1390.

Jean de Fontenay, chevalier, vivoit en 1437.

Robert & *Antoine* de Fontenay, écuyer, vivoient en 1501. & 1507.

François de Fontenay, écuyer, vivoit en 1540.

Cette maison a fait plusieurs fois preuves de noblesse, sçavoir en 1599. en 1625. & en 1640.

Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, p. 1499. & *suiv.*

Il y a deux autres familles nobles de la même province, du nom de Fontenay du Bois, élection de Mortain, qui porte: *d'hermines, à la fasce de gueules, chargée de trois merlettes d'or.*

FONTENAY, ancienne noblesse de l'élection de Mortagne, au Perche, de laquelle étoit *Geneviève-Marguerite-Marie* de Fontenay, née le 19 Avril 1676. & reçue à Saint Cyr au mois de Juin 1686. après avoir prouvé qu'elle descendoit d'*Anceaume* de Fontenay, seigneur de Boistier, qui vivoit en 1540. avec *Anne* de Barville, sa femme.

Porte: *d'argent, à deux lions passans de sable, lampassés, couronnés de gueules, posés l'un sur l'autre.*

FONTENAY: Famille du bailliage d'Alençon, qui porte: *écartelé & engrelé d'argent & de gueules.*

Le nom de Fontenay n'est pas seulement connu en Normandie, mais aussi en Angleterre. Il y a une chartre d'Henri I. roi d'Angleterre & duc de Normandie, pour l'abbaye de Notre-Dame de Thornson, qui parle d'une donation faite en ce lieu par *Milon* de Fontenay, chevalier; par *Melisant* sa femme, & par *Robert* de Fontenay, son fils, chevalier, & *Robert* de Mouy: ce qui fut confirmé ensuite au mois de Juin 1248.

FONTENAY: Famille du duché de Bourgogne, qui porte pour armes: *d'azur, au cheval passant d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

FONTENAY: *Tome II. p. 129. col. 1. lig. 21. lisez*, FONTENAY-MAREIL.

FONTENAY: *Ibid. lig. 28. lisez*, FONTENAY-FRÉSIGNI.

FONTETTES: Famille noble, originaire de Bourgogne, connue par son ancienneté & ses alliances.

Charles de Fontettes, chevalier, seigneur de Vaumain dans le Vexin François, a eu d'*Anne-Louise* de Boulainvilliers, 1. *N*... de Fontettes, seigneur de Vaumain, marié depuis 1721. avec *Antoinette-Magdelene* de Harville-Palaiseau; 2. *Louis-Philippe* de Fontettes, seigneur du Boispreaux, dans la forêt de Lihons en Normandie, marié le 7 Octobre 1743. avec *N*.... de Mauléon, seigneur de Savaillan, fille de *Jean-Baptiste-Gaston* de Mauléon, seigneur de Savaillan, & de *Marie* Mydorge, sœur de *N*... Mydorge, maître des requêtes ordinaire du Roi.

De la maison de Fontettes sont encore messieurs de Vauroux & de Themericourt.

Cette famille porte pour armes: *fascé d'or & d'azur de six pieces.*

Pour la maison de Mauléon, elle est également connue dans les provinces de Languedoc & de Gascogne, d'où elle est originaire.

FONTAIN, en Normandie, élection de Conches, ancienne noblesse, qui porte: *de sinople, cotoyé de trois croix alaisées, 1 & 2.*

FONVENS, maison fondue dans celle de Vergy, qui tire son origine de la province de Normandie, & qui étoit une des plus anciennes de la province. Ceux de ce nom portoient le ti-

tre de comte, & brisoient leurs armes *d'un croissant*, à la différence de leurs ainés, qui portoient : *de gueules, à cinq fasces ou burelles d'or, la seconde chargée d'un croissant d'azur.*

FORBIN : *Tome II. p.* 130. *col.* 2. *lig.* 6. en 1216. *lisez*, en 1316.

Ibid. lig. 47. *après* seigneur de la Barbent, *ajoutez*, appellé marquis de Forbin.

Ibid. p. 131. *col.* 2. *lig.* 34. *après* abbé de Saint Florent, *ajoutez*, lez Saumur, ordre de Saint Benoît, diocèse d'Angers ; & *Palamede-Paulin-Thélesphore* de Forbin d'Oppede, prêtre du diocèse d'Aix, docteur en Théologie, abbé commendataire de l'abbaye de Larivour, ordre de Cîteaux, diocèse de Troyes, au mois d'Août 1726. mort à Troyes le 5 Mars 1741. âgé d'environ quarante-six ans. Il fut aumônier du Roi au mois de Novembre 1725. Il se retira de la Cour en 1728. & sa charge d'aumônier fut donnée à son frere aîné.

Ibid. à la note derniere ligne, 1708. *lisez*, 1508.

FORESTA, en Provence, famille noble, originaire de Dian, sur la côte de Gênes, dont *Christophe* Foresta, fils d'*Antoine*, qui se retira en Provence, sous le regne de François I. Elle est partagée en trois branches. La premiere subsiste dans *Scipion* de Foresta-Colonge III. du nom, non marié. La seconde, qui est la branche des seigneurs de Venel, subsiste dans les descendans de *Pierre* de Foresta, seigneur de Venel, établis à Marseille. La troisieme, qui est la branche des seigneurs de Castelar, dans les enfans de *Paul* de Foresta de Châteauneuf, & de *N*... : de Reymond de Bruny, dont un, nommé *Bruno-Marie* de Foresta, a été reçu chevalier de Malte de minorité en 1736. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 112.

Les armes : *palé de six pieces, or & gueules, à la bande de gueules brochante.*

FORESTIER (le), écuyer, sieur du Buisson, ancienne noblesse, de laquelle étoit *Clotilde* le Forestier du Buisson, née en 1674. & reçue à Saint Cyr au mois d'Août 1686. Elle prouva sa noblesse depuis *Pierre* le Forestier, seigneur du Buisson, qui vivoit en 1530. & qui étoit son cinquieme ayeul.

Les armes : *d'argent, à trois cors de sable, liés de gueules, 2 & 1.*

FORESTIER (le), paroisse de Cesni, diocèse de Bayeux, famille qui porte : *d'argent, à cinq palmes de sinople, liées de gueules.*

Catherine le Forestier de Langeviniere, née le 12 Octobre 1677. fut reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre de l'an 1686. & prouva que *Robert* le Forestier, seigneur du Tremblay, & *Perette* du Fay, sa femme, qui vivoient en 1370. étoient ses septiemes ayeul & ayeule.

FORESTIER (le), écuyer, sieur de Rouville & des Marets, élection de Bayeux.

Porte : *d'azur, à trois gerbes d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

FORESTIER (le), écuyer, seigneur de Maubec & d'Ozeville, élection de Carentan.

Porte : *d'argent, au lion de sable, armé, lampassé & couronné d'or.*

FORESTIER (le), écuyer, seigneur de Milly & du Boulay, élection de Bernay.

Porte : *d'or, au chevron de gueules, chargé de trois molettes d'argent, 1 & 2, & accompagné de trois feuilles de hêtre de sinople, 2 & 1.*

FORESTIER (le), écuyer, seigneur d'Imbernais & de la Maillardiere, élection de Verneuil.

Porte : *d'argent, à trois feuilles de chou de sinople, 2 & 1.*

FORGES (de) : *Pierre* de Forges, marquis de Châteaubrun, ci-devant page du Roi, aujourd'hui officier dans le corps des Grenadiers de France ; *Guillaume* de Forges de Châteauvieux ; *Gabrielle* de Forges de Barreneusve, & *Marie* de Forges de Châteauvieux sont enfans de feu *Pierre* de Forges, chevalier, seigneur de Barreneusve, Châteauvieux, la Roche d'Anjoin & Parnac, marquis de Châteaubrun, mort âgé de soixante-quinze ans, le 28 Mars 1755. (dit le *Mercure de France du mois de Juillet de la même année*), & de *Gabrielle* de la Marche, fille de *François* de la Marche, seigneur de Parnac, baron de Fins, & de *Gabrielle* de Montmorenci, mariée en 1692.

La famille de Forges-Barreneusve est une des plus anciennes du Berry. Dès l'an 1064. un *Guillaume* de Forges-Barreneusve fit des dons à l'église de Riverennes-sur Creuse, sa paroisse. Le titre en existe & est rapporté dans d'autres postérieurs vers l'an 1120. *Tevin* de Forges acccompagna Louis le Gros, lorsque ce prince daigna honorer de sa présence les obséques de *Miles* de Montmorenci, seigneur de Brai. Ce fait est rapporté par Duchesne, en son *Histoire Généalogique de la maison de Montmorenci*, & il est extrait de la vie de Louis le Gros par Suger ; de l'Epître 258. des Chartres ; des Chroniques de l'abbaye de Morigni, & du Cartulaire de l'abbaye de Longpont. C'est dans cette derniere abbaye que *Miles*, seigneur de Brai, fut inhumé, en présence de son roi, Louis le Gros ; de *Gilbert*, évêque de Paris ; *Bernier*, doyen ; *Etienne*, archidiacre ; *Renaud*, frere du défunt ; *Manassés*, vicomte de Sens ; *Manassés* Villemaur ; *Simon* de Broyes ; *Guy* de Dampierre ; *Hugues* de Planci ; *Clérembault* de Chappes ; *Tevin* de Forges, *Thomas* Bruyere, &c.

Vers l'an 1330. un *Guillaume* de Forges fut honoré de la pourpre. En 1546. *Pierre* de Forges-Barreneusve fut reçu chevalier de Saint Jean de Jerusalem. On a la quittance de son passage.

Cette famille a fourni un grand nombre de militaires, qui se sont distingués par leur bravoure. Elle a pris alliance dans celles de Lambert, du Breuil, de Greuil, de Couraut, d'Ajasson, du Genest, de Bois-Bertrand, de Chauvelin, de Vouhet, &c. & par-là elle se trouve alliée aux meilleures maisons du royaume, entr'autres, à celles de la Trimoille, d'Aubuisson, de la Feuillade, &c.

La famille de Forges possède la terre & seigneurie de Barreneusve depuis plus de sept cents ans. Celle de Châteaubrun, l'une des plus belles du Berry par ses droits, vient d'y entrer, par la donation qu'en a faite à *Gabrielle* de la Marche, veuve de *Pierre* de For-

ges, dernier seigneur de Barreneufve, le feu marquis de Montmorenci-Châteaubrun, mort en sa quatre vingt-septieme année, le 18 Août 1746. dit la *Gazette de France du* 4 *Juin*, & oncle, à la mode de Bretagne, de ladite dame de Barreneufve, dont la mere, *Gabrielle* de Montmorenci, étoit cousine germaine dudit feu seigneur *Jean-Nicolas* de Montmorenci, marquis de Châteaubrun.

Les seigneurs de Forges portent pour armes : *échiqueté d'argent & de gueules*, & ceux de la Marche : *d'argent, au chef de gueules.*

FORGEUX (Saint) : *Tome II. p.* 134. *col.* 2. *lig.* 41. *lisez* SAINT FORGEUX.

FORNIER DE MONTAGNY : Famille de laquelle étoit *Claude* Fornier de Montagny, ancien président, thrésorier de France en la généralité de Paris, & conseiller d'Etat, mort le 16 Décembre 1727. à l'âge de quatre-vingt-onze ans, laissant de *Suzanne* Guillier, son épousé, décédée le 13 Juin 1712. *Claude-François* Fornier de Montagny, conseiller au Parlement de Paris & grand-chambre d'icelui, mort à Paris le 24 Février 1742. âgé d'environ soixante ans. Il avoit été marié le 30 Octobre 1710. avec la fille unique de feu *Guillaume* de Bar, secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses Finances. Il en a eu une fille unique, mariée en 1717. avec *Christophe-Léonor* de Mornay, comte de Montchevreuil, d'abord enseigne, puis sous-lieutenant, & en 1734. lieutenant au régiment des Gardes Françoises.

Les armes : *écartelé au* 1 & 4 *d'azur, à une herse d'or, accompagnée en chef d'une étoile de même; au* 2 & 3 *de gueules, au lion dragonné & couronné d'or; au chef d'or, chargé d'une hure de sanglier de sable.*

FORS : *Tome II. p.* 135. *col.* 2. *lig.* 3. seigneur de Vigean, *lisez*, seigneur du Vigean.

FORT (le) : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 12 Avril 1668.

Les armes sont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois croissans d'argent.*

C'est ainsi que les portoient *Antoine* le Fort de Bonnebosc, reçu chevalier de Malte le 4 Mars 1624. & *François-Antoine* le Fort de Bonnebosc, reçu aussi chevalier de Malte le 31 Janvier 1676, dit l'abbé de Vertot.

Il y a dans la même province, élection de Valognes, un le Fort, écuyer, sieur de Montfort, qui porte : *d'argent, au croissant de gueules, accompagné de trois merlettes de sable,* 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

FORT, en Provence : Famille originaire de Barcelonnette, qui remonte à noble *Guillaume* Fort, écuyer, marié à *Marguerite* de Berardy. Elle subsiste en deux branches; la premiere dans *Jean-Jacques* Fort, écuyer, seigneur de Silvabelle & du Petit Gubian, maintenu dans son ancienne noblesse d'extraction par arrêt de la Cour des Aides de Provence du 9 Juin 1740. & marié le 9 Janvier de la même année à *Jeanne* de Carfeuil; la seconde, dans *François* Fort, écuyer, coseigneur d'Ortigues, marié le 8 Octobre 1709. avec *Suzanne-Etienne* de Barlamont,

dont *Felix* & *Etienne* Fort, non encore mariés. Il a été aussi maintenu dans sa noblesse d'extraction par arrêt de la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 9 Mai 1750. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 415.

Les armes : *d'azur, au lion armé d'une massue, le tout d'or.*

FORTELLE : *Tome II. p.* 136. *col.* 1. *lig.* 5. *Robert*, seigneur de la Fortelle en Brie, *lisez*, *N*.... Robert, &c.

Ibid. lig. 7. est président, *lisez*, *N*..... Langlois de la Fortelle est président.

Ibid. lig. 9. *après* a été marié deux fois, *ajoutez*, en premieres noces à *N*..... Cherré, & en secondes à *N*..... Castille-Chenoise.

Ibid. lig. 13. au président Potier de Novion, *lisez*, au président de Novion.

FORTESCU, famille de Normandie, élection de Valognes, qui porte pour armes : *d'argent, à trois bandes d'azur.*

Jean Fortescu est nommé en l'échiquier de 1388. & 1392. La chronique d'*Enguerand* de Monstrelet fait mention de *Guillaume* Fortescu, tué à la bataille d'Azincourt l'an 1415.

Tristan Fortescu, écuyer, vivoit en 1460.

Antoine Fortescu, dont les peres avoient dérogé, fut obligé de prendre des lettres de rétablissement dans le nom & les armes de son ancienne extraction.

La Roque en parle dans son *Traité des noms*, & l'*Histoire d'Harcourt*, *p.* 1023. 1247. 1443. & *Tome III.* parmi les preuves, *p.* 766.

FORTIA : Famille connue à Avignon, à Carpentras, à Marseille, à Tours & à Paris. L'*Histoire de la Noblesse du Comtat Venaissin*, *Tome I. p.* 453. & le *Nouveau Nobiliaire de Provence Tome I. p.* 17. en donnent la généalogie.

Le premier dont on ait des preuves litérales est *Marc* Fortia, né à Montpellier en 1449. marié en 1470. avec *Yolande* de Benet ou Benoît. Ses enfans furent, 1. *Jean* Fortia, qui suit; 2. *Bernard*, auteur de deux branches établies à Paris, rapportées ci-après ; 3. *François* Fortia ; 4. *Albert* ; 5. 6. & 7. trois filles.

Jean Fortia, seigneur d'Hortes en Languedoc, né à Montpellier en 1477. s'établit à Avignon en 1507. Il mourut à Avignon en 1553. & laissa de *Françoise* Vitalis, son épouse, fille de *Jean*, citoyen Romain, & de *Marie-Sanchez* de Saint Angelo, 1. *Marc* de Fortia, qui suit; 2. *Charles*, naturalisé avec ses freres, par lettres patentes du roi Henri II. enregistrées au Parlement de Provence le 15 Juillet 1550. marié à Avignon, par contrat du 14 Février 1558. avec *Jeanne* de la Salle, dont il eut quatre enfans ; 3. *François* de Fortia, créé chevalier par le pape Pie V. 4. *Pompone* ; 5. *Jeanne*, femme de *Benoît* Bertrand.

Marc de Fortia II. du nom, coseigneur de Caderousse au comtat Venaissin, viguier d'Avignon, né à Montpellier en 1507. s'établit dans la ville de Carpentras, où il fut pourvu par le Pape de la charge de président de la Chambre Apostolique. Il épousa en premieres noces, par contrat du 15 Décembre 1549. *Jeanne*, fille de

Georges Henriquez, originaire d'Anvers; & en secondes, par contrat du 9 Janvier 1559. *Françoise* Filleul, veuve de *Bernard* de la Plane, & fille de *Romain*, sieur de la Magdeleine, & de *Marguerite* Bonet. Il eut du premier mariage *Gilles* de Fortia, qui suit, & duquel descendent les seigneurs d'Urban d'Avignon, dont la branche est distinguée par plusieurs officiers, qui ont eu divers commandemens; 2. *Jean* de Fortia, tige des seigneurs de Montréal: du second mariage, 3. *Paul* de Fortia, auteur des barons de Baumes & des seigneurs de Piles, rapportés ci-après; 4. *Françoise*, mariée à *Jean* de Montfaucon, dit de Levis, gouverneur de Bagnols, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi.

Gilles de Fortia, seigneur d'Urban & coseigneur de Caderousse, chevalier de l'ordre de Saint Michel, capitaine de Galere, par brevet de 1595. mort en 1617. exerçant pour la troisieme fois la charge de viguier d'Avignon, avoit épousé en premieres noces en 1582. *Lucrece* de Galiens, fille de *Melchior*, seigneur des Issards, & de *Magdelene* de Berton de Crillon; en secondes, en 1592. *Laurence* de Tollon, & en troisiemes, par contrat du 5 Février 1595. *Françoise* de Roguard, fille de *Bertrand*, & de *Catherine* de Pons, dont il eut, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Camille*, mort au service; 3. *Paul*; 4. *Jean-Baptiste*, reçu chevalier de Malte en 1639. mort en 1642. 5. & 6. deux filles, une mariée & l'autre religieuse au monastere de Sainte Prascede, de l'ordre de Saint Dominique à Avignon.

Louis de Fortia, seigneur d'Urban & coseigneur de Caderousse, né en 1597. mourut d'apoplexie à Carpentras en 1656. Il avoit été marié par contrat passé en 1618. avec *Gabrielle* de la Salle, fille de *Clément*, chevalier de l'ordre de Saint Michel, & de *Françoise* Rodulf de Saint Paulet, dont, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Paul*, mort dans l'état ecclésiastique; 3. *François* de Fortia, sieur de Palettes, né en 1631. capitaine dans le régiment de la Marine, par commission de l'an 1651. Il se trouva au combat du fauxbourg Saint Antoine le 2 Juillet de l'année suivante. Il servit depuis dans le régiment Dauphin, Infanterie, qu'il commanda dans les guerres de Catalogne, & avec lequel il se distingua au siége de Puycerda. Il commanda dans cette place, & le Roi satisfait de ses services dans les différens postes qu'il avoit remplis, lui inféoda les bourgs de Forthia & de Forthianet, sur le golfe de Rozes, nouvellement conquis par l'armée Françoise, & le nomma major de brigade, pour continuer de servir dans la Catalogne. Après la paix de 1679. le Roi lui donna le gouvernement de Mont Louis avec douze mille livres de rente, dont il a jouit jusqu'à sa mort arrivée en 1700. 4. *Charles* de Fortia; 5. 6. 7. *Louise*, *Catherine* & *Françoise*, religieuses.

Louis de Fortia II. du nom, seigneur d'Urban, & coseigneur de Caderousse, syndic de la Noblesse du contat Venaissin en 1663. député en cette qualité vers Louis XIV. commandoit depuis plusieurs années un bataillon de la Marine, lorsqu'il épousa par contrat du 11 Avril 1651. *Marie* Vivet, fille de *Pons*, & de *Jeanne* des Issars,

de la ville d'Avignon, dont *Paul* de Fortia, qui suit, & *Jacques-Joseph* de Fortia, dit le comte d'Urban, qui servit long-temps dans les régimens de Piémont & de Tournaisis. Il fut blessé d'un coup de mousquet à l'épaule, au siége de Cony. Cette blessure l'ayant mis hors d'état de servir, il se retira dans sa famille, & épousa en 1700. *Catherine* Bellon, fille de *N*..... seigneur de Montlezan, & de *Diane* d'Astoaud, dame de Saint Lambert, au diocèse de Carpentras, dont il n'eut point d'enfans. La ville d'Avignon le députa en 1710. vers Louis XIV. pour féliciter ce monarque sur la naissance de *Louis* de France, duc d'Anjou, aujourd'hui Louis XV. regnant.

Paul de Fortia, seigneur d'Urban, & en partie de Caderousse, né en 1655. servit dans l'armée de Catalogne sous son oncle. Il quitta le service en 1681. & épousa au mois de Mai de la même année *Marie-Esprite* de Vissec de la Tude de Gange, veuve de *Henri* de Fay, marquis de Peyrault, en Vivarais, & fille de *Charles*, marquis de Gange, & de la fameuse *Diane* de Joannis, dame de Châteaublanc, connue dans l'histoire de son temps sous le nom de la marquise du Gange. De cette alliance sont sortis, 1. *François*, qui suit; 2. *Henri*, connu sous le nom de chevalier d'Urban, ci-dévant capitaine à la suite du régiment Colonel-Général; 3. *Alexandre* de Fortia, dit l'abbé d'Urban, mort doyen de l'église collégiale de Roquemaure; 4. *Marie*, épouse de *Paul-Joseph* de Fortia, marquis de Saint Jalle; 5. *Victoire-Sybille*, mariée en 1710. avec *Louis* de Seguins de Pazzis, marquis d'Aubignan, dont quatre garçons & quatre filles, sçavoir l'aîné, enseigne de galere, qui a quitté le service; le second, grand vicaire d'Arles; le troisieme, capitaine dans le régiment de la Tour d'Auvergne; le quatrieme mort; & des quatre filles, il y en a une non mariée, & trois religieuses; 6. une fille, femme du sieur de Caux, officier de galere; 7. une autre, religieuse à Avignon.

François de Fortia, seigneur d'Urban, page à la petite écurie du Roi en 1700. âgé de quinze ans, servit depuis dans le régiment du Roi, en qualité de capitaine. Il a épousé en 1716. *Marie-Anne* Boucaud, fille d'*Hercule*, mort conseiller d'Etat, & d'*Anne* de Mariotte. Il a été syndic de la Noblesse du comtat Venaissin en 1728. & a eu de son épouse, 1. *Paul-Hercule* de Fortia, né en 1718. capitaine de Dragons au régiment de Beauffremont, mort capitaine; 2. une fille, morte.

Branche des seigneurs de Montréal, à Avignon.

Jean de Fortia, seignenr de Montréal en Dauphiné, deuxieme fils de *Marc* II. du nom, & de *Jeanne* de Henriquez, sa premiere femme, né en 1553. épousa par contrat du 15 Août 1585. *Françoise* de Seytres, veuve de *Louis* de Peruzzy, & de *Louis*, chevalier de l'ordre du Roi & du Pape, qui le rendit pere d'un garçon & de trois filles, sçavoir, 1. *Paul* de Fortia, qui suit; 2. *Marguerite*; 3. *Félix*; 4. *Catherine*, toutes les trois mariées.

Paul de Fortia, seigneur de Montréal, capitaine de galere, se distingua au combat donné devant Gênes contre les Espagnols en 1638. Il prit une galere aux ennemis, & mourut des blessures qu'il avoit reçues dans cette action. Il avoit épousé par contrat du mois de Janvier 1613. *Catherine* de la Salle, fille de *Clément*, & de *Marguerite* Brancas-Villars, dont il eut, 1. *Gaspard*, qui suit; 2. *Louis*, nommé a l'évêché de Cavaillon à l'âge de vingt-huit ans par le pape Innocent X. & à l'évêché de Carpentras en 1635. par le pape Alexandre VII. mort en 1661. 3. *Dominique* de Fortia, reçu chevalier de Malte en 1631. péri dans un naufrage en 1655. étant capitaine de Galere; 4. *Laurent* de Fortia, aussi chevalier de Malte, mort officier de Galere au service de la Religion; 5. *Henri* de Fortia, prieur de Saint André de Rosans en Dauphiné; 6. *Jean-Louis* de Fortia, grand-vicaire de Bourges, prieur d'Ambierle, & abbé de Saint Pierre d'Orbais, diocèse de Soissons, mort au séminaire de Saint Magloire à Paris en 1704. 7. *Louise*, mariée en 1648. 8. *Catherine*, qui vivoit sans alliance à Lyon en 1704.

Gaspard de Fortia, seigneur de Montréal, fut blessé sur la Galere de son pere au combat de Gênes en 1638. Il épousa par contrat du 8 Février 1655. *Françoise* Louet, fille de *Jean-Louis* de Nogaret, marquis de Cauvisson, & de *Françoise* Bermond de Thoiras de Saint Bonnet, niece du maréchal de Thoiras. Ses enfans furent, 1. *Jules*, qui suit; 2. *Paul-François*, reçu chevalier de Malte de minorité en 1674. admis aux pages de la grande écurie du Roi en 1687. 3. *Marie*, épouse en 1684. de *Louis-François* de Seytres, dit le comte de Caumont.

Jules de Fortia, seigneur de Montréal, coseigneur de la Garde & de Bedarrides, fut marié en 1684. avec *Françoise* de Sassenage, fille de *Charles-Louis-Alphonse*, & de *Christine* de Salvaing de Boissieu, de laquelle il a eu,

Gaspard de Fortia II. du nom, né en 1691. appellé le marquis de Montréal, ci-devant capitaine au régiment de Toulouse, Cavalerie, qui a épousé étant veuf sans enfans de *N.*.... de Vogué, *Marie-Anne* de Fortia, fille de *Charles-Joseph*, conseiller d'Etat & conseiller d'honneur au Parlement de Paris, & de *Marie-Magdelene* Thomas, sa seconde femme. Il ne reste de ce mariage que deux filles mariées; sçavoir l'aînée à M. des Issars-Galean, duc de Gadagne, & l'autre à M. Louet, marquis de Nogaret, seigneur de Marsillac, morte en 1758. dont trois filles.

Branche des barons de Baumes & seigneurs de Piles, à Carpentras & à Marseille.

Paul de Fortia, baron de Baumes, seigneur de Piles, &c. troisieme fils de *Marc* II. du nom, & de *Françoise* Filleul de la Magdelene, sa seconde femme, né à Carpentras en 1560. fut dès sa plus tendre jeunesse envoyé à la Cour du roi Henri III. qui le fit élever auprès du duc d'Epernon. Par son zele & par sa fermeté pendant les

guerres civiles de Provence, il sçut gagner l'estime & la confiance de Henri IV. qui l'avoit désigné chevalier de l'ordre du Saint Esprit, lorsqu'il mourut en 1621. Il avoit épousé par contrat du 17 Février 1599. *Jeanne* de Tollon, fille de *Faulquet*, seigneur de Saint Jalle, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Guyonne* de Combourcier, dont, 1. *Pierre-Paul*, qui suit; 2. *Ludovic* ou *Louis* de Fortia, appellé le baron de Baumes, capitaine & commandant un bataillon du régiment de la Marine, qui quitta, après plusieurs campagnes, le service de terre pour passer à celui des Galeres, dont il commanda une escadre au siége de Rozes, & se trouvant parmi les Volontaires au siége de Porto-Longo, après avoir repoussé les ennemis jusques dans leurs retranchemens, il fut emporté d'un coup de canon; 3. *Emmanuel*, colonel d'un régiment d'Infanterie Italienne, au service de France, mort en Italie de ses blessures reçues au siége de Valence; 4. *Joseph*, officier de Galere, tué au service du Roi en 1638. 5. & 6. *Sybille* & *Charlotte*, mariées.

Pierre-Paul de Fortia, baron de Baumes, seigneur de Piles, &c. élevé près la personne de *Louis*, dauphin de France, depuis Louis XIII. succéda à son pere dans ses biens & dans ses différentes charges. Il eut le commandement de divers régimens & d'une galere; il fut gouverneur de Marseille & des isles en dépendantes, & eut le brevet de maréchal de camp le 9 Mai 1649. Il avoit épousé par contrat du 5 Juin 1627. *Marguerite* Covet, fille de *Jean-Baptiste*, baron de Trets, & de *Lucrece* de Grasse; dont, 1. *Charles-Bernard* de Fortia, qui suit; 2. *Paul* de Fortia, auteur de la tige des seigneurs de Piles, rapportée ci-après; 3. *Alexandre*, dit l'abbé de Piles, prieur de Saint May & de Remusat, en Dauphiné; 4. *Joseph* de Fortia, reçu chevalier de Malte en 1657. lieutenant au régiment des Gardes Françoises, & depuis capitaine de Galere; 5. *Gaspard* de Fortia, tué d'un coup de feu en 1664. devant Gigery en Afrique, combattant à côté de M. de Beaufort; ce fut un des plus braves officiers de son temps; 6. *Alphonse* de Fortia, sieur de Forville, capitaine de Galere, & gouverneur de Marseille, mort en 1711. 7. *Jeanne*, mariée; 8. *Marie*, religieuse.

Charles-Bernard de Fortia, baron de Baumes, &c. épousa en 1667. *Marie* de Tollon, fille de *Jean-Antoine*, & de *Louise* de Bonne d'Auriac, dont, 1. *Paul-Joseph*, qui suit; 2. *Gabrielle*, dame de Saint Marcellin, mariée à *Louis-Bernard* de Taulignan, marquis de Puymeras, &c.

Paul-Joseph de Fortia, dit de Tollon, à cause de sa mere, dont il fut chargé de porter le nom & les armes, fut marquis de Saint Jalle, baron de Baumes, &c. & mourut d'une chute faite au château de Saint Jalle. Il avoit épousé *Marie* de Fortia, fille de *Paul*, seigneur d'Urban, & d'*Esprite* de la Tude de Ganges, dont il a eu,

Marie de Fortia de Tollon, marquise de Saint Jalle, &c. mariée à *Jean-Joseph-François*,

Dominique-Lazare de Coriollis, marquis de Limaye, &c. président au Parlement d'Aix en Provence.

Branche des seigneurs de Piles, devenus barons de Baumes, à Marseille.

Paul de Fortia II. du nom, gouverneur du château d'If & des isles de Marseille, deuxieme fils de *Pierre-Paul*, & de *Marguerite* Covet, fut reçu chevalier de Malte en 1650. se maria le 2 Mars 1675. avec *Geneviéve* de Vento, fille de *Marc-Antoine*, & de *Renée* de Forbin de Janson, dont, 1. *Alphonse* de Fortia, qui suit; 2. *Toussaint* de Fortia, chevalier de Malte, reçu page aux écuries du Roi en 1694. nommé en l'an 1713. lieutenant de la galere appellée *la Réale*, & capitaine de galere le 5 Avril 1728. 3. & 4. *Marthe* & *Geneviéve*, qui sont toutes deux mariées.

Alphonse de Fortia I. du nom, baron de Baumes, seigneur de Piles, &c. gouverneur du château d'If & isles adjacentes, viguier perpétuel de Marseille, lieutenant de Roi en Provence, dit le marquis de Piles, a épousé en 1694. *N*..... de Flotte, dont, 1. *Alphonse* de Fortia, qui suit; 2. *Elisabeth*, mariée; 3. une fille religieuse au monastere du Saint Sacrement à Marseille.

Alphonse de Fortia II. du nom, baron de Baumes, &c. appellé le marquis de Piles, lieutenant de Roi en Provence, reçu viguier perpétuel de Marseille en l'année 1726. en survivance de son pere, fut d'abord dans la premiere compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi; depuis il a servi dans l'armée d'Italie en qualité d'aide de camp du maréchal de Villars, après la mort duquel il fit les mêmes fonctions auprès de M. le prince de Conti dans l'armée d'Allemagne. Il a épousé *N*.... d'Entrechaux, de la ville d'Hyeres, fille d'un conseiller au Parlement d'Aix, dont il a,

Alphonse-Elisabeth de Fortia de Piles, officier au régiment du Roi, Infanterie, en 1750. & viguier de la ville de Marseille, marié à *Marie* d'Espinoux, en l'année 1758.

Branche des seigneurs de Chailly, à Paris.

Bernard de Fortia, deuxieme fils de *Marc*, & d'*Yolande* Benet, se retira dans la ville de Tours, & y fit en 1532. l'acquisition des seigneuries de Paradis & de la Branchoire. Les enfans qu'il eut de *Jeanne* Miron, son épouse, fille de *Gabriel*, médecin ordinaire du Roi, & d'*Elisabeth* Alexandre, sont, 1. *Jean* de Fortia, archiprêtre de la métropole de Tours, & chanoine de Saint Martin de la même ville; 2. *François*, qui suit; 3. *Bernard*, tige des seigneurs du Plessis; 4. *Marc* de Fortia, seigneur de Paradis, président en la Chambre des Comptes de Bretagne, marié en l'année 1551. avec *Françoise* d'Authon, & mort sans postérité; 5. *Pierre* de Fortia, abbé de Saint Acheul & de Noyers, archidiacre de Tours, nommé à l'évêché d'Amiens, & mort sans avoir pris possession; 6. 7. 8. & 9. quatre filles, dont

deux ont été mariées, & les deux autres religieuses.

François de Fortia, seigneur de la Grange, successivement thrésorier des mers du Levant, secrétaire de la chambre du Roi, & thrésorier des parties casuelles en 1570. épousa en premieres noces *Françoise* Mignet; en secondes, *Catherine* Herman, & mourut en l'année 1595. Il eut de sa premiere femme deux filles, sçavoir *Magdelene*, mariée avec *Louis* Grenet, avocat, puis conseiller au Parlement de Paris, & *Jeanne*, mariée à *Charles* Billart, d'abord maître des requêtes, ensuite président au même Parlement.

De sa seconde femme il a eu *François* de Fortia II. du nom, président des thrésoriers de France au bureau des Finances de Limoges, conseiller d'Etat en 1665. marié en 1607. avec *Catherine* Sainctot, fille de *Pierre*, & d'*Anne* Vizé, dont neuf enfans; sçavoir,

1. *François* de Fortia III. du nom, conseiller-auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, né en 1610. marié en 1648. à *Magdelene* Pigray, dont il n'eut qu'une fille, morte en bas âge.

2. *Pierre* de Fortia, sieur de Genouilly, né en 1613. & mort sans enfans en 1677.

3. *Paul* de Fortia, né en 1614. mort en bas âge.

4. *Honoré* de Fortia, chanoine de Noyon, aumônier du Roi, né en 1617. mort en 1695.

5. *Etienne* de Fortia, né en 1618. mort à Rome.

6. *Charles*, qui suit.

7. *Thimoléon*, mort dans les guerres de Catalogne.

8. & 9. *Catherine* & *Anne* de Fortia.

Charles de Fortia, seigneur de Chailly & de Boisvoirie, capitaine dans le régiment de Baradat, mort en 1684. avoit épousé *Anne-Alexandre*, morte en 1691. dont,

Charles-Joseph de Fortia, seigneur de Chailly, né le 22 Août 1668. baptisé à Saint Paul à Paris le 10 Novembre 1670. & mort le 7 Juillet 1742. Il a été conseiller d'Etat & d'honneur au Parlement, depuis premier président du Grand-Conseil par commission de l'année 1739. Il épousa en premieres noces *Marie-Magdelene* l'Archer, morte en 1696. à l'âge de dix-neuf ans; & en secondes noces au mois de Juillet 1698. *Marie-Magdelene* Thomas, fille de *Jean*, conseiller au Châtelet, & de *Marie-Anne* Gigault, dont,

1. *Jean-Joseph*, qui suit.

2. *Charles*, nommé en 1724. à l'abbaye de Saint Martin d'Espernay, ordre de Saint Augustin, diocèse de Reims.

3. *Anne-Bernard* de Fortia, mort à l'isle de Bourbon le 30 Avril 1747.

4. *Antoine* de Fortia, mort le 13 Septembre 1750.

5. *Marie-Magdelene*, mariée à *Claude* de la Michaudiere, conseiller au Parlement de Paris, morte le 29 Septembre 1740.

6. *Marie-Anne*, mariée à Avignon, au mois de Septembre 1730. à *Gaspard* de Fortia, seigneur de Montréal.

Jean-Joseph de Fortia, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, ancien capitaine de Cavalerie au régiment de Condé, a épousé *Marie-Anne* Frizon de Blamont, fille de *N.*.... président au Parlement de Paris, dont,

1. *Jean-Charles* de Fortia, mort en 1741.

2. *Charlotte* de Fortia, mariée le 9 Mars 1747. à *N*..... marquis de Scoraille, dont des enfans; sçavoir, un garçon & deux filles.

Branche des seigneurs du Plessis-Fromentieres, issus des seigneurs de Chailly, à Paris.

Bernard de Fortia II. du nom, seigneur de Saint Mandé, près & à côté du village de Vincennes, du Plessis-Fromentieres & du Clereau en Vendomois, deuxieme fils de *Bernard*, seigneur de Paradis, & de *Jeanne* Miron, d'abord conseiller au Parlement de Bretagne, ensuite à celui de Paris en 1563. épousa en 1535. *Charlotte* Gayant, fille de *Louis*, conseiller au Parlement de Paris, & de *Catherine* Rapouel, dont, 1. *Bernard*, qui suit; 2. *Jean*, mort sans alliance; 3. *Marc* de Fortia, maître en la Chambre des Comptes de Bretagne, mort garçon; 4. 5. 6. & 7. *Philippine*, *Marie*, *Louise* & *Marguerite*, mariées.

Bernard de Fortia III. du nom, seigneur du Plessis-Fromentieres & de Clereau. conseiller au Parlement de Paris en 1585. mort conseiller-clerc en la même Cour en 1629. avoit épousé par contrat du 21 Janvier 1586. *Marguerite* le Clerc, fille de *Nicolas*, & de *Jeanne* la Forest, dont, 1. *François*, qui suit; 2. *Louise*, mariée en 1608. 3. *Marie*, mariée en 1617.

François de Fortia, seigneur du Plessis-Fromentieres, &c. conseiller au Parlement de Paris en l'année 1619. maître des requêtes en 1626, intendant de la généralité de Guyenne, mourut conseiller d'Etat en 1631. & laissa plusieurs enfans d'*Anne* de la Barre qu'il avoit épousée par contrat du 26 Mai 1619. sçavoir, 1. *Bernard*, qui suit; 2. *Claude*, reçu chevalier de Malte au grand prieuré de France en 1643. mort en 1661. capitaine de Galere; 3. *François*, prieur de Montbouchet, chanoine & comte de Brioude en Auvergne, mort en 1675. 4. *Geneviéve*, mariée à *François-Bonaventure* de Harlay, marquis de Béval, lieutenant général des armées du Roi; 5. *Marthe*, religieuse Bernardine.

Bernard de Fortia IV. du nom, seigneur du Plessis-Fromentieres, &c. conseiller au Parlement de Normandie en 1642. maître des requêtes en 1649. intendant de Poitou, Aunis & la Rochelle en 1653. d'Orléans & de Bourges en 1659. d'Auvergne en 1664. mort doyen des maîtres des requêtes en 1694, avoit épousé le 8 Juillet 1649. *Marguerite* le Mairat, veuve de *Michel* du Faultray, & fille de *Jean*, conseiller au Grand-Conseil, & d'*Anne* Colbert de Saint Pouange, dont, 1. *Jacques* de Fortia, mort en bas âge; 2. un autre *Jacques*, qui suit; 3. *François*, mort jeune; 4. *Anne-Bernard*, abbé de Notre-Dame du Bouchet, chanoine & comte de Brioude; 5. *Anne-Françoise*, morte fort jeune; 6. *Anne*, morte en 1709. dans la communauté des dames Miramiones.

Jacques de Fortia, seigneur du Plessis-Fromentieres, reçu au Grand-Conseil en 1690. président en la même Cour en 1704. épousa en Janvier 1697. *Marie-Matthée* Accault, fille de *Claude*, & d'*Anne* de Montigny, de laquelle

quelle il n'eut point d'enfans. C'est ainsi que cette branche s'est éteinte.

Les armes : *d'azur, à la tour d'or, maçonnée de sable, posée sur une montagne de six copeaux de sinople.*

FORTIN : Il y a plusieurs familles nobles de la province de Normandie, qui portent ce nom ; sçavoir,

FORTIN, seigneur de Saint Etienne, de laquelle étoit *Marie-Thérese* Fortin, qui fut reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1686. & prouva qu'elle descendoit de *Michel* Fortin, sieur de Fierville, qui en l'année 1477. épousa *Catherine* de Grosparmi. Cette famille porte pour armes : *de gueules, à trois tours d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

FORTIN, écuyer, sieur de Livernieres, élection d'Avranches.

Porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même, 2 & 1.*

FORTIN, seigneur du Prey, élection d'Alençon.

Porte : *de gueules, à trois tours d'argent, maçonnées de sable, 2 & 1.*

FORTIN, ou FORTAIN, élection de Mortain, famille qui porte : *d'azur, à la fasce denchée d'argent, accompagnée de six merlettes de même, 3 & 3.*

FORTIN, seigneur du Sablon, élection de Mortagne.

Porte : *écartelé au 1 d'argent, à trois mouchetures de sable, 2 & 1 ; au 2 aussi d'argent, à trois chevrons de gueules ; & au 3 de ce dernier, à trois annelets du premier, posés 2 & 1.*

FORTIN, élection de Falaise, dont les armes sont : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois molettes, 2 & 1, & surmonté d'une fasce aussi de sable, ayant en chef un croissant d'azur, accosté de deux molettes de gueules*

FORTIN DE LA HOGUETTE : Famille noble de Normandie, de laquelle est *Marie-Charlotte* Fortin de la Huguette, née le 11 Janvier 1734. Elle s'est mariée le 19 Avril 1757. à *Nicolas-Philippe* Grandin de la Gaillonniere, & est la seule & unique héritiere de la branche aînée. Il ne restoit plus aussi de la seconde branche que feue madame la maréchale de Nangis, fille du marquis de la Hoguette, lequel étoit fils du marquis & lieutenant général de ce nom, tué en commandant l'aile gauche de l'armée du Roi à la bataille de Marsaille, où il se distingua très-fort.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, avec trois molettes d'éperon, accompagnées de deux levrettes, le tout d'or.*

FORTIS, en Provence : Famille originaire d'Avignon, qui jouissoit du privilége des Nobles dans le quatorzieme siécle, & qui subsiste encore actuellement dans *François-Boniface* de Fortis, conseiller au Parlement de Provence, non marié.

Les armes sont : *d'azur, au lion d'or, grimpant contre une palme, consommée, & affrontée à dextre.*

FORTISSON : *Tome II. p. 135. col. 2. lig. 32.* vicomtes d'Orthes, *lisez*, vicomtes d'Ortes.

FOSSÉS (des) : Famille connue en Picardie depuis plusieurs siécles par ses alliances & par ses services. Elle est divisée en plusieurs branches, & ses armes sont : *de sinople, à deux*

lions d'argent adossés & mis en sautoir.

Louis des Fossés, chevalier, seigneur de Coyolles, chevalier de Saint Louis, grand bailli de Villers-Cotteret, lieutenant des maréchaux de France, mourut le 4 Juillet 1747. âgé de soixante-dix-huit ans ou environ.

FOU DE VIGEAN: *Tome II. p. 136. col. 2 lisez*, FOU DU VIGEAN.

FOUBERT, écuyer, sieur de Beuzeville, élection de Valognes en Normandie.

Porte : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée d un léopard d'or.*

FOUCAUD D'ALZON: Porte : *au 1 & 4 d'azur, au lion d'or, armé & lampassé de même ; au chef d'or, chargé de trois molettes d'éperon de sable :* qui est Foucaud : *au 2 & 3 de gueules, fretté d'or, semé de fleurs de lys sans nombre*, qui est d'Alzon.

Cette famille remonte, comme on le voit par l'arrêt de maintenue du 24 Décembre 1668. à *Jean* de Foucaud, un des barons de l'armée de *Guy* de Montfort dans la guerre qu'il fit au comte de Toulouse & aux Albigeois, mort en 1220. Elle a donné deux viguiers à Toulouse en 1399. & 1421. avant l'établissement d'un Parlement dans cette ville. Les aînés qui y sont établis ont donné dans les premiers temps des conseillers & des présidens au Parlement, & plusieurs chevaliers de Malte, morts au service, *Guerin* en 1565. *François* en 1631. & *François-Jacques* en 1735.

Jean-Pierre de Foucaud d'Alzon, baron de Brens & de Saint Felix-les-Granges en Albigeois, président au Parlement de Toulouse, étoit arriere petit-fils de *Philippe* de Foucaud, conseiller au Parlement de Toulouse le 22 Juin 1554. marié le 24 Décembre 1542. à *Jeanne* d'Alzon, fille de *Guerin* d'Alzon, chevalier de l'ordre du Roi, conseiller au Parlement de Toulouse. Il a eu de son mariage avec *Marguerite* d'Aignan d'Orbessan, entr'autres enfans,

1. *Bernard* de Foucaud d'Alzon, baron de Brens, &c. président au Parlement de Toulouse, qui n'a point d'enfans de son mariage de l'an 1725. avec *Louise-Antoinette* de Boisc.

2. *Jean-François-Guy*, abbé commendataire de l'abbaye d'Eaulnes, au diocèse de Toulouse.

3. *Jean-Marc*, abbé commendataire de l'abbaye de Candeils, au diocèse d'Alby, mort jeune.

4. *François-Jacques*, chevalier de Malte, mort au siége de Trasback.

5. *Magdelene*, chanoinesse de Saint Sernin à Toulouse.

6. *Marie-Pulcherie-Anastasie*, veuve du comte de Lostanges-Beduer. *Voyez* au mot LOSTANGES.

7. *Renée*, morte en 1743. veuve de *Claude-Etienne* d'Huteau de Dalmas, capitaine d'Infanterie, gouverneur de la ville de Gaillac, au diocèse d'Alby, dont un fils, mort jeune au service, & *Jean-Louis-Etienne* d'Huteau Damours, lieutenant de Roi au gouvernement de Languedoc. *Voyez* HUTEAU.

Voyez, sur cette famille, la Faille, Catel, Bernardin, l'*Histoire de Languedoc*, &c.

FOUCAULT: *Tome II. p. 137. col. 1. lig. 31. ajoutez*, mariée à *N*..... Grivel, comte d'Ourouer.

FOUCHER DE CIRCÉ: Cette famille, qui est de Poitou,

porte : *de sable, au lion d'argent, surmonté d'une couronne de marquis.*

André Foucher, écuyer, seigneur de la Grenetiere, acquit plusieurs héritages situés dans l'Isle de Ré. Le contrat de vente est du 27 Janvier 1585. Il avoit épousé en 1576. *Françoise* de Bernon, de laquelle il laissa *Jacques* Foucher, sieur de la Grenetiere, & *André* Foucher, sieur de la Gatiniere. Ces deux freres partagerent les biens de la succession de leurs pere & mere par acte du premier Décembre 1609. Le même jour *Jacques* Foucher fut accordé avec *Anne* Guillemin, fille de feu *Pierre* Guillemin, écuyer, sieur des Rovaux, & de *Jeanne* Viette. Il acquit le 12 Juillet 1619. une partie du lieu de l'Isleau, dans l'Isle de Ré, de *Jacques* Mousnereau, écuyer, sieur de l'Homée, & de *Jeanne* Marchand, sa femme. *Jacques* Foucher II. du nom étoit fils de *Jacques* I. & d'*Anne* Guillemin. Il épousa le 6 Mai de l'an 1637. *Elisabeth* Bejarri, fille de haut & puissant *François* de Bejarri, chevalier, seigneur de la Roche-Louberie, & de *Marguerite* de Pontlevoy. C'est en faveur de ce *Jacques* Foucher que le Roi érigea les terres & seigneuries du Plessis-Sénéchal, de Therouane, du Coudrai & du Vieil Isleau, en titre de marquisat, sous le nom de Foucher-Circé. Les lettres portent que c'est en considération de ses bons & recommendables services, & pour récompenser ceux de ses prédécesseurs en sa personne. Ces lettres sont du mois de Juin 1653. & furent regiîtrées à la Chambre des Comptes, suivant l'arrêt du 11 Mars 1665. Il fut pourvu le 11 Janvier 1675. de l'office de sénéchal au comté de Civray & siége de Saint Maixent. Les provisions sont signées Louis, & sur le repli, par le Roi, *le Tellier*. *Abimelech* Foucher, chevalier, marquis de Circé, étoit fils de *Jacques* Foucher II. du nom. Il fut accordé le 3 Août 1669. avec *Marie* d'Angennes, fille de *Louis* d'Angennes, chevalier, marquis de Maintenon, & de *Marie* le Clerc du Tremblay. *Abimelech* Foucher fut pourvu le 21 Mai 1682. de l'office de sénéchal au comté & sénéchaussée de Civray, par la résignation de *Jacques* Foucher, son pere. *Jean-Henri* Foucher, fils d'*Abimelech*, naquit le 7 Août 1671. & fut reçu page du Roi dans sa grande écurie au mois d'Avril 1685. Il épousa en 1704. *N*. . . . . Aubert, fille de *N*. . . . Aubert, introducteur des Ambassadeurs auprès de son Altesse royale M. le duc d'Orléans.

Il y a une autre ancienne noblesse en Poitou du nom de Foucher-Ligné, qui porte : *de sable, au lion d'argent, couronné, lampassé & armé d'or, le casque couronné d'un cercle de baron.*

FOUCQUES, écuyer, seigneur du Mesnil-Loger, en Normandie, élection de Falaise : Famille maintenue dans sa noblesse le 9 Juin 1666. qui porte : *de sable, au lion d'or, contourné à senestre & affronté, vis-à-vis une cigogne d'argent, & en chef un peu au-dessus des deux animaux, une fleur de lys d'or.*

Guillaume Foucques, seigneur de Manetot & du Mesnil-Loger, avoit épousé *Françoise* Thibout, pere & mere, entr'autres enfans, de

François Foucques, seigneur

de Manetot, marié avec *Marie* d'Assi, dont il eut,

Esther Foucques, dame de Manetot & de Beny, femme de *Blaise* de la Court, seigneur de Vandorne.

Perrette Foucques, sœur de *François*, femme de *Jacques* Rouxel, seigneur de Medavi, vivoit en l'an 1556.

Voyez, sur cette famille & sur celle qui suit, la Roque, *Histoire d'Harcourt*, *p.* 995.

FOUCQUES, ou FOULQUES, écuyer, seigneur de la Pillette, même province, élection de Lisieux, porte les mêmes armes que la famille précédente, à l'exception néanmoins que les seigneurs de la Pillette ne mettent point de fleurs de lys dans leur écusson; ce qui fait croire que ce sont deux branches sorties du même tronc.

FOUCQUES, en Picardie: Famille qui porte: *d'or, à trois foulques de sable hupées, becquées de même & membrées de gueules, posées 2 en chef & 1 en pointe.* Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. I.*

FOUDRAS: *Tome II. p.* 138. *col.* 1. *pénultieme ligne*, mariée à *Hugues*, *lisez*, à *Hugues-François*.

Ibid. col. 2. *lig.* 26. *Marie-Angélique* de Setousse, *lisez*, *Marie-Angélique* Deltouf.

FOUGERAIS: *Ibid. col.* 2. *lig.* 45. *Henri* de la Capelle, *lisez*, *Henri* de la Gapelle.

FOUGERES, ou FOUGIERES: Les armes: *d'azur, au chef losangé d'or & de gueules de deux traits.*

Etienne, seigneur de Fougieres, épousa *Alix*, dame d'Yoing, en Mâconnois, dont il eut un fils, qui suit.

Antoine, seigneur de Fougieres, baron d'Yoing, épousa *Marguerite* de Layre, de laquelle il eut un garçon & une fille; sçavoir, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Antoinette* de Fougieres, femme de *Jean* de Tenay, seigneur de Vers.

Antoine II. du nom, seigneur de Fougeres & baron d'Yoing, se maria avec *Marguerite* de Montregnard, de laquelle il eut un garçon, nommé *Pierre*, qui suit.

Pierre de Fougieres, baron d'Yoing, épousa *Jeanne* du Saix, fille de *Jean* du Saix, seigneur de Rivoire, & de *Catherine* de Varax, sa deuxieme femme, dont sortirent deux garçons, qui furent, 1. *Jean*, mentionné ci-après; 2. *Achilles* de Fougieres, chanoine & comte de Lyon en 1476.

Jean de Fougieres, vicomte d'Yoing, seigneur de l'Etoile, se maria avec *Jeanne* d'Arces, de laquelle sortirent aussi deux garçons; sçavoir, 1. *Georges*, qui suit; 2. *Claude* de Fougieres, mort chanoine & comte de Lyon.

Georges de Fougieres, vicomte d'Yoing & seigneur de l'Etoile, épousa *Claudine* de Chandieu, fille de *Claude*, seigneur de Chandieu, & de *Françoise* d'Amanzé, dont il eut deux garçons, qui furent, 1. *Girard* de Fougieres, vicomte d'Yoing, mort sans postérité; 2. *Antoine*, qui suit.

Antoine de Fougieres III. du nom, vicomte d'Yoing & seigneur de l'Etoile, s'allia avec *Marguerite* de Terrail, fille de *Pierre* de Terrail, seigneur de

Bayard, de laquelle il eut un garçon, qui suit.

Philippe de Fougieres, seigneur de Theysé, lequel épousa *Jeanne* de Varey, fille de *Jean* de Varey, seigneur d'Avanges & de Saligny, de laquelle sortit une fille, nommée *Guillemette*, mentionnée ci-après.

Guillemette de Fougieres, dame de Theysé, femme de *Georges* de Chabeu, seigneur de la Colonge, fils de *Guillaume* de Chabeu, seigneur de la Tour de Pionneins, & de *Claudine* Mareschal, son épouse.

De cette famille étoit *Claude* de Fougieres, baron d'Yoing, tué à la bataille dé Cerisoles le 20 Avril 1544. avoit épousé *Jacqueline* de Montdor, de laquelle il eut,

Huguette de Fougeres, dame d'Yoing, en Mâconnois, premiere femme, sans enfans, de *Pierre* de Châteauneuf, seigneur de Rochebonne, &c. Elle testa le 20 Avril 1577. instituant son mari son héritier.

FOVILLE : Famille de Normandie maintenue dans sa noblesse le 18 Mars 1667. dont les armes sont : *d'azur, au chevron dentelé d'argent, cantonné de quatre dragons volans d'or.*

C'est ainsi que les portoit *Jacob* de Foville d'Escrainville, reçu chevalier de Malte le 24 Décembre 1624. dit M. l'abbé de Vertot.

Dans l'*Histoire d'Harcourt*, par la Roque, *p.* 1859. on trouve, (mais on ne sçait pas si c'est de la même maison), un *Thierry* de Fosville, qui est mis au nombre de ceux qui aumônerent l'abbaye de Vallemont, comme il se voit par la bulle du pape Luce III. de l'an 1182.

On y trouve encore à la *page* 489. que *Marguerite* de Foville est nommée dans l'Echiquier de l'an 1474. & qu'elle étoit morte au même temps que demoiselle *Simone-Nicole* est appelée sa fille & son héritiere.

FOUILLEUSE-FLAVACOURT : *Tome II. p.* 139. *col.* 1. *lig.* 18. *ajoutez* : Cette maison prend son nom de la terre de Fouilleuse en Beauvoisis, & est connue par ses titres il y a plus de cinq cents ans, de même que par ses alliances & ses services militaires.

Ibid. lig. 27. *après* marquis de Flavacourt, *ajoutez*, capitaine au régiment des Gardes Françoises, lieutenant de Roi au gouvernement de Normandie, capitaine, gouverneur & grand bailli de Gisors, mort le 10 Août 1711. Il avoit été marié en l'an 1705. &c.

Ibid. lig. 29. *après* Grancei, *ajoutez*, décédée à Paris le 24 Juin 1743. âgée de soixante-cinq ans.

FOULON : Il y a deux familles en Normandie qui portent ce nom ; sçavoir,

L'une en l'élection d'Argentan, dont les armes sont : *d'azur, à la fasce d'or, surmontée d'une levrette courante d'argent.*

L'autre établie en l'élection de Falaise, qui porte les mêmes armes.

FOULONGNE, ou FOULLONGUES, famille de Normandie maintenue dans sa noblesse le 21 Août 1666.

Nicolas de Foulongne, écuyer, garde du scel des obligations de la vicomté de Bayeux, fut confirmé dans sa noblesse en 1463. selon le rapport de la Roque,

Histoire d'Harcourt, *Tome III.* *p.* 789.

Jean de Foulongne, vivoit en 1490.

Un autre *Jean* de Foulongne, seigneur de Castillon, existoit en l'an 1509.

Olivier de Foulongne acheta la terre de Cornieres, avant 1615. dit l'*Histoire d'Harcourt*, *p.* 845. 944. 1004. & 1584.

Nicolas de Foulongne du Condel, fut reçu chevalier de Malte en l'an 1606. dit M. l'abbé de Vertot.

Cette famille subsiste dans les généralités de Caën & d'Alençon, & porte pour armes : *d'azur, à trois fasces d'or, à la bande brochante de gueules, chargée de trois coquilles d'argent.*

FOUQUET : *Tome II.* *p.* 139. *col.* 2. *lig.* 37. est fils, *lisez*, est petit-fils de *Nicolas* Fouquet, & *ajoutez*, intendant des Finances, & ministre d'Etat, frere de *François* Fouquet, vicomte de Vaux, conseiller au Parlement de Paris, lequel *Nicolas* mourut le 23 Mars 1680.

Son fils, *Louis* Fouquet, marquis de Belle-Isle, épousa *Catherine-Agnès* de Levis de Charlus, & mourut le 12 Juin 1729. Il eut pour enfans, 1. *Louis-Charles-Auguste*, qui suit; 2. *Louis-Charles-Armand*, dit le chevalier de Belle-Isle, né le 17 Septembre 1693. tué en Piémont le 19 Juillet 1747. lieutenant général des armées du Roi, & non marié; 3. *Marie-Magdelene*, morte le 13 Novembre 1749. mariée le 20 Avril 1722. à *Louis* de la Vieuville, marquis de la Vieuville, veuf en secondes noces de *Marie-Pélagie* Toustain de Carenci.

Louis-Charles-Auguste Fouquet, dit le maréchal duc de Belle-Isle, a été successivement mestre-de-camp d'un régiment de Dragons de son nom en 1705. brigadier le 12 Novembre 1708. mestre-de-camp-général des Dragons le 5 Juillet 1709. maréchal de camp le 8 Mars 1718. lieutenant général des armées de sa Majesté le 22 Décembre 1731. gouverneur de Metz & pays Messin le 17 Mars 1733. reçu chevalier des ordres du Roi le premier Janvier 1735. créé maréchal de France le 11 Février 1741. duc de Gisors en Mars 1742. prince de l'Empire, & chevalier de l'ordre de la Toison d'or la même année, l'un des Quarante de l'Académie Françoise, où il fut reçu le 20 Juin 1749. & secrétaire d'Etat du département de la guerre le 3 Mars 1758. Il a été marié deux fois; en premieres noces le 21 Mai 1711. à *Henriette-Françoise* de Durfort-Civrac, morte sans enfans; en secondes noces le 15 Octobre 1729. à *Marie-Casimire-Thérese*, fille de *Louis-Marie*, comte de Bethune, & d'*Henriette* d'Harcourt, née le 4 Septembre 1709. morte le 3 Mars 1755. dont,

Louis-Marie Fouquet, comte de Gisors, né le 27 Mars 1732. qui fut fait colonel du régiment de Champagne en Mars 1749. gouverneur de Metz & du pays Messin par la démission du maréchal de Belle-Isle, son pere, le 9 Mai 1753. brigadier d'Infanterie le 2 Août 1757. mestre-de-camp-lieutenant du régiment Royal des Carabiniers le 13 Mai 1758. & par ce changement brigadier de Cavalerie avec rang de sa premiere promotion, a été blessé au combat de Crewelt en

Westphalie le 23 Juin 1758. & est mort de sa blessure le 26 du même mois, sans enfans d'*Helene-Julie-Rosalie* Mancini-Mazarini, sa veuve, fille aînée du duc de Nivernois, & petite-fille du duc de Nevers, née le 13 Septembre 1740. & mariée le 23 Mai 1753.

Les armes sont : *d'argent, à l'écureuil de gueules, écartelé* de Levis.

FOUQUET, en Bretagne : *Tome II. p. 139. col. 2. lig. 41. lisez*, FOUQUET DE BOUCHEFOLIERE : Porte : *d'argent, à l'écureuil de gueules.*

FOUQUET, écuyer, seigneur de Reville, Croville, Tourlaville, &c. ancienne noblesse de Normandie, élection de Valognes.

Porte : *de gueules, à la croix boutonnée d'argent.*

FOUQUEVILLE : Famille de Normandie maintenue dans sa noblesse le 6 ou 7 Août 1667. dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois oiseaux d'argent, 2 & 1.*

Marin de Fouqueville étoit tuteur des enfans mineurs de feu *Raoul* Saffrey, écuyer, qui vivoit en l'année 1469. Voyez l'*Histoire d'Harcourt, p.* 819.

FOUR (du) DE LONGUERUE : Famille de Normandie, qui porte pour armes : *d'azur, d'une étoile d'or, accompagnée de trois croissans aussi d'or, 2 & 1.* Cette famille fut maintenue dans sa noblesse le 27 Juillet 1667.

Pierre du Four, né à Rouen, conseiller au Parlement de Normandie en 1543. mourut la même année. Voyez l'*Histoire de la ville de Rouen, Tome II.*

Jacques du Four de Longuerue, fut reçu chevalier de Malte le 21 Janvier 1627. dit M. l'abbé de Vertot.

Il y a encore dans la même province plusieurs autres familles nobles du nom de du Four.

L'une, nommée du Four de la Thuillerie, élection d'Argentan, qui porte : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roses tigées de sinople, 2 & 1.*

Une autre de la même élection, dont les armes sont : *d'azur, à la croix dentelée d'or.*

Une troisieme, élection de Conches, qui porte : *d'azur, à trois croissans d'or, 2 & 1, avec une étoile de même en abysme.*

Une quatrieme, élection d'Alençon, laquelle porte pour armes : *d'or, à la fasce d'azur, chargée d'une fleur de lys d'argent.*

FOURCY : Porte : *d'azur, à l'aigle éployée d'or, au chef d'argent, chargé de trois tourteaux de gueules.*

Jean de Fourcy, conseiller du Roi, commissaire des guerres, épousa *Marie* le Comte, de laquelle il eut pour fils aîné *Jean* de Fourcy, conseiller du Roi en ses Conseils, surintendant des bâtimens de sa Majesté, qui de *Renée* Moreau, eut trois enfans ; sçavoir, 1. *Henri* de Fourcy, président en la Chambre des Comptes de Paris, aussi conseiller du Roi en ses Conseils, surintendant des bâtimens de sa Majesté ; 2. *Charlotte* de Fourcy, qui épousa *N. . .* de Faye d'Epesses, mort ambassadeur en Suisse ; 3. *Marie* de Fourcy, morte le 17 Janvier 1670. elle avoit été mariée le 30 Septembre 1610. à *Antoi-*

ne Coiffier, dit Ruzé, marquis d'Effiat, maréchal de France, & surintendant des Finances, mort le 27 Juillet 1632. Leur fille, nommée *Marie*, fut mere du premier duc de Mazarin, trisayeul de la duchesse en 1759.

Ledit *Henri* de Fourcy épousa *Marie* de la Grange-Trianon, de laquelle il eut, 1. *Jean* de Fourcy, conseiller au Grand-Conseil, qui avoit épousé *Marguerite* Fleuriau dont une fille, qui fut femme de *Balthasard* de Châteauneuf de la Vrilliere, secrétaire d'Etat; ladite *Marguerite* Fleuriau, étant veuve, épousa en secondes noces *Claude* le Pelletier, ministre d'Etat, & contrôleur général des Finances: 2. *Marie* de Fourcy, mariée le 22 Juillet 1640. à *Olivier* le Fevre, seigneur d'Ormesson & d'Amboile, ayeux de madame la chancelliere d'Aguesseau: 3. *Henri* de Fourcy, seigneur de Chessy, conseiller d'Etat ordinaire & conseiller d'honneur en la Cour de Parlement de Paris, qui avoit été prevôt des Marchands de la même ville, lequel épousa en secondes noces le 23 Février 1659. *Magdelene* de Boucherat, fille aînée du chancelier de France de ce nom, dont il a eu,

1. *Henri-Louis* de Fourcy, maître des requêtes, qui épousa *Jeanne* de Villiers, dont la maréchale de Puysegur, *Jeanne-Henriette* de Fourcy, mariée le 3 Octobre 1714. morte le 17 Décembre 1737. mere du marquis, qui a le comté de Chessy, près Lagny-sur-Marne.

2. *Olivier-François*, chanoine de l'église métropolitaine de Notre-Dame de Paris.

3. *Balthasard-Henri*, docteur de Sorbonne, abbé commendataire de l'abbaye de Saint Vandrille, mort en 1754. âgé de quatre-vingt ans.

4. *Achilles-Balthasard*, conseiller au Parlement, puis président aux Enquêtes, qui est décédé en l'année 1752. sans postérité: sa seconde femme est vivante; la premiere avoit été enterrée le 8 Juin 1749.

5. *Angélique*, femme de *Paul* de Fieubet, maître des requêtes, ayeux de la comtesse de Gaucourt.

6. & 7. deux filles religieuses. Cette famille est éteinte.

FOURNEAUX: La châtellenie de Fourneaux est une ancienne seigneurie de Bretagne, possédée par *Bernard* Grout, qui a eu pour fils *François-Pierre* Grout du Moutiers, ancien capitaine de Cavalerie au régiment du Roi. Un écrivain célebre de cette province, M. Artur de la Gibonnais, maître des comptes, prétend que les sieurs Grout tirent leur origine des Grotius d'Hollande, que ce magistrat appelle *Grotius* en Latin, *Grout* en François & *Groot* en Hollandois. L'*Histoire de Bretagne* du pere dom Taillandier, religieux Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, est d'accord avec M. de la Gibonnais. Le *Dictionnaire* de Morery nous apprend que cette famille a donné des ambassadeurs à plusieurs Cours, des bourguemestres à la république de Hollande & des sçavans aux Lettres. L'un d'eux passa d'Hollande à Saint Malo, où, suivant l'*Histoire de Bretagne*, François I. roi de France fit l'honneur à son fils de le tenir sur les fonts de Baptême. Une branche de cette

famille est établie dans le Vexin François, où elle possede la terre de Saint Paër. Depuis la mort du sieur de Buchelay, lieutenant aux Gardes Françoises, & du chevalier de Saint Paër, mousquetaire du Roi, l'un & l'autre morts de leurs blessures sur le champ de bataille d'Ettingen en 1743.

Les descendans, qui restent de cette famille sont M. de Princé, brigadier des armées du Roi, gouverneur de l'Isle de Ré, M. le président de Bellême, M. de Saint Paër & leurs enfans.

Ils portent pour armes : *écartelé au 1 & 4 de sable, à trois têtes de léopard d'or ; au 2 & 3 d'argent, à trois fusées de gueules.*

FOURNIER : Famille du Blaisois, qui porte : *d'or, à trois bandes de gueules, chargées chacune d'une étoile d'or, au chef d'azur, chargé d'un lion naissant d'or, adextré d'une étoile de même.*

Catherine-Léone Fournier de Pradines, née le 26 Février 1674. *Magdelene* Fournier de Romezac, née le 2 Juin 1675. & *Elisabeth* Fournier de Carles, née le 5 Juillet 1677. étoient trois sœurs qui furent reçues à Saint Cyr au mois de Décembre 1686. après avoir prouvé que *François* Fournier, qui vivoit en 1540. étoit leur trisayeul.

FOURNIER DE VARGEMONT : *Tome II. p.* 140. *col.* 2. *lig.* 32. est pere de *N*.... de Vargemont, *lisez*, de *François-Louis*, & *ajoutez* à la fin de l'article, Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 245.

FOURNIERES, en Normandie, élection de Valognes, famille noble, alliée aux seigneurs d'Aché, à ceux de Cadot & à ceux d'Avy.

Porte : *d'azur, au sautoir d'argent, cantonné de quatre roses de même.*

FOURNILLON : Famille du Lyonnois, qui porte : *de gueules, à une bande d'or, chargée de trois chardons de sinople*, & de laquelle étoit *Adrienne-Suzanne* de Fourmillon de Butéri, née en 1682. & reçue à Saint Cyr au mois de Février 1690. après avoir prouvé sa noblesse depuis *Antoine* de Fournillon, seigneur de Butéri, qui vivoit en 1467. & étoit le sixieme ayeul de ladite *Adrienne-Suzanne* de Fourmillon.

FOURRÉ, écuyer, sieur de Beaupré en Normandie, élection de Vire.

Porte : *de gueules, à trois chevrons renversés d'argent.*

FOYAL : Famille noble & ancienne dans l'Orléannois.

I. *Guyot* Foyal, fils de *Jean*, baron d'Ivry, près Anet, & Notre-Dame d'Herbault en Sologne, & qualifié dans plusieurs titres d'écuyer, seigneur d'Allonnes dans la forêt d'Orléans près Gergeau & dudit Herbault. Il épousa par contrat passé devant Safay, notaire à Romorentin le 27 Avril 1445. *Marie* Boyau, fille de feu *Jacques* Boyau, écuyer, seigneur de Fay-aux-Loges, & de *Jeanne* Bellonne, dont il eut *Nicolas* de Foyal, chevalier de l'ordre du Roi, maître d'hôtel ordinaire de sa Majesté, & de madame d'Angoulême, mere du Roi, qui de *Marguerite* de Lodieres, sa femme, eut *François* de Foyal, seigneur d'Herbault, ayeul d'*Annibal* de Foyal, dernier seigneur d'Herbault, mort sans alliance en 1591. & *Jean*, qui suit.

II. *Jean* de Foyal, écuyer, seigneur d'Allonnes, de Donne-

ry & de Vernillon, qui épousa par contrat passé devant Martin, notaire à Orléans, le 22 Avril 1495. *Jacquette* de Dammartin, fille de *Jean* de Dammartin, écuyer, & de *Jacquette* du Chesnay, dont sont issus, *Jacques*, qui suit, & *Marie* de Foyal, femme en l'année 1525. de *Guillaume* de la Rable, écuyer, seigneur du Lude en Sologne.

III. *Jacques* de Foyal, chevalier, seigneur d'Allonnes & de Donnery, épousa, en présence de Perche, notaire à Gergeau, le 19 Juillet 1534. *Jeanne* Daucoy, fille de *Jacques* Daucoy, chevalier, seigneur de Fay aux-Loges, & de *Marguerite* de Sainville, sa premiere femme, dont, entr'autres enfans,

IV. *François* de Foyal I. du nom, chevalier, seigneur d'Allonnes, de Donnery, de Fay-aux-Loges, de Puiseaux, de Mainvilliers, &c. gouverneur pour le Roi des ponts & ville de Gergeau, Château-Renard, Chastillon-sur-Loing, Dammarie & places circonvoisines, qui est compris au rôle des Nobles dans le procès-verbal de la coutume d'Orléans du 11 Avril 1583. & étoit mort le 22 Novembre 1585. que son inventaire se fit. Il avoit épousé devant Girard, notaire à Charny, au bailliage de Montargis le 11 Fév. 1565. *Aimée* de Raguier, fille de *François* de Raguier, écuyer, seigneur de Migennes, & de *Sidoire* du Plessis-Périgny. Ladite *Aimée* Raguier testa devant Jahier, notaire à Orléans le 24 Septembre 1603. & fut mere de *François* II. qui suit; d'*Anne* de Foyal, morte sans alliance, & de *Jacob*, né le 18 Octobre 1583. chevalier de Malte, dont les preuves de noblesse furent admises par les commissaires nommés par les grand prieur & commandeurs assemblés en chapitre au Temple à Paris le 16 Juin 1601. Il eut depuis la commanderie de Chesnut, en Normandie, en vertu de la bulle du grand-maître, donnée à Malte le 18 Décembre 1626. & fut connu sous le nom de commandeur d'Allonnes. Il bâtit la chapelle domestique dudit Allonnes, où il mourut en Janvier 1649.

V. *François* de Foyal II. du nom, chevalier, seigneur d'Allonnes, de Donnery & de la Touanniere, gentilhomme de la venerie du Roi, épousa en premieres noces, par contrat passé devant Beaujanan, notaire & tabellion de la châtellenie de Bullou en Chartrain, le 22 Février 1599. *Anne* de Refuge, fille de feu *Thomas* de Refuge, chevalier, seigneur de la Rainiere, & de *Jeanne* de Saint Moris; & en secondes, en présence de Savigny, notaire à Aroux au Perche, le 16 Septembre 1616. *Louise* de Paris, fille de feu *Louis* de Paris, écuyer, seigneur de Guigny au Perche, gentilhomme servant du Roi, & de *Dianne* de Girard. Il étoit mort avant le 28 Novembre 1626. que se fit l'élection de tutelle des enfans du second lit devant le lieutenant général d'Orléans. Du premier lit sont issus, *Pierre* de Foyal, né le 3 Décembre 1609. chevalier de Malte, dont les preuves de noblesse furent admises par les commandeurs nommés commissaires par le chapitre tenu au Temple à Paris le 6 Novembre 1628. & deux filles non mariées; & du second lit, *Louis*, qui suit, & *Jacques-Alexandre* de Foyal, chevalier seigneur de la Sourdiere. Il épou-

sa devant le Maire, notaire à Saint Lubin, sous le scel de Blois, *Marie* de Groisil, fille de *Pierre* de Groisil, écuyer, seigneur de Saint Lubin, & de *Magdelene* de Hucher. Ils ont fait la branche des seigneurs de Donnery, réduite en 1757. à *N*...de Foyal, abbé de Donnery, doyen de l'église cathédrale de Toul.

VI. *Louis* de Foyal, chevalier, seigneur d'Allonnes & de Donnery, épousa par contrat passé devant Dinan, notaire à Orléans, le 31 Mai 1662. *Marie* de Cambray, fille d'*Adrien* de Cambray, chevalier, seigneur de Digny en Gâtinois, & de *Marie* de la Rable. Il rendit aveu en présence de Rabiqueau, notaire à Fay-aux-Loges le 18 Janvier 1687. de sa terre d'Allonnes, & y mourut le 13 Avril suivant. D'eux sont issus *Nicolas* I. du nom, qui suit; *Joseph-Achille* de Foyal, capitaine au régiment de Languedoc, Infanterie, tué au siége de..... en 1702. & *Louis*, chanoine & comte de Brioude, dont les preuves de noblesse de trente-deux quartiers furent admises dans le Chapitre dudit Brioude le 18 Juin 1691.

VII. *Nicolas* de Foyal I. du nom, chevalier, seigneur d'Allonnes, Donnery & le Château-Herpin en Berry, né à Allonnes le 14 Décembre 1663. mort à Nanteau-sur-Essonne le 4 Février 1731. Il vendit la terre d'Allonnes & seigneurie de Donnery, sous la réserve du titre de seigneur d'Allonnes, pour lui & les siens, à *Jules* de Flacourt, sieur de la Touche, devant Rabiqueau, notaire à Traisnon, au bailliage d'Orléans le 27 Octobre 1710. & agent de la dame veuve marquise du Bellay, & devant Couet, notaire à Orléans, le premier Juillet 1711. la terre de Claireau, au retrait de laquelle il souscrivit devant Lauvergeon, notaire à Paris, le 24 Janvier 1720. Il avoit épousé par contrat passé devant le Vassor, notaire royal à Estampes, le 15 Novembre 1690. *Marguerite-Angélique* de Savoye, dame de Nanteau & de Formarville en Beauce, née le 8 Février 1670. morte le 8 Mai 1738. fille de feu *Benoît* de Savoye, écuyer, seigneur desdits lieux, & d'*Anne* Parfait, dont sont issus, *Nicolas* II. du nom, qui suit; *Magdelene-Angélique*, née le 3 Décembre 1698. Ursuline à Orléans, & *Anne-Isidore* de Foyal, dame de Formarville, née le 11 Octobre 1708. morte le 2 Juin 1734. à Gironville-sous-Banou, où elle avoit épousé le 26 Février 1732. *Alexandre-Louis* de Laumoy, chevalier, seigneur de Girouville, &c. mort le 3 Avril 1750. pere & mere d'*Angélique-Isidore* de Laumoy, dame de Gironville & de Formarville, née le 11 du mois de Mars 1733.

VIII. *Nicolas* de Foyal II. du nom, chevalier, seigneur de Nanteau, & par acquisition de Boisminard, chevalier de Saint Louis, né le 11 Novembre 1703. tué en 1747. étant capitaine des Grenadiers Royaux devant Berg-op-Zoom. Il avoit épousé dans l'église de Saint Jacques du Haut-Pas à Paris le 10 Avril 1736. par contrat passé devant Boursier, notaire au Châtelet, le 26 Mars audit an, *Anne* Millain, fille des défunts *Jean François* Millain, écuyer, sieur de Dournon, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses Finances, & de

Marie-Charlotte-Louise de Lameth, dont il reste,

IX. *Charles-François* de Foyal d'Allonnes, chevalier, seigneur de Nanteau & de Boisminard, né le 14 Décembre 1739. lieutenant réformé de Cavalerie dans le régiment de Bezons, par lettres du 13 Juillet 1753. & lieutenant en pied audit régiment en 1757. & *Anne-Elisabeth-Guillemette*, née le 29 Décembre 1736. élevée dans la maison royale de Saint Louis à Saint Cyr.

Les armes : *de gueules, à quatre chevrons d'argent.* Pour cimier : *une lance ailée.* Pour devise : *virtus addidit alas.*

FOYE, ou FAYE, en Normandie, élection de Lisieux, écuyer, sieur de Mallou.

Porte : *d'argent, au lion de sable, tourné du côté gauche.*

FRAGUIER : *Pierre-Nicolas-Florimond* Fraguier, chevalier, seigneur du Mée & autres lieux, conseiller du Roi en ses Conseils, président en sa Chambre des Comptes, épousa le 14 Février 1752. *Marie-Louise* Boucher, fille aînée de *Claude-Olivier* Boucher, seigneur de Villiers-le-Bascle, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, & de défunte *Simonne* Noblet de Romery. Il est frere d'*Ambroise-Nicolas* Fraguier, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, fils de feu *Martin* Fraguier, chevalier, seigneur de Tigery, conseiller du Roi en ses Conseils, président en sa Chambre des Comptes, frere de *Jean-François* Fraguier, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, qui fit ses vœux au mois de Février 1707. dans le Temple du grand prieuré de France, & de *François-Jean* Fraguier, reçu dès l'âge de deux ans chevalier non profès de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem au grand prieuré de France le 8 Juin 1688. mort à sa terre du Mée le 23 Septembre 1739. dans la cinquante-cinquieme année de son âge, étant né le 16 Novembre 1684. & de *Marie* Fraguier, mariée le 29 Juin 1700. à *Pierre* de Catinat, seigneur de Saint Mars, conseiller en la quatrieme Chambre des Enquêtes, fils de *René* de Catinat, conseiller d'honneur au Parlement, & de *Françoise* Freson, & neveu du maréchal de Catinat.

Nicolas Fraguier, seigneur de Quincy, conseiller en la premiere Chambre des Enquêtes, pere de *Martin*, avoit épousé *Jeanne* Charpentier, morte le 2 Juin 1740. fille & seule héritiere de *Louis* Charpentier, seigneur du Mée, de Levis, de Boischambault & du Martroy, mort en 1665. Il étoit frere de *Françoise* Fraguier, épouse de *Henri* Feydeau, seigneur de Calendes, conseiller du Roi en ses Conseils & président en la quatrieme Chambre des Enquêtes du Parlement. Elle est morte au mois d'Août 1709. & a laissé deux garçons, tous deux conseillers au Parlement. L'aîné a épousé une fille de *N....* Croizet, président de la quatrieme Chambre des Enquêtes, & l'autre une fille de *N....* de Montholon, premier président du Parlement de Rouen.

François Fraguier, seigneur de Longperrier & de Quincy, bisayeul de *Pierre-Nicolas* Florimond, avoit épousé *Marie* Barbe d'Auxilli, *aliàs* d'Avrilly, & mourut sous-doyen du Parlement de Paris l'an 1689. Il étoit fils de *Robert* Fraguier, seigneur de

Maléttoit, de Longperrier & autres lieux, & de *Claude-Bernard* de Montebise, & petit-fils de *Robert* Fraguier, qui avoit pour pere *Pierre* Fraguier, reçu conseiller du Roi & maître ordinaire en sa Chambre des Comptes à Paris en 1541. Ce *Pierre* Fraguier fut honoré de plusieurs emplois considérables, sous le regne du roi Charles IX. Il étoit fils de *Jean* Fraguier, reçu conseiller du Roi, & maître ordinaire en sa Chambre des Comptes en l'année 1507. Il eut une niece, qui fut mariée à *Claude* Guyot, seigneur de Charmeau, président de la Chambre des Comptes & prevôt des Marchands de la ville de Paris, dont elle eut un garçon & cinq filles, toutes mariées, qui ont donné à cette famille de grandes alliances. Voyez les *Mercures de France des mois d'Octobre* 1739. *p.* 2522. *de Juin* 1740. *p.* 1247. & *de Juin* 1752. *p.* 267.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois grappes de raisin d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

FRANC (le), écuyer, seigneur d'Argentelle : Famille noble de la province de Normandie, élection d'Argentan, qui porte : *d'argent, à trois cœurs de gueules, 2 & 1*, & de laquelle étoit *Françoise* le Franc de Beaulieu, née le 14 Avril 1675. & reçue à Saint Cyr au mois de Décembre 1687. après avoir prouvé que *Jean* le Franc, seigneur de Bérou, qui vivoit en 1524. étoit son quartayeul.

FRANC (le), en Provence : Famille établie dans la ville d'Aix, qui subsiste dans *Joseph-Ignace* le Franc, conseiller au Parlement d'Aix le 23 Avril 1746. marié par contrat du 10 Juin 1754. à *Magdelene-Thérese* Taffi, fille de *Marc*, dont des enfans.

Les armes : *d'azur, à deux tours d'or ouvertes, à la clef d'or, chargée d'une croix trefflée de gueules.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 423.

FRANC-ESSERTAUT : La famille de Franc-Essertaut en Mâconnois porte pour armes : *d'azur, au franc quartier dextre du chef, chargé de trois barres d'argent, à la bande d'argent sur le tout.*

Charles de Franc, seigneur d'Essertaut en Mâconnois, épousa le 29 Octobre 1514. *Claudine* de Chacipol, veuve de *Jacques* de Chevrel, seigneur de Loese, & fille de *Pierre* de Chacipol, seigneur de Leal, & de *Philiberte*, dame de Léal, son épouse, dont il eut,

Nicolas de Franc, seigneur d'Essertaut. En 1542. il épousa *Catherine* de Chevrel, qui lui donna pour fils,

Louis de Franc, seigneur d'Essertaut. En 1570. il se maria à *Claudine* de Lugny, fille de *Jean* de Lugny, seigneur de Loese, & d'*Antoinette* de Cheminan, son épouse, & testa le 20 Janvier 1598. laissant trois garçons & une fille ; sçavoir, 1. *François*, qui suit ; 2. *Hector* de Franc, seigneur de Loese ; 3. *Louis* de Franc, seigneur de la Salle, qui fit une branche, dont nous parlerons ensuite ; 4. *Françoise* de Franc, femme de *Charles-Emmanuel* de Candie.

François de Franc, seigneur d'Essertaut, d'Aumont & de Serrieres, épousa en 1603. *Jeanne* de Foudras, dont il eut un fils, qui suit,

Jean de Franc, baron d'Essertaut & d'Anglure, vivant l'an 1650. étoit allié avec *Gabrielle* de Rogemon fille d'*Hugues* de Rogemon, seigneur de Pierre-Cloux, & d'*Isabeau* d'Albon, son épouse, de laquelle il eut plusieurs enfans.

Branche des seigneurs de la Salle.

Louis de Franc, seigneur de la Salle, troisieme fils de *Louis* de Franc, seigneur d'Essertaut, & de *Claudine* de Lugny, son épouse, se maria à *Jeanne* de Mincey, fille de *Louis* de Mincey, seigneur de Grenox en Mâconnois, & de *Philiberte* de Rousset, son épouse. Il testa le 3 Septembre 1620. laissant pour enfans, 1. *Jean* de Franc, seigneur de la Salle-Manzia; 2. *Louise* de Franc; 3. *Philiberte* de Franc.

Il y a une autre ancienne noblesse du nom de le Franc-Pompignanc, différente de la précédente, de laquelle nous ne pouvons rien dire faute de mémoire.

FRANCINI: Famille originaire de la ville de Florence, dont les armes sont: *d'azur, à une main gantelée d'argent, mouvante du flanc sénestre de l'écu, tenant une pomme de pin d'or, surmontée d'une étoile de même, & accompagnée de trois fleurs de lys d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

Thomas-Honoré de Francini, prêtre, docteur en Théologie de la Faculté de Paris de la maison Royale de Navarre, & doyen de la même Faculté, mourut à Paris, au Collége de Boncourt, le 5 Janvier 1734. dans la soixante & dix-huitieme année de son âge. Son corps fut transporté à Saint Germain en Laye, pour y être inhumé dans l'église des Récollets, lieu de la sépulture de sa famille, qui est originaire de la ville de Florence, comme il a été dit plus haut, & comprise au nombre de celles qui étoient admises aux dignités de la République dès l'an 1318. Elle vint s'établir en France sous le regne d'Henri IV. & fut naturalisée en 1600. *Jean-Nicolas* de Francini, ancien maître d'hôtel du Roi, mort en 1735. qui avoit épousé en 1684. *Magdelene-Catherine* de Lully, morte en 1703. fille du célebre *Jean-Baptiste* Lully, en a eu *Louis-Joseph* de Francine ou Francini, capitaine de Cavalerie dans le régiment du Colonel-Général en 1735. & une fille. Voilà ce que nous apprennent les *Mercures des mois de Janvier* 1734. *p.* 188. *& d'Avril p.* 819.

FRANÇOIS (le), écuyer, sieur de la Mothe, en Normandie, élection de Carentan.

Porte: *d'azur, à la croisette d'argent, accompagné de trois losanges d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

FRANÇOIS (le), écuyer, seigneur de Billy, élection de Bernay, même province.

Porte: *de gueules, à la croix d'argent, chargée de coquilles de sable, & cantonnée de quatre lions d'or.*

FRANÇOIS (le), écuyer, seigneur de Saint Nicolas, élection d'Argentan, même province.

Porte: *d'argent, à deux pals de sable, au chef cousu de gueules.*

FRANÇOIS (le), écuyer, seigneur de Pommier, élection de Verneuil, même province.

Porte: *pallé d'argent & d'azur d'onze pieces.*

FRANÇOIS DES ALIMES,

en Bugey : Famille qui remonte à *Nicolas-François*, seigneur des Alimes, qui vivoit en 1354.

Les armes : *d'argent, à trois fasces de sinople.*

FRANCONIE : *Tome II. p. 142. col. 1. lig. 2. de l'article*, un des six cercles, *lisez*, un des dix cercles.

FRANGIPANI : *Tome II. p. 142. col. 2. lig. 21.* illustre maison éteinte, *lisez*, illustre maison qui subsiste.

Ibid. p. 143. col. 1. lig. 14. Il fut le dernier de la maison en Italie, *lisez*, Il fut le dernier de la branche en Italie.

FRANSURES : Famille de Picardie, qui porte : *d'argent, à une fasce de gueules, chargée de trois besans d'or.*

Jean de Fransures III. du nom, seigneur de Villiers, épousa *Marguerite* de Fontaines en 1500.

Philippe de Fransures fut marié en 1574. à *Jeanne* de Billans, dont il eut,

Louis de Fransures, qui s'allia en 1570. à *Adrienne* de Goussancourt. Ils eurent pour fils,

Antoine de Fransures, qui se maria à *Louise* de Verni en 1613. Il en eut,

Jacques de Fransures, qui eut pour femme en 1651. *Jeanne-Françoise* Guillerme, mere de

François-Roger de Fransures, marié en 1678. à *Marie* de Pestivien.

De ces deux derniers étoit née en 1686. *Marie-Anne* de Fransures, qui fut reçue à Saint Cyr au mois d'Août 1692. sur les preuves de sa noblesse.

FRANQUEVILLE : Famille de Normandie maintenue dans sa noblesse le 20 Juin 1666. dont les armes sont : *de gueules, au chef cousu d'or, écartelé de sable, à la croix ancrée du second.*

La Roque, *Traité des noms*, *p.* 47. dit que le nom de Franqueville est substitué à celui de Dubois.

Jean de Franqueville, chevalier, & *Rault* de Franqueville, étoient de la compagnie de *Robert* de Harcourt, chevalier, qui fit sa montre dans l'abbaye de Conches le premier Janvier 1363.

Jean de Franqueville, dit Saquet, chevalier, étoit du nombre de ceux qui servoient l'Etat en 1367.

Robert de Franqueville, & *Jean* de Franqueville, tous deux écuyers, vivoient à la fin du quinzieme siécle. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, *p.* 655. 1527. 1812. & 1855.

FRAULA : A ce qu'on lit au *Tome II. p. 144. col. 1. & suiv.* de ce *Dictionnaire*, *substituez* ce qui suit :

La famille de Fraula descend en ligne directe d'*Hercules* de Fraula, seigneur dudit lieu, situé entre la ville de Naples & celle d'Acera, qui, ainsi que le rapporte Anselme de l'Aquila, dans son *Histoire de Naples, fol. 252. Liv. III.* étoit descendu de noble famille & puissante en facultés : il fut enterré dans l'église de Saint François de Naples, & sa mort est marquée en l'année 1279. Il laissa de noble *Vislente* de Mormille, sa femme,

Giovano Fraula, seigneur de Résina, &c. Il est enterré dans l'église de la *Misericordia* de Naples. Il n'eut qu'un fils de la belle *Véronique* Fontana-Rosa, lequel fut *Octavio*, qui suit.

Octavio Fraula, seigneur de Résina, conseiller & chambellan de *Philippe* de Sicile, prince de Tarente, empereur de Constan-

tinople, au nom duquel il traita de son mariage avec *Catherine* de France, fille de *Charles*, comte de Valois. Il mourut en l'an 1332. laissant de noble dame de Fulmera, de la noble maison del Flitto,

Tiberio Fraula, seigneur de Résina, vaillant capitaine, tué à la bataille de Poitiers en l'année 1356. Il laissa trois enfans de *Laura* Papacoda, sa femme; sçavoir,

1. *Mario-Aurelio*, archidiacre d'Aquino, & référendaire du pape Clément VII.

2. *Pompeio-Tiberio* Fraula, seigneur de Résina, par la cession de *Mario-Aurelio*, secrétaire d'Etat d'*André*, roi de Hongrie, premier mari de *Jeanne*, reine de Naples, lequel en cette qualité signa le traité de Cartel. Il épousa en premieres noces *Marie*, fille du seigneur de Fornara, dont il eut deux fils & une fille, & en secondes noces *Marguerite* de Tamarra, dont il n'eut qu'une fille.

3. *Robert* Fraula, seigneur de Motelino dans la Romagne, lequel épousa *Laura-Catana*, fille de Dom *Lorenzo*, gouverneur du château Saint Ange & du pays de Gallipoli en Calabre, de laquelle il n'eut qu'un fils.

César Fraula, fils de *Pompeio*, chevalier, seigneur de Resina & de Trimonti, fut sénateur de Naples, & épousa *Constance* de Pamba-Corta, d'une des vingt-cinq familles privilégiées de Naples. Il avoit pour frere *Rémond* Fraula, mort évêque d'Aquino en 1459. Il eut pour sœurs *Bartholine* Fraula, qui épousa *Robert* Ruchy, lieutenant de la Cour de Salerne (*a*) au royaume de Naples; & *Barbe* Fraula, mariée d'abord à *Pietro* de Carvalati, gouverneur du château Saint Elme, & en secondes noces à noble *Annibal* Protocucoli; elle mourut religieuse dans le cloître Sainte Marie en l'an 1451.

Les enfans de *César* Fraula, seigneur de Résina & de Trimonti, furent, 1. *Pompeio* Fraula, seigneur de Résina, auditeur de la cité de Cortone, sous *Ferdinand* d'Arragon, roi de Naples; 2. *Carolo* Fraula, capitaine de Lanciers au service du roi *Ferdinand* le Catholique, mort aux Indes sans postérité; 3. *Thomas* Fraula, mort en 1551. sans être marié; 4. *Marie* Fraula, qui épousa à Naples le seigneur *Francisco* de Monluco.

Pompeio Fraula, seigneur de Résina & de Trimonti, laissa de *Jeanne* Lampignano, noble Milanoise, 1. *Pompeio* Fraula, mort dans les troupes de Naples, sans être marié, & avant son pere; 2. *Vincentio* Fraula, grand sénéchal du royaume de Naples; 3. *Lorenzo* Fraula, mort abbé de Saint Nicolas de l'ordre de Saint Basile; 4. *Diomede* Fraula, grand pannetier de la reine *Jeanne*, mort à Grenade sans enfans; 5. *Camillo* Fraula, conseiller de la chancellerie de Naples, sous Charles V. mort à Lorette sans postérité; 6. *Tiberio* Fraula, religieux de l'abbaye de Saint Jean de la Riva; 7. *Debora* Fraula, épouse de *Martio* Pignatelli, duquel mariage sont sortis les marquis d'Espenazola, & autres grands seigneurs.

(*a*) *Salerne est une ville de Sicile appartenante au roi de Naples.*

Venientio

Venientio Fraula, ſeigneur de Reſina & Trimonti, laiſſa de *Laura* Marthelina de Boſelſiry, ſa femme, 1. *Vincentio* Fraula, mort avant ſon pere ſans enfans; 2. *Pompeio* Fraula, ſeigneur de Reſina, Trimonti & Noſera, conſeiller de la grande chancellerie de Naples; 3. *Pietro* Fraula, régent du Conſeil de guerre de la Pouille, mort ſans enfans; 4. *Mario-Aurelio* Fraula, lieutenant du grand Juſticier de Naples, & envoyé à Gênes par Philippe II. roi d'Eſpagne, mort ſans être marié; 5. *Camillo* Fraula, mort adminiſtrateur du grand prieuré de Murillano; 6. *Fabricio* Fraula, dépoſitaire du thréſor de la ville d'Averſa, lequel épouſa noble *Sabina* Davelino, & a laiſſé poſtérité à Averſa; 7. *Catherine* Fraula, morte à Tarente, ſans enfans.

Pompeio Fraula, ſeigneur de Reſina, Trimonti & Noſera, laiſſa de ſa femme, *Marie* Torati, dont on voit le tombeau dans l'égliſe de Saint Léonard au château de Tarente, 1. *Camillo* Fraula, ſeigneur de Reſina, Trimonti, Noſera & Montelino, lequel épouſa *Cécile* Vachy, & fut tué étant capitaine de Cavalerie dans le ſervice d'Eſpagne, au ſiége d'Oſtende; 2. *Marguerite* Fraula, laquelle hérita de tous les biens de la branche aînée, par la mort de *Camillo* Fraula, décédé ſans enfans; 3. *Lucie* Fraula, abbeſſe de Notre-Dame de la Minerve-Alevin en Abbruzze.

Marguerite Fraula de Reſina, Trimonti, Noſera & Montelino, fille de *Pompeio* Fraula, épouſa d'abord *Dionyſio* Benazy, enſuite *Vincenzo* de Latela, & en troiſiemes noces *Boniface* Bavary, avec lequel elle eſt enterrée dans l'égliſe de Sainte Marie: elle eut trois enfans de ſon ſecond mari, qui furent, 1. *Vincentio* de Latela, ſurnommé de Fraula, lequel commanda long-temps l'armée navale des Vénitiens contre les Turcs au royaume de Chypre, & les battit devant Tenedos le 6 Juin 1621. 2. *Alphonſo* de Latela, chapelain major de San Sylveſtro, au château de Barlette; 3. *Guido*, comte de Varanno, capitaine de la garde Allemande d'Urbain VIII. au château Saint Ange.

Branche de Robert *Fraula, ſeigneur de Montelino, & troiſieme fils de* Tiberio *Fraula, ſeigneur de Reſina.*

Robert Fraula, ſeigneur de Montelino, ne laiſſa qu'un fils de ſon épouſe *Laurette* de Catana, lequel fut

Carlos Fraula, dit le Vieil, qui mourut ſur mer près d'Alexandrie, laiſſant cinq fils de *Marguerite* Antinozie, ſa femme, qui furent, 1. *Alphonſo* Fraula, mort en Chypre ſans être marié en 1519. après avoir ſervi long-temps *Boniface*, marquis de Montferrat; il eut deux enfans naturels de *Laura* Richy, ſçavoir *Alphonſo* Fraula, qui épouſa *Cornelia* Cenomani, & en eut *Lorenzo* Fraula, lequel laiſſa un fils, nommé *Tancredo* Fraula, mort ſans poſtérité, capitaine du château de Maſone en l'an 1601. le ſecond fils naturel d'*Alphonſo* fut *Horace* Fraula, chanoine de Saint Lazare au royaume de Chypre. 2. *Antonio* Fraula, ſeigneur de Montelino, un des vingt-cinq juges de la Chambre Aulique de la reine *Jeanne*, mort

avec postérité en 1531. & enterré à Sainte Catherine à Salerne avec une dame de la maison de Caracioli, son épouse. 3. *Antonio* Fraula, chanoine de Gallipoli, & suffragant d'Otrente, où il est enterré dans la chapelle qu'il y a fondée. 4. *Cosmo* Fraula, mort sans être marié. 5. *Remondo* Fraula, sacré en l'an 1520. par le pape *Adrien*, abbé de San Luciano de l'ordre de Saint Basile.

Antonio Fraula, seigneur de Montelino, eut pour enfans, de *Maria* Caracioli, son épouse, 1. *Jacomo* Fraula, seigneur de Montelino; 2. *Louis* Fraula, sergent major dans le régiment du prince Caraffa, qui servit dans la guerre des Espagnols contre les Portugais, mort sans être marié; 3. *Virgile* Fraula, hospitalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem & du Saint Sépulchre à Malte, tué sur mer en 1591. 4. *Ursule* Fraula, laquelle épousa *Guillelmo* Sori, seigneur d'Albaneta; 5. *Valentine* Fraula, morte à Lorette en 1584. sans être mariée.

Cosmo Fraula, seigneur de Montelino, fils aîné d'*Antonio* Fraula, épousa à Naples *Zenobide* Milio, & en eut les enfans suivans; sçavoir, 1. *Jacomo* Fraula, archiprêtre de l'église de *Sancta Maria* d'Athamura; 2. *Virgilio* Fraula, qui vint aux Pays-Bas servir dans les guerres de Philippe II. & y fut tué, laissant trois enfans de *Jeanne* Melquem qu'il y épousa, dont l'aîné, appellé *Nicolas*, y épousa noble *Marie* Antoine, issue d'une ancienne famille noble du comté de Bourgogne, & dont vint *Thomas* Fraula, fait comte par l'empereur Charles VI. 3. *Bonifacio* Fraula, d'abord référendaire, & puis prélat domestique de Léon XI. ainsi que le rapporte *Scipion* Mazella, en son *Histoire Ecclésiastique*, *Liv. I. fol.* 321. 4. *Mario* Fraula, lequel par la cession de *Jacomo* Fraula, son frere aîné, seigneur de Montelino, épousa *Josephe* de Boulogne, de laquelle il n'eut point d'enfans : il mourut en 1611. & est enterré avec son épouse dans l'église de Notre-Dame la Grande à Naples; il laissa la seigneurie de Montelino à la branche aînée.

Voyez les preuves de la maison de Fraula, dans l'*Histoire Généalogique de la Noblesse des Pays-Bas & du Cambresis*, par Charpentier, *Tome II. p.* 1104.

La maison de Fraula porte pour armes : *d'azur, à une fasce échiquetée d'or & de gueules, & accompagnée de trois quinte-feuilles en fleurs de fraise d'argent, & sur le timbre*, pour cimier, *une demi-femme ou espece de Reine, vêtue à l'antique, d'une robe d'étoffe rouge, & la chevelure pendante d'or; la couronne qu'elle a en tête, & sa ceinture sont du même métal; elle tient en sa main dextre une branche chargée de trois fleurs de fraises au naturel.*

FRÉAUVILLE : Voici une des maisons du Bailliage de Caux des plus anciennes de la province de Normandie, qui est éteinte depuis long-temps, & dont les armes étoient : *d'azur, au chef d'or, au lion de gueules brochant sur le tout.*

Dans le Catalogue des seigneurs Normands renommés en l'an 1012. se trouve *Robert* de Fréauville.

Dans celui des seigneurs Nor-

mands qui furent à la conquête de Jerusalem, avec leur duc *Robert* Courteheuse, l'an 1097. est le sire de Fréauville.

Robert de Fréauville fut pere de *Colin*, sire de Fréauville, vivant ès années 1139. & 1143. comme il se voit par deux chartres de ce temps-là, & laissa pour fils & successeur,

Raoul, sire de Fréauville, dénommé dans une chartre de *Guillaume* Duhommet, connétable de Normandie, où il est employé comme témoin en l'an 1198. & depuis encore dans une autre chartre de l'an 1205. & eut pour fils,

Colard, sire de Fréauville, Courtebovone & Banclinguen en Flandres, chevalier en 1247. qui de son épouse, dont le nom est inconnu, laissa deux fils & une fille, qui furent, 1. *Colard*, mentionné ci-après; 2. *Nicolas* de Fréauville, religieux de l'ordre de Saint Dominique, archevêque de Lyon, puis cardinal du Saint Siége Apostolique, mort l'an 1325. 3. *Jeanne* de Fréauville, femme de *Colard*, seigneur de Mallemains.

Colard II. du nom, seigneur de Fréauville, baron de Courtebovone & Banclinguen en 1303. se maria à *Marguerite* d'Estouteville, fille de *Robert* V. du nom, sire d'Estouteville, & de *Marguerite* de Hotot, son épouse, dont il eut deux fils; sçavoir, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Colard* de Fréauville, seigneur de Banclinguen, qui présida en l'Echiquier de la ville de Rouen l'an 1363.

Pierre, seigneur de Fréauville, baron de Courtebovone, chevalier en 1365. épousa *Alix* de Husson; mais il est croyable qu'il ne laissa point de lignée, non plus que son frere cadet, puisque *Jeanne* de Fréauville, dame de Mallemains, leur tante, devint hériticre de tous leurs biens, qui tomberent depuis dans les maisons de Clere & d'Esneval.

De la même famille étoit *Robert* de Fréauville, qui fut à la revue du comte d'Alençon, en l'an 1340. & dans le compte de *Barthelemi* du Dracq, thrésorier des guerres de la même année 1340. est le même *Robert* de Fréauville, & *Simon* de Fréauville, dit le Porcher.

FREBOURG, au Perche, élection de Mortagne.

Porte: *d'argent, à trois aigles de sable, 2 & 1.*

FREDI: Famille maintenue dans sa noblesse en 1519. 1553. 1630. 1668. & 1717. qui remonte à *Pierre* Fredi, dit la Motte, qui vivoit sous Louis XI. Cette famille a donné des officiers d'Artillerie & de Marine. On en trouve la généalogie dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 248.

Dominique Fredi, écuyer, sieur de Valenson, successivement commissaire ordinaire d'Artillerie, par commission du 24 Novembre 1702. commissaire provincial le 17 Juillet 1721. chevalier de Saint Louis le 25 Avril 1729. étoit lieutenant d'Artillerie par commission du 2 Février 1734.

François Fredi, son frere, garde marine en 1684. enseigne en 1692. lieutenant d'une compagnie Franche en 1693. major des troupes de la Marine à la Rochelle en 1704. lieutenant de vaisseau en 1706. & chevalier de Saint Louis en 1712. épousa en 1711. *Marie* Morel, fille de *Pierre*, & de *Claire* Danès,

dont, 1. *Pierre*, né en 1716. 2. *Nicolas*, né en 1719. officier d'Artillerie; 3. *Henri-Louis*, né en 1721. chanoine de Chartres.

Les armes : *d'azur, à neuf coquilles d'or, posées 3 en chef, 3 en fasce, & 3 en pointe; celles-ci rangées 2 & 1.*

FREMIN : Famille de Normandie maintenue dans sa noblesse le 30 Juillet 1666. dont les armes sont : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois besans d'or.*

Richard Fremin, seigneur de Merval, du Mesnil Godefroy & de Poissy, étoit échevin de Rouen en 1610. Voyez l'*Histoire de la ville de Rouen*, *Tome II.*

FREMONT : *Nicolas* de Fremont, écuyer, marquis de Rozay, seigneur de Fremont d'Auneuil, d'Orgueuil, du Mazy, d'Andainville, de Dominois & de Boisseguin, né en l'année 1622. fut successivement correcteur en la Chambre des Comptes de Montpellier en 1646. thrésorier général de France, intendant des Finances en la généralité de Provence, conseiller du Roi en ses Conseils d'Etat, privé & des finances en 1654. secrétaire du Roi en 1655. grand audiencier de France en 1674. & l'un des deux gardes du thrésor royal en 1689. Le Roi, en considération des grands, fideles & affectionnés services qu'il lui avoit rendus dans l'exercice de ses charges, érigea en marquisat, tant pour lui que pour ses hoirs mâles, sa terre de Rozay, située au Bailliage de Gisors en Normandie, par lettres patentes du mois de Février 1680. Ce fut lui qui céda par échange le 3 Septembre 1675. le huitieme du fief noble de Fremont à *Nicolas* de la Haye, écuyer, seigneur de Lintot. Il eut pour frere *Robert* de Fremont, écuyer, seigneur de Gressy, chef de la branche des seigneurs de Gressy, rapportée ci-après.

Nicolas fut marié deux fois; en premieres noces en 1648. avec *Isabeau* Catelan; en secondes noces le premier Août 1655. avec *Geneviève* Damond. Du premier lit sont sorties deux filles, mortes religieuses; & du second, 1. *Nicolas*, qui suit; 2. *Geneviève* de Fremont, femme de M. Durfort, duc de Lorges - Quintin, maréchal de France, fils de M. le marquis de Duras; 3. *Marie-Gabrielle*, religieuse.

Nicolas de Fremont II. du nom, marquis de Rozay & de Charleval, seigneur d'Auneuil, &c. baptisé le 25 Février 1666. conseiller d'Etat, doyen des maîtres des requêtes, acheta en 1723. le marquisat de Charleval, situé en Normandie. Il mourut en l'an 1749. & a laissé de son mariage accordé le 3 Février 1704. avec *Renée-Elisabeth* Pucelle, des enfans, qui sont,

1. *Nicolas* de Fremont d'Auneuil III. du nom, seigneur de Mussegros, &c. né le 22 Janvier 1709. président en la premiere Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, marié par contrat du 9 Mars 1732. avec *Marie-Catherine-Magdelene* Pavyot de la Hauteville, fille unique & héritiere d'*Alexandre-Joseph* Pavyot, seigneur de la Hauteville, de Mussegros, &c. dont il a eu deux filles; sçavoir, *Marie-Elisabeth* de Fremont d'Auneuil, née le 5 Février 1733. & *Charlotte-Renée-Félicité* de Fremont de Mussegros, née le 3 Juillet 1736.

2. *Adrien-Robert* de Fremont, marquis de Charleval, mestre-de-camp du régiment Royal Etranger, Cavalerie, brigadier des armées du Roi.

3. *Pierre* de Fremont d'Auneuil, seigneur du Mazy & de Chartrais, président en la deuxieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, veuf du 23 Novembre 1741. de *Marie-Agathe* des Vieux, de laquelle il a eu *Nicolas* de Fremont de Chartrais, né le 13 Février 1739. & *Marie-Elisabeth* de Fremont, née le 10 Janvier 1740.

4. *Anne-Renée* de Fremont d'Auneuil, mariée par contrat du 18 Juillet 1729. à *Paul-Maximilien* Hurault, marquis de Vibraye, lieutenant général des armées du Roi.

Branche des seigneurs de Gressy.

Robert de Fremont, écuyer, seigneur de Gressy & de Moulignon, conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses Finances en 1657. (frere de *Nicolas* de Fremont, marquis de Rozay, dont on a parlé plus haut), épousa par contrat du 20 Octobre 1657. *Anne* Cherauvrier, dont il a eu six enfans, entr'autres,

Jean de Fremont, écuyer, seigneur de Gressy & de Moulignon, lieutenant dans le régiment de Vermandois, Infanterie, baptisé le 9 Mai 1668. marié par contrat du 3 Septembre 1693. avec *Marguerite-Auguste* Hedelin. De ce mariage sont nés neuf enfans, dont deux garçons & sept filles. Les garçons sont *Nicolas*, qui suit, & *Antoine-Robert* de Fremont de Gressy, écuyer, qui a été mousquetaire du Roi, dans la seconde compagnie, né le 30 Août 1704.

Nicolas de Fremont, écuyer, seigneur de Gressy, de Villeparisis, de Flagy, de Ferette, de Noisy, de Bellefontaine, &c. né le premier Janvier 1696. & mort le 27 Août 1736. avoit epousé par contrat du 23 Avril 1727. *Aimée-Urbaine-Florence* de Grailly de Vaudricourt, fille de *Jacques-Gédéon* de Grailly de Vaudricourt, écuyer, seigneur de Bellefontaine, de Flagy, de Noisy & de Ferette en partie, & de *Barbe-Alexandrine* de la Croix. Leurs enfans sont,

1. *Christophe-Louis* de Fremont, né le 26 Janvier 1735.

2. *Auguste-Urbaine* de Fremont, née le 24 Octobre 1733.

Les armes : *d'azur, à trois têtes de léopard d'or, posées 2 & 1.*

FREMONT, en Normandie, élection de Lisieux.

Porte : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois treffles de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

FRESNAYE (la) : Terre située en Bretagne dans la paroisse de Reminiac, évêché de Saint Malo, qui a donné son nom à une famille, qui porte pour armes : *d'argent, à trois branches de frêne de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

Suivant les arrêts de la Chambre de réformation de la Noblesse de Bretagne, du 9 Février 1669. la seigneurie de la Fresnaye est une terre considérable, consistant dans sept fiefs, sept moulins, dixmes, & de très-grands domaines. L'ancienne possession de cette terre, par ceux

du même nom, prouve qu'ils ont toujours été dans une grande considération. C'eſt une des meilleures nobleſſes de la province, dont la filiation ne commence qu'à

I. *Payen*, ſeigneur de la Freſnaye, marié vers l'an 1465. à *Jeanne* Deſgrées, ſœur de *Jehan*, ſeigneur de la Villerio, & fille de *Geffroy* Deſgrées, auſſi ſeigneur de la Villerio, & d'*Aliette* de Bellouan. De ce mariage naquirent, *Grégoire*, qui ſuit, & *Claude*, ſeigneur du haut Couedor, qui laiſſa en bas âge deux garçons; ſçavoir, *Yves*, qui mourut ſans hoirs, & *Pierre* de la Freſnaye, ſeigneur du haut Couedor, dont la poſtérité s'éteignit à la ſeconde génération.

II. *Grégoire*, ſeigneur de la Freſnaye, épouſa le 2 Mai 1480. *Jeanne* Bouvet, fille unique & héritiere de *Jean*, ſeigneur dudit lieu & de la Bardoulaye, & de *Françoiſe* de Kmens, iſſue de la maiſon de Garo, qui lui apporta les terres de Bouvet & de la Bardoulaye. Lors de la réformation de 1513. il prouva ſon ancienne nobleſſe; ce qui ſe vérifie par un extrait qui a été tiré des regiſtres de la Chambre des Comptes du 31 Janvier 1669. & eut de ſon mariage, *Jean*, qui ſuit, & *Magdelene*, mariée par contrat du 3 Juillet 1553. à *Guillaume* de Brue, ſeigneur dudit lieu.

III. *Jean* de la Freſnaye, ſeigneur dudit lieu, marié en l'année 1530. à *Anne* de Guiny, fille de *Jean*, chevalier, ſeigneur de la Garoulaye, & de *Guyonne* de Chauvin, petite-fille de *N.*.... de Chauvin, chancelier du duc de Bretagne, comparut aux montres générales de la province en équipage de guerrier, en homme d'armes à cheval, ſuivant deux extraits des années 1534. & 1539. Ses enfans furent, 1. *Robert*, qui ſuit; 2. *Julien* de la Freſnaye, prieur de Saint Michel de Montcontour en l'an 1575. 3. *Jeanne*, mariée à *Yves* de la Pommerais, ſeigneur de Cotat; 4. *Marguerite*, morte fille; 5. *Yvonne*, mariée à *Matthieu* de la Pommerais, ſeigneur dudit lieu & de Kambart.

IV. *Robert*, ſeigneur de la Freſnaye, ſervit long-temps, & eut, ſuivant un acte du 15 Novembre 1569. un commandement dans l'armée du duc d'Eſtampes. Il épouſa *Jeanne* de la Pommerais, fille de *Jean*, ſeigneur dudit lieu & de Kambart, & de *Charlotte* de Chauderé, dont, 1. *François*, qui ſuit; 2. *Françoiſe* de la Freſnaye, mariée par contrat du 4 Octobre 1674. à *Abel* de Launay, ſeigneur dudit lieu.

V. *François* de la Freſnaye, ſeigneur dudit lieu, de la Pommerais, de la Miniere, &c. ſe maria à *Claude* de Bellouan, fille unique & héritiere de *Jean* de Bellouan, chevalier, ſeigneur de Bellouan & de la terre de Villefief, & de *Françoiſe* d'Arragon, fille aînée de la maiſon d'Arragon, dont l'héritiere fut mariée dans la maiſon de Lannion. Ce *François* de la Freſnaye rendit hommage au Roi le 6 Octobre 1609. de la ſeigneurie de la Freſnaye, & des terres que *Claude* de Bellouan, ſon épouſe, tenoit en Bretagne ſous le domaine du Roi, & la réception de cet aveu eſt du 24 Mars 1610. Ses enfans furent, 1. *Pierre*,

qui suit ; 2. *Gillette* de la Fresnaye, mariée par contrat du 12 Novembre 1610. à *Thomas* de Guemadeuc, marquis dudit lieu, châtelain de Cadoudal, Trevecar & Calat, seigneur de la Bardoulaye, Beaurepaire, &c. *voyez* GUEMADEUC ; 3. *Isabelle* de la Fresnaye, mariée le 5 Juillet 1615. à *François* de la Villeon, chevalier, seigneur du Boisfeillet, issu d'une ancienne & illustre maison de la province, dont trois garçons, *voyez* VILLEON ; 4. *Marguerite* de la Fresnaye, qui fit profession le 7 Septembre 1618. chez les dames Carmelites de Nazareth de Vannes.

VI. *Pierre* de la Fresnaye, chevalier, seigneur dudit lieu, de la Villefief, de la Miniere, de la Pommerais, & autres lieux, épousa le 8 Mai 1629. *Guyonne* de la Voue, fille aînée de *Louis* de la Voue, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de la chambre de sa Majesté, baron de la Pierre dans le Maine, seigneur de Cotuhan en Bretagne, & de *Guyonne* de Courtdvert de Pezé. De ce mariage naquirent, 1. *François*, qui suit ; 2. *Louis*, rapporté après son frere aîné ; 3. *Antoine*, vicomte de la Fresnaye, qui servit long-temps avec grande distinction. Louis XIV. lui donna la charge de lieutenant des Gardes de la Porte, en considération de ses services par lettres du 20 Avril 1663. Il eut un seul garçon, nommé *Charles-François*, vicomte de la Fresnaye, dont la postérité s'est éteinte dans la personne de *N.*.... de la Fresnaye, son fils, qui a fait profession chez les grands Carmes de Rennes ; 4. *Marie* de la Fresnaye, mariée le premier Mai 1649. à *Etienne* Geslin, seigneur de Pecadeuc, dont elle eut un garçon, mort sans hoirs, & deux filles ; 5. *Jeanne*, qui fit profession aux religieuses Ursulines de Carhaix le 16 Juillet 1653. 6. *Louise*, mariée le 7 Janvier 1669. à *Nicolas* Melet, seigneur de Mivois, dont sortirent un garçon & trois filles ; 7. *Marguerite*, religieuse à l'abbaye de Saint Georges de Rennes, qui eut par résignation de sa tante *Jeanne* de la Fresnaye, du 25 Septembre 1665. le prieuré de Phibihan.

VII. *François* de la Fresnaye, chevalier, seigneur dudit lieu, de la Villefief, de la Miniere, &c. épousa *Jeanne* Carluer, fille du seigneur de la Villeneuve du Rumedon, dont il eut *François-Georges-Joseph* de la Fresnaye, marié à *Guyonne* Geslin, sa cousine germaine, & fille aînée d'*Etienne* Geslin, & de *Marie* de la Fresnaye : elle mourut sans enfans le 28 Juillet 1711. Il se remaria en secondes noces à *N.*..... du Beil-Chounoux, dont il n'eut point d'enfans, & mourut le 14 Février 1730.

VIII. *Louis* de la Fresnaye, chevalier, seigneur de Caiuhau, de la Villefief, chef du nom & des armes de la Fresnaye, par la mort de son neveu *François-Georges-Joseph*, épousa le 9 Janvier 1665. *Jeanne* le Cocq, dont il eut trois garçons & quatre filles ; sçavoir,

1. *Antoine* de la Fresnaye, qui fit profession chez les grands Carmes de Rennes en 1686.

2. *Guillaume-Marie* de la Fresnaye, qui suit.

3. *Sébastien-Anne* de la Fresnaye, chanoine de l'église cathédrale de Saint Malo.

4. *Jeanne-Françoise*, qui fit profession le 24 Août 1702. dans l'abbaye de Moncassin du Guemadec.

5. *Claire-Thérese* de la Fresnaye, qui fit profession le 29 Octobre 1702. dans l'abbaye de Sainte Claire de Dinan.

6. *Françoise-Noële* de la Fresnaye, qui fit profession le 11 Février 1710. à l'abbaye de Moncassin.

7. *Marie-Rose* de la Fresnaye, morte à Saint Malo, sans être mariée, le 23 Février 1723.

IX. *Guillaume-Marie* de la Fresnaye, chevalier, seigneur de la Villefief, & autres lieux, épousa le premier Juin 1717. *Anne* Chaillou, fille du sieur Litaug Chaillou, dont, 1. *Louis-Marie-Bertrand*, qui suit; 2. *Françoise-Charlotte* de la Fresnaye, mariée le 12 Octobre 1744. à *Joseph-Jean-François* le Douarain, chevalier, seigneur de Lemo, les Marchia, la Fouaye, la Tieulaye, &c. fils de *Thomas-François* le Douarain, & de *Marie-Magdelene* Desgrées.

X. *Louis-Marie-Bertrand* de la Fresnaye, chevalier, seigneur de la Villefief, épousa le 15 Octobre 1744. *Marie-Magdelene* le Douarain, fille de *Thomas-François* le Douarain, & de *Marie-Magdelene* Desgrées, dont il eut,

XI. *Jeanne-Marie-Renée* de la Fresnaye, mariée en 1756. à messire de Charbonneau, seigneur dudit lieu & de l'Etang.

FRESNAYE (de la), en Normandie, élection de Caën. Porte: *de gueules, à trois frênes d'or, 2 & 1.*

FRESNE (du), maison de Normandie, anciennement éteinte, qui tiroit son origine des sires de Toheny, seigneurs de Conches, lesquels descendoient de *Malahuce*, oncle de *Rollon*, premier duc de Normandie. Elle portoit pour armes: *de gueules, à trois besans d'hermines, posés 2 & 1.*

Les seigneurs du Fresne possédoient la terre dont ils avoient adopté le nom, & en outre celles du Mesnil-Hardrey, de la Bonneville, de Virollet, du Buisson, de Vernay, de Grerieusevitle, de la Vacherie, de Beaubray, &c. ils étoient bienfaiteurs des abbayes de Conches & de la Noë. On voit à la premiere une chartre du treizieme siécle, par laquelle *Jérôme* du Fresne fit à cette abbaye plusieurs aumônes, pour le salut de son ame, de celle de *Raoul*, son fils, & pour celles de ses aînés & seigneurs *Roger* de Toheny, & *Raoul*, son fils.

Raoul du Fresne eut une sœur, nommée *Marguerite*, qui épousa *Jean* de Chambray, chevalier, seigneur de Chambray-sur-Iton; ils étoient vivans l'un & autre au mois d'Avril 1283.

Le même *Raoul* du Fresne fut pere de *Guillaume*, qui de sa femme, *Jeanne* des Ais a eu *Guillaume* II. du nom, qui de *Jeanne* de Mauvoisin, a eu pour fils *Bremor*, qui, d'*Alinor* de Clery, n'eut qu'une fille unique, nommée *Marguerite*, qui épousa *Jean* le Beuf, chevalier, chambellan du Roi, dont la descendance subsiste en la persone de *N*. . . . le Beuf, seigneur de l'Aus-

noy, &c. campagne de Saint André.

Dans la maison du Fresne étoient fondues les maisons de Corneuil & Desminieres des plus anciennes du pays de Damville-sur-Yton.

Il y a trois autres familles nobles en Normandie du nom de du Fresne.

FRESNE (du), écuyer, sieur de la Vallée, qui porte : *d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'or.*

FRESNE (du), écuyer, sieur du Bois, élections de Caën & de Bayeux.

Porte : *de sinople, au chef endenté d'or, & chargé de trois tourteaux de gueules.*

FRESNE (du), écuyer, seigneur de la Roulliere, dont les armes sont : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois fers à cheval d'or, tournés de gauche à droite, 2 en chef & 1 en pointe.*

FRETEL, en Normandie, élection de Coutances.

Porte : *d'azur, à trois croissans d'argent, fretté d'or, à la bordure componée d'argent & de gueules.*

FREVAL, sieur du Fresne & du Manoir, même province, élection de Vire.

Porte : *d'azur, au poing fermé d'argent, soutenant un épervier de même, onglé & becqué d'or.*

FREVILLE, même province, élection d'Argentan.

Porte : *d'argent, à trois treffles de gueules, posés en fasce, & surmontés de trois dards de fleche de même, 1 & 2.*

FREZEAU : *Tome II. p.* 148. *col.* 1. *lig.* 13. *après* 1692. *ajoutez*, marié à *N.* . . . . de Boudeville, niece du poëte M. le Roy, chevalier de l'ordre de Saint Michel, dont la dame Doublet de Persan.

Ibid. lig. 20. *de deux pieces*, lisez, *de dix pieces.*

FRIBOIS, famille de la province de Normandie, élection de Falaise, qui porte : *fascé d'azur & d'argent à six roses d'or, 3, 2 & 1.*

FRICHES-DORIA DE BRASSEUSES : Cette famille, dit le *Mercure de France du mois de Juin* 1746. *p.* 195. & 196. est distinguée par son ancienneté, par ses alliances & par ses services militaires.

Joseph des Friches-Doria de Brasseuses, dit le marquis Doria, seigneur de Cayeux, de l'Esquipée, de Cernoy du Plessis & de Bachimont, &c. chevalier de Saint Louis, veuf depuis le 18 Octobre 1723. de *Marie-Anne* Colbert de Villacerf, épousa le 28 Avril 1746. *Perrette-Françoise* de Lesquen de la Villemeneust, fille de *Joseph* de Lesquen, seigneur de la Villemeneust en Bretagne, brigadier des armées du Roi, & commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & de *Barbe-Marguerite-Perrette* Garnier de Grandvilliers.

Joseph Doria est fils de *François* des Friches-Doria de Brasseuses, seigneur de Cayeux dans l'élection de Montdidier, & d'*Anne* du Fos, & petit-fils de *François* des Friches-Doria, chevalier, seigneur de Cayeux & de Cernoy, élevé page de la petite écurie du Roi, puis l'un des écuyers ordinaire de sa Majesté, & d'*Anne* de Moreuil-Caumesnil, lequel *François* des Friches fut institué héritier de la terre de Cernoy & autres lieux, par le testament de *Pierre*

Doria, son oncle, capitaine de la Galere de la Reine, mere du Roi, du 8 Juin 1630. à condition, pour lui & ses descendans mâles, de porter le nom & les armes de la maison de Doria, l'une des quatre premieres de l'Etat de Gênes.

Les armes sont : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois défenses de sable, & de deux roues du second, n'ayant chacune que quatre rais.*

FROGENT (Saint), subdélégation de Bellesme.

La baronnie de Saint Frogent est possédée par M. l'évêque de Séez, dont la haute Justice releve uniment de la Grand'Chambre du Parlement de Paris.

FROLAND, en Normandie, élection de Valognes.

Porte : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de deux roses d'argent en chef, & d'un croissant de même en pointe.*

FROMENT : Famille originaire du Bugey, appellée dans les actes Latins *Fromenti*. La branche qui existe aujourd'hui, sous le titre de Froment d'Argiliers, dans le pays d'Uzege, y est établie depuis le commencement du seizieme siécle, par le mariage de *nobilis Vincentius Frumenti, filius nobilis Georgii Frumenti*, avec *Claude* de Bordeilles, qui prend dans le même acte la qualité de noble : mais l'histoire & l'événement de cette famille, divisée aujourd'hui en deux branches, l'une dans le Languedoc & l'autre dans le Poitou, sont exposés suffisamment dans les lettres patentes d'érection en baronnie accordée par Louis XV. en 1748. en faveur de *Gabriel* de Froment d'Argiliers, l'aîné des deux branches.

Les armes : *d'azur, à trois épis d'or, mis en fleur de lys.*

FRONSAC : *Tome II. p. 149. col. 2. lig. 18. Chrétienne-Clémence*, lisez, *Claire-Clémence*.

FRONTIN, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 28 Juillet 1668. dont les armes sont : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois branches de houx & de trois feuilles de sinople.* Voyez l'*Histoire de Rouen*, & le *Traité de la Noblesse*, par la Roque, p. 217.

FROTÉ, ou FROTTÉ, écuyer, seigneur de la Rimbeliere, en Normandie, élection d'Alençon.

Porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux molettes de même en chef, & en pointe d'un besant d'argent.*

FROTIER DE LA MESSELIERE, famille du Poitou.

Geoffroy Frotier, chevalier, seigneur de la Messeliere, fut pere de *Charles* Frotier, écuyer, seigneur dudit lieu de la Messeliere, morte en l'année 1508. avec *Jeanne* de Polignac, dont naquit *François* Frotier, seigneur de la Messeliere, chevalier de l'ordre du Roi, allié en 1584. avec *Antoinette* Goumard, dont il eut, entr'autres enfans, *Pierre* Frotier, seigneur de la Messeliere, chevalier de l'ordre du Roi, qui épousa en l'an 1563. *Yolande* de Voyer, fille de *Jean* de Voyer, seigneur de Paulmi, & de *Jeanne* Gueffaut, dame d'Argenson. De ce mariage naquit *Gaspard* Frotier, seigneur de la Messeliere & de Chamonceau, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre, marié en 1588. avec *Elisabeth* de la Rochefoucaud

Bayers, fille de *Jean* de la Rochefoucaud, sieur de l'Epinai, dont il eut *Louis*, qui suit, & *Gaspard* Frotier, chevalier de l'ordre de Malte en l'an 1623.

Louis Frotier I. du nom, écuyer, seigneur de la Messeliere, de Chamonceau & de l'Epinai, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, épousa en 1619. *Esther* Chissé, qui fut mere de

Louis Frotier II. du nom, écuyer, seigneur desdits lieux, maintenu dans sa noblesse en 1665. marié en 1655. avec *Anne* Irland, fille de *Bonaventure* Irland, seigneur de Lavau, & de *Suzanne* Prevost de la Bussiere, dont ils ont eu, selon quelques-uns, *Alexandre*, selon d'autres, & c'est la plus commune opinion, *Bonaventure*, qui suit, & *Charles* Frotier, chevalier de l'ordre de Malte.

Bonaventure Frotier, seigneur de la Messeliere, de Chamonceau, de l'Epinai, &c. fut successivement reçu page du Roi dans sa grande écurie en 1676. exempt des Gardes du Corps de sa Majesté, sous-lieutenant de la compagnie des Chevaux-Légers de M. le duc de Bourgogne, mestre de camp de Cavalerie le 24 Janvier 1692. chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi le 29 Janvier 1702. lieutenant des Gendarmes de M. le duc de Berry la même année, (suivant le *Mercure du mois de Septembre* 1727. *p.* 2138. capitaine des Gendarmes), & maréchal de camp des armées de sa Majesté le 26 Octobre 1704. De son mariage fait le 4 Juin 1698. avec *Marie-Anne* Forest, fille de *Pierre* Forest, écuyer, seigneur de Bellefontaine & de Puiseux, & de *Marie-Thérese* Cheré, sont issus deux garçons & deux filles.

1. *Bonaventure-Paul* Frotier de la Messeliere, né le 27 Décembre 1701. reçu page du Roi dans sa petite écurie au mois de Juillet 1718.

2. *Louis* Frotier de la Messeliere III. du nom, né le 24 Avril 1710. aussi page du Roi dans sa petite écurie en l'année 1726.

3. & 4. *N.* . . . . Frotier, morte fille, & *Marie-Elisabeth* Frotier, mariée le 27 Août 1727. avec *Jacques-Marin-Alexandre* Perachon de Varax, chevalier, comte de Buri, mestre-de-camp de Dragons en 1727. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 250, & le *Mercure de France du mois de Septembre* 1727. *p.* 2138.

Les armes : *d'argent, à un pal de gueules, accompagné de dix losanges de même, posées 2, 2, 2, 2, & une de chaque côté.*

FROULLAY : *Substituez* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire, p.* 150. *col.* 1. *& suiv.* Maison originaire du Maine, illustrée par un maréchal de France, & plusieurs évêques.

Guillaume, seigneur de Froullay, mourut à la bataille de Castillon contre les Anglois en 1453.

André, seigneur de Froullay, un de ses descendans au cinquieme degré, epousa le 11 Juillet 1567. *Thomasse* de la Ferriere, qui lui apporta la baronnie de Tessé, & autres terres, par la mort de son frere unique, gouverneur de Domfront.

René, sire de Froullay, com-

te de Tessé, &c. porta la cornette blanche en 1598. pour la réduction de la Bretagne. Il eut, entr'autres enfans, de *Marie* d'Escoubleau de Sourdis, 1. *René*, qui suit; 2. *Gabriel-Philippe*, mort évêque d'Avranches en 1689. 3. *Charles*, qui a fait la branche des comtes de Froullay, rapportée ci-après.

René II. du nom, sire de Froullay, comte de Tessé, fut enfant d'honneur de Louis XIII. successivement mestre-de-camp de deux régimens de son nom, premier capitaine de dix compagnies d'augmentation au régiment des Gardes Françoises en 1635. & lieutenant général des armées du Roi. Il eut de *Magdelene* de Beaumanoir, dame de Maugé, entr'autres enfans, *René* III. du nom, qui suit, & *Philibert-Emmanuel* de Froullay, dit le chevalier de Tessé, d'abord colonel d'un régiment de Dragons, maréchal de camp en 1696. lieutenant général des armées du Roi, & gouverneur d'Ath en 1697. mort de dysenterie à Cremone le 20 Août 1701.

René de Froullay III. du nom, comte de Tessé, fit ses premieres campagnes en 1669. 1672. & 1673. fut successivement colonel de Dragons, mestre-de-camp-général de Dragons en 1684. maréchal de camp en 1688. chevalier des ordres du Roi le 31 Décembre de la même année, lieutenant général, & colonel général des Dragons de France en 1692. maréchal de France le 14 Janvier 1703. eut les honneurs de la grandesse d'Espagne en 1704. ambassadeur extraordinaire à Rome & vers les princes d'Italie en 1708. général des Galeres de France en 1712. conseiller du Conseil de la Marine en 1715. se démit en 1716. en faveur du chevalier d'Orléans de la charge de général des Galeres, & de la charge de premier écuyer de la Reine en Octobre 1724. en faveur de son fils, & mourut aux Camaldules de Grosbois le 30 Mars 1725. après avoir glorieusement servi dans les guerres de Flandres, d'Allemagne, d'Espagne, &c. Il a eu, entr'autres enfans, de *Marie-Françoise* Auber, son épouse, baronne d'Aunay près Caën, morte le 30 Mars 1709.

René-Mans de Froullay, sire de Froullay, comte de Tessé, marquis de Lavardin, baron d'Ambrieres, de Châteauneuf & d'Aunay, successivement colonel du régiment de la Reine, puis de celui de Saulx en 1703. grand d'Espagne par la démission du maréchal de Froullay, son pere, brigadier des armées du Roi en Janvier 1707. maréchal de camp la même année, lieutenant général des armées le 8 Mars 1718. premier écuyer de l'Infante-Reine, sur la démission de son pere en 1724. puis de la Reine le 16 Mai 1728. mort au Mans le 22 Juillet 1746. âgé de soixante-cinq ans, étant né le 11 Novembre 1681. Il avoit épousé le 13 Avril 1706. *Marie-Elisabeth-Claude-Pétronille* Bouchu, dame de Lessart, morte le 9 Décembre 1733. fille unique de *Jean-Etienne* Bouchu, marquis de Lessart. De ce mariage sont issus, 1. *René-Marie* de Froullay, rapporté ci-après; 2. *Elisabeth-René* de Froullay-Tessé, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, lieutenant de vaisseaux du Roi, né le 17 Août 1711. mort le 21 Mai 1734. 3. *René-François* de

Froullay-Tessé, chevalier non profès de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, seigneur de Pluviers, &c. colonel du régiment de la Reine, Infanterie, après son frere, mort le 3 Juillet 1745. des blessures qu'il avoit reçues le même jour à la bataille de Plaisance; 4. *Anne-Angélique-Renée* de Froullay-Tessé, mariée le 4 Avril 1738. avec *Gilles-Henri-Louis-Clair* de Chavagnac, marquis de Chavagnac, &c. depuis capitaine de vaisseaux du Roi.

René-Marie de Froullay, né au mois de Décembre 1707. fut sire de Froullay, marquis de Tessé & de Lavardin, &c. grand d'Espagne de la premiere classe, premier & grand écuyer de la Reine, sur la démission de son pere, en Septembre 1735. colonel du régiment de la Reine, Infanterie, en 1734. & avant colonel d'un régiment d'Infanterie de son nom, fait brigadier des armées du Roi le premier Janvier 1740. mort de ses blessures à Prague le 23 Août 1742. laissant de *Marie-Charlotte* de Bethune-Charost, qu'il avoit épousée le 26 Octobre 1735. fille de *Paul-François*, duc de Bethune-Charost, pair de France, &c. & de *Julie-Christine-Régine* d'Antraigues, 1. *René-Mans* de Froullay, qui suit; 2. *Armand-Elisabeth* de Froullay, comte de Froullay.

René-Mans de Froullay, né en 1736. comte de Tessé, marquis de Lavardin, baron d'Ambriere, comte de Verny, de Froullay, &c. grand d'Espagne de la premiere classe, lieutenant général pour le Roi dans les provinces du Maine & du Perche, ainsi que dans le comté de Laval, premier écuyer de la Reine, & colonel du régiment Royal des Cravates, fut marié à Paris le 26 Juin 1755. dans l'église paroissiale de Saint Roch, à *Adrienne-Catherine* de Noailles, fille de *Louis* de Noailles, duc d'Ayen, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général des armées de sa Majesté, capitaine de la compagnie Ecossoise des Gardes du Corps, gouverneur de la province de Roussillon, en survivance du maréchal duc de Noailles, gouverneur & capitaine des Chasses de Saint Germain en Laye, & de *Catherine-Françoise-Charlotte* de Cossé-Brissac.

Branche des comtes de Froullay.

Charles de Froullay, quatrieme fils de *René* de Froullay, & de *Marie* d'Escoubleau de Sourdis, auteur de la branche cadette de cette maison, fut capitaine au régiment des Gardes Françoises en 1639. grand maréchal des logis de la Maison du Roi en 1650. honoré du collier des ordres en 1661. & mourut le 21 Novembre 1671. âgé de soixante & dix ans. Il eut d'*Angélique* de Baudean, fille d'honneur de la reine *Anne* d'Autriche, entr'autres enfans, 1. *Louis*, comte de Froullay, grand maréchal des logis de la Maison du Roi, tué au combat de Conserbrick, près Tréves, en 1675. 2. *Philippe-Charles*, mentionné ci-après; 3. *Louis* de Froullay, capitaine de Dragons, mort de ses blessures à Mons en 1691. 4. un autre *Louis* de Froullay, dit le commandeur de Froullay, capitaine-lieutenant de la compagnie de l'Etendard des Galeres en l'année 1713. & mort en 1719.

5. *Pierre* de Froullay, chevalier de Malte, colonel d'un régiment d'Infanterie, commandeur d'Yvri-le-Temple, mort le 2 du mois de Juillet 1718.

Philippe-Charles de Froullay, comte de Froullay & de Montflaux, enseigne des Gendarmes de la garde du Roi, lieutenant pour sa Majesté au gouvernement du Maine & comté de Laval, mort à Paris le 7 Mai 1697. âgé de trente-quatre ans, avoit épousé le 12 Février 1680. *Marie-Anne* de Maugadais, de laquelle sont sortis,

1. *Charles-François* de Froullay, comte de Froullay & de Montflaux, major des Dragons au régiment de Senneterre en l'année 1693. colonel d'un régiment d'Infanterie, puis de celui de Royal Comtois, lieutenant pour sa Majesté au gouvernement du Maine & comté de Laval, fait brigadier des armées du Roi le premier Février 1719. & successivement maréchal de camp, & lieutenant général des armées du Roi depuis le 24 Février 1738. ci-devant ambassadeur de France auprès de la République de Venise, nommé au mois de Décembre 1732. mourut à Paris le 27 Février 1744. âgé de soixante-un ans. Il avoit épousé en Janvier 1713. *Marie-Anne-Jeanne-Françoise* Sauvaget des Claux, fille unique de *Jean-Baptiste* Sauvaget, seigneur des Claux, brigadier des armées du Roi, & mestre de camp d'un régiment de Cavalerie, tué à la levée du siége de Turin en 1706. & de *Marie-Anne* Visdelou de Bienassis, duquel mariage il a laissé, entr'autres enfans, *Charles-Elisabeth*, marquis de Froullay, colonel du régiment Royal Comtois, sur la démission de son pere en 1734. fait brigadier des armées du Roi le 20 Février 1743. colonel du régiment de Champagne le 15 Janvier 1745. maréchal de camp le premier Mai de la même année, & l'un des menins de monseigneur le Dauphin, mort sans enfans le 12 Juillet 1747. des blessures reçues à la bataille de Lawfelt le 2 du même mois; il avoit épousé en 1745. *Jeanne-Gabrielle*, fille unique du feu maréchal de la Mothe-Houdancourt, remariée au marquis de Gamaches, mestre-de-camp-lieutenant du régiment Royal Piémont, Cavalerie; & une fille, nommée *Renée-Charlotte* de Froullay, mariée le 18 Mars 1717. avec *Louis Marie* de Crequy, marquis de Hemont, appellé le comte de Crequy.

2. *Charles-Louis* de Froullay, né en Novembre 1686. a été d'abord reçu chanoine & comte de Lyon en Mai 1715. nommé aumônier du Roi, & vicaire général de l'archevêque de Narbonne en Juillet de la même année, abbé de Saint Maur-sur-Loire au diocèse d'Angers le 28 Janvier 1721. & évêque du Mans le 17 Octobre 1723. sacré en cette qualité le 25 Février 1724. nommé premier aumônier de la feue reine douairiere d'Espagne, sœur du feu duc d'Orléans en Février 1725. & abbé de Saint Pierre de la Couture, en remettant l'abbaye de Saint Maur le 26 Novembre 1728.

3. *Louis-Gabriel* de Froullay, né en 1694. a été reçu d'abord chevalier de Malte.

Les armes sont: *d'argent, au sautoir de gueules, endenté en bordure de sable.*

FRUGULAY: La famille

de Frugulay est originaire de Bretagne, & ses armes sont : *d'argent, à un lion de sable, lampassé & armé de gueules.*

François-Hyacinthe de Frugulay de Kervers, évêque de Tréguier, mourut dans son diocèse le 23 Décembre 1745. âgé d'environ soixante ans. Il avoit été sacré le 4 Mai 1732.

FRY, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 3 Février 1668. dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles en chef, & d'une hure de sanglier en pointe, le tout d'or.*

Il est parlé dans l'*Histoire de la ville de Rouen* de *Pierre* de Fry, conseiller général en la Cour des Aides de cette ville, vivant ès années 1595. & 1597.

FULCONIS DU PUGET, en Provence : Famille qui subsiste dans la personne de *François* de Fulconis, capitaine des vaisseaux du Roi au département de Toulon. Il a deux sœurs mariées dans les familles de Cuers & de Monier de Châteauvieux.

Les armes : *de gueules, au faucon d'or, perché sur un bâton d'argent.*

FULQUE, autre famille de Provence, originaire de Valensole, qui subsiste dans *Alexandre-Nicolas-Esprit* de Fulque, marquis d'Oraison, seigneur de Saint Etienne, & autres lieux, capitaine & aide-major au régiment de Penthiévre, Infanterie, non marié.

Les armes : *de gueules, colonne coupée, sur laquelle est un petit faucon ailé & éployé, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 425.

FUMEL : *Tome II. p.* 155. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* ce qui suit :

François, baron de Fumel, mestre-de-camp de Cavalerie, chevalier de Saint Louis, aide-major des Gardes du Corps du Roi, fils de *Bernard-Sylvain* de Fumel, sire de Roquebrune & de la Salle, & d'*Antoinette* de Coudere, épousa par contrat du 15 Janvier 1753. *Louise-Magdelene-Adelaïde* Aubreligue de la Motte, fille de feu *Philippe* Aubreligue de la Motte, écuyer, officier de la garderobe du Roi, & d'*Anne-Cécile* Desmay, dont il a,

1. *Anne-Cécile-Françoise-Alexandrine* de Fumel, née le 20 Octobre 1753.

2. *Joseph-Marie*, baron de Fumel, né le 30 Septembre 1755.

Le château de Fumel est sur la petite riviere du Lot.

Pons, baron de Fumel, testa le 28 Août 1374. Il étoit le quatrieme ayeul de *François* de Fumel, ambassadeur à la Porte, pere de *François* & de *Joseph*, qui ont formé deux différentes branches.

François de Fumel est le quatrieme ayeul de l'évêque de Lodeve, qui a un frere marié à *N.* . . . . de Conty d'Argicourt.

Joseph de Fumel étoit ayeul de *Pierre* & de *Jean-Jacques*, qui suivent.

Pierre est auteur de la branche des barons de Montaigu, qui subsistoient en l'année 1753. & *Jean-Jacques* a formé celle des seigneurs de la Salle, dont est issu l'aide-major des Gardes du Corps, mentionné ci-dessus.

FURSTEMBERG : *Tome II. p.* 155. *col.* 2. *lig.* 35. *après* Sei-

gneiai, *ajoutez*, dont est issue la duchesse de Luxembourg, comtesse de Tancarville, mere du duc de Montmorency, & de la princesse de Robecque.

FUSSEI: *Tome II. p.* 156. *col.* 1. *lig.* 10. *lisez*, FUSEY, & de même dans tout l'article.

Ibid. lig. 17. Bourbon, *lisez*, Bourbon ancien.

Ibid. lig. 29. Les armes : *de gueules*, lisez, *à la fasce de gueules*, *accompagnée*, &c.

FYOT: *Tome II. p.* 157. *col.* 1. *lig.* 2. marié, *lisez*, seconde femme.

Ibid. lig. 6. marié à *Antoine-René* de Voyer de Paulmi, *lisez*, seconde femme de *René* de Voyer de Paulmi.

Ibid. lig. 8. aujourd'hui secrétaire d'Etat, *lisez*, secrétaire d'Etat & en exercice en 1757. dont une fille.



GAALLON,

GAALLON, écuyer, sieur de la Meutte, du Pré, des Carreaux, &c. en la province de Normandie, élection de Vire.

Porte : *de gueules, à trois rocs d'échiquier d'or, 2 & 1.*

GACEY, subdélégation d'Orbec, en Normandie. La baronnie de Gacey a été érigée en comté au mois de Juillet 1651. & est possédée aujourd'hui par messire *Marie-Thomas-Auguste*, marquis de Matignon, à droit successif de messire *Jean Baptiste*, comte de Matignon, qui le possédoit, comme fils & héritier de messire *Charles-Auguste* de Matignon, maréchal de France, auquel est attaché & réuni le fief de Chaumont, moitié du fief de la Faugeais, trois quarts du fief de Montfort, le fief de Cantel & Bouttemont, & dont relevent plusieurs autres fiefs, lequel s'étend dans les paroisses dudit Gacey, Montfort, Chaumont, Grandval, Resenlieu, Coulmer, Croisilles, la Chapelle-Montgenouil, Orgeres, le Thilleul & Lignieres, dont ledit sieur marquis de Matignon fait régir les droits.

GADAGNE : *Substituez* à ce qu'on lit au *Tome II. p.* 159. *col.* 1. *& suivantes* de ce *Dictionnaire*, ce qui suit : maison originaire de Florence. Une branche établie en France a porté par une héritiere le nom & les armes de Gadagne, à une branche des seigneurs d'Hostun en la province de Dauphiné. *Voyez* HOSTUN.

Il y a une maison appellé Galieni-Galeano, établie à Avignon, qui porte aussi le nom de Gadagne, depuis le mariage de *Louise* de Gadagne avec *Charles-Félix* de Gadagne, qui obtint du pape Clément IX. par lettres du 30 Novembre 1669. l'érection de la terre de Châteauneuf en duché, sous le nom de Gadagne. *Voyez* ci-dessous GALIENI-GALEANO.

GAGER (le), en Normandie, ancienne noblesse, dans l'élection de Caën.

Porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois aiglettes d'argent, 2 & 1.*

GAGNE, en Bourgogne : *Effacez* au *Tome II. p.* 157. les huit lignes de cet article, & *lisez* ce qui suit.

Barthelemi Gagne fut procureur général au Parlement de Bourgogne en 1516. Il eut pour fils,

Barthelemi II. du nom, pourvu de la même charge.

Jean, fils de *Barthelemi*, fut pourvu d'une charge de conseiller au même Parlement en 1576. Son fils,

Nicolas, seigneur de Périgny, étoit thrésorier général de France en Bourgogne & en Bresse. Celui-ci fut pere de

Antoine-Bernard, président à mortier au Parlement de Bourgogne, lequel eut deux garçons, *Antoine* & *Jean-Baptiste*.

Antoine fut conseiller au Parlement de Bourgogne, & pere de *N*.... Gagne, seigneur de Pé-

rigny, président à mortier au même Parlement, lequel avoit pour frere *N*... Gagne, abbé de Châtillon & de Livry, chanoine de l'église de Paris, deux fois élu du Clergé aux Etats de Bourgogne, mort en 1756. une sœur, religieuse, une autre, mariée à *N*.... le Grand, comte de Sauton, président à mortier au Parlement de Bourgogne. Le président de Périgny a eu un fils, lieutenant aux Gardes Françoises, tué à la bataille de Fontenoy. Il a actuellement une fille, religieuse; une autre, mariée à *N*..... le Goux, seigneur de Saint Seine, président à mortier au Parlement de Bourgogne, & une troisieme non encore mariée. Son fils aîné,

Antoine-Jean Gagne, seigneur de Périgny, a été reçu maître des requêtes en 1738. & a épousé *Anne-Louise* de Lamoignon, sœur du président de Lamoignon de Montrevaux, dont il n'a eu qu'une fille, mariée à M. Trudaine de Montigny, intendant des Finances, morte laissant un enfant décédé en 1760.

Jean-Baptiste, fils d'*Antoine-Bernard*, président à mortier, rapporté ci-dessus, & cadet d'*Antoine*, conseiller au Parlement, fut président à la Chambre des Comptes de Bourgogne & Bresse. Les enfans qu'il a eus de son mariage avec *N*.... Lenet, sont, *Antoine-Bernard*, ancien doyen de l'église de Dijon, & abbé de Sainte Marguerite; *Bénigne* Gagne, mariée à *François*, marquis de Folin, seigneur de Villecomte; une autre fille, religieuse; deux garçons, morts jeunes, & trois autres, qui ont embrassé l'état religieux, dont deux sont morts, & le troisieme est prieur des chanoines réguliers de Saint Eusebe d'Auxerre.

Enfin *Amé* Gagne, seigneur de Pouilly, conseilier au Parlement de Bourgogne, mort en 1756. laissant pour fils unique,

Jean-Baptiste Gagne, seigneur de Pouilly, non encore marié, aussi conseiller au même Parlement.

Les armes : *d'azur, aux trois molettes d'éperon d'or*. Pour supports : *deux licornes*. Pour devise : *recalcitrantem cogo*.

GAI, ou GAY : Famille originaire de Gaïette, ville du royaume de Naples, connue en Provence depuis le quinzieme siécle, maintenue dans sa noblesse en 1667. qui subsiste dans *François-Auguste* de Gai, seigneur de la Bastide, Villevieille & Caros, non encore marié, fils de *Joseph-Antoine* de Gai, seigneur de la Bastide, la Ville-Vieille & Carros, & de *Jeanne-Marie* de Jouffrey de Sainte Cécile, fille de *Pierre* de Jouffrey, chevalier, seigneur de Sainte Cécile, & de *Magdelene* de Cabanes-Vieno. Cette famille remonte à *Antoine* de Gai, qui suivit en Provence, avec ses oncles, le roi *René*, fixa d'abord sa demeure à Nice, & ensuite à l'ancienne ville de Glandevès, où il épousa vers l'an 1450. *Marie* de Colla.

Les armes : *d'azur, à la tour d'argent, qui est ouverte de gueules*. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 427.

GAIGNON DE VILAINES : Famille du Maine, qui porte : *d'hermines, à une croix de gueules*.

Jean de Gaignon, seigneur de Vilaines, vivoit en 1465. *Etienne* de Gaignon, seigneur de Vilaines, étoit marié avec *Louise* de Villiers en 1507. *François* de Gaignon, leur fils, fut accordé le

27 Février 1531. avec *Marie* de Ternay, fille de *Macé* de Ternay, en Vendomois, écuyer, & de *Jeanne* de Rouffard-la-Poissonniere, dont *François* de Gaignon II. du nom, fut marié le 21 Février 1569. avec *Claudine* le Cornu-la-Courbe, fille d'*Ambroise* le Cornu, chevalier, seigneur de Launay-Peloquin, & de *Magdeleine* de la Jaille, dont *Claude* de gnon, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, fut accordé, du consentement de *Nicolas* le Cornu, évêque de Saintes, son oncle, le 10 Juin 1617. avec *Jeanne* Raoui de la Guibourgere, fille de *Guillaume*, président en la Chambre des Comptes de Bretagne, dont *Louis* de Gaignon fut accordé le 29 Juin 1650. avec *Marie* le Prestre, dont *Jacques* de Gaignon, seigneur de Vilaines, lieutenant des Gardes du Corps du Roi, fut accordé le 23 Décembre 1684. avec *Anne-Antoinette* le Prestre, fille de *Nicolas*, baron de Fresnay, & president en la Cour des Aides de Paris. De ce mariage sont nés plusieurs enfans, dont l'un, *Louis* de Gaignon, né en 1695. a été reçu page du Roi en 1711. & est mort en 1712.

GAILHAC DE PAILHÉS: Famille du Languedoc, qui a donné plusieurs capitouls à la ville de Toulouse. On trouve *Arnaud* de Gailhac, l'un des douze capitouls de la ville de Toulouse en 1290. Cette famille a été maintenue dans sa noblesse par ordonnance de l'Intendant du Languedoc du premier Août 1697. Elle subsiste dans *Antoine-François* de Gailhac, qui étoit page du Roi dans sa petite écurie, & une fille mariée.

Les armes: *d'azur, à une étoile d'or de seize rais.* Voyez l'*Armorial de France, Tome IV.*

GAILLARBOIS DE MARCOUVILE, en Normandie: Porte: *d'argent, à six tourteaux de sable*, 3, 2 & 1.

Guillaume, seigneur de Gaillarbois, avoit épousé au commencement du quatorzieme siécle la fille aînée de *Pierre* de Poissy, & de *Marie* de Varennes.

Guillaume de Gaillarbois, écuyer, reçut d'Henri V. roi d'Angleterre, le 4 Avril 1430. les biens qui avoient appartenu à *Hamon* de Fallaise & à *Nicole* de la Motte, sa femme.

Nicolas de Gaillarbois fut homme d'armes de la compagnie de monseigneur d'Enghien, montre faite à Fismes le 27 Avril 1555.

Jean de Gaillarbois de Marcouville fut reçu chevalier de Malte de minorité en 1530. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, p. 264. & l'*Histoire de Malte* par l'abbé de Vertot.

GAILLARD DE LONJUMEAU, en Provence: *Mathurin* de Gaillard, seigneur de Villemourans lez Blois, vivoit à Blois vers l'an 1430. & épousa par contrat du 30 Janvier 1450. *Jeanne* de Calipaux, dont,

1. *Michel*, qui suit.

2. *Mathurin* II. du nom, pere de *Michel* II. du nom, conseiller-clerc au Parlement de Paris, thrésorier de la Sainte Chapelle de Bourges; de *Jacques*, abbé de Bourgmoyen, mort en 1521. & de *Marguerite*, épouse du sieur de Massé-Baillyet, & de *Jeanne* de Gaillard, mariée avec *Bernard* Prevôt, seigneur de Saint Cyr.

3. *Jean* de Gaillard, homme d'armes dans la compagnie d'ordonnance du comte de Penthievre, marié avec *Jacqueline* de

Beauvilliers des ducs de Saint Aignan, dame de Villemanches, de laquelle il eut *Marie* de Gaillard, qui épousa *Etienne* de Morvilliers, procureur général du Roi à Blois, seigneur de Crozemont.

Michel de Gaillard, fils aîné de *Mathurin* de Gaillard, & de *Jeanne* de Calipaux, fut favori du roi Louis XI. son maître d'hôtel, seul receveur général de ses Finances, général des Galeasses de France, par brevet de l'an 1480. chevalier de l'ordre du duc d'Orléans, seigneur de Lonjumeau, de Chailly & du Fayet (*a*). Il épousa en premieres noces *Marguerite* Berthelot, fille de *Jean* Berthelot, maître de la Chambre aux deniers de *Marie* d'Anjou, reine de France, & en secondes noces *Marguerite* Bourdin, fille de *Jean* Bourdin, seul receveur général des Finances de France, morte le 19 Septembre 1507.

Du premier lit naquit *Perronelle* de Gaillard, mariée avec *Louis* de Ruze, seigneur de Harpiniere, bailli de Meulan.

Du second lit sortit *Michel* de Gaillard II. du nom, qui suit, & *Michelle* de Gaillard, mariée avec *Florimond* Robertet, premier secrétaire d'Etat, mort en 1557.

Michel de Gaillard II. du nom, sieur de Chailly & de Lonjumeau, chevalier & pannetier du roi François I. épousa par contrat du 10 Février 1512. au château d'Amboise, où étoit la Cour, *Souveraine* d'Angoulême de Valois, fille naturelle de *Charles* d'Orléans, comte d'Angoulême, pere de François I. Elle (*b*) fut légitimée à Dijon par ce Prince en 1521. & mourut le 26 Février 1551.

Michel de Gaillard II. du nom, mourut le 4 Juillet 1535. & laissa de son mariage,

1. *Michel* III. du nom, qui suit.

2. *Denis* de Gaillard, écuyer, seigneur de Lonjumeau, & de la ville de Puteau-sur-Seine, qui fit donation de la terre de Puteau à *Gilles* de Gaillard.

3. *Anne* de Gaillard, femme de *Thomas* de Balzac, seigneur de Montaigu.

Michel de Gaillard III. du nom, seigneur de Lonjumeau & de Chailly, épousa *Louise* de Sains, fille de *Jean*, baron de Marigny, & de *Bernarde* de Salazar, dont il eut,

1. *Michel* IV. du nom, qui suit.

2. *Jean*, baron de Courcy.

3. *Bernarde* de Gaillard, épouse de *Jean* de Montmorency, dont elle eut treize enfans, qui ont fait les branches puînées de Montmorency-Bours, qui existent dans la duchesse de Boufflers, ses freres & oncles, & trois autres filles, mariées dans les maisons d'Aumale-Haucourt, de Picot, & de Grailly Chalete.

Michel de Gaillard V. du nom, seigneur de Lonjumeau & du Fayet, épousa *Claudine* de la Fayete-Saint-Roman, petite-fille du maréchal de ce nom, de laquelle il eut,

Gilles de Gaillard I. du nom,

(*a*) *Voyez messieurs de Sainte-Marthe, dans leur Ouvrage intitulé* Gallia Christiana.

(*b*) *Cette* Souveraine *d'Angoulême de Valois étoit fille de demoiselle* Jeanne *le Conte*.

marié par contrat du 28 Novembre de l'année 1554. avec *Catherine* le Caigneux, dont naquirent trois garçons, sçavoir,

1. *Gilles* II. du nom, qui suit.

2. *Jean* de Gaillard, rapporté après la postérité de son aîné.

3. *Jacques* de Gaillard, aumônier du roi Henri III. Il fut présent au contrat de mariage de son frere aîné.

Gilles de Gaillard II. du nom, seigneur de Lonjumeau, grand secrétaire d'Henri III. épousa en l'an 1575. *Marie* de Charron, issue des seigneurs de Cartery. Il en eut,

Pierre, qui en 1595. se retira en Provence, où il acquit la terre de Ventabren, en conséquence du don de prélation que lui en fit le Roi pour les bons & utiles services de ses ancêtres. Il fut thrésorier général des Etats de la province (*a*), contrôleur général des guerres, & commissaire ordonnateur général de toutes les troupes de la province. Il épousa en 1619. *Marquise* de Vilages, fille de *César* de Vilages, de la ville de Marseille, & de *Magdelene* de Couvet, sortie des marquis de Marignane. De ce mariage naquirent,

1. *César*, qui suit.

2. *François*, reçu chevalier de Malte en 1642.

3. *Pierre*, chanoine du chapitre de Saint Victor-lez-Marseille.

4. *Jean* de Gaillard (*b*), évêque d'Apt, depuis l'an 1673. jusqu'en 1735.

5. *Marguerite* de Gaillard, qui épousa *Jean-Baptiste* de Guerin, baron du Castelet, président en la Cour des Comptes de Provence.

6. *Magdelene* de Gaillard, dame d'honneur de la Reine, épouse du feu roi Louis XIV. & sous-gouvernante des enfans de France, sçavoir les ducs de Bourgogne, de Berry, & celui d'Anjou, depuis roi d'Espagne, sous le nom de Philippe V. Elle épousa *Gaspard* de Garron de Venel, d'abord conseiller du Roi en la Cour du Parlement de Provence, ensuite conseiller d'Etat, dont elle n'eut point d'enfans (*c*).

César de Gaillard, seigneur de

(*a*) *Il fut député deux fois auprès du Roi par les Etats de la province, dont il obtint la confirmation de ses priviléges.*

(*b*) *Moreri qui connoissoit son mérite & ses vertus, le prit pour son Mécene, & lui dédia son Dictionnaire.*

(*c*) *Sa Majesté accorda en sa faveur, & en considération des services de ses ancêtres, toutes les glacieres de Provence qui lui appartenoient, & à la maison de Gaillard à perpétuité de mâle en mâle, par lettres patentes du mois d'Août 1692. Ce droit fut ensuite acquis par la province, pour la somme de trois cents mille livres. Le Roi écrivit à ce sujet une lettre à M. d'Oppede, premier président au Parlement d'Aix, qui marque le cas que Sa Majesté faisoit de madame de Gaillard-Venel, & le désir qu'il avoit que ladite dame jouît de façon ou d'autre de la grace qu'elle lui avoit accordée par un remboursement proportionné au revenu, &c. Cette lettre est imprimée dans le Recueil que M. Rose a donné de celles de* Louis XIV. *On en trouve une adressée à madame de Venel, remplie de bonté & de politesse,* page 33. *Je vous charge par cette lettre*, (ajoute le Roi, dans la premiere lettre écrite à M. d'Oppede),

Ventabren & de la Bourdonniere, baron de Saint Esteve & d'Auriac, vendit à la province, en l'année 1656. la charge de contrôleur général des guerres, de son pere, pour la somme de deux cents quatre-vingt mille livres. Il fut reçu conseiller du Roi en la Cour du Parlement de Provence en 1649. Il eut de *Marguerite* de Gerente, son épouse, sœur du marquis de Senas,

Pierre de Gaillard, seigneur de Ventabren & de la Bourdonniere, baron de Saint Esteve, commandant les Dragons du régiment de la Reine. De sa femme *Anne-Marguerite* de Gantès, dame de Valbonnette, fille & petite-fille de *François*, & de *Jean-François* de Gantès, procureurs généraux au Parlement, seigneurs de Valbonnette & autres lieux, il eut,

1. *Pierre-Joseph-Laurent*, qui suit.

2. *Louis-Henri* de Gaillard, reçu chevalier de Malte en 1736. gouverneur de l'Isle de Goze en 1742. & nommé pour présenter les faucons au Roi en 1753.

3. *Polixene* de Gaillard, religieuse aux grandes Ursulines à Aix.

Pierre-Joseph-Laurent de Gaillard de Lonjumeau, seigneur de Ventabren, de la Bourdonniere & de Valbonnette, exerce un office de conseiller du Roi en la Cour des Comptes de Provence depuis l'an 1732. & est un des commissaires qui ont été élus en 1754. pour être mis à la tête du Corps de la Noblesse.

Jean de Gaillard, fils cadet de *Gilles*, & de *Catherine* le Coigneux, passa aussi en Provence, où il fut de même pourvu en 1587. d'un office de contrôleur général des guerres en Provence. Il fut ensuite receveur général des Décimes & des Finances du pays. Il épousa par contrat passé le 28 Janvier 1588. *Louise* d'Arbaud, fille d'*Honoré* d'Arbaud, seigneur de Bargemond, &c. Il fit son testament en 1624. & laissa de son mariage,

1. *Joseph*, qui suit.

2. *Gilles* II. du nom, seigneur de la Motte-Lussan, chevalier de l'ordre de Saint Michel, marié le 7 Mai 1639. avec *Catherine* de Colla, fille du seigneur de la Magdelene, premier président au sénat d'Orange, de laquelle il n'eut point d'enfans.

3. & 4. deux filles, qui ont été mariées, sçavoir l'une avec *Nicolas* du Chêne, conseiller au Parlement, & l'autre avec *Pierre* de Guiran, seigneur de la Brillane, conseiller en la Cour des Comptes.

Joseph de Gaillard fut reçu conseiller en la Cour des Comptes l'an 1622. & en celle du Parlement en 1631. Il fut pourvu d'un office de président à mortier crée en sa faveur en 1638. Il mourut avant sa réception, & laissa de son mariage contracté en 1626. avec *Anne* de Grimaldy, dame de Moissac, fille de *Gaspard*, marquis de Réguse,

1. *Sauveur*, qui suit.

2. *Pierre*, rapporté après son frere aîné.

3. *Marquise* de Gaillard, mariée avec *François* de Foresta-

que je vous écris de ma propre main, de faire en mon nom, soit dans l'assemblée des Communautés, ou dans votre compagnie, toutes les diligences qui seront nécessaires pour cet effet.

Colongue, conseiller au Parlement.

Sauveur de Gaillard, receveur général des Décimes de Provence, & conseiller d'Etat en 1661. fit alliance par contrat du 24 Février 1648. avec *Blanche* de Boyer, fille de *Jean-Baptiste* de Boyer, issu des seigneurs d'Aiguilles, doyen du Parlement, & de *Claire* de Garrou, dont il eut,

1. *Gaspard*, qui suit.

2. *Vincent - Sauveur*, mort grand prieur de Provence au grand prieuré de Saint Gilles, commandeur d'Aix, & premier grand-croix de l'ordre de Malte.

3. *Jean-Augustin*, chevalier de Malte.

4. une fille, mariée avec *Annibal* de Lombard, seigneur de Saint Benoît.

5. *Jean - Baptiste*, aussi chevalier de Malte.

Gaspard de Gaillard fut reçu président en la Cour des Comptes de Provence en l'année 1697. Il épousa *Therese* d'Agoult, fille de *Joseph* d'Agoult, marquis d'Olieres, & de *N.* . . . de Glandevez-Mirabeau, dont,

1. *Auguste*, qui suit.

2. *Elisabeth* de Gaillard, mariée en 1713. avec *Jean* de Forbin-Gardanne.

Auguste de Gaillard, conseiller en la Cour des Comptes en 1715. a épousé *N.* . . . . d'Astouaud, fille de *Balthasard* d'Astouaud, marquis de Murs, seigneur de Romavil, & de *N.* . . . de Cros, de laquelle il a eu,

1. *Auguste* de Gaillard II. du nom, reçu conseiller en la Cour des Comptes en 1757. & marié avec *N.* . . . . de Ricard, morte sans enfans.

2. & 3. deux filles, religieuses au monastere des grandes Ursulines à Aix.

4. & 5. *Dominique-Gaspard*, & *Chrysostôme* de Gaillard, reçus chevaliers de Malte en 1732. & 1736. tous les deux commandeurs, l'un de la ville de Valence, & nommé général des Galeres de Malte, & l'autre de Poilleval.

Pierre de Gaillard, second fils de *Joseph*, conseiller au Parlement, & d'*Anne* Grimaldy de Régusse, s'établit à Marseille. Il fut capitaine d'une des galeres du Roi, & épousa la fille de *Pierre* de Raffelis, seigneur de Roquessante, conseiller au Parlement, & d'*Hélene* de Cardebas-Debot, dame de Grand-Bois, de laquelle il a eu,

1. *Gabriel* de Gaillard, lieutenant des galeres du Roi, qui suit.

2. & 3. deux filles, mariées dans les maisons de Ricard & de Felix.

Gabriel de Gaillard a eu de son mariage avec *Marquise* de Camps,

1. *Pierre* III. du nom, enseigne des galeres du Roi, marié avec *Elisabeth* Dumont, dont trois garçons.

2. *Jean - Jacques* de Gaillard, mort chevalier de Malte, & aussi enseigne des vaisseaux du Roi.

Les armes : *au* 1 d'Orléans-d'Angoulême, qui est *azur, à trois fleurs de lys d'or, au lambel d'argent, à la barre d'argent périe en abysme ; au* 2 de Vilages, qui est *un* 4 *de chiffre de sable, champ d'argent, au milieu duquel est un cœur de . . . au* 3 de Jarente-Senas, qui est *or, sautoir de gueules ; au* 4 de Gantès, qui est *azur, au chef emmanché de quatre pièces d'or :*

sur tout Gaillard de Lonjumeau, qui est *d'argent au treffle de sinople, à deux T T de gueules en chef, & deux perroquets aussi de sinople affrontés au-dessous.*

Consultez, sur cette famille, l'*Epître Dédicatoire de la premiere édition du Dictionnaire de Morery de* 1674. Messieurs de Sainte-Marthe, *Hist. de France, Liv. XVI. chap.* 2. *p.* 740. Duchesne, *Hist. de Montmorency, Liv. VI. chap.* 4. la *Jurisprudentia heroïca*; les *Lettres de Louis XIV.* par Rose, *Tome I. lettre* 6. *p.* 14. & *lettre* 19. *p.* 33. *à madame de Venel de Gaillard*; l'abbé *Robert* Mainier, le Laboureur, &c.

GAILLARD, autre famille noble de Provence, qui porte: *fascé de six pièces, azur & or, au chef cousu de gueules, chargé de trois roses d'argent.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 435.

GAILLARD DE BOENCOURT, en Picardie: Famille maintenue dans sa noblesse par jugement des Commissaires généraux du 20 Avril 1698. divisée en deux branches, qui subsistent, l'une dans les enfans de *Louis-Joseph* Gaillard, écuyer, seigneur de Boencourt, marié en 1732. à *Angélique* d'Auberville-sur-Yere; l'autre dans les enfans de *Louis* Gaillard, seigneur de Courcelles, lieutenant des maréchaux de France au département du comté & bailliage de Clermont en Beauvoisis. Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. I.*

Les armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croix pattées de même, posées 2 en chef, & 1 à la pointe de l'écu.*

GAING, famille de Paris; qui porte: *d'azur, à trois bandes d'or*; & de laquelle étoit *Marie-Magdelene* de Gaing des Coutardieres, née le 6 Octobre 1683. du mariage de *Florimond* de Gaing, écuyer, seigneur des Coutardieres, & de *Marie-Charlotte* Ferrand, reçue à Saint Cyr au mois de Septembre 1693. après avoir prouvé qu'elle descendoit au cinquieme degré de *Gabriel* de Gaing, lequel étoit seigneur d'Oradour-sur-Glane, au diocèse de Limoges, qui avoit épousé en 1520. *Jeanne* de Mortemer.

GAJOT, en Provence: Famille originaire de Sisteron, qui a pour tige *Martin* Gajot, compté parmi les Nobles de cette ville en l'an 1529. Sa postérité subsiste dans *Joseph-Etienne* de Gajot, servant dans la maison du Roi, avec commission de capitaine de Cavalerie, qui a quatre sœurs.

Les armes sont: *d'azur, au citronnier de sinople, fruité de trois citrons d'or, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

GAL (du), en Normandie: Famille maintenue dans sa noblesse le 25 Septembre 1670. dont les armes sont: *d'azur, à trois treffles d'argent,* 2 & 1.

Raoul du Gal, pere d'*Alix* du Gal, femme de *Pierre*, seigneur de Criquebœuf, vivoit vers l'an 1300. prédécesseur de *Jean* du Gal, qui vivoit en 1337. & de *Jean* du Gal II. du nom, pere de *Jean* du Gal III. du nom, nommés en un arrêt de l'Echiquier de l'an 1466.

Voyez, sur cette famille, la Roque, dans son *Histoire d'Harcourt, p.* 590. 1013. 1655. & 1656.

GALARD DE BRASSAC : *Tome II. p. 161. col. 1. lig. 30. après* vice-amiral de France, *ajoutez*, morte le 28 Août 1756.

GALICE, en Provence : Famille qui a pour tige *Nicolas* de Galice, conseiller en la Cour des Comptes d'Aix, mort doyen en 1572. & qui subsiste dans *Joseph-François* de Galice, seigneur d'Aumont & de Bedejan, doyen du Parlement d'Aix, qui n'a point d'enfans de *Louise* de Gueydan, son épouse. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 438.

Les armes : *de gueules, au coq d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

GALIENI-GALEANO : Le même *Armorial de Provence* dit que cette maison est originaire de Toscane, où elle a possédé de grands biens & de grandes charges. Elle en sortit dans les premiers troubles du pays, & vint, sous la conduite de *Raymond* Théodore, s'établir à Gênes, où par un acte de l'année 1193. conservé dans les papiers publics de cette ville, elle est déja réputée pour une des cinquante premieres familles du pays; de-là elle se transplanta à Nice, & on garde un acte de l'arrivée de cette maison, qui est du 24 Juillet 1204.

La maison de Galieni commença à se séparer le 4 Juin 1363. Le chef resta à Nice, où il continua la lignée, qui existe aujourd'hui dans la personne du comte de Galean, qui a épousé une Doria, (c'est de cette branche dont étoit le bailli de Galean, qui a été sur les rangs pour être grand-maître de l'ordre de Malte), & dans une branche qui est encore demeurante à Vintimille.

Les Chroniques de Nice & de la Toscane Françoise disent que le 4 Juin 1363. sept freres de pareille résolution, nommés *Louis, Jean, Claude, Michel, Arnaud, Barthelemi* & *Gabriel*, partirent pour habiter divers Etats, & pour s'en rendre les défenseurs. L'Isle de Rhodes, la Savoye, le Milanès, l'Espagne & Gênes, furent le théatre de leurs belles actions. Ils occuperent à Rhodes les premieres charges de l'Ordre: en Savoye, ils eurent des gouvernemens & des ambassades; *Michel* fut amiral du Milanès; *Arnaud*, généralissime de Gênes, & *Gabriel*, général au service d'Espagne. La plûpart moururent sans postérité.

Louis, le premier de ces sept freres, vint s'établir à Avignon, où il arriva le 4 Février 1403. Il forma plusieurs branches réunies aujourd'hui dans les deux seules de Galean-Gadagne, & Galean des Issarts.

La branche de Galean-Gadagne tire ce dernier nom d'une substitution de la maison de Gadagne en Toscane. Elle a donné plusieurs chevaliers de l'ordre de Saint Michel, beaucoup de chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, & le fameux Gadagne, capitaine général des armées de France, gouverneur de la Rochelle, lieutenant général des provinces de Berry & de la Marche, depuis généralissime des armées de Rome & de Venise, en faveur duquel le pape Clément IX. érigea la terre de Châteauneuf en duché, sous le nom de Gadagne, le 30 Novembre 1669. avec rang de Prince Romain.

Le chef de la branche de Gadagne, qui l'est aussi de toute la maison de Galean à Avignon, est *Joseph-Louis-Marie* de Galean, duc de Gadagne & d'Italie, marquis d'Eguilles, seigneur de Saint Savournin, ancien mestre-de-camp de Cavalerie, né le 8 Juillet 1704. marié à une fille du marquis de Fortia-Montréal, dont il a un garçon & trois filles.

Les freres & sœurs du duc de Gadagne sont, 1°. le comte de Galean; 2°. le chevalier de Gadagne; 3°. l'abbé de Gadagne; 4°. la marquise de Grille.

La branche des seigneurs des Issarts a donné des chevaliers de l'ordre du Roi & de Saint Jean de Jerusalem. Elle possede depuis plusieurs siécles la seigneurie des Issarts en Languedoc, le marquisat de Salernes en Provence, & des terres dans le comtat Venaissin.

Le marquis des Issarts, qui est mort à Avignon le 17 Août 1754. âgé de trente-sept ans, a été conseiller d'Etat & d'épée, chevalier de l'ordre de l'Aigle blanc en Pologne, & ambassadeur extraordinaire de sa Majesté Très-Chrétienne aux Cours de Varsovie & de Turin. Il a été créé duc par une bulle du pape Benoît XIV. en date du 13 Janvier 1747. Il n'a laissé de feue *Yolande-Félicité-Aglaé* de Forbin, sa femme, issue des seigneurs de la Barbent, sires de Pont-à-Mousson, qu'un fils unique, maintenant chef de sa branche, dans la personne de

Charles-Antoine-Hyacinthe de Galean, duc de Galean & d'Italie, seigneur de Salernes en Provence, marquis des Issarts, comte du Castelet, colonel d'Infanterie au service de France, & académicien honoraire à l'Académie Royale de Nismes, né le 18 Septembre 1737. marié à la veuve du duc de Montpesat.

Feu M. le marquis des Issarts n'a laissé qu'une sœur, mariée en l'année 1741. à *Jean-François* de Fougasse, comte de la Bastie.

Les armes de la maison de Galean, sont : *d'argent, à une bande de sable, remplie d'or, & accompagnée de deux roses de gueules.* Cimier : *un lion d'or.* Devise : *ab obice sævior ibit.* Cri de guerre : *semper magis.*

Les Auteurs qui ont parlé de la maison de Galean, sont l'*Histoire de Florence*; l'*Histoire de Toscane*; les *Archives & Chroniques de la ville de Nice*; la *Toscane Françoise*; le *Nobiliaire* & la *Critique du Nobiliaire de Provence*; l'*Uberto Foglieta de l'Etat de Gênes*; le *Nobiliaire du comtat Venaissin*; l'*Histoire de Malte*; le *Théatre d'honneur de Savoye & du comté de Nice.*

Ses alliances sont dans les maisons de Revel, Montavouti, Grimaldy, Doria, Capponi, Delcamino, Sforce, Pallavicini, Guadagni, Castellane, Marconnay, Amanzé, Forbin, Agout, Pontevès, Toulouse, Tholon-Saint-Jalle, Joyeuse, Albon, Berton Crillon, &c.

GALIFET : *Tome II. p. 164. col. 1. lig. 42.* & de *Marie-Françoise* de Lebera, *lisez*, & de *Marie-Françoise* Gelas de Leberan.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article, après *accompagné de trois treffles d'or*, ajoutez, *2 en chef & 1 en pointe.*

GALLAND : *Tome II. p. 164. col. 2. lig. 2. de l'article*, seigneur de Chaugi, *lisez*,

seigneur de Changi ; & à la fin de l'article, *ajoutez*, Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois glands, versés, tigés & feuillés de même.*

GALLARDON : *Tome II. p.* 165. *col.* 1. *lig.* 5. *après* seigneurie, *ajoutez*, en Beauce.

GALLERY : Famille de Normandie, élection de Domfront, qui porte : *de gueules, à l'épée d'argent la pointe en haut, & la poignée d'or, accostée de deux croix de Lorraine aussi d'or.*

GALLOIS : *Tome II. p.* 165. *col.* 2. *lig.* 43. *après* Dupré de la Grange, *ajoutez*, sœur du conseiller, ayeul maternel de la comtesse d'Ayen.

Ibid. à la fin de l'article, *après* 1731. *ajoutez*, dont des enfans.

GALON, en Normandie : Il est parlé dans l'*Histoire d'Harcourt*, *p.* 1550. de *Charles* Galon, seigneur des Carreaux, marié en 1591. avec *Magdelene* de Parfouru.

Les armes : *de gueules, à trois rocs d'échiquier d'or*, 2 & 1.

GAMACHES : On a confondu au *Tome II. p.* 166. & *suiv.* l'ancienne maison de Gamaches, avec celle de Rohault, toute différente, qui n'est propriétaire de la terre de Gamaches, que par donation.

La maison de Gamaches en Berry est ancienne & illustre. Il est marqué dans le registre du roi Philippe-Auguste, qui est à la Chambre des Comptes, que *Valeran* de Gamaches, chevalier, reprit en fief la moitié de cette terre de *Bernard* de Saint Valery. Un compte de *Barthelemi* du Drac, thrésorier des guerres, met au nombre des chevaliers bannerets *Simon* de Gamaches en 1339. Les cartulaires des abbayes du Val & de Saint Germer, sont pleins de donations, faites à ces églises par *Géofroi* de Gamaches en 1190. & continuées successivement par sa postérité jusqu'en 1300. & il est fait mention en plusieurs endroits des Histoires de Montrelet & de Belleforêt des services & des actions de valeur, faites en diverses occasions par des seigneurs de la maison de Gamaches.

Elle a donné sous le regne de Charles VII. un grand maître & souverain réformateur des Eaux & Forêts du royaume, dans *Guillaume* II. du nom, seigneur de Gamaches, que Charles VI. fit aussi maître veneur & gouverneur de la Venerie. Il est le dernier mâle de la branche aînée de cette maison, n'ayant eu de *Marguerite* de Corbie, sa femme, niece d'*Arnaud* de Corbie, chancelier de France, que deux filles ; sçavoir, 1. *Blanche* de Gamaches, mariée en premieres noces à *Jean*, seigneur de Châlon & de la Ferté de Ponthieu, & en secondes, à *Louis* de Châtillon, prince d'Orange, & morte en 1474. 2. *Jacqueline* de Gamaches, femme de Brunel, seigneur de Longchamp.

La seigneurie de Remon en Berry, avec titre de vicomté, entra avec celle de Quincampoix dans la maison de Gamaches, par l'alliance de *Marguerite* de Blet avec *Jean* de Gamaches, seigneur de Suri-aux-Bois, &c. maître d'hôtel du roi Charles VIII. par lettres du 10 Août 1490. Il avoit pour pere *Guillaume* de Gamaches, capitaine des Francs-Archers de Berry, qui avoit épousé en 1499. *Philiberte* Foucault, dame de Suri-aux-Bois &

de Louroi, & pour ayeul *Gilles* de Gamaches, tué à la bataille de Verneuil en 1424. lequel avoit épousé *Blanche* d'Aumont, & étoit frere de *Guillaume* II. du nom, dernier mâle de la branche aînée, comme on l'a dit, & cinquieme fils de *Guillaume* I. du nom, seigneur de Gamaches, dans l'élection de Gisors, & de *Marie* de Fescamp.

Jean de Gamaches, vicomte de Remon, vivoit encore en 1514. Son fils aîné, *Adrien* de Gamaches, seigneur de Jassi & de Lauroi, &c. fit hommage en 1538. pour sa niece, du vicomté de Remon, & épousa *Jeanne* Pelorde, dame d'Orrouer, ou Auroi. Elle fut mere, entr'autres enfans, de *François* de Gamaches, seigneur de Jussi & de Quincampoix, vicomte de Remon, l'un des cents gentilshommes de sa maison en 1568. lequel testa le 24 Novembre 1579. Sa femme, *Philippe* du Pui du Coudrai, mariée le 10 Octobre 1550. le rendit pere de *Georges* de Gamaches, vicomte de Remon, baron de Château-Melian, seigneur de Jussi, &c. nommé à l'ordre du Saint Esprit, qui testa le 6 Octobre 1624. Il avoit épousé *Anne* des Guerres, dont le second fils, *Claude* de Gamaches, vicomte de Remon, capitaine de Cavalerie, fit hommage de ses terres de Jussi & de Quincampoix le 7 Septembre 1644. Celui-ci fut marié deux fois, en premieres noces, le 9 Octobre 1626. avec *Marie* Genton, dame de Coudron, & en secondes, avec *Jeanne* de Tolet. Du premier lit est issu, entr'autres enfans, *Claude* de Gamaches, vicomte de Remon, marié à *Catherine* Nizier, fille de *Balthasard*, seigneur de Gennetais & de Verôme. De ce mariage sont sortis, 1. *Balthasard* de Gamaches, reçu page du Roi dans sa grande écurie en 1683. 2. *François-Philippe*; 3. *Léonore*, femme d'*Henri*, seigneur de Bigni en Bourbonnois; 4. *Anne*, mariée à *N.* .... de Gauville, seigneur d'Argent, capitaine de Dragons.

Les armes : *d'argent, au chef d'azur.*

GAMACHES : C'est un bourg de Picardie en Vimeu, sur la riviere de Bresle, entre Dieppe & Abbeville. On y voit un ancien château, bâti par les princes du sang Royal de la branche de Dreux. C'est une des plus belles antiquités de la province de Picardie.

Ænor de Saint Valeri porta Gamaches en 1270. en mariage à *Robert* III. du nom, comte de Dreux, trisayeul de *Jeanne* de Dreux. qui devint héritiere de Dreux, de Gamaches, &c. & épousa *Louis*, vicomte de Thouars. Leur fille, *Péronelle*, étant veuve d'*Amauri*, seigneur de Craon, épousa *Clément* Rouault, dit Tristan, qui fut par cette alliance un des plus grands seigneurs du royaume, & prit la qualité de comte de Dreux. Il testa le 15 Mars 1390. & laissa Gamaches, dont *Péronelle* lui avoit fait donation, à *Gilles*, fils d'*André* Rouault, seigneur de Boismenar. *Voyez* au mot ROUAULT.

GAMBAIS : *Tome II. p.* 168. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'argent, à deux panaches passés en double, accompagnés d'un sautoir de sable, au chef de gueules, chargé de trois roses d'or.*

GAND : *Tome II. p.* 170. *col.* 1. *lig.* 18. de Saint Baron, *lisez*, de Saint Bavon.

Ibid. lig. 38. *avec deux quatorze en chiffre romain*, lisez, *avec deux étendards en supports.*

GANDILLE, ou GRANDILLE D'OUDEAUVILLE : Famille maintenue dans sa noblesse le 17 ou le 18 Juillet 1668. dont les armes sont : *d'argent, au sautoir de gueules, chargé de cinq besans d'or.* Une branche met pour brisure *une molette de sable en chef.*

Nicolas de la Grandille d'Oudeauville, qui fut reçu chevalier de Malte en 1603. portoit les armes ci-dessus avec la brisure.

Alphonse de la Grandille d'Oudeauville, reçu aussi chevalier de Malte le premier Décembre 1644. portoit les mêmes armes, dit l'abbé de Vertot.

Et suivant le P. Anselme, *Hélie* de la Grandille épousa en 1628. *Charlotte* de Monchy.

GANTÈS, en Provence & en Artois. Dans l'article qu'on lit sur cette ancienne noblesse au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, p. 170. il s'est glissé beaucoup de fautes, qui se trouvent réparées dans celui que nous donnons ici. Selon d'anciens actes, son nom Latin est *Gantesy*, d'où est venu le nom François *Gantès*. Une branche se distinguoit en Piémont dès le douzieme siécle, & y occupoit les premieres charges de la guerre. M. l'abbé de Gantès, premier aumônier du duc de Savoye, de cette branche de Piémont, inconnue aux messieurs de Gantès établis en Provence & en Artois, écrivit en 1707. du camp de devant Toulon, à *Louis-Henri* de Gantès, chevalier, seigneur de Valbonnette, pour lui offrir ses services, & il le traite de cousin dans cette lettre.

I. La filiation suivie des seigneurs de Gantès, établis en Provence & en Artois, commence à *Guillaume* de Gantès, qualifié dans les titres de *noble & égrégé seigneur*, marié en 1315. à *Jeanne* de Becaris, dont *Jean*, qui suit, & *Charles* de Gantès, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, alors séant à Rhodès, & mort commandeur de l'ordre en 1386.

II. *Jean* de Gantès, titré *noble & généreux seigneur*, demeurant dans la ville de Cuers, en Provence, leva à ses dépens des troupes, qu'il conduisit à l'armée assemblée en 1374. par les Etats de Provence, contre les brigands appellés *Tuschins*, & il fut nommé général en second de cette armée, sous le général *Jean* Simeonis, avec lequel il partagea la gloire de la défaite entiere des Tuschins. Selon d'anciens mémoires de famille, *Jean* de Gantès mourut en 1389. & fut enterré dans la principale chapelle de l'église paroissiale de Cuers, où l'on voit ses armes, à gauche de celles des comtes de Provence. De son mariage en 1346. avec *Catherine* de Lauris, fille de *Bertrand*, & de *Louise* de Barras, il eut,

III. *Jacques* de Gantès, chevalier, marié en 1373. à *Louise* de Gombert, fille de *Jacques*, seigneur de Dromont, de Saint Geniez & de la Vallée, dont,

IV. *Jean* de Gantès II. du nom, chevalier, marié en 1405. à *Marie* de Castelane, fille de *Florent*, chevalier, seigneur & baron d'Allemagne. De ce mariage naquit,

V. *Pierre* de Gantès, marié

en premieres noces en 1434. à *Louise* de Cuers, de la ville de Toulon, dite en Latin *de Coreis*, & en secondes à *Honorate* d'Amico, d'une ancienne maison d'Italie, éteinte depuis plus d'un siécle, il n'eut des enfans que du premier lit, sçavoir, 1. *Jean* III. du nom, qui suit; 2. *Bernardin*, bailli & gouverneur de la ville de Brignolle pour Louis XII. & François I. 3. *Jean-Jacques*, religieux Dominicain à Saint Maximin, vivant en 1482. mort vicaire de la Sainte Baume en odeur de sainteté, & six filles, sçavoir *Hélene*, mariée à *Jean* de Benault, chevalier, seigneur de Villeneuve, chambellan de *Charles*, duc d'Anjou & comte de Provence; *Catherine*, mariée en 1482. à *Emmanuel* de Vintimille de Lascaris; *Antoinette*, épouse d'*Artus* de Cormis II. du nom, baron & syndic de la ville d'Aix; *Marguerite*, mariée le 21 Mai 1469. à *Jauvenceau-Frédéric* de Lauris, coseigneur de Lambesc; *Louise*, morte sans alliance le 2 Mars 1482. & *Douce*, morte religieuse.

VI. *Jean* de Gantès III. du nom, gouverneur pour Louis XII. & pour François I. des côtes de Saint Tropez, d'Hieres & de Toulon, épousa *Isabelle* de Reysson, fille d'*Honoré*. Ses enfans furent, 1. *Esprit* de Gantès, tué dans une guerre civile, les armes à la main, pour le service du Roi & de sa patrie; 2. & 3. *Jacques* & *Louis-Bernard*, aussi tués dans le même combat; 4. *Jean-François*, capitaine de vaisseau du Roi, tué sur les côtes de Portugal, dans un combat naval contre les Espagnols, où il se signala beaucoup, en s'avançant sur son navire dans la mêlée, pour soutenir le combat; ce qui favorisa la retraite de la flotte Françoise; 5. *Pierre*, qui suit; 6. *Joseph*, capitaine d'Infanterie, mort à l'âge de vingt-deux ans.

VII. *Pierre* de Gantès II. du nom est qualifié *noble & généreux seigneur* dans son contrat de mariage avec *Anne-Marguerite* de Forbin, fille de *Claude*, & de *Hélione* de Meyran. Il se maria en secondes noces à *Françoise* de Bus, d'une ancienne maison du comtat d'Avignon. Il eut du premier lit, 1. *Jacques*, qui suit; 2. *Louis* de Gantès, chanoine de l'église cathédrale de Marseille, & vicaire général du même diocèse: du second lit, 3. *François-Louis* de Gantès, commandant dans les troupes en Provence, durant les guerres civiles, mort sans alliance à Marseille, lequel par son testament du 9 Juillet 1645. légua une somme de vingt-sept mille livres à *François* de Gantès, son neveu, seigneur de Valbonnette; 4. *Jean*, chanoine & doyen de l'église cathédrale de Marseille, & quatre filles, mariées, sçavoir, *Thérese*, à *François* de Rafelis, morte sans enfans, qui laissa tout son bien à *François* de Gantès, seigneur de Valbonnette, & le substitua à ses descendans, par son testament du 7 Juin 1622. *Catherine*, épouse de *Gaston* de Rusé de Beaulieu, officier des galeres du Roi à Marseille; *Louise*, mariée à *Pierre* de Caux, écuyer & officier des galeres, & *Anne*, épouse de *Jean* de Leotond, écuyer.

VIII. *Jacques* de Gantès II. du nom, chevalier, seigneur de Valbonnette, versé dans les langues Orientales & Européennes, fut chargé de la conduite de la

pompe funébre de *François* de Lorraine, duc de Guise, lieutenant général pour le Roi en Provence. Il mourut à Aix en 1630. laissant de son mariage du 28 Décembre 1581. avec *Françoise* de Roberty, fille de *Jean-Rodolphe*, & de *Catherine* de Fabry-Fabregues, *François*, qui suit.

IX. *François* de Gantès, chevalier, seigneur de Valbonnette, conseiller du Roi en ses Conseils & son procureur général au Parlement d'Aix, eut ses lettres de provisions *gratis* le 13 Juin 1634. en considération des services de *Jacques* Gantès, son pere. Le Roi, en récompense de son mérite & de son zele pour son service, le gratifia d'une pension. Le Parlement l'employa dans les affaires de la plus grande importance. Il fut député en 1635. lors de la rupture de la paix avec l'Espagne, pour mettre la ville de Marseille hors de surprise, & y donner les ordres nécessaires à sa garde. Il régla les différends de la Cour du Parlement d'Aix avec les officiers de la Chambre des Requêtes de la création de 1634. Il fut député pour dresser le procès-verbal de plainte des dévastations, massacres, incendies & voleries, faites par les troupes du duc d'Angoulême, comte d'Alais, gouverneur de Provence, qui fut rappellé de son gouvernement. *François* de Gantès exerça pendant quarante ans la charge de procureur général & testa le 28 Décembre 1675. Il eut de *Jeanne* de Crose-Lincel, son épouse, mariée par contrat du 24 Septembre 1634. fille d'*Antoine*, & de *Marguerite* de Guiran-la-Brillanne, 1. *Jean-François*, qui suit; 2. *Michel* de Gantès, capitaine au régiment Royal de Cravates, auteur de la branche des seigneurs d'Ablainville, rapportée ci-après, & deux filles, sçavoir *Françoise*, mariée le 19 Juillet 1661. à *Michel* de Felix, conseiller du Roi, &c. & *Gabriellé*, mariée en 1663. à *François* de Veteris, seigneur de Durevest & de Puimichel.

X. *Jean-François* de Gantès, chevalier, seigneur de Valbonnette, reçu dans la charge de procureur général du Parlement, d'Aix, par la démission de son pere, l'exerça pendant plusieurs années. Il s'en démit à cause du dérangement de sa santé; fut pourvu d'une charge de conseiller au même Parlement, & reçu le 5 Juin 1680. Il mourut le 11 Mars 1703. Il eut de *Gabrielle* de Clapiers de Seguiran, fille d'*Henri*, chevalier, seigneur, marquis de Vauvenargues, &c. mestre-de camp de Cavalerie, & de *Thérese* de Galifet de Tholonet, mariée par contrat du 6 Juillet 1671. à *Louis-Henri* de Gantès, qui suit, & cinq filles, dont la premiere, *Thérese*, fut mariée par contrat passé le 19 Novembre 1698. à *Balthasard-Louis* de Ferrier, chevalier, seigneur d'Oribeau & de Saint Julien, frere du commandeur d'Oribeau, mort à Malte en 1751. la seconde, *Anne-Marguerite*, mariée par contrat du 17 Juin 1703. à *Pierre* de Gaillard de Lonjumeau, chevalier, seigneur de Ventabren, baron de Saint-Esteve, &c. *Voyez* GAILLARD. La troisieme, *Polixene*, fut mariée à *Joseph* d'Isnard, chevalier, seigneur d'Esclapon, écuyer-cavalcadour de son Altesse Royale monseigneur le duc d'Orléans, régent du royaume. La quatrieme & la cinquieme, *Agnès* & *Mag-*

delene, furent toutes deux religieuses, l'une au second monastere des Ursulines à Aix, & l'autre aux Carmelites de la même ville.

XI. *Louis-Henri* de Gantès, chevalier, seigneur de Valbonnette, épousa en premieres noces, par contrat du 20 Août 1703. *Marie-Thérese* d'Oraison, fille de *Pierre*, chevalier, seigneur de Beaulieu, & d'*Anne* de Lascours, & en secondes, *Suzanne* de Cretan. Il a eu du premier lit *Pierre-Henri-Anne* de Gantès, qui suit, & *Thérese-Félicité*, morte en bas âge; & du second lit, 1. *Jean-François* de Gantès, enseigne des vaisseaux du Roi, du département de Toulon en 1753. Il fut employé dans le mois de Mars 1756. sur la frégate la Junon, de l'escadre de M. de la Galissonniere. Il fut encore employé à la fin de la même année au département de Mahon, & fait lieutenant des vaisseaux du Roi, de la promotion du mois d'Avril 1757. Il a été blessé en 1759. sur le Centaure, de l'escadre de M. de la Clue. 2. *Louis-Jacques*, prieur de Saint Joseph en Provence, mort au séminaire de la Garde à Avignon en Juin 1753. 3. *Anne-Eufrosine*, religieuse Ursuline à Brignolle, morte le 2 Avril 1747. 4. *Ursule-Marguerite* de Gantès, religieuse à Brignolle, le .... 1759. 5. *Anne-Claire*, & huit autres enfans, morts en bas âge.

XII. *Pierre-Henri-Anne* de Gantès, chevalier, a été le premier enseigne des galeres du Roi à Marseille & fait chevalier de Saint Louis. La Noblesse de Provence l'a député en 1751. pour être présent au compte dudit pays. De son mariage le 16 Janvier 1744. avec *Marie-Rose-Jeanne* de Roux de Beauvezet, fille de *François*, chevalier, seigneur de Beauvezet, &c. & de *Rose* de Bernardy, issue des vicomtes de Valerne, &c. il ne lui reste qu'une fille, & *François-Henri* de Gantès, né à Brignolle en Juin 1747.

Branche des seigneurs d'Ablainsvelle, de Rebeque, de Foncquevillers, de Saint Marcq, &c.

X. *Michel* de Gantès, fils puîné de *François* de Gantès, chevalier, seigneur de Valbonnette, & de *Jeanne* de Crose-Lincel, servit dans la premiere compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi, depuis le premier Janvier de l'année 1680. jusqu'au mois d'Octobre 1683. sous les ordres du bailli de Forbin, son cousin. Après avoir fait trois campagnes, il eut l'agrément de lever une compagnie de Cavalerie, qui fut incorporée dans le régiment Royal des Cravates le 16 Janvier 1684. Il fut blessé dans plusieurs affaires où il se trouva, entr'autres à la bataille de Fleurus en 1690. La ville d'Aix le nomma consul & procureur des gens des trois Etats en 1694. Il fut maintenu dans son ancienne noblesse le 9 Mars 1702. par jugement de M. le Bret, intendant de Provence. Il testa le 5 Mai 1727. & mourut le 12 Mars de l'année 1728. De son épouse, *Jeanne-Hyacinthe-Ignace* de Hannedouche, fille de *Jean-Robert*, chevalier, seigneur de Rebeque, d'Ablainsvelle & autres lieux, gouverneur du pays de la Gorgue, & de *Marie-Marguerite* de Wavrans, morte à Aix le 25 Décembre 1741. & mariée

mariée par contrat du 26 Août 1687. à Aire en Artois. Il a eu pour enfans, 1. *Michel-Ignace*, qui suit; 2. *Balthasard-Louis*, marié en 1743. à *Laurence* de Combardy; 3. *Jean-François*, dit le marquis de Gantès, rapporté après la postérité de son frere aîné; 4. *Joseph-Michel*, décédé le 6 Février 1727. sans alliance; 5. *Catherine-Hyacinthe*, mariée le 2 Octobre 1720. à *Louis* d'Allard, écuyer, seigneur de Neoules, de la Bataille & de Fongagou, qui mourut dans son château de Neoules le 24 Mai 1748.

XI. *Michel-Ignace* de Gantès, seigneur d'Ablainsvelle, de Rebeque, de Foncquevillers, &c. baptisé à Aire en Artois le 4 Décembre 1688. lequel par contrat passé à Arras le 21 Octobre 1722. épousa le 7 Janvier de l'année suivante, *Jeanne-Elisabeth* Deleval, veuve de *Louis-Ernest* de Marbais, & fille de feu *Jacques* Deleval, chevalier, seigneur de la Marche, &c. & de *Jeanne* Deleval, morte le 13 Juillet 1749. en son château d'Ablainsvelle, & son mari le 10 Décembre 1753. Il fit preuve de sa noblesse, & sur le vu de ses anciens titres il fut déclaré *noble & extrait de noble génération* par sentence rendue en l'Election provinciale d'Artois le 11 Août 1727. On voit son tombeau au milieu du chœur de l'église de Foncquevillers, élevé le 18 Décembre 1753. à la hauteur d'un demi-pied par les soins de *Robert-Antoine* de Gantès, son fils puîné, rapporté ci-après. Les enfans sortis de ce mariage sont,

1. *François-Michel-Bernard* de Gantès, qui suit.

2. *Robert-Antoine*, dit le chevalier de Gantès, chevalier, seigneur d'Heringel, de Framecourt, & de Foncquevillers en partie. Il a servi six ans en qualité de chevau-léger de la garde du Roi, & fait toutes les campagnes en Flandres & sur le Rhin: il s'est trouvé aux batailles de Fontenoy, de Raucoux & de Lawfelt, & a obtenu le 19 Mars 1748. une commission de capitaine de Cavalerie à la suite du régiment de Gantès. Il a été nommé écuyer de main de la Reine le 31 Décembre 1753. après avoir fait ses preuves de noblesse, suivant les certificats de M. de Clairambault, généalogiste des ordres du Roi, du 18 Octobre 1742. & de M. d'Hozier, juge d'armes de France, du 7 Juin 1753. Il est actuellement capitaine en pied dans le même régiment, qui porte le nom de régiment des Volontaires du Dauphiné, & a fait en Westphalie la campagne de 1759.

3. & 4. deux filles, qui sont mortes.

XII. *François-Michel-Bernard* de Gantès, chevalier, seigneur d'Ablainsvelle, de Rebeque, de la Pastourelle, de Saint Marcq, &c. a épousé par contrat du 19 Avril 1749. *Marguerite-Thérese-Françoise* du Pont, dont la sœur a épousé *N.* .... de Fiennes, fils unique du gouverneur de la citadelle de Strasbourg. Les enfans sont,

1. *François-Ignace-Marie* de Gantès, dit de Foncquevillers, né le 25 Janvier 1750. au château d'Ablainsvelle en Artois.

2. *Charles-Joseph* de Gantès, dit de Rebeque, né le 24 Février 1751.

3. *Jean-Baptiste-François*, né le 15 Juin 1755.

4. *François-Ernest-Balthasard*, né le 15 Janvier 1757.

5. & 6. deux filles jumelles, mortes quelques jours après leur naissance.

XII. *Jean-François*, dit le marquis de Gantès, d'abord capitaine dans le régiment de Provence, ensuite commandant du Corps des Volontaires de Gantès, chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi le premier Janvier 1748. maréchal de camp de la promotion du 10 Février 1759. Il s'est trouvé au siége de Philisbourg en 1734. & à toutes les actions qui se sont passées sur le Rhin. Il a servi dans la derniere guerre en Westphalie & en Baviere, & en 1744. 1745. 1746. & 1747. en Italie, où le prince de Conty lui donna le commandement du château Dauphin, pour être entré le premier dans l'ouvrage par l'embrasure droite de la batterie. En récompense de sa valeur, le Roi lui accorda six cents livres de pension à prendre sur l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & quatre cents livres d'augmentation sur le même ordre en 1746. A la réforme du 30 Décembre 1748. où les Volontaires de Gantès furent incorporés dans le Corps des Volontaires du Dauphiné, le Roi lui en donna le commandement; & en qualité de brigadier des armées de sa Majesté, en Mai 1755. il a été nommé pour commander les troupes qui étoient alors sur la frontiere de Savoye, & depuis 1759. il commande celles qui sont dans le Dauphiné en qualité de maréchal de camp. Il s'est marié le 22 Septembre 1750. à *Charlotte-Baptistine-Antoinette* de Pontevez-Gien, fille d'*Elzéar*, chevalier, seigneur, marquis de Pontevez-Gien, &c. commandant pour le Roi auxdits lieux, Isles, Forts & dépendances, & de *Bastine-Claire* de Monier.

Il est parlé de la maison de Gantès dans l'*Histoire de la ville d'Aix* en Provence, où les armes de Gantès sont burinées, *p.* 562. & dans une ancienne Histoire écrite en Gaulois. Voyez encore l'*Histoire de la principale Noblesse de Provence*, par Meynier; le *Nobiliaire de Provence*, par l'abbé Robert; l'*Histoire de la Noblesse du comtat Venaissin*; le *Supplément du Dictionnaire de Morery*, ou la *nouvelle Édition de* 1759. les sixieme & septieme Parties *des Tablettes Généalogiques*, & le *Nouvel Armorial de Provence*, par Artefeuil.

Cette maison a fait des alliances avec celles de Becaris, Lauris, Barras, Gombert, Castelane, Cuers, Amico, Benault, Vintimille, Cornis, Forbin, Reysson, Meyran, de Bus, Rafelis, Rusé de Beaulieu, de Caux, Lontand, Roberty, Fabry-Fabregues de Crose-Lincel, Guiran, Felix, Veteris, Clapiers, Galifet, Ferrier, Gaillard, Isnard, Oraison, Lascours, Roux, Bernardy, Hannedouche, Wavrans, Combardy, Pontevès, Menier, Allard, Deleval, &c.

Les armes, telles qu'on les voit dans l'*Armorial de l'Election d'Arras* en Artois, sont: *d'azur, à un chef emmanché de quatre pieces d'or, l'écu sommé d'un casque d'argent, grillé de six grilles d'or, mises de front, & soutenues à droite de la Prudence, tenant de la main gauche un miroir ovale, avec un manche d'argent, dans lequel elle se regarde, ayant un serpent tortillé*

au bras droit, qu'elle empoigne de la main droite, un peu au-dessous de la tête, & à gauche; de la Justice, tenant de la main droite une épée nue d'argent, garnie d'or, la pointe en bas, & de la main gauche des balances d'or en équilibre, l'une & l'autre habillées d'or, & enveloppées d'une draperie d'azur. Cimier: *un lion au naturel, acculé sur le casque.*

GARABY (de), écuyer, sieur de l'Isle, en Normandie, élection de Valognes.

Bernard de Garaby ayant épousé en 1614. demoiselle *Françoise* de Pierrepont se fit autoriser par lettres patentes de l'année 1622. à joindre le surnom de Pierrepont avec celui de Garaby. Il est ainsi devenu le chef d'une branche, que l'on nomme Garaby-Pierrepont, & qui a pour armes: *d'azur, à trois pals d'or, au chef cousu de gueules*, qui sont de Pierrepont, *à un lion d'argent, brochant sur le tout*, qui est de Garaby.

Il est parlé de cette famille dans l'*Histoire d'Harcourt*, par la Roque; & M. Huet en fait aussi mention dans ses *Antiquités de la ville de Caën.*

GARADEUR: Famille établie en Beaujolois, qui porte: *d'azur, à deux croissans adossés d'argent.*

Elle remonte à *Jean* de Garadeur, seigneur de l'Esclufe, qui vivoit en 1438. avec *Jeanne* de Lannion, son épouse.

GARANCIERES, en Normandie, élection de Domfront: Famille maintenue dans sa noblesse le 9 Avril 1666. dont les armes sont: *de gueules, à trois chevrons d'or.*

La Roque, d'après le Catalogue qui se trouve à la fin de l'*Histoire de Normandie*, par Dumoulin, dit que cette famille s'est divisée en deux branches, & que le sire de Garancieres, chef du nom & des armes, portoit comme ci-dessus.

Jean de Garancieres brisoit: *d'une molette d'argent.*

Guy de Garancieres, dit le Baveux, portoit: *de gueules, à trois chevrons d'argent.* Depuis ce temps-là, cette famille a retenu le nom de le Baveux, qui n'étoit pour-lors qu'un sobriquet, dit l'*Histoire d'Harcourt*, *p.* 1127.

Jean de Garancieres est nommé parmi les chevaliers & les écuyers qui servoient l'Etat en 1288.

Pierre de Garancieres, chevalier, vivoit en 1337.

Jean, sire de Garancieres & de Fauguernon, chambellan du Roi, avoit épousé *Marie* Bertrand, dont il eut,

Pierre de Garancieres, écuyer, mineur en 1341.

Jean de Garancieres, chevalier, étoit maître des Eaux & Forêts aux terres du roi de Navarre en 1384.

Yon, seigneur de Garancieres, étoit pere de *Jeanne* de Garancieres, dame de Villarceaux, femme de *Jean*, sire de la Ferté-Fresnel, qui vendirent la terre de Villarceaux à *Jacques* de Trie, seigneur de Roulleboise, pere de *Jeanne* de Trie, femme de *Martin* de Pillavoine, auquel elle a porté la seigneurie de Villarceaux.

Jean de Garancieres avoit pour femme *Jeanne* de Villers, pere de *Marie* de Garancieres, mariée à *Tugdval* de Karmoisien, dit le Bourgeois, écuyer d'écurie du Roi en 1441.

Voyez, sur cette famille, la Roque, *Hist. d'Harcourt*, *pages* 1117. 1127. & *suivantes*.

GARCEVAL (de), en Rouergue : Porte : *d'azur*, *à quatre rais cantonnés d'or*, *avec une couronne de comte*. Supports : *deux sauvages*.

GARD (du) : Le nom de du Gard est connu en Picardie depuis plus de quatre cents ans.

Jacques du Gard, seigneur de Mervilliers, de Maucreux, & du fief de Sotteville, mérita l'estime du roi Charles VI. qui le confirma dans sa noblesse par lettres patentes données au mois d'Avril 1388. Il fut depuis conseiller au Parlement de Paris en 1408. & ensuite maître des requêtes de l'hôtel du Roi en 1417. Il étoit huitieme ayeul de *Léon-Bonaventure* du Gard, écuyer de la grande écurie du Roi, & tenant académie à Paris, marié en secondes noces avec *Marie-Thérese* Hugé, mere de *Jean-Léon-Bonaventure* du Gard, aussi écuyer du Roi, tenant une de ses académies à Paris, rue de l'Université, mort en cette ville le 12 Août 1746. âgé de quarante-six ans. Voyez le *Mercure du mois d'Août* 1746. *p.* 213.

GARDE-CHAMBONAS : *Tome II. p.* 173. *col.* 2. *lig.* 21. *Charlotte* de la Baune de la Suze, *lisez*, *Charlotte* de la Baume de la Suze.

Ibid. p. 174. *col.* 1. *lig.* 24. ayant perdu son fils, *lisez*, ayant perdu le 7 Juillet 1732. *Melchior-Charles-Scipion*, son fils, âgé de huit ans, étant né de feue sa premiere femme, &c.

GARDEUR (le), en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *de gueules*, *au lion d'argent*, *armé & lampassé d'or*, *tenant une croix recroisetée de même*.

GARDIN (du), même province, élection de Valognes.

Porte : *d'azur*, *à une aigle d'argent*, *regardant un soleil d'or*.

GARGES : Famille de Picardie, qui porte : *d'or*, *au lion de gueules*.

Louise-Elisabeth de Garges de Norroy, née le 16 Octobre 1676. & reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1686. prouva qu'elle descendoit de *Jean* de Garges, seigneur de Maquelines, qui vivoit avec *Michelle* de Saint Benoît, sa femme, l'an 1520. & qui étoient le quatrieme ayeul & la quatrieme ayeule de ladite *Louise-Elisabeth*.

GARIN : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 30 Janvier 1668. dont les armes sont : *de gueules*, *à trois coquilles d'or*, 2 & 1.

Caradas Garin étoit avocat du Roi aux Echiquiers de l'an 1464. 1465. & suivans.

Jean Garin, conseiller aux requêtes du Parlement de Rouen en 1544. portoit : *de gueules*, *à deux coquilles d'or en chef & un cœur aussi d'or en pointe*.

GARLANDE : *Tome II. p.* 174. *col.* 2. *lig.* 8. *après Guillaume* I. du nom, *ajoutez*, fut seigneur de Gournay-sur-Marne, du chef d'*Eustache* de Montlhery, sa mere. Il eut pour femme *Agnès* de Respy.

Guillaume II. du nom, sire de Garlande, son fils, fonda en l'année 1186. avec *Idoine* de Trie, sa femme, l'abbaye de Livry, pour le salut de leurs ames & pour le repos de celles de ses enfans. Il fut pere de *Manassés*, évêque d'Orléans en l'an 1136. auquel *Hugues* de Garlande, son

neveu, succéda. *Jean* de Garlande fut évêque de Chartres en 1297. & est mort en 1314.

Cette famille s'est éteinte dans le quatorzieme siécle, & a pris des alliances avec celles de Rochefort, Montfort, Crecy, Senlis, Montmorency, Châtillon, Roucy, Allonville, du Monceau, Barville & Bossi-Rouville.

GARNIER DES GARETS : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. II. p.* 254. qui remonte à *François* Garnier, seigneur des Garets, marié en 1526. avec *Emeraude* de Tourneon.

Les armes sont : *d'or, au chevron d'azur, accompagné en chef de deux têtes de bœuf de gueules, posées de front, & en pointe d'une étoile aussi de gueules, & un chef d'azur, chargé de trois molettes d'éperon d'or.*

GARNIER, en Provence : Le *Nouvel Armorial de cette Province, Tome I. p.* 472. *& suiv.* parle de quatre familles nobles de ce nom.

La premiere est celle des seigneurs de Saint Antonin, qui descend de noble *Georges* Garnier, de la ville de Digne, marié en 1469. à *Marguerite* de Saint Marcel.

Les armes sont : *d'argent, à trois chevrons de gueules, au chef cousu d'or.*

La seconde est une famille établie à Marseille, où elle jouissoit des priviléges accordés aux Nobles dans le quinzieme siécle. Elle est éteinte, & portoit pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même, au chef cousu de sinople, à deux bandes d'argent, neuf besans de même, dont 3 au milieu & 3 après chaque bande.*

La troisieme tire son origine de la ville de Toulon, de laquelle noble homme *Balthasard* Garnier étoit premier consul en l'année 1469.

Les armes : *de gueules, à la tour quarrée d'argent, posée sur un rocher de même, ouverte & maçonnée de sable, sommée d'une tourelle, comblée d'un toit en dos d'âne, aussi d'argent, maçonnée de sable.*

La quatrieme, qui est originaire de Marseille, porte : *d'argent, à trois roseaux de sinople, issant d'une riviere, au chef de gueules, chargé d'un soleil d'or.*

GARRAULT, seigneur de Blinville, en Normandie, élection de Verneuil.

Porte : *d'azur, au lion d'or.*

GARRIGUES DE LA DEVEZE, en Languedoc : Famille qui subsiste dans *Jean-Joseph* de Garrigues de Citon de la Deveze, né le 16 Janvier 1698. marié le 15 Janvier 1732. avec *Esprite - Marguerite - Emilie* de Montcalm, fille de *Louis - Jean-Pierre*, & de *Magdelene* Girard de Colondres, dont un garçon & trois filles.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'argent, & un chef d'or,* qui est de Garrigues ; *écartelé d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois molettes d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe,* qui est de Citon. Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. I.*

GARSALER (de), écuyer, sieur de la Vaquerie & de la Chesnaye, en Normandie, élection de Bayeux : C'est une ancienne noblesse, qui porte : *d'argent, au croissant de gueules.*

GARVILLE, dans le bas Armagnac : Noble *Jean* de Garville, sieur de Bonaste, épousa

en 1550. damoiselle *Ursule* de Fleuvion, dont noble *Paul* de Garville, sieur de Bonaste, marié en 1581. avec demoiselle *Julienne* d'Esparbès. *François* de Garville, son frere, marié à *Marie* de Chastanet, en eut, 1. *Pierre-Etienne*, que sa mere institua son héritier, par son testament fait en 1612. 2. *Bernard* de Garville; 3. *Jacques* de Garville, chanoine en 1633. suivant une obligation qu'il passa la même année en faveur de *Pierre-Etienne*, son frere.

Jean de Garville, fils de *François*, épousa en l'an 1660. *Marie* Despax, dont *Jean-Pierre* de Garville, qui servit en qualité d'officier d'Infanterie, & au ban de la Noblesse, suivant un certificat du commandant, comme il passa en revue le 18 Juillet 1694. & fut chevalier d'honneur au Présidial d'Ausch en 1701. Il a laissé *Augustin* de Garville, actuellement vivant, & marié. Il est qualifié de noble dans son extrait baptistaire.

GASCHIER : Famille illustre, l'une des plus anciennes de la ville de Clermont en Auvergne.

N. . . . . Gaschier, lieutenant criminel de Clermont en Auvergne, & cousin germain de *N*. . . . . Gaschier, maître des comptes à Paris, a eu, entr'autres enfans, *N*. . . . . Gaschier, mariée le 26 Juillet 1736. à *N*. . . . . de la Gaye, seigneur & vicomte de Lanteuil, d'ancienne noblesse & des mieux alliées dans la province de Limousin & vicomté de Turenne. Voyez le *Mercure de France du mois de Septembre* 1736. p. 2153.

GASCOGNE : *Tome II.* p. 175. à la fin de l'article, *ajoutez*, Les armes : *écartelé au* 1 *& 4 d'argent, au lion de gueules, à la gerbe d'or, liée d'azur.*

GASCOING : Famille de Normandie, élection de Coutances, qui porte : *d'argent, au tiercefeuille de gueules, accompagné de trois molettes aussi de gueules.*

Guillaume le Gascoing, sieur de la Halle, épousa le 3 Mai 1534. *Jacqueline* de Meurdrac. Il est parlé de cette ancienne noblesse dans l'*Histoire d'Harcourt*, p. 1992.

GASPARD DU BREUL, & non DU BREUIL, en Dombes, comme il est écrit au *Tome II.* p. 175. *col.* 2. de ce *Dictionnaire*, & *ajoutez* après les armes ce qui suit :

Cette famille remonte à *Jean* de Gaspard, conseiller ordinaire de *Humbert*, sire de Thoire & de Villars en 1390. & puis son chancelier.

GASPARI, ou GASPARO : Famille originaire de l'Isle de Corse, établie à Marseille depuis le commencement du seizième siécle, alliée aux maisons d'Agoult-d'Olières, de Riquety & de Rodulph. Il en est parlé dans le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I.* p. 458.

N. . . . . de Gaspari, chef de cette famille, a épousé *N*. . . . . Prudent, dont il n'a point d'enfans.

Les armes : *d'azur, à la fleur de lys d'or, accompagnée de trois étoiles d'or à huit raies, posées* 2 *&* 1.

GASSAUD : Famille éteinte de Provence, qui portoit : *d'azur, à la tour d'or, maçonnée de sable.*

GASSE DE ROUVRAY : Porte : *de gueules, au croissant*

d'argent, *accompagné de sept billettes de même, rangées 3 en chef, 2 à côté, & 2 au-dessous.*

GASSENDI, en Provence : Famille maintenue dans sa noblesse par les commissaires députés pour la vérification des titres en 1667. qui subsiste dans *Balthasard* de Gassendi, seigneur de Tartone & autres lieux, marié en 1738. à *Marguerite* de Roux, issue des anciens seigneurs de Bellafaire.

Les armes sont : *d'azur, au dauphin d'argent, au chef d'or, chargé de trois pieds d'aigle de sable.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 459.

GASSION : *Tome II. p.* 176. *col.* 1. *lig.* 37. *Jeanne* d'Albert, *lisez*, *Jeanne* d'Albret.

Ibid. p. 177. *col.* 2. *lig.* 32. *effacez*, dont, & *lisez*, décédée le 14 Octobre 1735. dans la quarante-huitieme année de son âge, étant née le 20 Mars 1688. Il en a eu, &c.

Ibid. lig. 39. *après* 1741. *ajoutez*, âgé de vingt-cinq ans & onze mois, étant né le 27 Septembre 1715.

GAST DE LUSSAULT, famille de Touraine, qui porte : *d'azur, à cinq besans d'or, posés* 2, 2 & 1, & de laquelle étoit *Elisabeth-Claude* de Gast de Lussault, née le premier Août 1673. & reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1686. Elle prouva que *Louis* de Gast, & *Jaumette* Rousse, sa femme, qui vivoient en 1540. étoient ses quatriemes ayeul & ayeule.

GASTAUD, en Provence : Famille qui subsiste dans *Christophe* de Gastaud, auditeur en la Chambre des Comptes, Aides & Finances de Provence, marié à *Marie-Anne* de Camelin, dont des enfans en bas âge. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 459.

Les armes sont : *d'argent, à la fasce d'azur, au lion d'or, couronné à l'antique, brochant, & surmonté de trois étoiles en orle de gueules.*

GASTEBLEY, en Normandie, élection de Caën : Ancienne noblesse, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois épis de bled de même,* 2 & 1.

GASTEL, même province, élection de Verneuil.

Porte : *d'argent, à deux chevrons de gueules, accompagnés de trois molettes de sable, 2 en chef & 1 en pointe.*

Une autre famille du même nom, de la même province, & de l'élection de Domfront, porte : *d'argent, à trois chevrons de sable, posés l'un sur l'autre.*

GASTINEL, même province, élection de Conches.

Porte : *d'azur, à trois colonnes d'or,* 2 & 1.

GAVARRET, ou GABARET, seigneur de Saint Léon & Cauffidieres, en Lauraguais.

Cette maison a donné un grand prieur de Toulouse en 1331. & à la même ville des Capitouls très-anciennement.

Les Gabarets de Rochefort, d'où sont sortis les chefs d'Escadre de ce nom, sont, dit-on, de la même maison que les seigneurs de Saint Léon.

Les armes sont : *d'or, à trois lions de sable rampans,* 2 & 1, *ceux du chef affrontés.*

Voyez le Catalogue des maisons qui ont illustré le Capitoulat, par la Faille.

GAUDIEZ : Les seigneurs de Levis-Gaudiez, devenus aînés

par la mort du maréchal duc de Mirepoix, de la maison de Levis. Ils ont pour auteur *Henri* de Levis, troisieme fils d'*Antoine-Guillaume* de Levis, seigneur de Mirepoix. *Henri* devint seigneur de Gaudiez, par acquisition. *Voyez* LEVIS. Le marquisat de Mirepoix a passé à la branche de Leran, issue d'une tante du maréchal.

GAUDIN, en Normandie, élection d'Avranches : Porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois aigles d'argent, 2 & 1, au chef cousu de gueules, fretté d'argent.*

GAUFRIDY, en Provence : Famille qui a pour chef *Antoine* Gaufridy, que l'abbé Robert fait descendre des comtes de Marseille. *Jacques - Joseph* Gaufridy, descendu de lui au septieme degré, avocat général au Parlement de Provence, mort en 1741. a laissé de son mariage avec *Gabrielle-Thérese* de Roux, fille de *Pierre*, & de *Marguerite* Milan de Cornillon, deux garçons & trois filles, dont deux sont religieuses. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 462.

GAUGY, en Normandie, généralité de Rouen : Famille reconnue noble par ordonnance du 26 Novembre 1670. sur la production faite des titres depuis l'an 1505. Il en est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.*

Les armes sont : *d'azur, à trois roses d'or, rangées en chef, & trois croissans d'argent, posés sur la même ligne, à la pointe de l'écu.*

GAVRE : *Tome II. p.* 176. *col.* 1. *lig.* 33. fille unique de Rasse, *lisez*, fille unique de Rase.

Ibid. p. 180. *col.* 1. *lig.* 31. de Frexin, de Beaurieu, &c. *lisez*, de Frezin, de Beaurieu, &c.

Ibid. col. 2. *lig.* 30. *à trois lions d'argent, couronnés d'or*, lisez, *à la bordure engrêlée de sable.*

GAUTIER : Il y a en Normandie plusieurs familles nobles de ce nom, dont deux sont établies dans l'élection de Coutances.

L'une, nommée Gautier, sieur de Launay, de la Perelle & du Gaillon : Porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois poignards d'argent, emmanchés d'or, 2 & 1.*

L'autre Gautier, sieur de Lespagnerie, porte : *de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de trois treffles en chef, & de trois besans aussi d'argent en pointe.*

La troisieme qui a possédé & posséde encore diverses terres nobles dans la généralité d'Alençon, porte : *de gueules, à la croix encrée d'argent, liée en cœur d'azur.*

Cette famille est fort étendue dans cette province, & a formé différentes branches, qui rapportent leur origine à deux freres, tous deux nommés *Jean*, fils de *Philippe* Gautier, écuyer, qui vivoit en 1453.

La postérité de *Jean* Gautier l'aîné s'est sous-divisée en plusieurs branches, dans l'une desquelles la terre & seigneurie de Beaurepaire étant entrée par alliance ou par acquisition, cette sous-branche a pris le nom de Beaurepaire, mais a retenu les armes de Gautier. Elle s'est aussi divisée en plusieurs rameaux. Le plus considérable est celui de M. de Beaurepaire, seigneur de Louvigny, à quatre lieues de Falaise,

qui a encore actuellement plusieurs freres au service.

De *Jean* Gautier, second fils de *Philippe*, sortit *Adam* Gautier, écuyer, vivant en 1560. qui de *Marie* de Saint Denis, son épouse, laissa *Zacharie*, *Maurice* & *Jacques* Gautier.

Ce *Jacques* Gautier fit acquisition en 1570. de la terre & seigneurie de Montreuil, qui s'étend en plusieurs paroisses, à laquelle est annexé le patronnage & la seigneurie de la Combe, & d'une portion de la paroisse de Louvieres. Cette terre est située dans la paroisse de Montreuil, près de la ville d'Hiemes. Elle fut adjugée à *Jacques* Gautier, par decret sur *René* de Blavette, écuyer, dont la famille possédoit depuis long-temps ladite terre. *Henri* de Blavette, écuyer, avoit épousé vers 1400. *Jeanne* de Tournebu, fille & héritiere de *Guillaume* de Tournebu, écuyer, seigneur de Montreuil. Depuis ledit *Henri*, cette même terre avoit été dans les mains de *Jean* de Blavette vers 1460 de *Gratien* de Blavette vers 1500. & enfin de *René* de Blavette. Ledit *Jacques* Gautier eut de *Françoise* Billard, son épouse, *Jacques* Gautier II. du nom, écuyer, seigneur de Montreuil, Chiffreville & autres lieux, marié à *Marie* de Cordouan, dont trois fils, *Charles*, seigneur de Chiffreville; *Louis*, seigneur de Montreuil, & *Jacques* III. du nom.

Charles eut de *Magdelene* du Plessis-Châtillon, née en 1612. fille de *René*, & d'*Anne-Renée* de Poysieux, *François* Gautier, seigneur de Chiffreville, gentilhomme ordinaire de la chambre de Monsieur, frere du roi Louis XIV. Il a été pere, par *Magdelene-Louise* du Froulay, tante du maréchal de Tessé, de feu *Louis-François* Gautier, marquis de Chiffreville, lieutenant général des armées du Roi, mort âgé de cinquante-huit ans, le 18 Février 1754. qui a laissé de *Marie-Geneviéve* le Tonnelier de Charmeaux, baptisée le 6 Mai 1706. mariée par contrat du 5 Avril 1724. une fille unique, *Marie-Geneviéve-Louise*, mariée le 10 Février 1755. à M. le maréchal de Thomond, *Charles* O-Brien, comte de Thomond, vicomte de Clare, pair d'Irlande.

Louis Gautier, seigneur de Montreuil & de Saint Victor, épousa *Isabelle-Barbe* de Bernieres, fille de *Gaspard* de Bernieres, écuyer, seigneur de Bernieres, président au présidial d'Alençon, & de *Jourdaine* Mahaut. Il succéda à son beau-pere dans ladite charge, & laissa deux fils, *Gaspard* & *Jean-Maurice*. L'aîné mourut sans enfans de *Françoise* Marguerit, son épouse. Le second, seigneur de Bernieres & de Montreuil, mourut en 1737. âgé de quatre-vingt douze ans. Il avoit épousé *Hélene* le Verrier, fille de *Gabriel* le Verrier, écuyer, seigneur de Treize-Saints, & de *Geneviéve* Ricœur. Il en eut deux fils, *Jean-François*, & *Gabriel-Maurice*. *Jean François* Gautier, seigneur de Montreuil & de Bernieres, capitaine au régiment de Rohan, Dragons, épousa en 1706. sa cousine germaine, *Françoise-Gabrielle-Geneviéve* le Verrier, fille unique d'*Antoine* le Verrier, seigneur de Treize-Saints, & de *Suzanne* de Brochard. Il en a eu un fils, mort jeune, étant mousquetaire, & trois filles. L'aînée, qui a été nommée *Françoise-*

Gabrielle-Geneviéve au baptême, est décédée sans avoir été mariée le 8 Juillet 1756. La seconde, *Louise-Charlotte-Françoise-Catherine*, est veuve de *Jacques* Fournier, écuyer, seigneur de Telly & de Hotot. La troisieme, *Marie-Hélene*, a épousé M. le comte de Briouze. *Voyez* ORGLANDE.

Gabriel-Maurice, second fils de *Jean-Maurice*, a laissé un fils, mousquetaire, & deux filles, dont l'une est mariée au sieur de Belaunay, chevalier de Saint Louis, ancien officier des Mousquetaires.

Jacques III. du nom, a formé la tige des seigneurs de Lougey. Cette tige s'est sous-divisée en trois branches. Le sieur *Charles-Gervais* de Draulin, écuyer, a épousé la dame de Lougey, héritiere de l'aîné des trois petits-fils dudit *Jacques* Gautier III. du nom. Les deux autres petits-fils ont laissé chacun un fils, sçavoir l'un, nommé *François-César*, écuyer, sieur de Guilly, & l'autre, nommé *Jean-François*, qui a été Mousquetaire, & s'est retiré avec pension & la croix de Saint Louis.

Il y a les branches de Gautier, seigneur de Saint Bazile; Gautier, seigneur de Saint Lambert; Gautier, seigneur des Autheux; Gautier, seigneur de Clermont; Gautier, seigneur de Tournay, & Gautier, sieur du Fresne. Ces différentes branches descendent, soit de *Jean* Gautier, fils aîné de *Philippe*, soit de *Zacharie* ou *Maurice* Gautier, fils aînés d'*Adam*.

GAUTIER, en Provence: On trouve dans le *Nouvel Armorial* de cette province, *Tome I. p.* 466. *& suivantes*, plusieurs familles de ce nom.

La premiere est Gautier, seigneur de Grambois, famille ancienne en Provence, & maintenue dans sa noblesse par les commissaires députés pour la vérification des titres de noblesse en 1643. Elle subsiste dans *Jean-Baptiste* Gautier, marié le 4 Octobre 1751. à *Françoise* de Tremolet de Montmorac, de la ville d'Alais, fille de *François-Bernardin*, & de *Jeanne-Françoise* de Pons, dont deux fils & une fille.

Les armes: *d'or, au cœur de gueules, enflammé de même, au chef d'azur, à trois étoiles d'or.*

La seconde famille du nom de Gautier est originaire de Senès, & subsiste dans *César* Gautier, chevalier, baron de Senès, seigneur d'Aiguines & de Vacheresse, ancien officier des galeres, marié le 18 Mars 1756. à *Marie-Magdelene* de Gleyse, fille de *Pierre*, & de *Marie-Magdelene* de Rey.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'une colombe d'argent.*

La troisieme famille du nom de Gautier est issue des seigneurs de Gardanne, de Valabre & de Saint Pierre. Elle est divisée en deux branches, & a pour auteur *Jean* de Gautier, capitaine de cent hommes d'armes, sous le regne de *Louis* II. comte de Provence. La premiere branche subsiste dans *Louis-Surléon* de Gautier, marié à *Françoise* de Mayol, dame de Saint Simon, dont un fils & deux filles. La seconde branche subsiste dans *Jean-Baptiste-Augustin* de Gautier, seigneur de Saint Pierre & d'Arrigues, conseiller honoraire

au Parlement d'Aix, marié à *Victoire Jeanne-Reine* le Camus de Pepin, dont un fils, encore jeune, & trois filles, dont une religieuse Ursuline à Aix.

Les armes : *d'azur, à deux gérons enlacés avec leurs molettes d'or, au chef d'argent, à trois étoiles de gueules.*

La quatrieme famille du nom de Gautier est de la ville d'Aix, & subsiste dans *Joseph-Antoine* de Gautier, seigneur du Poët & de Vernegues, conseiller au Parlement de Provence, du 29 Mai 1731. marié à *N.*... de Boisson-la-Salle, dont des enfans.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois roses de même, tigées, feuillées de sinople.*

La cinquieme famille, originaire de Marseille, subsiste dans *Jérôme* de Gautier, consul de France à Tripoly, marié par contrat du mois de Septembre 1754. à *Marie-Claire-Suzanne* Berge.

Les armes : *d'azur, au coq d'or, sur une terrasse d'argent, la patte dextre tercée.*

GAUTRON : *Tome II. p.* 182. *col.* 1. *lig.* 26. Chateauro, *lisez* Chateautro dans tout l'article.

GAY : La famille de ce nom, originaire de la ville de Poligny, s'est établie à Salins sur la fin du seizieme siécle, dit le *Nobiliaire de la ville de Salins, Tome II. p.* 153.

Noble *Odot* Gay, seigneur de Montafroy, étoit maire de la ville de Poligny en 1584. & en ce nom il fit un traité avec *Claudine*, dame de Monbardon.

Marc Gay, qui paroît avoir été son frere, fut seigneur de la Buchille, & de Villey-les-Bois, & fixa sa demeure dans la ville de Salins. Il fut fait conseiller, maître en la Chambre des Comptes de Dôle en 1587. Il épousa en premieres noces *Claudine* Bergeret, fille de *Philibert*, & d'*Alix* Brun, & en secondes noces, le 3 Octobre 1594. *Jeanne-Suzanne* Bondieu, fille de *Jean*, & de *Louise* Udressier. Du premier lit il eut, 1. *Philibert* Gay, écuyer, seigneur de Buchille & de Villey-les-Bois, pere d'*Etienne*, mort sans alliance; 2. *Nicolas*, mort sans postérité; 3. *Anne*, femme de *Guillaume* Roux de Menestru, écuyer. Du second lit naquit,

Pierre Gay, né après la mort de son pere, qui eut la seigneurie de Villey-les-Bois, par la mort d'*Etienne* Gay, son neveu. Il fut pourvu de l'office de juge des saunéries de Salins, & fut convoqué, comme noble, aux Etats du comté de Bourgogne en 1678. Il avoit épousé, par contrat du 4 Juillet 1628. *Marguerite*, fille de *Simon* de Vigoureux, de la ville de Salins, écuyer, & d'*Etiennette* de Merceret, & mourut en 1682. Il eut, 1. *Pierre-François*, qui suit; 2. *Suzanne*, femme de *Claude-Antoine* Roy, dit Régis, écuyer, bailli de Noseroy; 3. *Anne*, épouse de noble *Jean-Baptiste* Arvisen & de Gray.

Pierre-François Gay, écuyer, seigneur de Villey-les-Bois, &c. juge des sauneries de Salins, contracta alliance le 13 Septembre 1665. avec *Marie*, fille de noble *Claude* Pourtier, & de *Marie* Valle. Il en eut, 1. *Pierre-François-Xavier*, qui suit; 2. *Marie*, mariée le 12 Janvier 1693. à *Claude-François*, comte d'Udressier; 3. & 4. *Marie-Thére-*

se, & *Thérese*, Carmélites; 5. *Claudine*, femme d'*Anatoile* Girod, lieutenant criminel au bailliage de Salins; 6. *Claudine-Agnès*.

Pierre-François-Xavier Gay, seigneur de Marnoz & de Villey-les-Bois, fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du 30 Juin 1738. de la Chambre des Comptes de Dôle. Il fut pourvu d'une office de président en la même Cour, par lettres patentes du 9 Mars 1736. & épousa le 22 Janvier 1704. *Françoise-Gabrielle* Matherot, fille d'*Antoine*, seigneur de Desnes, & de *Thérese* Maréchal de Longeville, dont,

1. *Charles-Antoine* Gay, seigneur de Marnoz, &c. président en la Chambre des Comptes de Dôle.

2. *Marie-Françoise-Thérese*, religieuse de la Visitation.

3. *Pierre-François*, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Grammont, chevalier de Saint Louis.

4. *Marie-Charlotte*, religieuse en l'abbaye de Montigny.

5. *Claude-Antoine*, capitaine dans le régiment de Nice, Infanterie, chevalier de Saint Louis.

6. *Claude-Ignace*.

7. *François-Xavier*, capitaine au régiment de Nice.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de deux étoiles d'argent en chef, d'un croissant de même en cœur, & d'une étoile de même en pointe.* Pour devise : *en tout temps Gay.*

GAYARDON, dans le Lyonnois : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.* maintenue dans sa noblesse par jugement des commissaires généraux du Conseil, du 20 Avril 1698.

Les armes : *d'azur, à un lion d'argent, langué, onglé & couronné de gueules, accompagné de trois besans d'or, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

GAYARDON DE LEVIGNEN : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au sautoir engrelé d'argent.* Il en est parlé dans le *Mercure de France du mois d'Août* 1738. *p.* 1877.

GAYE : Ancienne noblesse des mieux alliées, dans la province de Limousin & le vicomté de Turenne.

N.... de la Gaye, seigneur & vicomte de Lanteuil, épousa à Clermont le 26 Juillet 1736. *N*..... Gaschier, fille de M. Gaschier, lieutenant criminel de Clermont en Auvergne, cousin germain de M. Gaschier, maître des comptes à Paris. Voyez le *Mercure de France du mois de Septembre* 1736. *p.* 2153.

GAZEAU, anciennement GAZEN, en Poitou : Famille qui a formé plusieurs branches, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.* & qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois treffles de même, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

GEDOYN DE PULLY : Famille alliée à plusieurs grandes maisons, telles que les maisons de Gêvres, de Canillac, de Soyecourt, de Graville, & à plusieurs familles distinguées dans l'Epée & dans la Robe.

N..... Gedoyn, chevalier, seigneur de Pernan & d'Autreche, capitaine dans le régiment du Roi, tué à la prise de Landrecy, laissa, entr'autres enfans, de *Françoise* de Gonnelieu, *Joachim* Gedoyn, lieutenant

colonel du régiment d'Estampes, ci-devant Chartres, chevalier de Saint Louis, major de Soissons, & l'un des gentilshommes ordinaires de M. le duc d'Orléans, mort à Paris le 10 Janvier 1732. âgé de soixante-quatre ans, ayant servi plus de cinquante ans avec distinction. Il étoit petit-neveu de *Philippe* Gedoyn, chevalier, seigneur de Bullan, de Pully & autres lieux, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur de Baugeney, capitaine-lieutenant des Gendarmes de son Altesse Royale, *Gaston*, duc d'Orléans, & ensuite gouverneur du comté de Vermandois.

Alphonse Gedoyn, chevalier, seigneur de Pully & autres lieux, capitaine des vaisseaux du Roi, gouverneur de la ville & du château de Baugency, est issu en droite ligne de *Robert* Gedoyn, si célebre en son temps, qui a été secrétaire des commandemens sous quatre de nos Rois. Il a eu de *Rose* Tourtié, son épouse, *Rose* Gedoyn, mariée le 3 Octobre 1731. au château de Pully, près de Baugency, à *François* du Four, sieur de la Tour, chevalier, seigneur, baron de Veze, en Auvergne, alors capitaine au régiment de la Ferté-Imbaut. Voyez le *Mercure de France des mois de Novembre* 1731. *p.* 2687. & *de Janvier* 1732. *p.* 197.

GEFFROY, écuyer, sieur de la Marre & de Saint Jean en Normandie, élection de Vire, qui porte : *d'argent, à trois mains dextres de gueules*, 2 & 1.

GELVES : *Tome II. p.* 183. *col.* 2. *ajoutez*, ou GALVES, tiré d'une branche de Portugal.

GEMARE (de), en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent*, 2 & 1, *surmontées d'un cœur d'or.*

GENDRE DE BERVILLE (le) : *Tome II. p.* 184. *col.* 1. *après* les armes, *ajoutez* ce qui suit.

Charles le Gendre, seigneur de Berville, de Romilly, de Fourneau & de Livarot, lieutenant général des armées du Roi en 1734. & commandeur de Saint Louis en 1721. mourut à Paris le 7 Avril 1746. âgé de soixante-six ans. Il étoit fils de *Thomas* le Gendre, seigneur de Romilly, d'Alge, d'Elbeuf & Maigremont, & d'*Esther* Scott de la Mezangere. Il avoit été marié le 16 Mars 1708. avec *Eléonore* d'Estaing de Saillans, fille de *Gaspard* d'Estaing, marquis du Terrail, vicomte de Ravel & de Saillans, & de *Philiberte* de la Tour de Saint Vidal, dont *Pierre-Hyacinthe* le Gendre, seigneur de Berville, colonel du régiment de Rouergue, Infanterie, en 1745. brigadier des armées du Roi le 2 Mai 1744. puis maréchal de camp, marié le 17 Mars 1739. à sa cousine germaine, *Marie-Adelaïde* le Gendre de Maigremont, enterrée le 12 Septembre 1758. laissant une fille unique à marier en 1760.

Feu M. de Berville avoit pour frere puîné *Thomas* le Gendre de Collande, seigneur de Gaille-Fontaine, maréchal des camps & armées du Roi, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, mort le premier Mai 1738. ayant eu deux filles de *Marguerite-Catherine-Magdelene* de Voyer d'Argenson, qui est morte le 27 Novembre 1735. sœur de M. d'Argenson, ci-devant ministre de la guerre, avec laquelle il avoit été marié le 12

Août 1715. L'aînée, nommée *Catherine*, mourut veuve, avec enfans, étant mariée en 1739. à *Gabriel-Armand* de Montmorin, comte de Saint-Herem. La cadette étoit feue madame de Berville. Voyez le *Mercure de France du mois d'Avril* 1746. *p.* 105.

GELIERE (la), en Bresse : Famille actuellement éteinte, qui portoit pour armes, *d'argent, à quatre pals de gueules, à la cotice d'azur, brochant sur le tout.*

GENOST : autre famille de la même province, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'argent.*

GENTIL (le) : Famille originaire de Bretagne, qui porte : *d'azur, à un serpent volant d'or, lampassé de gueules.*

Jean le Gentil de Poulers, dit dom Lobineau, fut, suivant un extrait tiré des registres des Etats, tenus à Rennes en 1386. compris parmi les gentilshommes députés pour aller chercher dame *Jeanne*, duchesse de Bretagne, fille du roi de Navarre. Il eut pour fils,

Olivier le Gentil, sieur de Poulers, qui rendit hommage au vicomte de Rohan le 13 Juillet 1396. Il paroît être le pere de *Jean* le Gentil, qui vivoit en 1460. marié à *Louise* de Troanna de Vanne, dont il eut *Jean*, qui suit, & *Louise* le Gentil, qui fut fille d'honneur de la reine *Anne* de Bretagne, femme de Louis XII. roi de France, mariée par contrat du 3 Février 1507. en présence de la reine, au château de Blois, à *Charles*, seigneur d'O & de Maillebois, gouverneur de Caën en Normandie, avec une reconnoissance de deux mille livres de la part de la Reine.

Jean le Gentil de Poulers II. du nom, épousa par contrat du 12 Avril 1509. *Marie* de Théouret, dont,

Guillaume le Gentil de Poulers, seigneur de Coatinon & de Penevan. Il comparut aux montres générales qui se firent à Quimper-Corentin en 1536, Il épousa *Catherine* de Kercadiou, dont il eut, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Yves*; 3. & 4. *Anne* & *Catherine*.

Jean le Gentil II. du nom, & *Marie* Geffroy, sa femme, sont qualifiés des titres de seigneur & dame de Louvinault & de Coatinon, dans un acte du 25 Avril 1587. Il partagea avec ses frere & sœurs, & eut de son mariage, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Louis*; 3. *Georges*, morts sans postérité; 4. *Michel*, chef de la branche des seigneurs de Kerleveu.

Jean le Gentil III. du nom, seigneur de Coatinon, transigea avec *Louis* & *Michel*, ses juvéniers. Il épousa *Jeanne* de Herleguy, dont *Allain*, qui suit, & *Marie*, mariée à *Guillaume* l'Honoré, écuyer.

Allain le Gentil, seigneur de Coatinon, partagea avec *Marie* sa sœur, par acte du 2 Septembre 1610. Il épousa *Rose* de Rosmordac, fille de *Michel*, écuyer, seigneur dudit lieu, & d'*Isabeau* le Jeune, dont, 1. *Jacques*, qui suit; 2. *Michel*, rapporté après son frere aîné; 3. *Tanneguy*, seigneur de Penevau.

Jacques le Gentil, seigneur de Coatinon & de Rosmordac, partagea le 2 Octobre 1647. avec *Michel* & *Tanneguy*, ses juvéniers. Il fut déclaré issu d'une ancienne extraction, noble conjointement avec *Tanneguy*, son frere, & *Corentin*, son neveu, fils de Michel, & maintenu

dans leur noblesse par arrêt du 30 Août 1669. de la Chambre établie pour la réformation de la Noblesse de Bretagne. Il épousa *Mauricette* de Roeuc, fille de *Jean*, marquis dudit lieu, & d'*Anne* de Carné, dont *Allain*, qui suit.

Allain le Gentil, seigneur de Rosmordac & de Coatinon, épousa le 2 Juillet 1687. *Barbe* le Bigre, dame de la Villefredur & autres lieux, fille de *Philippe*, chevalier, & de *Catherine* de Bobilly, dont,

Yves-René le Gentil, seigneur de Rosmordac & de Coatinon, chevalier de Saint Lazare en 1728, Il a continué la branche aînée de Rosmordac & de Coatinon.

Michel le Gentil, second fils d'*Allain*, & de *Rose* de Rosmordac, épousa *Marie* Thoulhoau, dont,

Correntin le Gentil, seigneur de Termené. Il fut déclaré, comme on l'a dit ci-dessus, avec son oncle *Jacques*, issu d'ancienne & noble extraction, par arrêt du 30 Août 1669. Il épousa *Laurence* de Bourdas, laquelle étant devenue veuve, se remaria à *N*.... de Sanson, sieur de Chatelais. Elle eut de son premier mariage,

Guy le Gentil I. du nom, seigneur de la Barbinais, commissaire général de la Marine. Il épousa en premieres noces *Louise* le Bec de Flubert, & en secondes noces, le 8 Mai 1727. *Marie-Thérese* Fournier. Les enfans du premier lit sont, 1. *César-Hippolite* le Gentil de Poulers; 2. *Jean-Baptiste-Henri* le Gentil de Villebriant, marié à *Laurence* Sanson, sa cousine, dont est né un fils; 3. *Pierre-Laurent*, dit le chevalier le Gentil, capitaine d'une compagnie franche de la Marine. Les enfans du second lit sont *Guy*, qui suit; & *Jean-Jacques*, mort sans enfans.

Guy le Gentil II. du nom, marquis de Paroy, d'Auxence & des Tillieres, officier au régiment des Gardes Françoises, né le 20 Juillet 1728. obtint l'érection de la terre de Paroy en marquisat, par lettres de 1754. enregistrées en la Chambre des Comptes en 1755. Il a épousé par contrat du 13 Septembre 1749. *Louise-Elisabeth* de Rigaud de Vaudreuil, fille de *Louis-Philippe*, comte de Vaudreuil, lieutenant général des armées navales, & grand-croix de l'ordre de Saint Louis, & de *Catherine-Elisabeth* le Moine de Sérigny. De ce mariage sont issus,

1. *Jean-Philippe-Guy* le Gentil, dit le marquis de Paroy, né le 30 Avril 1750.

2. *Louis-Jean-Marie*, dit le baron de Paroy, né le 30 Avril 1751.

3. *César-Hippolite-Joseph*, dit le chevalier de Paroy, né le 10 Avril 1752.

4. *Guyonne-Emilie* le Gentil, née le 3 Janvier 1754.

Branche des seigneurs de Kerleveu.

Michel le Gentil, fils de *Jean* II. du nom, & de *Marie* Geffroy, seigneur de Kerleveu, fut partagé avec *Louis* le Gentil, son frere, par *Jean*, leur aîné, le 25 Avril 1587. Il épousa *Anne* de Thyvarec, dont,

Yves le Gentil, seigneur de Kerleveu, marié à *Françoise* le Roux, dont,

Olivier le Gentil, seigneur de Kerleveu, maintenu dans sa

noblesse & déclaré noble d'ancienne extraction le 27 Octobre 1670. par arrêt de la Chambre établie par le Roi pour la réformation de la Noblesse dans le duché de Bretagne.

GENTIL, sieur de Monperreux, en Normandie, élection de Lisieux : Famille qui porte : *d'azur, à un dragon volant d'or, lampassé de gueules.*

GENYS (Saint), en basse Normandie : Famille confirmée dans sa noblesse en 1667. qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles d'argent en chef, & d'un chêne de même en pointe.*

GEORGES D'OLLIERES : *Tome II. p. 185. col. 2. après* les armes, *ajoutez* en *à lineâ* ce qui suit :

La maison de Georges d'Ollieres, habituée à Marseille, est une branche de celle du même nom, établie à Vienne en Autriche, illustre par les grands fiefs qu'elle a possédés, & les charges dont elle a été revêtue. Le certificat qu'elle produit, selon l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence*, est signé par les ambassadeurs des archiducs *Mathieu* & *Maximilien* d'Autriche, & par un si grand nombre de seigneurs, qu'il ne sçauroit être révoqué en doute.

Elzéar de Georges, secrétaire du roi Louis III. d'Anjou, comte de Provence, est le premier de cette famille connu en Provence. Il est qualifié dans plusieurs actes originaux de *nobilis quondam vir.*

Jean-François de Georges d'Ollieres de Huminy, mestre-de-camp de Cavalerie, chevalier de Saint Louis, tué devant Prague le 29 Juillet 1742. avoit épousé le 12 Février 1724. *Catherine* de Clermont-Gessan, de laquelle il a laissé trois fils, dont l'aîné a été nommé *Jean-Louis-Antoine* au baptême. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 467.*

GEORGES DE VERAC : *Tome II. p. 186. col. 1. lisez,* GEORGES DE VERAC (Saint), & *ajoutez* : Grande maison en basse Marche, dont un archevêque de Lyon. Sa branche subsiste, & celle des marquis de Verac, vicomtes de Bresse, qui *écartelent* de Rochechouart dans leurs armes.

GEORGES, écuyer, seigneur de Mitois, en Normandie, élection de Falaise.

Porte : *de gueules, à trois besans d'or, 2 & 1.*

GERARD, en Provence : *Gaspard* Gerard, reçu conseiller secrétaire du Roi, près la Cour des Comptes de Provence le premier Avril 1698. mourut revêtu de sa charge le premier Mars 1715. & laissa de sa femme un fils, nommé *Jean-Pierre* Gerard, marié à *Magdelene* de Loth, de la ville de Manosque, dont,

1. *Joseph-Paul-François* Gerard, capitaine au régiment de Limousin, tué en 1747. devant Berg-op Zoom, après avoir servi pendant quinze ans.

2. *Jean-Pierre-Gaspard*, capitaine au régiment de la Vieille Marine.

3. *Bernardin-Auguste*, officier de vaisseaux au département de Toulon.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'or, chargée de trois chevrons d'azur, renversés en fasce, accompagnée de trois roses d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 468.*

GERENTE,

GERENTE, ou JERENTE : Cette maison est plus ancienne en Provence qu'en Bourgogne, d'où l'abbé Robert la fait sortir. Il est fait mention de ceux de cette famille dans les Cartulaires des premieres Croisades, pendant lesquelles Gerente de Jerente commandoit une compagnie de Croisés. *Guillaume* de Gerente étoit à la tête d'une autre compagnie, & se distingua contre les Infideles. Depuis ces gentilshommes Croisés, le nom de Gerente est connu en Provence. Il en est parlé dans le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 469. *& suiv.*

I. La filiation suivie de cette maison, suivant des titres originaux, commence à *Gantelme* de Gerente, établi à Sisteron, député en l'an 1352. vers la reine *Jeanne*, comtesse de Provence, pour la supplier de ne jamais aliéner ses Etats. Il se retira à Aix, où il fit bâtir une partie de l'église des Freres Prêcheurs. Il eut de *Jeanne* d'Allamanon, son épouse, 1. *Guigonet*, qui suit; 2. & 3. *Jean-Marie*, & *Jacques*, tous deux reçus chevaliers de Rhodes; 4. *Thomas*, évêque de Grasse, depuis 1382. jusqu'en 1390.

II. *Guigonet* de Gerente, seigneur de Montclar, &c. surnommé *le Grand*, secrétaire rational de la Chambre des Comptes en 1366. avocat & procureur général en 1378. maître rational en 1380. fut gouverneur de Lyon, & lieutenant général en Provence. Il testa en 1401. & laissa d'*Alemane* de Fabriciis, sa femme, un fils, nommé *Balthasard*, qui suit.

III. *Balthasard* de Gerente, seigneur de Montclar, &c, maître d'hôtel du roi *René* par lettres du 8 Juillet 1437. testa le 9 Juin 1438. Il eut de *Delphine* de Pontevès, fille de *Berenger*, coseigneur de Lambest, *Elzéar* & *Guigonet*, qui firent tige : celle d'*Elzéar* se termina en la personne de *Jeanne* de Gerente, baronne de Montclar, alliée à *François* d'Astouaud.

IV. *Guigonet* de Gerente II. du nom, baron de Senas, chambellan du roi *René*, gouverneur du château de Salon, marié à *Eléonore* de Guiramand, fille de *Pierre*, & de *Jacqueline* d'Isnard, testa en 1477 Ses enfans furent, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Thomas*, rapporté après son frere aîné; 3. *Balthasard*, auteur de la branche des seigneurs de la Bruyere; 4. *Fouquet*, auteur des seigneurs de Venelles & de Carri; 5. *Delphine*, mariée à *Pierre* d'Isnard.

V. *Jean* de Gerente, baron de Senas, &c. chancelier de Provence en 1479. ambassadeur de Charles III. dernier comte du pays, vers le Pape en 1480. grand sénéchal du roi Louis XI. épousa *Laurence* d'Isnard, dont il n'eut point d'enfans.

VI. *Thomas* de Gerente, frere puîné de *Jean*, seigneur de Senas, maître d'hôtel du même roi Louis XI. gouverneur du château d'Orgon & d'Aigalieres, marié à *Louise* de Glandevès, fille d'*Helion*, & de *Marguerite* de Villemurs. Il en eut, 1. *Balthasard* de Gerente, successivement évêque de Vence en 1531. & de Saint Flour en 1541. puis archevêque d'Embrun en 1553. premier président de la Cour des maîtres rationaux le 28 Mars 1517. jusqu'en 1554. 2. *Claude*, baron de Senas, conseiller au

Parlement en 1512. marié deux fois, sans avoir d'enfans mâles; 3. *François*, qui suit; 4. *Marguerite* de Gerente, mariée en l'année 1505. à *René* de Castillon, baron d'Aubagnes & de Baynes.

VII. *François* de Gerente, baron de Senas, &c. conseiller au Parlement de Toulouse, premier président des maîtres rationaux, & de la Cour rigoureuse d'Aix en 1512. épousa en l'année 1522. *Marie* de Castelane, fille de *Louis*, seigneur d'Esparron, & de *Louise* Prohane, dont,

VIII. *Balthasard* de Gerente, baron de Senas, &c. chevalier de l'ordre de Saint Michel, capitaine de douze compagnies d'Infanterie, & chef des Calvinistes de Provence, épousa en 1546. *Isabelle* d'Agoult, fille de *Balthasard*, & de *Sybille* de Pontevès, dont, 1. *Balthasard* II. du nom, tué avec lui devant Saint Michel d'Ardeche, près le Pont-Saint-Esprit; 2. *François*, baron de Senas, marié l'an 1573. à *Aimare* d'Albertas-Gemenos, tué au siége de Menerbe en 1574. 3. *Claude*, qui suit; 4. & 5. *Louise* & *Isabelle*, deux filles mariées.

IX. *Claude* de Gerente, baron de Senas, &c. tué au siége de Salon, avoit épousé en 1578. *Marguerite* de Bermond de Bouzane, fille de *Louis*, & de *Gasparde* de Beauvezet, dont, 1. *François*, tué pendant la guerre de la Ligue; 2. *Charles*, tué dans un combat particulier, laissant de *Marguerite* d'Agoult de Seillans, *Magdelene* de Gerente, mariée à *Sextius* d'Escalis, baron d'Ansouis; 3. *Balthasard*, qui suit; 4. *Théophile*, marié sans enfans à *N*.... de Vintimille du Luc.

X. *Balthasard* de Gerente, baron de Senas, terre érigée en marquisat en 1642. épousa en premieres noces en 1603. *Anne* de Sade-la-Goy; en secondes, *Justine* du Puy de Montbrun, fille de *Charles*, & de *Lucrece* de la Tour de Gouvernet. Il eut du premier lit, 1. *Magdelene* de Gerente, mariée à *Jacques* d'Astouaud, son cousin germain; & du second lit, 2. *Charles*, qui suit; 3. *Magdelene* de Gerente, épouse de *César* de Gaillard de Longjumeau.

XI. *Charles* de Gerente, marquis de Senas, &c. épousa en premieres noces *Marie* l'Huillier, fille de *Geoffroy*, intendant en Provence, & de *Marie* de Vatan; en secondes, *Marguerite* de Montaigu, fille de *Louis*, seigneur de la Palun, & de *Marguerite* de Vincens de Causans. Du premier lit naquit *Geoffroy-Alexandre* de Gerente, marquis d'Orgeval, qui de *Magdelene-Elisabeth* l'Allier de la Tour, niece du maréchal d'Estrade, a laissé,

XII. *Alexandre-Balthasard* de Gerente, marquis d'Orgeval, marié en Dauphiné à *Elisabeth* Rambault de Saint Maurice, dont il avoit en 1733. des enfans, entr'autres, *Françoise-Elisabeth*, mariée le premier Février 1753. à *Laurent* Grimod de la Rayniere, fermier général.

XIII. *Joseph* de Gerente, issu du second mariage de *Charles*, épousa à Avignon en l'an 1711. *Elisabeth* le Blanc, dont,

XIV. *Louis-Joseph* de Gerente, marquis de Senas; & trois filles, l'une religieuse à Avignon, l'autre mariée à Dom *Valentin*

de la Croix, lieutenant général des armées du roi d'Espagne, & la troisieme non établie.

Branche des seigneurs de la Bruyere.

V. *Balthasard* de Gerente, troisieme fils de *Guigonet* II. du nom, & d'*Eléonore* de Guitamand de la Durane, épousa à Avignon en 1480. *Michelle* de Cabassole, fille de *Jean*, & de *Gabrielle* de Venasque, dont *Arnaud*, qui suit, & *Fouquet*, qui fut chevalier de Rhodes en 1516.

VI. *Arnaud* de Gerente, seigneur de la Bruyere, élu sept fois premier consul d'Avignon, épousa en 1522. *Magdelene* de Merles, fille de *François*, seigneur de Beauchamp, & d'*Hélene* de Cambis, dont *Jean-Baptiste*, qui suit, & *Louis*, chanoine de Notre-Dame des Dons à Avignon.

VII. *Jean-Baptiste* de Gerente, seigneur de la Bruyere, chevalier de l'ordre du Pape, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, & gouverneur de Château-Renard en 1574. épousa par contrat du 30 Novembre 1552. *Suzanne* de Gerente, sa parente, dame en partie de Cabanes, dont, 1. *François*, qui suit; 2. *Claude*, reçu chevalier de Malte en 1569. mort grand prieur de Saint Gilles; 3. *Balthasard*, chevalier du même ordre; 4. *Laudune*, épouse de *Feraud* d'Eiguisier, seigneur de Cornillons; 5. *Blanche*, mariée en premieres noces à *Etienne* du Puget, conseiller au Parlement; en secondes, à *Jean* de Renau, seigneur d'Alene, & en troisiemes, à *François* d'Etienne, seigneur de Villemus, & autres lieux.

VIII. *François* de Gerente, seigneur de Cabanes & de la Bruyere, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Charles IX. marié deux fois; en premieres noces à *N*.... de Fortia, & en secondes noces en 1612. à *Anne* de Pol, fille de *Gabriel*, & d'*Elisabeth* de Fougasse-la-Bartalasse, eut du dernier mariage, 1. *François* II. qui suit; 2. & 3. *Louis-Jean-Baptiste* & *Claude*, reçus chevaliers de Malte.

IX. *François* de Gerente II. du nom, seigneur de la Bruyere, &c. lieutenant colonel de Cavalerie, gouverneur de Caderousse, épousa par contrat du 10 Septembre 1637. *Magdelene* de Merles, fille de *François*, & de *Marguerite* de Quiqueran-Ventabren, dont, 1. *Louis-Balthasard*, qui suit; 2. *Henri*; 3. *Louis*; 4. *Gabriel*; 5. *François*, tous les quatre reçus chevaliers de Malte.

X. *Louis-Balthasard* de Gerente, comte de Cabanes & de la Bruyere, élu premier consul d'Aix, procureur du pays en 1688. mort à Carpentras en 1728. marié en 1673. a *Magdelene* de Blegiers, fille d'*Esprit*, & de *Victoire* Galery, eut pour enfans, 1. *Charles-François-Victor*, qui suit; 2. *Thomas-Dominique*, reçu chevalier de Malte en 1711. 3. *Joseph-François*, chanoine de l'église de Carpentras; 4. *Marie-Magdelene*, mariée à *Jean-Baptiste* de Serre, seigneur de la Marine.

XI. *Charles-François-Victor* de Gerente, seigneur de la Bruyere, gouverneur pour le Pape du lieu, pont & château de Sorgues, élu premier consul d'Aix

en 1706. syndic de la Noblesse du pays en 1719. marié en 1699. à *Marie-Thérese* de Gerente, sa parente, sortie de la branche des seigneurs de Venelles éteinte, eut pour enfans, 1. *Antoine-Balthasard*, qui suit; 2. *Louis-Sextius* de Gerente, chanoine de l'abbaye sécularisée de Marseille, évêque de Digne, abbé de Lerins & de Saint Vandrille, puis évêque d'Orléans en 1758. & ayant la feuille des bénéfices; il naquit pendant le consulat de son pere, & eut pour parreins messieurs les consuls d'Aix, procureurs du pays; 3. *N*...... de Gerente, thrésorier de l'abbaye de Saint Victor; 4. *Lazare*, archidiacre de l'église de Carpentras; 5. & 6. deux garçons, reçus chevaliers de Malte; 7. *Joseph*, chanoine de l'église major de Marseille; 8. *Marie-Félicité*, mariée sans enfans à *Paul* de Felix de Greffet, seigneur de la Ferretiere.

XII. *Antoine-Balthasard* de Gerente, seigneur de la Bruyere, &c. né en 1703. épousa à Toulouse *N*.... de Marguerit, morte sans postérité.

Les armes : *d'or, au sautoir ou à la croix de Saint André de gueules.*

GERENTON, ou GIRENTON, en Provence : Ancienne noblesse qui porte pour armes : *d'or, au chevron de sable, accompagné en pointe d'une étoile de gueules, au chef d'or, chargé de trois autres étoiles de gueules, toutes quatre à sept raies.*

Cette famille est originaire du duché de Champsaur, diocèse de Gap en Dauphiné, d'où elle passa à Carpentras sur la fin du quatorzieme siécle.

Raimbault Gaultier, clerc de l'église de Gap, est le plus ancien de cette famille, dont on ait connoissance. Il souscrivit la chartre par laquelle *Laugier* II. du nom, évêque de Gap, confirma la fondation de la Chartreuse de Dourbon en 1116. Vers la fin du siécle suivant, on trouve un *Pierre* Gaultier, commandeur d'Aix, présent à une transaction passée entre *Guillaume* le jeune, comte de Forcalquier, & *Odin*, grand prieur de Saint Gilles en 1280. *Nicolas* de Gaultier prêta hommage à *Humbert* I. dauphin de Viennois, pour les biens qu'il possédoit dans son duché de Champsaur en 1294. *Hugonin*, son fils, rendit le même hommage le 12 Décembre 1319. & laissa, entr'autres enfans, *Jean* de Gaultier, marié en 1370. à *Catherine* de Girenton, issue d'une maison noble & ancienne du Dauphiné. C'est depuis cette alliance que la famille de Gaultier a ajouté à son nom celui de Girenton, dont elle porte les armes.

Antoine Gaultier de Girenton sortit de ce mariage, & se retira à Carpentras, à cause de l'alliance qu'il y fit en 1396. avec *Blanche* de Villeneuve. Il en eut,

Charles Gaultier de Girenton, marié vers l'an 1428. à *Delphine* de Fargis, ou Farges de Budos, dont; 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Antoine*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, commandeur de Mâcon, châtelain de l'isle de Rhodes, sous le grand-maître *Pierre* d'Aubusson, qui l'envoya dans l'armée de Mahomet II. pour quelque négociation le 26 Juillet 1480. dit l'abbé de Vertot, *Hist. de Malte*, p. 156.

Guillaume Gaultier de Gírenton, marié par contrat du 30 Décembre 1508. à *Marthe* de Raphaelis, fille d'*Elzéar*, & de *Jeanne* de Gastar, en eut plusieurs enfans, mentionnés dans son testament du 13 Janvier 1555.

Charles de Gaultier, habitué à Marseille, continua la postérité de la branche aînée, terminée en la personne d'*Alexandre* Gaultier de Girenton, seigneur de Châteauneuf, qui n'eut point d'enfans de *Jeanne* de Riquety, dame de Negreoux & de Saint Auquille.

Pierre, frere de *Charles*, né en 1535. marié le 21 Janvier 1574. à *Jeanne* Javelly, eut, entr'autres enfans, *Jacques*, qui suit, & *Louise*, femme de *Paul* de Soubiras.

Jacques Gaultier de Girenton, seigneur de Costebrune, &c. servit long-temps dans les armées du Roi, & épousa par contrat passé à Carpentras en 1618. *Catherine* de Jouffret, issue des seigneurs de Fonture, dont, 1. *Pierre*, mort dans l'état ecclésiastique; 2. *Paul*, officier au régiment des Gardes Françoises; 3. *Jacques-Joseph*, qui suit; 4. *Joseph-Louis*, mort officier de vaisseaux du Roi au département de Toulon; 5. 6. & 7. trois filles religieuses.

Jacques-Joseph de Girenton, seigneur de Costebrune, &c. capitaine au régiment Royal, Infanterie, se maria le 28 Août 1664. à *Marguerite-Françoise* d'Inguinbert, fille de *Pierre*, & de *Marguerite* de Serre de Montercier, baronne de Theze au Gapençois. Il testa en 1704. & eut pour enfans, 1. *Alexandre*, chevalier de Saint Louis, lieutenant colonel d'Infanterie, marié sans enfans à *Florence* de Basta, marquise de Monstron, née comtesse du Saint Empire; 2. *Jacques*, chevalier de Saint Louis, capitaine de vaisseaux de haut-bord au département de Toulon, syndic de la Noblesse du comtat Venaissin en 1738. il fut chargé par la Cour, avec M. de Bondeville, du bombardement de Tripoly, & il n'a point laissé d'enfans de son mariage avec *Charlotte* de Roubaud; 3. *Jean-Charles*, qui suit; 4. *François*, chevalier de Saint Louis, capitaine major du régiment de Saint Simon, nommé lieutenant de Roi de la ville & du château de Blaye en 1723. 5. *Joseph-Antoine*, seigneur de Saint Valier, aussi capitaine de vaisseaux de haut-bord au département de Toulon en 1738. 6. & 7. deux filles, l'une mariée, & l'autre morte sans alliance. Ce fut en récompense des services de ces cinq freres que le Roi érigea en marquisat la terre & seigneurie de Châteauneuf-le-Rouge, par lettres patentes données à Paris au mois de Novembre de l'année 1723.

Jean-Charles Gaultier de Girenton, marquis de Châteauneuf-le-Rouge, lieutenant colonel au régiment de Saint Simon, Infanterie, se distingua en plusieurs occasions. Il fut fait brigadier des armées du Roi le 20 Février 1734. maréchal de camp le 24 Février 1738. commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, avec pension de trois mille livres le 5 Juin 1739. Il fut nommé un des trois maréchaux de camp envoyés à l'expédition de l'isle de Corse. Il a laissé des enfans de sa femme,

Marie-Gabrielle de Glandevès, fille de *Joseph-François*, & de *Marguerite* d'Albertas de Gemenos.

Consultez, sur cette maison, le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 479. *Gallia Christiana*; l'*Histoire de la ville de Manosque*, par le P. Colomby, Jésuite. *Liv. III. p.* 294. Chorrier, *État du Dauphiné*; l'abbé de Vertot, *Histoire de Malte*, *article du grand-maître d'Aubusson*; Médéric, *Relation du siége de Rhodes*, *p.* 67. Fantoni, *Hist. du comtat Venaissin & d'Avignon*, *&c.*

GERFROY D'ANTRECHAUX D'ARENES, de la ville d'Hieres en Provence.

Joseph de Gerfroy, conseiller au Parlement de Provence le 5 Janvier 1715. n'a de son mariage avec *N.* . . . . . de Pierre de Laurens, qu'une fille, mariée à *Alphonse* de Fortia, marquis de Piles, de la ville de Marseille.

Les armes : *parti de sinople, au chevron d'argent, cotelé & bourlé de même; d'autre, parti d'or, à l'aigle de sable.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 480.

GERINI : Ancienne noblesse d'Italie, qui a formé une branche établie en Provence. Il en est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. I.*

Jean-Jacques de Gerin, lieutenant général, civil & criminel de l'Amirauté de France, au siége de Toulon, le 26 Mai 1696. & lieutenant de l'Amirauté des mers du Levant, au siége de Marseille, le 19 Décembre 1713. fut maintenu dans sa noblesse par arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 5 Juin 1723.

Les armes sont : *de gueules, à trois chaînes d'or, posées en bande, & un chef aussi d'or, chargé d'un cor de chasse, lié de gueules.* Cimier : *une aigle à deux têtes d'azur.* Devise : *cœlum, non animum malo.*

GERMAIN (de Saint), écuyer, sieur de Rouveron, en Normandie, élection de Vire : Ancienne noblesse alliée aux Turgot, aux la Bazoche & aux de Farcy, qui porte pour armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois besans de même, 2 & 1.*

GERMAIN, écuyer, seigneur du Pots & de la Hediere, même province, élection de Falaise : Ancienne noblesse, dont les armes sont : *de gueules, à la fleur de lys d'argent.*

GERMOLES : Famille du Mâconnois, qui porte pour armes : *de gueules, à trois besans d'argent, 2 & 1.*

GERVAIN : Famille maintenue dans son ancienne noblesse en 1667. & 1703. Elle remonte à *Pierre* Gervain, seigneur de Roquepiquet, en Agénois, capitaine de la ville de Montclar en 1492. qui épousa en 1491. *Marie* de Cours. Il est parlé de cette famille dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 262.

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois roses de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

GERVAIS : Après ce mot *Tome II. p.* 189. *col.* 2. *ajoutez*, en Bretagne : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.*

GERVASI : Famille originaire du Milanez, qui s'établit dans le Dauphiné, dont une branche subsiste à Paris & l'autre en Provence. Voyez le *Nouvel*

Armorial de cette Province, *Tome I. p.* 483.

Les armes : *d'or, à la croix de sable, accompagnée de quatre roses de gueules.*

GESTART DE VALVILLE : Famille établie à Paris & en Normandie, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome IV.* qui porte pour armes : *d'azur, au sautoir d'argent, accompagné de quatre flammes.*

GESVES : Seigneurie dans le comté de Namur, érigée en baronnie par lettres du roi d'Espagne, en date du 19 Avril 1649. enregistrées à Lille en faveur & en considération des services de *Louis-François* Verreyckhen, chevalier, baron de Bonlez, seigneur du Sart, &c. *Tab. Généal. & Hist. Part. V. p.* 382.

GESVRES : *Tome II. p.* 189. *col.* 2. *lig.* 41. *après* grand-pere du duc de Gesvres, *ajoutez*, gouverneur de Paris & de l'Isle de France, mort dans le courant de l'année 1756.

GHISTELLES : *Tome II. p.* 190. *col.* 1. *lig.* 24. *après* ce mot, *ajoutez* : Il y a du nom de Ghistelles les marquis de Saint Floris, qui portent : *de gueules, au chevron d'hermines.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.* & le *Tome III.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 234. au mot SAINT FLORIS.

GIBOT, en Anjou : Famille maintenue dans sa noblesse en 1667. 1697. & 1714. Elle remonte à *Jean* Gibot, seigneur de la Periniere, dans le diocèse d'Angers, qui vivoit en 1459. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 264.

Les armes sont : *d'argent, à un léopard de sable.*

GIEF : *Tome II. p.* 190. *col.* 2. *lisez*, GIEN.

Ibid. lig. 44. Climchamp, *lisez*, Limchamp.

GIFFART : Trois différentes provinces contestent l'origine de la maison des Giffarts, dont la comté de Buckingham, en Angleterre, qui compose la dixieme partie du royaume des Merciens, en est une ; la Bretagne est l'autre, & la Normandie la troisieme.

Il est véritable que ce nom est très-ancien, n'ayant pas toutefois sa premiere source en Angleterre, comme l'ont publié les Auteurs de cette Nation en parlant de *Gautier* Giffart, de *Guillaume*, *Osbert*, *Jean*, *André* & *Georges* Giffart, sous divers regnes.

Augustin Dupas, religieux de Saint Dominique, dans les généalogies des maisons Bretonnes, fait descendre cette famille de *Robert* Giffart, frere de *Henri*, baron de Fougeres, & d'*Amicie*, son épouse, fille de *Richard*, petit-fils de *Geoffroy*, bâtard de *Richard* I. du nom, duc de Normandie : mais les autres Auteurs, qui en parlent avec plus de certitude, lui donnent pour tige très-constante *Osbert*, seigneur de Bollebec, en Normandie, & *Ameline*, sa femme, sœur de *Gonnor*, épouse de *Richard* I. duc de Normandie.

Les armes de cette maison sont différentes, selon les diverses branches. Celles des Giffart en Angleterre sont : *de gueules, à trois lions léopardés d'argent, passans l'un sur l'autre.* Celles de Longueville en Normandie sont : *d'or, à l'aigle de gueules* ; & celles d'Arques sont : *de gueules,*

à la bande d'or, accompagnée de six besans de même.

Osbert, seigneur de Bollebec, en Caux, chef & tige de cette maison, épousa, comme nous l'avons dit ci-dessus, *Ameline*, sœur de *Gonnor*, duchesse de Normandie. Il mourut vers l'an 1063, laissant deux garçons; sçavoir, 1. *Gautier*, qui suit, 2. *Godefroy* Giffart, seigneur d'Arques, auteur d'une branche dont nous parlerons ci-après.

Gautier Giffart, sire de Bollebec & de Longueville, fonda le prieuré de Saint Michel de Bollebec l'an 1079. Il épousa *N*.... Flaittel, sœur de *Basilie* Flaittel, & fille de *Richard* Flaittel, chevalier, dont il eut deux garçons & une fille, qui furent, 1. *Gautier*, mentionné ci-après; 2. *Guillaume* Giffart, évêque de Winton, chancelier d'Angleterre en l'an 1100. 3. *Rohais* Giffart, femme, comme nous l'avons dit ci-devant, de *Richard*, sire de Clere & de Bienfaitte.

Gautier Giffart II. du nom, comte de Buckingham, sire de Longueville & de Bollebec, & qu'*Odericus Vitalis* nomme baron généreux, mourut en Angleterre l'an 1102. Il fut fondateur du prieuré de Longueville, & épousa *Agnès* de Ribothmont, fille d'*Anselme*, seigneur de Ribothmont, de laquelle il eut un garçon & une fille, qui furent, 1. *Gautier*, qui suit; 2. *Isabelle* Giffart, femme du châtelain de Gisors.

Gautier Giffart III. du nom, comte de Buckingham & de Longueville en 1119. & 1142. laissa trois fils, qui furent, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Hugues* Giffart, chevalier en 1171. 3. *Richard* Giffart, chevalier en 1176.

Guillaume Giffart I. du nom, comte de Buckingham & de Longueville, vivoit l'an 1173. Il eut pour fils & successeur,

Guillaume Giffart II. du nom, comte de Buckingham & de Longueville en 1212. & 1224. Ce fut sur lui que le roi Philippe-Auguste confisqua le comté de Longueville, pour avoir tenu le parti des Anglois. Il épousa une femme, nommée *Petronille*, dont il eut quatre garçons; sçavoir, 1. *Guillaume* Giffart, comte de Buckingham, auteur de la branche des comtes de ce nom en Angleterre; 2. *Renaud* Giffart, conseiller du roi Philippe le Hardi en 1287. 3. *Geoffroy*, qui suit; 4. *Robert* Giffart, chevalier, mentionné dans le Chartulaire de l'abbaye de Sainte Melaine de Rennes.

Geoffroy Giffart, dit *Berthelin*, seigneur du Plessis-Giffart, chevalier, mourut l'an 1291. laissant aussi quatre garçons, qui furent, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Robert* Giffart, chevalier, mort sans hoirs; 3. *Jean* Giffart, chevalier, compris dans les registres de la Chambre des Comptes ès années 1338. & 1352. 4. *Alain* Giffart, seigneur de la Roche, auteur de la branche de la Roche-Giffart, rapportée ci après.

Guillaume Giffart, seigneur du Plessis-Giffart, chevalier, mourut l'an 1361. & eut pour fils & successeur,

Geoffroy Giffart II. du nom, seigneur du Plessis-Giffart, chevalier en l'an 1377. lequel fut pere de

Jean Giffart, seigneur du Plessis-Giffart & de Faye, chevalier, mentionné dans les arrêts de l'Echiquier ès années 1391. &

1403. Il épousa *Guillemette* de Ruault, fille de *Guillaume* de Ruault, chevalier, de laquelle il eut deux garçons, qui furent, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Guillaume* Giffart, chevalier, qui se trouva aux Etats de Bretagne l'an 1420. & ensuite accompagna *Artus*, duc de Bretagne, comte de Richemont, quand il vint recevoir l'épée de connétable de France en l'an 1425. où le roi Charles VII. le retint pour être son chambellan.

Jean Giffart II. du nom, seigneur du Pleffis-Giffart, chevalier, fut créé chambellan de Jean VI. duc de Bretagne, en l'an 1444. Il épousa *Antoinette* de Cheveigné, fille de *Jean* de Cheveigné, seigneur du Pleffis de Couesme, & de *Jeanne* de Bintin, son épouse, dont il eut deux fils, qui furent, 1. *Olivier*, qui suit; 2. *Barnabé* Giffart, chevalier, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes en 1473. marié deux fois; il épousa en premieres noces *Marie* Coupu, dame de Loncelle, & en secondes noces *Marie* de Marcillé.

Olivier Giffart, seigneur du Pleffis-Giffart & de Fretay, capitaine de Fougeres en 1440. se trouva du vivant de son pere au siége de Castillon, où fut tué le fameux mylord Talebot, en l'an 1453. Il épousa en 1471. *Pleson*, dame de la Marzeliere, Fretté & Pavré, fille de *Pierre*, seigneur de la Marzeliere, & de *Hamette* de Bois-Hamont, son épouse. De ce mariage sortit un fils, qui suit.

Artus Giffart, seigneur de la Marzeliere, fut celui qui prit le nom & les armes de la Marzeliere, quoique toutes les marques de noblesse qu'il quittoit fussent plus anciennes & plus illustres que celles qu'il prenoit de nouveau; ses armes sont : *de sable, à trois fleurs de lys d'argent, 2 & 1.* Il épousa *Marie*, dame de Berneen, & mourut en l'an 1488. laissant deux fils; sçavoir, 1. *Pierre*, seigneur de la Marzeliere, mort sans enfans de *Marguerite* de Coetmen, son épouse; 2. *Renaud*, qui suit.

Renaud, seigneur de la Marzeliere, capitaine d'une compagnie de l'arriere-ban de Bretagne en 1524. eut deux femmes; la premiere fut *Jeanne* de Brambeat, dame dudit lieu & de la Perraye, & la seconde, *Gillette* de Pontrouant, dont il n'eut point d'enfans. De la premiere sortirent *Pierre*, qui suit, & *Catherine* de la Marzeliere, femme de *Gohier* de Champagné, seigneur de la Montagne, fils de *Jean*, seigneur de Champagné.

Pierre II. du nom, seigneur de la Marzeliere, fut aussi marié deux fois; la premiere fut avec *Annette* de Bois-Hamont, dont il n'eut point d'enfans; la seconde fois en l'an 1554. fut avec *Françoise* de Porcon, dame de Bonne-Fontaine, fille de *Gilles*, seigneur de Porcon, qui lui donna un garçon & quatre filles, qui furent, 1. *Renaud*, qui suit; 2. *Charlotte* de la Marzeliere, femme de *Guy*, seigneur de Scepeaux; 3. *Esther* de la Marzeliere, femme de *Raoul* de Romillé, seigneur d'Ardenne, fils de *Georges* de Romillé, seigneur d'Ardenne & autres lieux, & de *Renée* de Montecler, son épouse; 4. *Françoise* de la Marzeliere, femme de *François* de la Boissiere, seigneur de la Fosse aux Loups; 5. *Rolande* de la

Marzeliere, femme de *Robert* de la Bigne, seigneur de Lambosne & de Brucourt, fils de *Robert* de la Bigne, seigneur desdits lieux, bailli de Mortain, & de *Marguerite* du Parc, son épouse.

Renaud II. du nom, seigneur de la Marzeliere, épousa en l'an 1567. *Marie* du Gué, dame dudit lieu & de Brielles, fille & héritiere de *Mathurin*, seigneur du Gué & de l'Angle, & d'*Olive* de Sévigné, son épouse. De ce mariage sortirent deux fils, qui furent, 1. *Renaud*, qui suit; 2. *François*, rapporté après son frere.

Renaud III. du nom, seigneur de la Marzeliere, gouverneur de Fougeres, épousa *Anne* de Guemadeuc, veuve de *Toussaint* de Beaumanoir, baron du Pont & de Rostrenan; ce mariage se fit en l'an 1594. mais ayant eu querelle contre *Gabriel*, comte de Montgommery, il finit ses jours en duel le Mardi-Gras de l'an 1604. sans enfans, laissant pour héritier de ses biens son frere puîné.

François, seigneur de la Marzeliere, fit ériger cette seigneurie en marquisat par lettres de l'an 1619. Il eut pour femme *Françoise* de Harcourt, fille de *Pierre* de Harcourt, marquis de Beuvron, & de *Gillonne* de Matignon, son épouse, dont il eut deux fils morts jeunes, & trois filles; sçavoir, 1. *Françoise* de la Marzeliere, fille aînée & principale héritiere des biens de son pere, femme de *Malo*, marquis de Coetquen, comte de Combourg, gouverneur de Saint Malo, fils de *Louis*, marquis de Coetquen, & de *Henriette* d'Orléans, son épouse; 2. *Gillonne* de la Marzeliere, femme de *René* du Maz, seigneur du Brossay, fils de *Jean* du Maz, seigneur du Brossay, & de *Charlotte* d'Ecvilliers, son épouse; 3. *Renée* de la Marzeliere, femme de *René* du Bellay, comte de la Feuillée.

Branche des seigneurs de la Roche-Giffart.

Alain Giffart, seigneur de la Roche Giffart, quatrieme fils de *Geoffroy*, dit *Berthelin*, seigneur de Launay-Giffart, laissa deux filles, qui furent, 1. *Agace* Giffart, dame de la Roche-Giffart, femme de *Guillaume* de la Lande, seigneur de Pont-Renaud; 2. *Amicie* Giffart, femme de *Jean* Habel, chevalier.

Branche des seigneurs d'Arques.

Godefroy Giffart, seigneur d'Arques, deuxieme fils d'*Osber* Giffart, seigneur de Bollebec, & d'*Ameline*, son épouse, laissa deux fils, qui furent, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Gosse*, ou *Goscelin* d'Arques, seigneur de Dieppe, vicomte de Rouen, lequel avec *Emmeline*, sa femme, fonda les abbayes de Sainte Catherine de la Trinité du Mont & de Saint Amand de Rouen par l'avis de l'abbé Isambart.

Guillaume Giffart, seigneur d'Arques, laissa de son épouse, dont le nom est ignoré, une fille, qui suit.

Mahaud d'Arques fut femme de *Guillaume*, sire de Tancarville, chambellan de Normandie.

Les seigneurs de la Pierre-Giffart, proche de Saint Victor en Caux, & de Hanencourt, proche de Mantes, furent maintenus dans leur noblesse le 13

Août 1688. Ils portent encore ce nom, & se disent sortis de cette maison.

Leurs armes sont : *à trois fasces ondées d'or, à la bande de gueules sur le tout, chargée de trois lions d'or.* C'est ainsi que les portoient *Louis* de Giffart, chevalier, seigneur de la Pierre, de Saint Maclou, de Folleville, &c. lieutenant d'une compagnie de cent hommes d'armes des ordonnances de sa Majesté, député pour la Noblesse aux Etats de Rouen en 1620. & un autre *Louis* de Giffart, reçu chevalier de Malte en 1640.

GIGAULT DE BELLEFONDS : *Substituez* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 191. qui est très-peu exact.

GIGAULT, chevalier, seigneur, marquis de Bellefonds, l'Isle-Marie, Haineville, Branville, &c. Noblesse ancienne & des plus distinguées de la province de Normandie, soit par ses alliances, soit par le grand nombre de personnes qu'elle a données, qui se sont rendues recommandables, les unes dans l'Eglise, les autres dans l'Etat. Outre le maréchal de Bellefonds, on y compte des lieutenans généraux, quantité de braves officiers, un archevêque de Paris, & plusieurs abbesses, qui par la douceur, la sagesse & la prudence de leur gouvernement ont rendu leur nom célébre dans quantité de Monasteres de l'ordre de Saint Benoît.

Hélion Gigault, qualifié du titre d'écuyer en 1489. épousa *Jeanne* Grassignone, fille de *Jean*, écuyer, seigneur de Bellefonds, en Berry, & de *Jacquette* du Bouez, qui lui apporta en dot la seigneurie de Bellefonds, nom que sa postérité a ajouté à celui de Gigault.

Jean Gigault, l'un des cents gentilshommes de la maison du Roi, & maître d'hôtel de *François*, duc d'Alençon en 1574. fut marié trois fois. Il eut de sa premiere femme, *Charlotte* de Voisine, entr'autres enfans, *Jean* Gigault II. du nom, seigneur de Murennes, auteur de la branche aînée, & *Bernardin* Gigault, seigneur de Bellefonds, tige de la branche cadette, rapportée après celle de son aîné.

Jean Gigault II. du nom, eut pour descendans, *Charles* I. qui suit, & son frere, *Louis* Gigault, écuyer, seigneur de Marennes, mort au mois de Septembre 1686. commandant au château de Vincennes, & laissant d'*Agnès* de Préville, sa premiere femme, qu'il avoit épousée le 16 Juin 1657. 1. *Jacques* Gigault, seigneur de Marennes, &c. lieutenant de Cavalerie dans le régiment de Saint Simon, puis lieutenant des maréchaux de France en Touraine, mort le 19 Janvier 1709. laissant de *Suzanne* de Planche, mariée en 1700. fille de *Mathurin*, & de *Suzanne* Sousmain, deux garçons & deux filles, sçavoir, *Charles-Louis-Bernardin* Gigault, *Bertrand* Gigault, & *Suzanne* & *Magdelene-Suzanne*, celle-ci reçue à Saint Cyr en 1710. 2. *Bernardin* Gigault, exempt des Gardes du Corps du Roi ; 3. *Agnès* Gigault de Marennes, dame & chanoinesse de Remiremont.

Charles Gigault I. du nom, écuyer, seigneur du Chassin, épousa le 20 Juillet 1649. *Marie* de Préville, fille de *Claude*, écuyer, seigneur de Château-

landon, & sœur d'*Agnès* de Préville, femme de *Louis* Gigault, rapporté ci-dessus, dont est issu,

Charles Gigault de Bellefonds II. du nom, né le 17 Février 1670. Il fut capitaine des Grenadiers dans le régiment Royal Comtois, puis lieutenant des maréchaux de France en Touraine le 4 Avril 1702. & a eu de *Marie-Catherine* Bine, qu'il épousa le 29 Février 1696. 1. *Charles-Joseph-Bernardin*, né le 21 Mai 1697. reçu page de la petite écurie du Roi en 1715. 2. *Julien-Victor-Claude*, né le 19 Mars 1703. lequel a fait ses preuves au grand prieuré d'Aquitaine, pour être reçu chevalier de Malte, le 25 Mai 1714. 3. *Armand-Louis-François* Gigault, né le 19 Décembre 1707. mestre-de-camp du régiment de Cavalerie de Bellefonds, & brigadier des armées du Roi; 4. *Jacques-Bonne* Gigault, chanoine & prevôt de l'église de Saint Martin de Tours, abbé de la Cour-Dieu en 1730. docteur de Sorbonne, aumônier ordinaire de sa Majesté, successivement évêque de Bayonne, archevêque d'Arles & de Paris le 14 Mars 1746. mort le 20 Juillet de la même année; 5. *Marie-Anne* Gigault, morte en 1721. 6. *Elisabeth* Gigault, mariée le 5 Juillet 1723. à *François* Salmon, seigneur du Châtelier, morte à Arles en Provence, au mois de Décembre 1745. 7. *Louise* Gigault, abbesse de Montivilliers, en Normandie, en l'an 1741.

Bernardin Gigault, tige de la branche cadette des seigneurs de Bellefonds, eut de *Jeanne* Aux-Epaules, *Henri-Hubert*, qui suit, & sept filles.

Henri-Hubert, gouverneur de Valognes, fut pere par *Marie* d'Avoine, son épouse, de *Bernardin*, qui suit.

Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, donna dans toutes les occasions de siéges & de passages d'armées des marques singulieres de sa valeur. Le Roi, pour reconnoître ses services, l'honora en Juillet 1668. du bâton de maréchal de France, l'envoya en ambassade extraordinaire en Angleterre, au mois de Juiller 1670. Il commanda l'armée en Hollande & en Catalogne en 1684. fut pourvu de la charge de premier écuyer de madame la Dauphine, & fait chevalier des ordres du Roi le 31 Décembre 1688. Il mourut au château de Vincennes, près Paris, le 4 Décembre 1694. étant âgé de soixante-quatre ans. Il eût de *Magdelene* Fouquet, son épouse, 1. *Jean*, mort à huit ans; 2. *Louis-Christophe*, qui suit, & sept filles, entr'autres, *Magdelene-Suzanne* Gigault de Bellefonds, marquise du Châtelet, morte âgée de soixante-six ans, le 13 Octobre 1723. Elle avoit été mariée le 8 Janvier 1688. avec *Antoine-Charles* du Châtelet, marquis d'Aubigny, comte de Clefmont, mort au mois de Septembre 1720. étant lieutenant général des armées du Roi, dont elle a eu des enfans.

Louis-Christophe Gigault, marquis de Bellefonds & de la Boulaye, gouverneur & capitaine du château de Vincennes, colonel du régiment Royal Comtois, reçu en survivance de son pere en la charge de premier écuyer de madame la Dauphine, mourut des blessures qu'il avoit reçues au combat de Stenkerque

le 3 Août 1692. Il laissa de *Marie-Olympe* de la Porte-Mazarini, *Louis-Charles-Bernardin* Gigault, marquis de Bellefonds, qui suit, & *Marie-Magdelene-Hortense* Gigault de Bellefonds, veuve du marquis de Fervaques.

Louis-Charles-Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds & de la Boulaye, mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de son nom, gouverneur & capitaine des chasses du château & parc de Vincennes, mourut subitement à Paris le 10 Août 1710. âgé de vingt-cinq ans, étant veuf d'*Anne-Magdelene* Hennequin, mariée le 18 Février 1706. & morte à Versailles le 7 Juin 1708. âgée de vingt-deux ans; dont un fils unique,

Charles-Bernardin-Godefroy Gigault, marquis de Bellefonds & de la Boulaye. Il avoit épousé *Marie-Suzanne-Armande* du Châtelet. Leurs enfans & eux sont décédés, laissant la marquise de Fervaques pour héritiere.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois losanges d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

GILBERT DE VOISINS : *Tome II. p. 192. col. 2. lig. 12. après*, avec celle de Gilbert-Saint-Lubin, *ajoutez*, de même qu'on ne doit pas confondre d'autres Gilbert, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, & dont les armes sont semblables à celles des Gilbert de Voisins.

Ibid. lig. 18. 1583. *lisez*, 1483.

Ibid. lig. 45. de Dillaines, *lisez*, de Villaines.

Ibid. p. 193. *col.* 1. *lig.* 15. *après* Parlement, *ajoutez*, morte le 27 Juin 1759. âgée de soixante-dix-sept ans.

Ibid. lig. 40. seigneur de Parans, *lisez*, seigneur de Serans.

GILLAIN, ou GUILLAIN, chevalier, seigneur, marquis de Bénouville, très-ancienne & noble famille de Normandie, élection de Caën. M. le marquis de Bénouville est le chef de la principale branche de cette ancienne maison, dans laquelle sont entrés les biens de celle de Curcy, à cause de madame la marquise de Bénouville, son épouse, qui en est devenue héritiere. Il est parlé dans l'*Histoire d'Harcourt*, *p.* 1475. de cette ancienne noblesse.

Les armes sont : *de sable, au chevron d'or, accompagné d'un croissant d'argent à dextre, d'une étoile d'or à senestre, & d'un lion d'or, armé & lampassé de gueules en pointe.*

GILLEBERT DE LA JAMINIERE, en Normandie : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome IV*. Elle a obtenue des lettres de confirmation de noblesse en 1706.

Les armes : *d'azur, à une croix d'argent, engrêlée & cantonnée de quatre croissans d'or.*

GILLES, ou GILLY, en Provence : Famille qui subsiste dans *Joseph* de Gilles, seigneur de Mousse, député en 1728. par l'assemblée générale des Communautés de Provence, pour assister aux comptes de la province de la part de la Noblesse. Il s'est marié en secondes noces le 19 Avril 1752. avec *Angélique* de Tressemanes, dont un fils & une fille. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 485.

Les armes : *d'azur, au chef d'or, colleté de sable.*

GILLES, autre famille de

la même province, originaire de Marſeille, qui a obtenu des lettres de confirmation de nobleſſe en 1667. Elle a donné pluſieurs officiers aux armées du Roi, & elle ne ſubſiſte plus que dans deux filles, qui vivent ſans alliance.

Les armes: *d'azur, à la fleur de lys d'or.*

GILLEY, en Franche-Comté, de la ville de Salins: Famille éteinte dans *Jean-Baptiſte* de Gilley, baron de Franquemont, reçu en la confrérie de Saint Georges en 1650. qui ne laiſſa qu'une fille unique de *Suzanne* du Châtelet, ſa femme.

Les armes: *d'argent, à un arbre de ſinople.*

GILLIER, en Dauphiné: *Tome II. p. 194. col. 2. lig. 34. d'or, à un chevron d'azur*, &c. liſez, *d'argent, à un chevron d'azur.*

GILLIER DE CLERAMBAULT: *Tome II. p. 194. col. 2. derniere ligne, après au* 4 de Turpin, ajoutez, *ſur le tout d'or, au chevron d'azur, à trois macles de gueules.*

GIMOEZ: *Tome II. p. 195. col. 1. lig. 11.* fils d'*Eſclarone* de Ferrides, *liſez*, fils d'*Eſclarone* de Terrides.

GINEFLOUX SAINT CIERGUE: *Tome II. p. 195. col. 1. lig. 31. liſez*, GINESTOUX SAINT CIERGUE.

GINESTOUSE, ou GINESTOUS: Famille déclarée noble & iſſue de noble race & lignée par les commiſſaires députés par ſa Majeſté, pour procéder à la vérification des titres de la Nobleſſe du Languedoc le 17 Octobre 1688. Elle a donné pluſieurs officiers, qui ſe ſont diſtingués dans les armées de nos Rois. Elle eſt diviſée en pluſieurs branches, l'une établie en Provence, qui ſubſiſte dans *Joſeph* de Gineſtous, comte de Vernon, marié le 4 Avril 1736. à *Gabrielle* Renaud de Villeneuve, fille de feu *Louis-Sauveur*, ambaſſadeur à la Porte, & d'*Anne* de Beauſſet, dont des enfans; l'autre dans les Cévennes, & une troiſieme vient de s'éteindre, quant aux mâles, par la mort du marquis de Gineſtous, qui n'a laiſſé que deux ſœurs, la premiere veuve du marquis de Vignolle; la ſeconde, *Marie-Anne* de Gineſtous, non mariée, qui demeure à Montpellier. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 488.*

Les armes: *au 1 & 4 d'or au lion de gueules; au 2 & 3 d'argent, à trois faſces en ſcie, crenelées de gueules.*

GINIÉS: Famille du Quercy, qui porte: *de gueules, à un chevron d'argent, & une bordure d'azur.*

Anne de Giniés, née le 7 Juillet de l'an 1681. du mariage de meſſire *Louis* de Giniés, ſeigneur de Cantecor, & de *Louiſe* de la Grange, fut reçue à Saint Cyr au mois de Décembre 1691. après avoir prouvé qu'elle deſcendoit au ſixeme degré d'*Antoine* de Giniés, & de *Jeanne* de Luſech, qu'il avoit épouſée l'an 1500.

GIOVE: Famille inſcrite de tout temps dans le livre de la Nobleſſe de la république de Gênes, au nombre des Citoyens nobles.

Marie-Marthe Angélique de Giove, née le 17 Janvier 1721. fut reçue à Saint Cyr le 18 Mai 1731. ſur les titres produits pour ſa réception, qui juſtifient graduellement la filiation, depuis *Nicolas* de Giove, ſon ſeptieme

ayeul. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 267.

GIRARD DE LA COUR DES BOIS, GIRARD PEZENNES, & GIRARD VILLETANEUSE ne sont qu'une même famille, mal-à-propos partagé dans le *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 195. & 196.

GIRARD DE LA COUR DES BOIS: *Tome II. p.* 196. *col.* 1. *lig.* 28. *losangé d'argent & de gueules*, lisez, *d'argent, fascé de gueules, chargé d'un lion d'or passant, à la fleur de nefflier d'azur en pointe, écartelé* de Marle, *sur le tout losangé d'argent & de gueules.*

GIRARD, sieur de Champignolle & de Pindray, en Poitou. *Guillaume* Girard, issu de l'un des trois chevaliers du même nom, tué à la bataille de Poitiers en 1356. sous le regne du roi Jean, fut pere de

Nicolas Girard, qualifié de chevalier, seigneur de la Roussiere, dans son contrat de mariage du 8 Mai 1433. avec *Marie* de la Roche, eut pour enfant,

Guillaume Girard II. du nom, seigneur de la Roussiere, marié à *Marguerite-Bertrande*, dont, 1, *Guillaume* III. du nom, seigneur de la Roussiere & de la Papaudiere, marié le 5 Août 1503. à *Marie* Bergere, dame de Clais; 2. *Pierre*, qui suit; 3. *Jean*, qui partagea avec ses deux freres le 25 Mai 1514. la succession de leur pere, & ne laissa point de postérité, non plus que son aîné.

Pierre Girard épousa *Jeanne* de la Bussiere, dont,

Poncet Girard, qui de *Françoise* Foucault, issue des seigneurs de Foucault Resiers en Bretagne, a eu,

Charles Girard, seigneur de Champignolle, marié à *Claudine* de la Roche-Guiffard en Bretagne, dont,

Fiacre Girard, seigneur de Champignolle, qui de demoiselle *Perrette* de Bressole, sa femme, fut pere, 1. de *René* Girard, qui suit; 2. de *Jean* Girard, chevalier de Malte en 1612. qui par ses services mérita des éloges du Grand Maître.

René Girard, seigneur de Champignolle, servit avec distinction dans les Chevaux-Légers de la garde du Roi. Il eut de *Marguerite* Coustin de Manados,

François Girard, seigneur de Champignolle & d'Anthenet, qui de *Charlotte* le Vaillant, de la ville d'Avignon, famille originaire du Berry, a eu, 1. *Jean-Bonaventure*, qui suit; 2. *François*, seigneur d'Anthenet, mort sans enfans, étant capitaine de Dragons au régiment Dauphin.

Jean-Bonaventure Girard, seigneur de Champignolle, épousa *Marie-Esther* Ferré, dame de la seigneurie de Pindray, fille de *Louis* Ferré, chevalier, & de *Françoise* Taveau de Mortemer, dont, 1. *François* Girard, qui suit; 2. *Jacques* Girard, chevalier, seigneur de Monçon, mort sans enfans, ayant servi long-temps en qualité d'officier dans la Marine; 3. *Jean* Girard, nommé le chevalier de Pindray, capitaine au régiment de Vermandois, blessé à la bataille de Lawfeld, mort sans postérité.

François Girard, chevalier, seigneur de Pindray, Champignolle & Anthenet, ancien capitaine de Dragons au régiment Dauphin, a de son mariage avec *Jeanne* Richeteau, fille de *Jean*,

écuyer, seigneur du Poifron, & autres lieux,

1. *François-Bonaventure* Girard, ancien mousquetaire du Roi. Il s'est trouvé aux batailles de Fontenoy & de Raucoux. Il fut du détachement qui accompagna le Roi à Strasbourg, & s'est trouvé au siége de Fribourg. Il a été du ban de la Noblesse commandée en 1758. pour la Saintonge & l'Aunis.

2. *Jean* Girard, dit le chevalier de Pindray. Il sert depuis 1747. en qualité de capitaine au régiment de Normandie. Il s'est trouvé à la bataille de Lawfeld, & aux siéges de Berg-op-Zoom & de Mastrick.

3. *Geneviéve* Girard, dite mademoiselle de Pindray.

4. *Henriette* Girard, dite mademoiselle d'Anthenet.

Les armes: *d'argent, à trois fleurs de lys d'azur, au bâton d'or, posé en bande, brochant sur la premiere fleur de lys, à la bordure d'or, chargée de trois cœurs de gueules, 1 à chaque flanc, & 1 en pointe.*

GIRARDIN: Famille du comté d'Auxerre, qui porte pour armes: *d'argent, à trois têtes de corbeaux de sable, arrachées de gueules, allumées & becquées de même, & posées 2 & 1, & une bordure de même.*

GIRAUD DE CREZOL: *Tome II. p. 196. col. 2. après* les armes, *ajoutez*: Famille établie en Amérique & à Rochefort, maintenue dans sa noblesse par arrêt du Conseil supérieur de la Martinique le 9 Janvier 1731. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. I.*

Il y a deux familles du nom de Giraud en Provence, l'une établie à Toulon, originaire de la ville d'Hieres, éteinte, quant aux mâles, par la mort du bailli de Piozin, chef d'Escadre des armées navales du Roi.

Les armes: *d'argent, à trois bandes d'azur, celle du milieu chargée de trois têtes de loup d'or, rangées en bande.*

L'autre, originaire de la ville d'Arles, subsiste dans *François-Xavier* de Giraud, servant en l'année 1757. sur les vaisseaux du Roi, au département de Toulon, en qualité de garde de la Marine.

Les armes: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnées de trois têtes & cols de loup, coupés de même.* Voyez sur ces deux familles le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 490.

GIRONDE: *Substituez* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome II. p.* 197. de ce *Dictionnaire*: Terre située dans la haute Auvergne, évêché de Saint Flour, qui a été possédée par les seigneurs de ce nom, depuis un temps immémorial.

Suivant des titres & des preuves faites à l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, *Pierre* de Gironde, damoiseau, seigneur de Gironde, d'Auriac, &c. qui le Dimanche d'après l'Ascension en 1302. reconnut tenir de Bérauld, seigneur de Mercœur, ce qu'il possédoit dans le château de Gironde & ses dépendances, & dans plusieurs autres biens de la même province, ainsi qu'avoient fait de tout temps & de toute ancienneté ses prédécesseurs. Sa femme, *Egline*, étant veuve, rendit aussi aveu pour elle & ses enfans en 1324. au même Bérauld, des cens & rentes assis au château de Gironde & autres lieux, & ces aveux n'ont

point

point cessé de se faire par leur postérité aux seigneurs de Mercœur. *Pierre* de Gironde eut d'*Egline*, sa femme, trois fils, sçavoir, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Astorge* de Gironde, chevalier; 3. *Benat* ou *Benatus* de Gironde, damoiseau d'Auriac. Ils partagerent entr'eux la succession de leurs pere & mere.

Jean eut pour fils *Pierre* de Gironde II. du nom, & un autre *Pierre*, prêtre de la paroisse d'Auriac.

Hugues de Gironde, damoiseau, fils de *Pierre* II. du nom, partagea avec *Jean* de Gironde, son frere cadet.

Pierre de Gironde III. du nom, fils d'*Hugues*, chevalier, seigneur de Gironde & de la paroisse d'Auriac, eut de son mariage avec *Marie* de la Couse, fille de *Marc*, & de *Marie* de la Roux,

Jean II. du nom, seigneur de Gironde, qui épousa en 1394. *Jacqueline* de Langheac, fille d'*Armand*, seigneur de Langheac, damoiseau, & de *Jeanne* Giac, fille du chancelier de ce nom. Il en eut *Pierre* IV. du nom, qui suit, & un autre *Pierre* de Gironde, chevalier de Malte.

Pierre IV. du nom, seigneur de Gironde, de Begoule & de la Bastide, épousa le 10 Décembre 1429. *Gabrielle* de Vasselieu. De ce mariage naquit,

Louis, seigneur de Gironde, de la Bastide & de Begoule, qui servit sous le comte de Montpensier & fut ensuite gouverneur du prince son fils. Il fit hommage pour sa terre de Gironde le 18 Octobre 1493. Il épousa par contrat du 28 Janvier 1443. *Marguerite* de Ruysselet, dite de Rochefort. De ce mariage sortit,

Tristan, seigneur de Gironde, qui rendit aveu des seigneuries de Gironde, de Begoule, de la Bastide & autres terres à *Antoine* de Lorraine, baron de Mercœur, le 12 Juin 1536. Il épousa par contrat du 12 Février 1502. *Catherine*, fille de *Jean*, dit Guyonnet, seigneur de Montservier, & de *Jeanne* de Bournac. Il eut d'elle,

1. *François*, qui suit.

2. *Charles*, qui donna quittance en qualité d'héritier de sa mere le 8 Avril 1544.

François de Gironde donna aveu & dénombrement de ses terres le 25 Août 1537. le 6 Août 1550. & le 12 Septembre 1561. à la baronnie de Mercœur, de la seigneurie de Gironde & autres, comme avoient fait ses prédécesseurs. Il épousa le 4 Juin 1531. *Jeanne* de Saint Pol, fille de *Sébastien*, seigneur de la Guillanche & de Vasselieu, & de *Catherine* de Rochefort de Dauphiné. De ce mariage naquirent,

1. *Antoine*, qui suit.

2. *Louis* de Gironde, chevalier de Malte, reçu le 3 Juin 1560. commandeur de Saint Vidal en Poitou.

3. *Gabriel* de Gironde, qui partagea avec son frere aîné le 7 Septembre 1572.

4. *Gabrielle* de Gironde, mariée par contrat du 21 Juin 1572. avec *Laurent* Mollein de la Vernede, seigneur d'Auriac, qui donna quittance de sa dot le 10 Juin 1585.

Antoine de Gironde, seigneur dudit lieu, de Begoule, de la Bastide, de Chaliargues, &c. chevalier de l'ordre du Roi, épousa par contrat du 19 Mai 1571. *Louise* Dulac, dame du Montel, fille unique d'*Antoine*, seigneur du Montel, & de *Louise*

de la Roche-Aymon. Etant devenue veuve, elle épousa *Hugues*, seigneur de Montservier. Elle eut quatre enfans de son premier mariage ; sçavoir,

1. *Charles* de Gironde, qui suit.

2. *Thérese* de Gironde, mariée avec le seigneur du Pouget, en Auvergne du surnom de Seveyrac.

3. *Anne* de Gironde, mariée par contrat du 2 Octobre 1606. avec *Philibert* de Saint Chamant, seigneur de Saint Chamant & de Chambrillac.

4. *Louise* de Gironde, mariée en premieres noces, par contrat du 7 Septembre 1598. avec *Jacques* Haultier, dit de Villemontée, seigneur de Châteauneuf ; & en secondes, par contrat du 3 Septembre 1604. à *Etienne* d'Apchier, seigneur de Fonblan, auquel elle apporta la seigneurie de Gironde, dont son pere rendit aveu, à cause d'elle, à la duchesse de Mercœur le 15 Septembre 1608. Cette terre, qui étoit dans cette maison depuis un temps immémorial, passa ainsi dans une maison étrangere.

Charles de Gironde, seigneur du Montel, de Begoule & de la Bastide, maître d'hôtel de la reine *Marguerite*, duchesse de Valois, testa le 4 Janvier 1629. & fit son héritier universel son fils aîné. Il avoit épousé par contrat du 7 Décembre 1618. *Anne* de Marillac, fille & héritiere de *Jacques*, seigneur de Bicon & de Lillac, & de *Magdelene* d'Oradour, dame de Saint Gervasy. Ses enfans furent,

1. *Jacques-Louis* de Gironde, qui suit.

2. *Hugues* de Gironde, auquel son pere, par son testament légua quatre mille livres pour tous ses droits paternels.

3. *Alexandre* de Gironde, prieur de Saint Romain & de Neufvi, qui vivoit le 23 Janvier 1673. âgé alors d'environ quarante-cinq ans.

4. *Louise* de Gironde, religieuse à Saint Benoît de Billon, en Auvergne.

5. Un fils posthume mentionné dans le testament de son pere.

Jacques-Louis de Gironde, seigneur du Montel, de Buron & de Neronde, capitaine de Cavalerie dans le régiment de la Ferté, comparut pour le fait de sa noblesse devant M. de Fortia, intendant d'Auvergne le 29 Juillet 1666. Il se fit adjuger par arrêt du...... 1667. la terre de Buron dans la Limagne d'Auvergne, par supplément de la dot de sa mere. Il avoit épousé par contrat du 25 Janvier 1648. *Louise* Jabaud, dame de Chaumes en Bourbonnois, fille unique de *Gaspard*, & de *Renée* de la Richardie. Il en eut,

1. *Alexandre* de Gironde, dit le comte de Buron, qui suit.

2. *Jérôme* ou *Jean* de Gironde, seigneur de Neronde & de Saint Romain, mort sans postérité en 1709. Il avoit épousé *Catherine* de Bellin, morte le 14 Juin 1712.

3. *Jeanne* de Gironde, mariée avec *Pierre* de Roussel, seigneur de la Batisse.

4. *Marguerite* de Gironde, morte sans être mariée à Vic-le-Comte en Auvergne au mois de Septembre 1732.

Alexandre de Gironde, appellé le comte de Buron, seigneur de Neronde, &c. transigea avec ses freres & sœurs le 8 Août 1685. & mourut le 17 Août 1712. Il avoit épousé à Paris *Marie-Henriette* d'Assé, morte en 1699. fille de *Charles* d'Assé,

seigneur de Montfaucon, &c. & de *Renée* de Gode. De ce mariage sont sortis,

1. *André* de Gironde, comte de Buron, qui suit.

2. Un fils, qui est mort jeune.

3. *Marie-Jeanne-Baptiste* de Gironde, ursuline à Montferrand en 1713. morte en 1723.

4. *Charlotte-Henriette* de Gironde, veuve sans enfans de *Joseph* de Mars, seigneur des Serpens, de Beaumont & de Château-Roux en Bourbonnois.

André de Gironde, comte de Buron, vicomte d'Embrief, en Soissonnois, seigneur de Neronde, d'Ecury, de Mesmin, de Fay, de Long-Regard, de la Mairie d'Ardré, de Soissons & de Rosieres, grand échanson de France, lieutenant général pour le Roi au gouvernement de l'Isle de France, s'est démis entre les mains du Roi de la charge de grand échanson, le 22 Janvier 1756. & de celle de lieutenant général de l'Isle de France au mois de Juin 1757. Il a épousé par contrat du 16 Octobre 1721. *Anne-Antoinette* le Boistel, morte au mois d'Août 1735. fille & unique héritiere de *Claude* le Boistel, conseiller en la Grand-Chambre du Parlement de Paris, vicomte d'Embrief, & d'*Anne-Antoinette* le Boultz. Il a eu d'elle,

1. *Victor-Marie* de Gironde, né le 28 Mai 1725. qui suit.

2. *Jean-Baptiste-Amédée* de Gironde, né le premier Novembre 1728. chevalier de Malte de minorité au mois de Mars 1729. reçu en 1730. mort en 1743.

3. *Alexandre-Amédée* de Gironde, né le 24 Octobre 1730. reçu chevalier de Malte au mois de Novembre suivant, mort le premier Juin 1731.

4. *Antoine-Marie* de Gironde, né le 27 Janvier 1733. mort la même année.

5. *Anne-Antoinette* de Gironde du Buron, née le 7 Septembre 1722. religieuse en l'abbaye de Saint Pol, près Soissons.

6. *Louise-Victoire* de Gironde, née le 17 Septembre 1723. morte le 25 Novembre suivant.

7. *Marie-Josephe-Anne-Louise* de Gironde, née le 7 Janvier 1727. mariée au mois de Mars 1755. à *Antoine* de Chabannes, marquis de Curton & du Palais, morte le 11 Novembre 1756. ne laissant qu'une fille de son mariage. Son mari est mort en 1759.

Victor-Marie, marquis de Gironde, vicomte d'Embrief, d'Ecury, &c. lieutenant général pour le Roi au gouvernement de l'Isle de France, dont il a été pourvu, sur la démission de son pere, au mois de Juillet 1757. a épousé par contrat du 18 Juin 1757. par dispense de Rome, *Adélaïde-Geneviéve-Marguerite* d'Assé, fille unique du premier lit d'*Armand* d'Assé, marquis de Montfaucon, & de *Geneviéve* de Montmorin de Saint-Hérem.

Les armes : *au 1 & 4 d'or, à trois hirondelles de sable, les deux premieres affrontées, la troisieme en pointe, regardant les autres*, qui est Gironde ; *au 2 & 3 de gueules, à la croix cléchée, vuidée & pommetée d'or de douze points*, qui est d'Ouradour : *sur le tout d'argent, à trois molettes de sable, 2 & 1, & une merlette aussi de sable en cœur*, qui est Rochefort.

Par une concession de Charles IX. du 5 Avril 1672. les sei-

gneurs de Gironde ont permission de porter derriere leur écusson le *manteau double*, *herminé & frangé*.

GIROYE : Le nom des Giroyes est si connu dans toutes les anciennes histoires de Normandie, & les seigneurs de cette maison tenoient un rang si distingué du temps des premiers ducs, qu'on ne fait point de difficulté de dire que cette maison est une des plus anciennes & des plus illustres de la province. Sa principale demeure étoit la baronnie d'Eschauffour, sise près l'abbaye de Saint Evroult, dans le bailliage d'Alençon. Cette famille a joint au nom de Giroye ceux d'Eschauffour & de Saint Célerin.

Les armes sont : *d'argent, à la fasce d'azur*.

GISLAIN : Famille maintenue & reconnue noble par sentence des Elus de Mortagne, du 2 Août 1634. par jugement du 9 Mai 1642. & par une ordonnance de M. de Marle, commissaire départi dans la généralité d'Alençon, du 7 Juin 1666, dans lesquels jugement & ordonnance sont énoncés les titres qui établissent l'ancienneté de la noblesse de cette famille depuis *Jean* Gislain, écuyer, sieur de Buisguillaume & de Mars de Coulonge, vivant en l'année 1490. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 268.

Les armes : *d'azur, à un cerf d'or*.

GISORS : *Tome II. p.* 198. *col.* 2. *lig.* 42. avec le marquisat de Bissi, *lisez*, avec le marquisat de Bizi, près Vernon, belle Isle située sur les côtes de Bretagne.

GIUDICE : *Tome II. p.* 199. *col.* 2. *lig.* 40. duc de Grovenazzo, *lisez*, duc de Giovenazzo.

Ibid. lig. 41. prince de Collamare, *lisez*, prince de Celmare.

GIVERVILLE, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 24 Août 1667.

Les armes : *d'or, à la fasce d'azur, chargée d'un croissant d'argent, accompagnée de quatre molettes de sable*. C'est ainsi que les portoit *Marc-Aurele* de Giverville de Saint Maclou, reçu chevalier de Malte le 19 Mars 1657.

GIVÈS, en Orléannois : Famille qui a formé plusieurs branches, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.*

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, chargé de cinq annelets de gueules*.

GLANDEVEZ : *Substituez* ce qui suit à l'article de cette famille qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 200.

Le nom patronimique de cette ancienne maison, originaire de Provence, est Feraud, dit l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 192. Il a trouvé qu'elle ne porte le nom de Glandevez que depuis le mariage d'*Anselme* Feraud, seigneur de Thorame, contracté environ l'an 1235. avec l'héritiere des seigneurs de Glandevez, du nom de Balb. Cette maison a formé plusieurs branches. Celles qui subsistent sont, 1. les comtes de Pourrieres, dont *N.....* de Glandevez, seigneur du Canet, qui n'est pas marié; 2. les seigneurs de Montblanc & du Castelet, dans *Honoré* de Glandevez, seigneur du Castelet & de

Saint Caffien, marié à *N*..... de Raimond-Bruny, dont des enfans; 3. les feigneurs de Cuges, dans *Jofeph-François* de Glandevez, feigneur de Cuges, élu premier conful d'Aix en l'an 1705. pere, par *Marguerite* d'Albertas Gemenos, du marquis de Cugés, qui n'eft point marié; 4. les feigneurs de Niozelle, dans *N*...... de Glandevez, feigneur de Niozelle, marié à *N*..... d'Amat, fœur du marquis de Vauls, & de l'évêque de Senès, de laquelle il a des enfans. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 492. & *fuiv.*

Les armes : *fafcé de fix pieces, or & gueules.*

GLAPION, en Normandie : Famille qui porte : *d'azur, à trois fafces d'or, à la bordure de gueules.*

Magdelene de Glapion fut reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1686. après avoir prouvé qu'elle defcendoit de *François* de Glapion, qui conjointement avec *Guillaume* de Glapion, fon frere, fut confirmé dans la poffeffion de fa nobleffe par arrêt du 25 Mai 1508.

GLATIGNY, en Normandie : Famille dont il eft parlé dans l'*Hiftoire d'Harcourt*, par la Roque, & dont les armes font : *d'or, au gradin de quatre marches d'azur.*

GLATIGNY, écuyer, fieur de Villodon, eft une autre famille de la même province, élection de Valognes, qui porte : *d'azur, au dédale d'argent.*

GLEYSE, en Provence : Famille de la ville de Marfeille, qui porte : *d'azur, à l'églife & clocher d'argent.*

GLIMES : *Tome II. p.* 200. *col.* 2. *après* les armes, *effacez* ce qui fuit, & *lifez* : *de finople, à trois mâcles d'argent, pofées* 2 & 1, pour Beutershem ; *au chef* de Malines, *qui eft d'or à trois pals de gueules, au franc canton de fable, au lion d'or pofé à la droite de l'écu.* La branche de Glimes, porte : *de fable, femé de billettes d'or, à la bande brochante de gueules.*

GOBELIN D'OFFEMONT : *Tome II. p.* 201. *col.* 1. *après* les armes, *ajoutez* ce qui fuit :

Antoine Gobelin, comte d'Offemont, mourut en fon château d'Offemont le 30 Juillet 1739. âgé d'environ foixante & dix huit ans, étant né en l'année 1661. Il étoit veuf depuis 1736. d'*Anne-Françoife* de Saint Maiffant, fille de *Jean-Baptifte* de Saint Maiffant, confeiller en la Cour des Aides de Paris, mort le 15 Mars 1663. & de *Marie* des Champs de la Boullerie. Il en a laiffé *Antoine* Gobelin, comte d'Offemont, ci-devant confeiller au Parlement de Paris, & *Nicolas-Louis* Gobelin, appellé le marquis d'Offemont, chevalier de Saint Louis, qui a perdu un œil d'un coup de feu à la bataille de Parme en 1734. & qui a époufé le 29 Juin 1739. *N*.... de Bombelles, fille de *Henri-François* de Bombelles, lieutenant général des armées du Roi, & de défunte *Marie-Suzanne-Françoife* le Roux de Raffe, fon époufe. Voyez le *Mercure de France du mois de Juillet* 1739.

GODDE DE VARENNES : *Auguftin-François* de Godde de Varennes, lieutenant général des armées du Roi, lieutenant colonel du régiment des Gardes Françoifes, & commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint

Louis, a eu de son mariage avec *Elisabeth-Geneviève* de Vassan, dame de Moisan, *Auguste-Claude-François* de Godde de Varennes, lieutenant au régiment des Gardes Françoises, marié le 21 Mars 1743. avec *Jeanne-Magdelene* le Pilleur, née le 4 Septembre 1726. fille de *Jean-François* le Pilleur d'Apligny, écuyer, mort le 9 Mai 1741. & de *Magdelene-Thérese-Musnier* de Mauroy, sa veuve, morte le 13 Juillet de la même année. *Mercure de France du mois de Mars* 1743. p. 614.

Les armes : *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée au chef de deux étoiles de sable, & en pointe d'une hure de sanglier de même, défendue d'argent.*

GODEFROY, en Normandie, élection de Valognes.

Porte : *d'azur, à deux chevrons d'argent, accompagnés de deux molettes d'or en chef, & d'une rose de même en pointe.*

GODERVILLE : *Tome II. p.* 201. *col.* 1. *lig.* 18. *lisez*, GODARVILLE, & ainsi dans l'article.

GODESCART, en Normandie, généralité de Rouen : Famille maintenue dans sa noblesse le 16 Juillet 1666. qui porte : *d'argent, au pal de sable, au chef de gueules, chargé de trois besans d'or.*

GODET, même province & même généralité.

Jean Godet fut reçu conseiller au Parlement de Rouen en 1508. & portoit : *d'argent, à trois godets de gueules.*

GOELLO : *Tome II. p.* 201. *col.* 1. *pénultieme ligne, après Marie-Magdelene* Charette de Montebert, veuve de *Louis* de Serent, seigneur de Kersili, *ajoutez*, remariée pour la troisieme fois, & qui fut seconde femme de *N*.... de Montmorency, chef du nom & armes, actuellement cordon bleu.

GOESLARD, écuyer, sieur de la Pilonniere, des Fontaines & des Landes : Famille de la même province, élection de Coutances, qui porte : *de gueules, au sautoir d'argent, cantonné de quatre maillets de même.*

GOGUÉ : Famille du Perche, qui porte : *d'azur, au cygne d'argent, posé sur une riviere de même, au chef d'or, chargé de trois croisettes de gueules* ; & de laquelle étoit *Catherine-Angélique* de Gogué, née le 3 Mai 1675. & reçue à Saint Cyr au mois de Juin 1686. elle prouva qu'elle descendoit de *Vincent* de Gogué, sieur de Ménaut, & de *Perrine* Poussin, sa femme, qui vivoient en 1511.

GOHIER, écuyer, sieur de la Thurciniere : Famille de Normandie, élection de Bayeux, qui porte : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de deux treffles de sinople en chef, & d'un fer de pique de même en pointe, & surmonté d'un courant de gueules.*

GOMBERT, en Provence : Ancienne famille de ce pays, dont on trouve le nom dans plusieurs chartres de l'évêché de Marseille & de l'abbaye de Saint Victor. Elle a formé deux branches ; sçavoir, celle des seigneurs de Saint Giniés, qui subsiste dans les enfans de *N*.....de Gombert, seigneur de Saint Giniés, dont l'aîné a épousé la sœur de *Charles* Grimaldy-Cagnes, évêque de Rhodès, & la branche des seigneurs de Verdaches, qui subsiste dans *Jean-Pierre* de

Gombert, seigneur en partie de Verdaches, veuf de *N*.... de Saucheron, dont il a des enfans. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 500.

Les armes : *au* 1 & 4 *de gueules, au lion d'or ; au* 3 & 4 *d'azur, au château d'or, surmonté de trois tours de même.*

GOMER : Famille de Picardie, qui porte : *d'or, au lambel de trois pendans d'azur, accompagné de sept merlettes de gueules,* 4 *en chef &* 3 *en pointe.*

Louise de Gomer de Quevauvilliers, fut baptisée dans la paroisse de Quevauvilliers, au diocèse d'Amiens, le 6 Janvier 1677. & reçue à Saint Cyr au mois de Mai de l'année 1686. Elle prouva qu'elle descendoit de *Christophe* de Gomer, seigneur de Cuignieres, & d'*Isabeau* Caignet, sa femme, lesquels vivoient en 1520.

GOMIECOURT, en la province d'Artois, porte pour armes : *d'or, à la bande de sable.*

GONDI : *Tome II. p.* 202. *col.* 1. *lig.* 5. *après* république, *ajoutez*, suivant la généalogie dressée par Corbinelli, pour la duchesse de Lesdiguieres, dont les biens ont passé à la maison de Villeroy, par la premiere maréchale du nom de Cossé ; ce qui donnoit l'aînesse dans la succession de la duchesse de Nemours, de la maison d'Orléans-Longueville.

Ibid. lig. 19. plusieurs maréchaux de France, un cardinal, &c. *lisez*, plusieurs cardinaux, & un maréchal de France.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article, *le chef chargé* de Clermont-Tonnerre, *lisez*, *le chef chargé* de Clermont-Dampierre.

GONNELIEU : Famille de l'Isle de France, qui porte : *d'or, à la bande de sable*, & qui a de belles alliances.

Jean de Gonnelieu, seigneur de Gonnelieu, épousa en 1524. *Marie* de Hennin, fille de *Jean* de Hennin, seigneur de Cuvilliers, & de *Jacqueline* d'Estrées. Il fut enseigne des Gardes du Corps du Roi, & capitaine du château de Honnecourt en Picardie. Le 24 Mai de l'année 1548. la reine *Catherine* de Médicis donna la survivance de cette capitainerie à *Louis* de Gonnelieu, son fils. Ce dernier mourut sans postérité, & *Jean* de Gonnelieu ne laissa d'enfans, que *Nicolas* & *Atiot* de Gonnelieu.

Nicolas de Gonnelieu, écuyer, seigneur de Gonnelieu & de Pernan, épousa *Catherine* de Bossebec, fille de noble *François* de Bossebec, seigneur d'Autreche & de Poulandon, & de *Françoise* de Fretel. Leur contrat de mariage est du 15 Mai 1559. *Nicolas* de Gonnelieu fut chevalier de l'ordre du Roi, lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & transigea le 16 Juillet 1559. avec *Atiot* de Gonnelieu, son frere, abbé de Saint Crespin, sur les différends qu'ils avoient sur la succession de leurs pere & mere : cet acte fut reçu par Quinquet, notaire à Soissons.

Jean de Gonnelieu, seigneur de Gonnelieu, de Pernan & d'Autreches, chevalier de l'ordre du Roi, & fils de *Nicolas*, épousa *Magdelene* de Bourbon Rubempré, qui portoit pour armes : *d'azur, à trois fleurs de lys d'or, à la cotice de gueules, brisée d'un filet d'argent en barre, brochant sur le tout* ; laquelle étoit fille d'*An-*

dré de Bourbon, seigneur de Rubempré, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & gouverneur d'Abbeville. Leur contrat de mariage est du 30 Juillet 1593. & leurs enfans furent, 1. *Jérôme*, qui suit; 2. *Nicolas* de Gonnelieu, chevalier, seigneur de Grainville & de Radepont.

Jérôme de Gonnelieu, vicomte de Gonnelieu, de Pernan & d'Autreches, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, épousa *Elisabeth Claude* de Brouilly, fille d'*Imbert* de Brouilly, chevalier, seigneur de la Brosse, maître d'hôtel ordinaire de la chambre du Roi, & gouverneur des ville, château & duché de Nemours, & d'*Elisabeth* Coignet, son épouse. Leur contrat de mariage est du 22 Juillet 1656. Ils ont eu de leur mariage, entr'autres enfans, *Elisabeth-Anne* de Gonnelieu, née le 26 Décembre 1674. & reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1687.

GONNIVIERE (de la), en Normandie, élections de Vire & de Carentan : Famille qui porte pour armes : *pallé d'argent & de gueules de six pieces, au chef d'or.*

GONTAUT : *Tome II. p.* 204. *col.* 1. *lig.* 13. Elle a produit deux maréchaux de France, *lisez*, Elle a produit quatre maréchaux de France, & un amiral, &c.

Ibid. lig. 24. dans une branche de la maison de Gontaut, *lisez*, dans une branche que l'on croit être de la maison de Gontaut.

Ibid. col. 2. *lig.* 17. *après* 1737. *ajoutez*; mort à Paris le 23 Juillet 1756. étant âgé de quatre-vingts-treize ans moins quelques jours. Il avoit été marié, &c.

Ibid. p. 205. *col.* 1. *lig.* 9. marquis de Courtenvaux, *lisez*, Courtenvau.

Ibid. lig. 11. comte d'Estrées, *lisez*, maréchal d'Estrées.

Ibid. lig. 40. *après* 1735. *ajoutez*, & maréchal de France en 1757.

Ibid. col. 2. *lig.* 6. *après* gouverneur de Landau, *ajoutez*, chevalier des ordres du Roi.

Ibid. lig. 22. à feu *Jean-Louis* d'Asson, *lisez*, à feu *Jean-Louis* d'Usson.

Ibid. p. 206. *col.* 1. *lig.* 19. *après* 1747. *ajoutez*, dont un garçon & une fille.

Ibid. lig. 45. celle des seigneurs de Soubieres, *lisez*, celle des seigneurs de Loubieres.

Ibid. col. 2. *lig.* 1. les baronnies de Lambressac, *lisez*, les baronnies de Gramet & de Loubressac.

Ibid. lig. 3. *après* eut cinq fils & une fille, *ajoutez*, d'*Anne* Minut de Castera, sa femme, qui lui apporta en dot le marquisat de Castera en Languedoc.

Ibid. lig. 11. le dernier de cette branche, *lisez*, le dernier de la branche de Saint Geniez.

Ibid. lig. 26. de cette branche est sortie celle, &c. *lisez*, de la branche de Gontaut-Badefol est sortie aussi celle, &c.

Ibid. lig. 39. *après* mort sans postérité, *ajoutez*, *Aimeric-Charles* de Gontaut de Biron, marquis de Saint Blancard, & mestre-de-camp de Cavalerie, mourut le 16 Septembre 1757. dans sa terre de Laborthe en Gascogne au diocèse d'Auch, âgé de soixante & dix-sept ans.

GONZAGUE : *Tome II, p.* 208. *col.* 1. *lig.* 24. *après*

ces mots : Il y a encore celle de Luzara, *ajoutez*, l'aînée de ce nom.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'or, à trois fasces de sable*, ou *fascé d'or & de sable.*

GORGE D'ANTRAIGUES : *Pierre* Gorge, seigneur d'Antraigues, baron de Roise, &c. secrétaire du Roi & de ses Finances, & conseiller au Parlement de Metz, a laissé de *Marguerite* de Molcy, sa premiere femme, *Chrétien-François* Gorge, baron de Roise, seigneur d'Antraigues, la Chapelle, &c. conseiller en la Grand-Chambre du Parlement de Paris, mort à l'âge de soixante-deux ans & deux mois le 25 Juillet 1737. étant né le 25 Mai 1675. Il avoit été reçu conseiller au Parlement le 28 Août 1697. & étant doyen de la quatrieme Chambre des Enquêtes, il monta à la Grand-Chambre le 21 Janvier 1730. Il étoit veuf de *Jeanne-Françoise* Joubert de Godonville, morte le 2 Juillet 1731. dans la quarante-sixieme année de son âge, qui étoit fille de *Guillaume-Alexandre* Joubert de Godonville, conseiller en la Cour des Aides de Paris, & de *Marie* Isaly, son épouse. Il n'en a point laissé d'enfans. Ses héritiers sont *Pierre-François* Gorge d'Antraigues, duc de Phalary, dans l'Etat Ecclésiastique appartenant au Pape, & *Julie-Christine-Régine* Gorge d'Antraigues, duchesse de Béthune-Charost, frere & sœur, enfans de *Pierre* Gorge d'Antraigues ci-dessus, & de feue *Julie* d'Estampes de Valençay, sa seconde femme. *Mercure de France du mois de Juillet 1737. p. 1673.*

Les armes sont : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois tours d'argent.*

GORRAS, en Bugey : Famille qui porte : *de gueules, à trois roses d'argent, posées 2 & 1.*

GORREVOD : *Tome II. p. 208. col. 2. lig. 5. & 6.* Cette maison a pris, &c. *lisez*, Cette maison éteinte, qui avoit pris, &c.

GOSSELIN DE LA VACHERIE, en Normandie, généralité de Rouen : Famille maintenue dans sa noblesse le 10 Août 1667. qui remonte à *N.* . . . . Gosselin, sieur de la Vacherie, greffier de la ville de Rouen, procureur des Etats de Normandie, & ensuite maître des Comptes. Il vivoit en l'an 1585.

Jean-Jacques Gosselin, écuyer, sieur de Boismontel, né le 6 Juillet 1689. descendu de lui au cinquieme degré, chevalier de Saint Louis en 1744. & brigadier des Gardes du Corps du Roi dans la compagnie de M. le duc d'Harcourt, a eu de son second mariage le 16 Février 1733. avec *Marie-Thérese* Doisnel, fille de *François*, 1. *Jean-Jacques* Gosselin de Boismontel, né le 15 Septembre 1735. 2. *Marie-Anne*, née le 26 Mars 1734. reçue à Saint Cyr le 7 Mars 1744. sur les preuves de sa noblesse. Il est parlé de cette famille dans l'*Armorial de France, Tome III. Part. I.*

Les armes : *d'argent, à un chevron d'azur, chargé de sept besans d'or, accompagné en chef de deux molettes d'éperon de sable, & en pointe d'une aigle à deux têtes, aussi de sable, les ailes étendues & abaissées, & un chef de gueules.*

Il y a dans la même province

élection de Caën, deux autres familles du nom de Gosselin.

L'une porte : *de gueules, à trois pommes d'orange d'or, 2 & 1.*

L'autre porte : *d'azur, à deux fasces ondées d'argent, avec un besan d'or en chef.*

GOT, ou GOUT : A ce qu'on lit au *Tome II. p.* 209. de ce *Dictionnaire, ajoutez* ce qui suit :

Ceux du nom de Got, ou Gout (*a*), seigneurs du Bouzet & de la Chapelle, au diocèse de Leytoure, étoient une branche de la maison de Got, illustre en Guyenne de temps immémorial, où les seigneurs de ce nom étoient chevaliers bannerets, & sont compris aux anciens rôles. Il paroît un seigneur de ce nom dans une chartre de *Raymond*, comte de Tripoly, vers le milieu du douzieme siécle, rapportée aux preuves de l'Histoire de Languedoc.

Cette maison a donné un archevêque de Lyon dans un temps que le chapitre de l'église Métropolitaine, ayant les élections, ne mettoit à sa tête, comme à présent, que des personnes de haute qualité. Il fut cardinal, & légat en France & en Angleterre. Il mourut sur la fin du treizieme siécle, son frere étant pour-lors archevêque de Bourdeaux : depuis il fut Pape sous le nom de Clément V. en 1305.

Origine de Got, petite-niece du Pape, & par la grace de Dieu vicomtesse de Lomagne & d'Auvillars, épousa *Jean*, comte d'Armagnac & de Rhodès, & lui porta ces vicomtés, qu'on appelle aujourd'hui le bas Armagnac.

La terre de Bouzet entra par l'héritiere de la maison du Bouzet dans celle de Got, & a été acquise par *N*..... Olivier ; dont le fils, connu sous le nom de baron du Bouzet, est conseiller au Parlement de Toulouse.

Quant à la terre de la Chapelle, voisine de celle de Rouillac : elle étoit, sans doute, l'ancien patrimoine de la maison de Gout-Bouzet, parce que la dixme appartenoit en partie à ces seigneurs, & que l'autre partie est affectée au chapitre de Villandraut, fondé par le pape Clément V. Il étoit né au château de Villandraut, qui appartenoit à son pere.

Les armes sont : *d'or, à trois fasces de gueules.*

Voyez, sur cette famille, l'*Histoire de la maison de Faudoas*, p. 197. les *Registres de la Noblesse de France* ; l'*Histoire de l'Eglise Gallicane* ; le *Traité de la Noblesse, derniere édition*, par la Roque ; l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne* ; l'*Etat de la France*, par M. de Boulainvilliers, au Mémoire de l'Intendant de Montauban, &c.

(*a*) *Cette branche est oubliée dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne. *La preuve de son identité se tire de la terre de la Chapelle qu'elle possédoit, & de la dixme dont elle y jouissoit, en commun avec le chapitre de Villandraut, fondé par le pape* Clément V. *La généalogie de Faudoas*, p. 197. *établit aussi cette identité : on y joint encore le Mémoire de l'Intendant de Montauban, rapporté dans l'*État de la France, *qui en fournit aussi des preuves.*

GOUER, ou GOUEZ (le), en Normandie, élection de Caën, qui porte : *d'azur, à trois soleils d'or, 2 & 1.*

GOUESLIER, ou GOESLIER : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 28 Novembre 1668. qui porte pour armes : *d'argent, à trois molettes de sable, 2 & 1.*

GOVET, même province & même élection.

Porte : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois demi-vols d'or, & cotoyée de deux têtes de levriers de sable, accolées d'argent.*

GOUEY (de), écuyer, sieur de Bon Renom, même province, élection de Coutances.

Porte : *de gueules, à deux lions affrontés d'argent, parti d'azur, à la sirene d'argent, à la bande d'or, brochante sur le tout.*

GOUFFIER : Comme il y a confusion dans ce qu'on a dit de cette maison, *Tome II. p. 210.* de ce *Dictionnaire, substituez* ce qui suit :

Guillaume, fils d'*Emery* Gouffier, d'une noble famille du Poitou, fut chambellan du roi Charles VII. sénéchal de Saintonge, & gouverneur de Charles VIII. Il épousa en premieres noces *Louise* d'Amboise, & en secondes noces *Philippe* de Montmorency, dont *Artus*.

Cette maison a donné des grands-maîtres d'Artillerie, des grands écuyers, des amiraux & des aumôniers de France, ainsi qu'un cardinal & un abbé de Saint Denis. Ses alliances sont nombreuses & distinguées, & elle a formé plusieurs branches.

La premiere est la branche ducale, nommée ainsi de *Claude* de Gouffier, fils d'*Artus*. Il fut grand écuyer de France, premier gentilhomme de la chambre du Roi, & créé duc de Rouannois par lettres du 3 Mai 1519. qui ne furent point enregistrées. Il vivoit en l'an 1564. & ce fut en sa faveur que les baronnies de Boisi, la Motte-Saint-Romain & Rouanne, furent érigées en marquisat. Il obtint de nouvelles lettres en 1566. enregistrées le 23 Décembre de la même année, par lesquelles les terres de Boisi & Rouanne furent érigées en duché sous le nom de Rouannois, pour lui & ses descendans mâles. Ce duché fut érigé en pairie par lettres du mois de Septembre 1612. & du 8 Avril 1619. lesquelles ne furent point enregistrées, en faveur de *Louis* de Gouffier, son petit-fils, ayeul d'*Artus*, qui embrassa l'état ecclésiastique, & vendit le marquisat de Boisi & le duché de Rouannois à *François* d'Aubusson, duc de la Feuillade, fils du dernier maréchal de la Feuillade, gouverneur du Dauphiné, mort sans postérité de son mariage le 3 Avril 1667. avec *Charlotte* de Gouffier, sœur dudit *Artus*.

Pierre-Marc-Antoine de Gouffier, comte de Caravas & de Passavant, chef du nom & des armes de la maison de Gouffier, le seul qui restât de la branche des ducs de Rouannois, fils d'*Armand-Louis* de Gouffier, comte de Caravas & de Passavant, baron de Doué, & d'*Elisabeth* de Riperda de Solms, Hollandoise de Nation, mourut à son château de Passavant en Anjou le 2 Mai 1740. âgé de soixante-six ans quatre mois, & laissa de *Louise-Françoise* de Lestang, son épouse, issue d'une

ancienne noblesse de Poitou, 1. *Armande-Louise*, mariée à *François-Louis* de Gouffier, marquis de Thois; 2. *Adelaïde* de Gouffier, prieure perpétuelle de la Fongereuse en Poitou, frontiere d'Anjou : ainsi l'héritiere de la branche aînée en a, par son mariage, porté les biens dans celle de Thois.

La seconde branche est celle de Gouffier-Bonnivet. *Guillaume* de Gouffier, seigneur de Bonnivet, amiral de France sous François I. tué à la bataille de Pavie le 24 Février 1524. fut pere de *François* de Gouffier, marquis de Deffends, créé chevalier de l'ordre du Saint Esprit le 31 Décembre 1578.

Son sixieme fils, *Timoléon* de Gouffier, auteur de la branche de Thois, eut en partage la seigneurie de Thois, érigée en sa faveur en marquisat par Henri III. Ces lettres n'ayant point été enregistrées, Louis XIV. en accorda de nouvelles en 1652. en faveur de son arriere-petit-fils, *Antoine* de Gouffier, maréchal de camp, gouverneur de la ville de Blois, pere, par *Louise* d'Estampes de *Timoléon* de Gouffier, marquis de Thois, gouverneur de Blois, allié en 1685. à *Henriette-Mauriette* de Pennencouet de Kerovalle, sœur de la duchesse de Porsmouth. Ils ont laissé trois enfans; sçavoir, 1. *François-Louis*, qui suit; 2. *Charles-Timoléon*, chanoine de l'église de Notre-Dame de Paris; 3. *Marie-Anne*, veuve depuis le 14 Avril 1724. de *Louis* de Bourbon, comte de Busset, morte le 14 Février 1755.

François-Louis de Gouffier, marquis de Thois, mort en l'année 1753. épousa le 13 du mois de Juin 1726. *Armande-Louise* de Gouffier-Caravas, héritiere, comme on l'a déja dit, de cette branche. Leurs enfans sont, 1. *Louis-Guillaume-Angélique*, marquis de Thois, né le 2 Juillet 1738. mousquetaire de la premiere compagnie de la garde de sa Majesté; 2. *Françoise-Louise*, née le 7 Août 1728. mariée à son cousin issu de germain, *Henri-Jérôme* de Gouffier, dit le vicomte de Gouffier; 3. & 4. deux autres filles. *François-Louis* de Gouffier avoit eu un autre fils, mort sans enfans, & laissant pour veuve la marquise de Gouffier-Sebeville.

Le vicomte de Gouffier, nommé *Henri-Jérôme*, est frere de *Joseph-René*, chanoine de l'église de Notre-Dame de Paris, & de *César-Alexandre*, comte de Gouffier, marquis d'Espagny, mort à Paris le 19 Février 1754. âgé de cinquante-huit ans, sans postérité de ses deux femmes, dont la premiere fut *Marguerite-Henriette* de Gouffier, fille de *Maximilien* de Gouffier, marquis d'Espagny, & de *Renée* de la Roche, sa cousine du troisieme au quatrieme degré; & la seconde, *Marie-Charlotte* de Gouffier, veuve de *Charles* Colbert-Saint-Mars, sa cousine germaine, fille de *Charles-Antoine* de Gouffier, marquis de Heilli, & de *Catherine-Angélique* d'Albert de Luynes.

La branche d'Espagny est éteinte dans *Maximilien* de Gouffier, marquis d'Espagny, qui de *Renée* de la Roche, sa femme, n'eut que deux filles mariées : l'aînée, nommée *Françoise-Séraphine*, épousa *Jacques*, marquis d'Ailli, baron d'Anneri, marquis d'Annebaut, morte à Chaillot le 8 du

mois d'Octobre 1739. âgée de soixante & onze ans, laissant un garçon & deux filles : l'autre, appellée *Marguerite-Henriette*, fut mariée à *César-Alexandre*, comte de Gouffier, mentionné ci-dessus.

Il reste encore de cette maison *Louis Charles-Antoine* de Gouffier, marquis de Heilli, marié à *Marie* Philippeaux, dont un garçon & une fille. Le marquis de Heilli est frere de *Marie-Charlotte*, veuve du comte de Gouffier.

Les armes : *d'or, à trois jumelles de sable.*

GOUGE (le), en Provence : Famille qui subsiste dans *Jean-Baptiste* le Gouge, seigneur de Saint Etienne & des Orgues, marié à *Louise* de Donodei, dont *Marguerite-Marie-Thérese* le Gouge, dame de Saint Etienne & autres lieux, mariée en 1746. au comte de Sade, seigneur d'Aiguieres, maréchal des camps & armées du Roi, & gouverneur d'Antibes. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p. 504.*

Les armes sont : *de gueules, au sautoir breteché & contre-breteché d'or, à l'oiseau d'or, couronné à l'antique en pointe.*

GOUJON DE THUISY : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois losanges, le tout d'or, écartelé* de Thuisy.

Jérôme-Joseph de Goujon de Thuisy, marquis de Thuisy, baron de Chalerange & de Pacy en Valois, seigneur de Saint Remy-sur-Bussy, Herpon, Tours-sur-Marne, &c. sénéchal héréditaire de Rheims, conseiller du Roi en ses Conseils, maître des requêtes honoraire de son hôtel, a eu, entr'autres enfans, de *Marie-Louise-Mélanie* le Febvre de Caumartin, son épouse, *Louis-François* de Goujon de Thuisy, pourvu d'une charge de conseiller au Parlement, & marié le 11 Avril 1737. avec *Marie-Louise* le Rebours, fille de *Jean-Baptiste* le Rebours, seigneur de Saint Mards-sur-le-Mont en Champagne, & de défunte *Marie-Louise* Chuberé.

La terre de Pacy en Valois, qui lui a été donnée par son pere, étoit échue à feue *Anne-Françoise* de Haussonville de Vaubecourt, son ayeule paternelle, comme sortie & descendue de degré en degré des maisons de Vergeur-Saint-Souplet de Fleurigny, de Lénoncourt & de Châtillon-Pacy, qui étoit une branche de la maison de Châtillon-sur-Marne, qui possédoit la terre de Nanteuil-le-Haudouin, érigée en comté en faveur de *Henri* de Lénoncourt, comte de Vignory, gouverneur du Valois, & bailli de Vitry. *Mercure de France du mois de Mai 1737. p. 1043.*

GOULARD, ou GOULLARD DE VILLEFRANCHE, à Saint Jean d'Angely en Guyenne. Une taxe de dépens du Parlement de Guyenne, du 17 Août 1721. accordée à *Jacques* & *Henri* Goullard, contre M. Bichon, président à la Cour des Aydes, fait voir qu'ils sont de cette ancienne noblesse de Goullard, dont il est parlé avec distinction dans les *Annales de France* par Belleforest, dans les Histoires du même royaume par Dupleix & Mezeray. Ils ont produit, pour le prouver, treize contrats de mariage, & autres contrats de partage & de testamens ; & suivant un imprimé, qui est

l'appel de taxe de dépens à juger au rapport de M. de Ségur, conseiller du Roi en la Cour, *Jean* Goullard, fils d'*Emeri* Goullard, baron de Touverac, & de *Marie* de Sainte Maure, épousa en 1229. *Anne* de Brezay.

Jean Goullard, fils des précédens, épousa en 1299. *Jeanne* Bonnet.

Jean Goullard, leur fils, épousa en 1330. *Marie* de Monboucher.

Jean Goullard, sorti de ce mariage, se maria en 1366. avec *Jeanne* de Melay, dont naquit,

Christophe Goullard, qui s'allia en 1399. avec *Marie* de Courcillon. Il en eut,

Jacques Goullard, qui se maria en 1445. avec *Jeanne* de Montalembert. De ce mariage naquit,

Jean Goullard, marié en 1486. à *Philiberte* de Beauvilliers. Il en eut *François* Goullard, qui suit.

François Goullard se maria en 1530. à *Valiere* Brun, dont,

René Goullard, marié en 1570. à *Marguerite* Poussard, mere de

Gabriel Goullard, marié en 1609. à *Jeanne* Boisseau. Il en a eu,

Jean Goullard, marié en 1643. à *Angélique* Martel, dont est né,

Jacques Goullard, marié en 1681. à *Marthe-Fabrice* de Gernesis, dont,

Jacques Goullard, marié en 1700. à *Rose* Boisson, fille d'*Antoine*, & de *Marie* de la Rochefoucauld. Ce même *Jacques* Goullard, & *Henri* Goullard, chevaliers, seigneurs de Vervans, la Ferté, Laléard &c. ont obtenu la taxe de dépens contre le président de la Cour des Aides de Guyenne, comme nobles de distinction.

On trouve dans le *Tome IV*. de l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, p. 166. lettre B. à la généalogie de la maison de la Trimoille, *Innocent* Goullard, chevalier, seigneur de Boisbelle, fils de *Jean*, & de *Françoise* du Puy du Fou, marié le 14 Mai 1431. à *Marie* de la Trimoille, fille de *René*, & de *Françoise* de Sainte Flayre.

Cette famille subsiste en plusieurs provinces du royaume. Les comtes de Beauvais en Anjou, les barons de Lajesardiere en bas Poitou, les seigneurs de Parsay, aussi en bas Poitou, & plusieurs autres dans la même province, les marquis de Tarraube en Agenois, les barons de Castelnaudary en Languedoc, les barons de la Fays en Angoumois, & *Jacques* & *Henri* Goullard, ci-dessus mentionnés, seigneurs de Vervans & de la Ferté en Saintonge & en Angoumois sortent tous de la même origine.

Parmi les treize générations ci-dessus prouvées, il y a eu des filles, lesquelles sont entrées dans d'illustres & grandes maisons, telles que celles de la Rochefoucault, Montendre, la maison d'Estrade, la maison de Montaigu, &c. & dans la branche de *Jacques* & de *Henri*, seigneurs de la Ferté, il y a eu des gentilshommes de la chambre du Roi & des chevaliers qui ont porté les armes pour le service du Roi & de l'Etat, ainsi qu'ont fait *Jacques* & *Henri*, honorés par sa Majesté, dans leur retraite, d'une pension & de la croix de Saint Louis. La terre de la Ferté est depuis plus de trois cents ans dans cette famille, & *Henri* y fait sa demeure.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, couronné d'or, armé, membré & lampassé de gueules.*

GOULET, ou GOUTET,

de la subdélégation d'Argentan, en Normandie : Baronnie aliénée à perpétuité & sans rachat par le roi Henri IV. le premier Mars 1594 à *Jean* le Fevre, sieur de Loubriere, & est possédée présentement par *Joseph-Nicolas* des Brosses, seigneur, baron du Goulet, à droit de succession de ses pere & grand-pere.

GOURGUES : *Tome II. p.* 214. *col.* 1. *lig.* 35. *après* 1743. *ajoutez*, tué par un braconier.

Ibid. lig. 40. *après* 1736. *ajoutez*, marié en 1757. à *N...*, de Lamoignon de Basville.

Ibid. lig. 42. *après* 1738. *ajoutez*, dont le contrat de mariage a été signé le 20 Février 1757. avec le comte de Parabere.

GOURMONT, en Normandie : *Charles* de Gourmont de Gié, reçu chevalier de Malte le 19 Octobre 1622. & *Jacques-François* de Gourmont de Courcy, reçu chevalier de Malte en 1678. portoient pour armes : *d'argent, au croissant de sable, au chef de gueules, chargé de trois roses d'or.*

Cette famille est de l'élection de Carentan. Plusieurs ont servi avec honneur dans les armées de sa Majesté. Feu M. de Courcy, gouverneur de Valognes, est de cette famille, ainsi que l'abbé de Gourmont, vicaire général du diocèse de Dijon.

GOURRAY, en Bretagne : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à quatre fasces d'or.*

GOURSALLEUR, écuyer, seigneur du Mesnil-Carantilly, en Normandie, élection de Carentan.

Porte : *d'azur, au château d'or.*

GOURVILLE, en Angoumois : Famille dont les armes sont : *d'or, au lion de gueules, à L & C d'argent.*

GOUSSENCOURT, en Picardie : Famille qui porte pour armes : *d'hermines, au chef de gueules.*

GOUVEST (de), écuyer, sieur du Port de Rougemare, en Normandie, élection d'Avranches.

Porte : *d'azur, au lion d'argent, armé & lampassé de gueules, au chef d'argent.*

GOUVIS, même province : Famille maintenue dans sa noblesse le 8 Mai 1669. & qui porte pour armes : *vairé d'argent & d'azur*, selon l'*Histoire de la ville de Rouen*, ou *de vair*, selon la Roque, dans son *Histoire d'Harcourt.*

Robert de Gouvis, qui vivoit dans le quatorzieme siécle, est nommé dans un ancien Catalogue, qui se trouve à la suite de l'*Histoire de Normandie* par Dumoulin.

GOUX DE LA BERCHERE : *Effacez* ce qu'on lit sur ce nom dans le *Tome I. p.* 229. de ce *Dictionnaire*, au mot BERCHERE, & *Tome II. p.* 214. au mot GOUX, & *lisez* ce qui suit : Famille qui a donné plusieurs premiers présidens au Parlement de Grenoble, un évêque de Lavaur, ensuite archevêque d'Aix, après d'Alby & enfin de Narbonne. Cette famille est originaire de Dijon.

Pierre le Goux, seigneur de la Berchere, pere de *Charles* le Goux de la Berchere, mort archevêque de Narbonne en 1719. a été premier président au Parlement de Grenoble. Il étoit fils de *Jean-Baptiste* le Goux de la Berchere, aussi premier président au même Parlement, mort le 18 Juin 1631. âgé de soixante-trois ans. *Pierre* le Goux de la Berchere, né à Dijon le 3 Mai 1600. étudia

en Droit à Padouë, sous *Jules-Phœbus* Aberiga.

Louis le Goux de la Berchere, chevalier, comte de la Rochepot, marquis de Lantenay, baron de Thoisy, seigneur de la Berchere, &c. conseiller d'Etat ordinaire, ci-devant chancelier de feu monseigneur le duc de Berry, épousa *Magdelene-Charlotte* Voisin, décédée le 16 Mars 1729. âgée de quarante-trois ans ou environ.

Les armes : *d'argent, à une tête de Maure de sable, tortillée du champ, accompagnée de trois molettes de gueules.*

GOUZ (le) : Noble & ancienne famille originaire de Bretagne, établie dans le duché de Bourgogne depuis plus de deux siécles, où elle a occupé dans le Parlement & à la Chambre des Comptes les premieres charges de ses Jurisdictions. Voyez Palliot, dans son Ouvrage intitulé : *Vraie & parfaite science des Armoiries.*

Il reste encore de ce nom, *Bénigne* le Gouz, seigneur de Magny, Gerland & de Jancigny, ancien grand bailli d'épée du Dijonnois, & *Bénigne* le Gouz, président à mortier au Parlement de Bourgogne, seigneur de Rozieres, & baron de Sein-Seine, qui a épousé *Marguerite-Philiberte* Gagne de Perigny, fille de *Bernard-Philibert* Gagne de Périgny, président à mortier au Parlement de Bourgogne.

De cette famille étoit *Benoît-Etienne* le Gouz, ou le Goulx-Maillard, seigneur de Sein Seine-sur-Vigeanne, Villefery, Arnay, &c. président à mortier au Parlement de Dijon, qui a laissé trois filles d'*Anne* Berthier, son épouse.

1. *Louise*, morte le 16 Août 1721. mariée en Mai 1703. à *Marc-Antoine* Turgot de Saint Clair, intendant de Soissons, mort en la quatre-vingtieme année de son âge le 2 Mars 1748. qui fut pere de *Benoît-Antoine*, seigneur de Congy, conseiller au Parlement le 9 Août 1726. marié en 1731. à *N*.... Langlois, fille du grand audiencier de France.

2. *Anne*, morte le 18 Mai 1751. mariée le 29 Mars 1708. à *Pierre-Antoine* Rouillé, seigneur de Thun, président du Grand-Conseil, mort en Juin 1733. dont la comtesse de Montesson, mariée le 12 Août 1738. sans enfans, en 1757.

3. *Antoinette*, mariée en l'an 1716. à *Louis* Bouthillier de Chavigny, appellé le marquis de Ponts, dont *Claude-Louis*, comte de Ponts, sans enfans, en 1757. mariée le 13 Avril 1735. à *Françoise-Magdelene*, fille du maréchal de la Fare.

Les armes de le Gouz sont : *de gueules, à la croix endenchée d'or, cantonnée de quatre fers de lance d'argent.*

GOY, ou GOUY : Famille originaire des Pays-Bas, qui a donné plusieurs hauts baillis dans le Brabant & le Haynault, un souverain bailli de Flandres, des principaux officiers à la Cour des ducs de Bourgogne, un ambassadeur au traité d'Arras de 1482. Cette famille est attachée au service de France depuis trois siécles. Elle s'est établie successivement dans les provinces de Languedoc, d'Auvergne & de Bourbonnois, où elle s'est toujours noblement alliée, & subsiste en différentes branches, entr'autres celles de Goy-Didoigne, ou Dydogne,

Dydogne, & Goy de Begues. M. de Goy-Dydogne, écuyer de madame la Dauphine est de cette famille.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'or, à la fleur de lys de gueules, au chef de sable, chargé de trois coquilles d'argent ; au 2 & 3 d'azur, à trois cors de chasse d'or, virolés de même, & quelquefois le dernier écu seulement.*

GOYON DE MATIGNON : *Tome II. p.* 216. *col.* 2. *lig.* 18. *après* 1719. *ajoutez*, mort le 3 Avril 1757. âgé de quatre-vingts ans.

Ibid. lig. 23. Les armes : *d'argent, à un lion couronné de gueules*, lisez, *d'argent, au lion de gueules, armé, lampassé & couronné d'or.*

GOZON, en Rouergue : *Effacez* les onze lignes de cet article, *Tome II. p.* 216. de ce *Dictionnaire*, & *substituez* tout ce qui suit : Ancienne noblesse, qui tire son nom de la terre de Gozon dans la même province. Elle y a aussi possédé pendant plusieurs siécles les terres de Melac & de Saint Victor, au diocèse de Vabres. Messieurs de Montcalm & de Saint Venan sont alliés à cette famille, par le mariage du 6 Octobre 1488. de *Jeanne* de Gozon, niece de *Déodat* de Gozon, grand maître de Rhodes, avec *Jean* de Montcalm, seigneur de Saint Verain.

Noble *Jean-Raymond* de Gozon, seigneur dudit lieu, de Melac & de Saint Victor, épousa noble *Hélips* de Rodés, dame de Montalegre, fille de *Brenguier* de Rodés, seigneur de Montalegre & de Brusques, au diocèse de Vabres. Par son testament du 8 Septembre 1458. il paroît qu'il eut *Raymond*, qui suit, & *Jean* de Gozon, chevalier de Malte.

Raymond de Gozon, seigneur dudit lieu, de Melac & de Saint Victor, épousa *Béatrix* Carmaul, d'une ancienne maison du Lauragais. Il testa le 10 Avril 1497. & laissa, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Pierre* de Gozon, grand prieur de Saint Gilles en 1559. 3. *Françoise*, mariée à *Raymond* de Saint Maurice, seigneur de Castaing & de Saint Andrieu d'Albon, le 9 Novembre 1515. 4. *Jean-Pierre* de Gozon, commandeur d'Argenteux en 1559. 5. *Louis* de Gozon-Melac, auteur de la branche des seigneurs de Dorlhonac, rapportée ci-après.

Jean de Gozon, fils aîné, seigneur de Gozon, de Melac & de Saint Victor, fit don à *Louis*, son frere, par contrat du 24 Octobre 1520. pour ses droits paternels & maternels du château de Saint Victor & de ses appartenances. On ignore le nom de la femme de *Jean*; mais il fut pere de *Louis-Jean* de Gozon-Montmaur, qui suit; d'*Antoine* de Gozon, ecclésiastique en 1555. & de *Bernard* de Gozon, chevalier de Saint Jean de Jerusalem, commandeur de Canabieres en 1596.

Louis-Jean de Gozon, seigneur de Melac & de Montmaur, passa des actes les années 1595. &c. & vivoit en 1601. Il assista la même année aux Etats de Rouergue. Il paroît qu'il eut des enfans, puisqu'on trouve *Jean* de Gozon-Melac, reçu chevalier de Saint Jean de Jerusalem en 1591. un autre *Jean*, reçu chevalier dudit ordre en 1604. & *Déodat* ou *Dieudonné* de Gozon, reçu chevalier de l'ordre de Saint Jean

de Jerusalem, dit de Malte, en l'année 1654.

Branche de Gozon, seigneurs de Dorlhonac & Batteille.

Louis de Gozon, qualifié un des cent gentilshommes de la maison du Roi, seigneur de Saint Victor, fils puîné de *Raymond* de Gozon, seigneur de Gozon-Melac, & de *Béatrix* de Carmaul, épousa par contrat du 28 Février 1530. *Jeanne* de Torlong, fille de *Jean-Raymond* de Torlong, seigneur de Dorlhonac, & de *Catherine* de Gordon-Genouillac-Acier, sœur du grand écuyer de France & du grand maître de l'artillerie. Ses enfans furent, 1. *Bernard*, qui suit; 2. *Jean* de Gozon-Dorlhonac, reçu chevalier de Saint Jean de Jerusalem en 1559. 3. *Jeanne* de Gozon, mariée par contrat du 12 Mars 1547. avec *Louis* de Clermont-Lodeve, seigneur du Bosc.

Bernard de Gozon, seigneur de Dorlhonac & de Batteille, épousa par contrat du 29 Octobre 1560. Marquese de Solages, fille de feu *François* de Solages, seigneur & baron de Tholet, & de *Françoise* de Montboissier. De ce mariage vinrent,

Judith de Gozon, dame de Dorlhonac, de Batteille & de Pueschere. Elle se maria par contrat du 7 Janvier 1585. à *Georges* de Corneillan, seigneur de Montalegre, fils de *Magdelon* de Corneillan, & de *Jeanne* de Rhodés, dame de Montalegre, dont,

Jeanne de Corneillan, dame de Montalegre, qui épousa *Hector-François* de Corneillan. Cette branche des seigneurs de Dorlhonac est fondue dans la famille de Gozon, qui subsiste. Il y a M. de Gozon, seigneur d'Ays, au diocèse de Cahors, qui a pour frere cadet le chevalier de Gozon, chevalier de Saint Louis, & capitaine au régiment de Bourbonnois.

Les armes sont: *de gueules, à la bande d'azur, bordée d'argent, à une bordure componée d'argent.*

GRAFFARD: Il y a plusieurs familles nobles de ce nom en Normandie; sçavoir,

Graffard du Parc, famille maintenue dans sa noblesse le 20 Décembre 1666. dont les armes sont: *coupé d'azur, à trois moutons d'or, à trois merlettes de sable, posées en fasce, & surmontées de deux roses de gueules.*

Graffard de Mailly, famille maintenue dans sa noblesse le 4 Juin 1666. dont les armes sont: *d'argent, au giron de sinople, chargé d'un griffon d'argent, accompagné de deux molettes de sable, au chef de gueules, chargé d'un lion d'or.*

Et Graffard, écuyer, seigneur de Tourreinville, élection de Mortagne, qui porte: *d'argent, à trois pieds de lion de sable, 2 & 1.*

GRAILLY: *Tome II. p. 216. col. 2. après* les armes, *ajoutez*: Ce sont les derniers comtes de Foix. On dit que les barons de Roll, en Suisse, sont encore de cette famille. Il y a une autre branche de ce nom, qui subsiste en la personne de M. de Grailly, demeurant dans la paroisse de Château-Garnier, en Poitou, & en la personne de M. l'abbé de Grailly, son frere, doyen du chapitre de Champigny, près Richelieu, en Poitou.

GRAIN-D'ORGE, en Normandie, élection d'Argen-

tan: Famille qui porte : *d'azur, à trois épées d'argent, à poignée d'or, la pointe en bas, 2 & 1.*

GRAMMONT, en Franche-Comté : *Tome II. p.* 217. à la fin de l'article : Les armes : *de gueules, à la croix de Saint André au sautoir*, lisez, *de gueules, à la croix de Saint André, ou sautoir d'or.*

Ibid. couronné d'or à trois pointes, lisez, *couronnés d'or à l'antique.*

Ibid. lig. 39. *après* il y a encore la branche des marquis de Grammont, sortie de la même maison, *ajoutez* : C'est celle de Grammont de Joux, dont il est parlé, *p.* 218. *col.* 2. & qu'il faut unir à cet article.

GRAMONT, en Navarre : *Tome II. p.* 219. *col.* 1. *lig.* 28. mariée à *Jean* de Setcheison, *lisez*, mariée à *Jean* de Setcheicoin.

Ibid. p. 220. *col.* 1. *lig.* 26. de Saint Gerson, *lisez*, de Saint Cheron.

Ibid. lig. 44. a épousé le 2 Mars 1739. *Marie-Louise-Victoire*, *lisez*, feue *Marie-Louise-Victoire*, &c.

Ibid. col. 2. *lig.* 12. *après* 1750. *ajoutez* : Le duc de Gramont s'est remarié le 16 Août 1759. à *Béatrix*, comtesse de Choiseul de Stainville, dame & coadjutrice de l'église collégiale & séculiere de Notre-Dame de Bouxieres, fille de *François-Joseph* de Choiseul, marquis de Stainville, chevalier de la Toison d'or, grand chambellan de l'Empereur & conseiller d'Etat de leurs Majestés Impériales, & de feue *Marie-Louise* de Bassompierre.

Ibid. lig. 42. *après* sœur unique, *ajoutez*, des défunts duc & comte de Gramont, & tante de ceux actuels.

Ibid. p. 221. *lig.* 8. *après* les armes : *d'or*, &c. *suppléez* ce qui suit : Grammont porte : *écartelé au 1 d'or, au lion d'azur, armé & lampassé de gueules ; au 2 & 3 de gueules, à trois fleches posées en pals d'or, empennées & armées d'argent*, qui est Aster ; *au 4 d'argent, à une levrette de sable, accolée & bouclée d'azur, à la bordure de sable, chargée de huit besans d'or*, qui est d'Aure, *& sur le tout de gueules, à quatre otelles d'argent*, qui est de Cominges.

GRAMONT DE VACHERES : *Tome II. p.* 221. *col.* 2. *lig.* 2. comte de Perouse, *lisez*, comte du Perou.

GRAND (le) : Il y a plusieurs familles nobles de ce nom en Normandie, sçavoir,

Le Grand, écuyer, sieur de Croston, élection d'Avranches, qui porte : *d'azur, à trois ducs d'or, perchés sur un tronc d'arbre de même, 2 & 1.*

Le Grand, élections de Bayeux & de Caën, dont les armes sont : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de trois coqs de gueules, 1 en chef, tenant d'un de ses pieds une branche de laurier de sinople, & 2 en pointe.*

Et le Grand, écuyer, sieur de Souchay, élection de Verneuil, qui porte : *d'hermines, à la bande de gueules, chargée de trois molettes d'or.*

GRANDIERE (la), en Normandie : Famille qui porte : *d'azur, au lion d'argent, couronné, lampassé & armé d'or.*

Marie-Magdelene de la Grandiere, baptisée le 4 Septembre 1667. & reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1686. étoit de cette

famille, & prouva sa noblesse depuis *Hamelin* de la Grandiere, son huitieme ayeul, qui en 1370. étoit marié avec *Marie* de Maridor.

GRANDIN DE LA GAILLONNIERE, en Normandie. Suivant un mémoire domestique, on trouve que *Thomas* Grandin, d'ancienne noblesse, vivant en 1330. possédoit la terre & seigneurie de Fleury, située dans l'évêché de Coutances, & la terre & fief de la Gaillonniere, dans la paroisse de Longchamp, au Vexin Normand. Ce *Thomas* vint en 1362. s'établir sur la terre de la Gaillonniere, & rendit aveu de ce fief de la Gaillonniere le 27 Juin 1369. à *Martin* Cordier, écuyer, seigneur de Fleury. Les guerres des Anglois, qui désolerent la province, & qui se terminerent par le traité de Bretigny, près Chartres le 8 Mai 1360. furent apparemment les motifs, qui le firent changer d'habitation. Il eut deux enfans de son épouse, dont le nom est ignoré, sçavoir *Denis* & *Brunet*.

Denis, l'aîné, fut habiter sa terre de basse Normandie, prit les armes pour son prince & fut fait prisonnier par les Anglois. Il eut un fils, aussi nommé *Denis*. Ce *Denis* II. du nom, eut *Pierre*: celui-ci, *Jean*; & *Jean* eut *Colin* ou *Nicolas*. La veuve de *Pierre* fit rendre un arrêt contradictoire le 17 Janvier 1530. à la Cour des Aides de Rouen, qui déclare noble son fils *Jean*, pour être issu de noble & ancienne race.

Brunet vendit le 3 Février 1455. à son frere aîné sa part des successions de ses pere & mere, situées dans l'évêché de Coutances, moyennant deux cents trente-cinq salus d'or. Ce *Brunet* est dit second fils de *Thomas*. Il eut de *Tifane*, son épouse, *Laurent* & *Jean*. *Laurent* est chef de la branche des seigneurs de la Gaillonniere, rapportée ci-après. *Jean* eut un fils, nommé *Jean*, qui fut vicomte d'Estrepagny. *Robert* Grandin, écuyer, sieur de Mansigny, issu de ce *Jean*, fut en 1607. verdier de Longchamp, c'est-à-dire, juge pour les forêts. Cette branche de Grandin de Mansigny subsiste dans *N*..... Grandin de Mansigny, maréchal des logis dans la Gendarmerie, & dans ses neveux, dont l'un est major dans le régiment de Bourbon, Infanterie; le second, capitaine dans le même régiment, & le troisieme est capitaine de Milice au quartier de Sance, dans l'Isle Lavache, en Amérique, tous les trois servant avec distinction.

Laurent, auteur de la branche de la Gaillonniere, eut un fils, nommé *Jean*. *Jean* fut pere de *Hugues*, & *Hugues* eut un fils, nommé *Nicolas*. En 1520. *Nicolas* fit des lots avec *Jean* V. du nom, son oncle, de la succession de *Jean* IV. du nom, & il eut en partage la terre de la Gaillonniere. Il eut de *Luque* Lavache, d'une famille noble du Vexin, qui subsiste dans M. le marquis du Sausay-Lavache, demeurant à son château du Parquet, au pays de Caux, *Jean*, marié à *Barbe* de la Gandille, issue d'une ancienne noblesse.

Jean vendit son fief de la Gaillonniere à *Pierre* de Roncherole, seigneur, baron de Longchamp, qui lui accorda le droit de voliere & de vavassorerie. Il eut un fils aîné, qui eut aussi un fils. On n'en sçait pas davanta-

ge sur cette branche, nommée de Maurepas, du nom d'un village situé dans ces cantons; dont le dernier fut tué en 1590. à Soissons, dans une sortie que fit la garnison.

Louis, fils cadet de *Jean*, né le premier Août 1564. fut homme d'armes de M. de la Roche-Guyon. Il épousa le 17 Juin 1586. *Marguerite* Thomas, d'une ancienne noblesse, qu'on croit ne plus subsister que dans madame la comtesse de Rieux. *Louis* perdit dans l'incendie de sa maison de Longchamp la plus grande partie de ses titres & contrats, & le 28 Août 1586. il y eut un arrêt de la Cour des Aides de Paris, qui ordonna une enquête sur le fait de noblesse dudit *Louis*. Le procès-verbal de cette enquête est du 30 Octobre 1586. Il y eut un autre arrêt définitif du 2 Mars 1587. au bénéfice de cette famille, qui la déclare issue & sortie d'une grande & ancienne noblesse (*a*). *Louis* Grandin mourut le 21 Mars 1624. Il eut un grand nombre d'enfans, qui tous eurent pour parreins & marreines la meilleure noblesse du pays, comme Roncherole, Heugueville, Fouilleuse de Flavacour, Lavache, Thomas, la Gandille, &c. *François*, l'aîné de tous ses enfans, né le 22 Octobre 1596. mort en 1662. fut le seul qui se maria. Il épousa le 22 Juillet 1619. *Marie* Frelard, d'une ancienne noblesse du Cotentin. Il en eut douze enfans, entr'autres, *Jean*, *Louis*, & *Philippe*, né le 15 Février 1640.

Jean fut chevau-léger dans la compagnie de M. d'Heudicourt, & servit dans l'armée que commandoit *Henri* de Lorraine, comte d'Harcourt, où il fut blessé & estropié, suivant une attestation de 1642. ainsi que *Louis*, son frere, tué en Allemagne en 1667.

Philippe de Grandin, écuyer, frere de *Jean* & de *Louis*, épousa le 24 Septembre 1677. *Anne* le Bailly, d'une bonne & ancienne noblesse établie dans le pays de Caux. De ce mariage sont nés quatorze enfans, dont sont restés deux garçons, l'aîné *Louis Philippe*, né le 2 Juin 1685. & *Michel-Emery* (*b*), né le 10 Janvier 1689. *Philippe* Grandin, écuyer, sieur de la Gaillonniere & de Campalan, mourut le 3 Octobre 1712. Il avoit servi dans la compagnie de Gisors à l'arriere-ban, sous les ordres de messieurs les marquis de Bevron & de Flavacour. Il se trouva au bombardement de Dieppe.

(*a*) *On garde dans cette famille un brevet donné par la Reine, épouse de* Henri III. *roi de France, le 18 Avril 1586, qui permet & accorde à* Marguerite *Thomas, femme de* Louis *Grandin, de porter l'atour de demoiselle & le chaperon de velours, & de jouir du privilége des autres demoiselles du royaume, sans pouvoir en être empêchée; c'est pourquoi sa Majesté donne charge & prie madame d'Heugueville d'honorer ladite Thomas de sa part, lui présenter & faire porter lesdits atours; & ce en considération des services que de long-temps les prédécesseurs d'icelle Grandin ont rendus aux Rois & à cette Couronne.*

(*b*) *On voit dans le Nobiliaire de la ville de Rouen qu'en 1670. la famille de Grandin a été maintenue dans sa noblesse en conséquence de l'arrêt de la Cour des Aides de Paris le 2 Mars 1587.*

La mort de *Philippe*, & la paix, qui se fit dans ce temps, obligerent *Louis-Philippe*, son fils aîné, à quitter le service en 1713. Il étoit lieutenant de Cavalerie. Il avoit épousé en premieres noces, le 31 Janvier 1714. *Marie-Marthe* de la Moulque, fille de feu *Jacques*, conseiller du Roi, & juge à la Cour des Monnoies de Rouen, morte le 24 Juin 1726. Il en a eu trois enfans, deux filles & un garçon, sçavoir, *Nicolas Philippe*, né le 26 Janvier 1719. Il avoit épousé en secondes noces, le 26 Juillet 1732. *Marie-Anne* Pouchet, dont cinq enfans, sçavoir une fille & quatre garçons, qui sont,

1. *Louis-Philippe*, né le 26 Février 1733.

2. *Joseph-Philippe*, né le 27 Janvier 1736.

3. *Jean-François*, né le 25 Novembre 1737.

4. *Adrien Louis-Philippe*, né le 11 Décembre 1741.

Les trois derniers servent sur mer dans les Volontaires de Belle-Isle. *Louis-Philippe*, pere des enfans susdits, a vendu en 1740. sa terre de la Gaillonniere à M. le marquis Dauvet, & a acheté celle de Lessard, située dans la paroisse de Douville, près le Pont-Saint-Pierre. Il est mort en Juin 1742.

Nicolas-Philippe, son fils aîné, a épousé le 19 Avril 1757. *Marie-Charlotte* Fortin de la Hoguette, née le 11 Janvier 1734. seule & unique héritiere de la branche aînée de la famille de Fortin de la Hoguette. De ce mariage est sortie une fille, nommée au baptême *Marie-Louise-Nicole*, née le 24 du mois de Mars 1758.

Michel-Emery, écuyer, sieur de Campalan, second fils de *Philippe*, s'est retiré du service en 1716. Il étoit aide-major au régiment de Brancas, Infanterie. Il fut blessé au siége de Lille, & a épousé *Catherine* d'Osmond, d'une des bonnes familles de la province de Normandie. Il en a eu *Marie-Catherine-Suzanne* Grandin de Champalon, née le 26 Mars 1721. mariée le 18 Juillet 1738. à *Adrien* de Caqueray, écuyer, sieur de Quesneville, dont sont sortis plusieurs enfans.

La famille de Grandin de la Gaillonniere porte : *d'azur, à trois dards d'argent, la pointe en bas, 2 & 1.* Pour supports : *deux levrettes d'azur, au collier de sable, le timbre ou casque grillé avec des lambrequins.*

Il y a une autre famille noble du nom de Grandin dans la même province, élection de Caën, qui par lettres de 1575. a obtenu de changer son nom de Grandin en celui de Baileul, & qui porte pour armes : *d'azur, à la barre d'or, cotoyée de deux molettes de même.*

GRANDIN, en Provence : Famille dont les armes sont : *d'azur, à trois grenades.*

Jean-Joseph Grandin, seigneur de Salignac, thrésorier général de France, au Bureau des Finances de Provence en 1740. a des enfans de *N*.... Cresmartin, sa femme.

GRANDSEILLE : Seigneurie près de Blamont, en Lorraine, qui a été érigée en marquisat par lettres du 12 Mars 1723. en faveur de *René-François*, marquis du Châtelet, baron de Cirey, en Vosges, commandant une compagnie de Chevaux Lé-

gens de la garde du duc *Léopold*, mort le 2 Janvier 1755. lieutenant général des armées de l'Empereur. Il reste de son mariage avec *Catherine* Fleming d'Ardach, *Marie-Catherine* du Châtelet, née le 21 Janvier 1720. mariée en 1748. au marquis de Marmier. Il avoit pour sœur *Marie-Catherine* du Châtelet, alliée à *Nicolas*, comte de Creiche & de Jalacourt, chambellan du duc *Léopold* de Lorraine. *Tablettes Généalogiques & Historiques*, *Part. VII. p.* 99.

GRANDVILLIERS : Ancienne maison de Normandie, qui tiroit son nom de la terre de Grandvilliers, diocése d'Evreux, élection de Conches, & qui portoit pour armes : *une lance ou francisque, la pointe en haut.*

La maison de Grandvilliers s'est éteinte en la personne d'*Isabelle* de Grandvilliers, dame de Grandvilliers, qui épousa à la fin du douzieme siécle *Simon*, premier seigneur du nom de Chambray, lequel tenoit la terre de Chambray, limitrophe de celle de Grandvilliers, en parage, par lignage, de *Guillaume*, baron de la Ferté-Fresnel. Elle étoit veuve de lui l'an 1210. Suivant une chartre de cette année, conservée au chartrier de la cathédrale d'Evreux, elle habitoit le château de Chambray-sur-Yton, qui appartenoit à ses enfans mineurs, dont elle avoit la garde. *Voyez* au mot CHAMBRAY.

GRANGE, en Berry : *Tome II. p* 224. *col.* 1. *lig.* 4. âgée de trente-six ans, *lisez*, âgée de soixante-trois ans.

GRANGE-SURGERES : *Tome II. p.* 227. *col.* 1. *lig.* 19. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *de gueules, fretté de vair.*

GRANGE-TRIANON : *Tome II. p.* 227. *après* les armes, *ajoutez* : Famille ancienne & illustre dans la Robe, de laquelle étoit *Charles* de la Grange-Trianon, chanoine de l'église métropolitaine de Paris, mort le 10 Juillet 1733. âgé de quatre-vingt ans.

GRANGES, en Franche-Comté : Les seigneurs de Granges étoient du nom des anciens barons du comté de Bourgogne. L'étendue de la terre dont ils avoient tiré leur nom, & les débris du château dans lequel ils habitoient, donnent une idée de leur grandeur dans ces temps reculés. C'est de cette maison que sort celle de Grammont en Bourgogne, qui s'est divisée en sept branches. Il n'en reste plus qu'une branche, qui subsiste dans les personnes de *Pierre*, marquis de Grammont, lieutenant général des armées du Roi, & de *Ferdinand*, comte de Grammont, son frere, mestre-de-camp de Cavalerie, brigadier des armées du Roi. Les armes anciennes de la maison de Granges étoient : *de gueules, au sautoir d'or.* Celles que les seigneurs de cette maison prirent, en quittant leur nom, sur la fin du quatorzieme siécle, sont : *d'azur, à trois bustes de carnation, couronnés d'or à l'antique.* Voyez l'*Histoire Généalogique des sires de Salins, Tome I. p.* 100. *chiffre* 22.

GRANMONT, en Picardie : *Tome II. p.* 227. *col.* 1. *lig.* 44. *lisez*, GRANMONT, en Franche-Comté, dont une branche en Picardie, dont les armes sont : *d'azur, à trois bustes de Reines, couronnés d'or.*

GRANT : Famille de Salins, éteinte dans celle d'Esternon, dont les armes étoient : *de gueules, au chevron de sable, chargé de quatre tourteaux d'argent, accompagné d'un tourteau de même en chef.*

GRAS, écuyer, seigneur du Fief-au-Blanc, en Normandie, élection de Bernay, qui porte : *de gueules, au lion d'argent.*

GRAS, ou GRASSY : Famille noble, originaire de Messine, transplantée en Provence, au milieu du quatorzieme siécle, qui subsiste en deux branches : l'une dans *Balthasard* de Gras, seigneur de Clamensane, lieutenant de vaisseaux, marié en 1754. à *Marie-Therése* de Pavée, fille de *Jean-Raymond* de Pavée, & de *Françoise-Mélanie* de la Fare, niece du maréchal de ce nom, dont *Marie-Joseph*, & *Jean-Raymond*, chevalier de Malte.

L'autre branche subsiste dans *André* de Gras, marié en 1726. à *Marguerite* de Léotard, dont *Pierre-Paul-Antoine*, & trois filles, deux religieuses, & une mariée à *Charles* de Chabert, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine d'Infanterie dans le régiment de Noailles.

Les armes : *tranché d'or sur gueules, à la bande d'argent brochante, chargée de trois merlettes de sable essorantes, les têtes contournées, membrées, becquées, couronnées d'or.*

GRAS, autre famille noble de Provence, qui porte : *d'azur, au lion d'or, à trois barres de gueules brochantes*, & qui subsiste dans *Honoré-Jean-Joseph-Louis* de Gras de Prégentil, reçu conseiller au Parlement d'Aix le 31 Mars 1746. fils de *Louis-François*, & de *N....* de Magol. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I.*

GRASSE, ancienne noblesse de la même province, qui, selon l'ouvrage ci-dessus cité, remonte au douzieme siécle. Elle est partagée en plusieurs branches. La branche aînée a fini à *Paul-Joseph* de Grasse, qui n'a eu de *Marguerite* de Villeneuve, son épouse, qu'une fille, *Marie-Véronique* de Grasse, mariée en 1724. à *Charles-Joseph* de Grasse, son cousin.

La séconde branche est celle des seigneurs de Valette, qui subsiste dans *Charles-Joseph* de Grasse, comte de Bar, seigneur de Valette, né le 29 Avril 1710. marié le 21 Janvier 1725. à *Marie-Véronique* de Grasse, dame de Bar, sa cousine, dont, 1. *François-Pierre*, né le 21 Novembre 1727. officier dans le régiment des Gardes Françoises en 1743. marié en 1753. à *Françoise-Marie* de Covet de Marignane, dont il n'a point d'enfans ; 2. *Pierre-Marie* de Grasse, 3. *Véronique*, née le 24 Mai 1734.

La troisieme branche est celle des seigneurs de Mouans, qui subsiste dans *Jean-Baptiste* de Grasse, baron de Mouans, marié à *Françoise* de Lyle, fille de *Jean*, & de *Suzanne* de Grasse-Bar. De ce mariage sont issus, 1. *Suzanne*, mariée à *Louis* de Villeneuve, seigneur de Seranon ; 2. *Rossoline*, épouse de *Joseph* de Lyle, capitaine de vaisseaux ; 3. *Alexandre* ; 4. *Charlotte*.

La quatrieme est celle des seigneurs de Briançon, qui subsiste dans *Joseph* de Grasse, seigneur de Briançon, officier des vaisseaux

du Roi, marié en 1750. à *N....* de Castellane-Saint-Just, sœur du marquis de Castellanne, chambellan de M. le duc d'Orléans, & colonel du régiment qui porte le nom de ce duc.

Les armes : *d'or, au lion de sable, couronné de même à l'antique, armé, lampassé de gueules.*

GRATIAN DE SEILLANS : *Jacques* de Gratian, seigneur des trois portions de la terre de Seillans, fut maintenu dans sa noblesse avec son pere le 17 Octobre 1667. Son petit-fils est seigneur de Seillans, chevalier de Saint Louis, capitaine de vaisseaux au département de Toulon. Il vit sans alliance.

Les armes : *d'argent, à cinq tourteaux de sable en sautoirs.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I.*

GRAVE : *Ajoutez* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome II. p.* 229. Le *Mercure de France du mois de Mars* 1725. *p.* 619. dit que c'est une des plus anciennes maisons du Languedoc, où il y a plusieurs branches connues depuis 1150. Elle est encore distinguée par des faits d'armes, dès le temps du roi Saint Louis, qui sont énoncés dans plusieurs actes, & se trouvent dans les archives du Roi à Montpellier.

Les armes sont : *trois ondes d'argent, sur un champ d'azur.* Pour cimier : *une tête de géant, percée d'une lance.* Ils ont *écartelé au* 2 & 4 de la maison des seigneurs de Marle en 1405. qui est : *d'or, à cinq merlettes de sable.* Le support des armes sont : *deux paons humanisés par une tête de femme.*

GRAVELLE, écuyer, seigneur des Fourneaux, élection de Conches, en Normandie, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois croissans d'argent.* 2 & 1.

GRAVERON, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 11 Septembre 1666.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux croissans en chef & d'un coq en pointe, le tout d'or.*

GRAVERON : Famille de la même province, diocèse d'Evreux, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 271. & dont les armes sont : *de gueules, à une fasce d'or, surmontée d'une branche d'arbre de même, entée & posée en fasce.*

GRAVERON, écuyer, sieur de la Haye, élection de Conches, en Normandie, qui porte : *de gueules, à la fasce d'or, surmontée d'un poisson de même.*

GRAVILLE : *Tome II. p.* 229. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : Le marquisat de Graville, à trois quarts de lieue du Havre, appartient à M. le Comte de la Marche.

GRENIER, en Guyenne : *Pierre* de Grenier, secrétaire du Roi & son procureur général des Finances de Guyenne en 1669. épousa *N....* d'Ambelot, dont il eut,

Marc de Grenier, dit le marquis de Lantil, seigneur de Thodias, du Giron, &c. lequel fut aussi pourvu des mêmes charges, comme il paroît par ses provisions du 8 Avril 1695. Il épousa *Marguerite* de l'Auvergnac, dame des Aiguis, de Colombe & de Todias. De ce mariage sont nés huit garçons & trois filles, entr'autres,

1. *Jean* de Grenier, seigneur du Giron & de Todias, major

général des Gardes-Côtes, marié à *Louise*, fille de *N*..... Dupuis, écuyer, seigneur des Baras, &c.

2. *Pierre* de Grenier-Florac, seigneur de Todias & de Sicens, officier au régiment de Berry, Cavalerie, marié à *Henriette* de Minvielle de Besson. De ce mariage sont issues trois filles, *Marguerite*, *Appollonie* & *Henriette* de Grenier.

3. *Raymond*, dit le chevalier de Grenier, lieutenant au régiment de Berry, Cavalerie, chevalier de Saint Louis, avec brevet de lieutenant de frégate du Roi, pour s'être distingué dans les mers de l'Amérique, marié à *Angélique-Gabrielle*, fille d'*Alexandre* de Burin, chevalier, seigneur de la Neuville. De ce mariage est issu,

Jacques-Raymond, dit le chevalier de Grenier, né le 28 Juin 1736. & reçu garde de la Marine au département de Rochefort. Cette famille a produit deux autres branches, l'une établie à Libourne, sur la Dordogne, & l'autre est éteinte.

Les armes: *de gueules, à la fasce d'or, en chef deux molettes d'éperon de même, & en pointe un agneau passant d'argent.*

GRENIER, chevalier, seigneur, baron d'Oleron, en Normandie, élection de Mortagne.

Porte: *d'or, au lion de gueules.*

GRENTE, en Normandie, bailliage de Caën: Famille maintenue dans sa noblesse le 11 Février 1669. qui porte pour armes: *fascé d'argent & d'azur, à la croix ancrée d'or.* La Roque en parle, & dit que *la croix est pommetée de gueules.* Cette famille a fait plusieurs preuves de noblesse, sçavoir en 1463. & en 1540. Il y en a qui prétendent que cette famille est originaire d'Angleterre; mais on voit que de tout temps elle a possédée la terre de Saint Pierre-Avy, située dans le bailliage de Caën; ce qui fait présumer qu'elle en est originaire.

GRIEU, en Normandie, élection de Lisieux: Famille maintenue dans sa noblesse le 16 Décembre 1670. qui porte pour armes: *d'argent, à trois gruës de sable, 2 & 1.*

GRIGNAN: *Tome II. p.* 230. *col.* 1. *lig.* 43. *ajoutez*: Les Comtes de Grignan sont une branche de Castelanne.

Ibid. à la fin de l'article *après* les armes, *ajoutez* ce qui suit:

Il est parlé dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome I. p.* 522. d'une famille du nom de Grignan, dont les armes sont: *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux croix de Jerusalem, avec leurs quatre petites croix, le tout d'or; en pointe une rose d'argent.*

Cette famille ou cette branche a pour auteur *Raymond* de Grignan, damoiseau, qui quitta le lieu qui porte son nom, & vint s'établir à Montdragon en 1326. Sa postérité est présentement établie à Salon.

GRILLE: *Tome II. p.* 231. de ce *Dictionnaire*, *effacez* tout ce qu'on lit dans l'article, & *lisez* ce qui suit: On trouve dans le *Nouvel Armorial de Provence* une généalogie de cette ancienne noblesse. On y lit que les Historiens qui en ont parlé s'accordent à dire qu'elle est une des principales de la République de Gênes, & mise au nombre des vingt-

quatre familles qui l'avoient anciennement gouvernée.

Benoît Castagneto, le seigneur Fredericis, & *Nicolas-Dominique* Muricis, Écrivains Génois, conviennent que les diverses branches des Grille, qui se sont formées à Gênes & en France, tirent leur origine de *Pierre* Grille, l'un des cent Nobles, qui gouvernoient cette République en l'an 1100. La maison de Grille est divisée en plusieurs branches.

La premiere subsiste dans *Jean-Baptiste-Marie-Achille* de Grille, marquis d'Estoublon, marié le 15 Février 1744. à *Anne-Charlotte* de Galéan, fille de *François-Pierre*, duc de Gadagne, & de *Louise* d'Amanzé, dont, 1. *Joseph-Louis-Marie*, né le 25 Décembre 1744. 2. *Louise Jeanne-Marie-Henriette*, née le 15 Mars 1746. 3. *Eugénie-Christine-Gabrielle*, née le 28 Juillet 1748. 4. *Marie-Joseph-Gaspard-Hyacinthe*, né le 30 Mars 1750. reçu chevalier de l'ordre de Malte; 5. *Charles-Gaspard-Hyacinthe*, né le 8 Novembre 1752. reçu chevalier du même ordre; 6. *Thérese-Antoinette-Charlotte* de Grille, née le 28 Janvier 1753.

La seconde branche est éteinte dans *Joseph-Jean-Baptiste* de Grille, qui n'a laissé que deux filles de *Françoise* de Laugier-Montblanc, sa femme.

La troisieme est aussi éteinte dans *Gaspard-Hyacinthe* de Grille, chevalier, grand-croix de l'ordre de Malte, lieutenant général des armées du Roi, & commandant la compagnie des Grenadiers à cheval.

La quatrieme branche, qui est établie en Provence, subsiste dans un garçon & deux filles, sortis du mariage de *Jean-Augustin* de Grille, mort capitaine dans le régiment des Gardes Françoises en 1742. avec *Marie-Thérese* de Porcelet.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, chargée d'un grillon de sable.*

GRILLET : A ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, p. 231. *ajoutez* ce qui suit : Famille originaire de Quiers en Piémont, puis établie à Avignon, & ensuite une branche, qui est celle de Brissac, transplantée en Normandie. Elle porte : *de gueules, à la fasce ondée d'or, accompagnée en chef d'un lion léopardé d'argent, & en pointe de trois besans de même.*

Claude-Philippe de Grillet, seigneur de Taillades, avoit épousé en 1520. *Françoise* de Perussis, & de leur mariage ils eurent quatre enfans, sçavoir *Jean*, *Julien*, *Catherine* & *Richarde* Grillet. *Claude-Philippe* Grillet fit son testament le 20 Juillet 1550. qui fut reçu par *Antoine* de Bédarrides, notaire à Avignon, & fit son légataire & unique héritier *Alexandre* Grillet, fils de feu noble *Jean* Grillet, son fils aîné.

Alexandre Grillet, seigneur & baron de Brissac, épousa *Jeanne* Gerard, sa cousine germaine, fille de *Gabriel* Gerard, seigneur d'Aubres, & de *Richarde* Grillet, en l'an 1558.

Albert de Grillet, chevalier, seigneur de Brissac, leur fils, fut capitaine au régiment des Gardes Françoises, & épousa *Catherine* Tardieu, l'une des filles d'honneur de la Reine, & fille de feu *François* Tardieu, conseiller du Roi en tous ses Conseils, & maître des requêtes de son hôtel,

& d'*Anne* Martin de Maleyssie, dame d'honneur de la Reine. Leur contrat de mariage fut passé à Paris le 29 Décembre 1618. Il y a apparence qu'*Albert* de Grillet mourut au commencement de l'an 1647. car il y a acte du 15 Mars de cette année-là, signé Ogier, notaire au Châtelet de Paris, portant création de tutelle à *François* de Grillet, âgé de vingt-trois ans, à *Albert* de Grillet, âgé de dix-neuf ans, & à *Henri* de Grillet, âgé de treize ans & demi, enfans mineurs de feu messire *Albert* de Grillet, vivant chevalier, seigneur de Brissac, & de dame *Catherine* Tardieu, sa veuve. Le 22 du même mois, le Roi, par des lettres patentes qu'il fit délivrer, accorda une pension de deux mille quatre cents livres à *François* de Brissac, capitaine d'Infanterie dans le régiment de monsieur le duc d'Orléans, & à *Albert* de Brissac, son frere, cornette de Cavalerie dans le régiment d'Harcourt, en considération de leurs services & de ceux du feu sieur de Brissac, leur pere, vivant capitaine au régiment des Gardes Françoises.

François de Grillet, chevalier, seigneur de Brissac & du Bremien dans la paroisse d'Illiers, élection de Dreux, &c. épousa *Elisabeth* des Etangs, fille de feu *Théodoric* des Etangs, chevalier, seigneur de Crôme, conseiller & maître d'hôtel ordinaire du Roi, & d'*Anne* Bigot, sa femme. Leur contrat de mariage est du 5 Juin 1656. & est signé Chardet, tabellion à Illiers. De ce mariage naquirent plusieurs enfans, & parmi ces enfans, on connoît, entr'autres, *Marie-Elisabeth*, & *Catherine-Emée* de Grillet; la premiere est née en 1672. la seconde en 1679. & l'une & l'autre furent reçues à Saint Cyr au mois d'Avril de l'an 1686. sur les preuves de leur noblesse.

GRIMALDI : *Tome II. p.* 231. *col.* 2. *ligne derniere*, prince de Monaco, *lisez*, seigneur de Monaco.

Ibid. p. 233. *col.* 1. *pénultieme ligne*, princesse de Valentinois, *lisez*, duchesse de Valentinois.

Ibid. col. 2. *lig.* 8. & de Montmorenci-Nivelle, *lisez*, Montmorenci-Croisilles.

Ibid. p. 234. *col.* 1. *lig.* 5. *de gueules, à quinze pieces*, lisez, *de gueules, de quinze pieces.*

GRIMBERG : *Tome II. p.* 234. *col.* 1. *lisez*, GRIMBERGHES, & de même dans tout l'article.

Ibid. col. 2. *lig.* 10. *Magdelene-Marie-Honorine* de Berg, *lisez*, *Magdelene-Marie-Honorine* de Berghes Grimberghes.

GRIMOARD : *Tome II. p.* 232. *col.* 2. *après* maison, *effacez inclusivement jusqu'à* la branche aînée a fini, & *substituez :* Maison fondue dans celle du Roure & dans Thubieres-Caylus, qui portoit : *de gueules, au chef emmanché d'or*, qui a fini à *Antoine*, &c. Le mot *Roure* en langage Gascon signifie *un chêne*; aussi cette famille porte : *d'azur, au chêne d'or, les branches entrelacées.*

GRIMOULT, écuyer, seigneur de Moisson, élection de Falaise, en Normandie.

Porte : *de sable, semé de grillets d'or & frettés d'argent.*

GRIPEL, ou GRIPELE (du), écuyer, seigneur de Perigni : Famille de la même province,

élection de Domfront, qui porte : *d'azur, à trois fasces d'or.*

Elle remonte à *Guillaume* du Gripel, qui vivoit en l'an 1371. avec *Isabeau* de Sainte Mereglise, son épouse, dont il eut trois garçons.

GRIPIERE DE MONCROC, en Normandie, en Agenois & en Bresse. On en trouve la généalogie dans l'*Armorial de France*, *Tome IV.*

Les armes sont : *de gueules, à une croix d'argent, cantonnée de quatre molettes d'éperon d'or.*

GRIS, en Normandie, bailliage d'Alençon : Famille qui remonte à *Guillaume* le Gris, chevalier, nommé dans un titre de l'an 1325.

La Colombiere, dans son *Théatre d'honneur & de Chevalerie*, parle du combat mémorable qui s'est donné en l'année 1386. sous le regne de Charles VI. entre *Jean* de Carouges & *Jacques* le Gris.

Les armes : *d'argent, à la fasce de gueules.*

GRISOLE, en Provence : *Jean-Baptiste* Grisole, de la ville de Brignolle, a plusieurs enfans de *N.* . . . . Boyer, son épouse.

Les armes : *de gueules, à la tour d'argent ouverte, au chef d'argent, chargé de trois roses de gueules.*

GRIVEL D'OUROI : *Tome II. p.* 235. *col.* 1. *lisez*, GRIVEL D'OUROUER, & de même dans tout cet article.

Ibid. lig. 25. Bourgoing de Fauleins, *lisez*, Bourgoing de Faulain.

Ibid. col. 2. *lig.* 18. Grosfouves, *lisez* par tout l'article Grossoves.

Ibid. p. 236. *col.* 2. *lig.* 38. *Hubert* de Grivel, marquis de Pesselieres & comte d'Ouroi, *lisez*, *Hubert* de Grivel, seigneur de Pesselieres & d'Ourouer.

Ibid. col. 2. *lig.* 16. comte d'Ouroi, *lisez*, du comte d'Ourouer.

Ibid. lig. 32. *après* avec *Anne-Françoise* Foucaud de Saint Germain-Beaupré, *ajoutez*, en 1757.

Ibid. lig. 38. Les armes : *d'or, à la bande échiquetée d'or & de sable*, lisez : Les armes : *d'or, à la bande échiquetée d'argent & de sable.*

GROIGNAUX, écuyer, seigneur de Coucloison de Rouilly, en Normandie, élection de Mortagne.

Porte : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de douze mouchetures de sable.*

GROING : *Tome II. p.* 237. *col.* 1. *lig.* 9. Louis VII. *lisez*, Charles VII.

GRIMOUVILLE : C'est ainsi qu'il faut écrire & prononcer le nom de cette ancienne & illustre famille de Normandie, & non pas *Grimonville*, ni *Gremoville*, ni *Grimoville*. Elle a pris son nom d'une terre située sur le bord de la mer, à deux lieues de la ville de Coutances, & laquelle est aujourd'hui possédée par un magistrat de la même ville. La terre & seigneurie de la Lande-Dairou a appartenu à une branche de la maison de Grimouville, dont les armes sont sur la grande porte du château, & sont : *de gueules, à trois étoiles d'or, posées 2 & 1.* L'écu est panché & surmonté d'un casque de côté, ayant pour supports : *deux sauvages ayant un genou à terre.*

Nicolas de Grimouville, baron de l'Archant, capitaine des Gar-

des du Corps du roi Henri III. & chevalier de l'ordre du Saint Esprit, & *Louis* de Grimouville, son frere, aussi chevalier du même ordre, étoient de cette maison.

GROLÉE: *Suppléez* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 237. *col.* 2. *lig.* 22. *& suiv.* C'est une baronnie en Bugey, qui fut érigée en comté par lettres d'*Emmanuel-Philibert*, duc de Savoye, le 29 Juin 1580. en faveur de *Claude*, baron de Grolée, tant pour lui, que pour ses descendans & hoirs quelconques.

La grandeur de cette premiere maison du Lyonnois est bien détaillée par le célebre généalogiste Guichenon, dans son *Histoire de Bresse & de Bugey*. Alard en a aussi donné une généalogie entiere en 1688. qui est citée par M. Clairambault, oncle de M. Clairambault d'aujourd'hui.

Madame de Senozan a été héritiere de la branche des comtes de Virville, dont les armes sont: *parti, coupé, tranché, taillé, or & sable, à la couronne de sinople en cœur*, qui est une brisure particuliere à la branche de Virville.

Celle des comtes de Peyre, *écarteloit* de Peyre, qui est *argent, avec une aigle de sable.* La comtesse de Peyre du nom de Gassion n'a qu'un fils, nommé *N*.... Moret de Montarnal de Grolée de Peyre, gouverneur du Bourbonnois.

On lit dans Alard que *Jacques* de Grolée fut sénéchal de Lyon en 1220.

Antoine de Grolée, chevalier de l'ordre de l'Annonciade en Savoye, vivoit en l'année 1410. dit le même Auteur.

Antoine de Grolée-Mévillon, seigneur de Buessieu, fut lieutenant au gouvernement du Dauphiné.

Aimar-François, fils de celui-ci, fut chevalier de l'ordre du Roi.

Imbert de Grolée, seigneur de Virville, renommé sous le regne du roi Charles VII. fut gouverneur & sénéchal de Lyon, maréchal du Dauphiné & bailli de Mâcon.

Philibert de Grolée, aussi sénéchal de Lyon, sous le regne de Louis XI. rendit de grands services à la France, & particulierement à la prise du prince d'Orange en 1473.

Cette même branche a donné deux gouverneurs de Montélimart, dont il y en a encore un aujourd'hui, & un mestre-de-camp.

La terre de Virville a été érigée en baronnie, puis en comté, ensuite en marquisat.

Les branches de cette famille qui subsistent dans le Dauphiné sont celles du seigneur de Messieu dans le Viennois & celle du comte de Virville.

Celle du seigneur de Montbucton, baron de Peyre, est établie dans le Gévaudan. Il épousa *Marguerite* de Solatges, baronne de Peyre en Gévaudan. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

François de Grolée-Virville, baron de Marchastel, qui laissa *Jean* de Grolée-Virville.

Jean est pere de *César* de Grolée-Virville, qui suit.

César, marié à *Marie* Albaretiliad, a pour enfans, 1. *Antoine* de Grolée-Virville; 2. *César-Antoine*; 3. *Nicolas-Victor* de Grolée-Virville, résidans à la ville de Lodeve.

La branche aînée de Grolée est fondue en la famille du Cros, dont étoit le comte de Grolée, marié à la sœur du cardinal de Tencin.

GROS, en Provence : Famille qui subsiste dans les enfans de *Jean-Baptiste* le Gros, & de *Thérese* de Bonfils-Canaux, son épouse, qui sont, 1. *Alexandre-Henri*; 2. *Jean-Baptiste-Maximin*; 3. *Charles-Martin*; 4. *Jean-Ambroise-Polieucte*; 5. *Thérese-Marguerite* le Gros.

Les armes sont : *d'azur, au lion d'or, au chef d'argent.*

GROSMENIL : Il y en a qui veulent que cette famille est une branche de celle de Graville. Ils se fondent sur la conformité des armes. Cependant il est toujours constant que cette famille est des plus anciennes de la province, & qu'elle tire son nom de la terre de Grosmenil, située dans le Bailliage de Caux, entre Caudebec & le Havre. Cette famille est éteinte il y a déja du temps, & ses armes étoient : *de gueules, à trois boucles ou fermeaux d'argent.*

GROSPARMI, autre ancienne famille de la même province, qui tire son origine du Bailliage de Cotentin, & porte pour armes : *de gueules, à deux jumelles d'hermines, au lion de même passant en chef.*

GROUCHES : *Tome II. p.* 239. *col.* 2. *lig.* 24. *après* au marquis de l'Hôpital, *ajoutez*, cadet de Sainte-Mesme.

GROUCHI, en Normandie, & non GROUCHE : Famille dont il est fait mention dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I.* p. 273. & dont les armes sont : *d'or, fretté de six pieces d'azur, & sur le tout un écusson d'argent, lequel est chargé de trois treffles de sinople, posés* 2 & 1.

GRUEL : Famille de Normandie, qui porte : *d'azur, à trois gruës d'argent, becquées & membrées d'or,* 2 & 1.

De cette famille étoit *Louise-Renée* de Gruel de Boisémont, née le 13 Décembre 1677. dans la paroisse de la Briquerre, au diocèse de Séez, & reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre de l'année 1686. après avoir prouvé qu'elle descendoit de *Nicolas* Gruel, écuyer, qui vivoit en 1536. & étoit son quatrieme ayeul. La duchesse de la Force est de cette famille.

GRUTERE : *Tome II. p.* 240. *col.* 2. *lig.* 20. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *de sable, à trois jumelles d'or.*

GUADAGNE. *Voyez* GADAGNE.

GUALTERIO : *Tome II. p.* 241. *col.* 1. *lig.* 7. de Novembre 1743. *lisez*, de Novembre 1753.

GUEFFAUD-ARGENSON : Porte : *d'argent, à une fasce de sable.*

GUEIDAN : Terre située en Provence, aux environs d'Entrevaux, de Guillaume & de Colmars, qui, selon les *Tablettes Généalogiques, Part. VIII. p.* 112. a donné son nom à l'ancienne & l'illustre maison de Gueidan, qui tire son origine des comtes de Forcalquier. Par la généalogie que l'Auteur en donne, on voit que le nom de Gueidan est connu dans l'*Histoire des Croisades*. Voici jusqu'à *Gaspard I.* du nom, l'historique de cette généalogie, insérée dans les *Tablettes Généalogiquee, Part. VI, p.* 45.

On connoît un sire de Guei-

dan, qui se trouva à la premiere Croisade en 1096. aux siéges de Nicée & de Jérusalem, & à la bataille d'Ascalon. *Bertrand* passa une partie de sa vie dans la Palestine ; fut, ou un autre *Bertrand*, de la seconde Croisade, & se signala au siége de Damas. *Robert* de Gueidan fut aussi un des chefs des Chrétiens qui entreprirent le voyage d'outre-mer. *Odon*, chevalier hospitalier de Saint Jean de Jerusalem, mourut d'une fléche empoisonnée devant Panéas, ville de Phénicie, au pied du mont Liban. *Gaucher* mourut d'une blessure reçue devant Acre. *Guillaume*, au retour de la Terre-Sainte, fonda en 1208. un couvent de Religieux, dits de l'Observance, à deux lieues de Forcalquier, où l'on voit son mausolée. Un autre *Guillaume* se croisa en 1248. sous le roi Saint Louis, & reçut de sa main l'oriflamme, qu'il porta au siége de Damiete. *Bertrand* III. du nom, accompagna aussi le même prince à la huitieme Croisade. *Bertrand* IV. du nom, s'attacha à *Philippe* le Bel, assista à son sacre, se trouva à la bataille de Furnes, à la prise de Lille, de Casal & de Gand. *Lambert*, baron de Gueidan, s'attacha au service de *Robert*, roi de Naples & de Sicile, & comte de Provence. On lui donne pour fils *Foulques*, chevalier de Rhodes, & *Robert* II. du nom, qui se signala à la bataille de Poitiers. Un *Guillaume* de Gueidan servit sous le connétable du Guesclin. *Robert* III. du nom finit ses jours en défendant la ville de Marseille contre *Alphonse*, roi d'Arragon, qui voulut s'en rendre maître. Un autre *Guillaume* eut beaucoup de part aux bonnes graces de *Charles* IV. roi de Naples & de Sicile, comte de Provence. *Robert* IV. du nom servit sous Charles VII. & Louis XI. Enfin *Robert* V. du nom, rendit de grands services au roi *René*, comte de Provence.

Après la réunion de la Provence à la couronne de France, on trouve *Gaspard* I. du nom, qui se signala dans toutes les guerres de son temps, & fut tué en 1525. à la bataille de Pavie, auprès du roi François I. Il laissa d'*Indegonde* de Sabran, son épouse,

Gaspard II. du nom, qui servit aux siéges de Perpignan, de Cazal & de Carmagnole en 1536. Il épousa par contrat du 17 Août 1520. *Magdelene* de Bouilliers de Cental, fille de *Claude*, & de *Louise* d'Agoult. De cette alliance il eut *César-Christophe*, baron de Gueidan & de Saint Etienne. Il fut blessé à la journée de Dreux. *Charles* IX. qu'il servit pendant les guerres civiles, l'honora en 1562. du collier de son ordre & d'une compagnie de cent hommes d'armes de ses ordonnances. Ce fut avec cette troupe qu'il se trouva à la bataille de Jarnac & de Moncontour. Il eut le gouvernement de Forcalquier en 1574. & fut tué d'un coup de canon au siége de la Rochelle en 1577. Il eut de *Claude-Mabile* de Pins, son épouse,

Pierre, qui à l'âge de vingt ans, servit en qualité d'un des cent hommes d'armes à la bataille d'Ivry, où il se distingua. Le roi Henri IV. le fit gouverneur de Forcalquier, par lettres du 6 Février 1593. Il épousa la même année *N*. . . de Cardebat, fille de *Jean*, seigneur d'Auribeau, & de *Lucrece* de

Fonteves,

Pontevès, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

Gaspard III. du nom, marié à *Anne* de Reillanne, fille de *Charles*, seigneur du Pinet, & de *Pétronille* de Villeneuve. De ce mariage vint,

Pierre de Gueidan II. du nom, allié à *Magdelene* de Châteauneuf, dont,

Gaspard de Gueidan IV. du nom, président au Parlement de Provence, où il a exercé pendant trente ans la charge d'avocat général, *avec tant de distinction & de talens, qu'il a mérité une confiance générale & les témoignages les plus authentiques de notre estime & de notre satisfaction:* ce sont les termes des provisions que le Roi lui a données pour la charge de président à mortier, dont il est aujourd'hui revêtu. Pendant ce long exercice de la charge d'avocat général, il a prononcé ces beaux discours, dont on a une édition, faite à Paris en 1739. C'est en sa faveur que le Roi a érigé la baronnie de Gueidan en marquisat, par lettres du mois de Mai 1752. enregistrées au Parlement le 5 Octobre suivant, & en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 15 Décembre suivant. Il a eu de son mariage avec *Angélique*, fille de *Joseph*, marquis de Simiane, & de *Marguerite* de Valbelle,

1. *Gaspard-Léon* de Gueidan.

2. 3. & 4. *Secret*, *Alexandre* & *Timoléon*, tous trois chevaliers de Malte.

5. *Adelaïde*, mariée à *Pierre-Louis* de Demandols, seigneur de la Paul & de Mesfreste.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, à la croix vuidée, clechée & surmontée d'or*, qui est Forcalquier; *au 2 & 3 d'azur, à un château ouvert d'argent, maçonné de sable, le fénestrage de gueules*, qui est de Die, *& sur le tout d'azur, à trois losanges d'argent, 2 en chef & 1 en pointe*, qui est de Retel, dont l'héritiere, par son testament, voulut que la maison de Gueidan prît les armes.

GUELTON-PIGNET, en Provence : *Jean-Baptiste* Guelton-Pignet, d'abord secrétaire du Roi en Chancellerie, le 17 Juillet 1722. reçu conseiller au Parlement de Provence le premier Avril 1727. épousa *N.*.... de Charbonnier, dont *Marc* de Guelton, reçu dans la charge de son pere le 23 Avril 1746. Le puîné, officier de vaisseaux, fut tué en 1756. à l'attaque générale de Mahon, pendant laquelle il fit des prodiges de valeur.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois lions issans d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

GUEMADEUC, en Bretagne. Les anciens sires de Guemadeuc étoient bannerets de Bretagne, titre qui constate leur ancienneté & les biens que cette maison a toujours possédés.

Georges de Guemadeuc, chevalier, seigneur dudit lieu, châtelain de Trevecar, Cadoudal & autres lieux, chevalier de l'ordre du Roi, lieutenant général des armées du roi Henri IV. avoit un frere, nommé *Thomas* de Guemadeuc, chevalier, baron dudit lieu & de Blonac, gouverneur de Fougeres, & grand écuyer héréditaire de Bretagne, qui fut député de la Noblesse de Bretagne, pour assister aux Etats généraux assemblés à Paris en 1614. *Georges*, marquis de Guemadeuc,

épousa *Suzanne* de Sevigné, dont,

Thomas de Guemadeuc, marquis dudit lieu, gouverneur de Ploermel. Il épousa le 12 Novembre 1610. *Gillette* de la Fresnaye, fille de *François*, chevalier, seigneur dudit lieu, & de *Claude* de Bellouan, dont il eut, 1. *Claude*, qui suit; 2. *Sébastien*, mort évêque de Saint Malo le 4 Mars 1702. 3. *Françoise* de Guemadeuc, mariée & morte sans enfans; 4. *Anne* de Guemadeuc, mariée à *Louis* de Pharamus, seigneur de Trahideuc, dont sortit un garçon, qui entra dans l'état ecclésiastique, & trois filles, sçavoir, *Françoise* de Pharamus, mariée au seigneur de Balbas, dont il n'est resté qu'une fille, mariée en 1709. au seigneur de la Chapelle-Villeplot; *Louise* de Pharamus, prieure des Bénédictines de Lomaria, & *Anne* de Pharamus, mariée en 1703. à *N*.... de Forcéan, chevalier, seigneur de Tregué, dont la fille est unique héritiere, & a été mariée à *N*.... de Forcéan, chevalier, seigneur de la Moriniere, dont il y a des enfans. 5. *Suzanne* de Guemadeuc, religieuse Bénédictine. Ce fut pour elle que l'évêque de Saint Malo, son frere, obtint des lettres du roi Louis XIV. pour ériger le couvent de Moncassin en abbaye, sous le nom de Guemadeuc. Elle y est morte en 1702.

Claude de Guemadeuc, chevalier, marquis dudit lieu, baron de Calat & gouverneur de Ploermel, épousa *N*..... Ermart, fille de *Thomas* Ermart, seigneur dudit lieu & de Kvily, dont il eut, 1. *Amador-Jean-Baptiste*, qui suit; 2. *Gillonne* de Guemadeuc, mariée au seigneur du Boterf, morte sans enfans; 3. *Marie-Anne* de Guemadeuc, morte à Vannes en 1710. sans avoir été mariée; 4. *N*.... de Guemadeuc, prieure de Lomaria, proche Vannes.

Amador-Jean-Baptiste de Guemadeuc, chevalier, seigneur, marquis dudit lieu, baron de Calat, châtelain de Trevecar, Cadoudal & autres lieux, gouverneur des ville & château de Saint Malo, havre & dépendances, commandant le ban & arriere-ban de la Noblesse de l'évêché de Saint Malo, lieutenant du Roi des quatre évêchés de la haute Bretagne, Rennes, Vannes, Saint Malo & Dol, par provisions du Roi (*a*), le 25 Juin 1694. épousa en premieres noces *Marie* de la Ville-Léon, dont il eut *Armand-Jean-François* de Guemadeuc, lieutenant au régiment du Roi, Infanterie, lequel fut tué en 1693. à la bataille de Nerwinde. Le marquis de Guemadeuc étant resté veuf en 1680. se remaria à *Guyonne-Scolastique* Briand, de la ville de Saint Malo, dont il eut deux filles, sçavoir, *N*.... de Guemadeuc, mariée à *N*..... de Voluire, marquis dudit lieu, comte du Bois de la Roche, chevalier de Saint Louis, maréchal des camps & armées du Roi, commandant dans la haute Bretagne, qui a laissé pour fils *N*..... de Voluire, marquis dudit lieu, brigadier des armées

(*a*) *Le Roi, par une déclaration du premier Decembre 1698. rendit cette lieutenance de Roi héréditaire à ses enfans & autres héritiers.*

du Roi & colonel d'un régiment de Dragons, mort sans avoir été marié; & *N*.... de Guemadeuc, mariée en premieres noces au comte de Gouyon-Vaudurant, dont elle n'a pas eu d'enfant, & en secondes au comte de Marbœuf, chambellan de *Stanislas*, roi de Pologne & duc de Lorraine, chevalier de Saint Louis, colonel d'un régiment de Dragons & lieutenant de Roi de la haute Bretagne, à cause de sa femme.

GUEMENÉ: *Tome II. p.* 241. *col.* 2. à la fin de l'article, *après* duquel descendent les ducs de Montbazon, *ajoutez*, dont le prince *Jules* de Rohan, fils, chef de cette premiere maison de Bretagne, branche cadette des vicomtes de Porhoet. Le premier duc de Rohan étoit d'une branche cadette de Guemené, mais issu d'une héritiere de la terre de Rohan, passée dans la maison de Chabot. *Voyez* au mot ROHAN.

GUENANT: Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 276.

Les armes: *d'or, à cinq losanges de gueules, posées en fasce.*

GUENEGAUD: *Tome II. p.* 242. *col.* 1. *après* duc de Caderousse, *ajoutez*, ayeul du duc d'Ancezune en 1760.

GUEPIE: *Tome II. p.* 242. *col.* 2. à la fin de l'article, IZARN FREXINET, *lisez*, IZNARD-FRAISSINET.

GUER: *Tome II. p.* 242. *col.* 2. *lig.* 8. *lisez* GUER-PONTCALEC.

GUERCHI: *Tome II. p.* 243. *col.* 1. *lig.* 32. *Louise* de Marian de Drui, *lisez*, de Marion de Drui.

Ibid. col. 2. à la fin de l'article, *ajoutez*, comme Brichanteau-Nangis.

GUERCHOIS: Famille de laquelle étoit *Pierre* Guerchois, procureur général au Parlement de Normandie, mort en 1692. qui laissa de *Barbe* de Bec-de-Liévre de Hocqueville, son épouse, *N*..... de Guerchois, lieutenant général des armées du Roi, blessé à la bataille de Parme, mort en 1734. & *Pierre-Hector* de Guerchois, seigneur de Sainte Colombe, &c. mort conseiller d'Etat en 1740. âgé de plus de soixante-neuf ans.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à une croix de Lorraine de sable; au 2 & 3 d'or, à la bande d'azur, chargée de trois fleurs de lys d'or dans le sens de la bande, sur le tout d'azur, au lion d'argent, lampassé de gueules.*

GUERIN DE TENCIN: *Tome II. p.* 243. *col.* 2. *derniere ligne, ajoutez*, mort en 1758. Le frere de ce feu cardinal est président au Parlement de Grenoble. Il est marié & a des enfans.

Ibid. p. 244. *col.* 1. *lig.* 10. *après* au comte de Grolée, *ajoutez*, du nom de Cros, substitué au nom de Grolée, à l'extinction d'une branche aînée.

GUERIN, en Normandie, élection de Mortagne: Porte: *d'or, à deux lions de sable, 2 & 1.*

Une autre famille du nom de Guerin, dans la même province, porte: *d'azur, à trois palmes d'or, au chef cousu de gueules, chargé de trois roses d'argent.*

GUERIN, en Champagne & dans l'Isle de France: Famille qui a formé plusieurs branches. On en trouve la généalogie

dans l'*Armorial de France*, Tome II. Part. I.

Les armes sont : *d'or, à trois lions de sable, langués, onglés & couronnés de gueules.*

GUERIN, en Bretagne : Dans les Mémoires de Dom Maurice, pour servir de preuves à l'Histoire de Bretagne, l'on trouve à l'article d'une montre des gens de l'hôtel de *Bertrand* du Guesclin, connétable de France, faite à Caën le premier Décembre 1370. parmi les deux cents soixante & dix écuyers, montés & armés, y mentionnés, un *Jean* Guerin.

Dans les mêmes Mémoires, à l'article des hommages rendus au vicomte de Rohan, le 13 Juillet 1396. l'on voit au rang des gentilshommes un nommé *Eon* Guerin.

Dans une ordonnance du duc de Bretagne du 8 Mai 1418. pour le payement des seigneurs, chevaliers, écuyers & gendarmes, qui le suivoient en son voyage de France, se trouve un *Jean* Guerin. Le même *Jean* Guerin se trouve du nombre des écuyers retenus & reçus en l'an 1419. par le régent du royaume de France. Le 18 Mai 1420. ledit *Jean* Guerin fut l'un des hommes d'armes de la montre du sire de Rieux, pour le recouvrement de la personne du duc de Bretagne, dont la comtesse de Penthiévre avoit engagé son fils ainé à se rendre maître par la plus noire perfidie. Le 22 Juin 1420. *Jean* Guerin fut pour une même cause homme d'armes de la montre du vicomte de Belliere. En 1425. *Richard* de Bretagne, comte d'Estampes, faisant son testament, nomme *Jean* Guerin, l'un de ses conseillers, pour être un des exécuteurs testamentaires. En 1427. *Jean* Guerin fut encore un des cent dix-neuf gentilshommes qui défendirent le Mont-Saint-Michel contre les Anglois.

Dans un acte de serment de fidélité des Nobles de l'évêché de Saint Malo, fait en 1437. se trouve un *Alain* Guerin.

Dans pareil acte des Nobles de Montcontour, évêché de Saint Brieux, se trouve un *Jean* Guerin.

Dans pareil acte des Nobles de Goello, aussi de l'évêché de Saint Brieux, se trouve un *Eon* Guerin.

Dans la réformation ancienne de la Noblesse de Bretagne, du temps des ducs, l'on trouve sous les années 1427. 1443. 1446. & 1513. au rang des exempts de Fouages, en qualité de Nobles, des sieurs Guerin.

Mais par les malheurs des guerres civiles, l'on n'est en état que de prouver par titres, comme contrats de mariage, partages nobles, &c. une filiation depuis 1500. & tant.

Le premier par qui l'on commence la généalogie de cette famille est *Jean* Guerin, seigneur de la Grasserie, lequel étoit conseiller au Parlement de Bretagne en 1568. & avoit épousé *Catherine* Després, dont, 1. *Gilles*, qui suit; 2. *Françoise* Guerin.

Gilles Guerin, seigneur de la Grasserie, fut aussi conseiller en la même Cour de Parlement en 1579. Il eut de son mariage avec *Hélene* Jarrier, 1. *Robert*, qui suit; 2. *Marie* Guerin, demoiselle de la Charriere, mariée en 1598. à *Louis* de la Belinaye, seigneur de Moreuil, conseiller au Parlement de Bretagne; 3. *Guyonne* Guerin, demoiselle de la

Coudraye, mariée en 1605. avec *Claude* Laîne, sieur de la Fusmaye; 4. *Jacquemine* Guerin, mariée en 1605. avec *Pierre* le Gonidec, fils de *Jacques*, conseiller au Présidial de Rennes; 5. *Nicole* Guerin, demoiselle de Hubaudiere, mariée en 1607. avec *François* Courtays, sieur de Saint Germain & du Châtelier, conseiller du Roi, & maître particulier des Eaux, Bois & Forêts de Fougeres; 6. *Hélene* Guerin, demoiselle de la Gommenaye, mariée en 1612. avec *Pierre* Gouault, sieur de Castille, conseiller du Roi au siége Présidial de Rennes; 7. *Jeanne* Guerin, demoiselle de la Gaulterie, mariée en 1614. avec *Guillaume* Ferron, sieur Duchesne & de la Bouviere; 8. *Julienne* Guerin, mariée avec *Gabriel* de Retif de Madré, conseiller du Roi, vice-baillif du Cotentin.

Robert Guerin, seigneur de la Grasserie & de la Belottiere, fut conseiller du Roi, juge ordinaire & maître particulier des Eaux, Bois & Forêts de la baronnie de Fougeres. Il eut de son mariage fait en 1617. avec *Jeanne* Henry, fille de *Jean*, & de *Françoise* Gouault, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Pierre*; 3. *Françoise*, mariée à *Jean* Botterel, seigneur des Courogers; 4. *Renée* Guerin.

Jean Guerin, seigneur de la Grasserie, la Belottiere, &c. épousa en 1644. *Claude-Henriette* de Voluire de Ruffec, fille de feu *Jacques*, & de *Jeanne* Derbrec, & après la mort de sa femme, il embrassa l'état ecclésiastique. Ses enfans furent, 1. *Anne* Guerin, qui suit; 2. *Claude*, sieur de Guillerien; 3. *Louis*, sieur du Solier; 4. *Jeanne* Guerin, mariée à *Gilles* Botterel, chevalier, seigneur de la Bretonniere, capitaine de Cavalerie au régiment d'Enghien, & ensuite gouverneur de Dinan en Bretagne.

Anne Guerin, seigneur de Parigné, la Grasserie, &c. à la mort, sans enfans, d'*Anne* de Voluire de Ruffec, son oncle maternel, devint marquis de Saint Brice. Il fut capitaine au régiment de Champagne, & chevalier de l'ordre de Saint Michel. Il épousa en 1671. *Marie-Jeanne* Geslin, fille de feu *Jean*, & de *Gillette* Huart. Ses enfans sont, 1. *Anne-Gilles*, qui suit; 2. *Anne-Jeanne* Guerin, mariée à *Joseph-Mathurin* de Boisgelin, chevalier, seigneur dudit lieu & de la Longrays; 3. *Marie-Gillette* Guerin, demoiselle de Saint Brice, morte fille; 4. *Anne-Françoise*, dite demoiselle de Sens, vivante en 1757.

Anne-Gilles Guerin, chevalier, seigneur, marquis de Saint Brice, baron de Sens, seigneur des châtellenies de Saint Etienne, de Champinel, la Chatterie, Parigné, la Fontaine, &c. fut par lettres de l'année 1709. lieutenant de messieurs les maréchaux de France au Bailliage de Château-Gontier. Il épousa en 1717. *Suzanne-Marie* de Farcy de Malnoë, fille de *Jean*, & de *Suzanne* Ravenel, dont il a eu pour fils unique,

Anne-Gilles-Jacques Guerin, chevalier, seigneur, marquis de Saint Brice, capitaine de Cavalerie au régiment de Conti. Il a épousé le 5 Janvier 1751. *Jacquette-Hyacinthe* le Prêtre de Château-Giron, fille de *Jacques-René* le Prêtre, chevalier, seigneur de Château-Giron, président à mortier du Parlement de

Bretagne, & de *Louise-Jeanne* de Robien, dont jusqu'à présent quatre filles; sçavoir,

1. *Louise Charlotte*, dite demoiselle de Saint Brice.

2. *Jacquette-Marie-Anne*, dite demoiselle de Sens.

3. *Thérese-Félicité*, dite demoiselle de Parigné.

4. *Rose-Flore-Marie-Josephe*, dite demoiselle du Rocher.

Par arrêt rendu le 24 Octobre 1668. en la Chambre établie pour la réformation de la Noblesse du pays & duché de Bretagne, messieurs Guerin de la Grasserie ont été déclarés nobles & issus d'extraction noble, & comme tels, il leur a été permis & à leurs descendans en légitime mariage, de prendre la qualité d'écuyers, où ils ont été maintenus au droit d'avoir armes & écussons timbrés appartenans à leur qualité, &c.

Les armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de trois besans d'or, à la bordure engrelée d'argent.*

GUERIN, en Provence: Famille originaire de Brignolle, dit le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 1.* & établie à Aix depuis *François* de Guerin, reçu conseiller au Parlement de Provence en l'an 1580. Il eut de son mariage avec *Baptistine* d'Alazardy,

Alexandre de Guerin I. du nom, qui acquit la terre du Castellet des Sausses, & qui fut reçu conseiller au même Parlement le 2 Juin 1593. Il épousa *Marguerite* de Castellane, fille de *Pierre*, seigneur de Mazaugues, & de *Louise* d'Arcussia d'Esparron. Il laissa de ce mariage quatre enfans, dont deux garçons & deux filles; sçavoir, 1. & 2. *Pierre* & *Charles*, qui firent chacun une branche; 3. *Louise*, alliée à *Alexandre* de Michaëlis; 4. *Marguerite*, mariée à *Lazare* de Tulles. La branche de *Pierre* a fini à *François*, marié à *Suzanne* d'Agoult, fille de *Joseph* d'Agoult, marquis d'Olieres, & de *N....* de Glandevès-Mirabeau, de laquelle il ne laissa que deux filles, mariées dans les maisons de Boutassy-Châteaularc & de Seguin-Vassieur, de la ville de Carpentras.

Charles de Guerin, second fils d'*Alexandre*, & de *Marguerite* de Castellane-Mazaugues, succéda à l'office de conseiller en la Cour de Parlement de Provence, qui avoit été exercé par son pere. Il y fut reçu le 11 Avril 1623. & épousa à Marseille, *Louise* de Foresta, fille de *Jean-Paul* de Foresta, seigneur de Castelar, juge du Palais de cette ville, & de *Marguerite* de Leinche, dame de Moissac, issue d'une famille noble éteinte. Il eut pour fils, 1. *Alexandre* II. du nom, qui suit; 2. *Jean-Paul*, qui fut pere de *Charles* & de *Lazare*, tous deux chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, dit de Malte, le premier desquels est mort commandeur d'Aix.

Alexandre de Guerin II. du nom, fut reçu conseiller au Parlement d'Aix le 16 Juin 1659. & marié deux fois; en premieres noces avec *Sybille* de Damian de Vernégues, morte sans enfans; & en secondes noces avec *Gabrielle* de Seguiran, fille de *Reynaud*, seigneur de Bouc, &c. premier président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, & de *Sylvie* de Gianis la Roche, de laquelle il laissa, 1. *N.....* de Guerin,

mort sans alliance ; 2. *Charles-Probace*, qui suit ; 3. *Gabrielle* de Guerin, épouse, sans enfans, de *Pierre-Joseph* de Laidet, seigneur de Corlissane, conseiller au Parlement.

Charles-Probace de Guerin, seigneur de Fuveau, & autres lieux, reçu chevalier de l'ordre de Malte de minorité, à présent conseiller à la Cour des Comptes d'Aix, est marié, sans enfans, avec *Marthe* de Gauthier de Valadre.

Cette famille porte pour armes : *de gueules, à la colombe essorante d'argent, becquée & membrée d'or.*

GUEROULT : Il y a deux familles nobles de Normandie, établies en différens endroits de ce pays, qui portent ce nom.

La premiere est Gueroult, écuyer, seigneur de la Giboudiere, élections de Verneuil & de Falaise, qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois besans d'or, suspendus avec des chaînes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

La seconde est Gueroult, écuyer, sieur des Jardins, de la Vallée & de Montmartin, élection de Valognes, qui porte : *de gueules, à trois lions d'argent, 2 & 1.*

GUERPEL, même province, élection d'Argentan : Famille maintenue dans sa noblesse le 15 Avril 1666. & le 2 Juin de la même année, qui porte : *d'or, à la croix ancrée de gueules, & cantonnée de quatre mouchetures de sable.*

Une autre branche de la même famille n'a de différence dans son écusson que *la croix*, qui au lieu d'être *de gueules* est *de sable.*

GUERRI D'IZY, en Blaisois : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.* qui porte pour armes : *d'or, à une fasce de gueules, accompagnée de trois roses de même, posées 2 en chef, & 1 à la pointe de l'écu.*

GUERRY LA GOUPILIERE, en bas Poitou : Porte : *d'azur, à trois besans d'or, 2 & 1.*

GUESCLE : *Tome II. p. 244. col. 2. lig. 31. lisez*, GUESLE, & *ajoutez*, en Auvergne ; ainsi il faut lire Guesle *& non* Guescle dans tout cet article.

Ibid. p. 245. col. 1. lig. 6. à la fin de l'article, *ajoutez :* Les armes de Guesle sont : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois huchets ou cors de chasse de gueules.*

GUESCLIN (du), en Bretagne : A ce qu'on lit *Tome II. p. 245.* de ce *Dictionnaire, substituez* ce qui suit :

Cette maison réunit à l'ancienneté tout ce que de grandes possessions, des alliances illustres, des services rendus à la Couronne, & des dignités, qui en sont la récompense, peuvent donner d'éclat.

On voit par sa généalogie, insérée dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Tome VI. p. 181. & suiv.* qu'elle reconnoît pour chef un nommé *Richer*, vivant au commencement de l'onzieme siécle. *Bertrand* du Guesclin fut un de ceux qui en étoient descendus au septieme degré, lequel épousa *Jeanne*, dame de Broon, & en eut deux fils, qui furent *Guillaume & Hugues* Ce dernier passa en Espagne, y épousa, suivant quelques Auteurs, l'héritiere de la maison de la Cueva, & forma la seconde famille de ce nom, dont sont sortis les marquis de Bedmar, & les ducs

d'Albukerque, grands d'Espagne. Voyez Imhoff, *Illustrium in Hispaniâ familiarum*, p. 75.

Guillaume du Guesclin, l'aîné, seigneur de Broon, fut aussi pere de deux fils, sçavoir *Robert*, qui suit, & *Bertrand*, tige de la branche des seigneurs de Vaurusé, de la Roberie, &c. rapportée ci-après.

Robert du Guesclin, seigneur de Broon, suivit le parti de *Charles* de Blois, contre le comte de Montfort, & mourut en 1353. laissant de son mariage, entr'autres enfans,

1. *Bernard* du Guesclin, duc de Molina & de Trastamare en Castille, comte de Longueville, seigneur de Broon, de la Guerche & de Pouencé, connétable de France & de Castille, si connu, dans notre Histoire, par ses exploits & par sa probité, que son seul nom exprime tout à la fois un grand capitaine, un citoyen vertueux, & un sujet rempli de zele pour la gloire de son Souverain. Il mourut en 1380. & le roi Charles V. qui honora sa mort de ses larmes, le fit inhumer à Saint Denis, près du tombeau qu'il y avoit fait élever pour lui-même. Neuf ans après, le roi Charles VI. lui fit faire des obséques magnifiques, où il assista, avec plusieurs princes & princesses de son sang. *Hist. de l'abbaye de Saint Denis*, par Félibien, p. 292. & 303. Le connétable du Guesclin ne laissa point de postérité de *Thiphaine* de Raguenel, ni de *Jeanne* de Laval, ses deux femmes.

2. *Olivier* du Guesclin, comte de Longueville, seigneur de Broon, de la Guerche, de Pouencé, &c. après la mort de son frere, lequel épousa *Perronnelle* d'Amboise, fille de *Jeanne*, comtesse de Dreux, de la maison de France, & mourut sans postérité vers l'an 1403.

3. *Clémence* du Guesclin, mariée à *Fraslin* de Husson, qui en eut *Stephanie*, femme de *Guy* de Laval, chef de la branche des seigneurs de Raix.

Branche des seigneurs de Vaurusé, de la Roberie, &c.

Cette branche a pour auteur *Bertrand* du Guesclin, troisieme fils de *Guillaume*, seigneur de Broon, & oncle du connétable. Il fut seigneur de Vaurusé par son partage, & de la Roberie & de la Bouverie par sa femme, qui le rendit pere d'*Olivier*, seigneur de Vaurusé, qui suit, & de *Marie*, femme de *Roger* d'Orenge, & mere de *Marie* d'Orenge, mariée dans la maison des anciens comtes de Vendôme.

Olivier du Guesclin, seigneur de Vaurusé, prit le parti de *Charles* de Blois, contre *Jean*, comte de Montfort, dans la guerre qu'il eut pour le duché de Bretagne. Ce dernier étant demeuré vainqueur, *Olivier* quitta la Bretagne, & alla s'établir en Anjou, où il acquit la terre de Brissarte, & devint seigneur de la Moreliere par *Jeanne* de Bouillé, sa femme, dont il eut deux fils. L'aîné, nommé *Bertrand*, ne laissa d'*Isabeau* d'Ancenis, qu'une fille, nommée *Catherine*, mariée à *Charles* de Rohan, seigneur de Guemenée, d'où sont sortis les ducs de Montbazon, & les princes de Soubise. Le puîné fut *Guillaume*, qui suit.

Guillaume du Guesclin, seigneur de Bourte & de Barrieux,

par le don que lui en fit en 1396. *Olivier* du Guesclin, comte de Longueville, son oncle à la mode de Bretagne, eut aussi la terre & seigneurie de la Roberie, par l'accord qu'il fit en l'année 1417. avec *Catherine*, dame de Guemenée, & fut pere de

Jean du Guesclin, seigneur de Roberie, de la Bouverie, &c. qui, de *Jeanne* de Sevigné, eut,

Guillaume du Guesclin, seigneur de la Roberie, de Luigné, &c. dont l'arriere petit-fils, nommé

Bertrand du Guesclin, seigneur de la Roberie, de Daneau & du Gast, fut chevalier de l'ordre du Roi, capitaine du ban & arriere-ban de l'évêché de Rennes, & lieutenant général de la province de Bretagne, en l'absence du duc de Montpensier. Il épousa en l'an 1566. *Julienne* du Chastelier, dame de la Gravelle, & en eut, entr'autres enfans, *César*, seigneur de la Roberie, qui suit, & *Gabriel*, qui a fait la branche de Beaucé, rapportée ci-après.

César du Guesclin, seigneur de la Roberie, de la Bouverie & de la Chevaleraye, chevalier de l'ordre du Roi, mourut en 1677. étant ayeul de

Bertrand-Charles-Baptiste du Guesclin, mort en 1710. laissant pour enfans,

1. *Bertrand-César*, marquis du Guesclin, seigneur de la Roberie, Cranhac, le Bignon, le Plessis-Saint-Dolay, &c. mestre-de-camp de Cavalerie, premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans, marié en l'an 1728. avec *Marguerite* Bosc, ci-devant dame du palais de la reine d'Espagne, seconde douairiere, & fille de *Jean-Baptiste* Bosc, procureur général de la Cour des Aides, chancelier & garde des sceaux de l'ordre de Saint Lazare, & mort le 27 Décembre 1741. pere d'une fille, nommée *Françoise-Marie* du Guesclin, née le 14 Juillet 1737. & mariée le 4 Avril 1758. à *Louis-Joachim-Pâris* Potier de Gesvres, marquis de Gesvres, gouverneur de l'Isle de France, & capitaine de la capitainerie royale de Monceaux, fils unique de M. le duc de Tresmes, & mise en possession du tabouret, en vertu du brevet des honneurs de duc accordé à son mari au mois de Janvier 1759.

2. *Bertrand-Olivier-Marie*, comte du Guesclin, ci-devant capitaine dans le régiment de Cavalerie de Salles, blessé à la bataille d'Ettingen en 1743. & marié en 1753. à mademoiselle de la Bourdonnaye de Liré, dont il n'a point d'enfans.

3. *Bertrand-Jean-Baptiste-René* du Guesclin, évêque de Cahors, en Août 1741.

Et plusieurs filles non mariées.

Branche des seigneurs de Beaucé.

Gabriel du Guesclin, seigneur de Beaucé, fils puîné de *Bertrand*, seigneur de la Roberie, & de *Julienne* du Chastelier, forma cette branche, & mourut en 1643. étant pere de

René du Guesclin, seigneur de Beaucé, d'Auvers, le Courtin, de Dessays & des Isles, mort en 1677. laissant, entr'autres enfans, *René*, seigneur de Beaucé, qui suit, & *Marie-Magdelene* du Guesclin, chanoi-

nesse de Poussay en l'an 1687.

René du Guesclin II. du nom, seigneur de Beaucé, d'Auvers & de Dessays, qui servit en Franche-Comté en 1674. puis en Alsace, fut blessé au combat d'Ensheim le 4 Octobre de la même année, se trouva à la bataille de Tréves l'année suivante; il servit en Flandres en 1676. & en Allemagne en 1677. & mourut en 1714. laissant de son mariage,

1. *Gabriel-Bertrand* du Guesclin, seigneur de Beaucé, qui de *Marie-Anne* Phélippeaux a laissé un fils Olivier, appellé comte du Guesclin, officier au régiment des Gardes Françoises, né le 12 Janvier 1731.

2. *Olivier* du Guesclin, seigneur des Escoubleres, &c. appellé le marquis du Guesclin, marié en 1737. à *Marie-Françoise* de la Roussardiere d'Aligny, qui l'a rendu pere de *Bertrand-Henri-Michel* du Guesclin, né le premier Novembre 1743. ci-devant chevau-léger de la garde du Roi.

Les armes: *d'argent, à l'aigle éployée ou à deux têtes de sable, couronnées d'or.*

GUESNON (de), écuyer, sieur de Monthuchon, en la province de Normandie, élection de Coutances: Famille dont le nom est aujourd'hui Monthuchon, par lettres de 1626. & qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'une rose de même en pointe.*

Il y a une autre famille du même nom de Guesnon dans la même province & la même élection, dont les armes sont: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de deux lions affrontés de même en chef, & d'un cœur d'or en pointe.*

GUEVET, même province, élection de Vire.

Porte: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois pommes de pin de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

GUEY (du), écuyer, sieur de la Fresnaye, même province, élection de Caën.

Porte: *de gueules, à la rose d'argent.*

GUEYROSSE: *Tome II. p. 246. col. 1. lig. 21.* Moneims, *lisez*, Moneins.

GUEZ, écuyer, seigneur de la Pommeraye, en Normandie, élection de Verneuil.

Porte: *d'argent, au chevron de gueules, chargé de cinq besans du champ.*

GUIBERT (de), en Languedoc: Famille établie à Beaucaire, diocèse de Nismes, depuis environ l'an 1550. qui a possédé pendant long-temps la terre de Cabrieres, située dans le même diocèse. Elle est originaire de la Touraine.

Nicolas de Guibert, fils de *Jean*, naquit à Tours en 1460. & s'établit à Tarascon, en Provence, au commencement du quinzieme siécle. Il fut fait gouverneur à Baux en 1504. Il eut du Roi plusieurs autres commissions honorables. Le Pape lui accorda une bulle qui portoit, pour lui & pour toute sa postérité, des dispenses & permissions très-distinguées. Cette famille, dès son établissement à Tarascon, a joui des priviléges accordés à l'ancienne noblesse, & sa réception à Malte, depuis cette époque, en prouve l'antiquité.

Nicolas de Guibert se maria trois fois ; sçavoir en premieres noces en l'an 1507. à demoiselle *Jeanne* de Pontavès, dont il eut *Guy Tannequin-Pierre*, & *Antoine* ; en secondes, à demoiselle *Catherine* d'Arlod, morte sans enfans ; & en troisiemes, le 12 Octobre 1512. à *Marie* de Genouine, fille de *Raymond*, dont il eut *Denis* de Guibert, auteur de l'unique & derniere branche qui subsiste encore à présent, & rapportée ci-après. *Nicolas* testa le 25 Août 1520. & institua tous ses enfans mâles, héritiers par égales parts & portions. La terre ou seigneurie de Cabrieres échut aux fils de *Jeanne* de Pontavès ; & *Denis* de Guibert, qui suit, eut le fief de la Rostide, dont il porta le nom, ainsi que tous ses descendans, pour se distinguer des différentes branches que ses freres avoient formées, & qui sont éteintes dans plusieurs familles de Provence, ou de Languedoc, dont la derniere fille fut *Marguerite* de Guibert, mere de messire *Louis* Fabry de Moncault, mort lieutenant général des armées du Roi.

Denis de Guibert se maria le 23 Décembre 1549. à *Marthe* de Clément de Nozieres, fille de *Claude*, seigneur de Nozieres, qui portoit : *d'argent, à trois pals de gueules*, dont il eut *Charles*, & *Pélegrin*, qui suit. *Charles* n'eut qu'une fille, mariée avec *Paul* de Robin, seigneur de Graveson, dont un des fils fut reçu chevalier de Malte, & dans les preuves duquel *Nicolas* de Guibert est entré, comme bisayeul du présenté : elle porta à son mari le fief de la Rostide, quoique la branche formée par *Pélegrin* en ait toujours porté le nom.

Pélegrin de Guibert se maria le 24 Avril 1588. à demoiselle *Françoise* d'Allenas, fille de *Pierre*, seigneur de Gayant, qui portoit : *de gueules, au demi-vol d'argent*. Il vint le premier s'établir à Beaucaire. Il eut de son mariage, 1. *Charles*, marié le 11 Juin 1619. à *Françoise* Millet de Puget, fille de *Pierre*, & de *Charlotte* d'Aimine, mort sans enfans ; 2. *Antoine*, marié à *Marguerite* Deroys, mort aussi sans enfans ; 3. *Jean-Denis*, qui suit ; 4. *Bernard*, chevalier de Malte.

Jean-Denis épousa le 31 Août 1619. *Anne* Deroys, niece de *Marguerite*, femme d'*Antoine*, & fille de *Pierre*, seigneur de Ledignan ; *voyez* DEROYS. Il en eut *Pélegrin*, qui suit, & *Diane*, mariée en 1656. à *Hercules* Pelet de Narbonne, seigneur de Cannes, fils de *Pierre*, baron de Fontanés, Combas & autres places.

Pélegrin se maria le 12 Avril 1644. à *Marie* de Pascal, fille de *Jean* de Pascal, écuyer, qui portoit : *d'azur, à un agneau pascal d'argent*, dont *Honoré*, qui suit, & en faveur duquel l'ordonnance de maintenue fut rendue en l'année 1669. par M. de Bezons, intendant du Languedoc.

Honoré de Guibert se maria le 20 Août 1665. avec *Gillette* d'Assas, fille de *Jean-André* d'Assas, dont les armes sont : *d'azur, à trois treffles d'or*, 2 & 1. De ce mariage est né *Joseph-Philibert*, qui suit.

Joseph-Philibert se maria le 23 Juin 1710. à *Delphine* de Libel de Fermineau, fille de *Jacques*,

derniere de cette famille, qui portoit : *de gueules, à un lion d'or, armé & lampassé d'argent, avec deux étoiles d'argent en chef, & un cœur d'or entre deux,* dont,

Jacques de Guibert de la Rostide, actuellement vivant, & marié le 11 Janvier 1745. à *Thérese-Cibille* Malhan de Lasplane, fille de *Jacques* Malhan de Lasplane, qui porte : *d'or, à une aigle éployée de sable.* Leurs enfans sont, 1. *Jérôme-Marie-Augustin* de Guibert; 2. 3. & 4. trois filles, *Marie-Magdelene, Thérese* & *Charlotte.*

Les armes de Guibert sont : *d'azur, au gui de chêne d'or, fleuri d'argent, avec trois étoiles d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

GUIBERVILLE, ou GUILLEBERVILLE : Terre située dans le bailliage du Cotentin, proche de Thorigny, qui a donné son nom à une ancienne famille, dont les armes sont : *d'or, au fanon de vair.*

Il y a une autre terre de Guibeville, qui appartient avec la baronnie d'Auneau en Beauce, à *Pierre* Hariague, président en la premiere Chambre des Requêtes du Parlement de Paris, en 1749.

GUICHE : *Tome II. p.* 246. *col.* 1. *Après* ce mot, *ajoutez*, (la).

Ibid. p. 247. *col.* 2. *lig.* 45. à *François* de Baye, *lisez*, à *François* de Bay.

GUIERCHE, en Franche-Comté : Famille éteinte dans la personne de *Nicolas* Guierche, mort sans postérité, dont les biens passèrent à *Françoise*, sa sœur, mariée en 1607. à *Hardouin-Gaspard* de Beaujeu, seigneur de Montot, gentilhomme de la maison de l'archiduc *Albert.*

Guierche portoit pour armes, *de gueules, à la fasce d'azur: accompagnée de trois cygnes nageans d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.* Voyez le *Nobiliaire de Salins, p.* 162.

GUIEURS (de), en Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'or, à trois rocs d'échiquier, posés 2 & 1.*

GUIFFREI : *Tome II. p.* 248. *col.* 2. *ajoutez*, en Dauphiné : C'est une des plus anciennes familles de la vallée de Grésivaudan.

Ibid. à la fin de l'article : Les armes : *d'or, à une branche de gueules*, lisez, *à une bande de gueules.*

GUILLAMET, en Franche-Comté : Famille éteinte dans celle d'Udressier, qui portoit pour armes : *tranché d'or & de gueules, à deux lions armés & lampassés de l'un à l'autre.*

GUILLAUME DE CHEVAUDON : *Tome II. p.* 248. *col.* 2. *lig.* 43. *lisez*, GUILLAUME DE CHAVAUDON.

GUILLAUMET, en Poitou : Famille qui porte : *d'argent, à trois hures de sanglier de sable, au chef de gueules.*

Marie-Anne-Dorothée de Guillaumet de Lerignac, fille de *Gaspard* de Guillaumet, seigneur de Lerignac, & de *Catherine* Frotier, naquit en 1673. & fut reçue à Saint Cyr au mois d'Avril 1686. Elle prouva qu'elle descendoit de *Jeannot* de Guillaumet, vivant en 1478.

GUILLEBERT, écuyer, sieur de Gouin, en la province de Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'argent, à trois mo-*

lettes de sable, 2 en chef, 1 en pointe, & un las d'amour de même en cœur.

Il y a un autre Guillebert, écuyer, sieur de la Croix, même province, élections de Bayeux & d'Alençon.

Les armes : *de gueules, à trois bandes d'argent.*

GUILLIER, sieur de Sevigny & de la Motte : Famille établie en Bourgogne, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. I.*

Les armes sont : *d'azur, à une bande d'argent dentelée.*

GUIN, en Provence : Famille qui remonte à *Jean* de Guin, écuyer, premier consul de Marseille en 1531. temps auquel les seuls Nobles étoient revêtus de cette dignité. Sa postérité subsiste dans *Jean-François* de Guin, écuyer, marié en 1722. avec *Marie-Victoire* de Martel, dont trois garçons & une fille. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p. 3.*

Les armes : *d'argent, au chef de gueules, au lion issant d'argent sur gueules.*

GUINES : *Tome II. p. 249. col. 1.* à la fin de l'article, *ajoutez :* Les comtes de Souastres en Artois, du nom de Bonieres, se surnomment de Guines, & en portent les armes, qui sont : *vairé or & azur, de menu vair.*

GUIOT, anciennement GUYOT, dans les provinces de la basse Marche, le Poitou, le Berry, l'Angoumois, &c.

La Thaumassière, dans son *Histoire de Berry*, a donné la généalogie d'une branche de cette famille. Il a sans doute mal lu la date de quelques titres. Celle que nous allons donner des branches qui nous ont été adressées, ne remonte pas si haut.

I. Elle commence, suivant les titres originaux de la famille, à *Perrot* Guiot, qui se qualifioit d'écuyer dès l'an 1391. Il fut gouverneur & sénéchal de la province de la basse Marche. Les provisions lui en furent données par madame *Anne* de Bourbon, comtesse de Montpensier, à laquelle la basse Marche appartenoit dans ce temps-là. De nouvelles provisions lui furent accordées par *Louis* de Baviere, comte Palatin du Rhin, second mari d'*Anne* de Bourbon, en sa qualité de mari ; & le premier Septembre 1408. ledit comte Palatin du Rhin lui donna encore d'autres provisions, en qualité de pere & de loyal administrateur des biens de son fils, *Louis* de Baviere, héritier d'*Anne* de Bourbon, morte alors. Dans ce temps-là *Perrot* Guiot, par sa qualité de gouverneur & sénéchal de la province, avoit l'administration générale de la Justice, de la Guerre & des Finances dans tout le pays. Le maréchal de Boucicaut, conservateur général des tréves & pauses d'armes entre le roi de France & celui d'Angleterre, étant au siége de Montignac, le 24 Septembre 1398. fit expédier une commission audit *Perrot* Guiot, pour faire observer & exécuter lesdites tréves dans toute l'étendue de son gouvernement. Par lettres du 21 Décembre 1402. ledit comte Palatin du Rhin permit audit *Perrot* Guiot de faire bâtir au lieu de Champagnac, en basse Marche, une forteresse, telle qu'on la voit encore aujourd'hui, pour qu'icelui Guiot pût s'y retirer en cas

Y

de besoin, dans le temps des guerres. Par contrat du 20 Juin 1405. *Perrot* Guiot, qui étoit propriétaire de la seigneurie de Beaulieu, en la paroisse de Brilhac, fit un échange avec *Imbert* Seychault, chevalier, seigneur du Breuil-Ferrand & d'Aniere, & par cet échange, Beaulieu passa a *Imbert* Seychault, & Aniere à *Perrot* Guiot, dont les descendans en sont encore en possession. *Perrot* Guiot, par acte du dernier Février 1407. fit donation entre vifs, par préciput & avantage, à *Jean*, son fils aîné, de la seigneurie d'Aniere, *à cause*, est-il dit, *de l'affection qu'il lui porte, & pour qu'il puisse être allié, par mariage, en bonne, haute & noble lignée. Perrot* Guiot avoit été marié avec *Cécile* de la Lande, fille de *Perrot* de la Lande, écuyer, seigneur de Buxerolle, près de la riviere de Gartempe, laquelle étant devenue veuve, se remaria avant le 15 Mars 1419. avec *Gillet* de Couhé, écuyer, sieur de Chargé. Elle laissa de *Perrot* Guiot, *Jean*, qui suit; *Audouin*, auteur de la branche des seigneurs de Champagnac, & *Jeanne*, dont on ignore l'alliance.

II. *Jean* Guiot, écuyer, seigneur d'Asniere & du Villard, fut enseigne de la compagnie des Gendarmes de monsieur le duc de Bourbon, comme il paroît par un ordre à lui donné en ladite qualité le 12 Septembre 1475. Il épousa par contrat du 14 Juillet 1431. *Pérotte* de Saint Savin, sœur de *Galand* de Saint Savin, chevalier, seigneur de la Grange. Il testa le 22 Mai 1481. Ses enfans furent *Pierre*, qui suit; *Jean*, abbé de Bourneiz; *Marguerite*, femme de *Daulphin* de Faugerat, écuyer, & *Jeanne*, femme de *Gracien* de Passy, écuyer, & une autre *Jeanne*, mariée à *Louis* Richard, écuyer.

III. *Pierre* Guiot, seigneur d'Asniere, de Saint Germain, de Saint Martial, de la Pilleniere & du Villard, fit l'hommage, tant en son nom, qu'à cause de sa femme, & comme fondé de procuration de *Jean* Guiot, écuyer, seigneur d'Asniere, son pere, à *Pierre* de Bourbon, comte de la basse Marche, de tout ce qu'ils possédoient dans les châtellenies de Saint Germain, Belac, Champagnac & Charroux: ledit hommage est du 30 Décembre 1478. & icelui *Pierre* Guiot fut qualifié de chevalier. Il est à présumer qu'il avoit été créé chevalier, puisque ses prédécesseurs ne prenoient que le titre d'écuyer; & ce titre de chevalier ne fut pas pris par ses descendans immédiatement après lui, mais seulement après plusieurs dégrés de génération, dans le temps qu'on a commencé à négliger le simple titre d'écuyer. Sa femme fut *Jeanne* de Fronteboeuf, dame de Lavergne, de laquelle naquirent, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Louis*, religieux Bénédictin & prieur du Bosquet; 3. *Françoise*, mariée le 6 Juin 1501. avec *Mathurin* Arnault, écuyer, sieur de Marigné; 4. *Catherine*, mariée en premieres noces avant le 8 Octobre 1504. avec *Odet* de Marcillac, écuyer, sieur dudit lieu; & en secondes, par contrat du 16 Août 1513. avec *Jean* de Lestandouere, écuyer, sieur de Langleberlais; 5. *Anne*, mariée le 7 Juillet 1505. avec *Christophe* de la Ric, écuyer, seigneur

de Loberge & en partie de Peytaveau, près de la riviere de Gartempe.

IV. *Jean* Guiot, écuyer, seigneur d'Asniere, de la Vergne-d'Alouhe, de Saint Martial, de Saint Barban, de la Vergne-Bouton, de la Vauzelle & du Verger, épousa *Marguerite* Chauvin, dont naquirent, 1. *Clément*, qui suit; 2. *Martian*, auteur de la branche des seigneurs de la Mirande, rapportée ci-après; 3. *Antoine*, prieur commendataire de Saint Junien-les-Combes & d'Asniere; 4. *Gaudefroy*, religieux de Leyterp; 5. *François*, religieux à l'abbaye de Nouailli, & titulaire & recréancier de la sous-chantrerie de Nanteuil en Vallée, & du prieuré de Bausçanjay, son annexe; 6. d'autres garçons, religieux à Saint Savin & à Charroux; 7. *Françoise*, mariée par contrat du 20 Avril 1514. avec *Perrot* du Pin, écuyer, seigneur de la Vaud, &c. 8. *Catherine*, mariée par contrat du 17 Octobre 1523. à *Pierre* de Marsanges, écuyer; 9. *Clémence*, dont on ignore l'alliance.

V. *Clément* Guiot, seigneur d'Asniere, de la Vergne d'Alouhe, de Saint Martial, de Saint Barban & du Verger, épousa en premieres noces, par contrat du 26 Avril 1524. *Louise* Estourneau, fille de *Guillaume*, écuyer, seigneur de Chantresac, & de *Marie* de Monterban; & en secondes, par contrat du 7 Septembre 1531. *Jeanne* Vasselot, veuve de *Jean* de Nesdes, écuyer, seigneur de la Roche-de-Combres, & fille de *François* Vasselot, écuyer, sieur du Pourtault, & de *Marie* Aubert; & en troisiemes noces, par contrat du 2 Janvier 1540. *Catherine* Joubert, veuve de *Benoît* Vigier, écuyer, seigneur de Chalonne, & sœur de *Guy* Joubert, écuyer, seigneur de Montardy & d'Allemens. Du premier mariage naquit *Jean*, qui suit; du second vint *Jeanne*, mariée par contrat du 14 Février 1552. à *Gabriel* Jourdain, écuyer, seigneur de Treslibost, près de la Charente; & du troisieme mariage vint *Martial*, auteur des branches des seigneurs de la Vergne, d'Alouhe, la Lande, Lépart, Montorsy, &c.

VI. *Jean* Guiot, écuyer, seigneur d'Asniere, fut homme d'armes pour le Roi, sous la charge du seigneur de la Vauguyon. Il épousa par contrat du 2 Janvier 1540. qui est aussi celui du dernier mariage de son pere, *Anne* Vigier, dame de Chalonne, fille de *Benoît*, & de *Catherine* Joubert. D'eux naquirent, 1. *René* Guiot, écuyer, seigneur d'Asniere, marié par contrat du 11 Février 1571. avec *Anne* Frottier, fille de *François*, chevalier, seigneur de la Messeliere, &c. & d'*Antoine* Goumard, mort sans enfans légitimes; 2. *Antoine*, qui suit; 3. *Marc*, seigneur de Saint Barban, marié à *Marguerite* Nadaud, de laquelle il a eu deux filles, sçavoir, *Renée*, mariée par contrat du 30 Juin 1621. à *François* du Pin, écuyer, seigneur de la Courtandiere, auquel elle porta la seigneurie de Saint Barban, & *Eléonore*, mariée en premieres noces, par contrat du 24 Février 1623. à *Jean* Vezien, écuyer, seigneur du Villard; en secondes, par contrat du 18 Décembre 1629. à *Gaspard* Saboraud, écuyer, seigneur de l'Age-Pariolle, & en troisiemes noces avec *Martial* de Poivre, écuyer, sieur de Rodas; 4. *Fiacre*, che-

valier de Malte en 1577. & commandeur de Blaudeys en haute Marche, le 20 Novembre 1599. 5. *François*, tige de la branche des seigneurs de Saint Quentin & du Daignon, rapportée ci-après; 6. *Catherine*, mariée avant le 13 Juin 1573. avec *René-Laurent*, écuyer, seigneur de Darnac; 7. *Françoise*, mariée par contrat du 7 Septembre 1581. à *Alexandre* Dexmier, écuyer, seigneur du Chenon; 8. *Jeanne*, morte sans postérité. *Anne* Vigier, leur mere, se remaria avec *François* de Brettes, écuyer, seigneur du Cros de Cieulx, chevalier de l'ordre du Roi.

VII. *Antoine* Guiot, fut après la mort, sans enfans, de *René*, son frere aîné, seigneur d'Asniere, de Saint Martial & de la Forêt. Il épousa en premieres noces, par contrat du 18 Janvier 1573 *Léonarde* des Roches, dame d'Escheyrac, veuve de *Jean* Coustin, écuyer, sieur des Mas, & fille d'*Antoine* des Roches, écuyer, seigneur d'Escheyrac, & de *Françoise* de Lavau; & en secondes noces, par contrat du 5 Juillet 1588. *Louise* Bonnin, veuve de *François* Vildon, & fille de *Jean* Bonnin, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Jacquette* d'Archiac. Les enfans du premier lit furent, 1. *Mathieu*, qui suit; 2. *François*, auteur de la branche des seigneurs de Ville-Champagne & de Château-Gaillard, rapportée ci-après; 3. *Jean*, prieur-curé d'Asniere; 4. *Marc*, auteur de la branche des seigneurs de Fanet. Du second lit naquirent, 1. *Anne*, morte sans hoirs; 2. *Jeanne*, mariée en premieres noces à *Pierre* Fournier, écuyer, seigneur de Ris, & en secondes, à *Claude* de la Marche, écuyer, seigneur dudit lieu, l'un des deux cents chevaux-légers de la garde ordinaire du Roi; 3. *Françoise*, aussi morte sans hoirs.

VIII. *Mathieu* Guiot, chevalier, seigneur d'Asniere, de Chalonne, de Saint Martial, d'Escheyrac, de Cluseau & de la Forest, eut une permission de Louis XIII. datée du 9 Novembre 1618. en considération (est-il dit) de ses services, pour chasser & tirer à l'arquebuse sur toutes les terres & domaines de la Couronne. Il fut marié par contrat du premier Juin 1609. avec *Françoise* Flamant, fille de *Jean*, & de *Jeanne* Boisnel, dont, 1. *Mathieu* II. du nom, qui suit; 2. *Marc*, auteur des seigneurs de Chalonne & d'Escheyrac; 3. *Françoise*, mariée à *Noel-Bernard* de Baluë; 4. *Marie*, femme de *François* de Crozan, chevalier, seigneur de la Riviere & du Châtellard.

IX. *Mathieu* Guiot II. du nom, chevalier, seigneur d'Asniere, Saint Martial, Saint Barban, le Cluseau, &c. major du régiment de Cavalerie du Roi, épousa en premieres noces par contrat du 4 Septembre 1631. *Marie* Barton, fille de *Pierre*, chevalier, vicomte de Monthas, &c. grand-maître des Eaux & Forêts de Normandie, & de *Jacquette* Bonnin, dame de Monthomard, &c. & en secondes noces par contrat du 11 Mai 1654. *Marie* Jobert, veuve de *Benjamin* de Masparotte, baron de Piles. Du premier mariage naquirent, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Jeanne*, mariée par contrat passé à Paris le 29 Avril 1663. à *Antoine*

Antoine de Gomont, conseiller & maître d'hôtel du Roi ; 3. *Marie*, mariée à *Antoine* du Drac. Du second lit vinrent, 1. *Mathieu* Guiot, dit le chevalier d'Asniere, chevalier de l'ordre de Saint Louis, lieutenant colonel du régiment de Mortemart, & ensuite lieutenant de Roi de la ville de Condé en Flandres ; 2. *Anne-Marie*, mariée le 7 Février 1678. à *Joseph* de Marrand, écuyer, seigneur de la Bastide, conseiller du Roi, juge châtelain de Rançon.

X. *Jean* Guiot, chevalier, seigneur d'Asniere, & autres lieux, épousa par contrat du 24 Octobre 1666. *Marguerite* d'Asniere, fille de *Robert*, chevalier, seigneur de la Chapelle, Biesnart, &c. & de *Marie* de Barbezieres. Leurs enfans furent, 1. *Jean-François-Antoine*, qui suit, qui n'a depuis son baptême porté que le nom de *Jean-François* ; 2. *Robert*, dit le chevalier de Montbas, son cousin issu de germain, tué à la bataille de Marsaille, en 1693. étant major du régiment de Montbas, Cavalerie, dont le vicomte de Montbas, son cousin, étoit mestre-de-camp ; 3. *Antoine*, dit le chevalier d'Asniere, lieutenant au même régiment, marié à *Jeanne* le Blanc, dont il n'eut point d'enfans ; 4. *Joseph*, clerc tonsuré, mort âgé de vingt ans, étant pourvu d'une abbaye ; 5. *Pierre*, écuyer, seigneur de Bret, tué en 1702. à la bataille de Luzara, avoit épousé par contrat du 12 Février 1700. *Eléonore* Sabouraud, dont *Eléonore* Guiot, née en 1701. mariée le 11 Mai 1718. à *Jean* du Chalard, écuyer, seigneur de la Chassagne, &c. conseiller du Roi, lieutenant particulier au premier & principal siége de la Sénéchaussée Royale de la basse Marche, séant au Dorat depuis 1572. dont M. du Chalard, qui a succédé dans la charge de son pere ; 6. *François*, écuyer, seigneur de Clairfeuille, qui a servi en qualité de cornette de Cavalerie dans le même régiment que ses freres, se maria à *Françoise* de Moutcaud, dame de Tibardiere, dont *François*, seigneur de la Tibardiere, marié à *Catherine* Demar, dont des enfans ; 7. *Louise*, mariée par contrat du 18 Février 1692. à *Jean-François* Barton, son grand oncle, dit le baron de Montbas, brigadier des armées du Roi, mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie de son nom, dont les vicomtes de Montbas, ses neveux, furent mestres-de-camp après lui.

XI. *Jean-François* Guiot, chevalier, seigneur d'Asniere, &c. épousa par contrat du 28 Janvier 1690. *Marie* de la Ramiere, fille de *Jacques*, & de *Jeanne* d'Estourneau. D'eux sont nés, 1. *Pierre-Antoine*, qui suit, qui s'est marié sous le seul nom de *Pierre* ; 2. *Pierre-Monique*, dit le chevalier d'Asniere, mort sans alliance, lieutenant au régiment Dauphin, Cavalerie ; 3. *Louise*, née le 8 Janvier 1702. mariée à *Louis-Guillaume* de Lesse, chevalier, seigneur de la Noue & de Puirajou.

XII. *Pierre* Guiot, actuellement vivant, chevalier, seigneur d'Asniere, du Cluseau & de la Forest, né le 4 Avril 1699. a été page du Roi dans sa grande écurie, & ensuite enseigne de la compagnie colonelle au régiment de Laval, auparavant Mortemart, dont le chevalier d'Asniere, son grand oncle, avoit

été lieutenant colonel. Il s'est retiré du service, & a eu de son mariage avec feue *Catherine* Vidard, fille d'*Antoine - Mathieu* Vidard, lieutenant de Roi en la province de Champagne au département de Rheims, & de *Catherine* Havetel,

1. *André*, né en 1728. qui a servi pendant la derniere guerre de 1744. en qualité de cornette dans le régiment de la Viefville, Cavalerie, & vit sans alliance.

2. *François-Louis*, dit le chevalier d'Asniere, né en 1734. actuellement capitaine dans le régiment de Champagne.

3. *Marie*, née le 15 Août 1723. mariée le 11 Septembre 1749. avec *Jean-Marie* d'Amelin, chevalier, seigneur de Rochemorin.

4. *Jeanne-Amable*, née le 26 Février 1727. morte fille le 27 Janvier 1755.

5. *Catherine*, née en 1729. mariée le 19 Septembre 1754. avec *Simon* de Marguessac, chevalier, seigneur de la Reille, Cerveilhac, & en partie de Coulaures.

Branche des seigneurs de Ville-Champagne & de Château-Gaillard.

VIII. *François* Guiot, chevalier, seigneur d'Escheyrac, & autres lieux, second fils d'*Antoine*, & de *Léonarde* des Roches, épousa le 25 Novembre 1608. *Marguerite* du Chasteau, héritiere de Château-Gaillard, fille de *Guy*, écuyer, seigneur de Château-Gaillard & de Josmard, & de *Françoise* du Chasteau, dont,

IX. *Jean* Guiot, chevalier, seigneur de Château-Gaillard & de Josmard, marié par contrat passé le 11 du mois de Mars de l'année 1629. à *Claude* Mangin, fille d'*Etienne* Mangin, conseiller du Roi, & de *Jeanne* Maurillon, dont, 1. *Etienne*, qui suit; 2. *François*, auteur de la branche des seigneurs de Monserand, rapportée ci-après.

X. *Etienne* Guiot, chevalier, seigneur de Château-Gaillard, &c. épousa par contrat du 5 Septembre 1650. *Jeanne* Daula, fille de *Charles* Daula, écuyer, seigneur de la Rabaudrie, & d'*Anne* du Fay. De ce mariage naquirent, 1. *Charles*, qui suit; 2. *René*, écuyer, seigneur du Fort; 3. *Claude*, écuyer, seigneur de la Rabaudrie; 4. *N.*.... Guiot, écuyer, seigneur de Risjoux; 5. *Jeanne* Guiot, qui se sont tous mariés & ont eu lignée.

XI. *Charles* Guiot, chevalier, seigneur de Fombert & de Château-Gaillard, épousa par contrat du 25 Janvier 1683. *Jeanne* du Quesroy, fille de *Pierre*, chevalier, seigneur de Ville-Champagne, & de *Marie* de Grandsaigne, dont *René*, qui suit.

XII. *René* Guiot, chevalier, seigneur de Ville-Champagne, & autres lieux, actuellement vivant, est veuf de *Jeanne* de Feydeau, fille de *Charles*, chevalier, seigneur de Ressonneau, & de *Louise* d'Estourneau, qu'il épousa par contrat du 3 Février 1712. de laquelle il a eu,

1. *René-Mathieu* Guiot, appellé M. de Ville-Champagne, chevalier de Saint Louis, ci-devant capitaine au régiment de Champagne, retiré du service, & veuf, sans enfans, de *N.*... Bonnies, laquelle étoit veuve de *N.*..., de Vaucelle, écuyer.

2. *Charles-Jean-François*, dit le chevalier de Ville-Champagne, qui n'a porté d'autre nom depuis son baptême que celui de *François* dans les actes qu'il a faits. Il fut d'abord lieutenant d'Infanterie dans le régiment de la Marche, & passa ensuite en Espagne. Il est mort à Naples le 27 Mars 1752. étant capitaine au régiment d'Infanterie Espagnole d'Anvers ou d'Amberes. Il avoit épousé le 22 Octobre 1747. *Marie-Anne* Giraldi, fille de *Charles-Philippe*, dont un fils, nommé *François-Marie-Charles-Laurent*, baptisé à Orbitello le 9 Août 1750.

3. *Joachim-François*, mort sans alliance.

4. & 5. Deux filles religieuses, l'une au couvent de Saint François à Poitiers, & l'autre au couvent de Rives en Touraine.

Branche des seigneurs de Monserand & de Josmard, issue de celle des seigneurs de Ville-Champagne & de Château-Gaillard.

X. *François* Guiot, chevalier, seigneur de Josmard, fils de *Jean* Guiot, & de *Claude* Mangin, épousa par contrat du 30 Janvier 1657. *Marie* Nivert, fille de *Philippe*, seigneur de Villars, & d'*Anne* Rat. Leurs enfans furent, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Louis*, auteur de la branche des seigneurs des Granges; 3. *Anne*, mariée à *N*.... Barbe, chevalier, seigneur de la Roche & de Saint Igny.

X I. *Jean* Guiot, chevalier, seigneur de Monserand, & autres lieux, épousa par contrat du 16 Octobre 1691. *Louise* de Couhé de Lusignem, fille d'*Honoré*, chevalier, seigneur de Tourvan, & de *N*.... de Vaucelle. Ils ont eu pour enfans, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Jean-René*, moine de l'ordre de Grandmont, & prieur titulaire & claustral de Notre-Dame de Pommier Aigre, autrement appellé Grandmont-lez-Chinon; 3. *Hubert*, marié à *Marie* des Fontis, fille de *Pierre* des Fontis, sieur des Granges, & de *Marie* de la Maziere, dont un fils, nommé M. de Douce, lieutenant d'Infanterie dans le régiment de Champagne, & une fille, nommée *Catherine*.

X I I. *Pierre* Guiot, chevalier, seigneur de Monserand & de la Mascotiere, marié à *N*.... Rabaud, dont il a deux garçons, l'aîné desquels est marié.

Branche des seigneurs de Saint Quentin & du Doignon.

V I I. *François* Guiot, chevalier, seigneur du Doignon & de Saint Quentin, quatrieme fils de *Jean*, & d'*Anne* Vigier, épousa par contrat du 11 Mai 1598. *Jeanne* de la Roche, fille de *Gédéon*, & de *Françoise* de la Beraudiere. Leurs enfans furent, 1. *Fiacre*, qui suit; 2. *Catherine*, marié par contrat du 18 Novembre 1629. à *Philippe* Boreau, seigneur de Château-Guyon, juge sénéchal, & assesseur de la ville & comté de Confolens.

V I I I. *Fiacre* Guiot, chevalier, seigneur de Saint Quentin & du Doignon; épousa par contrat du 23 Février 1632. *Françoise* du Grandsaigne, fille d'*Etienne*, chevalier, seigneur de la Flotte, & de *Marie* de Verthamon. Leurs enfans furent, 1. *Jean*, mort sans alliance; 2.

Paul, qui suit; 3. & 4. *N*.... & *Jean*, morts au service, sans avoir été mariés; 5. *Jacques*, capitaine d'Infanterie au régiment de Navarre, marié par contrat du 31 Janvier 1680. à *Elisabeth* du Pin, fille de *François*, & de *Marie* Guiot: il en a eu plusieurs garçons & plusieurs filles; *Henri*, qui a continué la postérité, a laissé de son mariage trois garçons & cinq filles, dont l'aîné des garçons est capitaine d'Infanterie dans le régiment de la Fère, & l'un de ses freres, lieutenant dans celui de la Marche; 6. *Marc*, écuyer, seigneur de la Gilardie, qui étoit capitaine, comme son frere, au régiment de Navarre, marié par contrat du 13 Juin 1679. à *Françoise* Dansays, veuve d'*Antoine* Naude, & fille d'*Antoine* Dansays, & de *Catherine* Bouthier, dont un fils & une fille; le fils, nommé *Etienne*, chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi, gouverneur de Bergues-Saint-Vinox, s'est marié deux fois: il a de sa premiere femme, *Marie-Eléonore-Claudine* d'Hautefeuille, *N*.... Guiot du Doignon, capitaine au régiment de la Fère & chevalier de Saint Louis, & de sa seconde femme, *Marie-Magdelene* du Pin, un fils, & deux filles, dont l'aînée a été élevée à Saint Cyr, & en est sortie en 1755. âgée de vingt ans; 7. *Agathe*, mariée avec *Eusebe* de Masvalier, écuyer, seigneur de la Vallade; 8. *Renée*, mariée avec *N*.... de Tison, écuyer; 9. *Catherine*, mariée avec *Henri* de Lambert, capitaine des Levrettes de la chambre du Roi; 10. *Marie*, d'abord religieuse de l'ordre de Sainte Claire, ensuite religieuse Bénédictine au Dorat; 11. une autre *Marie*, religieuse Ursuline à Rennes; 12. *Marguerite*, sous-gouvernante de M. le duc de Berry, petit-fils du feu roi Louis XIV. 13. *Jeanne*, sous-gouvernante de M. le duc d'Anjou, depuis roi d'Espagne, sous le nom de Philippe V. ces deux dernieres sont mortes sans alliance.

IX. *Paul* Guiot, chevalier, sieur de Saint Paul, & seigneur de Saint Quentin & du Doignon, après la mort d'*Etienne*, son frere aîné, épousa *Catherine* d'Argence, fille de *Joseph*, & de *Jeanne* du Moulin. Leurs enfans sont, 1. *Charles*, chevalier, seigneur de Saint Quentin, mort garçon, étant capitaine au régiment de la Fère; 2. *Henri*, mort aussi garçon; 3. *Mathieu*, qui suit; 4. *Françoise*, dite mademoiselle de Saint Quentin, qui a été femme de chambre de feue son Altesse sérénissime *Marie-Anne* de Bourbon-Condé, dite mademoiselle de Clermont; 5. *Anne*, aussi fille, dite mademoiselle de Saint Paul, & femme de chambre de son Altesse sérénissime *Elisabeth-Alexandrine* de Bourbon-Condé, dite mademoiselle de Sens; 6. *Catherine*, restée fille, dite mademoiselle du Doignon, morte femme de chambre de son Altesse sérénissime *Henriette-Louise-Marie-Françoise-Gabrielle* de Bourbon-Condé, dite mademoiselle de Vermandois, abbesse de Beaumont-lez-Tours; 7. *Jeanne*, mariée à *François* du Pin, chevalier, seigneur de Juncherolle; 8. *Elisabeth*, mariée à *N*... de Chamborant, chevalier, baron de Saint Junien; 9. *Françoise*, morte religieuse en l'abbaye de Beaumont-lez-Tours.

X. *Mathieu* Guiot, chevalier, seigneur du Doignon & de Saint Quentin, a épousé par contrat du 10 Janvier 1722. *Marthe* Feydeau, dont il est veuf, fille de *Robert*, seigneur de Cherbonnieres, & d'*Isabelle* du Theil. Leurs enfans sont, 1. *Paul*, qui suit; 2. & 3. *Louis-Alexandre* & *Jean-Charles*, tous deux prêtres; 4. *François*, dit le chevalier de Saint Quentin, capitaine de Milice, fait prisonnier par les Anglois à l'Isle d'Aix en Bretagne en 1758. marié en 1752. avec *N*..... de Genty, veuve de *N*..... de Genty, son cousin, dont il n'a point d'enfans; 5. *Françoise-Sophie*, mariée le 10 Juin 1755. à *François* de Tisseuil, ancien capitaine au régiment de Champagne; 6. *Charlotte*, qui est encore fille.

XI. *Paul* Guiot, chevalier, seigneur de Saint Quentin, a épousé en 1748. *Julie* de Cannart d'Hamale, issue d'une maison du Brabant Hollandois, dont deux garçons & deux filles.

Branche des seigneurs de la Mirande.

V. *Martial* Guiot, chevalier, seigneur du Doignon, de la Vergne-Bouton, de la Vauzelle & de Guibertieres, second fils de *Jean*, seigneur d'Asniere, & de *Marguerite* Chauvin, épousa par contrat du 14 Janvier 1527. *Anne* de Milly, fille de *Roland*, écuyer, seigneur de Seigné, & de *Marguerite* du Chiers, dont, 1. *Clément*, qui suit; 2. *Marthe*, mariée par contrat du 29 Juillet 1556. à *Pierre* Herbert, écuyer, seigneur de Coubreigne, & autres lieux.

VI. *Clément* Guiot, chevalier, seigneur du Doignon, &c. épousa par contrat du 8 Décembre 1556. *Michelle* de Château-Rochier, fille de *François*, & d'*Anne* de Chabanois, dame de Villemaixant, dont,

VII. *Charles* Guiot, chevalier, seigneur de la Mirande, mariée par contrat du 14 Janvier 1586. à *Marthe* Barbarin, fille de *Guillaume*, seigneur du Bost & de la Vergne, & de *Magdelene* de la Jurissie, dont *Pierre*, qui suit, & *Jean-Louis*, mort au service.

VIII. *Pierre* Guiot, chevalier, seigneur de la Rembaudie & de la Cormeniere, marié par contrat du 8 Février 1624. à *Anne* de Fonsreaux, fille de *Pierre*, & de *Magdelene* Guymard, en a eu, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Jean-Louis*, prêtre de la Congrégation des Peres de l'Oratoire; 3. *Marthe* Guiot, morte fille.

IX. *Jean* Guiot, chevalier, seigneur de la Mirande & du Mas-Rameix, épousa par contrat du 12 Novembre 1653. *Anne* Gourdin, fille d'*Etienne*, & de *Marguerite* de Préveyraud. D'eux naquirent, 1. *François* Guiot, chevalier, seigneur de la Mirande, major d'un régiment de Cavalerie, chevalier de Saint Louis, marié en premieres noces à *N*... dont un garçon, mort à l'âge de sept ans, & en secondes noces à *Marie* du Pin, dame de la Pardoussie, veuve de *Jean-François* de la Bastide, & fille de *Gilbert* du Pin, & de *Julie* de Nesmond: il mourut sans laisser d'enfans.

X. *Charles* Guiot, dit le chevalier de la Mirande, passa aux Isles de Saint Domingue, dont il devint lieutenant de Roi. Il y

épousa *N.* . . . . le Maire, de laquelle sont nées, 1. *Marie-Claire-Françoise* Guiot, mariée en premieres noces à *N.* . . . . dont elle resta veuve, avec une fille, morte à l'âge de quinze ans; elle est à présent femme, depuis le 12 Juin 1732. de *Joseph-Hyacinthe* de Rigaud, chevalier, dit le marquis de Vaudreuil, capitaine de vaisseau, gouverneur du Cap François, & chevalier de Saint Louis; 2. *N.* . . . . Guiot, mariée à Saint Domingue à *N.* . . . . de Mornay de Loménie, capitaine d'Infanterie au service des Isles.

Les armes de Guiot sont: *d'or, à trois perroquets de sinople, becquetés, guidonés, membrés & pattés de gueules, posés 2 & 1.*

GUIOT, ou GUYOT LA GARDE, en Bresse: Famille qui porte pour armes: *de gueules, à la bande d'argent, accompagnée de six besans de même, mis en orle.*

GUIRAMAND: Famille originaire de Barcelonnette, où vivoit, vers la fin du troisieme siécle, *Hugues* de Guiramand. Cette famille subsiste dans les enfans d'*Ignace-Louis* de Guiramand de Sadolet, seigneur d'Entrechaux, mort à Avignon en 1741. & de *Marie-Louise* le Maître, son épouse.

Les armes: *au 1 & 4 d'or, au faucon de sable; longé & grillotté de gueules; au 2 & 3 de gueules, à trois pals d'or, à la cotice de sable brochante.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 4.

GUIRAN, en Provence: Cette famille, dit le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 6. jouissoit des priviléges accordés aux maisons nobles dans le quatorzieme siécle. *Guillaume* de Guiran, tige des seigneurs de la Brillane, fut syndic de la ville d'Aix en 1409. *Joseph-François* de Guiran, seigneur de la Brillane, descendu de lui au dixieme degré, conseiller en la Cour des Comptes, vit sans enfans. Il épousa par contrat passé le 29 Octobre 1739. devant Prévôt, notaire à Paris, demoiselle *Marie-Therese* Wale, sœur de *Balthasard-François*, seigneur des Menus, lieutenant au régiment des Gardes Françoises, gouverneur de la ville & du château de Ham, mort en 1754. enfans d'*Olivier* Wale de Ballynakilly, gentilhomme Irlandois, & de *Genevieve* de Requiston, morte le 29 Avril 1752. à l'âge de quatre-vingt ans. Il a deux freres, reçus chevaliers de Malte aux années 1737. & 1743.

Les armes: *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de deux colombes d'argent, becquées & membrées de gueules, à la bordure engrelée de même.*

GUIRAND, ou GUIRAN, en Normandie: Famille maintenue dans sa noblesse le 20 Avril 1671. *Jean* de Guirand se maria en Normandie, où il fit la branche des seigneurs de Dampierre & de Tocqueville. Cette famille n'est qu'une branche de la précédente, & porte les mêmes armes. *Melchior* de Guirand, où commence la filiation, étoit maître d'hôtel du roi *René* de Sicile, comte de Provence, le 4 Octobre 1445.

GUIRI: *Tome II. p.* 249. *col.* 2. *lig.* 16. mere de la présidente d'Hozier, *lisez*, mere de la défunte présidente d'Hozier.

GUISCARD & GISCARD DE LA COSTE-GREZELS:

Famille du Quercy, qui a formé plusieurs branches. On lit dans l'*Armorial de France*, *Tome IV*. que *Bernard* de Guiscard, chevalier, seigneur de la Coste, le premier dont on ait connoissance, est connu par plusieurs actes des années 1246. 1250. 1255. 1256. 1258. 1263. 1266. &c.

Jean de Guiscard, seigneur de la Coste-Grezels, de la Gardelle, &c. l'un de ses descendans au dixieme degré, fut l'un des cent Gentilshommes de la maison du Roi. Il mourut en 1569. laissant de son mariage accordé par contrat du 12 Novembre 1554. avec *Françoise* de la Barthe, fille de *Mathieu* de la Barthe, seigneur & baron de Montcorneil ou Montcournel, au diocèse d'Auch, 1. *Jean* de Guiscard, qui suit; 2. un autre *Jean* de Guiscard, auteur d'une seconde branche, & 3. *Gabriel* de Guiscard, chef d'une troisieme branche, dont le petit-fils, *Louis* de Guiscard, marquis de Guiscard - Magny, comte de Neuvy-sur-Loire & de Puycalvary, en Agenois, seigneur de la Bourlie, &c. appellé le comte de Guiscard, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, ambassadeur extraordinaire en Suede, gouverneur de Sedan & de Namur, naquit le 27 Septembre 1651. Ayant acquis du duc de Chevreuse la terre & seigneurie de Magny, en Picardie, avec les fiefs, terres & seigneuries de Guivry, Baugy, Maucourt, Muirencourt, Berlencourt, Buchoir, Beines, &c. & du Roi, à titre d'échange, une portion du domaine de Chauny. Il obtint au mois de Janvier 1703. l'érection de tous ces fiefs, terres & domaines en marquisat, sous le nom de Guiscard. Il mourut en 1720. âgé de soixante-dix ans, laissant d'*Angélique* de Langlée, qu'il avoit épousée en 1677. fille de *Claude* de Langlée, seigneur de Lespichelieres, maréchal général des logis des camps & armées du Roi, 1. *Louis-Auguste* de Guiscard, appellé le marquis de Guiscard, colonel du régiment de son nom, mort de la petite vérole, à Vienne, le 22 Décembre 1699. 2. *Catherine*, marquise de Guiscard, née en 1688. mariée le 3 Juillet 1708. à *Louis-Marie* d'Aumont de Villequier, depuis duc d'Aumont, pair de France, premier gentilhomme de la chambre du Roi, morte le 9 Juillet 1723. âgée de trente-cinq ans.

Jean de Guiscard, seigneur de la Coste-Grezels, eut permission de sa Majesté, en considération de ses services, de chasser sur terres, avec arquebuses, par brevet du 22 Novembre 1599. Il mourut en 1614.

Georges de Giscard ou Guiscard, seigneur de la Coste-Grezels, de la Laurie, de Pons, de Saint Jean, &c. petit-fils du précédent, fut fait capitaine de Cavalerie le 30 Janv. 1639. & maintenu dans sa noblesse le 12 Juillet, par ordonnance du subdélégué de l'intendant de Bordeaux. De son mariage accordé en 1647. avec *Héliette* de Lard, damoiselle de Castelgaillard, naquit, entr'autres enfans, le 31 Octobre 1652. *François* de Guiscard, seigneur de la Coste-Grezels, &c. marié par contrat du 28 Mars 1684. avec *Catherine* le Berton, fille de *Pierre* le Berton, seigneur de Mornac & de Saint Vivien. Il mourut en 1734. âgé de quatre-

vingt-deux ans, laissant plusieurs enfans, entr'autres, *François-Gaston*, qui suit, & *Marguerite* de Guiscard, nommée abbesse de Leyme le 26 Septembre 1745.

François-Gaston de Guiscard, seigneur de la Coste-Grezels, de la Laurie, de Pons, d'Arvieux, de Bruels & de Bru, appellé le marquis de la Bourlie, naquit le 15 Octobre 1696. *Arnaud-Jean-Louis* de Cadrieu, comte de Puycalvary & seigneur de Senezergues, lui transporta le premier Février 1733. la terre & seigneurie d'Arvieux, en Rouergue, relevant du Roi immédiatement, à cause de son comté de Rhodez. De son mariage accordé le 9 Mai 1723. avec *Anne-Antoinette-Charlotte* de la Roque-Senezergues, décédée en 1734. fille de *Louis* de la Roque-Senezergues, seigneur de Senezergues, d'Arvieux, de Moret, &c. lieutenant des maréchaux de France en la province d'Auvergne, & de *Jeanne* de Raynal, sont issus, 1. *Jean-Louis-Arnaud*, qui suit; 2. *Anne-Héliette* de Guiscard, née le 24 Janvier 1728. mariée en 1750. avec *Joseph* de Mirandol, seigneur de Pechaut & de Peirusel, en Périgord; 3. *Marie* de Guiscard de la Bourlie, née le 8 Juillet 1729.

Jean-Louis-Arnaud de Guiscard, appellé le comte de Guiscard, né le 31 Juillet 1726. fut reçu page du Roi dans sa petite écurie en 1736. Il fit en cette qualité la campagne de 1744. servant d'aide-de-camp au duc d'Aumont. Il fut fait le 2 Janvier 1745. capitaine de Cavalerie dans le régiment de Rohan, & le 19 Février suivant il passa avec la même qualité dans le régiment de Broglio. Le Roi lui fit présent au mois d'Août de la même année d'une épée de guerre. Il épousa le 11 Mars 1750. par dispense de Rome, *Marie-Anne-Foy* de Cadrieu, fille d'*Arnaud-Jean-Louis* de Cadrieu, comte de Puycalvary, & de *Marie-Louise* de la Roque-Senezergues. Par le contrat de mariage, il s'est obligé de joindre à son nom & à ses armes le nom & les armes de Cadrieu. En faveur de ce mariage, la terre de Puycalvary, en Agénois, qui avoit été érigée en comté, sur la tête du feu comte de Guiscard, chevalier des ordres du Roi, fut substituée aux enfans mâles qui en naîtront.

Branche des seigneurs de Pech de Sirech & de Bar.

Jean de Guiscard, seigneur de la Vercantiere, de Rampous, de Saint Martin, de Montcorneil, de la Laurie, de Pech de Sirech, & coseigneur del Cairo, ou du Cairou, second fils de *Jean* de Guiscard, seigneur de la Coste-Grezels, & de *Françoise* de la Barthe, fut marié par contrat du 14 Juillet 1602. avec *Marie* de Saint Astier, dont naquit, entr'autres enfans, *Jean* de Giscard ou Guiscard II. du nom, seigneur de Pech, de Sirech & de Bar, maintenu dans sa noblesse par ordonnance du subdélégué de l'intendant de Bordeaux, du 12 Juillet 1666. marié le 4 Mars 1658. avec *Marie* de Falmon de Raymond, dont est né, entr'autres enfans, *François-Gaston* de Guiscard, seigneur de Pech-de-Sirech, de Bar & de Courbenac, maintenu dans sa noblesse le 20 Septembre 1698. par ordonnance de l'intendant de

Montauban. *Jeanne* de Roudanes, qu'il avoit épousée par contrat du 17 Juillet 1687. le rendit pere de sept enfans, quatre garçons & trois filles, entr'autres, de *Raymond*, qui suit.

Raymond de Guiscard, seigneur de Bar, fut capitaine de Canoniers dans le régiment Royal-Artillerie en 1710. & chevalier de Saint Louis en 1742. Il épousa, par contrat du 23 Mai 1740. *Marie-Anne* de la Boissiere, fille de *Pierre-Louis* de la Boissiere, seigneur de la Boissiere, de Genouillac, &c. & de *Marie* de Guiscard. Il en a eu pour enfans,

1. *Georges* de Guiscard, seigneur de Bar, né le premier Novembre 1744.

2. *Gabrielle* de Guiscard, née le 22 Janvier 1742.

Les armes: *d'argent, à une bande de gueules.*

GUISCHARD, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte: *de gueules, à trois grenades d'or, 2 & 1.*

GUISE: *Tome II. p.* 251. *col.* 1. *lig.* 44. *après Charles* de Lorraine, qui a fait la branche des ducs de Mayenne *ajoutez*; 2. *Charles*, dit le cardinal de Lorraine; 3. *Claude*, &c.

Ibid. col. 2. *lig.* 28. *effacez* cette branche a fini.

Ibid. lig. 33. *après* 1678. *ajoutez*, fut tué.

Ibid. lig. 36. *après* brigadier des armées du Roi, *ajoutez*: Cette branche subsiste dans la personne du duc d'Elbeuf.

Ibid. p. 252. *col.* 2. *lig.* 8. *après* comte de Brione, *ajoutez*: Il y a des enfans de *N*.... de Rohan-Montauban. Il a un frere, abbé, & deux sœurs: l'une a été la derniere femme du dernier duc de Cadaval, & l'autre est la seconde femme du prince de la Tour-Taxis.

Ibid. lig. 34. *après* 1721. *ajoutez*, mort, sans enfans, de *Marie-Louise* de Rohan Soubise, appellée comtesse de Marsan, aujourd'hui gouvernante des enfans de France, & surintendante de leur maison & éducation, depuis le 4 Janvier 1754.

Ibid. lig. 37. *après* 1727. *effacez* le reste de la page, & *ajoutez*: 3. *Camille-Louis*, marquis de Puyguilhen, comte de Pontgibaud, baron de Saint Barthelemy, appellé le prince Camille, chevalier des ordres du Roi, & maréchal de ses camps & armées. Il n'est pas encore marié, & a pour sœurs,

1. *Léopoldine-Elisabeth-Charlotte*, mariée en Espagne au duc de Bejar, grand justicier héréditaire des royaumes de Castille & de Léon.

2. *Louise-Henriette-Gabrielle*, mariée au prince de Turenne, fils du duc de Bouillon.

3. *Marguerite-Louise-Elisabeth*, chanoinesse de Remiremont, appellée madame de Marsan, née le premier Janvier 1723.

Ibid. p. 253. *col.* 1. *lig.* 47. qui est Flandres, *lisez*, qui est Juliers.

Ibid. col. 2. *lig.* 1. qui est Barre, *lisez*, qui est Bar.

Ibid. lig. 7. *après écartelé au* 1 *& 4 grand quartier* de Lorraine-Guise, *effacez* ce qui suit, & *ajoutez*; *au* 2 *&* 3, *coupé* d'Est-Ferrare, *azur*, *aigle d'argent*, *sur* France *pur*.

Ibid. lig. 33. *ajoutez*: Il faut observer que depuis l'échange de la Lorraine avec la Toscane, les duc d'Elbeuf, comte de Brione & prince Camille portent *sur*

le tout, *parti* de Lorraine & de Médicis, armes des derniers grands ducs de Toscane, qui sont : *d'or, à l'orle de cinq tourteaux de gueules, surmontés d'un ecusson* de France, qui est une concession. Le duc d'Elbeuf ne brise point, ni le comte de Brione. Les ducs de Mayenne écarteloient *coupé* d'Est *sur* France.

GUISE - SUR - MOZELLE : *Tome II. p. 254. col. 1. lig. 19. après* dont elle fut la quatrieme femme, *ajoutez*, & mere de la princesse de Beauvau.

Ibid. lig. 24. après morte le 2 Août 1740. *ajoutez*, dont le duc de Fronsac, & la seconde femme du comte d'Egmond - Pignatelli.

GUISTELLE : Maison d'Artois fort ancienne, dit l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 278. alliée à diverses maisons souveraines & à la plupart des maisons considérables de France & de Flandres, honorée de grand nombre d'emplois distingués & de charges principales dans les cours & dans les guerres des comtes de Flandres & des princes de la maison de Bourgogne & de la maison d'Autriche.

Une ancienne généalogie manuscrite remonte les degrés de cette maison jusq'à *Wolfard*, seigneur de Guistelle en 1050.

Jacques de Guistelle, un de ses descendans, chevalier, seigneur de la Motte, mayeur de Saint Omer en 1478. & souverain bailli de Flandres, fut marié deux fois, en premieres noces avec *Marie* de Fontaines, & en secondes, avant 1508. avec *Claude* de la Viefville, de laquelle il eut *Agnès* de Guistelle, chanoinesse de Sainte Vendrue à Mons, mariée en 1508. à *Antoine* de Bieuraing, écuyer, seigneur de Raissai.

Du premier lit sont issus, *Jean*, qui suit, *Guillaume*, chevalier de l'ordre de Malte & commandeur de Loison, & *Magdelene* de Guistelle, mariée à *Feri* de Marlé, seigneur de la Folie & d'Estrées.

Jean de Guistelle, écuyer, seigneur de la Motte, conseiller, chambellan du roi *Philippe* de Castille & bailli de Courtrai, mourut en 1515. laissant d'*Antoinette* de la Barre, son épouse, *Louis* de Guistelle, chevalier, seigneur de la Motte, de Prouene & de Merlin, écuyer de l'empereur Charles-Quint & son grand bailli de Courtrai en 1537. pere, par sa femme *Hélene* de Baenst, de *Charles* de Guistelle I. du nom, seigneur de Prouene, de Wassenar, de la Motte, &c. gouverneur de la ville & du pays de Malines, capitaine d'une compagnie de cent Lanciers en 1576. & bailli souverain de Flandres en 1574. De son mariage avec *Barbe* de la Planque, naquit *Alexandre* de Guistelle, seigneur de Saint Floris, des Marais, de Roclencourt, &c. qui épousa le 12 Février 1611. *Florence* de Wissoc, dont il eut, 1. *Maximilien* de Guistelle, Jésuite; 2. *Charles* II. du nom, qui suit; 3. *Adrien-François* de Guistelle, seigneur de Saint Floris, terre située en Artois, érigée en marquisat, mouvante en arriere-fief de sa Majesté, par lettres du mois de Décembre 1674. 4. *Philippe* de Guistelle, seigneur des Marais.

Charles de Guistelle II. du nom, chevalier, seigneur de Roclencourt, d'Aquembrone, de la Franche-Garene, &c. fut marié le 23

Novembre 1638. à *Marie-Françoise* de Coupigni, fille de *Charles* de Coupigni, seigneur de Warlancourt, & de *Suzanne* des Wartines, dame du Bois-du-Biez. De ce mariage sont issus, entr'autres enfans, *Louis-Ignace*, qui suit, & *Louis-François* de Guistelle.

Louis-Ignace de Guistelle, écuyer, seigneur de Serni, d'Aquembrore, de Roclencourt, &c. donna à sa Majesté, le 15 Novembre 1685. son aveu & son dénombrement du fief de la Franche-Garene, mouvant du château de Béthune. Il épousa le 30 Octobre 1674. *Anne-Françoise* de Guernonval, fille de *Philippe-Albert* de Guernonval, chevalier, baron d'Esclebec, capitaine de Cuirassiers pour le service du roi d'Espagne, dont naquit, entr'autres enfans, le 11 Octobre 1684. *Marie-Anne* de Guistelle, reçue à Saint Cyr le 3 Avril 1694.

Les armes : *de gueules, à un chevron d'hermines.*

GUITTON-GANTEL : Famille plus connue à Marseille sous le nom de Guitton, que sous celui de Gantel. *Nicolas* de Guitton-Gantel, seigneur de Mazargues, a plusieurs enfans de *Magdelene* du Mont, son épouse.

Les armes : *d'or, à l'étendard d'azur, chargé d'une fleur de lys d'or, posé sur un casque de sable ouvert : deux bras armés d'azur sortent des flancs, & empoignent le bâton de l'étendard par le bas.*

GUITTON (de), écuyer, sieur de Villeberge, en Normandie, élection d'Avranches.

Porte : *d'azur, à trois rocs d'échiquier d'argent, 2 & 1.*

GUY D'AIREBAUDOUSE, en Languedoc, du diocèse d'Usès : Famille maintenue dans sa noblesse par jugement du 10 Décembre 1668. dont les armes sont : *d'azur, à une gerbe d'or.*

GUYON, en Normandie, élection d'Avranches.

Porte : *d'argent, au cep de vigne de sable, chargé de trois grappes de raisin de gueules.*



HABEL, écuyer, sieur de la Marre, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'or, à trois hures de sanglier de sable, 2 & 1.*

HABOUT, même province, élection de Conches.

Porte : *d'azur, à trois coquilles d'or, 2 & 1.*

HACHE (de la), sieur de la Hacherie, aussi de la même province, élection d'Avranches.

Porte : *d'azur, à trois tours d'argent, chargée chacune de trois mouchetures de sable, 2 & 1.*

HACQUEVILLE : Famille originaire du pays d'Artois, établie à Paris dans le quatorzieme siécle, qui a donné d'illustres magistrats, comme *André* de Hacqueville, conseiller au Parlement de Paris, puis maître des requêtes, célébre sous les regnes de Charles IX. & de Henri III. & mort en 1610. sous Henri IV. Son fils, *Jérôme* de Hacqueville, mort en 1628. fut premier président au Parlement de Paris. On trouve *Philippe* de Hacqueville, héritiere de *Nicolas* de Hacqueville, qui porta en 1519. la châtellenie de Vaires, à son mari, *Jacques* Huart, seigneur de Bussi.

Jacques de Hacqueville eut pour femme *Gilette* Hennequin, laquelle, après la mort de son mari, acquit la terre & seigneurie d'Ons-en-Brai, de *Gaspard* de Monchevalier. Ils eurent pour enfans, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Raoul*, de Hacqueville, seigneur d'Ons-en-Brai, pere de *Pierre* de Hacqueville, seigneur dudit lieu; conseiller au Parlement, puis président aux Requêtes du Palais; 3. *Claude* de Hacqueville, conseiller du Roi, maître ordinaire en ladite Chambre, reçu en 1520. & 4. *Jacqueline* de Hacqueville, femme de *Jean* Bochart, seigneur de Noroi, conseiller au Parlement, duquel sont issus messieurs Bochart, de Champigni & de Sarron.

Jean de Hacqueville, seigneur d'Attichi & d'Ons-en-Brai, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes en 1492. fut pere, par sa femme *Nicole* Popillon, de *Nicolas* de Hacqueville, seigneur d'Attichi, de Gardevilliers, &c. marié avec *Marie* Charmoulue, dont il eut, entr'autres enfans, *Joseph*, qui suit, & *Nicolas* de Hacqueville, seigneur d'Attichi, de Garges & d'Ons-en-Brai, conseiller au Parlement en 1544. marié avec *Marie* Courtin, dame de Pomponne & de la Villeneuve-aux-Asnes.

Joseph de Hacqueville, écuyer, seigneur de Garges, d'Attichi & de Vaux, maître des Eaux & Forêts du comté de Clermont, en Beauvoisis, puis conseiller du Roi, correcteur en sadite Chambre en 1573. fut marié en premieres noces, le 12 Avril 1562. à *Simonne-Barthelemi* de Vérines, & en secondes, le 12 Décembre 1594. à *Margueritte* Bouette. De ce second mariage sont issus, *André*, qui suit; *Pierre*, con-

seiller du Roi, correcteur en sa Chambre des Comptes, reçu en 1594. & *Magdelene* de Hacqueville, femme de *Nicolas* Aurillot, sieur de Champiastreux.

André de Hacqueville, écuyer, sieur d'Aumont & de Garges, fut pere, par *Jeanne* Capitain, sa femme, de *Luc* de Hacqueville, seigneur de Garges, de Jamar & d'Aumont, homme d'armes de la Garde Ecossoise du Roi, marié en 1650. avec *Marie* le Menager, dont il a eu *Charles-François*, qui suit, & *Luc* de Hacqueville, écuyer, sieur d'Aumont, marié à Strasbourg avec *Marie-Salomée* Rouffine, dont il a eu plusieurs enfans, sçavoir, *Louis*, *Philippe*, *Pierre*, *Charles* & *Marie-Magdelène* de Hacqueville.

Charles-François de Hacqueville, écuyer, seigneur de Jamar, fut maintenu dans sa noblesse le 17 Mars 1699. Il épousa en premieres noces, le 12 Février 1688. *Catherine* Robillard, & en secondes noces, le 19 Novembre 1713. *Marie* Driard, dont il a eu, 1. *Pierre* de Hacqueville, écuyer, né le 26 Juillet 1716. 2. *Marie-Magdelene* de Hacqueville, née le 10 Août 1718. reçue à Saint Cyr le 12 Avril 1727. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I*, *Part. I. p.* 281.

Les armes: *d'argent, à un chevron de sable, chargé de cinq aiglons d'or, & accompagné de trois têtes de paon d'azur, 2 en chef & 1 en pointe.*

HAINAULT: *Tome II. p.* 257. *col.* 1. *lig.* 4. Sa postérité a fini à *Richelle*, *lisez*, Sa postérité a fini à *Richelde*.

Ibid. lig. 35. écartelerent de celles de Hollande, *lisez*, écartelerent de celles de Hainault.

HALBOUT, ou HALLEBOUT: *Ajoutez* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome II. p.* 257. de ce *Dictionnaire*. Cette famille, maintenue dans sa noblesse le 28 Février 1667. porte pour armes: *d'azur, à trois coquilles d'or, 2 & 1.*

Simon Halbout, écuyer, vivoit en 1390.

Salsac Halboult & *Marie* de Saint Germain, sa femme, passerent un contrat le 15 Septembre 1528. comme héritiers de *Jean* de Saint Germain, leur frere.

Antoine Halboult, seigneur de Blondemare, épousa *Nicole* de Nollent, fille de *Pierre* de Nollent, seigneur de Gonneville, pere & mere de *Jacques* Halboult, seigneur de Tourville.

La Roque, dans son *Traité de la Noblesse*, *p.* 247. dit qu'*Antoine* Halbout, sieur de Lardiniere, fils de feu *René* Halbout, sieur des Jardins, de la paroisse de Boisnormand, au bailliage d'Evreux, étant poursuivi par le procureur général de la Cour des Aides de Normandie, fut maintenu définitivement comme noble d'ancienneté le 11 Avril 1526. en vertu de la preuve faite par douze témoins.

HALENCOURT DE DRESMENIL: *Tome II. p.* 257. *col.* 2. *lisez*, HALLENCOURT DE DROMESNIL.

Ibid. lig. 8. *après cotoyé de deux cotices de même, ajoutez*, comme Custine; mais le dernier marquis de Dromesnil n'a laissé de mademoiselle de Boulongne que des filles, & il écarteloit *au* 1 de Proisy, *de sable, à trois lionceaux d'argent, armés,*

langués de gueules; *au* 2 de Conflans; *au* 3 de Boufflers; *au* 4 de Châtillon-sur-Marne, *sur le tout* d'Hallencourt.

HALGOET, en Bretagne: Famille dont l'origine remonte à *Charles* du Halgoet, chevalier, vivant en 1380.

Porte: *d'azur, au lion d'or.*

HALLAY (du), en Bretagne: Famille ancienne & distinguée, dont est aujourd'hui unique héritier du nom *Emmanuel-Agathe* du Hallay, comte de Montmoron, du chef de *Marie-Renée* de Sevigné, marquise du Hallay, son ayeule, lieutenant au régiment du Roi, Infanterie.

Porte: *de gueules, au fretté d'argent de six pieces.*

HALLAY, chevalier, seigneur de la Ferriere, de la Chapelle, &c. en Normandie, élection de Domfront: Famille qui porte pour armes: *de sable, à deux fasces d'argent, au pal de même brochant sur le tout.*

HALLE, en Normandie: Famille maintenue dans sa noblesse le 3 Septembre 1666. qui porte pour armes: *d'azur, à trois treffles d'or.*

HALLÉE: *Etienne* Hallée, seigneur de la baronnie de la Mothe-Saint-Jean, chevalier de l'ordre de Saint Michel en 1720. conseiller, secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses Finances, ci-devant premier commis du grand comptant du thrésor royal, mourut à Paris le 5 Novembre 1741. âgé de soixante-dix-sept ans & trois mois. Il avoit eu de *Françoise* Lazure, sa premiere femme, décédée le 25 Février 1703. *Jacques-Etienne* Hallée, conseiller au Grand Conseil, mort le 20 Mars 1740. sans postérité, & *Marie-Françoise* Hallée, mariée au mois de Février 1713. avec *Pierre* André, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, & morte le 19 Mars 1721. âgée de trente ans, laissant deux filles, mariées à messieurs Porlier de Rubelles, & Noblet de Romery, conseiller au Parlement de Paris. De sa seconde femme, *Marguerite-Elisabeth* Bigot, il a laissé *N....* Hallée, sieur de Dairval, fils unique, reçu conseiller au Grand Conseil le 2 Mai 1736. marié le 13 Août 1737. avec la fille de *Christophe-Joseph* Pajot, maître honoraire en la Chambre des Comptes de Paris. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre 1741. p. 1547.*

Les armes: *d'azur, à un bâton noueux en bande, accompagné en chef d'une étoile, & en pointe d'une rose, feuillée & tigée, le tout d'or.*

HALLOT, en Normandie: Famille qui a formé plusieurs branches & qui a été maintenue dans sa noblesse par arrêt du Conseil d'Etat du Roi, rendu contradictoirement le 13 Octobre 1667.

Charlot de Hallot, écuyer, seigneur de Beaulieu, qualifié veneur du roi Charles VI. dans des lettres que ce prince lui donna le 6 Juillet 1417. fut pere, par sa femme, *Perrette* Ragoniere, de *Philippe* de Hallot, écuyer, seigneur de Hallot & de Beaulieu, qui fit hommage des fiefs de Hallot & de Beaulieu, mouvans de la châtellenie de Breval, le 23 Juillet 1491. De *Guillelmine* de la Pierre, sa premiere femme, naquit, entr'autres enfans, *Jacques* de Hallot, écuyer, seigneur

de Hallot & de Beaulieu, qui de son mariage en 1543. avec *Anne* de la Beruyere, eut pour fils puîné *Jean* de Hallot, seigneur desdits lieux, marié le 31 Mai 1557. avec *Isabeau* de Baignard, fille de *Jean* de Baignard, écuyer, seigneur de la Couture, & de *Jeanne* de Salles. *Salomon* de Hallot, leur fils, écuyer, seigneur de Hallot & de la Couture, épousa le 8 Juillet 1597. *Anne* du Valdavid, fille & héritiere de *Guillaume* du Valdavid, écuyer, seigneur d'Aufreville, dont il eut *Antoine*, qui suit, & *Robert* de Hallot, qui a formé la branche des seigneurs de la Mairie, rapportée ci-après.

Antoine de Hallot, écuyer, seigneur d'Aufreville, épousa en 1638. *Anne* de Hazeville, dont naquit *Gédéon* de Hallot, écuyer, seigneur dudit lieu d'Aufreville, marié le 7 Février 1667. à *Marguerite* Boucher, fille de *Pierre* Boucher, seigneur du Bouchet, conseiller du Roi, thrésorier général de la Marine du Ponant. De ce mariage est issu *Nicolas-Gédéon* de Hallot, écuyer, seigneur d'Aufreville, qui fut reçu page du Roi dans sa grande écurie le 4 Janvier 1684.

Branche des seigneurs de la Mairie.

Robert de Hallot, écuyer, seigneur de la Mairie, & d'Aufreville en partie, second fils de *Salomon* de Hallot, & d'*Anne* du Valdavid, fut marié le 21 Octobre 1637. avec *Nicole* le Roi, fille de *Jean* le Roi, écuyer, sieur de Freval, capitaine général du charroi de l'Artillerie de France, dont naquit *Charles* de Hallot, écuyer, seigneur de la Chartre, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Vendôme en 1686. marié la même année avec *Catherine* d'Abos, fille de *Léonor* d'Abos, écuyer, seigneur de Jaucourt, & de *Catherine* Fredé. De ce mariage sont issus, entr'autres enfans, le premier Octobre 1690. & le 6 Décembre 1694. *Catherine* de Hallot, & *Marie-Gabrielle* de Hallot, toutes deux reçues à Saint Cyr l'une en 1698. & l'autre en 1704. *Armorial de France, Reg. I. Part. I. p.* 284.

Les armes : *d'argent, à deux fasces de sable, & trois annelets de même, posés en chef.*

HALLUIN : On lit dans le *Tome II.* du *Mercure de France du mois de Janvier* 1756. *p.* 233. à l'article de *Marie-Magdelene* de Havré, que *Josephe-Barbe* Croi-Halluin, veuve de *Ferdinand-François-Joseph* de Croi, étoit la derniere de sa maison : mais on lit dans celui de Juin de la même année, *p.* 225. par une lettre écrite à l'Auteur de ce *Mercure*, que cette *Josephe-Barbe*, d'Halluin n'étoit pas la derniere de sa maison, puisque *François* de Halluin vit, & qu'il y en a encore une branche en Hollande, près de la Haye.

HALWEIL, en Suisse, se prononce *Halwil* en Allemagne, & *Halweil* en France.

Les château & seigneurie d'Halweil, situés dans l'Argaw, au canton de Berne, anciennement diocèse de Constance, sont l'origine de cette maison, laquelle avant 1299. possédoit déja la charge de maréchal héréditaire des ducs d'Autriche, pour les terres situées entre le Mont Saint Go-

dard & l'Erkembach, avec le droit de porter en guerre la banniere de ces ducs, dont les liaisons particulieres avec les seigneurs d'Halweil sont d'autant mieux connues, qu'on trouve *Berthold* d'Halweil, chevalier, témoin avec *Godefroi* & *Eberard*, comtes d'Hasbourg, d'une chartre de *Rodolphe*, comte d'Hasbourg, depuis Empereur, de l'an 1261. & que ce même *Berthold* d'Halweil fut l'un des garans du traité conclu l'an 1268. entre ce prince & le comte de Tirol. Cette dignité de maréchal héréditaire d'Autriche, portée ordinairement par l'aîné de la maison d'Halweil, ou le plus avancé en âge, lui fut confirmée par les ducs d'Autriche, dans les années 1380. & 1457. Par des lettres patentes, datées de Postheim, le duc *Léopold* confirma aussi les mâles de la maison d'Halweil, dans la possession des seigneuries du haut Wildeck, de Holderwanck, de Moeriken, d'Altembourg, d'Haglingen, d'Anglicker, de Lentzbourg & de Farwangen. Les seigneurs d'Halweil sont bienfaiteurs & avoués de l'abbaye de Capelle, au canton de Zurich, & ils ont donné plusieurs sujets aux chapitres nobles de Constance & de Basle, ainsi qu'à l'Ordre Teutonique, & une abbesse de Lindan, princesse de l'Empire. Entre les différens Auteurs qui ont parlé de cette maison, Bucelin & Hubners, Auteurs Allemands, en remontent la filiation à un seigneur d'Halweil, qui se trouva aux tournois d'Auxbourg, l'an 1080. dont le fils, nommé

Guillaume, assista aux tournois de Zurich l'an 1165. C'est l'usage en Allemagne de compter par tournois, pour prouver l'ancienneté des maisons: c'est pourquoi ces mêmes Auteurs continuent de rapporter plusieurs seigneurs d'Halweil, qui sont *Wolgang*, seigneur d'Halweil, dans le tournois de Nuremberg, l'an 1198. *Jacques*, seigneur d'Halweil, dans celui de Worms, en 1209. *Thierri* d'Halweil, prevôt du chapitre noble de Munster, l'an 1270. *Jean* d'Halweil, chevalier, l'an 1320. mais la filiation ne paroît commencer avec plus de certitude que depuis

Wautier, seigneur d'Halweil, chevalier, lequel fit avec ses freres l'an 1369. un pacte de famille, par lequel il fut stipulé que la terre d'Halweil seroit possédée par indivis, à perpétuité, par tous leurs descendans mâles. Ce *Wautier* forma une branche, qui s'éteignit au troisieme degré. Il avoit un frere, nommé

Jean d'Halweil, qualifié aussi chevalier l'an 1369. lequel est l'auteur de toutes les branches existantes de cette maison. Ce *Jean* paroît avoir été le bisayeul de *Burkard* d'Halweil, marié avec *Dorothée*, baronne de Rusech. Ils eurent quatre fils, sçavoir, *Hartman* d'Halweil, prevôt du chapitre noble de Basle; *Jean* d'Halweil, chevalier, qui se signala dans les batailles de Grançon & de Morat en 1475. & 1476. & servit aussi sous le roi Louis XI. il est du nombre des héros de la Suisse; *Wautier* d'Halweil, commandant à Bruck en 1499. & *Thierri*, *alids*, *Dietrich* d'Halweil, le seul des quatre qui continua la postérité. Il renouvella avec ses freres en 1468. & 1473. le pacte de famille ci-dessus, de l'an

l'an 1369. confirmé en dernier lieu en 1742. Il servit en qualité de capitaine sous le roi Louis XI. & vendit à la ville de Zurich en 1495. l'avouerie que sa maison avoit sur l'abbaye de Capeli. Il laissa de *Sigoine* de Rottenstein, son épouse, deux fils, nommés *Gaspard*, qui suit, & *Hartman*, qui forma les branches des seigneurs de Bachingen & de Schafcisheim, lesquelles sont éteintes.

Gaspard d'Halweil vendit le haut château de Warleberg à la ville de Soleure. Il épousa en premieres noces *Barbe* de Rohen-Landenberg, & en secondes, *Marguerite* Meyer de Himingen. Il en eut cinq fils ; sçavoir, 1. *Jean-Hartman* d'Halweil, prevôt du chapitre noble de Basle ; 2. *Rodolphe* d'Halweil, évêque & prince de Basle ; 3. *Thuringe* d'Halweil de Luchsbourg, qui laissa, entr'autres enfans, deux fils, l'un grand doyen du chapitre de Constance & élu évêque de ce lieu après la mort du cardinal d'Autriche en 1600. & l'autre fils, chevalier de l'ordre Teutonique l'an 1692. 4. *Hugues* d'Halweil, seigneur de Trostberg, qui a formé la branche des comtes d'Halweil, établis à Vienne & en Bohême, attachés à l'Empereur, possédans en 1743. la dignité de maréchal de l'Autriche antérieure, laquelle branche a produit des conseillers intimes, & des chambellans de l'Empereur ; un chevalier de l'ordre Teutonique, & beaucoup d'autres officiers généraux ; 5. *Burkard*, qui suit.

Burkard d'Halweil, cinquieme fils de *Gaspard*, ci-dessus rapporté, forma deux rameaux, dont l'un s'est établi à Berne, & l'autre à Soleure. C'est de ce dernier rameau qu'étoit *Abraham*, qui suit.

Abraham d'Halweil, mort en 1729. commandant le régiment d'Alsace, qui de *Françoise* Tayac de Celery, son épouse, a laissé deux fils, lesquels sont,

François-Gaspard, baron d'Halweil, colonel d'Infanterie, capitaine au régiment des Gardes Suisses,

Et *François-Joseph* d'Halweil, d'abord dit le chevalier d'Halweil, colonel d'un régiment Suisse au service de France, appellé aujourd'hui le comte d'Halweil. Il a épousé le 27 Avril 1757. *Marie-Thérese-Nicole* de Mydorge. Voyez l'*Armorial de France* par M. d'Hozier.

Les principales alliances de cette maison sont celles de Landenberg, Lichtenstein, Toutheim, Wolkenstein, Herberstein, Stadion, Diesbach, Erlach, Waltner, & autres.

Les armes : *d'or, à un vol de sable.*

HALWIN : *Tome II. p.* 258. *col.* 1. *lig.* 49. femme de *Ernet*, *lisez*, femme d'*Ernest*.

Ibid. col. 2. *lig.* 43. & d'Havrai, *lisez*, & d'Havrec.

HAMAHOOZ : *Tome II. p.* 259. *col.* 2. *lig.* 7. *lisez*, HAMAL-LOOZ.

HAMEL : Ancienne vicomté, située près de Péronne, sur la riviere de Grignon, mouvante de sa Majesté, à cause de son château de Péronne. Ce village se nomme communément Hamel-le-Quesne, à cause d'un gros chêne qui y existoit, & qui fut abbatu en l'an 1550. Cette terre, avec celle de Boucly, appartenoit dans le douzieme siécle à la famille du nom de Chaulnes,

propriétaire de ce bourg, en Santerre, & elles ont fait à la fin du même siécle le partage d'une branche cadette de cette maison, qui en a formé deux autres. La terre de Hamel fut donnée à l'une, & Boucly à l'autre. Elles prirent respectivement les noms de leurs terres, & ce partage se trouve encore rappellé dans une transaction du mois de Juillet 1315. passée entre *Jean* & *Collart* de Hamel, & *Pierre* Boucly, dits Chaulnes, chevaliers. La branche aînée de la maison de Chaulnes, ayant contesté à la branche cadette de sa famille la propriété de la terre de Hamel, à la faveur de la coutume de Péronne, qui ordonne le rapport des fiefs donnés aux puînés, a toujours continué de prendre la qualité de seigneur de Hamel; & les petits enfans de *Jeanne* de Brimeu, dame de Chaulnes, furent ceux qui abandonnerent les premiers cette prétention.

Dupart, sire de Hamel & de Bellanglise, près Saint Quentin, fut gouverneur de Péronne en 1210 Suivant les chartres de l'abbaye de Saint Aubert, à Cambray, *Gérard* & *Hugues* de Hamel, ses fils, firent différentes donations à cette abbaye. *Jean* de Hamel, chevalier, fils de *Hugues*, confirma, par acte du mois d'Octobre 1274. la fondation de la chapelle d'Isel, faite par *Hugues* d'Isel.

Jean de Hamel, frere de *Collart*, enfans de *Jean*, rapporté ci-dessus, eut pour fils,

Siméon de Hamel, chevalier, qui commandoit la compagnie d'hommes d'armes que le pays de Vermandois fournissoit au Roi. On conserve la quittance qu'il donna aux Etats du pays en 1348. pour ses appointemens & ceux de sa compagnie. Il épousa *Isabeau* le Bouteiller de Senlis, veuve de *Jean* de la Tournelle. Il en eut,

Robert de Hamel, chevalier, seigneur de Bellanglise, Elincourt, Sainte Marguerite près Compiegne, Gommicourt & Lagnicourt en Artois. Il servit au Roi le 17 Avril 1383. le dénombrement de sa terre de Hamel, après avoir fait ses déclarations & actes de relief par devant le prevôt de Péronne, les 8 Octobre 1376. & 24 Mai 1379. Il eut pour enfans *Jean*, qui suit, & *Gilles*, rapporté après son aîné.

Jean de Hamel fournit également au Roi l'aveu de sa terre de Hamel, le 12 Juin 1411. Il fut tué à la bataille d'Azincourt en Artois, le 25 Octobre 1415. Il ne laissa point de postérité.

Gilles de Hamel, chevalier, son frere cadet & son héritier, épousa en 1405. *Marie* de Caix, dont, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Pierre* de Hamel, chanoine & archidiacre de Cambray, mort en 1469. 3. *Marie* de Hamel, mariée par contrat passé à Saint Quentin, le 12 Octobre 1425. pardevant *Collart* Carette & *Jean* Courbet, notaires, avec *Jean* du Carieul, dit Martelet. Elle eut en dot, entr'autres biens, la terre de Lagnicourt, en Artois.

Louis de Hamel, seigneur dudit lieu, de Bellanglise, Gommicourt, Elincourt, Vignemont près de Gournay, Douay, Appilly près Noyon, Monacul près Péronne, &c. fournit le 16 Mai 1438. le dénombrement d'un fief situé à Hamel, mouvant de Si-

mon d'Estourmel, seigneur de Templeux. Il épousa en 1444. *Jeanne* d'Amerval, fille de *Jean*, seigneur de Villers-Carbonnelle, & de *Marguerite* d'Ailly, dont,

Antoine de Hamel, seigneur desdits lieux, & de Herche, en Santerre, capitaine de cent hommes d'armes. Il épousa en 1476. *Marie* de Chepoix, fille de *Percheval* de Chepoix, seigneur dudit lieu, vicomte de Clugny, & de *Jeanne* de Rubempré. Il acquit, conjointement avec elle, au mois de Juin 1498. la mairie d'Appilly, mouvante en fief du chapitre de Noyon. On voit leur mausolée dans le chœur de l'église d'Elincourt. Leurs enfans furent, 1. *Jacques*, qui suit; 2. *Guillaume* de Hamel, seigneur d'Appilly, prevôt de l'église cathédrale d'Amiens, où il fut inhumé le 3 Janvier 1543. 3. *Marie-Jeanne* de Hamel, mariée à *Antoine* de Bazincourt, seigneur de Courtigny.

Jacques de Hamel, seigneur dudit lieu, de Saint Thaurin, d'Aucourt, Hattencourt, Douay, Appilly, &c. gouverneur de Rieux, fondateur en partie de la Chartreuse du Mont Saint Louis, dit le Mont Renaut, épousa en 1508. *Marie* de Boubers, fille de *Jean*, & de *Simone* de Rambure, dont, 1. *Claude*, qui suit; 2. *Nicole* de Hamel, dame d'honneur de *Marie* Stuart, reine d'Ecosse; 3. *Antoine*, gentilhomme de l'archiduc *Albert*, & colonel d'un régiment Namurois, mort à Bruxelles; 4. *Jacques*, auteur d'une branche, rapportée ci-après.

Claude de Hamel, seigneur dudit lieu, de Bellanglise, Elincourt, &c. fut gouverneur de Corbie, lieutenant général de Picardie, & gentilhomme de la chambre du Roi. Il épousa *Barbe* de Ravenel, fille d'*Antoine*, seigneur de Fouilleuse, & de Rantigny, en Beauvoisis, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Jeanne* de Brie. Après la mort de son mari, elle se remaria à *Anne* de Gourlay. Elle eut du premier lit, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Charlotte* de Hamel, mariée à *François* des Essarts, seigneur de Maigneux, Saint Segret, Hamelet, Marlet, Marescaut, &c. gouverneur de Montreuil-sur-mer; 3. *Barbe* de Hamel, mariée à *Antoine* de Gourlay, seigneur de Jumel.

Antoine de Hamel, maréchal de camp, épousa *Vulganne* de Baudoche, fille de *François*, seigneur de Souverain-Moulin, grand sénéchal de Lorraine, & d'*Isabeau* d'Anglure. Il vendit la terre de Hamel, dont ses ancêtres avoient pris le nom, par contrat passé à Péronne le 7 Avril 1595. au profit de *Gallois* de Blecourt, seigneur de Neuville, Oignies, Thincourt, & de *Suzanne* d'Auxy, sa femme, ratifié par *Vulganne* de Baudoche, son épouse. Leurs enfans furent, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Louis* de Hamel-Bellanglise, reçu chevalier de Malte en 1601. dans la preuve de ses quartiers se trouve les maisons de Croy, du Bec, &c. 3. *Charles* de Hamel, abbé commendataire de Sainte Elisabeth de Genly, ordre de Prémontré, & prieur commendataire de Sainte Marguerite d'Elincourt, ordre de Clugny; 4. *Claude* de Hamel, gentilhomme de la chambre du Roi, marié en premieres noces à *Anne* des Jardins, fille de *Jacques*, seigneur de des Markais, & d'*Elisabeth* chevalier; & en secondes noces, par contrat du 20 Sep-

tembre 1623. à *Catherine* d'Arlin. Du dernier lit sont nés un garçon & trois filles. *Antoine*, leur fils, succéda dans toutes les abbayes, prieurés & bénéfices de *Charles* de Hamel-Bellanglise, son oncle, & une des filles, *Renée* de Hamel, se fit religieuse aux Annonciades de Roye, au mois de Novembre 1632. 5. *Elisabeth* de Hamel, dame de Saint Thaurin, Diencourt, Hattencourt, &c. épousa en premieres noces *Charles* Duplepiets, seigneur de Biache, près Péronne; & en secondes *Philippe* de Hennin-Liétard, de la maison des comtes de ce nom.

Charles de Hamel, seigneur de Bellanglise, Elincourt, &c. fut tué au siége de Cazal en 1630, & laissa de son mariage en 1625. avec *Idasine* des Acharts de Vallobrés,

Anne-Claire-Eugénie-Elisabeth de Hamel, fille unique, devenue seule héritiere de la branche aînée de sa maison, dame de Bellanglise, Elincourt, Sainte Marguerite, Vignemont, d'Aucourt, Mortemay, Sorel, &c. née en 1629. décédée & inhumée aux dames de Saint Chaumont à Paris, le 13 Novembre 1712. Elle épousa le 24 Avril 1645. *Antoine* de la Viefville, marquis d'Orvillers, baron de Sermoise, décédé en 1656. après avoir été député de la Noblesse de Picardie aux Etats Généraux, dont il y a postérité, & entr'autres, M. le bailli de la Viefville d'Orviller de Vignacourt, aujourd'hui grand prieur de Champagne, son petit-fils. *Anne-Claire-Eugénie-Elisabeth* de Hamel, marquise de la Viefville, vendit la terre de Bellanglise, près Saint Quentin, au mois d'Avril 1661. dont le retrait lignager fut exercé par *Gilles-François* de Hamel, vicomte de Beaumont, seigneur de Grand-Rullecourt, son cousin, ainsi qu'il résulte d'une sentence rendue par les officiers de Saint Quentin le 26 Septembre 1661.

Branche des seigneurs d'Appilly, & des vicomtes de Beaumont.

Jacques de Hamel-Bellanglise II. du nom, seigneur d'Appilly, Douay, Saint Thaurin, Herche, d'Aucourt, &c. second fils de *Jacques* I. du nom, & de *Marie* Boubers, épousa en 1537. *Marie* d'Ollehain, dame de Grand-Rullecourt, Fersay, Cauchy à la Tour, Nedon, Auchel, Baurains, &c. fille de *Jean*, & d'*Antoinette* de Maricourt, fille de *Jean*, baron de Monchy-le-Châtel en Beauvoisis, & de *Jacqueline* d'Aunoy, fille de *Philippe*, seigneur de Louvre en Parisis, & de *Catherine* de Montmorency, comtesse de Tresmes & de Silly. Les enfans sortis du mariage de *Jacques* de Hamel, & de *Marie* d'Ollehain, vicomte de Lieve, & autres lieux, sont, 1. *Philippe*, qui suit; 2. *Marguerite* de Hamel-Bellanglise, mariée le premier Juin 1577. à *Charles* de Forceville, seigneur dudit lieu, en Vimeux, & de Quay, en Santerre, fils de *Jean*, & de *Marie* de Riancourt; 3. *Antoine*, rapporté après son frere aîné.

Philippe de Hamel-Bellanglise, seigneur d'Appilly, Douay, Germicourt, &c. épousa en premieres noces *Blanche* de Paillart, fille d'*Antoine*, seigneur de Chocqueuse, chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre, gouverneur de Beauvais & du Beauvoisis; & en secondes

noces *Jeanne* des Essarts. Il a eu de ce second mariage, 1. *Barbe*; 2. *Anne*; 3. *Françoise*; 4. *Antoinette*. *Barbe* & *Anne* furent chanoinesses au chapitre de Denain, en Haynaut, en 1599. La derniere y mourut, & on y voit son mausolée. *Barbe* en sortit, & épousa en premieres noces *Charles* d'Amerval, seigneur de Fin, Asseviller, &c. en secondes noces, *Géleon* de Béthisy, marquis de Mezieres. Sieur de Cavermont, &c. Elle a laissé postérité.

Antoine de Hamel Bellanglise, frere puîné de *Philippe*, seigneur de Grand-Rullecourt, Baurain, Diencourt, Herche en Santerre, Saint Thaurin, Bouré-sur-Cange, &c. gentilhomme de la chambre du Roi, épousa en 1579. *Marie* de Forvy, fille d'*Henri*, vicomte de Beaumont, seigneur de Crupilly, Averdoing, &c. & de *Jossinne* de la Hache. De ce mariage sont nés, 1. *Philippe*, qui suit; 2. *Robert*, rapporté après son frere aîné.

Philippe de Hamel II. du nom, épousa *Anne* de Collan, dame de Dampierre, fille de *Boniface*, & de *Marie* de Mailly. Il fut plusieurs fois député du Corps de la Noblesse des Etats d'Artois, & ce fut en cette qualité qu'il signa la capitulation de la ville d'Arras en 1640. Son pere & lui furent nommés tous deux successivement chevaliers d'honneur du Conseil d'Artois par brevets de Louis XIII. *Philippe* eut de son mariage *Charles-Philippe* de Hamel, mort non marié après avoir rempli les mêmes dignités que son pere.

Robert de Hamel-Bellanglise, vicomte de Beaumont, seigneur de Grand-Rullecourt, Bouré-sur-Cauche, Aupilly, &c. frere cadet de *Philippe*, fut capitaine de Cuirassiers, & épousa en 1620. *Jérômette* d'Esclaybes, fille d'*Adrien*, comte de Clermont, & de *Michelle* de Hornes, dame de Coyghem, fille de *Jean*, & de *Marie* de Melun. De ce mariage naquirent, 1. *Gilles-François*, qui suit; 2. *Marie-Françoise* de Hamel, mariée en 1654. à *Georges-François* de Beaulaincourt, comte de Marles, seigneur de la Beuvriere, &c.

Gilles-François de Hamel, vicomte de Beaumont, seigneur de Bellanglise, Grand-Rullecourt, Bouré-sur-Cange, Liancourt, Berlancourt, Crupilly, Deniez, Faye-Saint-Pierre, &c. épousa en 1656. *Marie* de la Houssaye, fille de *Jean*, & de *Marie* de Saint Blimond. Leurs enfans furent, 1. *Jean-François*, qui suit; 2. *Marie-Jérômette* de Hamel, mariée en 1680. à *Jean* de Dion, seigneur de Vandonne & de Coupelle en Artois.

Jean-François de Hamel-Bellanglise, vicomte de Beaumont, seigneur de Grand-Rullecourt, Coustices, &c. épousa en 1676. *Marie-Cécile* de Bonmarchiet, dame de Lannoy, Givenchy, la Prayelle, Orlencourt, la Neuville, Noulette, Assembourg, Varennes, Heligny, &c. fille de *Jacques*, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, & de *Marie-Jeanne* Assignies d'Allouanne, épouse en secondes noces de *Charles-Alexandre* de Nédonchel, baron de Ravensberghe. De ce mariage sont sortis, 1. *Jérôme-François*, qui suit; 2. *Robert* de Hamel, prêtre, docteur en Sorbonne, & chanoine de Cambray; 3. *Antoine* de Hamel, capitaine au régiment d'Ysenghien; 4. *Marie-Jeanne* de Ha-

mel, épouse de *François* de Valory, frere du marquis de Valory, gouverneur du Quesnoy; 5. *Ernestine-Robertine* de Hamel, morte à l'âge d'être mariée.

Jérôme-François de Hamel-Bellanglise, seigneur des susdits lieux, épousa en premieres noces *Françoise-Dominique* de Cuisnes de Bonnieres, dont il eut un fils; en secondes noces *Marie-Louise-Hermelinde* de Dion, sa cousine germaine, fille de *Jean*, & de *Marie-Jérômette* de Hamel, dont,

Antoine-Constant de Hamel-Bellanglise, seigneur de Grand-Rullecourt, des susdits lieux & de Roclaincourt, Dionville, Halle, le Saussoy, Beauffremez, Bailloeul, &c. a obtenu par lettres patentes du Roi, données à Versailles au mois de Novembre 1759. pour lui & les aînés mâles de ses descendans nés & à naître, en légitime mariage, le titre & qualité de marquis, avec la faculté d'appliquer le nom sur telle de ses terres & fiefs que bon lui semblera, & de joindre à ses armes la couronne de marquis: il épousa en 1739. *Marie-Louise-Charlotte* de Dion, fille de *Louis-François-Tranquillain-Isidore* de Dion, seigneur de Vandonne, Coupelle, &c. & de *Marie-Cécile* de Salperwicq, fille de *François*, marquis de Grigny, & de *Marie-Charlotte* de Harchies, dont, entr'autres enfans,

Paul-Joseph, & *Louis-Robert-Constant* de Hamel-Bellanglise, le premier mousquetaires du Roi, & le second, qui est chevalier de Malte, officier au régiment du Roi.

Les armes sont: *de gueules, au chef d'or, chargé en chef de trois molettes d'éperon de sable*; ce qui distingue cette maison de la branche aînée des châtelains ou vicomtes de Peronne, qui portoient: *de gueules, au chef d'or.*

HAMEL (du), en Champagne: Famille qui porte: *d'argent, à la bande de sable, chargée de trois sautoirs d'or.*

Jacques du Hamel de Boursevile fut reçu dans l'ordre de Malte en 1660. & est mort chef d'Escadre des galeres du Roi.

N. . . . . du Hamel, généralissime des armées Vénitiennes, étoit aussi de cette famille.

Jeanne-Claude du Hamel de Bourseville, née en 1676. fut reçue à Saint Cyr au mois de Septembre 1687. & prouva que *Léon* du Hamel, seigneur du Hamel, qui vivoit en 1500. étoit son quart-ayeul.

HAMEL (du), en Normandie: Il y a beaucoup de familles nobles du nom de du Hamel en cette province; sçavoir,

Du Hamel, écuyer, sieur de Rochefort, élection de Saint Lo, qui porte: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de deux étoiles d'argent en chef, au croissant de même en pointe.*

Du Hamel, élection de Caën, dont les armes sont: *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois trefles de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

Du Hamel, écuyer, sieur de la Vigne, élection de Valognes, qui porte pour armes: *de sinople, à trois roses d'argent, 2 & 1.*

Une autre du même nom, élection de Mortain, porte: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois roses de même, 2 & 1.*

Du Hamel, écuyer, sieur du Saussay, élection de Coutances, dont les armes sont: *d'or, au*

chevron de gueules, accompagné de trois têtes de limier de sable, 2 & 1.

Du Hamel, écuyer, sieur de Conjon, élection de Bayeux, qui porte pour armes : *de sable, à la croix échiquetée d'or & de gueules, cantonnée de quatre têtes d'aigles d'argent.*

Du Hamel, écuyer, sieur de Verriere, même élection, dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné d'un croissant d'argent en pointe.*

Et du Hamel, écuyer, seigneur de Resuinte, même province, élection de Verneuil, qui porte : *d'argent, au chevron de gueules.*

HAMELIN, en Normandie, élection de Vire : Famille qui porte : *d'azur, à la fasce de gueules, chargée d'une épée d'argent, la poignée d'or, accompagnée en pointe d'un liévre courant d'argent, au chef de même, chargé de trois merlettes de sable.*

HAN DE MARTIGNY : *Tome II. p. 260. col. 2. lisez* HAN DU MARTIGNY, & *ajoutez* ce qui suit. La terre de Colmey, près de Longuyon, dans le duché de Bar non mouvant, bailliage d'Estain, fut portée en mariage par *Louise* de Wopersnowe, fille de *Jean*, seigneur de Lavaux, près Montmedy, & de *Nicole* de la Mouillye, dame de Colmey, à *François* du Han, seigneur du Martigny, qui eut de cette alliance *Gabriel*, & *Charles* du Han : celui-ci fut colonel de Cuirassiers, & général de la Cavalerie pour le service de l'Empereur. Il épousa en Baviere une demoiselle, de la maison de Veix, de laquelle il a eu *Florimond*, comte du Han du Martigny, lieutenant colonel de Dragons au service de l'Impératrice, reine d'Hongrie, & *N*.... du Han, fille d'honneur de la duchesse de Lorraine & ensuite de la reine d'Hongrie, puis mariée au prince Este-hasy.

Gabriel du Han, seigneur du Martigny & de Colmey, du chef de sa mere, *Louise* de Wopersnowe, fut enseigne des Gardes du Corps du duc Charles IV. & pere, par sa femme, *Philiberte* de Resuer, de *Philippe-Louis* du Han, en faveur duquel la terre de Colmey fut érigée en comté, sous le nom du Martigny, par lettres du 9 Juin 1727. registrées en la Chambre des Comptes de Bar le 30 Août suivant. Il a été successivement premier écuyer du duc Charles V. en 1690. major du régiment de Dietrichstein, premier écuyer du duc Léopold, par lettres du premier Août 1698. chambellan, par autres du 6 Mars 1699. bailli de Hatton-Chatel le 6 Mars 1701. envoyé extraordinaire en 1702. près du roi des Romains, qui assiégeoit Landau ; en 1703. près les Electeurs & à la cour de Dusseldorp ; en 1704. près du roi des Romains ; créé grand veneur de Lorraine & Barrois, le 27 Mars 1705. conseiller d'Etat le 12 Décembre 1709. enfin grand fauconnier de Lorraine & Barrois. Il avoit eu de son mariage avec *Catherine-Françoise* de Roquefeuille de Puy de Bar, fille de *Jean*, & d'*Antoinette* de Bannerot d'Herbeviller,

1. *Louis* du Han, comte du Martigny, reçu chevalier de Malte de minorité au grand prieuré de Champagne en 1705. puis marié en 1742. avec dispense, à sa cousine issue de germain, *N*....

de Woperſhowe, fille de *N*.... de Lavaux, près Monimedy, & de *N*.... de Heyden; 2. *Jeanne-Thérese* du Han, fille d'honneur de la ducheſſe de Lorraine, morte le 8 Mai 1748. ayant été mariée à *N*... comte d'Elliot & du Saint Empire, officier général au ſervice de l'Electeur Palatin; 3. *Antoinette-Thérese*, d'adord chanoineſſe de Nivelle, & morte en 1742. ſeconde femme de *N*.... comte d'Arberg-Valengin; 4. *Henriette*, chanoineſſe de Nivelle; 5. *Béatrix-Clémentine-Déſirée*, auſſi chanoineſſe à Nivelle, & fille d'honneur de la ducheſſe de Lorraine, veuve, du 30 Avril 1746. de *François-Honoré* de Choiſeul, marquis de Meuſe, colonel du régiment Dauphin, Infanterie. *Tablettes Genéalogiques*, *Part. VII. p.* 221.

HANDRESSON: Famille noble, originaire d'Ecoſſe, ſeigneur de Saint Martin & de Livré, en Champagne, laquelle eſt venue en France, lors du mariage de *Catherine*, fille de *Jacques*, roi d'Ecoſſe, mariée à Louis XI.

Les armes: *d'azur, à la faſce d'argent, accompagnée de trois croiſſans d'argent en chef, & de trois hures de ſanglier d'or en pointe, poſées* 2 & 1.

La preuve de la nobleſſe de la famille d'Handreſſon eſt au procès-verbal de la nobleſſe de Champagne, où elle eſt inſcrite.

HANNEDOUCHE: Le premier qui ſoit connu de cette maiſon eſt *Jean* Hannedouche, écuyer, lequel faiſoit ſa réſidence à Thérouanne en Artois, en l'an 1400. Il avoit épouſé *Marguerite* de Tannay, de laquelle il eut *Jacques* Hannedouche, & *Magdelene* Hannedouche, qui fut mariée à *Guillaume* Dubois, écuyer, ſeigneur de Bleriau.

Jacques Hannedouche, écuyer, fils de *Jean*, rapporté ci-deſſus, épouſa *Marie* Cruſſot, de laquelle il eut,

Adrien Hannedouche, écuyer, capitaine d'une compagnie de Cuiraſſiers en 1516. ſous le roi François I. & il fut déchargé du droit de nouvel acquêt, comme noble & iſſu de noble génération. Il épouſa *Jeanne* le Petit, fille de *Sébaſtien* le Petit, écuyer, & de *Marie* de Wignacourt, dite Belleſaige. De ce mariage ſont ſortis, 1. *Adrien* Hannedouche II. du nom, duquel ſont iſſus les anciens ſeigneurs de Gadancourt, près de Pontoiſe, du nom de Hannedouche; 2. *Sébaſtien* Hannedouche, mentionné ci-après; 3. *Claire* Hannedouche, qui fut mariée à *Robert* de Hautecloque, écuyer, ſeigneur d'Eſcogeaux, & mourut en 1541. 4. *Jean* Hannedouche, qui a fait la branche des ſeigneurs d'Ablainſvelle & de Rebeque, rapportée ci-après.

Sébaſtien Hannedouche, écuyer, ſeigneur de Hunctun, du Fay, de Bondues, de Haguerue, fils d'*Adrien* Hannedouche, & de *Jeanne* le Petit, mourut le 29 Mai 1565. Il avoit épouſé *Anne* Couronnel, fille de *Robert* Couronnel, écuyer, ſeigneur de Mernes, & de *Jeanne* de Bernicourt, de laquelle il eut, 1. *Antoine* Hannedouche, dont il ſera parlé ci-après; 2. *Sébaſtien* Hannedouche, chevalier, ſeigneur de Hunctun, du Fay, de Bondues & de Haguerue, fut lieutenant général des gouvernemens de Douay & d'Orchies. L'archiduc *Albert*, gouverneur des Pays-Bas, le décora du titre de cheva-

lier, par lettres du 24 Février 1617. en considération de ses bons & fidéles services, & de la noble & ancienne extraction de ses ancêtres & alliés. Il mourut le 26 Décembre 1628. Il avoit épousé *Michelle* de Hautecloque, fille de *Robert* de Hautecloque, écuyer, seigneur de Quatrevaux, & de *Marie* de Beaufort. De ce mariage naquirent, 1. *Hugues* Hannedouche, qui fut chanoine de Saint Amé à Douay; 2. *François* de Hannedouche, qui fut aussi chanoine à Béthune; 3. *Charles* Hannedouche, seigneur du Fay, & gentilhomme de l'archiduc *Albert*, mort sans postérité en 1642. 4. *Marie* Hannedouche, dame de Haguerue, laquelle fut mariée à dom *Emicio* d'Omalun, baron de Gléan & d'Omalun, pair & mylord du royaume d'Irlande, chevalier de l'ordre d'Alcantara, commandeur de Duero, gentilhomme de la chambre de l'Empereur, & auparavant écuyer de l'infante *Isabelle*, mestre-de-camp de Cavalerie au service de l'Empereur.

Antoine Hannedouche, écuyer, seigneur de Frameule, & fils de *Sébastien* Hannedouche, & d'*Anne* Couronnel ci-dessus, mourut en 1585. Il avoit épousé en premieres noces *Marie* de Senerpont, fille d'*Arnoul* de Senerpont, écuyer, seigneur du Maisnil, & de *Catherine* Grenet. Il épousa en secondes noces *Marguerite* de Clercy, dame de Colidar, fille de *César* de Clercy, écuyer, seigneur de Colidar. Du premier lit est issue *Florence* Hannedouche, qui fut mariée à *Antoine* Mallet, écuyer, seigneur du Verbois. Du second lit est né *François* Hannedouche, écuyer, seigneur de Frameule & de Colidar, lequel mourut en l'an 1633. Il avoit épousé *Adrienne* de Boyaval, fille de *Barthelemi* de Boyaval, écuyer, seigneur de Méricourt, de laquelle il n'eut que *François* Hannedouche II. du nom, écuyer, seigneur de Colidar, & qui mourut sans alliance avant son pere.

Branche des seigneurs d'Ablainsvelle & de Rebeque.

Jean Hannedouche, écuyer, seigneur du Vieubys, fils puîné d'*Adrien* Hannedouche, & de *Jeanne* le Petit, épousa en 1545. *Marie-Anne* de Lohois, fille de *Pierre* de Lohois, écuyer, seigneur dudit lieu, &c. & *Marie* de Bellesaige, de laquelle il eut, 1. *Hugues* Hannedouche, qui mourut en 1632. Il avoit été marié deux fois; en premieres noces il avoit épousé *Marguerite* Muissart, & en secondes noces *Catherine* Wibault, fille de *Simon* Wibault, & d'Anne Cossart, sa seconde femme: il ne paroît aucuns enfans de ces deux mariages. 2. *Barthelemi* Hannedouche, écuyer, seigneur de Rebeque, lequel mourut sans postérité en Mai 1627. Il avoit épousé *Catherine* de Citey. 3. *Henri* Hannedouche, dont il est parlé ci-après. 4. *Claire* Hannedouche, qui fut mariée à *Robert* Segatt.

Henri Hannedouche, écuyer, seigneur de Ranquieres, de Montigny, le Ham, &c. & troisieme fils de *Jean* Hannedouche, & de *Marie-Anne* de Lohois, fut marié deux fois: il eut pour sa premiere femme *Jacqueline* de Marconville, dame d'Ablainsvelle, fille d'*Antoine* de Marconville, seigneur d'Ablainsvelle & de Wanquetin, & de *Jeanne* Attaignant.

Il épousa en secondes noces *Jacqueline* Cornaille, dame d'Oppy, de laquelle il n'eut pas de postérité. De sa premiere femme sont sortis, 1. *Jean* Hannedouche, duquel il sera parlé ci-après ; 2. *Isabelle* Hannedouche, qui fut religieuse à l'abbaye de Beaupré-lez-Gramont ; 3. *Jeanne* Hannedouche, qui épousa en 1611. *Nicolas* Desmarets ; 4. *Catherine* Hannedouche, qui fut mariée le 10 Décembre 1600. à *Maximilien* Desmetre, seigneur de Lallis, de Grossart & de Bethonval, & ne laissa aucune postérité.

Jean Hannedouche, écuyer, seigneur d'Ablainsvelle, de Rebeque, de Ranquieres, de Montigny, le Ham & du Vieulis, & fils aîné de *Henri* Hannedouche, & de *Jacqueline* de Marconville, sa premiere femme, épousa le 9 Janvier 1618. *Anne* de Mol, fille d'*Antoine* de Mol, seigneur de Gricourt, gentilhomme de la chambre de l'Empereur, & de *Jacqueline* Cauvel, dame de Foncquevilliers, inhumée dans l'église des Carmes Chaussés à Arras, où est son tombeau. De ce mariage sont sortis, 1. *Henri* Hannedouche, qui mourut à Tournay étant général des Carmes Déchaussés Walons ; 2. *Jean-Robert* Hannedouche, rapporté ci-après ; 3. *Barbe-Thérese* Hannedouche, qui épousa le 9 Août 1660. *Ignace* le Sergeant, écuyer, seigneur de Hendecourt, & qui mourut sans postérité le 4 Août 1661. & son mari décéda en Mars 1669. 4. *Michel* Hannedouche, qui fut chanoine de l'église cathédrale de Notre-Dame d'Arras, vice-régent & chancelier de l'Officialité de cette même église, & protonotaire Apostolique ; 5. *Jeanne-Isabelle* Hannedouche, qui fut mariée à *Jacques-Louis* de Muller, écuyer, seigneur de Wancquetin & de la Lague, & conseiller au Conseil Provincial d'Artois, duquel la petite-fille unique a épousé M. le comte de Dixbasc.

Jean-Robert Hannedouche, chevalier, seigneur d'Ablainsvelle, de Rebeque, gouverneur de la Gorgue & du pays de Laleu, fils puîné de *Jean* Hannedouche, & d'*Anne* de Mol, fut fait & créé chevalier par Philippe IV. roi d'Espagne, & souverain des Pays Bas, par lettres du 2 Mai 1658. en considération de ses bons & fideles services, & pour avoir signalé son courage & son zele pour le service du Roi, & s'être trouvé au siége mis par ses armées devant la ville d'Arras. Il est dit dans ces mêmes lettres que s'étant trouvé à la tête d'un escadron de soixante maîtres, lequel, après que l'armée Espagnole fut rompue, seroit demeuré ferme & le dernier dans les lignes, & que là se joignant au prince de Bournonville, l'un des sergens généraux de bataille du roi d'Espagne, il l'avoit beaucoup aidé en soutenant avec lui l'effort des François, & à sauver & à assurer la retraite en bel ordre de l'Infanterie Espagnole, qui étoit à sa charge. Il est encore dit dans les lettres de chevalier de *Jean-Robert* Hannedouche, qu'elles lui ont aussi été données en considération de ce que quelques-uns de sa famille avoient été décorés avant lui du titre de chevalier. Il a été inhumé à Bruxelles dans le caveau des comtes d'Egmont. Il avoit épousé le 24 Novembre 1655. *Marie-Marguerite* de Waurans, qui est inhu-

mée à Ablainsvelle, laquelle, après le décès de son mari, épousa en secondes noces *Michel* de la Tour-Baty, gouverneur du Fort Saint François-lez-Aire en Artois. *Jean-Robert* Hannedouche eut de son mariage,

1. *François-Charles* Hannedouche, écuyer, seigneur d'Ablainsvelle & de Rebeque, capitaine d'Infanterie au régiment de Robecq, au service du roi de France, & a été tué le 4 Octobre 1693. jour de la bataille de la Marsaille. Il avoit épousé *Anne-Françoise* Enard, de laquelle il eut une fille, *Marie-Marguerite-Françoise* Hannedouche, qui épousa *N.*.... des Homers, & mourut sans postérité.

2. *Joseph-Ignace* Hannedouche, Jésuite, mort à Aire en Artois en 1753. âgé d'environ quatre-vingts-quinze ans : il est le dernier de sa famille, qui par sa mort est éteinte.

3. *Marie-Isabelle-Charlotte* Hannedouche, qui fut mariée à *Louis-Bernard* le Lispure, écuyer, seigneur de Neulette, morte à Arras; elle a été enterrée à Saint Nicolas en Lattre en 1715. où l'on voit son épitaphe.

4. *Jeanne-Hyacinthe-Ignace* Hannedouche, qui épousa le 26 Août 1687. *Michel* de Gantès, chevalier, seigneur de Valbonnette, ancien capitaine de Cavalerie au régiment Royal des Cravates, issu d'une ancienne maison de Provence. Elle mourut à Aix le 25 Décembre 1741. & a été inhumée dans l'église paroissiale de Sainte Magdelene.

5. *Jean-Robert* Hannedouche, écuyer, seigneur de Rebeque, capitaine d'Infanterie au régiment de Robecq, lequel est mort sans postérité le 8 Mars 1730. & a été enterré au cimetiere de Saint Nicaise à Arras. Il avoit été marié deux fois, & avoit épousé en premieres noces *Marie-Françoise* de Haudion, fille de *Nicolas-Philippe* de Haudion, chevalier, seigneur de Winegent, gouverneur de Dam, qui décéda en l'an 1717. & fut inhumée à la paroisse de Saint Wast à Béthune; & en secondes noces il épousa *Agnès-Isabelle-Bernarde* de Frameaux, dite de Lestoquoy & de Douchy, fille de *Jacques-François* de Frameaux, écuyer, seigneur de Lestoquoy & de Douchy, & de *Marie-Françoise* de Belvalet, dame d'Hercourt.

6. *Cécile* Hannedouche, religieuse, qui mourut le 8 Mars 1742.

7. *Anne-Thérese* Hannedouche, religieuse aux Dames de la Paix à Arras, & mourut le 18 Janvier 1741.

8. *Alexandre-Druon* Hannedouche, écuyer, seigneur d'Ablainsvelle & de Rebeque, lequel a servi dans le régiment d'Isenghien, & est mort à sa terre d'Ablainsvelle, sans avoir été marié. Depuis son décès tous les biens de cette famille ont passé à *Michel-Ignace* de Gantès, chevalier, seigneur de Saint Marcq, & à *Jean-François* de Gantès, chevalier de Saint Louis, successivement brigadier & maréchal des camps & armées du Roi.

Les armes sont : *de sinople, à la bande d'or, chargée de trois croix recroisettées au pied fiché de sable.* Pour cimier : *une autruche naissante, tenant dans le bec un fer de cheval issant entre un vol de la couronne du casque assorti de ses lambrequins d'or & de sinople.* Supports : *deux lions au naturel, tenant chacun une ban-*

niere des armes de Hannedouche *pour ornement.*

HANNEQUIN : Famille de Troyes, en Champagne, qui porte : *vairé & contrevairé d'or & d'azur, au chef de gueules, chargé d'un léopard d'argent, langué de gueules.* Voyez HENNEQUIN.

HANNOT (de), écuyer, sieur du Coudray, de la Vallée, de la Champagne, &c. en Normandie, élection de Valognes.

Porte : *d'or, à l'aigle de sable, onglée & becquée d'azur.*

HANTIER (de), écuyer, sieur de la Bourdonniere, même province, élection de Caën.

Porte : *d'azur, à deux chevrons d'argent, accompagnés de trois molettes de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

HARAUCOURT, en Lorraine : *Perrin*, seigneur d'Haraucourt, issu de *Jean*, seigneur d'Haraucourt, & de *Joatte* de Lorraine, fille de *Vauthier* de Lorraine, seigneur de Gerbeviller, & d'*Anne* d'Haraucourt, & petite-fille de *Simon*, duc de Lorraine, épousa *Blanchefleur*, dame de Chambley & de Magnieres : elle fut mere de *Jacob*, seigneur d'Haraucourt, Louppy, Bayon, Germiny, Chambley & Magnieres, grand bailli de Nancy, mort le 15 Avril 1543. Son épouse, *Eve* de Bessey, morte en 1547. le rendit pere de *Perrin*, & de *Jean* d'Haraucourt, qui ont eu postérité.

Perrin, l'aîné, eut en partage Chambley, & fut bailli & gouverneur de Hatton-Chastel. Il épousa *Eve* de Lucy, dame de Dombasle, qui fut mere de *Jean* d'Haraucourt, baron de Chambley, bailli & gouverneur de Hatton-Chastel, marié à *Elisabeth* de Bossu-Longueval, de laquelle il eut deux fils, sçavoir *Paul*, & *Ferri*, dit le marquis d'Haraucourt, bailli & gouverneur de Nancy, tué en 1630. avoit épousé *Barbe* de Pullenoy, dont naquit *Charles* d'Haraucourt, baron de Chambley, mort en 1621. pere, par *Gabrielle* d'Ardres, de *Henri*, dit le marquis d'Haraucourt de Chambley, marié en 1639. à *Anne* de Saint Blin, mere de *Christine* d'Haraucourt, dame de la Grande-Souriere de Remiremont, qui a légué tout ce qu'elle possédoit à son parent *Jean-François*, marquis du Châtelet, lieutenant général des armées du Roi, & grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis. Il a acquis du marquis de Bassompierre la portion de la baronnie de Chambley, qu'*Henriette* d'Haraucourt, fille unique de *Ferri*, fils puîné de *Jean*, & d'*Elisabeth* de Bossu, avoit portée en mariage en 1644. à son ayeul *Charles* de Bassompierre, marquis de Rémouville.

Jean d'Haraucourt, second fils de *Perrin*, & de *Blanchefleur* de Chambley, fut seigneur de Magnieres, & pere, par *Louise* de Luxembourg, de *François-Henri*, & de *Jacob* d'Haraucourt. *François-Henri* fut grand-maître de l'Artillerie de Lorraine, & épousa *Eve* de Cournay, de laquelle il eut, 1. *Antoinette* d'Haraucourt, dame de Magnieres, alliée par contrat du 16 Février 1602. à *Paul* le Bouteiller de Senlis, dit le comte de Vigneux ; 2. *Marie-Barbe* d'Haraucourt, mariée en 1621. à *Bernard* de Raigecourt, qui étoit gouverneur de Jametz.

Jacob d'Haraucourt, frere puîné de *François-Henri*, fut grand

gruyer de Lorraine, & laissa de sa femme *Elisabeth* de Reinach, dame de Saint Baslemont & de Sandaucourt, *Jean-Jacques* d'Haraucourt, seigneur de Saint Baslemont & de Sandaucourt, colonel au service du duc Charles IV. tué en 1644. laissant de *Barbe-Alberte* d'Ernecourt, *Marie-Barbe* d'Haraucourt, mariée à *Louis* des Armoises, damoiseau de Commercy, souverain de Fougerolle, grand sénéchal de Lorraine, mort en 1647.

Les armes : *d'or, à la croix de gueules, au franc quartierr d'argent, au lion de sable.*

HARCOURT : *Tome II. p.* 263. *col.* 1. *lig.* 37. marié à *Jeanne* d'Anghein, *lisez*, marié à *Jeanne* d'Enghien.

Ibid. p. 204. *col.* 1. *lig.* 17. de Meri, *lisez*, de Thury.

HARDI, ou HARDY (le), en Normandie : Famille dont les armes sont : *de gueules, à un chevron rompu d'or, avec quatre lions affrontés d'argent, 2 en chef & 2 en pointe*, avec cette devise : *Nec leporem feroces procreant imbellem leones*, comme on le peut voir dans le *Nobiliaire* de cette province.

Cette famille remonte à *Philippe* le Hardy, vivant en l'année 1470. *Nicolas* & *François* le Hardy furent confirmés dans leur noblesse par arrêt de la Cour des Aides de Rouen du 2 Mars 1581. ensuite *Louis* & *Philibert* le Hardy, arriere petits-fils de *François*, furent maintenus par arrêts du même Tribunal du 21 Avril 1517. & du 26 Juin 1658. dans tous les droits & prérogatives attribués aux personnes Nobles.

Cette ancienne noblesse est originaire de la généralité d'Alençon, dont une branche vint s'établir en 1600. dans celle de Caën. *Jacques* I. du nom, écuyer, sieur de la Silonniere & de Verson, quitta la ville de Falaise, où il occupoit une place dans la Magistrature, & vint s'établir à Vire, où il épousa *Marie* Radulph. Il y acheta la charge de second avocat du Roi de nouvelle création, devint ensuite premier avocat du Roi, jusqu'à son décès arrivé en 1631. *Philibert* le Hardy, un de ses fils, lui succéda, & s'acquitta des fonctions de cette charge, avec distinction, jusqu'en l'an 1667. Il rendit de grands services à la ville de Vire en 1639. en la sauvant du pillage & de la ruine dont elle étoit menacée par l'armée du Roi, sous les ordres du maréchal de Gassion, qui venoit pour punir les habitans d'Avranches & de Vire, qui s'étoient révoltés. On conserve dans les archives de la maison de ville de Vire l'acte authentique de ses services, qui fut passé le 26 Novembre 1640.

Philibert le Hardy eut plusieurs freres. *Louis* suivit le Parlement de Normandie, où il étoit employé en qualité de conseiller, jusqu'en 1635. qu'il prit le parti des armes. Deux autres freres moururent aussi au service ; & un quatrieme embrassa l'état ecclésiastique.

En 1630. un *André* le Hardy, sorti de la branche aînée, vint s'établir en Saintonge. Il en a aussi passé en Angleterre.

HARDI DE LA TROUSSE, en Brie : Famille noble, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. I.* maintenue dans sa noblesse par arrêt du Conseil d'Etat du 5 Mai 1716.

& par un autre du 23 Juillet 1731.

Les armes : *d'azur, à un chevron de sable, bordé d'or, potencé & contrepotencé de même, & un chef d'or, chargé d'un lion de gueules passant.*

HARDOUIN, écuyer, sieur de Beaumont, en Normandie, élection de Coutances.

Porte : *d'argent, au sautoir d'azur, cantonné de quatre mouchetures de sable.*

HARDOUIN - MANSARD : *Tome II. p. 266. col. 1. lig. 36.* après *le pied de la colonne aussi d'or*, ajoutez, *& accosté de deux aigles d'or.*

HARIVEL (de), en Normandie : Famille noble & ancienne, qui porte : *de gueules, à trois roses d'or, 2 & 1.*

HARLAY : *Tome II. p. 266. col. 2. lig. 9. après* conseiller d'Etat, *ajoutez*, mort le 27 Décembre 1739. dans la soixante-unieme année de son âge, étant né le 4 Février 1679.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez :* Cette maison, si distinguée par les grands hommes qu'elle a produits dans l'Epée & dans la Robe, se trouvoit réduite en une seule personne, qui étoit madame la présidente de Crevecœur, fille de feu M. de Harlay de Cely, conseiller d'Etat, & petite-fille du chancelier Boucherat, morte.

HARLUS DE VERTILLI, en Champagne : *Tome II. p. 266. col. 2. ajoutez :* C'est le nom de la duchesse de Boutteville - Montmorency, mere du duc d'Olone, du chevalier de Luxembourg, & de la marquise de Kerfely-Serent.

HARNOIS, ou ARNOIS DE BLANGUES : Ancienne famille noble, qui est originaire du pays de Caux, en la province de Normandie.

Vivien Harnois, ou Arnois, écuyer, seigneur de Plainefève, épousa en l'année 1420. *Perrette* des Hayes de Boisgueroult d'Espinay, dont,

Nicolas Harnois, seigneur de Bretigny, avocat général au Bailliage de Caux. Il se maria par accord du 26 Juillet 1472. à *Perrette* le Roux de Touffreville, fille de *Jean* le Roux, seigneur de Touffreville. De ce mariage vint,

Nicolas Harnois II. du nom, avocat général au Parlement de Rouen, seigneur de Saint Martin aux Buneaux, &c. marié à *Geneviéve* de Villy, dont,

Jean Harnois, écuyer, seigneur de Saint Martin aux Buneaux, &c. Il épousa *Catherine* Jubert, fille de *Henri*, président en la Cour des Aides, & de *Marie* Goupil. De ce mariage naquit,

Robert Harnois, seigneur de Saint Martin aux Buneaux, & autres lieux, marié à *Magdelene* le Parmentier, fille de *Remy* le Parmentier, & de *Marie* Gonel, dont,

Charles Harnois, seigneur de Saint Martin aux Buneaux, & châtelain de Blangues. Il s'allia à *Suzanne* de Bailleul, fille d'*Adrien* de Bailleul, & d'*Yolande* Mallet de Cramenil, dont, 1. *François*, qui suit ; 2. *Robert*, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

François Harnois I. du nom, seigneur de Hautot, & autres lieux, châtelain de Blangues, & capitaine général pour le Roi en sa côte du pays de Caux, épousa en l'an 1661. *Françoise*

de Pleurel, fille de *Louis*. Il en eut,

François Harnois II. du nom, seigneur de Hautot & de Blangues, marié à *Marie* Banastre, fille de *Charles*, & de *Françoise* du Fresnay, dont une fille unique,

N. . . . . Harnois, femme de *N*. . . . . Banastre, seigneur de Parfondeval, pere & mere de *N*. . . . . Banastre de Parfondeval, mariée à *N*. . . . de l'Estendart, seigneur des Heillens, & autres lieux.

Robert Harnois de Blangues, fils puîné de *Charles*, & de *Suzanne* de Bailleul, lieutenant général en l'Amirauté du Havre, épousa *Françoise* Sery, dont, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Pierre*, capitaine au régiment d'Orléans, Infanterie, mort sans alliance; 3. *Adrien*, tué étant brigadier des gardes de la Marine, sans alliance.

Charles Harnois, seigneur de Blangues, lieutenant des frégates du Roi, épousa *Catherine* Bart, cousine germaine de *Jean* Bart, chevalier de Saint Louis, dont les belles actions, sur mer, lui firent mériter des lettres de noblesse accordées par Louis XIV. *Charles* Harnois mourut en son département du Havre après quarante-deux ans de service. Ses enfans furent, 1. *Robert*, qui suit; 2. *Louis-François* Harnois, appellé le chevalier de Blangues, marié en 1744. à *Françoise-Marie* Toustain de Richebourg.

Robert Harnois II. du nom, seigneur de Bornembusc, par sa femme *Louise* de Roussel, mariée le 23 Novembre 1737. a pour enfans,

1. *Robert-François-Louis* Harnois, né le 26 Juin 1742.

2. *Louis-Gaston*, né le 25 Décembre 1744.

3. *Germer*, né en 1748.

4. *Louis-François*, né en l'année 1751.

5. *Louise-Judith-Bonne-Angélique*, née le 17 Octobre 1738.

6. *Louise-Françoise-Bonne*, née le 10 Décembre 1739.

7. *Amélie-Fortunée*, née le 23 Juillet 1743.

Les armes sont : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné d'un héaulme ou casque de front droit, fermé & grillé de même en pointe.*

HARVILLE : *Tome II. p. 267. col. 1.* à la fin de l'article, *ajoutez, à l'écusson* de Jouvenel des Ursins *en cœur.*

HATTE, en Normandie, écuyer, sieur de la Haye, élection de Bernay : Famille qui porte : *d'azur, au lion de gueules, coupé d'argent.*

HATTE DE CHEVILLI : *Tome II. p. 267. col. 2. après* les armes, *ajoutez* : Famille qui a donné un lieutenant général des armées du Roi, dans *Claude* Hatte de Chevilli, seigneur de Grigny-sur-Orge, mort le 25 Septembre 1722. âgé de soixante-dix-neuf ans, laissant pour fils aîné, de *Jeanne-Marguerite* Bellote, son épouse, *Claude-Charles* Hatte de Chevilli, chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi, du premier Février 1719. & ancien capitaine au régiment des Gardes Françoises, mort à Paris le 26 Octobre 1741. âgé d'environ soixante-huit ans, sans postérité. Il étoit entré dans le régiment des Gardes en 1702. où, après avoir passé successivement par les grades d'enseigne, de sous-lieutenant & de lieutenant, il obtint en 1706. une compagnie,

qu'il commanda jusqu'au commencement de 1726. qu'il se retira du service, ayant été récompensé par le Roi d'une pension. Il avoit épousé en premieres noces, au mois de Décembre 1711. *Catherine* Turgot de Saint Clair, morte en 1737. & en secondes, *N.*.... des Champs.

HAUCHEMAIL (de), en Normandie, élection de Carentan : Famille qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux maillets de même en chef, & d'un croissant d'argent en pointe.*

HAUCOURT : *Tome II. p.* 268. *col.* 2. *lig.* 16. *ajoutez*, originairement HONCOURT, qui distinguoit une branche, &c.

Ibid. lig. 32. *après* dans cette branche de la maison de Mailli, *ajoutez*, en faveur duquel il y a eu depuis une création en comté, pour le pere de madame de Voyer, qui a donné une histoire généalogique pour sa branche. *Voyez* MAILLI.

HAULLE (de la), en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois roses de même, 2 & 1.*

Il y a une autre famille du même nom dans l'élection de Conches, qui porte : *d'argent, au chevron d'azur, accompagné de trois lions de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

Il y a aussi des familles au pays de Caux du nom de la Haulle, une, entr'autres, dont les armes sont : *de sable, à trois fleurs de lys d'argent, 2 & 1.*

HAVREC : *Tome II. p.* 269. *col.* 1. *lig.* 25. *ajoutez :* Duché appartenant à la derniere branche de la maison de Croy, qui possède aussi le duché de Croy, mouvance de Pecquigny, château bâti sur la terre d'Araines.

HAUSSAY (de), écuyer, sieur du Pré, ancienne noblesse de Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'argent, à trois coquilles de sable, 2 & 1, écartelé de gueules à cinq fasces d'or, 3 & 2.*

HAUSSE (de la), seigneur de Joudreville, en Lorraine, qui porte : *coupé de gueules & d'argent, ayant en la partie d'en haut une fleur de lys d'or, & en la partie d'en bas deux étoiles d'azur.* Pour cimier : *un bras d'argent, qui tient en main & hausse une masse d'or.*

La famille de ce nom, qui est divisée en différentes branches, dans les duchés de Lorraine & de Bar, & l'évêché de Verdun, souffrit, dans le seizieme siécle, de grandes pertes & de grands revers, occasionnés par les troubles & les malheurs des guerres, qui ont fréquemment ravagé ces provinces. Elle s'y soutenoit alors dans un état florissant, possédant de belles terres & ne connoissant d'autre profession que celle des armes. Il se trouve un rapport si grand entre son nom & les armoiries, qu'elles en sont comme inséparables, & que le nom ne signifieroit rien sans les armoiries : aussi paroît-il bien que l'origine est la même du nom & des armes, & que cette famille les a portés héréditairement depuis l'onzieme siécle, temps auquel les surnoms & les armes ont commencé à distinguer les familles nobles. Elle est du nombre de celles que les Jurisconsultes & les Auteurs héraldiques appellent familles nobles de nom & d'armes. Parmi les preuves que l'on en a, on trouve un acte

émané

émané du prince *Erric* de Lorraine, évêque, comte de Verdun, par lequel il conste, qu'après d'exactes informations, cette famille fut reconnue dès ce temps-là pour être d'ancienne noblesse. On en peut voir encore des preuves au *fol.* 27. de la *Recherche de la Noblesse du bailliage de Bar*, & au *fol.* 53. de celui de Saint Mihiel, laquelle fut faite vers l'an 1571. par le sieur Richier, en vertu d'une ordonnance de son Altesse Royale le duc de Lorraine. Cette famille prouve des alliances avec plusieurs maisons nobles, éteintes, ou qui existent encore, comme Attacort, Bohan, Bettainvillers, Condé, Custine, la Drague, du Hautoy, Dehaut, Frahain, la Presle, Devandrouin, Maugarny, Rosieres, d'Autrecourt, Serainchamp, Stainville, Vicrange, &c.

HAUSSONVILLE : Ancienne baronnie en Lorraine, à quatre lieues de Nancy, dont *Simon*, fils de *Dragon* de Nanci, seigneur de Lénoncourt, prit le nom. La terre d'Haussonville fut le partage d'un de ses fils, qui a continué la maison de ce nom; éteinte en la personne de *Jean*, baron d'Haussonville, maréchal des camps & armées du Roi, & lieutenant général pour sa Majesté de la ville de Verdun & pays Verdunois, mort sans enfans en 1607. Il avoit adopté le 2 Juillet 1605. son petit-neveu, *Nicolas* de Nettancourt, comte de Vaubecourt, pour la conservation de son nom & de ses armes. La baronnie d'Haussonville échut à *Claudine* d'Haussonville, femme de *Gaspard*, seigneur de Marcossey, & autres lieux. *Anne* de Marcossey, leur fille, la porta en mariage à *Claude* d'Averhout, seigneur de la Lobe, &c. *Gabrielle* d'Averhout, fille des susdits, la porta en l'an 1620. à *Claude* de Cleron, baron de Saffre, son mari; & *N*.... de Cleron, dit le comte d'Haussonville, capitaine dans le régiment Royal Roussillon, en est aujourd'hui possesseur. *Voyez* CLERON.

HAUTECLAIRE (de), anciennement COUILLAUD : Famille originaire de Bordeaux, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I.* p. 289.

Les armes : *d'azur, à une tour d'argent.*

HAUTEFORT : *Tome II. p.* 271. *col.* 1. *lig.* 2. *après* par son mariage, *ajoutez*, en l'année 1388.

Ibid. col. 2. *lig.* 10. Il fut pere, *lisez* : Il eut de *Marie* la Tour, fille d'*Agnès* de la Tour, vicomte de Turenne, qu'il épousa en 1499. *Jean*, &c.

Ibid. lig. 19. Il eut de sa seconde femme, *Catherine* de Chabannes, *lisez* : Il avoit l'honneur d'être cousin issu de germain de cette princesse, par sa seconde femme, *Catherine* de Chabannes, qu'il avoit épousée en 1519. & dont il eut, &c.

Ibid. à la note, lig. 17. *la terre de Badefort*, lisez, *la terre de Badefol.*

Ibid. p. 272. *col.* 1. *lig.* 40. de Lestange, *lisez*, de Lestrange.

Ibid. col. 2. *lig.* 5. de cinquante hommes d'armes, *lisez*, de cent hommes d'armes.

Ibid. lig. 14. de *Louise* de l'Escars, *lisez*, de *Louise* d'Escars.

Ibid. lig. 41. de Boisseux, *lisez*, de Boisseuilh.

Ibid. p. 273. *col.* 1. *lig.* 29. Il fut écuyer, *lisez* : Il fut premier écuyer.

Ibid. p. 274. *col.* 1. *lig.* 14. *après* 1718. *ajoutez*, mort à Paris le 22 Février 1743. âgé de soixante-quatorze ans.

Ibid. p. 277. *col.* 2. *lig.* 11. *après* Infanterie, *ajoutez*, chevalier de Saint Louis, marié avec *Henriette - Julienne* de Merle, fille de *Mathieu* de Merle III. du nom, baron de la Gorce, vicomte de Boulz, & de *Marguerite-Claude* Guion.

Ibid. p. 278. *col.* 1. *lig.* 20. marié en 1729. à *N....* d'Escars, *lisez*, marié en 1729. à *Marie-Anne* d'Escars.

Ibid. lig. 22. marquis de Marville, *lisez*, marquis de Merville.

Ibid. lig. 23. *après* de Saint Projet, *ajoutez*, dont une fille, morte le 4 Mars 1742.

Ibid. col. 2. *lig.* 25. veuve d'*Annet* de Boyere, *lisez*, veuve d'*Annet* de Royere.

Ibid. lig. 44. *Anne* de Parmandie, *lisez*, *Anne* de Larmandie.

Ibid. p. 279. *col.* 1. *lig.* 7. *Marguerite* de Coret, *lisez*, *Marguerite* de Coter.

Ibid. lig. 21. *Marguerite* de Saillant, *lisez*, *Marguerite* du Saillant.

HAUTEFORT, en Provence : Famille originaire de Caën, transplantée à Marseille dans le commencement du seizieme siécle. *Jean* Hautefort, capitaine d'un des vaisseaux du Roi, est qualifié de noble & écuyer dans plusieurs actes. Il eut de *Marguerite* de Granlieu, son épouse,

François Hautefort, marié par contrat du 8 Février 1555. à *Bonaventure* de Colinet, qui fut mere de

François Hautefort II. du nom, capitaine des vaisseaux du Roi, qui épousa le 10 Juin 1590. *N....* de Combes, fille de *Pierre.* Il vint s'établir à Marseille, où il fut en grande considération. Il eut commission d'aller brûler les vaisseaux des Corsaires d'Alger, dans le port de la Goulette, où ils s'étoient retirés. Il arma pour cette expédition un vaisseau, & il eut deux autres navires sous ses ordres, avec lesquels il brûla vingt-trois bâtimens de ces Pirates, & une galere, qui n'en étoit pas fort éloignée. Il reçut à cette occasion des lettres de la Cour fort obligeantes. Il testa en 1604. & laissa, entr'autres enfans,

Honoré Hautefort, officier de galeres, marié le 8 Mars 1632. à *Catherine* de Cotolendy, dont,

Honoré Hautefort II. du nom, qui servit d'abord sur les galeres, & fut ensuite capitaine dans le régiment de Normandie, par commission du 25 Octobre 1676. Il se maria le 28 Novembre 1651. à *Elisabeth* de Vani, dont, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Jean*, mort commandant du second bataillon du régiment de Ponthieu en 1709. 3. *Ange*, mort officier dans le régiment Royal Artillerie, & trois filles décédées sans alliance.

Louis Hautefort, capitaine de cent hommes d'armes, retiré du service à cause de ses blessures, avec une pension du Roi de quatre cents livres, épousa le 13 Décembre 1693. *Honorade* d'Isnard, fille de *Claude*, & d'*Anne* de Bourgarel d'Allamanon, dont *Jean-Pierre*, qui suit, & *Jean*, mort jeune.

Jean-Pierre Hautefort, après

avoit servi pendant quelque temps dans le régiment de Ponthieu, se maria le 10 Avril 1720. à *Catherine* de Clément, dont, entr'autres enfans, 1. *Jean-Louis* Hautefort, mort en 1747. avec commission de capitaine dans le régiment de Tournaisis ; 2. *Jean-Pierre*, ecclésiastique, seul enfant mâle de cette famille, dont la devise est : *Alti & Fortis* ; & les armes : *d'or, à trois forces hautes de sable*.

HAUTEPOUL : *Tome II. p.* 280. *col.* 1. *lig.* 26. 1612. *lisez*, 1712.

HAUTE-RIVE, en Normandie, de la subdélégation d'Alençon. C'est une baronnie possédée anciennement par des gentilshommes, laquelle a passé au Roi & fait depuis long-temps partie du domaine de sa Majesté.

HAUTOT, ou HOTTOT (de), écuyer, sieur de Douville, du Quesnay & de Noron, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de quatre aigles de sable*.

HAUTOY (du) : La terre & seigneurie de Beileau, dans le duché de Bar, bailliage de Pont-à-Mousson, fut unie au village de Clemery & de Begnicourt, & érigée en marquisat, sous le nom du Hautoy, par lettres du 26 Mars 1718. enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar le premier Avril suivant, en faveur de *Jean-Baptiste-Gaston*, comte du Hautoy, seigneur de Clemery, chambellan du duc *Léopold*.

Il avoit pour douzieme ayeul, *Frédéric*, que l'on dit puîné de la maison de Luxembourg, mort vers l'an 1270. ayant épousé *Béatrix*, dame du château du Hautoy, près de l'abbaye d'Orval. Il en eut *Frédéric*, qui prit le nom de du Hautoy, & le transmit à sa postérité, qui a toujours porté les mêmes armes que les comtes de Luxembourg-Limbourg. Il mourut en 1300. & fut pere, par *Idette* de Celles, de *Georges* du Hautoy, qui fit de grands biens à l'abbaye d'Orval, où il fut inhumé en 1340. Il épousa *Béatrix* de Malmedy, mere de *Poncette* du Hautoy, qui en 1402. aumôna à l'abbaye d'Orval, son partage de la terre du Hautoy, & de *François* du Hautoy, allié avec *Anne* de Lavaulx, dont il eut *Jacquemin* & *Thierry*. Ce dernier étant religieux, & prieur d'Orval, acheta en 1405. ce qui restoit de la terre du Hautoy à ses parens, & par-là en réunit la totalité à cette abbaye, qui la possède encore aujourd'hui.

Jacquemin, frere de *Thierry*, eut de *Lyse* de Saulmonieux, 1. *Jean* du Hautoy, seigneur de Vaudoncourt & Récicourt, qui suit ; 2. *Nicolas*, auteur de la branche des seigneurs de Landaville, éteinte ; 3. *Gilles*, auteur de la branche des seigneurs de Luzy, rapportée ci-après.

Jean du Hautoy, seigneur du Jametz, Récicourt & Vaudoncourt, épousa *Constance* de Jeandelincourt, mere de

Gerard, lequel donna un dénombrement de sa terre de Récicourt le 8 Novembre 1499. & un autre le 4 Septembre 1536. Il mourut en l'an 1540. Il avoit épousé *Marguerite* de Franqueville, morte le 2 Décembre 1502. dont naquit,

Philippe du Hautoy, seigneur de Récicourt & Vaudoncourt, qui mourut le 30 Avril 1552. ayant épousé *Claude* de Nettancourt,

dame de Nubécourt, morte le premier Novembre 1577. fille de *Nicolas*, & d'*Anne* d'Espence, dont, 1. *Nicolas*, sénéchal du Barrois, mort sans avoir eu d'enfans d'*Anne* de Lénoncourt, son épouse; 2. *Georges*, reçu chevalier de Malte au grand prieuré de Champagne en 1560. tué par les Turcs l'année suivante; 3. *François*, qui suit.

François, seigneur de Vaudoncourt, Nubécourt, Bullinville & Bauzey, chevalier de l'ordre du Roi, & gentilhomme de sa chambre, épousa en 1566. *Nicole*, fille d'*Adolphe* de Beauvau, seigneur de Rolthey, & de *Claude* de Ludres, sa premiere femme, dont, 1. *Georges-Frédéric*, qui suit; 2. *Abraham*, auteur de la branche des seigneurs de Récicourt, rapportée ci-après; 3. *Jonathas* du Hautoy, auteur de celle des seigneurs de Vaudoncourt, aussi rapportée ci-après.

Georges-Frédéric du Hautoy, chevalier de l'ordre du Roi, & mestre-de-camp d'un régiment d'Infanterie, se maria en premieres noces à *Magdelene* Chastan de la Routte, dame de Clemery, fille de *Fauquet*, seigneur de la Routte, gentilhomme de la chambre du Roi, & gouverneur de Marsal, pour le duc de Lorraine, & d'*Oriane* de Clemery, dont il eut pour fille unique *Henriette* du Hautoy, dame de Clemery, mariée à *Théodore* du Hautoy, seigneur de Luzy; & en secondes noces à *Anne* de Saint Ignon, fille de *Philippe* de Saint Ignon, seigneur de Pulxe & de Jeandelise, chevalier de l'ordre du Roi & bailli de Verdun, & de *Diane* Alaix, dame de Belleville, dont, 1. *Philippe*, qui suit; 2. *Nicolas* du Hautoy, comte de Brugny, seigneur de Boinville & Bullinville, mort en l'an 1714. âgé de quatre vingt-sept ans, laissant de *Charlotte* de Croix, mariée en 1667. fille de la *Claude*, comte de Plancy, *Roch* du Hautoy, comte de Brugny, mort sans alliance en 1708.

Philippe du Hautoy, seigneur de Nubécourt, colonel d'un régiment de Cavalerie pour le service de France, épousa en 1656. *Antoinette* des Armoises, veuve de *Henri* le Bouteillier de Senlis, marquis de Vigneux, colonel d'un régiment de Chevaux-Legers Hongrois pour le service de France, & remariée en troisiemes noces en 1664. à *Gaston* de Nettancourt, baron de Frenels. Elle eut du second lit,

Frédéric-Hyacinthe du Hautoy, seigneur de Nubécourt, marié à *Françoise* de Tournebulle, fille de *Jean-Philippe*, seigneur de Bussy, & de *Jeanne* de Nettancourt, mort en 1704. Il laissa, 1. *François-Charles-Hyacinthe*, capitaine au régiment de Chartres, mort sans alliance en 1713. 2. *Jean-Baptiste*; 3. *Nicolas*, tous deux seigneurs de Nubécourt.

Branche des seigneurs de Récicourt.

Abraham du Hautoy, second fils de *François*, & de *Nicole* de Beauvau, seigneur de Récicourt, chevalier de l'ordre du Roi, épousa en 1603. *Marguerite* de Plaine, dont,

Claude du Hautoy, seigneur de Récicourt, mort en 1673. ayant été marié en 1635. à *Anne-Dorothée* de Landres de Briey, veuve de *Gabriel* de Housse, morte le 5 Janvier 1642. de laquelle il a eu deux fils; sça-

voir, 1. *François*, qui suit ; 2. *Jean-Paul*, rapporté ci-après.

François du Hautoy, baron de Landres, seigneur de Tichemont & de Récicourt, bailli d'Etain, marié en 1663. à *Suzanne* Constant de Trieres, dame de Francfossé, de laquelle il n'eut qu'une fille, nommée *Anne-Dorothée* du Hautoy, morte en Juin 1755. veuve de *Charles* de Béon-Luxembourg, marquis de Béon.

Jean-Paul du Hautoy, frere de *François*, fut seigneur de Gussainville, bailli de Longwy, gouverneur du Charolois, & mourut en 1703. ayant eu d'*Anne-Louise* de la Grange, son épouse, 1. *Pierre-Paul-Maximilien*, qui suit ; 2. *Louis*, comte du Hautoy, chambellan du duc *Léopold* de Lorraine, & bailli d'Etain, qui de sa femme, *N.* . . . de Gerbillon, a eu une fille unique, mariée en premieres noces en 1741. à *N.* . . . de Wignacourt, capitaine de Cavalerie au régiment de Noailles-Duc, & en secondes noces le 14 Janvier 1755. à *N.* . . . de Landres, dit le comte de Briey, commandant un bataillon du régiment de Champagne ; 3. *Marie-Anne* du Hautoy, mariée à *Nicolas* de Beauvau, seigneur de Saint Pierremont, lieutenant colonel du régiment de Cavalerie d'Annezy, pour le service de France.

Pierre-Paul-Maximilien du Hautoy, comte du Hautoy, seigneur de Gussainville, conseiller d'Etat du duc *Léopold*, grand sénéchal de Lorraine & du Barrois, grand bailli du Bassigny, mort le 31 Mai 1746. avoit épousé en 1720. *Magdelene-Bernarde* de Saint Ignon, dame de Villers-le-Prud'homme, chanoinesse de Remiremont, morte en 1750. fille d'*Erric* de Saint Ignon, seigneur de Villers-le-Prud'homme, & d'*Anne-Louise* de Cleron de Saffre. Il en a eu,

1. *Charles*, comte du Hautoy, seigneur de Gussainville & de Tichemont, en vertu de l'adoption faite en sa faveur par la marquise de Béon, sa tante à la mode de Bretagne, de laquelle il a été unique héritier. Il est chevalier de Saint Louis, & capitaine au régiment d'Infanterie du Roi.

2. *N.* . . . du Hautoy, reçu chevalier de Malte en 1750. aussi capitaine au régiment du Roi.

3. *N.* . . . du Hautoy, lieutenant au même régiment.

4. *Anne-Jeanne-Louise* du Hautoy, mariée le 7 Mars 1745. à *Charles* du Font de Compiegne, seigneur de Louvieres, brigadier des armées du Roi, & chef du vol & cabinet de sa Majesté.

5. *N.* . . . du Hautoy, mariée en 1750. à *N.* . . . dit le comte de Chastenet.

Branche des seigneurs de Vaudoncourt.

Jonathas du Hautoy, troisieme fils de *François*, seigneur de Nubécourt, & de *Nicole* de Beauvau, fut seigneur de Vaudoncourt, & épousa en 1605. *Marguerite*, fille de *Georges* du Hautoy, seigneur de Ville en Voipvre, & de *Blanche* de Landres, dont le fils aîné,

Paul du Hautoy, seigneur de Vaudoncourt, lequel fut capitaine d'une compagnie de Carabiniers au régiment de Blainville, pour le service du duc Charles IV. & capitaine prevôt de Sancy en 1637. sur la démission volontaire faite en sa faveur par *Jean* de Bettainvillers, dont il avoit

épousé la sœur, nommée *Barbe*, par contrat du 7 Novembre 1633. Etant mort sans enfans, la lignée fut continuée par son frere *Jean-Albert* du Hautoy, seigneur de la Tour, de Vaudoncourt & de la Folie, marié avec *Salomée* de Manteville, dont il eut *François*, seigneur de la Tour & de Vaudoncourt, qui de sa femme, *Barbe* de Landres, eut *Claude-Albert* du Hautoy, marié à *Catherine* de Heultz, & *Louis*, allié a *N*.... Carpentier de Ville Cholle.

Branche des seigneurs de Luzy.

Gilles du Hautoy, troisieme fils de *Jacquemin*, & de *Lyse* de Saulxmonieux, capitaine & prevôt de Stenay, épousa *Barbe*, dame de Luzy, dont,

Guillaume du Hautoy, seigneur de Luzy & de Ville en Voipvre, marié à *Alix* de Failly, fille de *Georges*, & d'*Idion* d'Allamont, de laquelle est sorti, entr'autres enfans,

Jean du Hautoy, seigneur de Luzy & de Ville en Voipvre, marié en premieres noces à *Jeanne* de Pouilly, fille de *Gérard*, seigneur d'Esne, capitaine & prevôt des Montignons, & de *Marguerite* de Lavaulx; en secondes, à *Barbe* de Lescut, qui étoit veuve de lui en 1562. & en avoit eu pour fille unique *Philippe* du Hautoy, alliée à *Charles* de Roucy, seigneur de Chastel en Rhetelois, chambellan du grand duc *Charles* de Lorraine, & colonel d'un régiment d'Infanterie au service de France. *Jeanne* de Pouilly fut mere de

Guillaume du Hautoy, seigneur de Luzy, Inor, Ville en Voipvre, Varronville & Ronvaux, marié en 1557. à *Anne de* Housse, fille de *Claude*, seigneur en partie de Ville en Voipvre, & d'*Isabelle* de Vigneulles. Leur fils,

Georges du Hautoy, seigneur de Ville en Voipvre, fut marié par contrat du 17 Juillet 1586. à *Blanche* de Landres, fille de *Claude*, seigneur de Tichemont, & de *Marguerite* de Landres, dont,

Théodore du Hautoy, seigneur de Luzy, marié à *Henriette* du Hautoy, dame de Clemery, fille de *Georges-Frédéric* du Hautoy, seigneur de Nubécourt, chevalier de l'ordre du Roi, & colonel d'un régiment d'Infanterie, & de *Magdelene* de Chastan de la Routte, dame de Clemery, sa premiere femme. De ce mariage sortit,

Charles-Laurent du Hautoy, seigneur de Ville en Voipvre & de Clemery, marié en 1643. à *Anne* des Combles, fille de *Jacques*, & de *Marie* de Choissy; & en secondes noces à *Antoinette-Henriette* de Bronne de Montagu, fille de *François*, seigneur de Boncourt & de Mandre, & d'*Anne* le Bouteillier de Senlis, sa seconde femme. Il eut de ce second mariage, 1. *Marie-Louise* du Hautoy, chanoinesse de Remiremont, mariée en premieres noces à *N*.... marquis de la Perriere, & en secondes, en 1692. à *Jean-Ignace* de Cleron, dit le comte d'Haussonville, grand-maître de l'Artillerie de Lorraine; 2. *Jean-Henri*, comte du Hautoy, de Bronne, chambellan de l'Empereur Charles VI. général de sa Cavalerie, & colonel d'un régiment de Cuirassiers, mort sans enfans en 1740. *Charles-Laurent*

eut d'*Anne* des Combles, sa premiere femme,

Charles-François-Philippe du Hautoy, comte du Hautoy, seigneur de Clemery, grand-maître de l'Artillerie, marié en 1669. à *Marguerite-Isabelle* de Savigny, sœur de la comtesse de Ludres. Elle a été gouvernante des filles d'honneur de la duchesse de Lorraine, & mere de

Jean-Baptiste-Gaston, en faveur duquel la seigneurie de Belleau a été érigée en marquisat. Il épousa *Charlotte* de Runes, de laquelle il a eu, 1. *N.* .... marquis du Hautoy, qui suit; 2. *Anne-Louise*, mariée en 1740. à *Jean-François*, comte de Greiche, seigneur de Jalocourt, capitaine de Dragons au régiment de Bauffremont, morte en couches le 2 du mois de Février 1741. 3. *N.* .... chanoinesse de Poulangy; 4. *N.* .... dite mademoiselle du Hautoy.

N. .... marquis du Hautoy, seigneur de Clemery, colonel du régiment Royal Roussillon, dès 1748. a épousé *N.* .... de Constant de Trieres, de laquelle il a des enfans. Il avoit pour tantes,

Henriette-Elisabeth du Hautoy, qui a épousé en 1685. *Philippe-Arnoult*, comte de Ligniville & de l'Empire, chambellan du duc *Léopold*;

Et *Henriette-Louise* du Hautoy, fille d'honneur de son Altesse Royale madame la duchesse de Lorraine, puis mariée à *Joachim-Isidore*, comte de Gourcy, chambellan du duc de Lorraine.

HAY (le): Famille noble, du pays de Caux, en Normandie. *Nicolas* Hay, écuyer, seigneur de Saint Barthelemy, &c. mort en 1523. avoit épousé en premieres noces *Jeanne* Payen; & en secondes, *Marguerite* de Fourmentin. Du premier lit sortit *Guillaume*, qui suit, & *Richard*, rapporté après son frere.

Guillaume fut pere de *Richard* II. du nom, seigneur de Saint Barthelemy, qui de *Marthe* de Lieuray, son épouse, eut *Charles* Hay, marié en 1573. à *Barbe* de Bailleul, dont est née *Marguerite* Hay, femme de *Pierre* de Cauquigny, seigneur, par sa femme, de Saint Barthelemy, lieutenant général du bailli de Caux, puis président en la Chambre des Comptes de Normandie. Il fut pere d'un fils & de deux filles; sçavoir, *Philippe* de Cauquigny, marié à *Anne* du Fay du Taillis, de la maison des seigneurs de Maulevrier; *Catherine* de Cauquigny, mariée en 1619. à *Robert* Toustain, seigneur de Honguemare, & *Marie* de Cauquigny, mariée à *Jean* de Fontereau.

Richard Hay I. du nom, second fils de *Nicolas*, & de *Marguerite* de Fourmentin, épousa *Jeanne* des Isles, dont est né,

Nicolas, seigneur de Reneville, &c. marié en 1589. à *Anne* le Febvre, mere de

Pierre Hay, qui de *Charlotte* Gazeu, sa femme, eut,

Nicolas Hay II. du nom, marié en 1658. à *Marguerite* Ancel, pere & mere de

Philippe-Joseph Hay, qui a continué la descendance.

Les armes: *d'argent, à trois têtes de Maure*, 2 & 1.

HAYE (de la), en Normandie, élection de Valognes: Famille ancienne, dont un des principaux descendans est au-

jourd'hui seigneur & patron de Semoville.

Les armes : *d'argent au cœur de gueules, accompagné de sept mouchetures de sable, 4, 2 & 1, au chef d'azur, chargé de deux sautoirs d'or.*

HAYE (de la) : Famille originaire de Champagne.

Jean I. du nom, écuyer, capitaine de la forêt de Rheims, le premier que l'on connoisse, eut de sa femme, *N*... *Jean* II. du nom, seigneur de la Bousselle & de Montreuil-aux-Lions. Celui-ci laissa de sa femme, *Jeanne* de Margonivalle, *Hilaire* de la Haye, auditeur des comptes. Henri IV. à son avénement au thrône, l'honora de la charge de secrétaire du cabinet, en récompense des services rendus par lui pendant la Ligue. Il mourut peu de temps après. L'on voit son épitaphe avec ses armes à Paris, dans l'église de Saint Nicolas des Champs, sur le pilier, à droite, auprès du chœur. Il laissa de sa femme, *Marie* Gilles ;

1. *Jean* III. du nom, qui suit.

2. *Georges*, Jésuite, & depuis archevêque de Nicée *in partibus*.

3. *Marie*, qui épousa *Jean* de Mydorge.

4. *Magdelene*, qui épousa *Denis* Doujat.

Jean III. du nom, seigneur de Ventelay & de la Bousselle, conseiller au Parlement de Paris, fut, sous les regnes de Louis XIII. & Louis XIV. ambassadeur à la Porte, l'espace de vingt ans. Il épousa *Magdelene* de Paluau, fille de *Denis* du Paluau, conseiller au Parlement de Paris, & de *Magdelene* de Montholon. Ils eurent,

1. *Denis*, qui suit.

2. *Jérôme*, chevalier de Malte & commandeur de la Brague.

3. *Omer*, mort sans alliance.

4. *Claude*, morte aussi sans alliance.

5. *N*.... religieuse à l'Assomption.

6. *N*.... religieuse à Sainte Marie.

7. *Angélique*, morte sans enfans, de son mariage avec *N*... de la Mothe le Vayer.

Denis succéda à son pere, à l'ambassade de Constantinople, ensuite envoyé extraordinaire en Baviere, & puis ambassadeur à Venise. Il épousa en premieres noces, avec dispense de Rome, *N*.... de Montholon, dont il n'eut qu'un fils, né à Constantinople, & mort à Paris, encore enfant. En secondes noces il épousa *Denise-Catherine* Groppo, de laquelle sont nés,

1. *Marc*, qui suit.

2 *Rose*, morte en 1756. sans enfans, marquise de Potrincourt.

Marc, marquis de la Haye, né à Venise en 1693. a épousé *Elisabeth-Françoise* de l'Escolle, morte en 174... Il en a eu,

1. *Michel*, né en 1729. mort l'année d'après.

2. *Marc*, né en 1731. mort la même année.

3. *Denis-René-Marc*, né en 1732. mort sans alliance en 1752. étant mousquetaire de la garde du Roi en la seconde compagnie.

4. *Charles*, né le 28 Août 1732. procureur général des requêtes de l'hôtel & des grande & petite chancelleries de France, reçu en 1756.

5. *Louis-Joseph*, né en 1735. mort en 1741.

Et la seconde femme du marquis de Montesson.

Les armes sont : *parti de trois traits, chevronné & contrechevronné d'or & de gueules, de l'un en l'autre.*

HAYE DU PUIS : *Tome II. p.* 284. *col.* 1. *lig.* 28. *Richard* Turtin, dit Hardouf, *lisez*, *Richard* Turstin, ou Toustain-Haldu.

HAYES DE CRIC (des), au Maine : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 282. *Marie-Anne-Eléonore* des Hayes de Cric fut reçue à Saint Cyr le 31 Mai 1732. Elle descend de *Marin des Hayes*, seigneur de Fontenailles, mort avant 1524.

Les armes : *parti d'argent & de gueules, & trois annelets, posés* 2 & 1.

HAYNAUX, ou HAINAULT, ancienne noblesse du comté de ce nom. *Baudouin* de Hainault III. du nom, épousa *Alix*, comtesse & héritiere de Namur, fille aînée du comte *Geoffroy.* Il en eut *Henri* de Hainault, marié à dame *Jeanne*, sœur de *Jean*, seigneur de Cisoing. De ce mariage naquit *Philippe* de Hainault, seigneur de Seboar, d'Angre & du Faist, marié à *N....* fille d'*Alart*, seigneur d'Estrecy, de laquelle il eut *Alix* de Hainault, qui épousa le sire de Boussies. De ce mariage sortit *Isabeau* de Boussies, mariée en 1313. à *Watier* de Haynin. Cela est prouvé par la généalogie des Forestiers & comtes de Flandres, premiere branche, mise au jour par *Pierre-Balthasard*, & imprimée à Anvers.

HAYNIN : Maison ancienne & illustre dans le Hainault, qui porte : *d'or, à la croix engrêlée de gueules*, qui ne subsiste plus que dans deux branches ; sçavoir, celle des seigneurs de Wambrechies, qui est l'aînée, & celle des seigneurs du Cornet, qui est la cadette. L'ancienne tradition de cette maison est de tirer son nom de la Hayne, riviere près Mons, & d'être cadette des anciens seigneurs de Denen, actuellement écrit Denain, qui n'est plus aujourd'hui qu'un bourg ou qu'un village, où ils ont fondé un couvent de Chanoinesses.

Pour prouver l'origine de cette maison, conforme à la généalogie que je vais donner, il est bon de remonter à *Baudouin*, comte de Flandres, dit de Mons, qui fut pere, par *Richilde*, comtesse de Hainault, de *Baudouin*, dit de Jerusalem, comte de Hainault, mort en 1101. allié à *Ide*, sœur du duc de Louvain, dont *Alix* de Hainault, épouse de *Hugues*, sire de Rumigny & de Florinnes. De ce mariage vint, entr'autres enfans, *Béatrix* de Rumigny, fille aînée, qui se maria avec *Gossvin* de Mons, premier pair de Hainault, sire de Baudour, d'où vinrent plusieurs enfans, entr'autres, *Ide* de Mons, mariée en secondes noces à *Régnier* de Jausse ; & *Rose* de Mons, dame de Haynin, qui eut pour mari *Etienne* de Denain, vivant en 1205. qui prit le nom de Haynin & conserva les armes de Denain.

I. Cet *Etienne*, tige de la maison de Haynin, eut de son mariage,

II. *Gossvin* de Haynin, pere, par *N....* de Jausse, de

III. *Waltier*, sire de Haynin & de Quinchy, mort en 1260. épousa *Jossine*, morte en 1280. laissa

IV. *Brognart*, sire de Haynin,

qui vendit du bien en 1260. épousa *N*. . . . . d'Anfroiprez, fille & héritiere de *Galéan*, seigneur dudit lieu. Il en eut, 1. *Gossvin*, fondateur d'une chapelle à Haynin en 1299. mort sans hoirs de *Marie* Desmarest, sa femme; 2. *Watier*, qui suit.

V. *Watier* de Haynin, chevalier, sire de Quincy, grand bailli du Hainault en 1305. & 1313. épousa *Isabeau* de Bousies, fille du seigneur de Bousies, & d'*Alix* de Hainault, mourut en 1319. & fut pere d'*Etienne*, qui suit.

VI. *Etienne*, dit *Brognart* de Haynin, seigneur dudit lieu, obtint au mois d'Octobre 1318. du comte de Hainault, pour les services qu'il lui avoit rendus, la seigneurie haute & basse, dans toute l'étendue de Saint Amant, avec un faucon à tenir des comtes de Hainault, en foi & hommage. Il épousa *Marie* du Breucq, fille de *Jean*, seigneur dudit lieu, d'où sont sortis, 1. *Jean*, qui suit, auteur de la branche des seigneurs de Haynin-Vambrechies; 2. *Aubert*, tige de celle des seigneurs de Haynin du Cornet & Frémicourt, rapportée après la branche aînée.

Branche des seigneurs de Haynin-Vambrechies.

VII. *Jean*, dit *Brognart* de Haynin, seigneur du Breucq & d'Anfroiprez, épousa *Marie* de Potte, veuve de *Gérard* de Barbançon, & fille de *Gérard*, chevalier, seigneur de Potte, & de *N*. . . . . de Lalaing, dont,

VIII. *Jean* II. du nom, dit *Brognart*, seigneur d'Anfroiprez, du Breucq-Malaquais, qui prit pour femme *Marie* de Warguy, dite de Roisin. Ils moururent l'un l'autre en 1402. & gissent à Haynin, où l'on voit leur épitaphe. De leur mariage vint, entr'autres enfans,

IX. *Pierre* de Haynin, chevalier, seigneur d'Anfroiprez, &c. grand bailli de Hainault (*a*). Il eut pour femme *Jeanne* du Châtel, dite de Houvarderie, dame de Louvignies, fille de *Jean*, & de *Marguerite* de Louvignies. Il fit bâtir le château d'Anfroiprez, & mourut en 1431. & son épouse en 1443. laissant de leur mariage,

X. *Jean* III. du nom, seigneur de Haynin, &c. qui épousa *Jeanne* de la Bouvrie, dite de Viane, fille de *Bertrand*, & d'*Isabeau* de Melun, laquelle *Isabeau* étoit veuve en premieres noces de *Robert* de Namur, seigneur de Renclis, & étoit fille de *Hugues* de Melun (*b*), & de *Marie* de Péquigny. De ce mariage naquit,

XI. *Jean* IV. du nom, seigneur de Haynin, du Breucq-Louvignies, &c. qui épousa *Marie* de Roisin, fille de *Baudry*, baron de Roisin, seigneur de Rongy, dont onze à douze enfans,

(*a*) *C'étoit une charge triennale qui donnoit autrefois, à celui qui la possédoit, le titre de gouverneur de la province, de capitaine général du pays, de chef de la police & de la milice, ainsi que les droits de souveraineté, & d'officier suprême, même le pouvoir de faire grace aux criminels, & de créer ou nommer des Magistrats.*

(*b*) *De* Jean *de Melun, frere aîné de ladite* Isabeau, *sont issus les princes d'Epinoy.*

entr'autres, *Magdelene*, chanoinesse à Maubeuge, & *François*, qui suit.

XII. *François*, seigneur de Haynin, épousa en premieres noces *Isabeau* de Rosimbos, de qui vinrent *Philippe*, qui suit, & *Jeanne*, morte sans hoirs; en secondes noces *Marie* de Gosson, & en troisiemes, *Antoinette* de Tenremonde, fille d'*Antoine*, seigneur de Merigny, & d'*Antoinette* de Cuinchin, dame de Bachy, dont, entr'autres enfans, *François*, tige de la branche des seigneurs d'Anfroiprez, éteinte, & *Guillaume*, aussi tige de la branche des barons de Bernieules, pareillement éteinte.

XIII. *Philippe* de Haynin, seigneur dudit lieu, épousa *Claire* de Croix, dame de Wambrechies, Lesquin & la Motte, par la mort de son frere, *Daniel* de Croix, fille de *Gérard*, seigneur dudit lieu, & d'*Adrienne* Vandergracht, dont, 1. *Jean*, qui suit, & trois filles mariées.

XIV. *Jean* de Haynin V. du nom, seigneur dudit lieu, de Wambrechies & de Lesquin, épousa *Anne* d'Ognies, dame de Waterbecque, fille de *François*, seigneur de Willerval & de Beaurepaire, & sœur d'*Adrien* de Willerval, gouverneur de Lille. De ce mariage vinrent, entr'autres enfans, 1. *Louis*, mort à l'estacade d'Anvers, à côté du prince de Parme, dont il étoit page d'armes; 2. *Jeanne*, chanoinesse du très-noble chapitre de Sainte Aldegonde; 3. *Marguerite*, chanoinesse de Nivelle, & élue abbesse séculiere de ce noble chapitre, où elle fut installée le dernier Août 1604. 4. *Bonne*, chanoinesse de Maubeuge, & ensuite abbesse dudit chapitre en 1639. 5. *Philippe*, qui suit; 6. *Anne* de Haynin, mariée à *Jean* d'Andelot, seigneur dudit lieu; 7. *Jossine*, chanoinesse à Maubeuge; 8. *Jean* de Haynin, allié à *Marguerite* de Lens, de laquelle il n'a pas eu de postérité, fille de *N*...., de Lens, & de *N*..... de Revel.

XV. *Philippe* de Haynin, seigneur dudit lieu, de Wambrechies, de Lesquin, la Motte & Watterbeck, se maria avec *Isabeau* de Douvrin, dame de Mastaing, tante de la comtesse douairiere d'Egmond, & sœur de sa mere, d'où vint, 1. *François*, qui suit; 2. *Henri*, dont la postérité est éteinte.

XVI. *François* de Haynin, seigneur dudit lieu, de Wambrechies & d'Amelincourt, s'allia le 22 Novembre 1610. à *Florence* d'Estourmel, ci-devant chanoinesse de Nivelle, fille de *Jean*, chevalier, seigneur de Vandeville, & de *Florence* de la Viesville, & sœur de la comtesse de Roeux-Croy. De cette alliance sortirent, 1. *Robert* de Haynin, évêque de Bruges, mort le 10 Décembre 1668. 2. *Philippe*, qui suit; 3. *Isidore*, abbé de Marchiennes; 4. *N*.... de Haynin, prieur d'Anchin; 5. *Marie*, chanoinesse à Maubeuge, & ensuite épouse de *Philippe* de Haynin, seigneur de Wayrans & de Requen.

XVII. *Philippe* de Haynin, baron de Wambrechies & d'Amelincourt, épousa par contrat du premier Septembre 1654. *Anne-Jeanne* de Liedekerke, chanoinesse de Maubeuge, dame de Harlebeck, fille de *Charles*, baron d'Acre, & de *Philippine* d'Ongnies, dont, 1. *Philippe*, chanoine à Sainte Gertrude à Lou-

vain, mort en 1707. 2. *Charles*, chanoine de Seclin, mort en 1688. 3. *Robert*, chanoine & official à Bruges; 4. *François-Philippe*, baron d'Amelincourt, marié à *Louise* de Haynin, dame d'Anfroiprez, & pere de *Philippe-Charles*, baron de Haynin, chef des nom & armes de sa maison, mort à Lille, en Flandres, le 15 Novembre 1709. sans postérité; 5. *Marie-Magdelene*, religieuse à Marquette; 6. *Marie-Anne*, chanoinesse à Maubeuge; 7. *Marie-Aldegonde*, aussi chanoinesse à Maubeuge; 8. *Joseph*, qui suit.

XVIII. *Joseph* de Haynin, baron dudit lieu, seigneur d'Anfroiprez, mort à Maubeuge en 1711. fut marié deux fois; en premieres noces, le 13 Septembre 1686. à *Anne-Thérese* d'Ostrel, dont une fille unique, morte religieuse aux dames de Ghislenghien, en Hainault; & en secondes, le 29 Avril 1689. à *Marie-Rose* de la Porte, fille de *Paul*, & de *Marie-Anne* de Bonmarchel, dont, 1. *Louis-François*, qui suit; 2. *Bonne-Aldegonde-Josephe*, née en 1704. mariée à *Jean-Philippe* du Bron, mort grand bailli de Lille en 1734. dont une fille; 3. *Louise-Eléonore-Marie*, mariée en 1738. à *Jean-François* de Montmor, écuyer, chevalier de Saint Louis.

XIX. *Louis-François* de Haynin, baron dudit lieu, & seigneur d'Anfroiprez, né à Lille le 4 Octobre 1700. ancien premier lieutenant dans le régiment des Gardes Wallones au service d'Espagne, s'est marié le 8 Juillet 1737. à *Marie-Ignace* de Widebien, fille de *Philippe*, & de *Marie-Françoise* de la Barre, duquel mariage il ne reste qu'une fille, nommée *Marie-Louise-Bonne-Josephe* de Haynin, née le premier Janvier 1741.

Branche des seigneurs de Haynin du Cornet.

VII. *Aubert* de Haynin, chevalier, second fils d'*Etienne*, dit *Brognart* de Haynin, & de *Marie* du Breucq, dame dudit lieu, épousa *Marguerite* de Rosimbos, dont il eut,

VIII. *Antoine* de Haynin, chevalier, marié à *Marie* de Lannoy, dont,

IX. *Marc* de Haynin, chevalier, seigneur de Frémicourt, marié par contrat passé à Péronne le 9 Janvier 1377. à *Ide* de Gouie. Il mourut en l'an 1403. & laissa de son mariage,

X. *Innocent* de Haynin, qui fut écuyer, seigneur du Cornet, Liramont & Frémicourt. Il épousa *Jeanne* de Godry, & mourut à Frémicourt en l'année 1450. laissant,

XI. *Gaulthier* de Haynin, écuyer, seigneur du Cornet, Liramont & Frémicourt, qui épousa par contrat passé à Bapaume le 15 Mai 1441. *Catherine* de Créquy, de l'illustre maison de ce nom. Il eut pour fils,

XII. *Gaulchier* de Haynin II. du nom, écuyer, seigneur du Cornet, mort à Arras en 1510. qui avoit épousé par contrat du 10 Juillet 1464. *Béatrix* le Josne, dite Magdeleine. De ce mariage vinrent plusieurs enfans, entr'autres, *Jean*, qui suit.

XIII. *Jean* de Haynin, écuyer, seigneur du Cornet, mort en 1530. avoit épousé *Jacqueline* d'Ansel, fille de *Jean*, chevalier, & de *Jeanne* de Forest. Leurs enfans furent, 1. *Jérôme*, qui

suit ; 2. *Philippe*, abbé de Fremy ; 3. *Antoinette*, mariée à *Guillaume* de Forvie, chevalier, gouverneur de Beaumont & de Chimay, & mere, entr'autres enfans, d'*Yolente* de Forvie, morte chanoinesse à Moustier-lez-Namur.

XIV. *Jérôme* de Haynin, écuyer, seigneur du Cornet & Frémicourt, mort à Cambray en 1564. épousa par contrat du 18 Juin 1539. *Marie* de Bourgogne, dame d'Amerval, morte le 10 Janvier 1606. Leurs enfans furent, 1. *Albert*, ou *Adelbert* de Haynin, chanoine de Saint Gery à Cambray, mort en 1611. âgé de soixante-onze ans ; 2. *Marie* de Haynin, abbesse du Verger ; 3. *Adrien*, qui suit.

XV. *Adrien* de Haynin, écuyer, seigneur du Cornet & Frémicourt, épousa par contrat passé à Douay le 7 Novembre 1576. *Françoise* de Louvel, fille unique & héritiere de *Michel*, écuyer, & d'*Antoinette* de Stavelles : il mourut le 20 Décembre 1614. & son épouse le 24 Mai 1633. âgée de quatre-vingts ans. De ce mariage sont sortis, 1. *Louis*, qui suit ; 2. *Barbe* de Haynin, mariée par contrat du 21 Mai 1610. à *Antoine* le Merchier, chevalier, seigneur de Noureuil, veuf de *Marguerite* du Fay d'Hulluc, dame dudit lieu, & fils de *Guillaume* le Merchier, écuyer, seigneur dudit Noureuil, & d'*Eléonore* d'Hennin-Liétard ; 3. *Jacques* de Haynin, chevalier, général de bataille du Conseil de guerre de sa Majesté Catholique, gouverneur de Dampvilliers, de Landrechies & de Hulst, colonel d'Infanterie, marié par contrat du 26 Mai 1626. à *Anne* de Haynin, fille de *Charles*, chevalier, seigneur de Guffigny & Ternicourt, & de *Louise* de Ruelin, dame Deth, dont deux filles : la premiere, *Louise-Anne-Françoise* de Haynin, dame Deth, &c. fut mariée le 31 Décembre 1659. à *Philippe-François* de Haynin, baron d'Amelincourt, Wambrechies, &c. la seconde, *Barbe-Thérese* de Haynin, épousa Dom *Jean* Gomez de la Torre-y-Butron-Maxica, d'une illustre maison, originaire d'Espagne.

XVI. *Louis* de Haynin, seigneur du Cornet, &c. fait chevalier par lettres patentes expédiées à Madrid le 9 Août 1633. en faveur de son ancienne noblesse, épousa en premieres noces en 1629. *Anne* le Merchier, fille d'*Antoine*, morte le 27 Septembre 1634. âgée de trente-neuf ans ; & en secondes noces par contrat du 25 Septembre 1638. *Marie* de Pronville, morte sans postérité. *Louis* de Haynin mourut à Douay le 5 Septembre 1640. laissant de sa premiere femme, 1. *Ernest*, qui suit ; 2. *Marie-Barbe*, née à Douay le 15 Septembre 1634. mariée par contrat du 17 Février 1659. avec *Armand* de Boulainvilliers, chevalier, seigneur de Clais, capitaine de Cavalerie.

XVII. *Ernest* de Haynin, chevalier, seigneur du Cornet, Liramont, Frémicourt, Blécourt, &c. capitaine d'Infanterie, commandant à Condé pour le service de sa Majesté Catholique, baptisé à Saint Nicolas de Douay le 23 Décembre 1629. épousa par contrat passé au château de Cerfontaine le 20 Mai 1658. *Marie-Catherine-Emmanuelle* de la Biche, fille unique d'*Emmanuel*, chevalier, député ordinaire des Etats de Lille, Douay & Orchies,

seigneur de Cerfontaine, &c. *Ernest* de Haynin mourut à son château de Cerfontaine le 28 Juillet 1683. & son épouse le 17 Décembre 1697. Leurs enfans furent, 1. *Ernest-Charles André*, qui suit; 2. *Marguerite*, mariée par contrat du 8 Février 1695. à *Jean-François* de Coupigny, chevalier, seigneur de le Bargue, Louverval, Riancourt, &c. (dont il a été parlé au *Tome IV.* de ce *Dictionnaire*, ou *Tome I.* de ce *Supplément*, au mot COUPIGNY,) mort en son château de Louverval le 30 Décembre 1711. & son épouse le 5 Mai 1721. 3. *Ernestine-Claire* de Haynin, mariée à *Oger-Augustin* Lardenoy de Ville.

XVIII. *Ernest-Charles-André* de Haynin, seigneur de Cerfontaine, du Cornet, Liramont, Frémicourt, la Haye, Duremort, Avelus, Dubois, &c. épousa par contrat passé à Dinant le 30 du mois de Novembre 1697. *Catherine-Françoise* de Lardenoy de Ville, fille de *Charles* de Lardenoy de Ville, chevalier, seigneur de Naomé, de Mellereux, de Mabouge, &c. & de *Marguerite-Agnès* Desprer de Barchon. *Ernest-Charles-André* de Haynin pensant à faire entrer une de ses filles à Saint Cyr, & voulant faire voir que la maison de Haynin étoit reçue dans les chapitres nobles, demanda à messieurs les barons de Haynin & d'Amelincourt, oncle & cousin germain du baron de Haynin d'à présent, un acte de reconnoissance comme il étoit de leur maison. Il est conçu en ces termes :

Nous, messires François-Philippe, *baron d'Amelincourt*, *&* Philippe Charles *de Haynin*, *baron de Haynin*, *salut; sçavoir faisons, certifions & attestons pour vérité, en foi & parole de gentilshommes, que messire* Ernest-Charles *de Haynin*, *chevalier, seigneur de Cerfontaine, du Cornet, Frémicourt, la Haye, &c. descend en ligne directe & legitime de la maison de Haynin, de laquelle nous sommes les chefs, & faisons la branche aînée; que lui & ses ancêtres ont toujours été reconnus tels & ont porté les armes pleines de ladite maison de Haynin, qui sont :* à la croix de gueules édentelée, sur un fond d'or. *En foi de quoi nous avons signé le présent acte, & nous y avons fait apposer le cachet ordinaire de nos armes. Et furent présens le notaire royal & homme de fief du Hainault, de la résidence de Bavay, ce 22 Septembre* 1705. Sont signés le *Baron d'Amelincourt*, & le *Baron de Haynin, avec le cachet de leurs armes.* A côté sont aussi signés le Comte, *notaire royal, &* Carlier, *homme de fief du Hainault.*

Cet acte de reconnoissance est légalisé par les mayeur & échevins de la ville de Bavay, & la copie envoyée, collationnée le 17 Novembre 1758. par Spilleux, notaire royal, & la Bricq, homme de fief du Hainault, & certifiée par *Augustin-Pompée* Hennet, conseiller du Roi, prevôt, juge royal, civil & criminel des ville & prevôté de Maubeuge.

Ernest-Charles-André de Haynin mourut en son château de Cerfontaine le 4 Mai 1706. Il eut de son mariage cinq filles; sçavoir, 1. *Thérese-Aldegonde*, qui suit; 2. *Marie-Cécile-Agnès* de Haynin, mariée par contrat du premier Juillet 1729. à *Jean-*

François-*Antoine-Joseph* des Maizieres, écuyer, seigneur du Châtel-Desfpretz, mort le 4 Mars 1752. laissant deux enfans, qui sont, *Marie-Françoise-Agnès* des Maizieres, épouse de *François-Albert-Joseph* des Maizieres, chevalier, exempt des Gardes du Corps de la compagnie Flamande de sa Majesté Catholique, & pere de deux garçons; & *François-Ernest-Joseph-Amédée* des Maizieres, marié le 20 Mai 1759. à *Marie-Charlotte-Josephe* de la Torre-y-Butron, fille d'*Alexandre-Eugene*, seigneur d'Obies, lieutenant colonel au régiment de Mailly, & d'*Hélene-Thérese* de Monaldy, issue d'une maison qui est originaire d'Italie; 3. *Marie-Catherine-Françoise*, dite mademoiselle de Haynin; 4. *Anne-Caroline*, dite mademoiselle de la Haye, élevée à Saint Cyr, & morte présentement; 5. *Caroline-Adrienne-Françoise* de Haynin, dite mademoiselle de Pronville.

XIX. *Thérese-Aldegonde* de Haynin, née au château de Cerfontaine le 31 Mars 1699. dame & héritiere de Cerfontaine, du Cornet & Frémicourt, épousa par contrat du 19 Mai 1714. *Jean-Baptiste-Joseph* de Maulde, écuyer, seigneur de la Deuze, Bois-Sauvage, la Tour, &c. dont les armes sont: *d'or, à la bande de sable, chargée de trois sautoirs d'argent.* Il est mort le 29 Avril 1745. ne laissant que trois filles.

1. *Marie-Alexandrine-Josephe* de Maulde, mariée le 19 Octobre 1745. à *Charles-François-Joseph*, vicomte & baron de Berghes-Saint-Winock, chevalier de Saint Louis, qui vit sans enfans.

2. *Marie-Philippe-Catherine-Josephe*, dite mademoiselle de Maulde.

3. *Marie-Cécile-Agnès-Josephe*, mariée par contrat du 19 Novembre 1751. à *Jean-Emmanuel* de Rambour, chevalier de Saint Louis, ancien lieutenant colonel d'un régiment de Cavalerie, aussi sans enfans.

Il y a encore en Artois Haynin de Wavrans, & à Mons en Hainault, Haynin de Calbrucq.

HAZARDIERE (de la), écuyer, sieur de Creveil, en Normandie, élection de Carentan: Famille qui porte: *d'or, au léopard de gueules, coupé d'hermines.*

Il y a une autre famille du nom de la Hazardiere, en la même province, qui porte pour armes: *d'hermines, au chef de gueules, chargé d'un lion d'or.* Il en est parlé dans l'*Histoire d'Harcourt, p. 793.*

HEBERT, écuyer, sieur d'Orval, élection de Bayeux, en Normandie: Famille dont les armes sont: *d'argent, au lion de sable.*

HEBERT, écuyer, sieur de Sainte Marie, même élection & même province, porte pour armes: *de gueules, à trois pommes d'or, 2 & 1.*

HEBERT (de), écuyer, sieur de Bailleul, élection de Caën, même province: Famille qui porte: *d'argent, à deux fasces de gueules, à la bande brochante de même, chargée de trois besans d'or, 2 & 1.*

HEISMESTROFF LE GROS: Seigneurie en Lorraine érigée en comté, sous le nom de Heismestroff, par lettres du 11 Septembre 1720. en faveur de *François*, comte du Han, chambellan du duc *Léopold* de

Lorraine, colonel d'un régiment d'Infanterie, lieutenant au gouvernement de Nancy, & commandant des ville & château de Bar, mort à Nancy le 19 Mars 1746. laissant de *Catherine-Françoise* de Ravenel, entr'autres enfans, *Léopold*, comte du Han & d'Heismestroff, né en 1706. marié en premieres noces en 1730. à *Yolande* de Spada, dont un fils & deux filles; & en secondes noces en 1745. à *N.* .... d'Adhemar de Marsanne, dont aussi plusieurs enfans. Voyez les *Tablettes Généalogiques & Historiques, Part. VIII. p.* 232.

HELAINE, écuyer, sieur de la Chanterie, élection de Caën, en Normandie.

Porte: *d'azur, à la molette d'or.*

HELIES, écuyer, sieur de Bompar, de Sables & de la Lyserne, même province, élection de Bayeux.

Porte: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois glands d'or, 2 & 1, la pointe en bas.*

HELLENVILLIER: Famille maintenue dans sa noblesse le premier Septembre 1667. dont les armes sont: *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois aiglons d'azur.*

La maison d'Hellenvillier est très-ancienne, & elle étoit considérable du temps de Philippe-Auguste, où vivoit *Claudin* de Hellenvillier, à qui ce Prince donna en garde un château qu'il avoit fait élever au bout du pont de Rouen. Il est qualifié de *gentilhomme signalé de la province* dans les titres de la Chambre des Comptes. Il y a une généalogie qui commence à

Jean, sire de Hellenvillier, qui vivoit dans l'onzieme siécle. Il avoit épousé la fille du comte de Périgord, dont il eut *Jean* de Hellenvillier, qui eut pour femme *Perrette* de Harcourt, mere de *Jean* de Hellenvillier, qui épousa la fille du baron de Garencieres, dont trois fils.

Jean de Hellenvillier, l'aîné, fut pere de *Roger*, & ayeul de *Jeanne* de Hellenvillier, femme de *Robert* de Mainemares.

Claudin de Hellenvillier, le second fils, sieur d'Auteuil, maréchal de Normandie, qualifié de *monseigneur*, & chevalier envoyé en ôtage par le roi Charles V. au roi de Navarre, avoit épousé la fille du seigneur de Fontenay, de la maison de Roye, dame d'Avrilly: ils furent pere & mere de

Roger de Hellenvillier, seigneur d'Avrilly, qui épousa en premieres noces en 1369. *Marguerite* de Dieux, dame de la Chapelle-Gautier, descendue de *Louis* le Gros, roi de France; dont naquit *Roger-Claudin*, seigneur de Baigneux; & en secondes noces *Agnès* de la Champagne, dont il a eu,

Jean de Hellenvillier, baron de la Ferté-Fresnel, marié avec *Ambroise* Loré, dont plusieurs enfans, entr'autres,

Alain de Hellenvillier, allié en 1510. avec *Marie* de Boissay, dont il eut,

Jacques de Hellenvillier, baron de la Ferté-Fresnel, qui épousa en 1518. *Jeanne* de Rouville, dont il n'y a point d'enfans.

Les preuves de noblesse faites en 1641. par les seigneurs d'Avrilly, branche cadette de cette maison, ne commencent qu'à

Claude de Hellenvillier, vivant en 1474.

Richard

Richard de Hellenvillier, sire d'Avrilly, vivoit en 1477.

Louis de Hellenvillier, seigneur du Mesnil-Jourdain, étoit vivant en l'an 1529.

Valeran de Hellenvillier, sire d'Avrilly, rendit hommage au Roi le 11 Mai 1575. Il épousa en 1590. *Anne* le Brun.

Louis de Hellenvillier fut marié le 2 Mai 1603. à *Catherine* Pigace, dont naquit *Valeran* de Hellenvillier, qui épousa le 13 Décembre 1628. *Gabrielle* Catinat.

Voyez, sur cette famille, la Roque, *Hist. d'Harcourt, p.* 1530. *& suiv. & p.* 1892. *& suiv.*

HELLOUIN, écuyer, sieur de Creully, en Normandie, élection de Valognes.

N. . . . . de Courcy-Creully, colonel du régiment de Tournaisis, officier distingué, est de cette famille.

Les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux étoiles de même en chef, & d'un fer de lance d'argent en pointe.*

HEM : *Tome II. p.* 284. *col.* 2. *lig.* 39. Grandvillain, *lisez*, Gand-Villain.

HEMERI : Famille de l'Isle de France, qui porte : *de gueules, à trois coquilles d'or, 2 & 1, au chef abaissé de même.*

Julie d'Hemeri, née en 1676. & reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre de l'année 1686. étoit de cette famille, & prouva que *Jean* d'Hemeri, seigneur d'Arcis, & *Jeanne* de Sergines, sa femme, qui vivoient en l'an 1430. étoient ses septiemes ayeul & ayeule.

HENAUT : *Tome II. p.* 285. *col.* 1. *lig.* 1. *effacez* : Famille originaire de Paris, & *ajoutez*, dont sont issus M. le président Henaut, Auteur de l'ingénieux *Abregé Chronologique de l'Histoire de France*, & sa sœur madame la marquise de Jonsac, mere de la vicomtesse d'Aubeterre.

HENNENCOURT : *Ibid. p.* 285. *col.* 1. *lig.* 11. *d'argent, à trois molettes de sable, 2 & 1, lisez*, Porte : *d'argent, à trois maillets de sable, 2 & 1*; & *ajoutez* : C'est le nom d'un château & d'une terre considérable en Picardie, appartenant à la maison de Lameth, qui en écartele les armes, semblables à celles de Mailly-Mamès, branche de la maison de Mailly en Picardie, & dont une héritiere, rentrée dans la branche aînée, y reporta la terre de Ravensberg, partage de celle connue depuis sous le nom d'Haucourt, dont le comte de Mailly est le chef.

HENNEQUIN, en Flandres : *Tome II. p.* 285. *col.* 1. *lig.* 21. *après* au camp de Breteuil, *ajoutez* : *Jean* le Carpentier, dans son *Histoire du Cambresis*, fait mention de *Baudouin* Hennequin, qui vivoit en 1196. Le roi Philippe-Auguste, à son retour de la Terre-Sainte, ayant porté la guerre en Flandres, au sujet du comté d'Artois, qui lui avoit été promis pour la dot d'*Isabelle* Haynaut, sa premiere femme. Plusieurs familles considérables de Flandres, entr'autres les Hannequins ou Hennequins, vinrent en France avec lui; & il y a plus de quatre cents ans, (dit le *Mercure de France du mois de Mars* 1735. *p.* 618.), qu'à Troyes en Champagne il y a des monumens de la piété & de la libéralité de cette ancienne famille.

Ibid. col. 2. *lig.* 32. *après* Marsillac, *ajoutez*, décédée le 7

Août 1731. dans la soixante-deuxieme année de son âge.

Ibid. lig. 37. après Bretagne, *ajoutez*, & en secondes nôces au mois de Février 1735. à *Joseph-Joachim-Thomas* de Cohorn, marquis de la Palun, &c. gouverneur de Bourbon, & de la ville & principauté d'Orange, ci-devant capitaine des Gardes du comte de Charolois.

HENNIN-BOSSUT: *Tome II. p. 286. col. 1. lig. 38.* Les armes: *de gueules, à la bande d'argent*, lisez, Les armes: *de gueules, à la bande d'or.* Voyez CHIMAY.

HENNIN-LIETARD: *Tome II. p. 286. col. 1. ajoutez*: Le comté de ce nom fut donné par Charles-Quint au premier prince d'Espinoy, & *Anne* de Ranchicourt le porta, &c.

HENNOT (de), écuyer, sieur de Brillevast, élection de Valognes, en Normandie.

Porte: *de gueules, au croissant d'argent en cœur, accompagné de trois étoiles d'or, 2 & 1.*

HENRY: Ancienne famille éteinte, qui tire son origine de *Philibert* Henry, gentilhomme Angevin en 1424. sous le roi Charles VII. *Jean* Henry, son fils, conseiller au Parlement de Paris, fut député par cette Cour vers le roi Louis XI. aux Etats de Tours, au sujet de la pragmatique sanction, en 1470. comme le dit Blanchard, dans son *Eloge des premiers Présidens du Parlement de Paris*, & Mathieu, dans son *Histoire de Louis XI. Liv. V.*

Guillaume Henry, son frere, seigneur de Châteaufort & de Croiseul en Lyonnois, s'établit dans cette province, où lui & ses descendans ont possédé les premieres charges, ainsi que successivement les terres de Mionnay, Jarniost, Trevols, Precellins, Descoussieux, Feurs, Douzy, la Salle, Vaux, Quincieu, Bourgouin, comté de Cremieu, Quirieu & la Balme, en Dauphiné, & d'Altessan en Savoye, avec le droit de grand & petit péage de Suze, acheté en 1558. des commissaires du roi Henri II.

Cette famille s'est alliée successivement à celles de Villars-Villars, de Bellievre, comte de Raconis, de Savoye, comte de Provana-Legni, Regis, baron de Palerme, Baglion de la Salle, Scarron, Croppet, Prunier, Ponceton-Varax, Ferrary, Menardeau, &c. Voyez les *Masures de l'Isle-Barbe*, par le Laboureur, p. 366. l'Epître *dédicatoire* du révérend pere *Théophile* Rainaud, Jésuite, *Tome VI. p. 407.* le *Supplément* de Morery, *Tome I. p. 121.* l'*Histoire de Savoye*, par Guichenon, *Tome II. p. 1118.* & le révérend pere Ménestrier, dans son *Eloge historique de la ville de Lyon.*

Les armes: *d'or, à un cœur de gueules, orné des chiffres de Jesus & de Marie, au chef d'azur, à un lion léopardé d'argent*, qui est de Villars-Villars, avec devise: *dedit illi nomen quod est super omne nomen.*

HEQUET, en Normandie, élection de Valognes: Famille qui porte: *d'or, à deux cors de gueules; coupé de gueules, au cor d'or.*

HÉRAULT: *Substituez* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome II. p. 287.* de ce *Dictionnaire*: Famille originaire de Normandie, établie dans la même province, dans celle de Bretagne, à Paris

& en Picardie. Elle a formé plusieurs branches.

Geoffroy Hérault, seigneur fieffé de la sergenterie de Genest, dans la vicomté d'Avranches, est le premier que l'on connoisse. Son existence est prouvée par quatre actes originaux des 2 Septembre 1379. 8 Septembre 1380. 7 & 18 Février 1396.

Jean Hérault I. du nom, que l'on croit être son fils, fut seigneur de Plomb, de Saint Jean du Corail & de Dragey, terres situées dans le diocèse d'Avranches (*a*).

Il eut pour femme *Guillemette* Corbel, dont naquirent, 1. *Michel*, mort sans postérité; 2. *Geoffroy*, seigneur du fief de Hérault & de la Benoîtiere, qui suit; 3. *Jacques*, seigneur de Plomb, qualifié aussi dans plusieurs actes seigneur de Saint Nicolas, qui a fait une branche, éteinte dans son petit-fils. *Gilles* Hérault, écuyer, seigneur de Plomb, de Saint Jean du Corail & de Motet, mort sans postérité, & dont les biens ont passé à *Jeanne* Hérault, sa sœur, femme, en secondes noces, de *Jean* de la Cour, qui, par cette alliance, devint propriétaire de la Sergenterie-Hérault. *Rolland* de la Cour, son fils, la vendit en 1612. à *Gabriel* Hullin, écuyer, sieur de la Huberdiere & du Motet, président en l'élection d'Avranches, qui en fit hommage au Roi en 1615. On ignore en quels mains passa la terre de Saint Jean du Corail, après la mort de ladite *Jeanne*. 4. *Guillaume*, que l'on croît être auteur d'une branche existante aujourd'hui à Dragey, sous Avranches.

Geoffroy Hérault II. du nom, écuyer, eut en partage, dans les biens de ses pere & mere, la sergenterie de Hérault, & *Jacques* Herault, son frere, lui céda les terres de Plomb & de la Benoîtiere. *François* Hérault, son fils unique, seigneur de la Benoitiere, & de la Bassecourt, fut, à ce que l'on croit, dépossédé de sa terre de Plomb, ou obligé de la vendre, pour suivre différens procès qu'il avoit trouvés dans la succession de son pere. De son mariage accordé en 1535. avec *Saturne* de Saint Cler, naquit *Jacques* Hérault II. du nom, écuyer, seigneur de la Benoîtiere & de la Bassecourt, qui fut un des gentilshommes retenus à faire le service de l'arriere-ban du bailliage de Coutances, comme l'avoient été ses peres. Ayant été assigné vers 1598. pardevant les commissaires départis par le roi Henri IV. pour la réformation des usurpateurs du titre de noblesse, il comparut & fit preuve de ses titres, & eut acte de cette comparution & de ses preuves le 4 Décembre 1598.

Il eut pour femme *Françoise* de Poilvilain, de laquelle sont sor-

(*a*) *On trouve dans les Histoires de Bretagne & de Normandie, principalement dans la premiere, Tome II. p. 6. & 268. un* Henri *Hérault, chevalier de l'ordre de l'Hermine en* 1445. *que l'on pourroit soupçonner être frere dudit* Jean, *aussi-bien qu'un* François *Hérault, qui dès l'an* 1423. *fut du nombre des cent dix-neuf gentilshommes qui défendirent le Mont Saint Michel, & dont le nom & les armes se voyent encore aujourd'hui dans la chapelle des Chevaliers.*

tis, 1. *Jean* II. du nom, qui a fait une postérité, dont on ignore aujourd'hui l'existence; 2. *Pierre* Hérault, écuyer, sieur de la Vallée, qui établit son domicile dans la province de Bretagne. *Pierre* Hérault II. du nom, son petit-fils, sieur de la Vallée, naquit en 1650. *Françoise* de Rouveraye, sa mere, obtint un arrêt, par lequel il fut déclaré noble & issu d'extraction noble, & comme tel, il fut maintenu au droit d'avoir des armes & des écussons timbrés, tels qu'il appartenoit à sa qualité, de jouir de tous les droits, franchises, priviléges & prééminences attribués aux autres Nobles de la province; & par le même arrêt, que son nom seroit employé au rôle & catalogue des Nobles de la sénéchaussée de Rennes. On ignore sa postérité. 3. *Bertrand*, qui suit.

Branche des seigneurs de la Bassecourt.

Bertrand Hérault, écuyer, seigneur de la Bassecourt, fut maintenu dans sa noblesse avec *Pierre*, son frere, & *Michel*, son neveu, le 20 Juin 1624. De son mariage accordé en 1611. avec *Anne* Gérard, naquirent, *Jean*, qui suit, & *Esther* Hérault, mariée le 25 Juillet 1646. avec *Alexandre* Richer, écuyer, sieur du Haut-Hamel, dans la paroisse de Chavoy, où cette famille subsiste encore.

Jean Hérault, écuyer, seigneur de la Bassecourt, se trouva le 26 Juin 1642. à l'appel des Nobles pour la convocation des ban & arriere-ban du bailliage de Coutances. Il mourut en 1682. laissant de son mariage avec *Marguerite* du Guey, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Gabriel* Hérault, dont la postérité sera rapportée après celle de son frere; 3. *Anne* Hérault.

Louis Hérault, sieur du Perche, & depuis seigneur d'Epones & de Mezieres, servit quelques années en qualité d'officier dans le régiment de Champagne. Il fut maintenu par arrêt des commissaires généraux du 24 Juillet 1704. dans la qualité de noble & d'écuyer. Il épousa en premieres noces en 1677. *Christine* Bouret, & en secondes noces, en 1690. *Jeanne-Charlotte* Guillard, fille de *Jean* Guillard, écuyer, seigneur de la Vacherie.

Du premier lit sont issus deux garçons, morts sans postérité, & une fille, mariée en 1707. avec *Jean-Baptiste* Guillard, frere de sa belle-mere, écuyer, seigneur de la Vacherie, chevalier de Saint Louis, ancien chambellan de M. le duc de Berry, & gouverneur de la citadelle d'Arras en 1732.

Du second lit naquirent cinq garçons, sçavoir, *René*, qui suit; *Louis* Hérault, né en 1694. *Pierre-Charles*, né en 1695. docteur de la maison & société de Navarre en 1720. abbé des abbayes de Landais, diocèse de Bourges, & de Jouy, diocèse de Sens, mort à Paris en 1732. *Pierre Jacques*, Jésuite, mort à Paris en 1739. & *Jean-Baptiste* Hérault, né en 1700. mort à Paris en 1726. alors capitaine de Cavalerie dans le régiment de Luynes & écuyer ordinaire du Roi.

René Hérault, seigneur de Fontaine-l'Abbé & de Vaucresson, fut d'abord avocat du Roi au Châtelet de Paris en 1712. pro-

cureur général au Grand-Conseil en 1718. conseiller ès Conseils d'Etat & privé le 27 Janvier 1719. maître des requêtes le 24 Novembre de la même année, intendant de Tours en 1722. conseiller d'honneur au Grand-Conseil le 28 Mars de la même année, & lieutenant général de police de la ville, prevôté & vicomté de Paris en 1725. Il eut encore le 25 Juin 1730 la place de conseiller au Grand-Conseil d'Etat & privé, direction & finances, dans la place de M. d'Ormesson, & s'étant démis de sa charge de maître des requêtes, le Roi lui en conserva le titre & les honneurs, par lettres patentes qui furent enregistrées en la Cour de Parlement en l'an 1731. enfin sa Majesté le nomma intendant de la généralité de Paris en 1739. Il mourut le 2 Août 1740. ayant produit devant le Juge d'armes de France plusieurs titres originaux, qui, avec d'autres qui se trouvent dans la bibliotheque du Roi, prouvent l'ancienneté du nom & de la noblesse de Hérault. Il fut marié deux fois, en premieres noces, en 1719. avec *Marguerite* Durey, fille de *Jean-Baptiste* Durey, baron de Meyniere, seigneur de Bourneville, dont un fils, mort en bas âge, & trois filles, l'aînée mariée en 1738. avec *Claude-Henri* Feydeau de Marville, aujourd'hui conseiller d'Etat, lieutenant général de police; & en secondes noces, en 1732. avec *Marie-Helene* Moreau, fille de *Jean* de Moreau, seigneur de Sechelles, dont naquirent trois fils; sçavoir,

1. *Jean-Baptiste*, écuyer, né le 23 Janvier 1734.

2. *Alexis-Victor*, né le 3 Janvier 1735.

3. *Jean-Baptiste-Martin*, né en 1737.

Autre Branche des seigneurs de la Bassecourt, & autres lieux.

Gabriel Hérault, écuyer, seigneur de la Bassecourt, de la Benoîtiere, de Bellesmes, de la Petittiere, de la Chaise, de la Motte, &c. fut marié en 1693. avec *Louise* l'Empereur, qui lui apporta en mariage les fief & terre noble de la Giffardiere, situés dans la paroisse de Saint Jean de la Haize, proche la ville d'Avranches. De ce mariage sont issus sept enfans, quatre garçons & trois filles, dont une, religieuse aux Ursulines à Vire, & les deux autres mariées.

Louis-Gustave Hérault, quatrieme fils de *Gabriel*, naquit le 3 Septembre 1703. Il fut capitaine dans le régiment de Souvré, & épousa en 1740. *Charlotte-Magdelene* de la Rochette de Saint Pierre, fille de *Charles* de la Rochette, seigneur de Saint Pierre & de Beaumont, brigadier des armées du Roi, commandant pour sa Majesté dans les villes de Courtray & d'Abbeville. Ils ont eu des enfans.

Branche des Hérault de Dragey.

Il y a une branche de Hérault de Dragey, qui subsiste encore aujourd'hui à Dragey, bourg éloigné d'environ trois lieues de la ville d'Avranches, laquelle descend de *Guillaume* Hérault, quatrieme fils de *Jean* Hérault I. du nom, & de *Guillemette* Corbel: ledit *Jean* étoit fils de *Geoffroy* Hérault, par lequel on a commencé la généalogie.

Suivant une transaction faite

le 18 Juin 1465. entre noble *Guillaume* Hérault, écuyer, sieur de Dragey, & les Abbé commendataire & Religieux du Mont Saint Michel, à l'occasion d'un pressoir & d'un four bannal que ledit *Guillaume* avoit fait bâtir au lieu de Dragey, les Abbé & Religieux, après avoir consenti à ce droit de pressoir & de four sans bannalité, reconnoissent (chose remarquable) que *ledit* Guillaume *Hérault étoit noble & extrait de noble lignée, lui & les siens, de si ancien temps, qu'il n'étoit mémoire d'homme au contraire:* & *Guillaume* Hérault céde aux Religieux une rente à prendre sur un Particulier, auquel *Jean* Hérault, son pere, avoit autrefois donné à fief certains héritages. Cette branche existe; mais, faute de titres, on en ignore le détail. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.*

Les armes de la famille de Hérault sont: *d'argent, à trois canes ou canards de sable, becqués & membrés d'or, posés 2 & 1.*

HERBERT: *François* Herbert I. du nom, écuyer, seigneur de Bellefonds, fut marié avec *Bernardine* Vernon. *François* Herbert II. du nom, son fils aîné, fut pere de *Charles* Herbert, écuyer, seigneur de Bellefonds, qui fit un partage noble avec *Jacques* Herbert, son oncle paternel, écuyer, sieur de l'Isle, le 10 Juillet 1557. Ledit Herbert fut pere, par sa femme, *Magdelene* le Bascle, de *François* Herbert III. du nom, écuyer, seigneur de Bellefonds, conseiller au siége Présidial de Poitiers, marié en 1591. avec *Jeanne* Baron, dont il eut *François* IV. du nom, qui suit, & *Jeanne* Herbert, mariée avec *Zacharie* du Bellai, chevalier, seigneur du Plessis-Bellai, &c.

François Herbert IV. du nom, écuyer, seigneur de Bellefonds, de la Garenne & de Crué, conseiller du Roi, juge magistral au siége présidial de Poitiers, épousa en 1628. *Jeanne* de Maulai de la Garenne, dont naquit, entr'autres enfans, *Laurent* Herbert, écuyer, châtelain de Bellefonds & de la Garenne, allié en 1653. avec *Elisabeth* Henri, mere de *Jacques* Herbert, & d'*Alexandre*, qui suit.

Alexandre Herbert, écuyer, seigneur de Grandmont, fut maintenu dans sa noblesse, avec son frere aîné, le 24 Septembre 1667. De *Marguerite-Thérese* Rachereau, qu'il avoit épousée le 21 Avril 1687. sont issus *Laurent-Jacques*, qui suit, & *Marie-Elisabeth*, femme de *Philippe* Thoreau, écuyer, seigneur de la Martiniere, &c.

Laurent-Jacques Herbert, seigneur de Grandmont & de Pieugné, fut maintenu dans sa noblesse le 9 Avril 1699. & le 18 Février 1715. Il fut fait capitaine dans le régiment de la Reine, Infanterie, le 29 Novembre 1709. D'*Anne-Charlotte* Curieux, qu'il épousa en 1711. naquit, entr'autres enfans, le 21 Mars 1725. *Marie-Elisabeth-Charlotte* Herbert de Grandmont. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I.* p. 290.

Les armes: *de gueules, à trois besans d'argent, posés 2 & 1, & un chef de même, chargé d'une hure de sanglier de sable, les défenses d'argent.*

HERBERT, en Normandie, élection de Valognes: Famille qui porte: *d'argent, au*

lion de sable, armé, lampassé & couronné de gueules.

HERBOUVILLE: *Tome II. p.* 287. *col.* 2. *lig.* 30. *ajoutez*, maison d'une ancienne noblesse de Normandie.

Ibid. lig. 35. *après* les baronnies de Longueval, *ajoutez*, en Picardie,

Ibid. lig. 39. de Moriermen, *lisez*, de Mortemer.

Ibid. p. 288. *col* 1. *lig.* 30. d'Auvet, *lisez*, Dauvet.

Ibid. lig. 36. *après* marié à *Anne-Victoire* de Cambis de Velleron, *ajoutez*, morte.

HERCÉ: Famille maintenue dans sa noblesse en 1669. dont on trouve la généalogie dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 291.

Les armes: *d'azur, à trois herses d'or, posées* 2 *&* 1.

Françoise-Charlotte de Hercé fut reçue à Saint Cyr le 13 Décembre 1732.

HÉRICY (le), chevalier, seigneur d'Etreham, en Normandie, élection de Bayeux: Porte: *d'argent, à trois hérissons de gueules*, 2 *&* 1.

Jean le Héricy, écuyer, seigneur de Fierville, transigea avec *Pierre* Auzeray en 1380. & 1381.

Garin le Héricy, écuyer, vivoit en 1426.

Jean le Héricy, écuyer, seigneur de Fierville, hérita de *Marguerite* de Sully, vers l'an 1463.

Jean le Héricy, official à Caën, fut reçu conseiller-clerc au Parlement de Rouen en 1499. Il étoit frere de

Jean le Héricy, chevalier, qui avoit pour femme *Guillemette* de Creulet, pere & mere de

Guillaume le Héricy, chevalier, seigneur de Pompieres, marié vers 1500. avec *Françoise* de Bures.

Raoul le Héricy, écuyer, seigneur de Preaux, baron de Montbray, épousa le 11 Novembre 1613. *Barbe* de Vassy.

Et *Guillaume-François* le Héricy de Fierville fut reçu chevalier de Malte en 1673.

Voyez, sur cette maison, l'abbé de Vertot; l'*Histoire d'Harcourt*, par la Roque, & l'*Histoire de Rouen*, *Tome II.*

Messieurs de Vaucieux de Marcellet, proche Caën, sont de cette famille. Il y a une autre branche dans l'élection de Vire, connue sous le nom des seigneurs de Montbray.

HERMITE, en Provence: Famille qui subsiste dans *Jacques-Cyprien* Hermite, seigneur de Maillane, reçu conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 3 Juin 1739. marié à *Magdelene* de Gemien, de la ville de Grignan, dont plusieurs enfans en bas âge.

Les armes: *d'azur, au pélican dans son aire avec sa pitié, le tout d'argent.*

Il y a trois familles nobles du nom d'Hermite, en la province de Normandie; sçavoir,

HERMITE, écuyer, seigneur de Saint Denis, élection de Mortagne, qui porte: *d'azur, à trois gerbes d'or; écartelé d'argent, au massacre de cerf de sable.*

HERMITE, même élection, qui porte: *d'azur, à la fasce d'or, surmontée de trois étoiles d'argent, & en pointe d'un croissant de même.*

HERMITE, chevalier, seigneur, baron de Fresnay, élection de Falaise, qui porte: *tiercé d'argent, de gueules &*

d'hermines ; la partie du chef chargée d'une fasce d'azur, crenelée de trois crenaux, & les gueules chargées de trois croix d'argent.

HERMITE D'HYEVILLE : *Tome II p. 289. col. 1. ajoutez*, dont la maréchale de Montesquiou, & les seigneurs de Mesnileuri, en Auge.

HERON DE LA THUILLERIE : *Jacques-Philippe* Heron, écuyer, sieur de la Thuillerie, mort le 10 Mai 1730. âgé de soixante & dix-huit ans, avoit épousé *Marguerite* du Poirier-Coterau, fille de feu *Jacques*, chevalier, seigneur de Villomer & de Launay, maître d'hôtel ordinaire du Roi, lieutenant colonel du régiment de Touraine, & de *Marguerite* de Vallois, dont *Marguerite-Thérese* Heron, mariée à *Pierre* de Sabine, chevalier, seigneur & patron de Rieu, comte de la Quieze, chevalier de Saint Louis, & gentilhomme ordinaire de la maison du Roi.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois grenades d'or, ouvertes de gueules, feuillées & tigées de sinople, & sous la grenade du bas de l'écu, un pélican d'or dans son aire.*

HERVIS & TOURNAISIS : *Tome II. p. 289. col. 2. lisez*, HERVIS & TOURNENSIS.

HERTRÉ, subdélégation d'Alençon.

Par lettres patentes du mois de Novembre 1716. la baronnie de Hertré fut réunie à plusieurs autres fiefs, & érigée en marquisat, sous la dénomination de l'Isle, relevant de la Couronne, à cause du château d'Alençon, en faveur de *Louis-François* Desmoulins, chevalier, seigneur de l'Isle, baron de Hertré, maréchal des camps & armées du Roi, commandant pour sa Majesté dans la ville, citadelle & fort de Lille en Flandres en reconnoissance de ses services. Ce marquisat est aujourd'hui possédé par le petit-fils dudit seigneur, marquis de l'Isle.

HERVIEU (d') : Deux familles nobles portent ce nom en Normandie.

La premiere, qui est Hervieu, écuyer, sieur de Clerette, élection de Valognes, porte : *d'azur, au chef d'argent, chargé d'un lion passant de gueules.*

La seconde, du même nom d'Hervieu, écuyer, sieur de la Hogue, élection de Caën, porte : *d'azur, à trois glands d'or, 2 & 1.*

HERVILLI DE DEVISE, dont l'ancien nom étoit LE CAT : *Tome II. p. 289. col. 1. ajoutez :* Famille noble, qui a donné un évêque de Boulogne dans *Augustin-César* d'Hervilli de Devise, mort à Dierval, près Béthune, le 11 Octobre 1742. âgé d'environ quarante ans.

HESECQUE : Terre & seigneurie au comté de Saint Pol en Artois, érigée en comté par lettres patentes de l'an 1666. en faveur de *Charles* de la Haye, seigneur d'Hesecque, d'Ecquedesque & de Radimghen. *Isabelle-Marguerite* de la Haye, dame d'Hesecque, &c. a porté cette terre en mariage à *Charles-Alexandre* de France, marquis de Noyelles, dit le baron de Vaux, dont la postérité subsiste. Voyez les *Tablettes Généalogiques & Historiques*, *Part. VIII. p.* 190.

HESSE : *Tome II. p. 289. col. 2. lig.* 35. margrave de Mirne, *lisez*, margrave de Misnie.

Ibid. lig. 39. que son pere, mort en 1247. *lisez*, que son pere, cadet des ducs de Brabant, mort en 1447.

Ibid. p. 290. *col.* 1. *lig.* 1. Hiesfeldt, *lisez*, Hirsfeldt.

Ibid. lig. 19. du roi Charles IX. *lisez*, du roi Charles XII.

Ibid. lig. 30. *après* 1720. *ajoutez*, qui s'est fait Catholique, & est gendre du roi d'Angleterre. Il est actuellement Landgrave de Hesse-Cassel, depuis la mort de son pere arrivée en Janvier 1760.

HESSE-DARMSTAD: *Tome II. p.* 292. *col.* 1. *lig.* 7. fille de Reinard, *lisez*, fille de *Renaud.*

HETTEHOU, écuyer, seigneur de Saussay, en Normandie, élection de Bernay: Famille qui porte: *de sable, à trois croissans d'argent*, 2 & 1.

HEUCHIN: Terre & seigneurie en Artois, érigée en marquisat par lettres patentes du mois de Mars 1691. en faveur d'*Alexandre-François* de Croix, seigneur des Prévôtés, issu de l'ancienne maison de Croix, en la châtellenie de Lille, connue dès la fin du douzieme siécle en la personne d'*Eustache*, chevalier, seigneur de Croix & de Mandre, qui suivit *Baudouin*, comte de Flandres & de Hainault, à l'expédition de Constantinople. Il eut pour femme *Mathilde* de Croix, qui fut mere de *Wautier* de Croix, évêque de Tournay en 1251. & de *Jean*, seigneur de Croix, vivant en 1243. & 1247. lequel de son mariage avec *Isabeau* de Lannoy, eut pour enfans *Béatrix* de Croix, abbesse de Marquette, & *Jean* II. du nom, seigneur de Croix, de Durmez ou Drumez, de Flers, &c. Celui-ci épousa *Jeanne* Magret, dite de la Viefville, & fut pere, entr'autres enfans, de *Jean* III. du nom, qui suit; d'*Olivier*, tige des seigneurs de Durmez, qui seront rapportés, & d'*Isabelle* de Croix, abbesse de Marquette.

Jean III. du nom, seigneur de Croix & de Flers, vivant en 1318. eut de *Marguerite* de Hallwin, sa femme,

Jean IV. du nom, seigneur de Croix & de Flers, qui de son mariage avec *Agnès* de Bailleul eut trois enfans, qui furent, 1. *Hector*, seigneur de Croix & de Flers, mort avant l'an 1372. sans postérité de *Marie* de Hem; 2. *Jean*, dit *Wafflard*, mort sans alliance en 1340. 3. *Isabelle*, héritiere des terres de Croix & de Flers par la mort de ses freres. Elle épousa en premieres noces *Jean*, chevalier, seigneur de la Poutennerie, dont elle n'eut point d'enfans; & en secondes, *Guillaume*, seigneur du Mez, issu d'une ancienne noblesse de la châtellenie de Lille. De ce second mariage est descendue toute la maison du Mez, qui prit le nom & les armes de Croix en 1403. & qui subsiste encore aujourd'hui en la personne du comte de Croix & de Mauves, seigneur d'Adizelles, en Flandres.

Olivier de Croix, seigneur de Durmez, second fils de *Jean* II. du nom, & de *Jeanne* Magret, épousa *Agnès* de Langlée, dite Wavrin, qui étoit veuve de lui en 1342. De ce mariage vint *Jean* de Croix, seigneur de Durmez, puis de Bercus, du chef de sa femme, *Marie*, dame de Bercus, de laquelle il eut,

Olivier II. du nom, écuyer, seigneur de Durmez, époux de

Marie de Beaurepaire, dame de la Haverie & du Moulin, laquelle fut mere de *Gautier* de Croix, dit de Durmez, seigneur de Wasquehal, la Haverie, &c. Il testa le 4 Septembre 1478. & est inhumé en l'église de Saint Etienne à Lille, auprès de sa femme, *Jeanne* Iseulx, dame de Lavecht & des deux Treilles, qui l'avoit rendu pere, 1. d'*Otte* de Croix, seigneur de Wasquehal, mort sans alliance en 1481. laissant plusieurs enfans naturels, de l'un desquels descendent les seigneurs de Croix-Durmez, comtes de Clairfait, 2. de *Baudouin* de Croix, dit de Durmez, seigneur de Wasquehal, & après son frere, de la Haverie, la Frénoye, &c. Celui-ci testa en 1513. ayant eu de sa femme, *Marguerite* de Landas, dame du Bus, 1. *Jean* de Croix, seigneur de Wasquehal, qui suit; 2. *Pierre*, seigneur de la Fresnoye, dont il sera parlé ci-après; 3. *Wallerand*, seigneur de Wayembourg, dont la postérité sera rapportée après celle de ses freres.

Jean de Croix, seigneur de Wasquehal, épousa en 1518. *Marie* de Tenremonde, fille de *Henri*, & de *Jeanne* des Crétons, qui le rendit pere de *Pierre* de Croix I. du nom, seigneur de Wasquehal, Gorguemetz, &c. marié en 1566. à *Louise* de Wignacourt, dame de Bellesage, Basnette, &c. fille d'*Antoine*, & de *Marie* le Martin. Il en eut *Adrien* de Croix, seigneur de Wasquehal, &c. qui de son alliance contractée en 1595. avec *Marguerite* de Sandelin, fille de *Jacques*, seigneur d'Herenthaut, & de *Liévine* de Bronchorst, eut *Jacques* de Croix, seigneur de Wasquehal, Blancquemain, &c. d'abord enseigne, puis capitaine d'une compagnie de trois cents hommes bas Allemans. Celui-ci fut allié en 1618. à *Marie* de Croix, sa cousine, fille de *Pierre*, seigneur de Wayembourg, & d'*Anne* de Baudreughien. De ce mariage vint, entr'autres enfans,

Pierre de Croix II. du nom, comte de Croix, seigneur de Wasquehal, &c. brigadier des armées du Roi, colonel du régiment Royal Wallon, Cavalerie, lequel fit en 1678. le retrait lignager de la terre de Croix, vendue en 1677. par *Eugene* de Noyelles, marquis de Lisbourg, issu, par les femmes, d'*Isabelle* de Croix, héritiere de la branche aînée de cette maison. Louis XIV. lui permit en 1682. de se qualifier comte de Croix. Il avoit épousé *Claire*-*Florence* de Steenhuis, dame de Flers en Escrebieux, fille de *Guillaume*, baron de Poederlé, chancelier du Brabant, & de *Walpurge* de Snoy. Il ne vint de ce mariage que des filles, dont l'aînée, nommée *Marie-Philippine* de Croix, épousa en 1688. *Charles-Adrien*, comte de Croix, son cousin, rapporté ci-après.

Pierre de Croix, second fils de *Baudouin* de Croix, dit de Durmez, & de *Marguerite* Landas, fut seigneur de la Fresnoye, & épousa *Marguerite* de Rewel, fille & héritiere d'*Hector*, seigneur de la Cour & de la Vigne, & de *Marie* d'Astiche, de laquelle il eut *Jean* de Croix, seigneur de la Cour, gentilhomme de la chambre des archiducs *Mathias* & *Maximilien* d'Autriche, mort sans alliance, & *François* de Croix, seigneur de la Fresnoye, &c. Celui-ci épousa *Catherine* de

Preys, dame de Ledasle, fille de *Pierre*, & de *Marie* Vilain de la Bouchardrie, & fut pere de *Pierre* de Croix II. du nom, seigneur de la Fresnoye, de Bourée, &c. allié à *Magdelene* de Thiennes, fille de *Jean*, seigneur de Willerzies, & de *Marguerite* de Ghislin. De cette alliance vint,

Thomas de Croix, seigneur de Malanoy, de la Fresnoye, & autres lieux, lequel fut pere, par *Marie-Anne* de Warluzel, fille de *Jean-Antoine*, seigneur de Warluzel, & d'*Anne-Françoise* le François, dite de Wocht, de *Philippe-François* de Croix, seigneur de Malanoy, &c. allié à *Marie-Catherine-Thérese* le Merchier, qui le rendit pere de

Maximilien-Thomas de Croix, seigneur de Malanoy, Bourrée, Ledasle, &c. veuf depuis l'année 1728. de *Marie-Anne-Josephe* de Cramer, héritiere de Blairville & la Cressonniere, mort au mois d'Octobre 1756. Ses enfans sont,

1. *Marie-Anne-Françoise-Josephe* de Croix, mariée en 1728. à *Christophe-Louis*, comte de Beauffort & de Croix, &c. dont des enfans. *Voyez* BEAUFFORT.

2. *N.....* de Croix, dite mademoiselle de Malanoy.

3. & 4. Deux autres filles religieuses.

Wallerand de Croix, seigneur de Wayembourg, troisiéme fils de *Baudouin*, seigneur de Wasquehal, & de *Marguerite* de Landas, épousa *Catherine* de Waës, dont il eut, 1. *Baudouin*, qui suit, qui a continué la branche de Wayembourg; 2. *Pierre*, qui a commencé celle de la Croix d'Heuchin, rapportée ci après.

Baudouin de Croix II. du nom, seigneur de Wayembourg, eut de sa premiere femme, *Isabeau* de Thieulaine, *Pierre* de Croix, allié à *Anne* de Baudrenghiem, dame de Preseau, dont *Pierre* de Croix, seigneur de Preseau, &c. que *Marguerite* de Croix de Wasquehal fit pere, 1. de *Pierre* de Croix, seigneur de Pottes, mort sans postérité de *N.....* de Kessel; 2. de *Charles-Adrien*, comte de Croix, seigneur de Preseau, Wayembourg, &c. allié en 1688. à *Marie-Philippine*, héritiere de la terre de Croix, sa cousine. Le Roi lui permit en 1694. de porter le titre de comte de Croix, comme possesseur de cette terre, du chef de sa femme. Il n'eut de son mariage que deux filles,

1. *Claire-Angélique* de Croix, mariée en 1716. à son oncle à la mode de Bretagne, *Christophe-Louis*, comte de Beauffort & de Moulle, dont elle fut la premiere femme: comme il étoit cadet de la maison, il prit en considération de cette alliance le titre de comte de Croix que le Roi lui accorda en 1716. Il étoit fils de *Renom-François*, baron de Beauffort, seigneur de Moulle, &c. & d'*Antoinette* de Croix, sœur germaine de *Pierre* de Croix, ayeul maternel de sa femme. Celle-ci n'ayant point d'enfans fit don en 1714. de la terre de Croix à *Louis-François* de Beauffort, comte de Moulle, frere aîné de son mari. Le comte de Moulle mourut en 1718. & après sa mort, *Christophe-Louis* de Beauffort, son cadet, hérita de la terre de Croix, & épousa en secondes noces *Marie-Françoise-Josephe* de Croix. Son deuxieme fils, nommé *Marie-*

Louis - Balthasard de Beauffort, possede aujourd'hui la terre de Croix.

2. *Françoise-Louise* de Croix, mariée en premieres noces en 1716. à *Charles-Alexandre*, marquis de Beauffremez, & baron d'Emes, fils de *Jean-Baptiste*, & de *Jeanne-Marie* de la Porte des Pierres, dont une fille unique; & en secondes noces en 1714. à *François-Eugene-Dominique* de Béthune, comte de Saint Venant, fils d'*Adrien-François*, seigneur de Penin, & de *Gilles-Dominique* de Lieres de Saint Venant.

Pierre de Croix, fils cadet de *Wallerand*, seigneur de Wayembourg, & de *Catherine* de Waës, fut seigneur du Bus, & eut pour femme *Esther* Herlin, mariée en 1588. dont, 1. *Baudouin*, qui suit; 2. *Isabeau*, mariée à *Hercules* d'Assignies, seigneur d'Aloine; 3. *Antoinette*, mariée à *Philippe* de Thiennes, seigneur de Varelles.

Baudouin de Croix, seigneur d'Heuchin, épousa *Anne* de Locquinghien, dite Pamele, qui lui donna plusieurs enfans; sçavoir, 1. *Alexandre*, mort sans alliance; 2. *Pierre-Félix*, qui suit; 3. *N.* . . . . de Croix, mariée à *Jacques* de Liers, seigneur de Ferfay; 4. *Isabelle*, mariée à *Georges* de Pressy, baron de Remy; 5. *Antoinette*, mariée à *Florent* de Jouglet, seigneur de Moyenneville.

Pierre - Félix de Croix, seigneur d'Heuchin, épousa *Anne-Eléonore* de Sainte Aldegonde de Noircarmes, qui lui donna, 1. *Alexandre - François*, qui suit; 2. *Joseph-Albert*, comte de Croix, mort à Vienne en 1720. lieutenant général des armées de sa Majesté Impériale, & colonel d'un régiment de Cuirassiers de son nom; 3. *Eugene - François*, chevalier de Malte, lieutenant général des armées de sa Majesté Catholique, & lieutenant de ses Gardes du Corps de la compagnie Flamande, mort à Madrid en 1726. 4. *Marie - Philippine-Aldegonde*, mariée à *Denis* de Wignacourt, comte de Fiette; 5. *Marie Claire-Scholastique*, mariée à *Robert-Antoine* du Chastel, vicomte de la Hovardiere; 6. *Isabelle-Claire-Thérese*, mariée à *Philippe*, comte de Jauche, de Mastaing, &c. 7. *Claire-Florence*, mariée à *Octave - Eugene*, marquis de Nedonchel, baron de Bourignyes.

Alexandre-François de Croix, marquis d'Heuchin, guidon de Gendarmerie, eut de *Magdelene-Françoise* de Fiennes, son épouse, *Alexandre-Maximilien-François*, qui suit; 2. *François - Charles*, gouverneur & capitaine général du royaume de Galice; 3. & 4. *Anne-Magdelene* & *Marie-Maximilienne-Françoise*, chanoinesses du noble chapitre de Nivelle; 5. *Marie-Florence-Josephe*, chanoinesse du chapitre de Sainte Waudru à Mons.

Alexandre - Maximilien - François de Croix, marquis d'Heuchin, a épousé en l'année 1724. *Isabelle - Claire - Eugene* de Houchin - Longastre, qui lui donna, 1. *Alexandre-Louis-François*, qui suit; 2. *Philippe - Charles - François*, colonel d'un régiment d'Infanterie au service d'Espagne; 3. *Eugene-Ernest*, capitaine au régiment du Roi, Infanterie; 4. *Théodore-François*, chevalier de l'ordre Teutonique, exempt des

Gardes du Corps de la compagnie Flamande du roi d'Espagne ; 5. *Hermenégilde-Florent-Louis*, chanoine de l'église collégiale de Saint Pierre à Lille ; 6. *Maximilien-Guislain-Omer*, prêtre ; 7. & 8. *Louise Isabelle Florence* & *Ferdinandine-Charlotte*, chanoinesses du chapitre de Sainte Waudru à Mons ; 9. *Améline-Isabelle-Albérique*, chanoinesse de Saint Remfroy à Denain.

Alexandre-Louis-François, marquis de Croix, comte de Buquoy, chevalier de Saint Louis, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Beauvilliers, a épousé le 3 Juin 1750. *Marie Anne-Françoise* de Groesbeeck, fille d'*Alexandre-François*, comte de Groesbeeck, & d'*Elisabeth-Catherine* de Schueren, baronne du Saint Empire & de Dussen, qui lui a donné plusieurs enfans ; sçavoir, 1. *Alexandre-Eugene-Louis-François-Marie-Isembart*, né le 18 Février 1754. 2. 3. & 4. trois filles ; l'une, née en 1755. se nomme *Alexandrine-Elisabeth-Marie*, & l'autre, née le 29 Octobre 1757. est morte ; & la troisieme, née le 18 Août 1759. a été nommée au baptême *Ernestine-Caroline-Marie-Françoise*.

Les armes de Croix d'Heuchin sont : *d'argent, à la croix d'azur*. Cimier : *un vol*. Supports : *deux lions*.

HEUDEY, écuyer, seigneur de Pommainville, en Normandie, élection d'Argentan : Famille qui porte : *de sable, à trois croissans d'argent, posés 2 & 1*.

HEUDICOURT : *Tome II. p. 293. à la note, lig. 5. après marié à* Louise-Julie d'*Hautefort*, ajoutez, *mort à Versailles le 11 Mars 1742. âgé d'environ soixante-six ans*.

HEURTAULT DE LAMMERVILLE, en Normandie : Famille qui remonte à *Adrien* Heurtault, qualifié noble homme, connu par plusieurs aveux qu'il rendit pour certains héritages qu'il possédoit. *Jean-Louis-Thomas* Heurtault de Lammerville, écuyer, né le 3 Mars 1733. a été reçu page du Roi dans sa petite écurie en 1750. Voyez l'*Armorial de France, Tome IV*.

Les armes : *d'azur, à trois têtes d'aigle d'or, arrachées & posées 2 & 1*.

HEUSE : Terre située dans le pays de Caux, proche de la ville d'Arques, qui a donné son nom à une ancienne noblesse, qui portoit : *d'or, à trois heuses ou housseaux de sable, 2 & 1*.

Cette terre a passé entre les mains du seigneur de Tronc, président à la Chambre des Comptes de Normandie.

HEUZEY, écuyer, sieur de la Valette & de Fontaines, en Normandie, élection de Valognes.

Les armes : *d'argent, à la botte de sable, posée en pal, éperonnée d'or*.

HINNISDAEL : *Tome II. p. 294. col. 2.* à la fin de l'article, *ajoutez* ce qui suit. On lit dans les *Tablettes Généalogiques, Part. VIII. p. 233.* qu'*Herman* d'Hinnisdael, mort en 1418. outre *Arnould* d'Hinnisdael, dont la postérité a été rapportée, eut encore pour fils *Herman* d'Hinnisdael II. du nom, allié à *Isabelle* de Rickel, qui fut mere d'*Herman* III. du nom, époux

de *Marguerite* de Schoots, & pere d'*Herman* IV. du nom, qui d'*Elisabeth* de Langhem eut *Herman* V. du nom, mort en 1548. Celui-ci épousa *Marie* de Corswarem, & en eut *Robert* d'Hinnisdael, allié à *Barbe* de Rosu, dame de Danicken, de laquelle vint *Nicolas* I. du nom, seigneur de Danicken, qui de son mariage avec *Christine* de Donchierf eut *Nicolas* II. du nom, seigneur de Danicken, puis de Fumal, par sa femme, *Antoinette*, dame de Fumal, mariée en 1603. Elle fut mere de *Philippe-Herman* d'Hinnisdael, seigneur de Fumal, mestre-de-camp de Cavalerie, & lieutenant général au gouvernement de Namur, marié en 1657. à *Barbe* d'Oltrel de Lieres, fille d'*Antoine*, seigneur de Ferfay, & de *Jacqueline* de Rillebeke, de laquelle il eut *Philippe-Herman-Dominique* d'Hinnisdael, seigneur de Fumal, capitaine d'une compagnie de hauts Allemands, allié en 1673. à *Caroline-Catherine* de Wallenrodt; De ce mariage vint *Jean-Herman* d'Hinnisdael, chevalier, baron de Fumal, seigneur de Ferfay, brigadier des armées du Roi, qui épousa en 1714. *Marie-Claire-Eugénie* de Carnin, fille de *Maximilien-François*, marquis de Lillers, & d'*Alexandrine-Charlotte* d'Hesdigneul. De ce mariage sont sortis plusieurs enfans; sçavoir,

1. *Adrien-Eugene-Herman* d'Hinnisdael, baron de Fumal, seigneur de Ferfay, né le 30 Août 1718. allié en 1747. à *Marie-Philippine* de Bournel, fille de *Jean-Charles*, marquis de Monchy, lieutenant général des armées du Roi, & de *Marie-Catherine* de Forcadel, de laquelle il a deux fils.

2. *Maximilien-Herman-Druon* d'Hinnisdael, dit le chevalier de Fumal, né le 2 Avril 1721. capitaine au régiment des Grenadiers de France & chevalier de Saint Louis.

3. *Philippe-Herman* d'Hinnisdael, dit l'abbé de Fumal, né le 26 Septembre 1723. abbé commendataire de Beauport, en Bretagne, & prevôt de la métropole de Cambray.

4. *N.* ... d'Hinnisdael, dite mademoiselle de Fumal, religieuse de l'abbaye de Bourbourg.

HINSELIN: *Tome II. p.* 295. *col.* 1. à la fin de l'article, *après* seigneur du Mesnil, la Croix & Trianges, *ajoutez*, lequel n'a point d'enfans d'*Antoinette-Catherine* de Pintherel-Desbiés. Il a eu six sœurs, dont quatre Ursulines à Pontoise, & deux mariées, qui sont, 1. *Geneviéve* Hinselin, laquelle épousa le 3 Janvier 1730. *Jean-Baptiste* de la Boissiere, comte de Chambors, au Vexin François, dont elle fut la deuxieme femme, & mourut à Paris le premier Février 1738. âgée de soixante-un ans; 2. *Marie-Anne* Hinselin, femme de *François-Thomas* Talon, seigneur de Chalembert, aussi morte sans enfans, âgée de trente ans, le 28 Octobre 1735.

HITTE (la), ou LA FITTE, ancienne noblesse, originaire de Gascogne, au comté d'Armagnac. Cette famille est nommée dans quelques titres *la Fitte*, & dans d'autres *la Hitte*. M. de Thou dit *la Fitte, lieutenant pour le Roi & son commandant au-delà les Monts.* Cos-

fius écrit *de la Pitta* & *de la Hitta.*

Les seigneurs de ce nom ont possédé les terres de la Fitte & de la Hitte en même temps. La premiere a été vendue en 1660. par *François* du Cos, seigneur de la Hitte, la Mothe, Cadours & autres places, & est présentement possédée par M. de Bojat, conseiller au Parlement de Toulouse. La seconde l'a été en 1734. par *Joseph-Marie* du Cos de la Hitte, chef aujourd'hui du nom & des armes de la Hitte, à M. de Flurian, ancien capitaine d'Infanterie.

Les alliances des seigneurs de la Hitte sont avec les maisons de Magnaut-Montagut, auprès de la ville d'Auch, de la Pallu en Astarac, Jensac en Lauragais, Margastaud en Gascogne, Monlenen Cantelou en Navarrois, Foissin-Cheverry, Boytel, Polastron, Beaucaire, Gontaud-Roussillon, Béon du Massès, &c.

Cette famille est connue par les preuves de *Jean-Philippe* du Cos, reçu chevalier de Malte en 1607. & par celles de *Joseph* du Cos, reçu en 1700. Plusieurs titres qui y sont mentionnés font voir, non-seulement le mérite personnel & les services considérables que plusieurs de ce nom ont rendus à l'Etat, mais encore les emplois illustres dont ils ont été honorés.

Un *Odet* du Cos, seigneur de la Hitte, étoit gouverneur châtelain d'Auch en 1400.

Louis XII. accorda le 9 Novembre 1506. à *Guillaume* du Cos, seigneur de la Hitte, Montbrun, Châteauneuf, &c. gentilhomme de sa chambre, les provisions de la charge de capitaine, garde, & gouverneur de la ville & du château de Gênes. Il eut pour fils *Odet* du Cos de la Hitte, qui rendit hommage le 12 Mai 1521. à *Charles*, duc d'Alençon, pair de France, comte d'Armagnac, &c. pour raison de deux parties de la seigneurie de la Hitte.

Jacques du Cos I. du nom, fils d'*Odet*, donna le 8 Mai 1540. au sénéchal d'Armagnac, commissaire député pour le Roi, le dénombrement de la seigneurie moyenne & basse de la Hitte, & autres biens nobles qu'il possédoit dans le comté de Fesenzac. Il épousa *Agnès* de Monlesun, fille de *Gaillard* de Monlesun, seigneur de Barenneau, &c. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

Jacques du Cos II. du nom, son fils, qui fut gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Henri III. par brevet du 18 Janvier 1582. son lieutenant général au gouvernement du marquisat de Saluces, du 31 Mai 1585. chevalier de son ordre, & commandeur pour son service au-delà les Monts. La famille conserve vingt-deux Lettres des rois Henri III. & Henri IV. depuis le 16 Octobre 1582. jusqu'au 3 Juillet 1600. écrites à *Jacques* du Cos II. du nom, dans lesquelles ces deux Princes lui parlent du marquisat de Saluces, & le remercient du soin qu'il prend à la conservation de ce marquisat. Il fut encore capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de leurs ordonnances. Il eut de son mariage avec *Françoise* de Salane plusieurs enfans.

Jean-Philippe du Cos, son quatrieme fils, fut reçu dans l'ordre de Malte en 1607. Son pere, par son testament du 19 Juin

1502. lui laissa sa légitime : il posséda la commanderie de Reyssac, & mourut étant à la veille d'être grand prieur de Saint Gilles.

Bertrand du Cos, fils aîné de *Jacques* II. épousa en 1602. *Marie* de Gautier. Il institua par son testament du 2 Septembre 1724. pour son héritier universel & général *Jacques* du Cos, son fils aîné.

Ce *Jacques* du Cos, seigneur de la Hitte & de la Mothe, épousa en 1631. *Marie* de Canteloup, fille de *Pierre* de Canteloup, seigneur de Saint Criq, & de *Géraude* de Foissin. *Jean-François* du Cos, son frere, seigneur de Bessens, est nommé dans son contrat de mariage, comme fondé de procuration par *Marie* Gautier, leur mere, pour assister audit mariage.

Jacques du Cos eut pour fils aîné *Jean-François* du Cos de la Hitte, marié en 1662. à *Marguerite* de Cheverry, de laquelle il eut quatre enfans :

1. *Charles* du Cos de la Hitte, qui suit.

2. *Joseph* du Cos de la Hitte, reçu chevalier de Justice dans l'ordre de Malte en 1700. & mort en 1704. en finissant ses caravanes.

3. *François* du Cos de la Hitte-Saint-Martin.

4. *Anne* du Cos de la Hitte, mariée avec *N*.... de la Duguye, seigneur de Calès en Querex.

Charles du Cos de la Hitte a épousé *Marie* de la Baune, de laquelle il a eu pour fils unique,

Joseph-Marie du Cos, comte de la Hitte, chef du nom & des armes de sa maison.

Il y a quatre branches cadettes de cette famille, dont la premiere subsiste dans la personne de *François* du Cos de Saint Martin, marié à *Jeanne-Victoire* de Brués de Saint André.

La seconde, dans celle de *N*.... du Cos, résident présentement au Burgand, où ses biens sont situés.

La troisieme, dans *N*.... du Cos, ci-devant seigneur de Saint Etienne.

La quatrieme, dans *N*.... du Cos, seigneur de Gaspard.

Les armes sont : *d'azur, à une épée d'argent, la poignée d'or posée en bande, la pointe en haut, accompagnée de trois étoiles d'argent, deux en chef & l'autre en pointe.*

HODENEAU DE BREVIGNON, famille du Nivernois. *Antoine* Hodeneau, écuyer, seigneur de Brevignon, de Bonneaux, &c. fut en 1585. archer des ordonnances du Roi dans la compagnie de *François* de la Magdelene, sieur de Ragny, baron de Châteauneuf. Il comparut en cette qualité le 29 Juin de ladite année à la montre générale des Nobles, faite dans la plaine des Sablons d'Estampes, près de Saint Léger. Il fut confirmé deux fois dans sa noblesse ; la premiere par ordonnance du 4 Juin 1586. la seconde par jugement du 9 Février 1599.

Charles-Joseph Hodeneau, son arriere petit-fils, seigneur de Brevignon, chevalier de Saint Louis, capitaine de vaisseaux du Roi, eut pour femme *Marie-Pauline* Oriot, dont il eut, 1. *Pierre-Claude* Hodeneau, écuyer, seigneur de Brevignon, & autres lieux ; 2. *Gilles-François* Hodeneau de Brevignon, écuyer ; 3. 4. 5. & 6. quatre filles. Voyez

l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I.*

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, posés 2 en chef & le troisieme sous le chevron.*

HOENS, ou HUENS : Famille noble, originaire de Malines, connue dans la Magistrature dès l'année 1542. *Rombout* Huens, né à Malines, étoit en 1555. le sixieme abbé de l'abbaye de Boneffe au comté de Namur. Il mourut le 10 Août 1560. *Augustin* Huens, dit Hunnæus, né à Malines le 29 Juillet 1521. mourut à Louvain le 7 Septembre 1578. étant prêtre, docteur, & professeur Royal en Théologie : c'étoit un des plus sçavans hommes de son temps. *François* Huens, licencié ès Droits, échevin de Malines, mourut le 24 Avril 1717. Il étoit fils de *Sébastien* Huens, receveur de Malines, & de *Gertrude* de Somer ; petit-fils de *Rombout* Huens, le jeune, aussi receveur de Malines, & de *Catherine* de Smet ; & arriere petit-fils de *Rombout* Huens, le vieux, échevin, thrésorier & receveur de Malines, & de *Marguerite* Huens, sa niece, à la mode de Bretagne.

François Huens épousa le premier Février 1678. *Marie-Thérese* Van-den-Zype, née à Malines le 28 Février 1649. morte le 4 Septembre 1713. fille de *Bernard-Alexandre*, chevalier, conseiller & procureur général au Grand-Conseil, & d'*Isabelle* Douglas, dit Schot.

Les armes : *écartelé au 1 d'argent, à trois fleurs de lys de gueules ; au 2 d'argent, au tourteau de sable, chargé d'une étoile de cinq rais d'or ; au 3 de sable, à trois annelets d'or ; au 4 d'or, au chevron de sable, chargé d'une chaîne de quatre chaînons d'argent.*

HOHENZOLLERN : *Tome II. p. 296. col. 2. lig. 27. après* illustre maison, *ajoutez*, aînés des marquis de Brandebourg.

HOLENHHOE : *Tome II. p. 297. col. 1.* à la fin de l'article, *ajoutez :* Il y a la branche des comtes de Bartenstein, élevés à la dignité de princes de l'Empire.

HOLSTEIN-BECK : *Tome II. p. 299. col. 2. lig. 18.* 1743. *lisez*, 1693.

HOMME (du), écuyer, sieur de Chailly, en Normandie, élection d'Avranches.

Porte : *d'azur, au léopard d'argent, accompagné de six besans d'or, 3 en chef & 3 en pointe.*

HOMMEEL, écuyer, seigneur de Sarcilly, en Normandie, élection d'Avranches.

Porte : *d'argent, au sautoir d'azur.*

HOMMEL (du) DE COQUEVILLE, en Normandie : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au sautoir d'azur*, & que l'on croit être une branche de la précédente.

Guillaume du Hommel, seigneur de la Vaudelée & du Mesnil-Berard, plaidoit aux Echiquiers dès les années 1454. 1462. & 1463. pour la présentation à l'église de la Vaudelée. Il avoit épousé *Marguerite* de Murdrac. *Jacques* du Hommel, seigneur de Coqueville, vivoit en l'an 1552. Voyez la Roque, *Hist. d'Harcourt.*

HOMMET : *Tome II. p. 303. col. 1. lig. 2.* & de la Lusnay

miere, *lisez*, & de la Luthumiere.

HONCOURT: Famille de Normandie, maintenue dans la noblesse le 9 Septembre 1668. laquelle porte pour armes: *d'or, à trois pals de sable.*

Guy de Honcourt servoit sous Huë de Châtillon, maître des arbalêtriers de France, en l'an 1372.

André de Honcourt avoit épousé *Jeanne* du Quesnoy.

Guillaume, seigneur de Honcourt & de Gueneuse-Ville, eut pour fils,

Antoine, seigneur de Honcourt, vivant en 1466. lequel fut pere de

Gilles de Honcourt, dit Lancelot, seigneur de Honcourt & de Villedieu, bailli de Gisors, qui rendit aveu de ses terres au Roi le 13 Décembre 1461. Il avoit épousé *Louise* d'Estouteville, fille de *Blanchet* d'Estouteville, seigneur de Villebon, & eut pour fils,

Antoine II. du nom, seigneur de Honcourt, de Saint Germain-sur-Eaune & de Duencourt, lequel fut qualifié de messire & chevalier en l'an 1509.

Voyez, sur cette famille, la généalogie de la maison de Mailly, qui possede actuellement la terre de Honcourt, nommée aujourd'hui Haucourt, & l'*Histoire d'Harcourt*, par la Roque, *p.* 588. *& suiv.*

HONORAT, en Provence: Famille éteinte, qui a donné un conseiller & un avocat général au Parlement d'Aix.

Les armes: *d'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une étoile d'or.*

HOOCHSTRATE: *Tome II. p.* 304. *col.* 1. à la fin de l'article, *après* a passé dans celle de Rhingrave-Salm, *ajoutez*, qui ont été créés ducs d'Hostestrait.

HOPITAL, en Auvergne: *Tome II. p.* 304. *col.* 2. *lig.* 29. & de *Nicolas*, *lisez*, & de *Robert.*

HOSTAGER: Famille connue en Provence depuis plus de quatre cents ans, qui remonte à *Pierre* d'Hostager, vivant en 1366. & subsiste dans *Jean-Baptiste* d'Hostager, pourvu de la charge de sénéchal d'épée de la ville de Toulon après la mort de son pere; & dans *Jean-Antoine* d'Hostager, son frere, chanoine de l'abbaye séculiere de Saint Victor de Marseille.

Les armes: *parti coupé, tranché, taillé d'or & d'azur, à la croix dentelée, brochant sur le tout; écartelé de l'un en l'autre, & chargé en cœur d'un écusson de gueules en losange, surchargé d'une fleur de lys d'or.*

HOSTINGE (de), écuyer, sieur de l'Isle & des Longs Champs, en Normandie, élection de Valognes.

Porte: *d'argent, à un croissant d'azur, accompagné de trois feuilles de laurier de sinople, 2 & 1.*

HOSTON: Ancienne noblesse du pays d'Artois, qui remonte à *Jean* de Hoston, chevalier, seigneur de Hauteville, &c. marié à *Isabeau* de la Croix, dont,

Louis de Hoston, seigneur de Hauteville, &c. marié à *Marguerite* de Manrage, de laquelle il eut,

Guillaume de Hoston, seigneur de Hauteville, &c. marié à *Jeanne* de Naste, qui eut pour fils,

Jean de Hoston, seigneur de

Hauteville, &c. qui épousa *Jeanne* de Baston, dame de Frezignies, dont,

Jean de Hoston, seigneur de Frezignies, &c. qui épousa *Marie* de Bersacque, de laquelle il a eu,

Louis de Hoston, chevalier, seigneur de Frezignies, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes pour le service de sa Majesté, qui épousa au château de Fontaine, à Blaringhem, près Saint Omer, le 21 Juin 1637. *Anne* de Wignacourt, héritiere des terres & seigneuries de Fontaine & de Tatinghem. Il mourut le 4 Septembre 1642. & sa femme le 21 Juin 1667. Ils eurent un garçon & une fille, sçavoir *Edouard*, qui suit, & *Françoise-Philippe* de Hoston, née le 5 Janvier 1639. mariée le 12 Août 1658. à *Maximilien* le Brum de Miraumont. *Voyez* BRUM, *Tome IV.* de ce *Dictionnaire*, ou *Tome I.* de ce *Supplément*.

Edouard de Hoston, seigneur de Frezignies, &c. fut baptisé à Brugeleue le 8 Janvier 1642. Il épousa *Marie-Lucrece* de Villers au Terte, dont,

Florent-Joseph de Hoston, seigneur de Fontaine & Tatinghem, né le 27 Décembre 1669. à Blaringhem. Il se maria le 11 Mars 1731 à *Isabelle-Louise-Josephe* de Berrard, fille unique de *Joseph* de Berrard, major du régiment de Brancas, & de *Barbe-Thérese-Françoise* Petitpas, & mourut le 9 Janvier 1742. Sa veuve s'est remariée le 4 Décembre de l'année 1742. à *Charles-François-Marie* le Febvre, écuyer, seigneur de Gouy, en Ternois, dont elle a quatre enfans. Ceux qui sont sortis de son premier mariage sont, entr'autres,

1. *Charles-Florent* de Hoston, seigneur de Fontaine & Tatinghem, né le 26 Décembre 1732. à Saint Omer, lieutenant au régiment du Roi.

2. *Cajetan-Joseph* de Hoston, lieutenant au régiment de Beauvoisis, né le 14 Décembre 1734.

HOSTUN : *Tome II. p. 319. à la premiere ligne de la note*, au bas de la page : *La maison ducale d'Hostun-Tallard n'est qu'une branche cadette de la maison, &c.* lisez, *La branche ducale d'Hostun-Tallard étoit cadette de la maison, &c.*

HOTOT : Il y a deux anciennes familles nobles en Normandie, qui portent le nom de Hotot, mais différentes d'armes & d'origine ; sçavoir, Hotot en Auge, & Hotot en Caux.

Les armes de Hotot en Auge sont : *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de quatre aiglettes de sable.* Cette famille est originaire du Bailliage de Rouen où la terre de Hotot est située, proche la vallée de Corbon dans le pays d'Auge, entre le Pont-l'Evêque & la ville de Caën.

Le sire de Hotot en Auge est nommé parmi les chevaliers qui assistoient leur duc, *Guillaume* le Bâtard, à la conquête de l'Angleterre en 1066.

Pierre de Hotot vivoit en l'an 1214. & est nommé témoin dans une chartre de ce temps-là.

Roger de Hotot, chevalier en 1247. eut pour femme *Luce* de Coulonces, fille de *Thomas*, seigneur de Coulonces ; & de *Luce* de la Ferriere, dont il eut,

Thomas, seigneur de Hotot, marié à *Jeanne* de Clere, fille de

Georges, & de *Mahaud* d'Estouteville, sa troisieme femme. Il en eut *Guillaume* & *Pierre* de Hotot. *Guillaume* fut pere de *Jeanne* de Hotot, mariée à *Gauvain* de la Haye, seigneur d'Arondeville, auquel elle porta la terre de Hotot, qui depuis est tombée par l'héritiere de la maison de la Haye dans celle de Breauté, éteinte.

Robert de Hotot, sieur de Beaumont-le-Richard & de la Chapelle, est nommé en deux contrats datés des années 1287. & 1294.

Pierre de Hotot tenoit un fief de chévalier en entier, sous le regne de Philippe-Auguste.

Jean de Hotot, chevalier, seigneur de Hotot & de Vasquel, avoit épousé *Jeanne* de Beauchamp, petite-niece du connétable du Guesclin, nommé en un arrêt de l'Echiquier de l'année 1398.

Jean de Hotot, seigneur de la Motte, fit ses preuves en 1523. Il y eut d'autres preuves faites en 1624. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, *p.* 1109. & *suiv.* & l'*Histoire de Normandie* par *Gabriel* du Moulin.

Il y a dans l'élection de Bayeux, Hotot, écuyer, sieur du Quesne, qui porte aussi: *d'argent, à la fasce d'azur, accompagnée de quatre aigles de sable*; ce qui fait présumer que c'est la même famille.

HOTOT, en Caux, tire son origine de la terre de Hotot, située sur le chemin de Rouen à Dieppe, près le bourg d'Yvetot, dont les armes sont: *d'azur, au lion d'or, l'écu semé de molettes de même.*

Savary de Hotot, & *Robert*, son fils, donnerent les fiefs de Hotot & de Saint Suplix en Caux, à la Magdelene & Hôtel-Dieu de la ville de Rouen; ce qui fut confirmé par l'archevêque *Gauthier*. Cette maison paroît éteinte à la fin du quatorzieme siécle ou au commencement du quinzieme.

HOUCTEVILLE: Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le premier Mars 1668. qui porte pour armes: *d'argent, à la fasce de sable.*

Messire *Charles* de Houcteville, seigneur du Sassey, du Homme, de la Vacherie, de Morsan & d'Aisse, capitaine de Caën, Louviers, Marignan & Petre-Santo en Italie, avoit épousé *Florentine* de Renty, qui le rendit pere de

Bonne de Houcteville, femme de *Jean* de Nollent-Bombanville, vers l'an 1500.

Louis de Houcteville, seigneur d'Annebos, capitaine de Louviers, avoit épousé *Françoise-Edmée* de Prie, de la maison de Toucy, pere & mere de

Louis de Houcteville, seigneur de Megremont & de Muy, qui épousa *Marguerite* des Hayes d'Epinay, par contrat du 14 Février 1564.

Voyez la Roque, *Hist. d'Harcourt*, *p.* 973. & 1313.

HOUDAIN, en Artois: Ancienne noblesse, qui remonte à *Anselme* I. du nom, dit *le Chauve*, seigneur de Houdain, qui souscrivit à des lettres octroyées par *Baudouin*, comte de Flandres, à l'abbaye de Saint Vinox de Bergues l'an 1067. & fut pere d'*Anselme* II. du nom, seigneur de Houdain, qui vivoit en 1120.

Les armes de cette famille sont: *d'or, au crequier de sinople*, auxquelles les cadets y ont

ajouté un lambel d'azur de six pieces.

HOUDENCOURT : C'est le nom d'une seigneurie, près Beaumont-sur-Oise, érigée en comté. *Voyez* MOTHE HOUDENCOURT.

HOUDETOT : *Tome II. p. 312. col. 2. lig. 7.* après *d'argent, à la bande d'azur diaprée d'or*, ajoutez, *avec un lion d'or dans le cercle du milieu.*

HOUDEVILLE D'ESTRÉES : *Tome II. col. 2. lig. 8. après* Estrées, *ajoutez*, & le Tellier-Courtenvau, substitué aux nom & armes d'Estrées, dont le maréchal d'Estrées en 1757.

HOUDREVILLE : Famille de Champagne, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles & d'un lion de même en pointe.*

HOVE : Seigneurie en Brabant, érigée en baronnie par lettres du 4 Août 1675. en faveur de *Guillaume* d'Espommerau, seigneur de Hove & d'Altena.

HOUEL : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 2 Mars 1671. qui porte : *palé d'or & d'azur.*

Raoul Houel avoit épousé damoiselle *Robie* de Tournebu. Sa femme étoit veuve & tutrice de ses enfans en 1484.

Antoine de Houel de la Pommeraye fut reçu chevalier de Malte le 19 Mai 1642. & portoit les armes ci-dessus rapportées, dit l'abbé de Vertot, & l'*Histoire d'Harcourt*, p. 787.

Il y a Houel, seigneur de la Guadeloupe, qui porte : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée de trois mouchetures d'hermines, & accompagnée de quatre glands d'or, deux en chef, en bande & en barre, deux en pointe aussi en bande & en barre.*

HOULEY, en Normandie, subdélégation de Lisieux : Famille qui porte : *d'azur, à trois coquilles d'argent, 2 & 1.*

La baronnie du Houley a son époque vers 1725. Elle est aujourd'hui possédée par M. du Houley, conseiller au Parlement de Paris, comme héritier de M. du Houley, son pere, qui en avoit acquis la terre de M. le marquis d'Oraison.

HOURDET, en Normandie : *François* Hourdet, né en 1561. fut capitaine d'Arquebusiers à cheval. & ne se retira du service qu'après soixante dix ans. Il laissa *Olivier* & *François* Hourdet, qui continuerent les services de leur pere. *Olivier* fut pourvu de la charge de capitaine entretenu sur les galeres de sa Majesté à Marseille en 1643. & il testa en faveur d'*Antoine*, *Jean* & *François* Hourdet, ses fils. Le seul mâle qui reste de cette famille s'est retiré en Picardie.

Les armes : *d'or, au lion de gueules, accompagné de trois treffles d'azur.*

HOUSSAY, en Normandie, élection de Lisieux : Famille qui porte : *de gueules, à trois feuilles de chou, 2 & 1.*

HOUSSAYE (de la), au pays Reumois, vicomté de Pont-Audemer.

Richard de la Houssaye, seigneur de la Grand-Houssaye & de Caveaumont, est qualifié écuyer, dans l'aveu qu'il rendit au Roi de ses fiefs en 1480. Il fut pere de

Guillaume de la Houssaye, qui eut,

Guillaume II. du nom, sei-

gneur de la Grand-Houssaye, dont est issu,

Richard II. du nom, marié en premieres noces à *Suzanne* le Neveu, & en secondes, en 1575. à *Marie* de Fréville. Il eut du premier lit *Pierre* de la Houssaye, auteur de la branche des seigneurs de Troneille, actuellement existante, qui avoit pour frere *Richard* III. du nom, qui épousa le 22 Juin 1628. *Marie* de la Houssaye, fille de *Geoffroy*, écuyer, & de *Marie* de Franqueville. Elle étoit sœur de *Charles* de la Houssaye, écuyer, & de *Nicolas*, curé de Châtillon.

Richard II. du nom, eut du second lit *Lanfran* de la Houssaye, auteur de la branche des seigneurs de la Grand-Houssaye, lequel a eu de son mariage célébré en 1629. avec *Elisabeth* Mauduit,

François de la Houssaye, seigneur de la Grand-Houssaye, qui par *Marie* le Tellier, sa femme, cousine germaine de *Catherine* le Tellier de Tourneville, mariée en 1648. à *François* d'Harcourt, marquis d'Hector & de Beuvron, chevalier des ordres du Roi, auteur des ducs & maréchaux d'Harcourt, fut pere de *Richard* III. du nom, seigneur de la Grand-Houssaye, qui suit. Il partagea en 1690. avec ses freres, *Hercules*, seigneur de Rue-Benard, *Gaspard*, seigneur de Pivans, & *Antoine*, appellé le chevalier de la Houssaye, capitaine d'Infanterie.

Richard III. du nom, épousa en 1687. *Marie* de Freville, sa parente, fille d'*Antoine* de Freville, seigneur de la Haye de Routot, pere & mere de *Richard* IV. du nom, qui suit, de *Gaspard*, curé de Touffreville, & de *Marie-Françoise*, mariée en 1712. à *Marc-Antoine* Toustain, seigneur de Richebourg. *Voyez* TOUSTAIN.

Richard IV. du nom, seigneur de la Grand-Houssaye, eut pour enfant *Pierre-Gaspard-Antoine* de la Houssaye, seigneur de la Grand-Houssaye, mousquetaire de la seconde compagnie, mort des blessures qu'il reçut à Paris, dans une affaire particuliere, & le dernier de cette branche. Il laissa trois sœurs, *Marie-Magdelene-Catherine*, accordée le 5 Avril 1757. avec *Philippe-Clair* le Balleur, écuyer, sieur de Guenteville; *Marie-Magdelene-Geneviève*, & *Marie-Angélique-Elisabeth* de la Houssaye. Elles ont vendu en 1753. la terre de la Grand-Houssaye à *Antoine-Louis* de la Houssaye de Saint Paul, écuyer, seigneur de la Cauchure, leur cousin, issu d'une branche cadette de cette famille, partagée il y a environ deux cents ans, qui a pour armes: *d'argent, au houlx de sinople, arraché, accompagné de trois molettes de sable, posées en chef sur le houlx*. Quelques branches ajoutent un *lion de sable, armé & lampassé, passant au pied du houlx*.

HOUSSAYE (la), chevalier, seigneur, marquis d'Ourville, en Normandie, élection de Valognes, ancienne noblesse, qui tient un des premiers rangs dans le pays. M. le marquis d'Ourville, chef de la principale branche, a épousé *N*.... de Monté, fille du marquis de ce nom, dont il a eu plusieurs enfans.

Les armes: *d'argent, à trois feuilles de houlx de sable, 2 & 1, chacune chargée d'une croix, au pied fiché d'or*.

Une autre famille du nom de la Houssaye, écuyer, sieur du Mésnil-Rainfroy, élection de

Caën, porte pour armes: *d'argent, à trois feuilles de houlx de sinople*, 2 & 1.

Il y a encore plusieurs autres familles du nom de la Houssaye, dans les élections de Lisieux & d'Argentan.

HOUSSE: La baronnie de Watronville, pairie de l'évêché de Verdun, fut apportée en mariage par *Jeanne* de Watronville, fille de *Robert*, & de *Marguerite* de la Tour en Voipure, à *Henri* de Housse, seigneur de Fermont & d'Anderny, issu des comtes de Stonhelom en Hollande. Il étoit fils de *Franque* de Housse, seigneur d'Anderny, & d'*Isabelle* de Boulanges, & arriere petit-fils de *Franque* de Housse, & de *Marie* de Sainte Marie, qui étoit veuve en 1365. *Jeanne* de Watronville épousa en secondes noces *Jean* de Saulx, seigneur de Solizy & de Ranzieres, bailli de Clermont, & en troisiemes noces *Jean* de Bouligni. Elle eut du premier lit *Pierre* & *Robert* de Housse. Le premier fut seigneur d'Anderny & épousa *Jeanne* d'Avillers, sœur & héritiere de *Gérard* d'Avillers, seigneur de Mars-la-Tour, grand écuyer de Lorraine, de laquelle il n'eut que *Françoise* de Housse, dame d'Anderny & Mars-la-Tour, qu'elle porta en mariage à *Vautrin*, seigneur de Fiquelmont, &c.

Robert de Housse, frere de *Pierre*, eut en partage les terres de Watronville & Fermont: il fut héritier en 1456. de *Henri*, seigneur de Boulanges, & épousa en premieres noces *Agnès* de Messency; en secondes, *Marguerite* de Bassompierre, mere de *Clémence* de Housse, femme de *Didier* des Armoises, seigneur d'Affleville. Il eut de sa premiere femme un fils, nommé *Gilles* de Housse, seigneur de Fermont, Watronville & Boulanges, marié à *Eve* de Montoy & d'Hamatre de Contoy, dont il eut, 1. *Robert*, qui suit; 2. *Henri* de Housse, seigneur de Boulanges, gouverneur de Longwy en 1517. de Verdun en 1523. & de Stenay en 1547. marié en 1512. à *Clémence* de Wisse, fille de *Jacques*, capitaine des Gardes de *René* & *Antoine*, ducs de Lorraine, & d'*Alix* de Bouvigny, dame dudit lieu & de Renzieres, mere de *Barbe* de Housse, riche héritiere, mariée en 1533. à *Gérard* le Bouteillier de Senlis, seigneur de Vigneux & de Moucy, grand sénéchal de Lorraine, & gouverneur de Presny.

Robert de Housse II. du nom, seigneur de Fermont, Montoy & Watronville, épousa *Marguerite* d'Espinal, fille de *Gérard*, baron de Cons, & d'*Armangaye* de Malberg, dont vinrent *Gaspard* & *Gérard* de Housse; celui-ci fut baron de Watronville, pair & bailli de l'évêché de Verdun, & mourut en 1562. Il avoit été marié à *Yolande* de Watronville, fille de *Jean*, seigneur de Maizey, & de *Jeanne* de Savigny, mere de *Claude* de Housse, baron de Watronville, mestre-de-camp général des armées du grand duc *Charles*, gouverneur de Longwy en 1588. bailli & gouverneur de Jumets en 1597. enfin grand-maître de la maison du grand duc *Charles*. Il épousa en l'an 1583. *Catherine* de Bussegnecourt, fille de *Claude*, seigneur de Mondrecourt, & de *Rose* du Hautoy, & en eut *Nicolas* de Housse, baron de Watronville, gouverneur de Longwy

colonel d'un régiment d'Infanterie, & mestre-de-camp d'un de Cavalerie, au service du duc *Charles* IV. général major de ses armées, puis de celles d'Espagne, marié en 1618. à *Anne* de Manteville, mere de *François Louis* de Housse, baron de Watronville, mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, au service du duc *Charles* IV. puis à celui d'Espagne, allié en premieres noces en 1650. à *Françoise*, comtesse de Créhanges; en secondes noces à *Virginie-Ursule* de Custine, mere de *Louis-François* de Housse, baron de Wattronville, seigneur de Fiquelmont & Xonville, mort sans enfans, ayant épousé en 1700. *Marguerite* de Hennequin de la Merie; & son frere consanguin, *Joachim-François* de Housse, épousa en 1684. *Marguerite* de la Grange, mere de *Barbe* de Housse, mariée en 1700. à *François* Bardon de Segonzac, & d'*Anne-Marguerite* de Housse, femme de *Louis* de Barrois, seigneur de Moraigne, &c.

Gaspard de Housse, fils aîné de *Robert*. & de *Marguerite* d'Espinal, fut seigneur de Fermont, & pere, par *Claude* de Lutz, de *Nicolas* de Housse, seigneur de Fermont, marié à *Antoinette* de Pouilly, mere de *Charles* de Housse, dit le baron de Fermont, allié en 1615. à *Marie* de Boisgin, dont il eut *François* de Housse, dit le baron de Fermont, gouverneur de Longwy en 1657. & capitaine des Gardes du duc *Charles* V. en 1663. Celui-ci épousa la même année *Anne Gabrielle* des Armoises, fille d'*Antoine*, seigneur de Bazoilles, & de *Mathilde Catherine* du Mesnil de Vaux, dame de Mondevat, dont il a eu; 1. *Nicolas-François* de Housse, major du régiment de Stainville, pour le service de l'Empereur, mort sans alliance; 2. *Charles*, dit le chevalier de Housse, capitaine de Cavalerie au régiment Royal Pologne, aussi mort sans alliance, & le dernier mâle de son nom; 3. *Charlotte-Françoise*, mariée à *Robert* de Ponthieu, seigneur de Landaville; 4. *Marguerite*, demoiselle de Housse. Voyez les *Tablettes Généalogiques, Part. VII. p. 334. & suivantes.*

HOUSSOIE: Famille d'Amiens en Picardie, maintenue dans sa noblesse le 17 Décembre 1701. qui porte pour armes: *d'argent, coupé d'azur, & sur le tout un lion de gueules, langué, onglé & couronné d'or.*

HOUTEM-SAINTE-MARGUERITE: Seigneurie dans le Brabant, qui fut portée en mariage par *Anne-Marie* Stembort, à *Florent* Thulden du Conseil suprême d'Etat aux affaires des Pays-Bas, que sa Majesté Catholique créa baron de Thulden, pour lui & ses descendans, par lettres du 8 Juillet 1696. par lesquelles il érigea en baronnie la terre & seigneurie de Houtem-Sainte-Marguerite en faveur de son fils aîné, *Corneille-Arnould* de Thulden, capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur.

HOUTTEVILLE DE LA MOTTE, en Normandie: Famille maintenue dans sa noblesse le 14 Juin 1670. qui porte pour armes: *coupé de sable & d'or*, & a beaucoup de rapport dans le nom, & même quelque ressemblance dans les armes avec celles de Houcteville;

ce qui fait présumer que ce seroit la même.

Il y a encore en la même province, élection de Conches, une autre famille du nom d'Homeville, seigneur de Mesnilhardy, qui porte : *d'argent, à la fasce de sable.*

HOWARD, ancienne & illustre maison d'Angleterre.

Guillaume Howard de Wigenhale, vivoit du temps des rois *Edouard* I. & *Edouard* II. du nom.

Henri Howard, duc de Norfolck, comte maréchal d'Angleterre & d'Arondel, chevalier de l'ordre de la Jarretiere en 1685. en descendoit au seizieme degré.

Les autres branches de cette famille sont,

1. Les vicomtes de Stafford, dont,

Guillaume Howard, cadet des ducs de Norfolck, aînés de la maison d'Howard, qui prit le nom de Stafford, dont il avoit épousé l'héritiere. Il embrassa la Religion Catholique. Ayant été accusé faussement par deux scélérats de tremper dans une prétendue conspiration des Catholiques contre le roi Charles II. il eut la tête tranchée à Londres le 8 Janvier 1681. à l'âge de soixante & dix ans.

Henri Howard, comte de Stafford, &c. épousa en 1694. *Elisabeth*, fille de *Philibert*, comte de Grammont, chevalier des ordres du Roi, & d'*Elisabeth* Hamilton. Il fut pere de *Guillaume* Stafford-Howard, comte de Stafford, pair de la Grande-Bretagne, mort à Paris le 18 Janvier 1734. La comtesse de Chabot est sœur de mylord Stafford.

2. Celle des comtes de Suffolck, qui ont formé trois degrés.

Jacques Howard, comte de Suffolck, fut marié trois fois. Il eut une fille de sa premiere femme; une de la seconde, & n'eut point d'enfans de sa troisieme & derniere épouse.

3. Celle des comtes de Berkshire, qui n'a formé que deux degrés.

Charles Howard, comte de Berkshire, vicomte d'Andouer, &c. mort en France en 1679. eut trois fils & deux filles. Les trois garçons & une fille moururent jeunes; l'autre fille fut mariée.

4. Celle des barons d'Escrick, qui n'a aussi produit que deux degrés.

5. Celle des comtes de Carlisle, éteinte après six générations.

6. Celle des vicomtes de Bindon, dont,

Henri Howard, vicomte de Bindon, ne laissa qu'une fille unique.

7. Celle des barons d'Effingham, comtes de Nottingham, qui ont formé huit degrés, & ont fini à *François* Howard, baron d'Effingham.

Voyez Imhoff, en son *Histoire des Pairs d'Angleterre*, & le *Dictionnaire de Morery*, sur la généalogie de cette maison, qui a donné dans la personne de *Thomas* Howard I. du nom, duc de Norfolck, un des plus puissans seigneurs d'Angleterre dans le courant du seizieme siécle, lequel étoit en grand crédit à la Cour du roi Henri VIII. & un cardinal dans *Thomas-Philippe* Howard, mort à Rome en l'année 1694. âgé de soixante-cinq ans.

HUAULT DE BERNAI en Brie : Famille originaire de

Touraine, près d'Azai-le-Rideau, sur la riviere d'Inde. Le premier de ce nom vint s'établir à Paris, lors de la prise d'Azay par le dauphin Charles, sur les partisans de Jean sans peur, duc de Bourgogne en 1418 *Barthelemi-Nicolas* Huault de Bernai, né le 13 Février 1695. reçu conseiller au Parlement le 9 Juillet 1717. marié le 15 Septembre 1732. à *Marie-Marguerite* du Temple, mourut le 29 Août 1736. & sa femme le 24 Août 1746. âgée d'environ quarante ans. Il n'y a eu que deux filles de leur mariage, sçavoir, *Marie-Catherine* Huault de Bernai, née le 9 Mai 1728. morte sans être mariée, & *Anne* Huault de Bernai, née le 11 Janvier 1732. reçue à Saint Cyr.

Les seigneurs de Montmagni sont une branche de cette famille, qui a fini dans *Michel-Louis* Huault de Montmagni, seigneur de Richebourg, mort sans alliance le 7 Octobre 1676. âgé de vingt-quatre ans. Par la mort de *Barthelemi-Nicolas* Huault, cette ancienne famille connue à Paris vers la fin du quinzieme siécle, où elle s'est alliée avec les meilleures familles de la Robe, & continué sous les noms des seigneurs de Vaires, de Bernai & de Montmagni, se trouve entierement éteinte, à l'exception d'*Anne* Huault de Bernai, qui étoit à Saint Cyr en 1746.

Les armes : *d'or, à la fasce d'azur, chargée de trois molettes d'éperon d'or, accompagnée de trois coquerelles de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

HUCHET DE LA BEDOYERE : Le nom de Huchet est connu dans l'Epée & dans la Robe, & par ses alliances en Bretagne, depuis trois cents ans ou environ.

Jean Huchet, sieur de la Bedoyere, eut pour fils aîné *Roland* Huchet, qui a formé la branche des seigneurs de la Bedoyere, & *Charles*, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

Charles Huchet, un des descendans de *Roland*, chevalier, seigneur & comte de la Bedoyere, procureur général au Parlement de Bretagne depuis le 14 Août 1710. avoit épousé *Marie-Anne-Guyonne* Danican de l'Epine, dont plusieurs enfans, entr'autres,

1. *Marguerite-Hugues-Charles-Marie* Huchet de la Bedoyere, né le 4 Avril 1709. ci-devant avocat général de la Cour des Aides de Paris.

2. *Noel-Florimond* Huchet, chevalier, seigneur de la Bedoyere, marié à l'âge de trente-six ans, le 14 Septembre 1746. avec *Marie-Angélique* Costé de Saint Suplix, fille d'*Alexandre* Costé de Saint Suplix, baron de Crespon, & de *Marie-Guillemette* Moura. La famille de Costé-Saint-Suplix est connue à Rouen entre les bonnes du Parlement, auquel elle a donné plusieurs conseillers, depuis l'an 1617.

Charles Huchet, second fils de *Jean*, écuyer, sieur de Redillac, conseiller au Parlement de Rennes, épousa le 5 Mai 1580. *Mathurine* de Kerbiquet, fille aînée de *François* de Kerbiquet, de laquelle il a eu pour fils aîné, *Briand* Huchet, écuyer, sieur de Kerbiquet, du Langouet & du Plessis-Cintré, chevalier de l'ordre du Roi en 1648. maintenu avec *Isaac*, son fils, & *André* Huchet, leur cousin, seigneur de la Bedoyere, procu-

teur général au Parlement de Rennes, dans la possession de leur ancienne noblesse, qu'ils avoient justifiée par titres depuis 1434.

Ledit *Isaac* Huchet, seigneur du Plessis-Cintré, de Kerbiquet, de la Hidouze, de la Roche, du Langouet, du Val au Houle, de la Villebeuve, &c. fils aîné de *Charles* Huchet, & de *Louise* Rabinard, épousa le 2 Février 1666. *Angélique* de Sesmaisons, dont il eut pour fils aîné & principal héritier, *Joseph* Huchet, écuyer, seigneur de Cintré, du Breuil, &c. marié le 12 Novembre 1698. avec *Catherine* Crosnier, fille de *Claude*, écuyer, sieur de la Bertaudiere, & de *Marie* Eon, dont *Louis-Marie* Huchet de Cintré, ondoyé le 31 Juillet 1699. & *Claude-Joseph* Huchet de Treguil, né le 23 Septembre 1700. tous deux reçus pages du Roi dans sa grande écurie, le 4 Juillet 1719.

Les armes sont : *d'azur, à six billettes d'argent, percées en rond, & posées 3, 2 & 1.*

HUDEBERT, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte : *d'argent, à deux palmes adossées de sinople ; au chef d'azur, chargé de deux roses d'argent.*

Il y a encore dans la même province, élection de Lisieux, un Hudebert, écuyer, sieur de Blanc-Buisson, Duval de la Mittiere, qui porte : *à une anille d'argent.*

HUE : Plusieurs familles portent ce nom en Normandie, dans l'élection de Caën, sçavoir,

Hue, écuyer, sieur du Mont, qui a pour armes : *d'azur, à la colombe d'argent, tenant en son bec un rameau d'olivier de même.*

Hue, écuyer, sieur de Tounetot.

Porte : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois étoiles d'or en chef, & de trois croissans de même, 2 & 1 en pointe.*

Hue, écuyer, sieur de Vaubenard.

Porte : *d'azur, à l'orle de huit coquilles d'or en cœur, un écusson d'argent, à la bande de gueules, chargée de trois mouchetures du champ.*

Hue, écuyer, sieur de Saint Luc.

Porte : *d'azur, à l'aigle d'argent, surmonté de deux étoiles de même.*

Hue, écuyer, sieur de Fresnon & de la Chauviniere, même province.

Porte : *d'azur, à la fasce d'or.*

HUESCAR : Le duc d'Huescar est de l'illustre maison de Silva-Mendoza, établie en Espagne. Dom *Ferdinand* de Silva de Pastrane, substitué au nom de Tolede, de Beaumont-Lerin, de Hurtado, de Mendoza, de Haro, de Sotomayor, de Guzman, de Manrique, de Fonseca, de Zuniga, de Henriquez de Cabrera, de Sandoval & de Boxa, est duc d'Huescar, comte de Galve, de Lerin, de Morente, de Fuentes, marquis d'Helisse, de Tarazona & de la ville de Coria, seigneur des baronnies de Pinoi, de Masaplane & de plusieurs autres villes ; grand d'Espagne, connétable & grand chancelier héréditaire du royaume de Navarre, gouverneur perpétuel des châteaux royaux, portes & ponts de la ville de Tolede, chevalier des ordres du Roi, de ceux de la Toison d'or & de Calatrava, lieutenant général des armées du Roi d'Espagne, l'un

des gentilshommes de sa chambre avec exercice, grand écuyer de ses écuries de la ville de Cordoue ; ci-devant capitaine de la premiere compagnie des Gardes du Corps du même Monarque, & actuellement majordôme-major ou grand-maître de sa maison. Il a été nommé ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire d'Espagne en la Cour de France au mois de Décembre 1746. puis chevalier des ordres du Roi le 25 Mai 1749. Il est retourné en Espagne vers le même temps ; a obtenu le 19 Octobre la permission de porter le cordon & la croix des ordres, sur l'admission des preuves de sa noblesse ; & sans avoir été reçu, il a été fait majordôme-major du Roi d'Espagne le 18 Novembre 1753. En remettant la charge de capitaine des Gardes du Corps, il a été nommé doyen du Conseil d'Etat en Mai 1751. Il avoit épousé en 1731. *Marie-Bernarde* Alvarez de Tolede de Portugal, fille de *Vincent-Pierre-Ferdinand*, comte d'Oropezos, & de *Marie-Fernande* de Cordoue, morte en 1738. ou 1739. de laquelle il a eu,

François de Paule, aussi l'un des gentilshommes de la chambre du roi d'Espagne, avec exercice, brigadier de Dragons, commandant la brigade des Carabiniers Royaux, &c. appellé marquis de Loria. Il a été fait colonel du régiment de Dragons de la Reine en 1741. commandant des Carabiniers, en remettant ce régiment, le 18 Novembre 1753. & brigadier au mois de Décembre de la même année.

Dona *Marie-Thérese* de la Tolede de Beaumont-Lerin, de Haro-Guzman, duchesse d'Albe, mere du duc d'Huescar, est fille unique de *François* Alvarez de Tolede de Beaumont-Lerin, dixieme duc d'Albe, & héritiere, par sa quatrieme ayeule paternelle, de la maison de Beaumont-Lerin, issue d'un fils naturel de *Louis* de Navarre-Evreux, comte de Beaumont-le-Roger, en Normandie, frere cadet de *Charles* II. roi de Navarre, comte d'Evreux, & prince du sang royal de France. Elle avoit épousé à Bruxelles en 1710. dom *Emmanuel-Marie-Joseph* de Silva-Mendoza-Haro de Gusman, comte de Galve, second fils de *Grégoire-Marie* de Silva-Mendoza-Sandoval, duc de Pastrane & de l'Infantada, &c. mort à Madrid le 8 Octobre 1728.

C'est par une démission directe du duc d'Albe, son ayeul maternel, que le duc d'Huescar a eu la jouissance du titre & du duché de ce nom, avec permission du Roi d'Espagne ; & les duchés de Pastrane & de l'Infantado, que possédoit son ayeul paternel, sont encore dans la branche aînée de sa maison. *Mémor. Gén.* 1754.

HUET : Famille maintenue dans sa noblesse en 1717. dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 296.

Les armes : *d'azur, à un cerf d'or, sortant à demi-corps d'une riviere d'argent, mouvante de la pointe de l'écu, à un chef de gueules, chargé de trois molettes d'éperon d'argent.*

HUGO, en Lorraine : Famille qui remonte à *Georges* Hugo, capitaine dans les troupes de *René* II. duc de Lorraine.

Les armes sont : *d'azur, au chef d'argent, chargé de deux molettes de sable.* Voyez l'*Armorial de France, Tome IV.*

HUGON DU PRAT : Famille reconnue d'extraction noble depuis 1456. par ordonnance de 1599. *Françoise* Hugon du Prat, née le 15 Avril 1714. fut reçue à Saint Cyr le 2 Septembre 1722. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 298.

Les armes : *d'azur, à deux lions d'or, posés en pied, les langues & les griffes de gueules.*

HUGUES DE BEAUJEU : Famille originaire du Languedoc, établie en Dauphiné & en Provence, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. I.* & dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 24. qui marque qu'elle prouve sa noblesse depuis Moussac d'Hugues, du diocèse de Beziers, qui testa en 1410. Elle a été maintenue dans sa noblesse le 28 Octobre 1667.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, chargé de trois fasces de gueules brochantes sur le tout, & surmonté de trois étoiles d'or.*

HULLIN, écuyer, sieur du Neufbourg, en Normandie, élection de Mortain : Famille qui porte : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois coquilles du champ, & accompagnées de trois croix du Saint Esprit de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

HUMES : La maison de Humes, originaire d'Ecosse, est une des plus anciennes & des plus grandes du Royaume. Ceux de ce nom en étoient les premiers barons. *Voyez* Sainte Marthe, *Etat Général de l'Europe*, publié en 1680.

Georges de Humes passa en France sous le regne de François I. avec *Robert* Stuart, depuis maréchal de France, sous le nom d'Aubigny, prince de la maison Royale d'Ecosse, & obtint des lettres de naturalité au mois de Juin 1534.

Antoine de Humes, son fils, seigneur de Cherisi & de Savicy, gouverneur de Montbeliard & de Flavigny, prit alliance dans la maison de Stuart, par son mariage du premier Septembre 1571. avec *Martine* Stuart, dame de Quicerot, Jours, Samboe & Vertamon, niece du maréchal d'Aubigny, en présence de *Robert* Stuart, seigneur de Vesignes, son frere. De ce mariage naquit *Jean* de Humes, écuyer, seigneur de Cherisi, de Savizy, de Moncomble, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, qui épousa le 15 Juillet 1596. *Marthe* de la Croix, dont il eut, entr'autres enfans, *Charles-Antoine* de Humes, écuyer, seigneur de Cherisi & de Villerieu, mestre-de-camp du régiment de Condé, maréchal de camp des armées du Roi, marié en 1635. avec *Marie* de Sivri, dont naquit *Louis* de Humes, écuyer, seigneur de Villedieu, capitaine dans le régiment de Bourbonnois, gentilhomme ordinaire de M. le duc d'Orléans, qui fut maintenu dans sa qualité de noble & d'écuyer le 17 Mai 1698. De son mariage avec *Jeanne* d'Origni, qu'il épousa en 1680. est issu *Louis-Bénigne* de Humes de Cherisi, écuyer, seigneur de Villedieu, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Turenne, allié le premier Avril 1719. avec *Armande-Jeanne-Blanche* Huc de Miromesnil. Leurs enfans sont, 1. *Louis-Thomas*, comte de Humes de Cherisi, seigneur de Villedieu, &c. capitaine de Cavalerie, marié le 17 Février 1749. avec

Marie-Elisabeth de Braque, fille de feu *Paul-Emilie* de Braque, marquis de Braque, comte de Loches, seigneur du Luat, &c. & de *Marie-Geneviève* Amiot. 2. *Marie-Armande* de Humes.

Les armes : *de sinople, à un lion d'argent, la langue & les griffes de gueules.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I.* & le *Mercure de France du mois d'Août* 1749. *p.* 194.

HUMYN-SAINT-ALBERT: Seigneurie située dans le comté de Flandres, qui fut érigée en vicomté par lettres du 25 Octobre 1712. en faveur de *Claude-François* de Humyn, écuyer, seigneur de Saint-Albert, conseiller & thrésorier de l'ordre de la Toison d'or, tant pour lui que pour ses descendans mâles & femelles, & faute d'hoirs mâles, pour les maris des femelles, qui seroient gentilshommes. *Tablettes Généalogiques, Part. V. p.* 261.

HUNOLSTEIN : Ancienne baronnie au pays de Tréves, à présent l'une des prevôtés du Chapitre, auquel elle a été engagée, par la maison d'Hunolstein, répandue en Allemagne & en Lorraine, laquelle tire son nom du château de cette baronnie, qui dès l'an 1080. étoit possédée par *Jean*, baron d'Hunolstein, pere de *Georges* & ayeul de *Hugues*, qui vivoit en 1198. & eut pour fils *Ernest*, pere de *Hugues* II. du nom, vivant en 1245. Celui-ci eut pour enfans *Béatrix* d'Hunolstein, femme de *Conrade* Wildegraf de Daune, & *Jean*, baron d'Hunolstein II. du nom, marié vers l'an 1290. à *N*.... de Schoneck, mere de *Jean* III. du nom, baron d'Hunolstein, qui épousa en 1337. *Ide* de Steincalfelz, de laquelle il eut *Jean* IV. du nom, marié en 1360. à *Elisabeth* Canmeren, de la ville de Worms, fille de *Jean*, & d'*Elisabeth* de Rodenstein, qui le fit pere de *Nicolas*, qui suit ; de *Jean*, chanoine & écolâtre de la métropole de Tréves, & d'*Anne*, femme de *Henri*, baron de Soetern.

Nicolas, baron d'Hunolstein, épousa en 1390. *Lucie*, fille de *Selman*, baron de Hagen, & d'*Elisabeth* Bayer de Boppart, & en eut *Jean* V. du nom, baron d'Hunolstein, qui épousa en 1420. *Elisabeth* Veterin de Geispiksheim, qui fut mere de *Nicolas*, chanoine & grand-chantre de la ville de Tréves, & de *Jean* VI. du nom, qui, après avoir été chanoine & grand-chantre de la même église, épousa *Agnès*, fille d'*Adam* de Pirmont, & de *Catherine*, baronne d'Eltz, qui le rendit pere d'*Adam*, baron d'Hunolstein, seigneur de Zuch, marié en 1486. à *Elisabeth*, fille d'*Egenof*, baron de Ratzembausem, & de *Marguerite* de Lenoncourt, dont vint *Adam* II. du nom, seigneur de Zuch, allié en 1510. à *Marie*, fille de *Jean* Hilchin, seigneur de Lorch, & de *Dorothée* de Rudesheim, dont naquit *Jean* VII. du nom, baron d'Hunolstein, marié en 1556. à *Elisabeth*, fille de *Gaspard*, baron de Hagen, & de *Marie*, baronne de Steincalfelz, de laquelle il eut, 1. *Jean-Schweicart*, baron d'Hunolstein, qui a continué la branche aînée, restée en Allemagne ; 2. *Jean-Adam*, tige de la branche des seigneurs de Soetern, éteinte à la troisieme génération ; 3. *Guillaume*, baron d'Hunolstein, seigneur de Châteauvoël, en Lorraine, conseiller d'Etat du grand

duc *Charles*, bailli de Siesberg & de Schawembourg, & en 1625. premier gentilhomme de la chambre du duc *Charles* IV. Il épousa en 1589. *Anne-Marie*, fille de *Mertzloff-Richard*, baron de Landsberg, & de *Suzanne*, comtesse de Rheinack. Il en eut, 1. *Jean-Guillaume*, qui suit; 2. *Jean-Mertzloff*, seigneur d'Hidersdorf, marié à *Anne-Catherine* de Lutzelbourg, fille d'*Ernest-Christophe* de Lutzelbourg, & de *Sophie*, baronne de Braubac, qui fut mere *d'Otto-Guillaume*, baron d'Hunolstein, seigneur de Zuch & d'Hidersdorf, conseiller d'Etat du duc de Wirtemberg, pere, par *Louise* de Beaujeu, qu'il avoit épousée en 1652. d'*Otto-Louis*, comte d'Hunolstein, seigneur d'Hisderdorf & de Cremcey, chevalier de Saint Louis, colonel d'un régiment d'Infanterie au service de France, puis premier écuyer d'*Elisabeth-Charlotte* d'Orléans, duchesse de Lorraine, & bailli d'Estain, mort sans enfans, de sa femme, *Marie-Adélaïde* du Buchec, gouvernante des filles d'honneur de la même duchesse de Lorraine, qu'il avoit épousée en 1684. Elle est morte en 1753. âgée de quatre-vingt-dix ans. Elle avoit été fille d'honneur d'*Adelaïde-Henriette* de Savoye, électrice de Baviere, & étoit fille de *Christophe* du Buchet, seigneur d'Ajoncourt, gentilhomme de la chambre de Baviere, & d'*Adelaïde*, baronne de Marimont.

Jean-Guillaume, baron d'Hunolstein, seigneur de Châteauvoël & de Mertzloff-Richard, fut d'abord chanoine de Tréves, puis conseiller de guerre, chambellan & général de bataille des armées de l'Empereur, & auparavant colonel au service du duc *Charles* IV. qui le fit gouverneur de Bouquenon & de Sarverden en 1636. & de Marsal en 1640. Il avoit épousé en 1628. *Marie-Elisabeth*, fille d'*Otto-Nicolas*, baron de Steincalfelz, & de *Christine-Catherine*, héritiere de Helfenstein, de laquelle il eut, 1. *Philippe-Christophe*, chanoine de Mayence & de Virtzbourg; 2. *François-Charles-Félix*, qui suit; 3. *Ferdinand-François*, chanoine de Virtzbourg; 4. *N*... abbesse d'Espinal; 5. *N*... chanoinesse d'Espinal.

François-Charles-Félix, baron d'Hunolstein, seigneur de Châteauvoël, capitaine de Chevaux-Légers pour le service du duc *Charles* IV. épousa *Elisabeth*, fille de *Herman*, baron de Hatzfoldt, & de *Marie Catherine*, baronne d'Alberg, & fut pere de *François-Herman*, comte d'Hunolstein, chevalier de Saint Louis, mestre-de-camp de Cavalerie au service de France, puis chambellan & premier écuyer du duc *Léopold*, enfin conseiller d'Etat & maréchal de Lorraine & Barrois, mort le 22 Juin 1748. Il avoit épousé en premieres noces *N*.... baronne d'Orbestein, & en secondes, le 13 Mars 1706. *Marguerite* le Begue, morte en 1721. fille de *Charles*, baron de Vitrig, colonel commandant un régiment de Cuirassiers au service de l'Empereur, grand bailli & gouverneur du comté de Vaudemont, & de *Magdelene* le Prudhomme de Vitrimont; & en troisiemes noces, *Jeanne-Barbe-Charlotte*, baronne d'Eltz, chanoinesse de Bouxieres, morte en 1743. fille de *Charles-Henri*, baron d'Eltz, seigneur d'Ottanges, & de *Marie*-

Reine de Kesselstadt, Du premier lit est venu un fils mort en bas âge : du second, deux filles, sçavoir *Gabrielle*, mariée en 1726 à *Jean-Pierre-Nicolas*, baron de Canon & de l'Empire, marquis de Ville-sur-Illon, & *Gabrielle-Agnès*, veuve du 14 Septembre 1738. de son oncle à la mode de Bretagne, *Léopold-Joseph* le Begue, comte de l'Empire & de Germini, baron de Torscheville, chambellan du duc *Léopold* & de l'Empereur aujourd'hui régnant ; & du troisieme lit sont issus *Reine-Magdelene*, chanoinesse de Bouxieres, depuis mariée le 13 Février 1744. à *Charles-Adrien*, marquis de Ligny, enseigne des Gendarmes de Berry, morte sans enfans en 1753. & *Philippe-Charles*, comte de Hunoistein, seigneur de Châteauroël, d'Ottanges, Boulange, Volmerange & d'Hidersdorf, baron de Fontoy, chambellan du duc *Léopold*, & du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, allié par contrat du 23 Juillet 1749. à *Marie-Thérese*, fille unique de *François-Léonor* de Gaude, dit le comte de Martainneville, vicomte d'Omar, près d'Abbeville, baron de Cottigny, seigneur de Martainneville, chevalier de Saint Louis & mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, & de *Marie-Thérese* de Malortie, dame de Boudeville, comtesse de Hombourg, dont entr'autres enfans, deux fils ; l'un né en Mai 1750. & l'autre en Mars 1751. *Tablettes Généalogiques*, *Part. VIII. p.* 350.

HUOT D'AMBRE : Ancienne noblesse établie en Franche-Comté, qu'un mémoire domestique marque être une famille originaire de Bretagne, & descendre en ligne directe de *Frédéric* Huot, seigneur de Crisperg, & chancelier du Brabant. Il eut pour fils noble *Jean* Huot, qui vint s'établir à Dôle en Franche-Comté, en l'an 1420. Il est qualifié dans les titres de cette famille de capitaine pour le service de sa Majesté.

Jean Huot, son fils, fut pere de *Pierre-Conrad* Huot, écuyer, gouverneur des fort & château d'Orzelay, proche Besançon. Il épousa *Alix* de Saint Vivant, qui étoit issue d'une bonne maison de Bourgogne, aujourd'hui éteinte. De ce mariage naquirent trois fils, dont les deux cadets moururent sans postérité.

L'aîné, *Jean* Huot, seigneur d'Ambre, & de Mont-sous Vaudrey, premier président du Parlement d'Orange, & ambassadeur du prince d'Orange en 1539. prouva seize quartiers de Noblesse pour être admis à la Confrérie de Saint Georges. Il épousa *Antoinette* d'Andlaw, d'une famille de la province d'Alsace, dont il eut, 1. *Philippe*, qui suit ; 2. *Louis*, mort sans alliance ; 3. *François*, auteur de la branche de messieurs Huot d'Ambre de Lons-le-Saunier, en Franche-Comté.

Philippe Huot, écuyer, grand forestier du prince de Nassau, seigneur de Mont-sous-Vaudrey, épousa *Claudine* Dupin, fille de *Charles*, seigneur du Fied, &c. dont,

Ferry Huot, écuyer, marié à *Guillemette* Perrino. Il eut en partage un domaine assez considérable, situé à Vezet, bailliage de Gray, en Franche-Comté ; ce qui a fait donner à cette branche le nom de Huot de Vezet.

Gabriel Huot, fils du précédent,

tient, écuyer, gentilhomme appointé de la ville de Dôle, épousa *Barbe* de Santans, de laquelle il eut,

Christophe Huot, écuyer, marié à *Louise* Linglois, qui étoit d'une famille noble établie à Gray, dont vint,

Jean-Baptiste Huot, écuyer, surintendant des fortifications de Franche-Comté, épousa *Philiberte* de Verney, de la ville de Gray, dont,

Célestin Huot, écuyer, lieutenant de Cavalerie, marié à *Touchette* de Laudé de Saint Remy. De ce mariage est né,

Charles-Bonaventure Huot, écuyer, lequel a vendu le domaine de Vezet en Franche-Comté, où sa famille avoit toujours demeuré, & il a acheté la terre & seigneurie du Grand-Chaart, proche Troyes en Champagne, où il demeure, ainsi que la terre & seigneurie de Valcon, appellé communément la Forge, relevant toutes les deux de la baronnie de Villemort, bailliage de Troyes, qui appartient au duc d'Estissac. Il s'est marié deux fois; en premieres noces à *Marie-Claire* de Ferette, d'une famille d'Alsace; & en secondes noces à *Jeanne-Charlotte* de Mesgrigny, d'une famille de Champagne, près Troyes. Il a du premier lit deux filles, sçavoir *Françoise-Nicole* & *Jeanne-Claude*; & du second lit, une fille, nommée *Charlotte-Françoise*.

Les armes: *au champ de sable, à trois têtes de levrier d'argent, lampassés & colletés de gueules, annelés d'or, & cloués aussi d'or.*

HURAULT: *Tome II. p.* 320. *col.* 1. *lig.* 21. comte de Blete, *lisez*, comte de Biet.

Ibid. col. 2. *lig.* 13. 20. & 39. Cheverni, *lisez*, Chiverni.

Ibid. p. 321. *col.* 1. *lig.* 1. & *col.* 2. *lig.* 39. 41. & 43. Cheverni, *lisez*, Chiverni.

HURAUT: Famille noble de Lorraine, différente de celle de Hurault de Vibraye.

François Hurault de Manoncourt, originaire de Ligny en Barrois, fut déclaré gentilhomme par le duc *Léopold* le 18 Mars 1703. Le 15 Mars de la même année, le même Prince érigea la terre de Ville-sur-Illon en marquisat, en faveur de *François* Hurault de Manoncourt, laquelle terre il vendit un an après à messieurs de Canon, gentilshommes Lorrains, qui portent actuellement le nom de marquis de Ville. *Voyez* au mot CANON, *Tome IV. Supplément.*

De la famille de messieurs Huraut, il ne reste plus qu'un chanoine régulier; l'abbé de Hurault, qui a un prieuré considérable; & une fille, leur niece, la demoiselle de Moranville, qui a épousé en 1737. M. le marquis de Gerbevillers, *Camille* de Lambertye, substitué au nom de Tornielle.

Les armes sont: *écartelé au* 1 & 4 *d'argent, à un lion de sable, armé & lampassé d'or, chargé d'une croix potencée de même; au* 2 & 3 *d'or, à la croix de gueules, l'écu bordé, engrelé de gueules, & billeté de treize billettes d'argent.* Pour cimier, *un lion naissant.*

HUREL, écuyer, sieur de la Londe, élection de Carentan.

Porte: *d'argent, à la fasce de gueules, accompagnée de trois treffles de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

HUSSON, maison éteinte,

qui portoit pour armes : *d'azur*, *à six annelets d'or*, 3, 2 & 1.

Jean, sire de Husson, fils d'*Olivier*, seigneur de la Salle-lez-Clery, chambellan de Charles VII. & de *Marguerite* de Châlon, comtesse de Tonnerre, dame de Saint Aignan en Berry, Valencay & Celles, fut seigneur des susdites terres, & épousa vers l'an 1454. *Jeanne* Sanglier, qui le rendit pere de *Charles* de Husson, chevalier, comte de Tonnerre, baron de la Salle, seigneur de Saint Aignan, Celles & Valencay, qui épousa en 1480. *Antoinette* de la Tremoille, dont il n'est resté que deux filles, héritieres de cette maison; *Jeanne* d'Husson, comtesse de Tonnerre, femme, le 20 Avril 1496. de *Bernard* de Clermont, vicomte de Tallard, en Dauphiné; & *Louise* de Husson, dame de Saint Aignan, & femme, en 1496. de *Merry* de Beauvilliers, baron de la Ferté-Hubert. *Voyez* CLERMONT & BEAUVILLIERS. Ces armes se voyent au château de Saint Aignan, & ont été mal à propos prises par l'Editeur du *Dictionnaire de Morery* pour celles de Prunelé, qui sont : *de gueules*, *à six annelets d'or*, 3, 2 & 1.

HUTEAU : *Paul*, *Hermès*, *Jean*, *Zacharie* & *Hervé* Huteau, sont employés dans les montres, & dans l'*Histoire de Bretagne & de Touraine* du quatorzieme siécle.

Jean Huteau, écuyer, l'un des archers de la compagnie de cent hommes d'armes, sous la charge de messire *Jean* de Daillon, seigneur du Lude, chambellan du Roi, gouverneur du Dauphiné, passa la revue à Narbonne le 7 Juin 1474.

François Huteau, seigneur dudit lieu, de Cadillat, de la Haye-Pallut, & autres terres en Bretagne, conseiller au Parlement de cette province, fut le premier qui prit le parti de la Robe : il mourut sans enfans, & *Thérese*, sa sœur, devenue son héritiere, épousa en 1643. *Claude*, comte de Lannion. C'est la bisayeule du comte de Lannion, chevalier des ordres du Roi, ainsi que des marquis & comte de Carcado.

De cette branche s'est formé par *Jacques* Huteau, fils cadet de *Mathurin*, ayeul de *François*, celle des seigneurs de Buron, près Nantes, aussi éteinte, & dont les deux filles du dernier seigneur ont été mariées, l'aînée à *N*. . . . Fresson de la Fressoniere, & la cadette à *N*. . . . de Gaigny, conseillers au Parlement de Rennes. *Judith* Huteau, mariée le 17 Mars 1668. à *René* de Sesmaisons, étoit de cette branche. C'est la grand'mere de *N*. . . . de Sesmaisons, chef de brigade des Gardes du Corps du Roi.

Les armes de cette famille étoient : *d'azur*, *à une croix recroisettée d'or*, *au chef de gueules*, *chargée de trois étoiles d'or*.

HUTEAU, en Albigeois : *Jean* Huteau d'Amours épousa le 29 Mai 1629. *Françoise* Dalmas, laquelle étoit sœur d'*Etienne*, baron de Brens & Saint Félix en Albigeois, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur de Chantilly, écuyer de madame la princesse douairiere de Condé, mort sans alliance en 1672. & le dernier de sa branche.

Jean Huteau d'Amours est ayeul d'*Etienne-Guy*, capitaine d'Infanterie, mort sans alliance,

& de *Claude-Etienne*, aussi capitaine d'Infanterie, gouverneur de la ville & château de Gaillac, au diocèse d'Alby, qui de son mariage du 29 Septembre 1722. avec *Renée* de Foucaud d'Alzon, fille de *Jean-Pierre* de Foucaud d'Alzon, baron de Brens & Saint Félix en Albigeois, président au Parlement de Toulouse, & de *Marguerite* d'Orbessan, dont il a laissé,

1. *Bernard-Constance*, mort jeune au service, & *Jean-Louis-Etienne*, seigneur d'Amours en Languedoc, lieutenant de Roi au gouvernement de la province, & de messieurs les maréchaux de France en Albigeois, chevalier d'honneur de la Cour des Aides de Montauban, né le 17 Novembre 1725. marié à *Jeanne-Simone-Charlotte* de Blanc-Fenayrol, dame dudit lieu, dont,

1. *Jean-Louis-Etienne-Anne*, né le 26 Juin 1752.

2. *Jean-Louis-Constance*, né le 14 Décembre 1753.

3. *Jean-Marie-Guy-Etienne-Pulcherie*, né le 25 Février 1755.

Les armes sont : *d'azur, à trois étoiles d'or, 2 & 1, écartelées d'argent, à la croix de gueules ancrée avec une couronne murale, pour timbre de l'écu.* Voyez le *Mercure de France du mois de Février 1760. p. 250.*



JA JA

JABLONOWSKI : *Tome II. p. 326.* à la fin de l'article, *ajoutez* ce qui suit : *Catherine-Dorothée*, princesse de Jablonowski, épouse de *Maximilien-François* de Tenezin, duc d'Ossolinski, chevalier des ordres du Roi, grand-maître de la maison du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, est morte, sans enfans, le 5 Janvier 1756. Les deux illustres maisons de Jablonowski & d'Ossolinski des premieres de Pologne, sont recommandables par l'ancienneté, l'illustration & les grandes alliances par lesquelles elles appartiennent ou sont alliées à presque tous les souverains de l'Europe. Voyez le *Mercure de France du mois d'Avril 1756. Volume second.*

JACQUEMIN : Cette famille, quoiqu'originairement Françoise, & se prétendant descendre des Jacquemins, cousins de *Jeanne* d'Arcq, si connue sous le nom de la Pucelle d'Orléans, lesquels étoient, comme cette famille, de l'élection de Chaumont en Bassigny, & qui furent annoblis avec les freres de ladite *Jeanne* d'Arcq, ayant été obligée de se retirer en Lorraine, à cause des guerres de la Religion, elle y fut confirmée dans sa noblesse par lettres patentes du 15 Juillet 1581. exempte de toutes finances ordinaires & extraordinaires, & enregistrées le 2 Septembre suivant en la Chambre des Comptes; mais les troubles ayant cessé, cette famille revint en France. En 1690. elle fut appellée à l'arriere-ban de la Noblesse de Champagne, par ordonnance du comte de Bourlemont-Anglure, duc titulaire d'Atry, pour-lors lieutenant général au gouvernement de Champagne, en date du 23 Juin de l'année 1690. Il ne reste plus de cette famille que *Clément-Antoine* Jacquemin de Montigny, capitaine de Cavalerie, gendarme de la garde ordinaire du Roi, & officier des Chasses de monseigneur le duc d'Orléans, qui a sept enfans, dont quatre garçons & trois filles.

Les armes de cette famille sont : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée en chef de deux croisettes de gueules, & d'une autre en pointe de même, timbré d'un lion d'or, tenant dans ses pattes une croix de gueules, naissant & porté d'un armet morne d'argent, couvert d'un lambrequin aux métal & couleur de l'écu.*

JACQUESON, en Normandie, élection de Caën.

Porte : *de sable, à l'aigle d'or.*

JAILLART, en Poitou : *Avoye-Thérese* Jaillart de la Maroniere, née le 28 Juillet 1678. fut reçue à Saint Cyr au mois de Juin 1688. & prouva sa noblesse depuis l'an 1400. que vivoit *Laurent* Jaillart, seigneur de la Maroniere, son huitieme ayeul.

Les armes : *d'azur, à trois tours d'or, 2 & 1.*

JALLOT, écuyer, sieur de Beaumont & de Rantôt : Famille

distinguée dans l'élection de Valognes, alliée aux Bellefonds & à plusieurs autres maisons considérables. M. le comte de Beaumont est aujourd'hui le chef de la principale branche qui subsiste.

Les armes sont : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de trois merlettes de sable, 1 & 2, & accompagné de trois treffles d'or, 2 & 1.*

JAMBON DE SAINT CYR, généralité d'Alençon & de Lisieux : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. I.* & maintenue dans sa noblesse le 28 Mars 1641. par jugement des Commissaires Généraux députés par le Roi dans la généralité d'Alençon.

Cette famille subsiste dans les enfans de *Cyr-Yves* de Jambon, écuyer, seigneur de Saint Cyr, sous-brigadier dans la compagnie d'Harcourt des Gardes du Corps du Roi, & chevalier de Saint Louis en 1737.

Les armes : *d'argent, à une plante de laurier de sinople, & un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or à six rais.*

JAMES, écuyer, seigneur de Mallerais, en Normandie, élection de Falaise.

Porte : *de sable, à la bande d'or, cotoyée de six coquilles de même, 1 & 2 en chef, & 2 & 1 en pointe.*

JAMES DE QUIRIELLE, en Bourbonnois : Famille maintenue dans sa noblesse en 1634. dont *Florence* de James, née le 12 Avril 1721. a été reçue à Saint Cyr le 5 Juin 1731.

Les armes sont : *de gueules, à un dauphin d'or.*

JARDIN (du), dans le Brabant : *Philippe* du Jardin, né à Turcoing, près Lille en Flandres, fils de *Nicolas*, & de *Claire* Collart, vint s'établir dans les Pays-Bas : il fut successivement substitut, procureur général, chevalier, maître aux requêtes de l'hôtel de l'Empereur, & conseiller en son Parlement, séant à Malines, par lettres patentes du 25 Août 1683. Il mourut le 29 Juin 1706. ayant épousé *Caroline-Marguerite-Gratiane* Bunnens, morte le 8 Mars 1717. dont, entr'autres enfans, *Joseph-Augustin*, qui suit, & *Constance-Hyacinthe-Josephine* du Jardin, baptisée le 11 Octobre 1688. & morte le 17 Décembre 1751. étant premiere femme de *Henri-Joseph* Gielis-Hajoël, seigneur de Spornoy.

Joseph-Augustin du Jardin, échevin, ensuite bourguemestre de Malines, mort le 24 Avril 1742. avoit épousé *Marie-Philippine-Françoise* Vander-Meeren, fille aînée de *Gaspard*, & de *Marie-Josephe* Nys, dame de Terhaeghen, dont,

1. *Joseph-Honoré* du Jardin, prêtre & chanoine à Anderlecht, près de Bruxelles, en 1748.

2. *Augustin* du Jardin, chanoine régulier à Hanswyck, près Malines.

3. *Charles-Gaspard* du Jardin, seigneur de Terhaeghen, licencié ès Droits.

4. *Philippe* du Jardin, officier d'Artillerie, actuellement au service de l'Impératrice-Reine.

5. *Régine*, religieuse à Terbank, près Louvain.

6. *Caroline.*

7. *Anne-Lucrece*, mariée le 21 Septembre 1748. à *Joseph-Emmanuel-François* Courten.

8. 9. 10. & 11. quatre filles.

Louise, Marie, Françoise-Antoinette & Isabelle du Jardin.

Les armes sont : *d'azur, à l'étoile de six rais d'or en chef, & un croissant de même en pointe.*

JARNAGE : Famille noble, dont une branche qui subsiste en Bretagne, fut maintenue dans sa noblesse en l'année 1670. *Jeanne-Bonne* de Jarnage, née le 21 Mars 1724. fut reçue à Saint Cyr le 14 Août 1725. & prouva qu'elle descendoit de *Jean* de Jarnage, vivant en 1513. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 305.

Les armes : *de gueules, à deux chevrons d'or, accompagnés en chef de deux croissans de même, & en pointe d'un scorpion d'or.*

JARZÉ : *Tome II. p.* 328. *col.* 2. *lig.* 13. de Savardin, *lisez*, de Lavardin.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : La terre de Beauvau, qui a donné le nom à la grande maison de ce nom, est comprise dans le marquisat de Jarzé.

JAS, en Bourbonnois : *Gabrielle* de Jas de Saint Geran, reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1686. prouva qu'elle descendoit de *Geoffroy* de Jas, dont le contrat de mariage avec *Agnès* de Chazelles, est du 6 Septembre 1396. & porte qu'il étoit issu de *Ptolomée*, seigneur de Jas, auquel *Renaud*, comte de Forets, fit une donation au mois d'Avril de l'an 1260.

Les armes : *d'azur, à l'aigle d'argent, couronnée, becquée & membrée de gueules.*

JASSAUD, ou JASSAUDI, en Provence : Famille qui y jouit des priviléges attribués aux Nobles, depuis plus de trois cents cinquante ans. Elle remonte à *Hugues* de Jassaud, ou Jassaudi, vivant en l'an 1416. *Hippolite* de Jassaud, seigneur & baron de Thorame, descendu de lui à l'onzieme degré, a épousé en premieres noces le 20 Février 1748. *Marie* de Chailan, fille de *Joseph*, & d'*Elisabeth* de Perrier ; en secondes noces le 9 Septembre 1755. *Marie-Ursule* de Vocance, fille de *Juste-Antoine*, & de *Denise* de Ferron, & niece de *Louis-Jacques-François* de Vocance, évêque & seigneur de Senez. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 27.

Les armes : *d'azur, au croissant d'argent, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

JAUCHE, & aujourd'hui JAUSSE : Ancienne & illustre maison dont les seigneurs ont tenu un rang distingué dans le Brabant, qui portoit : *de gueules, à la fasce d'or, au chef vivré d'or.*

Regnier de Jauche épousa *Ide* de Mons, fille aînée de *Gossvin* de Mons, & de *Béatrix* de Rumigny. Il en eut *Gérard*, sire de Jauche, pair du château de Mons, comme seigneur du Baudour, dont il hérita de son grand-pere maternel *Gossvin* de Mons, avec plusieurs autres biens. Cette terre de Mons est restée long-temps dans la maison de Jauche, & elle a passé dans celle des princes de Ligne.

Gérard de Jauche eut un fils, aussi nommé *Gérard* de Jauche, & un petit-fils du même nom & arriere petit-fils.

L'abbaye des Filles, nommée *Rameye*, est dans la terre de Jauche, que les Brabançons nomment *Ghete*, qui vient du nom

d'une riviere dont la source est dans le voisinage ; & elle a été fondée par *Gérard*, sire de Jauche, en l'an 1216. Il lui donna le nom de *Ramée*, ou *Rameye*, à cause qu'elle étoit dans une campagne couverte d'arbrisseaux. Le diplôme de cette fondation se conserve dans l'abbaye.

Un *Jacques*, sire de Jauche, est nommé dans un autre diplôme de *Maximilien*, duc de Brabant, & de *Marie*, fidele chevalier & cousin.

JAUCOURT : *Tome II. p.* 331. *col.* 1. *lig.* 1. 1292. *lisez*, 1392.

Ibid. lig. 5. 1270. *lisez*, 1370.

Ibid. p. 332. à la note, *lig.* 3. *Plâtriere*, lisez, *Platiere*.

Ibid. lig. 6. *marquis d'Arguizo*, lisez, *marquis d'Arquin*.

Ibid. ligne derniere, *Veilhaut*, lisez, *Veilhan*.

Ibid. p. 333. *col.* 1. *lig.* 9. Costin, *lisez*, Coustin.

Ibid. lig. 10. Barzolles, *lisez*, Bourzolles.

Ibid. lig. 34. d'Aulere, *lisez*, d'Anlezy.

Ibid. col. 2. *lig.* 14. Cassai, chevalier, seigneur de Fresnai, *lisez*, Coussay, chevalier, seigneur de Fresnai, dont des enfans.

Ibid. lig. 25. de la Hayle, *lisez*, de la Haye.

Ibid. p. 334. *col.* 1. *lig.* 16. de Saint Andreux, *lisez*, de Saint Andheux.

Ibid. lig. 30. chevalier des ordres du Roi, *lisez*, chevalier de l'ordre du Roi.

Ibid. lig. 35. fille aînée du Plessis Mornai, *lisez*, fille aînée de *Philippe* du Plessis-Mornai.

Ibid. lig. 46. *après* au pays du Maine, *ajoutez*, dont *Louis*, marié le 18 Juin 1660. à sa cousine *Marthe* de Jaucourt.

Ibid. derniere ligne, mariée au seigneur de la Boutheliere, *lisez*, mariée à *François* Prevost, seigneur de la Boutheliere, en Poitou.

Ibid. col. 2. *derniere ligne*, *après* le mot alliance, *ajoutez*, excepté *Marthe* de Jaucourt, l'aînée des filles, qui fut femme de *Jacques* de Mauclerc, écuyer, seigneur de Marconnay, en Poitou, dont elle eut des enfans.

Ibid. p. 335. *col.* 1. *lig.* 5. Marvillac, *lisez*, Marillac.

Ibid. lig. 27. & 28. Arnerssen, *lisez*, Aërssen.

Ibid. col. 2. *lig.* 7. *après* des Buards, *ajoutez*, fils de *Louis*, & d'*Anne* d'Acigné, tante de la duchesse de Richelieu.

Ibid. lig. 23. s'est perdue, *lisez*, s'est fondue.

Ibid. lig. 39. *Françoise* d'Alezi, *lisez*, *Françoise* d'Anlezi.

Ibid. p. 336. *col.* 1. *lig.* 10. Cotorgien, *lisez*, Conforgien.

Ibid. p. 337. *lig.* 16. *après* ces mots, fille unique, *ajoutez*, *Renée* de Jaucourt, morte jeune, & sans alliance.

Ibid. col. 2. *lig.* 35. *Armand* de Morines, *lisez*, *Armand* de Mormès.

Ibid. p. 338. *col.* 1. *lig.* 17. *Antoine* de Jaucourt, *lisez* *Etienne-Auguste* de Jaucourt.

Ibid. col. 2. *lig.* 19. Harem, *lisez*, Harenc, & *ajoutez*, dont *Arnoult-François* de Jaucourt, né à Paris le 14 Novembre 1757. & baptisé à Saint Eustache.

Ibid. p. 339. *col.* 2. *lig.* 24. Beauchessie, *lisez*, Beauchesne.

Ibid. lig. 44. *N.* . . . . lisez, *François*.

Ibid. p. 340. *col.* 1. *lig.* 11. *après* Belloi, *ajoutez*, Françoise

Castillon, fille d'*Antoine*, né d'*Amicie* de Courtenay.

Ibid. lig. 35. Saussai, *lisez*, Sansay.

Ibid. p. 341. *col.* 1. *lig.* 16. *après* mariée, *ajoutez*, le 10 Janvier 1752. à *Charles-Marie*, comte de Riecé, chevalier, seigneur de Loyse, en Bresse.

Ibid. col. 1. *derniere ligne*, & *col.* 2. *lig.* 28. Chaumont, *lisez*, Chamont.

Ibid. p. 342. *col.* 1. *lig.* 2. qui est de Bretagne, *lisez*, qui est d'Aniezi.

Ibid. lig. 3. qui est d'Angleterre, *lisez*, qui est Montal.

Ibid. lig. 8. après *à deux léopards d'or*, *ajoutez*, pour Jaucourt.

JAY : *Tome II. p.* 342. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez*, *Claude-Joseph* le Jay, seigneur & baron de Maisonrouge, Tilly, Saint Fargeau, Villiers & les Salles, chevalier de Saint Louis, gouverneur des ville, fort & château de la ville d'Aire en Artois, ancien capitaine du régiment des Gardes Françoises, mourut le 12 Novembre 1735. laissant pour fille unique d'*Anne* Pajot, sa veuve, *Marie-Anne* le Jay, épouse de *Paul-Esprit* Feydeau, seigneur de Brou, morte à Paris le 11 Février 1740. âgée de vingt-six ans.

Il y a en Poitou la famille de Jay-Boisseguin.

ICARD, en Provence : Famille connue à Arles, sous les noms de Perignan & de Perisse. *Jean-François* Icard de Perignan a épousé *Gabrielle* de Maurellet-la-Roquette, fille de *Gaspard-Nicolas*, marquis de la Roquette, & de *Françoise-Julie* de Barrigue, dont il est sorti plusieurs enfans.

Les armes : *d'azur, au lion d'or, tenant de ses deux pattes une lame de même, posée en pal.*

JEAN : Deux familles portent ce nom en Normandie, sçavoir,

Jean, seigneur de Versainville, élection de Falaise, qui a pour armes : *d'azur, à trois glands d'or, 2 & 1.*

Et Jean, écuyer, seigneur de Monjean, même élection, qui porte : *d'azur, à la fasce d'argent, chargée d'une colombe de sinople, posée sur un rameau d'olivier de même ; deux étoiles d'or en chef, & une semblable en pointe.*

JEANNE, écuyer, seigneur du Rocher, en Normandie, élection de Falaise : Famille qui porte : *d'azur, à la montagne d'argent, surmontée en chef de deux étoiles de même.*

JEHANNOT DE BERTILLAC : Feu *Joachim* Jehannot, chevalier, marquis de Bertillac, mestre-de-camp de Cavalerie, avoit épousé *Marie-Françoise* le Bel, morte le 30 Août 1748. De ce mariage sont nés,

1. *Louis-Joachim* Jehannot, chevalier, marquis de Bertillac, colonel d'un régiment de Dragons de son nom, mort le 10 Septembre 1748. Il avoit épousé *Jeanne-Françoise* Pouynet de la Bliniere, dont il a laissé quatre enfans.

2. *Marie-Anne-Clotilde* Jehannot de Bertillac, mariée à *Louis-Alexandre* de Lomblon, chevalier, marquis des Essarts & d'Avrilly, seigneur & patron de Cintray. *Voyez* au mot LOMBLON.

3. *Louis* Jehannot de Bertillac, prêtre licencié en Théologie de la Faculté de Paris, cha-

noine de l'église cathédrale d'Evreux.

4. *François* Jehannot de Bertillac, cornette au régiment de Condé, Cavalerie, mort à Thannes en Baviere en 1742.

5. *Antoine* Jehannot de Bertillac.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, au chef d'or, chargé d'un lion passant de gueules*. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1748. p. 230.

IGNY, en Comté : Porte : *burelé d'argent & de gueules de dix pieces.*

IMBERT, en Provence : Porte : *d'azur, à l'arbre d'or, au chef de nuées, d'où tombent des gouttes d'eau sur l'azur.*

JOANNIS : Famille établie à Aix depuis plus de trois cents ans, issue de *Jean* Joannis, secrétaire des commandemens du roi *Louis* III. duc d'Anjou, comte de Provence en 1433. Elle subsiste en deux branches, la premiere, dans *Charles* Joannis-Châteauneuf, chevalier de Saint Louis, ci-devant officier des galeres du Roi, marié en premieres noces à *N*.... d'Arquier-Barbegaud, morte sans enfans, & en secondes, à *N*.... de Gassaud, sa cousine germaine. L'autre branche, qui a pour auteur *Gaspard* de Joannis, seigneur de la Brillane, second fils de *Jean* IV. du nom, seigneur de Châteauneuf, & de *Françoise* de Bécaris, subsiste dans *Louis* de Joannis de la Brillane, qui n'est pas marié.

Les armes : *d'or, au lion de sable, armé & lampassé d'argent, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

Il y a une autre famille du nom de Joannis, établie à Pertuis en Provence, originaire de Florence, de laquelle est *François* de Joannis, marié le 12 Octobre 1742. à *Marie* d'Almaric-Brissan, dont le fils aîné est officier des vaisseaux du Roi. Les armes sont les mêmes que celles de Joannis-Châteauneuf, dit le *Nouvel Armorial de Provence.*

JOHANNE DE LA CARRE : On lit dans le *Mercure de France du mois de Mai* 1726. *p*. 1069. qu'*Arnaud* de Johanne de la Carre, écuyer, sieur de Mauléon, de Saumeri & des Landes, fut le premier de la maison qui passa du pays de Béarn, dont elle étoit originaire, dans le Blaisois, sous le regne d'Henri III. *Menaud* de la Carre, son oncle maternel, sieur de Saumeri, conseiller & aumônier du même roi Henri III. le fit venir & lui donna sa terre de Saumeri. Lui-même y avoit été attiré par *Bernard* de Ruthye, abbé de Pont-le-Roy & grand aumônier de France, son parent.

Arnaud de Johanne, après plusieurs acquisitions qu'il joignit à sa terre de Saumeri en 1586. & années suivantes, se fixa à Blois & s'y maria en 1593. avec *Cyprienne* Rousseau, veuve de noble *Pierre* Morin, en son vivant seigneur de Villecellyer & des Montignys, conseiller du Roi, contrôleur général provincial ordinaire des guerres, ès pays & gouvernemens d'Orléans, Berry, Blaisois, Dunois, Vendômois, Touraine, Maine & Anjou. Henri IV. lui fit expédier des lettres patentes le 4 Novembre 1598. par lesquelles sa Majesté déclarant *qu'elle a particuliere connoissance de sa maison & famille, & du lieu dont il est issu, même*

d'une bonne partie de ses parens & prédécesseurs, qui sont demeurans & habitués en son royaume de Navarre & pays de Basque, n'étant aussi raisonnable que le changement de demeure qu'il a fait d'une de nos provinces à une autre, lui change en rien la qualité où Dieu l'a fait naître, & en laquelle il a toujours vécu, Elle veut & enjoint à ses commissaires, pour le réglement des tailles en la généralité d'Orléans, que si dans leurs procès-verbaux ou ailleurs, ils ont déclaré icelui sieur de Saumeri non taillable, à cause de ses offices seulement, ils ayent à l'en faire rayer & biffer, comme étant contre toute raison & justice, voulant ledit sieur de Saumeri être tenu censé & réputé, tant par eux, que par tous ceux du pays où il est habitué pour gentilhomme, issu de noble race & famille; & qu'en cette qualité, lui, ses enfans & postérité, jouissent de tous les priviléges des autres gentilshommes du pays, &c. Ces lettres furent enregistrées au bureau de la commission & élection de Blois, le 3 Février 1599.

Arnaud de Johanne ne s'en tint pas seulement à ces lettres : il fit faire une enquête en 1613. à Mauléon de Soule, où furent entendus plusieurs témoins, les uns de quatre-vingt-dix ans, de quatre-vingt & de soixante-quinze, entr'autres, M. *Arnaud* de Maytie, évêque d'Oléron, par laquelle il paroît que ledit sieur *Arnaud* de Johanne, natif de Mauléon, y avoit sa maison noble & domicile originaire paternel, dit de Johanne & de Mauléon, avec les terres, fiefs, cens & autres droits & appartenances d'icelle maison de Johanne; qu'il étoit fils d'autre *Arnaud* de Johanne, écuyer, sieur dudit lieu, & de *Gratianne* de la Carre; que cet *Arnaud* étoit fils de feu *Evenot*, sieur de Johanne, écuyer, &c. que tous les titres de ladite maison noble de Johanne, avec le restant de ladite ville de Mauléon, ont été brûlés deux fois depuis soixante & quinze ans en-deçà.

Arnaud de Johanne, après avoir rendu de grands services importans aux rois Henri III. Henri IV. & Louis XIII. remplit différentes charges, & fut honoré d'un brevet de conseiller d'Etat, du 27 Avril 1616. dont il prêta serment entre les mains du chancelier de Silleri, le 29 du même mois. Il mourut dans un âge très-avancé en 1641. & fut pere de *François* de Johanne de la Carre, chevalier, seigneur de Saumeri, premier gentilhomme de la chambre de *Gaston*, duc d'Orléans, capitaine des chasses de son comté de Blois, & capitaine de son château & parc de Chambord. Il mourut en 1661. & laissa de *Charlotte* Martin, fille de *Daniel*, écuyer, sieur de Villiers, thrésorier provincial de l'extraordinaire des guerres, en la généralité d'Orléans,

Jacques de Johanne de la Carre, marquis de Saumeri, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur & bailli de Blois, capitaine du château & parc de Chambord, grand-maître des Eaux & Forêts au département de l'Isle de France. Il avoit épousé le 26 Février 1650. *Catherine* Charron, fille de *Jacques*. Il mourut le 4 Mai 1709. âgé de quatre-vingt-sept ans, & laissa *Jacques-François*, qui suit, &

Jean-Baptiste de Johanne de la Carre, comte de Saumeri, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur de Salins, dans le comté de Bourgogne, ci-devant lieutenant général au gouvernement de l'Orléannois, & premier maître d'hôtel de feue la duchesse de Berry. Il avoit été premier guidon de la compagnie des Gendarmes de la garde du Roi. Il mourut le 27 Août 1738. âgé de soixante-quatorze ans, ayant épousé en Janvier 1683. *Marie-Magdelene* de Lissavide, décédée le 9 Septembre 1723. âgée de cinquante-cinq ans, fille de *Louis* de Lissavide, commissaire ordinaire des guerres au département de Dauphiné, & de *Denise* Oudart, dont, entr'autres enfans, *Jean-Nicolas*, dit le marquis de Johanne, mort en Juin 1757. à Berattes, près de Château-Thierry, âgé de cinquante-trois ans; *Alexandre-François* de Johanne de la Carre, comte de Saumeri, chevalier de Saint Louis, ancien officier des vaisseaux du Roi, & *Alexandre* de Johanne, chevalier de Saumeri, exempt des Gardes du Corps du Roi, & mestre-de-camp de Cavalerie.

Jacques-François de Johanne de la Carre, marquis de Saumeri, frere aîné de *Jean-Baptiste*, ci-dessus mentionné, gouverneur & capitaine du château royal de Chambord, gouverneur & grand bailli de Blois, gouverneur des Isles de Saint Honorat & de Sainte Marguerite, dites de Lerins, sous-gouverneur des ducs de Bourgogne, d'Anjou & de Berry, a eu de son mariage avec *Marguerite-Charlotte* de Monlezun de Besinaux, *Jean-Baptiste*, qui suit, & *Alexandre* de Johanne de Saumeri, évêque de Rieux en 1728. mort en 1747. âgé de soixante-sept ans, & *N*.... de Johanne, baron de Chaimerolles.

Jean-Baptiste de Johanne de la Carre, marquis de Saumeri, maréchal des camps & armées du Roi, sous-gouverneur de sa Majesté, & envoyé du Roi près du feu électeur de Baviere, épousa *N*.... de Lucé, fille de *N*.... de Lucé, receveur général des Finances de Bourdeaux, & veuve de *N*.... de Chamillart de Viliette. Il est mort à paris le 5 Mai 1726. âgé de quarante-huit ans, & a laissé,

Louis-Georges de Johanne de la Carre, marquis de Saumeri, gouverneur & grand bailli de Blois, & gouverneur en survivance du château royal de Chambord, qui épousa le 2 Juin 1756. *Henriette-Françoise* de Menou, fille de *Louis Joseph*, comte de Menou, baron de Pontchâteau, maréchal des camps & armées du Roi, & de feue *Marie-Louise* de Charitte.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 de gueules, à un lion d'or; au 2 & 3, parti au 1 d'azur, à trois fasces d'or; au 2 de sable, à trois coquilles d'argent.*

JOINVILLE: *Tome II. p. 347. col. 1. effacez* les quatre premieres lignes, & *ajoutez:* Petite ville érigée en principauté, pour la branche de Lorraine-Guise, & possédée depuis Monsieur, frere de Louis XIV. par la maison d'Orléans. Elle avoit donné son nom à une illustre maison, qui tenoit le premier rang à la Cour des comtes de Champagne, dont est sorti un maréchal de France, &c.

JOLIS (le), écuyer, sieur

de Rochefort, élection de Carentan, en Normandie.

Porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois alglettes d'argent, 2 & 1.*

J O L Y : Famille noble de Metz, une des plus anciennes de la province, laquelle a donné, dans *Pierre* de Joly, un procureur général, homme aussi integre par ses vertus, que profond & versé dans toutes sortes de Sciences. Ce fut un habile politique & un sçavant magistrat. Il eut la confiance du roi Henri IV. Il traita de toutes les affaires qui concernoient les droits régaliens de la Couronne. Il obtint de l'évêque de Verdun, par ses pressantes sollicitations, la cession de tous les droits régaliens que ce Prélat avoit au Roi. *Pierre* Joly fut nommé commissaire de sa Majesté pour différentes négociations. Il eut des ennemis qui l'accuserent de trahison. Le Roi lui accorda des lettres d'absolution, qui font l'éloge du plus parfait citoyen. Il lui fut permis, à cette occasion, de faire frapper des médailles, où il est représenté en buste, avec cette légende : *cœlo tuta quies.* Il ne reste plus de cette famille que *N.* ... de Joly de Mezeray, capitaine de Grenadiers au régiment de Bresse, connu par plusieurs écrits sur le Militaire, & *N.* ... de Joly, autre frere, aussi seigneur de Mezeray.

Les armes : *d'azur, à la fasce d'or sablée, chargée d'une aigle éployée d'argent en chef, & d'une rose de même en pointe.*

J O N S A C D'E S P A R-B E Z : *Tome II. p.* 349. *col.* 1. *lig.* 18. 1715. *lisez,* 1725.

Ibid. lig. 20. *après* marquis de Tillieres, *ajoutez*. décédée le 3 Janvier 1757. âgée de trente-deux ans.

J O S E L, en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte : *d'argent, à douze mouchetures de sable, 4, 4 & 4.*

J O S S A U D : Famille alliée aux maisons de Laudun, d'Aimini, de Sabatier, d'Astie & autres, qui tire son origine de *Jean* Jossaud, conseiller au Parlement de Turin en 1538. Elle est divisée en deux branches, dont l'aînée fait sa demeure à Nismes, lieu de son origine, & la cadette à Tarascon. Celle-ci fut maintenue dans sa noblesse le 12 Octobre 1668.

Les armes : *d'azur, à un demi-lion ou lion naissant d'argent, au chef d'or, chargé de trois losanges de gueules.*

J O U A N N E : Plusieurs familles nobles portent ce nom en Normandie.

Les armes de Jouanne, écuyer, seigneur de la Bonnetrie, élection de Falaise, sont : *d'azur, au cœur d'argent en abysme, accompagné de trois croix alaisées d'or, 2 en chef & 1 en pointe.*

Deux autres familles dans l'élection d'Alençon portent à-peu-près les mêmes armes ; ce qui fait présumer que ce n'est que la même famille.

J O U E N N E D'E S G R I-G N Y : *René* Jouenne, seigneur d'Esgrigny, du Mesnil, de la Fontenelle, de Fontenay-Saint-Pere, d'Hervilly & de Beauval, ancien intendant des armées du Roi en Irlande, en Catalogne & en Lombardie, & auparavant capitaine au régiment de la Couronne, mourut le 9 Mai 1732. laissant de *Barbe* Gérard, sa veuve, décédée à Paris le 9 Novembre 1741. âgée

de quatre-vingt-deux ans, avec laquelle il avoit été marié le 17 Février 1681. 1. *Jean-René* Jouenne d'Esgrigny, chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi & colonel du régiment de Forez, mort le 30 Février 1734. âgé d'environ cinquante-un ans, laissant un fils de *Marie* Quantin, sa femme; 2. *Jean-René* Jouenne d'Esgrigny, sieur d'Herville, capitaine dans le régiment de Commissaire-Général, Cavalerie, marié avec *Anne-Marie* le Febvre; 3. *Barbe-Didier* Jouenne d'Esgrigny, femme de *François-Gédéon* de Giffart, seigneur châtelain d'Haneucourt, Gargneville, Nangiport & Percheville; 4. *Marie-Anne* Jouenne d'Esgrigny, veuve de *Louis* le Tyran, comte de Villers, capitaine dans le régiment du Roi, Infanterie, tué au combat près de Parme, en Italie, le 29 Juin 1734. *Mercure de France du mois de Novembre* 1741. *p.* 2549.

Les armes sont : *d'azur, à trois croix alaisées d'or.*

JOUBERT, ou JAUBERT : *Tome II. p.* 349. *col.* 1. *pénultième ligne, après* Beaupoil, *ajoutez*, de Lanmary, sœur de David de Beaupoil.

JOUFFREI, en Provence : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 309. & dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 43. Elle a formé plusieurs branches.

Les armes sont : *d'azur, à un croissant d'argent, & un chef d'or, chargé de trois étoiles de sable.*

JOUHAN : Famille de Normandie, qui porte pour armes : *d'argent, à six roses de gueules.* La Roque ne met que *trois roses de gueules.*

Hélie Jouhan est compris entre les chevaliers qui servoient le Roi en Saintonge l'an 1337.

Louis Jouhan, écuyer, rendit hommage de ses fiefs au roi Charles VII. le dernier Août 1431.

Hue Jouhan, chevalier, avoit procès contre *Guillaume* le Tellier, écuyer, en l'an 1448.

Jean Jouhan étoit seigneur de la Place en 1448.

Michel Jouhan est nommé en 1469.

Robert Jouhan, l'an 1523. tenoit en la vicomté de Valognes le huitieme du fief de la Varengere, situé à Pouville.

Nicolas Jouhan, seigneur d'Amouville, épousa *Elisabeth* d'Harcourt d'Ollonde.

Charles Jouhan, seigneur de la Place, fit ses preuves de noblesse en 1623. & M. Jouhan, qui tient l'Académie, rue des Cannettes, est de cette famille, laquelle est alliée aux seigneurs d'Harcourt & à ceux de Thieuville, & est de l'élection de Carentan. Voyez l'*Histoire d'Harcourt, p.* 969. & *suiv.*

JOURDAIN, en Poitou : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 310. dont une branche subsiste au Maine, dans la paroisse d'Auvers, près Sablé.

Les armes : *de gueules, à une croix de Saint Antoine d'argent.*

Deux autres familles en Normandie portent le nom de Jourdain, ou Jourdan, sçavoir,

Jourdain, écuyer, sieur de Saint Sauveur, élection de Valognes, a pour armes : *d'azur, à la massue posée en bande d'or, chargée d'une cigale de même.*

Et Jourdain, élection de Bayeux, qui porte : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de trois sautoirs du premier, & cottoyée de deux tourteaux du second.*

JOUVENEL DES URSINS : *Tome II. p.* 350. *col.* 2. *lig.* 37. dont il prit les armes, *ajoutez*, sans l'*anguille*, quoiqu'ajoutée en peinture à la voûte de la chapelle de Notre-Dame : car c'étoit avant que le comté d'Anguilhera fût entré en la grande maison des Ursins de Rome.

Ibid. p. 351. d'Orgement, *lisez*, d'Orgemont.

JOUX : Haute & ancienne noblesse du comté de Bourgogne. Les terres dont elle jouissoit, placées dans une des extrémités de cette province, étoient considérables par leur étendue. Quatre châteaux fort considérables en dépendoient, sçavoir, ceux de Joux, de la Cluse, de Mireval & d'Usies. Les deux premiers étoient recommandables par leur force & leur situation dans les gorges du Mont-Jura. Le château & la terre de Joux passerent dans la maison de Vienne, sur la fin du quatorzieme siécle, par le mariage de *Jeanne*, fille d'*Hugues* de Blonay, seigneur de Joux, avec *Vautier* de Vienne. *Philippe* de Hocberg, comte de Neuchatel, en devint possesseur au siécle suivant, à cause de *Marguerite* de Vienne, sa mere. Quelque temps après, les souverains du comté de Bourgogne, connoissant l'importance de ce château, en firent l'acquisition. Il y a eu d'autres branches cadettes de la maison de Joux, éteintes dans les familles de Monteaugeon, de Jouffroy & de Grammont.

JOYEUSE : *Tome II. p.* 352. *col.* 1. *lig.* 1. 1681. *lisez*, 1581.

Ibid. p. 353. *col.* 2. *lig.* 1. 1610. *lisez*, 1710.

Ibid. lig. 5. *après Jean-Gédéon-André* de Joyeuse, *ajoutez*, comte de Grandpré, seigneur de Chouvoy, lieutenant général au gouvernement de Champagne, ci-devant mestre-de-camp du régiment Royal des Cravates, Cavalerie, épousa, &c.

Ibid. lig. 7. *Antoinette* de Villier, *lisez*, *Antoinette* de Villers.

Ibid. lig. 10. *après* 1741, *ajoutez*, marié à *N*.... Delpech de Cailly, dont un fils.

Ibid. lig. 13. *après* 1725. *ajoutez*, & la marquise d'Ecquevilly-Hennequin, qui a un fils de quatorze ans en 1756.

IRLANDE : *Tome II. p.* 353. *col.* 2. *lig.* 24. *après* O-Brien, *ajoutez*, dont le maréchal de Thomond, à présent l'aîné des descendans.

IRLANDE, en Normandie, élection de Bernay : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux merlettes d'argent en chef, & d'une coquille de même en pointe.*

ISARN : Ancienne noblesse, originaire de Rouergue, qui porte pour armes : *de gueules, à un lion d'or.*

Jacques-Joseph d'Isarn de Villefort de Montjeu, seigneur d'Haussy, de Ruenes & de Mortry, coseigneur des ville & château de Villefort & des Vans, en Languedoc, chevalier de Saint Louis, ci-devant major des villes de Valenciennes & de Mons, & capitaine d'une compagnie de Dragons, mourut le 24 Septembre 1708, laissant plusieurs en-

fans de *Marie-Suzanne* de Valicourt, son épouse, sous-gouvernante des enfans de France; sçavoir,

1. *Louis-Antoine* d'Isarn de Villefort de Montjeu, prêtre du diocèse de Cambray, né à Valenciennes, docteur en Théologie, abbé commendataire de l'abbaye de Notre-Dame de Diloc, ordre de Prémontré, diocèse de Sens, depuis le 24 Décembre 1710. grand doyen & chanoine de l'église de Mons, & ci-devant, successivement archidiacre & chanoine de l'église de Viviers, & chanoine de l'église & grand vicaire du diocèse de Rheims, mort à Paris le premier Octobre 1740. dans la quarantieme année de son âge.

2. *Etienne-Joseph* d'Isarn de Villefort de Montjeu, marquis d'Haussi, seigneur de Chauvigny & de Bonrepos, chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi, de la promotion du 20 Février 1734. gouverneur de Guerande & du Croisic, ci-devant l'un des quatre gentilshommes de la manche du Roi, & ancien colonel du régiment de Forez, Infanterie, marié avec *Jeanne-Thérese* de Launoy de Penkrec, d'une noblesse de l'évêché de Tréguier, de laquelle il n'a point d'enfans.

3. *Louis-François* d'Isarn de Villefort de Montjeu, seigneur de Lestang, chevalier des ordres militaires de Saint Louis, de Notre-Dame du Montcarmel & de Saint Lazare de Jerusalem, gouverneur de la citadelle de Valenciennes, ci devant lieutenant des Grenadiers au régiment des Gardes Françoises, lequel fut blessé dangereusement au siége de Philisbourg, à l'attaque de l'ouvrage à corne. Il a épousé *Marguerite-Louise* Billouart de Kervazogan, dont il a des enfans.

4. *Jean-Jacques* d'Isarn de Villefort de Montjeu, prêtre, chanoine régulier de l'abbaye royale de Saint Victor à Paris, & prieur de Montbéon, diocèse de Sens, depuis 1717.

5. *Louis-François* d'Isarn de Villefort de Montjeu, prêtre, chanoine de l'église du Mans, prieur de Saint Michel-lez-Argenton, en bas Berry.

6. *Philippe* d'Isarn de Villefort de Montjeu, chevalier de Saint Jean de Jerusalem, mestre-de-camp lieutenant du régiment de Cavalerie de Clermont Prince, depuis le 20 Octobre 1734. & ci devant enseigne au régiment des Gardes Françoises.

7. *Marie-Barbe* de Villefort de Montjeu, veuve depuis 1723. d'*Abraham* de Lafitte, marquis de Pelleport, seigneur de Pagny & de Chevillon, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur des ville & citadelle de Mont-Louis, & des plaines de Capsi & de Puicerda.

8. *Marie-Barbe* d'Isarn de Villefort de Montjeu.

9. *Suzanne-Edmonde* d'Isarn de Villefort de Montjeu, religieuse professe de l'abbaye de Gomerfontaine, ordre de Cîteaux, diocèse de Rouen, abbesse de celle d'Argensol, du même ordre, diocèse de Soissons, à laquelle elle fut nommée au mois de Février 1735.

Ils ont eu pour oncle *Louis-François* Isarn de Villefort de Montjeu, seigneur de Coussac, appellé le chevalier de Villefort, brigadier des armées du Roi & commandant à Charleroi, mort en 1710. Voyez le *Mercure de*

France du mois d'Octobre 1740. *p.* 1326.

ISENGHIEN : *Tome II. p.* 355. *col.* 1. *lig.* 2. Pot de Rhodés, *lisez*, Pot de Rhodes.

Ibid. lig. 8. *après* 1734. *ajoutez*, gouverneur de la ville de Bouchain depuis 1724.

Ibid. lig. 11. *effacez*, dit le marquis de la Rochefoucaud, & *ajoutez*, dont 1. *Elisabeth-Pauline* de Gand, accordée, &c.

Ibid. lig. 21. *effacez*, 1. *Elisabeth-Pauline* de Gand, née le 20 Octobre 1737.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez :* Il y a en Champagne une famille du nom de Gand, laquelle porte : *d'azur, au chef d'argent, chargé de trois merlettes de sable.*

ISLE, en Saintonge : *Anne-Magdelene* Isle de Beauchesne, née en Juin 1709. & *Marie-Anne-Angélique* Isle de Beauchesne, née le 16 Août 1713. ont été reçues à Saint Cyr, l'une le 23 Mars 1720. & l'autre le 30 Juin 1724. & ont prouvé qu'elles descendoient de *Jean* Isle, écuyer, seigneur de la Matessiere, vivant en 1557. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part, I. p.* 313.

Les armes : *d'argent, à trois roses de gueules, feuillées & boutonnées de sinople, & posées* 2 *&* 1.

ISLES (des) DE LIBERDIERE : Famille de Normandie, dont les armes étoient : *d'argent, au lion de sable rampant.*

Guillaume des Isles portoit ces mêmes armes, comme on le voit dans un Catalogue de la fin du quatorzieme siécle, qui se trouve à la suite de l'*Histoire de Normandie*, par *Gabriel* Dumoulin.

ISLES (des) DE LA VALLÉE, autre famille de la même province, qui portoit : *d'argent, au lion de sable, à la bordure de gueules engrelée.*

Henri des Isles les portoit ainsi, comme il se voit au même Catalogue, de même que *Guillaume* & *Jean* des Isles, tous trois écuyers.

Jean des Isles, fils d'*Olivier* des Isles, & maître *Gilles* des Isles, écuyers, sont mentionnés dans les Echiquiers de la fin du quinzieme siécle. Cette famille subsiste dans l'élection de Coutances. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, *p.* 834.

ISLE-JOURDAIN (l') : *Tome II. p.* 356. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* ce qui suit :

Il y a un autre endroit, qui est qualifié du titre de ville, appellé l'Isle-Jourdain, anciennement Calais, situé sur le bord de la riviere de Vienne, élection de Confolens, diocèse & intendance de Poitiers, du gouvernement & de la sénéchaussée de la basse Marche. On tient par tradition dans le pays, à l'occasion du changement de nom de Calais pour celui de l'Isle-Jourdain, qu'anciennement le seigneur de Calais se nommoit Jourdain, & qu'il fit bâtir un château au milieu de la riviere de Vienne, sur un rocher assez élevé, qui lorsque les eaux ne sont pas fort grandes, oblige la riviere de se séparer en deux, & forme une isle, d'où ce château s'appella l'Isle-Jourdain, & communique son nom à Calais. Ce château existe encore. La terre de l'Isle-Jourdain, dépendante du château qui porte ce même nom, appartient à demoiselle *N*. . . de la Beraudiere, qui n'est point encore mariée,

mariée, & demeure à Poitiers avec madame de l'Isle, sa mere. Mademoiselle de l'Isle a pour sœur aînée *N.* . . . . de la Beraudiere, qui a eu en partage la terre de Rouchet, près de Châtellerault. Elle est veuve de *Pierre* Barton, chevalier, seigneur de Corbeil-Cerf dans le Vexin François, & de Deffens en basse Marche, dit le marquis de Montbas. Madame la marquise de Montbas a une seule fille, âgée en 1760. d'environ dix-huit ans, pensionnaire en l'abbaye de Beaumont-lez-Tours, nommée *Jeanne* Barton de Montbas.

ISLES D'OR (des): *Tome II. p.* 356. *col.* 2. *lig.* 1. Goult, *lisez*, Couet.

Ibid. lig. 3. Gouet, *lisez*, Couet.

ISLE (l'): *Ibid. col.* 2. à la fin de l'article, *après Anne-Charlotte* de Noé, *ajoutez*, femme du comte de Polastron. *Voyez* NOÉ.

ISLOU, ou ILLOU: Ancienne maison de Normandie connue dès le douzieme siécle, à laquelle la terre d'Islou, près Nonancourt, sur la riviere d'Autre, avoit donné le nom en l'an 1157.

Raoul d'Islou, chevalier, seigneur d'Islou & de Pinçon, donna à l'abbaye de Lestrées, pour le salut de son ame, de celle d'*Ælize*, sa femme, de *Tetia*, sa fille, & de *Fulio*, son fils, la terre de Merville par une chartre sans date.

Guavinus d'Islou, fils de *Raoul*, & pere de *Simon*, tant pour lui que pour *Hameline*, sa femme, son fils *Simon*, sa fille *Tetia*, son autre fils *Guibert*, sa sœur *Tetia*, & *Raoul*, fils de sa sœur, donna à ladite abbaye de Lestrées toute la terre qu'il possédoit entre sa terre de Pinçon & celle de Merville, qui avoit été donnee auparavant auxdits Moines, par *Raoul*, son pere, au mois d'Avril 1230.

Simon d'Islou, chevalier, seigneur de Pinçon, confirma aux Moines de Lestrées toutes les donations qui leur avoient été faites par ses ancêtres: en Août 1232. il leur fit de nouvelles aumônes, & au mois de Mai 1233. il leur donna trois arpens de terre; il a souscrit comme témoin à plusieurs chartres du treizieme siécle, qui sont aux abbayes de la Trappe & de Lyre. Le dernier des mâles de la maison d'Islou a été *Jean* d'Islou, seigneur d'Islou & de Pinçon, qui ayant épousé en 1392. *Yollent* de Chambray, fille d'*Yon*, n'en eut qu'une fille, nommée *Jeanne*, qui épousa *Yvonet* de Garencieres, lequel est auteur de la branche qui a été fondue dans celle du Quesnel, dont madame la marquise de Mevilles est la seule représentante, & possede la terre de Pinçon.

ISNARD: Ancienne noblesse établie à Graisse en Provence, dont les armes sont: *d'azur, au sautoir d'argent, accompagné de quatre molettes d'éperon d'or.*

Cette famille a pour tige *Guillaume* d'Isnard, qui rendit des services considérables à *Louis* III. duc d'Anjou, roi de Naples & comte de Provence. Il eut d'*Hélene* d'Albert, sa femme, mariée le 12 Juillet 1444. *Léonard*, qualifié comme son pere de *magnifique seigneur*. Il fut châtelain de la ville de Pouzols, & laissa *Pierre* d'Isnard I. du nom, qui fut pere de *Jean* d'Isnard.

Honoré d'Isnard, son fils, fut pourvu d'une compagnie d'Ordonnance, & servit avec distinction dans les armées des rois Charles IX. & Henri III. *Pierre* d'Isnard II. du nom, son fils, épousa le 21 Décembre 1599. *Sylvie* de Galéan, fille de *Pierre*, seigneur de Châteauneuf, dont *Pierre* d'Isnard III. du nom, allié le 15 Février 1637. avec *Anne* d'Orsiere. Il laissa de ce mariage, 1. *Honoré* d'Isnard II. du nom, procureur général en la Cour des Comptes de Provence, mort sans enfans de son mariage conclu en 1671. avec *Anne*, marquise de Villeneuve, fille de *Barthelemi*, & de *Catherine* Demandols-la-Palu; 2. *Joseph* d'Isnard, écuyer de son altesse Royale monseigneur le duc d'Orléans, frere unique du feu roi Louis XIV. marié à *Polixene* de Gantès, dont il n'eut qu'une fille, mariée à *Honoré* de Barrigue, seigneur de Montvalon, conseiller au Parlement d'Aix; 3. *François* d'Isnard, seigneur des Deux-Freres, marié le 21 Mars 1693. avec *Thérese* de Pontevès, fille de *Louis* de Pontevès, seigneur de Bargeme, & de *Marguerite* de Castellane. De ce mariage sont nés, parmi plusieurs enfans, quatre fils, dont l'aîné, seigneur des Deux-Freres, n'a que deux filles de son mariage avec la sœur du marquis de Cabris, du nom de Clapier; & *Joseph* & *Charles*, reçus chevaliers de Malte, & le quatrieme, capitaine d'Infanterie.

ISOARD: Trois familles en Provence portent ce nom, sans avoir pourtant la même origine Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, Tome II. p. 46.

Les armes sont: *d'or, à la fasce de gueules, accompagnée de trois loups naissans de sable, lampassés & armés de gueules, 2 en chef & 1 en pointe.*

JUBERT: *Tome II. p.* 357. *col.* 1. *lig.* 41. marquis de Clere, *lisez*, marquis de Clere-Panilleuse, seigneur de Saint Martin aux Buneaux & de Vinemerville, conseiller du Roi en tous ses Conseils d'Etat & privé, mort à Paris le 20 Mai 1741. âgé de soixante-trois ans.

Ibid. col. 2. *lig.* 26. *à une croisette d'or*, lisez, *à une croix alaisée d'or.*

Ibid. lig. 27. *au* 2 & 3 *d'azur, à cinq fers de pique d'argent*, lisez, *à cinq dents renversées d'argent*, 3 & 2.

IVETOT, en Normandie: Famille qui porte: *d'azur, à la bande d'or, cotoyée de deux cotices de même*, de laquelle étoit *Louise-Henriette* d'Ivetot, fille de *Jacques* d'Ivetot, écuyer, & de *Jeanne* le Pelletier, née en 1674. & reçue à Saint Cyr au mois d'Août 1686. Elle prouva à cette occasion que *Jean* d'Ivetot, qui épousa en 1531. *Marie* de Varroc, étoit son quatrieme ayeul.

JUHEY: Famille de Normandie, élection de Carentan, qui porte pour armes: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même, posées 2 & 1.*

JUIGNE: *Tome II. p.* 357. *col.* 2. *lisez*, JUIGNÉ.

Ibid. lig. 40. dans le quatrieme siécle, *lisez*, dans le quatorzieme siécle.

Ibid. p. 358. *col.* 1. *lig.* 3. *Voyez* CLERC DE JUINÉ, *lisez*, *Voyez* CLERC DE JUIGNÉ.

JULIEN: Famille noble établie en Provence, dont les

armes sont : *de gueules, au sautoir d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II p.* 48.

JULIEN, écuyer, sieur d'Arpentilly, en Normandie, élection de Valognes.

Porte : *d'azur, à deux lions affrontés d'or, tenans une épée d'argent, la pointe en haut.*

JULIERS : *Tome II. p.* 358. *col.* 2. *lig.* 14. Raveasberg, *lisez*, Ravensberg.

JULIOTE, en Normandie, élection d'Alençon : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

JULLIENNE : *Jean* de Jullienne, entrepreneur des Manufactures Royales des draps fins & teintures en hautes couleurs, façons d'Angleterre & de Hollande, fut créé chevalier de l'ordre de Saint Michel en Décembre 1736. De son mariage avec *Marie-Louise* de Brecei, qu'il épousa le 9 Mai 1720. fille de *Martin* de Brecei, écuyer, sieur de la Sepmondiere, & de *Françoise* Bourdin, sont issus deux enfans; sçavoir,

1. *François* de Jullienne, écuyer, né le 23 Juillet 1722.

2. *Marie-Françoise* de Jullienne, née le 29 Janvier 1727. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 314.

Les armes sont : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné de trois tiges de Julienne d'argent, fleuries de même, avec les tiges & les feuilles de sinople, & l'écu timbré d'un casque de profil.*

JULLYANYS, en Provence, dont une branche établie à Avignon. Il en est parlé dans le *Nouvel Armorial de Provence. Tome II. p.* 50. L'Etat de la Provence dans sa Noblesse, *Tome II. édition de Paris*, 1693. dit à l'article *Jullyanys*, que c'est une famille d'Aix, où elle paroît être venue de la province de Languedoc, puisqu'elle a parmi ses titres un testament fait le 5 Octobre 1411. par noble *Georges* de Jullyanys, de la ville de Nismes, fils de noble *Gilles* de Jullyanys, par lequel il ordonne être enterré dans l'église Cathédrale de Nismes, au tombeau où son ayeul étoit enseveli.

Georges de Jullyanys épousa *Raymonde* de Sade, ce qui se prouve par un acte de reconnoissance du 6 Février 1412. en faveur du chapitre de Saint Didier, par *Raymonde* de Sade, fille & héritiere de *Paulet* de Sade, assistée & autorisée de *Georges* de Jullyanys, son mari, & *Hugues* de Sade, son grand-pere. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

Laurent de Jullyanys, qui s'allia avec *Anne* de Signier, fille d'*Antoine*, laquelle étoit issue des seigneurs de Piasin. Il eut de son mariage, 1. *François* I. du nom, qui suit; 2. *Jean* de Jullyanys, conseiller du Roi, pourvu en 1502. d'une charge d'auditeur des Comptes & archivaire dans la Cour des Comptes d'Aix. Il n'eut qu'une fille, nommée *Catherine* de Jullyanys, mariée en 1544. avec *Louis* de Rogier, fils de *Jean*, seigneur du Pugeton, qui étoit de la ville d'Aix; 3. *Antoinette* de Jullyanys, mariée avec *Jean* de Thomas, seigneur de la Valette, baron de Sainte Marguerite & de la Garde. Un

de ses fils, ou petits-fils, épousa *Isabelle* de Crillon, sœur de *Louis* de Crillon, surnommé *le Brave*.

François de Jullyanys I. du nom, fut secrétaire de la Chambre rigoureuse des Raisons d'Aix par lettres de provision signées le 19 Août 1525. à Avignon, par M. le comte de Tende, gouverneur & lieutenant pour le Roi en Provence. Il épousa *Yolande* de Caradet, d'une famille illustre de Marseille, qui a donné plusieurs consuls & viguiers à ladite ville. Les Caradets ont été princes de Melphe & d'Achaye, comtes de Caserte, & seigneurs de plusieurs châteaux, dit l'*Histoire de Provence*, par Nostradamus, *p.* 577. imprimée à Lyon en 1614. De ce mariage naquirent, 1. *Balthasard*, qui suit; 2. *Jacques*, marié à *Jeanne* de Barralis, de laquelle il eut *Pierre* & *Jean* de Jullyanys, écuyers, & *Aurianne*, mariée en 1575. avec *Pierre* Passeri, d'une famille noble de Marseille; 3. *François* II. du nom, auteur de la branche établie à Aix en Provence, rapportée après celle de *Balthasard* établie à Avignon; 4. *Melchione*, mariée par contrat du 8 Avril 1548. avec noble *Jacques* Roux, de la ville d'Hieres.

Branche de Jullyanys établie à Avignon.

Balthasard de Jullyanys, fils aîné de *François* I. du nom, & d'*Yolande* de Caradet, fut conseiller au siége Présidial de Marseille en 1580. & épousa *Jeannette* Pebresse, dont il eut, 1. *Nicolas* de Jullyanys, baptisé le 15 Février 1557. & marié le 10 Mars 1580. avec *Hortense* de Beau, fille d'*Elzéar*, & de *Louise* d'Arles, de la ville de Marseille; 2. *Arnoux*, qui suit.

Arnoux de Jullyanys, baptisé le 19 Juillet 1560. vint étudier à Avignon, où il passa le grade de docteur ès Droits le 14 Janvier 1584. & le 3 Juillet de la même année il épousa *Gillette* Spere, fille de *Louis*, & d'*Anne* Alvarès, qui étoit de la ville d'Avignon. De ce mariage naquirent *François*, qui suit, & *Jacques*, que *Gillette* Spere, leur mere, après la mort de son mari, institua ses héritiers par son testament du 8 Juillet 1612. & par un codicille du 5 Janvier 1613.

François de Jullyanys II. du nom, épousa en premieres noces par contrat du 30 Juillet 1617. *Etiennette* Amblard, de la ville de Nismes, de laquelle il n'eut que des filles; en secondes noces en 1631. *Françoise* Belin, dont une nombreuse postérité, entr'autres,

Louis de Jullyanys, marié en premieres noces en 1684. avec *Félice* d'Inguimbert, de la ville de Manerbe; en secondes noces en 1701. avec *Marguerite* Tissaque.

Il a eu du premier lit sept garçons, entr'autres,

1. *Jacques* de Jullyanys, prêtre & chanoine hebdomadier du chapitre de Saint Pierre d'Avignon, auteur d'une fête donnée les 24, 25 & 26 Octobre 1752. à Avignon, à l'occasion de la naissance de monseigneur le duc de Bourgogne, & d'une seconde donnée le 11 Janvier 1756. à l'occasion de la naissance de monseigneur le comte de Provence,

dont les Relations ont été imprimées & données au Public.

2. *Pierre* de Jullyanys, qui vit sans être marié.

Du second lit est issu,

Joseph de Jullyanys, prêtre & chanoine à la paroisse de Saint Genez d'Avignon.

Branche de Jullyanys établie à Aix.

François de Jullyanys, troisieme fils de *François* I. du nom, & d'*Yolande* de Caradet, se maria le 11 ou le 14 Janvier 1558. à *Honorade* de Geaufroy, fille d'*Alexis*, écuyer, & premier consul d'Aix, & de *Delphine* de Catalan, de laquelle vint,

Jacques de Jullyanys, marié en 1582. avec *Magdelene* de Penna, fille d'*André*, conseiller au Parlement de Provence, dont il a eu,

Gaspard de Jullyanys, assesseur d'Aix en 1635. Il avoit épousé en l'an 1611. *N.* . . . de Mesargues, dont, 1. *Jean-Baptiste*, mort religieux de Saint Dominique; 2. *François*, marié le 2 Mars 1641. à *Marguerite* de Remusat, fille de *Louis*, seigneur de Saint Antonin, de laquelle il eut plusieurs enfans; 3. *Alexandre*, qui suit.

Alexandre de Jullyanys, seigneur du Rouret, capitaine de Cavalerie, & gouverneur de Breganςon, épousa le 26 Septembre 1661. *Marguerite* de Vivaud, fille d'*Annibal*, seigneur du Rouret, & de *Jeanne* de Seguiran, de laquelle il eut, entr'autres enfans,

Jean-François de Jullyanys, reçu page du Roi dans sa petite écurie au mois de Mai 1687. Il justifia sa noblesse jusqu'au sixieme degré, & à la fin de ses preuves il est fait mention d'un arrêt du premier Février 1669. rendu par les Commissaires députés par le Roi pour la vérification des titres de Noblesse en Provence, portant confirmation de la noblesse d'*Alexandre* de Jullyanys, seigneur du Rouret, & de *François* de Jullyanys, son frere.

Les armes sont : *de sinople dans l'écu, chargé d'un pal d'or, accompagné d'un pal de gueules, au chef d'argent, chargé d'une épée de sable, avec le timbre au-dessus.*

JUMEL DE LISORES : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 8 Septembre 1668. dont les armes sont : *de gueules, à l'aigle éployée à deux têtes d'argent, au chef de sinople, chargé de trois molettes d'argent*, selon *Louis* Chevillard.

Pierre le Jumel, écuyer, sieur de Lisores & du Pont-l'Evêque, étoit président au Parlement de Rouen en 1571.

Nicolas le Jumel, écuyer, sieur de Lisores, étoit procureur général au même Parlement en 1597. & avoit épousé *Elisabeth* de Vassy, veuve d'*Antoine* le Gris, baron d'Eschauffou. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, par la Roque, p. 1007.

L'*Histoire de Rouen* leur donne pour armes : *d'azur, à l'aigle éployée à deux têtes d'or, au chef d'argent, chargé de trois quintefeuilles de gueules.*

JUMILHAC : *Tome II. p.* 359. *col.* 2. *lig.* 10. Monon de Charnizeli, *lisez*, Menou de Charnizay.

JUMILLY, écuyer, sieur dudit lieu, élection de Dom-

front, en Normandie : Famille qui porte : *d'or, à une rose de gueules en abysme, accompagnée de trois treffles de sinople, 2 en chef & 1 en pointe.*

JUNET : Famille établie à Salins en Franche-Comté, au commencement de ce siécle, dont les armes sont : *d'hermines, à la fasce de gueules, chargée d'une quintefeuille percée d'or, timbrée d'un Maure naissant vêtu d'hermines.*

Elle remonte à *Jean* Junet de la Riviere, auquel Philippe II. roi d'Espagne, accorda des lettres de confirmation de noblesse datées de Madrid le 27 Avril 1598. en récompense de ses services, de ceux de *Pierre* & de *Philibert*, ses fils, & de feu *Gratian* Junet, son pere. Sa postérité subsiste dans *Pierre-François-Joseph* Junet de Courbessein, écuyer, seigneur d'Aiglepierre & Bouverans, ancien capitaine dans les Milices du comté de Bourgogne, marié le 20 Mai 1745. à *Marie-Anne-Désirée* Portier, écuyer, seigneur d'Aiglepierre, ancien capitaine au régiment de la Serre, & de *Marie-Hippolite* Boutechoux, de laquelle il a,

1. *Philibert-Marie* Junet, né le 2 Mars 1748.

2. *Jacques-Antoine-François* Junet, né le 22 Octobre 1747.

3. *Marie-Hippolite-Désirée*, née le 6 Janvier 1753.

4. *Marie-Anne-Josephe*, née le 5 Juillet 1754.

5. *Frédéric-François-Marguerite* Junet, né le 5 Janvier 1757.

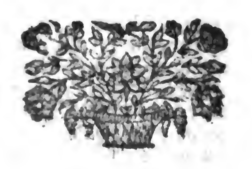
IVRY : La ville d'Ivry, si renommée par la fameuse bataille que le roi Henri IV. gagna contre la Ligue, située dans le bailliage d'Evreux, sur les bords de la riviere d'Eure, entre Passy & Anet, a donné le nom à une ancienne maison éteinte, qui portoit pour armes : *d'or, à trois chevrons de gueules.*

JUSSAC : *Tome II. p.* 359. *col.* 2. *lig.* 22. *au lambel*, lisez, *au chef d'argent, chargé d'un lambel d'azur, &c.*

JUST (SIANT) : *Tome II. p.* 359. *lisez*, JUST (Saint).

JUVIGNY, écuyer, sieur de Saint Nicolas des Bois, en Normandie, élection de Coutances.

Porte : *d'argent, à la croix ancrée d'azur.*



KADOT, ou CADOT: Famille de Normandie, alliée aux Gigault de Bellefonds, aux Davy, & à beaucoup d'autres des meilleures maisons de la province de Normandie. Elle est principalement connue sous le nom de Sebville. On ne doit point oublier la derniere abbesse de Montivilliers, religieuse, qui joignoit à beaucoup d'esprit une piété supérieure. Elle a gouverné pendant plus de cinquante ans cette célebre abbaye avec une sagesse, une prudence & une édification qui doivent y rendre sa mémoire à jamais respectable.

Les armes des Kadots sont : *de gueules, à trois roses d'or, 2 & 1, & en cœur une hure de sanglier de sable allumée & défendue d'argent, & couronnée d'or.*

KAERBOUT, anciennement ESCARBOT : *Tome II. p. 360. col. 1. après* ce mot, *ajoutez :* Il est parlé de cette famille dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 315.* Elle porte pour armes : *de gueules, à deux boucles d'argent, posées 2 & 1.*

KEINGIAERT : Famille fort ancienne, ayant toujours été à la tête du Magistrat de Bruges & d'Ypres, alliée aux meilleures maisons de Flandres.

Charles-Philippe Keingiaert mourut en 1733. âgé de quatre-vingt-huit ans, étant lieutenant du grand bailli de la noble Cour de Cassel. Cette jurisdiction est composée d'un grand bailli, d'un lieutenant & de six gentilshommes que le Roi nomme tous les ans.

Anne-Françoise-Scholastique-Abondance Keingiaert, sa fille, mourut à Lille en Flandres le 24 du mois de Juin 1740. sans laisser d'enfans de *Guillaume-Armand* de Châteauvieux, ancien Gendarme de la Garde du Roi & capitaine d'Infanterie, avec lequel elle avoit été mariée le 10 Février 1736. *Mercure de France du mois de Juin 1740. p. 1466.*

KERBOUDEL, en Bretagne : Famille qui porte pour armes : *de sable, à deux épées d'argent, posées en sautoir, les pointes en bas.*

Jean-Marie de Kerboudel, écuyer, seigneur de la Courpéan, né le 22 Août 1719. fit ses preuves de noblesse & fut reçu page du Roi dans sa petite écurie le 22 Septembre 1734. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 317.*

KERMAN : *Tome II. p. 364. col. 1.* à la fin de l'article, *ajoutez :* Le comté de Maillé-la-Marche, héritage de cette branche de Kerman, éteinte, est possédé par le comte de Rohan-Chabot, marié à mademoiselle de la Rochefoucauld, sœur du duc de la Rocheguyon.

KERMEL, en Bretagne : Famille qui porte : *de gueules, à une fasce d'argent, accompagnée de deux léopards d'or, posés un en chef, & l'autre à la pointe de l'écu.*

KEROENT DE COETANFAO, anciennement KERCŒNT, en Bretagne : Porte : *losangé d'argent & de sable*. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 318.

KEROUART : Ce nom est marqué entre les Nobles de la province de Bretagne par son ancienneté & ses alliances.

Les armes de cette maison sont : *d'argent, à une roue de sable, accompagnée de trois croisettes de même*.

KERSULGUEN : Maison l'une des plus anciennes de Bretagne, & alliée de tout temps à ce qu'il y a de plus considérable.

Joseph-Hyacinthe de Kersulguen, chevalier, seigneur, marquis de Klorec, mourut le 19 Janvier 1734. dans son château de Chef-du-Bois. Il fut élu deux fois d'une voix unanime président de l'assemblée des Etats de 1731. en l'absence du duc de la Trimoille. Il laissa deux fils, sçavoir l'aîné, marquis de Klorec, qui s'est distingué dans le service de la Marine, & le chevalier de Klorec, lieutenant de vaisseaux, aussi fort connu par ses services & son mérite personnel ; l'un & l'autre sont chevaliers de Saint Louis.

Les armes : *d'or, au lion de gueules, au canton écartelé d'or & de gueules*. Voyez le *Mercure de France du mois de Janvier* 1734. *p.* 192. *& suiv.*

KETLER DE COURLANDE : *Ferdinand*, duc de Courlande & de Sémigalle, est mort à Dantzick dans la quatre-vingt deuxieme année de son âge, le 4 Mai 1737. étant né le 2 Novembre 1655. Il étoit quatrieme fils de *Jacques*, duc de Courlande & de Sémigalle, mort le 31 Décembre 1682. & de *Louise-Charlotte* de Brandebourg, morte le 29 Août 1676. Il avoit embrassé la Religion Catholique en 1698. & il avoit été autrefois lieutenant d'Artillerie des troupes de l'électeur de Brandebourg, & ensuite du roi de Pologne. Après la mort du duc *Frédéric-Casimir*, son frere aîné, arrivée le 22 Janvier 1698. il eut la régence & l'administration du duché de Courlande, jusqu'en 1710. pendant la minorité du duc *Frédéric-Guillaume*, son neveu, qui mourut le 21 Janvier 1711. Il devoit être son successeur, étant le seul mâle qui restât de sa maison ; mais *Anne* Iwanowna, veuve de son neveu, quoique sans enfans, garda ses états jusqu'en 1730. qu'elle fut appellée au thrône de la monarchie de Russie, en sorte qu'il ne reçut l'investiture du duché de Courlande & de ses dépendances du roi de Pologne, que le 28 Février 1731. Il étoit marié le 25 Septembre 1730. avec *Jeanne-Magdelene* de Saxe, née le 17 Mars 1708. fille de feu *Jean-Georges*, duc de Saxe-Weissenfels, & de *Frédéric-Elisabeth* de Saxe-Eysenach. Il n'en a point eu d'enfans, de sorte qu'en lui finit la maison de Ketler, qui avoit été investie du duché de Courlande & de Sémigalle, le 5 Mars 1562. par *Sigismond*, roi de Pologne, en la personne de *Gothard* Ketler, gentilhomme du duché de Bergue, & dernier grand-maître de l'ordre des chevaliers de Livonie, bisayeul du duc dont on vient de parler. Voyez le *Mercure de France du mois de Juin* 1737. *p.* 1227.

Le prince *Charles* de Saxe, frere de madame la Dauphine, a été investi du duché de Courlande

& en a pris possession le 29 Mars 1759.

KLASTEN : Il est dit dans le *Tome I.* de l'*Armorial de France*, *Part. I, p.* 321. qu'*Ernest* de Klasten, seigneur de Falkembourg, d'Ieterstorf & de Liébenthal, fut créé comte de l'Empire par lettres de l'Empereur Frédéric III. en 1449. avec permission d'orner ses armes de l'*aigle de l'Empire* & de la *couronne de comte*. Il épousa en 1455. *Catherine* de Felden, dont naquit *Jean* de Klasten, comte de l'Empire, seigneur de Falkembourg, d'Ieterstorf, &c. marié en 1498. avec *Anne-Marie* de Wedel, mere de *Henri* de Klasten, comte de l'Empire, seigneur de Falkembourg, de Ruckenwald, &c. qui eut, entr'autres enfans, de *Catherine-Elisabeth* de Mitzback, qu'il avoit épousée en 1579. *Jacques* de Klasten, comte de l'Empire, seigneur de Falkembourg, d'Arensheim & de Weissenfels, marié en 1616. avec *Ursule* de Czarnekow, dont est issu *Jacques-Casimir* de Klasten, comte de Klasten, qui fut naturalisé par lettres de Louis XIV. du mois d'Avril 1672.

Jacques-Casimir de Klasten épousa le 19 Novembre 1672. *Marguerite* Laudier, dont il eut *Jean Gilbert* de Klasten, écuyer, seigneur de Cohon & de Lignerote, demeurant à Alençon, ville de Normandie, qui fut marié le 21 Août 1705. à *Magdelene* Darot, fille de *Pierre* Darot, écuyer, sieur de Clermont, & de *Magdelene* Forrezer. De ce mariage sont issus, 1. *Gaspard-Jean* de Klasten, écuyer; 2. *Jacques-Casimir*; 3. *Pierre-Michel*; 4. *Magdelene*; 5. *Catherine*, née le 9 Mars 1711. 6. *Marie Mgadelene*, née le 2 Janvier 1721. 7. *Marie-Genevieve*; 8. *Anne-Sophie* de Klasten, née le 20 Mars 1724. & reçue à Saint Cyr le 4 Août 1728.

Les armes : *de gueules, à un lion d'or, couronné de même ; écartelé de pourpre, à une licorne d'argent, sortant à demi-corps d'une riviere de même, & sur le tout d'or, à une aigle de sable à deux têtes, les ailes étendues.*



LABAI DE VIELLA: *Tome II. p. 366. col. 1. lig. 21. & suivantes* à effacer.

LABBEY : Famille noble en Normandie, où elle est connue depuis plusieurs siécles, divisée en plusieurs branches, dont celle de la Roque-Boigniart, seigneur du Moutier, de Punelay & d'Hérouffard, qui subsiste & porte pour armes : *d'argent, au sautoir de sinople.*

Il y a encore deux familles du nom de Labbey dans la même province, sçavoir Labbey de Héroussart-Lomblon, de la généralité de Rouen, maintenue dans sa noblesse le 30 Janvier 1668. & Labbey d'Ussy & de Sequence, généralité d'Alençon, maintenue le 31 Août 1666. & le 31 Février 1667. qui portent : *d'argent, au sautoir de gueules alaisé.*

LAC (du), en Languedoc : Famille qui porte : *de gueules, à l'écu d'argent*, & de laquelle étoit *Lucrece* du Lac de Montvert, née le 2 Janvier 1675. & reçue à Saint Cyr au mois de Décembre 1686. après avoir prouvé qu'*Arnaud*, seigneur du Lac, qui vivoit en 1398. étoit son sixieme ayeul.

LAFITTE DE GOURDAS-PELLEPORC, en Guyenne.

Pierre de Lafitte de Pelleporc, seigneur de Goussomont, prevôté de Vaucouleurs, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, ayant été assigné le 29 Avril 1664. à la recherche, produisit les preuves de sa noblesse, remontée en 1225. par douze générations, & fut déchargé par arrêt du Conseil, au rapport de M. Colbert, du 12 Février 1665. & maintenu par un autre du 12 Mars 1670.

Le chevalier, son frere, étoit beau-frere du maréchal Faber. Cette branche, rapportée dans le *Nobiliaire de Champagne*, subsiste en la personne du marquis de Pelleporc, capitaine au régiment de Cavalerie de Clermont Prince, & de sa sœur, nommée mademoiselle de Pelleporc, tous deux enfans du lieutenant général de ce nom, & de la fille de la marquise de Villefort, sous-gouvernante des enfans de France.

Pierre avoit pour bisayeul *Balthasard*, dont le frere, *Pierre*, trisayeul d'*Annet*, fut maintenu le 30 Janvier 1698. par jugement de M. Sanson, intendant de Montauban, comme l'avoit été le 16 du même mois *Jean* de Lafitte, de la branche de Scaudouma, éteinte, en sorte qu'il ne reste en Guyenne que la branche des seigneurs de Gourdas, qui remonte, au jugement de M. Sanson, à *Bernard*, lequel testa le 12 Juillet 1498. & duquel descendoit la branche de Scaudouma.

Bernard eut un fils, nommé *Oudet*, lequel en laissa deux, sçavoir *Pierre*, tige des seigneurs de Gourdas, qui suit, & *Bal-*

chasard, tige des seigneurs de Pelleporc.

Pierre de Lafitte épousa par contrat du 21 Avril 1562. assisté de *Dodet*, son pere, & de *Balthasard*, son frere, *Marie* de Pochepodi, dont vint *Bertrand*, le premier qui a pris le surnom de Gourdas. Il épousa par contrat du 6 Février 1574. noble *Claire* de Lautrec-Donnhas, sœur de noble *Pierre* de Lautrec, seigneur de Donnhas. Leur fils, *Antoine*, épousa par contrat du 29 Août 1637. *Françoise* de Rommecourt, sœur de *Claude*, seigneur d'Anonville, Poisson & Messai. Leur mere étoit *Blanche* de Courtenay. De ce mariage vinrent cinq enfans, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Marie*, donataire de sa mere de trois mille livres, le 30 Octobre 1658. 3. *Catherine*, 4. *François*, sieur de Mayné; 5. *Arnaud-Méric*.

Louis épousa par contrat du 13 Octobre 1668. & célébration du 30 Décembre suivant, *Anne-Marguerite* du Rollet, fille de messire *Blaise* du Rollet, marquis de Cordes, & de dame *Suzanne* de Faudoas, maison distinguée en Gascogne, qui a donné un chevalier des ordres du Roi en 1599. dont vint *Annet*, né en Février 1670. maintenu le 30 Janvier 1698. & marié le 2 Juillet suivant à *Marie* de Chanue, de laquelle il a eu cinq enfans.

L'aîné, *Jean-Jacques*, établi à Toulouse, épousa par contrat du 10 Juillet 1721. & célébration du 3 Janvier 1722. *Isabeau* de Lafitte, dont vint *Gilles*, marié le 3 Janvier 1742. à noble *Louise-Lucrece* de Lassère, de laquelle il a quatre enfans, sçavoir,

1. *Jean-Bernard-Tristan*.
2. *Durand-Maurice*.
3. *Joseph-René*.
4. *Claire-Justine*.

Les alliances de la maison de Lafitte-Pelleporc sont avec celles de Gramont, de Séguier, de Villandrie, de Toulouse & autres familles nobles du royaume. Elle subsiste depuis six cents ans, ayant toujours servi le Roi dans des emplois des plus distingués, jusqu'au grade de lieutenant général, & n'a point cessé de donner des officiers de Cavalerie & d'Infanterie, dont plusieurs ont été tués ou estropiés au service. Feu le chevalier de Pelleporc, capitaine d'Infanterie, mourut lieutenant pour le Roi au gouvernement de Sedan, sous le maréchal de Faber, son beau-frere, qui en étoit gouverneur.

Les armes : *d'azur, au lion couronné d'argent, armé & lampassé de gueules, à la bordure d'or, chargée de onze merlettes de sable affrontées : la couronne est cintrée de sept merlettes en orle affrontées, & une soutenant celle du milieu.*

LAGADEC, en Bretagne : Famille qui porte : *d'argent, à trois treffles d'azur.* L'Armorial Breton en fait mention.

LAGE, en Bretagne : Famille maintenue dans sa noblesse le 29 Novembre 1668. dont les armes sont : *d'or, à l'aigle éployée à deux têtes de gueules, becquée & membrée d'azur, casque couronné d'une couronne de comte.*

LAGORCE : Ancienne baronnie du Vivarais, qui donne entrée aux Etats du pays. Elle fut vendue le 28 Juin 1581. par *Jean* d'Apchier, chevalier de l'ordre du Roi, à *Mathieu* de Merle, capitaine en chef de Chevaux-

Légers, gouverneur de Mende & du Gévaudan, gentilhomme du Roi de Navarre. Il étoit fils de noble *Antoine* de Merle, écuyer, qui avoit épousé avant 1550. damoiselle *Marguerite* de Virgille, laquelle portoit pour armes: *d'or, à trois pals de gueules, au chef d'azur, chargé de trois fleurs de lys d'or. Louis-Scipion-Jean-Baptiste-Urbain* de Merle, appellé comte de Lagorce, qui a fait ses preuves de noblesse le 3 Janvier 1759. pour être reçu page de la petite écurie du Roi, où il est actuellement, descend d'eux au huitieme degré. Il est fils de *Louis-Charles*, baron de Lagorce, qui fit les siennes le 29 Mars 1736. pour y être pareillement reçu, & d'*Anne-Urbaine* de Beauvoir du Roure, arriere petite-fille de *Scipion*, comte du Roure, chevalier des ordres du Roi. *Voyez* MERLE LAGORCE.

LAIDET, en Provence: C'est une des plus anciennes noblesses de la province. Son nom étoit Fos. La filiation commence à *Jacques* de Fos, fils d'*Albert* I. du nom, & de *Mabile* de Laidet, dont il prit le nom & les armes. Il testa en 1468. De lui est descendu *Pierre* de Laidet, baron de Barrême, marquis de Sigoyer, élu premier consul d'Aix en 1719.

Les armes: *de gueules, à une tour ronde, pavillonnée d'or.*

LAILLET, en Normandie: Famille maintenue dans sa noblesse le 7 Février 1667. Elle produisit ses titres aux Elus de Bayeux en 1523. faisant voir leur extraction d'ancienne noblesse, dont étoient issus nobles personnes *Raoul* Laillet, écuyer, sieur de Cussy, *Antoine, Jean* & *Laurent*, dit Laillet, écuyers.

Les armes: *d'azur, au lion d'or.*

LAÎNÉ, seigneur de Torchamp, élection de Domfront, en Normandie.

Porte: *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'un croissant de même en pointe.*

LAÎNÉ DE PAVILLI: Famille établie à Paris & dans l'Isle de France, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes: *d'azur, à une croix d'or alaisée & accompagnée de trois étoiles de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

LAIZER, ou LAIZE DE SIEUGEAT, en Auvergne: Famille noble, dont les alliances sont avec les maisons d'Apchier, Veyssiere, Landouze, la Guesle, Oradour, la Châtre, Beaufort de Canillac, Eschallard, de la Boulaye, comte de la Marck, Tanes, Desrosiers, Besse de la Richardie, Espinchal, &c.

La filiation commence à *Yves* de Laizer, qui vivoit vers l'an 1370. avec *Marguerite* d'Apchier (*a*), sa femme, dont il eut *Renardis* ou *Renard*, qui suit.

Renardis ou *Renard* de Laizer épousa *Marguerite* de Veyssiere, de laquelle il eut *Georges*, qui suit; *Antoinette*, alliée à *Pierre* Aubier, seigneur du Cendres, & *Elisabeth*, religieuse à l'abbaye de Megemont.

(*a*) Marguerite *d'Apchier étoit, du côté de sa mere, fille de* Claudine *de Tourzel d'Alegre, & petite-fille* d'Isabeau *de la Trimoille.*

Georges de Laizer, seigneur du Drac, damoiseau, épousa vers 1440. *Marguerite* de Landouze, dont il eut *Jacques*, qui suit; *François*, mort sans alliance, & *Cécile*, mariée à *François* de Baron, seigneur de la Martre, &c.

Jacques de Laizer, seigneur du Drac, maître d'hôtel de *Jean*, comte de Boulogne & d'Auvergne, & bailli du comté d'Auvergne, épousa vers 1465. *Antoinette* de la Tour, de laquelle il eut *Falconnet*, rapporté ci-après; *François*, mort sans postérité, & *Yves*, qui embrassa l'état ecclésiastique.

Falconnet de Laizer, seigneur de Sieugeat, gentilhomme ordinaire, ensuite maître d'hôtel, sous la condition de remettre entre les mains de sa Majesté la charge de gentilhomme, dont il étoit pourvu, épousa le 10 Mars 1494. *Jeanne* de la Guesle, fille de *Jean*, seigneur de la Guesle, & d'*Isabelle* de Neyreux. Il eut *Jacques* II. du nom, qui suit, & *Martin*, lequel embrassa l'état ecclésiastique.

Jacques de Laizer II. du nom, seigneur de Sieugeat, gentilhomme de la maison de Madame, sœur du Roi, épousa le 18 Décembre 1530. *Hyppolite* d'Oradour, fille de *Jacques* d'Oradour, seigneur de Saint Gervazy & de Beteil, & d'*Antoinette* de Torcia. Leurs enfans furent, *Jacques* III. du nom, mort sans avoir pris d'alliance; *Martin*, qui suit; *Magdelene*, mariée à *Gabriel* Dumonteil, seigneur dudit lieu, près Saint Alban, en Gévaudan, & *Antoinette*, mariée le 18 Septembre 1572. à *Michel* de Baron.

Martin de Laizer, seigneur de Sieugeat, épousa en premieres noces, le 4 Août 1572. *Claudine* de Monteil, dont il n'eut point d'enfans, & en secondes, le 27 Août 1578. *Anne* de Douhet de Marlat, fille de *N*..... de Douhet, seigneur de Marlat & de Boude, de laquelle il eut deux garçons & deux filles, sçavoir, 1. *Jérôme*, qui n'eut que deux filles de son mariage avec *Marguerite* de Besse de la Richardie, qui sont *Magdelene*, mariée avec *N*.... Desrosiers, seigneur de Vichel & de Montcalet, & *Jeanne*, mariée à *Claude* de la Châtre, fils de *René* de la Châtre, seigneur de Dupleix, en Berry, & de la Bayarderie, en Touraine, & de *Marguerite* de la Porte; 2. *Julien*, qui suit; 3. *Marie*, alliée à *Philibert* de Chanderasse, seigneur, baron de Creste-Lein & de Solignat; 4. *N*.... religieuse à l'abbaye de Lavayne.

Julien de Laizer, seigneur de Sieugeat, & autres lieux, épousa le 15 du mois de Novembre 1604. *Charlotte* de Chambon, fille unique & héritiere de *Jean* de Chambon, & de *Jeanne* de Binazat. Il eut trois garçons & deux filles, sçavoir, 1. *Jean*, qui suit; 2. *François*, lieutenant colonel du régiment d'Effiat, écuyer de la grande écurie du roi Louis XIII. aide-de-camp de Gaston d'Orléans, frere du même Roi, gratifié d'une pension de deux mille livres, & tué au premier siége de Gravelines, en reprenant une demi-lune sur les ennemis; 3. *Amable-Joseph*, religieux Capucin, qui fut célebre dans son Ordre; 4. *Louise*, mariée à *N*..... d'Herody, sei-

gneur de Rocques (*a*); 5. une autre *Louise*, mariée à *Jean* de Digon, seigneur de la Chomette, &c.

Jean de Laizer, seigneur de Sieugeat, Châteaugay, Montauron & Ribains, baron de Brion & de Compains, capitaine au régiment d'Effiat, écuyer de la grande écurie du Roi, épousa le 29 Juillet 1648. *Jeanne* de Bellinay, fille de *François* de Bellinay, seigneur de la Peyre, d'Alosie & de Besse, & d'*Anne* de Pellamorgue. Il en eut quatre garçons & une fille, qui sont, 1. *Jean*, dit le comte de Brion, capitaine de Cavalerie, mort sans laisser de postérité; 2. *François*, qui suit, à qui passerent tous les biens de son frere aîné, par la substitution qui lui en fut faite; 3. *Jean*, marquis de Sieugeat, successivement colonel d'un régiment de son nom, de celui d'Oleron, & de celui de Béarn, mort en 1742. lieutenant général des armées du Roi, & gouverneur de Thionville; il avoit épousé *N*.... Favet, dont un garçon, mort jeune, capitaine de Dragons au régiment du Roi, & deux filles, sçavoir, *N*.... mariée à *Etienne* de Riviere, & *Louise*, morte âgée d'environ seize ans; 4. *Hugues*, qui épousa *N*.... de Beaufort-Canillac, de laquelle il eut un garçon, mort jeune, étant capitaine de Dragons, & deux filles, qui furent, l'une *Gilberte*, mariée à *Antoine* de Bourdeilles, seigneur de Couzance & de Circou, & l'autre *Anne*, alliée à *Joseph* de Mars, seigneur de Baleine & de Beaumont, en Bourbonnois; 5. *N*..... religieuse aux Ursulines à Clermont, morte en odeur de sainteté.

François de Laizer de Sieugeat, qui fut, après la mort de son frere aîné, seigneur, baron de Brion, Compains, Montauron & Ribains, commandant du second bataillon du régiment de Lyonnois, & chevalier de Saint Louis; mais ayant eu le bras droit emporté à l'affaire de Denain, il fut gratifié d'une pension de deux mille livres, réversible à ses enfans. Il épousa à Aire en Artois le 11 Juillet 1700. *Marie-Thérese-Philippine* de Becket, fille de *Paul-Philippe* de Becket (*b*), capitaine au régiment d'Odrigny au service d'Espagne, mort commandant du fort de l'Ecluse pour l'Espagne, & d'*Anne* Thierry. De ce mariage sont sortis, 1. *Jean* II. du nom, qui suit; 2. *Joseph-François-Félix*, aumônier de quartier de madame la Dauphine, abbé de Manlieu, & grand-vicaire du diocèse de Sens; 3. *Louis*, capitaine de Cavalerie au régiment de Condé, chevalier de Saint Louis; 4. *Charles*, comte de Sieugeat, ancien sous-lieutenant au régiment des Gardes Françoises, & chevalier de Saint Louis;

(*a*) *De* Louise *de Laizer, qui épousa* N.... *d'Herody, marquis de Saint Yery, naquirent deux filles, l'une mariée à* N.... *Eschallard de la Boullaye, comte de la Marck, prince de Jamet & de Fleurange; l'autre mariée à* N.... *de Montboissier-Canillac, qui eut une fille alliée à* N.... *comte de Tanes, originaire du Piémont.*

(*b*) *Becket est une famille noble & ancienne, originaire du duché de Cornouailles en Angleterre.*

qui a épousé à Aire en Artois le 11 Juillet 1746. *Marie-Jeanne-Françoise* de Valicourt, fille unique & héritiere de *Charles* Albert, seigneur de Ricamet, du grand & petit Offin, d'Ecquemicourt, &c. & de *Marie-Josephe* de la Ruë; il a eu de ce mariage un garçon mort jeune; 5. *Gilberte*, morte âgée de vingt deux ans; 6. *Louise*, religieuse à Notre-Dame de Brioude; 7. *Anne*, aussi religieuse dans le même couvent; 8. *Antoinette*, abbesse de l'église de Notre-Dame du Lys, près Melun, ci-devant religieuse à l'abbaye de Liselâche; & quatre autres enfans morts jeunes.

Jean de Laizer II. du nom, baron de Brion, Compains, Montauron, &c. avoit épousé en 1733. *Louise* de Miremont, fille unique & héritiere de *N.* ... de Miremont, seigneur de Védrines, le Fayet, la Chapelle-Laurent & Courtenge, mort étant capitaine dans un régiment de Cavalerie, & de *N.* .... de l'Espinasse. De ce mariage est sorti un fils posthume, nommé *Jean-Charles*, qui suit.

Jean-Charles de Laizer, seigneur, baron de Brion, Compains, Montaigu, le Blanc & autres places, a épousé *N.* .... d'Espinchal, fille unique & héritiere de *Thomas*, marquis d'Espinchal, baron de Massiac, maréchal des camps & armées du Roi, chef d'une brigade des Gardes du Corps, & de *N.* ... de Chavagnac. Voyez l'*Armorial de France* & le *Mercure du mois de Juin* 1743. *p.* 1241. & 1242.

Les armes sont: *de sable, à une bande d'argent, accompagnée en chef d'une étoile & d'une rose de même, & en pointe d'une rose & d'une étoile aussi d'argent, l'écu surmonté d'une couronne de comte à neuf perles.*

LALAING: Maison illustre en Brabant: *Substituez* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome II. p.* 368.

Antoine de Lalaing, seigneur de Montigné, épousa en secondes noces *Isabeau* de Culembourg, qui lui porta en dot les seigneuries de Hoochstrate & de Borselle. Charles I. roi d'Espagne, érigea en sa faveur Hoochstrate en comté, par lettres du mois de Juin 1518. Ce seigneur, qui fut chevalier de l'ordre de la Toison d'or, conseiller, chambellan de l'Empereur & lieutenant général de ses armées, mourut le 11 Avril 1540. Ce comté passa à *Philippe* de Lalaing, qui d'*Anne* de Rennebourg, eut *Antoine* de Lalaing, comte d'Hoochstrate, marié à *Eléonore* de Montmorenci, mere, entr'autres enfans, de *Charles* de Lalaing, comte d'Hoochstrate, chevalier de l'ordre de la Toison d'or, pere d'*Albert-François*, qui de sa seconde femme, *Isabelle* de Ligne-Arembert, eut *François-Paul* de Lalaing, comte d'Hoochstrate, mort en 1709. sans postérité. Il eut pour héritier *Nicolas-Léopold*, aujourd'hui prince de Salm.

Philippe de Lalaing, seigneur de la Mouillerie & de Masle, fils naturel de cette maison, fut maître d'hôtel de la princesse *Marguerite* d'Autriche, duchesse de Savoye, régente des Pays-Bas, & ambassadeur de l'empereur Charles V. en France. Il épousa *Florence* Reckem, vicomtesse d'Audenarde. Leur fils, *Jacques* de Lalaing, vicomte d'Audenarde, seigneur de la Mouillerie, de Masle, &c. fut allié à *Marie* d'Enghien, dame de Santberghe, Bouclair & Renegolst, dont il eut *Charles*,

vicomte d'Audenarde. Celui-ci épousa *Catherine* de Fournau, mere de *Ferry*, seigneur de Santberghe, qui de sa femme, *Marie* Vander-Noot, eut *Jacques*, vicomte d'Audenarde, marié à *Marie-Thérese* Rym. De ce mariage est issu *Maximilien-Joseph*, créé comte de Lalaing par lettres de l'empereur Charles VI. du 7 Avril 1719. comte de Thildoncq, par sa femme *Marie-Catherine* l'Archier, morte le 25 Juin 1709. conseiller d'Etat intime actuel de leurs Majestés Impériales, conseiller d'Etat d'Epée au gouvernement des Pays-Bas Autrichiens, général d'Artillerie, surintendant général de la Gendarmerie de la province de Flandres, gouverneur & grand-bailli des ville & district de Bruges, & du pays & territoire de Francq: il est mort à Bruxelles le 19 Avril 1756. âgé de soixante-dix-neuf à quatre-vingts ans, sans laisser d'enfans de sa seconde femme, mariée en Mars 1726. à *Digne* Van-Hove, douairiere du comte de Winterfeldt, gouverneur de Denremonde, & fille de *Jean*, bourguemestre de la ville d'Anvers, & d'*Anne-Marie* Roofe: il a fait un legs de quarante mille livres au jeune M. Lambert, son parent, officier de Dragons au régiment de Thianges, fils de *N.* .... Lambert, ci-devant capitaine de Cavalerie au régiment de Chabrillant, chevalier de Saint Louis & lieutenant de Roi de la ville de Saintes.

Les armes : *coupé, emmanché de gueules de trois pieces sur deux, & deux demi-pieces d'argent.*

LALEMAN DE VETTE: *Tome II. p. 369. col. 1. lisez*, LALEMAN DE VAITTE.

LALLEMANT DE MACQUELINE: Cette famille est originaire de Châlons en Champagne, où elle est connue entre les plus considérables, il y a plus de deux cents ans. Elle porte pour armes : *de gueules, à un lion d'or.*

Charles-Louis Lallemant, comte de Levignen, seigneur de Betz, de Macqueline & d'Ormoy-le-Davion, receveur général des Finances de Soissons, & fermier général, mort le 18 Février 1730. laissant de *Catherine-Charlotte* Troisdames, décédée le 2 Septembre 1740. 1. *Louis François* Lallemant, comte de Levignen, maître des requêtes depuis 1719. & intendant d'Alençon depuis 1726. 2. *Jacques-Charles-Alexandre* Lallemant, évêque de Séez, mort le 6 Avril 1740. 3. *Michel-Joseph-Hiacinthe* Lallemant de Betz, fermier général; 4. *Etienne-Charles-Félix* Lallemant de Nantouillet, aussi fermier général & receveur général des Finances de Soissons; 5. *Alexis* Lallemant de Macqueline, écuyer ordinaire du Roi, marié le 19 Septembre 1743. avec *Marie-Anne-Louise* le Cocq, sa cousine germaine, fille de feu *Jean-Baptiste* le Cocq, marquis de Goupillieres, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, mort le premier Avril 1737. & de *Geneviéve-Marguerite* Dazy, sa seconde femme; & quatre filles, dont deux mariées, l'une desquelles a été premiere femme de *Pierre-Paul* Hebert du Buc, ci-devant maître des requêtes, & l'autre avec *Claude Félix* le Pelletier de la Houssaye, intendant des Finances, & les deux autres religieuses de la Visitation à Paris. Mesdames de Pont-Saint-Maurice & de Choiseul-Aillecourt sont

sont de la même famille, & filles de madame Betz. Voyez le *Mercure de France des mois de Février* 1740. *p.* 392. *& de Novembre* 1743. *p.* 2534.

LALEU : C'est le nom d'une baronnie, située en basse Normandie, diocèse de Séez, qui appartient à l'évêque de Séez.

LALYE : Famille de Salins en Franche-Comté, éteinte dans celles d'Udressier & de Patornay, par les mariages de *Barbe* de Lalye avec *Philippe* Udressier, écuyer ; & d'*Anne* de Lalye avec *Nithier* Patornay, aussi écuyer, dont les armes étoient : *d'argent, à trois aigles éployées de sable.* Voyez le *Nobiliaire de Salins, Tome II. p.* 169.

LAMBERT DE SAINT BRIS : *Tome II. p* 369. *col.* 2. *lig.* 20. *Henri-François* de Sambert, *lisez*, *Henri-François* de Lambert.

Ibid. lig. 25. de Larlam, *lisez*, de Larlan.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez*, dont un fils. Les armes sont : *coupé & emmanché de gueules de trois pieces, sur deux & deux demi-pieces d'argent.*

LAMBERT, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de deux croissans de même en chef, & d'une étoile d'or en pointe.*

LAMBERT, même province : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois bandes de sable* ; & de laquelle étoit *Marie-Angélique-Charlotte* Lambert de Londe, reçue à Saint Cyr en Novembre 1685. qui prouva sa noblesse depuis *Jean* Lambert, écuyer, qui ayant été recherché, pour sa noblesse, par les habitans de la paroisse de Heuqueville, fit preuve suffisante & y fut maintenu le 23 Février 1384.

LAMBERT D'HERBIGNY, marquis de Thibouville, même province, dont les armes sont : *d'azur, au lion d'or ; au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles à six rais de gueules.*

Pierre-Charles Lambert, seigneur d'Herbigny, marquis de Thibouville, conseiller d'Etat, mourut le 15 Mars 1729. laissant plusieurs enfans de *Louise-Armande* d'Estrades, petite-fille du maréchal de ce nom, morte le 10 Octobre 1731. entr'autres, 1. *Henri* Lambert d'Herbigny, marquis de Thibouville, ci-devant mestre-de-camp du régiment de Dragons de la Reine ; 2. *N....* Lambert d'Herbigny, femme de *N....* Briçonnet, président à la troisieme Chambre des Enquêtes du Parlement de Paris ; 3. *N....* Lambert d'Herbigny, femme de *N....* le Sens de Folleville, procureur général de la Chambre des Comptes de Rouen ; 4. *Pierre-Armand* Lambert d'Herbigny, conseiller au Parlement de Paris, & commissaire en la premiere Chambre des Requêtes du Palais, mort le 15 Septembre 1736. âgé de vingt-cinq ans. Voyez le *Mercure de France du mois de Septembre* 1736. *p.* 2152.

LAMBILLI, en Bretagne : Famille reconnue issue d'extraction noble dès l'année 1380. par arrêt des Commissaires de Bretagne du 17 Novembre 1668.

Guillaume de Lambilli, seigneur dudit lieu, vivant en l'an 1379. étoit qualifié de *monseigneur*, suivant un aveu qui lui fut rendu en 1407. De son mariage avec *Margot* de la Motte,

principale héritiere de sa maison & de la terre de la Motte, naquit, entr'autres enfans, *Jean* de Lambilli, qui prit part aux troubles excités en la province de Bretagne par *Charles* de Blois & le comte de Montfort. Il suivit le parti de ce dernier; & *Jean* V. du nom, duc de Bretagne, l'honora de la dignité de grand chambellan, & de premier gentilhomme de sa chambre & de sa maison. Cette ancienne noblesse subsiste dans *Pierre-Laurent* de Lambilli, seigneur de Lambilli, marié au mois de Novembre 1734. avec *Laurence-Thérese* Magon, dont *Pierre-Laurent-Marie* de Lambilli, né le 21 Novembre 1734.

Les armes sont: *d'azur, à six quintefeuilles d'argent, posées* 3, 2 & 1. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

LAMESAN, en Lorraine: Famille qui porte: *d'azur, à une main d'argent, mouvante du flanc dextre de l'écu, & tenant une fleur de lys d'or, avec un casque couronné d'un cercle de baron.*

LAMETH: *Substituez* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 371. *col.* 1. Maison noble & ancienne de Picardie, qui a donné plusieurs officiers de marque.

N. . . . . . de Lameth, dont la sœur a épousé en 1747. le comte de Clermont-Thoury, est chef du nom & armes de sa maison. Il a épousé le 20 Décembre 1751. *Marie-Thérese* de Broglie, née le 11 Mai 1732. fille de feu *François-Marie*, duc de Broglie, maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, & de *Thérese-Gillette* Loquet de Grandville. M. le marquis de Lameth, auquel le Roi a donné depuis la charge de mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie qu'avoit le comte de Broglie, son beau-pere, est fils d'*Henri-Louis* de Lameth, seigneur d'Henencourt, &c. Son trisayeul, *Jean* de Lameth, seigneur de Bournonville, avoit épousé le 17 Janvier 1600. *Louise* de l'Isle-Marivaux, dame de Trassereux.

Jean avoit pour pere *Adrien* de Lameth-Bournonville, qui avoit épousé *Anne* d'Estourmel.

Adrien étoit fils de *Philippe* de Lameth de Henencourt, qui avoit épousé en 1541. *Anne*, héritiere de la terre de Bournonville.

Philippe étoit fils de *Jacques* de Lameth, dit de Henencourt, gouverneur de Corbie, mort le 14 Juin 1541. né du mariage contracté en 1460. par *Jacqueline* de Henencourt, avec *Antoine* de Lameth, mort le 22 Décembre 1494. célebre sous le regne du roi Louis XI. au service duquel il passa après la mort du dernier duc de Bourgogne.

Cet *Antoine*, selon la Morliere, avoit pour bisayeul *Thiébaud* de Lameth, qui étoit seigneur de Saint Martin-sur-Cayeu, en Artois, lequel ayant épousé *Isabeau* de Neuville, fut tué à la fameuse bataille d'Azincourt en l'année 1415. portant l'étendard de la maison de Neuville, dont les armes, qui sont: *fretté de gueules sur or*, forment encore le troisieme quartier de celles de messieurs de Lameth, qui portent: d'Henencourt, *au 2 d'argent, à trois maillets de sable; & au* 1 & 4, comme Mailly-Mainez qui subsiste, les armes de Lameth, qui sont: *de gueules, à la bande d'argent, accompa-*

gnée de six croix aussi d'argent recroisettées, au pied fiché de même; il n'y a de différence que l'émail des croix, qui sont *d'or* aux armes de Tyrel, ancienne maison, de laquelle sont les seigneurs de Poix, en Picardie. La terre de Poix a été possédée, sous le titre de principauté, par la branche aînée de Crequy, fondue dans Blanchefort; elle a été érigée en duché pour le duc de Crequy, pere de la duchesse de la Tremoille, & dans les directions cette terre fut achetée par la duchesse de Richelieu, qui l'a laissée ensuite au comte de Noailles, qui rehausse sa couronne à cause de cette principauté de Poix, dont il avoit titré deux fils, qui sont morts.

Ce *Thiébaud* de Lameth avoit pour trisayeul *Robert* de Lameth, vivant en l'an 1210. qualifié écuyer de *Baudouin*, comte de Flandres & de Hainault, empereur de Constantinople.

Enguerrand de Lameth mourut au siége de Damas en Syrie en 1215.

Du mariage de l'héritiere de la maison d'Henencourt sortirent deux autres fils puînés. Le plus jeune, nommé *Claude*, seigneur de Beaurepaire-sur-Oise, étoit trisayeul de la duchesse de Charost, décédée le 22 Novembre 1712.

L'autre, appellé *Antoine*, seigneur du Plessier-sur-Saint-Just, né le 17 Juin 1479. & mort en 1541. avoit été général des Finances du roi François I. en Picardie, Champagne & Brie, & ambassadeur vers les Ligues Suisses en 1522. Sa postérité, qui subsiste, a été célebre sous le nom de Bussy-Lameth. Ce nom de Bussy-sur-Aisne est l'ancien fief, dit de Locres, acquis d'*Isabeau* de Béthune le 16 Août 1480. avec la seigneurie d'Anisy-le-Châtel, par *Guillaume* de Biche, chevalier, président des Finances, conseiller & chambellan de Louis XI. son gouverneur de Péronne, Montdidier & Roye, & seigneur de Clery, près Péronne, possédé par M. *Bernard* de Balinvilliers, & acheté par son pere de la succession de Mailloc, qui en avoit hérité de M. de Crequy-Bernieules, issu d'une Biche.

Sa petite-fille, *Michelle* de Clery, dame de Pinon, Bussy, & Anisy-le-Châtel, possédé par le président du Bois, vicomtesse de Laon, fille de *Jean* de Biche, & de *Jeanne* de Crevecœur, mariée le 29 Janvier 1498. épousa cet *Antoine* de Lameth, qui ne laissa qu'un fils unique, nommé *Christophe*, mort en 1572. mari d'*Isabeau* de Bazencourt, héritiere de la maison de Bouchavanes. Leur fils aîné, *Charles* de Lameth, seigneur de Pinon & de Bussy, vicomte de Laon, laissa de *Louise* de Lannoy deux fils, qui furent *Louis* & *Charles*.

Charles fut le célebre Bussy-Lameth, gouverneur de Mezieres, tué en Septembre 1637. pendant le siége de la Chapelle, dans le temps que le Roi alloit lui envoyer le bâton de maréchal de France, comme sa Majesté le déclara, ainsi qu'il est dit dans le *Dictionnaire de Morery*; il signala sa valeur à la défaite des Anglois dans l'Isle de Ré en 1627. & fut pere de la baronne de Pont-Saint-Pierre, bisayeule de madame de Rothelin, & d'*Antoine* de Lameth, comte de Bussy, lieutenant général des armées du Roi, & gouverneur de Mezieres, décédé le 22 Juin

1652. laissant la princesse de Courtenay & la marquise du Châtelet-Cirey, desquelles la postérité est éteinte, & la mere du comte de Mainville, lequel en a hérité.

Louis, frere aîné de *Charles*, a été bisayeul, par *Marie* le Sénéchal, sa seconde femme, de *Louis-René*, comte de Bussy, & de son frere consanguin, appellé *Claude-François*, comte de Bussy-Lameth, premier gentilhomme de la chambre de son altesse sérénissime M. le prince souverain de Dombes.

Claude-François de Lameth, comte de Bussy, est veuf du 24 Septembre 1740. de *Marie-Elisabeth* Maron, qu'il avoit épousée le 15 Février 1738. & en a un fils, qui se nomme *Louis-Claude-Matthieu*, né le 21 Septembre 1739. en la maison noble & seigneurie de Bussy en Poitou, paroisse de Saint Secondin, diocèse de Poitiers. Voyez le *Mercure de France du mois de Juillet 1752. p. 196.*

LAMIRAULT : Ancienne noblesse, établie dans l'Orléannois & le Soissonnois, qui a formé plusieurs branches.

Celle établie dans le Soissonnois a été maintenue dans sa noblesse par arrêt du Conseil d'Etat rendu le 14 Décembre 1671. sur la représentation des titres, qui remontent à *Jean* Lamirault, écuyer, trisayeul de *François* Lamirault, écuyer, sieur de la Lande & des Watines, capitaine dans le régiment de Beauvau, Infanterie, qui obtint son arrêt de maintenue.

Celle établie dans l'Orléannois, de laquelle est sortie celle des sieurs de Marchais-Lambert, & celle des seigneurs de la Sugerie, a été maintenue dans sa noblesse par arrêt du Parlement de Paris le 22 Février 1648. & par un autre arrêt du Conseil d'Etat rendu le 10 Avril 1668. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome IV.*

Les armes sont : *d'or, à une rose de gueules & un chef de même.*

LAMOUREULX DE LA JAVELLIERE : *Joseph* Lamoureulx, seigneur de la Javelliere, en Bretagne, maréchal des camps & armées du Roi, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & ancien gouverneur de Philisbourg, mourut le 2 Juillet 1753. âgé de quatre-vingt-huit ans. Il avoit épousé *Marguerite* Trudaine, dame de Tartigny, en Picardie, dont il a eu deux filles religieuses à Saint Paul-lez-Beauvais, & deux autres filles mariées. L'aînée, *Marguerite-Sébastienne* Lamoureulx, mariée le 10 Septembre 1739. à *Charles-César* Favier de Lancry, marquis de Bains, capitaine de Dragons au régiment de Nicolaï, tué d'un coup de fauconneau, au siége du château de Rhinsfelds en Brisgaw, le 24 Septembre 1744. âgée de trente-deux ans, laissant un fils & une fille ; & la cadette, *Geneviéve* Lamoureulx, mariée le 4 Mars 1745. à *Denis-François*, marquis de Mauroy, lieutenant général des armées du Roi, & gouverneur de Tarascon, dont un fils, né le 15 Juin 1750. *Mercure de France du mois de Novembre 1753. p. 203.*

Les armes : *gironné de dix pieces d'argent & de gueules.*

LAMOIGNON : *Tome II. p. 372. col. 2. lig. 7. après* président honoraire du Parlement, *ajoutez*, grand-croix, prevôt &

maître des cérémonies honoraires de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, né le premier Octobre 1712, mort le 23 Mai 1759. âgé de quarante-sept ans.

Ibid. lig. 23. Frottiere, *lisez*, Frottier.

Ibid. lig. 41. d'Estournel, *lisez*, d'Estourmel, de la branche de Frетоy.

Ibid. p 373. *lig.* 3. Britault, *lisez*, Baritaut en bas Poitou, héritier de la branche de Grolée-Virvile.

Ibid lig. 6. dont un fils, appellé *Antoine-François*, *lisez*, appellé *Olivier*, né le 13 Novembre 1736. & *ajoutez*, avocat général en son Grand-Conseil mort le 26 Mars 1759. âgé de vingt-trois ans. Il reste encore un fils.

Ibid. antépénultieme ligne, Mazadé, *lisez*, Mazade, & *ajoutez*, remariée à *N.* . . . . de la Ferriere, de la ville de Lyon.

Ibid. p. 374. *col.* 2. *après* 1738. *ajoutez*, dont madame Trudaine de Montigny, près de Fontainebleau, morte en Septembre 1759. & son fils en 1760.

LAMPERIERE DE MONTIGNY : Famille de Normandie, qui subsiste encore possédant le fief de Montigny, dont il est parlé dans l'*Histoire de Rouen*, qui porte pour armes : *d'azur, à deux pots d'argent en chef, chargés chacun de flammes de gueules, & en pointe un lion passant d'or* ; & de laquelle étoit *Charles* de Lamperiere, écuyer, seigneur de Montigny, anciennement lieutenant colonel du régiment Royal Artillerie, avec commission de colonel, chevalier de Saint Louis le 10 Mai 1693. & brigadier des armées du Roi le 28 Avril 1694. qui mourut à Paris le 8 Février 1735. dans la quatre vingt-quinzieme année de son âge, étant né en 1642. Il commença par être cadet dans les Gardes du Corps, d'où il sortit pour prendre une compagnie d'Infanterie dans le régiment de Bretagne. Il eut ensuite une compagnie dans le régiment du Roi, Infanterie, d'où il fut tiré, lui quatrieme, par ordre du marquis de Louvois en 1670. pour former le régiment des Fusiliers, appellé depuis Royal Artillerie, & à la tête duquel il a servi l'espace de quarante ans. Il s'est trouvé pendant la guerre de Hollande à la prise de quarante villes ou places fortes, & depuis à plus de dix batailles & combats, tant sous M. le prince de Condé, que sous le vicomte de Turenne, & autres généraux. Il servit en 1673. au siége de Mastricht, & en 1674. il reçut au combat de Senef un coup de mousquet au travers du corps qui fut si considérable qu'il rendoit les excrémens par la plaie. En 1678. il se trouva au combat de Saint Denis, près de Mons, & en 1688. il servit aux siéges de Philisbourg, de Spire, de Worms, Manheim, Franckendal, & autres places en Allemagne. En 1689. il se trouva à l'affaire de Valcourt, & les années suivantes à la bataille de Fleurus, aux combats de Leuze & de Steinkerque, & à la bataille de Nerwinde. Voyez le *Mercure de France des mois de Février* 1735. *p.* 399. *& de Mars*, *p.* 612.

LAMURE, en Forez : Famille noble, qui porte : *de trois fasces d'or, écartelé d'azur, avec trois croissans d'argent, posés 2 & 1* ; & de laquelle étoit *Jeanne-Henriette* de

la Mure de Chanlon, née le 28 Mai 1675. reçue à Saint Cyr au mois d'Août 1687. après avoir prouvé sa noblesse depuis *Pierre* de la Mure, seigneur de Champtois, qui étoit son quatrieme ayeul & qui en 1540. épousa *Françoise* Chanseau.

LAMY DE BEZANGES : Famille originaire de Lorraine, dont la seule branche qui reste est établie à Metz depuis plusieurs siécles.

N. . . . . Lamy de Bezanges obtint du duc *Léopold*, pour récompense de ses services, des lettres patentes portant brevet de baron d'Etat, tant pour lui que pour ses enfans & postérité, nés & à naître en légitime mariage. L'ancienneté de sa noblesse est rappellée dans ces lettres patentes, & on y lit que plusieurs de ses ancêtres ont successivement possédé, dès le quinzieme siécle, les emplois de chambellan au service des princes de Lorraine. Ces lettres ont été confirmées par d'autres accordées par Louis XV. enregistrées & enthérinées sur son mandement à la Cour souveraine de Nancy & à la Chambre des Comptes.

Les armes sont : *deux épées d'argent en sautoir, entortillées de deux serpens d'or, sur un champ d'azur.* On voit ces armes gravées en relief avec le casque ouvert & en face, sur la plus ancienne porte de la ville de Metz ; ce qui constate l'époque du temps qu'elle se gouvernoit par les treize Officiers, qui en représentoient pour-lors la souveraineté.

LANCESSEUR, écuyer, sieur de la Pollinière, en Normandie, élection d'Avranches : Ancienne noblesse, qui porte pour armes : *d'argent, à trois tourteaux d'azur, 2 & 1.*

LANCI, ou LANCY, en l'Isle de France : Famille maintenue dans sa noblesse par jugement de messieurs les Commissaires Généraux du Conseil, du 30 Novembre 1697. Elle est divisée en plusieurs branches. De celle établie dans la paroisse d'Aubanton, au diocèse de Laon, étoit *Louis* de Lanci, seigneur du Bois Carbonet, chevalier de Saint Louis, mort commandant du second bataillon de Champagne. Il a eu de *Marie-Catherine-Thérese* Pochet, son épouse, trois garçons & une fille ; sçavoir *Louis-Charles*, *Nicolas*, *Charles-Gabriel* de Lanci, & *Marie-Magdelene-Françoise* de Lanci.

Sur la requête présentée au Roi en son Conseil, par la veuve de *Louis* de Lanci, sa Majesté a déclaré le 6 Mai 1738. sa maintenue de noblesse du 30 Novembre 1697. accordée à *Charles-Ambroise* de Lanci, par les Commissaires députés, commune avec *Louis-Charles*, *Nicolas*, *Charles-Gabriel*, & *Marie-Magdelene-Françoise* de Lanci. Par cet arrêt, sa Majesté veut que nonobstant l'omission de la qualité d'écuyer, dans tous les actes passés au nom des pere, ayeul & bisayeul, de laquelle sa Majesté les a relevés & releve ; en considération des services de feu leur pere, & de ceux de leur famille, eux & leurs enfans, avec leurs descendans, nés & à naître en légitime mariage, soient reconnus, comme Nobles d'ancienne extraction, & que comme tels ils jouissent ensemble, ainsi que ladite dame veuve, leur mere, tant qu'elle demeurera en viduité, des

priviléges attribués à la Noblesse; qu'ils soient inscrits dans le Catalogue général des Nobles du royaume, & que leurs armoiries soient enregistrées au rang de celles des Nobles par le Juge d'armes de France, avec défense à toutes personnes de les inquiéter sur le fait de leur noblesse, tant qu'eux, leurs enfans & leurs descendans ne feront aucun acte de dérogeance.

Il est fait mention dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.* de cette famille du nom de Lanci, divisée en plusieurs branches, comme on l'a dit, & qui porte pour armes : *d'or, à une aigle de sable, ayant les ailes étendues, & chargée sur l'estomac d'un écusson d'azur à trois lances d'or, rangées en pal, les pointes en haut.*

LANCIZE, écuyer, sieur du Hamel, en Normandie, élection d'Avranches : Famille qui porte : *d'argent, à trois canes de sable, membrées & becquées de gueules, 2 & 1.*

LANCOSME : Seigneurie en Touraine, possédée depuis plus de quatre cents ans par la maison de Savary, une des plus anciennes de cette province, qui fut érigée en baronnie par lettres patentes du mois de Février 1631. confirmées en 1705. & ensuite unie avec la châtellenie de Bauché, le fief des Roches, les fiefs & seigneuries de la Morandiere & du Gué-Rossignol, & les fiefs & dixmes de Montjouan-Rouablé & Saint Lactentin, & les justices qui en dépendent, & érigée en marquisat par d'autres lettres patentes du mois de Juin 1738. registrées au Parlement & à la Chambre des Comptes de Paris, les 18 Mars & 18 Avril 1739. & au Bureau des Finances de Tours le 6 Mai 1740. en faveur de *Louis-François-Alexandre* Savary, baron de Lancosme, chevalier de Saint Louis, ci-devant capitaine au régiment de Richelieu, en considération, tant de son ancienne noblesse, que de ses services & de ceux de ses ancêtres, envers les Rois, prédécesseurs de sa Majesté, en qualité de leurs chambellans, de gentilshommes de leur chambre, d'ambassadeurs, gouverneurs de places & lieutenans généraux de leurs armées.

Le marquis de Lancosme est mort le 12 Juin 1755. Il avoit épousé par contrat du 9 Janvier 1725. *Marie-Anne* de Vaillant, fille de *François* de Vaillant, seigneur de Wignon, & de *Marguerite* de la Bouchardiere. Ses enfans sont, 1. *Louis-Jean-Baptiste* Savary, marquis de Lancosme, capitaine dans le régiment de Bourgogne, marié à *Louise-Renée* Barjot de Roncé; 2. *Louis-Alexandre*, chevalier de l'ordre de Malte; 3. *Louis-François* Savary, prêtre, étudiant en Théologie.

Ils ont pour oncle *N*. . . . de Savary-Lancosme, chevalier profès de l'ordre de Malte, qui a eu le bras droit emporté d'un boulet de canon en 1734. au siége de Philisbourg, étant sous-lieutenant de Grenadiers dans le régiment des Gardes Françoises, & qui s'est retiré du service étant lieutenant dans le même régiment. *Tab. Généal. Part. VII. p.* 121.

LANCRAU, en Anjou : Famille maintenue dans sa noblesse en 1635. dont est *Alexis-Marc-Antoine* de Lancrau, reçu page du Roi dans sa grande écu-

née le 30 Août 1730. sur les preuves de sa noblesse. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 324.

Les armes : *d'argent, à un chevron de sable, accompagné de trois roses de gueules, boutonnées d'or, & posées 2 en chef & 1 en pointe.*

LANDAIS : Famille originaire de Touraine, où elle est connue par titres depuis le douzieme siécle, & établie depuis en Bretagne. Elle porte pour armes : *d'azur, à une fasce d'or, alaisée & échancrée en rond par les côtés, & accompagnée en chef d'un croissant d'or, posé entre deux étoiles de même, & en pointe d'une rose aussi d'or.*

François Landais, seigneur de Château-Belly, en Bretagne, chevalier de Saint Louis, & gouverneur du fort Saint François, étoit pere d'*Etienne* Landais, lieutenant dans le régiment d'Orléans Infanterie, tué à l'assaut & prise de Berg op Zoom, s'étant avancé & emporté par son courage presque seul au milieu de la place. Il étoit âgé d'environ vingt ans, & ne laisse qu'un frere encore jeune. *Mercure de France du mois d'Octobre* 1747. *p.* 153.

LANDAS : *Nicolas* de Landas, chevalier, seigneur de Heules, fils de *Valerand*, & d'*Antoinette* de Bethencourt, épousa *Chrétienne* de Ferrare, fille de *Jean-Baptiste*, & d'*Yolande* de Haynin. Leurs enfans furent, 1. *Jacques* de Landas, seigneur de Louvignies, Bierque & Clabecq, chevalier d'honneur à la Cour de Mons, mort en 1613. qui épousa *Marie* Lesquillon ; 2. *Lamoral* de Landas, seigneur de Heules, Larbion & Florival, qui épousa *Adrienne* de Beaufort ; fille de *N*.... de Beaufort, seigneur de Cohin, & de *Claudine* de Halwin.

Le comte de Louvignies, descendant de *Lamoral* de Landas, & le fils du baron de Grincourt, possedent la terre de Louvignies avec le titre de comte, par le retrait qu'en ont fait les descendans de *Jacques* de Landas, frere aîné de *Lamoral*.

LANDE (la) : Famille de la basse Marche & du Poitou, qui porte : *écartelé d'azur & d'argent* ; laquelle justifie sa noblesse par titres depuis l'an 1404. que vivoit *Perrot* de la Lande, seigneur de la Vaux, mari d'*Hélene* du Plessis.

Robert de la Lande, seigneur de Saint Estienne, épousa l'an 1628. *Renée* Frotier de la Messeliere, fille de *Gaspard* Frotier, seigneur de la Messeliere, & d'*Elisabeth* de la Rochefoucaud-Bayers. Ce *Robert* de la Lande étoit un gentilhomme d'un mérite si généralement reconnu que le 9 Mars de l'année 1646. il fut pourvu de la charge de sous-gouverneur du roi Louis XIV. Ses provisions portent que ce fut en considération des longs services qu'il avoit rendus à la guerre, & dans plusieurs autres emplois importans, où sa générosité & sa prudence avoient toujours été égales. Ces lettres sont signées au bas LOUIS, & sur le repli. PAR LE ROI, *la Reine régente présente*, DE GUÉNEGAUD, & scellées.

Ce même *Robert* de la Lande, & *Elisabeth* de la Rochefoucaud, étoient l'ayeul & l'ayeule de *Marie-Anne* de la Lande, née en 1673. & de *Jeanne* de la Lande, née en 1678. du mariage

de *Jean* de la Lande, & de *Françoise* Fileau ; l'une & l'autre reçues à Saint Cyr au mois de Juillet 1688.

De la branche établie en Poitou est sortie *Renée* de la Lande de la Vaux, née en 1680. reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1688. après avoir prouvé sa noblesse depuis *Nicolas* de la Lande, seigneur de la Vaux, qui en 1543. épousa *Jeanne* de Rases, qui étoient les quatriemes ayeul & ayeule de ladite *Renée* de la Lande.

Plusieurs familles portent le nom de la Lande en Normandie ; sçavoir,

LANDE (la), écuyer, seigneur de Cerqueux, élection de Lisieux, dont les armes sont : *de sable, à trois molettes d'argent, 2 & 1.*

LANDE (la), élection de Conches, qui porte pour armes : *d'argent, au sautoir de gueules.*

LANDE (de la), écuyer, sieur des Côtils, élection de Vire, qui porte aussi : *d'argent, au sautoir de gueules.*

LANDE (de la), écuyer, sieur de Saint Jean du Corail, élection d'Avranches, dont les armes sont : *d'argent, au lambel de gueules, coupé d'azur.*

LANDES : Famille originaire de Gênes, de laquelle est issu *Pierre* de Landes, noble Génois, qui vint s'établir en France sous le regne de Philippe de Valois. Il acquit en l'année 1354. la terre de Magnanville, près de Mantes.

Cette famille a produit en 1438. un prevôt des Marchands, nommé *Pierre*, dont la sœur, *Marie* de Landes, épousa *Nicolas* Rolin, chancelier de Bourgogne, sous *Philippe* le Bon, & fut mere du cardinal *Jean* Rolin, évêque d'Autun, decédé en 1483. & depuis elle s'est partagée en deux branches. La branche aînée a fini en la personne de *Guillaume* de Landes, mort doyen du Parlement il y a environ cent trente ans, lequel ne laissa que deux filles, dont l'une, *Marie* de Landes, avoit épousé *Chrétien* de Lamoignon, président à mortier, pere de M. le président de Lamoignon, dont le seul nom fait l'éloge. Il voulut que son cœur fût mis aux pieds de la dame sa mere, en l'église de Saint Leu & Saint Gilles, où le tombeau qu'il lui avoit fait dresser, & qui mérite la curiosité des connoisseurs, sera un monument éternel de la charité de la mere envers les pauvres, & de la piété du fils envers la mere. Son autre fille épousa M. Briçonnet, maître des requêtes, & porta dans cette famille la terre de Magnanville, qui avoit été près de trois siécles dans celle de Landes, dont la branche cadette, qui a toujours été dans l'Epée & a eu plusieurs emplois militaires de distinction, s'est conservée jusqu'à présent, qu'elle subsiste en la personne de *François* de Landes, seigneur d'Houville, grande terre au pays chartrain, acquise par *Jean* de Landes, son ayeul.

François de Landes, seigneur d'Houville, Fontaines, Cinq-Ormes, Pannes, &c. au pays Chartrain, mort au château du Tronchet, proche Estampes, le dernier mâle de sa famille, le 28 Septembre 1739. âgé d'environ soixante-huit ans, avoit épousé en premieres noces *Marie* Mesnard, morte en 1738. & en

secondes, le 4 Mai 1739. *Cécile-Thérese* Levi, fille de *Jacques-Michel*, & de *Marie-Elisabeth* Hallé. Il a laissé de son premier mariage, pour fille unique, *Françoise-Nicole* de Landes d'Houville, mariée le 3 Février 1727. à *Antoine-Pierre* Barillon d'Amoncourt, conseiller au Parlement de Paris. Il avoit eu pour sœur *Catherine* de Landes, morte au château du Tronchet le 10 Août 1739. sans enfans, âgée de soixante-quinze ans, veuve d'*Alexandre* de Mazis.

Les armes : *d'argent, à une bande d'azur.* Voyez les *Mercures de France des mois de Février 1727. & de Septembre 1739.*

LANDOIS D'HEROUVILLE : Famille de Normandie, qui porte pour armes : *de gueules, à deux fasces jumelles d'or.*

Pierre le Landois, écuyer, héritier de *Colin* le Landois, vivoit en 1462. dit la Roque, dans son *Histoire d'Harcourt*, p. 1003.

Il y a des arrêts de l'Echiquier de l'an 1505. entre la Mouche & le Landois, pour le fief d'Hérouville. Voyez le *Traité de la Noblesse*, p. 34.

Jean le Landois, qui possédoit la terre d'Hérouville, en prit le nom & les armes, qui sont : *de gueules, à deux fasces jumelles & un chef d'or.* Voyez le *Traité des Noms*, p. 55.

M. Huet, dans ses *Origines de la ville de Caën*, p. 44. dit qu'il y a dans cette ville une tour, nommée la Tour au Landois, que l'on croit bâtie avant l'an 1346. & que cette tour a pris son nom des seigneurs nommés le Landois, qui avoient une maison tout proche de cet endroit, & que *Guillaume* le Landois, écuyer, seigneur de Venoix, possédoit une maison tout près de-là l'an 1436. Un contrat de l'année 1430. qualifie *Colin* le Landois, écuyer, seigneur de Venoix, maréchal de la prairie de Caën, qualité annexée à un fief, nommé le Fief au Maréchal. Cette même famille, dit encore M. Huet, p. 44. a possédé jusqu'à nos jours la terre d'Hérouville, proche de Caën.

LANFERNAL : Deux familles portent ce nom en Normandie ; sçavoir, l'une dans l'élection de Verneuil, & l'autre en celle de Mortagne. Elles ont les mêmes armes qui sont : *à trois losanges d'or, 2 & 1.*

LANFERNAT : Famille originaire de Brie, dont il y a des branches en Champagne & en Bourgogne. *Voyez* LENFERNAT.

LANGE : Famille du Lyonnois, qui potte : *d'azur, au croissant d'argent, surmonté d'une étoile de même.*

Humbert de Lange, seigneur de Lescheneau, épousa *Odille* de Maugis l'an 1500.

Arnaud de Lange, seigneur de Villemenant, épousa en 1621. *Marie* de la Grange, fille d'*Antoine* de la Grange, chevalier, seigneur d'Arquien, & de *Marie* de Cambrai.

Louise de Lange, petite-fille d'*Arnaud*, née le 5 Septembre 1678. fut reçue à Saint Cyr au mois de Septembre 1687.

LANGEVIN, en Normandie, élection de Carentan : Famille qui porte : *de gueules, à la croix d'or, cantonnée de huit molettes d'argent.*

LANGHEAC : Tome II, p. 378. col. 1. antépénultieme

ligne, *après* marquis de Dampierre, *ajoutez*, mort.

Ibid. col. 2. *lig.* 25. Rochelle, *lisez*, Rochette.

Ibid. lig. 37. *après* Chabannes, *ajoutez*, morte en 1757.

LANGERON : *Tome II. p.* 379. *col.* 1. *lig.* 19. Chasseron, *lisez*, Charzeron.

LANGLADE DU CHAYLA : *Tome II. p.* 379. *col.* 1. *lig.* 31. *après* soixante-douze ans, *ajoutez*, sans enfans.

LANGLE, en Normandie, élection d'Evreux : Famille maintenue dans sa noblesse le 15 Mai 1700. qui porte : *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée en chef de deux glands de même, tigés & feuillés, chacun d'une seule feuille de sinople, & une seule rose aussi d'or, posée à la pointe de l'écu.*

Cette famille subsiste en deux branches, & il en est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

LANGLOIS DE LA TARTELLE : *Tome II. p.* 379. *col.* 2. *lisez*, LANGLOIS DE LA FORTELLE.

Plusieurs familles portent le nom de Langlois en Normandie. L'une, de l'élection d'Avranches, a pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux aigles d'or en chef & d'une étoile de même en pointe.*

L'autre, de l'élection de Caën, porte : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois cosses de pois Anglois de sinople*, 2 & 1.

La troisieme, de l'élection de Falaise, nommée Langlois de la Mayrie de Jouy-du-Bois, porte : *d'argent, à la fasce de gueules, surmontée de trois roses de même, & au-dessous trois cœurs pareillement de gueules*, 2 & 1.

La quatrieme, de l'élection d'Argentan, nommée Langlois, écuyer, seigneur de la Poterie & de Saint Roch, porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux aigles de même en pointe, au croissant aussi d'or.*

LANGRES : *Tome II. p.* 380. *col.* 1. *lig.* 31. possesseur, *lisez*, coadjuteur.

LANGUET DE GERGY : *Tome II. p.* 381. *col.* 1. à la fin de l'article : Les armes : *d'azur, au triangle cléché, & renversé d'or, à trois molettes de gueules sur les angles*, lisez : *d'azur, à un triangle d'or, cléché & renversé, chargé de trois molettes d'éperon de gueules, posées une à chaque extrémité du triangle.*

LANJAMET : *Tome II. p.* 381. *col.* 2. *lig.* 8. *d'argent, à un angle*, lisez : *à une aigle.*

LANNION : *Tome II. p.* 381. *col.* 2. *lig.* 33. *après* 1732. *ajoutez*, pere du gouverneur de l'Isle de Minorque.

Ibid. lig. 38. de Maltroit, *lisez*, de Malestroit.

LANOY, en Normandie : Famille dont les armes sont : *d'argent à l'aigle de sable.*

La preuve de noblesse de cette famille fut faite en 1540. par *Charles* de Lanoy, seigneur de Criqueville & de Clermont ; *Robert* de Lanoy, seigneur de Bray, & *Laurent* de Lanoy, ses cousins, comme aussi par *Guillaume*, *Michel-Laurent* & *Thomas* de Lanoy, ayant tous pour tige *Benoît* de Lanoy, qui vivoit en 1466. & qui eut trois fils & une fille de *Marie* de Parfouru, son épouse.

LANQUES : Ancienne baronnie dans le Bassigny, portée en mariage en 1412. par *Isabelle*,

fille & héritiere de *Jean*, baron de Lanques, à *Louis* de Choiseul, baron de Clemont. La baronnie de Lanques fut acquise sur la fin du seizieme siécle par *Hanus* de Berman; & *N*. . . de Berman, baronne de Lanques, l'a portée à son mari, *Claude-Godefroy* de Chandon, seigneur de Briaille. Voyez les *Tablettes Généalogiques*. *Part. VIII p.* 360.

LARCHER, anciennement L'ARCHIER, en Bretagne: Famille qui n'a rien de commun avec celle des Larcher, établie à Paris. Les seigneurs de ce nom ont dans tous les temps servi avec distinction les ducs de Bretagne, leurs souverains. Suivant les registres de la Chambre établie par le Roi, en date du mois de Janvier 1669. pour la réformation de la Noblesse du pays & duché de Bretagne, sa filiation remonte seulement à trois siecles ou environ.

Jean Larcher, pere de *Pierre* Larcher, & fils d'un autre *Pierre*, partagea, suivant un acte du 9 Octobre 1427. avec ses sœurs.

Olivier & *Jean* Larcher, ainsi qu'*Abel* Larcher & *Rose* Larcher, vivoient en 1430. *Pierre* Larcher, qui vivoit en 1473. eut pour femme *Perrine* de Belouan, de la maison d'Avaugour.

Olivier, leur fils aîné, partagea le 24 Novembre 1486. avec *Guillaume* Larcher, son juvénieur, ou frere puiné, la succession de *Perrine* Bellouan, leur mere. *Olivier* épousa *Marie* Boisgeié, qui fut mere de *François* & de *Guillaume* Larcher.

François Larcher, écuyer, se maria à *Françoise* le Prêtre, qui tous deux moururent & laisserent en bas âge *François* Larcher, dont *Guillaume* Larcher, sieur de la Tour-Bourdin, son oncle, fut déclaré tuteur, le 26 Janvier 1562.

François Larcher étoit le 14 Septembre 1600. tuteur de *Mathurin*, son neveu. Ce *Mathurin* renonça le 30 Janvier à la seconde communauté de *Roberte* de Trebulan, sa mere, remariée à *Jean* du Lieu.

Il épousa *Flavie* de Quehéon. Par le décès de *Jean* & de *Julien*, ses aînés, il partagea, comme aîné, la succession de ses pere & mere, avec *François*, son frere, & *Françoise*, sa sœur.

Jean Larcher, sieur de Triogat, fils aîné de *François* Larcher, & de *Françoise* Blondeau, épousa par contrat du 2 Décembre 1632. *Magdelene* Riou des Gravelles. Il eut de son mariage *Jean-François* Larcher, né le 19 Juillet 1645. & *Jean-Baptiste-Pierre*, né le 24 Juin 1664.

Jean comparut les 17 & 21 Septembre 1668. au greffe de la Chambre établie par le Roi pour la réformation de la Noblesse du pays & duché de Bretagne, avec *Barthelemi* Larcher, *Barbe* de Lesvet, dame de Chovaiseul, veuve de *Guillaume* Larcher, mere-tutrice de *Joseph* & de *Jeanne* Larcher; & sur les degrés de leurs ayeuls, qu'ils produisirent, ils furent maintenus dans leur noblesse & reconnus pour être d'ancienne & noble extraction.

Barthelemi Larcher, frere aîné de *Guillaume*, se représenta encore pour lui, pour *Joseph* & *Jeanne* Larcher, mineurs de feu *Guillaume*. Il testa le 12 Mai 1672.

François Larcher eut de son mariage avec *Thérese* Merel, 1. *Pierre* Larcher, seigneur du Bois du Loup, fils aîné; 2. *Jean-*

Gratien, recteur de Moncontour; 3. *Isidore*; 4. *Joseph Marie-Therése* Merel & ses enfans, après la mort de *Jean-François*, firent le partage de sa succession le 9 Avril 1712.

Isidore Larcher du Bois du Loup épousa le 20 Mai 1719. *Marie-Anne* Gaillard. Il en eut *Jean-Chrysostome* Larcher, né le 5 Avril 1720. Celui-ci épousa le 9 Mai 1739. *Françoise* le Douarain. Il en a eu, 1. *Isidore-François*, né le 12 Mai 1740. 2. *Joseph-Jean-Chrysostome*, né le 24 Avril 1741. 3. *Marie-Françoise-Emilie*, née le 27 Avril 1742. morte à Saint Cyr en 1747.

A toutes les preuves que messieurs Larcher ont données à la Chambre établie par le Roi en 1668. pour la réformation de la Noblesse, on peut encore y ajouter celle de plusieurs gentilshommes des plus qualifiés de la province, qui, par écrit du 8 Janvier 1749. signé d'eux, ont attesté que *Jean-Chrisostome* Larcher, seigneur de la Touraille, étoit gentilhomme d'ancienne extraction de la province de Bretagne.

Les armes : *de gueules, à trois fleches d'argent empannées, la pointe en bas, 2 en chef & 1 en pointe.*

LARCHIER, écuyer, sieur de Martainville, élection de Caën, en Normandie : Ancienne noblesse, qui porte pour armes : *d'argent, au porc-épic de sable.*

LARGE (le), écuyer, sieur de Goustienville, même province & même élection.

Porte : *à l'aigle de sable.*

LARREY : Famille établie en Normandie & en Allemagne. Selon l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. I.* on trouve *Nicolas* de Larrey, écuyer, pere d'*Olivier*, seigneur de Larrey, chevalier, qui donna à l'abbaye de Saint Martin de Séez les patronages de Semale, de Congé, de Saint Pierre, de la Chapelle, de Notre-Dame de Bouillon & de Saint Germain du Marché de Séez, donation qui fut confirmée en 1207. par *Silvestre*, évêque de Séez.

Roulland de Larrey, écuyer, est mentionné dans un arrêt de l'échiquier de Normandie, de l'an 1347.

Louis de Larrey, chevalier, vivoit en 1420. avec *Agnès* de Grainville, sa femme, suivant le rôle de la chancellerie de Normandie, & fut maintenu dans ses biens par Henri V. roi d'Angleterre, usurpateur de la Normandie.

Hector de Larrey, écuyer, étoit en 1428. maître d'hôtel de la reine de France.

Charles de Larrey, écuyer, seigneur du Mesnil-Gerard, de Quatresaveris, de Montreuil, &c. est employé dans un rôle des personnes nobles & tenans fiefs nobles au bailliage d'Alençon, fait en 1503.

Antoine de Larrey, qualifié noble personne, sieur de Larrey, de Flauville, de Moyaux & de Pistrat, fut présent aux articles du mariage de *Robert* de Larrey, avec *Catherine* le Poigneur, daté du 25 Janvier 1561.

Ce *Robert*, écuyer, seigneur de Vaufouquet, archer d'une compagnie d'ordonnance, est appellé dans un certificat qui lui fut donné le 7 Août 1560. par *Jean* d'Estouteville, lieutenant général au gouvernement

de Normandie, *Robert de Larrey*, écuyer, seigneur de Vaufouquet, lieutenant commandant la garnison de Harfleur. Il fut pere de *Jean* de Larrey, écuyer, sieur de Vaufouquet, marié avec *Marguerite* Appris, dont il eut deux fils, sçavoir, 1. *Jean* de Larrey, écuyer, qui a formé la branche des seigneurs d'Hainneville; 2. *Jacques*, qui suit.

Jacques de Larrey, écuyer, fut pere par sa femme, *Sara* Missant, d'*Isaac* de Larrey, écuyer, sieur de Courmenil, né le 25 Janvier 1639. attaché à l'électeur de Brandebourg, depuis roi de Prusse. Il en reçut de grands bienfaits. Il se qualifioit conseiller de Cour & d'Ambassade de ce prince, dans son testament du 16 Mars 1719. De son mariage avec *Anne* Eudes, naquit *Henri* de Larrey, comte du Saint Empire, général-major & colonel d'un régiment d'Infanterie au service de la République de Hollande. Il obtint le 14 Novembre 1739. un diplôme de l'empereur Charles VI. en forme de lettres-patentes, par lequel sa Majesté Impériale le créa, aussi-bien que tous ses enfans mâles & femelles, nés & à naître, avec leurs descendans, comtes du Saint Empire.

Thomas-Isaac de Larrey, son fils, comte du Saint Empire, grand sénéchal de la comté de Kniphausen, ministre de leurs Hautes-Puissances les Etats Généraux, auprès du roi de France, naquit le 8 Janvier 1703. & épousa le 28 Juin 1732. *Joachine-Julie-Louise* de Weltzien, fille aînée d'*Ulrich-Frédéric* de Weltzien, grand sénéchal de Kniphausen, & de *N*.... baronne de Lilienburg.

Ils ont eu pour enfans,

1. *Antoine* de Larrey, né le 27 Février 1735.

2. *Charles Henri*, né le 3 Septembre 1742.

3. *Charles-Edward*, né le 19 Novembre 1743.

4. *Willelmine-Marie*, née le 14 Mai 1733.

Les armes: *d'or, à neuf losanges d'azur, posées en pal*, 3, 3 & 3.

LART: Famille maintenue dans sa noblesse à Auch le 11 Août 1716. *Arnaut* de Lart, qui vivoit en 1506. transigea avec ses freres, & épousa *Bernarde* de Lustrac, dont il eut,

Bertrand de Lart, allié à *Catherine* de Cotlonges.

Jean de Lart, son fils, seigneur de Calignac, eut de *N*.... de Bauger, son épouse,

Daniel de Lart, qui eut pour femme *Paule* de Pardaillan de Gondrin, mere de

Pierre de Lart, sieur de Lascombes. Il se maria à *N*.... de Vilheres. De cette alliance naquit, entr'autres enfans,

Jean-Charles de Lart, qui obtint sa maintenue de noblesse en 1716. Il épousa *N*.... de Cours, dont il eut,

Joseph de Lart, sieur des Casaux, qui se maria à *N*.... Lacassin, mere de trois garçons, sçavoir *Pierre*, *Joseph* & *Jacques* de Lart.

Les armes: *d'argent, à la barre d'azur, au franc canton de sinople*.

LARTIGUE: *Substituez ce qui suit à ce qu'on lit au Tome II. p. 384. de ce Dictionnaire.* Terre située dans le diocèse d'Auch, qui a donné son nom à une des plus anciennes Noblesses du pays. On en trouve

la généalogie dans le *Supplément* de Moreri 1749. & dans la nouvelle édition de 1759. Le nom de Lartigue est connu depuis 1174. ce qui se prouve par les chroniques ecclésiastiques du diocèse d'Auch, imprimées à Toulouse en 1745.

L'*Histoire de Béarn* par M. de Marca & les Archives de Pau parlent de différens seigneurs de Lartigue, & d'un chancelier de ce nom du roi de Navarre. En 1173. *Guillaume* de Langlade, *pro casalâ de Langlade Vital de Artiguâ*, & *Guillelmus Nepos ejus, pro casalâ de Lartiguâ*, firent hommage à *Edouard*, roi d'Angleterre. On lit dans l'*Histoire du Languedoc* par Dom Vaissette, *Tome IV. p.* 335. & 340. dans les Archives de l'hôtel de ville de Toulouse, & dans Froissard, *Tome II. p.* 244. que dans les révolutions de l'Etat & du Languedoc, sous le gouvernement de *Louis* d'Anjou, en l'absence du roi Jean, alors prisonnier en Angleterre, *Amœnieu* de Lartigue, & *Pierre*, bâtard de Savoye, eurent en 1360. la tête tranchée à Toulouse. *Bertrand* de Lartigue étoit gendarme en 1526. dans la compagnie de Henri II. roi de Navarre, qui étoit toute composée de la haute Noblesse de Gascogne & du Béarn.

Plusieurs Historiens parlent du nom & des services militaires de cette maison, comme M. de Thou & Davila; la *Vie du duc d'Epernon* par Girard; *Jean* de Serres, dans son *Inventaire Général de la France*; *Scipion* Dupleix; *Guillaume* & *Martin* du Bellay; l'*Histoire Ecclésiastique* par M. Fleury, sous l'année 1522. *Jean-Louis* Chevillard, historiographe & généalogiste de France; l'*Histoire & le Siege de Montauban* par le Bret, &c.

On connoît dans le Languedoc le nom des seigneurs de Bassabat, marquis de Pordiac, Noblesse alliée de tout temps avec les meilleures maisons de la province & du royaume, avec laquelle celle de Lartigue s'est alliée, dans un temps si reculé, qu'on n'en a pu trouver d'autres titres que dans le nom qu'ils ont ajouté au leur, & qu'ils ont de tout temps porté sur la tête des aînés, comme on le voit encore aujourd'hui.

La maison de Lartigue est illustrée par les emplois & les services militaires de ses ancêtres, rendus toujours au Roi & à l'Etat, & par ses alliances avec les premieres maisons du Royaume, comme Lorraine, Rohan, Narbonne-Pellet, Narbonne de Larra, de Cayla, Baschy d'Aubais, Belsunce, Roquelaure, Pons de Pons, Grammont, Grossolle de Flamarens, Balzac, d'Argenson, Podenas, Dugoults, du Bouzet, Poudenas de Marin, Roquepine, Faudoas, Jaucourt, Montesquiou, Beaumont du Repaire, Secondat de Montesquieu, &c.

Différentes branches de cette maison en avoient formé d'autres, l'une existante & d'autres éteintes. La premiere est finie en la personne de *Pierre* de Lartigue, chevalier de Saint Louis, lieutenant-colonel au régiment de Maulevrier, mort vers 1730. n'ayant laissé qu'une fille encore vivante en 1760. veuve en 1755. de *Charles* de Secondat, baron de Montesquieu, ancien président du Parlement de Guyenne, l'un des quarante de l'Académie Françoise, dont il étoit un des

principaux ornemens, par plusieurs de ses Ouvrages, sur-tout par l'*Esprit des Loix*, qui l'ont rendu célebre dans la République des Lettres.

L'autre branche s'est éteinte vers la fin de l'autre siécle, dans *Jean* de Lartigue, sorti du Condomois, historiographe de France, auteur de plusieurs Ouvrages, mort au collége des Quatre-Nations.

Une autre branche existoit vers 1718. dans un seigneur de Lartigue, chevalier de Saint Louis, & capitaine de Cavalerie, qui est mort lieutenant de Roi de la ville & citadelle de Bedfort, en Alsace, ayant laissé une fille unique & héritiere, mariée avec le feu seigneur de Trauchan, comte de Laverne, à Vesoul en Franche-Comté, dont il y a plusieurs enfans. L'aîné est richement marié à Saint Domingue.

Il est mort en 1757. un seigneur de Lartigue, baron de Sorbés, Tachoises & Cauzotel, dans le diocèse d'Aire, sorti du Condomois, suivant sa maintenue de noblesse de 1667. par M. Pellot, alors intendant de la province.

Une *Magdelene* de Lartigue a anciennement fondé la Grangerie de Laune, ordre des Prémontrés, près de Mezin, en Condomois, en l'honneur de laquelle se célébre tous les ans une fête votive dans leur église, le jour de Sainte Magdelene, sa patrone, où les Prêtres qui s'y trouvent, du nom de Lartigue, ont le droit & les honneurs dans tous les offices divins.

La province de Gascogne a le plus souffert par l'invasion des Anglois & par la révolte des Huguenots, qui l'ont autrefois toute pillée, saccagée & brûlée, surtout du temps du maréchal de Montluc, contre Montgommery. Dans les Mémoires des guerres de ce temps, par ce même maréchal, on y voit, *Tome III. p.* 397. que la maison de Lartigue est du nombre des cinq maisons distinguées de la province, qui essuyerent le plus de malheurs. Ces différentes révolutions ont enlevé ses titres & empêchent de produire par contrats & actes une filiation exacte jusqu'aux premiers siécles, & d'en connoître la véritable origine.

Suivant des mémoires de famille, un cadet de cette maison vint se marier dans le Condomois, avec une riche héritiere de la maison de Roussanes, lequel avoit un frere, qui en 1513. étant commandant général des armées navales, battit & coula à fond la flotte Angloise sur les côtes de Bretagne, disent Ferron & Dupleix, *Tome III.* Il tua leur amiral & prit une partie de leurs vaisseaux; ce qui sauva la Bretagne & la France de l'invasion des Anglois. Il fut ensuite fait vice-amiral de Bretagne, & mourut en 1523. au retour de Fontarabie, ville qui étoit alors assiégée par les Espagnols, au secours de laquelle il avoit été avec son armée navale. Ce cadet de Lartigue eut quatre garçons, sçavoir, *Pierre*, qui suit; *Jean*, rapporté après son aîné; *Bernard* & *Antoine*, aussi rapportés après ces deux freres.

PREMIERE BRANCHE.

Pierre de Lartigue porta longtemps les armes pour le service du roi François I. dont il fut le favori. Il ne l'appelloit jamais que son

son *Moreau*, parce qu'il étoit fort brun. Il contribua avec une compagnie de cinq cents hommes qu'il commandoit, à pénétrer en 1530. dans la Savoye & l'Italie, où l'amiral Chabot l'envoya aussi en 1536. Le maréchal d'Humieres le chargea en 1537. avec son frere, de la garde de Turin : puis il l'envoya avec *Jules* des Ursins, & *Pierre* Strozzi, mort maréchal de France, pour garder la ville d'Albe. Il fut du nombre des seigneurs qui composoient, avec leurs compagnies, sous M. le Dauphin, l'armée du comte de Busançois. Il y conduisit sa troupe sous ses enseignes, & il fut ensuite du nombre de ceux qui composoient l'armée, sous le même prince, du grand-maître de Montmorency. Il y fut employé pour forcer le pas de Suze, où il commmandoit l'aile gauche. Il y tailla tout en pieces, après s'être rendu maître de la place & en avoir chassé & mis en fuite le reste de l'armée ennemie. Cette action fut trouvée par M. le Dauphin, le grand-maître de Montmorency & toute l'armée, d'autant plus heureuse & admirable, qu'ils commençoient déjà à perdre l'espérance d'entrer dans l'Italie. Il s'étoit marié avec une demoiselle d'Estignos, en Chalosse. On croit que la branche de *Pierre* de Lartigue est éteinte il y a environ deux siécles. On en ignore du moins la suite.

SECONDE BRANCHE.

Jean de Lartigue, sieur du Basté, frere puîné de *Pierre*, fut gendarme dans la compagnie du maréchal de Bellegarde. La reine *Marguerite* l'attacha à son service, & le fit gentilhomme de sa chambre le 7 Octobre 1598. il prêta serment entre les mains de *Michel* du Bouzet, sieur du Marin, son premier maître d'hôtel, d'où sort le seigneur du Bouzet, aujourd'hui marquis de Marin. Il épousa le 7 Octobre 1571. *Jeanne* de Patras, fille du seigneur, vicomte de Campaignol & de Ligardes, dont *Bernard*, qui suit.

Bernard de Lartigue, seigneur de Casaux, & autres lieux, assista aux Etats en qualité de député de la Noblesse du Condomois, le 26 Mai 1610. & en Juin 1625. Il accompagna dans la même année 1625. le duc de la Vallette au siége de Montauban. Il se maria le 2 Mai 1610. à *Magdelene* du Gouth, dont naquit *Charles*, qui suit.

Charles, seigneur de Casaux, du Hillet & du Courrejot, puis du petit Goullard, en Condomois, fut pendant quelque temps gendarme dans la compagnie de M. de Sainte-Croix ; ensuite en 1639. il commanda une compagnie de Cavalerie. Il assista le 29 Juin 1650. & le 2 Juillet 1651. aux Etats en qualité de député de la Noblesse du Condomois, & il se maria en l'année 1659. avec *Charlotte* de Noaillan. Il obtint la confirmation de sa noblesse le premier Mai 1645. par sentence du sénéchal de Condom, confirmée par deux arrêts contradictoires du Parlement de Bordeaux, rendus le 19 Novembre de la même année & le 28 Octobre 1651. le tout prouvé & énoncé dans la relaxe qu'il obtint en 1667. de M. Pallot, intendant alors de la province, & commissaire pour le Roi, en conséquence de l'arrêt du Conseil de 1666, pour la recherche des

ſaux Nobles. Cette branche ſubſiſte en 1760. dans un garçon âgé d'environ vingt-trois ans.

TROISIEME BRANCHE.

Antoine de Lartigue, frere cadet de *Pierre* & de *Jean*, ſeigneur de Romat, & autres lieux, ſervit pendant toute ſa vie, & fut un de ceux qui ſouffrit le plus dans ſes biens & dans ſes maiſons, par les diverſes incendies & le pillage des ennemis dans les malheurs de la guerre. Les Mémoires du maréchal de Montluc font mention de ſes ſervices & de ſes emplois militaires, ſous le nom de Lartigue-Loubès, pour le diſtinguer de ſes autres freres. Il ſe maria en premieres noces avec *Françoiſe* de Luppé; & en ſecondes, avec *Marie* de Melignan de Trignan. Les enfans du premier lit furent, 1. *Arnauld*, gendarme dans la compagnie du maréchal de Bellegarde, tué fort jeune au ſervice, ſans alliance; 2. *Bertrand* de Lartigue, qui eut le même ſort que ſon frere en 1526. étant gendarme dans la compagnie de *Henri* II. d'Albret, roi de Navarre. Les enfans du ſecond lit furent, 1. *Marie* de Lartigue, mariée en 1605. à *Jean* de Claret; 2. *François*, mort gouverneur de Digne en Provence; 3. *Bompart* de Lartigue, capitaine dans le régiment de Piémont. Il avoit épouſé demoiſelle *Marie-Françoiſe* de la Deveſe, dont pluſieurs garçons, morts au ſervice; 4. *Daniel* de Lartigue, qui ſuit.

Suivant des mémoires de famille, *Daniel* de Lartigue I. du nom, ſeigneur de Romat, & autres lieux, ſe trouva dans le ſeizieme ſiécle au ſiége de Rabeſtens, ſous les ordres du maréchal de Montluc. Il fut du nombre des ſeigneurs & gentilshommes de la ſuite du duc d'Epernon, commandant alors dans la province, qui s'oppoſerent en 1588. à la révolte de la ville d'Angoulême contre ce ſeigneur. Il épouſa en 1590. *Magdelene* de Noaillan, fille & héritiere de *Henri* de Noaillan, ſeigneur Deſpeiroux & de Gajo, capitaine d'une compagnie de trois cents hommes d'armes d'ordonnance, & d'*Arianne* des Appas. Ce mariage fut attaqué quelques années après. Il y eut pluſieurs arrêts du Parlement de Bordeaux, où il fut condamné par défaut, étant au ſervice du Roi; ce qui lui fit obtenir le mois de Février 1599. des lettres de grace, de rémiſſion & d'abolition par Henri IV. Les ſervices rendus par *Daniel* de Lartigue, & par ſes ancêtres, ſont ſtipulés dans ces lettres, qui furent enregiſtrées la même année à la Chambre de l'Edit de Caſtres, où elles furent adreſſées, puis à la Cour du Parlement de Bordeaux en 1606. Il eut pour enfans, 1. *Pierre*, qui ſuit; 2. *Daniel* de Lartigue, rapporté après ſon frere; 3. *Marie*, femme en l'année 1625. de *Barthelemi* de Montgaillard; 4. & 5. deux filles, *Jeanne* & *Magdelene*.

Pierre de Lartigue II. du nom, épouſa en 1623. *Anne-Louiſe* de Montlezun, fille de *François*, ſeigneur de Liguardes, & de *Jeanne* de Balzac, & fut tué en 1637. ſur le pont de Maubeuge en le défendant. Ses enfans furent, 1. *Eléonore*, morte ſans poſtérité en 1698. veuve du ſeigneur de Gajan, gentilhomme

d'Armagnac ; 2. *Charles*, mort sans alliance en 1699. 3. *Jean-Bompart* de Lartigue de Bassabat, d'abord mousquetaire de la seconde compagnie de la garde du Roi, puis capitaine dans le régiment de Piémont, major de la citadelle de Valenciennes, vers l'an 1677. lors de la premiere conquête de cette place, où il mourut sans alliance en 1698. étant chevalier de Saint Louis depuis 1693.

Daniel de Lartigue II. du nom, frere puîné de *Pierre* II. né en 1600. tua en duel M. le chevalier de Saurin ; puis il passa dans les pays étrangers. Il obtint sa grace en 1630. & servit en qualité de volontaire en 1639. dans l'armée de Roussillon, commandée par le prince *Henri* de Bourbon, où il étoit du Corps de la Noblesse qui marchoit sous les ordres du marquis de Fimarcon ; & en 1640. le duc d'Epernon, commandant de la province, lui manda de le venir joindre pour remettre la ville de Bordeaux sous l'obéissance du Roi, & faire rentrer dans leur devoir les habitans qui s'étoient révoltés. Il épousa au mois d'Octobre 1641. dans la ville de Sainte Livrade d'Agenois, *Jeanne* de Menoire, fille unique & héritiere de *Jean-Jacques* de Menoire, garde du Roi dans la compagnie de Valence, puis lieutenant au régiment d'Infanterie de Montferrand dans la compagnie de son oncle, & de *Marie* Cours, son épouse. Ils eurent plusieurs enfans de leur mariage, qui furent,

1. *Joseph-Hermand*, né en 1643. chevau-léger en 1660. de la garde du Roi, cadet des Gardes du Corps en 1666. où l'on ne prenoit alors que des gentilshommes. Il eut en 1667. sa decharge de l'assignation, qui lui fut donnée, (son pere étant alors mort depuis cinq ans), pour la production de ses titres, lors de la recherche de la Noblesse, par M. Pellot, intendant de la province, en conséquence de l'arrêt du Conseil. Il fut peu de temps après successivement lieutenant & capitaine dans le régiment de la Marine, dont le dernier bataillon forma ensuite celui de la Marche, où il passa, & devint, grade par grade, lieutenant colonel en 1695. Il mourut, sans alliance, de ses blessures à la tête de ce régiment, à Rocroy, au mois de Fevrier 1700. étant alors chevalier de Saint Louis, & de la promotion des brigadiers des armées du Roi du mois précédent. Il se trouva depuis 1660. jusqu'à sa mort, à toutes les campagnes de Louis XIV.

2. *Jean-Michel* de Lartigue, né en 1646. Il suivit toujours de près son frere dans les mêmes emplois militaires. Il ne prit point d'alliance, & fut tué en duel en 1697. par le sieur du Coudray, officier & neveu du lieutenant colonel du régiment, dont *Jean-Michel* de Lartigue étoit major.

3. *Renaud* de Lartigue de Bassabat, sieur de la Nauze, né en 1645. Il servit par tout avec ses freres dans le même régiment, puis il fut fait major dans celui de Doofotts, Irlandois, en l'an 1695. Il mourut, sans postérité, de ses blessures, & d'une goutte remontée en 1718. Il avoit été marié en 1704. dans le château de Monsegur, en Agenois, avec *Marguerite* de Fumel, fille de *Jean*, baron de Fumel, & de *Marie* de Molery de Choisy.

4. *François-Martial* de Lartigue, dit le chevalier de Bassàbat, né en 1660. Il servit avec ses freres depuis l'âge de quatorze ans en qualité de lieutenant, puis il fut fait capitaine dans le régiment du Roi, Infanterie, dont le dernier bataillon forma celui de Marcilli en 1695. où il passa en qualité de major. A la réforme de ce régiment, après la paix de Riswick, il passa dans celui de Bourgogne, & ensuite dans celui de la Marche. Il mourut de ses blessures, & d'une goutte remontée en 1724. Il se maria deux fois; en premieres noces avec *Anne* de Billon, veuve sans enfans de *François* de Cours des Palais, morte sans enfans en 1709. ayant par son testament fait son mari héritier, & plusieurs legs pieux à différentes églises de Sainte Livrade; en secondes noces dans la même année 1709. avec *Isabeau* Jacobet de Nombel, famille de Sainte Livrade, dont il y a aujourd'hui un conseiller à la Cour des Aides de Bordeaux, & un président au Présidial d'Agen. De ce mariage sont venus six enfans, sçavoir, 1. *Regnaud*, qui suit; 2. *Marie*, femme du sieur Gaillard; 3. *Jeanne*; 4. *Marguerite*, toutes deux religieuses au couvent de Sainte Ursule de la même ville; 5. une autre *Marie*, religieuse à Notre-Dame de Villeneuve d'Agenois; 6. *Françoise*, religieuse aux Dames de l'Ecole Chrétienne à Cahors, appellées Mirepoises.

Renaud de Lartigue, né le 19 Avril 1712. entra à l'âge de vingt ans en qualité de lieutenant dans le régiment de Richelieu, aujourd'hui la Tour du Pin. Il se trouva en 1733. au siége de Keel, & en 1734. à celui de Philisbourg, où il perdit un œil & presque la vue; ce qui l'obligea de quitter le service. Il s'est marié deux fois; en premieres noces au mois d'Octobre 1737. dans la ville de Sainte Livrade, avec *Marthe* Dangeros de Castelgaillard, fille de *Joseph*, ci-devant lieutenant dans le régiment Royal Artillerie, & d'*Henriette* Poujade, morte le 12 Août 1751. en secondes, à Bordeaux, au mois de Décembre 1758. avec *Marie* de Vidouze, âgée de trente-huit ans.

Le même *Renaud* de Lartigue a obtenu le 28 Mars 1748. un arrêt contradictoirement rendu sur la question d'état en faveur de sa noblesse, & un autre du 27 Mai 1752. que l'on voit imprimé dans les Affiches des Provinces du Mercredi 16 Août 1752. seizieme feuille hebdomadaire, & un troisieme le 18 Août 1753. au même Parlement de Bordeaux, contre l'Evêque & le Clergé de Condom, qui n'ont fait que confirmer l'arrêt dans la même cause du Parlement de Paris du mois d'Août 1749. où il est fait mention de ses services, de ceux de ses ancêtres, & d'un nouvel incendie, qui lui consuma avec tous ses effets une partie de ses titres, suivant les différentes attestations des gentilshommes qualifiés du pays, de l'intendant de la province, du Curé, Maire, Consuls, Juges civil & criminel de ladite ville de Sainte Livrade, &c. Il a eu de sa premiere femme plusieurs enfans, dont il ne reste aujourd'hui qu'un garçon & deux filles; sçavoir,

1. *François-Martial-Jean-Antoine*, né le 19 Juillet 1744.

2. *Jeanne* de Lartigue, née en 1740.

3. Une autre *Jeanne*, née en 1741.

Les armes : *au champ de gueules, avec un lion d'or.*

LASCASES, ou LASCASAS, en Languedoc, en Agenois & en Quercy : Ancienne nobleſſe, originaire de l'Andalouſie en Eſpagne, où il y a encore des Laſcaſes.

Charles de Laſcaſes fut un des ſeigneurs nommés pour accompagner *Blanche*, fille du roi de Caſtille, qui vint en France en 1223. pour épouſer Louis VIII. dit *le Jeune*, fils aîné de Philippe-Auguſte. Il obtint permiſſion du roi de Caſtille de reſter en France. Il ſervit ſous Louis VIII. dans les guerres contre les Anglois, & dans celles du Languedoc, où il s'établit.

Noble *Pierre* de Laſcaſes, damoiſeau, ſeigneur de Ceſſeras & de Belvezé, obtint main-levée en conſéquence de lettres patentes accordées par Philippe de Valois, roi de France, du 7 Février 1331. & fut remis en poſſeſſion de ſes terres, comme il paroît par un acte du ſénéchal de Carcaſſonne de la même année.

Guillelmi de Laſcaſes, ſeigneur de la Bellouidere, épouſa noble *Delphine* Otho, dame de Roquefort, de Laudomie & de la Tour, codame de Cambolit, qui étoit veuve de noble *Pierre* de Gramon. Il en eut deux enfans ; l'un reſta en Languedoc, ſur les terres de ſon pere, & l'autre s'établit en Quercy, ſur celles de ſa mere. Cette dame, devenue auſſi veuve de ſon ſecond mari, obtint le 5 Octobre 1453. un arrêt du Parlement de Toulouſe, pour rentrer dans ſes terres de Quercy, que les guerres l'avoient forcée d'abandonner.

Bertrand de Laſcaſes, ſeigneur de Roquefort & de la Bellouidere, coſeigneur de Cambolit, reçut de ſa mere différentes procurations, en date du 16 Janvier 1450. du 30 Octobre 1455. & du 5 Décembre 1458. Il épouſa, de ſon conſentement, par contrat du 27 Mai 1458. *Magdelene* de Barras, fille de *Deodat*, ſeigneur de Baduer, de Grialou, &c. Il fit ſon teſtament le 16 Avril 1473. dans lequel, après nombre de ſubſtitutions faites en faveur de ſes enfans, il y appella ſon neveu noble *Pierre* de Laſcaſes, ſeigneur de Belvezé, & inſtitua ſon héritier univerſel noble *Dieudonné* de Laſcaſes.

Cette ancienne Nobleſſe eſt diviſée en trois branches : l'aînée eſt établie dans le diocèſe de Lavaur ; la ſeconde, dans l'Agenois, & la troiſieme, dans le Quercy.

PREMIERE BRANCHE.

N. . . . . marquis de Laſcaſes, ſeigneur de Belvezé, eut pour enfans, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. un autre *Jean*, mort ſans avoir été marié.

Jean de Laſcaſes, ſeigneur de la Nauſe, épouſa le 3 Octobre 1647. *Marie* Beſſet. Il en eut, 1. *Marc*, qui ſuit ; 2. *Pierre*, marié.

Marc de Laſcaſes, ſieur de la Cauſſade & de Lamerie, épouſa *N.* . . . . de Poitevin, dont vinrent, 1. *Jean*, qui ſuit ; 2. *Pierre*, mort capitaine dans le régiment de Saint Simon en l'année 1749. Il avoit épouſé *N.* . . . de l'Hoſtel, de laquelle il a eu trois garçons.

Jean de Lascases, né le 9 Mars 1687. sieur de la Caussade & de Lamerie, capitaine dans le régiment du Maine, mort le 10 Septembre 1758. a eu d'*Elisabeth-Marque* Talon, fille de *Florimond*, & d'*Elisabeth* Talon, sa cousine, huit enfans, dont cinq sont morts en bas âge. Les autres sont,

1. *François-Hyacinthe*, qui suit.

2. *Marie-Anne*, née le 2 Juin 1727. religieuse Maltoise.

3. *Jeanne-Marque*, née le 22 Mai 1739.

François-Hyacinthe de Lascases, sieur de la Caussade & de Lamerie, né le premier Janvier 1733. capitaine des Grenadiers Royaux, commandoit le bataillon d'A by, au mont Dauphin, en 1759.

SECONDE BRANCHE.

Pierre-Jean de Lascases, chevalier, seigneur, baron de Roquefort, Cambolit, Cambes, Boussac, &c. se maria, par contrat du 12 Avril 1698. à *Marie-Anne* de Bouzet de Poudenas, fille de feu *Jean*, seigneur, comte de Pouderas, & de *Marie* de Segur. Il en a eu,

Pierre-Gaston de Lascases, chevalier, seigneur, baron de Roquefort, Cambolit, &c. Il a vendu la terre de Roquefort à *Jacques* Delfau, seigneur de Boulliac, thrésorier de France en la géneralité de Montauban, par con trat passé à Figeac en Quercy, le 28 Janvier 1736. & il a acquis les terres & seigneuries du Pere & de Mezieres en Agenois, où il est établi, & a épousé, par contrat passé à Bordeaux, en date du .... *Anne-Jeanne* d'Abadie, parente du gouverneur de la Bastille, veuf sur la fin de Décembre 1759. & a deux enfans, un fils & une fille.

TROISIEME BRANCHE.

Louis de Lascases, marié à *Françoise* de Roquemaurel, en eut,

Louis, mort sans postérité, & *Jean* Pol de Lascases, qui suit.

Jean Pol de Lascases s'est marié en premieres noces, le 16 Octobre 1650. & en secondes, à noble *N*. .... de Moreau de Reignac, dont,

Louis de Lascases, marié par contrat du 26 Avril 1699. à *Catherine* de Lostanges. Ils ont laissé trois fils & deux filles. Les deux aînés sont mariés en 1758. & n'ont point d'enfans. Le troisieme est lieutenant colonel dans le régiment d'Infanterie d'Auvergne; & les filles sont religieuses Maltoises au couvent de l'Hôpital de Beaulieu, en Quercy.

L'abbé de Beauvoir, du nom de Lascases, a fait les preuves il y a quelques années, devant le juge d'armes de France, pour faire entrer à Saint Cyr mademoiselle de Vassal de Baste, sa niece, dont la mere, sa sœur, est du nom de Lascases.

Les armes: *d'or, à la bande d'azur, à la bordure de gueules, couronne de marquis.*

LASCOURS: Famille qui porte: *de gueules, à un bras armé d'or du côté sénestre de l'écu, & tenant une épée nue en pal d'argent, la garde & la poignée d'or.*

LASSAI, en Anjou: *Tome II. p. 386. col. 1. lig. 37. lisez*, LASSAI, au Maine.

Ibid lig 39. Judith de Chauvigni, *lisez*, *Judith* de Chauvigné.

LASTIE : *Tome II. p.* 386. *col.* 2. *lig.* 3. *lisez*, LASTIC, & ainsi dans tout l'article.

Ibid. lig. 13. *Anne* de Castres, *lisez*, *Anne* de Castera.

LATIL, en Provence : Famille qui remonte à noble *Louis* de Latil, qui vivoit au commencement du quinzieme siécle. Elle a été maintenue dans sa noblesse le 28 Février 1668.

Ledit *Louis* de Latil fit une fondation à l'église paroissiale de Mées, & fut pere d'*André* de Latil, qui testa en l'an 1552. Il laissa de noble *Claudine* de Gaillard - Bellafaire, sa femme, *Louis* II. du nom, & *Jeanne* de Latil, mariée en 1558. à *Bernard* d'Abisse, écuyer de Tarascon.

Louis II. de Latil acquit les terres d'Entraigues & de Villosc, vers les années 1599. & 1600. & fit son testament le 16 Août 1601. Il avoit épousé *Sillette* de Roquefeuil de Convertis, de laquelle naquirent plusieurs enfans; sçavoir, 1. *Joseph*, qui suit; 2. *Gaspard*, rapporté ci-après; 3. *Henri*, reçu chevalier de Malte en 1600. commandeur de Puymoisson, mort baillif de Manosque l'an 1655. 4. *Magdelene* de Latil, alliée à *Joseph* de Thomassin, seigneur de la Garde & de Taillas, avocat général en la Cour des Comptes.

Joseph de Latil, seigneur d'Entraigues, épousa en 1698. demoiselle *Gabrielle* de Bardel, mere de *Charles* de Latil, seigneur d'Entraigues & de Villosc, marié en 1741. avec *Suzanne* de Roye, dont il a des enfans.

Gaspard de Latil, second fils de *Louis* de Latil II. du nom, & de *Sillette* de Roquefeuil, épousa en 1696. *Lucrece* de Bardel, dont *Manaud* de Latil, seigneur de Convertis, marié en 1734. à *Lucrece* de Villeneuve. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 53.

Les armes : *d'azur : à six losanges d'or, posées*, 3, 2 & 1.

LATTIER (de) : Ancienne famille du Dauphiné. Son séjour a été premierement dans la ville de Grenoble, puis à Vourey à quatre lieues de cette ville : s'étant enfin divisée en plusieurs branches, elle a passé dans le Valentinois, où elle est encore. Des chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem & du Temple, qu'elle a eus, sont une marque de son ancienneté, & les alliances qu'elle a faites avec plusieurs des plus illustres familles du Dauphiné, sont encore des preuves convaincantes de la considération où elle a toujours été. Elle a aussi donné des conseillers & des avocats généraux au Parlement de Grenoble, & beaucoup d'officiers qui ont servi avec distinction.

Le premier de ce nom connu est *Jacques* de Lattier, qui vivoit vers l'an 1290. Il eut trois fils, qui furent *Jean*, *Jacquemet* & *Antoine*.

Antoine fut pere de *Hugues* de Lattier, chevalier de l'ordre du Temple en 1370.

Hugues laissa deux garçons & une fille, sçavoir *Bertrand*, *François* & *Guigonne*, laquelle en 1417. fit une donation en faveur des Freres Prêcheurs de Grenoble.

François, qui continua la postérité, vivoit en l'an 1380. & eut pour enfans *Hugues*, qui suit, & *Antoine* de Lattier.

Hugues II. du nom, fut pere de *Georges*, capitaine d'une com-

pagnie de cinquante Lanciers en 1431.

Georges rendit hommage au dauphin Louis VIII. pour une Maison - forte qu'il avoit à Vourey. Il testa en 1468. & eut de *Gillette* de Fassion, sa femme, 1. *Claude*, qui suit; 2. *Bertrand*, mort capitaine à Bayonne; 3 *Pierre*, conseiller au Parlement de Grenoble, qui se maria, & n'eut que trois filles; 4. *Jean*, auteur de la branche de Charpey, rapportée ci-après; 5. *Jean*, chanoine à Saint André de Grenoble; 6. *Antoine*, moine à Saint Robert; 7. *François*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem; 8. *Hugues*, religieux de l'ordre de Saint Antoine.

Claude de Lattier fut d'abord juge mayeur des appellations & des nullités de tout le Dauphiné, ensuite conseiller & avocat général au Parlement de Grenoble. Il épousa par contrat du 13 Septembre 1464. *Marie* d'Arvillars. Il testa le 14 Septembre 1493. & laissa *Georges*, qui suit; *Claudine*, religieuse à Montfleury, & *Marthe*, mariée.

Georges de Lattier II. du nom, seigneur de Mantonne, capitaine d'une compagnie de cinquante Lanciers, se trouva aux guerres d'Italie. Il eut de *Jeanne* Armuet, son épouse, *François*, commandeur de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, mort à la bataille de Pavie, étant de l'armée du duc de Montmorency, & deux filles mariées.

Branche de Lattier-Charpey.

Jean de Lattier, quatrieme fils de *Georges* I. du nom, & de *Gillette* Fassion, fut capitaine d'une compagnie de cinquante Lanciers des ordonnances du Roi, gouverneur de la comté de Roussillon, de Perpignan & de Sardaigne. Il épousa par contrat du 10 Novembre 1482. *Antoinette* de Vilheu. Il testa en l'an 1518. & eut pour enfans, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Louis*, auteur de la branche de Bayane, rapportée ci-après; 3. *François*, chevalier de l'ordre de Malte, tué dans un combat naval contre les Infideles; 4. & 5. deux filles, qui ont été mariées.

Pierre de Lattier, seigneur de Charpey, capitaine d'une compagnie de cinquante Lanciers, épousa le 16 Mars 1518. *Catherine* de la Tourette, fille de *Gillet*, seigneur de la Tourette, en Vivarais. Il se trouva à la bataille de Marignan, contre les Suisses en 1515. & à celle de Pavie, où il reçut un coup de lance dans l'œil, qui le mit hors de combat. Il laissa *Claude*, qui suit, & deux filles mariées.

Claude I. du nom de cette branche, seigneur de Charpey & de Vatillieu, épousa le 15 Juin 1550. *Honorade* d'Urre, fille de *Giraud* d'Urre, seigneur d'Ourches, qui étoit d'une ancienne & illustre maison. Il en eut, 1. *Claude*, qui suit; 2. *Pierre* de Lattier, auteur de la branche de Saint Vincent, rapportée ci-après, & *Anne*, mariée deux fois.

Claude de Lattier II. du nom, seigneur de Charpey & de Vatillieu, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, fut successivement capitaine d'Infanterie & de Cavalerie, puis mestre-de-camp. Pour récompense de ses services, Louis XIII. lui donna une pension de trois mille livres. Il épousa le premier Janvier 1582. *Françoise* Bertrand, fille d'*Imbert*,

coseigneur de Vaulheu. Il testa en 1605. & ne laissa que deux filles mariées.

Branche de Lattier-Saint-Vincent.

Pierre de Lattier, fils puîné de *Claude* I. du nom, & d'*Honorade* d'Urre, & frere cadet de *Claude* II. prit alliance dans la maison de Montaign-Fourmigere, en Auvergne. On ne sçait pas le nom de son épouse. *Louis*, son fils, se maria avec *Marguerite* de Saint Vincent. Il en eut *Charles* de Lattier, mort jeune, au service, étant cornette de Cavalerie, & une fille mariée à *N*. . . . de Rochepierre, en Vivarais.

Branche de Lattier-Bayane.

Louis de Lattier, second fils de *Jean*, & d'*Antoinette* de Vilheu, transigea avec *Pierre* de Lattier, son frere, en 1524. Il eut une compagnie de gens à cheval, & servit avec distinction sous les regnes de François I. & d'Henri II. Il se trouva en 1529. à l'armée que commandoit le comte de Saint Paul, contre le duc de Brunswick. Il testa le 11 Juillet 1569. & eut d'*Alix* de Brottin, dame de Sous-Pierre, sept enfans, qui furent, 1. *Jacques*, seigneur de Bayane, marié le 25 Février 1582. à *Françoise* d'Ysevan, fille de *Philibert*, & de *Françoise* de Lemps, & mort sans postérité, étant capitaine d'Infanterie; 2. *Charles*, qui suit; 3. *Georges*, chevalier de Malte, commandeur de Valence, tué à la bataille de Lépante; 4. *Pierre*, chevalier du même ordre, & commandeur du Pont-Laval; 5. *Jean*, tué au siége de Livron; 6. *Jean-Denis*, capitaine d'Infanterie, marié le 11 Mars 1584 à *Françoise* de Marinais, fille de *François*, & de *Françoise* du Motet, mort sans postérité; 7. une fille, qui a été mariée.

Charles de Lattier, seigneur d'Ourcinas & de Sous-Pierre, porta les armes pendant vingt-quatre ans, & servit en Piémont, sous le maréchal de Brissac, en qualité de capitaine d'une compagnie de gens de pied, par commission du 26 Mai 1577. Il eut le commandement de cent cinquante hommes de gens de pied François, par une autre commission du 14 Juin 1579. & fut ensuite capitaine & sergent major au régiment de Cavalerie de Livarrot, par commission du 24 Juin 1580. Il épousa le 20 Janvier 1582. *Louise* de Moreton de Chabrillan. Il en eut, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *André*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem; 3. *Jean*, auteur de la branche de Sous-Pierre, rapportée ci-après; 4. *Gaspard*, auteur de la branche de Burlet, aussi rapportée après celle de *Jean*, son frere; 5. 6. & 7. trois filles.

Antoine de Lattier, seigneur d'Ourcinas & de Bayane, capitaine d'une compagnie franche en 1615. se signala en plusieurs occasions. Il épousa le 20 Juin 1620. *Andrée* de Salignon, fille de *Thomas*, & de *Marguerite* de Theys, dont,

Charles-Antoine de Lattier, qui, ayant également servi avec distinction, épousa le 20 Septembre 1656. *Eléonore* du Maine, fille d'*Antoine*, comte du Bourg. Il en eut *Antoine-Marie*, qui suit, & deux filles.

Antoine-Marie de Lattier servit aussi avec honneur, & se distingua à la prise de Condé. Il eut de *Marguerite* de Varre, sa femme, plusieurs enfans; sçavoir, 1. *Claude*; 2. *Charles*, capitaines de Cavalerie dans le régiment Royal, morts au service; 3. *Louis*, qui suit; 4. *Antoine*, capitaine dans le régiment de Fleury, Cavalerie.

Louis épousa le 5 Novembre 1727. *Catherine* de Sibault, fille d'*Hercules* de Sibault, chevalier, seigneur de Saint Ferréol, gouverneur de la ville & citadelle de Die. Il en a eu, 1. *Louis*, capitaine de Cavalerie; 2. *Armand*, enseigne des vaisseaux du Roi; 3. *Alphonse-Hubert*, étudiant en Sorbonne.

Branche de Lattier-Sous-Pierre.

Jean de Lattier, fils puîné de *Charles*, & de *Louise* de Moreton de Chabrillan, fut capitaine d'Infanterie, & se maria le 20 Janvier 1619. avec *Marguerite* d'Urre, dont, 1. *Pierre*, qui suit; 2. *Charles*, chevalier de Malte; 3. *Adrien*, auteur de la branche de Lattier-Burlet, rapportée ci-après; 4. & 5. deux filles mariées.

Pierre de Lattier, chevalier, seigneur de Saint Paulet & Sous-Pierre, épousa le 15 Février 1625. *Isabeau* de Blain de Marcel, & de *Jeanne* d'Urre. Leurs enfans sont, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Claude*, chevalier de Malte, mort commandeur de Poët-Laval; 3. *Laurent*, mort capitaine de Dragons; 4. *Joseph*, chevalier de Malte, capitaine dans le régiment de Chabrillan, tué à la bataille d'Hochstet; & une fille mariée avec *André* de Pays, d'une famille originaire du comtat d'Avignon.

Louis de Lattier épousa le 10 Juillet 1697. *Victoire-Agnès* de Blegiers de Taulignan, qui avoit deux tantes; l'une, nommée *Marthe-Ursule* de Blegiers de Taulignan, épouse de *N.* . . . , d'Orléans de la Motte, d'où sont sortis M. l'évêque d'Amiens, & M. le commandeur de la Motte, capitaine des Chevaux-Légers du Pape, à Avignon; l'autre, *Magdelene* de Blegiers de Taulignan, épouse de *Balthasard* de Jarente de la Bruyere, & ayeule de *N.* . . . . de Jarente, ancien évêque de Digne, aujourd'hui évêque d'Orléans, qui a la feuille des bénéfices. Du mariage de *Louis* de Lattier avec *Victoire-Agnès* de Blegiers sont issus, 1. *Joseph*, officier d'Infanterie dans le régiment de Lyonnois, mort depuis quelques temps; 2. *Joseph-Joachim*, d'abord chevalier de Malte, & capitaine au régiment Royal des Vaisseaux, marié le 7 Avril 1744. avec *Magdelene-Gabrielle* de Vervins; 3. *Pierre*, capitaine au régiment Royal Italien, chevalier de Saint Louis; 4. *Jean* III. du nom, chevalier de Malte; 5. *Jean-François*, aussi chevalier de Malte, & capitaine dans le régiment Royal des Vaisseaux, tué à la bataille de Lawfeld; 6. *Françoise-Flavianne-Thérese*, mariée à *André-Thomas* de Clémens des Tourettes, dont une fille unique, appellée *Magdelene-Charlotte*; 7. *Marie-Elisabeth*, fille; 8. *Magdelene*, mariée avec *Charles* de Genton de Lostal.

Branche de Lattier-Burlet.

Gaspard de Lattier, sieur de

Burlet, capitaine d'Infanterie, étoit le quatrieme fils de *Charles*, seigneur d'Ourcinas de Sous-Pierre, & de *Louise* de Moreton. Il épousa *Isabeau* de Vilette, fille d'*Etienne*, & d'*Isabeau* du Pont. Il testa le 12 Janvier 1665. & laissa *Charles-Antoine*, qui suit; *Antoine*, religieux de l'ordre de Saint Antoine, & *Françoise-Louise*, religieuse de l'ordre de Cîteaux à Valence.

Charles-Antoine de Lattier, sieur de Burlet, fut un excellent officier. Il servit avant la paix de 1661. n'ayant que quatorze ans, lieutenant de la compagnie du mestre-de-camp au régiment du comte de Guiche, il se signala à la bataille de Dunkerque, où il prit le comte de Merle, lieutenant général de l'armée ennemie, qui mourut de ses blessures dans sa tente. Il se fit connoître à la bataille de Sincseing, étant capitaine dans le régiment de Montferrier. Ce fut proche de lui que son mestre-de-camp fut blessé à mort. Le vicomte de Turenne l'estima à cause de sa valeur. Il épousa le 13 Juin 1665. *Anne* du Claux, fille de *N*.... seigneur de l'Etoile, & de *Marguerite* de Saint Georges. Il mourut sans postérité.

Seconde branche de Lattier-Burlet.

Adrien de Lattier, troisieme fils de *Jean*, & de *Louise* de Moreton, épousa en premieres noces *Jeanne* de Vese de Becone, dont est issue une fille, mariée à *N*.... d'Urre, lieutenant de Roi de la ville & citadelle de Montelimart; en secondes noces, *Jeanne* d'Arsac, dont, 1. *Charles-Antoine*, mort sans postérité; 2. *Adrien*, prêtre; 3. *Jérôme*, marié en 1713. à *Marie-Agathe-Antoinette* Dupuy de Montbrun, d'où sont sorties trois filles; sçavoir,

1. *Justine-Agathe*, mariée le 5 Février 1736. avec *Louis* de Viennois.

2. *Laurence-Antoinette*, mariée avec *Joseph-Seraphin* de Pluvinel de Tertulle, marquis de la Roque.

3. *Suzanne-Thérese* de Lattier, fille.

Les armes sont: *à trois fettes d'argent, au chef de même.*

LAVAGNAC, en Languedoc, baron des Etats Généraux.

Porte: *d'or, au lion de gueules, au chef d'azur, chargé de deux étoiles d'or.*

LAVAL: *Effacez* ce qu'on lit au *Tome II. p.* 387. de ce *Dictionnaire*, & *substituez* ce qui suit.

La baronnie de Laval au Maine, terre qui a donné le nom à une ancienne maison, dont les biens ont été portés par *N*.... de Laval, fille unique & héritiere de *Guy* VI. du nom, & d'*Avoise* de Craon, dans celle de Montmorency, par son mariage avec *Mathieu* de Montmorency II. du nom, surnommé le Grand. La baronnie de Laval, après avoir été possédée par une branche de la maison de Montmorency pendant près de deux cents ans, est entrée dans celle de Montfort-Gaël, par le mariage de *Jean* de Montfort du 22 Janvier 1404. avec *Anne* de Laval, décédé en 1465. du chef de laquelle il devint seigneur de Laval, de Vitré, &c.

Il prit le nom de *Guy* XIII. & fut pere de *Guy* XIV. en faveur duquel la baronnie de Laval fut érigée en comté, par lettres du

17 Juillet 1429. par lesquelles le Roi lui donna le titre de cousin, & lui accorda les mêmes rangs & honneurs, dont jouissoient les comtes d'Armagnac, de Foix & de Vendôme. Ce comté est possédé par le duc de la Tremouille ; sa maison en a hérité en 1603.

Le bisayeul de l'héritiere avoit pour frere puîné *André* de Laval, tige de Loué-Lezay-Lafaigne, dixieme ayeul du duc de Laval-Montmorency, dont le fils aîné, *Guy-André*, comte de Laval, a épousé le 14 Avril 1760. *Anne-Céleste-Françoise* Jacquier de Vieux-Maisons, âgée de quatorze ans. *Voyez* MONTMORENCY-LAVAL.

LAVAL, en Normandie, élection de Falaise : Porte : *de sable, semé d'hermines d'argent.*

LAUBERIE (de), élection de Bayeux. *Jacques*, confirmé dans sa noblesse aux Francs-Fiefs, se fit autoriser en 1603. à changer son nom de Miette en celui de Lauberie.

Porte : *de gueules, à trois moutons passant d'or*, 2 & 1.

LAUBEPIN : *Tome II. p.* 390. *col.* 2. *lig.* 8. & 10. Bettefort, *lisez*, Battefort.

LAVERDY : *Clément-Charles-François* de Laverdy, écuyer, conseiller du Roi en sa Cour de Parlement, fils de *Clément-François* de Laverdy, écuyer, avocat au Parlement, épousa le 3 Août 1751. *Catherine-Elisabeth* de Vin, fille de *Jacques-René* de Vin, d'une des plus anciennes & honorables familles de la Bourgeoisie de Paris, dont le quatrieme ayeul, *Adrien* de Vin, étoit échevin en 1643. Messieurs de Laverdy furent maintenus dans leur noblesse par arrêt du Conseil d'Etat du 9 Novembre 1746. revêtu de lettres-patentes du Roi du 30 Mars 1747. enregistrées en Parlement le 22 Août de la même année ; à la Chambre des Comptes le 13 Février 1748. & à la Cour des Aides le premier Août 1749. *Mercure de France du mois de Décembre* 1751.

LAUGIER : *Tome II. p.* 392. *col* 1. *lig.* 8. *après Marguerite* de Barras, *ajoutez* ce qui suit : *Louis* Laugier IV. du nom, fut un des six gentilshommes nommés par Louis XIV. pour être arbitres des différends des points d'honneurs & autres affaires entre la Noblesse de Provence, par lettres du premier Juillet 1680. Il eut de son mariage dix-sept enfans, parmi lesquels onze garçons, dont six au service du Roi, deux dans l'état ecclésiastique, & trois morts en bas âge.

Joseph de Laugier, l'aîné, servit le Roi depuis l'âge de treize ans. Il fut marié avec *Marie-Anne* de Pontis, fille de *Louis* de Pontis, gouverneur de Seine. Il mourut sans postérité en 1707. au siége de Toulon, commandant un bataillon de Saussay.

Pierre de Laugier, major au régiment de Tessé, fut tué au siége de Liége en 1705.

Charles & *Jean-Louis* de Laugier ont servi en qualité de capitaines au régiment de Montmorency.

Jean-Baptiste de Laugier, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem a servi le Roi depuis quatorze ans. Il a été lieutenant colonel & brigadier des armées, & commandant pour le Roi à Douay.

Louis-François de Laugier,

chevalier, seigneur de Beaucouse & de Thoard, a servi sur les vaisseaux du Roi, & s'est marié le 11 Septembre 1709. avec *Elisabeth* de Bertet, fille de *Jean-François*, seigneur de la Cluë, & de *Magdelene* de Sabran, issue des comtes de Beaudinar. Il a eu de son mariage quatorze enfans, dont six garçons, un desquels est mort en bas âge.

Louis-Joseph de Laugier est chanoine de Saint Victor de Marseille.

Jean-François est chanoine au chapitre royal de Tarascon.

Joseph-Paul de Laugier, chevalier de Malte, sert sur les vaisseaux du Roi, & est capitaine de vaisseaux.

Gaspard de Laugier, aussi chevalier de Malte, étoit lieutenant des vaisseaux du Roi, & est mort à Mahon le 24 Mai 1756. de la blessure qu'il reçut au combat naval du 20 dudit mois, sur le vaisseau du Roi le Content, de l'escadre commandée par M. le comte de la Gallissonniere.

Charles-Gaspard de Laugier, à présent le chef de la famille, chevalier, seigneur de Beaucouse & de Thoard, sert depuis l'âge de dix ans, est lieutenant colonel d'Infanterie, & commandant pour le Roi à Lauterbourg. Il s'est marié à Marseille, avec *Claire* d'Estelle, fille de *N.....* d'Estelle, chevalier, seigneur de la Plage d'Aren, par contrat du 21 Octobre 1754. De ce mariage sont issus,

1. *Joseph-Charles* Laugier, né le 21 Septembre 1755.

2. *Marie-Elisabeth* de Laugier, née le 25 Mars 1757.

LAUGIER, à Aix, seigneur de Saint André. Cette famille a les mêmes armes que la précédente, qui sont : *d'argent, au lion de gueules*, & se dit sortie du même tronc. Elle subsiste dans *Antoine-Louis-Roch* de Laugier, seigneur de Saint André, reçu dans la charge de conseiller du Roi, contrôleur général des domaines & bois de Provence, le 9 Janvier 1750. Il a épousé le 24 Juin 1754. *Françoise-Gabrielle* de Bonnet de Costefrede, dont un fils & une fille. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 61.*

LAUGIER : Famille connue à Arles, sous le nom de Monblanc, qui porte : *d'argent, à la croix de Lorraine de sable.* Elle subsiste dans les descendans de *Charles* de Laugier, seigneur de Monblanc, lieutenant principal au Siége présidial & ressort d'Arles, qui laissa des enfans. Voyez le même Ouvrage, *Tome II. p. 63.*

LAUGIER : Autre famille de la même province, qui porte : *d'or, à la bande d'azur, chargée de trois demi-vols d'argent.* Voyez l'endroit ci-dessus cité.

Elle subsiste dans *Jean-Joachim* de Laugier, seigneur de Beaurecueil, Rousset & Roqueshautes, conseiller au Parlement de Provence, marié en 1732. à *Marie-Françoise* de Jouffrei, fille de *Pierre* de Jouffrei de Châteaubon, & de *Justine* du Pilon, qui a eu de son mariage, 1. *Joachim-François-Serge* de Laugier, enseigne à piquet au régiment des Gardes Françoises; 2. *Joseph-Pierre-Paul-Emilie*, garde de la marine, mort au retour de la prise de Mahon; 3. *Esprite-Marie-Justine*, mariée en Dauphiné en 1752. avec *Joseph-Louis-Marie* de Bufferent, seigneur de Vatillion, Mireboi, la Certiere, &c.

LAVIER, ou LAVIEZ, LAISVEZ, LAVIEL, LAVY, LAVEY, LAVEL & LEVEL: Famille de la Franche-Comté.

Pierre de Lavier, baptisé le 10 Août 1459. eut pour femme *Jeanne* de Mugnans, dont naquit, pour fils aîné, *Thibault* de Lavier, écuyer, sieur ou seigneur à Noiroi, né en 1502. marié à *Simonne* de Chazeaulx, mere d'*Etienne* de Lavier, capitaine des Elus de la prevôté de Montjustin. Il fut du nombre des gentilshommes qui en 1571. accompagnerent dom Juan d'Autriche, & combattirent sous ses ordres à la fameuse journée de Lépante. Il épousa en 1576. *Anne* le Doux, qui lui apporta en mariage la terre de Calmoutier. De ce mariage sortit, entr'autres enfans, *Guy* de Lavey ou Lavier, sieur de Calmoutier, qui prit les armes pour son Souverain dans les premieres années de la longue guerre déclarée entre la France & l'Espagne, le 19 Mai 1635. & ne le servit pas moins fidélement que ses prédécesseurs, surtout au siége de Dôle en 1636. Il épousa par contrat du 7 Mars 1615. *Claude* Prevost de Pelouzey, dont il eut deux fils & trois filles.

Jean-François de Lavier, l'aîné, écuyer, seigneur de Calmoutier, ayant quitté dans un âge fort jeune son pays natal, alla servir aux Pays-Bas, dans l'armée entretenue par les Magistrats des Etats de Flandres, & y étoit capitaine en 1661. Il fut capitaine de Dragons en 1669. Il eut encore de la Cour d'Espagne le 18 Octobre 1671. une commission de capitaine d'une compagnie de cent Arquebusiers à cheval de nouvelle levée. Mais peu de temps après il quitta le service, pour celui de France, où il entra en qualité de lieutenant colonel du régiment de Listenois, Dragons, lors de sa création en 1673. Il fut colonel du même régiment le 6 Juin 1676. Il quitta le service à la paix de Nimégue en 1678. mais la guerre ayant été déclarée à la France par les Puissances conjurées à Ausbourg en 1687. le Roi qui connoissoit sa bravoure, le fit colonel d'un des trois régimens de Milices levées en Franche-Comté, & capitaine de la premiere compagnie du nombre de cinquante hommes d'armes, par commission du 12 Novembre 1692. Suivant un mémoire de famille, le régiment prit son nom, distinction honorable; & il ne partagea cet honneur qu'avec les marquis de Beaufremont & de Vaulgrenaut.

Il fut déclaré, par ordonnance de M. le maréchal de Duras, du 21 Avril 1678. gentilhomme d'ancienneté; & le 22 Avril de l'année suivante, il fut reçu chevalier de l'ordre de Saint Georges.

Claude-François de Lavier, son fils, chevalier, seigneur de Calmoutier, né au mois d'Octobre 1694. fut cornette de Cavalerie dans le régiment d'Aubeçon, par brevet du 6 Juin 1711. Il obtint en 1737. des lettres en forme de chartre, par lesquelles le Roi le fit chevalier, lui & ses enfans & descendans mâles, nés & à naître en légitime mariage.

De son mariage accordé en 1718. avec *Marie-Louise* de la Baziniere, fille de *Pierre* de la Baziniere, écuyer, seigneur de Morvillars & de Grand-Villars,

& d'*Angélique-Françoise* de Cointel de Filiain, sont nés,

1. *François-Camille* de Lavier, chevalier, né le 12 Février 1720.

2. *François-Henri*, né le 13 Février 1721. ecclesiastique.

3. *Charles-Joseph-François*, né le 7 Octobre 1733. reçu chevalier de minorité dans l'ordre de Malte par bref du Grand-Maître, date du 10 Janvier 1735.

4. *Angélique-Françoise*, née le 29 Mars 1726.

5. *Marguerite-Françoise*, née en 1727.

6. *Ferdinande*, née en 1729. reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1740.

7. *Claude-Françoise-Marie-Claire* de Lavier, née le 9 Avril 1737.

Les armes : *d'azur, à une fasce d'argent.*

LAUMOSNE, écuyer, sieur de la Bare du Bois & de la Piere, en Normandie, élection de Bernay.

Porte : *gironné d'argent & de gueules, au chef cousu d'azur, chargé de trois glands d'or, la pointe en bas.*

LAUMOY, seigneur de Gironville, sous Brinon.

I. *Eustache* de Laumoy, fils de *Guillaume*, seigneur du fief de Lugny, assis à Gironville, & de *Jeanne* Boursier, est qualifié écuyer, seigneur de Gironville, dans son contrat de mariage du 11 Mars 1512. avec *Antoinette* de Gentils, morte avant 1548. & qui le rendit pere, 1. de *Tristan*, mari le 9 Novembre 1543. de *Françoise* de Granchay, dont il ne paroît pas qu'il y ait eu des enfans ; 2. de *Jean*, qui suit ; 3. de *Louise* ; 4. de *Charlotte*, & 5. de *Petronelle*, femme en 1545. de *Jacques* de Neufville, écuyer, seigneur de la Mothe du Muis, près de Chartres.

II. *Jean* de Laumoy, écuyer, seigneur de Gironville, pour lequel il porta la foi au seigneur de Courrance, le 9 Mars 1570. mort en 1580. épousa en 1554. *Lionne* de la Rocque, fille de *Nicolas*, écuyer, seigneur de Larmieres, paroisse de la Ferté-Gaucher en Brie, & de *Louise* du Moutier, dont, 1. *André*, qui fit la foi à Courrance, pour lui & *Charles*, son frere, le 12 Juillet 1583. mort sans alliance ; 2. *Charles*, qui suit ; 3. & 4. deux filles, mariées à Sedan & en Normandie.

III. *Charles* de Laumoy, écuyer, seigneur de Gironville, Larmieres, &c. paya les profits qu'il devoit pour Gironville à *Pierre* Clausse, seigneur de Courrance, qui lui en donna quittance sous son seing privé le 28 Février 1593. & fit depuis la foi audit Courrance, le 29 Avril 1624. Il avoit épousé par contrat passé à Rheims le 20 Décembre 1592. *Magdelene* Cauchon, fille de *Thierri*, écuyer, seigneur de Condé, & de *Magdelene* Brussart, dont, 1. *Théodore*, qui suit ; 2. *Claude*, mort en 1633. 3. *Charles*, qui a fait la branche des seigneurs de Larmieres, rapportée après la postérité de *Théodore* ; 4. *Marie*, femme le 28 Juin 1619. de *Louis* de Longueau, écuyer, seigneur de Saint Michel ; 5. *Magdelene*, femme de *Paul* de Vidal, écuyer, seigneur d'Argeville.

IV. *Théodore* de Laumoy, écuyer, seigneur de Gironville, acquit le 28 Mars 1594. le fief de Montclard, situé à Gironville,

de *Gaspard* de la Chapelle, qui étoit, au lieu de *Claude* de Montclard, écuyer, seigneur dudit fief, & de la Briere, en la châtellenie de Lorry, en Gâtinois, épousa le 15 Novembre 1632. *Louise* de Crevecœur, fille de *Charles*, chevalier, seigneur de Vienne, & de *Claude* de Mondoucet : ladite Crevecœur étoit veuve & tutrice de ses enfans, pour lesquels elle demanda souffrance au seigneur de Courrance, devant Chartier, notaire à Melun, le 9 Mai 1651. sçavoir, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Charles*, qui étoit fondé de la procuration de sa mere, dans la souffrance du 19 Mai 1651. mort sans postérité.

V. *Louis* de Laumoy, chevalier, seigneur de Gironville, des Grands & Petits Carneaux, & de Boigneville en partie, mort avant 1605. épousa, par contrat du 8 Juillet 1675. *Elisabeth-Magdelene* du Hamel, morte en 174..... fille du seigneur de Denainvilliers, près Pitiviers, dont, 1. *Alexandre-Louis*, qui suit; 2. *Joseph-Charles*, seigneur de Loigny, mari de *N*.... Longueau, sa veuve, dont il a eu des enfans; 3. *N*.... dit le chevalier de Launay, seigneur de Digny, non marié; 4. *Magdelene*, femme le 15 Décembre 1718. de *Christophe* d'Estray de Marnay, chevalier, seigneur de la Roche, dont il reste aujourd'hui *Elisabeth-Magdelene* d'Estray, dame de la Roche, femme le 17 Septembre 1751. de *Charles-Léon* de Fera, chevalier, seigneur de Rouville.

V I. *Alexandre-Louis* de Laumoy, chevalier, seigneur de Gironville, des Grands & Petits Carneaux, l'Humery, &c. ancien capitaine au régiment du Roi, Infanterie, mort le 3 Avril 1750. épousa en premieres noces, le 9 Janvier 1713. *Marie-Magdelene* Hemart, mere de *Félicité*, femme le 28 Décembre 1749. de *Joseph-Paul-Augustin* Martiny, fils de *Pierre*, chevalier, seigneur de Saint Jean & de Bréganço n, conseiller-doyen du Parlement de Provence, & de *Magdelene* du Tribault, dont des enfans; & en secondes, en vertu d'une dispense de Rome le 26 Février 1732. *Anne-Isidore* de Foyal, dame de Formarville, née le 11 Octobre 1708. morte le 2 Juin 1734. fille de *Nicolas*, chevalier, seigneur d'Alionnes, &c. né en 1663. mort en 1731. & de *Marguerite-Angélique* de Savoye, dame de Nanteau & de Formarville, en Beauce, née en 1670. morte en 1738. dont *Angélique-Isidore*, dame de Gironville, des Grands & Petits Carneaux, l'Humery & Formarville, née le 11 Mars 1733. mariée le 9 Septembre 1750. à *André-Victor* de Bezemont, chevalier, seigneur de Fontaine, sous lieutenant de Grenadiers au régiment des Gardes Françoises, & chevalier de Saint Louis en Mars 1758. né le 19 Novembre 1755. dont des enfans.

Branche des seigneurs de Larmieres.

I V. *Charles* de Laumoy, chevalier, seigneur de Larmieres, &c. capitaine au régiment de Touraine, épousa le 17 Février 1637. *Henriette* de Berziau, fille de *Robert*, chevalier, baron de Molins, dont, entr'autres enfans, 1. *Charles*, chevalier de Saint Lazare, mort sans alliance;

alliance ; 2. *Alexis*, qui suit ; 3. *Magdelene*, femme de *Louis-Joseph* de Longueau, chevalier, seigneur du Bois-Corneille.

V. *Alexis* de Laumoy, chevalier, seigneur de Toulotte, Cosseray & la Boulais, né le 31 Avril 1657. eut d'*Angélique* de Champagne, son épouse, plusieurs enfans, dont le dernier est,

VI. *Claude* de Laumoy, chevalier, baron de Molins, né le 29 Décembre 1715. marié le 24 Novembre 1744. à *Charlotte-Perrine* Berthe, dame de Nolongue, mere, 1. d'*Alexis-Charles-Augustin*, né en Septembre 1745. 2. *Marie-Perrine-Adelaïde*, née le 15 Janvier 1748.

Les armes sont : *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois croissans de gueules.* Cet extrait est tiré sur les titres & mémoires de famille.

LAUNAY (de), écuyer, sieur de Villarnois, élection de Vire, en Normandie.

Porte : *d'hermines, à trois pots de gueules, 2 & 1.*

LAUNAY, écuyer, seigneur de Cochardon, même province, élection d'Alençon.

Porte : *de vair, à trois fasces de gueules.*

LAUNOY DE CRIQUEVILLE, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 30 du mois de Janvier 1668. qui porte : *d'argent, à l'aigle éployée de sable.*

Tanneguy de Launoy, sieur de Criqueville, conseiller au Grand-Conseil, maître des requêtes, & reçu président au Parlement de Rouen, portoit les armes ci-dessus ; mais l'aigle ayant deux têtes. Voyez l'*Histoire de Rouen*, *Tome II. p.* 156.

LAURAGUAIS ; Petit pays de France ; situé en la province de Languedoc, aux environs de Castelnaudari, qui en est la capitale, reçoit son nom du château de Laurac, dont il ne reste que des ruines, & qui est proprement dans le Toulousain. Il s'y fait un grand commerce de Pastel. L'an 1258. *Jacques*, roi d'Arragon, céda au roi Saint Louis tout le droit qu'il avoit sur ce pays, qui dépendit du domaine de la Couronne, jusqu'en l'an 1477. ou 1478. Au mois de Janvier de cette année, le roi Louis XI. l'érigea en comté pour *Bertrand* de la Tour II. du nom, comte d'Auvergne, en échange du comté de Boulogne ; dont le Roi s'étoit saisi, après la mort de *Charles* le Téméraire, duc de Bourgogne ; & *Bertrand* de la Tour lui céda les droits qu'il y avoit. Ce dernier eut *Jean* III. du nom, pere d'*Anne* de la Tour, mariée à *Jean* Stuart, duc d'Albanie ; & de *Magdelene*, femme de *Laurent* de Médicis, duc d'Urbin. La premiere mourut sans enfans, & eut pour héritiere la reine *Catherine* de Médicis, sa niece. Ce fut en faveur de cette Reine que le roi Henri II. son mari établit en 1553. un présidial à Castelnaudari pour le Lauraguais. *Charles* de Valois, fils naturel du roi Charles IX. avoit eu ce comté & celui d'Auvergne par donation ; mais il en fut dépossédé l'an 1606. par arrêt du Parlement de Paris, parce que le contrat de mariage du roi Henri II. & de *Catherine* de Médicis, du 27 Octobre 1533. portoit substitution. Ces comtés furent adjugés à la reine *Marguerite*, fille de *Catherine* de Médicis, qui les remit, par donation entre-vifs, au Dau-

phin, depuis le roi Louis XIII. à condition qu'il les uniroit inséparablement à la Couronne.

Le comté de Lauraguais étoit possédé par *Louis-Antoine* de Brancas, duc de Villars, mort le 29 Février 1760. dont le fils, nommé *Louis*, a porté le titre de duc de Lauraguais. *Louis-Léon-Félicité* de Brancas, dit le comte de Lauraguais, fils aîné du premier lit du duc de Lauraguais, né le 7 Juin 1733. fait mestre-de-camp lieutenant du régiment Royal-Roussillon en 1749. a épousé le 11 Janvier 1755. *Elisabeth-Pauline* de Gand d'Ifenghien, fille du comte de Middelbourg. *Voyez* BRANCAS. *Tablettes Généalogiques & Historiques*, *Part. VII p.* 130.

LAURE, en Dauphiné : Famille ancienne, qui a pris des alliances dans celles d'Arlos & de Grolée-Virville, &c. dont les armes sont : *échiqueté de vair & de gueules de deux traits.*

LAURENCIE, ou LAURENCYE, en Angoumois, Poitou & Saintonge : Famille maintenue dans sa noblesse par le commissaire départi dans la généralité de Poitiers en 1700. Elle est divisée en trois branches : la premiere celle des seigneurs de Villeneuve ; la seconde celle des seigneurs de Chatas, & la troisieme, celle des seigneurs de Chadurie. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

Les armes sont : *d'azur, à une aigle d'argent à deux têtes, le vol abbaissé.*

LAURENS : *Tome II. p.* 394. à la fin de l'article, *ajoutez* : Cette famille est divisée en plusieurs branches, & a pour armes : *d'or, au laurier de sinople ; le chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.* Il en est parlé dans le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 63.

LAURENS : Autre famille de Provence, établie à Arles, originaire de la ville d'Avignon, où vivoit *Barthelemi* de Laurens, qualifié noble & écuyer, élu premier consul de cette ville en 1477. *Charles-François* de Laurens, baron de Beaujeu, seigneur de Mariaud, descendu de lui au huitieme degré, a épousé par contrat du 26 Décembre 1718. *Thérese* du Roure, fille de *Nicolas*, & de *Brigitte* de Meyran d'Ubaye, dont, 1. *Henri* de Laurens, baron de Beaujeu, capitaine au régiment d'Auvergne, Infanterie ; 2. *Jacques*, sous-lieutenant & aide-major dans les Grenadiers à cheval ; 3. *Jean-Baptiste*, chanoine de l'église d'Arles. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence* ci-dessus cité.

Les armes : *d'or, à la croix pattée de gueules, le parti sénestre chargé de trois bandes de gueules.*

LAURENS DE JOREAU, en Anjou : Famille qui porte : *d'azur, coupé d'argent, au lion coupé de l'un en l'autre.* Supports : *deux lions d'or, casqués de front.*

LAURENS, en basse Marche : Famille qui a produit anciennement les seigneurs de Darnac & du fief de Lezignac. *Guillaume* Laurens, écuyer, sieur de Lezignac, vivoit le 13 Mars 1461. Il reste encore de cette famille *Jean* Laurens, écuyer, appellé M. de Lezignac, demeurant à Pressac, marié à *N*..... du Theil. Il est fils de feu *Antoine* Laurens, écuyer, qui se nommoit aussi M. de Lezignac, & de *Marie* Montalembert, encore vivante.

LAURIS, en Provence : Ancienne noblesse, qui tire son nom de la terre de Lauris, qu'elle a possédée pendant plus de cinq cents ans, & dont on prouve la possession par les anciens hommages rendus par les barons de Lauris, aux comtes de Provence; dont l'une, établie à Marseille, avoit paru avec éclat. *Guillaume* de Lauris, qui en étoit issu, alla avec la principale Noblesse du pays faire compliment à *Charles* d'Anjou, lors de son mariage avec *Béatrix*, fille de *Bérenger*, dernier comte de Provence en 1262. La branche, dont *Guillaume* étoit sorti, est entierement éteinte.

L'autre branche, qui eut pour auteur *Hugues* de Lauris, qui vivoit à Malte, mort vers le milieu du douzieme siécle, subsiste dans le seigneur de Lauris de Castellane, marquis d'Ampus, seigneur de Vaqueras & de Tailades, marié en l'année 1737. avec *N.* . . . de Riviere de Brucys, fille de *Dominique*, lieutenant de Roi à Besançon, & de *Magdelene Therese* de Rabisse. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p. 69.*

Les armes : *d'argent, à trois bandes de gueules.*

LAUTHIER : Famille originaire du Dauphiné, de laquelle étoit *Philippe* de Lauthier, président des Monnoies, qui mourut en 1450.

Jean-Charles de Lauthier, brigadier des armées du Roi en 1711. & chevalier de Saint Louis, mort en 1755. servit d'abord en Espagne, où il fut gouverneur des Isles de Mayorque & de Minorque; & colonel des Gardes Wallonnes. Dans le temps de la guerre entre les deux Couronnes de France & d'Espagne, il quitta le service de celle-ci, pour entrer au service de l'autre, ne voulant pas porter les armes contre son Prince. Il avoit trois freres, qui sont morts au service, étant capitaines en pied.

LAUTREC : *Tome II. p. 394. col. 1. pénultieme ligne*, frere aîné du comte de Lautrec, *lisez*, frere aîné du maréchal comte de Lautrec.

LAUVERDALE : *Ibid. col. 2. lig. 12. & 14. lisez*, LAVERDALE.

LAUZIERES : *Tome II. p. 395. col. 2. lig. 45.* Taisan, *lisez*, Thesan.

Ibid. p. 396. col. 2. lig. 28. après Angélique-Sophie d'Hautefort, *ajoutez*, remariée au marquis de Beringhen.

LAUZUN : *Tome II p. 397. col. 2. lisez* par-tout LAUSUN.

Ibid. p. 398. col. 1. lig. 7. Armand de Gortaut, *lisez*, *Armand* de Gontaut, décédé en 1756. étant le plus anc en des maréchaux de France.

LAYE, en Beaujolois : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à la croix de sable.*

LECALLEY : Famille de Normandie, qui porte : *d'azur, à trois heaumes d'or.*

La Roque, dans son *Histoire d'Harcourt*, *p. 1449.* parle de *Lambert* Lecalley, sieur de Saint Vigor, receveur des Aides & Tailles en l'Election de Bayeux en 1547.

LEISSIN : Seigneurie en Dauphiné érigée en comté par Lettres patentes du mois de Juin 1725. enregistrées au Parlement de Grenoble le 3 Juillet suivant, en faveur de *Sébastien* Guillet, conseiller au même Parlement,

Tablettes Généalogiques, Part. V. p. 232.

LELAY DE VILLEMARÉ : La famille de Lelay de Villemaré a été déclarée d'ancienne extraction noble par les Commissaires de la Chambre établie pour la recherche de la Noblesse de la province de Bretagne en 1670. & l'Histoire qui en a été donnée par le P. Dom Lobineau, religieux Bénédictin, fait souvent mention de ce nom, notamment d'*Alain* Lelay, lequel signa en 1380. la ratification du traité de paix faite entre le roi de France & le duc de Bretagne. La branche aînée de cette famille est fondue dans celle de Kerousy, dont M, le président de Marbeuf a épousé l'héritiere.

Jean-Bonaventure Lelay de Villemaré, chevalier, seigneur de Guébriant, ci-devant lieutenant des maréchaux de France en Bretagne, mourut à Paris le 29 Octobre 1743. âgé de quatre-vingts-quatre ans, laissant de son mariage avec *Anne* Crocq, morte au mois d'Avril 1729. 1. *Germain* Lelay de Villemaré, reçu conseiller au Parlement de Paris le 26 Mars 1711. mort sans être marié; 2. *Paul-Marie Bonaventure* Lelay, chevalier, seigneur du Plessis-Lelay, du Hirel, &c. ci-devant capitaine dans le régiment de Gesvres, Cavalerie, lieutenant des maréchaux de France en Bretagne, & chevalier de Saint Louis, marié depuis le 3 Mars 1734. avec *Marie-Magdelene* Delpech; 3. *Jean-Bonaventure* Lelay de Guebriant, reçu conseiller au Parlement de Paris, & commissaire aux Requêtes du Palais, depuis le 2 Septembre 1734. & lecteur de la chambre du Roi; 4. *Anne* Lelay, veuve de *Nicolas-Isbré* d'Hervault, marquis de Pieumartin, dont elle a des enfans; 5. *Louise-Françoise-Bonaventure* Lelay, mariée depuis le mois d'Avril 1729. avec *Pierre* Poncet de la Riviere, président de la cinquieme chambre des Enquêtes du Parlement de Paris, depuis le 15 Décembre 1728. frere de l'ancien évêque de Troyes. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1743. *p.* 2533.

La famille de Lelay de Villemaré porte pour armes : *d'argent, à une fasce d'azur, accompagnée en chef de trois annelets de gueules, & en pointe d'une aigle de sable, éployée, becquée & membrée de gueules.*

LENFANT, écuyer, sieur du Pont, en Normandie, élection de Valognes : Ancienne noblesse, alliée aux Saint Pierre, aux Suhard & aux Crovilie, qui porte : *d'argent, au cor de chasse lié de gueules, enguiché & virolé d'or, accompagné de trois molettes de gueules, 2 & 1.*

Une autre famille du même nom & de la même province, porte : *d'azur, au croissant d'or, surmonté d'un lambel d'argent.*

LENFERNAT, ou LANFERNAT, en Brie : Ancienne famille noble, qui porte : *d'azur, à trois losanges d'or, 2 & 1, accompagnées d'un casque de front.* Pour supports : *un Ange & un Sauvage*; & pour cri & devise : *qui fait bien, l'Enfer n'a.*

Cette famille a des branches en Bourgogne & en Champagne, qui subsistent. Il y a eu un Lenfernat, qui s'établit dans le Perche en l'année 1490. C'étoit le trisayeul de *Louise-Marie* de Lenfernat, née le 4 Décembre 1663. qui épousa *François* de l'Osmone,

seigneur du Bois de la Pierre, le 14 Septembre 1730. & en elle a fini la branche de Lenfernat établie au Perche.

La branche du comté de Bourgogne a été maintenue dans sa noblesse en 1667.

Ouden de Lenfernat, écuyer, seigneur de la Barre, épousa en 1430. *Jeanne* Bocaire, petite-fille de *Richard*, bailli de Senlis, & sœur de *Richard* Bocaire, abbé de la Palisse, proche Nogent le Rotrou.

Jean de Lenfernat, marié en 1456 à *N*.... de Poully, fille de *Jean*, seigneur de Gagné, en Brie, rendit aveu en 1471. au seigneur de Morment, tant en son nom, qu'en celui de ses enfans.

Jean de Lenfernat II. du nom, son fils aîné, écuyer, seigneur de Gagné, en Brie, & de Villiers, au Perche, fut conseiller d'Etat sous Louis XI. & épousa *Louise* d'Assé, fille de *François*, seigneur de Montfaucon, & de *Marie* de Mondoucet, dame de la Grere, Horengeau, Saint Victor, &c.

Pierre de Lenfernat fut marié le 16 Juin 1499. à *Marguerite* de Prenois.

Jean de Lenfernat III. du nom, épousa en 1530. *Michelle* d'Assigny.

Georges de Lenfernat, écuyer, seigneur, baron de Pruniers & de Villiers-sur-Toulon, Ponceaux, &c. épousa en 1556. *Françoise* d'Estampes, fille de *Jean*, seigneur de la Ferté-Imbault, & de *Blanche* de Sains, issue de la maison de Marigny, en Picardie, dont *Arthus*, qui suit, & *Jacques-François* de Lenfernat, reçu chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, dit de Malte, en l'année 1572.

Arthus de Lenfernat épousa le 25 Janvier 1573. *Charlotte* de Saint Phal.

Jacques de Lenfernat, seigneur, baron de Pruniers & de Treigny, gentilhomme ordinaire d'*Hercules-François*, duc d'Anjou, frere du Roi, guidon de la compagnie du seigneur de la Ferté Imbault, épousa en 1615. demoiselle *Marie* de Courtenay, fille de *N*..... seigneur de Bleneau, & d'*Hélene* de Quinquet.

Charles de Lenfernat, fils de *Charles* de Lenfernat, épousa le 28 Décembre 1635. *Claude* du Plessis-Liancourt.

Edme de Lenfernat, seigneur de la Jacquiniere, Asniers, la Grange-Rouge, Villars, &c. épousa le 19 Juin 1676. *Catherine* Sauvat.

Gaston-Jean-Baptiste de Lenfernat, seigneur d'Asniers, Villars, la Grange-Rouge, Crotteau, & du marquisat de Tavere, a épousé le 7 Juin 1715. *Anne* de Marsengy.

Gaston-Joseph de Lenfernat s'est marié au mois d'Avril 1741. à demoiselle *Perrette-Marie* Davigneau.

On voit dans l'église de Sousy en Brie, à dix lieues de Paris, l'épitaphe d'un *Adrien* de Lenfernat, en son vivant seigneur de Sousy, & premier homme d'armes de monseigneur le prince de la Roche-sur-Yon, décédé le premier Octobre 1556.

LENONCOURT : *Tome II. p.* 400. *col.* 2. *lig.* 18. Gondricourt, *lisez*, Gondrecourt.

LENTRIN, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte : *de gueules, au croissant*

d'or, *surmonté d'un lambel d'argent.*

LÉON : *Tome II. p.* 404. *col.* 1. *lig.* 45. qui est aujourd'hui dans la maison de Rohan, *lisez*, qui est aujourd'hui dans la maison de Chabot, & *ajoutez*, par héritage d'une branche puînée de Rohan-Gié, dans laquelle l'ancienne sirerie de Léon & la vicomté de Rohan avoient été portées par une héritiere de la branche aînée. Celle de Montbazon, qui subsiste dans les princes de Guimenée & de Soubise, étoit aînée dans la postérité du maréchal de Gié. Le duc de Rohan-Chabot d'à présent se qualifie prince de Léon. & préside alternativement aux Etats de Bretagne, avec le baron de Vitré, duc de la Trimoille. Ce droit appartient à la terre de Léon, & il est dans la maison de Rohan depuis le mariage de Jean I du nom, &c.

Ibid col. 2. *effacez les lignes* 8, 9, 10, 11, 12 & 13, & *substituez* : Les armes : *au lion de sable, orné de gueules.*

Une famille du nom de Léon, en Bretagne, porte : *d'argent, au lion de gueules, orné d'or.*

LÉONARD, écuyer, sieur de Rempan & d'Orvillé, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au lion d'or, lampassé de gueules, & accompagné de trois flammes d'or,* 2 & 1.

LEOTAUD, ou LEAUTAUD : Famille originaire de Tarascon en Provence, qui porte : *d'azur, à un anneau d'or, accroché ou cramponné de quatre croix recroisettées ou patriarchales de même.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 7.

LERIGET DE LA FAYE, en Angoumois, en Dauphiné & à Paris : Famille qui subsiste dans les enfans de *Jean-François* Leriget de la Faye, colonel du régiment Royal Comtois, mort à Gênes de ses blessures, qu'il reçut dans une action passée le 21 Mai 1747 entre les troupes qui défendoient la ville de Gênes & celles que commandoit le comte de Schullembourg, pour l'Impératrice-Reine, & de *Charlotte* Pape de Saint Auban, son épouse. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II* & le *Mercure du mois de Juin* 1747. *p.* 211. & 212.

Les armes sont : *d'azur, à une bande d'or, chargée de trois aiglettes de gueules les ailes étendues.*

LERIN : *Tome II. p.* 404. *col.* 2. *lig.* 27. de Beaumont-le-Royer, *lisez*, de Beaumont-le-Roger.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : La branche aînée de Tolede de Beaumont, duc d'Albe & comte de Lerin, est fondue dans une branche cadette de Sylva, sortie des ducs de l'Infantado, dont le duc de Huescar, ambassadeur en France. Ce qu'il y a de singulier, c'est que l'héritiere de Sylva, duchesse de l'Infantado-Pastrane, a épousé un cadet de Tolede Albe.

LESCALAY, écuyer, sieur de Vaux, en Normandie, élection de Bayeux.

Porte : *d'azur, à trois armets d'or, panachés d'argent, posés* 2 & 1.

LESCALOPIER : *Tome II. p.* 404 *col.* 2. *après* ce mot, *ajoutez* : Famille distinguée par ses alliances, & qui a occupé les premieres charges de la Magistrature.

Ibid. p. 405. *col.* 1. *lig.* 23.

après 1725. *ajoutez* : Il avoit pour sœur *Françoise-Marie* de Lescalopier, veuve depuis 1718. de *René-François* de Saint Remy, chevalier, seigneur de la Motte-Fouqué au Mans, &c. dit le marquis de Saint Remy, morte le 29 Mai 1747. n'ayant eu qu'une fille, morte le 26 Février 1719.

Ibid. même ligne, D'*Anne-Geneviève* Cherrier, son épouse, *lisez*, D'*Anne-Geneviève* Charrier, son épouse, &c.

LESCHASSIER : *Robert* Leschassier, seigneur de Maricourt, mourut conseiller honoraire en la Grand'Chambre du Parlement de Paris le 28 Juin 1723. à l'âge de quatre-vingt-sept ans, laissant d'*Anne* Brayer, sa seconde femme, décédée le 13 Juillet 1687, âgée de quarante-cinq ans, *Thomas* Leschassier, conseiller au Grand-Conseil, où il avoit été reçu le 7 Mai 1701. mort le 17 Octobre 1737. âgé de soixante-quatre ans dix mois & quelques jours. Voyez le *Mercure de France du mois d'Octobre* 1737. p. 2530.

Cette famille porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé de cinq mouchetureres d'hermine de sable, & accompagné de trois demi-vols d'argent.*

LESCURE : Noblesse fort ancienne du pays d'Albigeois, dont les armes sont : *d'or, à un lion d'azur.*

M. le marquis de Lescure, mestre-de-camp-lieutenant du régiment Dauphin, Dragons, fut tué au combat donné sous Plaisance le 16 Juin 1746. entre les Espagnols, commandés par l'Infant Don *Philippe*, joints aux François, commandés par M. le maréchal de Maillebois, & les Autrichiens. Voyez le *Mercure de France du mois de Juin* 1748. *p.* 197.

LESCUT : *Nicolas* de Lescut, seigneur de Saint Germain, ambassadeur de Lorraine à la Cour Impériale, fut élevé à la dignité de comte du Saint Empire, par diplôme du 30 Mai 1544. avec clause qu'au défaut de sa postérité cette dignité passeroit à son frere, *Jean* de Lescut, & à ses descendans mâles ; & au défaut de ceux-ci, à sa fille aînée & à sa postérité.

Jean de Lescut, son ayeul, issu d'une ancienne & illustre maison d'Anjou, vint en Lorraine avec une compagnie de cent Lanciers, & servit le duc de Calabre dans ses guerres en Italie & en Catalogne, & fut blessé mortellement au siége de Barcelonne. Il avoit épousé en Lorraine *Marguerite*, fille de *Jean* de Bouzey, seigneur de Saint Germain, & de *Bonne* de Saint Loup, petite-fille de *Liébault*, mari de *Catherine* de Thuillieres, & arriere petite-fille de *Jean*, seigneur de Bouzey, & de *Marie* de Beaufremont.

Nicolas de Lescut mourut sans enfans le 22 Février 1580. & *Jean*, son frere, le 17 Mai 1581. ayant épousé en 1534. *Mayelle* de Beurges, sœur de *Charles*, bailli & gouverneur de Nomeny, qui fut ayeul de *Marguerite-Philippe* du Cambout de Coislin, femme de *Henri* de Lorraine, comte de Harcourt, grand écuyer de France. *Mayelle* de Beurges fut mere de *Jean* de Lescut, seigneur de Pixerecourt & de Saint Germain, qui mourut sans enfans. Sa sœur aînée, *Barbe* de Lescut, épousa par contrat du 9 Juin 1571. *Balthasard*

de Rennel, seigneur de Brin, Jarville, Saint Germain, Saint Boin, Malzeville, &c. écuyer d'écurie du duc de Mercœur, frere de la reine *Louise*, & depuis ministre d'Etat & président de Lorraine, mort le 16 Novembre 1637. âgé de quatre-vingts-trois ans. Voyez les *Tablettes Généalogiques & Historiques*, *Part. VII. p.* 132.

LESCUYER, seigneur de Muret, en Picardie.

Jérôme Lescuyer, comte de Muret, mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, fut tué à la bataille de Senef le 11 Août 1674. De son mariage avec *Françoise* de Boullenc de Saint Remy, il a eu *Jérôme-François* Lescuyer, comte de Muret, seigneur de Troissy, Nanteuil, Mais, Violaine, Launoy-lez-Crouas, & en partie d'Acy de Balagny, Courcelles & Bagneux, & du Fief Lescuyer, lieutenant général des armées du Roi, chevalier, grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, mort à sa terre de Muret dans le Soissonnois, vers la fin du mois d'Octobre 1741. âgé de près de quatre-vingts ans. Il avoit commencé à servir en 1683. en qualité d'aide-de-camp du comte d'Auvergne, au siége de Courtray. Depuis il fut successivement lieutenant dans le regiment Dauphin en 1686. capitaine dans le même régiment en 1689. colonel du nouveau régiment d'Albigeois en 1692. puis de celui de Beauvoisis la même année; ensuite brigadier des armées du Roi le 29 Janvier 1702. maréchal de camp le 26 Octobre 1704. chevalier de Saint Louis en 1705. commandeur du même ordre avec quatre mille livres de pension au mois de Décembre 1707. & enfin lieutenant général le 29 Mars 1710. Il obtint la grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis le 18 Avril 1721. & le gouvernement de Thionville le premier Octobre 1731. Il se démit de ce gouvernement au mois de Juin 1733. & fut récompensé d'une pension de huit mille livres. Il avoit épousé *Louise-Agnès* Aubert, fille de *Simon* Aubert, qui étoit de la province de Limousin, capitaine dans le régiment d'Anjou, & de *Catherine* Barbade de Mésieres. Il en a laissé *Louis-Jérôme* Lescuyer, marquis de Muret, fils unique. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1741. *p.* 2545.

Les armes: *écartelé au* 1 & 4 *d'azur, au chevron d'or, chargé de cinq besans de gueules, & accompagné de trois molettes d'éperon d'or; au* 2 & 3 *d'azur, à la bande d'or.*

LESDIGUIERES: *Tome II. p.* 406. *col.* 1. *lig.* 15. Les seigneurs de Baune-Lesdiguieres, *lisez*, Les seigneurs de Bonne-Lesdiguieres.

Ibid. lig. 16. *de gueules*, lisez, *d'argent.*

Ibid. lig. 30. qui est Montalnant, *lisez*, qui est Montauban, en Dauphiné.

Ibid. lig. 31. *au* 4 *d'azur, à trois pals d'or, au chef de même,* qui est Vaise, *lisez*, *au* 4 *pallé d'argent & d'azur au chef d'or*, qui est Vese.

LESDOS, ou LESDO DE SAINT VALLERI: *Thomas* de Lesdo, sieur de la Riviere & de Durescu, avocat en la vicomté de Valognes, rendit des services signalés à Henri IV. tant au fait de la justice pendant

vingt ans, qu'au fait de la guerre, pendant les troubles, où il avoit aidé à conserver dans l'obéissance de sa Majesté la ville de Cherbourg. Il avoit épousé *Jeanne* Messent, de laquelle il eut *Nicolas* de Lesdo, évêque de l'Isle de Milo, *Jean* de Lesdo, *Gratien* de Lesdo, doyen de la Hague, *Pierre* de Lesdo, & *Richard* de Lesdo, bailli de Cherbourg. Le 24 de Novembre 1632. il y eut sentence rendue au bailliage du Cottentin, siége présidial de Coutances, sur le partage qu'il y avoit à faire des biens de *Thomas*, entre sa veuve & ses enfans. *Pierre* de Lesdo fut avocat au Conseil, & laissa postérité de *Catherine* Auberi, sa femme. *Jean* de Lesdo, son ayeul, seigneur de la Riviere, épousa *Marguerite* Thomas en 1615. Il fut pere de *Jacques* de Lesdo, écuyer, avocat au Parlement de Rouen, marié en 1648. avec *Suzanne* Busquet, fille de *Renaud* Busquet, écuyer, seigneur & châtelain du Heron, conseiller & garde des sceaux en la Chancellerie du Parlement de Rouen, & de *Magdelene* le Guerchois. *Jean-Baptiste* de Lesdo, son fils, fut procureur général en la Cour des Aides de Rouen en 1679. & pourvu ensuite de la charge de premier président en la Chambre des Comptes, Cour des Aides & Finances de Normandie, par provisions du Roi, du 12 Décembre 1706. en considération des services qu'il avoit rendus au Roi pendant vingt-cinq ans dans la charge de procureur général. Il épousa en 1687. *Marie-Magdelene* Hebert, fille de *François* Hebert, écuyer, conseiller & maître des comptes à Rouen, & de dame *Marie* le Diacre. De ce mariage est né le 19 Juin 1696. *Thomas-Amable-Nicolas* de Lesdo de Saint Valleri, qui a été reçu page du Roi dans sa petite écurie en 1712.

Lesdo porte : *d'azur, à une fasce d'argent, chargée d'un croissant de gueules.*

LESENERAC, ou LESNERAC DU BOUILLON, comme écrit la Roque : Ancienne noblesse de Normandie, élection de Caën, qui porte : *de gueules, à trois aigrettes d'argent, 2 & 1.*

Il y a dans la même élection un sieur de Mesniville, qui prétend aussi être de la famille de Lesenerac. Ses armes ne différent qu'en ce qu'il y a un chevron.

LESHENAUT DE BOUILLÉ, en Anjou : Famille maintenue dans sa noblesse par ordonnance de M. Chauvelin de Beauséjour, intendant de la généralité de Tours. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'or, à trois croix pattées de gueules, posées 2 & 1, & une étoile d'azur, placée au milieu de l'écu.*

LESPERON D'ANFREVILLE, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse, le 26 Janvier 1666. Il en est parlé dans l'*Histoire de Rouen, Tome II. p. 19.*

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois molettes d'or.*

LESPINACE (de) : Famille originaire de Guyenne, établie en Normandie, qui porte : *d'azur, au croissant d'argent, écartelé du second à deux étoiles de sable.*

LESPINASSE, en Limousin, famille dont une bran-

che s'est établie à Toulouse depuis plus d'un siécle. Il y a de ce nom un conseiller du Parlement de Toulouse.

LESPINAY DE MARTEVILLE DE PENSY, en Picardie, en Beauvoisis & dans le Soissonnois : Famille qui remonte à *Pierre* de Lespinay, seigneur des Lorides, qualifié d'écuyer dans un aveu qui lui fut rendu en 1420. pour des héritages relevans de son fief de Lorrides. Il en est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'argent, à trois losanges de gueules, posées 2 & 1.*

LESPINAY DE LA VRIGONIERE : Autre famille établie en Bretagne & en Poitou, qui a formé plusieurs branches, dont il est parlé dans le même *Armorial*, *Tome IV. Samuel-Alexis* & *Louis-Gabriel* de Lespinay, freres, ont été reçus pages du Roi dans sa grande écurie le 18 Mars 1744.

Les armes : *d'argent, à trois buissons d'épine de sinople, posées 2 & 1.*

LESQUEN, en Bretagne : Famille qui remonte à *Louis* Lesquen, reconnu noble & issu de nobles ancêtres, & déclaré exemt de tous subsides le 23 Janvier 1400. *Constance-François-René* Lesquen de Largentais, né le 10 Mai 1711. fut reçu page du Roi dans sa grande écurie le 13 Mai 1728. Il en est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 333.

Les armes : *de gueules, à un épervier d'argent, le bec, les pattes, les longes & les grillots d'or, la tête contournée & surmontée d'un croissant aussi d'or, ayant les pointes tournées du côté droit de l'écu, & trois molettes d'éperon de même, posées 2 en chef & 1.*

Il y a Lesquen de la Villemeneust, dont j'ai parlé, *Tome II. p.* 406. de ce *Dictionnaire*, & *Tome III. p.* 451. Si c'est la même famille, ce ne sont pas les mêmes armes. *Joseph* de Lesquen, marquis de Villemeneust, grand croix de l'ordre de Saint Louis, brigadier des armées du Roi, marié à *Barbe-Marguerite-Perrette* Garnier de Granvilliers, dont *Eléonore-Claude-Olive*, née le 9 Janvier 1729. portoit pour armes : *de sable, à trois jars d'argent, 2 & 1, membrés & becqués de gueules.*

LESTANG : Il y a dans l'évêché de Léon une famille du nom de Lestang du Rusquer, déclarée noble & issue d'extraction noble par un arrêt des commissaires du Roi en Bretagne, du 18 Juillet 1669. & deux de ses descendans, l'un *Ambroise-Marie* de Lestang, seigneur du Rusquer, l'autre du côté maternel, *François* de Launay, seigneur de Lestang, comme héritier de *Jeanne* de Lestang, sa bisayeule, reconnurent, par une déclaration signée d'eux, en date du 19 Août 1724. que les sieurs de Montabulin étoient, par une tradition suivie, de la même souche que les seigneurs de Rusquer; qu'ils avoient connoissance qu'un *Guillaume* de Lestang, écuyer, suivit le parti de *Charles* de Blois, contre *Jean* de Montfort; qu'après la mort de *Charles* de Blois, tué à la bataille d'Auray en 1364. ayant été contraint de quitter la Bretagne, sa patrie, il se retira au service de *Jeanne* de Bretagne, veuve du même *Charles*, de la

quelle il obtint la charge de gouverneur & capitaine du Dorat ; & qu'il forma trois branches, qui s'établirent, l'une en Provence, l'autre en Poitou, & la troisieme dans le Berry. Il est parlé de cette derniere branche dans l'*Armorial de France*, *Tome III. Part I.*

François de Lestang, écuyer, seigneur des Girards, baptisé en 1717 lieutenant dans le régiment de la Marine, le 16 Mars 1735. déchargé comme noble du droit de franc fief, par ordonnance de l'intendant de Berry, du 25 Mars 1740. marié le 15 Avril 1739. à *Anne-Marie-Thérese* Bonnin, dont deux filles, est de cette branche, qui en a formé une autre, laquelle subsiste dans les petits enfans de *François* de Lestang, écuyer, sieur de Rochepeau, & d'*Anne* Péarron, son épouse, dont le fils aîné, *Jean* de Lestang, écuyer, sieur de Rochepeau, lieutenant particulier & criminel au bailliage & siége Royal d'Issoudun.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois étoiles d'argent, posées 2 en chef, & l'autre sous le chevron ; celle-ci soutenue de deux cœurs de même, appointés au bas de l'écu.*

LESTENDART : *Tome II. p.* 407. *col.* 1. *lig.* 44. *de huit pieces*, lisez, *de six pieces*, & *ajoutez* : Cette famille a formé plusieurs branches. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 336.

LEUCTRE : Famille originaire de Chambery, établie en Provence Elle subsiste dans *Etienne Joseph-Léon* de Leuctre, chevalier, seigneur de Canillac, marié le 15 Juin 1751. à *Marie-Henriette-Charlotte* de Barjavel, fille d'*Alexis-Charles*, & de *Henriette* de Sifren le Pelletier, dont des enfans. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II p.* 73.

Les armes : *d'or, à un caducée de gueules.*

LEVEMONT, en Normandie : Famille qui porte : *fascé d'argent & d'azur, à la mouche mal terillée de gueules*, telles que les portoit *Jean* de Levemont, chevalier de Malte en 1566.

LEVÊQUE DE GRAVELLE : *Michel Philippe* Leveque de Gravelle, conseiller au Parlement de Paris, épousa le 15 Février 1729. *Marie-Barthelemi* Toynard, fille du fermier général.

Les armes sont : *coupé d'azur & d'argent, l'azur chargé d'une grue d'argent, tenant sa pièté d'or, & l'argent chargé de trois cœurs enflammés de gueules.*

LEVIS : *Tome II. p.* 409. *col* 1. *lig.* 20. Pompadour, *lisez*, Ventadour.

Ibid. lig. 24. d'*Antoinette*, *ajoutez*, d'Anduze.

Ibid. col. 2. *lig.* 40. marquise d'Urfai, *lisez*, marquise d'Urfé.

LEUVILLE : *Tome II. p.* 411. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez* : l'héritiere de Leuville est mariée au marquis de Poyanne.

LEVISTON, ou LEVINGSTON : (les Historiens François écrivent LEVISTON, & les Etrangers LEVINGSTON) : Ancienne maison originaire d'Ecosse, connue depuis long-temps dans ce royaume, & dès le huitieme siécle, si l'on en veut croire le *Nobiliaire d'Ecosse*, par *Georges* Crasfort, imprimé à Edimbourg en 1716.

Le roi David II. donna à *Guillaume* de Leviston la baronnie de

Calender, environ l'an 1347. & celle de Kilsitz en 1364. *Jean* de Leviston, comme son pere, servit son prince & sa patrie. Il fut tué à la bataille d'Hamilton. *Alexandre* de Leviston fut choisi pour gouverner le royaume d'Ecosse en 1437. pendant la minorité du roi Jacques II. dont il étoit tuteur. Il fut proscrit par la jalousie des Duglas, & ensuite rétabli par le Roi, qui le créa grand justicier d'Ecosse. *Jacques* de Leviston, grand chambellan du royaume d'Ecosse, mourut en l'année 1467. sans enfans. Il eut pour successeur, son neveu, *Jacques* de Leviston, qui laissa de son mariage un fils. *Alexandre* de Leviston passa en France avec *Marie* Stuart en 1548. Il y est mort en 1556. Il laissa trois fils, 1. *Guillaume* de Leviston, qui souffrit beaucoup par son attachement pour la reine *Marie* Stuart; 2. *David* Leviston; 3. *Alexandre*, qui succéda à son frere *Guillaume* auprès de *Jacques* VI. roi d'Ecosse, qui le créa comte. Ces trois freres sont auteurs de trois différentes branches, dont voici la postérité.

PREMIERE BRANCHE.

Guillaume de Leviston fut un des gouverneurs de *Marie* Stuart, reine de France. Il lui fut toujours attaché. Voyez son *Histoire*, imprimée à Londres en 1742. Il eut pour successeur,

Guillaume de Leviston, archer de la Garde Ecossoise & gouverneur du château de Montfort. Il épousa en premieres noces *Barbe* d'Aubenton, dont il eut deux fils, & un troisieme de sa seconde femme, *Jacqueline* de Fautot, sçavoir,

1. *Jacques* de Leviston, archer dans la compagnie de Nemours en 1573.

2. *Mathieu* de Leviston, qui suit.

3. *François* de Leviston, qui eut par testament la place de son pere dans les archers de la Garde Ecossoise.

Mathieu de Leviston, archer dans la compagnie de Nemours, épousa *Hilaire* de Finot. Il en eut,

Mathieu de Leviston, seigneur de Duchy, marié à *Claude* de Bonuy. De ce mariage naquirent,

1. *Jacques* de Leviston.

2. *Claude* de Leviston, qui suit.

3. *Denis* de Leviston, marié à *Elisabeth* de Bombard, dont il eut *Jean* de Leviston, seigneur d'Augimont, qui fut marié à *Anne* Martin, de laquelle il eut deux fils, qui ont peut-être aussi formé branche.

Claude de Leviston, seigneur de Duchy, cornette dans la compagnie Ecossoise des Gardes du Roi, épousa *Louise* de Cilly du Fay, dont il eut,

Charles de Leviston, garde du corps du Roi, marié à *Marie* Merciere. Il en eut trois fils.

1. *Charles* de Leviston, marié à *Marguerite* de Biron, dont il n'eut qu'une fille.

2. *Nicolas* de Leviston, officier de Cavalerie dans le régiment de Vaudrey, mort sans postérité.

3. *François* de Leviston, marié à *Anne* Berthelin, dont il a eu deux fils, sçavoir,

Charles de Leviston, officier d'Infanterie dans le régiment Royal-Vallon, né le 27 Août 1730.

Et *Nicolas* de Leviston, garde du corps du Roi dans la com-

pagnie commandée par M. le duc de Luxembourg.

Les armes de cette branche sont : *trois quintefeuilles d'argent, dans un fond noir, l'écusson surmonté d'un casque, au-dessus duquel est une tête de cheval, tenant des balances*, & autour de cet écusson est écrit : *Leviston fortis eques.*

SECONDE BRANCHE.

David de Leviston passa au service de France, en qualité d'archer de la Garde Ecossoise. Il eut pour successeur,

Nicolas de Leviston, marié en 1541. avec *Charlotte* de Beaucorps, de laquelle est né,

Jean de Leviston, qui commandoit au château de Montdoublon. Il épousa *Anne* Pigniere, dont il eut quatre fils, sçavoir,

1. *Claude*, qui suit.

2. *Jacques* de Leviston, marié à *Judith* Dubuisson, dont un fils, *Pierre* de Leviston, marié à *N*.... du Portail, mere de *Charles* de Leviston, allié à *Anne* de Taragon.

3. & 4. *Loup* & *René* de Leviston, morts jeunes.

Claude de Leviston, seigneur de Thieuville, capitaine au régiment de Batilly, épousa le 18 Janvier 1598. *Bénigne* de la Forest, qui fut demandée en mariage par *Jean* d'Hamilton, son cousin. De ce mariage naquit,

Jacques de Leviston, chevalier, seigneur de Thiauville, major du régiment de Batilly, marié le 21 Mars 1638. à *N*.... de Mery. De ce mariage sortit,

Charles de Leviston, capitaine d'une compagnie de Chevaux-Légers, & aide-de-camp, sous M. *Philippe* d'Orléans, frere du roi Louis XIV, marié le 20 Janvier 1666. à *N*..... du Bocaviliers, a eu quatre fils, sçavoir,

1. *Joseph* de Leviston, capitaine au régiment de Beauvoisis. Il fut employé dans les affaires, & obtint une pension de six mille livres. Il mourut sans postérité.

2. *François* de Leviston, qui suit.

3. *Antoine* de Leviston, mort sans postérité.

4. *Félicien* de Leviston, major des Gardes Lorraines, aussi mort sans postérité.

François de Leviston, capitaine de Cavalerie au régiment de Rosen, a eu de son mariage avec *Catherine* de ......

1. *Louis* de Leviston, capitaine au régiment de la Couronne, chevalier de Saint Louis.

2. *Marie-Anne*.

3. *Louise*.

4. *Marguerite* de Leviston.

Les armes de cette branche sont : *six billettes d'argent dans un fond noir, traversé de gauche à droite, par une bande d'argent, l'écusson surmonté d'une couronne de comte, le tout soutenu par deux Montagnards.*

TROISIEME BRANCHE.

Alexandre de Leviston, créé comte de Lintlitguo par *Jacques* VI. roi d'Ecosse, eut pour fils,

Georges, comte de Leviston, qui fut très-fidele au roi *Charles* I. du temps des guerres civiles, & à son fils *Charles* II. qui le fit colonel du régiment Royal des Gardes.

Georges de Leviston, son fils, n'ayant point eu d'enfans, eut pour successeur,

Jacques de Leviston, son neveu, comte de Calender. Il sui-

vit le parti de *Jacques* VIII. d'Ecosse & III. d'Angleterre, roi de la Grande-Bretagne. Il fut proscrit par le successeur de *Jacques* III.

Son fils, *Jacques* de Leviston, est mort sans postérité le 30 Avril 1715.

Il ne faut pas être étonné si la branche aînée & la seconde, les seules qui subsistent en France, ont des armes différentes. Cela est d'usage, dit le généalogiste Crasfort, dans les trois royaumes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande.

Les Ouvrages où il est parlé de la maison de Leviston, sont le *Nobiliaire d'Ecosse* par Crasfort, la *Liste des Pairs de la Grande-Bretagne*, celle des Membres de la Société Royale de Londres, imprimée à Amsterdam en 1723. *Tome II. p.* 246. & 253. les *Mémoires de la Maison de Gordon*, en Anglois; l'*Histoire de* Marie *Stuart*, *Reine d'Ecosse*, imprimée à Londres en 1742. *Tome I. p.* 61. & *Tome II. p.* 388. l'*Histoire de la Rébellion & des Guerres Civiles d'Angleterre*, par le comte de Clarendon, *Tome II. p.* 32. *Tome III. p.* 123. *Tome V. p.* 310. les *Mémoires de Sully*, *Tome II. p.* 121. *Tome III.* p. 284. Moreri, Brantome & M. de Thou.

LEVONCOURT: Seigneurie située dans le bailliage de Bar, unie à celle de la Vallée & érigée en baronnie, par lettres du 9 Avril 1721. regiſtrées en la Chambre des Comptes de Bar, le 16 du même mois, en faveur d'*Antoine-Nicolas*, baron de Rouyn, seigneur de Vassincourt, Fleury en Argonne, &c. mort en 1748. conseiller d'Etat & président de la Chambre des Comptes de Bar, & de *François* Hannel, à présent baron de Levoncourt; son gendre, alors lieutenant général actuel au bailliage de Bar, & depuis conseiller-maître auditeur à la Chambre des Comptes de Bar, lequel est sans enfans de son mariage avec *Barbe* de Rouyn, qui a pour mere *Therese* de Lamorre. *Tablettes Généalogiques*, *Part. VII. p.* 352.

LEZEAUX, en Normandie, élection d'Avranches: Noblesse qui porte: *d'azur, au chef d'or, chargé de trois merlettes de gueules.*

LEZAI: *Tome II. p.* 411. *col.* 2. *lig.* 11. *Hugues*, lisez, *Henri*.

Ibid. lig. 14. *Marie-Anne*, ajoutez, *Catherine*.

Ibid. lig. 18. *Louise-Henriette*, lisez, *Alexandrine*.

Ibid. lig 27. *Gabrielle* de Lezignem de Lezai, *ajoutez*, morte.

LEZONNEST: *Tome II. p.* 413. *col.* 1. *lig.* 20. *lisez*, LEZONNET.

LEZONS: Terre en Béarn, qui appartient à M. de Dejean, conseiller au Parlement de Pau. *Voyez* DEJEAN, *Tome IV.* ou *premier Volume* de ce *Supplément* aux *Additions*.

LHUILLIER, ou L'HUILLIER DE CHALENDOS, en Poitou & en Brie. C'est une ancienne famille noble, qui remonte à *Guillaume* Lhuillier, chevalier, sénéchal du comté de la Marche & de Porhoet, qui vivoit en 1294. On trouve un *Guillaume* Lhuillier, écuyer, qui servoit le Roi avec cinq écuyers en 1381. *Jean* Lhuillier étoit conseiller en la Cour en 1389. *Philippe* Lhuillier, écuyer, étoit enseigne des Gendarmes de l'amiral du Beuil en 1457.

Didier Lhuillier vivoit en 1471. *Guillaume* Lhuillier, seigneur de Chalendos, en Brie, &c. étoit conseiller en la Cour en 1543. *Jérôme* Lhuillier, chevalier, seigneur de Maisonfleur, Chalendos, &c. fut gentilhomme ordinaire des rois Henri II. & François II. écuyer tranchant du dernier & de la reine *Catherine*, sa mere. La branche de Lhuillier-Chalendos en Poitou est éteinte, & celle de Lhuillier-Chalendos en Brie subsiste.

LIBERTAT : *Pierre* Bayon, originaire de Calasi, ville de Corse, ayant délivré la ville de Marseille de la tyrannie où la tenoit Cazeaux, en tuant ce factieux, fut annobli avec ses freres *Barthelemi* & *Antoine*, par Henri IV. en 1596. La ville de Marseille, en reconnoissance de cette action généreuse, fit ériger une statue de marbre à son libérateur. Elle la plaça dans son hôtel, avec cette inscription : *A Pierre de Libertat*, nom que cette famille a porté depuis. Henri IV. pour reconnoître le service important qu'il venoit de recevoir de *Pierre* de Libertat, outre l'annoblissement dont on a parlé, lui accorda encore une gratification de trente mille livres. Il le fit viguier perpétuel de Marseille, gouverneur du fort de Notre-Dame de la Garde, capitaine de la Porte-Réale de Marseille, & ajouta à ces avantages plusieurs priviléges, qui ont été confirmés par les Rois ses successeurs. *Pierre* Libertat mourut un an après l'action héroïque qu'il avoit faite. *Barthelemi*, son frere, fut pourvu de la charge de viguier à Marseille. Cette famille va s'éteindre dans un garçon, qui vit sans alliance.

Les armes : *coupé d'azur & de gueules ; le premier chargé d'une tour d'argent, accostée de deux fleurs de lys d'or, & surmontée d'une troisieme de même, par concession du Roi, le second chargé d'un lion passant d'or*. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p. 75*.

LICHTERVELDE, dans le Brabant Autrichien.

Gilles-François, baron de Lichtervelde, seigneur de Vrylande, obtint le titre de comte par lettres du 22 Mai 1745.

La maison de Lichtervelde, ancienne & illustre, tire son nom de la terre & baronnie de Lichtervelde, située dans la Flandre Flamande, au pays du Francq, dans le quartier de Bruges.

Wauthier, seigneur de Lichtervelde, chevalier, fils de *Siger*, châtelain de Courtrai, fut grand veneur de Flandres. Il fut à la Terre-Sainte l'an 1166. & épousa *Jeanne* d'Arssebroucq, fille & héritiere du seigneur dudit lieu, mere de *Guillaume*, & de *Marguerite* de Lichtervelde, qui épousa *Jean* I. du nom, sire de Quistelles.

Guillaume de Lichtervelde, chevalier, seigneur de Coolscamp & d'Arssebroucq, grand veneur de Flandres, accompagna *Baudouin*, comte de Flandres, à la quatrieme Croisade, l'an 1202. Il épousa *Méhault* de Grimberghe, fille de *Gérard*, seigneur dudit lieu, & de *Ninove*, mere de *Jehan* & de *Baudouin*.

Baudouin de Lichtervelde, second fils de *Guillaume*, seigneur d'Arssebroucq, épousa *Flandrine* de Wavrin, fille du connétable héréditaire de Flandres, mere de *Baudouin* II. du nom, sei-

gneur d'Arssebroucq, qui épousa en 1247. *Ogine* de Gand-Vilain, mere de *Roger* de Lichtervelde, seigneur d'Arssebroucq, qui épousa *Marie* de Flandres, fille du seigneur de Praet & de la Woestque. De cette alliance vint, *Marguerite* de Lichtervelde, dame & héritiere d'Arssebroucq, qui épousa l'an 1346. *Gilles*, seigneur de Berlaimont.

Jehan de Lichtervelde, fils aîné de *Guillaume*, fut seigneur de Coolscamp. Il épousa *Clémentine* de Rodes, fille de *Jean*, seigneur d'Ingelmunster, mere de *Roger*, de *Marie* & de *Jeanne*. *Marie* de Lichtervelde épousa en premieres noces *Jacques* de Haléroyn, seigneur de Gaevere & de Hantbek; & en secondes, *Jean* de Raveschoot. *Jeanne* de Lichtervelde épousa *Lambert* de Poucques.

Roger de Lichtervelde, fils de *Jean*, & de *Clémentine* de Rodes, seigneur de Coolscamp, vivoit l'an 1275. comme il se voit par une chartre conservée aux archives de l'abbaye de Saint Bertin, où il est qualifié de noble héritier de la terre de Lichtervelde. Il épousa *Marguerite* de Wincle, dame & héritiere de Beernem, fille d'*Olivier*, mere de *Louis*, de *Georges*, de *Roger*, de *Thierri* & de *Jeanne* de Lichtervelde, qui épousa *Gérard* de Marbais.

Louis de Lichtervelde, fils aîné de *Roger*, fut seigneur de la terre & baronnie de Lichtervelde. Il épousa *Jeanne* de Nevele, dame de Wervi & de Rumbeque, mere de *Roger*, de *Marguerite* & de *Marie*. *Roger* de Lichtervelde signa la paix l'an 1336. Il fut tué en 1381. à une bataille, sans laisser de postérité. *Marguerite* de Lichtervelde, par la mort de son frere, devint héritiere de la terre & baronnie de Lichtervelde & autres grands biens. Elle fut alliée en 1316. à *Hugues* de Halewyn, fils de *Jacques*. *Marie* de Lichtervelde, dame de Wervi & de Rumbeque, fut alliée à *Roger* de Guistelles.

Georges de Lichtervelde, second fils de *Roger*, chevalier, seigneur de Coolscamp, mort en 1300. fut allié à *Marie* de Heule, fille du seigneur dudit lieu.

Roger de Lichtervelde II. du nom, troisieme fils de *Roger*, épousa *Jacqueline* de Hasebrouck, mere de *Jean* de Lichtervelde, seigneur de Hardoye, qui épousa *Marguerite* de Guistelles, mere de *Jacques* de Lichtervelde, seigneur de Coolscamp & d'Arssebroucq, conseiller & chambellan du duc de Bourgogne, qui fut grand bailli de Courtrai, & l'an 1394 châtelain & gouverneur d'Anvers, puis en 1396. souverain bailli de Flandres. L'an 1402. Charles VI. roi de France, l'établit, par lettres du 28 Avril de la même année, tuteur du prince *Philippe* de Bourgogne, alors âgé de neuf ans, fils du duc *Philippe* le Hardi, comte de Flandres, dont il fut ambassadeur & plénipotentiaire vers le roi d'Angleterre, pour promettre & jurer les alliances entre ledit Roi, & le comte de Flandres, mort l'an 1431. Il avoit épousé *Marie* de Vos, fille de *Baudouin*, seigneur de Pollaere, & d'*Isabeau* de Masmines, dame d'Axelles & de Laerne.

Thierri de Lichtervelde, quatrieme fils de *Roger*, vivoit l'an 1279. Il entreprit le voyage d'Outre-mer & fut marié avec *Jeanne* de Beerst, dame de Berse, fille du

du seigneur dudit lieu, mere de *Roger* de Lichtervelde, seigneur de Betse & de Croix, conseiller de *Louis*, comte de Flandres, qui fut l'an 1352. grand bailli de la ville d'Ypres, & l'an 1372. gouverneur d'Oudenarde. Il fut créé chevalier pour avoir valeureusement défendu le siége de ladite ville. Il épousa, en premieres noces, *Jeanne* de Moerkercke, & en secondes, *Elisabeth* d'Ailly, fille de *Laurent*, seigneur de Joye. Il eut du second lit *Louis* de Lichtervelde, seigneur de Croix & de Betse, grand bailli de la ville & pays de Termonde, tué en bataille l'an 1382. près de Bruges. Il avoit épousé *Anastasie* de Morslede, dame de Staden & de Roosebeke, fille de *Jean*, mere de *Victor* & de *Roger* de Lichtervelde, seigneur de Betse & de Heyde, l'an 1415. grand bailli d'Ypres, qui fut allié à *Béatrix* de Bailleul, fille du maréchal héréditaire de Flandres.

Victor de Lichtervelde, seigneur de Staden & de Roosebeke, fils aîné de *Louis*, & d'*Anastasie* de Morslede, fut fait chevalier de l'ordre de Cosses - Geneste par Charles VI. roi de France, & par lettres du 17 de Décembre 1398. chambellan dudit Roi. Il avoit épousé en premieres noces *Catherine* de Loo, fille de *Jean*, & de *Marie* de Dixmude, & en secondes noces, *Christine* Belle, fille de *Jacques*, & de *Marie* Blonde. Il eut du second lit *Louis*, *Victor* & *Jehan*.

Louis de Lichtervelde, fils aîné de *Victor*, chevalier, seigneur de Staden & de Roosebeke, épousa *Marie* de Dommartin, fille de *Pierre*, mere de *Jean* & de *Gertrude* de Lichtervelde, qui épousa *Antoine* de Rosimbos, capitaine des Archers du Corps du duc *Charles* de Bourgogne, & capitaine des ville & château de Béthune.

Jean de Lichtervelde, fils de *Louis*, seigneur de Staden & de Roosebeke, fut conseiller & chambellan du duc de Bourgogne, *Charles* le Hardy, & grand bailli de la ville & châtellenie d'Ypres en 1467. Il fut allié à *Marie* de Harchies, mere d'*Isabeau* & de *Jeanne*. *Isabeau* de Lichtervelde, fille aînée, morte en 1546. fut dame & héritiere de Staden & de Roosebeke. Elle épousa *Gislain* de Noyelle, conseiller & chambellan de l'empereur *Maximilien*, fils de *Philippe*, maître d'hôtel du bon duc *Philippe* de Bourgogne, & d'*Antoinette* de Mailli. *Jeanne* de Lichtervelde, dame de Rouzelaere, épousa *Jean* de Cleves, seigneur de Ravestain. Elle est morte le 20 Décembre 1526.

Jehan de Lichtervelde, troisieme fils de *Victor*, & de *Christine*, fut à la Terre-Sainte en 1479. Il mourut l'an 1488. Il avoit épousé *Marie* de Dixmude, mere de *Youlfart* de Lichtervelde, seigneur de Wulverghem, grand bailli d'Ypres en 1492. mort en 1510. Il fut allié à *Elisabeth* d'Adornes, fille d'*Anselme*, seigneur de Corthuyse, de laquelle il eut *Anne* de Lichtervelde, dame & héritiere de Wulverghem, qui épousa *Charles* de Luxembourg, seigneur de Beaufremez en 1528. grand bailli de ladite ville d'Ypres.

Victor de Lichtervelde II. du nom, second fils de *Victor*, & de *Christine* Belle, fut seigneur de Croix & de Beaurewaert. Il épousa en premieres noces, le 27 Septembre 1430. *Marguerite* de Heuchin, fille de *Thierri*,

morte en 1468. & en secondes, *Catherine* de Brune, fille de *Josse*, chevalier de l'ordre de Cypre, & de *Laurence* de Bailleul. Il eut du second lit *Jean*, qui suit.

Jean de Lichtervelde, écuyer, seigneur de Beaurewaert, de Croix & de Vellenaer, conseiller & chambellan en 1472. de l'archiduc *Philippe* le Beau, depuis roi d'Espagne, mort en 1492. marié en premieres noces à *Catherine* de Brievere, fille de *Jacques*, & d'*Isabeau* Belle; & en secondes, noces à *Adrienne* Vandergrach, lequel laissa de sa premiere femme *Jean* de Lichtervelde, avoué de la ville d'Ypres, mort le 20 Mai 1530. qui fut allié à *Barbe* de Halewin, fille de *Jacques*, seigneur de Merckem & de Sweveghem, & de *Marguerite* d'Ognies. Il épousa en secondes noces *Adrienne* Lem, fille de *Charles*, Escoutete de Bruges, & de *Cornélie* de Veyse, dame de Neuféglise & de Meulebeke. Il eut du second lit, *Jean* & *Nicolas*.

Nicolas de Lichtervelde, seigneur de Vellenaer, épousa *Marie* de la Porte, dame de Rollegem, fille de *Jean*, seigneur dudit lieu & de Morslede, & de *Yolante* de Lalaing Hooghstracte.

Jean de Lichtervelde, fils aîné de *Jean*, seigneur de Beaurewaert & de Croix, fut conseiller & chambellan de Philippe II. roi d'Espagne, & en 1575. souverain bailli de Flandres. Il fut dépossédé de son emploi lors des rébellions de Flandres, pour n'avoir pas voulu abjurer le Roi, son seigneur & prince naturel. Il mourut en 1586. Il avoit épousé *Marguerite* de Gros, fille de *Ferry*, gentilhomme de la chambre de Philippe-le-Bel, roi de Castille, & de *Philippote* de Wielant, mere de *Ferdinand*. Il eut de cette alliance *Ferdinand*, qui suit.

Ferdinand de Lichtervelde, seigneur de Beaurewaert, de Croix & de Vellenaer, fait chevalier en 1600. mort en 1618. fut allié à *Catherine* de Prud'homme, fille de *Jean*, baron de Poucques, seigneur de Neufville & d'Annapes, & d'*Antoinette* de Grenet, vicomtesse de Nieuport, de laquelle il laissa *Jean*, qui suit, & *Pierre*.

Jean de Lichtervelde, fils aîné, fut un des dix nobles chevaliers de la province de Flandres, qui furent appelés par l'infante *Isabelle*, souveraine des Pays-Bas, l'an 1622. pour assister à la pompe funebre de l'archiduc *Albert*, & y porta la banniere de Groynghe. Il mourut la même année, sans alliance.

Pierre de Lichtervelde, second fils de *Ferdinand*, seigneur de Beaurewaert & de Croix, après la mort de son frere, chef & unique héritier de sa maison, créé chevalier en 1639. fut grand bailli de la ville & châtellenie d'Ypres en 1648. Il est mort en 1678. ayant été marié en 1628. à *Anne* de Renesse, fille de *René*, baron d'Elderen, & de *Catherine* d'Arckel, baronne d'Amelroy. De cette alliance vinrent *Jean-Ferdinand* & *Pierre-François*.

Jean-Ferdinand de Lichtervelde, baron d'Amelroy, seigneur de Beaurewaert, de Croix, &c. épousa *Marie-Catherine* de Belver, dame & héritiere d'Elverdinghe, fille de *Jacques*, seigneur de Woesten & de Ramshove, grand bailli de Furnes, & de *Marie-Isabelle* Vanderburght, dame dudit Elverdinghe, de laquelle il eut, *Marie-Catherine* de Lichtervelde,

baronne & héritiere d'Amelroy, morte en 1739. alliée à *Jacques-Joseph* de Vilsteren, baron de Laerne, & *Anne-Isabelle* de Lichtervelde, mariée à *Guillaume-François* de Steenhuys, baron d'Hernen.

Pierre-François, baron de Lichtervelde, frere puîné de *Jean-Ferdinand*, fut seigneur de Vrylande, & mourut en l'an 1701. ayant eu de *Barbe* Stalins, dame de Laethem & de Geluwe, fille de *Gilles*, seigneur de Moesscherambacht & de Oosthove, *Gilles-François*, baron de Lichtervelde, député l'an 1727. aux Etats de la province de Flandres, lequel devint chef de la maison à la mort de son oncle, & fut créé comte de son nom de Lichtervelde. Il est mort en 1750. ayant été allié à *Marie-Anne-Nicole* de Preudhomme d'Hailly, fille de *Marc-Antoine*, baron de Poucques, vicomte de Nieuport, & d'*Anne-Maximilienne* Damman, vicomtesse d'Oomberghe. De ce mariage sont nés,

1. *Charles-François-Joseph*, comte de Lichtervelde, baron d'Herselles, seigneur d'Eecke, sur l'Escault, chambellan de *François* I. empereur, & de *Marie-Thérese*, impératrice, reine d'Hongrie & de Bohême, lequel a deux fils & trois filles, de son mariage avec *Marie-Anne* Vandenmeersfche, fille d'*Alexandre-Augustin*, seigneur de Berlaere, de Baereldonck, &c. & dont la fille aînée, *Marie-Anne-Françoise-Colette* de Lichtervelde, a épousé en 1758. *Charles*, comte de Thiennes & de Rumbeque, baron d'Ere, fils de *Philippe-René*, chambellan de l'empereur Charles VI.

2. *Charles-Joseph*, comte de Lichtervelde, seigneur de Laethem & de Ludick, lequel, avec le titre de comte, le 21 Octobre 1751. obtint de porter dans ses armes une couronne de marquis.

3. *Albert Louis* de Lichtervelde, chanoine gradué noble, du chapitre de la cathédrale de Gand.

4. *Marie-Anne-Colette*, comtesse de Lichtervelde, dame de l'ordre de la Croix étoilée en 1733. alliée avec *Michel-Wanceslans*, comte d'Akhaun, chambellan & colonel de l'empereur *Charles* VI. fils aîné de *Michel-Ferdinand*, général feld-maréchal des armées dudit empereur & gouverneur de Brig en Silésie, & de *Marie-Eléonore-Eve*, comtesse de Lazanski.

Les armes : *d'azur, au chef d'hermines*.

LICQUES : Terre & bourg considérable, & ancienne baronnie du comté de Digne, qui est tombée par alliance, depuis environ quatre cents ans, dans la maison de Récourt de Lens, une des plus anciennes & des plus illustres de la province d'Artois, où sont situées la châtellenie de Lens & la terre de Récourt, possédées de toute ancienneté par cette maison. *Voyez* RÉCOURT. *Tabl. Gén. Part. VIII. p.* 361.

LIÉE : Famille de Normandie, qui porte : *d'argent, au lion de sable, lampassé & armé de gueules*, & de laquelle étoit *Louise-Françoise* de Liée de Tonencour, née le 17 Avril 1673. du mariage de *Jacques* de Liée, écuyer, seigneur de Tonencour, & de *Louise-Léonore* de Belleau, & reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1687. après avoir prouvé sa noblesse depuis *Eustache* de Liée, seigneur de

Tonencour, qui vivoit en 1539. & étoit le trisayeul de la produisante. La Roque parle de cette ancienne noblesse dans son *Histoire d'Harcourt*, p. 1580.

LIESSELINE (de), écuyer, sieur de Putor, en Normandie, élection de Caën.

Porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de six billettes de même, 2 & 1 en chef, & de trois épées d'argent, la pointe en bas, 1 & 2.*

LIEUR (le) : Famille de Normandie, qui porte : *d'or, à la croix dentelée de gueules, cantonnée de quatre têtes de léopard d'azur.* Chevillard met des *têtes humaines.*

Jacques le Lieur fut maître des Eaux & Forêts, & gouverneur du fort du Mont Sainte Catherine, près de Rouen, qu'il défendit contre les Anglois. *Charles*, dauphin, après la mort du roi *Jean*, son pere, roi de France, pour le récompenser des grands services qu'il lui avoit rendus, le créa chevalier en 1360. Il est mort en 1366. On voit son épitaphe aux Cordéliers de Rouen.

Pierre le Lieur, conseiller-clerc au Parlement de Rouen en 1499.

Et *Pierre* le Lieur, conseiller au même Parlement aussi en 1499. portoient les armes comme elles sont marquées ci-dessus. Voyez l'*Histoire de Rouen*, *Tome II.* p. 13. 167. 311. & *Tome VI.* p. 106.

LIEURAY : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le premier Décembre 1667. qui porte : *d'azur, à la bande d'or, chargée de deux sautoirs de gueules, accompagnée de deux roses d'argent en chef, & de deux molettes d'or en pointe.*

Pierre, *Agnès* & *Henri* de Lieuray, écuyers, à cause de leurs femmes tenoient une partie des fiefs assis aux paroisses de Ham & de Brucottes, les autres parts possédées par *Jean* du Pont-Audemer & *Guillaume* de Courseulles. Ce dénombrement fut fait en 1389.

Henri & *Jean* de Lieuray, écuyers, freres, étoient en procès avec la veuve de messire *Jean* de Gaillon, chevalier en 1391.

Pierre de Lieuray est nommé dans une expédition de l'échiquier, en date du Lundi 27 Février 1499.

Cette famille subsiste toujours dans la personne de M. de Lieuray, écuyer de main de madame *Adélaïde* de France, ayant la charge de maréchal général des logis de l'armée, chevalier de Saint Louis, marié en 1755. à *N*..... de Mazieres, fille de *N*..... de Mazieres, fermier général. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, p. 804. 851. & 1081. & *Tome III.* p. 748.

LIEURON, en Provence : Famille dont est *Jacques Henri* de Lieuron, marié en 1757. à *Henriette* de Thomassin-Payniere, petite niece de *Louis* de Thomassin, évêque de Vence & ensuite de Sisteron.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef, en pointe une cordeliere d'or.*

LIEVRE, en Berry : Famille dont est le marquis de la Grange & de Fourille, & madame Joly de Fleury, épouse de M. le procureur général.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux quintefeuilles, & en pointe d'une aigle éployée aussi d'argent.*

LIEVRE : Deux familles portent ce nom en Normandie.

L'une, élection de Valognes, porte pour armes : *d'azur, à la fasce en devise d'or, accompagnée d'un lievre passant d'argent en chef, & d'un croissant d'or en pointe, au chef de ce dernier, chargé d'une rose de gueules.*

L'autre Lievre, écuyer, sieur du Val, de l'élection de Caën, porte : *de gueules, à la croix ancrée d'argent, accompagnée de trois croissans de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

LIGNE : *Tome II. p.* 415. *col.* 1. *lig.* 39. *après* chambellan de l'Empereur, *ajoutez*, marié à *N.* . . . . . de Lichtenstein.

Ibid. col. 2. *lig.* 1. *après* les marquis de Moy, *ajoutez*, branche éteinte.

Ibid. lig. 21. *après* dit le marquis de Moy, *ajoutez*, mort.

Ibid. lig. 44. *après* dignités, *ajoutez* : Il a épousé l'héritiere de la Marck.

LIGNERAC : *Tome II. p.* 416. *col.* 1. *lig.* 3. de l'article, possédée depuis quarante ans, *lisez*, depuis près de quatre cents ans.

Ibid. p. 417. *col.* 1. *lig.* 12. dont il resta deux garçons, *lisez*, dont il reste deux garçons, & *ajoutez*, *Charles-François-Marie* Robert de Lignerac, né le 13 Septembre 1737. & *Achille-Joseph* Robert, marquis de Lignerac, grand bailli d'épée, lieutenant général & commandant pour le Roi dans la haute Auvergne, capitaine dans le régiment de la Ferronaye, Dragons, marié le 4 Mars 1760. à *Marie-Odette* de Levi-Château-Morand, fille de *François-Charles*, & de dame *Philiberte* Languet de Rochefort.

LIGNEVILLE : *Tome II. p.* 417. *col.* 1. *ajoutez* : C'est une des quatre maisons de l'ancienne chevalerie de Lorraine.

LIGNI : Famille du Soissonnois. *Substituez* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome II. p.* 417. de ce *Dictionnaire.*

Jean de Ligni, écuyer, sieur du Rarai, de Laleu & du Plessis, eut pour femme *Denise* de la Fontaine.

Pierre de Ligni, leur fils, chevalier, seigneur du Plessis, de Huleux & de Billi-sur-Oure, épousa en 1506. *Marguerite* de Saint Vincent, dame de Charmel en Tardenois, dont il eut, entr'autres enfans, *Philippe* de Ligni, chevalier, seigneur du Plessis, de Huleux, de Charmel & de Billi, marié en 1578. avec *Claude* de Saint Blaise, mere de *Charles* I. du nom, qui suit, & d'*Antoine* de Ligni, vicomte de Charmel, conseiller & premier maître d'hôtel de la reine *Marie* de Médicis.

Charles de Ligni I. du nom, chevalier, seigneur du Plessis, de Charmel, de Billi, &c. gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, fut marié le 25 Août 1601. avec *Catherine* de Fleurigni, fille de *Louis* de Fleurigni, chevalier, seigneur de Fleurigni, de Sargine & de la Chapelle sur-Orause, & de *Guillemette* de Lenoncourt, qualifiée comtesse en partie de Vignori, baronne de la Roque & dame de Passi & de Saint Léger. De ce mariage sont issus, *Charles* II. du nom, qui suit, & *François* de Ligni, qualifié chevalier, vicomte de Charmel.

Charles de Ligni II. du nom, chevalier, seigneur de Billi, du Plessis, &c. gentilhomme ordi-

naire de la chambre du Roi, épousa le 6 Juillet 1631. *Françoise* de Vaudetart. Leurs enfans furent *Antoine*, qui suit; *François*, seigneur de Billi, mort, & *Emmanuel* de Ligni, reçu chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, au grand prieuré de France.

Antoine de Ligni, chevalier, seigneur du Plessis, de Billi, de Huleux, fut capitaine dans le régiment de Piémont en 1668. De son mariage accordé en 1679. avec *Marie-Anne* de Capendu, fille de *Charles* de Capendu, chevalier, seigneur & patron d'Hennesis, vicomte de Boursone, & de *Renée-Magdelene* de Vassan, sont issus, *Charles-Eugene* de Ligni, né le 21 Avril 1681. reçu page du Roi dans sa petite écurie le 9 Mars 1698. & *François Emmanuel*, qui suit.

François-Emmanuel de Ligni, chevalier, seigneur de Plessis, du Charmel & de Billi, enseigne des Gendarmes d'Orléans, mestre-de-camp de Cavalerie, fut d'abord reçu chevalier de Malte au grand prieuré de France en 1694. Il épousa en 1713. *Louise-Lucie* de Bassompiere, fille d'*Anne-François-Joseph* de Bassompierre, chevalier, baron du Châtelet, & de *Catherine* de Beauveau.

Charles-Adrien de Ligni, leur fils, écuyer, seigneur du Charmel, mestre-de-camp de Cavalerie, naquit le 29 Avril 1715. & fut reçu page du Roi le 21 Février 1733. Il fut marié en premieres noces avec *Reine-Magdelene* de Hunolstein, & en secondes noces, le 17 Avril 1755. *Elisabeth-Jeanne* de la Roche de Fontenilles de Rambures, fille de *Louis-Antoine* de la Roche de Fontenilles, marquis de Rambures, maréchal des camps & armées du Roi, & d'*Elisabeth-Marguerite* de Saint Georges de Verai. *Armorial de France, Tome I. Part I. p.* 339.

Les armes: *de gueules, à une fasce d'or, au chef échiqueté d'argent & d'azur de trois traits.*

LIGNIVILLE, d'autres écrivent LIGNEVILLE: La maison de Ligneville est une des quatre de l'ancienne chevalerie de Lorraine. Elle a d'abord été connue sous le nom de Rosieres, qu'elle tiroit de la ville de Rosieres aux Salines, & qu'elle quitta pour prendre celui de Ligniville, sa principale terre, après l'échange de celle de Rosieres fait avec *Ferry* III. du nom, duc de Lorraine, sur la fin du treizieme siécle. On trouve en 1117. un *Brun* de Rosieres, depuis lequel on a eu une filiation suivie de cette maison.

Dom Calmet rapporte une vente faite en 1284. par *Simonin*, fils de *Brun* de Rosieres, & d'*Isabelle*, sa femme, fille d'*Eudes* de Lorraine, comte de Toul.

Geoffroy de Rosieres II. du nom, seigneur de Ligniville, devint seigneur de Tantonville, par son mariage avec *Marguerite* de Hans, petite-fille de *Henri*, seigneur de Hans, & de *Marguerite*, dame de Tantonville, sœur de *Henri* I. du nom, comte de Vaudemont. *Jean* II. du nom, leur fils, fut le premier qui prit le nom de Ligniville, qu'il transmit à sa postérité. Il épousa *Jeannette* de Paroye, d'une maison issue, selon dom Calmet, dans sa *Généalogie de la maison du Châtelet*, des anciens comtes de Luneville.

La branche de Ligniville-Tantonville, aînée de cette maison,

finit l'an 1641. dans la personne de *Ferry* IV. du nom, comte de Ligniville, de Graux & de l'Empire, seigneur de Jouy, gentilhomme de la chambre de *François* de Lorraine, comte de Vaudemont, frere du duc *Henri* II. du nom, conseiller d'Etat & bailli de Nancy, qui de *Marie* de Choiseul, fille de *Maximilien*, baron de Meuse, ne laissa qu'*Anne-Claude-Renée*, dame de Tantonville, mariée à *Edme Claude* de Simiane, comte de Montcha.

Les branches de cette maison qui subsistent, tirent leur origine de *Jacques* de Ligniville, seigneur de Tumejus & de Vannes, chevalier de l'ordre du Roi, grand maître de l'Artillerie de Lorraine, décédé l'an 1571. laissant de *Simonette* de Maisonvaux, sa premiere femme, *Christophe* de Ligniville, qui a fait la branche des seigneurs de Tumejus, & de *Gillette* du Plessis-Châtillon, qu'il avoit épousée en secondes noces, *Jean-Jacques*, seigneur de Vannes, baron de Villars, souverain de Charmes-la-Coste, chevalier de l'ordre du Roi, gouverneur des ville, pays & évêché de Toul, tige des branches des seigneurs de Vannes & d'Autricourt.

De la branche des seigneurs de Tumejus sont sortis *Christophe-Arnoul*, comte de Ligniville, qui a laissé des enfans, & *Melchior*, son frere, comte de Ligniville, marquis d'Houecourt, maréchal de Lorraine, &c. pere de *Marguerite* de Ligniville, mariée à *René-Marc* de Beauveau, prince de Craon; d'*Elisabeth*, veuve de *Nicolas-François*, marquis de Lamberty; de *Thérese-Angélique*, veuve de *Charles-Louis*, marquis de Lenoncourt, dame d'honneur de feu madame la duchesse de Lorraine; de *Charlotte*, mariée à *Claude* Lopez, comte de Gallo, dame d'atours de la même princesse, & de *Pétronille*, épouse de *Gabriel* de Messey, comte de Bielle.

Léopold-Marc, marquis de Ligniville, frere des dames ci-dessus, colonel d'un régiment au service de l'Empereur & général major dans ses troupes, fut tué l'an 1734. à l'attaque du poste de Colorno, ne laissant de *Béatrix* de Capua, son épouse, fille unique de *Scipion*, prince de Venasco, & d'*Olimpie* Sforce, duchesse de Mignano, qu'un fils, & une fille, alliée en 1749. à *François* d'Ettouteville, duc de Calabrito, au royaume de Naples.

Jean-Jacques, comte de Ligniville & de l'Empire, chevalier de l'ordre de Saint Maurice de Savoye, chambellan du feu duc de Lorraine *Léopold* I. colonel dans ses troupes & bailli d'Espinal, arriere petit fils de *Henri* de Ligniville, baron de Villars, gouverneur d'Hattonchatel, quatrieme fils de *Jean-Jacques*, seigneur de Vannes, souverain de Charmes-la-Côte, & de *Catherine* du Châtel, épousa *Charlotte-Elisabeth*, fille d'*Antoine* de Soreau, baron d'Houdemont, premier maître d'hôtel du duc *Léopold*, & ancien major des Cuirassiers dans les troupes impériales, dont il eut,

1. *Jacques*, comte de Ligniville, chambellan & grand veneur de Lorraine, non marié.

2. *Elisabeth* de Ligniville, l'aînée de son frere, mariée le 3 Juin 1751. à *Nicolas* du Delay de la Garde, écuyer, fils de *Pierre* du Delay de la Garde, écuyer, conseiller, secrétaire du

Roi, maison, couronne de France & de ses Finances, thrésorier, receveur général & payeur des rentes de l'hôtel de ville de Paris & l'un des fermiers généraux de sa Majesté. *Mercure de France du mois de Juillet* 1751.

Les armes : *losangé d'or & de sable.*

LIGONDEZ, en Auvergne : Le château & la tour de Ligondez, dans le pays de Combrailles, sont distingués par leur ancienneté. Les seigneurs de ce nom portent : *d'azur, au lion d'or rampant, lampassé de gueules, l'écu parsemé de molettes d'éperon sans nombre d'or.*

Lors de la recherche qu'on fit de la Noblesse en 1666. les seigneurs de Ligondez produisirent à M. Fortia, intendant d'Auvergne, plusieurs titres des années 1314. & 1318. qui prouvent leur filiation depuis *Perrin* de Ligondez, écuyer & seigneur de ladite terre. Il fut marié avec *Isabeau*, fille de *Guillaume* de Chateric, chevalier ; & de ce mariage descendit *Ligier* de Ligondez, qui épousa *Catherine* de Bontely, dont il eut *Aubert* de Ligondez, marié à *Marguerite* de Frefchau, laquelle étant veuve, obtint en 1413. & 1416. des lettres de sauvegarde pour elle & pour *Franconin* & *Eustache* de Ligondez, ses enfans. *Franconin* de Ligondez épousa *Marguerite* de Lairon, sœur du commandeur de la Vaubranche de ce nom. Il paroît par une enquête de l'an 1442. que ce *Franconin* de Ligondez fit construire des fortifications autour de son château de Ligondez, avec la permission du seigneur de Bourbon, comte de Montpensier, après qu'il eut fait voir à ce seigneur qu'il étoit d'une noblesse ancienne & suffisante pour fortifier sa maison & la défendre lui-même. *Jacques* de Ligondez, son fils, épousa *Catherine* de Montjournal le 20 Juin 1467. Ce *Jacques* avoit eu un frere aîné, nommé *Jean*, qui rendit foi & hommage à *Charles* de Bourbon, le 22 Septembre & le 16 Octobre 1452. *Jean* mourut sans enfans, & sa succession échut à *Jacques*, son frere cadet, dont on vient de parler. De son mariage avec *Catherine* de Montjournal naquirent *François* & *Philippe* de Ligondez, qui sont les chefs des branches qui subsistent. Ils firent leur partage le 19 du mois d'Octobre 1501.

François fut marié à *Anne* du Bresches & servit en qualité de lieutenant du duc d'Albanie. Il eut de son mariage *François* de Ligondez II. du nom, marié à *Jeanne* de Chateaubodeau, le 11 de Mai 1523. Il se rendit digne par son mérite & ses services des bienfaits du roi François I. qui l'honora de la charge d'écuyer de M. le Dauphin, qui fut depuis le roi Henri II. Les provisions sont du 14 Mai 1543. Il étoit gentilhomme ordinaire du Roi en 1556. & commandant d'une compagnie de cent hommes d'armes. Henri II. lui donna en 1557. la charge d'écuyer & de capitaine des Gardes du Roi-Dauphin, qui avoit épousé *Marie* Stuard, reine d'Ecosse, & qui fut ensuite roi de France, sous le nom de François II. *François* de Ligondez II. du nom, eut quatre enfans ; sçavoir, *Sébastien*, *Jean*, *Bérald*, & *Jeanne*, qui fut mariée à *Gaspard* de Passat, seigneur de Vieilvigne. *Jean* fut reçu chevalier de l'ordre de Saint Jean

de Jerusalem. Ses preuves sont du 20 Avril 1545. *Bérald* fut aumônier ordinaire du Roi & prieur de la Chapelaude, & *Sébastien*, qui étoit l'aîné, épousa *Gabrielle* de Jonas de Châteaubodeau. Le contrat est du 2 Avril 1570. Il reçut plusieurs gratifications du Roi, & fut pere de *Jacques* de Ligondez, qui fut marié à dame *Jeanne* de Rochefort d'Aly, veuve du seigneur de Saint Julien de Saint Mars. Le roi Louis XIII. pour le récompenser de ses services, lui donna un brevet de trois mille livres de pension, le 5 de Juin de l'an 1614. & l'honora de la charge de gentilhomme ordinaire de sa chambre. Il laissa trois garçons, *Antoine*, *Jean* & *Jacques*, auteurs de chacun une branche.

Branche des seigneurs de Châteaubodeau.

Antoine, seigneur de Châteaubodeau & de la Garde, épousa *Françoise* de la Mer de Matta. Il servit en qualité de capitaine de Cavalerie & fut tué devant Turin. *Gaspard* de Ligondez, son fils, épousa *Antoinette* de Saint Julien, & servit long-temps en qualité de capitaine, de colonel & de brigadier de Cavalerie. Le Roi le gratifia de plusieurs pensions & de la charge de son lieutenant général, dans les provinces de Saintonge & d'Angoumois. Il mourut en 1709. & laissa trois garçons, *Eléonor*, *Jacques* & *Michel*. *Eléonor* a servi long-temps en qualité de capitaine & de major dans le régiment de son pere. *Jacques* avoit été d'abord reçu dans l'ordre de Malte; mais étant devenu l'aîné, par la destination de feu son pere, il a quitté la croix, & a épousé à Londres, où il étoit prisonnier, depuis la bataille d'Hoschtet, la veuve de mylord Honongton, & a été colonel de Cavalerie. *Michel* a été capitaine dans le régiment de son frere.

Branche des seigneurs & barons de Rochefort.

Jean de Ligondez, fils de *Jacques*, & de *Jeanne* de Rochefort, & frere cadet d'*Antoine*, fut seigneur de Ligondez, baron de Rochefort & du Puy Saint-Bonnet. Il épousa en 1632. *Jeanne* de Rouvignac, & en eut deux enfans, *Louis*, qui suit, & *Marie*, qui en 1654. épousa *Claude* d'Alegre, marquis de Beauvoir. *Louis* fut pourvu la même année de la commission de capitaine-lieutenant des Chevaux-Légers de M. le prince de Joinville. Il épousa *Diane-Magdelene* de la Rouere de Guedon, & en a laissé huit garçons, dont cinq sont morts au service du Roi, dans des emplois convenables à leur naissance. Les trois autres sont *François*, seigneur de Rochefort; *Claude*, seigneur de Ligondez & d'Avrilly, & *Jean*, enseigne des vaisseaux. *François* épousa en 1691. *Françoise* de Riviers, d'une maison ancienne & très-connue. De ce mariage est venu *Claude-François* de Ligondez en 1712. cornette dans le régiment du Commissaire-Général, &c. *Claude* de Ligondez, seigneur dudit lieu & d'Avrilly, capitaine de frégate, chevalier de Saint Louis & gouverneur de la ville d'Evaux, épousa *Catherine* de Fibuet de Saint Ferriol, fille du seigneur de ce nom, qui a été gouverneur de Die en Dau-

phiné; & de ce mariage il a eu quatre garçons, dont l'aîné, *Claude-Hilaire*, a été élevé page de son Altesse Sérénissime monseigneur le comte de Toulouse, & fut fait garde de la Marine au mois de Février 1712. Le second, appellé *François*, a été reçu chevalier de Malte, & étoit en 1713. page du Grand-Maître. Le troisieme s'appelloit *Gabriel*, & le quatrieme *Claude*.

Branche des seigneurs de Fortunier.

Jacques de Ligondez, seigneur de Fortunier, troisieme fils de *Jacques* de Ligondez, & de *Jeanne* de Rochefort d'Ailly, épousa *Marguerite* de Bridier, de laquelle il eut deux garçons, *Michel & Jacques*. *Michel*, seigneur du Chaisan, Vieillevigne, &c. a épousé *Esther* de Courserac, de laquelle il a postérité. *Jacques* fut capitaine de Dragons, puis exempt des Gardes du Roi. Il fut tué à la bataille de Ramilly en 1706. & a laissé postérité de *N.* .... Bolacre, sa femme.

Branche des seigneurs de Saint Domet.

Philippe de Ligondez, fils de *Jacques*, & de *Catherine* de Montjournal, & frere cadet de *François*, a fait la branche des seigneurs de Saint Domet, établie en Berry. Elle porte : *d'azur, au lion d'or, accompagné de trois étoiles de même, 2 & 1.*

Philippe fut pere de *François* de Ligondez, seigneur du Chanon, &c. qui épousa le 23 Décembre 1531. *Jeanne* de la Marche. De ce mariage naquit *Léonard* de Ligondez, qui le 28 de Juin de l'an 1557. épousa *Marguerite* de Saint Domet. Il fut pere de *Jean*, sieur de Saint Domet, qui fut marié le premier de Mai 1598. avec *Gabrielle* Enjoing. *Léon*, seigneur du Chanon & de Saint Domet, vint de ce mariage, & épousa *Françoise* de Boisbertrand, fille de *Jean*, seigneur de Connives, & de *Françoise* de la Menardiere, le 16 de Juin 1602. *Charles* de Ligondez, leur fils, se maria le 16 Novembre 1641. avec *Marguerite* de la Marche, de laquelle il eut *François*, seigneur de Connives, qui a continué la postérité, & *François*, chevalier de Malte. *Charles* du Ligondez épousa en secondes noces *Silvine* de Boueix, & en eut *Robert-Alexis* de Ligondez, *Jean* de Ligondez, & *Claude*, chevalier de Malte & commandeur de Montbrisson.

LILE, ou LYLE : Famille originaire d'Ecosse, qui forme trois branches en Provence, deux desquelles sont établies à Grasse, & la troisieme à Marseille. *Guillaume* Lyle se transplanta en France dans le quinzieme siécle, à l'occasion des guerres qu'il y avoit alors contre les Anglois. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p. 77.*

Les armes : *d'azur, à deux palmes adossées, posées en pal d'or, & surmontées d'une étoile de même.*

LILLE, en Flandres : Ancienne maison éteinte, qui portoit pour armes : *de gueules, au chef d'or.* Les seigneurs de ce nom étoient châtelains de Lille. *Guyotte* de Lille, héritiere de cette châtellenie, la porta à *Waleran* de Luxembourg II. du nom, son mari, seigneur de Lincy & de Roncy, des descen-

dans duquel elle passa dans la maison Royale de France.

LIMENIL: *Tome II. p.* 418. *col.* 2. *lig.* 33. *lisez*, LIMEUIL.

LIMMINGHE: Famille noble de Louvain, qui est la premiere & la plus ancienne. Elle a pour auteur *Louis* Wytten-Limminghe, chevalier, & grand mayeur de Louvain en l'année 1111. lequel fut pere de *Wauthier*, aussi grand mayeur en 1136. & de *Godefroy* I. du nom, qualifié du titre de chevalier, ainsi que ses fils, *Gérard* & *Godefroy* II. dans une chartre de l'an 1145. Ce dernier ajouta le nom de Vanden-Berghe à celui de Limminghe, & sa postérité l'a toujours conservé avec une brisure dans ses armes, pour se distinguer de la branche aînée, qui porta seule le nom de Wytten-Limminghes. Cette branche aînée s'est éteinte dans le dernier siécle.

Geoffroy II. du nom, eut pour fils *Jean*, chevalier, lequel fit le voyage de la Terre-Sainte en 1214. & fut pere de *Godefroi* III. du nom, vivant en 1220. & 1257. dont le fils, nommé *Arnoud*, se distingua à la bataille de Wonronck, en 1288. & laissa *Godefroi* V. vivant en 1331. Ce dernier fut pere de *Jean* II. du nom, premier bourguemestre de Louvain en 1366. & 1368. & laissa *Godefroi* VI. tué dans une émotion populaire à Louvain en 1379. pere de *Henri* Vander-Berghe de Limminghe, nommé entre les Nobles vassaux du Brabant, & de *Godefroi* VII. du nom. Celui-ci servit le duc *Venceslas*, contre le peuple de Louvain révolté en 1382. & fut premier bourguemestre de cette ville en 1389. Son fils, *Gilles* Vanden-Berghe en fut grand mayeur en 1411. *Godefroi* VIII. du nom, le cadet, fut pere de *Pierre* I. du nom, ayeul de *Corneille*, premier bourguemestre en 1485. & de *Pierre* II. marié à *Hélene* de Hondt, de laquelle il eut *Augustin* Vanden-Berghe de Limminghe, vivant en 1505. & 1531. allié à *Gertrude* Saverneul, dite Waer-Segghere, dont vint, entr'autres enfans, *Daniel* Vanden-Berghe, conseiller au Conseil de Flandres, mort en 1554. Il avoit épousé *Marie* de la Tour-Taxis, fille de *Jean-Baptiste*, maître général des postes de l'Empire, & de *Christine* Wachtendonck. Elle fut mere de *Jean-Baptiste* Vanden Berghe de Limminghe, président de la Chambre des Comptes de Bruxelles, marié à *N*.... Baert de Berentrode, de laquelle il eut *Lamoral*, qui fut allié à *Catherine* de la Tour-Taxis, sa parente, dont vint un garçon, nommé *Lamoral-François* Vanden-Berghe de Limminghe, seigneur de Piécerbais, président de la Chambre des Comptes, qui cessa de porter la brisure à ses armes, à l'extinction de la branche aînée. Il avoit épousé *Marie-Barbe* de Warick, fille de *Nicolas*, vicomte de Bruxelles, de laquelle il eut *Gertrude-Rogere*, mariée à son cousin *Philippe-Adrien* de Warick, & *Charles* Vanden-Berghe de Limminghe, qui fut élevé à la dignité de comte en 1694. & mourut le 30 Novembre 1756. Il avoit été allié en premieres noces à *Anne-Isabelle* Arrascola d'Ognate; en secondes noces à *N*.... Il a eu pour enfans du premier lit, 1. *François-Joseph* Vanden-Berghe, comte de Limminghe, brigadier des armées

du Roi d'Espagne, & capitaine aux Gardes Wallonnes, qui de son mariage avec *Eléonore* Obrien-Olonergain, n'a qu'une fille ; 2. *Guillaume*, comte de Limminghe ; 3. *Catherine*, veuve de *François*, baron de Waës, libre seigneur de Kessenich.

Du second lit est né *Philippe-Joseph* Vanden-Berghe, comte de Limminghe, ci-devant capitaine de Cavalerie au service de France, allié à *Françoise-Caroline*, baronne d'Udekem de Gentinnes, de laquelle il a deux filles ; l'aînée a épousé *Pierre-Eugene* Fusco de Mataloni, seigneur de Sant, & autres lieux ; la seconde est *Justine-Norbertine* Vanden-Berghe de Limminghe, chanoinesse d'Andenne. *Tabl. Généalog. Part. VIII.* p. 200.

LIMOGES : *Tome II. p.* 19. *col.* 1. *lig.* 23. *après* Albret, *ajoutez*, à *Antoine* de Bourbon, duc de Vendôme, leur fils.

LIMOGES : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 13 Janvier 1668. qui porte : *d'argent, à six tourteaux de gueules*, 3, 2 & 1.

Olivier de Limoges, écuyer, fut tuteur des enfans de feu *Jacques* de Lassay, seigneur de Vaubrun, en l'an 1540.

Georges de Limoges est nommé dans un arrêt du 10 Octobre 1576.

Gabriel de Limoges fut reçu chevalier de Malte en 1566.

Maximilien de Limoges, sieur de Noyon, étoit conseiller au Parlement de Rouen en 1587.

Et *Louis* de Limoges de Renneville, fut reçu chevalier de Malte le 30 Mai 1612. Ils portoient tous les mêmes armes. Voyez l'*Histoire de Rouen* par l'abbé de Vertot, & l'*Histoire d'Harcourt*, par la Roque, *p.* 1292. & 1699.

LIMOURS : *Tome II. p.* 419. *col.* 1. *lig.* 31. comte de Chevrai, *lisez*, comte de Chiverni.

LINCEL DU BOUSQUET (de), en Provence : Famille qui date du douzieme siécle, & prouve sa noblesse, avec une filiation suivie, depuis plus de quatre cents ans. On ne sçait si elle tire son nom de la terre & seigneurie de Lincel, située en Provence, ou si cette terre le lui a donné. Les premiers du nom de Lincel, dont il soit fait mention dans les titres conservés par cette famille, & qui ont été visés & approuvés par les commissaires députés par sa Majesté en 1668. sont,

I. *Lambert* & *Guibert* de Lincel, freres, dans un acte d'accord, daté du 6 Avril 1191. portant rémission entr'eux des terres & seigneuries y mentionnées.

II. *Berenguier* de Lincel est qualifié noble, & fils de noble *Lambert*, dans son extrait de mariage du 15 Février 1279. avec demoiselle *Raibaude* d'Ongle.

III. Il est fait mention dans un instrument en parchemin, de l'érection d'une chapelle dans l'église paroissiale de Lincel, par messire *Gauffredy* de Lincel, évêque de Gap, sous la donation y mentionnée, en date du 5 Avril 1297.

IV. *Georges* de Lincel, fils de *Gauffredy*, est attitré de sa qualité de noble dans une quittance par lui concédée de partie de la dot de demoiselle *Augustia-Asturgia* de Massot, son épouse, du 11 Juin 1340.

V. *Beringuier* de Lince III. du nom, son fils, est aussi qualifié noble, & fils de noble *Georges*, dans son extrait de mariage avec demoiselle *Sauve* Albe, du 3 Octobre 1362.

VI. *Louis-Berenguier* de Lincel III. du nom, son fils, a la qualité de noble dans un instrument en Latin, dans lequel mention est faite de la dot de la demoiselle Belleguise, sa fille, du 6 Septembre 1420. Il est pareillement qualifié noble dans plusieurs autres titres, ainsi que, 1°. dans les lettres-patentes qu'il obtint de *Louis* d'Anjou, roi de Jerusalem & comte de Provence, portant permission audit noble *Louis-Berenguier* de Lincel, de faire rebâtir le château de Lincel, du 14 Juin 1426. 2°. dans une quittance de quelques droits dûs par lui, comme héritier de *Guignote* de Riez; 3°. dans une donation à lui faite par demoiselle *Sybille* de Syriés, son épouse, dans laquelle il est attitré de noble sire de Lincel & de Roumoul, du 2 Décembre 1460. 4°. dans un bail de la terre de Torrame, passé par les y dénommés, en faveur dudit *Louis* de Lincel, qualifié par icelui seigneur de Lincel, coseigneur de Romoul & de Torrame-la-Basse, du 28 Août 1468.

VII. *Claude* de Lincel, fils de noble *Louis*, est qualifié noble écuyer dans son extrait de mariage avec demoiselle *Constance* de Lincel, ainsi que dans les autres actes qui le concernent, comme dans un hommage passé par ledit *Claude* de Lincel, à *Charles* d'Anjou, roi de Jerusalem & de Sicile, comte de Provence, des terres de Lincel, Roumoul & Saint Martin, du 4 Octobre 1480. dans un autre hommage prêté au même Roi par ledit *Claude*, en qualité de mari de la demoiselle *Constance* de Lincel, de ladite terre de Roumoul, lesdits jour & an; dans un extrait de convention & accord passé entre ledit noble *Claude*, & frere *Jean* de Lincel, son frere, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem & commandeur de Beaulieu, du 5 Décembre 1457. & dans une donation faite par ledit de Lincel, commandeur de Beaulieu, des droits qu'il avoit à prendre de sa maison, en faveur de *Gaspard* de Lincel, son neveu, fils dudit *Claude*, du 4 Juin 1487.

VIII. *Gaspard* de Lincel, fils de *Claude*, épousa demoiselle *Catherine* de Villeneuve, ainsi qu'il paroît par la donation faite de la terre de Roumoul, en faveur d'*Antoine* de Lincel, fils dudit *Gaspard*, & de demoiselle *Catherine* de Villeneuve, du 11 Mai 1524. & par le testament dudit *Gaspard*, par lequel il institue noble *Antoine* de Lincel, son fils, son héritier, du 10 Mars 1530. dans lequel ledit testateur est qualifié noble & généreux seigneur de Lincel, de Saint Martin, de Ronacas & de Massove, & encore seigneur de Roumoul.

IX. *Antoine* de Lincel, fils de *Gaspard*, est aussi qualifié noble, ainsi que son frere *Louis*, dans un extrait de transaction passé entr'eux, du 30 Janvier 1534. ainsi que dans un hommage par lui prêté au roi François I. desdites terres de Lincel, de Roumoul & de Saint Martin, du 27 Avril 1537.

X. *François* de Lincel, fils d'*Antoine*, épousa demoiselle *An-*

ne de Pontevez, le 12 Mai 1560. & en eut,

X I. *Louis* de Lincel, qui dans son contrat de mariage avec demoiselle *Françoise* du Bousquet, du 25 Avril 1593. est qualifié noble *Louis* de Lincel, seigneur dudit Lincel & de Roumoul. Ladite dame du Bousquet fit son testament le 15 Juillet 1634. par lequel, entr'autres, elle institue son héritier noble *Scipion* de Lincel, son fils; & *Spirit* du Bousquet, pere de ladite dame, ordonna dans son testament que ses petits-fils ajoutassent à leur nom de Lincel celui de du Bousquet, & leur laissa la terre de Buisson, située dans le comtat Venaissin, l'ayant substitué à tous les Lincels, descendans de la maison de Lincel.

X I I. *Scipion* de Lincel, seigneur de Lincel & de Roumoul, fils de noble *Louis*, & de demoiselle du Bousquet, épousa demoiselle *Suzanne* Izoard, le 12 Novembre 1635. & en eut *Louis*, *Jacques*, *Paul*, *Scipion* & *Joseph-Anne*, qui tous furent maintenus dans leur noblesse & déclarés nobles & issus de noble race & lignée, par arrêt de la commission à Aix, le 22 Mars 1668. Ladite dame *Catherine-Suzanne* Izoard, après la mort de son mari, *Scipion* de Lincel, vendit en 1665. l'ancienne terre de Lincel à *Jean* de Crose, conseiller à la Chambre des Comptes du Parlement d'Aix, dont les enfans ont pris depuis ce temps-là le nom de Lincel.

X I I I. *Joseph-Anne*, fils de feu *Scipion*, & de demoiselle *Catherine* d'Izoard, fut le seul de ses freres qui se maria. Il épousa le 24 Février 1705. demoiselle *Françoise* Savone de Beauvezet, & a laissé de son mariage, entr'autres enfans,

X I V. Noble *Victor-Antoine-Louis* de Lincel du Bousquet, lequel a épousé le 31 Mai 1745. demoiselle *Antoinette* de Loin, dont est issu pour fils unique d'une si longue génération,

X V. Noble *Louis-François* de Lincel, né le 20 Mars 1747.

Les armes de Lincel sont: *de gueules, à un fer de lance d'argent posé en bande, la pointe en haut.*

L I N I E R S: Famille de Poitou, qui porte: *d'argent, à une fasce de gueules & une bordure de sable, chargée de huit besans d'or*, & de laquelle étoit *Marguerite-Angélique* de Liniers, née en 1672. & reçue à Saint Cyr au mois de Décembre 1689. après avoir prouvé sa noblesse depuis l'an 1424. que vivoit *Maubruni* de Liniers avec *Sibile* Taveau de Mortemer, sa femme, qui étoient les cinquiemes ayeul & ayeule de la produisante.

L I N T O T, en Normandie: Famille maintenue dans sa noblesse le 25 Juillet 1667. qui porte, selon Chevillard: *d'azur, au sautoir d'argent, accompagné de quatre aiglettes de même.* La Roque dit qu'elles sont: *de gueules, au chevron d'argent.*

L I R I A: *Tome II. p.* 420. *col.* 2. *lig.* 45. Xerico, *lisez*, Xerica.

Ibid. lig. 47. subsiste dans ce royaume, *ajoutez*, en la personne du duc de Veraguas, pere du marquis de la Jamaïque. Le duc de Veraguas a pour frere puîné Dom *Pedre* Stuart, amiral d'Espagne, marié à l'héritiere de Castelblanco, dont il y a postérité.

L I S (du): *Tome II. p.* 420.

col. 2. *pénultieme lig.* après, *à la fasce d'argent*, ajoutez, *chargée.*

Ibid. p. 421. *col.* 1. *lig.* 1. *ajoutez*, dont la feue duchesse de Tirconnel-Thalbor.

LISBOURG : Bourg & châtellenie, situé en Artois, érigé en marquisat, par lettres patentes de Philippe IV. roi d'Espagne, de l'année 1624. en faveur de noble *Jacques* de Noyelles, chevalier, comte de Croix, seigneur de Lisbourg, Fier, Boncourt, &c.

La terre de Lisbourg fut depuis vendue par *Eugene*, comte de Noyelles, à *Jean-François* Vollant, chevalier, seigneur de Berville, des Grosilliers, de Berguinebeuse, de la vallée de Courcelles, &c. capitaine au régiment de Schulemberg, puis dans celui de Roussillon, qui obtint en sa faveur du roi Louis XIV. au mois de Septembre 1694. la confirmation des lettres d'érection de la terre de Lisbourg en marquisat. *Tablettes Généalogiques, Part. VIII. p.* 8.

LISCOET : Famille distinguée de Bretagne, dont les armes sont : *d'argent, à un chef de gueules, chargé de sept billettes d'argent, posées* 4 *&* 3.

Guillaume du Liscoet, chevalier, seigneur dudit lieu, épousa *Marie* de Thaloet, dont il a eu *Marie-Angélique* du Liscoet, morte à Paris le 16 Juin 1747. dans la quatre-vingt-cinquieme année de son âge, sans avoir eu d'enfans d'*Antoine-Artus* des Chiens, chevalier, seigneur de Luzy, de Valcourt, &c. président des thrésoriers de France à Paris, dont elle étoit veuve depuis le 16 Octobre 1728.

Madame des Chiens étoit niece de *Charles* du Liscoet, chevalier, seigneur de la Planche, conseiller du Roi en ses Conseils, gouverneur & sénéchal de la province du Maine ; & de *René* du Liscoet, gouverneur de la ville de Chartres & capitaine des Cent Suisses de M. le duc d'Orléans. *Mercure de France du mois de Juillet* 1747. *p.* 209.

LISIGNES : Terre située dans le comté de Tonnerre, qui releve de l'abbaye de Saint Pierre de Melun, fondée par nos Rois. Elle a donné son nom à une maison éteinte, qui portoit : *d'argent, à la fasce de gueules*, qui sont aussi les armes de Béthune en Artois, de Sainte Maure en Touraine & des Legris d'Eschauffour en Normandie.

LISLEBONNE : Seigneurie érigée en comté, dans le pays de Caux, qui appartient au fils aîné du duc d'Harcourt.

LISSALDE : Famille originaire du Navarrois, établie dans le Condomois, maintenue dans sa noblesse le 3 Septembre 1698. par ordonnance de l'intendant de Bordeaux, qui subsiste dans les enfans de *Gabriel* de Lissalde, & de *Marie* le Sage de Sainte Ruffine, son épouse. Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. I.*

Les armes : *d'argent, à une salamandre d'azur, couronnée d'or, & posée sur des flammes de gueules ; parti d'or, à trois merles de sable, becqués & membrés de gueules, posés* 2 *&* 1.

LITTEHAIRE : Famille de Normandie, qui porte, selon Chevillard : *de gueules, à deux fasces d'or, accompagnées de six croisettes d'or,* 3, 2 *&* 1, & selon la Roque : *d'argent, à la fasce de trois pieces de gueules.*

Cette famille, dit la Roque, est connue dans les rôles des fiefs de Normandie, qui furent faits sous le regne de *Philippe-Auguste*.

Georges de Littehaire, seigneur de Bretueil, vivant l'an 1473. épousa *Perrette* de Boisietgam, dont il eut, *Charles*, *Pierre*, *Olivier*, *Suzanne* & *Simonne* Littehaire.

Charles de Littehaire, seigneur de Bretueil, épousa *Marie* de Varoc, de laquelle il eut,

Jacques de Littehaire, seigneur de Bretueil, qui épousa *Catherine* de Camprond, dont,

Jean de Littehaire, seigneur de Bretueil, qui épousa *Simonne* de Crouffel, mere de

François de Littehaire, seigneur de Bretueil, qui épousa *Catherine* de Brey. Il fit preuve de son ancienne noblesse en 1598. & obtint arrêt de maintenue l'an 1603. cette famille ayant déjà fait ses preuves. *Histoire d'Harcourt, Tome IV. p.* 2053. 2090. & à l'*Addition des preuves, p.* 18.

LIVENNE : Famille de Poitou, qui porte : *d'argent, à la fasce d'azur, losangée d'argent, & accompagnée de trois étoiles de gueules.*

Louise Angélique de Livenne de Verdilles, née le 18 Juin 1678. fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1687. & prouva que *Guyot* de Livenne, seigneur de Verdilles, qui vivoit en 1480. étoit son sixieme ayeul.

LIVRÉE (de), en Normandie : élection de Carentan : Famille qui porte : *de gueules, à deux croisettes d'argent en chef, une fleur de lys de même en pointe.*

LIVRI : *Tome II. p.* 421. *col.* 1. *lig.* 17. de Beuvilliers, *lisez*, de Beauvilliers.

Ibid. lig. 29. *N.....* de Maniben, *lisez*, *N.....* de Maniban.

LIVRON, dans le pays de Gex : Ancienne noblesse, dont les armes sont : *d'argent, à trois fasces de gueules, au franc canton d'argent, chargé d'un roc d'échiquier de gueules.*

LOERE, dans le Bourbonnois & à Paris : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome III. Part. I.* dont les armes sont : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois treffles de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

LOGÉ, écuyer, seigneur du Plessis, en Normandie, élection de Falaise, qui porte pour armes : *d'argent, à trois quintefeuilles de sinople*, 2 & 1.

LOGES, en Bourgogne : Famille qui porte pour armes : *d'or, au sautoir d'azur.*

LOGNY : La terre de Logny est la seule terre titrée de la généralité d'Alençon. C'est une très-ancienne baronnie, nommée autrefois la baronnie de Valenfred, à laquelle le sire de Logny fit prendre son nom. Son ancienneté paroît par la Coutume du Perche, art. 87. du Titre III. des Cens & Droits seigneuriaux, par lequel elle est qualifiée de baronnie. M. Gagnat de Logny, maître des requêtes, possede cette terre à titre d'hérédité.

LOIR DU LUDE : Famille de Normandie, généralité de Caën.

Jean Loir, écuyer, seigneur du Lude & de Bouilly, lieutenant général & juge vicomtal de la vicomté de Saint Sauveur-le-Vicomte, né en 1613. fut reconnu ancien noble, tant par jugement des commissaires dépu-

rés pour le régalement des Tailles en la généralité de Caën, du 18 Novembre 1624. que par ordre de M. Chamillard, intendant de la même généralité. Il avoit pour cinquieme ayeul Jean Loir, écuyer, seigneur du Quenai, dans l'élection de Valognes, diocèse de Coutances, qui vivoit en l'année 1392.

De son mariage accordé en 1645. avec *Jacqueline* Lucas, naquit en 1647. *Artur* Loir, écuyer, seigneur du Lude & de Bouilly, marié en 1670. avec *Elisabeth* Morel, dont il eut pour fils unique, *Pierre* Loir, écuyer, seigneur du Lude, d'Autreville & du Manoir, né le 2 Février 1675. & mort le 7 Mai 1702. laissant de *Catherine* Chardon, sa femme, qu'il avoit épousée en 1697. 1. *Daniel-Raoul-Charles*, qui suit, & *Jean-Pierre* Loir du Lude, ecclésiastique.

Daniel-Raoul-Charles Loir, écuyer, seigneur du Lude, d'Autreville & autres lieux, né en l'an 1698. fut pourvu le 17 Juin 1733. d'un office de conseiller du Roi en sa Cour des Aides à Paris, où il fut reçu par arrêt du 4 Juillet suivant. Il épousa en 1734. *Marie-Françoise-Angélique* Bachelier, fille de *Louis* Bachelier, conseiller du Roi en la même Cour des Aides, & de *Marie-Magdelene-Angélique* le Roux.

Les enfans sont, 1. *Charles-Daniel* Loir, écuyer, né le 21 Juillet 1736. 2. *Marie*, née le 2 Juillet 1735. 3. *Angélique-Agnès*, née le 26 Août 1738.

Les armes : *d'or, à trois fasces de sinople ondées.*

LOISEL, en Normandie, élection de Mortagne : Famille qui porte : *de sable, à trois croissans d'argent*, 2 & 1.

LOMAGNE : Il faut *substituer* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 423.

La Lomagne est située dans la Guyenne, sur les confins de l'Armagnac. Elle a été possédée en souveraineté par des vicomtes particuliers, qu'on divise en trois races.

Odoart, vivant en 960. est le premier dont on ait connoissance. Il eut pour successeur vers l'an 990. *Raymond-Arnaut*, qui fut pere d'*Arnaut* I. du nom, vivant en 1011. ayeul d'*Arnaut* II. du nom, qui n'eut qu'une fille, qu'on croit être morte sans postérité.

Odon, dont on ne connoît pas le pere, fut vicomte de Lomagne après lui, & chef des vicomtes de la seconde race en 1065. Il eut pour successeur *Vibran* I. du nom en 1091. qui fut pere d'*Odon* II. du nom. Celui-ci eut pour fille *Azeline*, qui épousa l'an 1135. *Geraud* III. du nom, comte d'Armagnac. D'eux naquirent *Bernard*, qui fut comte d'Armagnac, & *Othon*, qui fut vicomte de Lomagne en 1148. On en voit la preuve aux archives de Lectour (*Layette*, *n.* 36.) dans Oyhenard, *p.* 480. & 493. & dans le pere Anselme, généalogie d'Armagnac. Les vicomtes, ses prédécesseurs, avoient porté différentes armes. Il conserva celles d'Armagnac, telles que sa postérité les porte aujourd'hui.

Il eut de *Marthe* de Pardiac, son épouse, trois garçons, sçavoir, *Vesian*, *Bernard* & *Guillaume*.

Vesian fut vicomte de Lomagne en 1221. pere d'*Othon*, vivant en 1338. ayeul d'*Arnaut*-

Othon, vivant en 1256. & bisayeul de *Vesian* III. du nom, mort sans postérité en 1280. & de *Philippe*, héritiere de Lomagne, qui, par la mort de son frere, porta la vicomté de Lomagne à *Hélie* Taleyran, comte de Périgord.

Bernard, dit d'Armagnac, fut vicomte de Fazensaguel, & ne laissa point de postérité.

Guillaume fut seigneur de Fimarcon en 1231. Il eut de sa femme, *Ermengarde*, *Othon*, seigneur de Fimarcon en 1261. qui fut pere d'*Othon* II. du nom, & ayeul de *Bernard-Francaléon*, seigneur de Fimarcon, qui eut de sa seconde femme, *Allemande* de Casenove, *Jean* de Lomagne, seigneur de Fimarcon, vivant en minorité en 1340. Celui-ci fut pere, par *Gaillarde* de Montlezun, sa femme, d'*Odet*, seigneur de Fimarcon en 1365. qui fit son testament en 1381. & laissa de *Catherine* de Ventadour, dame de Donlenac, *Géraud*, seigneur de Fimarcon après lui, qui épousa, par contrat du 19 Mars 1405. *Cécile* de Périlles, fille du vicomte de Périlles en Catalogne. Il testa le 8 Octobre 1425. & laissa pour héritier & successeur, *Odet* de Lomagne II. du nom, seigneur de Fimarcon, de Donsenac & de Montagnac, baron des Angles, en Bigorre, marié par contrat du 5 Décembre 1427. avec *Marthe-Rogere* de Comenge, vicomtesse de Terride, de Gimois & de Couserans. Il fit son testament le 17 Septembre 1478. par lequel il donna le marquisat de Fimarcon à *Jacques*, son aîné, qui d'*Anne* de la Tour d'Oliergue n'eut qu'une fille, mariée à *Aimery* de Narbonne, baron de Taleyran, qui devint par ce mariage marquis de Fimarcon.

Odet, son second fils, eut les vicomtés de Terride & de Gimois.

Le troisieme, nommé *Gilles*, fut baron des Angles en Bigorre.

Et le quatrieme, nommé *Jean*, fut seigneur de Montaigu.

La postérité de *Gilles* & de *Jean* est éteinte, & celle d'*Odet* est la seule qui subsiste par les mâles.

Cet *Odet* fut vicomte de Terride. Il se maria par contrat du 29 Octobre 1475. avec *Catherine* de Cardaillac. Il en eut cinq garçons & trois filles. L'aîné, *Georges*, fut vicomte de Terride. Le second, *Gaston*, fut seigneur du Claux. Sa postérité fondit dans la famille de la Roche-Fontenille, seigneur de Gensac. Le troisieme embrassa l'état ecclésiastique. Le quatrieme, nommé *Jean*, *aliàs Thomas*, fut la tige des seigneurs de Barinque en Béarn, qui seront rapportés ci après.

Georges, vicomte de Terride, marié le 5 Mai 1499. avec *Claude* de Cardaillac, en eut *Antoine*, vicomte de Terride, chevalier de l'ordre du Roi, commandant une compagnie de cinquante hommes d'armes, lieutenant général, gouverneur du Béarn & de la Navarre en 1569. Il eut pour fille & héritiere *Catherine-Ursule*, qui porta la vicomté de Terride à *Jean* de Levis VII. du nom, seigneur de Mirepoix.

Branche des seigneurs de Barinque.

Jean de Lomagne-Terride, nommé *Thomas* par quelques-uns, quatrieme fils d'*Odet*, vicomte

de Terride, & de *Catherine* de Cardaillac, auteur des seigneurs de Barinque, suivant des mémoires de famille, lieutenant de la compagnie de cinquante hommes d'armes du maréchal de Châtillon, mentionné dans le testament de son frere aîné, épousa en 1522. *Menjette*, dame de Sainte Colome, en Béarn. Il en eut un fils unique, nommé *Antoine*, chevalier de l'ordre du Roi, un des principaux chefs de l'armée Catholique, fait prisonnier au siége d'Orthés & mis à mort par ordre de Montgommery. Après la mort de la dame de Sainte Colome, le seigneur de Terride se remaria, par contrat du 14 Juillet 1523. avec *Marie* de Peré de Momas, dame de Sevignac, qui reconnut à son mari, par acte du 2 Juillet 1536. six mille francs Bourdalois en reprise sur tous ses biens. Cet acte fut passé à Momas, en présence de noble *Pierre*, seigneur d'Augaa, & de noble *Johannot*, seigneur de Momas. Ces six mille francs y sont dits faire partie de ses droits de légitime, suivant l'accord passé entre ledit *Jean* & son frere aîné. Il naquit de ce second mariage trois garçons. L'aîné des cadets, nommé *Péer*, ou *Pierre*, fut mestre-de-camp sous le vicomte de Terride, son cousin, & mourut en 1570.

Le deuxieme, appellé *Jean*, eut de *Jeanne* de Pargade, sa femme, un fils, nommé *Jean*, gouverneur de Tartas, mort sans postérité. Il fut pere de deux bâtards, sçavoir, de *Jean Bertrand*, qui eut postérité, & de *Jean*, dit de Momas, qui fut avocat & notaire de M. le sénéchal au siége d'Oleron.

Jean II. du nom, l'aîné de tous, vicomte titulaire de Terride, ne recouvra pas les terres de sa maison, qui avoient été confisquées sur son pere par la reine de Navarre, à cause de son attachement à la religion Catholique. Il épousa, du vivant de ses pere & mere, par contrat du 11 Février 1556. *Jeanne* de Larqué-Rochefort, dont il eut pour fils unique, *Jean* III. du nom, vicomte titulaire de Terride, seigneur de Barinque, vicomte d'Escures, Saint Loup, Bordes, &c. mari, par contrat du 31 Mai 1592. de *Catherine* de Cartaigne, niece du pape Urbain VII. Il naquit de ce mariage trois enfans, mentionnés dans son testament du 9 Mars 1627. sçavoir *Arnaut*, seigneur d'Angos, qui de *Marie*, dame d'Artigole, sa seconde femme, eut *Jean*, seigneur d'Angos & d'Arsigole, mari de *Jeanne* de Momas, & pere de *Galatoire*, époux de *Marie* de Salies, dame du Haut & de Bareux, qui le rendit pere de *Martin* de Lomagne-Terride, seigneur d'Artigole, aujourd'hui vivant, & de *Jacques* de Lomagne, dit de Terride, seigneur de Floris, maintenu dans sa noblesse en 1670. pere de *Jean*, *alids Arnaut*, dit le vicomte de Terride, brigadier des armées du Roi, commandant en Franche-Comté, tué à la prise de Fauconnier en 1674. Sa postérité est éteinte.

Gaston, l'aîné de tous, vicomte titulaire de Terride & seigneur de Barinque & de Simecourde, vicomte d'Escures, Saint Loup, Bordes, &c. se maria par contrat du 19 Février 1623. avec *Jeanne* de Saulé d'Arrac, & fit son testament le 8 Novembre 1650. Il laissa pour héritier *Tristan*, son fils aîné, qui avoit

été page du Roi dans la petite écurie, & gouverneur du haut & bas Vielbik, par brevet du 24 Septembre 1668. Il a eu pour femme *Marie* de Sency. Leur contrat de mariage est du 29 Avril 1672. Il laissa pour fils unique, *Jacques*, qui suit.

Jacques, vicomte titulaire de Terride, seigneur de Barinque, vicomte d'Escures, baron du Mont & de Conchain, mourut le 16 Novembre 1754. Il eut pour femme *Marguerite* de Foix-Candale, morte le 14 Mai 1758. âgée de quatre vingt ans. Leur contrat de mariage est du 5 Février 1711. Il est né de ce mariage,

Bernard de Lomagne-Terride, grand-vicaire de Comenge, né le 31 Janvier 1716.

Jacques, appellé le vicomte de Terride, capitaine au régiment du Roi, né au mois de Septembre 1723.

Et *Marie* de Lomagne-Terride, née au mois de Janvier 1717.

La maison des vicomtes de Lomagne-Terride a donné des femmes à celles des comtes de Périgord, de Gontault-Biron, d'Albret, de Durfort-Duras, de Caumont-Lausun, de Pardaillan-Gondrain, ducs d'Antin, de Montlezun, d'Aubusson, de Levis-Mirepoix & plusieurs autres.

Catherine de Pardaillac, mere de *Jean*, auteur de la branche des seigneurs de Barinque, suivant les mémoires déjà cités, eut pour sœur *Jeanne* de Cardaillac, femme de *Béraut*, seigneur de Faudoas, & mere de *Catherine*, héritiere de Faudoas, femme d'*Antoine* de Rochechouart, seigneur de Saint Amant, qui la rendit mere de *Françoise* de Rochechouart, épouse de *Louis* du Plessis, seigneur de Richelieu. D'eux naquit *François* du Plessis, pere du cardinal de Richelieu, & *Nicole* du Plessis, femme d'*Urbain* de Maillé, qui fut mere de *Clémentine* de Maillé-Brezé, mariée à *Louis* de Bourbon, prince de Condé. De ce mariage sont issus les princes & princesses de la maison de Condé, qui forment un huitieme degré avec le vicomte de Terride.

On a donné en 1757. avec privilége & approbation du Roi, un abrégé de la généalogie des vicomtes de Lomagne, divisée en trois races, avec une dissertation sur la branche de Candale, de la maison de Foix. Cet Ouvrage, qui forme un *in*-12. de quarante pages, est dédié à feu M. le maréchal duc de Mirepoix. On y renvoie le Lecteur.

Les armes : *au 1 & 4 d'argent, au lion de gueules ; au 2 d'azur, à un treillis de quatre pieces d'or, cloué de même ; au 3 de gueules, à trois besans d'or.*

LOMBARD, en Provence: Famille noble, qui remonte à *Arnould* de Lombard, seigneur de Saint Benoît, du Castelet, de Meouilles & autres lieux. Il fut président en la Cour des Maîtres Rationaux en Provence. Son fils, *François* de Lombard, écuyer, seigneur de Cuebris, épousa en 1499. *Catherine* de Malvans.

Cette famille subsiste en trois branches.

La premiere, dans la personne de *Jean-Paul* de Lombard, seigneur de Gourdon, marié le 9 Février 1749. à *Thérese-Françoise* de Clapier, fille de *Jean-Paul*, marquis de Cabris, & d'*Elisabeth* de Lombard-Saint-Benoît, dont un fils & une fille.

La seconde branche, qui est

celle des seigneurs du Castellet, subsiste dans *Pierre* de Lombard, seigneur du Castellet, ancien officier de vaisseaux, marié en 1736. à *Marie-Anne* de Sermond, fille de *N*.... de Sermond, doyen du Conseil Souverain des Isles du Vent & de la Martinique, & de *Marie* de Begui, dont il n'a point d'enfans.

La troisieme branche, qui est celle des marquis de Montauroux, subsiste dans le marquis de Lombard de Montauroux, dans *Pierre*, son frere, reçu chevalier de Malte de minorité en 1733. & dans une fille mariée.

Les armes : *d'or, à trois arbres de sinople, tigées de même, & posées 2 & 1.*

Il y a une autre famille du nom de Lombard, de la ville de Draguignan, dans la même province, qui est Lombard, seigneur de Taradeau.

LOMBELON DES ESSARS, en Normandie, diocèse d'Evreux : Ancienne noblesse, dont la maintenue est du 22 Août 1666. qui remonte à

Raoul de Lombelon, suivant des mémoires de famille, vivant en 1291. qui eut pour fils,

Colin de Lombelon, qui fut pere de

Jean de Lombelon I. du nom, marié en 1352. à *Agnès* des Essars, qui lui porta en mariage la terre des Essars. Il en eut,

Robert de Lombelon des Essars, marié en 1372. à *Jeanne* de Bayeul, dont,

Jean de Lombelon des Essars II. du nom, marié en 1405 à *Jeanne* de Failly. De ce mariage est sorti,

Gilles de Lombelon des Essars, marié en 1433. à *Jeanne* de Saint Aubin, dont, 1. *Marie* de Lombelon des Essars, mariée à *Guillaume* de Bayeul; 2. *Jean*, qui suit.

Jean de Lombelon des Essars III. du nom, épousa en 1454. *Jeanne* de Ribes, veuve de *Jean* de Bréville, dont,

François de Lombelon des Essars, marié en 1493. à *Catherine* Destin, de laquelle il a eu,

Jean de Lombelon des Essars IV. du nom, gentilhomme ordinaire de la maison du Roi, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, lequel épousa en 1531. *Marie* de Canonville, qui eut pour fils,

Esmes de Lombelon des Essars, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, marié en 1553. à *Marie* de Brunaulieu, dont sont sortis, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Antoine* de Lombelon des Essars, chevalier de Malte en 1578.

Louis de Lombelon des Essars, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, se maria en 1589. à *Louise* de Vieux-Pont, dont est sorti,

Alexandre de Lombelon des Essars, gouverneur de la ville & château de Verneuil, marié en 1609. à *Magdelene* de Saint Aignan, a eu pour enfans, 1. *Tenneguy* de Lombelon des Essars, qui suit; 2. *Louise* de Lombelon des Essars, mariée en 1627. à *Pierre* de Montmorency, baron de Lauresu, chevalier des ordres du Roi; 3. *Magdelene* de Lombelon des Essars, mariée à *N*.... de la Riviere, seigneur de la Roche de Vaux, dont la fille a épousé M. le marquis de Mailly d'Haucourt.

Tenneguy de Lombelon des

Essars, grand sénéchal de la province du Maine, s'est marié en 1637. à *Renée* Bellocier, dont 1. *Pierre-François*, qui suit; 2. *Marie* de Lombelon des Essars, mariée en 1692. à *François* de Clinchamp, marquis de Belle-Garde, chevalier & commandeur de l'ordre de Notre-Dame du Mont Carmel & de Saint Lazare.

Pierre-François de Lombelon, grand sénéchal de la province du Maine, épousa en premieres noces, en 1679. *Anne* de Limoges, & en secondes, *Catherine* le Franc, en 1695. petite-fille de *N*.... d'Esparbés, niece du maréchal d'Aubeterre.

Il eut du premier lit *Gilbert-Alexandre*, qui suit; & du second, *François-César*, auteur de la branche des seigneurs de Lombelon-Saint-Aignan, rapportée ci-après.

Gilbert-Alexandre de Lombelon, marquis des Essars, épousa en 1712. *Nicole* de Froland, dont,

Louis-Alexandre de Lombelon, marquis des Essars, marié en 1735. à *Clotilde* de Jehannot de Bartillat, sœur de *Joachim* de Bartillat, colonel d'un régiment de Dragons de son nom. De ce mariage sont nés,

1. *Gilbert-Louis* de Lombelon des Essars, né en 1737. mousquetaire.

2. *Louis-Joachim* de Lombelon des Essars, né en 1738. garde marine.

3. *Jacques-Marc* de Lombelon des Essars, né en 1744. chevalier de Malte.

4. *Adelaïde-Jeanne* de Lombelon des Essars, née en 1739. & quatre autres filles.

Branche des seigneurs de Lombelon de Saint Aignan, dans la campagne du Neubourg.

François-César de Lombelon des Essars, fils de *Pierre-François*, & de *Catherine* le Franc, sa seconde femme, épousa en 1720. *Marie-Eléonore* de Bordeaux de Bargeville, duquel mariage sont sortis,

1. *Gilbert-Alexandre-François* de Lombelon des Essars, né en 1725. capitaine au régiment de Maugiron, Cavalerie.

2. *François-Alexandre* de Lombelon des Essars, né en 1727. chevalier de Malte, mort page de la Reine en 1742.

3. *Paul-Louis-François* de Lombelon des Essars, né en 1729. capitaine au régiment Royal des Vaisseaux.

4. *Michel-Ange-Tenneguy* de Lombelon des Essars, né en 1741. lieutenant au régiment Royal des Vaisseaux.

5. *Marie-Catherine* de Lombelon des Essars, née en 1731. mariée à *Georges-Hubert* le Tellier d'Irville, ancien officier des Gardes du Corps.

6. *Angélique-Eléonore* de Lombelon des Essars, née en 1735. mariée à *Claude-Marie* de Vergnetes, seigneur d'Hardencour, de Verdun, &c.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or*. Pour supports : *deux levrettes*. Pour cimier : *un agneau portant une banniere, chargée de l'écusson des armes*. Pour devise : *ab ollis*.

Ces armes : *de gueules, au chevron d'or*, sont les mêmes que celles que portoit autrefois *Mathieu* des Essars, & qui se voyent à la Cathédrale d'Evreux;

ce qui fait présumer, ou que *Jean* de Lombelon, qui épousa *Agnès* des Essars, en prit les armes, ou qu'ils étoient tous les deux de la même famille.

LOMENIE : *Tome II. p. 224. col. 2. lig. 26.* d'*Anne*, *ajoutez*, d'Ausbourg.

Ibid. col. 1. lig. 28. Louis-Henri de Lomenie de Brienne, marié à *Jacqueline-Charlotte* Brulart, fille du premier président au Parlement de Bourgogne, *lisez*, mort à Paris le 14 Mars 1743. âgé de quatre-vingt-cinq ans ou environ, laissant, entr'autres enfans, de *Jacqueline-Charlotte* Brulard de la Borde, qu'il avoit épousée le 6 Février 1689.

Nicolas-Louis de Lomenie, comte de Brienne, marié en 1732. avec *Anne Gabrielle* Chamillart de Villatte, de laquelle il a eu, *Louis-Marie-Athanase* de Lomenie, comte de Brienne, colonel du régiment d'Artois, Infanterie, marié le 4 Octobre 1757. à *Marie-Anne-Etienne* Fizeaux de Clemont, fille d'*Etienne-Claude* Fizeaux de Clemont, & de *Marie-Annet* Perrinet.

LONGAUNAI : *Tome II. p. 426. col. 1. lig. 4.* Carentans, *lisez*, Carentan.

Ibid. lig. 10. comte de la Palice & de Saint Jean, *lisez*, comte de la Palice & de Saint Geran.

Ibid. col. 2. lig. 15. après gouverneur de Carentan, *ajoutez* & Pondouvres, mort le 13 Février 1759. âgé de soixante-onze ans.

LONGECOMBE : Ancienne noblesse du Bugey.

Antoine-Balthasard de Longecombe, marquis de Thoy, lieutenant général des armées du Roi & capitaine général de celles d'Espagne, avoit épousé *Charlotte* de Poleins, morte en son château de Thoy, près Belley, en Bugey, le 4 Octobre 1747, âgée de quatre-vingt-onze ans & six mois, sans laisser d'enfans. Voyez sur Longecombe & Poleins l'*Histoire de Bresse* par Guichenon.

Cette famille porte pour armes : *d'or, à deux bandes ondées d'azur.*

LONGEVILLE : Ancienne maison de Franche-Comté, éteinte depuis plus de deux siécles, dont les armes étoient : *de gueules, à la bande d'or, chargée d'un point d'échiquier d'azur, sur le premier quartier.* Voyez l'*Histoire Généalogique des sires de Salins, Tome I. p. 58. note* 14.

LONGNI : *Tome II. p. 427. col. 1. lig. 33.* Gaynat, *lisez*, Gagnat.

LONGUEIL : *Substituez* ce qui suit à ce qu'on lit au *Tome II. p. 427.* de ce *Dictionnaire* : Famille de Normandie, & de laquelle est issu *Jean-René* de Longueil, marquis de Maisons, reçu conseiller au Parlement de Rouen en 1716. & président à mortier en 1719. reçu dès 1716. marié en 1720. à *Marie-Charlotte* Charon de Menas, morte sans postérité, le premier Décembre 1721. âgée de quatorze ans, s'est remarié en secondes noces le 12 Août 1728. à *Marie-Louise* Bauyn d'Angervilliers, fille unique de *Nicolas-Prosper* de Bauyn, seigneur d'Angervilliers, ministre & secrétaire d'Etat, ayant le département de la guerre, & de *Marie-Anne* de Maupeou. Le président de Maisons est mort

de la petite vérole, le 13 Septembre 1731. & a laissé pour fils unique, *René-Prosper* de Longueil, né le 27 Mars 1731. mort d'une chute, le 21 Octobre 1732. Par le décès de cet enfant, le dernier de sa branche, tous les grands biens paternels du côté & ligne de Longueil de Maisons, ont passé à *Marie-Renée* de Bellefouriere, marquise de Soyecourt, veuve de *Timoléon-Gilbert* de Seigliere de Boisfranc, maître des requêtes ordinaire du Roi, comme fille de *Marie-Renée* de Longueil, morte le premier Octobre 1712. Elle étoit grande-tante du président de Maisons, déjà mort.

Il y a encore une branche de cette famille, qui subsiste actuellement, qui a pour auteur,

Jacques de Longueil, chevalier, seigneur en partie de Sevre & de Maisons-sur-Seine, frere puîné de *Jean* de Longueil, seigneur de Maisons & de Sevre, conseiller aux Parlements de Paris & de Rennes, duquel étoit sortie la branche des marquis de Maisons, tous deux fils de *Jean* de Longueil III. du nom, seigneur de Maisons, conseiller au Parlement & président aux Enquêtes, & de *Marie* de Dormans, mariée le 31 Janvier 1521.

Jacques de Longueil épousa le 14 Août 1568. *Catherine* de Montmiral, fille de *Thierri*, seigneur d'Aulnoi, de la Riviere, de la Vaudoire, &c. de laquelle naquit *Charles* de Longueil I. du nom, seigneur de Sevre & de la Vaudoire, marié le 6 Mai 1595. à *Louise* Seguier, pere & mere de quatre garçons. Le troisieme, nommé *Louis*, fut reçu chevalier de Malte en 1627. Le quatrieme, *Nicolas*, fut grand prevôt de Champagne & de Brie. *Charles*, qui étoit le deuxieme, devint, par la mort de *Jean*, son frere aîné, seigneur de Sevre, & épousa le 24 Novembre 1625. *Elisabeth*, fille de *Jacques* de Montrouge, seigneur de Courgousson. De ce mariage sortit *Jean* de Longueil IV. du nom, seigneur en partie d'Ozoi, conseiller en la Cour des Aides, puis au Parlement de Paris, marié le 12 Juillet 1654. avec *Catherine* de la Ville, dont naquit *Jean-Gilbert* de Longueil, seigneur de Beauverger, allié le 10 Janvier 1693. à *Anne-Louise* le Vasseur, fille d'*Alexandre-François*, thrésorier des Gardes du Corps du Roi, de laquelle sont issus, *Joseph-Gilbert*, qui suit, & *Claude-Hector* de Longueil, né le 31 Octobre 1705. reçu page du Roi dans la grande écurie le 15 Octobre 1725. mort capitaine au régiment de Cossé en 1735.

Joseph-Gilbert de Longueil fut marié le 10 Août 1730. avec *Anne* Chevarier. Leurs enfans sont,

1. *Gilbert-Jacques-Claude* de Longueil, né le 19 Mai 1731. ecclésiastique.

2. *Claude-Hector* de Longueil, lieutenant au régiment d'Aquitaine.

3. *Pétronille* de Longueil.

4. *Marie* de Longueil.

Les armes : *d'azur, à trois roses d'argent, au chef d'or, chargé de trois roses de gueules.*

LONGUEVAL : *Tome II. p. 428. col. 2. pénultieme ligne, après* chevalier de l'ordre du Roi, *ajoutez :* Cette terre a passé par succession dans la maison d'Herbouville en Caux, qui la possede encore aujourd'hui.

La grande maison de Longue-

val, en Picardie tire son origine de la terre de ce nom, située dans la Picardie, auprès de la riviere d'Oyse, & ses armes sont : *bandé de vair & de gueules de six pieces.* Plusieurs Auteurs donnent un beau commencement à ces armes, aussi-bien qu'à celles de Coucy & de Châtillon. Ils disent que ces seigneurs allant donner un combat contre les Sarrazins, couperent leurs manteaux d'écarlate fourrés de vair, pour en faire une cotte d'armes & pouvoir se reconnoître entr'eux. Le seigneur de Coucy la porta *en fasce*, celui de Châtillon *en pal*, & Longueval *en bande.* Quoi qu'il en soit de ce conte, rapporté cependant par nos meilleurs Historiens, il est vrai que cette maison est de toute ancienneté, puisqu'elle remonte à *Artus*, sire de Longueval, qui vivoit sous le regne de Philippe I. roi de France en 1097.

Il y a une famille du nom de Longueval, établie en Périgord, dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

Les armes sont : *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois étoiles d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

LONGVI : *Tome II. p. 429. col. 1. lig. 42. Jeanne*, batarde d'Angoulême, *lisez*, *Jeanne*, bâtarde d'Angoulême.

LONLAI DE VILLEPAILLE : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 22 Avril 1667. qui porte : *d'argent, à trois sangliers de sable, & une fleur de lys de gueules en cœur.*

Il est parlé dans l'*Histoire d'Harcourt*, p. 893. & 1482. de *Guillaume* de Lonlay, écuyer, seigneur du Mesnil-Betour, sénéchal d'Ecouché, pour *Bonaventure* de Harcourt, seigneur d'Ecouché, qui poursuivoit & sollicitoit un procès au nom de *Nicole* de Harcourt, archidiacre de Lisieux en 1528.

M. de Lonlay de Villepaille a été page du Roi à la petite écurie, & nommé écuyer du Roi à la même écurie en 1750. Il a épousé en la même année *N* .... de Caseaux, fille de M. de Caseaux, ancien capitaine de Dragons, & gouverneur des pages de la petite écurie.

LONRÉ, subdélégation d'Alençon.

La terre & seigneurie de Lonré fut érigée en marquisat au mois d'Avril 1644. en faveur de *Charles* de Matignon : après sa mort elle fut possédée par *Léonard* de Matignon, évêque de Lisieux, son frere ; ensuite elle passa à *Thérese* de Matignon, qui épousa *Jean-Baptiste* Colbert, marquis de Seignelay, duquel mariage il ne resta qu'une fille, laquelle a été mariée à *Charles-François* de Montmorency-Luxembourg, aujourd'hui maréchal de France, dont est issu le duc de Montmorency, & la princesse de Robeque-Montmorency.

LONS : *Tome II. p. 429. col. 2. lig. 23.* à *Marie* de Saint Maucri, *lisez*, à *Marie* de Saint Macari.

Ibid. lig 27. a épousé *N*.... d'Orognen, *lisez*, a épousé *N*.... d'Abadie d'Orognen.

Ibid. lig. 30. de Bas de Feuquieres, *lisez*, de Pas de Feuquieres.

Ibid. lig. 36. femme de *Paul* de Roux de Gorabert, *lisez*, femme de *Paul* de Roux de Gaubert.

LOOS CORSWAREM : *Tome II. p. 429. col. 2. lig. 45.*

Hyacinthe - François de Lor., *lisez*, *Hyacinthe - François* de Loos.

LOPIS, ou LOPÈS, dans le comtat Venaissin : On trouve la généalogie de cette famille dans l'*Histoire de la Noblesse du comtat Venaissin*, par M. Pithoncourt, *Tome II. p.* 199. & dans l'*Armorial de France*, *Tome I Part. I. p.* 345. Voyez aussi le *Mercure de France du mois de Juillet* 1748. *p.* 193.

Les armes : *de gueules, à un château de deux tours d'argent, rondes & écartelées, & un loup de sable passant, & appuyé au pied du château.*

LOPRIAC DE COETMADEUC : Maison noble de Bretagne, dont les armes sont : *de sable au chef d'argent, chargé de trois roses de gueules*, 2 & 1.

Le *Mercure de France du mois de Juin* 1735. *p.* 1436. parle de *René* de Lopiac, marquis de Coetmadeuc, gentilhomme de Bretagne, qui mourut au mois de Juillet 1734. laissant, entr'autres enfans, de *Judith - Hiéronime* Rogon, son épouse, *Guy-Marie* de Lopriac, comte de Donges, marquis de Coetmadeuc, & *Françoise-Judith* de Lopriac de Coetmadeuc, épouse de *Louis-Hubert* de Champagne, comte de Villaine, appellé le comte de Champagne, avec lequel elle avoit été mariée le 11 Décembre 1731. & auparavant veuve de *Jean-François* Joubert de la Bastide, comte de Châteaumorand, Coignac, &c. commandeur de l'ordre de Saint Louis & lieutenant général des armées du Roi, mort le 17 Avril 1727. qu'elle avoit épousé le 15 Octobre 1722. Elle est morte à Paris le 17 Juin 1735. âgée d'environ trente - six ans, sans laisser d'enfans, de sorte que sa succession est tombée à son frere.

Guy - Marie de Lopriac, maréchal de camp du 2 Mai 1744. & avant colonel du régiment de Soissonnois, par commission du 24 Février 1738. marié en 1718. à *Marie - Louise* de Roye de la Rochefoucauld de Blanzac, dont *Guy Louis* de Lopriac, marquis de Donges, aussi colonel du régiment de Soissonnois, mort à Briançon le 25 Juillet 1747. dans la vingt - troisieme année de son âge, de la blessure qu'il avoit reçue le 19 du même mois à l'attaque des retranchemens construits près d'Exiles, & *Bonne-Judith* de Lopriac de Coetmadeuc, mariée le 27 Novembre 1737. à *Louis-Hubert* de Champagne. Elle est morte le 24 Juin 1748.

LORAS : Famille du Dauphiné, qui porte pour armes : *de gueules, à une fasce losangée d'or & d'azur*, & de laquelle étoit *Marie - Françoise* de Loras, née le 24 Décembre de l'an 1681. & reçue à Saint Cyr au mois de Janvier 1689. après avoir prouvé sa noblesse depuis *Guigues* de Loras, qui vivoit en 1480. & qui étoit son cinquieme ayeul. Suivant une attestation du juge d'armes de France, pour *Louis* de Loras de Montplaisant, qui fit ses preuves pour être reçu page dans la grande écurie du Roi, le 28 Décembre 1682. le nom de Loras est connu parmi les plus nobles de la province du Dauphiné, il y a plus de quatre cents ans. Les titres publics ont conservé la mémoire de *Louis* de Loras, chevalier en l'an 1250. de *Guyonnet* & de *Jean* de Loras, aussi chevaliers, & d'un autre *Louis* de Loras, recteur du com-

té de Vienne, pour le roi Charles V. premier Dauphin de la maison de France en 1360.

LORDAT, dans le comté de Foix : Ancienne nobleſſe, qui remonte à *Guillaume* de Lordat, chevalier, vivant en 1154. avec *Béatrix* du Foſſat, ſon épouſe. *Pons* de Lordat, grand prieur de Saint Jean de Toulouſe, vivoit en 1188. Cette famille eſt diviſée en trois branches dès avant 1400. ſçavoir, celle de Lordat-Caſtagnac, mentionnée ci-après, celle de Lordat-la-Baſtide ou Caſeneuve dans le pays de Foix, dont il eſt fait mention dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 349. De celle-ci eſt ſortie celle de Lordat-Bram.

Raymond-Othon de Lordat, coſeigneur de Foſſat, teſta le 27 Novembre 1417. & inſtitua ſon héritier *Jean* de Lordat, ſon fils, qui ſuit, & fit ſon exécuteur teſtamentaire *Bertrand* de Lordat, ſon frere.

Jean de Lordat, ſeigneur de Caſtagnac, teſta le 22 Janvier 1449. & nomma pour ſon héritier, *Roger*, ſon fils, qui ſuit.

Roger de Lordat, ſeigneur de Caſtagnac, teſta le 21 Septembre 1476. & fit ſon héritier *Jean* de Lordat II. du nom, ſon fils, qui ſuit.

Jean de Lordat II. du nom, épouſa le 22 Août 1477. noble *Violande* d'Aure, fille de *Gaillard* d'Aure, ſeigneur de Brie, & de noble Gauſide. *Violande* d'Aure devint veuve, & par ſon teſtament du 10 Mai 1520. inſtitua ſon héritier ſon fils, *Gaillard* de Lordat, qui ſuit.

Gaillard de Lordat, ſeigneur d'Unzent & de Caſtagnac, épouſa par contrat du 15 Février 1513. *Françoiſe* d'Eſpagne, fille de *Jean*, ſeigneur de Durfort, & de noble *Gabrielle* de Villemur. Il teſta le 3 Mars 1548. inſtitua ſon héritier *Germain-Paul* de Lordat, ſon fils aîné, qui ſuit, & ſubſtitua ſon hérédité à *Jacques* de Lordat, ſon ſecond fils, auquel il légua la terre d'Unzent. *Germain-Paul* eut deux fils, morts en bas âge ; & *Jacques*, ſon frere, recueillit ſa ſucceſſion.

Jacques épouſa le 23 Mars 1465. *Miramonde* de Dangereux, fille de *Jean*, ſeigneur de Beaupuy-Granier. Il fut gentilhomme de la Chambre du duc d'Alençon, frere du roi Charles IX. Il teſta le 22 Septembre 1585. inſtitua ſon héritier *Jacques* II. du nom, ſon fils aîné, & ſubſtitua ſon hérédité à *Jean-Jacques* de Lordat, ſon ſecond fils, auquel il légua la terre de Bax.

Jacques de Lordat II. du nom, ſeigneur de Caſtagnac, fut, par lettres du 27 Mars 1607. gentilhomme ordinaire de la chambre du roi Louis XIII. Les Etats du pays de Foix le députerent en 1614. à l'aſſemblée des Etats Généraux à Paris. Il eut ordre en 1621. d'aſſembler la compagnie des gendarmes du comte de Carmain, pour s'oppoſer à l'entrée des Rébelles dans le pays de Foix, & il les défit. Il eut en 1628. le commandement des ville & château de Pamiers. Il ne ſe maria pas, & teſta le 18 Octobre 1628. en faveur de *Jean-Jacques* de Lordat, ſeigneur de Bax, ſon frere, & par ſon codicille du 13 Février 1634. il ſubſtitua ſon hérédité à *Jean-Jacques* de Lordat, ſon neveu.

Jean-Jacques de Lordat, ſon frere, ſeigneur de Caſtagnac, Bax & autres lieux, épouſa *Paule* Brunet de l'Eſtelo. Il fut gentil-

homme ordinaire de la chambre du Roi, intendant des fortifications & places de la province de Bourgogne, aide-maréchal de camp des armées de sa Majesté. Il étoit mort en 1640. temps auquel sa veuve obtint des lettres de sauvegarde. Il laissa *Jean-Jacques*, qui suit.

Jean-Jacques de Lordat II. du nom, seigneur de Castagnac & autres lieux, épousa par contrat du mois de Février 1647. *Françoise* de Ferrouil de Cellos. Il en eut *Jean-Paul*, qui suit. Il testa en sa faveur le 12 Novembre 1659. & sa femme le 28 du mois d'Août 1664.

Jean-Paul de Lordat se maria par contrat du 22 Juillet 1676. à *Isabeau* de la Marque de Gensac. Il testa le 30 Août 1692. & eut huit enfans, dont quatre moururent en bas âge. Les autres sont, 1. *Jean-Gabriel*, mort sans avoir été marié; 2. *Paul-François*, qui suit; 3. *Louis* de Lordat, sieur de Gensac, qui fut cornette dans le régiment de Languedoc, Dragons, le 27 Mars 1707. lieutenant le 19 Décembre 1711. capitaine le 16 Octobre 1720. chevalier de Saint Louis & major du même régiment en 1744. Il fut blessé & fait prisonnier de guerre à la bataille de Plaisance. Ses blessures l'ayant mis hors d'état de continuer son service, le Roi lui permit de se retirer, en lui accordant une pension de six cents livres. Il est mort à Paris en 1751. des suites de ses blessures. 4. *Alexandre* de Lordat, sieur de Castagnac. Il entra d'abord dans la premiere compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi, ensuite le premier Janvier 1725. dans le régiment de Lorraine, en qualité de lieutenant. Il fut fait capitaine le 17 Décembre 1734. puis chevalier de Saint Louis, le 23 Avril 1741. & s'est retiré du service en l'année 1757. avec une pension de six cents livres.

Paul-François, après avoir servi dans les Mousquetaires gris, entra dans le régiment de Parabel, Cavalerie, au service d'Espagne, & la paix étant faite, il se retira. Il se maria le 14 Juin 1724. avec *Marie-Anne* de Foix, fille de *Nicolas-Melchior* de Foix, seigneur de Fabas, & autres lieux, & de *Marie* de Cantez. Ses enfans sont,

1. *Nicolas-Melchior* de Lordat, qui est entré au service dans le régiment de Caraman, Dragons, en qualité de cornette, le 22 Août 1747. Il s'est retiré après la paix d'Aix-la-Chapelle. Il s'est marié le 5 Juin 1750. avec *Andrée-Françoise* Homprée de Bonfontau de Lastours, fille de *François*, seigneur & baron d'Endoufiette, dont il n'a pas encore d'enfans.

2. *Jean-Henri* de Lordat, qui est entré au service dans le régiment de Royal la Marine, Infanterie, en qualité d'enseigne, le 3 Octobre 1753. & a été fait lieutenant le 22 Août 1754. puis capitaine le 22 Mars 1758. Il sert actuellement.

3. *Louise-Magdelene*, mariée à *N....* de Roquemorel, sieur de Caumond, chevalier de Saint Louis, capitaine de Cavalerie au régiment de la Vieuville, retiré du service en 1752. avec la pension de six cents livres.

4. *Marie-Thérese*, mariée à *Honoré Timoléon* de Sers, chevalier, seigneur d'Aulix.

5. *Marie-Julienne* de Lordat, non mariée.

Les armes : *d'une croix alaisée de gueules, au champ d'or.* Pour supports : *deux lions, lampassés de même.*

LORDONNET, en Provence : *Louis-Antoine-Honoré* de Lordonnet, conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, a acquis la terre d'Esparron en 1758. & en a prêté hommage au Roi. Il a épousé *N.....* d'Alegre, de la ville de Marseille, dont des enfans. *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 87.

Les armes : *de gueules, au bélier d'or, suspendu par des liens d'or, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

LORENCHET, en Bourgogne : Famille noble qui remonte à *Claude* Lorenchet I. du nom, fils de *Blaise*, marié en 1503. & petit-fils de *Durannus* Lorenchet, qui vivoit en 1430. & 1432. lequel *Claude* se maria en 1532. à *Jeanne* Frugeret, dont il eut, 1. *Jean* Lorenchet, qui suit ; 2. *Blaise* Lorenchet, auteur d'une branche rapportée après la postérité de son frere

Jean Lorenchet se maria en l'an 1556. à *Marguerite* Parigor, grande tante de *Marguerite* Parigor ; religieuse Carmelite, morte en 1648. en odeur de sainteté, connue sous le nom de *Bienheureuse* Marguerite *du Saint Sacrement.* Il en eut,

Claude Lorenchet II. du nom, avocat, qui épousa en 1582. *Jeanne* Ferry, dont naquit,

Claude Lorenchet III. du nom, marié deux fois : il épousa en premieres noces en 1603. *Jeanne-Françoise* Simon, & en secondes noces en 1610. *Philiberte* Parizot. Il eut du premier lit un fils, nommé *Claude* IV. du nom, qui suit ; & du second, *Antoine* Lorenchet, avocat, marié en 1638. à *Louise* Navetier, dont la postérité est éteinte.

Claude Lorenchet IV. du nom, se maria en 1640. à *Pierrette* Canet, issue d'une famille noble, dont,

Claude Lorenchet V. du nom, écuyer, d'abord avocat, puis conseiller au bailliage & chancellerie de Beaune, & conseiller secrétaire du Roi, marié en 1664. à *Magdelene* le Roux, dont,

Etienne Lorenchet, écuyer, qui a possédé les mêmes charges que son pere, & s'est marié en 1698. à *Marguerite* Brunet, de la famille des Brunets de Paris. Elle a eu pour enfans,

1. *Pierre-Etienne*, écuyer, sieur de Melonde, marié à demoiselle *Anne* Quané, sa femme, dont *Louis* Lorenchet de Melonde, écuyer, & *Jacques-François*, officier au régiment de Champagne, mort en 1759. à l'armée du bas Rhin, & trois filles.

2. *Jacques* Lorenchet, écuyer, seigneur de Moniamon, ancien officier d'Infanterie au régiment de Champagne, qui a eu pour premiere femme, *Magdelene* Bisouard, fille de *Lazare* Bisouard, écuyer, seigneur de Montille, la Cosme & Dorand, conseiller au Parlement de Metz, dont une fille ; & pour seconde femme, *Marie* Payere, fille de *Joseph*, conseiller auditeur à la Chambre des Comptes de Dôle, dont deux fils, *Jacques-Gabriel* & *François-Etienne-Pierre*, & quatre filles.

3. *Reine* Lorenchet, mariée à *Antide* David, écuyer, ancien lieutenant civil à Beaune.

4. *Jeanne* Lorenchet, mariée à

Louis Gouiet-Duval, conseiller & maître des comptes à Dijon.

SECONDE BRANCHE.

Blaise Lorenchet, fils puîné de *Claude* I. du nom, & de *Jeanne* Frugeret, s'allia avec *Marguerite* Chappet, fille de *N*.... Chappet, seigneur de Créancey. Ils eurent pour fils,

Jean Lorenchet, marié en l'an 1590. à *Marguerite* Segaud, desquels vint *Blaise*, qui suit.

Blaise Lorenchet, leur fils, & petit-fils de *Claude*, fut secrétaire du Roi, & fonda avec *Anne* Poppin, son épouse, sortie d'une famille de Paris, dans l'église collégiale de Notre-Dame de Beaune, la chapelle, dite de Saint Blaise, avec droit de patronage à perpétuité aux fils aînés & ensuite aux filles en ligne directe seulement. Il eut pour enfans, 1. *Jean-Baptiste* Lorenchet, avocat célebre au Parlement de Paris, ensuite avocat général & secrétaire des commandemens de la Reine, mort à Paris sans postérité; 2. *Philibert*, qui suit; 3. *Blaise*, docteur de Sorbonne, chanoine de Beaune, puis de Notre-Dame de Paris, prieur & baron de Montereau-Faut-Yonne, & premier titulaire de la chapelle ci-dessus, fondée par son pere, & quatre filles mariées.

Philibert Lorenchet, écuyer de son altesse royale Mademoiselle, puis lieutenant général de la chancellerie de Beaune, seigneur de Tailly & de Bouillant, élu maire de Beaune en 1670. Il eut de sa femme, nommée *Catherine* Gauterot, 1. *Blaise*, qui suit; 2. *Jean-Baptiste*, mort doyen de l'église collégiale de Beaune en 1700. 3. *Philibert*, chanoine de Notre-Dame de Paris, conseiller en la Grand'Chambre du Parlement de Paris, & abbé de Clermont, qui mourut en 1748. 4. *Pierre*, écuyer, seigneur de Bouillant, lieutenant général de la chancellerie de Beaune, mort garçon; 5. *Catherine*, mariée à *N*.... Baudry, grand-maître des Eaux & Forêts de Picardie & d'Artois, encore vivante, & mere de *N*.... Baudry, seigneur de Vilene, conseiller au Parlement de Paris; 6. *Anne*, veuve de *N*.... Menard, maître des comptes à Dijon; 7. *Charlotte*, mariée à *N*.... Destany, chevalier, seigneur de Longecour & la Rêpe.

Blaise Lorenchet, écuyer, seigneur de Tailly, &c. eut pour femme *Anne* Esmonin, dont,

1. *Philibert* Lorenchet, ancien substitut du procureur général du Parlement de Paris, directeur général des domaines & bois de sa Majesté, & garde des archives du Louvre, mort sans postérité en 1756.

2. *Jean-Baptiste* Lorenchet, écuyer, seigneur de Tailly, &c. ancien mousquetaire gris, capitaine au régiment de Provence, marié à *Charlotte* Destany, sa cousine, dont il a eu *Anne* Lorenchet, femme de *Joseph* Pernet, conseiller au Parlement de Bourgogne, seigneur de Baleurre, de Tailly, & autres lieux, & *Etiennette* Lorenchet, mariée en premieres noces au frere du mari de sa sœur, *N*.... Pernet, écuyer, seigneur d'Aubigny, &c. mort sans avoir eu d'enfans, & en secondes noces à *Jean-Baptiste* Richard, seigneur de Curty, Beligny, la Caniche, &c. mousquetaire de la garde du Roi.

Les armes de cette famille, telles qu'on les trouve dans le P. Meneſtrier, ſont : *d'azur, à la faſce d'or, accompagnée en chef de trois étoiles d'argent, & en pointe d'un chat léopardé paſſant auſſi d'argent.*

Ces armes anciennement accordées ont été de nouveau enregiſtrées dans l'*Armorial Général de la France*, au Regiſtre cotté *Bourgogne*, en conſéquence de l'arrêt du Conſeil de 1696. & le nouveau brevet en a été délivré en 1697. & 1698. par M. d'Hozier, Juge d'armes de France.

LORIOL : La terre & ſeigneurie d'Aſniere-lez-Bois, à trois lieues de Bourg en Breſſe, & proche de Mâcon, dans la généralité & du Parlement de Bourgogne & du diocèſe de Lyon, a été érigée en comté, ſous la dénomination de Loriol, par lettres patentes du mois de Janvier 1743. enregiſtrées au Parlement de Dijon le 7 Mai ſuivant, en faveur de *Louis-Alexandre-Catherine* du Port, ſeigneur de Montplaiſant, Fromentin, la Griviliere, &c. en conſidération, tant de ſes ſervices dans les charges de conſeiller & de préſident à mortier au Parlement de Bourgogne, que de ceux de ſes ancêtres, & notamment de ceux de *N....* du Port de Court, oncle de l'impétrant, qui pour-lors commandoit l'Eſcadre du Roi dans la Méditerranée, en qualité de lieutenant général des armées navales, & qui enſuite a commandé la flotte combinée de France & d'Eſpagne au combat naval de Toulon contre les Anglois, lequel eſt mort en 1753. étant premier vice-amiral, & grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis.

Le marquis de Loriol, qui eſt d'une famille originaire de Savoye, a épouſé *Marie-Charlotte* de Loriol, d'une ancienne famille noble du Bugey, auſſi originaire de Savoye. Ils n'ont eu qu'un fils, nommé *Alexandre-Marie-Eliſée* du Port, comte de Loriol. *Tabl. Généal. Part. VIII. p.* 252.

Les armes ſont : *d'azur, à une tour quarrée d'argent, avec ſon avant-mur de même.*

LORME (de), en Bourbonnois : Famille qui remonte à *Jean* de Lorme, damoiſeau, vivant en 1403.

Jean-Jacques de Lorme de Pagnat, né en 1710. fut reçu page du Roi dans ſa petite écurie le 21 Mars 1726. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 350.

Les armes : *d'argent, à trois merlettes de ſable, poſées 2 & 1, & accompagnées de neuf étoiles de même, rangées 3 en chef, 3 en faſce, & 3 en pointe.*

LORRAINE : *Tome II. p. 432. col. 1. lig. 17. & ſuiv.* La premiere, les ducs d'Elbeuf; la ſeconde, les comtes de Harcourt & d'Armagnac; la troiſieme, les comtes de Marſan, *liſez*, La premiere, le duc d'Elbeuf; la ſeconde, le comte de Brionne; la troiſieme, le prince *Camille*, fils du feu prince de Pons.

Ibid. lig. 24. après 1737. ajoutez, laiſſant les comtés d'Harcourt & de Guiſe, ſur la Moſelle, à ſes héritieres; l'une feue madame la ducheſſe de Bouillon, mere de la princeſſe de Beauvau, & l'autre défunte madame la ducheſſe de Richelieu, mere de la comteſſe d'Egmont & du duc de Fronſac.

LOSTANGES : *Tome II. p. 433. col. 1. lig.* 18. ſeigneur

de Sainte Alvaire, *lisez*, seigneur de Sainte Alvere.

Ibid. lig. 28. Raliez en Saintonge, *lisez*, Palliez en Saintonge, & *ajoutez* : Cette branche subsiste en la personne du baron de Palliez, qui se nommoit ci-devant le baron de Lostanges, capitaine de Cavalerie au régiment des Cuirassiers ; & le marquis de Lostanges, son parent, est mestre-de-camp. Le baron de Palliez n'est point encore marié.

Ibid. col. 2. *lig.* 9. Gaillot, *lisez*, Galliet.

Ibid. lig. 13. *Simonne* Leberad, *lisez*, *Simonne* Seberad.

Ibid. lig. 29. Cadrien, *lisez*, Cadrieu.

Ibid. lig. 42. *après* écuyer de madame *Adelaïde* de France, *ajoutez*, & brigadier des armées du Roi au mois de Décembre 1758.

Ibid. lig. 46. *Alexandre-Rose* de Lostanges, marquis de Cadrieu, *lisez*, *Alexandre-Rose*, comte de Lostanges.

Ibid. p. 434. *col.* 1. *lig.* 2. & actuellement au séminaire de Saint Sulpice à Paris, *lisez*, chanoine de l'église de Paris, & *effacez* les lignes 3, 4, 5, 6 & 7, & *ajoutez* ce qui suit :

4. *N.* . . . . mariée au marquis de Cosnac.

5. *N* . . . . mariée au marquis de Cugnac.

6. *Marie-Julie*, mariée à *François-Saturnin* de Galard, marquis de Terraube.

7. *N.* . . . . dite mademoiselle de Cadrieu.

Ibid. lig. 2. *Jeanne* de Marquissac, *lisez*, *Jeanne* de Marquessac.

Ibid. col. 2. *lig.* 18. aujourd'hui prieure de Lissac, *lisez*, nommée par son pere coadjutrice, puis prieure de Lissac.

Ibid. lig. 25. *après* chef de la branche de Beduer, *ajoutez*, tué le 10 Octobre 1758. à la bataille de Lutzelberg, où il a donné des preuves du plus grand courage. Voyez le *Mercure de France du mois de Janvier* 1759.

Ibid. lig. 39. dont est né *Hugues* de Lostanges, seigneur de Cusac, qui est marié, & a des enfans, *lisez*, mere de *Hugues* de Lostanges, seigneur de Cusac, né le 30 Janvier 1713. baron de Felzeins & de Cusac en Rouergue, aujourd'hui chef & le seul des marquis de Beduer. Il a pour enfans,

1. *Jean-François-Louis* de Felzeins, né le 6 Février 1741. clerc tonsuré, éleve du Collége du Plessis.

2. *Jean-François* de Beduer, né le 22 Octobre 1742. cornette de Cavalerie au régiment des Cuirassiers.

3. *Jean-Louis*, né le 5 Février 1752.

4. *François-Hugues*, né le 21 Juin 1753.

5. *Ursule*, née le 22 Septembre 1748. élevée à Saint Cyr.

La maison de Lostanges n'est plus divisée à présent qu'en trois branches : sçavoir, celle des marquis de Sainte Alvere en Périgord ; celle de Beduer en Quercy, & celle de Pailhès en Saintonge, dont aujourd'hui *Jean-François-Joseph* de Lostanges, capitaine au régiment des Cuirassiers. Voyez le *Dictionnaire de Morery*, les *Tablettes Généalogiques*, & le *Mercure de France des mois de Mai & d'Octobre* 1756.

LOUBERT : Famille de Normandie, qui porte : *d'azur*, à

à cinq épis d'orge d'or, posés 3 & 2.

Jeanne de Loubert de Martainville, née en 1679. fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1690. & prouva sa noblesse depuis *Blaise* Loubert, seigneur de Martainville, qui en 1544. épousa *Adrienne* de Mornay de Villarceaux.

LOUCELLES, écuyer, sieur du Fournet, de Mauny, de la Noë & de Rousseville, en Normandie, élection de Vire: Famille qui porte: *de gueules, à la quintefeuille d'argent, à la barre brochante d'hermines.* Il est parlé de cette famille dans l'*Histoire d'Harcourt.*

LOUET: *Tome II. p.* 435. *col.* 1. *lig.* 10. Louet est une des vingt-trois baronnies, *lisez*, Le baron de Calvisson est un des vingt-trois barons qui ont le droit d'entrer, &c.

Ibid. lig. 15. *après* sont une branche cadette de Louet, *ajoutez*, dont les aînées sont éteintes.

Ibid. lig. 19. dans *François-Louis* de Louet, *lisez*, dans le frere puîné de défunt *François-Louis* de Louet, &c.

Ibid. lig. 20. *après* Calvisson, *ajoutez*, appellé M. de Nogaret.

Ibid. lig. 22. qui a, *lisez*, qui avoit.

Ibid. lig. 29. *& suiv.* à la fin de l'article: Les armes: *d'or, au noyer de sinople. Cet écusson en cœur d'un palé de gueules & d'azur, semé de rose d'argent*, *lisez*: Les armes sont: *palé de gueules & d'azur, semé de roses d'argent, à l'écusson* de Nogaret *sur le tout, qui est d'argent, au noyer de sinople.*

LOUEY, écuyer, sieur de Beauchamp, en Normandie, élection de Valognes: Famille qui porte: *de sable, à trois œillets d'or*, 2 & 1.

LOUGEY, même province, élection de Caën: Famille qui remonte à *Hamon* & *Charles* de Lougey, qui firent preuve de leur noblesse en 1453. & dont les armes sont: *d'azur, à la quintefeuille d'argent.*

LOUIS: Famille établie à Falaise, en Normandie, qui porte: *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée de quatre aigles de même.*

LOUP (le), en Normandie, élection de Carentan: Famille confirmée dans sa noblesse en 1652. qui porte: *d'argent, au chevron d'azur, chargé d'une croix d'or & de deux mouchetures de sable, accompagné de trois roses de gueules*, 2 *en chef &* 1 *en pointe.*

LOUPIA, ou LOPIAC: Famille maintenue dans sa noblesse en 1666. & de laquelle étoit *François-Emmanuel* de Lopiac de la Deveze, né le 8 Avril 1723. qui fut reçu page du Roi dans sa petite écurie le 12 Mai 1735. Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 355.

Les armes: *d'argent, à trois fasces d'azur, avec un chêne de sinople arraché, brochant sur le tout, & un loup de sable passant au pied du chêne.*

LOUPVIERES (de), en Normandie, élection de Bayeux: Famille dont les armes sont: *échiqueté d'or & de gueules, au chef d'argent, accompagné d'un loup courant de sable.*

LOUTEREL, en Normandie: Famille qui remonte à *Jean* le Louterel, écuyer, seigneur des Jardins, qui vivoit en l'an 1463. & maintenue dans sa noblesse en 1666. Elle est partagée en

deux différentes branches. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. I. p.* 356.

Les armes : *d'azur*, *à deux loups cerviers d'or*, *passans l'un au-dessus de l'autre.*

L O U V A I N : *Tome II. p.* 436. *col.* 1. *lig.* 15. appartient, *lisez*, appartiennent.

L O U V A T (du), en Bugey : Famille qui porte pour armes : *d'azur*, *au loup passant d'or.*

Cirin du Louvat, damoiseau, vivoit en 1340.

L O U V E L : Famille de Normandie, qui porte : *de gueules*, *au griffon d'or* ; & de laquelle étoit *Renée* Louvel de Contrieres, au diocèse de Coutances, née le 7 Mai 1676. & reçue à Saint Cyr au mois de Juin 1686. après avoir prouvé qu'elle descendoit de *Jean* Louvel, seigneur de Monteeaux, & de *Bertranne* de Treville, sa femme. Ils vivoient en l'an 1537. & étoient le trisayeul & la trisayeule de cette demoiselle.

Il est fait mention dans le Catalogue de *Gabriel* Dumoulin de *Henri* Louvel, qui vivoit sur la fin du quatorzieme siecle. La Roque en parle aussi dans son *Histoire d'Harcourt.*

LOUVEL DE NOIRE-MARE, de la même province, au pays de Caux : Famille maintenue dans sa noblesse le 18 Septembre 1669. qui porte pour armes : *d'azur*, *au chevron d'argent*, *accompagné de deux coquilles d'or en chef*, *& d'un griffon d'or en pointe.*

Deux autres familles de la même province, élection de Coutances, portent aussi ce nom ; sçavoir,

L'une, Louvel, écuyer, sieur de Montmartin, dont les armes sont : *de gueules, au léopard d'argent.*

Et l'autre, Louvel, écuyer, sieur de Lézeaux de Breguignet, qui porte : *de gueules*, *au léopard d'argent, surmonté d'un lambel de même.*

L O U V E N T : Seigneurie située dans le Barrois non mouvant, entre la ville de Saint Mihiel & celle de Bar, & du baillage de Saint Mihiel, qui fut unie aux villages de la Haymei & Fresne au Mont, & érigée en baronnie par lettres patentes du 18 Mars 1723. enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar le 7 Avril suivant, en faveur de *Gabriel* d'Armur, seigneur de la Haymei, chevalier de Saint Louis, capitaine d'Infanterie au service du Roi dans le régiment de la Gervasaye, & à présent commandant un bataillon de Milice en Lorraine, en considération des services de son pere, *Gabriel-François* d'Armur, seigneur de Maizey & de Gerbeville, conseiller d'Etat & doyen des maîtres des requêtes de l'hôtel du feu duc *Léopold* de Lorraine, qui avoit épousé *N*. . . . . Oriot de Jubainville, & étoit fils de *Gérard* d'Armur, lieutenant colonel de Cavalerie, & de *Claude* Rutant, dame de Maizey.

M. le baron de Louvent a épousé à Saint Quentin *N*. . . . Dostatte, de laquelle il a eu pour fils unique *N*. . . . . d'Armur, chevalier de Saint Louis, capitaine au régiment de la Couronne, marié en l'année 1746. à *N*. . . . . de Bousmard de Marsupe.

Il avoit pour frere *Jean-Baptiste* d'Armur, seigneur de Maizey, mort en 1743. conseiller d'Etat du roi de Pologne, duc de Lor-

raine & de Bar, & premier président de sa Chambre des Comptes de Lorraine, qui de sa femme, *N*. . . . de Gombervaux, a eu pour fils unique *N*. . . . d'Armur, seigneur de Maizey, &c. Celui-ci a épousé *N*. . . . Aubry, dame de Givrecourt, de laquelle il a plusieurs enfans, & pour sœur *Nicole* d'Armur, qui épousa *Henri-Nicolas*, comte de Lamezan de Salin, seigneur de Lesse, chambellan du duc *Léopold*. Voyez les *Tablettes Généalogiques*, *Part. VII. p.* 357.

LOUVIGNY: Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 14 Août 1666. qui porte: *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois têtes de loup aussi de sable.*

Guillaume de Louvigny, seigneur de Trielles, avoit pour sœur *Marguerite* de Louvigny, femme de *Jacques*, baron de Clerc, vivans en l'année 1550. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, par la Roque, *p.* 1696.

LOYAC DE LA BACHELLERIE, en Limosin: Famille maintenue dans sa noblesse par arrêt de M. de Bernage, intendant à Limoges, du 28 Octobre 1697. qui subsiste dans *Jean-Antoine-François-Charles* de Loyac, écuyer, né le 27 Janvier 1736. Il a plusieurs sœurs. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

Les armes sont: *d'azur, à un chevron d'or, surmonté d'un croissant d'argent, & accompagné en chef de deux étoiles d'or, & en pointe d'un cygne d'argent becqué & membré de gueules.*

LOYS, famille noble de la Suisse.

Etienne Loys, fils de noble *Artaud* Loys, & de *Jeanne* Assenti, & petit-fils de *Mormet* Loys, qualifié damoiseau dans un acte de l'an 1401. fut coseigneur de Mormand, Middestrei, & du fief noble de la mairie de Lucans, pour lequel il fit la foi & hommage le 6 Mai 1512. à *Aymond* de Montfalcon, évêque de Lausanne: il fonda par acte du 3 Septembre 1534. une Messe le jour de Saint Marc dans l'église de Notre-Dame de Lausanne, outre celle fondée par ses pere & ayeul dans ladite église; & par son testament du 31 Octobre 1534. il légue l'usufruit de ses biens à *Anne* Ceriat, sa femme, substituant les fonds à ses six garçons, lesquels ont été les auteurs de la famille des Loys qui subsiste encore aujourd'hui très-honorablement dans le Canton de Berne.

Jean-Baptiste Loys, petit-fils d'*Etienne*, fut seigneur de Chezaux, & bourguemestre de Lausanne: il épousa le 2 Avril 1578. *Jeanne* de Mareste, laquelle testa le 19 Septembre 1613. & fut mere de *Noé* Loys, seigneur de Boussens & de Chezaux, dont il rendit aveu le 25 Juillet 1638. aux souverains seigneurs & supérieurs de Berne, qui en avoient fait l'inféodation le 25 Février 1557. en faveur de noble & puissant seigneur *Ferdinand* Loys, son ayeul, & de sa noble maison: par son testament du premier Avril 1640. il institua son héritier universel *Ferdinand-Baptiste* Loys, fils de lui *Noé*, & de noble & vertueuse dame *Anne* Forneret, sa premiere femme.

Ce même *Ferdinand-Baptiste*, écuyer, fut seigneur de Boussens & coseigneur de Chezaux: il est mort banderet de la ville de Lausanne, ayant par son testament

du 12 Juin 1669. établi noble *Elisabeth* de Crouzas, sa femme, tutrice de ses enfans, qu'il institua ses héritiers par égales portions, les substituant les uns aux autres.

L'aîné fut *Jean-Philippe* Loys, seigneur de Chezaux, qui conjointement avec son cousin *Jean-Philippe*, seigneur de Vilardin, établit un fonds inaliénable, dont le revenu seroit annuellement distribué aux plus nécessiteux de la noble famille de Loys ; ce qui fut ratifié & confirmé par l'autorité souveraine de la République de Berne, suivant les lettres du Conseil de ladite ville, données le 26 Février 1670. dûement scellées du sceau de la République.

Hélie Loys, seigneur de Boussens, fils puîné de *Ferdinand-Baptiste*, s'attacha au service de France, où il étoit capitaine de Cavalerie dans le régiment Suisse de Lockman, & épousa le 11 Février 1678. dans l'église de Saint Sever de Vienne en Dauphiné, *Marie-Anne* de Lavau, veuve de noble *Charles* de Villeneuve, dont la fille aînée est *Marie-Thérese*, née le 17 Février 1679. baptisée dans la paroisse royale de Versailles le 24 Juin 1681. & tenue sur les fonts baptismaux par le roi Louis XIV. & la reine *Marie-Thérese* d'Autriche. Elle a été élevée dans la maison royale de Saint Louis à Saint Cyr ; c'est pourquoi elle a justifié de sa noblesse devant M. d'Hozier, Juge d'armes de France, suivant son certificat du 15 Juillet 1691. Elle a épousé en premieres noces *Luc* Dillon, capitaine dans le régiment Irlandois d'*Artier* Dillon, son frere, fils de *Théobalde* Dillon-Cordet, pair d'Irlande, & de *N*. . . . . Talbot, dont une fille, mariée en Angleterre ; en secondes noces *Paul-Gédéon* de la Barre, seigneur de Bretonville & de Boisminard, ancien capitaine d'Infanterie, dont elle n'a point d'enfans.

Les armes sont : *d'azur, à un demi-vol d'or.*

LOYS (de), en Provence : *Joseph-Gérard* de Loys, écuyer, seigneur de Loinville, épousa le 25 Juin 1729. *Blanche* de Viguier, fille de *François*, & de *Christine* de Crose-Lincel, dont il n'a que deux filles. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 88.

Les armes : *d'argent, à l'arbre de sinople, surmonté d'une trangle de gueules, soutenant un chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

LOYSIA, en Franche-Comté : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au lion de sable, à L. & C. de gueules.*

LOYTE, ou LOETE, en Franche-Comté : Famille noble de Salins, établie au commencement du quinzieme siécle, éteinte dans la personne de *Denis* Loyte, écuyer, seigneur d'Aresches, qui testa en l'année 1518. Voyez le *Nobiliaire de la ville de Salins, Tome II. p.* 170.

Les armes étoient : *d'azur, à un agneau pascal d'argent, onglé d'or* ; ces armes sont analogues à l'ancien nom de cette famille, qui étoit Hostie.

LUC : *Tome II. p.* 437. *col.* 2. *lig.* 21. *après* a pour auteur *François* de Vintimille I. du nom, des comtes de Marseille, *ajoutez*, chargé de porter le nom & d'écarteler les armes.

LUCAS, écuyer, seigneur d'Ozeville, de la Haye, & des

Longs-Champs, en Normandie, élection de Valognes : Ancienne noblesse qui porte : *de gueules, à trois chevrons d'argent.*

LUCAY : Baronnie située en Berry, qui fut portée en mariage en 1518. avec la seigneurie de Gargilesse, par *Antoinette* de Châteauneuf, à *Jean* de Rochefort, seigneur de Pleuvaut, fils de *Guy*, & petit-fils de *Guillaume*, tous deux chanceliers de France. *Tabl. Généal. Part. VIII. p.* 363. *Voyez* ROCHEFORT.

LUCINGE : *Tome II. p.* 438. à la fin de l'article, *ajoutez* en *à lineâ* ce qui suit :

Les armes : *écartelé au* 1 *&* 4 *d'azur, bandé d'argent & de gueules de six pieces ; au* 2 *&* 3 *d'argent, à trois fasces de sinople.*

LUDE : *Tome II. p.* 438. *col.* 2. *lig.* 6. *mettez* (le) *après* ce mot, & à la fin de l'article, *ajoutez :* Le comté du Lude, qui appartenoit au duc de Rohan-Chabot de la succession de sa mere, héritiere du maréchal de Roquelaure, devenu héritier du comté du Lude, à cause de sa mere la derniere Daillon, a été acheté par M. du Velaer.

LUDRES, en Lorraine : *Miles* de Frolois, eut un fils, nommé *Ferry*, qui vint s'établir en Lorraine, & y fut seigneur de Ludres, dont il prit le nom, & le transmit à sa postérité, avec les armes de Bourgogne ancien, *la bordure brisée d'une engrelure*, d'où l'on a inféré que la maison de Ludres tiroit son origine de celle des ducs de Bourgogne. Il épousa *Messine* d'Amancé, issue de la maison de Lorraine, & en eut *Ferry* II. du nom, seigneur de Ludres, allié en 1260. à *Isabelle*, fille de *Mathieu* de Lorraine, sire de Coussey : n'en ayant point eu d'enfans, il prit une seconde alliance avec *Marguerite* de Neuf-Châtel, qui le fit pere de *Ferry* III. qui, de *Catherine* de Beaufremont, eut *Ferry* IV. seigneur de Ludres : celui-ci épousa en 1345. *Agnès* du Châtelet, & en eut *Jean*, seigneur de Ludres, sénéchal de Lorraine en 1380. pere, par sa femme, *Agnès* de Richarmesnil, de *Ferry* V. du nom, seigneur de Ludres & de Richarmesnil, marié à *Claude* de Plancy, dont il eut *Jean* II. du nom, mari d'*Agnès* de Dompmartin, & pere de *Ferry* de Ludres, surnommé *le Grand*, qui fit la guerre à la ville de Metz, & la termina par un traité de paix de l'an 1483. Il fut ambassadeur des ducs *René* & *Antoine* de Lorraine à la Cour de France, & mourut dans le cours de ses négociations. *Marguerite* de Sampigny le fit pere de *Jean* III. du nom, chambellan du duc *Antoine*, bailli & gouverneur de Hatton-Châtel, & grand-maître de l'artillerie de Lorraine. Il épousa *Claude* de Saulx, qui étoit d'Arc-sur-Thil, de laquelle il laissa *Jean* IV. du nom, seigneur de Ludres, comte d'Afrique, grand-maître de l'artillerie de Lorraine en 1551. Il fut marié par contrat du 3 Juillet 1553. à *Barbe* de Luxembourg, fille de *Nicolas*, seigneur de Fleville, gouverneur de Nancy, & de *Marguerite* de Lucy, & en eut *Henri*, seigneur de Ludres, comte d'Afrique, qui épousa en 1595. *Gabrielle* de Gournay, mere de *Jean* de Ludres V. du nom, allié en 1640. à *Claude* des Salles, qui fut mere de *Marie-Isabelle* de Ludres, chanoinesse de Poussay, en faveur de laquelle la terre de

Bayon a été érigée en marquisat par lettres patentes du 7 Octobre 1720. & dont elle a fait une substitution graduelle & perpétuelle pour les aînés mâles de son nom. Elle avoit pour frere *Henri* II. du nom, seigneur de Ludres, comte d'Afrique, conseiller d'Etat du duc Charles IV. marié en 1671. à *Jeanne-Catherine-Magdelene* de Savigny en Rhetelois, mere de *Louis* I. du nom, dit le comte de Ludres, marquis de Bayon, & après la mort de sa tante, comte d'Afrique, seigneur de Ludres, Messein & Richarmesnil, chambellan du duc *Léopold*, marié en 1698. à *Françoise-Christine* de Choiseul, fille de *Jacques*, dit le marquis de Beaupré, maréchal des camps & armées du Roi, & gouverneur de Dinan, & d'*Anne-Marie* du Châtelet de Frenieres, dont il a eu *Charles-Louis*, né en l'année 1702. comte d'Afrique & de Guise-sur-Moselle, marquis de Bayon, seigneur de Ludres, Richarmesnil & Messein, chambellan du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, lequel a épousé le 20 Juillet 1737. *N.* . . . . de Hausen, fille unique & héritiere d'*Alexandre-Philippe*, baron de Hausen, seigneur de Wal, & de *Marie-Françoise-Béatrix* de la Nouë de Bourgaltroff, de laquelle il a eu plusieurs enfans, dont l'aîné est sous-lieutenant au régiment du Roi, Infanterie. *Tabl. Généalog. Part. VII.* p. 93.

Les armes sont : *bandé d'or & d'azur, à la bordure engrélée de gueules.*

LUGNY, en Bourgogne : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois quintefeuilles d'or, 2 & 1, accompagnées de sept billettes de même, 3 en chef, 1 en cœur & 3 en pointe.* Il y a un vieux Proverbe en Bourgogne, qui dit : *Il n'est pas oiseau de bon nid, qui n'ait une plume de Lugny.*

La terre & seigneurie de Lugny, avec titre de vicomté, avoit donné son nom à une ancienne maison éteinte, vers le milieu du seizieme siécle, dans la personne de *Jean*, seigneur de Lugny, mari de *Françoise* de Polignac. Cette vicomté est entrée par alliance dans la maison de Saulx-Tavannes, & a passé ensuite dans celle de la Baume-Montrevel.

LUGNY : Baronnie dans le Charolois, qui entra dans le courant du quinzieme siécle dans la maison de Levis.

LUILLIER : Famille du Maine, qui porte : *parti d'argent & de gueules, au lion de l'un en l'autre, couronné d'argent.*

Françoise-Louise Luillier du Plessis, fille de *René* Luillier, écuyer, sieur du Plessis, & de *Marie* Huet, naquit le premier Septembre 1678. & fut reçue à Saint Cyr au mois de Mars 1687. après avoir prouvé qu'*Antoine* Luillier, seigneur de Beauregard, & *Françoise* du Bouchet, sa femme, qui vivoient en l'an 1541. étoient son quart ayeul & sa quarte-ayeule.

LUILLIER, à Paris: *Tome II. p.* 439. *col.* 1. *lig.* 13. Gerente, *lisez*, Jarente.

Ibid. lig. 14. marquis de Seras, *lisez*, marquis de Senas.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée en chef de trois croissans d'argent.*

LUISIERE (de), écuyer, seigneur de Cherplay, en Normandie, élection de Mortain :

Famille qui porte : *d'azur, à la croix d'or.*

L U R : Maison très-ancienne, originaire d'Allemagne, établie depuis plusieurs siécles dans la province de Guyenne, qui a contracté des alliances avec les maisons les plus considérables du royaume.

Hercules-Joseph de Lur, marquis titulaire de Saluce, comte d'Uza, &c. vicomte, seigneur de Melangein & de l'Isle de Couderot, mestre-de-camp de Cavalerie, ci-devant maréchal général des logis de la Cavalerie de l'armée du Roi en Espagne, mourut le 17 Octobre 1733. Il étoit l'aîné de sa maison. Il n'a laissé qu'un fils, alors officier aux Gardes Françoises. *Mercure de France des mois d'Octobre & de Novembre* 1733.

L U S E C H : Ancienne baronnie du Quercy, qui appartient aujourd'hui à la maison de Chapt de Rastignac. *Tablettes Général. Part. VIII. p.* 365. *Voyez* CHAPT DE RASTIGNAC, aux *Additions, Tome IV.*

L U S I G N A N : *Tome II. p.* 441. *col.* 1. *lig.* 10. selon Breli, *lisez*, selon Besli.

Ibid. lig. 46. *effacez*, Cette branche a fini.

Ibid. col. 2. *lig.* 1. marié à *Marie-Jeanne, lisez*, marié à *Marie-Jeanne-Catherine.*

Ibid. lig. 3. fils, *lisez*, pere.

Ibid. lig. 5. *après* âgé de soixante-quatorze ans, *ajoutez* : Il avoit épousé en 1665. *Françoise* de Bueil, fille de *René* de Bueil, comte de Sancerre & de Marrans, & de *Françoise* de Montalais.

Ibid. lig. 27. Les seigneurs de Marais de Lezai, comme ci-devant, *lisez*, Les seigneurs de Marais de Lezai portent : *burellé de dix pieces, argent & azur.*

L U S S A N : Les paroisses de Lussan, Valrose, Saint André d'Olerargues & Saint Martin de Carciret, situées en Languedoc, diocèse d'Uzès, furent unies & érigées en comté, sous la dénomination de Lussan, par lettres patentes du mois d'Octobre 1645. en faveur de *Jacques* Audibert, seigneur desdites paroisses, lequel avoit pour quatrieme ayeul *Jacques* Audibert, qui donna dénombrement de sa terre & château de Lussan, le 16 Avril 1504. *Tab. Généalogiques, Part. VIII. p.* 172.

L U T H I E R : La famille de Luthier de Saint Martin, originaire de Mont-Trichard, en Touraine, est fort ancienne, & il en existe encore une branche en Poitou, du surnom de la Richerie, seigneurs d'Alain & d'Armançay.

Michel-Guillaume Luthier, seigneur de Saint Martin & Rilly-le-Maréchal, conseiller du Roi, maître ordinaire en sa Chambre des Comptes, où il fut reçu le 19 Juin 1706. mourut le premier Juin 1749. âgé de quatre-vingt-un ans, laissant de son mariage avec *Catherine* Moreau, morte en couches le 28 Février 1718. sœur de *Nicolas-Guillaume* Moreau, avocat & procureur du Roi de la ville de Paris, une fille unique, *Catherine* Luthier de Saint Martin, femme de *Jean-Baptiste-François* de la Michodiere, seigneur d'Hauteville en Champagne, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel, reçu le 19 Août 1745. *Mercure de France du mois de Juillet* 1749. *p.* 205.

Les armes : *d'argent, au lion*

de sable, tenant en sa gueule une bisse de sinople, posée en fasce.

LUTHUMIERE (la), chevalier, baron dudit lieu, & seigneur d'Yvetot, qui portoit le nom de le Tellier : Ancienne famille, élection de Valognes, qui s'est éteinte dans celle de Matignon, qui en possède aujourd'hui les biens. Le Séminaire de Valognes est redevable de sa fondation à un abbé de la Luthumiere, qui le fit bâtir à très-grands frais, & se proposoit d'y faire beaucoup plus de bien qu'il ne lui en a fait. *François* de la Luthumiere, seigneur & baron dudit lieu, fut un des six gentilshommes qui servirent de témoins pour les vie & mœurs de *Pierre* de Harcourt, marquis de Beuvron, lorsqu'il fut nommé chevalier du Saint Esprit en 1612. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*.

Les armes : *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée de quatre lions de sable.*

LUXEMBOURG : *Tome II. p.* 443. *col.* 1. *lig.* 31. *Jacques*, lisez, *Charles*.

Ibid. col. 2. *lig.* 1. fut créé duc de Brienne, *lisez*, fut créé chevalier des ordres.

LUYNES : *Tome II. p.* 444. *col.* 2. seigneurie en Provence, érigée en duché non pairie, *lisez*, nom imposé à la terre & comté de Maillé en Touraine, lors de l'érection en duché-pairie.

LUYRIEUX, en Bugey : Famille d'une ancienne origine, qui remonte à *Alard*, seigneur de Luyrieux, chevalier, vivant en 1100.

Les armes : *d'or, au chevron de sable*. Pour devise : *belle sans blâme*.

LUZELBOURG : *Tome II. col.* 2. *lig.* 18. *au lion d'argent*, lisez, *au lion d'azur*.

LUZERNE DE BEUSSEVILLE : *Tome II. p.* 444. *col.* 2. *lig.* 19. *lisez*, LUZERNE DE BEUZEVILLE dans tout l'article.

Ibid. p. 445. *col.* 1. *lig.* 19. *César-Henri* de la Luzerne, *ajoutez*, né le 23 Février 1737.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : Le *Mercure de France du mois de Juin* 1726. *p.* 1274. au lieu de *cinq coquilles de gueules*, met *cinq coquilles de sable* par erreur.

LYOBARD : Famille de la province de Bugey, qui remonte à *Manassès* de Lyobard, chevalier, nommé présent à une concession faite à la Chartreuse de Portes en 1116. *Prosper* de Lyobard, seigneur de Ruffieu & de Chenavel, vivoit en 1650.

Les armes : *d'or, à un lion léopardé de gueules.*



MACAIRE, écuyer, seigneur de Launay & des Rosiers, en Normandie, élection d'Argentan : Famille qui porte pour armes : *écartelé au 1 d'azur, à une molette d'or; au 2 de gueules, à un lambel d'argent de trois pieces; au 3 d'argent, au lion de sable, & au 4 de ce dernier.*

MACCARTY : Maison ancienne, l'une des premieres d'Irlande, très-connue en France depuis long-temps, & par mylord Montcassel, lieutenant général des armées du Roi, mort au service de sa Majesté, & par *N*.... Maccarty-Reagh, chef de sa maison, qui avoit emmené en France, étant encore fort jeune, un régiment, tout composé de ses vassaux. Il a été tué, ainsi que son frere unique, au service du Roi.

Eléonore-Suzanne de Maccarty-Reagh, sa sœur, épouse de *N*.... baron de Hooke, maréchal des camps & armées du Roi, & commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, mourut à Paris le 13 Janvier 1731. âgée d'environ quarante-huit ans. Voyez le *Mercure de France du mois de Janvier* 1731. *p.* 178. & *celui de Février de la même année, p.* 403.

MACÉ, écuyer, sieur de la Benardiere, en Normandie, élection de Coutances & de Carentan, dont les armes sont : *de gueules, à trois massues d'argent, posées 2 & 1.*

MACÉ DE GASTINES, en Provence : Famille maintenue dans sa noblesse en 1724. par arrêt des Commissaires de sa Majesté, pour la vérification des titres & priviléges accordés aux Nobles.

Les armes : *d'or, au chevron d'azur, surmonté de trois roses de gueules, & accompagné en pointe d'un lion de gueules.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 90.

MACET, en Piémont & en Bresse : Famille qui porte pour armes : *de sable, à une fasce d'argent, accompagnée de trois têtes de bélier de même, 2 & 1.*

MACHAULT : *Tome II. p.* 447. *col.* 1. *lig.* 3. *après* Arnouville, *ajoutez*, terre érigée en comté.

MACHAULT DE TIERCEVILLE, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 4 Février 1668. dont il est parlé dans l'*Histoire de Rouen, Tome II.*

Les armes : *d'or, au tronc d'arbre à cinq racines de sable, au chef d'azur, chargé de trois croissans d'argent.*

MÂCHE (de la), élection de Valognes, en Normandie : Famille qui porte : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or en chef, & d'une main d'argent, armée d'une massue d'or en pointe.*

MÂCON : *Tome II. p.* 448. *col.* 1. à la fin de l'article, *après*

Les armes, *ajoutez*, pendant la possession des ducs de Berry, étoient : *semé de France, &c.*

MÂCON, en Auvergne : Famille maintenue dans sa noblesse en 1666. & de laquelle étoit *Anne-Emmanuelle* de Mâcon, née le 5 Février 1711. fille d'*Emmanuel* de Mâcon, écuyer, seigneur de la Martre, & de *Marguerite* de la Salle, qui fut reçue à Saint Cyr, sur les preuves de sa noblesse, le 17 Janvier 1720.

Les armes sont : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée de trois étoiles de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

MADAILLAN : *Tome II. p.* 448. *col.* 1. *lig.* 44. par *Amauri* Frégeant, *lisez*, par *Amauri-Fergent*, seigneur d'Estissac, &c.

Ibid. col. 2. *lig.* 14. Ils subsistent dans, *lisez*, Le dernier étoit.

Ibid. lig. 22. *après* sa seconde femme, *ajoutez* : De cette branche de Lassay étoit la comtesse d'O, dont la fille, madame la duchesse de Lauraguais, a laissé deux fils, héritiers du comte de Lassay.

MADELEINE : *Tome II. p.* 449. *col.* 1. *lig.* 25. dame de Mareilly, *lisez*, dame de Marcilly.

MAES, dans le Brabant. De cette ancienne famille étoit *Engelbert* de Maës, chef & président du Conseil privé, mort en 1630. Il avoit pour frere *Jean-Baptiste* Maës, conseiller & avocat fiscal du Conseil de Brabant, marié à *Marie* de Boisschot, sœur de *Ferdinand*, comte d'Erps, chancelier de Brabant, dont, 1. *Jean*, qui suit ; 2. *Catherine* Maës, mariée à *Gérard* Van Broeschoven, seigneur de Bergeyck, mort le 7 Février 1638. d'une famille qui a donné un ambassadeur & plénipotentiaire à la paix d'Aix-la-Chapelle en 1668. dans *Jean-Baptiste*, son fils, premier comte de Bergeyck, qui épousa la veuve du célebre peintre *Pierre-Paul* Rubêns, dont il eut *Jean* de Broeschoven, second comte de Bergeyck, surintendant général des Finances, premier ministre de Justice & de Guerre aux Pays-Bas, & ambassadeur extraordinaire & plénipotentiaire au Congrès de la paix à Utrecht en 1714. & *Hyacinthe-Marie*, président du Grand-Conseil à Malines.

Jean Maës, conseiller du Conseil de Brabant, épousa *Adrienne* Asseliers, sœur de *Robert*, chancelier du Brabant. De ce mariage est née,

Barbe Maës, mariée à *Philippe* de Herzelles, fils de *Philippe*, & de *Françoise* de la Viefville, dont *Guillaume-Philippe*, premier marquis de Herzelles, président du Grand Conseil, puis chancelier du Brabant, marié en premieres noces à *Isabelle* de Condé, fille de *Jacques*, conseiller du Conseil de Brabant, & en secondes noces, à *Brigitte-Procope* de Traisegnies. De ce second mariage il eut *Ambroise*, second marquis de Herzelles, baron de Fauqué, surintendant & directeur général des Domaines & Finances à Bruxelles, marié à *Marie-Claire-Josephine* de Croy, sœur de *Marie-Thérese* de Croy, femme de *Gonçalo-Joseph-Arias* Coloma, comte de Puna en Rostro, & *Guillaume-Philippe* de Herzelles, abbé de l'abbaye noble & archiducale de Sainte Gertrude à Louvain, mort

évêque d'Anvers, le 2 Septembre 1744.

Les armes de Maës sont : *de sable, à deux quintefeuilles d'argent, au franc quartier d'or, au double roc de gueules.*

MAFFLÉE : *Tome II. p. 450. col. 1. lig. 7. ajoutez :* Cette seigneurie est à présent dans la maison de Pontcarré.

MAGNAC : *Tome II. p. 450. col. 1. lig. 30. après Marie* Bonneval, *ajoutez*, fut mere de *Pons*, qui suit ; de *Françoise*, qui fut d'église ; de *Claude* & d'*Antoine*. *Pons* de Salignac, baron de la Mothe-Fénelon, épousa par contrat du 20 Février 1619. *Elisabeth* d'Esparbez de Lussan, fille de *François*, maréchal de France, & d'*Hippolite* Bouchard d'Aubeterre, vicomtesse d'Aubeterre. *Antoine*, &c.

Ibid. lig. 39. Marguerite de Montbron, *lisez*, *Catherine* de Montberon.

Ibid. à la note, lig. 2. Jules d'*Arnosini*, *lisez*, Jules *Arnophilni.*

MAGNAUT, ou MANHAUT : Maison illustre de l'Armagnac, qui prend son nom d'une terre sise, sans doute, dans l'Armagnac, & qui a donné un évêque de Leytoure dans *Bérenger* de Manhaut, lequel, avec *Jean*, seigneur de Manhaut, chevalier, son frere, procureur fondé du comte d'Armagnac, ratifia deux traités de paix, le premier à Orthés, le 20 Mai 1378. l'autre à Barcelonne, le jour des Rameaux 1379. auquel assista *Menaut* de Barbazan, un des grands barons de Bigorre, mari de *Rose* de Manhaut, ou Magnaut, comme on l'écrit aujourd'hui, dame d'une extraction illustre, dit la généalogie de Faudoas, *p.* 63. laquelle le fit pere du fameux *Arnaud - Guillem* de Barbazan, dit le *chevalier sans reproche* ; de *Menaud* de Barbazan, évêque de Comminge ; d'*Oudene* de Barbazan, femme du baron de Faudoas.

Pons de Manhaut, seigneur de Manhaut, est compris comme témoin au testament dudit *Menaut*, sire de Barbazan. Les seigneurs de Montagut, près d'Auch, ont donné deux chevaliers de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, l'un *Bernard* de Magnaut-Montagut en 1627.

Jacques de Magnaut, seigneur de Montagut, épousa la sœur d'*Antoine* de Roquelaure, maréchal de France.

Jean - Frix de Magnaut, seigneur de Montagut, épousa *Marguerite* de Béon - Massés, fille du premier lit de *Bernard* de Béon-Massés, baron de Bouttevile, lieutenant général des provinces de Saintonge, Aunis, haut & bas Limosin, qui épousa en secondes noces *Louise* du Luxembourg, la postérité duquel prit, comme substituée, le nom & les armes de Luxembourg.

Jean de Magnaut, dit le comte de Montagut ou Montegut, colonel d'un régiment d'Infanterie, aujourd'hui Touraine, étoit en 1675. lieutenant général des armées & de la province de Guyenne, & gouverneur du Château-Trompette. Il mourut le dernier de sa branche. Ses biens passerent successivement de la dame de Cambarreau-Montaut, sa sœur, à la dame du Bouzet, son autre sœur, qui fit la branche des derniers seigneurs de Montegut, du nom du Bouzet, puînés d'une branche des seigneurs de Roquepine.

Les seigneurs de Castillon, du

nom de Magnaut, puînés de Montagut, ont fini par une fille, mariée avec le chevalier d'Astorg, oncle du marquis de Roquépine-Astorg, aujourd'hui maréchal de camp.

Les armes sont : *d'azur, à trois besans d'or. 2 & 1, écartelé* de Béarn. Telles elles sont peintes au château de Montegut. On doit plutôt s'y rapporter qu'à la liste peu exacte des chevaliers de l'ordre de Malte, imprimée à la fin de l'*Histoire* de l'abbé de Vertot. Voyez l'*Histoire de la Maison de Faudoas*; la liste des chevaliers, à la suite de l'*Histoire de Malte*; Moreri, *art.* ROQUELAURE; l'*Histoire de Languedoc*, &c.

MAGNEVILLE: *Tome II. p.* 451. *col.* 1. *lig.* 10. *de gueules, à deux têtes*, lisez, *de gueules, à l'aigle à deux têtes d'argent, membrées & becquées d'or.*

MAGNIOL, en Provence: *François* Magniol a épousé le 5 Mai 1738. *Marguerite* Maurin, dont il a postérité. *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 92.

Les armes : *de gueules, à l'arc d'argent, avec sa fleche de même, au chef cousu d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

MAGNY: Plusieurs familles portent ce nom en Normandie.

L'une, établie dans l'élection de Falaise & celle de Bernay, a pour armes, *d'azur, au chevron d'argent, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un croissant aussi d'argent.*

L'autre de l'élection de Mortagne, porte : *de gueules, à la rose d'argent, tigée & feuillée de sinople, accostée de deux fleurs de lys, partie d'or & d'argent, avec un croissant d'or en pointe de l'écu.*

MAGON DE TERLAYE: Famille de Saint Malo, en Bretagne, qui porte pour armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en chef de deux étoiles de même, & en pointe d'un lion aussi d'or armé, lampassé & couronné de même.*

M. de la Gervasais, lieutenant général des armées du Roi, du 20 Février 1743. est de cette famille, qui a aussi donné un lieutenant général des armées du Roi, commandeur de Saint Louis & gouverneur de Saint Jean Pié-de-Port, dans *Alain* Magon de Terlaye, mort à Paris le 29 Avril 1748. âgé de soixante-quinze ans, sans avoir été marié. Voyez le *Mercure de France du mois de Juin* 1748. *p.* 175.

MAGUELONNE: Ville ancienne de la Gaule Narbonnoise, colonie des Phocéens, fondateurs de Marseille & d'Agde, autrefois considérable & épiscopale, aujourd'hui ruinée, située dans une isle de la mer Méditerranée, & qui a donné son nom à l'étang & à la côte voisine, avec un port fameux dans les siécles passés, avec titre de comté, fief immédiat de la Couronne, appartenant au comte de Melguel, dont l'héritiere, *Béatrix*, comtesse de Maguelonne & de Melguel, veuve jeune & sans enfans de *Berenger-Raymond*, comte de Provence, & de *Milhaud*, frere de *Raymond*, comte de Barcelonne & roi d'Arragon, épousa l'an 1145. *Bernard* Pelet, sire & seigneur d'Alais, de la race des anciens & premiers ducs, comtes, marquis & vicomtes de Narbonne, qui eut de ce maria-

ge un fils, nommé *Bertrand*, comte de Maguelonne & de Melguel, après son pere, seigneur d'Alais & comte de Sustantion, dont la postérité subsiste encore en Languedoc, sous le nom de Narbonne-Pelet. *Voyez* aux mots NARBONNE & PELET. *Bernard* Pelet, comte de Melguel & de Maguelonne, seigneur d'Alais, eut aussi de la princesse *Béatrix*, sa femme, une fille, nommée *Hermessinde*, qui épousa l'an 1172. *Raymond*, sixieme comte de Toulouse, petit-fils de Louis le Gros, roi de France, lequel, en vertu de ce mariage, prétendit sur son beau-frere, *Bertrand* Pelet, le comté de Maguelonne, du chef de sa femme *Hermessinde*; ce qui divisa longtemps ces deux maisons. *Voyez* MELGUEL. La ville de Maguelonne ayant été ruinée plusieurs fois par les Sarrazins, l'évêque & la plupart des habitans se retirerent à Montpellier, ville moderne, qui devint pour lors le siége épiscopal de tout le diocèse & relevoit directement du domaine des comtes de Maguelonne. Ceux-ci s'établirent à Melguel & à Sustantion, deux autres villes du voisinage en terre ferme, qui leur appartenoient aussi, avec titres de comtés, & qui s'accrurent pareillement d'une partie des citoyens de Maguelonne. Les seigneurs particuliers de Montpellier étoient vassaux des comtes de Maguelonne & de Melguel, & leur rendoient hommage : les rois même de Majorque & d'Arragon, devenus seigneurs de Montpellier, ne s'en dispensoient point & les reconnoissoient pour leurs suzerains. L'évêque & chapitre de Montpellier en ont aujourd'hui la seigneurie, avec le domaine utile, & les droits régaliens sont réunis à la Couronne. *Voyez* au mot MELGUEL.

On peut encore consulter les Archives de l'évêché de Montpellier; *Series Præsulum Magalonensium*; *Histoire de Montpellier & des Evêques de Maguelonne*, par Gariel & d'Aigrefeuil, Andoque, Catel, &c.

MAGY, en Provence : Famille qui porte : *de sinople, au vaisseau d'or, sur une mer d'argent, surmonté d'un croissant aussi d'argent, accosté de deux étoiles d'or.*

MAHUET, en Lorraine : Les château & seigneurie de Maillis, situé dans le Barrois non mouvant, du bailliage de Pont-à-Mousson, furent érigés en comté, par lettres du 6 Juillet 1728. registrées en la Chambre des Comptes de Bar le 7 Septembre suivant, en faveur de *Nicolas-François* de Mahuet, baron du Saint Empire, chevalier, seigneur de Coyvillers, fils puîné de *Marc-Antoine*, baron de Mahuet & du Saint Empire, ministre & secrétaire d'Etat du duc *Léopold*, intendant général de son hôtel & de ses Finances, mort le 5 Juin 1717. âgé de soixante-quinze ans, & de *N*..... Richard, dame de Champé, Olley, Bettainviller & Letricourt. Le comte de Mailli avoit épousé *Marie-Anne* d'Hoffelize, fille de *Claude*, conseiller d'Etat & premier président du Parlement de Nancy, morte le 11 Mars 1730. Son fils aîné, *Jean-Baptiste*, baron de Mahuet & du Saint Empire, comte de Mailli, seigneur de Coyvillers, a épousé le 12 Juillet 1746. avec dispense, sa cousine issue de germain, *Gabrielle-Catherine*, fille de

Thomas-Balthasard, comte de Rennel, de Leicut & du Saint Empire, & de *Marie-Anne* d'Hoffelize, dame de Burthecourt. Il a trois filles de ce mariage.

MAHÉ, écuyer, sieur des Moulins, en Normandie, élection de Mortain, qui porte: *d'argent, à la croix gironnée de gueules.*

MAHEAS, écuyer, sieur de Moon, même province, élection de Coutances, qui porte: *d'argent, à trois tourteaux de sable, 2 & 1.*

MAHIEL, même province, élection de Bernay, qui porte: *d'azur, à trois boucles d'or, 2 & 1, au chef du second, chargé de trois roses d'argent.*

MAHIEU, même province, élection de Carentan: Famille qui porte: *de gueules, à trois plantes d'ail, chargées de dix grains d'argent.*

MAI (de), du pays de Combrailles, au pays de Limoges: Famille maintenue dans sa noblesse en 1715. comme issue de noble race dès l'an 1508. dont les armes sont: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois roses d'argent, posées 2 en chef & 1 en pointe.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I.* p. 363.

MAIGNAN, en Normandie, élection de Falaise, dont les armes sont: *d'azur, à la croix d'argent, cantonnée au premier quartier d'une molette de même, à la bordure de gueules.*

MAIGNELERS: *Tome II.* p. 451. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez:* Le duché d'Halwin appartient au duc de la Rochefoucaud.

MAIGNY, en Normandie, élection d'Avranches: Famille qui porte: *d'argent à trois fasces de gueules.*

MAILLERAYE (la): *Tome II. p.* 452. *col.* 1. *lig.* 38. par le marquis d'Houdelot, *lisez*, par le comte d'Houdetot.

Ibid. lig. 40. *après* de Harcourt, *ajoutez:* Il l'a vendu au duc de Chaulnes.

MAILLÉ: *Tome II. p.* 454. *col.* 2. *lig.* 13. de Samblancé, *lisez*, de Saint Blancay.

MAILLÉ LA TOUR-LANDRY: *Tome II. p.* 452. *col.* 2. *lig.* 29. de Maulve, *lisez*, de Meaulne.

Ibid. lig. 32. Brerés, *lisez*, Breves, & *après* Jarzé, *ajoutez:* La sœur de ce comte a épousé l'aîné de Maillé, marquis de Jalesne.

Ibid. p. 453. *col.* 1. *lig.* 33. d'Autrasmes, *lisez*, d'Antrasme.

Ibid. derniere lig. Les seigneurs de Lislette, marquis de Kerman, sont, *lisez:* Les seigneurs de Lislette, marquis de Kerman, éteints, étoient.

MAILLI: Château & seigneurie, situés dans le Barrois non mouvant du bailliage de Pont-à-Mousson, qui furent érigées en comté par lettres du 6 Juillet 1728. enregistrées en la Chambre des Comptes de Bar le 7 Septembre suivant, en faveur de *Nicolas-François* de Mahuet. *Voyez* MAHUET.

MAILLI: *Tome II. p.* 453. *lisez*, MAILLY, & *après* ce mot, *ajoutez*, château en Picardie, qui a donné le nom à la maison de Mailly de cette province, différente de celle de Bourgogne.

Ibid. p. 454. *col.* 2. *lig.* 25. *après* de son nom, *ajoutez*, veuf sans enfans en 1757. & a un frere.

Ibid. lig. 34. *col.* 2. a pro-

duit plusieurs chevaliers des ordres, *lisez*, a produit deux chevaliers des ordres du Roi.

Ibid. p. 455. *col.* 1. *lig.* 22. *après* chef des nom & armes de Mailly, *ajoutez*, veuf sans enfans en 1755.

Ibid lig. 24. *ajoutez*, & de *Delphine* de Bournonville, sœur de la maréchale de Duras & heritiere de la branche des princes de Bournonville.

Ibid. p. 456. *col.* 1. *lig.* 7. *Arnaud* de Pompone, *lisez*, *Arnauld* de Pompone.

Ibid. lig. 39. *après* Emaux, *ajoutez* : *Louise* de Mailly de Baire, la derniere de la branche des marquis du Quesnoy, sortie de celle de Mailly d'Haucourt en 1559. est morte à Lille, & le prince de Croy lui succede en tous ses biens.

MAILLIARDOR, en Suisse, & non MAILLIARDOS, comme on lit dans la nouvelle édition du *Dictionnaire de Morery* de l'année 1759. Cette ancienne maison, aujourd'hui divisée en quatre branches, qui subsistent, commence sa filiation à *Udalric* de Mailliardor, nommé pere de *Pierre*, qui suit, dans deux actes de 1306. & 1313. Il vivoit en 1240. Le nom de baptême de sa femme étoit noble *Julie*. On ignore celui de sa famille.

Pierre de Mailliardor I. du nom, son fils, vivoit en 1306. & 1313. comme on le voit par l'acte de la fondation de la chapelle de Saint Nicolas à Rue en 1306. & par un acte d'encensement, qui lui fut fait en 1313. par *Richard* des Prés. Il épousa *Marie* de Blonay, d'une très-noble maison du pays de Vaud, dont le plus ancien titre est aussi le plus ancien de la maison Royale de Savoye, dans lequel est cité un baron de Blonay. De ce mariage vinrent, 1. *Etienne* de Mailliardor, qui vivoit en 1363. marié avec *Magdelene* de Clermont, en Savoye, dont il eut *Jeanne*, mariée à *Jean* de Blessens, ou Bottens, d'une noble extraction; 2. *Marmet* de Mailliardor, qui épousa *Jeanne* de Challes Vieux, en Savoye, dont il eut *Pierre* & *Jacques*. Ce dernier, *Jacques* de Mailliardor, eut aussi deux fils d'*Aigneleta* de Sales, en Savoye, sa femme, sçavoir *Nicolas* & *Roullet*, lequel *Roullet* de Mailliardor épousa *Anne* de Vilette, en Savoye, de laquelle il eut *Nicolas* & *Nicolette*, morts sans alliance, & *Jacquema* de Mailliardor, mariée à *Willelme* de Sontens, de Lausanne; 3. *Jean*, qui suit.

Jean de Mailliardor I. du nom, fut marié deux fois; en premieres noces, à *Marmette* de Bottens ou Blesens; & en secondes, à *N.* ..... de Bonnaz, d'une ancienne noblesse. Il eut du premier lit, 1. *Marmet*, qui suit; 2. *Nicolas*, marié à *Jacquette* d'Alinge, d'une illustre maison de Chablais, mere de *Pierre*, de *Jean* & de *Catherine*, morts sans postérité, & de *Jeanne-Marie*, mariée en 1390. à noble *Vaulthier* de Luzinge, donzel ou damoiseau de Vevey; 3. *Aymé* ou *Amédé*, qui épousa *N.* .... de Compey ou Compois, qui étoit du pays Genevois, dont il eut un fils, nommé *Jean* II. qui épousa *Catherine* de Seyssel, de Savoye, dont le fils unique, *Jean* III. de Mailliardor, épousa *Aymonette* de Musy de Romont, de laquelle il eut *Pierre*, & *Marmet*, qui suit; *Alix*, mariée à *Jean* Frittag, de

Fribourg, & *Perronnette*, abbesse de Bellvaux, près de Lausanne.

Marmet de Mailliardor, fils de *Jean* III. du nom, épousa *Antoinette* Frittag, dont il a eu deux fils, *Georges* & *François*, qui se sont établis en 1526. dans la Maurienne, où leur postérité mâle a subsisté jusqu'en 1650. qu'il ne restoit qu'une fille. *François* de Mailliardor avoit épousé *N*. . . . . de Forax, dans le duché de Chablais.

Marmet de Mailliardor, fils de *Jean* I. & de *Marmette* de Blesens, est nommé *miles* dans un acte de 1381. & dans son testament fait en 1416. il fonda en l'honneur de la Sainte Trinité un autel dans la chapelle de Saint Nicolas à Rue, & la dota de seize livres de cens, qu'il possédoit sur des fonds de terre situés dans la paroisse de Vaux, qu'il avoit acquis de *Jean* & de *Girard* d'Illens, damoiseaux, *domicellis*, de Fribourg. Il épousa noble *Guillaumette* de Challes-Moderne, dont il eut, 1. *Pierre*, mort avant son pere en 1408. sans enfans; 2. *Jean*, qui suit; 3. *Antoine*, auteur d'une branche qui subsiste, & dont la postérité sera rapportée ci-après.

Jean de Mailliardor II. du nom, vint s'établir à Granveau, près de Lausanne. Il épousa *Anne* de Cerjat, d'une noble maison du pays de Vaud, dont il eut, 1. *Jean*, qui de son mariage avec *N*. . . . . de Clermont en Dauphiné, ne laissa qu'un fils, nommé *Marmet*, mort sans alliance; 2. *Jacques*, qui suit.

Jacques de Mailliardor & son frere *Jean* d'une part, & *Antoine*, leur cousin germain, de l'autre, en qualité de petits-fils de *Marmet*, exécuterent la fondation ordonnée par le testament de ce dernier. Les témoins nommés en cet acte sont, entr'autres, *Jean*, fils de feu *Antoine* de Mailliardor, damoiseau en 1456. *Jacques* se maria à *Aigneleta* de la Molliere, d'une noble famille du pays de Vaud, dont, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Pierre*, mort sans alliance; 3. *Claude*.

Louis de Mailliardor I. du nom, épousa en 1460. *Perronette* de Chavey, dont, 1. *Pierre*, qui de son mariage avec *Claudine*, fille de noble *Jean* de Cerjat, eut *Isabelle*, mariée à *N*. . . . de Crosierent de Lutry; 2. *Georges*, qui suit; 3. *Jean*; 4. *Catherine*, femme de noble *Aymé* Sordet.

Georges de Mailliardor vivoit en 1514. & épousa noble *Hiéronime* de Glane, dont il eut *Pierre*, qui suit, & deux filles.

Pierre de Mailliardor II. du nom, épousa en 1536. *Jeanne*, fille du baron de Saint Maurice de Pontarlier, dont deux fils & deux filles; sçavoir, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Claude*, rapporté après son frere; 3. *Françoise*, mariée en premieres noces à *N*. . . . de Grand, de Lausanne, & en secondes, à *Antoine* de Vevey, d'Estavayer; 4. *Jacqueline*, femme, en premieres noces, de noble *Jean-Baptiste* de Clavel, & en secondes noces, de noble *N*. . . . . de Joffrey.

Louis de Mailliardor II. du nom, épousa en premieres noces *Isabelle*, fille d'*Antoine* de Mailliard de Romont; & en secondes, *Jeanne* du Pré, dont il eut trois filles, qui ont été mariées.

Claude de Mailliardor, son frere puîné, épousa *Suzanne* de Tavel, du canton de Berne, dont il eut, 1. *Jean*, marié à *Rose*, fille de *Barthelemi* Rosset, bourguemestre de Lausanne, dont il

n'eut que deux filles ; 2. *Jacques*, qui de son mariage avec *Marguerite*, fille de *N.* . . . . . de Bonstetten, de Berne, baron de Vaumarcus, laissa quatre filles ; 3. *Gamaliel*, qui suit ; 4. *Suzanne*, mariée en premieres noces à *Pierre* de Crauzas, de Lausanne, seigneur de Cortelles ; & en secondes, à *Jean* du Mur ; 5. *Jacqueline*, aussi mariée deux fois ; sçavoir, en premieres noces à *Nicolas* de Mestral de Waux, de Lausanne, & en secondes, à *Claude* Hugonin.

Gamaliel de Mailliardor épousa en premieres noces *Suzanne* de Crauzas, de Lutri, dont un fils, mort en bas âge, & en secondes noces *Ursule* de Cerjat, dont *Albert*, mort à Paris sans alliance.

PREMIERE BRANCHE.

Antoine de Mailliardor I. du nom, troisiéme fils de *Marmet*, & de *Guillaumette* de Challes-Moderne, vivoit en 1416. Il épousa *Alix*, fille de *Nicolas* des Enfans. Il en eut une fille, nommée *Marguerite*, & cinq fils ; sçavoir, 1. *Louis* ; 2. *Jean*, cité comme témoin en 1456. & avec la qualité de damoiseau dans l'acte de donation, au sujet de l'autel de Saint Nicolas à Rue ; 3. & 4. *Pierre* & *Guillaume*, morts en bas âge ; 5. *Antoine*, qui suit.

Antoine de Mailliardor II. du nom, épousa en premieres noces *Thomasse* de Ponte-Vitreo d'Aigle ; en secondes, *Béatrix* Pittet d'Orbe, & en troisiemes, *Isabelle* de Cerjat. Ses enfans furent, 1. & 2. *Pierre* & *Antoine*, ecclésiastiques ; 3. *Jean*, qui suit ; 4. *François*, mort jeune ; 5. *Imbert*, mort sans alliance ; 6. *Antoine*, mort en bas âge. Les deux derniers étoient enfans d'*Isabelle* de Cerjat.

Jean de Mailliardor II. du nom, épousa en premieres noces *Anne*, fille de *Guy* de Cerjat, & en secondes, *Jacquema*, fille de *Jean* de Billens, seigneur d'Orsonens. Ses enfans furent, 1. *Bernard*, mort sans postérité ; 2. *Georges*, qui suit ; 3. *Aimé*, ecclésiastique ; 4. *Pernette*, mariée à *Guillaume* de Gruyeres.

Georges de Mailliardor prêta foi & hommage en 1484. à Lausanne au duc de Savoye *Charles* I. pour tous les fiefs que lui & ses ancêtres possédoient & avoient possédés dans tout le pays de Vaud, *in totâ patriâ Vuaudi* (a). Il épousa *Jeanne*, fille de noble *Antoine* de Surpierre, autrement Othonin, dont, 1. *Antoine*, qui suit ; 2. *Jean*, dit le seigneur de Rue, marié à *Magdelene* de la Tremouille, mort sans postérité. Ce fut à lui que leurs Excellences de Fribourg demanderent du secours contre les entreprises des sectateurs de la nouvelle Religion, qui commençoient à infester la Suisse en cette année 1533. 3. *François*, mort en

(a) *Cet acte est fort curieux, en ce qu'il rapporte en détail la cérémonie qui se fit à ce sujet en présence de toute la Cour du duc de Savoye, & des ambassadeurs des Républiques de Berne & de Fribourg. Il y est dit qu'ils se donnerent le baiser de bouche*, oris osculum, *en signe d'une perpétuelle & indissoluble alliance*, in signum perpetui & indissolubilis fœderis.

bas âge ; 4. *Claudine*, femme de *Louis* de Pavilliard, de Fribourg ; 5. *Catherine*, femme du capitaine *Antoine* Wider, du Gessinay.

Antoine de Mailliardor III. du nom, épousa *Louise*, fille d'*Aimé* Blanc de Vevey, vidame de Chastel, dont, 1. *Jean-Baptiste*, qui suit ; 2. *Etienne*, auteur d'une branche rapportée ci-après ; 3. & 4. *Baptisar* & *Sébastien* ; morts sans alliances ; 5. *Urbaine*, mariée à *Jean* de Châlons ; 6. *Françoise* ; 7. *Mathée* ; 8. *Claire* ; 9. *Henriette*, mariée à *Nicolas* de Crausaz de Saint Saphorin.

Jean-Baptiste de Maillardor épousa en premieres noces *N*.... de Mailliard de Romont, fille de noble *Arnaud* de Mailliard de Romont ; en secondes noces *N*.... Fritag, de Fribourg, & en troisiemes noces, *Elisabeth* Schneuvli, sœur du prevôt du chapitre de Saint Nicolas de la même ville, le dernier de sa famille. Il eut quatre enfans, qui furent, 1. *Pancrace*, qui suit ; 2. *Jean*, mort sans alliance ; 3. *Louise*, mariée à *Nicolas* Reyff, de Fribourg, seigneur de Cottens ; 4. *Pernette*, femme de *Claude* de Crausaz de Chebrez.

Pancrace de Mailliardor épousa en premier lieu *Anne* de Garmisvil ; en second lieu, *Catherine* de Lanthen, dite de Heydt, & en troisieme lieu, *Catherine* Verli, toutes trois de la ville de Fribourg. Il n'eut d'enfans que du second lit ; sçavoir, 1. *Nicolas*, qui suit ; 2. *Jean*, auteur d'une branche rapportée après celle d'*Etienne* ; 3. *Pierre*, mort en bas âge ; 4. *Catherine*, mariée en premieres noces à *Nicolas*, fils de *Gaspard* de Praromann ; & en secondes, à *Jean* de Boccard, de Fribourg.

Nicolas de Mailliardor épousa *Marie*, fille du chevalier Gottrau, de Fribourg, dont, 1. & 2. *Nicolas* & *François-Charles*, morts sans alliances ; 3. *Pierre*, marié à *Magdelene* de Montenach, de Fribourg, qui laissa en 1658. *François-Pierre*, *Marie-Elisabeth*, *Anne-Marie* & *Anne-Catherine* ; 4. *Emmanuel*, qui suit ; 5. *Ursule*, mariée à *Charles* Ratzé, de Fribourg. *Nicolas* racheta & reconnut en 1627. la bourgeoisie secrette de la république de Fribourg, en vertu du réglement fait cette année, par lequel on obligeoit toutes les familles patriciennes à faire ce rachat, pour jouir seules du gouvernement.

Emmanuel de Mailliardor épousa *Catherine* Kemmerling, de Fribourg, dont *Jean-Emmanuel*, qui suit ; *Jean-Nicolas*, mort en bas âge, & *Nicolas*, ecclésiastique en 1652.

Jean-Emmanuel de Mailliardor, qui vivoit en 1678. épousa *Marguerite*, fille de *N*..... Wonderweid, conseiller d'Etat de Fribourg & directeur de l'Artillerie du même Canton. De ce mariage vinrent, 1. *François-Joseph* ; 2. *Nicolas-Emmanuel*, avoyer d'Estavayer en l'an 1723. mort sans alliance ; 3. *Henri*, qui suit ; 4. *Jean-Pierre* ; 5. *Anne-Marie* ; 6. *Marguerite*.

Henri de Mailliardor, sous-lieutenant au régiment des Gardes Suisses, compagnie d'Estavayer, puis bailli de Surpierre, conseiller d'Etat à Fribourg en 1730. a épousé *Marianne*, fille de *N*.... Ratzé, du Conseil des Soixante de Fribourg, dont, 1. *Pierre*, mort sans enfans ; 2. *Emma-*

nuel, officier en France dans le régiment Suisse de Diesbach, mort en 1740. ou 1741. 3. *Nicolas*, mort sans alliance; 4. *Protais*, qui suit; 5. *Joseph - Emmanuel*, né en 1720. officier en France dans le régiment Suisse de Diesbach, aujourd'hui du Conseil des deux cents de Fribourg, de celui des soixante en 1757. & bailli de Montagny la même année; 6. *Marie - Anne*, morte en bas âge; 7. *Elisabeth*, religieuse à Montorge, dans le Tiers ordre; 8. & 9. deux filles, *Marie-Anne* & *Marie-Ursule*.

Protais de Mailliardor, officier en France au régiment Suisse de Diesbach, chevalier de Saint Louis, du Conseil des soixante, & bailli de Bulle en 1756. a épousé *Hélene* de Praromann, de Fribourg, dont deux fils & une fille.

SECONDE BRANCHE.

Etienne de Mailliardor, second fils d'*Antoine* III. du nom, & de *Louise* de Blanc de Vevey, épousa *Elisabeth*, fille d'*Arthauld* de Mailliard de Romont, dont il eut, 1. *François*, qui suit; 2. *Magdelene*; 3. *Elisabeth*; 4. *Catherine*.

François I. du nom, épousa *Catherine* de Villarzel, dont vinrent, 1. *Jean - Théodore*, mort en bas âge; 2. *Elisabeth*, religieuse à la Maigroge de Fribourg; 3. *François* II. du nom, qui suit; 4. *Nicolas*, mort jeune; 5. *Anne Marie*, femme de *Guillaume* de Musi de Romont; 6. *Barbe*, femme de *Claude* Bize, châtelain d'Attalens, & deux garçons & deux filles, morts en bas âge.

François de Mailliardor II. du nom, épousa à Perolles le 12 Février 1624. *Marguerite* de Reynold, fille du conseiller *Rodolphe*, de Fribourg, & d'*Ursule* de Praromann, dont, 1. *Béat-Louis*, qui suit; 2. & 3. *François-Nicolas* & *Pierre*, Capucins; 4. *Victor-Antoine*, religieux à Hauterive; 5. *Nicolas - Joseph*, prêtre & doyen de Rue, depuis doyen du Clergé de Romont; 6. *Pierre-Etienne*, lieutenant de la compagnie de Reynold, régiment de Phiffer, au service de France, tué le 11 Avril 1677. à la bataille de Cassel; 7. *Marie - Brigide*, religieuse au monastere des Filles-Dieu, sous Romont, élue abbesse de ce monastere le 10 Octobre 1673. & plusieurs autres enfans, morts en bas âge.

Béat - Louis de Mailliardor I. du nom, obtint le 3 Mai 1656. la bourgeoisie secrette de Fribourg, pour sa branche restée à Rue, en récompense des services rendus au Canton dans les guerres de Savoye. Il est mort en 1672. seigneur bailli de Châtel - Saint-Denis. Il a eu de son mariage avec *Anne-Marie*, fille du capitaine *Louis* Dupré, bailli d'Attalens en 1651. 1. *François-Joseph*, curé d'Attalens, mort le 5 Avril 1722. 2. *Béat - Louis*, qui suit; 3. *Nicolas - Albert*; 4. *Antoine*, chanoine de l'église collégiale de Saint Nicolas à Fribourg; 5. *François - Pierre*, mort à Casal en 1690. 6. *Charles*, Jésuite & missionnaire célébre en Suisse, en Baviere & en Allemagne, mort à Ratisbonne en 1735. 7. *Barbe*, religieuse à Montorge; 8. *Catherine*; 9. *Anne-Marie*; 10. *Marie - Anne*; 11. *Marie-Magdelene*; 12. *Marie-Elisabeth*, & deux autres filles, mortes en bas âge.

Béat - Louis de Mailliardor II. du nom, châtelain de Rue, épousa *Marie - Françoise* Gady, de

Fribourg, dont, 1. *François-Pierre*, Jésuite, mort en 1755. confesseur d'un des princes, fils du roi de Pologne *Frédéric-Auguste* III. du nom; 2. *Louis-Joseph*, mort enseigne du régiment d'Affry; 3. *Nicolas*, qui suit; 4. *Marie-Helene*; 5. *Marie-Françoise*, mariée à noble *Georges-Antoine* de Vevey d'Estavayer, seigneur du Bussy.

Nicolas de Mailliardor, seigneur d'Arlens, bailli de Montagny en 1737. marié en 1753. à *Elisabeth*, fille de *N*.... Thombé, conseiller d'Etat & bourguemestre de Fribourg, dont deux fils vivans.

TROISIEME BRANCHE.

Jean de Mailliardor III. du nom, second fils de *Pancrace*, & de *Catherine* de Heydt, racheta, & reconnut en même temps que son frere *Nicolas*, la bourgeoisie secrette de Fribourg en 1717. Il épousa *Marguerite* Techtermann, de Fribourg, fille de *N*...... Techtermann, & de *N*.... de Diesbach, dont sept enfans; sçavoir, 1. *Petermann*, qui ne laissa point d'enfans de son mariage avec *N*.... fille de *N*.... de Falck, conseiller & bourguemestre de Fribourg; 2. *Georges*, tué au siége d'Ypres au service de France en 1680. 3. *Jean-Guillaume*, mort sans alliance; 4. *Martin*, qui après avoir été major dans un régiment Suisse en France, est mort capitaine des Gardes du prince de Liége le 19 Décembre 1707. Il avoit épousé à Tongres, dans le Brabant, *Marie-Gertrude* Cambs, fille de *Barthelemi* Cambs Drossard, de Tongres, & de *Catherine* Waës, dont il a eu dix-huit enfans, onze desquels sont morts en bas âge: les sept autres sont, 1. *Antoine-Augustin*, curé de Grimby, proche Reckem, & mort en 1748. 2. *Jean-François*, chevalier de Saint Louis & capitaine au régiment Suisse de Monnin, tué en 1747. au siége de Berg-op-Zoom, étant employé comme lieutenant colonel & commandant ledit régiment; 3. *Joseph-Barthelemi*, mort à Montpellier en 1741. étant aide-major au service d'Espagne, avec rang de capitaine dans le régiment Suisse d'Aregger, tous deux morts sans alliances; 4. *Marie*, qui ne s'est point mariée, & *Marie Catherine-Josephe*, religieuse au couvent des Tercieres, à Hocheporte, fauxbourg de Liége; ces deux dernieres vivantes en 1757. 5. *François-Augustin*, qui suit; 6. *Marie-Bénédictine*; 7. *Angélique*: ces deux dernieres mortes sans alliances.

François-Augustin de Mailliardor mourut étant bailli de Grandson en 1663. Il laissa de son mariage avec *Marguerite*, fille du capitaine *Jost* Amman, de Fribourg, & de *N*.... de Erhard, 1. *Pierre-Augustin*, qui de son mariage avec *Marguerite*, fille du bourguemestre & capitaine Vonderweid, laissa deux filles, *Marie Marguerite* & *Marie-Ursule*; 2. *François-Joseph*, qui suit; 3. *François-Ignace*, rapporté après la postérité de son aîné; 4. *Jacques-Louis*, mort sans alliance, au service de France; 5. *François-Charles*, mort aussi au même service en 1690. 6. *Marie-Françoise*, mariée en 1691. à *Jacques* de Gleresse, de Fribourg, & trois autres filles, mortes en bas âge.

François-Joseph de Mailliar-

dor ; conseiller d'Etat en 1693. épousa noble *Marie-Ursule* Griset de Forell, fille du capitaine *François-Joseph* Griset, seigneur de Forell, de Fribourg, & de *Marie* de Heydt, dont il eut, 1. *Jean-Nicolas-Joseph*, mort sans alliance; 2. *Antoine-Constantin*, qui suit. *François-Joseph* épousa en secondes noces *Marie* Kesler, de Fribourg, veuve de *N*.... de Gleresse, dont il n'a point eu d'enfans.

Antoine-Constantin de Mailliardor, bailli de Grandson en 1740. aujourd'hui conseiller d'Etat, a épousé *Othille*, fille de *François* d'Affry, lieutenant général des armées du Roi, colonel d'un régiment Suisse, tué en 1734. à la bataille de Guastalla, & de *Magdelene* de Diesbach. *Othille* d'Affry est morte en 1744. laissant pour enfans,

1. *Jean-Nicolas*, officier en France, successivement dans les régimens de Witmer, Monnin & des Gardes Suisses, où il s'est trouvé aux batailles de Fontenoy & de Lawfeld, au combat de Richesvaux, aux siéges d'Ypres, Menin, Fribourg, ville & citadelle de Tournay, Oudenarde & Mastricht. Il étoit du Conseil des deux-cents à Fribourg, & est mort étant retiré du service en 1757.

2. *Joseph-Nicolas-Ignace*, officier dans le régiment de Witmer, aujourd'hui du Conseil des deux-cents.

3. *Jean-Frédéric-Roch*, dit le chevalier, officier dans le régiment Suisse de Joffrey de la Cour-au-Chantre en 1743. puis en 1744. dans le régiment des Gardes Suisses, compagnie générale, dont il est devenu premier lieutenant en 1752. a été fait chevalier de Saint Louis en 1756. & en 1757. capitaine commandant de la compagnie d'Affry, lieutenante colonelle. Il s'est trouvé aux batailles de Fontenoy, de Raucoux & Lawfeld, aux siéges de la ville & citadelle de Tournay & d'Oudenarde. Il continue de servir en ladite qualité, & il est du Conseil des deux-cents.

4. *Léopold*, mort en bas âge.

5. *Françoise*, mariée en 1754. à *Joseph-Protais* de Gleresse, du Conseil des deux-cents, & commissaire d'Etat.

6. *N*.... morte en bas âge.

QUATRIEME BRANCHE.

Henri-Ignace de Mailliardor, troisieme fils de *François-Augustin*, & de *Marguerite* Amman, a été capitaine en 1702. ensuite lieutenant colonel du régiment d'Erlach, au service de l'empereur Charles VI. Il épousa en 1692. *Marie* de Boccard, dite Predoge, sœur utérine de *Philippe* de Lanthen-Heydt, seigneur de Cugy, Vexin & Aumont, & avoyer de la république de Fribourg, dont il eut, 1. *François-Nicolas*, qui suit; 2. *Antoine-Constantin*, abbé d'Hauterive, ordre de Cîteaux, mort en 1754. & trois filles, dont *N*......, femme de *Laurent* d'Estavayer-Lully, maréchal de camp & capitaine au régiment des Gardes Suisses; *N*.... femme de *N*.... du Mont de Pontarlier, seigneur de Sandon, & *N*.... qui n'est point mariée, toutes trois vivantes en 1760. *Henri Ignace* défendit pendant six semaines le château d'en bas de Fribourg en Brisgaw, contre l'armée Françoise en 1713. Le maréchal de Villars, qui la commandoit, ne

put lui refuser l'estime & les éloges que méritoit cette belle défense.

François-Nicolas de Mailliardor, bailli de Wuippens, aujourd'hui du Conseil des soixante, a épousé *N*..... Pithon, de Fribourg, fille de *N*..... Pithon, seigneur de Corcelles & bailli de Grandson, dont un fils & plusieurs filles.

Les armes : *d'argent, à la bande d'azur, chargée de deux maillets d'or, timbrés d'acier poli*, ayant pour cimier, *un sauvage naissant, couronné de lierre, tenant en chaque main un maillet d'or*. Anciennement le cimier étoit : *un homme naissant, couvert d'azur, la tête couverte d'un bonnet pointu de même couleur, doublé d'hermine, tenant en la main un maillet d'or, en façon de sceptre*, comme il se voit dans la chapelle de Rue.

Antoine, fils de *Georges* de Mailliardor, portoit pour cimier *un panache*.

La devise ordinaire de cette maison a toujours été : *feriendo triumphat*.

Elle a aussi eu les lambrequins *d'argent & d'azur*.

Pour cimier : *un demi-Maure colleté, lequel a les cheveux liés d'argent, tenant de la main droite un maillet d'or, & ayant pour ceinture un tablier de plumes d'azur & d'argent*.

Supports : *deux Maures pareils, tenans chacun une banniere d'azur, à un maillet d'or*.

L'ecu est porté par un Maure pareil, tenant sous ses pieds cette légende : *tantâ sub mole recurvor*.

Et pour devise autour des armes : *adversa retundunt*.

Outre le *Dictionnaire de Moréry, édition de* 1759, on peut encore consulter beaucoup d'Auteurs, tant François qu'Allemans, qui font mention de cette ancienne & illustre maison.

MAILLET : Deux familles portent ce nom en Normandie ; sçavoir,

Maillet, écuyer, seigneur de Saint Maclou, election de Bernay, qui porte : *d'or, à une fasce d'azur en pointe, sur laquelle est un lion passant de gueules, surmonté d'une pointe de chevron de sable*.

Et Maillet, seigneur de Friardel, election de Lisieux, qui porte : *d'argent, à trois maillets de gueules*, 2 & 1.

MAILLOC : Baronnie en Normandie, subdélégation de Lisieux, tenue par un fief entier de la vicomté d'Orbec, qui fut érigée en marquisat par lettres patentes de 1693. en faveur de *Gabriel-René* de Mailloc, fils de *Gabriel*, seigneur de Mailloc, & de *Renée* de Crequy, du chef de laquelle il eut en 1702. le comté de Clery, par la mort de son oncle *Alexandre* de Crequy. Le marquis de Mailloc mourut sans postérité le 11 Octobre 1724. & sa veuve *Claude-Lidie* de Harcourt, se fit adjuger le marquisat de Mailloc, qui par sa mort, arrivée le 25 Décembre 1750. est échu au duc de Harcourt, son frere.

Les armes sont : *de gueules, à trois maillets d'argent*.

MAILLOT : Famille noble de l'élection de Vire, qui obtint la permission de substituer le nom de Maillot à celui de Touzé, qu'elle portoit auparavant.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de trois roses d'argent*, 2 & 1, *au chef cousu de France*.

MAILLOT, écuyer, seigneur des Esteux, même province, élection de Lisieux : Famille qui porte : *d'argent, au maillet de sable, au chef cousu d'azur, chargé de trois quintefeuilles d'or*, 2 & 1.

MAINE : *Tome II. p.* 459. *col.* 1. *lig.* 33. *après* 1730. *ajoutez*, gouverneur de Betfort, & mort commandant à Strasbourg, étant doyen des maréchaux de France, le 15 Janvier 1739. dans la quatre-vingt-quatrieme année de son âge.

MAINE : *Tome II. p.* 459. *col.* 1. *lig.* 43. *Marie-Charlotte*, lisez, *Marie-Antoinette-Charlotte*.

Ibid. lig. 45. *après* Lostanges, *ajoutez* ce qui suit : *Marie-Therese-Léonore*, morte fort peu de temps après son frere, avoit épousé le 20 Avril 1731. *Claude-François-Léonore* de Saint Mauris de Montbarey, dont le fils, *Léonor-Alexandre*, marquis de Montbarey, est marié à mademoiselle de Mailly.

Ibid. Les armes : *de gueules, à la fleur de lys d'or*, ajoutez, *au chef d'argent*.

MAINEMARES : Ancienne noblesse éteinte, qui tiroit son origine du bailliage de Caux, où elle possédoit la terre de Bellegarde, située dans la vicomté de Caudebec, proche de Ducler.

Les armes sont : *d'argent, à trois fasces de sable*.

MAINGOT : *Tome II. p.* 459. *col.* 2. *lig.* 26. Filoceliere, *lisez*, Floceliere.

Ibid. lig. 29. *après* celui-ci, *ajoutez*, & subsistent dans le marquis de Puiguyon.

Ibid. lig. 43. *après* 1371. *ajoutez* : La baronnie de Surgeres est possédée par une branche de la maison de la Rochefoucauld.

MAINTENANT : Famille noble de Picardie, qui porte pour armes : *de gueules, à une hure de sanglier d'or, accompagnée de trois losanges d'argent*.

Marie-Anne de Maintenant, & *Marie-Magdelene*, sa sœur, reçues à Saint Cyr au mois de Janvier 1686. prouverent leur noblesse depuis *Edme* de Maintenant, écuyer, qui avoit épousé *Jacqueline* d'Avesnes, & vivoit en 1440.

MAINTENON : *Tome II. p.* 460. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez*, Maintenon a passé à la maréchale de Noailles, niece de madame de Maintenon, & au duc d'Ayen, son fils.

MAINVILLIERS : Cette terre avec haute, moyenne & basse justice, relevant du Roi à cause de son château d'Estampes, étoit autrefois possédée par une famille de ce nom, d'où elle a passé en celle de Braye, en Latin *Braïo*. *Duet* de Braye, ancien seigneur de Courcy, obtint en 1277. du roi Philippe le Hardi, la permission de prendre du bois dans la forêt d'Orléans, pour le chauffage & bâtimens de sa terre de Mainvilliers. *Pierre* de Braye la vendit à *Jean* Tronschien, dont les enfans sont nommés dans une chartre du roi Philippe de Valois, datée de Saint Germain en Laye l'an 1345. concernant l'usage des bois ci-dessus. La fille de *Jean* Tronschien épousa *N*.... de Saint Lubin, qui devint par ce mariage seigneur de Mainvilliers, dont trois garçons, morts sans postérité ; & deux filles, mariées, l'aînée nommée *Agnès*, à *Simon* d'Aubecour-Esé, qui rendit aveu au Roi le 26 Mai 1530. pour le fief

d'Eſerville-la-Venant, hameau de la paroiſſe de Roinvilliers, en Beauce. La ſeconde, *Marie*, dame de Mainvilliers, fut femme de *Guillaume* de la Taille, écuyer, ſeigneur de Raſſelles, pere ſeulement de quatre filles, qui partagerent entr'elles devant Aſſeré, notaire à Mainvilliers, le 25 Mai 1538. *Marie*, la ſeconde des filles fut dame en partie de Mainvilliers, & avoit épouſé, préſent Baron, notaire royal à Yerre-le-Châtel, le 11 Janvier de l'an 1516. *Jean* des Noyers, écuyer, ſeigneur en partie d'Emarville, dit aujourd'hui Emerville, en la paroiſſe d'Audeville, qui réunit en ſa perſonne, par différens moyens, la totalité de la terre de Mainvilliers, qui paſſa à ſon fils, *Adrien* des Noyers, qui en rendit aveu au Roi en ſa Chambre des Comptes à Paris, le 5 Octobre 1576. Il épouſa par contrat paſſé devant *Pierre* Bertheau, notaire à Châtillon, le 19 Décembre 1556. *Jeanne* de Rochechouart, fille de *Guillaume*, chevalier de l'ordre du Roi, ſeigneur de Jars, en Berry, & de Châtillon-le-Roi, en Beauce, & d'*Antoinette* d'Yencourt, dont il n'y eut que deux filles, *Antoinette*, femme de *Claude* de Vidal, écuyer, ſeigneur d'Argeville, & *Marguerite* des Noyers, femme de *Jacques* de Plume, écuyer, ſeigneur de Geurville, en la paroiſſe de Chalo-Saint-Mars. Ledit *Adrien* des Noyers étant mort chargé de dettes, *Jeanne* de Rochechouart, ſa veuve, vendit la terre de Mainvilliers à *François* de Vigny, receveur de la ville de Paris, ſur lequel, faute de payement, elle fut revendue & adjugée par decret en 1600. à *François* Rouſſet, médecin ordinaire du Roi, pere de *Louiſe* Rouſſet, dame de Mainvilliers, laquelle étant veuve de *Jacques* Ravault, ſeigneur de Changy, commiſſaire des guerres, épouſa *Jacob* Baillif, maître des requêtes de la Reine & bailli de Pithiviers, fils de *Claude* Eſé de Rilly, médecin ordinaire du Roi, docteur régent en la Faculté de Paris, & de *Léonne* Lombart, dont, entr'autres enfans, *Guy* Baillif (*a*), écuyer, ſeigneur de Mainvilliers, gentilhomme ordinaire de la maiſon du Roi & brigadier des Gendarmes de la Garde, qui épouſa le 2 Juin 1640. *Victoire* de Pera, fille de *Charles*, chevalier, baron de Rouville, & de *Françoiſe* Colas, ſa premiere femme, dont, entr'autres, *Charles* Baillif, écuyer, ſeigneur de Mainvilliers, ancien officier de vaiſſeau, qui eut de *Françoiſe* de la Roche, ſa femme, entr'autres, *Joſeph* Baillif, capitaine dans le régiment de Picardie, ſeigneur de Mainvilliers, mort ſans alliance & le dernier de ſa famille en 1742. & *Françoiſe-Victoire* Baillif, née en 1678. & morte en 1709. Elle épouſa le 13 Janvier 1699. *Charles* de Tarragon, écuyer, ſeigneur de la Carrée, fils de *Loup*, écuyer, ſeigneur d'Auvilliers, & d'*Iſabelle* Merlin ou Marlin, dame de la Carrée, dont, entr'autres, *Joſeph-Victor* de Tarragon, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine dans le régiment de Baſſigny, devenu

(a) L'Auteur des Antiquités d'Eſtampes le nomme mal-à-propos Bailly, parce qu'en prononçant ce nom, l'on ne fait pas ſonner l'E

après la mort de ses oncles & tantes maternels & par les partages avec ses freres & sœurs, seigneur de Mainvilliers, né le 30 Mai 1705. lequel a épousé le 29 Janvier 1753. *Marie-Marguerite-Julie-Elisabeth-Charlotte* de la Barre, fille des défunts *Alexandre*, chevalier, seigneur de Grosslieu, paroisse d'Athonville, en Beauce, mort le 3 Mars 1740. & *Henriette-Adélaïde* de Languedoue de la Villeneuve, morte le 13 Avril 1740. dont *Joseph* de Tarragon, né le 8 Juillet 1754. & *Charles*, né le premier Octobre 1755. *Antiquités d'Estampes* par Fleureau, titres & mémoires, &c.

MAIRE, en Normandie, élection de Falaise : Famille qui porte : *d'argent, à la croix cantonnée de quatre lions de gueules.*

MAIRE (le), même province, élection de Bayeux : Famille qui a pour armes : *d'azur, à trois grenades d'or, 2 & 1.*

MAISONS (des) DE BONNEFONT, entre Limoges & Saint Léonard : Ancienne noblesse, de laquelle sont, *N....* des Maisons, abbé de Bonnefont, chanoine du chapitre de Saint Etienne à Limoges, & *Marie-Antoinette*, veuve de *Philippe* de Coubé, écuyer, seigneur de Mornay & de la Besge, dont un fils, qui n'est pas encore marié.

Les armes : *d'azur, à une maison flanquée de deux tours, en forme d'un château d'argent, surmonté d'un arbre de sinople, le chef de l'écusson d'or, chargé de trois étoiles à cinq raies de gueules, posées en fasce.*

MAÎTRE : *Tome II. p. 461.* à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *à trois soucis d'or.*

MAÎTRE, Deux familles nobles portent ce nom en Normandie.

L'une, de l'élection de Coutances a pour armes : *d'argent, à trois merlettes de sable, 2 & 1.*

L'autre, écuyer, sieur des Moulins & de Danisiere, même élection, porte : *à la fleur de lys, brochante sur le tout de même.*

MALADIERE, en Dauphiné : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la bande d'or, chargée d'un lion de gueules.*

MALAIN, en Franche-Comté : Famille qui remonte à *Jean* de Malain, seigneur de Lusc & de Vaudenay, en 1663. qui porte : *parti au 1 d'azur, à un sauvage de carnation, bâtonné d'or ; au 2 d'argent, au lion de gueules.*

MALART, en Normandie, élection d'Alençon : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome IV.*

On trouve *Robert* Malart, qui accompagna le prince *Robert* III. duc de Normandie, à la conquête de la Terre-Sainte, & un autre *Robert* Malart, compris dans le catalogue des seigneurs renommés en Normandie, depuis *Guillaume* le Conquérant, jusqu'en 1212. sous le regne de *Philippe-Auguste*, qui avoit conquis cette province en 1203. & 1204.

Guillaume de Marlat I. du nom, écuyer, vivoit en l'année 1315. & épousa demoiselle *Elisabeth* de Champeaux, d'une ancienne extraction, fille de *Nicolas* de Champeaux, seigneur du Lieu, & de *Jeanne* de Launay, grande tante de *Louis*, sire de Loigny, maréchal de France en 1411. dont, pour fils aîné,

Nicolas Malart, marié en

1350. à *Thomase* du Douet, fille de *Marc* du Douet, seigneur de Chesnay & de Medavy, près de Séez, & de *Jeanne* de la Ferriere, près Domfront, dont, entr'autres enfans,

Robert Malart, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi *Jean*; qui se maria en 1390. avec *Elisabeth* de Larré, dame de la Pilliere, dont pour fils aîné,

Marc de Malart, seigneur de Fontaine. Il se distingua & donna des preuves de sa valeur. En 1448. réuni avec plusieurs gentilshommes de ses parens & de ses amis, il se mit à la tête des vassaux de sa seigneurie de Fontaine, & surprit les Anglois de la garnison d'Essay, & les chargea si à propos, qu'il fit rentrer cette ville sous l'obéissance du prince *Jean* de Valois II. du nom, duc d'Alençon, qui lui en confia à l'instant le gouvernement, & ses successeurs en furent favorisés jusqu'en 1596. Il contribua beaucoup par sa valeur à la reddition d'Alençon, & fut choisi par le prince *Jean* de Valois pour exercer la charge de procureur général de tous ses domaines. Il laissa de son alliance avec *Guillelmine* de Beauvoisien, fille de *Pierre*, baron de Mongaudri, & d'*Alix* de Cherville, qu'il avoit épousée en 1430.

Raoul Malart, seigneur de Fontaine, capitaine des ville & château d'Essay. Il embrassa fort jeune le parti des armes, & servit sous le prince *Jean* de Valois II. du nom, son seigneur de fief, dans la guerre que les Grands du royaume déclarerent au roi Louis XI. en 1414. sous le prétexte apparent du bien public. Le prince *René* de Valois, fils de *Jean*, le fit son principal ministre, après qu'il eut exercé les charges de lieutenant général du duché d'Alençon, de maître des requêtes ordinaire de son hôtel & de premier président de sa Chambre des Comptes; & en récompense de ses services & de ceux de ses ancêtres, il fut gratifié par lettres patentes de son prince, du 24 Juin 1486. de la seigneurie de Saint Cenery, près de Séez, avec le patronage de cette paroisse & des autres prérogatives qui y étoient attachées. *Raoul* Malart mourut en 1515. & laissa, entr'autres enfans, de *Marie* Gui, sa femme, qu'il épousa en 1466. fille & unique héritiere de *Nicolas* Gui, maître des requêtes ordinaire du prince *Jean* de Valois, duc d'Alençon, seigneur de Maheru & de Vauferment, *Guillaume*, chef de la branche des seigneurs de Maheru, & *François*, qui suit, tige des seigneurs de Vauferment & de Fontaine.

François Malart, seigneur de Vauferment & de Fontaine, capitaine des ville & château d'Essay, fut créé par le roi François I. chevalier de son ordre en 1515. immédiatement après la bataille de Marignan, & il fut fait prisonnier à celle de Pavie en 1525. Il mourut en 1553. & laissa de son alliance avec *Magdelene* Moinet, fille de *Geoffroy*, seigneur de Boisdoufray, de Touvoye & de l'Erablais, & de *Catherine* des Buats, qu'il avoit épousée par contrat du 18 Juillet 1504. *Guillaume* & *François*, qui suivent.

Guillaume Malart, seigneur de Vauferment, Fay-le-Plessis, Court-l'Evêque & le petit Feugeroux, servit avec distinction, & fut honoré par le roi Charles

IX. en 1571. du collier de son ordre. Il exerça pendant plusieurs années la charge de grand-maître enquêteur & réformateur des Eaux & Forêts du duché d'Alençon.

François Malart, seigneur de Fontaine, la Bussiere & de la Motte, second fils de *François* I. du nom, & de *Magdelene* Moinet, chevalier de l'ordre du Roi en 1570. se trouva aux batailles de Jarnac, de Moncontour & de Saint Denis, & à toutes les actions signalées sous les rois François II. Charles IX. & Henri III. Ce dernier prince le choisit pour être gentilhomme d'honneur de la reine *Louise* de Lorraine, sa femme. Il assista en qualité de député de la noblesse du bailliage d'Alençon, aux Etats tenus à Rouen en 1596. & mourut en 1599. Il avoit épousé par contrat du 29 Décembre 1539. *Catherine* Giorges, fille de *Henri*, seigneur d'Avernes & des Magnans, & de *Marie* Coulomp, dont il eut, entr'autres enfans, *René*, ayeul de *Gilles*, chevalier de Malte le 2 Janvier 1631. & sixieme ayeul d'*Eustache* Malart, seigneur du Menil & de Saint Antonin de Sommaire, capitaine de Cavalerie, & *Léon*, qui suit.

Léon Malart, seigneur de Barville, du Jardin & du Menil-Guyon, quatrieme fils de *François*, & de *Catherine* Giorges, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, après s'être distingué par ses services militaires, mourut avant le 9 Mars 1621. laissant, entr'autres enfans, de son alliance du 17 Janvier 1573. avec *Marie* de Barville, fille de *Christophe*, seigneur dudit lieu, de Boitron & du Jardin, & de *Marie* du Hamel, *René*, qui suit.

René Malart, seigneur de Barville, du Menil-Guion & du Jardin, fils aîné de *Léon*, servit au camp devant Amiens en 1597. & se trouva les années suivantes à plusieurs expéditions militaires. Il se maria par contrat du 28 Septembre 1608. avec *Françoise* de Pierre, de la famille des marquis d'Alegre, fille de *Jean*, seigneur du Pin & de Chauguy, & de *Marguerite* de la Menardiere, dont il eut *Léon* & *Jean*, qui suivent.

Léon Malart, seigneur de Boitron, du Menil-Guion & de Fontaine, commandant d'une compagnie de Chevaux-Légers, chevalier de Saint Michel en 1645. exerça pendant plusieurs années la charge de lieutenant des maréchaux de France dans toute l'étendue du bailliage d'Alençon. Il épousa *Jeanne* de Nolent, fille de *Pierre*, seigneur de Chandé & de Medavy, dont il eut *Charles-Léon* Malart, seigneur de Boitron, mort sans postérité vers l'an 1700. & *Renée* Malart, mariée à *Jean* d'Ormond, marquis du Menil-Froger, pere d'*Eustache* d'Ormond, comte de Boitrome.

Jean Malart, seigneur du Jardin, second fils de *René*, & de *Françoise* de Pierre, épousa par contrat du 20 Juillet 1645. *Marie* de Château-Thierry, fille de *Jacques*, & de *Perrine* le Coutelier de Bourcey, dont, entr'autres enfans, *Jean-Baptiste* & *Jacques*, qui suivent.

Jean-Baptiste Malart, seigneur de Malarville, se maria par contrat du 6 Novembre 1686. avec *Anne* de Farcy, fille de *Pierre*, seigneur du Parc, & de *Jacqueline* Michelet, dont il eut, entr'autres enfans, *Joseph-Jean-*

Baptiste, qui suit, *Anne Charlotte*, & *Marie-Jacqueline* Malart, mortes en 1753.

Joseph-Jean-Baptiste Malart, seigneur de Malarville, fut pourvu le 15 Janvier 1732. du rectorat de la paroisse de Saint Philbert des Authieux sous Corbon.

Jacques Malart, seigneur du Jardin, fils puiné de *Jean*, & de *Marie* de Château Thierry, servit pendant plusieurs années dans les Chevaux-Légers de la Garde du Roi & commanda ensuite une compagnie de gentilshommes du bailliage d'Alençon, & se maria par contrat du 5 Février 1688. à *Catherine* Bouchart, fille de *Gilles*, seigneur de la Varende, & de *Magdelene* le Prevôt, dont sont issus, entr'autres enfans, *Léon*, qui suit, & *Magdelene-Gilone* Malart, mariée le 5 Mai 1711. à *Jacques* du Bual, patron, fondateur de Basoches, mort en 1727.

Léon Malart, seigneur de Lavarende, du Jardin & de la Sauffayé, patron, fondateur des Authieux, a servi pendant plusieurs années dans la seconde compagnie des Mousquetaires de la Garde du Roi, & s'est marié par contrat du 2 Juin 1720. à *Anne-Gabrielle* de Laval-Montmorency, fille de *Gabriel*, comte de Montigny & de Montbaudry, & de *Charlotte-Thérese* de Besançon, dont sont sortis, 1. *Jacques-Louis*, qui suit; 2. un autre *Jacques-Louis*, lieutenant au régiment de Harcourt, Dragons; 3. *Augustin-Louis*, reçu chevalier de Malte le 11 Janvier 1749. 4. *Charlotte-Gabrielle-Marguerite*; 5. *Françoise-Tranquille*; 6. *Augustine-Marie-Jeanne*; 7. *Cécile-Elisabeth-Adelaïde* Malart.

Jacques-Louis Malart a servi plusieurs années dans le régiment d'Enghien, & s'est marié par contrat du 2 Juin 1750. avec *Marie-Magdelene-Marguerite* Dandel, fille & unique héritiere de *N*..... Dandel, seigneur de la Retostiere, & d'*Anne* de Berniere, dont sont issus deux fils.

Les armes: *d'azur, à la fasce d'or, chargée de deux losanges de gueules, séparées par un fer de mulet cloué d'argent.*

MALAVAL, en Bresse: Seigneurie dans la paroisse de Marbos, qui a été possédée pendant plus de deux cents ans par une famille de ce nom, dont le dernier se voyant sans enfans & chargé de rendre un vœu au Saint Sépulchre, pria *Antoine* de Chavanes, seigneur de Saint Nizier, d'accepter sa succession, à la charge de faire le voyage pour lui: ce que le seigneur de Saint Nizier fit environ l'an 1530. & par ce moyen devint seigneur de Malaval.

Les armes étoient: *de sable, au lion d'or.*

MALAUSE: *Tome II. p. 462. col. 1. lig. 15.* tutelaire, *lisez*, titulaire.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez*: Mais les derniers & la comtesse de Poitiers, leur héritiere, portoient comme le prince de Condé.

MALBOSC DE MIRAL, en Languedoc: Famille, dit l'*Armorial de France, Tome III. Part. II.* qui doit son nom à la terre de Malbosc, située dans le Gévaudan, au diocèse de Mende. Elle remonte à *André* de Malbosc II. du nom, qualifié damoiseau en 1275. *Félix* de Malbosc de Miral, né le 18 Août

1628. fit ses preuves pour être reçu page du Roi en sa petite écurie le 29 Mars 1742.

Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'argent, posés l'un au-dessus de l'autre*, qui est de Malbosc ; *parti de gueules, à une chevre d'or rampante*, qui est de Cabriere-Miral.

MALESPINE, en Provence : Famille qui a donné plusieurs consuls à la ville d'Aix.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, surchargé d'un de gueules, & accompagné de trois roses d'argent, tigées de même, 2 & 1.*

MALESTROIT, en Bretagne : Famille fondue dans celle de Châteaugiron.

Les armes : *de gueules, à neuf besans d'or, 3, 3 & 3.*

MALEZIEU, seigneur de Chastenay. *Nicolas* de Malezieu, seigneur de Chastenay, chancelier de la souveraineté de Dombes, secrétaire de ses commandemens, secrétaire général des Suisses & Grisons, l'un des quarante de l'Académie Françoise, & honoraire de l'Académie des Sciences, mourut le 4 Mai 1727. laissant plusieurs enfans de *Françoise* Faudel, ci-devant gouvernante des enfans du feu duc du Maine, décédée au mois de Décembre 1741. à sa terre de Chastenay, près de Sceaux, âgée de quatre-vingt-onze ans ; qui sont, entr'autres, *Nicolas* de Malezieu, évêque de Lavaur en 1713. & abbé commendataire de l'abbaye de Moreilles, ordre de Cîteaux, diocèse de la Rochelle, mort en 1692. *Pierre* de Malezieu, seigneur de Chastenay & des Tournelles, lieutenant général de l'Artillerie de France, maréchal de camp des armées du Roi, du premier Août 1734. & secrétaire général des Suisses & Grisons en 1727. mort lieutenant général des armées du Roi & commandeur de Saint Louis en 1756. & un troisieme fils, capitaine dans le régiment des Carabiniers ; *Elisabeth* de Malezieu, veuve de *Claude* des Rioux, comte de Messini, premier président du Parlement & intendant de la souveraineté de Dombes, qui mourut le 9 Novembre 1712. âgé de trente-neuf ans, & *Marie* de Malezieu, épouse de *Louis* du Guiry, seigneur de Noncourt & de la Ronciere, mestre-de-camp de Cavalerie, ancien exempt des Gardes du Corps du Roi, lieutenant général de la province d'Aunix, ville & gouvernement de la Rochelle & autres lieux en dépendans, & gouverneur des tours, port, havre & chaîne de la Rochelle. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1741. *p.* 2964.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en chef de deux lys d'argent, & en pointe d'un lion d'or.*

MALFILLASTRE, en Normandie : Famille qui porte : *d'argent, à trois merlettes de sable, 2 & 1.*

Thomas de Malfillastre est nommé dans une épître du pape Innocent III. datée de l'an 1210. pour avoir donné à l'hôpital de Saint Thomas & de Saint Antoine, à Caën, son bois de la Rouelle, & deux muids d'avoine de rente à Curcy.

Roger de Malfillastre est nommé dans une chartre de Henri II, roi d'Angleterre & duc de Normandie, au sujet de l'abbaye d'Aunay.

Gilles de Malfillastre, héritier

de *Roger*, est nommé dans un arrêt de l'Echiquier de l'année 1497.

Jean de Malfillastre, seigneur de Martin-Bosc, comparut le 27 Juin 1500. à l'échiquier de Normandie, pour délibérer sur la succession de *Jacques* de Harcourt, seigneur de Beuvron.

Jeanne de Malfillastre, fille du seigneur de Cursy & de Martin-Bosc., épousa *Jean* Canville, seigneur de Courvaudon vers l'an 1500. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, *p.* 120. 314. 991. 1046. 1072. 1415. 2002.

MALHERBE : Famille originaire de Caën, illustre par ses alliances, & une des plus anciennes noblesses de la basse Normandie. C'est d'elle que tire son origine l'illustre Malherbe, poëte dont les ouvrages sont si estimés par la beauté du style & la pureté de la langue. Cet auteur vivoit du temps d'Henri IV. dans les bonnes graces duquel il eut grande part.

Le 9 Novembre 1752. mourut *N*.... de Malherbe, âgée de quinze ans & six mois, qui par la mort de son frere étoit devenue fille unique & héritiere d'*Augustin-François*, marquis de Malherbe, ci-devant capitaine au régiment du Roi, Infanterie, & d'*Anastasie-Magdelene-Thérese* de Sabine de la Quiese, & niece de *Jean-Baptiste* de Malherbe, abbé commendataire de Tiron, chanoine de l'église de Paris, nommé par le Roi à l'évêché de Beziers.

Les armes : *d'hermines sans nombre, à trois roses de gueules.*

Trois autres anciennes familles nobles en Normandie portent le nom de Malherbe.

Les armes de la premiere sont : *d'or, à deux jumelles de gueules, deux lions passans, affrontés de même en chef.*

De cette famille étoit *Françoise-Magdelene* Malherbe, baptisée le 15 Mars 1675. dans l'église paroissiale de Sepvaus, au diocèse de Bayeux, & reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre 1686. après avoir prouvé que *Jean* Malherbe, seigneur de la Boesseliere, qui vivoit en 1533. étoit son cinquieme ayeul.

La seconde a pour armes : *d'azur, à trois léopards lionnés d'argent, 2 & 1.*

La troisieme porte : *de gueules, à six coquilles d'or, 3, 2 & 1, au chef du second, chargé d'un lion passant du premier.*

MALHERBE, en Touraine : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 365. qui remonte à *Jean* de Malherbe, écuyer, qui vivoit en 1469. avec sa femme, *Jacqueline* de Prillé. Elle a été maintenue dans sa noblesse en 1715.

Les armes : *d'or, à trois jumelles de gueules, posées en fasce l'une au-dessus de l'autre, & deux léopards aussi de gueules, affrontés & posés au chef de l'écu.*

MALINES : *Tome II. p.* 465. *col.* 1. *lig.* 5. *ajoutez* : Les armes de Malines étoient : *d'or, à trois pals de gueules,* que les Bautershem portoient *en chef.* Une héritiere épousa un des auteurs des derniers Glimes, comtes de Grimberghes, puis princes de Berghes, lesquels ajouterent l'*écusson* de Brabant *au franc quartier.*

MALLET, écuyer, seigneur de Boismallet, en Normandie, élection de Domfront,

porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux tours d'argent en chef, & en pointe d'un lion passant de même, à la bordure de gueules, chargée de trois boucles d'or, 2 & 1.*

MALNOUE, même province, élection de Bernay: Famille qui porte : *d'azur, à trois oiseaux d'argent, 2 & 1.*

MALOISEL, écuyer, sieur de Bouttemont & de Graye, même province, élection de Caën, qui porte : *d'or, au lion de gueules, armé, lampassé d'argent, au chef d'azur, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.*

MALON DE BERCY: *Anne-Louis-Jules* Malon, seigneur de Bercy, Conflans, le pont de Charenton, les Carrieres, la Grange aux Merciers, &c. maître des requêtes de l'hôtel du Roi, intendant successivement en Auvergne, en Bourbonnois, à Lyon, &c. mourut le 5 Octobre 1706. laissant, entr'autres enfans, de *Marie-Angélique* le Ragois de Bretonvilliers, décédée le 24 Août 1730. *Charles-Henri* Malon, l'aîné de ses fils, seigneur & marquis de Bercy, de Conflans & de Charenton, ci-devant conseiller d'Etat ordinaire & intendant des Finances, mort le 19 Janvier 1742. âgé de soixante-quatre ans & seize jours, étant né le 3 Janvier 1678. Il fut d'abord reçu conseiller au Grand-Conseil le 30 Avril 1702. puis maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi le 4 Juin 1706. Il fut chargé au mois de Février 1708. de la direction générale des Ponts & Chaussées de France, & au mois d'Avril suivant, il eut la charge de faire contrôler les comptes, avant que d'être portés à la Chambre : il fut pourvu au mois d'Août 1709. d'une charge d'intendant des Finances, qu'il exerça jusqu'au mois de Septembre 1715. qu'elle fut alors supprimée. Il avoit été marié le 21 Septembre 1705. avec *Charlotte-Angélique* Desmaretz, fille de feu *Nicolas* Desmaretz, marquis de Maillebois, de Blevy, &c. ministre d'Etat, contrôleur général des Finances & grand thrésorier des ordres du Roi, & de *Magdelene* de Bechameil. Il a eu d'elle *Charles-Nicolas* Malon, seigneur & marquis de Bercy, de Conflans, &c. fils unique, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, & président au Grand-Conseil, ci-devant conseiller au Parlement de Paris, lequel a épousé la fille aînée de *Nicolas* Taschereau, seigneur de Baudry, & de Linieres, conseiller d'Etat ordinaire & intendant des Finances, & de *Philippe* Taboureau, dont un fils unique. *Mercure de France du mois de Février 1742. p. 399.*

Les armes : *d'azur, à trois merlettes d'or.*

MALORTIE: Famille marquée entre les nobles de Normandie & connue anciennement sous le nom de Benel.

Richard du Cardot-Benel, surnommé Malortie, seigneur de la Motte, rendit des services considérables au roi Charles VII. Parmi les titres de cette famille, on voit des lettres de ce prince, données aux Montils-les-Tours le 9 de Janvier 1451. par lesquelles le roi Charles VII. ordonne, en considération des services que lui avoit rendus Cardot-Benel, dit Malortie, au grand sénéchal de Normandie, & au bailli de Rouen, qu'en cas que *Marie*

l'Empereur, fille & héritiere de *Jacques* l'Empereur, écuyer, eût donné volontairement & sans contrainte une promesse de mariage audit Cardot-Benel, ils la fissent accomplir, & donnassent à l'un & à l'autre la main-levée de la saisie qui avoit été faite de leurs corps & de leurs biens. De leur mariage naquit *Jean* de Malortie, seigneur de Villiers, qui en 1535. épousa *Yoland-Daniel* Dubois-Dannemetz. *François* de Malortie, seigneur de Villiers, fut accordé avec *Jeanne* du Fay. *Jean* de Malortie, seigneur de Villiers, épousa en 1564. *Louise* de Bimont. *Gabriel* de Malortie, leur fils, fut marié en 1599. avec *Suzanne* le Vallois de Vilette, fille de noble homme *Louis* de Vallois, vivant, seigneur des Fontaines, & de *Catherine* Bourdin, dame de Vilette. *Jacques* de Malortie fut accordé avec *Louise* de Belleau en 1641. *François* de Malortie II. du nom, épousa en 1664. *Anne* Sarvau. *Jacques-Gustave* de Malortie, seigneur de Boucteville, leur fils, capitaine de Dragons, fut marié le 12 Novembre 1691. avec *Marie-Thérese* Brisacier, fille de *Nicolas* Brisacier, gouverneur de Sirecq & du comté d'Hombourg. *Voyez* HOMBOURG, *Tome II. p.* 302. De leur mariage est né *Jean-François* de Malortie, en 1696. seigneur de Boudeville, reçu page du Roi en Mars 1711. fait maréchal des camps & armées du Roi, marié à *Françoise-Charlotte* de Saint Nectaire, marquise de la Ferté, veuve alors de *François-Gabriel* Thibault, marquis de la Carte. qui mourut en son château de la Ferté, près de la ville d'Orléans, le 4 Novembre 1745. âgée de soixante-six ans, sans laisser d'enfans de ce second mariage.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, accompagnés de trois dars d'argent renversés la pointe en haut, posés 2 en chef & 1 en pointe.*

MALTORGE, en Normandie, élection de Lisieux : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois fers de pique de même la pointe en bas, posés 2 & 1.*

MALYVERT : Famille établie en Bresse, dont les armes sont : *bandé d'argent & de gueules de six pieces.*

MANCEL, en Normandie, élection de Lisieux : Famille qui porte : *de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de six coquilles d'or, 3 & 3.*

MANCINI : *Tome II. p.* 465. *col.* 2. *antépénultieme ligne, au bas de la page, après* 1690. *ajoutez*, mort à Paris le 15 Novembre 1759. âgé de soixante & dix ans. Il avoit épousé, &c.

Ibid. p. 466. *col.* 1. *lig.* 3. frere du comte d'Estrées, *lisez*, frere du maréchal comte d'Estrées.

Ibid. lig. 6. *après* fille unique, *ajoutez*, née le 3 Février 1726. & mariée le 6 Décembre 1738. à *Louis-Melchior-Armand*, vicomte de Polignac.

MANDON : Famille originaire du Bourbonnois, établie en Provence, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, sommé d'une fleur de lys au pied fiché de même, & accompagné de trois roses d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

MANDRE, en Franche-Comté : Famille établie dans ce pays, qui porte pour armes : *d'azur, à la bande d'or, accompagnée*

pagnée de sept billettes de même, 4 & 3.

MANGEROZ : Famille de Salins en Franche-Comté, dont les armes sont : *d'or, fretté de sable, au chef d'azur.*

MANGON, écuyer, sieur du Houguit, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois gonds de sable, au chef d'azur, chargé d'une main gauche d'or, sortante d'un nuage de même, & accostée de deux étoiles aussi d'or.*

Il y a aussi Mangon, écuyer, sieur de la Ferriere, des Maresqs & du Coudray, même province & même élection, qui paroît être une branche de la famille précédente, dont les armes sont : *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois gonds de sable, 2 & 1, au chef d'azur, chargé d'un croissant d'or.*

MANIBAN : *Tome II. p.* 466. *col.* 2. *après* ce mot, *ajoutez*, Famille noble & originaire du comté d'Armagnac, connue autrefois sous le nom de Bassa.

Ibid. lig. 10. de l'article, *après* son bisayeul, *ajoutez*, premier président du Parlement de Toulouse, depuis le 29 Octobre 1721.

Ibid. lig. 17. *après Françoise* de Maniban, *ajoutez*, morte.

MANNEVILLE : *Tome II. p.* 467. *col* 2. *lig.* 1. Puissieux, *lisez*, Puysieux.

Ibid. lig. 41. *Victor* de Rochechouart, *lisez*, *Victor*, duc de Rochechouart.

Ibid. p. 468. *lig.* 11. *après Charlotte-Jacqueline-Françoise*, *ajoutez*, deuxieme femme du comte de Maulevrier-Colbert.

MANNEVILLE LA GOUPIL : *Tome V. Suppl. Tome II. p.* 468. *col.* 1. *lig.* 22. patron de Pommerval, *lisez*, patron de Ponibreval.

MANNOURY : La premiere branche de la famille de messieurs de Mannoury a été celle des seigneurs du Mont de la Vigne.

Jean de Mannoury, dit le chevalier de Tremblay, chef de cette branche, vivoit aux années 1395. & 1405. Il fut seigneur du Mont de la Vigne, terre proche de Lisieux, & le Pont-l'Evêque, qui appartient à présent au sieur de la Roque : il fut aussi seigneur de Monteille, Fribois, &c. Il épousa haute & puissante princesse *Austreberte* de Dreux, de la maison de France, fille de *Robert* de Dreux, seigneur d'Esneval, & de dame *Guillemette* de Segrie. De ce mariage est sorti une branche qui a continué jusqu'à *Louis* de Mannoury, chevalier, gouverneur de Bayeux, qui épousa demoiselle *Marguerite* le Veneur, du même nom que messieurs de Tillieres. Ledit sieur *Louis* de Mannoury n'ayant pas laissé d'enfans, sa succession passa à ses tantes, qui étoient, 1°. *Antoinette* de Mannoury, mariée à *Jean*, seigneur de Breauté, qui fut mere d'*Adrien* I. du nom, seigneur de Breauté ; 2°. *Suzanne* de Mannoury, mariée à *Nicolas*, seigneur & baron de Mailloc ; 3°. *Anne* de Mannoury, femme, en premieres noces, du sieur de la Bretonniere, seigneur d'Ecageu, & en secondes noces, du sieur des Varinieres. Ces différentes alliances sont prouvées par un arrêt du 9 Juillet 1551.

La branche qui subsiste encore aujourd'hui est sortie de *Robert* de Mannoury, un des puînés de ladite maison du Mont de la

Vigne. Il fut seigneur de Fribois. Il épousa *Catherine* le Maréchal, & mourut en 1390. Il eut pour fils,

Jean de Mannoury, dit le capitaine. Il épousa dame *Marie* l'Abbey, & mourut en 1453. Il eut pour successeur,

Jean de Mannoury II. du nom, son fils, qui épousa dame *Marguerite* de Braque, & mourut en l'an 1490. Il eut un fils, nommé *Roger*, qui suit.

Roger de Mannoury, marié à dame *Robine* Mauscon, mort en l'an 1530. ou environ, eut pour fils,

Guillaume de Mannoury I. du nom, qui épousa dame *Laurence* Hébert, mort vers 1558. Il eut pour successeur,

Guillaume de Mannoury II. du nom, marié à dame *Philippe* le Tirmois, reçut chez lui le roi Henri IV. & mourut en 1622. Il eut pour fils,

Pierre de Mannoury, qui épousa dame *Marthe* Chappey, & mourut en 1661. Il eut un fils, nommé *Guillaume*, qui suit.

Guillaume de Mannoury III. du nom, seigneur de Patron, d'Aubry, Sainte Eugénie & Bonmesnil, épousa dame *Marie* du Barquet, fille de *François* du Barquet, seigneur desdites terres d'Aubry, Sainte Eugénie & Bonmesnil, & de dame *Marie* de Nollent, fille de *Robert* de Nollent, chevalier, seigneur de Trouville sur mer, & de *Marie* de Boussel : ledit seigneur *Robert* de Nollent étoit fils de *Jeanne* de Harcourt. Il eut pour fils & successeur,

Jean-Charles de Mannoury, seigneur de Patron, d'Aubry, Sainte Eugénie, Bonmesnil, Bergere, Précigny, &c. qui a épousé feue dame *Françoise* de Mannoury, sa cousine germaine, dont il a eu pour fils,

François-Charles de Mannoury, écuyer, seigneur de Patron, d'Aubry, Sainte Eugénie, Bonmesnil, & autres lieux.

Les armes sont : *d'argent, à trois mouchetures d'hermines, 2 & 1.*

MANSOIS, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte : *d'argent, au lion de sable, au chef cousu d'or, chargé de trois coquilles d'azur.*

MANTE : *Tome II. p. 469. col. 1. après* ce mot, *ajoutez*, Les anciens seigneurs de la Rocheguyon, étoient vicomtes de Mante.

Ibid. col. 2. lig. 9. sont, *lisez*, étoient pendant la jouissance des comtes d'Evreux, &c.

MARANS : Famille du Maine, qui porte pour armes : *fascé & contrefascé d'or & d'azur de six pieces, à l'écu d'argent en cœur, au chef parti de trois pieces, la premiere tranchée d'or & d'azur, la seconde d'azur, partie d'or, & la troisieme taillée d'azur & d'or.*

Magdelene & *Thérese* de Marans, nées en l'année 1676. & reçues à Saint Cyr au mois de Juin de l'an 1686. sur les preuves de leur noblesse, étoient de cette famille, & prouverent qu'elles descendoient de *Pierre* de Marans, seigneur des Hommes-Saint-Martin, & de *Françoise* de Pindrai, sa femme, qui vivoient en 1590.

MARBAIS : Famille ancienne du Brabant. Il y a près de Bruxelles la terre de Marbais, qui appartient aujourd'hui à M. de Montmorency, marquis de Morbecq.

Louis-Ernest de Marbais, seigneur du Verval, épousa *Jeanne-Elisabeth* Deleval, fille de feu *Jacques* Deleval, chevalier, seigneur de la Marche, &c. & de *Jeanne* Deleval. De ce mariage sont issus trois garçons & une fille. L'aîné est mort en 1747. étant major des Carabiniers, brigade de Montmorency, & chevalier de Saint Louis. Le second est présentement sous-lieutenant dans les Gardes Walonnes, au service d'Espagne, avec commission de capitaine. Le troisieme est lieutenant colonel au régiment de Bruxelles, aussi au service d'Espagne. La fille, *Rosalie* de Marbais, a été mariée le 25 Octobre 1757. en Artois, avec M. de Serviens-Lannoy, fils d'une dame de Wignacourt, qui étoit de la province d'Artois.

Les armes : *d'argent, à une fasce de gueules, à trois merlettes de même.*

MARBŒUF, en Bretagne : Ancienne maison de chevalerie, ensuite très-distinguée dans le Parlement de cette province : elle a été maintenue dans sa noblesse le 15 Novembre 1668. & porte pour armes : *d'azur, à deux épées d'argent, passées en sautoir, les pointes en bas, les gardes & les poignées d'or.*

MARCADEY, en Normandie, élection de Carentan : Famille qui porte : *de gueules, à la fasce d'argent, chargée d'un croissant du premier, & accompagnée de trois coquilles du second, 2 en chef & 1 en pointe.*

Une autre famille du même nom, de la même province & de la même élection, qui paroît être une branche de la précédente ; porte : *d'argent, au lion de sinople.*

MARCÉ : *Tome II. p.* 470. *col.* 1. *lig.* 30. marquis de Craptudo, *lisez*, marquis de Crapado.

MARCELANGES : Famille noble & ancienne du Bourbonnois, qui porte : *d'or, au lion de sable, couronné, lampassé & armé de gueules.*

Hugues de Marcelanges, damoiseau, vivoit en 1404. comme il est justifié par un bail à cens daté du Mardi après la fête de l'Ascension de cette année-là.

Antoine de Marcelanges épousa *Charlotte* du Brueil en 1450. mais il étoit mort en 1457. car le 5 Février de cette même année, *Charlotte* du Brueil ayant la garde-noble de *Jean* de Marcelanges, son fils, présenta à *Charles* de Bourbon, prieur de Souvigny, *Jean* du Brueil, qu'elle avoit nommé pour desservir la chapelle de la Magdelene, fondée par les seigneurs de Marcelanges dans l'église de Souvigny.

Jean de Marcelanges, écuyer, seigneur de la Motte-Barreau, & fils du précédent, épousa *Antoinette* du Chastel d'Ussel, fille de feu *Antoine* du Chastel d'Ussel, écuyer, seigneur de Champrignet & de la Sarce, & de *Claude* de Chabannes. Ce contrat de mariage, qui est du 19 Décembre 1484. fut reçu par Hunchete, notaire au duché de Bourbonnois. Leurs enfans furent *Antoine*, *Emérance*, *Philippe*, *Jeanne* & *Dauphine* de Marcelanges.

Antoine de Marcelanges, seigneur de la Grange, &c. épousa *Jeanne* Saunier, fille de *Philippe* Saunier, écuyer, seigneur de Tori sur-Abron, vers l'an 1520. Ils furent pere & mere de *Claude*, qui suit.

Claude de Marcelanges, écuyer, seigneur de la Grange & de Fer-

rieres en Nivernois, épousa *Gilberte* de Murat, fille de feu *Jacques* de Murat, écuyer, seigneur de Pousi, & de *Jeanne* Maréchal des Noix. Leur contrat de mariage, qui est du 2 Janvier 1555. fut reçu par Thévenard, notaire à Pousi en Bourbonnois.

Renaud de Marcelanges, fils de *Claude*, fut marié deux fois, & épousa en premieres noces *Edmée* Gentils, fille de feu *Georges* Gentils, écuyer, seigneur des Estoits-sous-Thianges, & de *Renée* de Mung de la Ferté. Leur contrat de mariage est du 21 Février 1583. La seconde femme de *Renaud* de Marcelanges fut *Jeanne* Girard, fille de feu noble seigneur *Charles* Girard, écuyer, seigneur de Passi, & de *Gilberte* de la Parriere. Leur contrat de mariage est du 27 Septembre 1591.

Gabriel de Marcelanges, fils de *Renaud*, & de *Jeanne* Girard, fut aussi marié deux fois; il épousa en premieres noces *Edmée* de Rossignac. Leur contrat de mariage est du 13 Décembre 1621. Sa seconde femme fut *Jeanne* d'Arson de Laudan, fille de *François* d'Arson de Laudan, seigneur de Vaudot, chevalier de l'ordre du Roi, & d'*Anne* le Long de Chenillat. Le contrat de ce second mariage est du 4 Février 1632.

Louis de Marcelanges, seigneur d'Arson, & fils de *Gabriel*, & de *Jeanne* d'Arson de Laudan, épousa *Magdelene* de Saint Hilaire, fille de feu *Mathias* de Saint Hilaire, chevalier, seigneur de Claveliere & du Méclef, comte de l'Empire, & de *Magdelene* de Troussebois. Leur contrat de mariage est du 25 Octobre 1660. De ce mariage sont nés, entr'autres enfans, le chevalier de Marcelanges, qui fut lieutenant de vaisseau, & *Magdelene* de Marcelanges, née le 3 Février 1675. & reçue à Saint Cyr au mois d'Août de l'année 1686. sur les preuves de sa noblesse.

MARCHANT: Plusieurs familles nobles de différentes provinces du royaume de France, portent ce nom; sçavoir,

MARCHANT, dans le Boulonnois, qui porte pour armes: *d'or, à trois rocs d'échiquier de gueules, 2 & 1.* *Marie* le Marchant de Charmont, qui étoit de cette famille, née le premier Avril 1680. fut reçue à Saint Cyr au mois d'Octobre 1687. après avoir prouvé sa noblesse depuis *Guillaume* le Marchant, seigneur de Roquelaure, qui vivoit en 1505. & étoit son cinquieme ayeul.

On trouve une autre famille établie près de Gisors en Normandie, du même nom & des mêmes armes; ce qui fait présumer que c'est une branche de la famille précédente, & de laquelle étoit *Françoise* le Marchant de Charmont, née en 1682. du mariage de *Louis* le Marchant, écuyer, seigneur de Charmont, avec *Marie* Brochart, reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1670. après avoir prouvé sa noblesse depuis *Guillaume* le Marchant, seigneur de Roquetun, qui en 1505. épousa *Joachine* de la Motte, & étoit le quint ayeul de la produisante.

MARCHANT, en Bresse: Famille dont les armes sont: *d'argent, au chef bandé d'hermines & de gueules de six pieces.*

MARCHANT DE LA CHÂTELAINE, au comté de Bourgogne: Famille originaire de la

ville de Salins, qui porte : *d'or, à trois têtes de paon, arrachées de sinople*, 2 & 1.

Cette famille subsiste dans la personne de *Joseph-Antoine-Emmanuel* le Marchant de la Châtelaine, seigneur de Bannans, &c. pourvu d'une charge de chevalier d'honneur en la Chambre des Comptes à Dôle le 22 Novembre 1731. Il a épousé par contrat du 22 Novembre 1736. *Jeanne* de Renach, fille de feu *François-Joseph-Ignace*, comte de Renach, comtesse de Faussemagne, & sœur de *N.* .... de Renach, & de *Marie-Claire* de Renach, dame de Remiremont, dont, 1. *Marie-Claire-Isabelle*, née le 21 Septembre 1737. mariée le 29 Août 1754. à *Antoine-François* Bancenel, écuyer, seigneur de Champagne ; 2. *Henri-Sigismond-Joseph*, né le 21 Mars 1743. qui a eu pour parrein *Sigismond* de Renach, prince de Porentru & évêque de Basle, son grand-oncle maternel, & pour marreine *Nicole-Henriette* du Saix, son ayeule maternelle ; 3. *Charles-Benoît*, né en l'année 1744.

MARCHANT (le), écuyer, seigneur de Chavoy, en Normandie : Ancienne noblesse, élection d'Avranches, qui porte pour armes : *de gueules, à la croix d'argent, pommetée d'or, & cantonnée de quatre treffles aussi d'argent.*

MARCHANT, aussi en la même province, élection d'Argentan : Famille qui porte : *de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de quatre treffles de même.*

MARCHES (de), en Gascogne : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à deux lions de sable affrontés, & soutenans un croissant d'azur.* Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

MARCHEVILLE : *Tome II. p.* 471. *col.* 1. *lig.* 18. la maison d'Apremont-Merlettes, *lisez*, d'Apremont aux Merlettes.

MARCHIN : *Ibid. col.* 2. *lig.* 13. en 1657. *lisez*, en 1667.

MARCILLY, en Normandie, élection de Lisieux : Famille dont les armes sont : *d'azur, à trois molettes d'or*, 2 & 1.

MARCK : *Tome II. p.* 474. *col.* 1. *lig.* 7. eut le duché de Bouillon, *lisez*, eut la terre souveraine de Bouillon.

Ibid. col. 2. *lig.* 14. Il fut pere, *ajoutez*, de deux filles, dont la cadette épousa M. de Lannion, ayeul du gouverneur de Minorque, & l'aînée a été mariée, &c.

Ibid. p. 475. *col.* 2. *lig.* 1. Le comte de la Marck est duc par brevet, *lisez*, Le comte de la Marck avoit eu du vivant de son pere les honneurs de duc par brevet, &c.

MARCONETS, en Normandie, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *palé d'or & de gueules de six pieces, au chef de sable.*

MARE, écuyer, seigneur de Béaux, même province, élection de Conches : Famille qui porte : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois molettes d'or*, 2 & 1.

MARÉCHAL DE FRANCHESSE : C'est une des plus anciennes & des plus nobles familles du Bourbonnois. Elle porte pour armes : *d'or, à trois tourteaux d'azur, bordés d'or, &*

chargés chacun d'une étoile de même.

Guillaume Maréchal, damoiseau, seigneur de Cressanges, & autres lieux, avoit épousé une femme nommée *Isabelle*, & fit son testament le Lundi d'après la fête de Saint Denis de l'année 1348. par lequel il choisit sa sepulture dans le cimetiere de l'église de Cressanges, auprès de son pere; il fit plusieurs legs pieux aux églises de ses terres, & institua son héritier universel *Pierre* Maréchal, son fils, qui suit.

Pierre Maréchal, damoiseau, épousa *Marguerite* de Messanges, fille de *Jean* de Messanges, damoiseau, & de *Garine*, sa femme. Leur contrat de mariage est daté du Samedi d'après la fête de l'Exaltation de Sainte Croix de l'année 1350. & signé par Sylvinge, notaire du duché de Bourbonnois.

Guillaume Maréchal, écuyer, fils de *Pierre*, épousa *Philippe* de Maugilbert en 1407. de laquelle il eut,

Jean Maréchal, qui épousa *Antoinette* du Fourchaut, fille de *Guillaume* du Fourchaut, écuyer. Leur contrat de mariage est du 24 Juin 1417. Ce *Jean* fut seigneur des Noix & de Fourchaut, & fit son testament le 3 Mai de l'année 1463. conjointement avec sa femme, par lequel ils instituerent leurs héritiers universels *Jacques* & *Jean* Maréchal, leurs enfans, & les nommerent pour leurs exécuteurs, avec *Geoffroy* Maréchal, leur autre fils, chevalier de Rhodes, & commandeur de Blondais.

Jacques Maréchal, seigneur des Noix, épousa *Hélene* de Saint Julien, fille de feu *Hélion* de Saint Julien, & de *Guicharde*, sa femme. Leur contrat de mariage est du 12 Août 1449. & signé par Pochon, notaire de la Chancellerie du duché de Bourbonnois. Ils firent leur testament le 10 Novembre de l'année 1470. par lequel ils instituerent leur héritier universel *Geoffroy* Maréchal, leur fils aîné, & font leurs légataires *Catherine*, *Jeanne*, *Marguerite*, *Antoine* & *Gabriel* Maréchal, leurs autres enfans.

Geoffroy Maréchal, seigneur des Noix & du Chastelier, épousa *Perronnelle* de Saint Avit, fille d'*Antoine* de Saint Avit, écuyer, seigneur d'Aigues-Mortes, & de *Perronnelle* du Pin. Leur contrat de mariage est du 10 Janvier 1487. & signé Regle, notaire à Xaincoings.

Pierre Maréchal, seigneur des Noix, épousa *Jeanne* de Saint Aubin, fille de *Jacques* de Saint Aubin, écuyer, seigneur de Saligny & de Vogon, grand prevôt de la Connétablie de France, & de *Marguerite* de Vogon.

Gilbert Maréchal, écuyer, seigneur des Noix, fils de *Pierre*, épousa *Perronnelle* de Bonnay, fille de feu *Gilbert* de Bonnay, écuyer, seigneur de Démoret, & de *Marguerite* de Bar Baugi. Leur contrat de mariage est du 13 Mai 1548. Ils furent pere & mere de *Jean*, qui suit.

Jean Maréchal, écuyer, seigneur de Franchesse, épousa *Catherine* de la Troliere, dame de la Troliere, de Beaumanoir, de Saint Maurice & de Genestines, veuve de *Christophe* de Saint Hilaire, écuyer, seigneur du Coudreau, & fille de feu messire *Louis* de la Troliere, chevalier,

seigneur de Houplin, capitaine & lieutenant du comte d'Egmont, au château de Gand, & gentilhomme de la bouche de sa Majesté Catholique, & de *Marie* de Nonnelles, sa femme. Leur contrat de mariage est daté du 3 Janvier 1600.

Claude Maréchal, écuyer, seigneur de Francheſſe, fils de *Jean*, épousa *Charlotte* du Château, fille de *Jean* du Château, écuyer, seigneur de la Pierre & de Valigny-sur-Cher, & d'*Antoinette* de Palas. Leur contrat de mariage est du 9 Février 1632. Leurs enfans furent *Jean*, *Claude*, *Martin*, *Edme* & *Louis* Maréchal. *Martin* Maréchal fit ses preuves pour être reçu dans l'ordre de Malte au grand prieuré d'Auvergne, le 12 du mois d'Avril 1656.

Louis Maréchal, écuyer, seigneur de Francheſſe, &c. épousa *Charlotte* de Chambor, fille de *Philippe* de Chambor, écuyer, seigneur de Verrieres, & de *Perronnelle-Renaud* de Chaudian. Leur contrat de mariage est du 28 Décembre 1666. & fut reçu par Michel, notaire à Moulins. De ce mariage est sortie une fille, nommée *Marie* Maréchal de Francheſſe, née au mois de Septembre de l'année 1675. & reçue à Saint Cyr au mois de Juin 1686. sur les preuves de sa noblesse.

MARÉCHAL, en Bresse : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois fasces de sable, à la bande de gueules, brochant sur le tout.*

MARÉCHAL, en Normandie, élection de Conches : Famille dont les armes sont : *d'azur, au lion d'or, accompagné de trois roses d'argent, 2 en chef & 1 en pointe.*

MARÉCHAL DE LA BERGERIE : *Tome II. p.* 476. *col.* 1. *lig.* 46. avec *Quentin*, *lisez*, avec *Quentine*.

Ibid. lig. 48. & d'*Antoinette* Brochet, *lisez*, & d'*Antoinette* Brochot.

Ibid. col. 2. *lig.* 34. née comtesse d'Auffes, *lisez*, née comtesse d'Auffzes.

MARESCOT DE THOIRY : Les armes de la famille de Marescot sont : *de gueules, à trois fasces d'argent, à un lion léopardé, brochant sur le tout, & un chef de même, chargé d'une aigle couronnée de sable, & pour cimier un léopard, surmonté d'une aigle de sable aussi couronnée.* Ces armes sont les mêmes que celles que portent les Marescotti de Boulogne en Italie, qui ont reconnu les Marescot de France pour leurs parens.

Gilles-Michel de Marescot, seigneur de Thoiry, de Morgue, &c. mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, maréchal général des logis de la Cavalerie légere de France, & chevalier de Saint Louis, mourut le 8 Mars 1714. laissant de feue *Angélique* Dappougny, sa femme, décédée le 9 Janvier 1705. *Angélique-Claude* de Marescot, dame de Thoiry, son unique héritiere, mariée en premieres noces avec *Adrien-Claude* de Bauſſan, son cousin germain, écuyer du Roi, mort le 7 Novembre 1731. dont elle a eu un fils unique ; en secondes noces le 26 Janvier 1734. avec *Angélique-François* de Renouard, chevalier, comte de Villayer & d'Auteuil, seigneur de Drouges, de Couvrau, &c. maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi depuis 1719. & auparavant conseiller au Parlement

de Paris, où il avoit été reçu en 1716. & en troisiemes, le comte de Vatan.

Gilles-Michel de Marescot avoit pour frere *Charles-René* de Marescot, clerc tonsuré du diocèse de Paris, ci-devant titulaire de quelques prieurés qu'il avoit résignés à la charge d'une pension. Il est mort à Paris le 3 Octobre 1741. âgé de quatre-vingts-douze ans, étant né le 12 Juillet 1749, & il est parvenu à ce grand âge, sans aucune infirmité. Il jouissoit de vingt-deux mille livres de rente sur les anciennes Tontines. Il a laissé pour son héritiere *Angélique-Claude* de Marescot, sa niece, ci-dessus mentionnée. Voyez les *Mercures de France des mois de Février* 1734. *p.* 405. *& de Décembre* 1740. *p.* 2756.

MARESCOT, en Normandie : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coqs de même, 2 en chef & 1 en pointe.*

MARGALET, en Provence : Famille qui est originaire de Saint Paul de Durance, & établie à Aix, laquelle subsiste aujourd'hui dans *Joseph-Constance* de Margalet de Segur, seigneur de Luynes, & trois filles, enfans de *François-Auguste* Margalet, président en la Cour des Comptes, & de *Suzanne* Lombard. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 99.

Les armes : *d'azur, à trois croissans montans d'argent, posés en pal l'un sur l'autre.*

MARGAT (de), en Berry : Famille maintenue dans sa noblesse par ordonnance du 12 Février 1716. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes sont : *de gueules, à un chef d'argent, chargé de trois annelets de gueules.*

MARGEOT, en Normandie, élections de Bernay & de Lisieux : Famille dont les armes sont : *d'or, à un écusson de gueules, à l'orle de neuf macles de sable.*

MARGERET : *Pierre* Margeret, seigneur de Pontault & Longvillier, grand audiencier de France, mourut le 2 Octobre 1682. laissant pour fils aîné *Pierre* Margeret, qui suit, de *Catherine* Picot, son épouse.

Pierre Margeret, seigneur de Pontault, Longvillier, &c. chevalier de Saint Louis, maréchal des camps & armées du Roi, mourut à Paris le 16 Février 1738. âgé d'environ soixante & dix ans. Il avoit servi trente-huit ans dans le régiment des Gardes Françoises, où il étoit entré en 1689. en qualité d'enseigne. Il monta en 1691. à une lieutenance, & il obtint une compagnie en 1696. Il fut fait brigadier d'Infanterie le 29 Mars 1710. & maréchal de camp le premier Février 1719. Il se retira du service au mois de Mai 1727. & fut récompensé d'une pension de six mille livres. Il avoit épousé au mois de Novembre 1709. *Anne-Thérese* Zylof, de Bergues-Saint-Vinox en Flandres, morte le 15 Janvier 1725. âgée de quarante-un ans. Elle étoit fille de *Jacques* Zylof, seigneur de Stenbourg, & de *Marie* de Floris de Boscherol. Il a laissé d'elle, 1. *Pierre* Margeret, capitaine de Cavalerie dans le régiment de Bretagne en 1738. 2. *Marie-Anne-Thérese* Margeret, mariée avec le sieur de Pertiere, gentilhomme de la province du Poitou ; 3. *Claude-Adelaïde* Margeret, religieuse ; 4. *Charles-*

Auguste Margeret, destiné à l'état ecclésiastique. Voyez le *Mercure de France du mois de Février 1738. p. 370.*

Les armes : *d'argent, à la fasce d'azur, chargée d'une fleur de lys d'or, & accompagnée de trois léopards de sable, langués de gueules.*

MARGUERIE, ou MARGUERIT : Il y a peu de familles, qui, sans une illustration considérable, soient dans le cas de faire des preuves plus anciennes que celle-ci, connue dès le commencement de l'onzieme siécle. Elle est originaire de Normandie, diocèse de Bayeux, où elle possédoit plusieurs fiefs du nom de Marguerie. On voit à Estreham, Breteville & ailleurs, les armes de cette famille, qui sont les mêmes qu'elle porte aujourd'hui.

L'*Histoire de Normandie*, par Mazeville, *Tome II. p.* 340. & les *Conquêtes des Normands*, par du Moulin, nous apprennent qu'un seigneur du nom de Marguerie, passa en Calabre, avec les fils de *Tancrede* de Hauteville : il a formé la branche dont étoit l'amiral Marguerit, qui depuis ce temps s'est établie en Catalogne & en Espagne, sous le nom de Marguerit de Carracene & d'Aguilar.

Cette branche, qui s'est établie dans le diocèse de Girone, en Catalogne, donna, dans *Bérenger* Marguerit, un capitaine, qui se signala en 1188. devant la ville de Tyr, assiégée par Saladin, sultan d'Egypte ; dans *Jean* Marguerit, un cardinal, qui florissoit dans le quinzieme siécle, & qui, avec son frere *Bernard*, rendit de grands services à *Jean* II. roi d'Arragon ; dans *Louis* Marguerit, un gouverneur de la Chambre Royale de Sicile, & enfin un gouverneur de Catalogne & un lieutenant général des armées du Roi Très Chrétien dans Dom *Joseph* de Marguerit, qui fit beaucoup parler de lui vers le milieu du dix-septieme siécle. *Jean*, marquis d'Aguilar, un de ses fils, devint chef de cette branche, qui subsiste dans sa postérité, & dont les armes sont : *de gueules, à trois marguerites de pré, au chef* de Naples d'Arragon, par grace accordée à cette branche par les rois d'Espagne, pour services rendus. Voici la filiation de celle qui subsiste en Normandie.

Jean Marguerie, marié à *Marie* de Grante, vivoit en 1004. & fut attaché à *Richard* II. du nom, duc de Normandie. Son fils, *Raoul* Marguerie, épousa *Isabeau* de Percy. Il en eut *Pierre*, qui s'allia avec *Jeanne* de Grimouville.

Aubin, descendu de *Pierre*, étoit en 1295. du nombre des chevaliers employés dans l'armée, qui sous les ordres des seigneurs de Montmorency & d'Harcourt, prit la ville de Douvres, en Angleterre. La Roque, historien de la maison d'Harcourt, en parle, *Tome I. Liv. X.*

Guillaume, son fils, épousa *Jacqueline* de Tesson, fille de *Philippe* de Tesson, seigneur de l'Epinay. Il en eut,

Guillaume II. du nom, seigneur d'Estreham, Cantepie, d'Airel, Forges, Colleville, Tours, Berolles, &c. qui épousa *Catherine* de Malherbe, fille du seigneur de Varaville, &c. De ce mariage naquirent, 1. *Michel*, qui suit ; 2. *Pierre*, auteur de la branche des seigneurs de Bre-

teville, Fontenay, Montpinçon, &c. rapportée ci-après.

Michel, seigneur d'Estreham, Tours, Colleville, la Motte-d'Airel, Forges, Berolles & autres lieux, épousa *Catherine* Maillard, dont il eut,

1. *Jean*, dit l'aîné, qui n'eut qu'une fille.

2. *Gautier*, qui suit.

3. *Michel*, tige des seigneurs des Forges & de Berolles, d'où sont sorties les branches des seigneurs de Livry & de Pierrepont, éteintes, & celle établie en Lorraine.

4. *Jean*, dit le jeune, auteur de la branche de la Motte-d'Airel, qui a formé celle des seigneurs de la Barre, en Bourbonnois, des seigneurs de Courbetin, en Picardie, & des seigneurs de la Vaudiniere. La branche des seigneurs de la Motte-d'Airel subsiste dans *Pierre-Alexis* & *Jean-Louis-Gabriel*, demeurans à Airel, diocèse de Bayeux.

Gautier, seigneur de Tours, Estreham, &c. fut fait chevalier au second chapitre de l'ordre de Saint Michel sous Louis XI. & maintenu dans son ancienne noblesse par Montfault, commissaire pour la recherche des Nobles en 1463. Il y est qualifié de messire & chevalier. Son épouse fut *Anne* de Varignieres, fille de *Robert*, seigneur de Blainville, & gouverneur du château de Caën, dont,

Gilles, seigneur d'Estreham, Colleville, &c. qui se maria en 1495. avec *Catherine* de la Dangie, fille de *Richard* de la Dangie, seigneur d'Agy & autres lieux. De ce mariage sont nés,

1. *Guillaume* III. du nom, qui suit.

2. *Charles*, rapporté après la postérité de son aîné.

Guillaume III. du nom, épousa en 1540. *Marie* du Praël, d'où sortirent,

1. *Jean*, qui suit.

2. *Guillaume*, auteur de la branche des seigneurs de Saint Côme, qui subsiste dans *Jacques-Charles* Marguerie, ancien capitaine au régiment de la Marche.

Jean fut dispensé de l'arriere-ban, par brevet du Roi, du 25 Juillet 1563. comme étant employé ailleurs, par ordre de M. le duc d'Estampes, pour le service de sa Majesté. Il épousa en 1567. *Scholastique* de la Marre, dont il eut,

Bernardin, qui fut gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi. Il eut de son pere une pension de mille écus d'or & six chevaux, pour aller servir. De son mariage avec *Esther* le Verrier, fille & unique héritiere de *Claude*, baron de Vassy, & autres lieux, il eut,

1. *Jacques*, qui suit.

2. *Henri-Louis*, auteur de la branche de Neuville, qui subsiste dans *Jean-Jacques* Marguerie, qui demeure à Moncy, diocèse de Bayeux.

Jacques, baron de Vassy, Sainte Honorine, &c. épousa *Jeanne* de Marbœuf, fille de *Claude*, président à mortier au Parlement de Bretagne en 1660. De ce mariage naquit,

Claude-François, marquis de Vassy, marié en 1692. à *Louise* le Prevôt, dont il eut,

1. *Jean-Jacques-François*, officier de Gendarmerie, mestre-de-camp de Cavalerie, mort sans enfans.

2. *Henri*, qui suit.

Henri-Charles-Antoine, marquis de Vassy, enseigne des Gen-

darmes de Bretagne, aujourd'hui Bourgogne, possédant actuellement les seigneuries du Teil-Moncy, &c. s'est marié en 1727. avec *Louise-Henriette* de Monteclair, fille & unique héritiere de *Louis-François*, comte de Montecler.

Branche des seigneurs de Colleville.

Charles, second fils de *Gilles*, & de *Catherine* de la Dangie, épousa en 1525. *Marguerite* de Boran, dont naquit *Gilles*, qui suit.

Gilles II. du nom, seigneur de Colleville, épousa en 1549. *Marie* Onfroy, fille de *Marin*, seigneur de Saint Laurent sur mer. Il en eut,

Paul, seigneur de Colleville, marié en 1587. à *Magdelene* Néel, dont naquirent,

1. *Charles*, qui suit.

2. *Pierre*, auteur de la branche des seigneurs de la Londe, qui subsiste actuellement dans la personne de *Jacques-François* Marguerie, demeurant à Saint Domingue.

3. *Bernardin*, tige de la branche des seigneurs de Vierville, qui subsiste dans la personne de *Gilles-Edouard*, seigneur de Vierville, &c. marié en l'année 1741. avec *Marie-Thérese* de Pleure, de laquelle il eut plusieurs enfans; sçavoir, *Jean-Edouard*, mousquetaire; *Gabriel-Edouard*, lieutenant au régiment de Beauvoisis, & *Edouard-Marie* Marguerie.

Charles épousa en 1611. *Judith* Guillebert, fille de *François*, seigneur de Sicqueville, &c. & de *Suzanne* de Longueval, qui étoit alliée aux maisons de Vendôme, de Flandres, de Montmorency & d'Estrées. Elle fut mere de *Gilles* III. du nom, seigneur de Colleville, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, marié en 1651. à *Léonore* Lallier, fille de *Louis*, seigneur de Beaubuisson, dont sont sortis,

1. *René*, qui suit.

2. *Gilles-Hyacinthe*, capitaine au régiment de Bourgogne, Cavalerie, mort sans postérité.

René, seigneur de Colleville, épousa en 1685. *Catherine* de Heron, dont il eut,

1. *Louis-Claude-René*, qui suit.

2. *Gilles-Hyacinthe*, curé de Colleville & syndic du Clergé de Bayeux.

3. *Jacques*, capitaine des Grenadiers au régiment de l'Auxerrois, & chevalier de Saint Louis.

Louis-Claude-René, seigneur de Colleville, capitaine au même régiment d'Auxerrois, épousa en 1722. *Bernardine* Castel, fille de *Thomas*, marquis de Saint Pierre, &c. dont,

1. *Henri-Claude-Louis-René-Bon*, qui suit.

2. *Charles-Léonor-Hyacinthe*, actuellement capitaine au régiment d'Auvergne.

Henri-Claude-Louis-René-Bon, ci-devant capitaine au régiment d'Auvergne, aujourd'hui capitaine général de la capitainerie des garde-côtes de Barfleur, s'est marié en 1751. avec *Marie-Magdeleine* de Heron, dame de Belloy. Il a pour enfans,

1. *Bernardine*, née le 31 Janvier 1752.

2. *Henri-Bon-Marie*, né le 20 Septembre 1754.

3. *Joseph-Victor*, né le premier Juillet 1757. inscrit pour l'ordre de Malte, mort le 11 Décembre 1757.

4. *Louis - Charles - Léonard*, né le 18 Juillet 1758.

Branche des seigneurs de Sorteval, séparée en l'an 1443.

Pierre, fils puîné de *Guillaume* Marguerie, & de *Catherine* Malherbe, épousa *Guillemette* de Grante. Il en eut,

1. *Jean*, mort sans enfans.

2. *Jacques*, qui suit.

Jacques épousa *N.* ..... de Meherenc, dont sortirent,

1. *Christophe*, qui suit.

2. *Philippe*, mort sans postérité.

Christophe fut marié avec *Isabeau* de Malherbe, fille de *Jean*, seigneur de Mondreville, &c. lieutenant général au bailliage de Caën. De ce mariage naquit,

Jean, homme d'armes en 1554. de la compagnie de M. le duc de Ferrare, suivant une commission du 10 Octobre 1562. de M. le duc de Bouillon, lieutenant pour le Roi en Normandie, fit la levée de quatre cents hommes de pied. Les actes des assemblées de la Noblesse du bailliage de Caën, des 10 Octobre & 12 Novembre 1576. marquent qu'il fut envoyé aux Etats généraux de Blois en la place de M. de Beuvron, qui y avoit été député & étoit alors indisposé. Il commanda à Caën pendant les guerres civiles, & contribua beaucoup à retenir cette ville dans l'obéissance; ce qui se prouve par une lettre du roi Henri IV. du 29 Septembre 1589. & qui se conserve dans la famille. Il épousa *Marie* le Fournier, dont naquirent,

1. *Nicolas*, qui suit.

2. *Jean*, seigneur de Fontenay, auteur de la branche des seigneurs de ce nom, qui subsiste dans la personne de *Jean-Louis*, dont deux fils; sçavoir, *Jean-François*, chanoine de Bayeux, & *Jacques - Michel*, marié en 1757. à *Jeanne* de Cairon.

Nicolas, seigneur de Bretteville sur Laise-Ifs, enseigne de la compagnie des Gendarmes de M. le comte de Thorigny. On ignore le nom de sa femme. Ses enfans furent,

1. *Jean*, qui suit.

2. *Robert*, seigneur du Mesnil-Bascley, duquel est descendu *François*, sieur de Montpinçon, dont deux fils. L'un est chevalier de Saint Louis, gentilhomme d'honneur de M. le duc d'Orléans, & lieutenant des Maréchaux de France en Valois. L'autre se nomme *François* de Montpinçon.

Jean, seigneur de Bretteville, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, épousa en 1620. *Marguerite* le Blanc du Roullet, fille de *N.* .... du Roullet, maréchal des camps & armées du Roi. De ce mariage sont sortis,

1. *N.* .... de Marguerie, capitaine d'Infanterie, chevalier de Saint Louis.

2. *Louis*.

3. *Henri*, tous trois morts sans postérité.

Branche des seigneurs de Montfort établie à Nancy en Lorraine.

Cette branche sortie de celle des seigneurs de Forges & de Borelles, descendue de *Michel*, troisieme fils de *Michel*, seigneur d'Estreham, subsiste dans *René-Mathurin* Marguerie, écuyer, sieur de Montfort, conseiller du Roi en son bailliage de Nancy, né le 9 Janvier 1699. Ses enfans

ſont, 1. *Claude-Mathurin* de Montfort, né le 18 Mai 1719. 2. *Nicolas-René*, écuyer, ſieur de Montfort, né le 22 Novembre 1726. 3. *Antoine-François* de Montfort, né le premier Mars 1736.

Les armes : *trois marguerites de pré d'argent, 2 & 1, feuillées & tigées, ſur un champ d'azur.* Originairement elles n'étoient ni *feuillées* ni *tigées.* Le cri des armes eſt : *cherche qui n'a.*

MARGUERIT DE VERSAINVILLE : Famille différente de la précédente & de la même province, qui porte pour armes : *trois roſes d'or, au champ de gueules.*

MARGUERIT : Famille de Normandie, qui a formé pluſieurs branches ; ſçavoir,

La branche des ſeigneurs de Saint Pavin, qui ſubſiſte dans *François-Philippe-Ferdinand* de Marguerit, écuyer, ſeigneur de Saint Pavin & patron honoraire de Saint Pierre de Fourneaux, né le 4 Mai 1705. marié en 1737. avec *Marie* du Hamel, dont il n'a eu qu'un fils, né en 1739. mort :

La branche des ſeigneurs d'Aizy & du Freſne, rapportée ci-après :

La branche des ſeigneurs d'Eran & de Livet, rapportée auſſi ci-après :

La branche des ſeigneurs de Rouvres & des Malleſvilles, éteinte dans *Jean* de Marguerit, écuyer, ſeigneur & baron de Rouvres, ſeigneur des Malleſvilles, de Soignolles, de Foſſes & de Queſnay, qui n'a eu que deux filles de *Louiſe* de Negrier, ſa femme :

La branche des ſeigneurs de Guibray & de Verſainville, rapportée auſſi ci-deſſus après toutes les autres.

Philippe de Marguerit, écuyer, ſeigneur d'Eran, d'Outrelaize, de Renemeſnil & de Soignolles, patron des ſeigneuries de Saint André de Briouze, de la Motte ſous Rouvres & de la Cour du Hou, qualifié noble homme dans pluſieurs actes, vivoit le 17 Mai 1533. *Philippine* du Buiſſon, ſa femme, le rendit pere de *Charles*, qui ſuit.

Charles de Marguerit, écuyer, ſeigneur d'Edran, de la Motte, & autres lieux, fut marié avec *Marguerite* de la Rue, dont naquit, entr'autres enfans, *Jean* de Marguerit, écuyer, ſieur du Bu, de Guibray, de Soignolles, de Sacy, &c. avocat général au Parlement de Rouen, maintenu dans ſa nobleſſe le 28 Juin 1599. par ordonnance de M. de Roiſſi. Il fut marié deux fois ; en premieres noces en 1583. avec *Michelle* Anzeray, fille de *François* Anzeray, écuyer, ſieur de Boiſnormand & de Savené, préſident au Parlement de Rouen, dont naquit, entr'autres enfans, *François*, qui ſuit ; & en ſecondes noces, avec *Marie* des Rotours, fille de *Julien* des Rotours, ſeigneur des Rotours, & de *Nicole* de Vaſſy, dont ſont iſſus, entr'autres enfans, 1. *Jacques* Marguerit, auteur de la branche des ſeigneurs de Rouvres & des Malleſvilles, éteinte ; 2. *Guillaume*, qui a formé la branche des ſeigneurs de Guibray & de Verſainville, marquis de Marguerit, rapportée ci-après.

François de Marguerit, écuyer, ſeigneur & patron de Soignolles, du Bu, d'Eran, de Saint Pavin, &c. mourut en 1636. Il avoit été marié en 1610. avec *Françoiſe*

du Vauquelin, dont naquirent six fils & trois filles; entr'autres, 1. *Brix*, qui suit; 2. *Nicolas*, chef de la branche des seigneurs de Saint Pavin; 3. *Philippe*, chef de la branche des seigneurs d'Aizy & du Fresne; 4. *Guillaume*, chef de la branche des seigneurs d'Eran & de Livet.

Brix de Marguerit, écuyer, sieur d'Eran, du Bu, & autres lieux, a eu pour petit-fils *Victor-Constantin* de Marguerit, écuyer, seigneur du Bu & de Cerceaux, marié avec *N*..... de Cerceaux, dont il n'a eu que deux filles.

Branche des seigneurs d'Aizy & du Fresne.

Philippe de Marguerit, écuyer, seigneur du Bu, quatrieme fils de *François* Marguerit, & de *Françoise* de Vauquelin, épousa en 1653. *Marie* Baudouin, fille & unique héritiere de *Charles* Baudouin, écuyer, seigneur d'Aizy, près Falaise.

Guy Marguerit, son fils, écuyer, seigneur d'Aizy & du Fresne, près Conches, eut, entr'autres enfans, de *Catherine-Claire* de Sarcilly, sa femme, *Guy-Philippe-Auguste*, né le 31 Mai 1693. marié en 1714. avec *Marie-Anne* Edeline, fille de *Nicolas* Edeline, seigneur & patron du Bois-Hubert, &c. dont il a eu,

1. *Guy-Philippe-Auguste*, baptisé le 25 Décembre 1715. lequel a servi en qualité de capitaine d'Infanterie.

2. *Guy*, mort jeune.

3. *Charles-André*, baptisé le premier Décembre 1726. capitaine dans le régiment de Rouergue.

4. & 5. *Marie-Catherine* & *Thérese-Guyonne* de Marguerit, mortes.

Branche des seigneurs d'Eran & de Livet.

Guillaume de Marguerit, écuyer, seigneur des Loges & d'Eran, cinquieme fils de *François* de Marguerit, & de *Françoise* du Vauquelin, major du régiment de la Meilleraye, fut marié avec *Jeanne* de Saint Martin, fille de *N*.... de Saint Martin, écuyer, seigneur de Livet.

Brix de Marguerit, leur fils, écuyer, seigneur des Loges & d'Eran, capitaine au régiment de la Meilleraye, eut pour femme *Marie-Rose* Viart d'Ingreville, dont naquit le 20 Septembre 1707. *Charles-Antoine-Brix* de Marguerit, écuyer, seigneur de Livet & de Fontaine, marié avec *Françoise* de la Perrelle, dont deux fils.

1. *Louis-Brix-François* de Marguerit, écuyer, capitaine dans le régiment de Saintonge, né le 30 Mars 1730.

2. *François* de Marguerit, écuyer, lieutenant dans le même régiment de Saintonge.

Branche des marquis de Marguerit, seigneurs de Guibray & de Versainville.

Guillaume de Marguerit, écuyer, seigneur de Guibray, de Sacy, de Saint Pierre, du Bu & des Traits-la-Champagne, second fils de *Jean* de Marguerit, seigneur du Bu, & de *Marie* des Rotours, sa seconde femme, fut d'abord guidon d'une compagnie de Gendarmes, & prit ensuite le parti de la Robe. Il fut déclaré noble de race par ordon-

nance de l'intendant de Rouen, du premier Fevrier 1641. & fut compris le 28 du même mois dans le rôle de la paroisse de Saint Gervais de Falaise, au chapitre des Nobles. De son mariage accordé en 1629. avec *Charlotte* de Vigneral, naquit, entr'autres enfans, le 29 Octobre 1631. *François* de Marguerit, écuyer, seigneur de Guibray, de Versainville, &c. reçu conseiller au Parlement de Rouen en 1654. mort doyen des conseillers du même Parlement le 30 Juillet 1719. ne laissant qu'un fils de son mariage accordé le 8 Novembre 1672. avec *Magdelene* Thomson, fille de *Thomas* Thomson, écuyer, sieur du Manoir, &c. sçavoir,

François-Joseph de Marguerit, marquis de Marguerit, écuyer, seigneur de Maizieres, de Guibray, de Versainville, des Traits-la-Champagne, de Condé, de Cirfontaine, connu sous le nom de marquis de Versainville, né le 21 Mai 1676. fut reçu en 1711. président en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Normandie. Il étoit président honoraire, lorsqu'il obtint le 17 Décembre 1741. des lettres de conseiller honoraire au Parlement. Ce fut en sa faveur que sa Majesté unit en 1731. pour lui & ses hoirs mâles, les terres & seigneuries de Mezieres, de Guibray, de Versainville, des Traits, &c. qu'elle érigea en marquisat, sous le nom de marquisat de Marguerit. Il fut marié deux fois; en premieres noces, le 9 Avril 1707. avec *Marie-Anne-Magdelene* Huet de Grainville, fille & unique héritiere d'*Abraham* Huet, seigneur de Grainville; & en secondes noces, le 5 Mars 1730. avec *Marie-Thérese* de Chaumont, fille d'*Antoine* de Chaumont, marquis de la Galaiziere, seigneur de Bretoncelles, de Coulonge, de la Magdelaine, de Mareil, &c. De cette seconde alliance sont issus,

1. *Antoine* de Marguerit, né le 18 Septembre 1735. enseigne, puis colonel du régiment Royal-Lorraine, le 25 Avril 1748.

2. *Ferdinand-Marc-Antoine-Joseph*, né le 13 Mars 1739. mort en 1742.

3. *François-Joseph-Philippe* de Marguerit de Guibray, né le 25 Mars 1741.

4. *Marie-Isabelle* de Marguerit de Versainville, née le 2 Mars 1731.

5. *Apolline-Thérese* de Marguerit de Maizieres, née le 28 Septembre 1745.

Les armes: *d'or, à trois roses de gueules, posées 2 & 1, tigées de sinople.*

MARIDOR: *Tome II. p. 479. col. 2. lig. 16.* & de *Magdelene* de Pomel, *lisez*, & de *Magdelene* de Fernel.

MARIE, en Normandie, élection d'Avranches: Famille qui porte: *de gueules, à la bande d'argent, chargée de deux filets d'azur, à l'orle de six tablettes d'argent, au lambel d'or brochant sur le tout.*

Il y a un Marie, écuyer, seigneur de Noirville, de la même province, élection d'Argentan, qui porte: *d'argent, à trois treffles de gueules, 2 & 1.*

MARIE, même province, élection d'Avranches: Famille qui porte: *d'argent, à trois mains de gueules, une droite & une gauche en chef, & une droite en pointe.*

MARIGNY: *Jacques* de

Châtillon, de la maison de Châtillon sur Marne, puîné de la branche des ducs de Châtillon, eut en partage la terre de Marigny, & forma la branche des seigneurs de ce nom. *Jacques* de Châtillon, seigneur de Marigny, & autres lieux, son petit-fils, se trouva à la journée de Saint Quentin, & mourut à la bataille de Dreux en 1562. Il avoit épousé en 1549. *Françoise* de Renty, dont *Jacques*, mort en 1612. pere de *François*, qui n'a laissé que *Magdelene* de Châtillon, morte en 1683. mariée en 1628. à *Christophe* de Conflans, comte de Vezilly, dont *Louise-Césarine* de Conflans, mariée après l'an 1676. à *Emmanuel*, seigneur de Proisy, marquis de Morfontaine, dont *Louise* de Proisy, femme d'*Emmanuel-Joseph* de Hallencourt, marquis de Dromesnil, mort âgé de soixante-dix-sept ans, le 12 Mai 1745. pere de la défunte marquise de Genlis-Brulart, & de *N.* . . . . . d'Hallencourt, comte de Drosmenil, mariée à *N.* . . . . de Boullongne, dont un fils.

MARIN, ou MARINI, en Provence: Famille divisée en deux branches, l'une établie à Toulon & l'autre à Marseille, & maintenue dans sa noblesse le 30 Juillet 1667. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 106.

Les armes: *d'argent, à trois bandes ondées, entées de sable.*

MARINIER, en Normandie: Famille maintenue dans sa noblesse le 20 Février & le 31 Juillet 1668.

Les armes: *de gueules, au pal d'argent, chargé de trois coquilles d'azur.*

MARION: *Tome II. p.* 480. *col.* 2. *lig.* 26. *après* chevalier des ordres du Roi, *ajoutez*, décédée le 14 Mai 1734. âgée de soixante-neuf ans, ne laissant qu'un fils.

MARIOUSE (de la), même province: Famille qui porte: *d'azur, à la bande d'argent, accompagnée de trois macles d'or,* 2 *&* 1.

Jean de la Mariouse, sieur de Bellengreville, élu à Caën, étoit commissaire pour les recherches sur la Noblesse en 1540.

Noble homme *Jean* de la Mariouse, sieur de Sainte Honorine, vivoit en l'an 1578.

Marie de la Mariouse étoit femme de *François* d'Orglandes. Ils vivoient ensemble vers l'an 1600. & sont morts sans enfans. Voyez la Roque, *Histoire d'Harcourt*, *p.* 1006. 1238. *&* 1525.

MARK, ou MARC, en Provence, de la ville de Salon: Famille qui subsiste dans *Henri* de Mark de Passis de Panisse, marquis de la Garde, officier au régiment des Gardes Françoises, qui avoit un frere chevalier de Malte, & mousquetaire de la garde du Roi, mort en 1758.

Les armes: *d'azur, à trois pointes de diamans en figure triangulaire, les pointes en haut; d'argent, posées* 2 *&* 1, *& surmontées d'une étoile à six raies d'or.*

MARLE, en Normandie, élection de Bernay: Famille qui porte: *d'argent au chevron d'azur, accompagné de trois aiglettes de gueules*, 2 *&* 1.

MARMET, seigneur de Vaumale & de Valecroissant: Famille qui remonte à *Toussaint* Marmet, qui servit avec distinction vers le milieu du seizieme siécle. Il étoit homme d'armes dans

dans la compagnie d'ordonnance de M. de la Valette, gouverneur du château de Turin.

Charles-François de Marmet de Valeroissant, seigneur de Vaumale, &c. descendu dudit *Toussaint* Marmet au sixieme degré, s'est marié en 1737. à *Charlotte-Marie* d'Autric de Vintimille, dont des enfans, encore jeunes. Il a pour cousins *N*.... de Marmet, seigneur de Valeroissant, lieutenant colonel du régiment de la Reine, Infanterie, chevalier de Saint Louis, retiré du service avec pension, lequel vit sans alliance, & *Pierre-Ignace* de Marmet-Valeroissant, licencié de Sorbonne, successivement chanoine & archidiacre de l'église d'Aix, abbé de Sauveur de Vertus. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 109.

Les armes : *d'argent, à trois roses de gueules, tigées & feuillées de sinople, mouvantes d'un tertre de même, au chef d'azur, chargé de trois croissans entrelacés d'argent.*

MARMIER : A ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, p. 482. *suppléez* ce qui suit :

La terre & seigneurie de Seveux, bailliage de Gray, fut érigée en marquisat, sous la dénomination de marquisat de Marmier, par lettres patentes du mois de Juillet 1740. enregistrées au Parlement de Besançon en 1741. & à la Chambre des Comptes de Dôle la même année, en faveur de *François-Philippe* de Marmier, seigneur d'Avranville, Dinville-aux-Forges, Pagny-la-Branche, &c. lieutenant colonel au régiment de la Reine, chevalier de Saint Louis.

La famille de Marmier est établie depuis près de quatre cents ans dans le comté de Bourgogne.

Il y a une autre famille du même nom, qui tire son origine du bourg de Marnay en Franche-Comté : mais selon un acte passé pardevant un notaire royal à Dôle le 3 du mois d'Août 1605. en présence de plusieurs gentilshommes de la province assemblés à cet effet, entre *Alexandre* de Marmier, baron de Longwy, & *Adrien* Marmier, écuyer, par lequel ce dernier reconnoît *qu'il n'est pas de la maison du baron de Longwy*, & que le blason de ses armes est différent, il est prouvé que ces deux familles, malgré l'identité du nom, n'ont pas une origine commune.

Huguenin de Marmier, écuyer, fut le premier qui d'Angleterre vint s'établir dans le comté de Bourgogne en l'an 1366. au retour du duc *Philippe* le Hardi, qui y avoit été prisonnier avec le roi *Jean*, son pere ; il fut échanson de ce même duc de Bourgogne, & posséda la terre de Gastey. Par son mariage contracté avec *Agnès* de Marey, il acquit la seigneurie d'Eschevannes, & obtint le droit de la haute justice, de laquelle le duc *Jean* II. lui fit don, ainsi que du droit d'Effouage dans le bois de Velesme, en considération de ses bons & importans services au fait des armes, comme il est dit par un acte qui fut confirmé par une patente de l'empereur *Maximilien* du 16 Juillet 1507. donnée en faveur de *Mammès* de Marmier, écuyer de cet Empereur, & arriere petit-fils d'*Huguenin*.

Charles de Marmier, libre seigneur de Gastey & d'Eschevan-

nes, capitaine & gouverneur de Langres, fils d'*Huguenin*, époussa *Jacqueline*, fille de *Jean* Jouad, président du Parlement de Dôle. Ses enfans furent, entr'autres, *Pierre* & *Mammès*. Ce dernier mourut capitaine d'un vaisseau rond pour le service de *Philippe* le Bon, duc de Bourgogne. Son aîné fut libre seigneur de Gastey & d'Eschevannes, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, & mourut à Ypres, où il fit son testament le 20 Octobre 1423. laissant de sa femme, nommée *Anne* de Damas, *Jean*, qui suit, & *Mammès*.

Jean de Marmier, libre seigneur de Gastey & d'Eschevannes, fut ambassadeur de *Philippe* le Bon, duc de Bourgogne, près la duchesse de Luxembourg, pour l'engager à renoncer à ce duché. Ses terres de Gastey & d'Eschevannes, furent confisquées au profit de *Guillaume* de Vergy, par le roi Louis XI. lorsqu'il s'empara de la Franche-Comté; ce qui obligea *Jean* de Marmier à se retirer près de la princesse *Marie*, héritiere de Bourgogne, de laquelle il devint conseiller d'Etat, & à laquelle il fut toujours inviolablement attaché. De son mariage contracté avec *Simonne* de Falletans, il eut pour fils aîné,

Hugues de Marmier, chevalier, baron de Longwy, libre seigneur de Gastey & d'Eschevannes, seigneur de Moissey & de Betoncourt, chef du Conseil de *Marguerite* d'Autriche, comtesse de Bourgogne, & conseiller d'Etat de l'empereur *Charles* V. puis commis aux affaires d'Etat du comté de Bourgogne, après en avoir été premier président. Il fut chargé par ordre de l'empereur *Charles* V. de plusieurs ambassades importantes, & après s'en être acquitté & avoir rendu de grands services à l'Empereur, il fit son testament le 13 Septembre 1553. Il avoit été marié deux fois; en premieres noces à *Louise* de Gauthiot, & n'en eut point d'enfans; en secondes, à *Anne* de Poligny, de laquelle il eut, 1. *Jean* de Marmier, qui suit; 2. *Simon* de Marmier, comte de Salnoue; 3. *Hugues*, seigneur du Chemin, & chevalier de l'ordre d'Alcantara, mort en Orient, à la suite de Dom *Juan* d'Autriche; 4. *Claude*, abbé de Rozieres & de Goillies, protonotaire Apostolique; 5. *Claude* de Marmier, mariée à *André* de Bessey, seigneur de Tave & de la Chaulme, chevalier de l'ordre du Roi; 6. *Jeanne*, alliée en premieres noces à *Jean* de Bessey, seigneur de Trichâteau, & en secondes, à *Pierre* de Dorssan, seigneur de Laumont.

Jean de Marmier, baron de Longwy, libre seigneur de Gastey & d'Eschevannes, capitaine de la ville de Gray, gouverneur de Denventer en Hollande, gentilhomme de la bouche du roi d'Espagne & de son Conseil de guerre, chevalier, commandeur de l'ordre de Calatrava, grand chambellan de Dom *Juan* d'Autriche, & enfin maréchal de camp général en Flandres, avoit été marié par contrat du 23 Août 1575. à *Paule* de Pontalier, fille de *Louis*, chevalier de l'ordre de Saint Michel, & de *Marguerite* de Ray. Ses enfans furent, 1. *Jeanne-Baptiste* de Marmier, alliée à *Jacques* de Guedon, dit de la Rouere, vicomte de Saconnay & d'Esclavolle; 2. *Alexandre*,

qui suit ; 3. *Cleriadus* de Marmier, seigneur de Gastey, baron de Talmet, qui fut fait chevalier par l'archiduc *Albert* & l'infante *Claire-Eugénie*, & gentilhomme de leur bouche. Il eut ensuite une compagnie de Gendarmerie pour le service du roi Louis XIII. Il fut marié en l'an 1610. à *Claude-Renée* de Pontalier, fille de *Jean*, & d'*Anne* de Vergy. Il en eut deux fils, qui moururent sans alliance au service de France ; & trois filles, sçavoir, *Diane* de Marmier, qui épousa en premieres noces en 1630. *Charles* de Chabot, baron de Brion, & en secondes noces en 1641. *Charles-Christophe* de Mazancourt, vicomte de Courval, tué au siége de Rhetel ; *Béatrix*, religieuse aux Dames Annonciades à Gray, & *Jeanne-Alexandrine* de Marmier, femme d'*Olivier* Tolosani, seigneur de Biscamp.

Alexandre de Marmier, gentilhomme de la chambre de l'archiduc *Léopold*, colonel d'un régiment de Cavalerie au service de l'empereur *Ferdinand*, capitaine de Cuirassiers pour le service du roi d'Espagne, épousa le 22 Février 1609. *Rose* de Ray, fille de *Cleriadus*, baron de Ray, & de *Claude-Françoise* de Baufremont. De cette alliance vinrent, entr'autres enfans, *Claude* de Marmier, chevalier de l'ordre de Malte, mestre-de-camp de Cavalerie en Espagne, tué au siége de Lérida, & *Joachim-Alexandre* de Marmier, baron d'Hugier, seigneur de Seveux, Cugney & Eschevannes, colonel d'un régiment d'Infanterie sur le pied Allemand, en Espagne, & marié le 28 Juillet 1648. à *Marie*, fille d'*Antoine* Orologio, seigneur de Savigny, capitaine au régiment des Gardes du roi Louis XIII. & d'*Anne-Claudine* de Mont-Saint-Léger.

Joachim fut pere de *François-René*, appellé le comte de Marmier, seigneur de Seveux, capitaine de Dragons en France, chevalier de Saint Louis à la premiere promotion de cet ordre en l'année 1693. & allié en premieres noces par contrat du 18 Mai 1680. à *Anne* de Réance, fille de *Lupin*, seigneur de Traveron, & de *Marie* de la Rochette, dame d'Espinant ; en secondes noces à *Anne* de Noirot, fille de *Robert*, seigneur de Tournay. De ce second mariage il reste *Charles-Emmanuel* de Marmier, brigadier des armées du Roi, lieutenant colonel du régiment de Beaufremont, Dragons ; & du premier lit est sorti *François-Philippe*, comte de Marmier, seigneur de Seveux, Avranville, Dinville-aux-Forges, Pagny, la Blanche-Coste, Traveron, Seraumont & Taillencourt, ancien capitaine de Dragons au régiment de Beaufremont, né le 6 Janvier 1681. mort en l'an 1736. Il avoit épousé par contrat du 21 Fevrier 1718. *Marguerite-Emilie* d'Hamilton, fille de *Jean*, comte d'Hamilton, maréchal des camps & armées de *Jacques* II. roi d'Angleterre, & d'*Elisabeth* Maccann, & de la branche des mylords comtes d'Abercorn, pairs d'Irlande, aînée de la maison d'Hamilton. Elle est mere de *François-Philippe*, qui suit, & de *Marie-Celestine-Philippine-Josephe* de Marmier, alliée en premieres noces en Février 1740. à *Charles-Marc-Antoine*, comte de Dortan, capitaine au régiment d'Eu, mort des blessures

qu'il avoit reçues à la bataille d'Ettingen ; & en secondes noces en Avril 1754. à *Paul-Xavier* de Pons de Rennepont, appellé comte de Pons.

François - Philippe a été créé marquis de Marmier en 1740. & a épousé en premieres noces en Janvier 1742. *Marie - Josephine* de Boufflers-Remiencourt, morte sans enfans au mois de Septembre 1742. en secondes, par contrat du 15 Mai 1743. *Marie-Antoinette* Rouault, morte le 21 Mars 1747. fille de *Joachim*, marquis de Gamaches, maréchal des camps & armées du Roi, & de *Constance - Emilie* Arnauld de Pomponne ; & en troisiemes noces en 1748. *Marie-Catherine* du Châtelet, née le 21 Janvier 1720. fille unique & héritiere de *René-François*, marquis du Châtelet & de Grandseille, baron de Cirey, mort en 1755. feld-maréchal des armées de sa Majesté Impériale *François - Etienne* de Lorraine, commandant dans ses Etats de Toscane, & de *Marie-Catherine* de Flemming. Il a pour enfans du second lit,

1. *Marie-Célestine-Philippine-Joachine-Simonide* de Marmier, née le 17 Juillet 1744.

2. *Charlotte-Mélanie*, née le premier Novembre 1745.

Du troisieme lit,

3. *Charles - Emmanuel-Apollinaire-Philippe*, marquis de Marmier, né le 11 Décembre 1753. Voyez les *Tablettes Généalogiques*, *Part. VIII.*

Les armes sont : *de gueules, au marmot d'argent.*

MARMION : Cette famille a été illustre en Normandie & en Angleterre, & tire son origine du bailliage de Caën, où elle a d'abord fait sa premiere demeure. Les armes sont : *de vair*, que les puînés ont brisées *d'une fasce de gueules, fretée d'or.*

MARMONT, en Bresse : Ceux de cette famille s'appelloient *le Sauvage*, & quitterent ce nom pour prendre celui de *Marmont*, que portoit leur seigneurie.

Etienne le Sauvage, damoiseau de Marmont, vivoit en 1200. & 1230.

Les armes : *d'azur, à une bande d'argent.*

MARNAIS, en Dauphiné, dont les comtes de Verceil. *Jean-Baptiste* de Marnais, comte de Verceil, chevalier de Saint Louis, lieutenant des Gardes du Corps du Roi, maréchal des camps & armées de sa Majesté, gouverneur de Dôle en Franche-Comté, mort le 12 Janvier 1732. a laissé *Charles* de Marnais, comte de Verceil, exempt des Gardes du Corps du Roi, & aussi gouverneur de Dôle. Il s'est marié à Paris le 3 Novembre 1734. à *Claude-Jacqueline-Françoise* Petit de Passy, veuve, sans enfans, de *Jacques-Etienne* de Canaye, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, mort le 2 Juillet 1732. & fille de feu *François* Petit, seigneur de Passy, Serilly, Hebecourt, &c. lieutenant général d'épée au bailliage & siége présidial de Sens, & de *Jacqueline-Marguerite* Richer, sa veuve, dont *Charlotte-Jacqueline-Josephe* de Marnais de Saint André de Verceil, qui épousa le 29 Janvier 1754. *Pierre-Jacques-François-Auguste* Ferron, comte de la Ferronnaye, mestre-de-camp de Dragons.

N. .... de Marnais, seigneur de Saint André & de la Bastie, gouverneur de Die en Dauphiné,

lieutenant de Roi de l'hôtel royal des Invalides, inspecteur général de la Cavalerie, maréchal des camps & armées du Roi de la promotion du 20 Février 1734. étoit oncle de *Charles*, comte de Verceil. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1734. p. 2538.

Les armes : *de sable, au chevron d'or, chargé d'une hure de sanglier de sable, à la défense d'argent.*

MARNIX, en Flandres : C'est le nom d'une ancienne noblesse, originaire de Savoye.

La terre d'Ogimont, seigneurie en Flandres, fut érigée en vicomté par lettres patentes du Roi Catholique de l'année 1627. régistreés à Lille en faveur de *Jean* de Marnix, seigneur d'Orgimont, baron de Pottes. Il avoit pour bisayeul *Claude* de Marnix, allié à *Marie* de Voudan, qui fut mere de *Jean* de Marnix, seigneur de Toulouse, lequel, de *Jeanne* le Cerf, eut *Jacques*, seigneur de Toulouse, d'Ogimont, &c. baron de Pottes, commissaire général des montres des Pays-Bas, qui épousa en premieres noces *Marie* de Hamericourt, fille de *Henri*, seigneur de Wil lerzies, & d'*Elisabeth* de Spangen ; en secondes noces, par contrat du 5 Février 1546. *Marie* de Bonnieres, seigneur de Souastres, & de *Jeanne* de Lannoy, dame d'Ogimont & des Deux-Treilles. De ce second mariage il eut *Gérard* de Marnix, baron de Pottes, seigneur d'Ogimont, &c. allié à *Salomé* Gaillard, dame de Crillia en Franche-Comté, qui fut mere de *Jean* de Marnix, en faveur duquel la terre d'Ogimont fut érigée en vicomté. Il fut marié en 1612. à *Marguerite* de Haudion, fille de *Pierre*, seigneur de Ghiberchies, & de *Florence* de Saluces de Bernemicourt, d'où vint *Nicolas-François* de Marnix, vicomte d'Ogimont, baron de Pottes, seigneur de Germinies, allié en 1642. à *Isabelle-Claire* d'Ongnies, fille de *Charles-Philippe*, comte d'Estrées, seigneur de Rollencourt, laquelle le rendit pere de *Claude-François-Dominique* de Marnix, vicomte d'Ogimont, & seigneur de Rollencourt par retrait lignager. Il épousa *Marie* de Haudion, fille de *Pierre-Ulric*, seigneur de Ghiberchies, & *Marie-Jeanne* de Tenremonde, dont vinrent, entr'autres enfans, *N.* .... de Marnix, chanoinesse de Mons, & *Baudri-Adelbert*, dit le comte de Marnix, seigneur de Rollencourt, marié à *Eléonore-Aldegonde* de Lannoy, fille de *Charles-Ignace*, comte de Beaurepaire, & de *Marie-Françoise* de Coloma, dont il a,

1. *Claude-François-Joseph* de Marnix, dit le baron de Rollencourt.

2. *Pierre-Marie-Joseph*, dit le chevalier de Marnix.

3. *Charlotte-Josephe*, dite madame de Marnix, chanoinesse aînée du chapitre de Denain.

4. *Anne-Antoinette-Agnès*, dite mademoiselle de Rollencourt, aussi chanoinesse à Denain.

5. *Hubertine* de Marnix, dite mademoiselle de Maisoncelle, aussi chanoinesse à Denain. Voyez les *Tablettes Généalogiques & Historiques, Part. VIII* p 272.

MAROLLES, en Touraine : C'est une des plus nobles familles du pays, qui remonte à *Raoul*, seigneur de Marolles, vivant en 1130.

Les armes : *d l'épée d'argent.*

avec la garde d'or, posée en pal, entre deux pennes adossées d'argent.

MARQUEREL DE QUEMY, en Soissonnois : Famille dont les armes sont : *d'azur, à trois maquereaux d'or en pal, 2 & 1, couronnés, crêtés & barbillés de gueules, avec un casque de front, & un cercle de baron dessus.* Supports : *deux licornes d'argent.* Cimier : *une demi-licorne.*

MARQUESSAC : *Tome II. p. 483. col. 2. pénultieme ligne*, héritiere de *Jean* de Marquessac, seigneur de Brussac, son oncle, *lisez*, héritiere de la branche aînée, qui porta la terre de Marquessac à son mari. Elle n'étoit pas la derniere de son nom. Sa famille subsiste encore dans la branche des seigneurs de la Reille, représentée aujourd'hui par *Simon* de Marquessac, chevalier, seigneur de la Reille, Cerveillac, & en partie de Coulaures en Périgord, lequel a épousé le 19 Septembre 1754. *Catherine* Guiot, née en Août 1729. fille de *Pierre* Guiot, chevalier, seigneur d'Asniere, le Cluseau & la Forêt, & de feue *Catherine* Vidard de Saint Clair. Il a un fils, né le 21 Septembre 1757. & une fille.

MARQUESY, en Provence : Famille dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, surmonté d'une trangle de même, au-dessus de laquelle est une étoile d'argent.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II.*

MARQUETEL : Ancienne noblesse de Normandie, élection de Coutances, qui porte pour armes : *d'or, à la quintefeuille de gueules.*

Jean Marquetel, écuyer, seigneur de Saint Denys, obtint en l'année 1591. des lettres qui l'autoriserent à changer son nom de Marquetel en celui de Saint Denys, que ses descendans ont toujours porté depuis : c'est de cette famille qu'étoit le fameux M. de Saint Evremont, si connu par tous les Ouvrages qui sont sortis de sa plume : il mourut à Londres en 1703. âgé de quatre-vingts ans, étant né dans le diocèse de Coutances en 1613. Cette famille subsiste dans *Hyacynthe-François* de Marquetel, chevalier, seigneur & patron de Saint Aubin, non marié.

MARRE, en Normandie, élection de Bernay : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la fasce d'argent, accompagnée de trois molettes d'or, 2 & 1.*

MARS DE CASTELLANE : *Tome II. p. 484. col. 1. lisez*, MAS DE CASTELLANE (du), en Provence : Porte : *d'azur, à une fasce d'or, accompagnée de trois besans de même.*

MARSAY, en Normandie, subdélégation d'Argentan.

La baronnie de Marsay est possédée par les sieurs Abbé & Religieux de Cerisy.

MARSBODIN, en Normandie : Famille qui porte pour armes : *d'or, à la fasce échiquetée d'or & d'azur, bordée de deux filets de gueules, à une aigle à deux têtes de sable en chef, chargée sur le cou d'une fleur de lys d'or.*

MARSEILLES, même province, élection d'Argentan : Famille dont les armes sont : *d'azur, à trois gerbes d'argent, 2 & 1.*

MARSEUL, écuyer, sieur de Saint Aubin & de la Baziniere, en Normandie, élection de Vire, qui porte : *d'azur, à*

trois javelines d'argent, la pointe en haut, emmanchées d'or.

MARTEL : Famille dont est la duchesse de Charost, qui porte : *d'or, à trois marteaux de gueules.*

Trois autres familles nobles portent ce nom en Normandie, dont deux sont établies dans l'élection de Conches ; sçavoir,

L'une, qui porte : *de gueules, à trois marteaux d'or, 2 & 1, surmontés d'un lambel d'argent de trois pendans.*

Et l'autre, porte : *de sable, à trois marteaux d'argent, 2 & 1, avec une étoile d'or, posée en cœur.*

La troisieme, qui porte de même que la précédente, est établie dans l'élection d'Alençon, nommée Martel, écuyer, seigneur de Chesnes, de Montpinçon & du Boulay, dont est issu *Charles* Martel, seigneur de Montpinçon, qui a eu une fille d'*Alphonsine* de Balsaç, nommée *Anne-Magdelene*, mariée en 1646. à *Louis* Caillebot, seigneur de la Salle, Montpinçon, &c. pere du Cordon bleu.

MARTEL, en Provence : Famille divisée en deux branches, dont l'une est établie à Aubagne, & l'autre à Barjols.

Joseph Martel, chef de la branche établie à Aubagne, a plusieurs enfans, deux desquels sont officiers, l'un de la Marine, & l'autre dans le régiment Royal Artillerie. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II.*

Les armes sont : *d'azur, à trois marteaux en hache d'argent.*

MARTELLI, ou MARTELLY, aussi de la même province : Famille qui a donné des premiers consuls à la ville de Pertuis en 1531. & les années suivantes, qui subsiste dans les enfans d'*Antoine* de Martelly, écuyer, qui a servi pendant sept ans dans la maison du Roi, marié le 25 Juin 1711. à *Marie-Anne* d'Etienne, qui étoit de la ville d'Aix. Voyez le même Ouvrage ci-dessus cité, *Tome II.*

Les armes sont : *d'or, à la fasce d'azur, accompagnée en chef d'une tête & col de vache de gueules, posés en profil.*

MARTELLIERE : *Jean-Baptiste-Pierre* de la Martelliere ; comte de Fay, seigneur d'Amilly, d'Agny, Passau, l'Hermitiere & Champ-Guillaume, maître des requêtes ordinaire de l'hôtel du Roi, mort le 9 Avril 1721. âgé de cinquante ans, laissa pour fils aîné de feue *Anne-Angélique* Goujon de Thuisy, sa veuve, *Pierre-Jérôme* de la Martelliere, comte de Fay, seigneur d'Amilly, &c. ci-devant officier dans le régiment du Roi, mort à Paris le 2 Août 1737. âgé de trente-cinq ans, étant né le 30 Septembre 1702. Il avoit été marié le 18 Mai 1728. avec *Marie-Josephe* Thibaut de Tullon, fille de *Jean-Baptiste* Thibaut, comte de la Roche-Tullon, & de *Françoise* Thibaut de Tullon, sa femme & sa cousine germaine. Il l'a laissée veuve avec trois enfans, qui sont,

1. *Benjamin-Jean-Baptiste-Pierre-Joseph* de la Martelliere, né le 17 Avril 1730.

2. *Jerôme-François-Joseph-Bernard*, né le 20 Août 1732.

3. *Marie-Louise-Charlotte-Emilie*, née en l'année 1734. Voyez le *Mercure de France du mois d'Août 1737. p. 1886.*

Les armes : *d'or, au chevron de gueules, accompagné de trois feuilles de chêne de sinople.*

MARTHONIE, en Limosin : Ancienne noblesse des mieux alliées & des plus illustrées dans l'Eglise, l'Epée & la Robe, qui remonte à *Guy* de la Marthonie, vivant en 1281.

Etienne de la Marthonie, conseiller au Parlement de Bordeaux, épousa en 1465. *Isabeau* de Pompadour. Il eut de ce mariage, 1. *Pierre-Mondot*, qui suit; 2. *Jean* de la Marthonie, d'abord abbé de Peruce, puis évêque d'Acqs en 1516. 3. *Gaston* de la Marthonie, conseiller au Parlement de Bordeaux, puis évêque d'Acqs, après la mort de son frere arrivée en l'an 1519. 4. *Robert* de la Marthonie, chevalier, seigneur de Bonnes, maître d'hôtel ordinaire du Roi; 5. *N*. . . . de la Marthonie, chanoine & archidiacre de Bordeaux, conseiller d'Etat au Conseil privé du Roi.

Pierre-Mondot de la Marthonie, chevalier, seigneur de Saint Jean d'Ecole, de Thiviers, de Condat, de Puyguilhem & de Milhac, fut premier président du Parlement de Bordeaux : mais François I. en 1514. le tira de cette place pour le mettre à la tête de la premiere Cour du Royaume. Quand ce Monarque passa en Italie, il lui laissa une grande part au gouvernement & à la conduite des affaires. On croit que *Pierre-Mondot* de la Marthonie mourut empoisonné en 1517. Il avoit épousé en 1502. *Anne* de Vernon, dont, entr'autres enfans,

Geoffroy de la Marthonie, marié à *Marguerite* de Mareuil, de laquelle il eut, 1. *Gaston*, qui suit; 2. *Henri* de la Marthonie, évêque de Limoges en 1587. & abbé de Saint Just en Beauvoisis, mort en 1618. 3. *Geoffroy* de la Marthonie, conseiller au Parlement de Bordeaux, archidiacre & chanoine de ladite ville, sacré évêque d'Amiens en 1577. mort en 1617. 4. *Jacques*, auteur de la branche des seigneurs de Puyguilhem, rapportée ci-après; 5. 6. 7. & 8. *Claude*, *Anne*, *Isabeau* & *Françoise* de la Marthonie, toutes quatre mariées.

Gaston de la Marthonie, seigneur de la Marthonie, de Bruzac, &c. chevalier de l'ordre du Roi, épousa en 1573. *Françoise* de la Bastide, dont il eut, 1. *Jacques*, qui suit; 2. *Raymond* de la Marthonie, élu évêque de Limoges, après *Henri* de la Marthonie, son oncle.

Jacques de la Marthonie, seigneur dudit lieu, &c. épousa le 30 Janvier 1607. *Isabeau* de Montagrier, dont il eut, 1. *Gaston*, qui suit; 2. *Raymond* de la Marthonie, auteur de la branche établie en Saintonge, rapportée après celle de Puyguilhem.

Gaston de la Marthonie épousa *Jeanne* Guiton de Maulevrier, dame de Gaignon, dont est né *Jean* de la Marthonie, seigneur de Bruzac, marié le 14 Février 1667. avec *Marie* Chapelle de Jumilhac. Ils sont ayeux de la comtesse de Bonneval. Leur fille, mariée au marquis de Beynac, mourut avant eux, ainsi que leur gendre; & ce sont eux qui ont fait la comtesse de Bonneval leur héritiere. Le comte de Bonneval, son mari, est brigadier des armées du Roi.

Branche des seigneurs de Puyguilhem.

Jacques de la Marthonie, quatrieme fils de *Geoffroy*, & de *Marguerite* de Mareuil de Villebois, mourut en 1615. Il avoit

épousé *Françoise* de Hauteclaire. C'est de ce mariage que descendent au deuxieme ou troisieme degré, 1. *Charles* de la Marthonie, retiré du service étant lieutenant colonel dans le Corps des Grenadiers de France, âgé de quarante-neuf ans, vivant non marié; 2. *Jean-Louis*, âgé de quarante-quatre ans, nommé à l'évêché de Poitiers au mois de Septembre 1748. Ils sont fils de *Jean-Louis* de la Marthonie, seigneur de Caussade, & d'*Aimée* de David de Lastours.

Branche établie en Saintonge.

Raymond de la Marthonie, écuyer, seigneur de Gaignon, &c. épousa le 15 Février 1654. dame *Jeanne* de Guip, de laquelle est né,

Léon-Raymond de la Marthonie, écuyer, seigneur de Gaignon, & de Roussillon en partie, marié le 13 Février 1714. avec *Suzanne* de Galateau, de laquelle sont nées, entr'autres enfans,

1. *Julie* de la Marthonie, née le 30 Juillet 1715.

2. *Suzanne* de la Marthonie, née le 30 Juillet 1716. & reçue à Saint Cyr le 9 Juillet 1728. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes: *de gueules, à un lion d'or.*

MARTIN, écuyer, sieur du Bouillon & de la Forest, en Normandie, élection d'Avranches: Famille qui porte: *d'argent, à trois oiseaux de sable, 2 en chef & 1 en pointe.*

Il y a dans la même province, élection de Caën, un autre Martin, écuyer, sieur de Neauville, dont les armes sont: *d'azur, au lion d'or.*

MARTIN, en Provence: Deux familles nobles y portent ce nom; sçavoir,

L'une, originaire de Marseille, qui a pour armes: *de gueules, au chevron d'or, accompagné en chef de deux marguerites de même, tigées de sinople, & en pointe d'une couronne ducale d'or.*

L'autre, qui subsiste dans *Louis-Laurent*, capitaine au régiment d'Eu, chevalier de Saint Louis, a pour armes: *d'azur, à la croix d'or perlée, crenelée de sable de deux pieces aux quatre extrémités.*

MARTINBOSQ, en Normandie, élection de Bayeux: Famille qui porte: *d'argent, au lion d'azur, au chef du second, chargé de deux palmes passées en sautoir du premier.*

MARTINENG, en Provence, de la ville de Toulon: Famille qui subsiste dans *Jules-François* Martineng, conseiller du Roi, visiteur général des Gabelles & Greniers à sel de Provence, qui porte pour armes: *de gueules, au chevron d'or, chargé d'un croissant de sable en cime, & surmonté d'une étoile d'or, accompagnée de trois oiseaux d'or, 2 en chef, abaissés à l'égard de l'étoile, & 1 en pointe.*

MARTINEL, écuyer, sieur de Saint Germain, en Normandie, élection de Carentan: Porte: *d'azur, à trois roses d'argent, au chef d'or.*

MARTINI, en Provence: Famille issue des seigneurs d'Orves & établie à Toulon, originaire de Montpellier, qui remonte à *Jean* de Martini, conseiller du Roi, maître des comptes en la Chambre de Paris, & premier médecin du roi Charles IX. Cette famille a été maintenue plusieurs

fois dans sa noblesse, en 1697. en 1700. & 1723.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'or, chargée de deux croissans d'azur, & accompagnée de trois roues d'argent crenelées.*

M A R T I N S (des), en Provence : Famille qui remonte à *Jean* des Martins, qui fut en grande considération sous le regne du roi *René*. Elle subsiste dans *Louis-César* des Martins, seigneur de Putlobier, marié avec *N*.... de Forbin, de laquelle il n'a pas eu d'enfans, fille de *Jean-Baptiste-Henri* de Forbin, marquis d'Oppede, seigneur de la Verdiere, & de *Catherine* de Forbin-Janson.

Les armes : *d'azur, à la colombe essorante d'argent, portant en son bec un rameau d'olivier de sinople.*

M A R T I N Y : Autre famille de la même province, qui subsiste dans *Joseph* de Martiny, seigneur de Saint Jean de la Sale, conseiller au Parlement, marié à la fille aînée de *Mathieu* de Fulque, marquis d'Oraison, & de *Jeanne-Thérese* de Robin, dont trois garçons & des filles. Il a pour frere *Joseph-Paul-Augustin* de Martiny de Saint Jean de Bregançon, reçu conseiller en la Cour des Comptes, Aides & Finances de Provence, le 20 Novembre 1755. marié à une riche héritiere de Paris, dont des enfans.

Les armes : *d'azur, à la bande d'argent, accostée en chef d'un cœur de même, & en pointe d'une colombe, tenant en son bec un rameau, le tout d'argent.*

M A R T S (des), en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le premier du mois de Juillet 1670.

Les armes : *de gueules, au sautoir dentelé d'or, cantonné de quatre croissans d'argent.*

M A R Y (de), écuyer, sieur de Longueville, du Bosq & de Saint Amand, ancienne noblesse de Normandie, élection de Coutances. Cette famille a aussi quelques branches dans l'élection d'Avranches.

Porte : *d'argent, au chef de gueules, chargé de trois roses d'or.*

Guillaume de Mary, vivant à la fin du quatorzieme siécle, portoit les armes ci-dessus, comme on peut le voir dans l'Armorial qui se trouve à la suite de l'*Histoire de Normandie*, par *Gabriel* Dumoulin.

M A S C R A N Y : Cette famille est originaire des Grisons & l'une des principales noblesses du pays. Voyez l'*Histoire de l'Europe*, imprimée en 1640. *p.* 632. *Tome I.* sur la ville de Chavenne par Davity.

Les marques d'honneur & de distinction que cette maison a reçues des Empereurs, des Papes & des autres Princes d'Italie, aussi-bien que les châteaux, les mausolées & les églises qu'ils avoient bâtis, & qui subsistoient encore dans le seizieme siécle, suivant les attestations que cette maison en a des gouverneurs & des présidens des trois Ligues Grises, malgré les guerres qui ont ravagé le pays, en constatent l'ancienneté.

Dans le Livre intitulé *Amphiteatro Romano*, qui traite de la Noblesse du Milanez, imprimé il y a plus de cent cinquante ans, *p.* 108. il paroît qu'un Manfredo d'Alberigo Barbiano, gouverneur de Chavenne, avoit épousé dans le quatorzieme siécle *Colette* Mas-

crany, qui lui avoit apporté dix châteaux en mariage.

Par donation faite en 1540. de différentes terres par les nobles seigneurs *Antoine* & *Paul* Mascrany, pour l'augmentation d'un chapelain dans l'église de Burgonovo, il paroît que cette église avoit été fondée par leurs ancêtres.

Paul, un des donateurs, avoit épousé *Cornélie* Pirin, d'une des principales noblesses du pays. Il a laissé de son mariage *Paul* II. du nom, & *Barthelemi* Mascrany. *Barthelemi* Mascrany a été tué en Italie, au service de l'Empereur, & a laissé plusieurs enfans, qui sont restés dans le pays des Grisons.

Paul II. du nom, fils aîné de *Paul* I. est venu s'établir en France vers l'an 1580. Il y a fait plusieurs acquisitions, & entr'autres les terres de Thune & de la Verriere, dans le Lyonnois. Il s'est marié en 1597. & a laissé *Alexandre*, *Paul* III. du nom, & *Barthelemi*.

Ce *Paul* II. du nom, de crainte que ses enfans n'eussent envie de retourner dans leur patrie, a, par son testament, légué aux enfans de *Barthelemi*, son frere, tous les biens dont il jouissoit dans le pays des Grisons, & spécialement les droits de péage, de pontonage & autres droits honorifiques qu'il y avoit, réservant seulement la nomination du chapelain dans l'église de Burgonove, fondée par ses ancêtres.

Paul III. du nom, seigneur de la Verriere, a eu neuf enfans. *Barthelemi*, son fils aîné, maître des requêtes, est le seul qui s'est marié, & il n'a laissé qu'une fille, qui avoit épousé M. le duc de Gesvres.

Barthelemi, secrétaire des commandemens de M. *Gaston* d'Orléans, a eu quatre garçons, qui sont morts sans postérité. L'aîné est mort conseiller de Grand-Chambre. Un autre qui avoit été reçu chevalier de Malte en 1640. est mort à Nice, en revenant de Malte, où il avoit tenu auberge, pour être grand prieur de cet ordre.

Alexandre, seigneur de Thune & autres lieux, l'aîné des enfans de *Paul* II. du nom, a été nommé en 1640. prevôt des marchands de Lyon, & après ses deux années de prévôté, il a été fait en 1642. conseiller d'Etat, avec la pension de deux mille livres.

De douze enfans qu'il a eus, il n'y en a eu que deux qui se soient mariés ; sçavoir, *Jean-Baptiste* & *François*.

Jean-Baptiste, seigneur de Thune, n'a laissé qu'une fille, mariée à M. le Nain, avocat général, dont sont issus M. le Nain, intendant du Languedoc, pere de madame Terray des Rosiers, & madame la marquise de Blaru.

François, marquis de Paroy, seigneur d'Hermé, Servolle, Villers & autres lieux, a épousé *Catherine* de Vassan, & a eu deux enfans; sçavoir, *Louis*, qui suit. *Charlotte Françoise* de Mascrany, qui a épousé M. le marquis de la Roche-Aimon, dont un fils a un régiment de son nom : deux autres ont été reçus chanoines & comtes de Mâcon, & deux autres chevaliers de Malte.

Louis de Mascrany, seigneur, comte de Châteauchinon, Hermé, &c. maître des requêtes honoraire, a été marié avec *Marie* Picot de Cloriviere, dont il a eu plusieurs enfans, qui sont mention,

nés au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 486.

MASCUREAU, en Poitou : Famille qui remonte à *Jean* Mascureau, vivant en 1310.

Jean de Mascureau I. du nom, écuyer, seigneur de Puiraveau, qualifié écuyer dès l'an 1511. fournit son aveu du village de Puiraveau en 1544. au connétable *Anne* de Montmorency, comme seigneur & baron de Montberon. Il fut marié en 1541. avec *Anne* de Rosiers. Il en eut, entr'autres enfans, *Jean* de Mascureau II. du nom, écuyer, seigneur des Vergues, pere, par sa femme, *Jacquette* des Champs, 1. de *Louis*, qui suit ; 2. de *Jean* de Mascureau, qui a formé la branche des seigneurs de Sainte Tere, rapportée ci-après ; 3. de *Louis* de Mascureau, écuyer, sieur de Meillac & de la Chapelle, qui fut marié en 1630. avec *Jeanne* de Cimetiere, & 4. de *Jacques* de Mascureau, écuyer.

Louis de Mascureau, écuyer, sieur des Vergnes, épousa en 1620. *Françoise* de Chievre, dont naquirent, 1. *Jean* III. du nom, qui suit ; 2. *Louis*, écuyer, sieur de Moret, allié en 1671. avec *Elisabeth* Raimond de Villognon, dont il y a postérité ; 3. *Jacob* de Mascureau, écuyer, sieur de Meillac, marié en l'année 1655. avec *Marie-Marthe* de Chamborant.

Jean de Mascureau III. du nom, écuyer, sieur de la Chapelle, &c. fut maintenu dans sa noblesse en 1667. Il épousa en premieres noces en 1665. *Marguerite* des Planches, dont il n'a eu qu'une fille unique ; & en secondes, le 11 Juin 1680. *Jacquette* Dauphin, dont sont issus *Charles*, qui suit, & *Marie* de Mascureau, femme de *François* Barbarin, écuyer, sieur de Laugerte.

Charles de Mascureau, écuyer, seigneur de Plainbeau, ci-devant capitaine dans le régiment de Beauce, Infanterie, fut marié le 26 Février 1713. avec *Marie* de Couhé, dont il a eu, entr'autres enfans, *Françoise* de Mascureau de Plainbeau, née le 21 Septembre 1723. reçue à Saint Cyr le 12 Juin 1733.

Branche des seigneurs de Sainte Tere.

Jean de Mascureau III. du nom, écuyer, sieur de la Gaudinie, second fils de *Jean* de Mascureau II. du nom, & de *Jacquette* des Champs, fut pere, par *Marguerite* du Cimetiere, son épouse, de *Gabriel* de Mascureau, écuyer, seigneur de Villars & de la Gaudinie, maintenu dans sa noblesse en 1669. lequel épousa en 1661. *Marie* Caillou, dont naquit *Jacques* de Mascureau, écuyer, seigneur de Sainte Tere, maintenu dans sa noblesse en 1701. & 1705. lequel fut marié en 1699. avec *Marie-Anne* Augron. De ce mariage sont issus, *François*, qui suit, & *Marie* de Mascureau, mariée en 1720. avec *René* Thoreau, seigneur de Saint Chartre & du Breuil.

François de Mascureau, écuyer, seigneur de Sainte Tere, né au mois de Mars 1707. fut reçu page du Roi dans sa grande écurie le 25 Septembre 1723. *Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 371.

Les armes : *fascé d'argent & de gueules de six pieces, coupé d'argent, à trois étoiles de gueules, posées 2 & 1.*

MASQUEREL, ou **MAKAREL**, seigneur de Hermanville & de Bois-Geffroy : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 17 Janvier 1668. qui porte pour armes : *d'argent, à la fasce paillée, accompagnée de trois roses de gueules.*

La Roque dit que cette ancienne maison paroît Angloise, puisque

Nicolas Masquerel étoit seigneur de Karleton, en la comté de Lancastre, sous le regne d'Edouard II. que

Guillaume Masquerel épousa *Péronne* de Hastings, & que c'est à lui que cette maison commence sa filiation, & qu'il eut pour descendans,

Jean Masquerel, seigneur de Hermanville, qui épousa *Luce* de Bréauté, pere & mere de

Guillaume Makarel, ou Masquerel, seigneur de Hermanville, qui épousa *Marie* de la Heuze, vers l'an 1400.

Le même la Roque dit ailleurs que cette maison prétend être sortie de celle de Clerc, & pour le prouver, on rapporte la chartre de *Gérard* de Masquerel, qui aumôna l'abbaye de Tiron & l'église de Saint Silvestre de Clerc, de la redevance que lui devoit en fief *Robert* le Quieu, afin qu'ils priassent pour l'ame de *Mathieu* de Clerc, son ayeul & de tous ses prédécesseurs. Ce *Gérard* vivoit l'an 1183. selon la généalogie de Masquerel, qui le dit fils de *Roger* Masquerel, & de *Richarde* de Ricarville, & pere de *Geoffroy* Masquerel, autrement *Alain*, allié à *Philippe* de Limbeuf, & de *Melene* Masquerel, femme de *Geoffroy* d'Ausfonville ; ceux de ce nom, seigneurs de Hermanville, portant les armes de Clerc, à la différence de *trois roses de gueules.* L'un des descendans de cette famille, *Antoine* Masquerel, chevalier, seigneur de Hermanville, de Bayeul, d'Imbleville & baron de Bosc-Geffroy, fut marié avec *Jeanne* de Dreux, du sang royal de France, par contrat du 27 Juillet 1497.

On trouve encore sur cette famille,

Richard Masquerel, seigneur de Hermanville en Caux, qui épousa *Marie* de Clerc, dame de Gruchy, vers l'an 1310.

Monseigneur *Jean* Masquerel, chevalier, bachelier, servit le Roi l'an 1339. avec trois écuyers.

Jean Masquerel, chevalier, seigneur de Hermanville, se disant de la maison de Clerc, rendit hommage au Roi l'an 1425. Il avoit épousé dame *Isabelle* de Boissay.

Jean Masquerel de Hermanville fut reçu chevalier de Malte en 1585. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, *p.* 1694. *&* 1698.

MASSO DE LA FERRIERE : Famille d'une ancienne noblesse, originaire de la ville de Lyon. La filiation en est rapportée depuis l'an 1400. par Guichenon, dans son *Histoire de Bresse & de Bugey*, *Part. II.* contenant, entr'autres, les origines des villes, châteaux, &c. *art.* DU TREMBLAY, *p.* 118.

N. . . . . de Masso, seigneur de la Ferriere, prevôt des Marchands de la ville de Lyon, a eu, entr'autres enfans, *Pierre* de Masso, seigneur de la Ferriere, sénéchal de Lyon & commandant pour le Roi dans les provinces de Lyonnois, Forez & Beaujolois, mort à Lyon le 8

Septembre 1739. dans la soixante-quatorzieme année de son âge. Il avoit été marié en 1703. avec la demoiselle de Chaponty, de la province de Dauphiné. *Charles* de Massò, marquis de la Ferriere, &c. maréchal des camps & armées du Roi, enseigne & aide-major des Gardes du Corps de sa Majesté, sénéchal de Lyon & de la province du Lyonnois, épousa le 2 Mars 1756. *Marie-Magdelene* Mazade, veuve de M. Grimod de la Rayniere. *Mercure de France du mois d'Octobre* 1739. *p.* 2520.

Les armes : *au* 1 *&* 4 *d'azur, à la bande d'or ; au* 2 *d'argent, à trois fasces de sable, à la bande de gueules brochante ; au* 3 *d'argent, à l'arbre de sinople fretté d'or.*

MASSOL : Les Massol, Mazzoli, Mazzolini & Mazzola, noms synonimes, suivant les prononciations Italiennes, tirent leur origine de Cazal, dans le Montferrat. *Augustin* Mazzoli vint en Bourgogne, & y épousa *Jeanne* le Gout de la Berchere en 1507. Il y fixa sa demeure. Depuis ce temps, sa postérité a donné des présidens, des conseillers, des avocats généraux aux Cours souveraines ; des officiers généraux des armées du Roi, & d'autres officiers distingués, dont beaucoup sont morts au service. Cette famille est aussi connue à Malte & dans plusieurs chapitres nobles, & a fait de très-belles alliances dans la Bourgogue & ailleurs. *Elisabeth* de Massol étoit mere du maréchal de Tonnerre, & *Marie* de Massol grande-mere de la duchesse de Luynes.

Georges - Marie - Louis de Massol, appellé le marquis de Massol, seigneur de Collonge, Brévis, Magny-la-Ville & Vergy en Bourgogne, né à Dijon le 19 Février 1689. chef de sa famille, fut blessé au siége de Lille, où il étoit premier aide-de-camp du maréchal de Boufflers. Louis XIV. lui donna une compagnie de Dragons dans le régiment de Belle-Isle. Il fut gentilhomme ordinaire de sa chambre en 1711. nommé envoyé extraordinaire à Gênes en 1718. & chevalier de Saint Louis le 15 Juin 1722. Il a eu de son mariage contracté le 24 Août 1712. avec *Marie-Jeanne* de Bretagne.

1. *Louis - Hector - François-Bernard*, né le 6 Septembre 1714. gentilhomme de la chambre de sa Majesté Polonoise, duc de Lorraine & de Bar, & capitaine dans Royal Barrois.

2. *Gaspard*, lieutenant des vaisseaux du Roi, né le 19 Juin 1725.

3. & 4. deux filles, religieuses.

5. *Antoinette*, née le 22 Août 1723. mariée à *Antoine* de Massol, appellé le marquis de Rebez, dans le Vexin, seigneur de Monmoyen & Grand - Bois en Bourgogne, d'une troisieme branche, séparée depuis sept générations, qui a posterité, garçons & filles.

Le chef de la seconde branche est *Georges* de Massol, appellé le marquis de Serville, chevalier de Saint Louis, & lieutenant-colonel dans le régiment de Mestre-de-Camp Général, fils de *Guillaume*, lieutenant général des armées du Roi, mort de ses blessures en 1731.

Les armes : *d'or, à l'aigle éployée de sable, coupé de gueules, au dextrochere armé, mouvant du flanc d'une nuée d'argent, tenant un marteau d'armes,*

L'empereur *Maximilien* d'Autriche permit à *Guillaume* de Masfol, alors ambassadeur, pere d'*Augustin*, par lettres patentes données à Inspruck le 15 Janvier 1502. de porter à ses armes *une aigle à deux têtes en chef & aux supports.*

MASSON, seigneur de Bessé, de la Vayronniere & de la Noue-Perez: Ancienne noblesse, originaire du bas Poitou, qui a fourni, il y a plusieurs siécles, des chevaliers à l'ordre de Saint Jean de Jerusalem & de Malte.

L'*Histoire de Malte* de l'abbé de Vertot en fait mention, surtout dans la liste qu'il donne à la fin de son livre des chevaliers de la langue d'Aquitaine.

Elle porte pour armes: *cinq carreaux de gueules, en champ d'argent, posés 3 & 2.*

MASTIN, ou MASTAIN (le): La famille de le Mastin ou Mastain, comme on le trouve en beaucoup d'endroits, prétend être originaire d'Italie, & avoir autrefois possédé la principauté de Véronne; & elle porte pour armes: *d'argent, à six fleurs de lys d'azur, abouttées, mises en bande, à la cotice de gueules, brochante sur le tout.*

Gilles le Mastin, un des descendans de cette maison, écuyer, seigneur de la Roche-Jaquelin, en bas Poitou, vivant en 1320. avoit épousé *Marie-Anne* de Beaumanoir, qui fut mere de *Pierre* le Mastin, qui rendit hommage en 1351. pour sa seigneurie de la Roche-Jaquelin. On croit qu'il eut pour femme *Valere* de Château-Briant, qui le rendit pere de *Jean* le Mastin, qualifié *Varlet* dans un acte qu'il passa le 19 Juillet 1375. Il épousa en 1382. *Colette* de Marzoles, de laquelle il eut *Gilles* le Mastin, marié le 12 Mai 1399. à *Jeanne* de Beaumont-Bressuyre. De cette alliance vint *Jean* le Mastin, écuyer, seigneur de la Roche-Jaquelin, allié en premieres noces à *Jeanne* de Joussaulme, dont le fils, *Jean*, mourut sans enfans mâles; & en secondes, en 1466. à *Jeanne* de Sanzay, fille de *Jean*, vicomte héréditaire & parageur de Poitou, laquelle étoit le 8 Juillet 1487. mere & tutrice, entr'autres enfans, de *René* le Mastin, seigneur de la Favriere, qui épousa *Simonne* de Villeneuve-Vence. Celle-ci transigea à Thouars le 5 Décembre 1525. comme ayant la garde noble de son fils, *Gabriel* le Mastin, qui de son mariage contracté le 18 Mai 1535. avec *Jeanne* le Roux de la Roche des Aubiers, eut *Claude* le Mastin, seigneur de la Favriere, du Chatelier-Berle, de Champagné, &c. chevalier de l'ordre du Roi, gentilhomme de sa chambre & gentilhomme d'honneur de la reine *Catherine* de Médicis. Il épousa le 17 Décembre 1575. *Jeanne* de Barbesieres, fille aînée & principale héritiere de *Sébastien*, baron de Nuaillé, de Bourgon en Angoumois, de Ferieres, Beauregard, Cramahé, Courson, la Mothe, &c. & de *Jacquette* de Parthenay, dame d'honneur de la reine *Catherine* de Médicis. De cette alliance vint *Charles* le Mastin, baron de Nuaillé, &c. marié le 12 Octobre 1609. à *Jeanne* Tuffaud de Maisontiers, de laquelle il eut *Henri* le Mastin, baron de Nuaillé, allié le 30 Novembre 1634. à *Anne* Chesnel d'Escoyeux, qui fut mere de *Claude* le Mastin, dit le marquis

de Nuaillé, mort le 13 Février 1692. Il avoit épousé le 26 Octobre 1665. *Marie-Anne* Tuffet. De ce mariage sortirent,

1. *Charles-Gemanicq* le Mastin, comte de Nuaillé, mort brigadier des armées du Roi & colonel d'un régiment d'Infanterie de son nom. Il avoit épousé en 1724. *Amé-Louise* de la Rochefoucaud-Surgeres, remariée au marquis de Nieul, ayant eu de son premier mariage, *Marie-Anne-Françoise-Félicité* le Mastin, veuve du 8 Juin 1748. de *François* du Pouget de Nadaillac, baron de Saint Pardoux, qui en a laissé cinq enfans.

2. *Philippe-Auguste* le Mastin, allié le 30 Novembre 1718. à *Catherine* de Viaud, qui l'a rendu pere de *Pierre-Auguste-Anne-César*, dit le comte de Mastin, fauconnier de M. le duc d'Orléans, marié en premieres noces, par contrat du 21 Avril 1748. avec *Marie-Françoise* de Boulainvilliers, de laquelle il a eu *Louis-Sylvestre* de Mastin, né le 17 Janvier 1752. & en secondes noces, par contrat du 23 Février 1756. avec *Marie-Magdelene* le Franc des Essarts, fille de feu *Louis* le Franc des Essarts, & de *N*..... Mignot, sœur de l'abbé Mignot. *Mercure de France du mois d'Octobre* 1756. *p.* 231. & 232.

MATERON, en Provence: Famille originaire de la ville d'Avignon, qui porte pour armes: *d'azur, à une voile en poupe d'argent, attachée à une antenne posée en fasce d'or, liée de gueules, & accompagnée en pointe d'un rocher d'or, sur une mer de pourpre.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 120.

MATIEU: Famille originaire de Salins en Franche-Comté, établie en Provence, qui subsiste dans *Jean-François* de Matieu de Vilar, seigneur du Revest, qui a un fils encore jeune, de *N*.... de Capucy, son épouse.

Les armes: *de gueules, à trois colombes d'argent, 2 & 1.*

MATIGNON, seigneur de Goyon, de Gacé, de Briquebec: *Tome II. p.* 489. *col.* 1. *lig.* 39. *après Edme-Charlotte* de Brenne, *ajoutez*, morte en 1756.

Ibid. col. 2. *lig* 3. du premier mariage de feu *Jean-Baptiste-Louis*, *lisez*, du premier mariage de *Jean-Baptiste-Louis.*

Ibid. lig. 8. *après* Gallerande, *ajoutez*, dont deux fils.

Ibid. lig. 17. *après* & autres terres, *ajoutez*: Les armes: *écartelé au* 1 & 4 *d'argent, au lion couronné de gueules*, qui est Goyon; *au* 2 d'Orleans-Longueville, & *au* 3 de Bourbon-Saint-Pol.

MAUBEC: Grande terre du Viennois, dans le Dauphiné, avec titre de marquisat. C'est la troisieme des quatre baronnies anciennes de cette province, alternative néanmoins avec celle de Bressieu. Les possesseurs de ces terres avoient seuls des fauteuils dans les Etats: les autres Nobles n'étoient assis que sur des bancs. La famille de Maubec, tire son nom de cette baronnie, & est originaire de la maison de Bocsozel.

Aymon de Bocsozel III. du nom, seigneur de Maubec & de la Roche, est le premier de sa race qui ait possédé la terre de Maubec; ainsi il est regardé comme le chef de la premiere branche de cette maison. On ne peut

pas

pas dire au juste comment il fit l'acquisition de cette terre. La plus commune opinion est qu'il épousa l'héritiere de l'ancienne famille de Maubec. Son pere, *Aymon* II. du nom, seigneur de Bocsozel, lui donna ce qu'il avoit dans le mandement de Roche, par acte du mois d'Août de l'an 1202. & le même jour il en fut investi par l'archevêque & le chapitre de Vienne, en présence de Burnon, chanoine, & de *Hugues* Mulet, chevalier : c'est ce que porte un capitulaire de cette ville dans l'une de ses chartres. En 1239. il prit la qualité de seigneur de Maubec, dans un hommage qu'il rendit au comte de Savoye.

Son petit-fils, *Humbert* de Bocsozel III. du nom, chevalier, seigneur de Maubec & de Roche, est seulement nommé seigneur de Maubec dans un accord du mois de Septembre 1297. entre *Amédée*, comte de Geneve, & *Amédée*, comte de Savoye, où il paroît comme témoin. Il étoit conseiller du comte de Savoye, & avoit un grand crédit à sa Cour.

Guichenon, dans son *Histoire de Savoye*, rapporte qu'en l'an 1308. la guerre s'étant allumée entre le Dauphin & ce comte, à cause du siége d'Entremons, parmi les seigneurs feudataires de Savoye qui prirent les armes pour leur prince, ceux qui se montrerent les plus zélés, furent *Humbert*, seigneur de Maubec, & *Amédée* de Miribel, seigneur d'Ornacieux. *Humbert* fut présent en 1309. au mariage que contracta le dauphin *Hugues*, seigneur de Foucigny, avec *Marie* de Savoye, fille du comte *Amé* V. du nom, & il y est qualifié de chevalier. Il fut encore présent dans l'hommage qui fut rendu le même jour par le Dauphin au comte. Il mourut à la fin de l'an 1309. ou au commencement de l'autre. Il avoit épousé *Agnès* de Clermont, fille d'*Aymon* I. du nom, seigneur de Clermont, & d'*Alix* de Villars, laquelle, après la mort de *Humbert*, vendit, tant en son nom qu'en celui de ses enfans, au mois de Juillet de l'année 1310. la maison forte de Montgontier à *Guillaume* de Gôtefrey, chevalier. *Aymon*, seigneur de Maubec, fils de *Humbert*, dans la guerre qui s'étoit allumée entre *Jean*, dauphin, & *Amédée*, comte de Savoye, avoit suivi le parti du premier, quoiqu'il fût homme-lige du comte ; mais la paix ayant été faite le 10 de Juin 1314. un des articles fut qu'*Aymon*, seigneur de Maubec, *Aymar* de Beauvoir, seigneur de Villeneuve, de Marc & de la Palu, & *Pierre*, seigneur d'Arvilars, chevaliers, reconnoîtroient le comte. Ce traité est dans un cartulaire de M. le président de Boissieu, où l'on remarque encore cet article, que le fief de Maubec demeureroit au comte de la maniere qu'il l'avoit été sous les seigneurs *Humbert* & *Aymon*, pere & ayeul de celui-ci, qui mourut sans postérité. Il vivoit encore en 1331. & prêta hommage le 28 de Mai de la même année à l'abbaye de Bonneveaux, pour quelques fonds de sa directe. Son frere, *Hugues* de Maubec, chevalier, seigneur de Maubec, de Roche, de Saint Albin, de Serpese, de Montfort & de Val d'Ilins, lui succéda en la terre de Maubec. Le comte *Aymon* de Savoye, en mourant, le nomma par son testament de l'an 1343. un des conseillers

d'*Amé* V. Son fils, *Hugues*, se dit aussi homme-lige du comte de Savoye dans son testament de l'an 1349. Il épousa *Marguerite* d'Anduse, fille de *Bermond* d'Anduse, seigneur de la Voute, & de *Fleurie* de Blacas, & donna quittance de la dot au pere de cette *Marguerite* l'an 1339.

Belmont, un de ses enfans, seigneur de Chatonay & des maisons fortes de Megrieu & de Domarin, & coseigneur d'Ilins, transigea deux fois avec son frere *François*, d'abord par acte du 10 Août 1376. par lequel la terre de Chatonay & la maison forte de Megrieu lui furent cédées, & en second lieu, par un autre acte du 22 Mars 1377. en vertu duquel le fief de Domarin & une partie de la terre d'Ilins lui furent remis. Il fit hommage au dauphin pour le tout le 2 Juin suivant, & mourut sans postérité.

François, son frere, seigneur de Maubec, chevalier, seigneur de Roche, des Espanes, de Chatonay, &c. fit le voyage de Prusse l'an 1370. sous le lieutenant général Syntré, avec dix autres seigneurs du Dauphiné. Il fit hommage noble au Dauphin le 22 Mars 1363. pour les terres de Maubec, de Caseneuve & des Espanes. Il vendit cette derniere l'an 1381. à *Guillaume* de Bocsozel; la racheta ensuite des enfans de ce *Guillaume*, puis il en fit hommage le 18 Janvier 1393. Il avoit épousé l'an 1363. *Alix* de Grolée, fille de *Jean* de Grolée, seigneur de Neyrieu, & d'*Eléonore* de Juis.

Hugues II. du nom, son fils, chevalier, seigneur & baron de Maubec, de Roche, des Espanes, &c. se signala à la bataille qui se donna l'an 1429. près d'Anthon, dans le Viennois (*a*). Il épousa le 21 Janvier 1425. *Jeanne* de Monflor, fille & héritiere de *Louis* de Monflor, & de *Marguerite* de Polignac; alliance qui obligea ses successeurs en ligne directe de prendre le surnom de Monflor.

Son fils, *François-Louis* de Maubec de Monflor, seigneur & baron de Monflor, &c. épousa le 26 Juin 1448. *Anne* de la Fayette, fille de *Gilbert* de la Fayette, maréchal de France, & testa l'an 1478.

Fleurie de Monflor, marquise de Maubec, &c. arriere petite-fille de *François-Louis*, & fille de *Louis* de Monflor III. du nom, épousa le 6 Novembre 1526. *Jean* de Vese, baron de Grimaud, & *Louis* son pere & elle, donnerent aux enfans qui naîtroient de ce mariage tous leurs biens, à condition qu'ils prendroient le surnom de Monflor. Elle se maria en secondes noces avec *Jacques* de Raymon, seigneur de Modene, & dans son testament du 2 Février 1576. ordonna que le fils qu'elle avoit eu de ce dernier mari, prendroit le surnom

(*a*) *Cette bataille fut donnée sous le regne de* Charles VII. *car pendant la guerre qu'il eut avec les Anglois, le prince d'Orange, ainsi que le duc de Bourgogne & celui de Savoye, étant venus fondre dans le Dauphiné, qu'ils vouloient partager entr'eux durant ces troubles, furent défaits par la Noblesse de cette province. Les Historiens François disent que le baron de Maubec y fut remarqué pour avoir extrêmement bien fait.*

de Monflor, aussi-bien que tous les aînés qui naîtroient de sa postérité. Cette branche a fini à *Louis* de Monflor IV. du nom, marquis de Maubec.

Hugues de Maubec III. du nom, seigneur de Roche en Dauphiné, & de Château-Neuf du Monestier, en Vivarais, fils de *Hugues* de Maubec II. du nom, & de *Jeanne* de Monflor, fut l'auteur de la branche de Maubec de Roche. Il eut, entr'autres enfans, *Jacques*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, & *Jean*, qui combattit à la journée de Marignan, l'an 1515. & à celle de Cerisoles, l'an 1544. Cette branche a fini à *Aymar* de Maubec.

Cette famille porte pour armes: *d'or, à deux léopards d'azur, posés l'un sur l'autre. Aymon* de Bocsozel IV. du nom, quitta les armoiries de Bocsozel, pour prendre celles de Maubec, où il n'y avoit autrefois qu'un seul *léopard*.

MAUBOURG: *Tome II. p.* 489. *col.* 2. *lig.* 37. le marquis, *lisez*, le maréchal.

MAUCONVENANT, écuyer, sieur de Sainte Suzanne, dont la marquise de Flamanville: Ancienne noblesse de Normandie, élection de Carentan, qui porte pour armes: *de gueules, à neuf roses d'argent*, 3, 3, 2 & 1.

MAUDUIT, même province: Famille maintenue dans sa noblesse en 1668. dont les armes sont: *de sable, à un* Agnus Dei *d'argent*.

MAUGER: Deux familles nobles de Normandie portent ce nom.

La premiere, Mauger, écuyer, sieur du Bosq, élection de Coutances, a pour armes: *d'argent, à la croix de gueules, cantonnée au 1 & 4 de deux chevrons de sable; au 2 & 3 d'un lion de même.*

L'autre Mauger, écuyer, sieur de Calligny, de l'élection de Bayeux, porte: *de gueules, à six billettes d'argent*, 3, 2 & 1.

MAUGIRON: *Tome II. p.* 490. *col.* 1. *lig.* 19. *après* Sassenage, *ajoutez*, présomptive héritiere de son illustre maison.

MAULÉON: Famille dont est issue *Françoise*, fille & héritiere de *François* de Mauléon, qui épousa le 15 Mars 1346. *Pierre* de Vincens. Il acquit par ce mariage une partie de la seigneurie de Cousans dans la principauté d'Orange. L'autre étoit dans sa famille dès l'an 1250. & possédée par *Raymond* de Vincens, son grand-pere. *Voyez* au mot VINCENS.

MAULEVRIER: *Tome II. p.* 491. *col.* 1. *effacez* l'article, & *ajoutez*, en Anjou, titre d'une branche de la maison de Colbert, issue du troisieme frere du contrôleur général, & possédée par son petit-fils, mariée en secondes noces à mademoiselle de Maneville, cousine de la duchesse de Rochechouart.

MAUMONT: *Tome II. p.* 291. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez*: Les seigneurs du nom de Maumont subsistent en Limousin, en la personne de *N*..... de Maumont, chevalier, baron de Chalard & seigneur de Bajaleuf, qui est marié.

MAUNY: Ancienne noblesse de Normandie, élection de Bayeux, dont il est parlé dans l'*Histoire d'Harcourt* & l'*Ancien Armorial* de *Gabriel* du Moulin.

Hervé de Mauny, chevalier, baron de Thurigny, &c. marié à

Marie de Craon, fille de *Guillaume* de Craon, seigneur de Sainte Maure, de Sablé & de la Ferté Bernard, & de *Marguerite* de Flandres, étoit chambellan du roi Charles VI. en 1406. Sa postérité paroît avoir subsisté jusqu'en 1532.

Les armes : *d'argent, à un croissant de gueules.*

MAUPEOU : *Tome II. p.* 493. *col.* 1. *lig.* 22. *après* de la même année, *ajoutez* : Il s'en est démis sur la fin du mois de Septembre 1757.

Ibid. col. 2. *lig.* 23. depuis remarié, *ajoutez*, & mort sans enfans.

MAURELET, en Provence : Famille noble, qui subsiste dans *Gaspard - Amiel* de Maurelet, marquis de la Roquette, seigneur de Cabriès, président en la Cour des Comptes & Finances de Provence, le 27 Janvier 1756. marié deux fois ; sçavoir, en premieres noces, en 1743. avec *Elisabeth-Charlotte-Félicité* de Forbin-Gardane, fille de *Jean*, & d'*Elisabeth* de Gaillard d'Agoult, & niece du comte de Forbin, amiral des mers de Siam, dont il a eu deux filles, *Anne - Elisabeth*, & *Therese-Elisabeth - Emilie* ; & en secondes, en 1749. avec *Magdelene-Julie* de Castellane - Esparron, fille de *Jean - Baptiste*, & de *Magdelene* de Suffren, dont deux garçons & une fille.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'or, & un chef d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome II. p.* 122.

MAUREY, en Normandie, élections d'Alençon & d'Argentan : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois bourdons d'argent, posés ou rangés en fasce.*

MAURIN DE PARDAILLAN : Famille de Normandie, qui porte : *d'azur, à trois coquilles d'argent, liées de même.*

Catherine de Maurin de Pardaillan, née en 1663. fut reçue à Saint Cyr au mois de Mars 1686. après avoir prouvé qu'elle descendoit de *Jean* de Maurin de Pardaillan, qui le 4 de Novembre de l'an 1483. fit hommage au Roi, en sa Chambre des Comptes à Paris, des terres & seigneuries de Pardaillan, l'Epignan, le Tournel & Azillan-le-Cantal, mouvantes du comté de Carcassonne.

MAURON : *Tome II. p.* 496. *col.* 1. *lig.* 43. de *Jean* de Breham, *lisez*, de *Jean* de Brehan.

MAUROY (de), en Champagne : *Denis* de Mauroy, auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, mourut le 7 Juillet 1688. laissant, de son épouse, *Françoise* Heurlot, décédée le 17 Novembre 1675. *Denis - Simon* de Mauroy, lieutenant général des armées du Roi, ancien inspecteur général de sa Cavalerie, ancien maréchal général des logis de ses camps & armées, & gouverneur des ville & château de Tarascon, mort à Paris le 16 Mai 1742. âgé d'environ quatre-vingt-dix ans. Il avoit épousé *Anne* le Maire, morte le 9 Mars 1715. de laquelle il a laissé deux filles, dont une religieuse, & *François - Denis* de Mauroy, né le 9 Octobre 1698. d'abord cornette dans le régiment de Marteville en 1714. puis capitaine de Cavalerie dans le régiment Dauphin en 1718. & mestre-de-camp à la suite de ce régiment, au mois de Mai 1719. Il fit en cette qualité, la même

année, la campagne en Espagne, & il fut fait brigadier des armées du Roi le 18 Octobre 1734. Il servit à l'armée de la Meuse, commandée par le maréchal de Maillebois, & étoit veuf depuis 1739. de *Genevieve-Françoise* de Pleurre, de laquelle il a un fils & une fille. Voyez le *Mercure de France du mois de Juillet* 1742. *p.* 1672. & le *Mercure de Novembre* 1739. *p.* 2718.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois couronnes ducales de même.*

MAUSSABRÉ : Famille ancienne maintenue dans sa noblesse en 1715. *Marie-Rose* de Maussabré, née le 23 Mars 1708. fut reçue à Saint Cyr le 16 Juillet 1717. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *d'azur, à un lambel d'or de trois pendans.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 373.

MAUTAILLY, écuyer, sieur de Molandin, en Normandie, ancienne noblesse, élection de Bayeux, qui porte : *d'argent, à deux quintefeuilles de gueules en chef, & une molette de même en pointe, à la bordure aussi de gueules.*

MAUVOISIN-ROSNY : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 16 du mois de Juillet 1668. qui porte pour armes : *d'or, à deux fasces de gueules.*

La Roque dit que cette maison tire son origine de *Guillaume*, seigneur de Garlande & de Pivey, sénéchal de France, duquel descendoit, au quatrieme degré, *Robert* de Garlande, surnommé Mauvoisin, chef de la maison de Mauvoisin-Rosny, près Mantes.

Selon M. Duchesne, leur filiation commence à

Raul de Mauvoisin, qualifié seigneur de Rosny l'an 1080. pere de

Raul II. du nom. Celui-ci eut pour fils,

Raul III. du nom, lequel fut pere de

Raul de Mauvoisin IV. du nom, seigneur de Rosny, dit le Barbu, qui épousa *Alix* de Porhoet, dont,

Guy de Mauvoisin, sire de Rosny, pere de

Guy II. du nom, sire de Rosny, qui transigea l'an 1238. avec *Raul*, baron de Fougeres, son cousin, pour les droits qui lui appartenoient en la comté de Porhoet. Il épousa la sœur de *Girard*, seigneur de Pequigny, vidame d'Amiens, mere de

Guy III. du nom, seigneur de Rosny, qui épousa l'an 1285. *Isabeau* de Mello, sœur de *Dreux* de Mello, seigneur de Saint Briz & de Château-Chinon, dont un fils & quatre filles.

Guy IV. du nom, seigneur de Rosny, épousa *Laure* de Ponthieu, fille de *Jean* de Ponthieu, comte d'Aumale, &c. de laquelle il eut trois enfans ; sçavoir *Guy* V. qui suit ; *Jean* d'Apremont, seigneur d'Apremont, & *Ide* de Rosny, femme de *Jean* III. du nom, comte de Dreux.

Guy V. du nom, seigneur de Rosny, épousa *Roberte* de Beaumez, de laquelle il eut trois filles, qui furent,

1. *Béatrix* de Rosny, femme de *Jean*, baron de la Ferté & du Neubourg, de laquelle il n'eut point d'enfans.

2. *Laure* de Rosny, femme de *Robert* de Beausart, pere & mere d'*Ide* de Beausart, femme de

Jean de Saquainville, seigneur de Blaru. C'est par cette alliance que la baronnie de Rosny a passé dans cette derniere maison.

3. *Marguerite* de Mauvoisin, femme de *Robert* de Harcourt, chevalier, vivant en 1347. dont un fils.

La Roque dit que, après la mort de *Guy* de Mauvoisin V. du nom, *Amaury*, son frere s'empara de la baronnie de Rosny, au préjudice de ses filles; mais qu'il la rendit depuis, moyennant la somme de trois mille livres, à l'aînée, nommée *Béatrix*, femme de *Jean*, baron de la Ferté, qui n'eut point d'enfans. Cette seigneurie passa, après sa mort, à son neveu, *Robert* de Harcourt, lequel étant mort sans enfans, sa sœur, *Béatrix* de Harcourt en hérita, & la porta à son mari, *Jean* d'Ivry. Celui-ci n'ayant point eu d'enfans de son mariage, cette terre devoit passer à *Béatrix* de Beausart, fille aînée de *Robert* de Beausart, connétable de Flandres, & de *Laure* de Rosny, sa femme; mais le même *Jean* d'Ivry persuada à sa femme d'en disposer en faveur de la cadette, *Ide* de Beausart, femme de *Jean* de Saquainville, seigneur de Blaru, dont la fille, *Ide* de Saquainville, épousa le même *Jean* d'Ivry, qui se trouva par ce mariage encore une fois seigneur de Rosny, dont il jouit jusqu'en l'année 1415. qu'il mourut à la bataille d'Azincourt. Sa veuve ayant pris le parti des François, les Anglois devenus maîtres de Mantes, s'emparerent de Rosny, qu'ils garderent quelque temps; mais après avoir été chassés du Vexin, *Jean* de Melun, vicomte de Gand, fils de *Hugues*, & de *Béatrix* de Beausart, recouvra la propriété de la baronnie de Rosny, qui lui appartenoit. Elle est restée dans cette maison pendant trois générations, jusqu'à *Anne* de Melun, qui la porta à son mari, *Jean* de Béthune, baron de Baye.

Guy de Mauvoisin V. du nom, seigneur de Rosny, avoit un frere, nommé *Amaury* de Rosny, qui peut avoir continué la filiation. On trouve encore plusieurs héritiers collatéraux, tels que

Guy de Mauvoisin, chevalier, qui avoit son camp à Passi l'an 1119.

Samson de Mauvoisin, archevêque de Rheims. Le pere Anselme n'en parle point.

Pierre de Mauvoisin, chevalier-banneret, étoit seigneur du fief de Monceaux l'an 1210.

Guillaume de Mauvoisin, chevalier, seigneur de Serquigny, avec *Agnès*, sa femme, vivoient l'an 1231.

Monseigneur *Guy* de Mauvoisin, bachelier, seigneur de Saint André, &c. l'an 1337.

Cette maison a fourni sa généalogie, suivant l'ordonnance du roi François I. du 14 Septembre 1540. commençant à

Richard de Mauvoisin, qui épousa *Jeanne* de Bazire, de laquelle naquit,

Renaud de Mauvoisin, marié à *Jeanne* du Hamel, mere de

Robert de Mauvoisin. Il épousa *Jeannette* de Betheville, dont il eut,

Guillaume de Mauvoisin, allié à *Catherine* d'Auge, dont est issu,

Alexis de Mauvoisin, produisant, qui obtint arrêt de maintenue le 13 Juin 1558. Celui-ci fut pere de

Guillaume de Mauvoisin, main-

tenu dans sa noblesse le 4 Février 1606.

Plusieurs autres branches ont aussi fourni leurs généalogies.

Voyez, sur cette famille, la Roque, dans son *Histoire d'Harcourt*, *p.* 1815. *& suiv. & p.* 1661. *& suiv.*

MAUVOISIN, écuyer, seigneur d'Angoville, même province, élection de Bayeux, qui porte : *de gueules, à trois fasces d'or.*

MAXVEL : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 24 Avril 1666. qui porte pour armes : *d'hermines, au lion de sable, armé, lampassé de gueules.*

Jacques Maxvel, écuyer, sieur des Champs, près Lisieux, vivoit l'an 1540. Un des descendans, vivant en 1757. possede toujours la seigneurie des Champs.

MAYNIER, en Provence : Famille noble, qui a pour chef *Christophe* de Maynier, conseiller au Parlement de Provence en 1598.

Les armes : *d'azur, à deux chevrons d'argent rompus, celui de dessus à sénestre, & l'autre à dextre.*

MAYNON : Famille noble, dont étoit *Barbe-Magdelene* Maynon, veuve de *Nicolas-Etienne* Roujault, maître des requêtes honoraire, morte à Paris le 20 Mars 1756. âgée de soixante-seize ans.

Les armes : *d'azur, à trois gerbes de bled d'or.*

MAYOL, en Provence : *Louis-Bruno* Mayol a été reçu le 23 Mai 1740. dans l'office de conseiller du Roi en la Cour des Comptes.

Les armes sont : *de gueules, à la bande d'or, chargée de trois molettes de sable, percées d'argent.*

MAZADE : Famille établie à Paris & à Montpellier, dont il est parlé dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'azur, à un chevron d'or, accompagné en pointe d'un lion de même, langué & onglé de gueules, & un chef de gueules, chargé d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.*

MAZARINI : *Tome II. p.* 497. *col.* 2. *lig.* 44. *après* âgée de quatre-vingt-cinq ans, *ajoutez*, mere de la marquise de Fervaques.

MAZENOD : Famille originaire de Lyon, qui a passé en Provence. Elle subsiste dans *Charles-Alexandre* de Mazenod, seigneur de Saint Laurent, président en la Cour des Comptes, Aides & Finances, marié le premier Juillet 1743. à *Ursule-Félicité-Elisabeth* de Laugier, dont quatre fils.

Les armes : *d'azur, à trois molettes d'or, au chef cousu de gueules, à trois bandes d'or.*

MAZIS : Ancienne noblesse du bailliage d'Estampes. Elle tire son origine connue & certaine d'un *Jean* des Mazis, seigneur de Brieres-les-Scellés, de Grosslieu, &c. qui étoit échanson du duc de Bourgogne en 1429. & qui fut depuis gouverneur des villes & châteaux d'Estampes & de Dourdan. Il avoit épousé *Jeanne* de Broullard, fille de *Guillaume*, seigneur de Badouville, chambellan du Roi, & de *Marguerite* d'Orgemont.

Henri des Mazis, un de ses descendans, seigneur de Brieres-lez Scellés, Saint Léger, Boinville & Chalo-Saint-Mard, près

d'Estampes en partie, capitaine au régiment de Noirmoutier, a eu, entr'autres enfans, de son mariage avec *Elisabeth* le Roux, fille d'*Etienne* le Roux, seigneur de Marmontagne & de Châteaupers, conseiller & maître d'hôtel du Roi, & de *Marguerite* Vaillant de Champvalain,

1. *César* des Mazis, écuyer, capitaine des Gardes du prince de Dombes, pour le gouvernement de Languedoc, mort à Paris le 29 Avril 1740. âgé de soixante-neuf ans. Il avoit été marié au mois de Février 1711. avec *Marie-Magdelene* Sciot, de laquelle il a laissé quatre fils, qui sont au service du Roi, & une fille.

2. *Henri* des Mazis, chevalier, lieutenant général d'Artillerie, qui a été compris dans la promotion des brigadiers d'Infanterie, du 15 Mars 1740. *Mercure de France du mois de Mai* 1740. *p.* 1038.

MAZURIER DU REDAN : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 14 Février 1667. & le 28 Décembre de la même année.

Les armes : *d'azur, à trois treffles d'or*, 2 & 1.

MAZUYER (le) : La Famille de le Mazuyer est anciennement originaire de Picardie. Elle avoit des fiefs dans la ville de Paris, & sa Sepulture dans l'église de Saint Severin. Elle vient de s'éteindre dans la personne de *Marie-Josephe*, mort sans enfans en 1748.

Gilles le Mazuyer, un des descendans de cette famille, vicomte d'Ambrieres, premier président du Parlement de Toulouse, se distingua sous le ministere du cardinal de Richelieu, qui le chargea de plusieurs commissions importantes. Il étoit en commerce de lettres avec les personnes les plus distinguées de son temps, particulierement avec Saint François de Sales, évêque de Genêve, dont on conserve plusieurs lettres dans la famille. De son mariage avec *N*.... de Clary, fille unique de *François* de Clary, premier président du même Parlement, il eut *Henri* le Mazuyer, marquis de Montegut, d'abord page de *Philippe* de France, duc d'Orléans, frere de Louis XIV. ensuite conseiller & enfin procureur général du Parlement de Toulouse, marié avec *N*..... Desplats de Granague, fille de *Pierre* Desplats de Granague, président du Parlement de Toulouse, mere de *Marie-Joseph* le Mazuyer, le dernier mâle de cette maison, marquis de Montegut, conseiller du Roi en ses Conseils & son procureur général au Parlement de Toulouse, mort à Toulouse le 18 Octobre 1749. âgé de quatre-vingt-deux ans. Il avoit été pourvu de la charge de procureur général à l'âge de vingt-un ans, ayant obtenu la survivance en 1689. & il commença à en faire les fonctions en 1694. Il joignit aux qualités de l'esprit toutes les autres qualités propres à son état, & pendant un exercice de près de cinquante-cinq ans, il en a rempli les devoirs avec une exactitude qui a peu d'exemples. De son mariage avec *N*.... de la Font, fille de *N*..... de la Font, seigneur de Caragoude, il a eu plusieurs enfans ; mais deux filles seulement ont été mariées, l'une au marquis d'Ossun, & l'autre au marquis de Thesan. Ainsi s'est éteinte la famille de

le Mazuyer. Voyez le *Mercure de France du mois de Décembre* 1749. p. 209.

MÉALET : Famille d'Auvergne, qui porte : *d'azur, à trois étoiles d'argent, 2 & 1, au chef d'or.*

Dorde de Méalet, seigneur de Fargues, de Romegoux & de Glénat au diocèse de Saint Flour, épousa *Antoinette* de Sermur, fille de noble *Pierre* de Sermur, seigneur de la Beisserette, &c. Leur contrat de mariage est du 29 Novembre de l'année 1537. *Dorde* fut fait lieutenant général au gouvernement de Carlat & Murat, par lettres de *Claude* de Bourbon, comte de Busset, gouverneur pour le Roi des vicomtés de Carlat & de Murat, du 27 Octobre 1560. Il fit son testament le 6 Novembre 1563. par lequel il fait ses légataires, 1°. frere *Guyon* de Méalet, son neveu, religieux de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, auquel il légue la somme de quarante livres de pension annuelle ; 2°. *Antoine* de Méalet, son fils, à qui il donne celle de trois mille livres, & institue son héritier universel *Jacques* de Méalet, son fils aîné, qui suit.

Jacques de Méalet, seigneur de Fargues, de Romegoux & de la Capelle, gentilhomme de la chambre du Roi, épousa *Catherine* de la Trémoliere, fille de haut & puissant seigneur *Raymond* de la Trémoliere, sieur de Rossiac & d'Alenc, & de *Dauphine* du Prat. Leur contrat de mariage est du 16 Janvier 1564. & fut reçu par Chirac, notaire à Vabres. Leurs enfans furent, 1. *N*. . . . . de Méalet, mariée à noble *Jean* de Barriac, seigneur de Barriac & du Caylar ; 2. *Marguerite* de Méalet, mariée à noble *Hector* de Cases, seigneur de Pons en 1592. 3. *Jean* de Méalet, qui suit.

Jean de Méalet, seigneur de Fargues, de Romegoux, de la Capelle & de Rossiac, épousa *Claude* Robert de Lignerac, fille de *Pantaléon* Robert de Lignerac, seigneur de Cambon & de l'Espinasse, & de *Louise* d'Anjoni. Ce mariage fut accordé le 23 Septembre 1600. Ils laisserent un fils, nommé *Pantaléon*, qui suit.

Pantaléon de Méalet, seigneur de Fargues, &c. chevalier de l'ordre du Roi, & gentilhomme ordinaire de sa chambre, épousa *Louise* de Brugier, fille d'*Amable* Brugier, écuyer, seigneur d'Avenaux, & de *Louise* de la Richardiere. Leur contrat de mariage est du 3 Octobre 1622.

Amable de Méalet, baron de Fargues, seigneur de Rossiac, & autres lieux, épousa *Marguerite* Laparra, fille de *Claude* Laparra, du lieu de Varbourlés, auprès d'Aurillac, en Auvergne, & de *Marie* de la Ronce. Leur contrat de mariage est du 29 Juin 1673. & fut reçu par Laparra, notaire à Varbourlés. Cette *Marguerite* Laparra (*a*) étoit sœur de *N*. . . . Laparra, ingénieur & lieutenant général des armées

(*a*) *La famille du nom de Laparra avoit pris pour armes :* d'argent, à la fasce d'azur, chargée de trois lions léopardés d'or, & accompagnée en pointe d'un pélican, avec ses petits, de gueules : *c'est ainsi que les portoit* Marguerite *Laparra, dont il est ici question.*

du Roi, mort en 1706. des blessures qu'il reçut devant le Montjoui, auprès de Barcelonne. Le baron de Fargues eut de son alliance avec *Marguerite* Laparra, *N.* .... de Méalet, baron de Vitrac, & *Françoise-Louise* de Méalet, née le 14 Juillet 1677. & reçue à Saint Cyr au mois de Juin 1687. sur les preuves de sa noblesse.

N. .... de Méalet, baron de Vitrac, ancien capitaine dans le régiment du Perche, a épousé *N.* .... de la Carriere, fille d'*Antoine-Raymond* de la Carriere, pour-lors prevôt ou vice-bailli d'Aurillac & de Montauban en 1727. de laquelle il a eu un garçon, mort capitaine dans le régiment du Perche, & deux filles.

MÉAULNE: Famille ancienne de la province d'Anjou, qui tire son origine de la terre & seigneurie de Méaulne, située en la paroisse de Chalanne, près le Lude, sur la riviere de Méaulne. Elle a été possédée successivement jusqu'à *Pierre* II. du nom, ainsi qu'on le voit par l'aveu qui lui fut rendu à cause de sa terre & seigneurie de Méaulne, le premier Juin 1454. depuis par les seigneurs de Rougebec, & présentement par ceux de Savonnieres.

On voit par un acte du 4 Août 1078. un *Guillaume* de Méaulne, écuyer, seigneur de Méaulne, du Clos & de la Bouillere. Par le testament de *Hugues* du Bellay III. du nom, fait en l'année 1281. *Philippe* de Méaulne, écuyer, seigneur de Méaulne, &c. *Henri* de Sesmaisons & *Jean* de Mandon, écuyers, sont nommés ses exécuteurs testamentaires.

N. .... de Méaulne, aîné de cette maison, ayant tué dans un combat particulier le comte du Lude, se retira en Italie, où il a laissé postérité.

Les titres de ce nom depuis 1281. jusqu'en 1392. sont au château du Lude, d'où releve la terre de Méaulne.

Guillaume II. du nom, écuyer, seigneur de Méaulne, du Clos & de la Bouillere, reçut aveu à cause de sa terre de Méaulne l'an 1392.

Jean I. du nom, son fils, seigneur de Méaulne, du Clos & de la Bouillere, rendit aveu de sa terre de Méaulne l'an 1399. Il fut pere de

Pierre I. du nom, écuyer, seigneur de Méaulne, du Clos, de la Bouillere & de la Plesserie. Il eut pour enfans, 1. *Jean* II. du nom, qui suit; 2. *Henri*, seigneur de la Girardiere, capitaine de Saint Christophe, mort sans enfans l'an 1449. 3. *Jean* III. du nom, qui reçut partage en propriété de *Jean* II. du nom, son frere aîné, le 19 Avril 1443. On ignore s'il a été marié.

Jean II. du nom, écuyer, seigneur de Méaulne, Closmoreau, Saint Blaise & de la Bouillere, fut pere, 1. de *Pierre* II. du nom, qui suit; 2. d'*Yvon*, qui a fait la branche des seigneurs des Fourneaux & de la Métairie.

Pierre II. du nom, seigneur de Méaulne, Closmoreau & la Bouillere, reçut aveu pour sa terre de Méaulne le premier Juin 1454. Il fut lieutenant pour le Roi dans la ville de Châteaugontier. Il épousa *Jeanne* de la Rongée, dont il eut,

Guillaume III. du nom, seigneur de la Bouillere, Lespronniere & Couionge. Il fut aussi

lieutenant pour le Roi à Château-gontier. Il épousa *Marguerite* de Tessé, fille de *Huet* de Tessé, & de *Marie* de Mathefelon. Ses enfans sont, 1. *Pierre* III. du nom, qui suit; 2. *Girard*; 3. *René* I. du nom, qui épousa *Marie* le Liévre, dont il eut pour fille unique *Françoise*, mariée le 14 Septembre 1529. à *Julien* de la Boissiere, écuyer, seigneur des Aulnais; 4. *Simonne*, mariée en premieres noces à *Mathurin* des Vaux, écuyer, seigneur des Vaux, & en secondes noces, l'an 1483. à *Jean* de Hatry, écuyer, seigneur de Vaujois & d'Aligny. En 1490. elle fit le retrait lignager de la terre de Rouessé, près Laval, vendue par *Jean* de Mathefelon : elle mourut sans enfans; 5. *Jeanne*, mariée à *Olivier* de Cierjay, écuyer, seigneur de la Fourmondiere.

Pierre III. écuyer, seigneur de Rouessé, &c. épousa *Julienne* de la Haye, dont il eut, 1. *Jousselin*, qui suit; 2. *Nicolas*, écuyer, seigneur de la Guignardiere; 3. *Pierre* IV. du nom, qui a embrassé l'état ecclésiastique; 4. *Catherine*; 5. *Anne*, qui épousa *Adam* Fumée, chancelier de France; 6. *Marguerite*.

Jousselin, écuyer, seigneur de Rouessé, &c. fit partage à ses sœurs l'an 1512. Il épousa *Christophette* de la Houdiniere, dont il eut, 1. *René* II. du nom, qui suit; 2. *Marie*, qui épousa le 25 Juillet 1540. *Mathurin* Duplessis d'Argentré; 3. *Catherine*, mariée à *Jean* Baptereau, écuyer; 4. *Jacqueline*, mariée à *Valentin* le Moyne, écuyer, seigneur de Pruant.

René II. du nom, seigneur de Rouessé, de la Houdiniere, &c. servit dans la compagnie des trente gentilshomme, comme on le voit au rolle du 16 Août 1562. arrêté à Laval. Il fut lieutenant pour le Roi en cette ville le 21 Janvier 1569. & chevalier de l'ordre du Roi le 13 Août 1570. Il épousa *Hardie* de la Roche, dont il eut, 1. *Claude*, qui suit; 2. *Annibal*, qui a fait la branche des seigneurs de Villeneuve; 3. *Antoinette*, mariée le 29 Décembre 1573. à *Lancelot* de la Mattraye; 4. *Anselme*, mariée à *Julien* de Guerin, chevalier, seigneur du Plessis-Bardoulais.

Claude I. du nom, chevalier, seigneur de Rouessé, &c. l'un des cents gentilshommes de la maison du Roi, fit le 2 Décembre 1615. le retrait lignager de la châtellenie de Lancheneil & seigneurie de la paroisse de Nuillé sur Vicoin, terre sortie des seigneurs de Mathefelon. Il épousa *Louise* de la Haye de Brissarte, dont il eut, 1. *Urbain*, qui suit; 2. *Robert*, qui a fait la branche des seigneurs des Aulnais; 3. *Claudine*, mariée à *René* de Corneillau, écuyer, seigneur de Larchaut, dont est sortie une fille unique, mariée à *Urbain* de la Jaille, seigneur de Geneton & de la Haye; 4. *Simonne*, mariée à *René* du Hamel, seigneur du Boisferrand; 5. *Louise*, supérieure à Patience à Laval; 6. *Elisabeth*, supérieure au Calvaire à Paris.

Urbain de Méaulne, chevalier, marquis de Lancheneil, seigneur de Rouessé & Bains, servit au siége de la Rochelle en 1626. Il fut grand-maître enquêteur & réformateur des Eaux & Forêts de France, aux départe-

mens d'Anjou, Touraine & le Maine. Il épousa *Anne* Amelon, dont il eut, 1. *Claude* II. du nom, qui suit; 2. *François*, qui épousa *Marie* Heuslin, mort sans enfans; 3. *Françoise*, mariée à *Jean* de Galon, baron des Careaux & de Viré, gentilhomme ordinaire de la Chambre du Roi; 4. *Renée*, mariée en premieres noces en 1649. à *Jacques* de Lanereau, chevalier, seigneur des Saudrais & de la Motte-Bois-Rouge, & en secondes noces, le 2 Mai 1664. à *Gabriel* de Carion, seigneur de l'Esperonniere; 5. *Anne*, qui épousa *Jean-Baptiste* du Feu, chevalier, seigneur de Saint Mars, & autres lieux.

Claude II. du nom, chevalier, marquis de Lancheneil, seigneur de Rouessé, Bains & la Girardiere, acheta la terre de Monchevrier & la seigneurie d'Atillé de *N*.... de Montecler, qu'il joignit à celle de Lancheneil. Il épousa le 28 Mai 1667. *Marie-Julie-Judith* le Gallegre, fille unique de *Julien* le Gallegre, chevalier, seigneur du Boisguignardais & de Saint Léger, près Nantes, capitaine de vaisseau, & de *Bonne* Guischard. Ses enfans sont, 1. *Henri*, qui suit; 2. *Charles-Jacques*, tué au siége de la ville de Keservert en l'an 1702. 3. *Claude* III. du nom, seigneur du Bourny; 4. *Julien-René*, seigneur de Rouessé, marié à *Andrée* Coutard, dont il reste une fille unique; 5. *Gabrielle-Anne*, mariée à *N*... Duplessis-Mongenard, seigneur de Laune, dont sont sortis plusieurs enfans; 6. *Françoise-Renée*, mariée à *Antoine* l'Abbé, chevalier, seigneur de Champagnette, capitaine de vaisseau, dont est sortie une fille unique; mariée à *Pierre-Alexandre* Foyal de Donnery, chevalier, seigneur de la Sourdiere, près Blois; 7. & 8. deux filles, mortes sans être mariées.

Henri de Méaulne, chevalier, marquis de Lancheneil, seigneur du Boisguignardais & de Saint Léger, épousa en 1696. *Marguerite* de Charbonneau de Fortecuiere, niece de *N*.... Charbonneau de Fortecuiere, chevalier de Malte, mort grand prieur de Champagne, dont il eut, 1. *Henri-François*, marié en 1733. à *Renée-Agnès* de Méaulne, fille de *Claude-Joseph* de Méaulne, seigneur de Villeneuve, & de *Marie-Anne* de Méaulne des Aulnais, mort sans enfans en 1744. 2. *Charles*, mort en 1736. sans avoir été marié; 3. *Marie-Henriette*, mariée le 17 Janvier 1719. à *Joseph*, marquis de Préaux, & par ce mariage la branche de Méaulne, marquis de Lancheneil, est actuellement éteinte dans la maison de Préaux. *Voyez* au mot PRÉAUX.

Les seigneurs des Aulnais ont commencé à *Robert* de Méaulne, chevalier, seigneur de Bains, second fils de *Claude* I. du nom, & de *Louise* de la Haye de Brissartes. Il épousa demoiselle *Anne* de Sesboues-Marets, dont il eut, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Anne*, mariée à *René* de Champagne, écuyer, seigneur de Commerdon, dont est sorti *Anne* de Champagne.

Charles, seigneur des Aulnais, épousa *Marie-Agnès* du Grasmenil, dame du Poirier, dont il eut, 1. *Marie-Anne*, mariée à *Claude-Joseph* de Méaulne, seigneur de Villeneuve; 2. *Marie-Claire-Angélique*, mariée à *René*

de Goué, chevalier, seigneur de la Montre, &c.

Les seigneurs de Villeneuve ont commencé à *Annibal* de Méaulne, chevalier, seigneur de Pontalain, second fils de *René* II. du nom, & de *Hardie* de la Roche. Il épousa le 13 Février 1594. *Françoise* de la Balgoulliere des Vaux, de laquelle il eut,

René III. du nom, seigneur de Lizambardiere & de Pontalain, qui épousa *Marie* le Maire de la Rochejaquelin. Ses enfans sont, 1. *René-Brandelis* IV. du nom, qui suit; 2. *René* V. seigneur de Pontalain, qui fut pere de *Claude* de Méaulne, marié à *N*.... comtesse de Langourla, mort sans enfans.

René-Brandelis, chevalier, seigneur de Villeneuve, du Plessis & de Saint Fraimbaud, épousa *Françoise* Dumesnil, dont il eut, 1. *René-Joseph*, qui suit; 2. *Claude*, commissaire d'Artillerie, marié à Gravelines à *Marie* de Moland, de laquelle il a eu plusieurs enfans, tous morts au service du Roi; il n'en reste qu'une fille, qui n'est point mariée; 3. *Jean-Baptiste*, prêtre, curé de Chaillaud; 4. *Françoise*, mariée à *Claude* de Goué, chevalier, seigneur de Clivoy; 5. *Renée*, religieuse à l'abbaye de Ronceray à Angers; 6. *Claude*, mariée à *N*... de la Conté, en Normandie; 7. *Anne-Magdelene*, qui n'a point été mariée.

René-Joseph, chevalier, seigneur de Villeneuve, Saint Fraimbaud, le Plessis, &c. épousa en premieres noces *Gillonne* le Magron de Courcelles, dont il eut, 1. *Claude-Joseph*, qui suit; 2. *N*... morte sans être mariée; 3. *N*.... mariée à *N*.... de la Broize, seigneur du Domaine; & en secondes noces *Magdelene* de Thiennes, dont il a eu, 1. *René*, qui a formé la branche de Landeronde; 2. *Magdelene*, religieuse à l'abbaye de Ronceray à Angers.

Claude-Joseph, chevalier, seigneur de Villeneuve, du Plessis & du Poirier, épousa *Marie-Anne* de Méaulne des Aulnais, dame du Poirier. Il ne lui resta de tous ses enfans que *Renée-Agnès*, mariée à *Henri-François* de Méaulne, marquis de Lancheneil, morte sans enfans.

Les seigneurs de Landeronde commencent à *René* de Méaulne, fils de *René-Joseph*, & de *Magdelene* de Thiennes, qui a épousé *Marie-Marguerite* le Jeune de Bonnevos, dame de Landeronde, dont il a, 1. *René-Balthasard*, qui a servi pendant la derniere guerre de Bohême & d'Italie dans le régiment de Lyonnois, marié en 1750. à *N*.... de Marbœuf, dont il a des enfans; 2. *N*.... de Méaulne, qui a aussi servi dans le régiment de Lyonnois, marié en 1756. à *N*.... Varisse de Marcillé; 3. *N*.... morte fille.

Les seigneurs des Fourneaux & de la Métairie ont commencé à *Yvon* de Méaulne, écuyer, seigneur des Fourneaux, second fils de *Jean* II. du nom, qui fut pere, entr'autres enfans, 1. de *Noël*, dont on ne trouve point la postérité; 2. de *Girard*, écuyer, seigneur des Fourneaux, &c.

Son fils, *Nicolas*, écuyer, seigneur des Fourneaux, fut pere de *René*, écuyer, seigneur de la Métairie.

Jean, fils de *René*, fut pere de *Gabriel*, écuyer, seigneur de la Métairie, qui vivoit en l'an 1668.

Les armes de Méaulne sont : *d'argent, semé de fleurs de lys de sable, à la bande fuselée de gueules, brochant sur le tout.* M. d'Hozier, Juge d'armes de France, dit qu'il n'y a que *six fleurs de lys en orle de la bande.* Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

MEAUX, en Brie : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à cinq couronnes d'épines, 2, 2 & 1.* On dit que cette ancienne noblesse portoit : *de sable, à une jumelle d'argent ;* mais que le roi Saint Louis leur donna ces autres armes au second voyage de la Terre-Sainte en 1269.

MECKELBOURG : *Tome II. p. 499. col. 2. après* 1748. *ajoutez*, & lui est mort le 30 Mai 1756. âgé de soixante & treize ans. Ses enfans sont, &c.

MEDE : Famille établie en Normandie, élection de Verneuil, dont les armes sont : *d'azur, à la barre d'argent, côtoyée à dextre de deux étoiles de même, posées l'une sur l'autre, & à senestre en pointe de l'écu d'un lion aussi d'argent.*

MÉDINE, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 12 Avril 1669.

Pierre de Médine, originaire d'Espagne, fut reçu conseiller au Parlement de Rouen en 1543.

Les armes sont : *écartelé en sautoir, avec le chef d'azur, à la fleur de lys d'or, à la pointe d'argent, à un arbre de sinople, terrassé de même, & un renard de gueules passant au pied ; au 3 & 4 en flanc d'argent, à deux lions affrontés de sable, un lion sur chaque flanc.*

MEHÉE : Famille d'Angoumois, qui porte : *de gueules, à trois aigles d'argent, becquées & membrées de sable.*

Elisabeth Méhée d'Anqueville, née le 6 Février de l'année 1685. qui étoit issue du mariage de messire *Renée* Méhée, chevalier, seigneur d'Anqueville, & d'*Anne* le Meunier, fut reçue à Saint Cyr au mois de Mai 1694. après avoir prouvé qu'elle descendoit de *Louis* Méhée, seigneur d'Estray, qui vivoit en 1450. & étoit son septieme ayeul.

MEHERENC (de), écuyer, sieur de Giberville, de Laubel & de la Grondiere, en Normandie, élection de Bayeux, porte : *d'argent, au chef d'azur.*

MEJUSSAUME : *Tome II. p. 502. col. 2. lig. 9.* Treusson, *lisez*, Trécesson.

MEL D'ESTRIMONT, en Normandie : Famille qui porte pour armes : *parti de gueules & d'argent à un écusson en cœur, parti de l'un à l'autre à l'orle de six coquilles, aussi de l'un en l'autre, 3, 2 & 1.*

MELET : Famille, qui a formé plusieurs branches, maintenue dans sa noblesse en 1668. & 1697.

Catherine Melet, née le 14 Octobre 1702. fut reçue à Saint Cyr le 9 Octobre 1714. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes sont : *d'azur, à un cerf d'or passant.* Voyez l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p. 376.*

MELGUEL, ou MELGUIEL, & aujourd'hui MAUGUIO par corruption : Ce sont les noms d'une ville du bas Languedoc, autrefois considérable, avec un assez bon port (dans les siécles passés) sur les bords de la mer Méditerranée : elle a eu ses comtes particuliers, qui l'étoient aussi

de Maguelonne & de Sustantion, avec tous les droits de la souveraineté ; leur monnoie a eu long-temps cours dans toute la province, où l'on connoît encore les sols Melgoriens frappés à leur coin.

L'an 1145. *Béatrix*, comtesse de Melguel, de Maguelonne & de Sustantion, héritiere de sa maison, & veuve, sans enfans, de *Bérenger-Raymond*, comte de Provence & de Milhau, frere de *Raymond*, comte de Barcelonne, & roi d'Arragon, lequel avoit été tué l'année d'auparavant dans le port de Melguel par des Pirates, épousa *Bernard* Pelet, sire ou seigneur d'Alais, issu des vicomtes de Narbonne, dont elle eut deux enfans. L'aîné, nommé *Bertrand* Pelet, comte de Maguelonne & de Melguel, & seigneur d'Alais après la mort de son pere, continua la postérité, qui subsiste encore actuellement en Languedoc sous le nom de Narbonne Pelet. Sa sœur, nommée *Hermessinde*, épousa en l'an 1172. *Raymond*, VI. du nom, comte de Toulouse, petit-fils de *Louis* le Gros, roi de France, qui, en vertu de ce mariage, disputa le comté de Melguel à *Bertrand* Pelet, son beau-frere. Ce différend, entre les deux maisons, dura jusqu'à l'extinction de celle de Toulouse, dont les Etats ayant été envahis par la Croisade prêchée en l'an 1209. contre les Albigeois, le comté de Melguel, quoique appartenant aux descendans mâles de *Bernard* Pelet & de la comtesse *Béatrix*, fut compris, avec tout le reste du Languedoc, dans la proscription générale, malgré les protestations réitérées des seigneurs du surnom de Pelet. On voit encore à ce sujet les lettres respectives des papes Clément IV. & Grégoire X. au roi Saint Louis, & de ce Monarque aux mêmes Pontifes, en faveur de *Pierre* Pelet, comte de Melguel, & seigneur d'Alais, ainsi qu'une autre lettre d'Innocent III. à *Raymond* Pelet VI. du nom, fils du précédent. Le Saint Siége ne voulut consentir à lever l'Interdit jetté sur toute la province, qu'à condition que l'évêque de Montpellier, investi du comté de Melguel, par le Concile de Latran, en resteroit en possession, moyennant quelques dédommagemens pour les légitimes propriétaires. Ainsi le domaine utile, avec le titre de comte de Melguel, sont restés unis à l'évêché de Montpellier. Ce n'est plus aujourd'hui qu'un gros bourg, situé à trois lieues de Montpellier, dans un terrein excellent & fertile, duquel la mer s'étant peu à peu retirée, le port n'existe plus ; & toute la plage, depuis la ville de Cette, qui est sur la droite, jusqu'à Aigue-mortes, qui est sur la gauche, ne forme plus qu'un vaste étang qui communique à la mer, toujours connu sous le nom d'étang de Melguel, ou de Mauguio.

Voyez, sur cette maison, les Historiens François, comme Catel, Andoque, Gariel, &c.

MELIAND, en Berry : *Blaise-Claude* Meliand, maître des requêtes honoraire, a eu de son mariage avec *Charlotte* Remond, *Charles-Blaise* Meliand, reçu conseiller de sa Majesté en la premiere Chambre des Requêtes du Palais le 3 Mai 1724. puis maître des requêtes le 8 Mars 1731. nommé intendant de Soissons le 3 Mars 1743. marié le 3 Juin de la même année avec

Marie-Louise-Adelaïde Duquesnoy, fille de *Pierre* Duquesnoy, écuyer, conseiller-secrétaire du Roi, & receveur général des Finances de la généralité de Montauban, & de *N.*... le Febvre de Givry. *Mercure de France du mois de Juin* 1743. *p.* 1251.

Les armes : *d'azur, à la croix cantonnée au* 1 & 4 *d'une aigle; au* 2 & 3 *d'une ruche à miel, le tout d'or.*

MELIGNI LE GRAND : Seigneurie située en Lorraine à deux lieues & demie de Commercy, & à trois lieues & demie de Gondrecourt, qui fut érigée en baronnie par lettres patentes du 17 Mars 1722. en faveur de *Charles-Joseph-Olivier* d'Hadonviller. *Tabl. Généalog. p.* 353.

MELIN : *Tome II. p.* 502. *col.* 2. *lig.* 35. Renavides, *lisez*, Benavidès.

MELLET, en Normandie, élection de Bernay : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois boucles de même*, 2 & 1.

Une autre famille du même nom, & établie dans la même province, porte les mêmes armes, à l'exception *du chevron.*

MELUN : *Tome II. p.* 504. *col.* 2. *lig.* 33. & marié à *Henriette-Emilie* de Bautru, *lisez*, veuf de *Henriette-Emilie* de Bautru, comtesse de Nogent, & remarié le 28 Avril 1760. à *Angélique-Geneviéve* de Guiry-Chaumont, fille de *Jean-Baptiste-René*, maréchal des camps & armées du Roi, & d'*Angélique* de Pitard.

MELUN (de), écuyer, seigneur de Longuemarre, en Normandie, élections de Caën & de Valognes : Famille dont les armes sont : *d'or, au chevron d'azur, accompagné de trois melons de sinople*, 2 & 1.

MENARDIERE (de la), écuyer, seigneur de Fourmigny, en la même province, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au lion de gueules, armé & lampassé de sinople.*

MENC, en Provence : Famille noble, qui a pour chef *Melchior* de Menc, originaire de Saint Paul-lez-Durance, lequel vint s'établir à Aix. Il fut marié deux fois ; en premieres noces avec *Françoise* de Gassendy, & en secondes noces avec *Louise* de Cabanes, fille de *Barthelemi*, & de *Louise* d'Escalis. Du premier lit naquirent *Jean*, qui suit, & *François* ; & du second, il y eut plusieurs cadets qui firent diverses branches à présent éteintes, & *Françoise* de Menc, mariée à noble *François* Martin, de Marseille.

Jean de Menc, seigneur de Campagne-lez-Riès, fut reçu conseiller en la Cour des Comptes le 4 Octobre 1636. Il épousa le 23 Septembre 1642. *Marie* d'Azegat, fille de *Jean*, & de *Jeanne* de la Ferriere, dont *Joseph*, qui suit, & *Françoise* de Menc, alliée à *Pierre* de Porrade, de Marseille.

Joseph de Menc, seigneur de Campagne, conseiller en la Cour des Comptes en 1672. Il eut de sa seconde femme un fils, qui suit.

Jean-Joseph de Menc, seigneur de Campagne & de Saint Jerôme, aussi conseiller en la Cour des Comptes, où il fut reçu en 1721. Il s'est marié avec *Catherine* de Micaëlis du Sueil, de laquelle il a laissé, 1. *Jean* II. qui suit ; 2. *Guillaume*, mort officier de vaisseaux du Roi ; 3. *Auguste*.

Jean de Menc II. du nom, seigneur de Saint Jérôme, conseiller en la Cour des Comptes de Provence,

Provence, marié à *N.....* de Camelin, dont deux garçons & plusieurs filles.

Les armes : *d'azur, au croissant d'argent, chargé de cinq mouchetures d'hermines, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 126.*

MENEZ DE LESUREC (du) : Cette famille, qui est de Bretagne, a prouvé sa noblesse depuis l'an 1462. selon l'arrêt rendu à Rennes le 3 du mois de Décembre 1668. par les Commissaires du Roi pour la vérification des titres des Nobles.

Jean du Menez, seigneur de Lesurec, avoit épousé *Perronnelle* Lisiart. Leurs enfans, *René* & *Roland* du Menez, partagerent leur succession par acte du 20 Février 1521. *René* du Menez fut marié à *Françoise* Tretout. Leur contrat de mariage est du 25 Septembre 1549. Il en eut plusieurs enfans, dont l'aîné fut *François* du Menez, qui suit. En l'année 1558. *René* du Menez contracta une seconde alliance avec *Jeanne* Roland, veuve de noble *Olivier* de Kernequez.

François du Menez servit le Roi en bon équipage, comme il paroît par un certificat donné au camp de Moulins en Bourbonnois le 11 Mars 1576. par messire *Jean* de Léaumont, seigneur de Puygaillard, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & grand-maréchal général des camps & armées de sa Majesté. Ce *François* du Menez épousa en 1558. *Marguerite* de Kerneguez, fille de sa belle-mere, & d'*Olivier* de Kerneguez.

Alain du Menez, leur fils, épousa *Marguerite* Goureuff, en l'an 1596. Ils laisserent *Ives* & *Julien* du Menez. *Ives* du Menez épousa *Marguerite* de Brezal en 1623. De ce mariage naquirent *Vincent* & *Ives* du Menez. *Vincent* se fit Capucin, & *Ives* du Menez, seigneur de Lesurec, se maria avec *Marguerite* du Bouillic en 1657.

Leur fils aîné, *René* du Menez, épousa en l'année 1689. *Jeanne-Olive* Dourdu, fille de messire *Alexandre* Dourdu, chef du nom & des armes de Dourdu, dont plusieurs enfans ; entr'autres, *Olivier-Vincent* du Menez de Lesurec, né le 2 Décembre 1693. reçu page du Roi en sa petite écurie en 1712. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes du Menez sont : *d'azur, à une croix d'or & une main dextre d'argent, posée au canton dextre du chef de l'écu.*

MENILLES : Ancienne maison de Normandie, à laquelle la terre de Menilles, sur la riviere d'Eure, avoit donné le nom. Elle se partagea en deux branches, dès le commencement du treizieme siécle, & les deux freres partagerent la terre de Menilles. La branche cadette de cette famille subsista jusqu'à *Guy* de Menilles, fils de *Laurent*, qui n'eut qu'un fils, nommé *Jean*, mort sans postérité, & une fille, nommée *Catherine* ; celle-ci épousa en 1385. *Roger* de Chambray, & lui porta les fiefs du haut & bas Menilles, la terre de Theuray, qui lui venoit du chef de *Jeanne* de Theuray, son ayeule, de même que la seigneurie de Beron, près Gaillon, & autres terres, dont elle rendit aveu au roi d'Angleterre le 24 Mars 1418. étant veuve alors.

La branche aînée, qui possédoit l'autre moitié de la terre de Menilles, subsista jusqu'en 1442. qu'elle finit en la personne de *Jeanne* de Menilles, dame de la portion aînée & de la Gadeliere, près de Verneuil au Perche, qui épousa *Guillaume* le Sesne, dont une descendance, qui a possédée de pere en fils la terre de Menilles, ayant racheté en 1522. de *Jean* de Chambray IV. du nom, la portion qui lui appartenoit.

La maison de Menilles portoit pour armes : *de gueules, à six billettes d'or, posées 3, 2 & 1.*

MENNICIER (le), écuyer, sieur de Martigny, en Normandie, élection de Saint Lô : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de trois aiglettes de même, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

MENOU : Ancienne maison originaire du Perche : elle y étoit connue dès l'an 1055. & se transplanta en Touraine. La branche aînée y a possédé la terre de Boussay, depuis le commencement du treizieme siécle. Elle a toujours été au service de nos Rois, soit à la guerre, ou dans leurs maisons ; & récemment dans les dernieres guerres de Louis XIV. elle a fourni dans un même temps jusqu'au nombre de trente-six Officiers du même nom, dont plusieurs ont été tués au service de sa Majesté.

Cette maison, aujourd'hui répandue dans les provinces de Touraine, Berry, Nivernois, Poitou, Sologne, Normandie & Bretagne, est divisée en différentes branches.

Jean, sire de Menou, le premier de ce nom que l'on connoisse, rendit foi & hommage en 1055. d'un fief qu'il possédoit dans le pays du Perche. Il y est qualifié de chevalier : il eut un fils, nommé *Guillaume*, aussi qualifié d'écuyer dans une ancienne chartre de l'abbaye de Tyron de l'an 1121. sous le regne de *Louis* le Gros. Un cartulaire de l'évêché de Chartres fait mention de *Gervais* de Menou, chevalier, seigneur de Menou, & de *Simon*, son frere, doyen de l'église de Chartres en 1209.

Gervais de Menou, chevalier, fit son testament en l'an 1228. Il eut pour enfans, 1. *Nicolas*, qui suit ; 2. *Richard* de Menou. Celui-ci, au rapport de M. du Cange, dans ses *Observations sur le regne de Saint Louis*, *p.* 42. fut envoyé à Londres en 1258. pour traiter de la paix avec le roi d'Angleterre.

Nicolas de Menou, en exécution du testament de *Gervais* de Menou, son pere, donna en 1233. vingt livres de rente à l'église de Saint Martin de Tours pour fonder un chapelain. Il vivoit encore en l'an 1253. Dans un combat considérable, où les Turcs furent défaits devant Damiette, le sire *Nicolas* de Menou, grand-maître des Arbalêtriers de France, dit *André* Duchesne, dans son *Histoire de Dreux*, *Liv. III.* commandoit l'arriere-garde de l'armée du Roi, perça par deux fois les bataillons ennemis, & dégagea plusieurs François des mains des Infideles, du nombre desquels se trouverent *Hugues* de Châteauneuf, & *Jean* de Châteauneuf, son fils, chevaliers des plus considérables de l'armée, qui moururent ensuite de leurs blessures. Le même *Nicolas* de Menou eut pour fils,

Jean de Menou II. du nom,

marié à *Marguerite* de Beursieres, mere de *Simon*, qui suit, & de *Suzanne*, mariée à *Guy* de Vaux, seigneur de la Ferté, & autres lieux.

Simon de Menou, chevalier, seigneur de Menou, vivoit en 1323. Il épousa *Alix* de Melun, sœur de *Jean*, vicomte de Melun, grand chambellan de France. Il en eut, entr'autres enfans, *Nicolas*, qui suit.

Nicolas de Menou II. du nom, chevalier, seigneur de Menou, marié en premieres noces à *Jeanne* de Péan, fille de *Jean*, chevalier, seigneur de Boussay, &c. Après la mort de *Jean* de Péan, la terre de Boussay demeura à *Nicolas* de Menou, & dès-lors il s'établit dans la province de Touraine, & fut seigneur de Boussay. Il épousa en secondes noces *Marguerite* de Clermont. De sa premiere femme il eut, entr'autres enfans, *Jean*, qui suit; & de *Marguerite* de Clermont, sa seconde femme, *Jean* de Menou, surnommé le Jeune, chambellan du roi Charles VI. par lettres datées du 8 Avril 1412. Il ne laissa qu'une fille, nommée *Marie* de Menou, mariée à *Robert* d'Aucoih.

Jean de Menou III. du nom, chevalier, seigneur de Boussay, du Mée, Senevieres, de Lougny, &c. partagea avec *Jean* de Menou, dit le Jeune, son frere de pere, les successions à eux échues par la mort de *Perrinet* & d'*Amauri* de Menou, leurs freres. Il fut capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes; il fut fait prisonnier à la bataille de Poitiers, avec le roi *Jean*, & conduit en Angleterre, où il resta cinq ans. A son retour en France en 1369. il épousa *Agnès* de Galardon. Leurs enfans furent, 1. *Jean* de Menou, mort sans postérité; 2. *Perrinet*, qui suit; 3. *Colinet* de Menou, chevalier, seigneur du Mée, auteur de la branche établie en Berry, rapportée ci-après, & une fille, nommée *Isabelle*, qui a été mariée.

Perrinet ou *Pierre* de Menou I. du nom, chevalier & seigneur de Boussay & de la Forge, épousa par contrat du 5 Février 1402. *Marguerite* de Fougieres, fille de *Heudes*, seigneur dudit lieu. *André* Duchesne, dans son *Histoire de Dreux*, fait mention de *Pierre* de Menou, amiral de France sous Charles VII.

Jean de Menou IV. du nom, son fils (*a*), chevalier, seigneur de Menou, de la Ferté-Boussay, la Forge, &c. épousa par contrat du 3 Janvier 1435. *Jacquette*

(*a*) *Ce* Jean *de Menou fit appeller en Justice* Jean *d'Aucoih, fils de* Robert, *& de* Marie *de Menou, fille de* Jean *de Menou, dit le Jeune, pour lui rendre la terre de Menou & autres situées au pays du Perche, suivant le traité fait entre* Jean *de Menou l'aîné, &* Jean *de Menou le jeune, leurs ayeux, qui portoit que si* Jean *de Menou le jeune mouroit sans enfans mâles des nom & armes de Menou, lesdites terres retourneroient à* Jean *de Menou l'aîné, ou à ses descendans mâles desdits nom & armes, en donnant la somme de treize cents écus.* Jean *d'Aucoih céda lesdites terres aux conditions ci-dessus spécifiées, par acte ou transaction du 15 Juillet* 1451.

de Chamborant. Il fut chambellan du roi Charles VII. par lettres datées du 4 Mai 1454. Il se jetta dans Orléans pendant le siége de cette ville. Il fut aussi chambellan du roi Louis XI. & du duc de Guyenne par lettres du 23 Mars 1469. Il eut ordre la même année d'avitailler les châteaux de Ha & de la Lune à Bordeaux. *Jean* de Menou testa le 14 Juillet 1478. & mourut peu de jours après. Il eut pour enfans, entr'autres, *Trignant* de Menou, qui suit, & *Philippe*, rapporté après son frere aîné.

Trignant de Menou, chevalier, seigneur de la Ferté-Vaucelle, & autres lieux, échanson du duc de Berry, épousa *Andrée* de Nosay, fille unique d'*Eustache* de Nosay. Il mourut avant son pere, & ne laissa que deux filles, mineures, sous la tutelle de *Philippe* de Menou, leur oncle, après la mort de *Jean* de Menou, leur ayeul.

Philippe de Menou, chevalier, seigneur de Menou, Boussay, &c. épousa par contrat du 8 Octobre 1474. *Antoinette* de la Touche, fille de *Hardouin* de la Touche, chevalier, seigneur de Villaines, &c. Il fut chambellan de Louis XI. dans les deux dernieres années de son regne, sçavoir en 1482. & 1483. puis ambassadeur en Espagne, sous Charles VIII. par lettres du 25 Octobre 1492. après quoi il fut maître d'hôtel de la reine *Anne* de Bretagne, par commission du 5 Janvier 1501. ensuite de la reine *Claude*, & du Dauphin de France, par lettres de François I. en date du 29 Janvier 1518. *Philippe* rentra en possession de la terre de Menou, suivant l'accord qui fut fait le 3 Avril 1469. entre lui & *Trignant*, son frere aîné, & la vendit par contrat passé le 25 Février 1500. à *Charles* d'Illiers, licencié ès Loix, doyen du chapitre de l'église de Chartres. *Philippe* testa le 14 Mars 1515. Il eut de son mariage, entr'autres enfans, un fils, nommé *René*, qui suit.

René de Menou, chevalier, seigneur de Boussay, la Forge, & autres lieux, épousa par contrat du 24 Février 1509. *Claude* du Fau, fille unique & héritiere de *François* du Fau, & de *Gabrielle* de Villiers de l'Isle-Adam. Il fut premier échanson de la reine *Claude*, comme il paroît par les provisions de cette charge du 14 Janvier 1504. & aussi de la reine *Eléonore* le 11 Août 1530. Ses enfans furent, entr'autres, *Jean* de Menou, qui suit, & *François* de Menou, chevalier, seigneur de Charnisay, auteur de la branche de Menou-Charnisay, rapportée ci-après.

Jean de Menou V. du nom, chevalier, seigneur de Boussay, &c. fut fait chevalier de l'ordre du Roi, par Charles IX. le 12 Mars 1568. puis gouverneur du château de Loches le 22 Septembre de la même année. Il leva par ordre d'*Henri*, duc d'Anjou, frere du Roi, une compagnie de deux cents hommes de guerre, pour la garde de la ville & du château de Loches, par commission du 23 Mai 1569. Il épousa en premieres noces *Claude* des Personnes, dont il n'eut qu'une fille; & en secondes noces *Michelle* de la Châtre, fille de *Claude*, & d'*Anne* de Robertet, par contrat du 10 Décembre 1559. Il en eut plusieurs enfans, entr'autres, *Jean* de Menou, qui suit, & *Claude* de Menou, au-

teur de la branche de Menou de Champlivault, rapportée ci-après.

Jean de Menou VI. du nom, obtint du roi Henri IV. le 5 Juillet 1591. le gouvernement de la ville du Blanc en Berry, & le 25 Décembre de la même année, il eut la garde du château d'Angle en Poitou, pour le service du Roi. Il épousa en premieres noces par contrat du 21 Juin 1591. *Magdelene* Fumée, fille unique de *Martin* Fumée, chevalier de l'ordre du Roi, & de *Marie* Louet; & en secondes noces *Anne* de Bloys, fille d'un cadet de la maison de Roussillon en Saintonge, & petite-fille du président de Large-Bâton à Bordeaux. Il eut de son premier mariage avec *Magdelene* Fumée, morte à l'âge de dix-sept ans, *René* de Menou, qui suit; & de son second mariage avec *Anne* de Bloys est sorti *Jean*, auteur de la branche de Menou-Billy, rapportée ci-après, & *Charles*, auteur de la branche de Menou-Nerbonne, aussi rapportée après celle de son aîné.

René de Menou II. du nom, chevalier, seigneur des terres de Boussay, la Forge, Genilly, & autres lieux, fut élu par la Noblesse de la province, assemblée à Tours, pour dresser les cahiers qui devoient être présentés aux Etats Généraux. Le roi Louis XIV. lui en écrivit le 10 Août 1651. & approuva même son élection. Il fut marié deux fois; en premieres noces par contrat du 18 Juin 1613. avec *Magdelene* Fumée, sa cousine, issue de germain, fille de *Martin*, & de *Magdelene* de Crevant; en secondes noces par contrat du 16 Avril 1644. avec *Louise* de Montfaucon.

Les enfans du premier lit furent au nombre de quatorze, dont, entr'autres, *Louis*, qui suit; *François*, seigneur de la Roche-Alais, auteur de la branche des seigneurs de Menou la Roche, rapportée ci-après; & un autre *Louis*, mort en 1701. qui a été abbé commendataire de l'abbaye de Saint Mahé ou Saint Mathieu en basse Bretagne.

Les enfans du second lit furent aussi au nombre de quatorze. Il n'en est resté que *Claude* de Menou, abbé commendataire de l'abbaye de Saint Mathieu en basse Bretagne, après la démission de *Louis* de Menou, son frere de pere, & trois filles, nommées *Magdelene*, *Françoise* & *Louise* de Menou, mortes religieuses à la Bourdilliere.

Louis de Menou, chevalier, seigneur de Boussay, &c. fut enseigne dans le régiment de Touraine, Infanterie, à l'âge de quatorze ans: il fut l'année suivante capitaine dans le régiment de Normandie, & se trouva à plusieurs siéges & batailles. Après avoir quitté le service, il épousa par contrat du 6 Janvier 1690. *Catherine* Perrot, fille de *Claude*, seigneur du Plessis, grand-maître des Eaux & Forêts de France au département d'Anjou, Touraine & le Maine, & d'*Anne* du Breuil. Etant devenu veuf à l'âge de trente ans, il entra dans les Ordres sacrés, & ensuite fonda à la Bourdilliere (*a*) un

(*a*) *C'est le nom d'un château situé sur la riviere d'Indrois, à deux lieues de Loches en Touraine, joignant la terre & bourg de Genilly.*

couvent de Filles de l'Ordre de Cîteaux en prieuré perpétuel, les dota, & se réserva la nomination de la supérieure. Il y plaça d'abord sept de ses sœurs, dont plusieurs furent tirées d'autres Monasteres, avec permission des divers Supérieurs, sous lesquels elles étoient. Il présenta pour premiere prieure *Claude* de Menou, sœur aînée des autres, à l'archevêque de Tours (*Victor* Bouthillier), sous lequel il avoit fait, par sa permission, cet établissement, comme il paroît par les lettres du 18 Avril 1662.

Quelque temps après la fondation de ce couvent de la Bourdilliere, quatre filles de *Louis* de Menou s'y firent religieuses, & treize de ses nieces; en sorte que le commencement de cet établissement ne fut composé que de sa famille, au nombre de vingt-quatre, tant sœurs, filles, que nieces. En 1668. *Louis* de Menou obtint des lettres de confirmation de ce nouvel établissement, sous le nom de *Notre-Dame de la Bourdilliere*, & remit au Roi son droit de nommer la supérieure, comme il paroît par des lettres patentes du mois d'Avril 1688. & en même temps Louis XIV. nomma pour coadjutrice *Catherine* de Menou, fille du fondateur, & dès-lors le Monastere de la Bourdilliere fut érigé sur le pied des Monasteres de fondation royale.

Du mariage de *Louis* de Menou, & de *Catherine* Perrot, son épouse, naquirent trois garçons & quatre filles; sçavoir, 1. *René*, qui suit; 2. *Roger*, mort lieutenant de Cavalerie sans avoir été marié; 3. *Charles*, grand-vicaire du diocèse de Pamiers, & doyen de Saint Agnan; 4. *Catherine*, abbesse du Monastere de la Bourdilliere; 5. 6. & 7. *Anne*, *Marie* & *Agathe*, religieuses au même Monastere.

René de Menou III. du nom, chevalier, seigneur de Boussay, Chambon, la Forge, &c. épousa en premieres noces par contrat du mois de Juillet 1668. *Dorothée* Châteigner, fille de *Louis*, seigneur de Loussais & d'Andouville, mestre-de-camp d'un régiment d'Infanterie, maréchal des camps & armées du Roi, & de *Théodore* de Trégouin, morte peu de temps après son mariage; & en secondes noces par contrat du 5 Février 1670. *Claude-Marie* Léaud, fille de *Pierre* Léaud, écuyer, & de *Claude* Morisse, de laquelle sont sortis, 1. *René Charles*, qui suit; 2. *Louis* de Menou, abbé de Bonny-sur-Loire, prieur de Saint Christophe en Hallat, diocèse de Beauvais, vivant en l'année 1758. 3. *Roger*, tué au siége de Denia en Espagne en 1710. sans avoir été marié; 4. *Esmond*, abbé commendataire de l'abbaye de Saint Pierre de Preuilly, diocèse de Tours, vivant aussi en 1758. & neuf filles, dont, entr'autres, *Elisabeth*, vivante pareillement en 1758. & *Catherine*, religieuse au Monastere de la Bourdilliere, nommée coadjutrice de sa tante en 1714. actuellement supérieure de cette maison depuis près de vingt ans, & qui en est la troisieme abbesse.

René-Charles de Menou IV. du nom, chevalier, seigneur de Boussay, &c. est le dix-huitieme connu de la branche aînée, & le douzieme seigneur de Boussay de pere en fils. Il servit en qualité de cornette de la compagnie mestre-de-camp du régiment Royal

Rouffillon, Cavalerie, se trouva à plusieurs affaires, & à la paix de 1713. par la réforme, il quitta le service du Roi, & se maria le 8 Août 1715. à *Louise* Léaud, fille unique & héritiere de *Jean-Marie* Léaud, seigneur de Linnieres, & de *Marguerite-Louise* de Montault. De ce mariage sont nées deux filles; sçavoir, 1. *Louise-Marie-Charlotte* de Menou, mariée à *René-François* de Menou, son cousin, chef de la branche de Menou-Cuissy, rapportée ci-après; 2. *N....* de Menou, morte en bas âge.

Branche de Menou, seigneurs du Mée, établie au Mée en Berry, & la premiere séparée de la branche aînée.

Colinet de Menou, chevalier, seigneur du Mée & de Lougny, troisieme fils de *Jean* de Menou l'aîné, eut en partage la terre du Mée & celle de Lougny, & épousa *Isabeau* de Grasleul, dame de la Boutelais, fille de *Barthelemi* de Grasleul, seigneur de la Motte-Grasleul, morte en 1413. De ce mariage naquit,

Louis de Menou, chevalier, seigneur du Mée, &c. marié à *Jeanne* de Thais, fille de *Jacques*, & de *Catherine* Isoré, mort en 1455. Il laissa de son mariage un grand nombre d'enfans, entr'autres, *Jean* de Menou, chevalier, seigneur du Mée, marié vers l'an 1455. à *Olive* de Grassai, dame du Grassai & de la Maison-forte, qui vendit la terre de Lougny en 1491. & mourut sans postérité, & *Antoine*, qui suit.

Antoine de Menou, chevalier, seigneur du Mée, épousa en l'an 1496. *Catherine* de Guenand, fille de *Louis* de Guenand, chevalier, seigneur de Saint Ciran, & d'*Anne* de Chevaleau. De ce mariage sont issus, 1. *Esmond* de Menou, qui suit; 2. *Jean* de Menou, seigneur de Cousieres, qui épousa la veuve du seigneur d'Autry, de laquelle il eut trois filles.

Esmond de Menou, chevalier, seigneur du Mée, épousa *Catherine* de Varennes, fille de *N...* de Varennes, & de *Charlotte* de la Châtre, fille de *Claude*, & de *Catherine* de Menou. Il eut de ce mariage quatre enfans, qui furent, 1. *Jean* de Menou, qui suit, & trois filles.

Jean de Menou, chevalier, seigneur du Mée, partagea avec ses sœurs en 1548. & épousa en premieres noces *Françoise* Lanet, qui étoit issue de la maison de Champost, & en secondes noces *Catherine* Quinaut. Il eut du premier lit deux filles. Les enfans du second lit furent au nombre de quatre; sçavoir, 1. *Jacques* de Menou, qui suit; 2. *Esmond*, chevalier, seigneur du Mée, & deux filles.

Jacques de Menou, chevalier, seigneur du Mée, fit hommage au Roi le 17 Août 1606. de la seigneurie de Pelvoisin. Il épousa en premieres noces *Louise* de Rochefort, fille de *Claude* de Rochefort, & de *Claude* de la Riviere, son épouse; en secondes noces *Charlotte* de Grenesy, qui étoit de la maison du Plessis de Chelles en Dunois, fille de *Claude*, & de *Jeanne* d'Amilly, au pays du Perche. Les enfans du premier lit furent, 1. *Louis*, qui suit, & trois filles. Du second lit il n'eut qu'un fils, nommé *Jean*, mort jeune.

Louis de Menou II. du nom,

chevalier, seigneur du Mée, &c. épousa le 22 Novembre 1636. *Claude* Baraudin, fille d'*Honorat* Baraudin, écuyer, seigneur du Verger, & de *Marie* Cérisieres. De ce mariage sont nés plusieurs enfans, dont cinq garçons.

François de Menou, l'aîné, chevalier, seigneur du Mée, &c. a épousé une femme, dont on ignore le nom, de laquelle sont nés, 1. *Esmond*, qui suit; 2. *Charles* de Menou de Villemore, capitaine dans le régiment de Rosny-Vinen, Infanterie, chevalier de Saint Louis, marié à *Catherine* Guesbin, mort sans postérité; 3. *N*..... de Menou de Rochefolle, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Perche, qui est mort étant lieutenant colonel du régiment des Gardes du roi de Pologne, sans être marié; 4. *N*.... de Menou, mariée à *N*.... de la Riviere, seigneur de Chambon, en Berry, brigadier des armées de sa Majesté, lieutenant de Roi de la Rochelle, morte en 1751. sans postérité; 5. *N*.... de Menou, mariée à *N*.... des Praux, dont des enfans.

Esmond de Menou II. du nom, chevalier, seigneur du Mée, de Pelvoisin, &c. chevalier de Saint Louis, colonel d'un régiment d'Infanterie, épousa *Catherine* de Bonvoust, dont trois enfans; sçavoir, 1. *N*.... de Menou, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Noailles, tué à la bataille d'Ettinghen, sans être marié; 2. *Esmond*, qui suit, & une fille.

Esmond de Menou III. du nom, chevalier, seigneur du Mée, de Pelvoisin, &c. dixieme seigneur du Mée, depuis la séparation de sa branche avec la branche aînée, capitaine dans le régiment des Grenadiers de France, & chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, a épousé en Février 1750. *Louise-Anne* de Menou de Cuissy, fille de *Louis-Joseph* de Menou, chevalier, seigneur de Cuissy, baron de Pontchâteau, en Bretagne, maréchal des camps & armées du Roi, &c. & de *Louise* de Charitte. De ce mariage sont issus jusqu'en l'année 1757. 1. *N*..... de Menou, né en Décembre 1751. 2. *N*.... de Menou, né en Décembre 1752. 3. *N*..... de Menou, né en 1754. 4. *N*.... de Menou, né en 1757.

Branche des seigneurs de Charnisay, établie en Touraine, la seconde séparée de la branche aînée.

François de Menou, chevalier, seigneur de Charnisay, quatrieme fils de *René* de Menou, & de *Claude* du Fau, épousa le 24 Novembre 1575. *Earine* de Ragnier, fille de *Charles* de Ragnier, écuyer, seigneur de Cheselles, & d'*Antoinette* Duval. Il en eut, entr'autres enfans, *René*, qui suit, & *François* de Menou, rapporté ci-après.

René de Menou, chevalier, seigneur de Charnisay, écuyer de la petite écurie du Roi, épousa *Nicole* de Jousserand, fille de *René* de Jousserand, & de *Renée* Robin, issue de la maison de la Tremblaye-Robin. Il en eut, entr'autres enfans, *René*, mort au siége de Breda sans postérité, & *Charles*, qui suit.

Charles de Menou, chevalier, seigneur d'Aunay, viceroi dans

l'Amérique, qui s'y rendit si recommandable, qu'il obligea les Anglois à lui demander la paix, & les rendit ses Tributaires dans ce pays là pour acheter son alliance. Il laissa de *Jeanne* Motin, son épouse, quatre garçons & trois filles, dont il n'est point resté de postérité.

François de Menou II. du nom, chevalier, seigneur du Chiron, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, capitaine d'une compagnie de Cavalerie, troisieme fils de *François* de Menou & d'*Earine* de Ragnier, commanda dans Brouage & l'Isle d'Oléron, en l'absence du commandeur de la Porte, oncle du cardinal de Richelieu. Il s'établit dans le Nivernois, où il épousa le 2 Septembre 1625. *Marie* de Brisson, dame de Nenveignes, veuve de *Claude* de Choiseul, chevalier, baron d'Esquilly. Il en eut *Armand-François*, qui suit, & deux filles, mortes sans postérité.

Armand-François de Menou, chevalier, seigneur de Nenveignes, de Charnisay, &c. obtint par lettres patentes du roi Louis XIV. du mois de Juin 1697. l'érection de la terre de Nenveignes en marquisat, sous le nom de Menou. Il eut de *Françoise* de Clere, son épouse, fille de *Charles*, baron de Clere, chevalier, seigneur de Goupillieres, en Normandie, & de *Charlotte* de Boursault, 1. *François-Charles* de Menou, qui suit; 2. *Philippe-Louis* de Menou, enseigne des Chevaux-Légers d'Orléans, mort sans être marié; 3. *Louis* de Menou, grand bailli de l'ordre de Malte, commandeur de Castres en Flandres, ambassadeur de la Religion de Malte à Bruxelles, auprès de l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas, mort à Tirlemont; 4. *Jacques-Joseph*, chevalier de Malte; 5. *Augustin-Roch* de Menou, évêque de la Rochelle en 1729. abbé commendataire de l'abbaye d'Angle, vivant en 1758. 6. & 7. *Marie-Louise* & *Françoise-Marguerite* de Menou, religieuses, toutes deux prieures perpétuelles, successivement des dames de Viantais à Beaulieu; 8. *André* de Menou, comte de Charnisay, &c. marié à *Louise* de Brisson, sa cousine, & mort en 1756. De ce mariage sont nées deux filles, *Marie-Françoise* de Menou, non mariée, & *Charlotte* de Menou, mariée en 1747. au marquis des Gouttes, capitaine de vaisseau, chevalier de Saint Louis, dont un garçon & trois filles, vivans en 1758.

François-Charles de Menou, marquis de Menou, chevalier, seigneur de Prunay-le-Gillon, capitaine des Gendarmes d'Anjou, brigadier des armées du Roi, a épousé *Thérese* de Meursé, dont il n'a que quatre filles; sçavoir, 1. *Françoise-Armande* de Menou, mariée en 1731. au marquis de Jumilhac, lieutenant général des armées du Roi, capitaine-lieutenant de la premiere compagnie des Mousquetaires, dont un fils, colonel au régiment des Grenadiers de France; 2. *Marie-Louise* de Menou, mariée en 1734. au comte de Damas, chevalier, seigneur, comte de Crux, marquis de Menou par son mariage, dont quatre garçons & cinq filles; 3. *Louise-Thérese* de Menou, mariée en 1740. au marquis de Lambert lieutenant général des armées du Roi, gouverneur d'Auxerre, veu-

ve, ſans enfans, ayant eu un garçon & une fille, morts en bas âge; 4. *Auguſtine-Marie* de Menou, mariée au comte de Langeron, lieutenant général des armées du Roi, commandant en chef dans la province de Guyenne, ſans enfans.

Branche de Menou-Champlivault, établie en Sologne, qui eſt la troiſieme ſéparée de la branche aînée.

Claude de Menou, chevalier, ſeigneur de Mantelan en Touraine, ſecond fils de *Jean* de Menou V. du nom, & de *Michelle* la Châtre, épouſa par contrat du 19 Novembre 1596. en Sologne, *Marguerite-Françoiſe* de Viault, fille unique & héritiere de *René* de Viault, chevalier, ſeigneur de Champlivault, & de *Diane* David, dont il eut, 1. *Louis* de Menou, prieur de Grand Mont, doyen de Sainte Croix d'Orléans; 2. *René*, qui ſuit.

René de Menou, chevalier, ſeigneur de Champlivault, épouſa en premieres noces *Edme* l'Huillier, fille de *François* l'Huillier, d'une famille illuſtre dans la Robe, & en ſecondes, par contrat du 8 Juillet 1640. *Eliſabeth* de Morinville, fille de *N.*.... de Morinville, & de *Marie* de Chancy. Il eut du premier lit, *Louis* de Menou, qui ſuit, & du ſecond, 1. *François* de Menou, prieur de Grand-Mont; 2. *Charles* de Menou, chevalier, ſeigneur de Cuiſſy, auteur de la branche de Menou de Cuiſſy, rapportée ci-après; deux autres garçons, morts ſans poſtérité, & deux filles, une religieuſe, & l'autre mariée à *François-Gaſton* d'Aultry, chevalier, ſeigneur de la Mivoye, dont quatre garçons & une fille.

Louis de Menou, chevalier, ſeigneur de Champlivault, fut officier dans le régiment du duc d'Orléans, & eut de *Françoiſe* Monnot, ſon épouſe, 1. *Louis-René* de Menou, qui ſuit; 2. *Jean* de Menou, capitaine dans le régiment de la Sarre, marié à *Jacqueline* le Normand, dame d'Heri, près la Charité. De ce mariage ſont ſorties pluſieurs filles, & *François* Menou, prieur de Saint Aignan le Jaillard.

Louis de Menou II. du nom, chevalier, ſeigneur de Champlivault, capitaine dans le régiment de Catinat, épouſa *Anne* Ponard. De ce mariage ſont nés, 1. *Charles-René* de Menou, ſeigneur de Champlivault, archidiacre & grand vicaire de la Rochelle; 2. *Louis-François-Gaſton*, qui ſuit, & trois filles, dont une vivante en 1758.

Louis-François-Gaſton de Menou, ſeigneur de Champlivault, ci-devant capitaine dans le régiment de la Couronne, a épouſé *N.*... de Briſacier, dont, 1. *Charles-Louis* de Menou, Mouſquetaire gris en 1758. 2. *N.*..., de Menou, née en 1737. 3. *N.*..., de Menou, née en 1748.

Branche des ſeigneurs de Menou de Cuiſſy, ſortie de celle de Champlivault.

Charles de Menou, chevalier, ſeigneur de Cuiſſy, troiſieme fils de *René* de Menou, & d'*Eliſabeth* de Morinville, ſa ſeconde femme, ſervit le Roi dès ſa jeuneſſe. Il fut capitaine de Cavalerie dans le régiment de Villeroy, puis colonel d'un régiment

de son nom, & brigadier des armées du Roi. Il eut une jambe emportée d'un coup de canon en 1706. au siége de Turin, commandant la brigade de Touraine. Il eut le gouvernement de la citadelle d'Arras en 1713. & fut fait chevalier de Saint Louis à la création de cet ordre militaire. Il épousa par contrat du 7 Janvier 1682. *Jacqueline* de Cremeur, fille de *Gilles*, & d'*Eléonore* de Chancy. Il en eut,

1. *Louis-Joseph* de Menou, qui suit.

2. *Claude* de Menou, chevalier, commandant du premier bataillon du régiment de Mailly, mort à l'armée en 1746. sans avoir été marié.

3. *Louis-François* de Menou, chevalier de Saint Louis, enseigne des Gardes du Corps du Roi, compagnie de Villeroy, maréchal des camps & armées de sa Majesté, marié en 1729. à *Anne* de Pilliers, dame de Motelle, en Normandie, mort en 1742. dont *François* de Menou-Motelle, capitaine de Dragons au régiment Dauphin, non marié en 1758. *Louise* de Menou-Motelle, née en 1733. & *Jacqueline* de Menou-Motelle, née en 1737.

4. *René-François* de Menou. Il entra au service fort jeune. Il fut fait cornette de Cavalerie dans le régiment de Saint Phal-Coulange, le 23 Novembre 1709. puis capitaine dans le même régiment le 8 Septembre 1711. exempt des Gardes du Corps du Roi, compagnie de Villeroy, au mois d'Octobre 1728. chevalier de Saint Louis au mois d'Octobre 1731. mestre-de-camp de Cavalerie le 4 Janvier 1732. brigadier des armées du Roi en 1744. & maréchal de camp le premier Janvier 1748. Il s'est trouvé dans le courant de ses services à plusieurs affaires & batailles. Il a épousé le 3 Janvier 1746. *Charlotte* de Menou, sa cousine, fille unique & héritiere de *René-Charles* de Menou, chevalier, seigneur de Boussay, &c. & de *Louise* Léaud de Linnieres. Il est le dix-neuvieme seigneur de Boussay. Par ce mariage de *Louise-Marie-Charlotte* de Menou, seule héritiere de la branche aînée, avec son cousin, cette même branche aînée se trouve perpétuée & conserve son nom & ses biens. Leurs enfans sont jusqu'en 1757. 1. *René-Louis-Charles* de Menou, né le 9 Octobre 1746. 2. *Elisabeth* de Menou, née le 3 Août 1748. 3. *Jacques-François* de Menou, né le 3 Septembre 1750. 4. *Philippe-François-Denis* de Menou, né le 9 Octobre 1752. chevalier de Malte en 1757. 5. *Marie-Louise-Antoine* de Menou, née le 19 Mai 1754. morte à un an; 6. *Marie-Josephe* de Menou, née le 7 Mai 1756. 7. *Agathe-Emilie*, de Menou, née le 7 Septembre 1757.

5. *Jacques-David* de Menou, scholastique en dignité, grand-vicaire de Nantes, abbé de Bon-Repos en basse Bretagne.

6. *Marie-Françoise* de Menou, prieure de Gy, diocèse de Sens, morte en 1757.

7. *Elisabeth* de Menou, mariée à *Adalbert* d'Autry, chevalier, seigneur de Mivoye, son cousin germain, dont deux garçons & deux filles. Le cadet est mort. L'aîné a épousé en 1755. *N...*, de Brecheré.

Louis-Joseph de Menou, chevalier, seigneur de Cuissy, depuis baron de Pontchâteau en Bre-

tagne, par l'acquisition qu'il a faite de cette terre, servit de bonne heure. Il eut le régiment de son pere en 1706. fut fait brigadier des armées du Roi en 1719. lieutenant de Roi des ville & château de Nantes en 1721. employé en qualité de brigadier dans le comté Nantois, fait maréchal de camp en 1748. & commandeur dans les cinq évêchés de la haute Bretagne. Il épousa en 1722. *Louise-Marie* de Charitte, fille de *N*.... de Charitte, gouverneur du Cap François, Isle de Saint Domingue, en Amérique, commandant dans ladite Isle de Saint Domingue, & de *N*... Ladoubar de Beaumanoir, dont,

1. *Louis-Joseph* de Menou, qui suit.

2. *Marie-Bernard* de Menou, lequel fut sous-lieutenant au régiment des Gardes Françoises en 1751. Il s'est marié en Janvier 1757. à *N*... de Recusson, fille unique de *N*.... de Recusson, chevalier, seigneur de Marcouville, dont un garçon.

3. *Marie-Charlotte* de Menou, mariée en 1740. à *N*.... de Caupenne, marquis d'Amou, commandant pour le Roi à Bayonne, & auparavant capitaine aux Gardes Françoises, dont plusieurs enfans.

4. *Louise-Anne* de Menou, mariée en 1750. à *Esmond* de Menou, chevalier, seigneur du Mée, dont il a été parlé à la branche du Mée.

5. *Françoise-Henriette*, mariée en 1756. à *N*... Johanne de Saumery, chevalier, seigneur de Pisson, &c. lieutenant colonel du régiment Royal Piémont, Cavalerie, gouverneur en survivance du château de Chambort, grand bailli du Blaisois, dont un garçon, né le 24 Décembre 1757.

Louis-Joseph de Menou II. du nom, chevalier, seigneur, baron de Pontchâteau, lieutenant de Roi des ville & château de Nantes, capitaine de Cavalerie au régiment de la Rochefoucault, chevalier de Saint Louis, a épousé en 1751. *Bonne-Emilie* de Maurepas, dont sont issus,

1. *Louis-Victoire* de Menou, né le 19 Mai 1752.

2. *Louis-Marie* de Menou, né le 27 Avril 1753.

3. *René-Marie* de Menou, né le 12 Septembre 1754.

Et une fille, morte au berceau.

Branche des seigneurs de Billy, la quatrieme séparée de la branche aînée.

Jean de Menou, chevalier, seigneur de Billy, second fils de *Jean* de Menou VI. du nom, & d'*Anne* de Bloys, après avoir servi en qualité d'officier dans la Cavalerie, épousa *Catherine* de Lestang, d'une ancienne maison du Poitou, de laquelle est issu *Jean* de Menou, qui suit.

Jean de Menou II. du nom, chevalier, seigneur de Billy, fut marié trois fois, en premieres noces à *Catherine* de Beraudin. De ce mariage sont issus, 1. *Jean* de Menou, fils aîné, non marié, mort en 1758. 2. 3. & 4. deux garçons, mariés, sans postérité, & une fille aussi mariée, morte sans postérité; 5. *Charles* de Menou, marié à *N*.... Bernandeau, dont *Jean* de Menou, mort prêtre & chanoine de la Rochelle en 1752. *N*.... de Menou, officier dans le régiment

de Tournaisis, mort en 1750. non marié, & *N*.... de Menou, mariée à *N*.... de Janvre, son cousin, chevalier, seigneur du Vieux Romant, en Poitou, capitaine dans le régiment d'Orléans, Infanterie, & chevalier de Saint Louis.

Jean de Menou II. du nom, seigneur de Billy, n'a point eu d'enfans de son second mariage; & de son troisieme avec *N*.... de Thianges, sont nés plusieurs enfans, dont il n'est resté que

N.... de Menou, chevalier, seigneur de Liesgres, capitaine dans les Grenadiers Royaux, marié en Poitou.

Branche des seigneurs de Menou-Nerbonne, établie en Berry, la cinquieme séparée de la branche aînée.

Charles de Menou, troisieme fils de *Jean* de Menou VI. du nom, & d'*Anne* de Bloys, épousa par contrat du 13 Juin 1634. *Anne* de Château-Châlons, fille d'*Antoine*, & de *Charlotte* de Rarpé. Il avoit été capitaine dans le régiment de la Feuillade. Il a eu plusieurs enfans, la plûpart morts sans être mariés. Les autres, au nombre de deux garçons & d'une fille, sont, 1. *Louis* de Menou, chevalier, major d'Infanterie, marié à *N*...... de Menou, fille de *Louis* de Menou, chevalier, seigneur du Mée, & de *Claude* Beraudin, mort sans postérité. Il en a été parlé à la branche des seigneurs du Mée; 2. *Charles* de Menou, qui suit; 3. *Françoise* de Menou, dame chanoinesse de Remiremont, morte en 1708.

Charles de Menou II. du nom, chevalier, épousa par contrat du 31 Décembre 1668. *Françoise-Marguerite* Chauvelin, fille de *François* Chauvelin, chevalier, seigneur de Nerbonne, & de *Marie* Lécuyer, dont, 1. *Henri-Louis* de Menou, chevalier, seigneur de Nerbonne, capitaine d'Infanterie dans le régiment de Launoy, mort sans alliance; 2. *Charles* de Menou, tué à la guerre; 3. *François* de Menou, marié à *N*.... de Housseaux, mort sans postérité; 4. *Robert* de Menou, qui suit; 5. *Magdelene* de Menou, mariée par contrat du 5 Juillet 1688. à *Charles-Philippe* Seguier, chevalier, seigneur du Plessis.

Robert de Menou, chevalier, seigneur de Jeu-Maloche, chevalier de Saint Lazare, épousa en premieres noces *Geneviéve* Seurat de Clorandry, dont point d'enfans; & en secondes, au mois de Juin 1735. *Marie* Laugeais, dont une fille, *Marie-Elisabeth* de Menou, mariée le 3 Mai 1753. à *Maurice* Seguier, chevalier, seigneur de Nerbonne, &c. son cousin germain, fils de *Charles*, & de *Magdelene* de Menou.

Branche des seigneurs de Menou de la Roche-Alais, établie au pays du Maine, la sixieme séparée de la branche aînée.

François de Menou, chevalier, seigneur de la Roche-Alais, &c. troisieme fils de *René* de Menou, chevalier, seigneur de Boussay, &c. & de *Magdelene* Fumée, sa femme, servit dès sa jeunesse. Il fut capitaine dans le régiment de Normandie. Il épousa *Marie* Adriancin, fille unique de *René*, gentilhomme ordinaire de M. le duc d'Orléans,

dont, 1. *René* de Menou, qui suit; 2. *Louis*, mort au service de la Marine, non marié; 3. *Charles* de Menou, qui servit long-temps, ensuite fut prêtre, & mourut chanoine de Saint Gatien à Tours; 4. 5. 6. & 7. *Jean* de Menou, & trois autres morts sans être mariés; 8. *Alexandre* de Menou, chevalier de Saint Louis, ancien major du régiment de la Fère, qui s'est retiré à Tours, où il vit en l'année 1758.

René de Menou, chevalier, seigneur de la Roche-Alais, a été lieutenant d'Artillerie, & a épousé à Lille en Flandres, *N*.... Diccaut d'Aigremont, dont six filles. Trois vivent en 1758. la premiere, mariée à *N*.... de Thibergeau, chevalier, seigneur de la Motte-Thibergeau, chevalier de Saint Louis, brigadier des armées du Roi, directeur des fortifications à la Rochelle; la seconde, religieuse à la Bourdilliere, & la troisieme mariée à *N*.... de Rougemont, capitaine d'Infanterie au régiment de la Marche.

Les armes de la maison de Menou sont: *de gueules, à la bande d'or*. Elle avoit anciennement pour supports: *deux femmes vêtues en façon de Déesses ou de Sybilles de l'Antiquité, avec des manteaux & couleurs de ses armes*; & pour cimier, *une tête de Maure de sable*.

MENON, écuyer, seigneur de Quentin & de Turbilly, en Normandie, élection de Mortagne: Famille qui porte pour armes: *d'or, à un bouton de roses de gueules, feuillé & tigé de sinople, & posé sur un croissant de gueules, qui est de l'écu*.

MENTHON, en Genevois & en Bresse: Famille dont les armes sont: *de gueules, au lion d'argent, à la bande d'azur, brochant sur le tout*.

MERCERET, de Salins, en Franche-Comté: Famille éteinte, qui portoit: *d'or, à deux perroquets adossés de sinople, becqués, accollés & membrés de gueules*.

MERCHIER-NOUREUIL, ancienne noblesse du pays d'Artois. *Jean* le Merchier fut pere de *Jacques* le Merchier, chevalier, seigneur de Noureuil, lieutenant de la compagnie des hommes d'armes du comte de Lalaing, & époux d'*Agnès* Morel (*a*). Il eut pour fils *Jacques* II. du nom, écuyer, seigneur de Noureuil, Hamette, & Lagnicourt en partie (*b*), inhumé l'an 1554. en l'église de la Magdelene à Cambray, avec sa femme, *Anne* de le Candele (*c*), fille de *Guillaume*, chevalier, seigneur d'Herbamez. De ce mariage naquit *Guillaume*, écuyer, seigneur de Noureuil, Hamette, &c. mort avant l'an 1565. époux d'*Eléonore* d'Hennin-Liétard, fille de *Jean*, seigneur de Cuvilers, &c. sœur d'*Anne* & d'*Antoinette*, la premiere chanoinesse à Maubeuge, & la seconde à Denain; lequel

(*a*) *Les armes de Morel sont*: d'argent, à la fasce vivrée de sable de trois pointes.

(*b*) *Voyez l'Histoire de Cambray, par Carpentier, Volume II*. p. 786.

(*c*) *Le Candele porte pour armes*: d'or, à trois capuchons de Moine de sable.

dénombra la terre de Noureuil au nom de son fils en bas âge, le 4 de Mars 1565. & vivoit encore en 1618. Il eut de ce mariage, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Marie* le Merchier, épouse d'*Allard* de Croix, chevalier, seigneur de Wismes, Hannecamp, Bellecourt, Angre, Lievin, dont elle étoit veuve en 1659.

Antoine le Merchier, cornette dans sa jeunesse des bandes du duc d'Arschot, fut fait chevalier le 27 Mai 1618. Il épousa en premieres noces *Marguerite* du Fay, héritiere d'Hulluc. Il mourut en 1640. & est inhumé en l'église de Saint Nicolas à Douai, auprès de *Barbe* de Haynin, fille d'*Adrien*, seigneur du Cornet, sa seconde femme, qu'il avoit épousée le 21 Mars 1610. & dont il n'eut point d'enfans. Du premier mariage vinrent,

1. *Anne*, dame de Noureuil, morte le 27 Décembre 1634. âgée de trente-neuf ans, ayant été alliée en 1629. à *Louis* de Haynin, chevalier, seigneur du Cornet, &c. de qui vint *Marie-Barbe* de Haynin, née le 15 Septembre 1634. mariée le 17 Février 1659. à *Armand* de Beaulainvilliers, chevalier, seigneur de Clais, capitaine de Cavalerie.

2. *François*, écuyer, seigneur d'Hulluc, qui, de sa femme *Anne* de Bourgogne, eut, 1. *Anne-Marie* le Merchier, morte le 10 du mois d'Août 1656. & inhumée à Hulluc, où est son épitaphe; 2. *Jean-Baptiste* le Merchier, seigneur d'Hulluc, mort le 3 Juin 1694. âgé de soixante & dix ans: il avoit testé le 18 Juillet 1687. & épousé le 28 Août 1652. *Diane* de Bethencourt, fille de *Philippe*, & de *Catherine* de Damant, morte étant âgée de soixante-six ans, le 6 Septembre 1694. De ce mariage sont sorties deux filles, sçavoir, *Diane*, abbesse d'Annay, morte le 7 Mars 1705. & *Magdelene*, héritiere de la terre d'Hulluc, née le 16 Janvier 1658. morte le 13 du mois d'Août 1728. après avoir épousé le 6 Octobre 1686. *Charles* de Briois, chevalier, seigneur de Sailly, dont neuf enfans. *Voyez* au mot BRIOIS, *Tome IV.* de ce *Dictionnaire*, ou *premier Volume du Supplément.*

Le Merchier-Noureuil portoit pour armes: *au 1 d'argent, semé de fleurs de lys de sable*, qui est du Fay; *au 2 & 3 fascé d'or & d'azur de huit pieces, à trois annelets de gueules en chef, sur les deux premieres fasces*, qui est la Viefville; *au 4 d'argent, à trois chevrons de gueules, & sur le tout de gueules, à trois tours d'argent, 2 & 1*, qui est le Merchier-Noureuil.

MERCIER (le), écuyer, sieur de Lentilly, en Normandie, élection d'Avranches: Famille qui porte pour armes: *de gueules, à trois têtes de femme d'argent, posées 2 & 1; écartelé d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois molettes de même, 2 & 1.*

MERCIER DE TOURVILLE, autre famille noble de la même province, maintenue dans sa noblesse le 27 Décembre 1667.

Les armes sont: *d'argent, à trois cœurs de gueules, au chef d'azur.*

MERE-ÉGLISE (de Sainte), écuyer, seigneur d'Omonville, élection de Valognes, en Normandie: Ancienne noblesse qui

porte pour armes : *d'azur, à six aigles d'or, 3, 2 & 1.*

Guillaume de Sainte Mere-Eglise, évêque d'Avranches, pourroit bien avoir été de cette famille. Il est mort vers l'an 1269.

MEREVILLE : *Tome II. p. 507. col. 2. après* ce mot, *ajoutez*, branche de l'ancienne maison de Nemours.

MERI, en Provence : Cette famille noble, originaire d'Italie, remonte à noble *Gabriel* Meri, qui vint s'établir à Bonieux dans le comtat Venaissin. Il épousa *Catherine* Jauffrei, dont il eut *Louis* Meri, viguier de Bonieux, marié par contrat passé à Avignon le 12 Janvier 1563. à *Catherine* de Laurent. De ce mariage vint *Jouffroi* Meri, aussi viguier de Bonieux le 15 Novembre 1626. Il se maria par contrat du 4 Novembre 1603. avec *N. . . .* de Blanc.

Joseph Meri I. du nom, sorti de cette alliance, eut de *N. . . .* de Saliers, qu'il avoit épousée le 4 Avril 1644.

Joseph Meri II. du nom, qui s'allia par contrat du 6 Janvier 1677. à *Marie-Magdelene* Mêre, dont, 1. *Joseph* III. qui suit ; 2. *Boniface*, mort sans enfans, & deux filles religieuses, & deux autres mariées, sçavoir l'une dans la famille d'Eyroux à Forcalquier, & l'autre dans celle de Garcin à Avignon.

Joseph Meri III. du nom, seigneur de la Canorgue, épousa par contrat passé le 31 Janvier 1700. *Marie-Thérese* de Vaccon, sœur d'*Antoine*, conseiller à la Cour des Comptes, & de *Jean-Baptiste*, évêque d'Apt. Ses enfans sont, 1. *Joseph* IV. qui suit ; 2. & 3. *Jean-Baptiste* & *Louis*, Jésuites ; 4. *Ignace*, mort prevôt de l'église de Marseille & grand vicaire ; 5. *François*, prevôt de l'église d'Apt & l'un des grands vicaires généraux de ce diocèse ; 6. *Hilarion*, licencié en Sorbonne & chanoine d'Apt ; 7. *Xavier*, capitaine de Dragons dans le régiment du Colonel Général, & deux filles religieuses, l'une à l'abbaye de Saint Benoît à Cavaillon, & l'autre au couvent de Sainte Ursule de la même ville.

Joseph Meri IV. du nom, comte de la Canorgue, reçu conseiller en la Cour des Comptes en Juin 1730. marié à *Angélique* de Boyer, issue des marquis d'Argens, par contrat du 24 Juillet 1731. a pour enfans, 1. *Joseph-Pierre* Meri, conseiller au Parlement de Provence le 12 Octobre 1757. 2. *Jean-Baptiste*, aide-major dans le régiment Royal des Vaisseaux ; 3. *Xavier*, officier des vaisseaux du Roi au département de Toulon, & une fille mariée dans la maison de Giraud-Monroc. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 129.*

Les armes : *d'argent, au dauphin de sable, au-dessus d'une mer de sinople, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or, 2 & 1.*

MERLE DE LA GORCE : Ancienne noblesse de la sénéchaussée de Nismes, en la province de Languedoc, qui a formé un grand nombre de branches & de rameaux.

On trouve noble *Raymond* de Merle, fils de noble *Pierre* de Merle, seigneur de Corneirettes, coseigneur du château & mandement de Naves, au diocèse d'Uzès, qui vivoit en l'an 1391. suivant un acte du 3 Avril de la même année. C'est de ce *Raymond* que descendent *Antoine* de Merle, écuyer, marié avant 1550. à *Marguerite* de Virgile, fille

fille d'*Antoine* de Virgile, & *Catherine* de Merle, femme de *Guillaume* de la Baume-Casteljau, dans laquelle a fini en 1483. la branche aînée.

Antoine de Merle est auteur de la branche établie dans le Vivarais, sous le nom de la Gorce, laquelle a toujours soutenu la noblesse de son origine, tant par ses alliances & ses services militaires non interrompus, que par la possession des belles terres qu'elle a, notamment par celle de la Gorce, considérable par son étendue, le grand nombre de ses vassaux, & par l'entrée qu'elle donne aux Etats du pays de Vivarais.

Cet *Antoine* de Merle I. du nom, rappelle dans son testament du 20 Mars 1555. ses trois fils, *Mathieu* de Merle, qui suit; *Antoine* & *François*, tous les trois en âge de minorité, lors de ce testament, où ils sont qualifiés de Nobles.

Antoine II. du nom, est qualifié d'écuyer dans un arrêt du 27 Février 1585. rendu par le Parlement de Toulouse.

François fut gouverneur du Malzieu, ainsi qu'il paroît par une lettre de *Henri*, prince de Condé, écrite en 1576. audit *François*, & dans laquelle il est fait mention de celle que Monsieur, frere unique du Roi, écrivoit au même *François*, gouverneur du Malzieu.

Mathieu, connu dans l'Histoire sous le nom de capitaine Merle, baron de la Gorce, comte de Boula, seigneur de Salavas, de Chames, de Leyris, &c. qualifié du titre de monseigneur dans un acte de 1575. acheta le 28 Juin 1581. la terre de la Gorce de *Jean* d'Apcher, chevalier de l'ordre du Roi. Il fut capitaine en chef de Chevaux-Légers, grade qui équivaloit, pour le moins, à celui de lieutenant général de nos jours. Le roi de Navarre se l'attacha, & le mit au nombre de ses gentilshommes par brevet du 28 Avril 1578. Il fut fait gouverneur de la ville de Mende, & pays du Gévaudan en 1580. avec pouvoir de faire la guerre; ce qui le constituoit général dans cette partie, recevant ses ordres immédiatement du roi de Navarre, ayant sous lui un contrôleur, un commissaire des guerres, & un receveur ou thrésorier pour le payement des Gendarmes, Chevaux-Légers, Gens de pied & Carabins, tant à pied qu'à cheval, qui composoient le corps de troupes, dont le commandement lui avoit été confié, & auquel la Noblesse de son gouvernement, ainsi qu'un nombre d'autres, se joignit. Il réduisit dans une même année dix-huit villes, châteaux ou forteresses, qu'il prit en partie d'assaut & en partie en les assiégeant, malgré les rigueurs des saisons. Il mourut en l'an 1586. ou environ. Sa bravoure & ses exploits brillans lui attirerent la jalousie de beaucoup de personnes, sans en excepter même ceux de son parti, qui, voulant inquiéter ses hoirs, firent agir M. le Procureur général à la Chambre des Comptes de Montpellier, pour leur faire rendre compte de l'ordre qu'il avoit tenu dans son gouvernement : mais Henri IV. en ayant été informé imposa silence, & déclara qu'il se souvenoit du pouvoir qu'il avoit alors donné audit sieur de Merle & des services qu'il lui avoit rendus. Il rappelle ses aveux pré-

cédens par lesquels ce Prince reconnoît qu'il s'est comporté en toutes choses comme un bon & sage gouverneur, suivant le droit & devoir de la guerre, & les Ordonnances militaires. Il fit son testament en 1583. où il est fait mention d'*Antoine* & de *François*, ses deux freres, dont on a parlé plus haut.

De son mariage avec *Françoise* d'Auzole, qu'il épousa le 20 Octobre 1576. fille de *Guyot* d'Auzole, seigneur de Serre, & de *Françoise* de la Rochette, naquirent *Heral*, qui suit, & *Marie*, femme de *Louis* de Barjac, seigneur de Valz, qui descendoit de l'illustre maison de Château-neuf de Randon.

Heral de Merle, baron de la Gorce, un des plus braves capitaines de son temps, seigneur desdits lieux de Salavas, de Leyris, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi en 1614. & capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, par commission du 13 Février 1621. joignit le Roi au siége de Montauban en 1621. où il servit avec distinction contre les Rébelles du Languedoc, qui lui tendirent une embuscade à son passage d'Aigues-mortes à Arles, d'où il s'échappa avec tant de valeur que lui seul passa au milieu de soixante hommes, après avoir blessé deux ou trois des ennemis & reçu quatre blessures. De retour en Vivarais, il assista à l'entreprise formée sur Barjeac, qui tenoit pour les Réformés, & après avoir donné en plusieurs autres occasions des preuves de son zele pour la Religion & pour son Prince, il mourut de ses blessures, les armes à la main.

Il s'étoit marié le 11 Mars 1609. avec *Anne* de Balazuc, issue des fameux barons de Balazuc, qui étoient déjà illustres du temps des Croisades, dont il eut pour enfans deux filles & un garçon; sçavoir, 1. *Marie*, mariée avec *Anne* de la Motte, seigneur de Chantuzac, syndic général de la province de Languedoc; 2. *Jacqueline* de Merle, femme de *Jean* de Bonas, seigneur de Chaussy & de Concoules; 3. *Henri*, qui suit.

Henri de Merle, baron de la Gorce, vicomte de Bouls, seigneur de Salavas, fut tenu sur les Fonts baptismaux par *Henri*, duc de Montmorency, auquel il avoit l'honneur d'appartenir au quatrieme degré, ainsi qu'à *Charlotte* de Montmorency, sa sœur, mariée avec *Henri* de Bourbon, prince du sang, de laquelle descendent les princes de Condé & de Conti. Il fut capitaine d'une compagnie de cent hommes du régiment de la Reine mere, par commission du 25 Juin 1643. & servit tant en Allemagne qu'en Flandres: il fut dangereusement blessé au siége de Rochteville, & peu de temps après il fut fait prisonnier à Tuvelinguent & à Melinguent. Il eut soin pendant les troubles arrivés de son temps dans le Vivarais, de faire garder la tour située sur la riviere d'Ardeche dans sa terre de Salavas, qui étoit un poste de conséquence pour la sûreté du pays. Le château de Salavas fut le seul lieu qui s'opposa & arrêta pendant huit jours l'armée du duc de Rohan; ce qui donna le temps aux troupes du Roi de reconnoître les forces de l'ennemi: le château fut entierement pillé, démoli & abbatu, ce qui causa une perte de plus de soixante

mille livres à la maison de la Gorce ; mais *Guillaume* de Balazuc, surnommé *le Brave Montréal*, ayeul maternel dudit *Henri*, ayant fait son testament après le siége de Salavas, lui substitua tous les biens, à charge de joindre à son nom celui de *Montréal* ; ce qui prouve combien il estimoit le nom de son petit-fils, puisqu'il n'osa pas lui imposer de porter son nom seul, quoiqu'il fût un des plus grands seigneurs de la province du Languedoc.

Henri se maria le 31 Octobre 1645. avec *Lucrece* Pape de Saint Alban, qui descendoit du célebre *Guy* Pape. Leurs enfans furent,

1. *Henri*, qui suit.

2. *Gaspard*, dit le chevalier de la Gorce, capitaine au régiment de Castries, tué à la prise de Gironne en 1684.

3. *Heral*, chanoine & viguier de l'église cathédrale de Viviers, qui est une des principales dignités du chapitre.

4. *Lucrece* de Merle, mariée à *Jean* de Chapelnin, seigneur de Dessinge & de Layros, ayeule maternelle du feu baron de Saint Sauveur, écuyer de monseigneur le Dauphin, & dont la femme est actuellement sous-gouvernante des enfans de France ; de même que de l'évêque de Bazas, du chevalier de Saint Sauveur, brigadier des armées du Roi, enseigne & chef de brigade de ses Gardes du Corps, & du comte de Nosieres, colonel du régiment de Flandres (*a*).

5. *Marie* de Merle, mariée à *Urbain* Dumas, seigneur de Culture le Faux, dont le fils a été page du Roi dans sa grande écurie.

6. *Olympe* de Merle, mariée à *Guy* de Durand, seigneur de Pontaujac, qui n'a laissé que deux filles, dont l'aînée a été mariée en premieres noces avec le marquis du Rousset, chevalier d'honneur au Parlement de Grenoble, & remariée en secondes noces avec le marquis d'Agoult. L'autre a épousé le marquis d'Evezenobre-Boucoiran, dont la fille aînée est mariée avec le marquis de Calviere, lieutenant général des armées du Roi, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis. Les sœurs puînées ont épousé l'une le baron de Sujmenc, & l'autre le marquis de Blacon en Dauphiné.

Henri de Merle II. du nom, baron de la Gorce, rendit hommage en 1691. de la baronnie de la Gorce au Roi. Il fut d'abord capitaine d'une compagnie de cinquante hommes de pied au régiment de Castries, par commission du premier Mars 1674. puis colonel d'un régiment de Milice en 1695. & fut tué pour le service du Roi à l'avant-garde des troupes qui furent commandées pour attaquer les Camisars à Vagnas en 1703. ayant auparavant empêché ces bandits de pé-

(*a*) Vital-Auguste *de Grégoire, marié par contrat signé le* 15 *Mars* 1760. *& célébration du* 17 *du même mois, à* Françoise-Marie *Terray de Rozieres, présentée au Roi le* 24 *Avril suivant, fille de* Pierre, *seigneur du comté de la Motte & de Tilly en Champagne, procureur général de la Cour des Aides, & de* Renée-Félicité *le Nain, sœur de l'intendant de Moulins, enfans du feu intendant du Languedoc, & de* Thecle-Félicité *Bidal d'Asfeld, niece de feu M. le maréchal d'Asfeld.*

nétrer plus avant dans le Vivarais. Il se maria en 1691. avec *Anne* Nouy, de la ville de Nismes, laquelle étoit tante de madame la baronne d'Aigremont-Rochemaure, dont il eut, 1. *Mathieu*, qui suit; 2. *Guy-Joseph*, chevalier de Saint Louis, premier capitaine des Grenadiers au régiment Dauphin. Le Roi, en considération de la maniere distinguée dont il s'étoit comporté à la bataille de Fontenoy, lui a accordé une gratification, & le Ministre de la guerre lui écrivit à ce sujet une lettre des plus flatteuses le 21 Mai 1745. De son mariage accordé le 27 Octobre 1725. avec *Marguerite* de Beauvoir du Roure, héritiere de sa branche, sont issus, *Joseph-François* de Merle de la Gorce, né le 21 Juin 1730. capitaine au régiment Dauphin, & *Louis-René* de Merle, dit le chevalier de la Gorce, né le 21 Juin 1732. lieutenant au régiment de Flandres.

Mathieu de Merle II. du nom, baron de la Gorce, vicomte de Bouls, seigneur de Salavas, &c. témoigna son zele à l'occasion des ordres qu'il reçut le 4 Juillet 1709. du duc de Roquelaure, commandant en chef en Languedoc, par lesquels il le prioit de ramasser auprès de lui le plus qu'il pourroit de ses amis, vassaux & habitans de ses terres, afin de tomber sur les Camisars qui pourroient passer dans ses cantons. Il prit alliance le 2 Octobre 1719. avec *Marguerite-Claude* Guion, fille de *Louis-Charles* Guion, chevalier, seigneur de la Chevalerie, colonel d'Infanterie, chevalier de Saint Louis, commandant dans les ville & citadelle du Saint Esprit, & de *Marguerite* Pinyot de Puychenin, & sœur aînée de *René-Louis* Guion de la Chevalerie, tué en l'année 1743. à la bataille d'Ettinghen, enseigne à pique dans le régiment des Gardes Françoises. Ce même *Mathieu* de Merle II. du nom, mourut le 24 Juillet 1725. Sa veuve, madame la baronne de la Gorce s'étant trouvée à l'Argentiere en 1742. lors de la tenue des Etats particuliers du Vivarais, messieurs de l'Assemblée lui firent une députation pour la complimenter, ainsi qu'il est d'usage de le faire à l'égard des femmes des barons du pays, lorsqu'elles se rencontrent dans les lieux de la tenue desdits Etats. Ses enfans furent,

1. *Louis-Charles*, qui suit.

2. *Henriette-Julienne* de Merle, femme de *Jean-Baptiste* d'Hautefort, vicomte de Lestrange, chevalier de Saint Louis, cousin du marquis d'Hautefort, chevalier des ordres du Roi, & ci-devant ambassadeur auprès de leurs Majestés Impériales.

Louis-Charles de Merle, baron de la Gorce & des Etats particuliers du Vivarais, vicomte de Bouls, seigneur de Salavas, & de la terre de Vallon par l'acquisition qu'il en a faite le 26 Novembre 1747. des héritiers du feu comte de Vallon, a été page de la petite écurie du Roi le premier Avril 1736. & est entré en 1739. par ordre de sa Majesté dans le régiment d'Anjou, Cavalerie, où il a été capitaine. Il s'est retiré en 1745. à cause de sa mauvaise santé, avec l'agrément de la Cour. Il a épousé le 8 Février 1744. *Anne-Urbaine* de Grimoard de Beauvoir du Roure, arriere petite-fille de *Scipion*, comte du Roure, cheva-

lier des ordres du Roi, lieutenant général de la province de Languedoc & des armées de sa Majesté, & fille de feu *Ange-Urbain*, marquis du Roure, brigadier des armées de sa Majesté, gouverneur de la ville & citadelle du Saint Esprit, & de *Jeanne-Louise* le Gagneur. Leurs enfans sont,

1. *Louis-Scipion-Jean-Baptiste-Urbain* de Merle, appellé le comte de la Gorce, né le 24 Octobre 1745.

2. *Adelaïde-Victoire*, née le 29 Juin 1748.

3. *Olympe-Andrée*, née le 7 Octobre 1749.

4. *Charlotte-Antoinette*, née le 20 Janvier 1753.

Les armes sont: *de gueules, à une épée d'argent, posée en pal, la pointe en haut, ayant la garde & la poignée d'or, coupé d'un échiqueté d'argent & de sable.*

MERLET, en Normandie, élections de Carentan & de Conches: Famille qui porte pour armes: *d'argent, au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'or.*

MERLIERS (des) DE LA LONGUEVILLE, en Bretagne: Famille qui porte pour armes: *d'argent, à trois merlettes de sable, posées 2 & 1.*

Les Commissaires généraux députés par le Roi pour la réformation de la Noblesse, rendirent le 6 Mars 1671. un arrêt, par lequel ils déclarent noble & issu d'extraction noble *Philippe-Emmanuel* des Merliers, écuyer, seigneur de la Longueville, fils de *Julien* des Merliers, & de demoiselle *Suzanne* Thomas, sa femme.

Henrie-Marie des Merliers, fille d'*Henri-Emmanuel*, & de *Jeanne* Gautier, a été reçue à Saint Cyr en 173., & y est religieuse depuis 1747. & a fait ses preuves jusqu'à *Jacques* des Merliers, sieur de la Longueville, son quint-ayeul. Elle a pour freres & sœurs,

1. *Severe*, lieutenant au service de la Compagnie des Indes, né en 1726.

2. *Henri-René*, abbé de Cheveneux, né en 1728.

3. *Yvonne-Renée-Edmée*, mariée en 1753. à *François-Pierre* le Bastant, écuyer, seigneur de Villeneuve, en Bretagne, dont deux enfans.

4. *Anne-Marie*, religieuse à l'abbaye de la Joye, près Hennebon en Bretagne.

5. *Ambroise* des Merliers, religieuse aux grandes Ursulines de Rennes.

Henri-Emmanuel des Merliers & *Jeanne* Gautier, pere & mere des enfans susdits, sont morts, l'un en 1741. & l'autre en 1737. *Henri-Emmanuel* avoit pour frere *Nicolas* des Merliers, chevalier, seigneur de la Longueville, gouverneur des Isles de l'Amérique, résidant à Sainte Lucie, chevalier de Saint Louis, vivant en 1760. âgé de plus de quatre-vingt ans.

MERODE: *Tome II. p.* 510. *col.* 2. *lig.* 3. Nantines, *lisez*, Nalines.

Ibid. lig. 47. de Beaucaimez, *lisez*, de Baucarmez.

Ibid. p. 511. *col.* 1. *lig.* 26. *Dieu-donnée* de Fabart, *lisez*, *Dieu-donnée* de Fabert.

MESANGE (de), écuyer, sieur de Saint André, en Normandie, élection de Mortain: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à la bande d'argent, cotoyée de deux étoiles de même.*

MESENGE : Famille noble de la même province, maintenue dans sa noblesse le 24 Juin 1667. qui porte : *de gueules, à trois merlettes d'or.* Chevillard lui donne une *bordure de sable.* Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, par la Roque, *pag.* 1011. 1808. & 1996.

MESGRIGNI : *Tome II. p.* 512. *col.* 1. *lig.* 16. *après* Bouthilier, *ajoutez*, *Gabrielle* de Mesgrigny, sa sœur, étant morte le 20 Octobre 1741. dans un âge fort avancé.

Ibid. col. 2. *lig.* 34. 1338. *lisez*, 1738.

Ibid. lig. 36. *après* de Paris, *ajoutez*, De ce mariage est issu *N.* . . . le Pelletier, né en 1747.

MESLE (du), en Normandie : C'est une des plus anciennes familles nobles du bailliage d'Alençon, qui tire son origine de la terre du Mesle-Raoul, située dans la Vallée, qui va de Séez à Argentan. Elle porte pour armes : *de gueules, à trois rais ou quintefeuilles d'argent, posées* 2 & 1.

MESLIERE, même province, élection de Falaise : Famille dont les armes sont : *d'argent, à trois molettes de sable*, 2 & 1, *à la bordure de gueules, chargée de huit besans du premier.*

MESLIN, écuyer, sieur de Campigny, même province, élection de Bayeux : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au sautoir d'argent, cantonné de quatre roses de même.*

MESMES : *Tome II. p.* 514. *col.* 1. *lig.* 42. *après Jean-Jacques* de Mesmes, *ajoutez*, chevalier, bailli, grand-croix de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, commandeur des commanderies de Boncourt, de Sommereux & Haute-Avesne, abbé commendataire de l'abbaye royale de la Valroy, ordre de Cîteaux, diocèse de Rheims, du 17 Mai 1710. aussi prieur commendataire du prieuré de Saint Denis de Lestrée en 1721. ambassadeur de l'ordre de Malte, &c.

Ibid. col. 2. *lig.* 28. *après* duquel descend, *ajoutez*, *Alcibiade* de Mesmes, seigneur de Perquier, de Ravignan & de Lusson, sénéchal & gouverneur des villes du Mont de Marsan, de Tursan & Gavardan, ancien capitaine au régiment de Navarre, mort en 1687. laissant de *Marie* d'Arrac de Vignes, son épouse, *Joseph* de Mesmes de Ravignan, &c.

MESNAGE, ou MÉNAGE DE CAGNY : Famille de Normandie, dont les armes étoient : *de sable, au lion d'or, au chef de gueules, chargé de trois coquilles d'argent.* C'est ainsi que les portoit cette famille, selon Blanchart.

Chevillard rapporte ces armes différemment, & assure qu'elles étoient : *de sinople, au lion d'or, au chef de sable, chargé de trois coquilles d'argent.*

Et l'*Histoire de Rouen* dit que cette famille portoit pour armes : *d'azur, au lion d'or, au chef d'argent, chargé de trois coquilles de sable.*

Jacques Mesnage, chevalier, seigneur de Cagny, conseiller au Parlement de Rouen, fut envoyé en qualité d'ambassadeur de France auprès de l'empereur Charles V. en l'an 1545. & ensuite auprès du roi d'Angleterre. On lui donna une charge de maître des requêtes ; & en 1549. il fut aussi envoyé en ambassade auprès

des Princes d'Allemagne. Il est mort en 1556. Il avoit épousé demoiselle *Marie* de Croismare de Saint Just, dont il eut,

Jean Mesnage, selon Blanchart, qui fut seigneur de Cagny : mais les titres de famille le nomment *Guillaume*. Il a épousé demoiselle *Anne* Mustel, & ils furent pere & mere de

Philippe Mesnage, seigneur de Cagny, qui épousa en premieres noces demoiselle *Marie* d'Ennet ; & en secondes noces demoiselle *Marguerite* le Hérissy, qui a continué la postérité.

Voyez, sur cette famille, Blanchart, *Généalogie des maîtres des requêtes* ; l'*Histoire de Rouen*, *Tome IV*. p. 378. & les titres de famille.

MESNIL (du) : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 23 Février 1668. qui porte pour armes : *d'argent, à deux fasces jumelles de gueules, au chef aussi de gueules, chargé d'un lion léopardé d'or*, selon la Roque, *Hist. d'Harcourt, p.* 1116. & 1117.

Cordelier du Mesnil, chevalier bachelier, & *Taupin* du Mesnil, aussi chevalier bachelier, vivoient à la fin du quatorzieme siécle. Selon le vieux Armorial, rapporté à la suite de l'*Histoire de Normandie*, par *Gabriel* du Moulin, ils portoient les armes ci-dessus.

Jean du Mesnil, chevalier, rendit aveu le 9 Juin 1372. de la baronnie de Cléville & du fief d'Annebaut.

Jean du Mesnil II. du nom, seigneur de Manneville, & *Jean* du Mesnil, seigneur du Coudray, firent preuves d'ancienne noblesse l'an 1463.

Jacques du Mesnil, seigneur de la Riviere, avoit épousé *Marguerite* de Normanvil[illegible] elle étoit veuve en l'an 1540. lorsqu'elle produisit ses titres pour ses enfans, nommés *Adrien* & *Guillaume* du Mesnil.

D'autres familles nobles de la province de Normandie portent pareillement le nom de du Mesnil ; sçavoir,

Du Mesnil, écuyer, sieur des Closets, élection de Carentan, dont les armes sont semblables à celles de la famille précédente.

Du Mesnil, écuyer, sieur de Pival, élection d'Avranches, qui porte pour armes : *d'or, à trois molettes de gueules*, 2 & 1.

Du Mesnil, élection de Caën, qui porte : *d'argent, à trois lions de gueules*, 2 & 1.

Du Mesnil, écuyer, sieur de la Gondiniere, élection de Mortain, dont les armes sont : *de gueules, à trois croissans d'argent*, 2 & 1.

Du Mesnil, écuyer, sieur de Hubertant, élection de Valognes, qui porte pour armes : *de sable, fretté d'argent.*

MESNIL-ADELEY (du), écuyer, sieur de Saint Maur de la Prevostiere, même province, élection d'Avranches : Famille dont les armes sont : *d'argent, à trois chevrons de gueules.*

MESNIL-BERNARD (du), écuyer, sieur de la Chaise, même province, élection de Vire : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la croix ancrée d'argent.*

MESNIL-SIMON (du), en Berry : Famille dont la Thaumassiere a parlé, p. 483. & de laquelle étoit *Françoise* du Mesnil-Simon, née le 27 du mois de Février 1688. du mariage de *Jean* du Mesnil-Simon, chevalier,

seigneur de Marnai, & de *Marie* de Faron, qui fut reçue à Saint Cyr au mois d'Août 1695. après avoir prouvé que *Jean* du Mesnil-Simon, seigneur du Mesnil, qui en l'an 1440. épousa *Philippe* de Rochechouart, étoit son quintayeul.

Les armes sont : *d'argent, à six mains dextres de gueules*, 3, 2 & 1.

MESNILDOT, écuyer, sieur de Vierville, de Rideauville, Champeaux, &c. famille ancienne, & dont il y a plusieurs branches dans les élections de Carentan & de Valognes. Elle est alliée aux Davy, aux Tourville, & à quantité de bonnes maisons : elle a aussi donné dans tous les temps d'excellens officiers pour les troupes du Roi, dont quelques-uns ont été décorés de la croix de l'ordre militaire de Saint Louis, comme *N.* . . . . Duvast-Mesnildot, mort étant major & commandant de Philippeville en Flandres, après plus de quarante ans de service, & *N.* . . . . de Mesnildot-Sainctot, qui avoit été un des aides de camp de M. le maréchal de Coigny, lorsqu'il commandoit en Italie.

Les Mesnildot se sont appellés Goupil jusqu'en l'an 1576. qu'ils quitterent ce nom pour prendre celui de Mesnildot qu'ils ont toujours constamment porté depuis.

N. . . . . de Mesnildot-Rideauville sert dans la Marine, & a reçu la croix de Saint Louis. Il est actuellement lieutenant de vaisseau.

Les armes : *d'azur, au chevron d'argent, accompagné de trois croissans d'or*, 2 & 1.

MESNILURY, ou MENILURY, en Normandie, élection de Valognes : Famille qui porte : *de sable, fretté d'argent.*

MESSAGER (le), aussi en la province de Normandie, élection de Bayeux : Famille dont les armes sont : *d'azur, à six roses d'or*, 3, 2 & 1, *avec un écusson d'argent en cœur.*

MESSENT, écuyer, sieur de la Rosiere, même province, élection de Valognes : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la croix d'argent, cantonnée de quatre treffles de même.*

MESTRE, de la ville de Marseille : *Jean-Antoine* Mestre, seigneur d'Aigalades, fils d'un autre *Jean-Antoine*, originaire de Languedoc, & de *Magdelene* Griffet, fut pourvu en 1739. d'un office en la généralité de Provence. Il épousa en 1744. *Thérese* de Grimaud, de laquelle il a postérité.

Catherine Mestre, sa sœur, est mariée avec noble *Joachim* de Gail, ancien capitaine d'Infanterie, chevalier de Saint Louis, gouverneur du fort de Notre-Dame de la Garde de Marseille, dont des enfans. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 129.

Les armes : *d'azur, à trois chevrons d'or, abaissés & surmontés d'une trangle d'argent, chargée de trois bandes de gueules : cette trangle est aussi surmontée d'un croissant d'argent, accosté de deux étoiles d'or.*

MÉTAYER, ou MÉTAER, sieur de la Londe, en Normandie, élection de Bayeux : Famille noble, qui porte pour armes : *de gueules, à trois étoiles d'argent*, 2 & 1.

MÉTAYER (le) : Famille de Normandie, dont les armes sont : *d'azur, à trois aigles d'ar-*

gent, rangées en fasce, becquées & armées de sable; & de laquelle étoit *Anne-Marie* le Métayer de la Haye, baptisée le 26 Mars 1674. & reçue à Saint Cyr au mois de Mai de l'an 1686. Elle prouva qu'elle étoit descendue de *Palamedes* le Métayer, seigneur de Guichainville, & de *Marie* de Lieurai, sa femme, qui vivoient en 1555. Cette famille a été maintenue dans sa noblesse le 5 Novembre 1668. Il en est parlé dans l'*Histoire d'Harcourt*.

MEURDRAC, chevalier, seigneur d'Amigni & de Boissey, élection d'Alençon : Famille qui porte pour armes : *de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de six merlettes de même, posées 3 & 3.*

MEYRAN, en Provence : *Jean* de Meyran, seigneur de la Goy & de Nans, gouverneur de Saint Remi, obtint que la terre de Goy en Provence, fût érigée en marquisat par lettres du mois de Novembre 1702.

Joseph-Etienne de Meyran, son fils, a épousé le 12 Juin 1749. *Thérese-Catherine* de Piquet, fille du marquis de Mejanes. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 130.

Les armes : *palé & contrepalé de cinq pieces d'argent & d'azur, à une fasce d'or, brochant sur le tout.*

MEYRIA, en Franche-Comté : Famille qui porte pour armes : *écartelé au 1 & 4 de gueules, au chef d'argent ; au 2 & 3 de gueules, à deux fasces d'argent, au chef palé d'argent & de gueules de six pieces.*

MEYRONNET : Famille noble de Provence, qui existe en deux différentes branches.

La premiere subsiste dans *Paul-Joseph* de Meyronnet, marquis de Châteauneuf, conseiller au Parlement d'Aix depuis le 7 Octobre 1757. Il a pour frere *Balthasard*, officier dans le régiment du Roi.

L'autre branche subsiste dans *Philippe* de Meyronnet, baron de Saint Marc, reçu conseiller au même Parlement le 13 Mars 1737. marié depuis le 6 Septembre 1740. avec *Thérese* de Fauris, fille de *Charles*, & de *Françoise* de Fauris, son épouse & sa cousine, dont plusieurs enfans.

Les armes : *d'azur, au rocher d'argent, sortant de la mer, accompagné en chef de deux croissans de même.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 133.

MEYSERIA, en Bresse : Famille qui porte pour armes : *de sinople, à un pal d'argent.*

MEZIERES : Famille de Normandie, qui porte : *d'or, au lion de sable*; & de laquelle étoit *Anne* de Mezieres, née en 1672. & reçue à Saint Cyr au mois de Juillet 1686. après avoir justifié que *Jean* de Mezieres, seigneur de Socance, qui vivoit en l'an 1500. étoit son cinquieme ayeul.

MICAELIS, ou MICHAELIS, en Provence : Famille dont les armes sont : *d'or, à la fasce d'azur, chargée de trois croix fleuronnées au pied fiché d'or, accompagnée de trois arbres de sinople sans tige, l'écu bordé engrêlé de gueules.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 135.

MICHAULT, écuyer, seigneur de Paviliere, en Normandie, élection de Lisieux : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à la bande d'or, chargée de trois*

flammes de gueules, & cotoyée de deux étoiles du second.

MICHEL DE CAMBERNON, en Normandie, diocèse de Coutances : Famille maintenue dans sa noblesse par jugement rendu en l'année 1496. On en trouve la généalogie dans l'*Armorial de France, Tome I. Part. I. p.* 382.

Les armes : *d'azur, à une croix d'or, cantonnée de quatre coquilles de même, une dans chaque canton.*

Il y a plusieurs autres familles nobles de Normandie, qui portent aussi le nom de Michel ; sçavoir,

MICHEL, élection de Caën, aux environs de Vire, qui porte : *écartelé au 1 & 4 d'or, chargé d'une étoile de gueules ; au 2 & 3 d'azur, à l'aigle à deux têtes d'argent.*

MICHEL, écuyer, sieur de Verdun, élection de Valognes, dont les armes sont : *de sable, à la croix d'or, cantonnée de deux croissans d'argent en chef, & de deux coquilles de même en pointe.*

MICHEL, écuyer, sieur de Beaulieu, élection de Coutances : Famille qui a donné un Général à l'Ordre des Chartreux, dans la personne de Dom *Jean* Michel, mort en 1599.

Les armes : *d'azur, à la croix d'or, cantonnée de quatre coquilles de même.*

MICHEL, élection de Lisieux : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à l'aigle à deux têtes de sable ; écartelé au 2 & 3 d'or, à un soleil de gueules.*

MICHEL, chevalier, seigneur de Tournay & des Parquets, élection de Bernay, dont les armes sont : *d'azur, à l'aigle à deux têtes d'argent ; écartelé d'or, à une étoile de gueules.*

MICHELS (des) DE CHAMPORCIN : La maison des Michels de Champorcin, connue très-anciennement en Provence, est originaire du Piémont.

Jean des Michels étoit juge-mage du Piémont vers l'an 1296. En cette qualité il fut présent & autorisa les remontrances & hommages, qui furent prêtés dans la ville de Démont, à *Robert*, fils de *Charles*, roi de Naples, comte de Provence & de Piémont, devant *Raymond* des Baux, sénéchal de la Provence, après la donation que le Roi, son pere, lui en avoit faite à Naples le 20 Avril 1309. Les descendans de ce *Jean* des Michels passerent en Provence, & leur noblesse fut confirmée par *Jean*, duc de Calabre, fils du roi *René*. La terre de Champorcin, qu'ils possedent depuis ce temps, fut annoblie en leur faveur, & exemptée de toutes charges & impositions. Ils se sont également distingués dans l'Eglise & dans l'Epée, & ont contracté des alliances avec les principales maisons de la province, comme celle d'Agout, de Valbelle, de Baumelle, de Puget, de Félix, la Regnarde, de Gasparès, &c.

Honoré-Thomas-Michel des Michels de Champorcin, baron de Champorcin, seigneur de la Jarie, Sainte Colombe, Chaudol, & autres lieux, épousa le 12 Décembre 1748. *Charlotte-Hélene-Catherine* de Gresillemont, fille de feu *Charles-Jean-Chrysostôme* de Gresillemont, seigneur de Marfontaine & de Careil, conseiller du Roi, thrésorier général des Ponts & Chaussées de France, & de feue dame *Jeanne-*

Marguerite de Carvoison d'Armancourt, & niece de *Jean-Claude-Adrien* Helvetius, conseiller d'Etat, premier médecin de la Reine, & de *N*. . . . veuve de *N*. . . . marquis de Jouy, maréchal des camps & armées du Roi, & commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis.

Honoré-Thomas-Michel des Michels de Champorcin est fils de *Henri* des Michels de Champorcin, seigneur de la Jarie, Sainte Colombe, Chaudol, & autres lieux, ci-devant gouverneur pour le Roi de la ville de Digne, & ancien procureur général des trois Etats de Provence, & de *Thérese* de Brochier. Il a pour freres *N*. . . . des Michels de Champorcin, enseigne de vaisseau, & *N*. . . . des Michels de Champorcin, cornette dans le régiment des Dragons de la Reine.

Les Michels de Champorcin portent pour armes : *d'azur, à un cor de chasse d'or, virolé & lié de même, surmonté à droite d'une croix de Lorraine aussi d'or, & à gauche d'une épée d'argent la pointe en haut*. L'épée seulement étoit autrefois l'armoirie de cette famille : elle porte aujourd'hui le *cor de chasse* par succession de la maison de Cornut, & la *croix de Lorraine* par concession de *Jean*, duc de Calabre.

Ses supports sont : *deux génies, tenant l'un l'épée d'argent haute, & l'autre le cor de chasse*.

Cimier : *la croix de Lorraine*.

Devise : *signo, manu, voce vinco.*

Voyez, sur cette famille, l'abbé Robert ; le *Nobiliaire de Provence*, par Megnier ; l'*Armorial général de France*, par M. d'Hozier ; le *Nouvel Armorial de Provence*, par Artefeuil, & le *Mercure de France du mois de Janvier* 1749. *p.* 217.

MIDDELBORCH, ou MIDDELBORG (de), dans le Brabant : Ancienne noblesse, qui porte : *d'argent, à trois bandes de sable* ; & de laquelle étoit *Pierre* de Middelborch, greffier & secrétaire de la souveraine Cour féodale de Brabant, garde des Chartres des Livres féodaux, & receveur des droits des Reliefs dès l'an 1498. Il mourut le 12 Septembre 1540. Il eut d'*Elisabeth* Hemelrycx, son épouse, morte le 30 Décembre 1527. un fils, qui suit.

Pierre de Middelborch, aussi greffier & secrétaire de ladite souveraine Cour féodale de Brabant, garde des Chartres des Livres féodaux, & receveur des droits des Reliefs, comme son pere, est mort le 24 Novembre 1570. Il épousa en premieres noces *Barbe* Madoets, fille d'*Alexandre*, & de *Marie* Walsche ; & en secondes noces *Anne* Van-Aelst, veuve de *Gilles* Perremans, secrétaire du Conseil de Brabant, morte le 19 Mars 1585. Il eut de sa premiere femme *Philipotte* de Middelborch, épouse de *Denis* Vits, fils de *Nicolas*, & de *Barbe* Van-Hamme, & *Marguerite* de Middelborch, épouse de *François* Borremans ; & de sa seconde femme vint un garçon, nommé *Georges* de Middelborch, qui suit.

Georges de Middelborch épousa *Catherine* de Flessentop, dont,

Laurent de Middelborch, seigneur de Lyons & de Bouchaut, lequel fut créé chevalier par des lettres patentes datées du premier Août 1630. & qui est mort le

premier Janvier 1670. Il eut de *Livine* Giellens, son épouse, morte le 9 Mars 1677. deux enfans; sçavoir, l'un *Pierre* de Middelborch, seigneur de Lyons & de Bouchaut, capitaine de Cavalerie, marié à *Marguerite* Vander-Haeghen, & l'autre *Jean-Baptiste* de Middelborch, capitaine d'Infanterie, mort le 14 Juin 1710.

MIDORGE: Famille originaire du Dauphiné, établie à Paris dans le seizieme siécle, qui porte: *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois épis d'orge d'or.*

MIDOU (le), écuyer, sieur de la Chesnaye & de la Fosse, en Normandie: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à la croix fleurdelisée d'or, cantonnée de quatre roses de même.*

MIÉE: Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 7 Septembre 1666. qui porte: *d'azur, à la fasce d'or, accompagnée de trois besans d'or, 2 & 1*, selon Chevillard & l'abbé de Vertot.

Gueffin Miée, vicomte de Rouen, duquel l'*Histoire de la ville de Rouen* ne fait point mention dans son Catalogue des Nobles, fut pere, dit la Roque, d'*Olivier* Miée, écuyer, seigneur de Cahun, Saucey, Rouvay & Bourgeauville, qui épousa en l'an 1382. *Jeanne* d'Estanchon, dame de Guespré, dont,

Colin Miée, vivant en 1405. & 1416. qui épousa *Perrette* de Beteville, pere & mere de

Girard Miée, qui épousa *Marie* d'Anctoville, dont,

Antoine Miée, seigneur de Guespré, vicomte d'Argentan & d'Exmes en l'an 1477. qui épousa demoiselle *Jacqueline* de Pontfarcy, dame de la Chaperonniere, dont,

Richard Miée, qui épousa *Catherine* Vipart, fille de *Jean*, baron de Bethomas, dont,

Jean Miée, qui épousa *Françoise* de Chambray, fille de *Nicolas*, baron d'Auffay, dont *Jean*, qui suit, & *Jacqueline*, femme de *Jean* le Roy, seigneur d'Heudreville, conseiller au Parlement de Rouen.

Jean Miée épousa *Renée* Tiercelin, de laquelle il eut,

Philippe Miée, seigneur de Guespré, qui épousa *Charlotte* Morelet de Museau, dont l'héritiere aînée est entrée par mariage dans la maison de Béthune. Cette famille, dit la Roque, *Histoire d'Harcourt, pag.* 804. 1152. 1419. 1541. & 1689. a toutes les marques de grandeur.

Thomas Miée de Guespré, reçu chevalier de Malte en 1540. & *François* Miée de Guespré, fait chevalier du même ordre en l'année 1574. portoient les armes ci-dessus, dit M. l'abbé de Vertot.

Geneviéve Miée, dame de Guespré, femme de *Philippe* de Béthune, vicomte de Meaux, comte de Charost, mourut le 22 Août 1682. selon l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Tome IV. p.* 220.

Le P. Anselme rapporte que *Colin* Miée, chevalier, seigneur & baron de Guespré, épousa *Jeanne* de Hautemer, fille de *Jean* de Hautemer IV. du nom, seigneur du Fournel & de Fervaques, vivant en 1470. Ce ne doit pas être le même que celui qui, selon la Roque, avoit épousé *Perrette* de Beteville, puisque l'un vivoit au commencement du quinzieme siécle, & l'autre

tout-à-fait à la fin. Voyez l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome VII. p.* 395.

MIERE, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse par arrêt du Conseil du 3 Juin 1736. qui porte pour armes : *d'argent, à deux lions de gueules affrontés, & un chef d'azur, chargé d'un croissant d'or.* Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. II.*

MIETTE, écuyer, sieur de la Sauberye, en Normandie, élection de Carentan : Famille dont les armes sont : *de gueules, à trois moutons d'or*, 2 & 1.

MIFFANS : Famille de Normandie, élection de Coutances, maintenue dans sa noblesse le 29 Juillet 1670. qui porte : *d'azur, à trois têtes humaines d'argent*, 2 & 1.

Cécile Miffans, fille du seigneur de Farceaux, fut mariée vers l'an 1550. à *Jacques* Bailleul, seigneur d'Anville, dit la Roque, en son *Histoire d'Harcourt*, p. 1407.

Etienne Miffans étoit conseiller-clerc au Parlement de Rouen en 1536. Voyez l'*Histoire de la ville de Rouen.*

Cette famille subsiste en la personne de *N.*.... Miffans d'Aucourt, qui a été reçu page du Roi dans sa petite écurie en l'an 1754. sur les preuves de sa noblesse.

MIGIEU : Famille originaire de la province de Bugey, dont les armes sont : *de sable, à trois étoiles d'argent*, 2 & 1.

On en trouve la généalogie dans l'*Histoire de Bresse & de Bugey* de *Samuel* Guichenon, p. 262. de la Continuation de la troisieme Partie.

Abraham-François de Migieu, marquis de Savigny-sous-Beaune, seigneur de Chorey, Varenne, Vimpelle & la Trembleraye, président à mortier au Parlement de Bourgogne, charge en laquelle il avoit été reçu au lieu & place & par la mort de feu *Antide* de Migieu, son pere, le 14 Décembre 1717. ayant été auparavant reçu conseiller au même Parlement le 13 Janvier 1706. Il mourut à Dijon subitement, en sortant de table, le 26 Janvier 1735. âgé de cinquante ans ou environ. Il avoit épousé *N.*.... Cheriere, fille de *Claude* Cheriere, seigneur d'Egligny, Gravon, Vimpelle, &c. maître ordinaire en la Chambre des Comptes de Paris, mort le 29 Octobre 1710. & de *Marguerite* Méliand, dame d'Egligny, sa femme. Il en a laissé deux fils, & une fille, avec de très-gros biens. Voyez le *Mercure de France du mois de Février* 1735. p. 397.

MILAN, écuyer, seigneur de Cornillon, en Provence : Famille qui porte pour armes : *d'or, à trois milans de sable.* Il est parlé de cette famille noble dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II.* p. 142.

MILANOIS, ou MILANEZ : C'est le nom d'un grand pays d'Italie, avec titre de duché, qui appartient presque tout entier à la maison d'Autriche, depuis 1706.

Martin de la Torre, ou de la Tour, fut premier prince de Milan en 1259. Il mourut en 1263.

Jean-Galéas, fils de *Galéas* II. du nom, fut créé premier duc de Milan le 11 Mai 1395. Il mourut le 4 Septembre 1402.

Louis XII. roi de France, du chef de *Valentine* de Milan, son

ayeul, fut investi du duché de Milan le 7 Avril 1405. & chassé en 1412. Le roi François I. perdit le Milanez en 1521. Après le décès de *François* Sforce II. du nom, duc de Milan, mort sans postérité en l'année 1535. l'empereur Charles V. donna l'investiture de ce duché à son fils *Philippe*, qui l'annexa à la monarchie d'Espagne.

MILET, écuyer, seigneur de Villargele, en Provence : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à trois branches d'olivier d'or, posées en pal 2 & 1, au chef d'or, chargé de trois roses de gueules.* Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 145.

MILLI, en Picardie : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au chef d'argent.*

Robert de Milli, écuyer, seigneur de Montreuil, épousa *Jeanne* de Gamaches (*a*) l'an 1350. Il étoit mort en 1361. car elle avoit la garde noble d'*Enguerrand* de Milli, son fils, qui suit.

Enguerrand de Milli, écuyer, seigneur de Monceaux, qu'il avoit acquis le 17 Mars 1398. épousa *Henrie* d'Esquenes (*b*) en 1400.

Guillaume de Milli, son fils, écuyer, seigneur de Monceaux, de Ravenel & de la Neuville-sur-Oudeuil, épousa *Jeanne* de Brunvilers l'an 1461. Elle étoit sa parente, étant fille de *Jean* de Brunvilers, seigneur du Plessis-Rosinvilers, & de *Marie* de Milli, sa femme. De ce mariage naquit *Jean* de Milli, qui suit.

Jean de Milli, écuyer, seigneur de Monceaux & de la Neuville, épousa en l'an 1500. *Marguerite* de Conti (*c*), fille de noble homme *Jean* de Conti, seigneur de Roquencourt, & de *Marie* de Hennencourt. Il fit son testament le 15 Octobre 1521. par lequel il laisse à *Marguerite* de Conti, sa femme, l'usufruit des terres & seigneuries de Monceaux & de la Villeneuve, pendant sa vie, à la charge d'élever *Barbe*, *Magdelene*, *Adrien* & *Christophe* de Milli, ses enfans, & de les marier suivant leur qualité, & a nommé pour ses exécuteurs *Ferry* de Conti, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, dit de Malte, & commandeur de Boncourt, & *Jean* de Milli, son fils aîné.

Jean de Milli II. du nom, fils du précédent, épousa *Jeanne* de Soyecourt (*d*), par contrat du 5 Octobre 1545. Ils furent pere & mere de *Manassès*, qui suit, de *François*, de *Vespasien* & de *Charlotte* de Milli.

Manassès de Milli épousa au mois de Février 1572. *Jeanne* de Bristel, fille d'*Adrien* de Bristel, écuyer, seigneur de Marteigneville, & de *Louise* de Vaux. Ils eurent,

François de Milli, écuyer, seigneur de Monceaux, qui par con-

(*a*) *Gamaches porte :* d'or, au chef d'azur, à la cotice de gueules, brochant sur le tout.

(*b*) *Les seigneurs d'Esquenes portent pour armes :* d'hermines, à la croix frettée d'or.

(*c*) *Conti porte :* d'or, au lion de gueules, à trois bandes de vair.

(*d*) *La maison de Soyecourt porte pour armes :* d'argent, fretté de gueules.

trat du 4 Novembre 1631. épousa *Angélique* de Belloy, fille de *Jacques* de Belloy, chevalier, seigneur d'Aini, gouverneur de Roye, & de *Renée* de l'Isle-Marivaux. Ils eurent pour fils *François*, qui suit.

François de Milli, comte de Milli, seigneur de Monceaux, qui par contrat du 5 Mars 1660. épousa *Françoise* de Trécesson, fille de *Paul* de Trécesson (*a*), comte dudit lieu, seigneur de Bernéan, de la Marche & de la Châtaigneraye, & de *Jeanne* de Bruc. Ils eurent, entr'autres enfans, *Adelaïde* de Milli, née en 1675. & reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1686. sur les preuves de sa noblesse.

MILLI, en Gâtinois : Terre située à deux petites lieues de Fontainebleau, qui a été possédée par les maisons de Mantenet, de Graville & de Faudoas, dont un gouverneur de Paris. Elle est ensuite tombée à *Jean* Perrault, président en la Chambre des Comptes de Paris, dont la fille unique, *Jeanne Marie*, l'a porta en mariage en 1681. à *Louis* de Beaupoil, marquis de Lanmary, grand échanson de France : elle le rendit pere, entr'autres enfans, de deux fils ; sçavoir,

1. *Marc-Antoine-Front* de Beaupoil de Saint Aulaire, marquis de Lanmary, baron de Milli, seigneur de Coutures, de Celles, de Bertry, de Chabannes, de Sorges, de Peudry, d'Augerville, &c. grand échanson de France, ambassadeur en Suede, nommé chevalier des ordres du Roi en 1749. & mort la même année à Stockolm, sans avoir été reçu. Il fut pere, par *Elisabeth* Neyrel de la Ravoye, d'*Anne-Elisabeth*, mariée à son oncle, dont on va parler.

2. *Henri-François* de Beaupoil, comte de Lanmary, enseigne des Gendarmes de Flandres, mort en 1748. lequel avoit épousé *Anne-Elisabeth*, sa niece, dont *Marc-Antoine-Front* de Beaupoil de Saint Aulaire, marquis de Lanmary, baron de Milli, &c. marié le 18 Février 1760. à *Charlotte* le Ragois, fille de *François*, & d'*Adelaïde* de Seuile. *Mercure de France du mois de Mars 1760. p. 230.*

MILLIERE (du), écuyer, sieur du Bois, en Normandie, élection de Carentan : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois losanges de gueules*, 2 & 1.

MILON, en Anjou : Ménage, au sujet des familles de cette province, parle avantageusement de celle ci.

Les puînés, selon le même Auteur, ont pris pour la plûpart le parti de la Robe dans les Cours souveraines, où ils se sont distingués par leur mérite & par leur sçavoir. Ils ont produit des prevôts de Paris, des conseillers au Parlement, des maîtres des requêtes, des maîtres des Eaux & Forêts, des aumôniers du Roi, & des évêques.

Les titres de cette famille prouvent que *Julien* Milon, chevalier, épousa par contrat du 20 Février 1446. *Alliette* Courtin, fille de *Gervais* Courtin, chevalier, seigneur de la Giraudiere, de la même famille que M. Courtin, conseiller d'Etat, pere de madame de Varangeville, & grand-pere de madame la maréchale de Villars.

(*a*) *Trécesson porte pour armes* : de gueules, à trois chevrons d'hermines.

Il en eut *Julien*, qui fuit, & *Jean*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem.

Julien Milon II. du nom, comme aîné, succéda à la plus grande partie des biens, & épousa par contrat du 19 Mars 1528. *Marguerite*, fille unique & héritiere du seigneur de la Léaudiere, près d'Angers, dont naquirent *Julien*, qui suit, & *Charles* Milon, chanoine de Tours & prevôt d'Oé de l'église de Saint Martin (*a*).

Julien Milon III. du nom, seigneur de la Léaudiere, conseiller & maître des comptes en Bretagne, fut marié le 4 Septembre 1557. avec *Jeanne* le Pelletier, sœur de *Claude* le Pelletier, conseiller & doyen de la Grand'Chambre du Parlement de Paris.

Julien Milon IV. du nom, leur fils, écuyer, seigneur de la Léaudiere & de Lernay, eut d'abord la charge de son pere, dont il obtint des provisions le 30 Octobre 1574. & fut reçu le 26 Janvier 1575. Il épousa par contrat passé à Tours le 17 Février 1591. *Françoise* Bouette, fille de *Charles*, chevalier, seigneur de la Nouë, thrésorier général de France de la généralité de Tours, attaché au duc de Mayenne, & qui contribua au retour & à la réconciliation de ce duc avec Henri IV. & de *N*... Goyet. De ce mariage sont sortis trois enfans; sçavoir,

1. *François* Milon, fait conseiller d'Etat par brevet du 10 Avril 1657. Il prêta serment le 20 du même mois. Louis XIII. avoit dit de lui que c'étoit une des plus belles fleurs du jardin de la France. Il avoit épousé *Magdelene* le Marchant, proche parente de la chanceliere Boucherat (*b*), & de M. Girault, chevalier, seigneur de Planchoury, à Tours.

2. *Magdelene* Milon, mariée à *François* Menardeau, écuyer, seigneur de la Boutiviniere, en Bretagne.

3. *Charles*, qui suit.

Charles Milon, chevalier, seigneur de Bellenouë, épousa *Anne* de la Barre, fille de *Jean*, écuyer, thrésorier de France à Tours, de la même famille que *Geneviéve* de la Barre, épouse de M. de Caumartin de Saint Port, ambassadeur en Suisse. De ce mariage sont sortis, 1. 2. & 3. deux garçons, morts sans postérité, & un chanoine de Sainte Geneviéve; 4. *Julien*, aumônier du Roi, chanoine & prevôt d'Oé de l'église de Saint Martin de Tours; 5. *Pierre*, chevalier, seigneur de la Léaudiere; 6. *Alexandre*, qui suit.

Alexandre Milon, chevalier, seigneur de la Borde, de la Varenne, de Lernay, d'Amnon & autres lieux, président des thrésoriers de France dans la généralité de Bourges, épousa par contrat passé à Tours le 28 Janvier 1648. *Françoise* Pallu, fille d'*Etienne* Pallu, écuyer, seigneur de

(*a*) *Ce bénéfice est un des plus considérables de cette église, & a été successivement & sans interruption dans cette famille, jusqu'en l'année 1743. que M. l'évêque de Valence s'en démit.*

(*b*) *Sa petite-fille a porté en partie les biens de sa branche dans une de celles de la maison de Gigault de Bellefonds, qui a donné de nos jours un archevêque de Paris.*

de Réau & de Perriers (*a*), & de *Marguerite* Gaultier, son épouse, dont la sœur cadette épousa M. le marquis de Razilly, lieutenant général de la province. Cette *Françoise* Pallu étoit sœur de l'évêque d'Heliopolis, vicaire général du Saint Siége Apostolique, dont M. de Fenelon, archevêque de Cambray, prononça l'Oraison funebre aux Missions étrangeres le jour des Rois, en 1702. Du mariage d'*Alexandre* Milon sont issus,

1. *Alexandre* Milon II. du nom, chevalier, seigneur d'Amnon, d'Allogny & de la Grois. Il fut d'abord conseiller au Grand-Conseil, puis maître des requêtes, chef du Conseil de *Jules-Armand*, prince de Conty, & son ministre à Paris, dans le temps de l'élection au royaume de Pologne. Il épousa en 1674. *Jeanne* de Coasqueau, fille de *Jean*, marquis de Cherigny, conseiller au Parlement de Rouen, & de *Marguerite* d'Argenson. *Jeanne-Elisabeth* Milon, leur fille unique, fut mariée en 1700. à *Charles* de Machault, chevalier, seigneur d'Arnouville, &c. conseiller d'Etat, lieutenant général de Police, chef du Conseil de son Altesse royale madame la duchesse d'Orléans, épouse de M. le Régent, de laquelle est sorti M. de Machault, successivement maître des requêtes, intendant de Valenciennes, contrôleur général des Finances, garde des sceaux de France, ministre & secrétaire d'Etat de la Marine, thrésorier & commandeur de l'ordre du Saint Esprit. *Voyez* MACHAULT.

2. *Louis* Milon, seigneur de la Borde, docteur de Sorbonne, prieur des prieurés de Villers-Saint-Sépulchre, de Saint Marcel & de Saint Lambert, prevôt d'Oé dans l'église de Saint Martin de Tours, conseiller du Roi en ses Conseils & aumônier ordinaire de Louis XIV. nommé à l'évêché de Condom en 1693. mort dans son diocèse le 29 Mars 1737.

3. *Henri*, qui suit.

Henri Milon, chevalier, seigneur de Mesne, Varenne & de Lernay, conseiller du Roi en ses Conseils, intendant général des turcies & levées, ponts & chaussées, grand maître des Eaux & Forêts dans les provinces de Poitou, d'Aunis, Limosin, la Marche & Nivernois, &c. épousa par contrat passé à Tours le 29 Décembre 1685. *Jeanne-Françoise-Angélique* Colin, fille de *Michel*, écuyer, seigneur des Fourneaux & du Vau, conseiller, secrétaire du Roi, dont la famille ancienne est originaire du Bourbonnois, & de *Marie* Lhuillier (*b*). De ce

(*a*) *De cet* Etienne *Pallu est descendu* Etienne-Bertrand *Pallu, doyen de la Grand'Chambre, qui eut pour enfans* Bertrand-René *Pallu, intendant de Lyon, conseiller d'Etat, &* Marie-Catherine *Pallu, épouse de M. Rouillé, maître des requêtes, intendant du Commerce, secrétaire d'Etat, & ministre de la Marine, puis des affaires étrangeres, commandeur & grand thrésorier de l'ordre du Saint Esprit.*

(*b*) *M. le marquis de Lessart, lieutenant général des armées du Roi, étoit de cette famille, dont les titres de noblesse, produits devant M. de Caumartin, intendant de la province, furent approuvés & maintenus par ordonnance du 22 Février, 1669.*

mariage sont issus deux garçons ; sçavoir,

1. *Alexandre* Milon de Mesne, docteur de Sorbonne, seigneur de Varanne, de Lernay, de Boisbonard, &c. prieur de Villers-Saint-Sépulchre, prevôt d'Oé, dans l'église de Saint Martin de Tours, aumônier ordinaire de sa Majesté en 1716. Il baptisa en cette qualité son Altesse sérénissime M. le comte de Clermont, prince du sang, le 2 Décembre 1717. dans la chapelle du château des Thuilleries, ayant pour parrein le Roi, & pour marreine madame la duchesse de Berry. Il assista au sacre de sa Majesté à Rheims, & en fit les fonctions, étant aumônier de jour. L'évêque comte de Valence étant décédé, il fut nommé à cet évêché le 4 Mai 1725. Il fut député de la province à l'assemblée du Clergé, tenue aux Grands Augustins en 1735. & en fit la harangue de clôture à Versailles le 14 Septembre de la même année. Il fut nommé dans le même temps à l'abbaye de Léoncel, & sa Majesté lui conféra encore l'abbaye de Saint Benoît sur Loire, diocèse d'Orléans, le 16 Octobre 1742. Ce prélat est très-connu dans l'Eglise & dans la République des Lettres, par les Instructions Pastorales & Mandemens qu'il a donnés dans son diocèse.

2. *Henri* Milon, qui suit.

Henri Milon II. du nom, chevalier, seigneur de Mesne, de la Borde, Rosne & autres lieux, a épousé par contrat de mariage passé à Paris le 7 Mai 1717. *Jeanne* de Cop, fille de *René*, écuyer, conseiller du Roi, thrésorier de France à Tours, & de *Jeanne* Soulas. Il est mort le 16 Août 1753. Ses enfans sont,

1. *André-Henri*, qui suit.

2. *Jeanne-Henriette* Milon de Mesne, mariée par contrat passé à Tours le 20 Août 1742. avec *Augustin* des Francs, chevalier, seigneur de la Bretonniere.

André-Henri Milon de Mesne, chevalier, seigneur de la Borde & de Bois-Bonard, ancien officier aux Gardes Françoises, a épousé par contrat de mariage passé à Poitiers le 20 Mai 1758. *Anne-Françoise-Elisabeth* de Créquy, fille de *Jacques-Charles*, marquis de Créquy, lieutenant général des armées du Roi, & de dame *Marie-Louise* de Monceaux d'Auxy, son épouse. De ce mariage est issu,

Alexandre Milon, chevalier, né au château de la Roche-Gençay, en Poitou, le 20 Février 1759.

Les armes : *de gueules, à la fasce d'or, chargée d'une merlette de sable, & accompagnée de trois croissans d'or, 2 au-dessus & 1 au-dessous, la couronne surmontée d'une merlette*, avec ces paroles pour devise : *Non est qui noceat.*

MINA : *Tome II. p.* 519. *col.* 1. *lig.* 44. *lisez*, MINA (la).

Ibid. col. 2. *lig.* 25. Zapeta de Calatayad, *lisez*, Zapata de Calatayud.

MINTIER, en Bretagne : *François* le Mintier, écuyer, seigneur de le Hellec, fut marié en 1699. avec *Vincente-Françoise* de Caradeux, dont naquit le 11 Octobre 1701. *Jean-Marie* le Mintier, écuyer, seigneur de le Hellec, dans l'évêché de Vannes, reçu page du Roi dans sa grande écurie le 17 Juin 1718.

Les armes : *de gueules, à une croix d'argent engrêlée.*

MIRE (le), en Norman-

die, élection de Lisieux : Famille maintenue dans sa noblesse le 18 Septembre 1668.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois coquilles de même, 2 & 1.*

MIREPEIX : Cette baronnie fut une des douze premieres de Béarn, lors de la création de la Cour majeure en 1220. Le seigneur de Mirepeix fut dépouillé du titre de baron, à l'occasion d'une loi injuste qu'il voulut établir en Béarn, comme dit M. de Marca dans son histoire de cette province. Henri IV. rendit le titre de baron au seigneur de Mirepeix, & cette terre est aujourd'hui du nombre des six qu'on appelle les petites baronnies. Elle est possédée par un gentilhomme du nom de Navailles, fils de *Galatoire* de Navailles, baron de Mirepeix, chevalier d'honneur du Parlement de Navarre, & qui par la mort sans enfans de son frere aîné est devenu le chef de sa maison. Il est veuf, avec plusieurs enfans, de *N....* d'Aspremont-Dorthe. Les seigneurs de Pocyferré & de Navailles d'Asson, sont des cadets de cette famille. *Tablettes Généalogiques, Part. VI. p.* 105.

MIREPOIX : *Tome II. p.* 521. *col.* 1. *lig.* 35. Torride, *lisez*, Terride.

Ibid. lig. 48. *après* 1756. *ajoutez*, maréchal de France en 1757. mort le 25 Novembre de la même année, âgé de cinquante-huit ans. Il avoit épousé, &c.

MISSI, en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à l'aigle à deux têtes d'or, couronnée de même, onglée de gueules.*

MOCENIGO : *Jean Louis* Mocenigo, noble Vénitien, chevalier de l'Etoile d'or, d'abord ambassadeur de la République de Venise à la Cour d'Espagne en 1747. à celle de France en 1751. & nommé en 1754. pour l'ambassade de Rome, est mort à Paris le 12 Juin 1756. dans la quarante-sixieme année de son âge. De son mariage contracté en 1737. avec *Blanche* Morosini, fille de *Louis*, noble Vénitien, & l'un des membres du Sénat, il laisse pour enfans,

1. *Jean-Louis* Mocenigo, né en 1738.

2. *Jean-Louis*, né en 1744.

3. *Marie* Mocenigo, née en 1739.

4. *Helene* Mocenigo, née en 1743. Voyez le *Mercure de France du mois de Novembre* 1756. *p.* 231.

MODENE : *Tome II. p.* 522. *col.* 2. *lig.* 45. duc de Massoz, *lisez*, duc de Massa.

Ibid. p. 523. *col.* 1. *lig.* 11. *après Fortunée-Marie*, née le 24 Novembre 1731. *ajoutez*, mariée le 7 Février 1759. avec *Louis-François-Joseph* de Bourbon, comte de la Marche.

MODIERE, en Normandie, élections de Lisieux & d'Alençon : Famille dont les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes d'aigle de même, 2 & 1.*

MOESSARD, écuyer, sieur de la Moessardiere, même province, élection de Lisieux : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à la croix de gueules, chargée de cinq coquilles d'or, & cantonnée de quatre merlettes de sable.*

MOGES DE BURON, en Normandie : Famille noble, qui remonte à *Pierre* de Moges,

écuyer, seigneur de la terre de Buron, qui vivoit avec *Catherine* de Berniere, sa femme, avant l'an 1500. Il en est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 386.

Les armes sont : *de gueules, à trois aigles à deux têtes d'argent, posées 2 & 1.*

MOINET, ou MOINEL, écuyer, seigneur de la Marguiniere, en Normandie, élection d'Alençon : Famille maintenue dans sa noblesse le 31 Octobre 1666. & qui porte pour armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, au chevron de gueules, accompagné d'un croissant de sable en pointe ; au 2 & 3 d'argent, à trois fasces d'azur.*

Jean Moinet étoit le 17 Novembre 1459. vicomte d'Argentan & d'Exmes.

Geoffroy Moinet, lieutenant général du bailli d'Alençon, épousa *Catherine* des Buas, & fut pere de

Jean Moinet, qui étoit seigneur de Néaufle, Cordé & Veagne, vicomte d'Argentan, & chancelier d'Alençon, lequel épousa *Marguerite* Coignon. Celui-ci fut pere de

Barbe Moinet, femme de *Jean* le Roy, seigneur de Heudreville, reçu conseiller au Parlement de Rouen en 1569. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, par la Roque, *p.* 846. 1173. & 1419.

L'*Histoire de Rouen* parle de *Jacques* Moinet, sieur de Tancourt, conseiller au Parlement de Rouen en 1580.

MOISANT, en Normandie, élection de Caën : Famille qui fut confirmée dans sa noblesse en 1655. & qui porte pour armes *d'azur, à trois croix d'or, 2 & 1.*

MOISSON, écuyer, sieur de Précorbin, même province, & élection de Vire : Famille dont les armes sont : *de gueules, écartelé de même, à trois fasces d'argent.*

MOITIER (le), écuyer, sieur de Thumberel, même province : Famille maintenue dans sa noblesse le 17 Mars 1669. qui porte : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois gerbes de bled de même.*

MOLARD, en Bresse : Famille qui porte pour armes : *d'or, à la bande de sable, accompagnée de deux casques de même, 2 & 1.*

MOLÉ : *Tome II. p.* 525. *col.* 2. *lig.* 42. second président du Parlement, *lisez*, aujourd'hui premier président du Parlement de Paris.

Ibid. pénultieme ligne, après reçu le 16 Mai, *ajoutez*, de la même année, & nommé à celle de premier président du Parlement sur la fin du mois de Septembre 1757.

Ibid. p. 526. *col.* 1. *lig.* 4. *après* 1721. *effacez* ce qui suit, & *substituez*, dont une fille mariée en 1756. au comte de Brissac, veuve en 1759. & un fils.

MOLEMGHOM : *Tome II. p.* 526. *col.* 1. *lig.* 25. *lisez*, MOLEMGHCON.

MOLLE : *Ibid. même page & même colomne, lig.* 32. *lisez*, MOLLE (la).

MOLON, en Bresse : Famille qui porte pour armes : *palé d'or & d'azur de six pieces.*

MONAMI : Famille du Bourbonnois, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois larmes d'argent, 2 & 1.*

Angélique-Ursule Monami du Teil, née en 1677. & reçue à

Saint Cyr au mois de Septembre 1686. étoit de cette famille, & prouva qu'*Antoine* Monami, seigneur du Teil, & *Isabeau* des Brandons, sa femme, qui vivoient en 1540. étoient son trisayeul & sa trisayeule.

Martial Monami du Mas du Teil fut reçu chevalier de Malte le 21 Mars 1577. & pourvu des commanderies du grand & du petit Madieu le 23 Février de l'an 1593.

MONBARET, en Bretagne : Seigneurie érigée en baronnie pour *N*.... Barrin, sieur de Boisgeffroi, conseiller au Parlement de Rennes par lettres patentes du mois de Novembre 1671. registrées à Rennes le 22 Août suivant.

MONCADE : *Tome II. p.* 527. *col.* 1. à la fin de l'article, *ajoutez*, dont la duchesse de Priego Medina Celi.

MONCEAU (du) : Maison éteinte, qui portoit pour armes : *de gueules, à la fasce d'argent, accompagnée de six annelets, dont 3 en chef, 2 & 1 en pointe.* Les seigneurs de Thignonville y ajoutoient *une bordure d'or*, comme brisure de cadets.

Jean du Monceau II. du nom, fils de *Jean* du Monceau, & d'*Agnès* de Mongermon, avoit pour femme, suivant un arrêt de 1414. *Philippe* de Thignonville, dame dudit lieu. Il étoit aussi seigneur de Saint Cyr. Il a fait la branche aînée de cette famille, qui a finie à *Jeanne* du Monceau, dame de Saint Cyr, mariée le 19 Octobre 1559. à la charge de faire porter les nom & armes de sa branche à son mari *François* d'Allonville, chevalier, seigneur d'Oisonville, dont une fille unique, nommée *Gabrielle* d'Allonville du Monceau, femme de *Guy* de Rochechouart, seigneur de Châtillon-le-Roy, &c.

La branche de Thignonville a fini à *Marguerite* du Monceau, fille de *Lancelot*, seigneur de Thignonville, & de *Marguerite* d'Alençon, & fut femme, par contrat passé le 15 Avril 1567. de *François* de Prunelé, seigneur de Guilarval. *Voyez* PRUNELÉ.

La branche des seigneurs d'Argeville, sortie de celle de Saint Cyr, a fini à *Léonore* du Monceau, dame d'Argeville, femme, par contrat passé le 3 Janvier 1532. de *Jean* de Vidal, seigneur des hautes & basses Tierelles en Berry, dont la postérité subsiste. *Voyez* VIDAL.

MONCEL DE LOURAILLES : *Tome II. p.* 527. *col.* 2. *lisez*, MOUCEL DE LOURAILLES.

MONCEL (du) : Cette famille peut être mise au nombre des plus considérables de la Normandie, tant par son ancienneté & ses services militaires, que par ses alliances avec les meilleures maisons du royaume de France, comme il est dit dans le diplôme de l'empereur *Léopold*, lorsqu'après la bataille de Saint Godard, il créa chevalier du Saint Empire *Théodose* du Moncel, grace qu'il n'accorda qu'aux François nobles d'ancienne extraction, & qui s'étoient distingués dans cette bataille. L'*Histoire de la maison d'Harcourt*, par la Roque ; l'*Histoire Généalogique de la maison de France*, par *Scévole* & *Louis* de Sainte-Marthe ; les *Annales* de M. du Bouchet ; les Livres de Nolin, & les recherches faites par ordre du Roi au sujet de la réformation de la Noblesse de la province de Nor-

mandie, ainsi que les preuves de noblesse pour les pages de sa Majesté, celles de l'ordre de Malte, Saint Cyr, &c. constatent clairement l'ancienneté de cette maison.

Maide du Moncel, marié en 1298. à *Mathilde* de Senlis, avoit pour trisayeul *Raoul* du Moncel, mort en 1178. Du mariage de *Maide* du Moncel & de *Mathilde* de Senlis est sorti *Renaud* du Moncel, marié à *Jeanne* de la Haye de Jobourg en 1339. C'est ce *Renaud* du Moncel, qui réclama au droit de *Jeanne* de la Haye, son épouse, le patronage de Sainte Marie de Jobourg, sur l'abbaye de Cherbourg, & fit reconnoître son droit par l'Abbé & les Moines de ce monastere, comme il paroît par la transaction faite le 10 Septembre 1383. dans laquelle *Renaud* du Moncel est qualifié du titre de chevalier. Depuis l'an 1540. l'abbaye de Cherbourg est en possession de ce patronage.

De *Renaud* du Moncel & de *Jeanne* de la Haye sont sortis deux garçons, sçavoir *Jean* du Moncel, marié à *Jeanne* de Nichols, & *François* du Moncel, qui étoit du nombre des deux mille gentilshommes que *Jean*, comte de Nevers, mena au secours de l'empereur *Sigismond*, qui furent tués ou pris prisonniers à la bataille de Nicopolis, que *Bajazet* I. du nom, empereur des Turcs, gagna en 1395. contre les Chrétiens.

Jean du Moncel eut de *Jeanne* de Nichols, son épouse, *Nicolas* du Moncel, qui fut pere, par *Colette* de Tollevast, de *Nicolas*, *Jean* & *Jacques*, qui ont fait les branches ci-après, les seules qui restent de cette famille ; sçavoir, celles du Moncel-Saint-Nazaire, du Moncel d'Etoubeville & Flottemanville, & du Moncel de Martinvast.

PREMIERE BRANCHE.

Nicolas du Moncel épousa *Robine* du Fou, fille de *Jean* du Fou, capitaine de la ville de Cherbourg, sous le regne du roi Louis XI.

Jacques du Moncel, leur fils, lieutenant de l'amiral de France, & commandant pour le Roi en basse Normandie, en l'absence de *Pierre* de Harcourt, lieutenant général au gouvernement de ladite province, n'eut qu'une fille mariée dans la maison de Croville.

Jean du Moncel épousa le 6 Avril 1473. *Marie* de Bazan. Il eut de ce mariage deux fils ; sçavoir, *Robert* du Moncel, tué à la bataille navale qu'*Aimery* d'Amboise, grand-maître de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, qui commandoit une flotte considérable, gagna en 1510. sur le soudan d'Egypte, vers les confins de la Syrie proche Monte-Nigro, & *François* du Moncel, marié le 7 Février 1505. à *Guillelmine* Hervieu, de laquelle est sorti *Leobin* du Moncel, marié le 25 Juillet 1567. à *Gillonne* Rozette, qui eut *François* du Moncel, marié en premieres noces en 1598. à *Jacqueline* Osbert, dont il eut quatre filles, & un fils unique, appellé *Jean*, tué au siége de la Rochelle en 1628. Il épousa en secondes noces en 1632. *Isabeau* de Pierrepont, dont il eut trois garçons ; l'un, nommé *Hervieu* du Moncel ; l'autre, *Guillaume*, mort sans enfans, & le troisieme, *Théodose-Hervieu* du Mon-

cel, lequel servoit à la tête d'une compagnie de Chevaux-Légers dans les guerres d'Espagne, où il fut blessé. Il obtint ensuite l'agrément du Roi pour lever un régiment, mais ses affaires ne lui permirent pas d'exécuter ce projet. Il avoit épousé en 1654. *Renée* Bonhomme, dont il est sorti quatre filles & deux garçons; sçavoir, *Jean* & *François*, qui ont servi pendant long-temps: *Jean* est mort sans postérité en 1744. & *François* a été pere, par *Marie-Marguerite* le Roux, de *Jeanne-Marie-Françoise-Bonaventure* du Moncel, & de *Jean-François* du Moncel, actuellement officier au régiment des Gardes Françoises.

Théodose du Moncel, seigneur de Flottemanville, ancien capitaine de Cavalerie, chevalier du Saint Empire, mort en 1710. avoit épousé en premieres noces en l'année 1675. *Marguerite-Félix* Kadot de Sebville, dont est sorti *Louis-Hector-François* du Moncel, seigneur de Flottemanville, reçu en 1718. page de son Altesse royale madame la duchesse d'Orléans, épouse de M. le Régent, & officier de Cavalerie au régiment Royal-Piémont, marié au mois de Février 1744. à *Anne-Magdelene-Cécile-Avice* de Tourville, de laquelle est issue *Magdelene-Louise-Pulchérie* du Moncel, fille unique; & en secondes noces il s'est marié à *Michelle-Anne* Muldrac de Grenneville au mois d'Avril 1756.

Branche de du Moncel-Martinvast.

Jacques du Moncel fut pere, par *Françoise* Bazan de Flamanville, de *Thomas* du Moncel, qui épousa *Françoise* Durvie, dont est sorti *Berthole* du Moncel, qui épousa en 1560. *Jeanne* de Sainte-Mere-Eglise. De ce mariage naquit *Jacques* du Moncel, qui fut pere, par *Isabeau* de Thiéville, de *Hervé* du Moncel, qui de *Magdelene* Bonne-Enfant, eut plusieurs enfans; sçavoir, *Henri-Jacques* du Moncel, qui a continué la postérité; *Antoine* du Moncel, seigneur d'Arville, lieutenant de vaisseau, mort de ses blessures; *Hervé* du Moncel, tué au siége de Candie en 1668. & *François* du Moncel de Martinvast, bailli & grand-croix de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, & grand thrésorier dudit ordre, décédé le 24 Décembre 1715. Ils avoient eu une sœur, nommée *Magdelene* du Moncel, qui a été mariée au sieur de Scudery.

Henri-Jacques du Moncel fut pere, par *Anne* de Guimond, de *Henri-Hervé*, qui suit, & de *Charles* du Moncel.

Henri-Hervé du Moncel fut pere, par *Suzanne* le Monnier, de plusieurs enfans, qui furent, 1. *Guillaume*, mort jeune; 2. *Jacques-François*, mort enseigne de vaisseau; 3. *François-Marie*, tué à la bataille de Malplaquet, étant alors dans la compagnie des Mousquetaires gris; 4. *Henri-Hervé*, qui a continué la postérité; 5. *Antoine*, capitaine d'Infanterie, tué à la bataille d'Oudenarde; 6. *Jacques-Henri* du Moncel, mort étant dans la compagnie des Mousquetaires noirs. Ils eurent pour sœurs *Charlotte* du Moncel, religieuse à Vernon; *Suzanne-Catherine*, reçue à l'abbaye royale de Saint Cyr en 1710. & *Anne-Suzanne* du Moncel, mariée à *Jean-Guillaume*

Dursus, chevalier, seigneur de Varouville.

Henri-Hervé du Moncel est pere, par *Jeanne-Françoise* le Roux, de trois garçons, qui sont,

1. *Henri-Jacques* du Moncel, officier au Corps Royal de l'Artillerie, qui a épousé le 13 du mois d'Août 1755. *Françoise-Elisabeth* de Bailleul. *Voyez* BAILLEUL, *Tome IV. Supplément.*

2. *François-Henri-Anne* du Moncel, abbé de Martinvast, chanoine de Sens.

3. *Léonor* du Moncel, chevalier de Martinvast, capitaine au régiment de Provence.

Branche de du Moncel d'Acqueville.

Charles du Moncel, fils de *Jacques*, est pere, par *N.* .... Poupet de Vauville, d'*Hélene* du Moncel, fille unique, mariée à *Antoine* de Tilly, chevalier, seigneur de Craville.

Il y avoit aussi une branche de du Moncel-Bordeline, mais elle est éteinte depuis quelques années.

Les armes de cette famille, établie en Cotentin, sont : *de gueules, à trois losanges d'argent.*

MONCHERON, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 7 Juin 1667. qui porte pour armes : *d'argent, à une fleur de lys séparée en deux pieces d'azur.*

Jean de Moncheron, sieur de Chantierry, épousa vers l'an 1560. *Jeanne* de Bailleul, fille de *François* de Bailleul, seigneur de Persay, & de *Jeanne* du Grenier.

MONCHI : *Tome II. p.* 529. *col.* 1. *lig.* 43. *après Andrée-Armande, ajoutez*, princesse de Raches.

Ibid. lig. 44. *après* & *Magdelene-Amicie* de Monchi, *ajoutez*, morte princesse de Nassau-Siegen, laissant un garçon & une fille.

MONCHI : Pour ajouter à ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire*, *p.* 527. & *suiv.* voici un mémoire de famille, qui a été envoyé, qui fait voir d'où descendent les barons de Vismes & les marquis de Sénarpont.

Charles de Monchi, baron de Vismes, eut vingt-deux enfans de son mariage avec *Marie* du Caurel de Tagny, entr'autres, 1. *François*, qui suit; 2. *Georges*, auteur de la branche des seigneurs de Talmas, rapportée après celle des marquis de Sénarpont; 3. *Henri*, mort vicaire général, official & doyen de l'église cathédrale de Boulogne; 4. *Nicolas*, tué en Hongrie au service du Roi; 5. *Louis*, comte d'Asin, marié deux fois, sans postérité; 6. *Suzanne*, mariée à *François* Parchal-Lavernot, seigneur & vicomte d'Argnies & Francieres; 7. *Catherine*, mariée au sieur de Belleval-Angerville; 8. *Magdelene*, qui a été aussi mariée; 9. *Jeanne*, abbesse de Bertaucourt; 10. *Marie*, religieuse dans la même abbaye.

François de Monchi, chevalier, baron de Vismes, seigneur de Sailly, &c. eut quatorze enfans de son mariage avec *Isabelle* de Saint Blimont, entr'autres, 1. *François*, mort page de la grande écurie du Roi; 2. *André*, qui suit; 3. *Georges*, mort chevalier de Malte; 4. *Jean-François*, d'abord ecclésiastique, puis pourvu de quelques bénéfices simples & d'un canonicat de Boulogne; en-

ſuite ayant quitté ſes bénéfices, il entra dans l'ordre de Malte, & eſt mort en 1743. connu ſous le nom de commandeur de Monchi; 5. *Nicolas*, marquis de Sénarpont, auteur de la branche des ſeigneurs de Sénarpont, rapportée ci-après; 6. *Suzanne*, morte religieuſe à l'abbaye d'Etrun; 7. *Iſabelle*, abbeſſe d'Aveſne, morte âgée de quatre-vingt-trois ans en Mai 1750. après avoir été trente-cinq ans abbeſſe; 8. *Charlotte*, morte en 1742. elle avoit épouſé *Ambroiſe*, marquis de Melun, ſecond fils de *Charles-Alexandre* de Melun, vicomte de Gand. De ſon mariage elle a eu un fils unique, nommé *Alexandre-Jean-Théodore*, comte de Melun, prince d'Epinoi, meſtre-de-camp du régiment Royal, Cavalerie, mort en Janvier 1738. laiſſant deux filles de ſon mariage avec *Louiſe* de Melun, ſa couſine germaine, fille unique & héritiere du vicomte de Melun, mort lieutenant général des armées du Roi & commandant d'Abbeville. 9. *Françoiſe* de Monchi, dite mademoiſelle de Sailly.

André, appelé marquis de Monchi, chevalier, baron de Viſmes, ſeigneur de Sailly, &c. ſénéchal & gouverneur de Ponthieu, ci-devant colonel d'Infanterie, épouſa par contrat du 25 Novembre 1695. *Jeanne* d'Eſtailleur de Chanteraine, fille unique & héritiere de *Charles* d'Eſtailleur, écuyer, ſeigneur de Chanteraine, la Queute & Francieres, & de *Marguerite* l'Herminier. De ce mariage ſont nés pluſieurs enfans; ſçavoir,

1. *Benoît-Alexandre*, comte de Monchi, chevalier, baron de Viſmes, vicomte de Queute, ſénéchal & gouverneur de Ponthieu; ainſi qualifié dans un arrêt du Conſeil d'Etat du Roi, en date du 28 Août 1747. ci-devant capitaine de Cavalerie au régiment de Monchi. Il a épouſé en Août 1723. *Louiſe-Eliſabeth* Texier d'Hautefeuille, fille de *Gabriel*, marquis d'Hautefeuille, ancien meſtre-de-camp général des Dragons, lieutenant général des armées du Roi, mort le 4 Janvier 1743. & de *Marie-Eliſabeth* Rouxel de Grancey. Il ne reſte de ce mariage que *Marie-Louiſe Alexandrine* de Monchi, née en Mars 1740.

2. *Jean-François*, mort jeune au ſéminaire de Saint Sulpice.

3. *André-Honoré*, appellé le marquis de Monchi, comte de Wilerval, chevalier de Saint Louis, ci-devant capitaine au régiment Royal, Cavalerie, marié à *Liévine-Alexandrine* de Rietz, fille unique & héritiere de *Charles-Alexandre* de Rietz, comte de Wilerval, ſeigneur de Barâtre, &c. De ce mariage il n'y a point d'enfans.

4. *Marguerite-Iſabelle*, mariée par contrat du 20 Août 1721. à *Jérôme-René* de Coppequeſne, chevalier, ſeigneur de Freſſeneville, Friville, &c. morte en couches en 1722. laiſſant une fille unique, nommée *Andrée-Marguerite-Eliſabeth* de Coppequeſne, laquelle a épouſé en 1754. *Nicolas-Henri* le Roy-Jumelles, chevalier, ſeigneur de Saint Léger-l'Eſpinoi, dont eſt née une fille. M. de Freſſeneville, mort en 1751. étoit chevalier de Saint Louis, ancien capitaine de Cavalerie au régiment de Monchi. Il avoit épouſé en ſecondes noces en 1739. *Jeanne-Marguerite-Alexandrine* Joly de Mantoche, dont il reſte un fils & une fille.

5. *Françoise-Charlotte*, chanoinesse réguliere, sous la regle de Saint Benoît, de l'abbaye d'Avesne, dont elle est actuellement prieure.

6. *Marie-Jeanne*, nommée après la mort d'*Isabelle* de Monchi, sa tante, abbesse de ladite abbaye, en Juillet 1750.

7. *Henriette-Josephe*, mariée par contrat du 12 Février 1742. à *Louis*, appellé le comte des Essars.

Branche des marquis de Sénarpont.

Nicolas de Monchi, marquis de Sénarpont, cinquieme fils de *François*, & d'*Isabelle* de Saint Blimont, épousa par contrat du 9 Mars 1710. *Marie-Magdelene-Josephe* de Monchi, sa cousine, fille unique & héritiere de *Charles* de Monchi, marquis de Sénarpont, seigneur de Rederie, Guimerville, &c. & de *Marie-Magdelene* de Melun-Richebourg. De ce mariage sont nés,

1. *Maximilien* de Monchi, mort âgé de douze ans.

2. *Nicolas-Joseph-Louis-René*, comte de Monchi, capitaine de Dragons, mort âgé de vingt-quatre ans, le 19 Avril 1751.

3. *Andrée-Armande*, chanoinesse de Maubeuge, puis mariée à *Philippe-Charles-Joseph*, comte de Berghes, prince de Rache, premier pair du pays & comté de Namur, mort sans enfans.

4. *Marie-Magdelene-Amicie*, née comtesse de Monchi, ainsi qualifiée par sentence du Châtelet, du 3 Janvier, confirmée par arrêt du Parlement de Paris, du 3 Juin 1756. d'abord chanoinesse de Maubeuge, mariée le premier Décembre 1743. à *Maximilien-Guillaume-Adolphe*, prince d'Orange & de Nassaw-Siegen, fils légitime du prince *Emmanuel* de Nassaw-Siegen, & de *Charlotte* de Mailly-Nesle. Le prince de Nassaw, né à Paris le premier Novembre 1722. est mort le 17 Janvier 1748. La princesse, son épouse, est décédée le 12 Avril 1752. Ils ont laissé pour enfans, 1. *Charles-Henri-Nicolas-Othon*, prince d'Orange & de Nassaw-Siegen, né le 9 Avril 1745. 2. *Charlotte-Amicie*, princesse d'Orange & de Nassaw-Siegen, née posthume le 8 Avril 1748.

Branche des seigneurs de Talmas.

Georges de Monchi, chevalier, seigneur de Talmas, second fils de *Charles* de Monchi, baron de Vismes, fut marié deux fois, en premieres noces à *Jeanne* de Ghistelles, & en secondes noces à *Marguerite* de Saint Lo.

Les enfans du premier lit sont,

1. *Georges* de Monchi, capitaine au régiment de Robecq, tué en 1693. à la bataille de Marsaille, sans alliance.

2. *Louise* de Monchi, mariée au sieur de Thubeauville, seigneur de la Riviere, Monteville, &c.

3. *Marie-Elisabeth*, abbesse de Berleaucourt, après sa tante, morte en 1745.

Les enfans du second lit sont,

4. *Armand-Georges*, qui suit.

5. *Henri*, marquis de Monchi, colonel d'un régiment de Cavalerie de son nom, mort maréchal de camp en 1740. à la Cour de Lorraine. Il avoit été grand écuyer de son Altesse Royale le duc *Léopold-Joseph*.

6. *Henri* de Monchi, docteur de Sorbonne, ancien vicaire général d'Ypres, grand prevôt de

la collégiale d'Aire en Artois. Il a été reçu, comme originaire d'Artois, au nombre des premiers pensionnaires du collége Mazarin en 1689.

7. *André-Théodose*, dit le chevalier de Monchi, mort en 1756. étant capitaine au régiment Royal des Carabiniers. Il eut une épaule cassée à la bataille de Turin en 1706. & se retira du service avec une pension & la croix de Saint Louis.

Armand-Georges, appellé le comte de Monchi, seigneur de Talmas, Beaucample, &c. mort en 1723. a laissé de *Thérese* Videbien, dame d'Ignaucourt, &c. sœur de *N*..... Videbien, actuellement abbesse de Viviers à Arras,

1. *Henriette* de Monchi, héritiere des seigneuries de Talmas, &c. laquelle a épousé *Joseph-Hippolite-Alexandre* Flechin, marquis de Wamin, dont deux fils, l'aîné entré lieutenant dans le régiment du Roi, Infanterie, au commencement de la campagne de 1757. & deux filles.

2. *Marie-Elisabeth-Maximilienne* de Monchi, dite mademoiselle de Monchi.

3. *Elisabeth-Therése* de Monchi, dite mademoiselle d'Ignancourt.

4. *Théodore-Habertine-Armande-Marguerite* de Monchi, dite mademoiselle de Girancy.

Le nom de Monchi est connu dès le douzieme siécle, dit l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne, Tome VII. p.* 554. *Julienne*, dame de Monchi-Cayeu, au comté de Saint Paul, épousa *Jean* de Bournel, seigneur de Thiembrone. Elle en étoit veuve le 3 Octobre 1474. Ils furent ayeux de *Louis*, qui avoit donné Monchi le 12 Novembre 1546. à *Hugues* de Bournel, non issu de *Julienne*.

Les armes : *de gueules, à trois maillets d'or*, 2 & 1.

MONCIEL : *Tome II. p.* 530. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez*, Le marquis de Monciel est ministre du Roi auprès du duc de Wirtemberg.

MONCLEY : Seigneurie au comté de Bourgogne, qui fut érigée en baronnie par lettres de Philippe III. roi d'Espagne, du 22 Septembre 1525. registrées à Dôle, en faveur de *Jacques* de la Tour, chevalier, seigneur de Moncley.

MONDESIR, en Provence : Famille qui subsiste dans la personne de *Jean-Augustin* de Mondesir, chevalier de Saint Louis, ancien capitaine de Grenadiers dans le régiment de Champagne. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 146.

Les armes sont : *parti de sinople & de gueules en pointe, & un mont d'argent, soutenant un vol de même, surmonté d'un cœur d'or couronné d'une couronne de marquis de même.*

MONDION DE FAVANCOURT, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 9 Février 1667. qui porte pour armes : *fascé d'or & d'azur de six pieces & trois roses de gueules, posées en chef*, selon Chevillard.

Jean de Mandion de Favancourt, reçu chevalier de Malte en 1602. portoit : *d'or, à trois fasces d'azur, au chef de gueules, chargé de trois roses d'argent*, selon l'abbé de Vertot.

MONDOUCET, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 2 Février 1667. qui porte pour armes : *d'argent*,

à trois fasces de gueules, & dix-neuf croisettes d'argent & de gueules de l'un sur l'autre.

MONEINS : *Tome II. p.* 531. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez :* Il y a une famille du nom de Moneins, qui subsiste dans la basse-Marche, à qui appartient les seigneuries de Chastain sur la Charente & d'Ordieres. Une fille de cette famille a épousé *N....* de Beauchesne, chevalier de Saint Louis, sous-brigadier dans la seconde compagnie des Mousquetaires.

MONGEOT, écuyer, seigneur d'Hermonville & d'Aguillecourt, en Champagne & en Berry : Famille maintenue dans sa noblesse par ordonnance de M. l'Intendant de Champagne du 25 Juin 1598. Il en est parlé dans l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'azur, à trois glands d'or, posés 2 & 1, & une coquille de même, placée en chef.*

MONGLA : *Tome II. p.* 531. *col.* 2. *lisez*, MONGLAT.

MONIER : Trois familles nobles portent ce nom en Provence.

La premiere, nommée Monier ou Monyer, transplantée à Digne en 1485. subsiste en deux branches. La seconde s'est retirée dans un des treize Cantons Suisses.

Les armes : *d'azur, au griffon d'or, accompagné de trois croissans d'argent, 1 en chef & 2 en pointe.*

La seconde, Monier, seigneur du Castellet, de Châteauvieux, des Sausses & de Pierregrosse, prouve sa noblesse depuis *Pons* de Monier, qui vivoit en 1460.

Joseph de Monier, seigneur des Sausses, marié en 1712. avec *Marthe* de Commandaire, a eu de cette alliance *Louis*, lieutenant des vaisseaux du Roi, & deux filles, dont l'aînée est mariée dans la maison de Villeneuve-Mons.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois têtes d'aigles, arrachées d'argent.*

La troisieme famille du nom de Monier, établie à Marseille, sous le nom des seigneurs d'Aiglun, subsiste dans *N.....* Monier, fils de *Pierre-Benoît*, & de *Françoise* de Bousquet.

Les armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une vache de même, sommée d'une étoile aussi d'or, posée entre les deux cornes.*

Voyez, sur ces trois familles, le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 147. *& suiv.*

MONREPOS, sieur de la Grange, proche Nérac, dans le Condomois : Famille noble, qu'on croit originaire du Poitou, dont le vrai nom est *Jaussélin*, établie en Guyenne, depuis *Pierre* de Jaussélin, marié le 4 Février 1554. à demoiselle *Marie* de Brocas, dont,

Isaac de Jaussélin, qui se maria le 8 Décembre 1597. à *Marthe* de Brassay. Ses enfans furent, 1. *Pierre* de Jaussélin, seigneur de la Grange, & après de Caudere, par échange fait entre freres, s'allia à *Jacquette* du Long, & mourut sans enfans ; 2. *Jean*, qui suit ; 3. *Jeanne* de Jaussélin, mariée à *Samuel* de Roques, sieur de Baroques, aide-de-camp général des armées du Roi ; 3. *Marthe*, mariée à *Marc-Antoine* de Baroques, écuyer, seigneur de Lassaubolle.

Jean de Jauſſelin, ſeigneur de Braſſay, inſtitué héritier univerſel de *Tobie* de Braſſay, écuyer, conſeiller-ſecrétaire du Roi, maiſon & couronne de France en la Chancellerie de Bordeaux, ſeigneur & baron de Samazan, ſon oncle maternel, par teſtament du 7 Mars 1630. à condition de porter en chef, lui & ſa poſtérité mâle & femelle, le nom de Braſſay, c'eſt-à-dire avant celui de Jauſſelin, épouſa le 6 Mai 1636. *Magdelene* de la Borde. Il en eut, 1. *Pierre* de Braſſay-Jauſſelin, capitaine au régiment Royal, Infanterie, mort au ſervice du Roi; 2. *Jean-Jacques* de Braſſay-Jauſſelin, mort âgé de dix-neuf ans; 3. *Paul*, qui ſuit.

Paul Jauſſelin, ſeigneur de la Grange & de Monrepos, lieutenant des Chevaux-Légers, épouſa en premieres noces, le 27 Novembre 1678. *Marie* de Borderie, & en ſecondes, le 6 Février 1690. *Eſther* de la Roche-Gajan. Les enfans du premier lit ſont, 1. *Jean-Paul*, qui ſuit; 2. *Marthe-Magdelene* de Braſſay-Jauſſelin, née le 10 Avril 1681. veuve de *Daniel* de la Coſte, ſeigneur du Barry & autres lieux; 3. *Françoiſe* de Braſſay-Jauſſelin, dite mademoiſelle de la Grange, dame de Lauzun, née le 21 Décembre 1682. Les enfans du ſecond lit ſont, 1. *Henri* de Braſſay-Jauſſelin, ſieur de Monrepos, capitaine au régiment de Monconſeil, né le 16 Mars 1692. 2. & 3. *Joſeph* & *Jacques* de Braſſay-Jauſſelin, morts ſans enfans; 4. *Marie* de Braſſay-Jauſſelin, veuve de *N*..... de Laumont, ſeigneur de Caſtille.

Jean-Paul de Braſſay-Jauſſelin, ſeigneur de la Grange & de Monrepos, épouſa le 6 du mois de Septembre 1723. *Marie-Anne* de Melet, dont, 1. *Jean-Paul*, qui ſuit; 2. *Joſeph* de Braſſay-Jauſſelin, mort âgé de quatorze ans; 3. *Louis-Eléaſard*, lieutenant au régiment d'Auvergne en 1753. & capitaine dans le même régiment en l'année 1760. & cinq filles, ſçavoir *Magdelene*, *Françoiſe*, *Marie*, *Marguerite*, & une autre *Marie*, toutes vivantes en 1753.

Jean Paul de Braſſay-Jauſſelin, ſeigneur de la Grange-Monrepos, né le 23 Avril 1725. épouſa le 18 Septembre 1753. *Marthe-Magdelene* de Melet, ſa couſine, dont trois enfans en 1760. ſçavoir,

1. *Henri-Raymond* de Braſſay-Jauſſelin, né le 11 Juillet 1755.

2. *Marie*, née le 19 Juillet 1756.

3. *Marthe-Magdelene*, née le 4 Mars 1760.

Et deux autres enfans, morts au berceau.

Les armes ſont: *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de deux étoiles d'or, poſées l'une en chef & l'autre en pointe: parti d'azur à un lion d'or, ſurmonté d'une étoile de même, & l'écu timbré d'un caſque, orné de lambrequins d'or, d'azur, d'argent & de gueules.*

MONS (de): Famille de Normandie, qui porte pour armes: *d'argent, à l'aigle de gueules, becquée & membrée d'or.* La Roque dit que les puînés ont *briſé d'une bordure de ſable, beſantée d'or de douze pieces*, telle que le rapporte Chevillard.

L'antiquité de cette famille, dit le même la Roque, eſt vérifiée par les regiſtres de la Chambre des Comptes de Paris, qui font mention de *Jean* de Mons,

écuyer, servant le Roi dans le Bailliage de Rouen l'an 1355.

Hélior de Mons, écuyer, se trouva à la revue des gens de guerre faite à Carentan, le premier Décembre 1388.

Jean de Mons, écuyer, & la demoiselle, sa femme, plaidoient l'an 1469.

Les seigneurs de ce nom firent preuve de leur noblesse en 1621. commençant à

Philippe de Mons, vivant en 1385. pere de

Philippe de Mons II. du nom, seigneur de Juganville, de Crosville & de Saint Louet.

Jean I. du nom, son fils, fut pere de

Jean II. & de *Bertrand* de Mons. Le premier fut pere de

Jean III. du nom., & de *Philippe* de Mons, qui épousa *Anuette* de Pierrepont. L'aîné eut pour fils,

Artur de Mons : celui-ci fut pere de

Louis de Mons, de *Jacques* & de *Paix* de Mons, seigneurs de Saint Louet, de Manqueville & de Thibosville, qui portoient les armes ci-dessus.

Pierre de Mons, aussi de la même famille, étoit vicomte de Lislebonne vers l'an 1414. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, *p. 776*.

MONS, en Languedoc, diocèse de Beziers : Famille dont les armes sont : *d'azur, à trois monts d'or, posés 2 & 1*. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome III. Part. I.*

MONSPEI : Famille de Bresse, qui porte pour armes : *d'argent, à deux chevrons de sable, & un chef d'azur.*

Catherine de Monspei de Luisandre, fille d'*Etienne* de Monspei, chevalier, seigneur de Luisandre, & de *Marie* d'Ervieu; naquit le 21 Juin 1682. & fut reçue à Saint Cyr au mois de Décembre 1690. après avoir prouvé sa noblesse depuis *Geoffroy* de Monspei, seigneur de Luisandre, son sixieme ayeul, qui en l'année 1450. épousa *Antoinette* de Badelle.

Il y a encore une famille du même nom, & qui porte les mêmes armes, établie dans l'Albigeois, maintenue dans sa noblesse en 1667. & 1670. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p. 388.*

MONSTIER (du), écuyer, sieur de Bassy, en Normandie, élection de Caën : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'argent, chargé d'un croissant de gueules, accompagné de deux soleils d'or en chef, & d'un cœur enflammé de même en pointe.*

MONSTIERS (des), écuyer, sieur de Neuf-Mesnil, même province, élection de Carentan : Famille dont les armes sont : *d'argent, à la bande d'azur, frettée d'or.*

MONSURES : Famille de Normandie, établie au diocèse de Rouen, qui porte : *de sable, à la croix d'argent, chargée de cinq boucles de gueules.*

Françoise de Monsures, née le 18 Mai de l'année 1687. du mariage de *Florimond* de Monsures, écuyer, seigneur d'Hévicour, & de *Marie Anne* de Marquette, fut reçue à Saint Cyr au mois de Juillet 1696. après avoir prouvé qu'elle descendoit au sixieme degré d'*Antoine* de Monsures, seigneur de Villers, qui épousa en l'an 1506. *Marguerite* Houlon.

MONT (du) : *Philippe*

Ernest du Mont, écuyer, sieur du Mont, de Croix, de Beaulieu & de la Solliere, grand bailli des villes & pairies d'Armentieres & de Saint Simon, fut marié en 1684. avec *Catherine-Thérese* de la Motte-Barasle, de laquelle il eut *Roland-Claude-Honoré* du Mont, écuyer, seigneur de Croix, né le 22 Mars 1706. Il fut reçu chevalier d'honneur au Bailliage royal & présidial de Bailleul en Flandres au mois de Janvier 1735. Il partagea avec *François-Louis-Joseph* du Mont, son frere aîné, écuyer, seigneur du Mont, de Beaulieu, du Quesnel & de Beaufort, les 3 Septembre 1730. & 8 Octobre 1731. la succession de leur mere.

Les armes sont : *d'azur, à un sautoir d'or, accompagné de trois molettes d'éperon de même, posées 1 en chef & 1 dans chaque flanc ; écartelé d'argent, à un lion de sable, langué, onglé & couronné d'or, & deux jumelles de gueules, brochantes en bandes, sur le tout du troisieme & quatrieme quartier.* Cet écu est timbré *d'un casque, surmonté d'une couronne d'or.*

MONT, en Bresse : Famille qui porte pour armes : *de gueules, au chevron d'or.*

MONT, en Provence : Famille dont les armes sont : *d'azur, au mont d'or.*

MONTAGU : *Tome II. p.* 533. *col.* 1. *lig.* 17. 1715. *lisez*, 1515.

MONTAGU D'O, en Normandie : Famille dont il est parlé dans l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 390.

Marie Joseph-François-Claude de Montagu, écuyer, seigneur & marquis d'O, fut reçu page du Roi dans sa petite écurie le 17 Mars 1728. sur les preuves de sa noblesse.

Les armes : *de sable, à trois mains droites d'argent.*

MONTAIGU, en Normandie : Deux familles nobles y portent ce nom ; sçavoir,

L'une, nommée Montaigu, écuyer, seigneur dudit lieu & des Bois, qui subsiste dans l'élection de Valognes, & qui porte pour armes : *d'argent, à deux bandes de sable, cotoyées de sept coquilles de même*, 3, 3 & 1.

L'autre, appellée Montaigu, qui est établie dans l'élection de Coutances, porte : *d'argent, à deux cotices de sable, à l'orle de six coquilles de même, & une septieme en cœur.*

MONTAINARD : *Effacez* ce qu'on lit au *Tome II.* de ce *Dictionnaire, p.* 534. *col.* 2. & *suiv.* & *lisez* ce qui suit :

La maison de Montainard, originaire du Dauphiné, est une des plus anciennes noblesses du royaume de France. Elle a, dit M. de Chazot de Nantigny, Auteur des *Tablettes Généalogiques*, un avantage assez rare, qui est de pouvoir remonter par une suite d'ayeux, prouvés par des preuves authentiques, jusqu'au milieu du dixieme siécle, c'est-à-dire, vers l'an 950.

Rodolphe, le premier de cette maison qui soit connu, étoit un des plus puissans seigneurs du Grésivaudan, & un de ceux qui aiderent *Isarn*, évêque de Grenoble, vers l'an 965. à chasser les Sarrazins, qui s'étoient emparés d'une partie de son diocèse. *Ainard*, son fils aîné, fonda vers l'an 1027. du consentement de son pere, & de ses freres, nommés *Arnoul* ou *Athanulphe*,

& *Guy*, dans sa terre de Domene, un prieuré de l'ordre de Cluny, qui subsiste encore à présent. *Ainard* laissa quatre enfans, dont il est fait mention dans un titre de la fin de l'onzieme siécle, du temps de *Pontius-Claudius*, évêque de Grenoble; & *Pons*, l'aîné de ses enfans, prit le surnom d'*Ainard*, qui devint propre à sa postérité, jusqu'à *Pierre-Ainard*, son descendant au dixieme degré, qui le premier prit le surnom de Montainard, terre du Grésivaudan, dont il fit hommage au dauphin *Guigues*, en l'an 1529. & il lui soumit en même temps tout ce qu'il possédoit dans le pays de Trieves. Il fut pere de *Raymond* de Montainard II. du nom, lieutenant de Roi en Dauphiné, qui demanda l'ouverture de la substitution du comté de Diois, faite en faveur de ses ancêtres. De son mariage avec *Marguerite* de Rochefort, il eut, entr'autres enfans, *Jean* de Montainard, pere de *Raymond* III. qui fut lieutenant général de la province de Dauphiné en 1455. & dont le fils, *Hector*, seigneur de Montainard, de la Motte-Chalençon, Montfort, la Pierre, &c. étant gouverneur du comté d'Asti, pour le roi Louis XII. épousa *Marguerite* Paléologue, fille du marquis de Montferrat. De cette alliance sortirent trois garçons; sçavoir, *Louis*, *Laurent* & *Jean-Jacques*, qui formerent trois branches. Celle de Marcieu, dont *Laurent* fut auteur, fondit l'an 1622. dans la famille des *Esmé* de Saint Julien, & la troisieme, venue de *Jean-Jacques*, fondit en 1627. dans celle de Lavergne-Tressan.

La postérité de *Louis* de Montainard s'est subdivisée en deux différentes branches, les seules qui subsistent aujourd'hui par les deux enfans de son petit-fils *Marius* de Montainard, maréchal de camp, chevalier de l'ordre du Roi, qui devint en 1598. baron de Montfrin, en Languedoc, par la donation que lui en fit *Marguerite* d'Arpajon, sa cousine. Son petit-fils, *Hector* de Montainard, obtint par lettres du mois de Mars 1652. l'érection de la baronnie de Montfrin en marquisat, & fut fait maréchal de camp le 5 Mai suivant. Il fut pere, par sa seconde femme *Christine-Marguerite* de la Gorce, de *François* III. du nom, seigneur de Montainard, marquis de Montfrin, grand sénéchal de Nismes & de Beaucaire, décédé le 12 Juillet 1728. pere, par *Louise* de Louet de Calvisson, sa femme, qu'il avoit épousée en 1699. de *Joseph* de Montainard, chef du nom & armes de la maison de Montainard, premier baron chrétien du Dauphiné, comte titulaire de Diois par ancienne substitution, marquis de Montfrin en Languedoc, comte de Souternon en Forez, grand sénéchal de Nismes & de Beaucaire, né le 14 Février 1703. Le marquis de Montfrin est veuf du 18 Mars 1755. de *Diane-Henriette*, issue des comtes de Baschi d'Aubais, qu'il avoit épousée le 9 Juin 1732. Il reste de ce mariage,

François de Montainard, unique fils, mestre-de-camp d'un régiment de Cavalerie, premier cornette de la seconde compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi, né le 28 Août 1735. & appellé comte de Montainard, marié le 21 Juin 1756. avec *Henriette-Lucie-Magdelene*, sor-

tie

tie des comtes de Baſchi, troiſieme fille du comte de Baſchi, chevalier des ordres du Roi, conſeiller d'Etat d'épée, & ci-devant ambaſſadeur de ſa Majeſté à la Cour de Portugal, née le 20 Mai 1744.

Et *Marie-Françoiſe* de Montainard, unique fille, mariée au marquis de Montainard, maréchal de camp, & unique collatéral de la maiſon de Montainard.

La branche du marquis de Montainard eſt formée par *Guy-Balthaſard* de Montainard, ſeigneur de Montainard, de Champ & de Chaſtelard, ſecond fils de *Marius* de Montainard, baron de Montfrin. Il eut de ſa femme, appellée *Anne* Alleman, *Jean* de Montainard, ſeigneur de la Pierre, pere, par ſa premiere femme *Iſabeau* de Pourcy, de *Louis-Joſeph* de Montainard, ſeigneur de la Pierre & de Chaſtelard, qui a laiſſé pour enfans,

Louis-François de Montainard, baron de la Pierre, ſeigneur de Champ, de Chaſtelard, de Prébois, Avers, & autres terres, maréchal des camps & armées du Roi, inſpecteur général de l'Infanterie, appellé marquis de Montainard, né en 1716. & marié le 24 Juillet 1753. avec *Marie-Françoiſe* de Montainard de Montfrin, unique fille du marquis de Montfrin, chef de la maiſon, née le 29 Avril 1734. Il n'y a point encore d'enfans de ce mariage.

Le marquis de Montainard a pour ſœur *Jeanne Marie* de Montainard, née le 24 Juin 1727. mariée en l'année 1748. à *Antoine* Guerin de Tencin, gouverneur de Die, appellé le marquis de Tencin, & neveu du feu cardinal de ce nom.

Les principales alliances de la maiſon de Montainard ſont avec les Dauphins de la premiere race : elle en a encore contracté avec les comtes de Die, & les comtes de Faucigny, dont le ſang a paſſé dans la maiſon de Savoye, ainſi qu'avec celles des marquis de Montferrat, de l'illuſtre maiſon des Paléologues, & les maiſons d'Alleman, de Saſſenage, de Bérenger, d'Agout, de Simiane, de Beaumont, de Clermont, de Grolée-Virville, de Talaru, de Guiffrey-Boutieres, de la Chambre, de Seiſſel, d'Arces, de Comiers, de Montchenu, & autres.

Les armes de la maiſon de Montainard ſont : *vairé, au chef de gueules, chargé d'un lion iſſant d'or.*

Pour ſupports : *deux lions.*

Cimier : *un bonnet vairé, ſurmonté d'un lion d'or.*

Cri de guerre : *plutôt mourir.*

La deviſe eſt : *pro Deo, Fide & Rege.*

MONTANGON : Terre en Champagne, dépendante aujourd'hui du duché de Piney, à quelque diſtance de Troyes, qui a donné ſon nom à une famille noble de cette province, de laquelle deſcendoit,

I. *Nicolas* de Montangon, écuyer, ſeigneur de Creſpy, de Rouvroy, & autres lieux, vivant en l'an 1470. avec damoiſelle *Eliſabeth* de Poirreſſon, ſa femme, fille de *Pierre*, ſeigneur de Provencheres, Buſſieres & Feroncles, & de damoiſelle *Marie* de Joſne, dont il eut *Pierre*, qui ſuit, & *Alexandre* de Montangon, écuyer, ſeigneur de Buxieres, qui fut allié à damoiſelle *Marie* de Rommecourt, fille de *Henri*, ſeigneur de Marault, &

de damoiselle *Marguerite* de Lascaris de Châteauneuf.

II. *Pierre* de Montangon, seigneur de Crespy, Rouvroy & de Dienville, fut allié à damoiselle *Catherine* de Monnoir, fille de *Jean*, seigneur dudit lieu, & de damoiselle *Jeanne* de Couvignon. Il rendit ses aveux & dénombremens, pour le fief de Monnoir, le 30 Janvier 1503. à *Guillaume* de Hangest, comte de Dampierre. Il laissa de son mariage deux fils; sçavoir, *Colinet*, qui suit, & *Philibert* de Montangon, seigneur de Saint Léger, marié à damoiselle *Marie* de Petremol, dont il eut *Charlotte* de Montangon, femme de *René* de Poitresson, seigneur de Provencheres, Bussieres, Feroncles, &c. chevalier de l'ordre du Roi & gentilhomme ordinaire de sa chambre. Il y a dans le chœur de l'église de Saint Léger-sous-Brienne, du côté de l'Evangile, un vîtreau où sont les armes dudit *Philibert*, & celles de sa femme, avec leurs portraits, lequel n'est plus à beaucoup près dans le même état qu'il a été donné; cependant le côté droit est encore entier. L'écusson est à l'antique. Les armes du mari sont à droite, coupées de travers par le milieu, où sont posées *douze girons d'or & d'azur*, qui sont les véritables armes des seigneurs de Montangon, & non pas de *six girons*, comme le marque le *Nobiliaire de Champagne* & leur arrêt de maintenue, ce qui provient d'une erreur: & au bas dudit vîtreau on distingue encore un reste d'écriture Gothique, sur deux lignes, coupées de cette façon,

Noble homme Philbert *de Montangõ* - - - - - - - - - -
Mol, *sa femme*, *dame en partie de Sain* - - - - - - - -

III. *Colinet* de Montangon, seigneur de Crespy & de Rouvroy, épousa damoiselle *Isabelle* de Barney. Il rendit ses aveux & dénombremens au comte de Guise, baron de Joinville, pour les terres de Gumont & de Donjeux, le 9 Juin 1525. Il fit un acte de tutelle passé devant M. le lieutenant général de Chaumont, après la mort de sa femme, en date du Vendredi dernier Décembre 1554. Il est sorti de ce mariage *Jean* de Montangon, qui suit; *Catherine*, femme en premieres noces de *Pierre* de Chevry, & en secondes noces d'*Antoine* de Galandot, seigneur de Suzannecourt; *Renée*, femme d'*Antoine* de Ballaine, seigneur de Suzemont, & *Claude* de Montangon, laquelle épousa *Pierre* de Ballaine, aussi seigneur de Suzemont.

IV. *Jean* de Montangon, seigneur de Crespy, de Béard, de Rouvroy, de Maisoncelle, des Aillemonts, de Juvigny (*a*) & de Monnoir, homme d'armes de la compagnie d'ordonnance du duc de Lorraine, gentilhomme d'*Antoinette* de Bourbon, duchesse de Guise, mourut au château de Rouvroy le 9 Juillet 1591. Il fut marié en premieres noces à da-

(*a*) Jean *de Montangon rendit aveux & dénombremens, pour la terre de Juvigny, à M. le duc de Joyeuse, relevant de sa baronnie de la Fauche, le 4 Mars 1586. dans lequel acte, passé à la Fauche, il prend la qualité de seigneur de Montangon.*

moiselle *Françoise* du Fay, veuve de *Simon* Dorencourt le 28 Avril 1563. & en secondes noces il s'allia à damoiselle *Magdelene* de Drouel, fille de *Louis*, seigneur de Rolland, & de damoiselle *Marguerite* de Robin. *Antoinette* de Bourbon & mademoiselle *Marie* de Lorraine furent présentes à ce contrat de mariage passé le 18 Janvier 1575. Il laissa de son premier mariage,

V. *Charles* de Montangon, chevalier, seigneur de Crespy, Béard, Rouvroy, de Maisoncelle, de Suzemont, de Juvigny & de Monnoir, qui possédoit aussi le fief de Vaudremont (*a*). Il fut lieutenant d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, sous la charge du seigneur de Dinteville, & mourut au château de Béard le 8 Septembre 1620. Il avoit épousé damoiselle *Philberte* de Bridot, fille de *Pierre*, seigneur d'Attancourt, & de damoiselle *Françoise* de Champart, le 31 Janvier 1592. Il eut de ce mariage *Louis* de Montangon, qui suit, né le 23 Janvier 1596. & *Charles* de Montangon, élevé page de la grande écurie du duc de Lorraine, qui épousa *Magdelene* de Bretel, fille de *Pierre*, seigneur de Brebant, & de damoiselle *Ambroise* de Marisy, dame de Valentigny, dont la niece, appellée *Magdelene* de Bretel, fille d'*Antoine* de Bretel, seigneur de Valentigny & d'Aunoy, épousa *Joachim* de la Grange d'Arquien, issue de la branche des seigneurs de Villedonné, & une autre niece, nommée *Françoise* de Bretel, fut mariée à *Pierre* d'Huban, seigneur de la Feuillée, mestre-de-camp de Cavalerie, qui est mort étant élevé au grade de lieutenant général des armées du Roi.

VI. *Louis* de Montangon, chevalier, seigneur de Crespy, Béard, Rouvroy (*b*), Maisoncelle, Suzemont, &c. chambellan du duc de Lorraine, capitaine de Carabins, & d'une compagnie de Chevaux-Légers Hongrois, capitaine & gouverneur de Saint Jean de Loone en 1635. ensuite mestre-de-camp d'un régiment d'Infanterie de douze cents hommes portant son nom en 1636. fut blessé dangereusement à l'affaire de Leucatte en Roussillon en 1637. & après avoir langui quelques années, il mourut le 11 Novembre 1641. Il fut marié trois fois; en premieres noces à damoiselle *Antoinette* de Sauciere, fille de *Benjamin*, baron de Thénance, mestre-de-camp d'un régiment d'Infanterie, & de damoiselle *Magdelene* de Lux, le 29 Août 1620. dont la sœur, *Manne* de Lux, fille de *Jacques*, seigneur de Bazoilles, & de *Michelle* du Fay, avoit épousé *Fran-*

(*a*) *Il y eut aveux & dénombremens rendus à* Charles de Luxembourg, *comte de Brienne, pour le fief de Vaudremont, situé à Saint Léger, par* Charles de Montangon, *le* 10 *Août* 1599. *où il prend pareillement la qualité de seigneur de Montangon. Cet acte fut passé à Brienne.*

(*b*) Louis *de Montangon rendit aveux & dénombremens, par acte du* 22 *Octobre* 1620. *devant M. le gouverneur de Joinville, pour la terre de Rouvroy, dans lequel acte, passé à Joinville, il prend aussi la qualité de seigneur de Montangon.*

çois de Choiseul, baron d'Ambonville, chevalier de l'ordre du Roi ; ledit *Louis* s'allia en secondes noces à damoiselle *Marguerite* de Chastenoy, veuve de *François* de Minette, seigneur de Saint Vrain ; & en troisiemes noces à damoiselle *Catherine* de Tournebulle, veuve de *Jean* de Bezanne, seigneur de Guignicourt. Il laissa seulement de son premier mariage *Charles* de Montangon, né au château de Béard le 7 Septembre 1621. qui fut filleul de *Charles*, duc de Lorraine, & d'*Anne* de Gonzague : le second fils fut *Louis*, né le 7 Février 1622. lequel étoit filleul du prince de Phaltzbourg, & de *Nicole*, duchesse de Lorraine. Il épousa damoiselle *Diane* de Chastenay, fille d'*Etienne*, & de damoiselle *Françoise* Dalichamp.

VII. *Charles* de Montangon II. du nom, chevalier, seigneur de Crespy, Béard, Espagne, &c. mourut le 26 Novembre 1674. Il avoit épousé en premieres noces damoiselle *Marguerite* Dalichamp, fille d'*Honoré*, chevalier, seigneur d'Espagne & autres lieux, & de damoiselle *Anne* de Raguet, le 2 Février 1644. & en secondes noces il s'allia à damoiselle *Charlotte* de la Salle, veuve d'*Edme* de Fumel, seigneur de la Coste. Il sortit du premier lit *Louis* de Montangon, qui suit, né le 8 Mai 1647. *Anne*, cadet au régiment de Crussol, & *Nicolas* de Montangon, aussi cadet au régiment de Montaigu ; & du second lit il laissa *François*, *Edme*, *Charlotte* & *Catherine* de Montangon.

VIII. *Louis* de Montangon II. du nom, chevalier, seigneur de Crespy, Béard, Espagne, &c. mourut le 13 Mars 1691. Il servit dans la premiere compagnie des Mousquetaires de la garde du Roi ; ensuite il passa en Allemagne, où il fut capitaine de Cuirassiers au service de l'Empereur. Il épousa damoiselle *Edmée* de la Ruë, fille de *René*, chevalier, seigneur de Fresnay, & de damoiselle *Oudette* de Merceron, le 10 Février 1675. dont il eut *René* de Montangon, qui suit, né au château de Béard le 17 Février 1677. *Edmée-Magdelene*, femme de *Jean* de Beaufort, seigneur de Pothemont & de Frampas ; *Louise-Jeanne* & *Angélique* de Montangon.

IX. *René* de Montangon, chevalier, seigneur de Crespy, de Béard, Espagne, Longchamp & Millieres, servit en premier lieu en qualité de cornette au régiment de Duras, & ensuite fut capitaine au régiment d'Infanterie de Casteja. Il est décédé à Chaumont en Bassigny le 26 du mois de Septembre 1756. & fut enterré dans l'église paroissiale de Longchamp-lez-Millieres. Il avoit épousé damoiselle *Anne-Marie* de la Ruë le 29 Septembre 1710. fille de *Claude*, chevalier, seigneur de Mareilles & d'Ormoy-sur-Aube, & de *Marie* Denis, de laquelle il eut *Claude-Nicolas* de Montangon, qui suit, né au château de Mareilles le 20 Janvier 1713. *Marie-Anne*, femme d'*Etienne-Joseph* d'Armand de Châteauvieux ; *Jean-Gabriel* de Montangon, *Jean-Baptiste*, *François* & *Edmée* de Montangon : ces quatre derniers enfans sont morts en bas âge.

X. *Claude-Nicolas* de Montangon, chevalier, seigneur de Longchamp, de Millieres, & en partie de Mareilles & de Chaudenay, élevé page de la grande

Ecurie de son altesse sérénissime monseigneur *Charles* de Bourbon, comte de Charolois, ensuite capitaine au régiment d'Infanterie de Bourbon. Il fut blessé si dangereusement à l'attaque du village des Picards, près de Weissembourg, le 5 Juillet 1744. qu'il fut quatre-vingt-dix jours entre la vie & la mort, ce qui le mit hors d'état de continuer ses services, & il se retira avec pension. Il épousa damoiselle *Françoise* d'Hemery, fille de *Philibert-François*, chevalier, seigneur d'Ormoy-sur-Aube, Jorquenay & Chaudenay, & de damoiselle *Elisabeth* de Rémond. Le contrat de ce mariage fut passé à Langres le 6 Mai 1746. Il a eu de ce mariage un fils, *François-René*, mort trois semaines après sa naissance, & *François-Joseph* de Montangon, né le 27 Mars 1754. actuellement vivant.

Les alliances de cette famille, tant directes qu'indirectes, sont avec la Ruë, Chastenay, Ailly, Villiers, Stainville, Chosey, Eltouf de Pradines, le Goux, Bermand, Dalichamp, Saint Belin, Serocourt, Luxembourg, Saucierre, Brabant en Champagne, d'Aunay, Lux, du Fay, Chastenoy, Tournebulle, Guigne, la Grange d'Arquieu, Choiseul, Rommecourt, Monnoir, Lascaris de Châteauneuf, Ballaine, Petremol, Gallandot, Bretel, Valentigny, Huban de la Feuillée, Beaufort, d'Hemery, &c.

MONTAUBAN: *Tome II. p.* 536. *col.* 1. *lig.* 34. Maison considérable de Bretagne, *lisez*, Branche cadette de la maison de Rohan.

Ibid. col. 2. *lig.* 20. Valvire, *lisez*, Volvire.

Ibid. lig. 25. Montbason, *lisez*, Montbazon.

MONTAUBAN-JARJAIS, en Dauphiné: Famille qui porte pour armes: *d'azur, à trois châteaux d'or, maçonnées de sable*. Ceux de cette famille se prétendent sortis de l'ancienne maison des Artauds, qu'on croit être descendus des comtes de Forcalquier.

MONTAULT DE BENAC: *Tome II. p.* 537. *col.* 2. *pénult. ligne*, à la fin de l'article, *ajoutez*, qui est d'Alou-Bénac.

MONTBEL: Cette maison tire son origine de Savoye, où la terre de ce nom est située à trois lieues d'Yenne; il n'en reste plus que les ruines d'un vieux château.

Quoi qu'il en soit, Guichenon dit que l'an 1020. sous *Bérole*, marquis d'Italie, vivoit un seigneur de Montbel, qui peut bien avoir été souche de cette maison. Il mourut vers l'an 1040. & de lui est peut-être sorti *Philippe*, seigneur de Montbel, que la généalogie de cette maison dit avoir été au voyage de la Terre-Sainte en 1096. où il fut tué à l'assaut de la ville d'Antioche. Son épouse fut *Lucrece* de Lascaris, dont il laissa un fils.

Il y a encore de ce nom les seigneurs d'Yzeurs, qui sont établis en Touraine, dont quatre freres sont officiers au régiment de Mailly, Infanterie; un autre est mort au même régiment.

Il y a aussi du nom de Montbel les seigneurs de la Tâche, dont étoit feu M. de la Tâche, nommé *Jean* de Montbel, lequel s'est marié avec *Marie-Thérese* Nollet, qui a laissé sept enfans, dont cinq garçons & deux filles. L'aî-

né des fils a été page de la chambre du Roi ; il est marié & n'a point d'enfans. Le second est lieutenant de Cavalerie au régiment d'Archiac, ci-devant Saint Simon, & chevalier de Saint Louis, non marié. Le troisieme s'est retiré du service, étant brigadier dans les Gardes du Corps de la compagnie de Noailles, & chevalier de Saint Louis, non marié. Le quatrieme a été tué d'un coup de pied de cheval, étant garde de la Manche, ou sous-brigadier dans la même compagnie, & chevalier de Saint Louis, sans avoir été marié. Le cinquieme, nommé *François* de Montbel, s'est retiré du service, étant garde de la Manche, & chevalier de Saint Louis. Il est marié à *Jeanne-Sylvine* Laurent, fille du sieur de Fontbuffaud, conseiller du Roi & son avocat-procureur en la sénéchaussée Royale de la basse Marche, siége du Dorat, & de *Marguerite* Philippes, dont il y a lignée. Des deux sœurs de messieurs de Montbel, l'aînée est encore fille, & la cadette, qui a été élevée à Saint Cyr, est morte à l'hôtel de Noailles à Paris, étant demoiselle de compagnie de madame la duchesse d'Ayen.

Les armes : *d'or, au lion de sable, à la bande brochante componnée d'hermines & de gueules.*

MONTBOISSIER : *Tome II. p. 544. col. 2. lig. 19. Françoise* de Villemain, *lisez*, *Françoise* Ferand de Villemain.

MONTCALM : *Tome II. p. 545. col. 2. lig. 43.* de *Marie-Louise* Malé, *lisez*, de *Marie-Louise* Molé ; & *ajoutez*, *Louis-Joseph* de Montcalm, lieutenant général des armées du Roi, puis commandeur honoraire de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, commandant en chef les troupes Françoises dans l'Amérique Septentrionale, a été tué dans un combat donné devant Québec, en Canada, le 13 Septembre 1759. Voyez son éloge dans le *Mercure de France du mois de Janvier 1760. p. 203. & suiv.*

On trouve dans le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 156.* & dans le *second Supplément du Dictionnaire de Morery*, une généalogie de la maison de Montcalm.

MONTCHAL : Famille noble & très-ancienne, comme on le peut voir dans le Martyrologe des chevaliers de Malte, & dans la généalogie des premiers présidens du Parlement de Paris, faite par Blanchart, imprimée en 1645. où il rapporte en partie la généalogie de Montchal, *p. 78. & 110.* lorsqu'il parle des conseillers du Parlement. On y voit deux chevaliers de l'ordre, pere & fils, maîtres d'hôtel ordinaires du Roi, d'où sont issus, comme il le marque, en rapportant la filiation, *Charles* de Montchal, archevêque de Toulouse, un des plus grands prélats du siécle passé, & *Jean-Pierre* de Montchal, son frere consanguin, qui fut maître des requêtes, & épousa *Françoise* d'Alesso, arriere petite niece de Saint François de Paule. On voit encore une partie de la généalogie de cette famille dans une épitaphe posée au-dessus de la porte de la sacristie des Grands Augustins de Paris.

N.... de Montchal, fils de *Jean-Pierre*, mourut conseiller au Parlement, laissant *Marie-Reine* de Montchal, mariée depuis avec

Charles-Honoré Barentin, maître des requêtes & intendant de Dunkerque, dont deux fils ; le cadet porte le nom de Montchal, & l'aîné, qui est aussi conseiller au Parlement de Paris, est marié le 17 Juillet 1724. avec *Marie-Catherine* le Fevre d'Ormesson. *Mercure de France du mois de Juillet 1724. p. 1640.*

MONTCHENU, en Savoye : Famille qui porte pour armes : *de gueules, à la bande vivrée d'argent.*

MONTDOR : Famille originaire du Lyonnois, établie dans l'Orléannois.

Louis Joseph-François de Montdor des Maisons, écuyer, né le 12 Septembre 1699. fut page de M. de Vendôme, grand prieur de France, & servit en qualité d'enseigne de la compagnie colonelle du régiment de Vendôme, Infanterie, dès le 16 Août 1718. Il descendoit au dixieme degré de *Philippe* de Montdor, qualifié damoiseau dans une vente qu'il fit de certains droits de dixmes en 1344.

Il a produit pour preuve de sa noblesse une ordonnance de l'intendant de la généralité de Lyon, rendue le 25 Janvier 1668. en faveur de *Jean* de Montdor, son ayeul, en y joignant les titres qui le réunissent à ce même *Jean* de Montdor. De son mariage accordé par contrat du 19 Décembre 1723. avec *Jeanne* Roulleau, sont issus,

1. *Louis* de Montdor, écuyer, né le 25 Septembre 1724.

2. *Laurent* de Montdor de Saint Laurent, né le 25 Avril 1727. ecclesiastique.

3. *Toinette-Jeanne* de Montdor, née le 18 Novembre 1725. morte en 1745. *Armorial de France, Tome III. Part. II.*

Les armes : *d'hermines, à une bande de gueules.*

MONTEJAN, en Anjou : Famille qui portoit pour armes : *d'or, fretté de gueules.*

MONTEIL : Cette noble & ancienne famille, originaire du Dauphiné, possédoit la ville de Monteil, dite en Latin *Montiliam Adhemari*, dont par corruption on a fait en François Montelimar, qui conserve encore son nom Latin, en mémoire de ses premiers seigneurs, dont le nom patronimique étoit Adhémar.

La branche aînée reconnoît pour tige *Giraud* Adhemar de Monteil, frere d'*Aymar* de Monteil, évêque du Puy, légat du Saint Siége durant la derniere croisade, & s'éteignit en la personne de *Louis* Adhemar, baron de Grignan, gentilhomme de la chambre de *François* I. & chevalier d'honneur de la Dauphine. Il avoit pour sœur *Marie* de Monteil-Grignan, qui porta tous les biens de cette branche à son mari, *Gaspard* Castillanne, baron d'Entrecasteaux.

La seconde branche, qui subsiste aujourd'hui, reconnoît pour auteur,

I. *Hugues* de Monteil, seigneur de Lombers & de plusieurs fiefs, dans la châtellenie de Cerves-Pastourel, sur le Rhône, entre Saint Vallier & Tain. Le dauphin *Humbert* ayant donné le chef-lieu de Cerves à *Gérard* de Roussillon, *Hugues* qui prétendoit n'être tenu à vassalité qu'envers le Dauphin, refusa de reconnoître ledit de Roussillon, pour quoi le Dauphin le fit condamner par son juge majeur de Viennois. La sentence est de l'an 1344. dans laquelle il est nommé *Hu-*

go de Montellio, *nobilis & potens vir*. On ignore le nom de sa femme.

II. *Roland* de Monteil, écuyer, seigneur de Lombers, &c. épousa en 1375. *Marguerite* du Port, dame du Port Saint Vallier, veuve de *Jean* de Bastarnay, en faveur de laquelle sa postérité a joint pendant un très-long-temps le nom de du Port à celui de Monteil, & fut pere de

III. *Pons* de Monteil du Port, chevalier, seigneur du Port Saint Vallier, qui épousa en 1401. *Françoise* de Curson, fille d'*Aimar*, qualifié noble & puissant, & de *Romanette* Balby de Montelimar, dont sont issus trois enfans; sçavoir, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Eloy*, auquel Louis XI. donna le château de Boncieu & autres droits dans ladite ville, que Charles VIII. retira depuis, à la réserve du château; 3. *Guicharde*, femme de *Jean* Alleman, écuyer, seigneur de la Riviere, marié le 3 Juillet 1438. & qui transigea le 9 Mars 1445. avec *Antoine* de Monteil, son beau-frere.

IV. *Antoine* de Monteil du Port, chevalier, seigneur du Port Saint Vallier, épousa *Catherine* Gay, dite du Favet, fille d'*Antoine* Gay de Favet, écuyer, seigneur de la Tour & de Genissier en Dauphiné, d'une ancienne noblesse du Dauphiné, dont est issu,

V. *Mathieu* de Monteil du Port, chevalier, seigneur du Port Saint Vallier, qui testa le 14 Février 1501. en faveur de *Joachim*, son fils. Il avoit épousé le 14 Juillet 1486. *Louise* de Scey, d'une ancienne maison de Bourgogne, fille de *Henri*, chevalier, seigneur de Buttier, en Franche-Comté, qui le rendit pere de

VI. *Joachim* de Monteil du Port Saint Vallier & d'Alsonne, qui épousa par contrat passé devant *Jean* Chasteigner, notaire à Saint Vallier, le 19 Mai 1517. noble damoiselle *Alix* de Prunelé, fille de défunt *Lionnet* de Prunelé, chevalier, seigneur de Guillarval, & de feue *Béatrix* de Miolans, assistés de noble & magnifique seigneur *Jean* de Poitiers, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Saint Vallier, & d'*Urban* de Prunelé, seigneur dudit Guillarval, son frere, qui lui constitua six cents livres tournois en dot, au-delà des quatre cents livres, qui avoient été légués à ladite *Alix* par dame *Françoise* de Chabanne, en son vivant dame de Saint Vallier, dont,

VII. *Ancien* de Monteil du Port. Il éprouva de grands revers dans les guerres de Religion, pour son attachement à la Foi Catholique & au roi Henri III. Il n'eut point d'enfans de sa premiere femme, *Sidoine* Baron, dame d'Oson & d'Esclassan; mais de *Françoise* de la Fond, sa seconde femme, fille & héritiere de *Balthasard* de la Fond, lieutenant au bailliage de Valentinois, il eut,

VIII. *Jean* de Monteil. Il renonça à la succession de son pere, & les terres d'Oson & d'Esclassan, & autres biens du Dauphiné, passerent dans la maison de Polignac. Il fut gouverneur pour le Roi de la ville & château de Saint Agreve en Velay, & de *Diane* de Plaine de la Gruterie, dame de Chassates, sa femme, il eut,

IX. *Balthasard-Aymard* de

Monteil, chevalier, ſeigneur de la Fond, Chaſſotes, & en partie de Boncieu en Vivarais, &c. Il épouſa *Françoiſe* de Romanet, ſœur du baron de Baudiner, dont il eut ſept garçons. Les ſix aînés ont été tués au ſervice du roi Louis XIV. Le ſeptieme eſt,

X. *Jean* de Monteil II. du nom, chevalier, ſeigneur de la Fond, Chaſſotes & Boncieu en partie. Il leva en 1683. dans la province de Languedoc un régiment d'Infanterie, dont il fut colonel. Il avoit épouſé le 8 Décembre 1669. *Marie* de Chambaut, dame de Buves, Saint Cierge & Saint Quentin, en Vivarais, héritiere de la ſeconde branche de ſa maiſon, qui le rendit pere de

XI. *Pierre-Louis* de Monteil, chevalier, ſeigneur de Saint Quentin, &c. Il eut d'*Antoinette* de Mathias, ſa femme,

XII. *Balthaſard-Aymard* de Monteil II. du nom, chevalier, marquis de Durfort en Vivarais, ſeigneur du Pouſin, baron de Lazant au diocèſe de Narbonne, mort le 11 Mars 1756. Il avoit épouſé le 4 Novembre 1715. *Marie-Françoiſe* Faure, fille de *Jacques*, ſeigneur de la Farge, conſeiller en la Cour des Aides de Montpellier, & de *Marie* Verchant, dont il a,

XIII. *Charles-François*, marquis de Monteil, chevalier, ſeigneur de Saint Quentin, &c. ci-devant colonel du régiment de Nivernois, nommé en 1756. miniſtre plénipotentiaire du Roi auprès de l'électeur de Cologne, envoyé en 1758. en la même qualité auprès du Roi & de la république de Pologne; 2. *Anne-Antoine*, chevalier, ſeigneur de Monteil, capitaine au régiment de Picardie; 3. *Pierre-Louis*, lieutenant de vaiſſeau, & major de l'eſcadre du Roi en 1758. 4. *Balthaſard*, capitaine de Dragons au régiment de Septimanie, aide-maréchal général des logis de l'armée de M. le prince de Soubiſe en 1758. 5. *Juſtine*, religieuſe à Tournon.

Les armes: *au 1 & 4 d'or, à trois bandes d'azur; au 2 & 3 d'azur, au griffon rampant d'argent, lampaſſé, becqueté & onglé de gueules*, qui eſt du Port.

MONTELLIER: Seigneurie qui fut érigée en comté par lettres du mois de Mars 1673. enregiſtrées en la Cour de Parlement & en la Chambre des Comptes de Grenoble, les 16 & 18 Novembre ſuivant, en faveur de *Charles-Louis-Alphonſe* de Saſſenage, ſecond baron de Dauphiné, ſans que ce titre de comte puiſſe préjudicier à ladite qualité de ſecond baron de Dauphiné.

MONTENAY DE FOURQUES: Famille de Normandie, maintenue dans ſa nobleſſe le 4 Août 1668. qui porte pour armes: *d'or, à deux faſces d'azur, & une orle de coquilles de gueules.*

Thibaut de Montenay eſt nommé comme bienfaiteur de l'égliſe de Saint Jouin ſur Marne en l'an 1139.

Nicolas de Montenay, *Roger* de Meulent & autres ſeigneurs, ſont nommés dans une chartre de l'an 1205. Il prêta ſerment à *Philippe-Auguſte*, pour pluſieurs fiefs; ſçavoir, Lonville, Macy, Releval, Outreſeine, Manetot, Ricouville & Normanville.

Enguerrand & *Guillaume* de Montenay vivoient en l'an 1200,

Robert de Montenay vivoit en 1300.

Messire *Guillaume* de Montenay, chevalier, sire de Montenay, est nommé en l'échiquier de l'an 1376. avec *Marie* de Hotot, sa femme.

Jacques de Montenay, cardinal du titre des Saints Pierre & Marcellin, mourut à Avignon en 1391. Duchesne le dit de cette famille; mais selon plusieurs, il descend d'une autre, originaire de Bourgogne.

Jean de Montenay, chevalier, noble & puissant seigneur, baron du Hommet, vivoit en 1398.

Monseigneur *Jean*, sire de Montenay, chevalier, fut reçu à Carentan avec trois écuyers de sa compagnie le premier Décembre 1383. & au mois d'Avril 1419. il avoit reçu les gages pour lui & vingt écuyers de sa chambre, qui étoient de sa compagnie. Il fut capitaine de Montereau-Faut-Yonne. Il avoit épousé *Jeanne* de Garancieres, qui lui apporta la baronnie de Garancieres & la seigneurie de Beaudemont, & donna le dénombrement de ses fiefs en 1445. Il fut pere de

Guillaume de Montenay, chevalier, baron de Garancieres & de Beaudemont, qui épousa *Isabelle* de Meulent, pere & mere de

Guillaume de Montenay, baron de Garancieres, qui épousa *Jeanne* de Ferrieres. Il eut pour fils,

Jean de Montenay, baron de Garancieres, qui épousa en 1430. *Antoinette* d'Argenton, lequel fut pere de

Philippe de Montenay. Il fut dépouillé de la baronnie du Hommet & de la terre de la Riviere, décrétées par *Christophe* de Cerisay. Il eut de son mariage,

Jacques de Montenay, seigneur & baron de Garancieres, qui eut pour femme *Isabeau* d'Estouteville, dont,

Jean de Montenay, écuyer, mineur émancipé le 14 Avril 1537. qui se porta héritier de son pere. Il épousa *Jeanne* de Lannoy, de laquelle il eut,

René & *Jean* de Montenay. Celui-ci épousa *Marguerite* de Mornay, qui le rendit pere de

Jean, sire de Montenay, tué au siége de Laon en 1574. & *Antoine*, baron de Garancieres, &c.

L'héritiere principale, fille de *César* de Montenay, a porté les baronnies de Garancieres & de Beaudemont, dans la maison de la Luzerne de Beuzeville.

La famille subsiste toujours dans les seigneurs de Fourgues. Elle est actuellement établie à Vernon. *Histoire d'Harcourt*, p. 140. & *suiv.*

MONTESPAN: *Tome II. p.* 548. *col.* 2. *lig.* 32. *après* postérité, *ajoutez*, subsistante en 1756. dans un Mousquetaire, dont le pere a eu le gouvernement de Nebouzan, & est décédé en 1760.

Ibid. p. 549. *col.* 1. *lig.* 17. *chargée d'un écusson*, lisez, *chargée de huit écussons.*

MONTESQUIOU: *Tome II. p.* 551. *lig.* 39. *Henriette* Mirabonde de la Chassagne, *lisez*, *Henriette-Mirabonde* de la Chassagne.

Ibid. lig. 40. seigneur de Saint Paul, *lisez*, seigneur de Saint Pau.

Ibid. lig. 41. *Marie* de Daatz, *lisez*, *Marie* de Baatz.

Ibid. p. 553. *col.* 1. *lig.* 24. de Harasteix, *lisez*, de Tarasteix.

Ibid. col. 2. *lig.* 10. Les armes de la maison de Montluc, *lisez*, les armes de la maison de Montesquiou Montluc.

Ibid. lig. 14. qui est Montluc, *lisez*, qui est Montesquiou.

MONTESSON (de): Famille qui porte pour armes: *d'argent, à trois quintefeuilles d'azur.*

Jean-Baptiste, comte de Montesson, lieutenant général des armées du Roi, gouverueur de Saint Quentin, ci-devant premier lieutenant des Gardes du Corps, mort à Paris le 25 d'Avril 1731. âgé de quatre-vingt-cinq ans, étoit de cette famille.

MONTFALCON, en Dauphiné & en Bugey: Famille qui porte pour armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à une aigle de sable, écartelée au 2 & 3 d'hermines.*

Cette ancienne noblesse a pour tige *Pierre* de Montfalcon, qui testa en 1310.

MONTFAUCON DE ROGLES: Famille maintenue dans sa noblesse en 1668. *Antoine-Marie* de Montfaucon de Rogles, née le 17 Janvier 1728. reçue à Saint Cyr le 3 Octobre 1736. fille de *Charles-Emmanuel*, écuyer, sieur de Rogles, marié en 1717. avec *Anne* Couttié, a prouvé qu'elle descendoit de *Jacques* de Montfaucon, damoiseau, seigneur de Roquetaillade, marié avant 1480. avec *Isabeau* de Brueres.

Les armes: *de gueules, à un faucon d'argent, posé sur une montagne de même, écartelé de gueules, à trois chevrons d'or, posés l'un au-dessus de l'autre.* Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 391.

MONTFAUCON-SAINT-MESMIN, en Poitou: Famille qui remonte à *Jean* de Montfaucon, chevalier, qui vivoit en 1244.

Les armes: *de sinople au lion d'or.*

MONFERRAND, en Bugey: Famille qui porte pour armes: *pallé d'argent & de sable de six pieces, au chef de gueules.*

L'opinion commune est que cette ancienne noblesse est sortie de celle de Montferrand en Guyenne, près Bordeaux, & en effet leurs armes ont entr'elles quelque rapport.

MONTFERRAT: *Tome II. p.* 554. *col.* 2. à la fin de l'article, *ajoutez*: La partie, qui appartenoit au duc de Mantoue, a été donnée, par la paix d'Utrecht, à *Victor-Amédée*, roi de Sicile, duc de Savoye, & aujourd'hui le Montferrat appartient en entier au roi de Sardaigne.

MONTFIQUET DE BLAGNY: Famille de Normandie, qui porte pour armes: *d'argent, au léopard de sable*, selon le rapport de Chevillard & de la Roque.

Mathieu Pâris dit que le nom de Montfiquet est connu dès l'an 1217. que *Richard* de Montfiquet s'est trouvé à la bataille de Lincoln en Angleterre, où il fut fait prisonnier.

Guillaume de Montfiquet aumôna l'abbaye de Saint Vigor de Cerisy en l'an 1120.

Jean de Montfiquet, demeurant en la paroisse de Notre-Dame de Blagny, étoit du nombre des

gentilshommes qui certifierent leur qualité l'an 1463.

Il y eut d'autres preuves de noblesse faites en l'an 1523. par *Louis* de Montfiquet, commençant à un seigneur châtelain de Montfiquet, pere de *Guillebert* & de *Guillaume* de Montfiquet, qui partagerent les terres de Montfiquet & de Saint Marcouf. Ils vivoient en l'an 1283. *Guillebert* fut pere de

Geoffroy de Montfiquet, écuyer, qui eut pour fils,

Guillaume de Montfiquet II. du nom, écuyer : celui-ci fut pere de

Geoffroy II. du nom, & d'un autre fils, nommé *Guillaume* de Montfiquet. Le second fils épousa *Jeanne* de Saon ; ils furent pere & mere de

Jean de Montfiquet II. du nom, écuyer, qui épousa demoiselle *Richarde* Campion, dont,

Richard & *Jean* de Montfiquet. L'aîné épousa demoiselle *Binette* de Vimont, de laquelle il eut,

Jean de Montfiquet III. du nom, écuyer, seigneur de Baines & de Blagny, qui épousa en premieres noces *Jeanne* l'Enfant, dont *Jacques*, qui suit, & *Anselme*, qui partagerent ensemble les terres & seigneuries de Blagny & de Baines ; *Anselme* fut pere de *Guillaume*, seigneur de Baines. Il s'est marié en secondes noces avec *Guillemette* de Hotot, de laquelle il a eu un fils, appellé *Jean* de Montfiquet.

Jacques de Montfiquet, écuyer, seigneur de Montfiquet, fut pere de

Louis de Montfiquet, écuyer, qui produisit ses titres en 1523.

Une autre branche, qui étoient les seigneurs de Vailly & de la Cerisaye, a fait aussi ses preuves de noblesse dans le même temps.

La Roque, qui rapporte une alliance de cette famille avec la maison d'Harcourt, dit que *Louis* de Montfiquet, écuyer, seigneur de Montigny, avoit épousé *Jeanne* du Castel, héritiere de la seigneurie de Saint Siméon, qui furent pere & mere de

François de Montfiquet, écuyer, seigneur de Saint Siméon, qui épousa vers l'an 1650. *Jacqueline* de Harcourt, fille de *Pierre* II. du nom, baron d'Ollonde.

Voyez, sur cette famille, la Roque, *Hist. d'Harcourt, p.* 965. *& suiv.* & le *Dictionnaire de Morery*.

MONTFORT : La terre de Montfort sur Rille, dans le bailliage de Rouen, proche de l'abbaye du Bec, a donné le nom à une maison des plus anciennes de la province de Normandie, dont les armes sont : *de gueules, au sautoir d'or* ; mais la branche qui s'est établie en Angleterre les a changées, & a porté : *cotticé d'or & d'azur de dix pieces*.

Guillaume, moine de Jumiege, donne une même origine à la maison de Montfort & à celle des Bertrands, seigneurs de Briquebec, en Cotentin.

MONTFORT, ancienne noblesse, qui portoit autrefois le surnom de Marie. Cette famille, qui est originaire de Normandie, & établie en Champagne, a formé plusieurs branches.

Elisabeth - Marie - Josephe de Montfort, dame de Villette, née le 18 Août 1729. fut reçue à Saint Cyr le 13 Janvier 1740. sur les preuves de sa noblesse.

Voyez l'*Armorial de France*, *Tome II. Part. II.*

Les armes : *d'argent, à trois treffles de gueules, posés 2 & 1, écartelé de gueules, à une croix d'hermines, givrée d'or*, qui est de Montfort en Bretagne, devenus comte de Laval.

MONTFORT, en Provence : Famille qui subsiste dans *Maurice* de Montfort, marié le 4 Septembre 1740. à *Blanche* de Giraud, dont plusieurs enfans. *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p. 162.*

Les armes : *d'azur, au rocher d'argent, surmonté d'une étoile d'or.*

MONTFORT-L'AMAURI : *Tome II. p. 556. col. 1. lig. 32. après* se sont signalés jusques dans l'Asie, *ajoutez*, comme *Simon* de Montfort, si célebre dans les Croisades contre les Albigeois, pere d'Amauri, connétable de France.

MONTFRÉARD : Famille de Normandie, qui porte pour armes : *d'argent, à trois têtes de cerf de sable, ramées d'or, vues de profil.*

Jean de Montfréard, écuyer, vivoit en 1336. & 1340. Il eut trois fils ; sçavoir,

1. *Richard*, écuyer, vivant en 1429.

2. *Hochon* de Montfréard, écuyer, qui épousa *Catherine* de Sully, pere & mere de *Lucette* de Montfréard, femme de *Geoffroy* de Montfiquet.

3. *Roger* de Montfréard, pere de

Jean de Montfréard, écuyer, seigneur de Covion. Il eut pour fils,

Maurice de Montfréard, écuyer, qui fit preuves de sa filiation en l'an 1540. *Histoire d'Harcourt, p. 967.*

MONTGOMMERY : *Tome II. p. 560. col. 2.* à la fin de l'article : Les armes : *d'azur, au lion d'or, armé & lampassé d'argent*, lisez : Les armes qu'ont porté les seigneurs de Montgommery, issus de *Jean*, étoient *écartelées de gueules, à trois coquilles d'or, & au 2 & 3* de France *pur*, *quelquefois les trois fleurs de lys sur un fond de gueules.*

MONTGRAND : Seigneurie dans le Vivarais, possédée vers le milieu du treizieme siécle par une famille de ce nom, qui a pour tige *Guillaume* de Montgrand, qualifié damoiseau dans un titre de 1275. *Pierre*, son fils, a les mêmes qualifications dans un acte du 9 Juillet 1336. Depuis ces temps reculés, la famille de Montgrand a vécu en Vivarais d'une maniere distinguée, ayant donné plusieurs officiers aux armées de nos Rois, des chevaliers à l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, & fait de fort bonnes alliances.

Une branche de cette famille est établie en Provence.

Les armes : *d'azur, au rocher d'or ; un nuage d'argent enveloppe la cime qui le surmonte.*

MONTGROS DE STRICOURT, en Normandie : Famille maintenue dans sa noblesse le 22 Mars 1669. dont les armes sont : *d'azur, à trois tours d'argent, posées sur une terrasse de même, les deux tours du flanc panchées sur celle du milieu, & surmontées de trois molettes d'or.*

MONTHOLON : *Tome II. p. 561. col. 1.* un évêque de Cahors, & ensuite d'Orléans, *effacez*, & ensuite d'Orléans.

Ibid. p. 562. *col.* 1. *lig.* 24. *après* quatre furent religieuses, *ajoutez*, dont une, nommée *Anne* de Montholon, prieure perpétuelle de l'Hôtel-Dieu de Saint Nicolas de Compiegne, ordre de Saint Augustin, morte le 5 Janvier 1740. âgée de quatre-vingt-cinq ans.

MONTHULLÉ : *Jean-Baptiste* de Monthullé, seigneur de Hangsé & des Salles, conseiller de Grand-Chambre & chef du Conseil de son Altesse sérénissime madame la princesse de Conti, mourut le 11 Juillet 1750. Il avoit été reçu conseiller au Parlement le 16 Mars 1706. & avoit épousé en Octobre 1714. *Françoise* Gluc, qui mourut le premier Juillet 1730. de laquelle il a eu *N*..... de Monthullé, conseiller au Parlement, reçu le 10 Février 1741. & une fille, mariée en Août 1740. à *N*.... de Montecler, officier dans la Gendarmerie. Il étoit fils de *Jean-Joseph* de Monthullé, aussi conseiller au Parlement, & commissaire aux Requêtes du Palais, dont il mourut doyen, le 10 Mai 1714. & d'*Agnès* Bouvard de Fourqueux, sa seconde femme, morte le 16 Mai 1726. âgée de soixante-dix-sept ans.

Jean-Baptiste de Monthullé avoit un frere puîné, nommé *Auguste-Joseph* de Monthullé, chanoine, doyen honoraire & grand-vicaire de Beauvais, docteur de Sorbonne & abbé de Ligues en Décembre 1725. Leur ayeul étoit *François* de Monthullé, maire de la ville de Nantes en Bretagne, qui de *Marie* Regnier, son épouse, avoit eu cinq enfans. Voyez le *Mercure de France du mois de Septembre* 1750.

Les armes : *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois molettes de même.*

MONTIERS : Le nom de Montiers en Poitou est marqué par son ancienneté, ses alliances, & par les services militaires. Ce nom s'écrit indifféremment de plusieurs façons par ceux qui le portent : tantôt de Montier, de Montiers, de Monstier, de Monstiers, des Montier, des Montiers, des Monstier & des Monstiers. Le comte de Mérinville d'aujourd'hui est à présent l'aîné du nom, depuis la mort de M. l'évêque de Chartres.

François-Martial de Montiers, vicomte de Mérinville, brigadier de Cavalerie, & capitaine-sous-lieutenant de la compagnie des Gendarmes de la garde du Roi, épousa le 4 Juin 1755. *Charlotte-Elisabeth* Galluci de l'Hôpital, fille de *Paul* Galluci, marquis de l'Hôpital, chevalier des ordres du Roi, inspecteur général de la Cavalerie & des Dragons, & premier écuyer de madame *Adelaïde*, ci-devant ambassadeur auprès du roi des Deux-Siciles, & ensuite à la Cour de Péterbourg, & de *Louise-Elisabeth* de Boullogne. Le vicomte de Mérinville est fils de *François-Louis-Martial* de Montiers, marquis de Mérinville, mort maréchal des camps & armées du Roi, & de *Marguerite-Françoise* de Jaucen; & *François-Louis-Martial*, neveu du chevalier des ordres, nommé le marquis de Merinville, fils de *François*, épousa *Marie* du Marsanges, qui lui porta en mariage la baronnie de Mont-Rocher, située en basse Marche, que l'on prononce Mont-Rochier.

Le chevalier des ordres, *François* de Montiers, épousa *Marguerite* de la Jugie, dame de Rieux. Il fut pere de deux garçons, dont l'aîné, nommé *Charles*, épousa *Marguerite* Gravé, & fut pere de *Charles-François*, dernier évêque de Chartres; de *Charlotte*, femme du marquis du Biez; & de madame l'abbesse de Lau.

L'autre fils du chevalier des ordres fut *Gaspard*, qui épousa *N*. . . . . du Cambout de Coislin, & est le pere du comte de Mérinville, chevalier de Saint Louis, qui a quitté le service, étant capitaine-sous-lieutenant des Chevaux-Légers de Bretagne. Il n'a point d'enfans de *N*. . . . . Larcher, son épouse, sœur de M. Larcher, maître des requêtes, & tous deux enfans de feu M. le président Larcher, & de sa veuve, *N*. . . . . de Jaucen, sœur de madame la marquise de Mérinville.

Les armes: *écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois fasces de gueules; au 2 & 3 d'azur, à deux léopards d'or l'un sur l'autre.*

MONTIER, au Maine: Famille qui porte pour armes: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois annelets de même, 2 & 1.*

Marie-Charlotte de Montier de Turé, née le 25 Janvier 1676. fut reçue à Saint Cyr au mois de Février 1687. & prouva que *Pierre* de Montier, seigneur de Tertonnere, &c. qui vivoit en l'année 1481. étoit son sixieme ayeul.

MONTIJO: *Tome II. p.* 563. *col.* 2. *lig.* 36. de Pachées, *lisez*, de Pacheco.

Ibid. lig. 37. de Murei, *lisez*, de Monroi.

Ibid. p. 564. *col.* 1. *lig.* 15. comte de Tevar, *lisez*, comte de Teba.

Ibid. lig. 19. marquis de Val de Ravans, *lisez*, marquis de Valderalbano.

MONTILLET, MONTEILLET, ou MONTELIER, écuyer, seigneur de Chavagnat, du Chastellard, de Luyres, & autres lieux: Famille maintenue dans sa noblesse par ordonnance du 6 Avril 1700. qui subsiste dans *Pierre-Anthelme* de Montillet, grand bailli de Bugey & de Valromey en 1740. marié le 24 Septembre 1733. à *Henriette-Victoire* de Beilecombe, fille de *Philibert*, ancien capitaine dans le régiment de Menou, & de *Charlotte* Jacob, dont *Louis-Honoré* de Montillet, né le 26 Octobre 1735. & *Jean-Pierre-René* de Montillet, né le 10 Juillet 1739.

Les armes sont: *d'azur, à un chevron d'argent, surmonté à la pointe d'un croissant de même*, qui est de Montillet; *écartelé de gueules, à deux bandes d'argent ondées*, qui est de Grenaud.

MONTLIART: *Tome II. p.* 565. *col.* 2. *lig.* 45. seigneur de Vinde, *lisez*, seigneur de Vindé.

MONTLOR: C'est le nom d'une famille originaire du Languedoc; mais comme elle a paru avec le plus d'éclat dans la Cour des Comptes de Valentinois en Dauphiné, on est fondé à la placer parmi les familles nobles de cette derniere province, selon Allard.

Elle compte plusieurs alliances illustres, & six prélats, *Jean* de

Montlor fut évêque de Maguelonne en 1161. *Hugues* de Montlor fut premierement évêque de Riez, & ensuite archevêque d'Aix en 1166. *Pierre* posséda l'évêché de Marseille en l'an 1229. *Jean*, celui de Maguelonne l'an 1234. *Guy* fut évêque de Valence, & *Guillaume*, archidiacre de Tournon.

Pons, seigneur de Montlor & d'Aubenas, neveu de l'archevêque d'Aix & de l'évêque de Maguelonne, fut le chef de cette famille. Il vivoit en 1190. Des terres de Montlor & d'Aubenas en Vivarais dépendent neuf cents fiefs nobles, tous hommageables, avec lods & prélations.

Guy de Montlor II. du nom, épousa en 1362. *Josserande* d'Achier, fille de *Guerin* d'Achier, laquelle eut pour dot le château de Montjouif, avec deux cents florins de rente en toute justice. Il fit son testament le 10 Février de l'an 1379. où il institue ses enfans pour héritiers l'un après l'autre, & appelle plusieurs de ses parens à leur défaut, entr'autres, *Guy* d'Aletz, son neveu; *Escard*, vicomte d'Uzès; *Louis* de Poitiers, comte de Valentinois, & *Charles* de Poitiers, seigneur de Saint Vallier, tous successivement. Il survécut assez long-temps à son testament, & ayant disposé de ses biens en 1392. en faveur de *Pons*, son fils, il entra dans l'ordre des Freres Prêcheurs. *Pons* fut pris en Hongrie, où il faisoit la guerre contre les Turcs, & mourut chez ces Infideles. *Jeanne* de Montlor ayant épousé en 1425. *Hugues*, seigneur de Maubec, leurs enfans prirent le surnom de Maubec, suivant la disposition testamentaire de leur ayeul maternel, dont ils avoient hérité. Cette maison finit à *Armand* de Montlor, baron de Polignac, qui mourut sans laisser de posterité.

Les armoiries de cette famille sont: *d'or, au lion de vair couronné.*

MONTLUC: *Tome II. p.* 566. *col.* 1. *lisez*, MONTLUC DE MONTESQUIOU.

MONTLUEL, en Bresse: Famille qui porte pour armes: *burelé d'or & de sable de dix pieces, au lion armé, lampassé & couronné d'argent, brochant sur le tout.*

Cette ancienne maison est fondue dans celle de Grolée-Virville. *Voyez* GROLÉE-VIRVILLE.

MONTMARTIN, en Franche-Comté: Famille dont les armes sont: *burelé d'argent & de sable de dix pieces.*

MONTMELIAN: *Tome II. p.* 566. *col.* 2. *lig.* 5. *Jacques* de Coigneux, président au Parlement, *lisez*, *Jacques* le Coigneux, président à mortier au Parlement de Paris.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez*: La terre de Montmelian a passé à *Jacques-Louis* le Pelletier, frere cadet de M. le Pelletier, ancien premier président. *Voyez* PELLETIER.

MONTMIRAT: Ancienne baronnie, paroisse & vieux château, situés sur une croupe de montagnes, à l'entrée de la gorge ou vallée qui est nommée Combe de Cannes, sur le chemin des Cévennes en bas Languedoc, diocèse d'Uzès, & entourée des fameux bois du Lynx, si connus dans l'Histoire des Religionnaires de la province du Languedoc, dits Camisars.

Cette terre échangée en 1527. avec la terre du Caylar, est possédée depuis ce temps par le chef de la branche aînée de la maison de Narbonne-Pelet. C'est le vicomte de Narbonne, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de Sommieres en Languedoc, qui est aujourd'hui chef du nom & armes de cette maison, & seigneur propriétaire de toutes les terres & baronnies de Montmirat, Combas, Fontanès, &c.

MONTMIREL: La ville, terre & châtellenie de Montmirel en Brie, a donné le nom à une ancienne maison, éteinte depuis long-temps, qui portoit pour armes: *de gueules, au lion d'or*.

Sous le regne de Philippe I. roi de France, un seigneur, nommé *Dalmas*, étoit possesseur de la ville, terre & châtellenie de Montmirel & de la Ferté-Gaucher, qui eut pour fils *Gaucher*, seigneur de Montmirel & de la Ferté-Gaucher, lequel avant l'an 1125. donna à l'abbaye de Saint Jean des Vignes de Soissons les églises & prieurés de Montmirel & de Saint Martin de la Ferté-Gaucher.

Le marquisat de Montmirel est dans la maison de le Tellier-Louvois. *Charles-François-César*, marquis de Montmirel, né le 12 du mois de Septembre 1734. est fils de M. le marquis de Courtenvaux.

MONTMORENCY: C'est le nom de l'une des principales places de tout le Parisis, dont les seigneurs se sont intitulés de temps immémorial premiers barons de France (*a*).

Bouchard I. du nom, dit *le Barbu*, baron de Montmorency, vivoit sous le regne du roi *Robert* en l'an 1005. On trouve un *Thibaud* I. qui fut connétable en 1090. *Hervé*, son frere, étoit grand bouteiller en l'an 1094. *Mathieu* I. fut connétable de France en 1160. *Mathieu* II. sur-

(*a*) *Suivant un registre du Parlement de l'année* 1390. *on voit que le seigneur de Montmorency représente à la Cour qu'il étoit alors le plus ancien baron du royaume. Sous* Charles VI. *un nommé* Galli, *célebre avocat du Roi au Parlement de Paris, a remarqué qu'anciennement il n'y avoit en France aucune autre baronnie que celle de Montmorency. De-là il s'ensuit que la maison des barons de Montmorency doit tenir le premier rang entre les plus anciennes noblesses du royaume: à tout le moins y avoit-il (en* 1623.*) peu d'autres grandes familles qui pussent entrer en comparaison d'antiquité avec cette maison. Elle duroit depuis environ six cents cinquante années, suivant le témoignage de chartres & écritures authentiques. Tous ceux de ce nom ont toujours retenu pour cri de guerre:* Dieu aide au premier baron chrétien. *Dès l'an* 1300. *sous le regne de* Philippe le Bel, *la seigneurie de Conflans-Sainte-Honorine, premier fief de l'évêché de Paris, étoit en la maison de Montmorency, il y avoit (en* 1623.*) plus de cinq cents ans, & étoit en la mouvance du comté de Beaumont-sur-Oise acquis par Saint Louis.*

Louis le Jeune *étant chargé d'années, & voyant, selon le cours ordinaire de la nature, qu'il laisseroit* Philippe-Auguste, *son fils, en fort bas âge, s'avisa de le marier à une fille du Haynault, qui*

nommé *le Grand*, étoit connétable en 1230. *Mathieu* IV. aussi surnommé *le Grand*, amiral & grand chambellan en 1302. fut ayeul du maréchal *Charles* de Montmorency, parrein de Charles VI. Il étoit chambellan du Roi & grand pannetier de France. *Jean* II. fut grand chambellan avant l'an 1425. *Anne*, premier duc de Montmorency, étoit connétable en 1567. *François*, son fils, fut maréchal de France en 1579. & *Henri* I. son frere, connétable en 1614.

Cette grande maison, qui n'a point cessé de donner des maréchaux de France, s'est partagée dès l'an 1160. par la branche des seigneurs de Marly, dont le chef, *Mathieu* de Montmorency, fut si célebre à la conquête de Constantinople. Il fut pere de *Bouchard* I. également célebre dans la guerre des Albigeois. Son fils, *Bouchard* II. servit en l'an 1242. contre *Hugues* de Lezignem, comte de la Marche: celui-ci fut pere de *Mathieu* II. grand chambellan, dont *Mathieu* III. grand échanson & chambellan de France.

Cette nombreuse maison fut encore divisée en 1230. sous *Mathieu* II. surnommé *le Grand*, amiral & grand chambellan, par un cadet substitué au nom des anciens sires ou hauts barons de Laval au Maine, comté, qui appartient aujourd'hui au duc de la Trémoille. Un autre cadet a été auteur d'une nombreuse postérité, qui a fourni plusieurs branches, dont l'aîné est duc, & il y a eu trois maréchaux de France, sçavoir, 1°. le maréchal de Raiz; 2°. celui de Bois-Dauphin, & 3°. le défunt maréchal de Laval-Montmorency, lequel fut l'ayeul de ceux appellés au titre de ducs de Laval.

Avant le regne de Louis XI. elle fut encore divisée en deux branches. La branche cadette des seigneurs de Croisille s'établit en Flandres, & subsiste dans la duchesse de Boufflers, & ses freres & sœurs. Leur oncle est seigneur de la terre de Carency en Artois, de laquelle une des branches de la maison de Bourbon s'étoit surnommée; & sous le regne de Louis XI. les trois enfans des deux femmes de *Jean* formerent trois différentes branches. Les deux aînés furent deshérités par leur pere en l'année 1465.

apporta en mariage l'Artois, afin qu'il eût du support des seigneurs de Montmorency & de Coucy, lesquels avoient déjà pris alliance en cette maison.

Louis VIII. *étant proche de sa mort, recommanda particuliérement au connétable* Mathieu *II. de Montmorency, son fils & héritier présomptif, qui fut depuis le roi Saint Louis.*

Charles V. *fit choix de* Charles, *baron de Montmorency, pour être parrein du roi* Charles VI. *Il fut honoré du titre de* prince très-illustre *dans un chapitre tenu à Cerfroy en* 1340.

Philippe *de Montmorency, comte de Hornes, avoit la même qualité de* prince.

Elisabeth, *reine d'Angleterre, envoyant le collier de l'ordre de la Jarretiere au duc* François *de Montmorency, le qualifia de* très-haut & très-noble prince.

L'aîné se retira dans sa terre de Nivelle en Flandres, où est l'insigne chapitre de chanoinesses. Il n'eut qu'un quart de la baronnie de Montmorency, depuis vendue. Il étoit l'ayeul des célebres comte de Hornes & baron de Montigny, & de leur sœur, que le prince de Croysolre représente seul avec tous les droits sur le comté de Hornes.

Le second eut la terre de Fosseux en Artois, dont les descendans n'ont depuis conservé que le nom. C'est la branche de Henin-Cuviliers, aînée de celle de Chimay, qui la possede, depuis l'acquisition du 24 Juillet 1577. La seigneurie de Fosseux est située entre Dourlens & Arras. Le nom fut ensuite imposé à la terre de Baillet sur Esches, depuis vendue. C'est M. Thomé, lieutenant général des armées du Roi, qui la possede, & s'en surnomme de Fosseux.

Anne-Léon de Montmorency, chef des nom & armes de sa maison, chevalier des ordres du Roi, appellé le baron de Montmorency, &c. n'a qu'un fils, appellé M. de Fosseux. Il est issu au huitieme degré du second des deux freres deshérités & au cinquieme d'un frere aîné du quatrieme ayeul du second maréchal-duc de Luxembourg, issu des seigneurs de Hallot, comtes de Boutteville, dont le premier maréchal de Luxembourg a formé trois branches; sçavoir, celle du second maréchal; celle des ducs de Châtillon-Bouteville-Olonne, & celle des princes de Tingry. Cette principauté a été acquise depuis 1756. pour la comtesse d'Ayen.

Les princes de Robeque, grands d'Espagne, sont aussi sortis dès l'an 1490. d'un fils cadet du second des deux freres exhérédés sous Louis XI. qui en étoit la cause.

Les derniers connétables, & premiers ducs de Montmorency, étoient issus du troisieme frere, qui fut institué héritier de la baronnie de Montmorency, au préjudice de ses aînés, comme on l'a dit plus haut.

Guillaume de Montmorency, auteur de cette branche, baron de Montmorency par disposition particuliere de son pere en 1472. seigneur de Chantilly, & autres terres, par succession de *Marguerite* d'Orgemont, sa mere, mourut le 24 Mai 1531.

Anne, son fils, premier duc de Montmorency, puis connétable, pair & grand-maître de France, &c. lui succéda dans tous ses biens, que *Charlotte* de Montmorency, sa petite-fille, & unique héritiere, porta par son mariage au prince de Condé *Henri* II. en faveur duquel Montmorency fut de nouveau érigé en duché-pairie le 9 Mars 1633. & son nom changé en celui d'Enghien par lettres de 1686.

Le titre de duché de Montmorency fut placé en Octobre de l'an 1689. sur le duché de Beaufort en Champagne, acquis le 18 Mars 1688. & érigé en cette qualité au mois de Mai suivant, pour enfans & descendans mâles & femelles à perpétuité, en faveur de *Charles-François-Fréderic* de Montmorency-Luxembourg, fils & pere des maréchaux de Luxembourg.

La branche des seigneurs de Croisilles est établie dans les Pays-Bas, & subdivisée en plusieurs

rameaux. Le premier a passé par la branche de Merodes-Middelbourg aux princes d'Isenghien, qui joignent à leur nom (Vilain de Gand), ceux de Merodes & de Montmorency.

Les seigneurs de Montmorency-Bours étoient sortis d'un rameau de Croisilles.

Les armes sont : *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur.*

La branche de Luxembourg porte *en cœur l'écusson de Luxembourg.*

Celle de Laval brise *de cinq coquilles d'argent sur la croix.*

On fait descendre de *Geoffroy*, frere du connétable *Thibaud*, les seigneurs châtelains de Gisors.

Le connétable *Albéric*, fils de *Bouchard* I. du nom.

Les seigneurs de Banterlu, de Bray & de Montlhery, vicomtes de Troyes, & comtes de Rochefort en Yvelines, ainsi que ceux de Gournay-sur-Marne, de Crecy, de Gomets & de Châteaufort.

Voyez, sur les diverses branches de cette ancienne & illustre maison, l'*Histoire de la maison de Montmorency*, par *André* du Chesne, imprimée en 1624. & les Tombeaux illustres de le Laboureur. L'*Histoire de France* est plus remplie de ce nom, & de celui de Châtillon-sur-Marne, que de ceux de toutes les autres maisons existantes ; aussi a-t-elle plus fourni de grands officiers.

MONTMORET, en Franche-Comté : Famille qui porte pour armes : *d'argent, fretté de gueules.*

MONTMORILLON, en Nivernois : Famille dont les armes sont : *d'or, à l'aigle éployée de gueules.*

MONTMORIN : *Tome II. p. 577. col. 1. lig. 3.* de l'article, Bochard, *lisez*, du Bouchet.

Ibid. p. 578. col. 2. lig. 12. après député, *ajoutez* en *à linéa* ce qui suit :

5. *Armand-Gabriel* de Montmorin, dit le comte de Saint Herem, né le 29 du mois de Mai 1696. marié en l'année 1730. à *Marie-Catherine* le Gendre de Collande, mort menin de monseigneur le Dauphin le 15 Septembre 1752. Il ne reste de ce mariage qu'*Armand-Marc*, dit le comte de Montmorin, né le 13 Octobre 1746.

Ibid. lig. 15. à la fin de l'article, *ajoutez* : La maison de Montmorin est très-distinguée par l'éclat de ses alliances. *François* de Montmorin, seigneur de Saint Herem, gouverneur de la haute & basse Auvergne, fut pere de *Gaspard* de Montmorin, aussi gouverneur d'Auvergne, dont la mémoire est chere à cette province. Il avoit épousé la fille unique de *François* de Joyeuse, seigneur de Bothéon, & fils de *Jeanne* de Bourbon, qui étoit sœur de *François* de Bourbon, comte de Vendôme, huitieme ayeul du Roi. Les messieurs de Montmorin de Saint-Herem d'aujourd'hui en descendent directement.

MONTMORON : Seigneurie en Bretagne portée en mariage par *Charlotte*, fille unique & héritiere de *Roland*, seigneur de Montmoron, à *Gilles* de Sevigné, seigneur de Saint Didier, conseiller au Parlement de Rennes.

MONTMORT : Seigneurie possédée dès l'an 1273. par la maison de Bourbon-Lancy. Elle a passé depuis à celle de

Bernault, par le mariage d'une fille de Bourbon-Lancy, ensuite aux Damas, puis aux palatins du Dyo, qui se qualifioient du titre de comte de Montmort & de Montperoux ; ensuite aux Gigault de Bellefonds, qui l'ont vendue avec le marquisat de la Boulaye le 13 Avril 1753. à *Germain-Anne* Loppin, président à mortier au Parlement de Dijon. Voyez les *Tablettes Généalogiques*, *Part. VIII.*

MONTOLIEU, ou MONTAULIEU : Maison, l'une des plus considérables de Marseille, & de laquelle étoit, suivant la tradition, Saint Cyprien, évêque de Toulon. *Giraud* de Montaulieu vivoit au commencement du douzieme siécle. Cette maison subsiste dans la personne du marquis de Montaulieu, marié à *N*. . . de Bruny, fille du baron de la Tour d'Aigues.

Les armes sont : *fascé de six pieces d'or & d'azur.*

MONTPELLIER : Belle, grande, riche & considérable ville épiscopale de France dans le bas Languedoc, sur l'étang dit de Maguelonne & de Melguel, ou de Mauguio ; elle s'est formée des débris de l'ancienne ville de Maguelonne ruinée par les Sarrasins dans l'isle du même nom, & a eû ses seigneurs particuliers, vassaux & hommagers des comtes de Melguel & de Maguelonne, dont l'héritiere, nommée *Béatrix*, apporta ces deux grands fiefs en mariage à *Bernard* Pelet, seigneur d'Alais, dont la postérité subsiste actuellement en Languedoc, sous le nom de Narbonne-Pelet.

Le premier seigneur de Montpellier que l'on connoisse étoit nommé *Guy* ou *Guillaume*, l'un des chevaliers du comte de Melguel, & obtint vers la fin du dixieme siécle le bourg de Montpellier en fief du comte & de l'évêque. Ses descendans, qui n'ont fait que cinq ou six degrés, jusqu'à *Marie*, femme de *Pierre*, roi d'Arragon, ont tous, sans interruption, porté le nom de *Guillaume*. Le dernier étant mort en l'an 1202. sa fille, *Marie*, reine d'Arragon, lui succéda, & donna par son testament fait à Rome l'an 1219. la seigneurie de Montpellier à *Jacques*, son fils, roi d'Arragon & de Mayorque. Ce prince eut deux fils, dont le second, nommé aussi *Jacques*, comme son pere, fut roi de Mayorque & de Minorque, lui succéda en la seigneurie de Montpellier, & eut pareillement pour successeur Don *Sanche*, pere de *Jacques* III. du nom, qui vendit en l'an 1349. au roi *Philippe* de Valois la seigneurie de Montpellier, réunie enfin par ce moyen au domaine de la Couronne.

MONTPENSIER : *Tome II. p. 582. col. 1. lig. 14.* paire de France, *lisez*, pair de France.

Ibid. lig. 24. après qui, *ajoutez*, ayant hérité de mademoiselle de Guise, institua, &c.

MONTPEROUX : *Ibid. p. 582. col. 2. lig. 9. Catherine* de Lesteuf, *lisez*, *Catherine* Deltouf.

Ibid. p. 585. col. 1. lig. 3. de Jourmart d'Argence, *lisez*, de Joumart d'Argence.

MONTPINÇON, subdélégation d'Argentan, en Normandie.

C'est le nom d'une baronnie,

qui fait partie du domaine engagé d'Exmes, & est possédée par M. le comte d'Eu. *Voyez* au mot EXMES.

MONTPIPEAU : Terre considérable avec un beau château de la paroisse d'Husseau, près Meung-sur-Loire en Orléannois, qui étoit anciennement possédée par des seigneurs qui en portoient le nom, dont l'héritiere, *Marguerite* de Montpipeau, dame dudit lieu, épousa *Jean* d'Orléans II. du nom, qui accompagna Saint Louis en son voyage du Levant. C'étoit un vaillant chevalier, dit Joinville, qui portant la banniere à l'armée, se noya à Masseure en 1250. Par son testament fait avant son départ, il donne quarante sols de rente à l'abbaye de Voisins ; ce qui fut exécuté par *Marguerite*, sa veuve, de laquelle il n'eut qu'une fille, appellée *Marie* d'Orléans, dame de Montpipeau, femme en 1260. & veuve en 1280. suivant les actes desdites années restés en l'abbaye de Voisins, de *Jean* Payen, chevalier, seigneur d'Espiez, bisayeul d'*Amaury* Payen, chanoine de l'église cathédrale de Chartres en 1353. devint, par la mort de cinq de ses freres aînés, seigneur de Montpipeau, terre qu'il donna en 1380. à *Jeanne* d'Angle, sa niece, fille de *Guichard* d'Angle, chevalier, & de *Jeanne* Payen, en faveur de son mariage avec *Aimeri* de Rochechouart II. du nom, chevalier, seigneur de Mortemart ; & à cause de sa femme, dame de Montpipeau, dont une branche cadette de sa postérité s'est surnommée, & s'est éteinte dans la personne de *Charles* de Rochechouart, chevalier, marquis de Montpipeau, mort sans alliance le 29 du mois d'Août 1741. âgé de quarante-sept ans. Cette terre est à présent possédée par *François-Camille* de Polignac, qui l'a acquise vers l'an 1745. conjointement avec sa femme *N.*.... de la Garde, qu'il a épousée le 9 Décembre 1742.

MONTREUIL, subdélégation de Bellême, en Normandie.

La baronnie de Montreuil est très-ancienne : elle a appartenu à M. de Pont-Saint-Pierre, qui l'a fait ériger en marquisat & l'a jointe à ses autres terres ; mais M. le marquis de Pont-Saint-Pierre l'ayant vendue & démembrée, cette terre de Montreuil a repris son ancienne qualité de baronnie, & n'a plus la qualité de marquisat. Cette terre vient d'être vendue à M. de la Chapelle-Gautier. On dit cette baronnie démembrée du duché d'Alençon.

MONTROND, en Vivarais & en Dauphiné.

Paul-Alexandre de Montrond, écuyer, seigneur du Plain, de Baix, de la Bastie & de Veillerma, en Vivarais, a prouvé par titres une possession constante de noblesse, depuis *Lambert* de Montrond, son septieme ayeul. De son mariage accordé le 12 Septembre 1718. avec *Suzanne* Eynard, fille d'*Isaac* Eynard, conseiller du Roi, commissaire aux revues des troupes & logement des gens de guerre dans la ville de Crest en Dauphiné, & d'*Isabeau* de Sausses, sont issus,

1. *Paul-Alexandre* de Montrond, né le 19 Juin 1719.

2. *Pierre-Alexandre* de Montrond, né le 22 Septembre 1721.

3. *Paul* de Montrond, né le

20 Octobre 1726. Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

Les armes sont : *coupé d'or à un monde d'azur, cintré & surmonté d'une croix recroisettée de sable, & un chef parti de gueules & d'azur ; à deux croissans d'argent, accostés de deux mouchetures d'hermines de sable, mises en fasce.*

MONT-SAINT-JEAN : Famille sortie de celle de Charny, originaire du duché de Bourgogne, & qui porte pour armes : *de gueules, à trois écussons d'or, 2 & 1.*

MONTS (des) : Famille de Normandie, établie en l'élection de Vire, & confirmée dans sa noblesse par lettres patentes obtenues en l'année 1669. dont les armes sont : *d'argent, à l'aigle de gueules, à la bordure de sable, chargée de douze besans d'or.*

MONTSAULNIN : *Tome II. p.* 585. *lig.* 8. La baronnie de Montel, *lisez*, La baronnie du Montal.

Ibid. lig. 45. vicomte de Tonnerre & de Quercy, *lisez*, vicomte de Tonnere & de Quincy.

Ibid. col. 2. *p.* 585. *lig.* 8. Tournechem, *lisez*, Tournehem.

Ibid. lig. 22. effacez, *couronnés.*

MONTVALAT D'ENTRAGUES : Famille qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois couronnes de laurier de sinople, liées de gueules, avec une couronne de comte.*

Cette famille, qui est originaire d'Auvergne, & transplantée en Vivarais & en Rouergue, où est située la terre d'Entragues, est distinguée par son ancienneté, par ses alliances & par ses services militaires.

Guillaume de Montvalat, seigneur dudit lieu & de Luganhac, fit son testament le 9 Juin de l'année 1512. & institua son héritier le premier fils qui naîtroit du mariage d'*Antoine* de Montvalat, son fils, & d'*Helis* de Monstuejols, sa femme : elle étoit fille de noble & puissant seigneur *Guyon*, seigneur de Monstuejols, & leur contrat de mariage est du 27 du mois d'Août 1508.

Antoine fut seigneur de Montvalat, de Mornac & de Miremont. Il fit son testament le 19 Novembre 1539. & institua son héritier universel noble *François* de Montvalat, son fils aîné : celui-ci fut accordé le 7 Février 1550. avec *Jeanne* de la Croix, fille de feu noble *Henri* de la Croix, dit d'Ussel, seigneur & baron de Castries, & de *Marguerite* de Guillens. Le 3 du mois de Janvier de l'an 1573. le roi Charles IX. écrivit au baron de Castries, chevalier de l'ordre du Roi, pour donner au nom de sa Majesté le collier de l'ordre de Saint Michel audit sieur *François* de Montvalat. Il fit son testament le 27 Décembre 1588. par lequel il fait un legs à *Henri* de Montvalat, son fils, & institue son héritier universel *Guillaume* de Montvalat, son fils aîné.

Henri de Montvalat fut accordé le 27 Février 1601. avec *Paule* de Vialar d'Entragues, fille de noble *Raymond* de Vialar, seigneur d'Entragues, & de *Catherine* de Cat de Cocural. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

Jean-Raymond de Montvalat,

seigneur d'Entragues, qui le 8 du mois de Février 1622. fut accordé avec *Françoise* du Rieu, fille de *Jean* du Rieu, président en la sénéchaussée de Rouergue.

Henri de Montvalat, comte d'Entragues, leur fils, fut capitaine-lieutenant de la compagnie des Chevaux-Légers de monseigneur le duc d'Orléans, vacante par la démission du marquis de Montmouton; la commission est du 26 du mois de Juin de l'année 1656. Il en avoit été auparavant cornette, dont le brevet est du 8 Avril 1651. Il fut accordé le 3 du mois de Juin de l'an 1662. avec *Blanche* de Castrevieille, fille de feu *François*, seigneur de Castrevieille, en Vivarais, mestre de-camp d'un régiment de Cavalerie, & gouverneur de Villeneuve de Berre, & de dame *Gabrielle* de Born de Logeres. Il eut de son mariage, 1. *François - Gaston* de Montvalat, baptisé le 2 du mois de Février 1669. à Jaujac en Vivarais, qui suit; 2. *Hyacinthe* de Montvalat, baptisé à Entragues le 3 du mois de Mai 1670. élevé page du Roi dans sa grande écurie en 1685. puis colonel au régiment de Bugey, Infanterie, & ensuite du régiment Royal des Vaisseaux, fait brigadier d'Infanterie en 1702. tué le 11 Février de la même année à la surprise de la ville de Crémone en Italie par feu M. le prince *Eugene*; 3. *Victor* de Montvalat d'Entragues, chevalier de Malte, colonel d'un régiment d'Infanterie de son nom, & brigadier des armées du Roi.

François-Gaston de Montvalat, comte d'Entragues, fut reçu capitaine dans le régiment des Gardes des Françoises en 1700. Il épousa la même année *Louise-Marguerite* de Pleure, duquel mariage il a laissé,

1. *Jean-Gaston* de Montvalat, comte d'Entragues, enseigne de la compagnie des Gendarmes Dauphins, mort le 13 Octobre 1731. âgé de vingt-neuf ans. Il avoit épousé le 31 Janvier précédent, *Anne-Gabrielle* Boulet, dont il n'a point eu d'enfans.

2. *Nicolas-Hyacinthe* de Montvalat, comte d'Entragues, capitaine des Chevaux-Légers d'Anjou, & brigadier des armées du Roi. Il s'est marié le 26 du mois de Septembre 1739. avec *Louise-Olive Félicité* Bernard de Coubert, fille de *N*.... Bernard de Coubert, maître des requêtes, surintendant de la maison de la Reine, grand croix & prevôt de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & d'*Elisabeth-Louise-Olive* de la Coste-Messeliere, dont un fils, nommé *Olivier - Victor* de Montvalat, né le 18 Novembre 1747. & baptisé le 19 du même mois.

Cette ancienne famille a donné un syndic de la Noblesse pour assister aux Etats d'Auvergne, plusieurs comtes de Brioude en différens temps, & grand bailli des montagnes d'Auvergne au quatorzieme siécle. Elle est alliée aux maisons de Bourbon-Malause en 1585. ensuite aux Levi-Charlus, Lignerac, Apchon, Escorail, Montgon, Mornac, Mirmont, Valadi, &c.

MOOR, dans le Brabant: Ancienne famille issue de celle de Suvéerts, l'une des sept premieres familles nobles & privilégiées de la ville de Bruxelles, qui portoit pour armes: *émanché d'argent &*

de gueules à cinq pieces.

Jacques de Moor, fils de *Théodore* est mentionné dans les archives de la ville de Bruxelles, sous le secrétaire Druempt en 1407. Il eut pour fils,

Théodore de Moor, marié en premieres noces à *Gertrude* de Lille, fille de *Henri*, & en secondes noces en 1436. à *Elisabeth* de Kempener, fille de feu *Jacques*, & de *Gertrude* de Vos. Il eut de ce second mariage,

Nicolas de Moor, né le dernier Janvier 1455.

Jean de Moor, fils de *Nicolas*, épousa en 1460. *Catherine* de Casmeyer, fille de *Jean*. Il en eut,

Laurent de Moor, receveur de la ville de Bruxelles en 1558. qui se maria à *Marie* de Vanden Hempde, fille de *Gilles*, de laquelle il a eu,

Augustin de Moor, qui se maria à *Marie* de Mol, fille de *Jean*, dont,

Jean-Baptiste de Moor, allié à *Catherine* Obtemberch, fille de *Pierre*. L'un & l'autre sont enterrés à Saint Jery à Bruxelles. De ce mariage naquit,

François de Moor, qui épousa *Pauline* de Vanden-Driessche, fille de *François*. Il en eut,

François de Moor, marié à *Suzanne* Zegers, dont,

Jean-Baptiste de Moor, adjudant général au service des Etats Généraux, mort en 1701. à l'abbaye de Roosendael, près Malines, où étoit pour-lors l'armée. Il épousa en premieres noces *Claire* Tondeur, & en secondes noces *Constance* Franco, fille du seigneur de Cotich, &c. Il eut du premier lit,

Jean de Moor, marié à *Marie-Magdelene* Fourment, dont est venu,

Louis-Augustin de Moor, qui s'est marié à *Marie-Josephe-Albertine* Meuret.

Il est parlé dans un Ouvrage intitulé *le Grand Théatre sacré du duché de Brabant, Tome I. Part. II. fol.* 235. de plusieurs personnes du nom de Moor. On croit que le nom de Moor a été donné à cette famille au sujet d'une bataille gagnée contre les Maures, où ceux de ce nom se distinguerent.

Les armes sont : *écartelées au 1 & 4 d'or, à une merlette de sable ; au 2 émanché d'argent & de gueules à cinq pieces ; & au 3 échiqueté d'argent & de sable de quatre traits, avec le heaume d'argent grillé & liséré d'or, aux hachemens & bourrelet d'or & de sable.* Pour cimier : *un buste de Maure, la tête liée d'argent, vêtue de sable, coupé d'or entre un vol, ayant la main droite de sable, & la gauche d'or.*

MORAINVILLIER : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 14 Mars 1668. qui porte pour armes : *d'argent, à neuf merlettes de sable*, 3, 3 & 3, selon Chevillard.

Gabriel de Morainvillier d'Orgeville, qui fut reçu chevalier de Malte en 1594. portoit comme ci-dessus, avec *les merlettes arrangées* 3, 3, 2 & 1, selon M. l'abbé de Vertot.

MORAIS DE BRESOLLES : Famille de Normandie, dont les armes sont : *d'or, à six annelets de sable*, 3, 2 & 1.

La famille de Morais, dit la Roque, commence sa généalogie à *Macé* de Morais ou Morois.

Pierre de Morais, garde du

la prevôté de Paris, seigneur de Lory & de la Tour, épousa *Louise* le Baveux, dont,

Philippe de Morais, seigneur de Jonville, qui épousa *Roberte-Catherine* d'Omville, héritiere de la terre de Joderais, de laquelle est sorti,

Jean de Morais, qualifié de noble & puissant seigneur de Joderais, de Garancieres & Fortille, qui épousa *Anne* de Harcourt, en présence de noble homme *René* de Morais. Ces deux époux vivoient ensemble le 19 Juin 1569. dont trois fils; sçavoir, 1. *Jean*, qui n'a point eu de postérité; 2. *Pierre*, seigneur de Joderais, qui épousa *Jacqueline* d'O, dont il n'eut point d'enfans; 3. *Jacques*, qui suit.

Jacques de Morais, seigneur de Lory, Fortille & Louville, épousa *Marguerite* d'Aché, dame de Bréfolles. Ils eurent pour fils,

Urbain de Morais, seigneur de Jorderais, Fontaine-le-Henry, Beny, Moulineaux, Putot, Bréfolles & la Boullaye, qui épousa *Françoise* d'Angennes, dont quatre fils, qui furent, 1. *Nicolas*, qui suit; 2. *Charles*, marquis de la Flocelliere; 3. *Philippe*, seigneur de Garancieres; 4. *Henri*, chanoine.

Nicolas de Morais, seigneur de Bréfolles & de Fontaine, épousa *Marguerite* de Sevigné, sœur de *Henri*, marquis de Sevighé, qui avoit pour femme *Marie* de Rabutin, dame de Chantal, & qui fut tué en 1648. Ils furent pere & mere de *François* de Morais, seigneur de Bréfolles & de Fontaine; de *Jacques* de Morais, seigneur de Joderais, qui épousa sa cousine, *Marguerite* d'Angennes, dame de Boisorçan, & de *Marguerite* de Morais. Voyez la Roque, *Histoire d'Harcourt*, p. 1532. & *suiv.*

René de Moretz de Garancieres, reçu chevalier de Malte en 1524 portoit les armes ci-dessus, dit l'abbé de Vertot.

MORANCOURT (de), écuyer, sieur de la Fresnaye, en Normandie: Ancienne noblesse, élection de Carentan, qui porte pour armes: *d'argent, à trois mûres au naturel*, 2 & 1.

MORANT DE BOIS-RICARD: Autre famille de la même province, qui tire son origine du pays de Caux, maintenue dans sa noblesse le 13 du mois d'Août 1668. & qui porte pour armes: *de gueules, à la bande d'hermines.*

Cette famille, dit la Roque, commence sa filiation à *Outry* de Morant, l'un des écuyers qui servoient le roi Philippe IV. en l'an 1339.

Gueffin Morant, personne noble, avoit épousé *Jeanne* de Hotot, dont,

Pierre de Morant, seigneur de Clospoignant, qui épousa *Jeanne* de Rochefort, fille du baron de Blangy, de laquelle il eut,

Gueffin Morant II. du nom, seigneur de Colombier, qui épousa *Simonne* de Harcourt, bâtarde du seigneur de Beaumesnil & de Marbeuf, dont,

Robert de Morant, seigneur de Colombier, qui épousa *Jeanne* Hartel, fille du sieur de Greny, de laquelle il a eu,

Jean de Morant, qui épousa *Catherine* de Saint Germain-Langot, pere & mere de

François de Morant, seigneur de Bois-Ricard, d'Anglecque-Mesnil & de Colombier, qui

donna sa généalogie aux Commissaires du Roi pour la recherche de la Noblesse en l'an 1523. Il avoit épousé *Jacqueline* de la Chaussée le 10 Juillet 1501. dont *Jean*, qui suit. Il avoit un frere, nommé *Thomas*, qui fut pere de *Michel* & *Charles* de Morant.

Jean de Morant, seigneur de Bois-Ricard, d'Anglecque-Mesnil, &c. pere de trois enfans; sçavoir, 1. *François*, qui suit; 2. *Nicolas*, curé de Bailly; 3. *Isabeau*, femme le 30 Novembre 1561. de *François* Turpin, sieur de Millicncourt.

François de Morant, seigneur de Bois-Ricard & d'Anglecque-Mesnil, épousa *Jeanne* Giffard en 1575. dont,

Gaspard Morant, seigneur de Bois-Ricard & d'Anglecque-Mesnil, qui épousa en 1608. *Isabeau* d'Ancel. Il vivoit encore le 13 Juillet 1638. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, p. 1829. & *suiv*.

MORANT (de), même province, élection de Caën : Famille dont les armes sont : *d'azur, à trois cygnes d'argent*, 2 & 1.

MORANT, écuyer, seigneur du Mesnil-Garnier, même province: *Tome II. p.* 586. *col.* 2. *derniere ligne*, de la Bande d'Hyberville, *lisez*, de la Bonde d'Iberville.

Ibid. à la fin de l'article, *ajoutez* : Les armes : *d'azur, à trois cormorans d'argent.*

MORCHESNE DE MARTIGNY, même province : Famille maintenue dans sa noblesse le 16 Septembre 1667. & qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de sable, accompagné de trois mouchetures d'hermines*, dit Chevillard.

Guillaume de Morchesne, sieur de Martigny, fut reçu président au Parlement de Rouen en 1642. Il portoit les armes ci-dessus, à la différence *du chevron*, qui étoit *de gueules*, selon l'*Histoire de la ville de Rouen.*

MOREAU D'AVROLLE: Cette famille distinguée, connue aujourd'hui sous le nom d'Avrolle, est originaire de l'Isle de France, & est établie depuis plus de trois siécles dans le comté de Champagne où elle a possédé différentes terres. *Voyez* AVROLLE.

I. *Etienne* de Moreau, conseiller au Parlement de Paris, assista en 1435. aux Conférences d'Arras pour le roi Charles VII.

II. *Jean* de Moreau vivoit en 1480. Il épousa *Jeanne* de la Fontaine, dont il eut,

III. *Thomas*, écuyer, seigneur de Chaufour, du Vinet, &c. conseiller au Parlement de Paris, lequel partagea ses biens à ses enfans en l'an 1516. Il eut de *Perrette* d'Oriac, sa femme, deux fils; sçavoir, 1. *Jean* II. du nom, mort sans hoirs; 2. *Thomas*, qui suit.

IV. *Thomas* II. du nom, écuyer, seigneur du Vinet, fut homme d'armes dans la compagnie du duc de Montpensier, & reçut plusieurs blessures au siége de Boulogne en l'an 1550. dont il mourut trois jours après. Il épousa le 20 du mois de Septembre 1526. *Jeanne* Droin, de laquelle il eut *Josias*, mort sans postérité, & *Jean*, qui suit.

V. *Jean* III. du nom, écuyer, seigneur du Vinet, de Jauge en partie, &c. porta les armes dès sa jeunesse; il suivit le duc du Maine dans le Levant, fut homme d'armes de la compagnie du

duc d'Uzès en 1575. & maréchal des logis des Gendarmes de la Ferté. Il fut blessé à la tête de cette compagnie en 1577. après quoi il obtint la commission d'exempt des Gardes du Corps de Monsieur, frere unique du Roi. Il se distingua aux siéges de Rouen & de la Rochelle en 1599. quoique fort âgé. Il mourut en 1618. & épousa le 28 Novembre 1578. *Marie* de Beaujeu, dont il eut,

1. *Claude*, qui suit.

2. *Paul*, écuyer, seigneur de Cezelles, qui a fait une branche éteinte dans le courant du dix-septieme siécle.

3. *François*, écuyer, seigneur de Sainte Liviere, qui a pareillement formé une branche éteinte vers le même temps.

4. *Jeanne*, mariée à *Edme* de Fonteu, écuyer, seigneur de Vezennes.

5. *Magdelene*, mariée à *Odart* le Mercier, écuyer, seigneur de Saint Pars.

VI. *Claude* I. du nom, écuyer, seigneur de Jauge, de Cheu en partie, &c. suivit, comme son pere & son ayeul, la profession des armes. En 1636. il fut nommé pour commander dans le château de Coursan. Il mourut le 26 du mois d'Avril 1643. ayant épousé en premieres noces *Claude* de Breuillard, de laquelle il n'eut point d'enfans; & en secondes noces le 25 Avril 1627. *Anne* de Trotras, morte en l'an 1683. qui lui apporta la terre & châtellenie d'Avrolle, dont ses descendans ont toujours porté le nom. De ce mariage il eut,

1. *Claude* II. du nom, né en 1628. tué en 1647.

2. *Edme* I. qui suit.

3. *Louise*, née en 1632. & mariée en 1648. à *Claude* de la Croix, vicomte de Semoine.

4. *Marie*, mariée à *Pierre* Lhuet, écuyer, seigneur de Vaumort.

5. *René*, né en 1635. & tué en 1671. Il épousa le 26 Novembre 1658. *Charlotte* du Bellanger, dont il n'eut point d'enfans.

6. *Louis*, né le 7 Mars 1638. mort au service du Roi.

7. & 8. Deux autres filles, qui sont mortes en 1647.

VII. *Edme* de Moreau, chevalier, seigneur d'Avrolle, Pont de Bar, Germiny, Cheu & Jauge en partie, né en 1629. suivit, comme ses ancêtres, la profession des armes qu'il porta pendant douze années. Il épousa le 10 Décembre 1657. *Elisabeth-Louise* de Villers, morte en 1700. dont il eut,

1. *Claude-François*, chevalier, seigneur d'Avrolle, Pont-de-Bar, Mony en Brie, &c. né en 1660. Il épousa *Marie-Anne* de Sain, veuve du marquis de Jumelles. Il mourut sans postérité le 6 Octobre 1704.

2. *Charles-Georges*, qui suit.

3. *Marie-Anne*, morte à l'âge de quatorze ans.

VIII. *Charles-Georges*, né en 1662. porta les armes au service du Roi dès l'année 1677. dans le régiment de Picardie; il fut en 1682. capitaine au régiment de Normandie; en 1695. lieutenant colonel du régiment d'Agenois; en 1701. il fut détaché pour aller au Fort de Navagne; en 1704. il commanda trois Forts sur le Danube, & le 13 Août de la même année, il fut tué à la bataille d'Hochstet. Il fut

regretté des généraux de l'armée, comme étant un officier de la premiere distinction. Il avoit épousé le 20 Février 1694. *Henriette-Françoise* de Fourriere de Quincy, dont il eut,

1. *Jacques-François*, qui suit.

2. *Elisabeth-Béat*, religieuse Carmelite à Troyes en Champagne.

IX. *Jacques-François*, marquis d'Avrolle, chevalier, seigneur d'Avrolle, Pont de Bar, Mony en Brie, &c. né en 1694. commença à servir en 1711. & entra dans le régiment des Gardes Françoises en 1715. puis il fut capitaine audit régiment en 1733. Il fut tué au combat d'Ettinghen le 27 Juin 1743. Il avoit épousé le 24 Février 1736. *Marie-Françoise* le Vayer, née en 1717. & morte en 1739. fille de *Jean-Jacques* le Vayer, chevalier, seigneur des châtellenies de Sable, la Daviere, &c. maître des requêtes ordinaire de sa Majesté & président au Grand-Conseil, & de dame *Anne-Louise* Dupin : ladite *Marie-Françoise* le Vayer étoit sœur de *Jean-François* le Vayer, chevalier, seigneur des mêmes lieux, marié le 22 Février 1746. à *Marie-Françoise* de Catinat, & de *Louise-Françoise* le Vayer, mariée le 18 Janvier 1747. à *Louis-Hilaire* de Bouschet, comte de Sourches, &c. Il eut de ce mariage *Jacques-Henri*, qui suit, & un autre fils mort en bas âge.

X. *Jacques-Henri* de Moreau, chevalier, seigneur & marquis d'Avrolle, Pont de Bar, &c. né en 1737. est entré en 1751. dans le régiment des Gardes Françoises.

Les armes sont : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois têtes de Maure de sable, liées d'argent.*

MOREAU DE MAUTOUR : Famille originaire de Bourgogne, & alliée à la plûpart des meilleures familles de Dijon.

Etienne Moreau, conseiller du Roi, auditeur de la Chambre des Comptes de Bourgogne, avoit eu de *Catherine* Rozerot, son épouse, *Philibert-Bernard* Moreau de Mautour, conseiller du Roi, doyen des auditeurs de la Chambre des Comptes de Paris, & pensionnaire vétéran de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres, mourut étant âgé d'environ quatre-vingt-trois ans le 7 Septembre 1737. ayant eu cinqante-cinq années d'exercice de sa charge, à laquelle il avoit été reçu le 21 Mars 1682. Il étoit veuf de *Jeanne-Françoise* de Bourgogne, décédée le 6 Juin 1731. âgée de soixante & dix-sept ans, fille de *François* de Bourgogne, seigneur de Mautour en Brie, capitaine au régiment de la Reine, mere du roi Louis XIV. & de *François* de Villers. Il en avoit eu *Jean-Baptiste-Louis* Moreau de Mautour, commissaire ordinaire de l'Artillerie, mort à Strasbourg le 14 Mai 1706. à l'âge de vingt-quatre ans d'une blessure qu'il reçut à la tête d'un éclat de pierre au siége d'Haguenau en Alsace; *Philibert-François* Moreau de Mautour, prieur commendataire de Marbos & de Montiers en l'Isle; & *Charles* Moreau de Mautour, chevalier des ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jerusalem, & ancien capitaine dans le régiment de Toulouse, Infanterie. Voyez le *Mercure de France du mois d'Octobre 1737. p. 2306.*

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'argent, à trois têtes de Maure de sable, tortillées du champ ; au 2 & 3 coupé d'or & d'azur, à trois roses, dont deux de gueules sur or, & une d'argent sur azur.*

MOREAU DE SEYCHELLES : *Tome II. p.* 587. *col.* 2. *lig.* 22. seigneur de Reaumont, *lisez*, seigneur de Beaumont.

Ibid. lig. 29. Grimond de la Reyniere, *lisez*, Grimod de la Reyniere.

Ibid. lig. 34. *effacez*, Il a pour petite-fille *& les deux lignes suivantes* ; & *ajoutez* ce qui suit : *N.* . . . . Moreau est décédée à Paris le 20 Mai 1742. Elle étoit veuve depuis le 19 Novembre 1739. de *Jean-Charles* de Bonnevie, seigneur du marquisat de Vervins en Picardie, conseiller & commissaire aux Requêtes du Palais au Parlement de Paris, avec lequel elle avoit été mariée au mois d'Avril 1733. & dont elle a eu pour fille unique *Marie-Jeanne-Olympe* Bonnevie, dame de Vervins, veuve du vicomte de Chabot, remariée au duc de Coigny, dont un fils.

MOREL : Plusieurs familles nobles portent ce nom en Normandie ; sçavoir,

MOREL, écuyer, sieur de Saint Cyr, élection de Valognes, dont les armes sont : *d'or, au chevron d'azur, chargé de deux sabre d'argent & une fleur de lys de sinople en pointe.*

MOREL, écuyer, sieur de Formentin & de Janville, élection de Caën, qui porte : *de gueules, au lion d'argent, au chef cousu d'azur, chargé de trois croissans d'or.*

MOREL, élection de Bayeux, qui a pour armes : *d'argent, au cheval scabré de sable, au chef d'azur, chargé de trois croissans d'or, accosté de deux molettes de même.*

MOREL, écuyer, seigneur de la Grissonniere, élection d'Argentan, qui porte : *de gueules, à la fasce d'or, accompagnée de trois roses d'argent, 2 & 1.*

MOREL, écuyer, seigneur d'Aubigny, élection de Falaise, dont les armes sont : *d'or, au lion de sinople, couronné d'argent.*

Les seigneurs de Putanges, du nom de Morel, sont les cadets de cette famille, & porte les mêmes armes.

Nicolas Morel, seigneur du Torp, étoit l'aîné de cinq enfans, que nous allons rapporter ci-après. Ils avoient eu pour pere & mere *Thomas* Morel, seigneur du Torp, & *Jeanne* le Valois : celui-ci avoit eu pour pere *Denis* Morel, seigneur de Fontenoy & du Torp. *Nicolas* Morel ci-dessus avoit épousé *Marie* Richard, de laquelle il eut six enfans ; sçavoir, 1. *Jean* Morel, seigneur du Torp, pere de *N.* . . . . Morel, femme de *Gabriel*, comte de Montgommery ; 2. *Charlotte*, femme de *Jean-Baptiste* Salet, seigneur du Repos ; 3. *Jacques*, seigneur de Brucourt, chevalier de l'ordre du Roi, qui épousa *Valentine* Lussé ; 4. *Marie*, femme de *Nicolas* de Mathan ; 5. *Elisabeth*, femme de *Jean* le Sens ; 6. *Gabrielle*, femme de *Nicolas* de Cireismes.

Les quatre freres de *Nicolas* Morel étoient,

Le premier, *Thomas* Morel, seigneur de Fontenay, tué devant Rouen en l'an 1572.

Le second, *Jean* Morel, seigneur de la Courbonnel, vicomte de Falaise, qui épousa *Catherine* le Marchant.

Le troisieme, *Pierre* Morel, seigneur de Brucourt, qui épousa *Hélene* Mesnard, dame de la Menardiere.

Le quatrieme, *Ravend* Morel, seigneur d'Aubigny, qui épousa *Isabelle* de Riants, dont il eut trois fils; sçavoir,

1. *Ravend* Morel II. du nom, seigneur d'Aubigny, qui épousa *Magdelene* de Champagne, fille du vicomte de Neuvillette, dont il eut *Brandelis* Morel, seigneur d'Aubigny, qui épousa *Jacqueline* Morelet de Museau.

2. *Thomas* Morel, seigneur de la Courbonnel, qui épousa *N*. . . . Boivin, dont une fille unique, qui a été femme de *François* de Saffrey de Vimont.

3. *Guillaume* Morel, seigneur de Putanges, vicomte de Falaise & écuyer de la Reine, qui épousa *N*. . . de Catinat. Voyez la Roque, dans son *Histoire d'Harcourt*, *p*. 1410.

Il subsiste encore de ce nom M. le marquis de Putanges, lieutenant général des armées du Roi de la promotion du 20 Février 1743. & chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, qui n'a point eu d'enfans de son mariage avec *N*. . . de Vassan, son épouse, laquelle étoit fille de *N*. . . de Vassan, & de *N*. . . de Lambert.

MOREL, en Franche-Comté & en Bresse: Famille qui porte pour armes: *de sable, à trois fusées d'argent, posées en pal & rangées en fasce.*

MOREL DE VILLENEUVE, en Provence: Famille dont les armes sont: *d'or, au cheval effaré de sable, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

MORGUES: Famille de Languedoc, qui porte: *de gueules, au sautoir d'or, avec un chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or*; & de laquelle étoit *Marguerite* de Morgues de Saint Germain, née le 17 Janvier 1677. qui fut reçue à Saint Cyr au mois de Mars 1687. & prouva que *Gabriel* Morgues de Saint Germain, qui épousa par contrat du 9 Juin 1548. *Christine* Gauteron, étoit son troisieme ayeul.

MORICAUD, en Provence: Famille originaire de Bretagne, qui porte pour armes: *d'azur, à l'arbre d'or, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles d'or.*

MORICIERE (la) DE VICQUES: Famille de Normandie, dont les armes sont: *d'argent, au chevron de gueules, accompagné de trois treffles de sinople*, 2 & 1.

Cette famille, dit la Roque, est nommée dans les regiſtres de la Chambre des Comptes en l'année 1366. & ceux de l'année 1463. font mention de *Jean* de la Moriciere.

Jacques de la Moriciere étoit doyen du chapitre de Bayeux le 4 Décembre 1589. Il résigna son Canonicat en l'an 1610. à *Jacques* de la Moriciere, son neveu.

François de la Moriciere, seigneur de Vicques, d'Eran & de Boisiose, épousa *Marguerite* le Maire, dont il eut deux fils & trois filles.

L'aîné fut *François* de la Moriciere, seigneur de Vicques, qui épousa *Jeanne* de Quesnel, dame

d'Avoise, pere & mere de *Léonore* de la Moriciere, femme de *François* de Bailleul, seigneur de Croissonville en 1600.

Le cadet, nommé *Jean* de la Moriciere, étoit seigneur d'Eran.

MORIER, ou MOURIES: Ancienne noblesse de Provence, qui a rendu des services dans les armées des comtes de Provence, & dans celles de nos Rois, depuis la réunion de la Provence à la Couronne de France.

Les armes : *d'or, au cœur de gueules, soutenu de deux mûres du naturel, inclinées en chevron, au chef d'azur, chargé de trois étoiles d'or.*

MORIN : Plusieurs familles nobles de Normandie portent ce nom ; sçavoir,

MORIN, écuyer, sieur de Villiers & de la Bonneville : Ancienne noblesse, qui porte pour armes : *d'or, à trois fasces de sinople.*

MORIN, écuyer, sieur de Berthouville, élection de Bernay, qui porte : *d'or, à la croix engrêlée de sable.*

MORIN, écuyer, seigneur de Boscautru, élection de Lisieux, dont les armes sont : *d'argent, au lion de sable, armé, lampassé & couronné d'or.*

MORIN, écuyer, sieur de Lorier, élection de Bayeux, a pour armes : *d'or, à la croix dentelée de sable.*

MORIN, écuyer, sieur de Mondeville, élection de Caën, qui porte : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois merlettes d'argent, 2 & 1.*

MORIN DE BANNEVILLE ET DE MONT-CANISY : Famille de Normandie, dont les armes sont : *d'or, à trois fasces de sinople*, selon Chevillard & la Roque.

Huet Morin fut un des chevaliers faits à la Pentecôte de l'an 1313. Il servoit en Gascogne les années 1338. 1339. 1340. & 1341.

Guillaume Morin, écuyer, servoit le Roi en 1340. avec sept autres écuyers.

Pierre Morin, écuyer, servoit aussi en la même année.

Roger Morin avoit procès en l'Echiquier aux années 1379. & 1391. contre *Jean* Morin, fils de *Jean* Morin, écuyer, & de *Jeanne* du Fay, qui étoit alors veuve.

Guillaume Morin avoit procès en l'an 1474. avec *Guillaume* Follet, à cause de défunte *Marie*, sa femme.

Guillaume Morin, seigneur du Tronchet, épousa *Philippe* d'Antoigné, dont,

Geoffroy Morin, qui épousa *Alix* de London, pere & mere de

Guillaume Morin, seigneur de London & du Tronchet, tué à la bataille de Cocherel le 24 Mai 1364. Il avoit épousé *Jeanne* de Pezas. Ils eurent pour fils,

Guillaume Morin, seigneur de London & du Tronchet, qui épousa *Marie* de Dreux, dont trois fils ; sçavoir,

Le premier, *Guillaume* Morin, qui fut tué à la bataille d'Azincourt, l'an 1415. sans avoir eu d'enfans.

Le second, *Geoffroy* Morin, tué à Verneuil l'an 1424. Il avoit épousé *Guyonne* de Monthibaut, dont une fille.

Et le troisieme, *Jean* Morin, qui a continué la filiation, épousa *Marie* du Guesclin. Il étoit le dernier

dernier des trois freres, & fut pere de

Guillaume Morin, seigneur de London & du Troncher, qui épousa *Jeanne* de Thevalle, dont est issu,

Jean Morin, écuyer, seigneur de London, qui épousa *Marie* de Brie, & fut pere de quatre garçons & d'une fille; sçavoir, 1. *Jean* Morin, tué à Barut dans un combat contre les Turcs en l'an 1520. 2. *Alexandre*, mort sans postérité; 3. *Guy*, dont il n'est plus parlé; 4. *Magdelene*, femme de *René* d'Allé, chevalier, seigneur de Montfaucon au Maine; 5. *Jacques*, qui suit.

Jacques Morin, conseiller au Parlement de Paris, épousa *Geneviéve* de Vorod du Chemas, dont il a eu,

Charles Morin, seigneur de London, qui épousa *Françoise* de Saveuse, de laquelle est sorti,

Henri Morin, seigneur de London, qui épousa *Suzanne* le Comte de Nonant, dont il a laissé des enfans.

Cette famille subsiste toujours à Caën ou aux environs.

M. Morin de Mont-Canisy & M. Morin de Banneville, cousins, étoient pages du Roi à la petite écurie en 1754.

M. de Banneville-Morin, gentilhomme de Normandie, dit la Roque, a publié les éloges des Hommes illustres. Voyez l'*Histoire d'Harcourt, p.* 1356. 1485. 1486. *&* 1853.

MORMEZ DE SAINT HILAIRE: *Pierre* de Mormez, seigneur de Saint Hilaire, lieutenant général d'Artillerie & maréchal des camps & armées du Roi, mort le 21 Janvier 1680. âgé de soixante & dix ans, avoit épousé *Judith* de Frichet, dont il a eu un fils, nommé *Armand* de Mormez de Saint Hilaire, seigneur de Garges, Deulyon & le Verniout, lieutenant général des armées du Roi, grand-croix de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, gouverneur de Belle-Isle en mer, ci-devant lieutenant général d'Artillerie, mort à Paris le 24 Octobre 1740. dans la quatre-vingt-neuvieme année de son âge. Il servoit déjà dans l'Artillerie en 1675. & étoit auprès de son pere, lorsque celui-ci eut le bras emporté du coup de canon qui tua le maréchal-vicomte de Turenne le 27 Juillet de la même année. Il commanda depuis en chef l'Artillerie dans plusieurs provinces & armées du Roi. Il étoit brigadier d'Infanterie dès l'an 1693. Il fut fait chevalier de Saint Louis le 6 Février 1694. maréchal de camp le 29 Janvier 1702. lieutenant général le 6 Octobre 1704. puis commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis au mois de Février 1707. conseiller au nouveau Conseil de guerre en 1715. & grand-croix dudit ordre de Saint Louis le 9 Octobre 1717. Le gouvernement de Belle-Isle lui fut donné au mois d'Avril 1726. & il se démit alors de la charge de commandant de l'Artillerie. Il étoit frere de feue *Judith* de Mormez de Saint Hilaire, qui avoit épousé *Daniel* de la Vespierre, seigneur de Liembrune, de Dive, Plessis-Cacheleu, Plémont, Miévre, le Quesnoy, &c. dont elle laissa des enfans; & de *Magdelene* de Mormez de Saint Hilaire, mariée avec *Charles-Léonor* de Clermont, marquis de Gallerande, mort le 17 Avril 1715. dont elle a eu des enfans, Voyez le *Mercure de Fran-*

ce du mois de Décembre 1740. *p.* 2754.

Les armes sont : *coupé d'azur & de sable ; l'azur chargé d'un phénix d'argent, fixant un soleil d'or ; le sable chargé de deux épées d'argent, garnies d'or, passées en sautoir, & surmontées d'une couronne ducale d'or.*

MORNAY, en Bugey : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au lion de sable.*

MORNIEU, même province : Famille dont les armes sont : *d'azur, à trois sautoirs d'or, 2 & 1.*

MOROGUES : Famille noble, originaire du Berry.

I. *Jean* de Morogues, seigneur dudit lieu en Berry, fut pere de *Jean*, qui suit.

II. *Jean* de Morogues II. du nom, vint s'établir en Nivernois, où il fut seigneur des Landes, soit par acquisition, ou du chef d'*Isabelle* de Pommereul, sa femme, vers l'an 1488. dont il eut,

III. *Jean* de Morogues III. du nom, écuyer, seigneur des Landes, Sauvage & la Forest en Nivernois, conseiller-secrétaire du Roi, maison, couronne de France & de ses Finances, fut dispensé en 1507. de la contribution du ban & arriere-ban ; il épousa en 1514. *Marguerite* Perreau avec laquelle il passa un acte devant le Jay, notaire à la Charité-sur-Loire, le 11 Avril 1550. pour avantager *Jacques*, leur fils aîné, au-dessus d'*Isabelle* & *Marie*, ses sœurs. Ladite *Isabelle* fut femme de *Jean* Bardelot, seigneur de Mainferme, &c. conseiller au Parlement en 1531. & *Marie* épousa *Jacques* Bochetel, chevalier de l'ordre du Roi, ambassadeur dans les Pays-Bas, fils de *Guillaume* Bochetel, secrétaire d'Etat, mort en l'année 1558. & de *Marie* de Morvilliers, sœur de *Jean*, garde des Sceaux.

IV. *Jacques* de Morogues, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur des Landes & de Sauvage, fut secrétaire du Roi en survivance de son pere, gentilhomme ordinaire de la chambre du duc d'Alençon, frere unique du Roi, puis il fut commis à faire les fonctions de secrétaire d'Etat, conjointement avec *Claude* de Laubespine, *Jean* Dictiert, *Jacques* Bourdin & *Florimond* de Robertet, par lettres patentes du 10 Août 1559. Il fut envoyé auprès de l'Empereur en 1566. pour exécuter quelques commissions secrettes de la part de la Reine mere *Catherine* de Médicis, & fut gouverneur de la Charité pour le roi Henri III. en 1576. Henri IV. devenu roi de France, le fit son chambellan ordinaire, & par ses lettres du 15 Novembre 1595. le déchargea, en considération de ses services, de la contribution qu'il devoit au ban & arriere-ban du Bailliage de Nivernois, à cause de ses terres de Sauvage & de la Forest. Il épousa par contrat passé devant Gaudicher, notaire au Châtelet de Paris, le 30 Août 1569. *Marie* Bochetel, veuve de *Jacques* Bourdin, secrétaire d'Etat, & fille desdits *Guillaume* Bochetel, aussi secrétaire d'Etat, & de *Marie* de Morvilliers, dont il eut, 1. *Alexandre*, qui suit ; 2. *Henri*, qui a fait la branche des seigneurs de Lonfroy, que l'on va rapporter après la postérité de son aîné.

V. *Alexandre* de Morogues, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur de Sauvage, épousa *Loui-*

se de Mouchy, fille de *Louis*, chevalier, vicomte d'Elcourt, & de *Charlotte* de Fleurigny, dont, entr'autres enfans,

VI. *Guy* de Morogues, chevalier, seigneur d'Helcourt, qui épousa par contrat passé devant Taleron & Perrier, notaires au Châtelet de Paris, le 14 Juillet 1636. *Marie* l'Hoste, fille d'*Hilaire*, écuyer, seigneur châtelain de Montornet, & de *Marie* Arnault, dont un garçon & quatre filles. Le fils est,

VII. *Jean-Alexandre* de Morogues, vicomte d'Helcourt, & seigneur de Sauvage, fut pere d'*Anne*, fille unique, femme de *François* de Morogues, seigneur de Guichy, son cousin.

Branche des seigneurs de Lonfroy, éteinte.

V. *Henri* de Morogues, chevalier, seigneur de Lonfroy & la Selle en Nivernois, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, épousa par contrat passé devant Cottereau, notaire au Châtelet de Paris, le 16 Septembre 1601. *Marguerite* le Vallois, fille de *Louis*, écuyer, seigneur de Fontaine, & de *Catherine* Bourdin, dont, 1. *Henri-Louis*, qui suit; 2. *Anne*, femme de *N*.... de Coussay, seigneur de Cizeli.

VI. *Henri-Louis* de Morogues, chevalier, seigneur de Lonfroy, la Selle, & aussi de Fonfaye, paroisse de Châteauneuf en Nivernois, par l'acquisition qu'il en fit conjointement avec sa femme, devant Durant, notaire à Beaumont la Ferriere-sous-Nevers, le 9 Septembre 1656. de *Jean* Thenon, président des Thrésoriers de France à Bourges, seigneur dudit Fonfaye, & de *Françoise* de la Chassagne, sa femme. Il épousa par contrat passé devant Boreau, notaire à Avalon, *Marie* de Caramanne, fille de *François*, chevalier, seigneur de Toury, & de *Suzanne* de Thianges, de laquelle sont issus cinq enfans; sçavoir, 1. *Henri*, qui suit; 2. *Jacques*, seigneur de Thoury, tué étant capitaine dans le régiment de Langalerie; 3. *François*, seigneur de la Selle, qui n'eut point d'enfans de *Françoise* de Lauberan, sa femme, avec laquelle il se réfugia en Hollande, après la révocation de l'Edit de Nantes; 4. *Guy*, qui a fait la branche des seigneurs de Fonfaye, rapportée ci-après; 5. *Anne*, femme de *Jacques* d'Yse, seigneur de Saléon, président à mortier au Parlement de Grenoble, & mere de *Françoise* d'Yse, femme, le 29 Mai 1704. d'*Honoré-Henri* de Piolene, reçu premier président au Parlement de Grenoble le 6 Juillet 1740.

VII. *Henri* de Morogues II. du nom, chevalier, seigneur de Lonfroy, épousa par contrat du 19 Janvier 1658. *Magdelene* de Vautroles, fille de *Philibert*, chevalier, & de *Lucrece* du Puys-Montbrun, dont, 1. *François*, seigneur de Guichy, qui fut présent au contrat de mariage de *Guy*, son oncle, en date du 26 Octobre 1679. & *Marie-Anne* de Morogues, sa cousine, fille unique & héritiere de *Jean-Alexandre*, vicomte d'Helcourt, dont il ne paroît pas qu'il y ait eu d'enfans; 2. *N*.... de Morogues, femme en premieres noces de *N*.... de Rossignac, seigneur d'Aspremont, & en se-

condes noces de *N*.... de Nuchaisne, seigneur du Plessis en Bourbonnois.

Branche des seigneurs de Fonsaye.

VII. *Guy* de Morogues, chevalier, seigneur de Fonfaye, la Selle, &c. ancien capitaine de Cavalerie au régiment de Langalerie, mourut le 26 Juin 1690. Il épousa par contrat passé devant Bourgoin, notaire à Nevers, le 26 Octobre 1679. *Esmée* de Jaucourt, née en 1658. morte à Donzy le 25 Mars 1728. fille de *Pierre* de Jaucourt, baron d'Espeuilles & d'Huban, seigneur de Brinon-lez-Allemands en Nivernois, & de *Magdelene* Dufour, dont sont issus, 1. *Pierre*, lieutenant dans le régiment de la Marine, Infanterie, tué à la bataille de Luzara le 15 Août 1702. 2. *Armand*, né en 1684. chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, lieutenant général d'Artillerie au département de Bretagne le 28 Octobre 1746. brigadier des armées du Roi le 10 Mai 1748. mort en Bretagne en 1754. sans alliance; 3. *François-Gabriel*, qui suit; 4. *François-Hector*, dit l'abbé de Fonfaye, chanoine de l'église cathédrale de Chartres, né en 1686 5. *Magdelene*, demoiselle de Fonfaye, née le 15 Juillet 1681. reçue dans la maison royale de Saint Louis à Saint Cyr le 6 Septembre 1688. 6. *Louise-Esmée*, née en 1682. religieuse à Sainte Marie d'Avalon.

VIII. *François-Gabriel* de Morogues, chevalier, seigneur de Fonfaye, la Selle, Drigny en Nivernois, &c. ancien capitaine d'Infanterie au régiment de la Marine, né au mois de Novembre 1685. épousa en premieres noces en vertu d'une dispense de Rome, & par contrat passé devant *Jean* Bon, notaire à Bonny-sur-Loire, le 17 Mai 1613. *Elisabeth* du Faur, sa cousine, morte à Fonfaye, sans enfans, le 7 Avril 1756. âgée de quatre-vingt-douze ans, fille de *Jean* du Faur, chevalier, seigneur de Courcelles-le-Roy en Berry & des Chapelles en Sologne, & d'*Anne* de Guéribalde, dame de Bondaroye, près Pithiviers; & en secondes noces par dispense de Rome, & par contrat passé devant Sarradin, notaire au Châtelet d'Orléans, le 29 Août 1756. (& la célébration se fit dans la chapelle du château de Chantosme, paroisse de Binas en Vendomois, le 6 Novembre de la même année), *Louise-Françoise-Léontine* de Prunelé, sa cousine, née le 27 Novembre 1725. fille de *Parfait*, marquis de Prunelé, chevalier, seigneur de Thignonville, Morville, Courcelles, Argeville en Beauce, &c. chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & de *Marie* des Âcres de l'Aigle, dont est issu,

IX. *Parfait-Marie-François-Gabriel*, dit le marquis de Morogues, né à Fonfaye le 28 Juin 1758.

Les armes sont: *d'azur, au chevron d'or, accompagné en pointe d'une étoile de même, au chef cousu de gueules, chargé de trois étoiles aussi d'or.*

MOSNARD: Famille qui a été maintenue dans sa noblesse en l'an 1667. & de laquelle étoit *Jeanne-Françoise* de Mosnard de Villesavard, née le 14 Décembre 1724. qui fut reçue à Saint

Cyr le 15 Mai 1737. Elle a prouvé qu'elle descendoit en ligne directe de *Jacques* de Mosnard, écuyer, seigneur de Villesavard, marié avant l'année 1549. avec *Paule* de Ravenel. Voyez l'*Armorial de France*, *Tome I. Part. I. p.* 394.

Les armes : *d'argent, à une fasce de gueules, accompagnée de trois aigles d'azur, les ailes étendues, posées 2 en chef & 1 en pointe.*

MOTET (du) : Famille originaire du Dauphiné & de la Provence, dont une branche s'est établie dans l'Auxerrois. Quelques Auteurs font mention de plusieurs de ce nom, & de la même famille.

On lit dans l'*Etat de la Provence* par l'abbé Robert, *p.* 412. que *Galliot* du Motet, chevalier de Rhodes, étoit commandeur de Bordeaux en 1417. On trouve dans l'*Histoire du Dauphiné* par Chorrier, *p.* 402. que *Jean* du Motet étoit conseiller au Parlement de Grenoble en 1475. & que *Bernardin* du Motet, un de ses descendans, mérita d'être fait chevalier par le roi Henri II. dans le champ même où s'étoit donnée la bataille de Renty contre l'empereur *Charles-Quint* : selon la remarque de l'Auteur, il ne pouvoit avoir de plus illustres témoins, ni une plus noble récompense de sa valeur. Dans l'*Histoire du Connétable de Lesdiguieres*, écrite par un de ses secrétaires, il est parlé d'un nommé du Motet, gentilhomme considérable du Dauphiné, qui se distingua pour le service du Roi pendant les funestes guerres de la Ligue.

Enfin, ce qui illustre encore cette famille, c'est que la République de Genêve voulant reconnoître les services importans que *Joseph* I. du nom, lieutenant colonel d'un régiment François, fils aîné d'*Antoine*, auteur de la branche qui est venue s'établir dans l'Auxerrois, & dont on va donner la filiation, fit frapper une médaille d'or aux armes de la ville de Genêve, avec cette devise : *POST TENEBRAS LUX ET ORDO* ; & au revers est écrit : *Viro pio & forti hæc de Republicâ Genevensi benè merito* DE DUMOTET, *hoc sui grati animi symbolum Senatus Genevensis, fausta omnia benè precatus, dat & dedicat*, 1622. Cette médaille d'or, avec une chaîne du même métal, étoit du poids de cinq marcs & trois onces. Ce fut M. le syndic de Châteauneuf, qui, allant à la Cour de France de la part de la République de Genêve, eut ordre de la Seigneurie de Genêve de passer par le château d'Arthé, pour la remettre à *Joseph* du Motet, avec une lettre très-obligeante des syndics & conseillers de Genêve.

Antoine du Motet, écuyer, seigneur dudit lieu, gentilhomme servant de Monsieur, depuis roi de France, sous le nom de Henri III. épousa par contrat du 6 Février 1557. demoiselle *Antoinette* de Breuilly. De ce mariage sont issus,

1. *Joseph* du Motet I. du nom, qui suit.

2. *Elisabeth* du Motet, mariée à *Abraham* de Hanceau, écuyer, seigneur de Pavillon.

3. *Marguerite* du Motet, morte fille.

Joseph du Motet I. du nom, écuyer, seigneur d'Arthé, Breuil-

ly, & autres lieux, lieutenant colonel du régiment d'Hauterive, sergent major de bataille, & le même, comme on l'a dit, que la République de Genève honora d'une médaille d'or pour reconnoissance de ses services, épousa par contrat du 4 Avril 1605. *Louise* d'Avantigny, fille de *François*, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, chevalier, seigneur d'Arthé, la Bernellerie, Cotard, &c. & de *Charlotte* d'Assigny, d'une famille noble de Bourgogne, qu'on dit être sortie de celle de Bretagne. La famille d'Avantigny est connue dans les preuves de l'ordre de Malte. De ce mariage sont sortis,

1. *Joseph* du Motet II. du nom, qui suit.

2. & 3. *Gaspard* & *Louis*, morts sans enfans.

4. *Marie* du Motet, mariée à *Jean* du Carlier, écuyer, seigneur de Thorriere.

5. *Louise* du Motet, mariée à *Charles* le Grouing, écuyer, seigneur de la Romagere, &c. grand-pere & grand-mere de *Joseph* le Grouing, chevalier, grand-croix de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, bailli de la Romagere, & de messieurs les commandeurs, ses deux freres, qui sont du grand prieuré d'Auvergne. Il est parlé du mariage de *Charles* le Grouing avec dame *Louise* du Motet, dans l'*Histoire de Berry* par la Thomassiere, p. 913. & dans l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *généalogie de la maison de France*, p. 150.

6. *Anne* du Motet, mariée à *Gilbert* le Marchand, écuyer, seigneur de la Mousse.

Joseph du Motet II. du nom, seigneur d'Arthé, Prédessis, Romcourt, & autres lieux, épousa par contrat du 28 Janvier 1642. *Elisabeth* de la Porte, fille de *Henri*, chevalier, seigneur de la Cheveroche, Prédessis, Carnelly, &c. gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi & de la Venerie des toiles des Chasses de sa Majesté, & de défunte *N*.... de Sousto-Barbé. *Voyez* au mot la PORTE. De ce mariage sont issus,

1. *Henri*, qui suit.

2. *Joseph* du Motet, marié avec *Anne* la Vergue de Sury-aux-Bois, de la province de Berry, dont il n'y a point eu d'enfans.

3. *François* du Motet, marié à demoiselle *Marie* Femy, de laquelle sont sortis trois garçons & une fille. L'aîné, qui fut officier au régiment de Ségur, a été tué à la bataille de Lawfelt: le troisieme est mort au service du Roi en Baviere, étant officier dans le régiment Royal des Vaisseaux: le second fils & la fille vivent, & ne sont point mariés.

4. *Philippe*, mort garçon.

5. *Claude-Marie* du Motet, mariée avec messire *Henri* d'Aliebourt, chevalier, seigneur de Myvoisin. De ce mariage il n'est point resté de postérité.

Henri du Motet, chevalier, seigneur d'Arthé, Maurepas, Mauvais-Champ, & autres lieux, épousa par contrat passé devant Chardon, notaire royal à Auxerre, le 10 Mai 1688. *Marie-Bénigne-Catherine* Haguenier. De ce mariage sont issus,

1. *Henri-Pierre-Alexandre*, qui suit.

2. *Jean-Edme* du Motet, qui est resté garçon.

3. 4. 5. & 6. quatre filles, toutes mortes sans avoir été mariées.

Henri-Pierre-Alexandre du Motet, chevalier, seigneur d'Arthé, Mauvais-Champ, Momont, & autres lieux, a été marié deux fois; en premieres noces, par articles de mariage sous signature privée du 20 Mai 1718. à *Louise* de Gadois, fille mineure de feu *Michel* de Gadois, chevalier, seigneur de la Mothe-Dadon, & de *Marie* de Laulnay. Elle est morte le 15 Mars 1726. *Voyez* au mot GADOIS, *aux Additions de ce Tome V.* ou *second Volume du Supplément.* Il épousa en secondes noces par contrat passé le premier du mois de Mai 1728. par Déjus, notaire royal à Auxerre, à la résidence de Dige, *Hyacinthe* d'Assigny, décédée le 15 Avril 1742. fille d'*Achile* d'Assigny, d'une ancienne noblesse de la province de Bourgogne, & d'*Edmée-Geneviéve* de Louviers. *Voyez* LOUVIERS, *aux Additions de ce même Volume.*

Les enfans sortis du premier lit sont,

1. *Achile*, qui suit.

2. *Angélique-Louise* du Motet, fille.

Du second lit sont aussi issus un fils & une fille; sçavoir,

1. *Louis-Alexandre* du Motet, reçu chevalier de Malte le 7 Décembre 1748. à présent lieutenant au régiment d'Auvergne. Dans ses preuves fournies pour être reçu dans l'ordre de Malte, il a été fait mention, & de la lettre obligeante des syndics & conseillers de Genêve, écrite à *Joseph* du Motet I. du nom, & de la médaille & chaîne d'or que la République lui envoya par M. de Châteauneuf.

2. *Magdelene-Hyacinthe* du Motet, mariée le 3 Février 1757. à *Nicolas-Marie-Thomas* Petit de Boisdaunay, chevalier, seigneur de Dracy, & autres lieux, capitaine de Cavalerie au régiment d'Archiac, fils de défunt *Nicolas-Pascal* Petit de Boisdonnay, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, chevalier, seigneur de Dracy, &c. & de défunte *Marie-Marthe* de Maussion.

Achile du Motet, chevalier, seigneur d'Arthé, de la Mothe-Dadon, & autres lieux, épousa par contrat passé à Auxerre le premier Août 1749. *Marie-Charlotte* Petit de Maryva, fille de *Nicolas-Pascal*, & de *Marie-Marthe* de Maussion, & sœur de *Nicolas-Marie-Thomas* Petit de Boisdonnay, mari de sa sœur consanguine *Magdelene-Hyacinthe* du Motet, rapportée ci-dessus. Son épouse est morte le 3 Mai 1751. & lui le 17 Juillet de la même année. Ils ont laissé pour fils unique,

Achile-Charles-Henri-Joseph du Motet, né au château d'Arthé le 28 Avril 1751. & baptisé le même jour.

Les armes sont: *écartelé au 1 & 4 d'argent, au lion de gueules, armé, couronné & lampassé d'or*, qui est de Breuilly; *au 2 & 3 d'argent, à deux pals de gueules, accompagnés de dix clochettes d'azur, 3, 4 & 3*, qui est d'Avantigny; *& sur le tout d'azur, à la tour d'argent, soutenue d'une motte d'or, avec deux étoiles d'or en chef*, qui est du Motet.

MOTHE-HOUDENCOURT

(la) : *Tome II. p.* 593. *col.* 1. *lig.* 11. & de *Louise Charles*, fille d'*Antoine-Charles*, *lisez*, & de *Louise* Charles, fille d'*Antoine* Charles, *qui est un nom de famille.*

Ibid. col. 2. *lig.* 18. Montenard, *lisez*, de Montainard.

Ibid. lig. 21. de Veillac, *lisez*, de Vaillac.

Ibid. lig. 33. *Thérese* de la Roche-Courbon, *lisez*, *Thérese* de Courbons.

MOTIER, ou MONTIER DE LA FAYETTE : La maison de Motier, ou Montier de la Fayette, de laquelle il y a eu un maréchal de France & un grand-maître de l'Artillerie, doit être comptée parmi les plus illustres familles de l'Auvergne, par son ancienneté & par ses alliances. Elle en a pris, entr'autres, dans les maisons de Dienne, la Roche-Tornoille, Joyeuse, Polignac, Rouville, Vienne de Listenois, Montmorin, Alegre, Bourbon-Busset, Marillac, Aumale, Montravel, la Barge, Rémond de Modene, Murat, Pons, Chavagnac, &c.

Elle a aussi donné de ses filles aux maisons de la Roche, Maumont, du Lac-Monteil, Chovigni-Blot, Maubec, Silly, Lastic, la Platiere, Jaucourt, Daillon du Lude, la Marthonie, la Tour-Murat, Loup de Pierrebrune, Rivoire du Palais, Saconnay, d'Apchier, Bourbon-Busset, Chauvigny de Montespedon, la Trimouille, Gaillard de Longjumeau, le Clerc du Tremblay, des Friches, Chaumont de Perrigny, Dreux de Morainville, Brouilly de Silly, Pas de Feuquieres, Taillefer de Chambon, Pelet, Violles de Saint Remy, Pons de la Grange, Foudras, Fontanges d'Auberoques, Rabau de Givri, Vogué, Bouchard, d'Aubeterre, Oradour, Clavieres de Saint Agreu, Boulier du Chariol, Montboissier-Canillac, & autres.

Pons Motier, seigneur de la Fayette, qui vivoit au commencement du treizieme siécle, laissa de sa femme *Helio* de Brun, dame de Champestieres, *Gilbert* Motier, seigneur de la Fayette, & *Pons*, seigneur de Champestieres, par lesquelles cette maison fut partagée en deux branches.

De *Gilbert* I. du nom, étoit issu *Gilbert* III. qui fut élevé en 1421. à la dignité de maréchal de France, & qui rendit d'importans services aux rois Charles VI. & Charles VII.

Antoine de la Fayette, seigneur de Pontgibault, petit-fils de ce maréchal, & fils de *Gilbert* IV. & d'*Isabeau* de Polignac, fut établi par le roi Louis XII. maître de son artillerie au-delà des Monts, emploi dont il se démit en 1515. & fut fait sénéchal du Boulonnois & de Ponthieu. Il est le quatrieme ayeul de *René-Armand*, comte de la Fayette, mort en l'an 1694. Le dernier de cette branche ayant laissé pour fille unique & héritiere *Marie-Magdelene*, marquise de la Fayette, mariée à *Charles-Louis* Bretagne, duc de la Trimouille, ayeul de M. le duc de la Trimouille d'aujourd'hui, à laquelle il avoit substitué par son testament du 11 Mai 1692. aux noms & biens de la maison de la Fayette, *Charles* Motier de Champestieres, baron de Wissac, avec tous ses descendans mâles, lequel étoit issu au dixieme degré de *Pons* Motier II. du nom, seigneur de Champestieres, frere

cadet de *Gilbert* I. du nom, ſeigneur de la Fayette. Le baron de Wiſſac avoit épouſé le 13 Décembre 1665. *Marie* de Pons, dame du Bouchet, fille de *François* de Pons, ſeigneur de la Grange de Bart, & de *Françoiſe* du Douhet de Marlet, de laquelle il eut, entr'autres enfans, un fils, nommé *Edouard* Motier de la Fayette, baron de Wiſſac, ſeigneur du Bouchet, qui prit le nom de la Fayette en vertu de la ſubſtitution, & fut pere de meſſire *Michel-Louis Chriſtophe-Roch-Gilbert* du Motier, marquis de la Fayette, marié le 22 Mai 1754. à *Marie-Louiſe-Julie* de la Riviere, fille de *Joſeph-Yves-Thibault-Hyacinthe*, marquis de la Riviere, député des Etats de la province de Bretagne, pour l'ordre de la Nobleſſe, & de feue *Julie-Louiſe-Céleſte* de la Riviere, dame de compagnie de madame *Adelaïde* de France, & ci-devant dame du Palais de la feue reine d'Eſpagne, veuve de Louis I. Cette maiſon poſſede la terre de la Fayette, en vertu de la donation que *Marie-Magdelene* Motier, marquiſe de la Fayette, ducheſſe de la Trimouille, en avoit faite par ſon teſtament du 3 du mois de Juillet 1717. à ſon frere aîné, appellé *Jacques-Roch* Motier de la Fayette, tué au ſiége de Milan en 1733. ſans avoir été marié.

La maiſon de Motier de la Fayette porte pour armes : *de gueules, à la bande d'or, & une bordure de vair.*

MOTTE (la) : Il y a pluſieurs familles de la Motte en Normandie, diſtinguées par les armes, & les différentes poſſeſſions des terres, & des lieux où elles étoient ou ſont habituées, *Raymond* Montfaut les a remarquées dans ſon procès-verbal fait en 1493.

MOTTE-FOUQUÉ (la) : Famille de Normandie, dont les armes ſont : *d'azur, à la faſce d'or.*

Thibaut de la Motte, chevalier bachelier, fut reçu avec deux autres bacheliers & ſix écuyers en la montre faite à Orléans l'an 1383.

Jean & *Huet* de la Motte ſont nommés dans les regiſtres de la Chambre des Comptes de l'an 1339.

Oudin de la Motte, écuyer, fut tuteur de *Guillaume* Fouqué, fils & héritier de feu *Jean* Fouqué, écuyer, en 1397.

Jacques de la Motte, écuyer, & *Pierre* de la Motte, auſſi écuyer, rendirent foi & hommage au Roi l'an 1449.

Meſſire *Jean* de la Motte, chevalier, vivoit en 1469.

Un autre *Jean* de la Motte rendit foi & hommage au Roi l'an 1484. Il fut pere de deux garçons & d'une fille ; ſçavoir, 1. *René* de la Motte, ſeigneur de la Motte-Fouqué ; 2. *Iſabeau* de la Motte, femme de *Philippe* de Harcourt ; 3. *Guillaume*, qui ſuit.

Guillaume de la Motte, chevalier, ſeigneur de la Motte-Fouqué, &c. eut, entr'autres enfans,

René de la Motte, ſeigneur de la Motte-Fouqué, baron de Saint Severin, nommé en un titre du 7 Septembre 1566. lequel fut pere de *Magdelene* de la Motte-Fouqué, femme en 1562. de *Jacques* de Saint Remy.

La liſte des gentilshommes

nommés pour la réformation des Coûtumes, depuis 1510. jusqu'en 1630. fait mention de *Charles* de la Motte-Fouqué, seigneur de la Motte & de Miers. Voyez l'*Histoire d'Harcourt*, *p.* 889. & *suiv.*

Cette famille, selon Montfaut, demeuroit dans la paroisse d'Ouilly le Tesson, élection de Falaise.

MOTTE (de la), écuyer, sieur de la Belliere, élection de Coutances, dont les armes sont : *d'argent, au sanglier passant de sable allumé & défendu d'or.*

MOTTE (la), écuyer, sieur de l'Epine, élection de Caën, qui porte pour armes : *de gueules, à la bande d'argent, & trois pals de même, brochant sur le tout.*

MOTTE DE SAINT PLANCHAIS (la) : Famille demeurant à Saint Quentin, élection d'Avranches, qui porte : *d'argent, au sanglier de sable*, selon Chevillard & la Roque, *Hist. d'Harcourt*, *p.* 889.

MOTTE DE L'ÉPINE (la) : Famille dont les armes sont : *tranché en bande, dont la partie du chef est pallé d'argent & de gueules, & en pointe de gueules à une bande d'argent.*

MOTTE DE BOIS GILBERT (la) : Famille maintenue dans sa noblesse le 4 Avril 1669. qui porte : *d'argent, à deux fasces de gueules, accompagnées de neuf mouchetures*, 4, 3 & 2.

MOTTE DE BOIS-GUERARD (la) : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 13 Novembre 1666. qui porte pour armes : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'or, accompagnée de deux molettes de sable*, selon Chevillard.

Jacques de la Motte, sieur du Bois Guerard, fut reçu conseiller au Parlement de Rouen en 1619. & portoit : *d'or, à la bande de gueules, chargée de trois coquilles d'argent, accompagnée de trois étoiles d'azur.* Il en est parlé dans l'*Histoire de Rouen*, *Tome II.*

MOTTE DU VIVIER (la) : Famille de la même province, maintenue dans sa noblesse le 18 Juillet 1669. dont les armes sont : *d'hermines, à trois oiseaux de gueules.*

MOTTE (la) : Famille de Beauce, qui porte : *d'or, à une fasce de gueules, accompagnée de trois têtes d'ours de sable, emmuselées de gueules, & posées 2 en chef & 1 en pointe.*

Marie-Magdelene de la Motte, née le 4 Avril 1685. sortie du mariage de *Gabriel* de la Motte, chevalier, seigneur de la Bourdiniere, & de *Magdelene* de Grimbert, fut reçue à Saint Cyr au mois d'Avril 1692. & prouva sa noblesse depuis l'an 1535. que vivoit *Guillaume* de la Motte, son quart ayeul.

MOTTE-FENELON (la) : *Tome II. p.* 595. *col.* 2. *lig.* 11. d'*Anne* de Bonneval, *lisez*, de *Marie* de Bonneval.

Ibid. lig. 24. de Saint Alvaire, *lisez*, de Saint Aulaire.

Ibid. derniere ligne, de Beauvais-Chandrac, *lisez*, de Bauvais-Chanterac en Périgord ; & *ajoutez* ensuite en *à lineá* ce qui suit :

3. *Marie-Louise-Augustine* de Salignac de la Motte-Fénelon, mariée le 5 Mai 1760. à *Sébastien-François-Ange* le Normand de Mesy, conseiller d'Etat, intendant général de la Marine &

des Colonies, veuf d'*Elisabeth* le Coffier.

Les armes sont : *d'or, à trois bandes de sinople.*

MOTTE-LEZEAUX (de la), en Normandie, subdélégation d'Argentan.

Le marquisat de la Motte-Lezeaux, érigé sous ce titre en 1693. est possédé par M. *Jean-Baptiste* Ango, dit de la Motte-Ango, marquis de Lezeaux, à la représentation de M. son pere. *Voyez* ANGO.

MOTTE DE VILLE, en Picardie : Famille connue sous les seigneuries de Bauclincourt, de Ville & de Moutigny, dès l'an 1420.

Jean de la Motte, seigneur de Bauclincourt, de Ville, de la Cour de Fiefse, de Noireville, de la Forest, de Vinacourt, & autres terres, épousa *Guyotte* de Fiefse, veuve de *Louis* d'Argnies, desquels est issu *Charles* de la Motte, seigneur de Ville, & desdites terres, qui se maria avec *Catherine* d'Ault, dame de Moutigny & Ramigny, qui fut mere de *Jean* de la Motte, fils unique, seigneur desdites terres. Il épousa *Catherine* de Belley, dont est descendu, par plusieurs degrés de génération, *N*.... de la Motte de Ville, qui a actuellement un frere colonel d'un bataillon du Corps Royal de l'Artillerie, appellé de son nom le bataillon de la Motte, qui sert en Allemagne (en 1760.) dans l'armée du Roi, commandée par M. le maréchal-duc de Broglie. Dans le moment nous recevons une généalogie de cette famille, que l'on trouvera en *Addition* à la fin de ce Volume.

Il y a en Picardie encore d'autres familles du nom de la Motte, distinguées par leurs seigneuries, comme la Motte-Blequin, la Motte-Houdancourt, &c.

MOUCEL DE LOURAILLE (du) : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 8 Mai 1667. qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de trois merlettes d'argent, 2 & 1.*

Pierre du Moucel, sieur de Sasserot, fut reçu conseiller au Parlement de Rouen en l'année 1597.

Jacques du Moucel de Gouy fut reçu chevalier de l'ordre de Malte le 7 Juin 1631.

Tanneguy du Moucel, sieur de Richemont, étoit conseiller au même Parlement de Rouen en 1657.

Et *Jacques* du Moucel, sieur de Louraille, président au Parlement de Rouen en 1718. Voyez l'*Histoire de la ville de Rouen*, & l'abbé de Vertot.

MOUCHE : *Pierre-Antoine* de la Mouche, seigneur de Saint Jean de Beauregard, la Chastaigneraye & Thuilliere, mourut conseiller honoraire en la Grand-Chambre du Parlement de Paris le 21 Octobre 1722. âgé de soixante-neuf ans, laissant de *Françoise* Pichon, son épouse, morte le 8 Novembre 1732. *Pierre-Antoine* de la Mouche, seigneur de Beauregard, conseiller au Parlement de Paris à la cinquieme Chambre des Enquêtes, & *Jacques-Denis* de la Mouche, mort à l'âge de quarante-deux ans le 16 du mois de Janvier 1736. Il étoit auditeur en la Chambre des Comptes de Paris, charge en laquelle il avoit été reçu au lieu & place de feu *Claude-Anne* de la Mouche, son oncle, le

premier Août 1722. Il avoit épousé en l'an 1725. *N.* .... Dorat, fille de feu *Charles-Léon* Dorat, seigneur de la Barre & de Chameulles, & d'*Anne* Aubriot de Chameulles. Il en a laissé deux garçons. *Mercure de France du mois de Janvier* 1736. *p.* 177.

Les armes : *de gueules, à la bande d'argent, chargée de trois mouches de sable dans le sens de la bande.*

MOUCHERON, en Normandie, élections de Lisieux & de Verneuil : Famille dont les armes sont : *d'argent, à la fleur de lys d'azur, séparée par le milieu & entierement partagée.*

MOUCHET DE LA MOUCHETERIE : Famille établie au Perche & dans le pays Chartrain, qui porte pour armes : *d'argent, à trois hures de sanglier de sable, posées 2 & 1.* Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. II.*

MOUCHET, autre famille du même nom, établie dans le Charolois, dont il est parlé dans le même *Armorial, Tome I Part. I. p* 39. & maintenue dans sa nobiesse en 1669. & en 1698. Elle est partagée en deux branches.

Les armes sont : *de gueules, à trois émouchets d'argent, posés* 2 & 1.

MOULIN (du), en Provence : Famille qui subsiste dans *Jean-François-Xavier* du Moulin, marié le 2 Août 1751. à *Ursule* d'Icard, fille de *Guillaume* d'Icard, écuyer, & d'*Ursule* du Quesne, petite-niece du célébre *Abraham* du Quesne, général des armées navales de France, & l'un des plus grands hommes de mer de son siécle. Voyez le *Nouvel Armorial de Provence, Tome II. p.* 172.

Les armes : *d'azur, à une roue de moulin à eau d'argent.*

MOULINET, en Normandie, élection d'Alençon : Famille qui porte pour armes : *d'argent, à trois anilles de sable,* 2 & 1.

MOULINS DE ROCHEFORT : *Tome II. p.* 596. *col.* 2. *lig.* 4. Ancienne maison éteinte, *effacez*, éteinte.

Ibid. lig. 19. *après* 1702. *ajoutez*, Il y a un gentilhomme de cette maison, appellé le marquis de Rochefort, qui a un fils dans la Marine.

Les armes : *d'argent, à trois croix niellées de sable, posées 2 en chef & 1 en pointe.* Voyez l'*Armorial de France, Tome III. Part. II.*

MOULINS DE L'ISLE : Famille noble, dont les armes sont : *d'azur, à trois coquilles d'or, à la cigale d'argent en cœur.*

Louis des Moulins, comte de l'Isle, baron de Hertray, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, lieutenant général des armées du Roi, & commandant de la ville de Lille en Flandres, mourut le 5 Mai 1728. laissant de *Catherine-Louise* de Bougy, son épouse, *Louis* des Moulins, marquis de l'Isle, terre située en la province du Maine, tué le 29 Juin 1734. au combat de Parme, à l'âge d'environ quarante-cinq ans. Il avoit été d'abord capitaine dans le régiment de Barrois, puis colonel du régiment de la Fère, Infanterie, par commission du 6 Août 1704. Il fut fait brigadier des armées du Roi le 2 Juillet 1710. après le siége de Douay, à la défense de laquelle place il s'étoit

distingué, & maréchal de camp le 23 Décembre 1731. Il venoit d'être nommé inspecteur général d'Infanterie, lorsqu'il fut tué. Il avoit été marié deux fois; en premieres noces le 3 Mars 1712. avec *Marie-Marguerite-Françoise* de Leles, morte à l'âge de vingt-trois ans le 9 Janvier 1715. fille de *François* de Leles, thrésorier de France en la généralité de Montauban, seigneur de Giranchy-le-Noble, de Riencourt, &c. & de *Marie* Bourdon; & en secondes noces au mois de Mars 1716. avec *Anne* Libert, de la ville de Lille en Flandres. Il a laissé de sa premiere femme une fille, nommée *Marie-Françoise* des Moulins de l'Isle, & de la seconde un garçon & une fille. Voyez le *Mercure de France du mois de Juillet* 1734. *p.* 1681.

MOULINS : Famille très-noble & très-ancienne, qui porte pour armes : *d'argent, à la croix ancrée de sable en fer de moulin, chargée en cœur d'une coquille d'or.* Ces armes sont parlantes, & la coquille est une brisure.

Roger de Moulins, huitieme grand-maître de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, étoit de cette famille. Ce vaillant, sage, & pieux chevalier, fut élevé à cette dignité en 1179. & gouverna la Religion de Malte pendant neuf ans. Comme il étoit aussi spirituel que brave, il fut choisi pour être médiateur des grands différends qui étoient survenus entre le Patriarche & le Prince d'Antioche. Il fut aussi le premier des ambassadeurs qui vinrent en France, en Angleterre, en Allemagne & en Hongrie, pour demander du secours aux Princes Chrétiens. Enfin il fut tué dans le combat que les Chretiens livrerent à Saladin, devant la ville de Ptolémaïde, l'an 1187.

MOULINS : Petite ville, située dans le bailliage d'Alençon, proche du Mesle-sur-Sarthe, qui a donné son nom à une des plus anciennes maisons de la province de Normandie. Le premier connu de ce nom est *Guillaume* de Moulins, ou de Molins, nommé dans le Catalogue des chevaliers Normands, qui accompagnerent *Guillaume le Bâtard*, leur duc, à la conquête du royaume d'Angleterre.

Les armes furent différentes; car la branche restée en Normandie portoit : *pallé en onde de six pieces d'or & de gueules*; & celle qui s'établit en Angleterre prit : *d'argent, au sautoir de gueules, cantonné de quatre coquilles de même.*

MOULLART DE VILLEMAREST : Famille qui a formé plusieurs branches, dont une est établie en Picardie, maintenue dans sa noblesse par arrêt du Conseil du 26 Avril 1670. Elle est originaire d'Artois.

Les armes : *d'or, à un lion de vair, langué & onglé de gueules.* Voyez l'*Armorial de France, Tome II. Part. II.*

MOURET, en Franche-Comté : Famille qui a donné deux présidens à mortier au Parlement de Besançon, dont les armes sont : *d'or, à un arbre de sinople, placé sur une terrasse de même, accompagné au côté gauche d'un levrier attaché par une corde de sable.*

MOUSSAYE : *Tome II. p.* 597. *col.* 2. Rommerith, *lisez*, Pommerith.

MOUSSU (le), écuyer,

sieur de la Martiniere, en Normandie, élection de Coutances: Famille qui porte pour armes: *de gueules, au chevron d'or, accompagné de trois molettes d'argent, 2 & 1.*

MOUSTIER (du), écuyer, sieur du Mesnil, même province, élection de Caën: Famille dont les armes sont: *d'azur, à trois chevrons d'argent.*

MOUSTIER (du), écuyer, sieur de Sainte Marie: Famille également noble & ancienne, établie dans l'élection de Valognes, dont plusieurs ont rempli avec distinction la charge de lieutenant général: elle est alliée aux Turgot, & a donné des chevaliers de Malte.

Les armes: *de sable, à la croix fleurdélisée d'argent, cantonnée de quatre roses de même.*

MOUSTIER, en Franche-Comté: *Etienne* de Moustier, (suivant l'Auteur de l'*Histoire Généalogique des sires de Salins*, p. 231. not. 38.), paroît avoir été la tige de la maison de Moustier, qui subsiste encore aujourd'hui. Elle a pris son nom d'un fief que les gentilshommes de cette maison ont possédé jusqu'au seizieme siécle dans la terre de Moustier-Haute-Pierre, & qu'ils ont aliéné dès-lors. Ce fief, qui relevoit de la seigneurie de Vuillafans, en avoit d'autres sous sa mouvance, comme il se voit par un partage fait en 1519. entre *Simon* & *Jean* de Moustier, écuyers, freres.

Renaud de Moustier, chevalier, vivoit en 1260. & fut pere d'un fils, qui suit.

Guillaume de Moustier, chevalier, étoit mort avant 1330. & avoit épousé une fille de *Jean*, dit *Rigaud* de Vuillafans, chevalier, de laquelle il eut, 1. *Simon*, qui suit; 2. *Jean* de Moustier, écuyer, châtelain de Monsfaucon.

Simon de Moustier, écuyer, fit hommage au mois de Septembre 1330. à *Guillaume* de Vergy, seigneur de Mirebeau, comme mari d'*Agnès* de Durne, dame de Vuillafans, issue de la maison de Moustier-Haute-Pierre, de ce qu'il possédoit sur le territoire de ce lieu.

Pierre de Moustier, son fils, écuyer, seigneur dudit lieu, &c. épousa *Jeannette*, qu'*Agnès* de Vuillafans, sa parente, femme de *Guy* de Nant, substitua en l'année 1349. à *Hugues* de Nant, son fils. Ses enfans furent, 1. *Gérard*, qui suit; 2. *Simonnette* de Moustier, femme de *Jean-Rigaud* de Vuillafans, écuyer.

Gérard de Moustier, écuyer, étoit mort en 1389. suivant un titre de cette même année, laissant pour fils,

Huguenin de Moustier, écuyer, seigneur dudit lieu, qui donna le 6 Février 1431. à *Jean*, prieur de Moustier-Haute-Pierre, une vigne située sur le territoire de Moustier, en augmentation des revenus de la chapelle fondée par ses prédécesseurs. Il se maria avec *Pierrette* Noblat, fille de *Nicolas*, dit *Noblat* de Montbéliard, & en eut, 1. *Simon*, qui suit; 2. *Guillaume*, abbé de Bellevaux, ordre de Cîteaux, qu'il quitta pour prendre le gouvernement du prieuré de Marast de l'ordre de Saint Augustin, & il fut choisi par rapport à sa vertu & ses lumieres, pour être évêque suffragant de l'archevêché de Besançon; 3. *Claude* de Moustier, écuyer.

Simon de Moustier, écuyer,

seigneur dudit lieu & de Bermont, épousa par contrat du 11 Février 1453. *Claire* du Terrail, sortie d'une illustre maison du royaume de France. Ils étoient morts en 1503. & laisserent pour fils,

Jean de Moustier, écuyer, seigneur dudit lieu & de Bermont, &c. épousa par contrat passé le 14 Septembre 1496. *Marguerite* de Granvillers, fille de *N*.... de Granvillers, seigneur de Morvillers, chevalier de Saint Georges, & de *Philiberte* d'Hakemback. Elle porta dans la maison de Moustier les biens des maisons de Nant & d'Accolans. Étant veuve, elle se remaria avec *Pierre* de Rye, écuyer, seigneur de Cottebrune. Elle eut deux fils de son premier mari ; sçavoir, 1. *Simon*, qui suit ; 2. *Jean* de Moustier, qui partagea avec son frere le 9 Juillet 1529.

Simon de Moustier II. du nom, écuyer, seigneur dudit lieu & de Bermont, &c. fut reçu à la Confrérie de Saint Georges, & partagea en 1529. avec son frere les biens de ses pere & mere. Il épousa en 1533. *Louise* de Cormon, veuve d'*Antoine* Despotots, & niece de *Laurent* de Gorrevod, comte de Pontdevaux, chevalier de l'ordre de la Toison d'or. Elle se remaria en troisiemes noces avec *Jean* de Cyvria ; elle en eut une fille. Les enfans de son second mariage furent, 1. *Pierre*, qui suit ; 2. *Balthasard*, mort sans postérité ; 3. *Jeanne* de Moustier, mariée à *Melchior* de Sagey ; 4. *Marguerite*, morte sans alliance.

Pierre de Moustier II. du nom, écuyer, seigneur de Cubry, Bermont, &c. capitaine d'une compagnie de cent Arquebusiers à cheval, fut reçu en l'an 1575. dans la Confrérie de Saint Georges. Il épousa en premieres noces en 1556. *Catherine* de Bressey, fille de feu *Claude*, chevalier de Saint Georges, & de *Catherine* d'Aubonne ; en secondes noces *Françoise* de Vy, fille de *Jean-Baptiste* de Vy, seigneur de Mercey, aussi chevalier de Saint Georges, & d'*Eve* de Boigne ; & en troisiemes, par traité du 26 Juillet 1564. *Marguerite* de Tresbondans. Il testa le 30 Juillet 1576. Il eut de son premier mariage trois filles ; sçavoir, 1. *Barbe* de Moustier, mariée deux fois ; 2. *Françoise*, aussi mariée deux fois ; 3. *Claudine* de Moustier, religieuse Cordeliere à Lons-le-Saunier. Les enfans du second mariage furent *Desle*, qui suit, & *Marguerite*. Il n'eut du troisieme lit qu'un fils, mort en bas âge.

Desle de Moustier, chevalier, seigneur de Cubry, &c. capitaine & gouverneur pour le comte de Montbéliard des bourgs & châteaux de Clervant & de Passavant, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes à cheval pour le service du roi d'Espagne, fut reçu dans la Confrérie de Saint Georges en 1593. & en devint ensuite gouverneur. Il épousa par contrat de l'an 1589. *Antide* de Pra, fille de *Philibert*, chevalier, seigneur de Cyvria, commissaire général des vivres, au comté de Bourgogne, pendant la guerre de 1595. & de *Marie* de Balay. Il testa au mois de Juillet 1631. & eut pour enfans, 1. *Gaspard*, qui suit ; 2. *Philibert*, auteur d'une branche, qui est rapportée ci-après ; 3.

Antoine, religieux en la noble abbaye de Saint Claude; 4. *Léonor*, chevalier de Malte en 1617. capitaine d'une compagnie de deux cents hommes d'Infanterie en 1630. pour le service du roi d'Espagne dans les Pays-Bas, & ensuite de cent hommes d'armes à cheval, qui fut tué à la bataille livrée par feu le prince *Thomas*; 5. *Marie*, mariée à *René Ferdinand* de Précipiano; 6. *Jeanne*, religieuse Tierceline à Gray; 7. *Marguerite*, chanoinesse à l'abbaye royale de Baume; 8. *Anne-Suzanne*, abbesse d'un couvent de Filles établi à Lons-le-Saunier; 9. *Jeanne-Marguerite*, mariée en Mars 1630. à *Frédéric* de Chavirey; 10. *Jacqueline* de Moustier, mariée le 29 Avril 1631. à *Philippe-Guillaume* de Belot; 11. *Catherine* de Moustier, épouse de *N*. . . . . de Meynier, seigneur de Publy.

Gaspard de Moustier, chevalier, baron d'Igny, seigneur de Cubry, &c. capitaine & gouverneur des bourgs & châteaux de Clerval & de Passavant, servit cinq années en qualité de volontaire dans le régiment du baron de Belwir. Il y obtint une compagnie en 1632. & passa en 1634. dans le Terce du comte de la Verne, dans lequel il fut blessé & fait prisonnier, en combattant pour son Prince. Il fut depuis sergent-major d'un Terce Bourguignon de deux mille hommes, aux ordres du marquis de Saint Martin, & eut le commandement des armes à Dôle, en l'absence du gouverneur de cette ville. Il fut reçu en la Confrérie de Saint Georges en 1648. & en fut bâtonnier en 1663. La Noblesse du comté de Bourgogne le députa en 1675. avec le comte de Poitiers, pour aller demander à Louis XIV. le rétablissement des Etats du comté de Bourgogne. Il mourut la même année à Paris étant à la poursuite de cette affaire. Il épousa en premieres noces *Claudine* Pillot, fille de *Philippe*, écuyer; & en secondes, *Marguerite* de Cresey, fille d'*Antoine-François*, écuyer, & de *Perrone* de Roncheaux. Il eut du premier mariage, 1. *Jacques-Nicolas*, qui suit; 2. *Philippe*, religieux en l'abbaye de Saint Claude; 3. *Adrien*, religieux en l'abbaye de Baume; 4. *Guillaume*, mort sans alliance; 5. *Antoine*, mort aussi sans alliance; 6. *Claudine-Antoinette*, religieuse à Mingette.

Les enfans du second lit furent, 1. *Claude-Nicolas*, auteur d'une branche ci-après rapportée; 2. *Georges*, mort sans postérité; 3. & 4. *Claude-Denis* & *Jules-François*, tous deux religieux Capucins.

Jacques-Nicolas de Moustier, baron d'Igny, &c. se maria avec *Catherine* de Pra, de laquelle il eut, 1. *Philippe-Antoine*, qui suit; 2. *Marie-Claude-Antinde*, mariée par contrat passé le 4 Décembre 1700.

Philippe-Antoine de Moustier, baron d'Igny, seigneur de Citey, &c. testa le 20 Novembre 1703. au camp devant Landau, & institua pour héritiere sa sœur. Il mourut peu de jours après des blessures qu'il avoit reçues au siége de cette place, n'ayant point été marié.

PREMIERE BRANCHE.

Claude-Nicolas de Moustier, comte

comte de Mouſtier, ſeigneur de Nant, &c. chevalier de Saint Georges, fils de *Gaſpard*, & de *Marguerite* Croſey, ſa ſeconde femme, eut une compagnie d'Infanterie dans le régiment Royal-Comtois à la création de ce Corps, & peu de temps après une compagnie de Dragons dans le régiment de Grammont, dans lequel il ſervit juſqu'en 1695. Les chevaliers de Saint Georges le députerent pour aller à la Cour en 1710. afin de s'oppoſer aux deſſeins des Bénédictins, qui vouloient introduire la réforme dans l'abbaye de Saint Claude, contre les intérêts de la Nobleſſe de la Franche-Comté, & il réuſſit dans ce projet. Il épouſa par contrat du 7 Mai 1695. *Marie-Agnès* de Naſſau, chanoineſſe d'Andenne, fille de *Maximilien*, & de *Marie-Florence* de Herchies de Ville. Il mourut en 1738. & laiſſa cinq enfans; ſçavoir, 1. *Marie-Joſeph*, mort à l'Académie du duc de Lorraine en 1713. 2. *Marie-Agnès* de Mouſtier, née en 1699. morte en 1725. dans le temps qu'elle alloit être reçue au chapitre d'Andenne, où elle avoit obtenu une prébende de l'empereur Charles VI. 3. *N*. . . . . morte fort jeune; 4. *Jeanne-Gabrielle*, née en 1705. reçue chanoineſſe à Lons-le-Saunier en 1720. elle a depuis quitté cette abbaye, & vit en particulier avec une piété exemplaire; 5. *Philippe-Xavier*, qui ſuit.

Philippe-Xavier de Mouſtier, marquis de Mouſtier, ſeigneur de Nant, &c. chevalier de Saint Georges, né en 1707. a été fait capitaine de Cavalerie en 1727. dans le régiment de Bourbon, puis chevalier de Saint Louis en 1743. après quoi il a été colonel d'un régiment de Cavalerie de ſon nom en 1748. Il a obtenu par lettres patentes de l'année 1741. enregiſtrées au Parlement de Beſançon, l'érection des terres de Nant & de Cubry en marquiſat. Il a épouſé en 1732. au château de Monchy en Artois, *Louiſe* de Bournel, fille de *Jean-Charles* de Bournel, lieutenant général des armées du Roi, commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & de *Catherine* de Forcadel, ci-devant dame d'atours de feue madame la ducheſſe de Berry. De ce mariage ſont iſſus dix enfans, dont ſix morts jeunes. Ceux qui vivent ſont,

1. *Adelaïde-Charlotte* de Mouſtier, chanoineſſe de Neuville, née en 1736.

2. *Charles*, né au mois d'Octobre 1739. cornette dans le régiment de M. ſon pere, le 7 Mai 1748. & capitaine dans le même régiment en 1750.

3. *Antoinette-Philippe*, chanoineſſe de Neuville, née le 4 Août 1744.

4. *Eléonor* de Mouſtier, né au mois de Mars 1751. chevalier de l'ordre de Malte.

SECONDE BRANCHE.

Philibert de Mouſtier, capitaine de Cavalerie pour le ſervice du Roi, ſecond fils de *Deſle* de Mouſtier, & d'*Antide* de Pra, eut la terre de Bermont, avec ſes dépendances, en partage. Il fut reçu en 1623. en la Confrérie de Saint Georges. Il fut tué à l'attaque du château de Ray dans les troupes du duc de Feria. Il épouſa *Claire* de Vy, fille d'*Antoine*, & de *Guillemette* de Chaſ-

sey, dont, 1. *Thomas*, qui suit; 2. *Marguerite-Emmanuelle*, mariée par contrat du 12 Août 1652. avec *Claude-Antoine* du Louverot; 3. *Antoinette*, chanoinesse de l'abbaye de Baume; 4. *Anne-Baptiste*, religieuse à la Visitation à Dôle.

Thomas de Moustier, écuyer, seigneur de Bermont, fut admis à la Confrérie de Saint Georges en 1654. Il mourut sans postérité de son mariage avec *N*.... de Réculot. Ses biens furent vendus par décret après sa mort.

Il y a eu d'autres branches de la maison de Moustier-Haute-Pierre éteintes depuis long-temps, & sur lesquelles on ne trouve que quelques titres, la plûpart sans suite.

Les armes : *de gueules, au chevron d'argent, accompagné de trois aigles d'or, timbrées d'une aigle de même.*

Le village de Moustier-sur-l'Oignon avoit aussi donné son nom à une maison éteinte dès le quatorzieme siécle. Voyez l'*Histoire Généalogique des sires de Salins, Tome I. p. 231. & suiv. note* 38.

MOUSTIERS (des), ou ESMOUTIERS, en Bauptois : Terre qui a donné son nom à une maison du bailliage de Caën, & des plus anciennes de la province, dont les armes sont : *d'argent, à la bande d'azur, frettée d'or.*

M. du Moncel d'Estoubeville commence la généalogie de cette maison à *Roger* des Moustiers, seigneur des Moustiers en Bauptois, qui épousa *Égine* de Crux, dont il eut trois fils, qui partagerent sa succession au mois de Mars de l'an 1264. sçavoir, 1. *Guillaume* des Moustiers, chevalier; 2. *Richard*, seigneur d'Ouville; 3. *Robert* des Moustiers, seigneur d'Essy, lequel eut pour fils,

Adam des Moustiers, seigneur d'Essy, pere de

Jean des Moustiers, chevalier, qui épousa *Luce* de Briqueville, pere & mere de

Jean des Moustiers, seigneur d'Essy, Saint Germain & Saint Gabriel, qui épousa *Jeanne* de Buret, fille de *Jean* de Buret, seigneur de la Carbonniere, & fut pere de *Guillaume*, qui suit, & de *Nicolas*, qui a fait une branche, rapportée ci-après.

Guillaume des Moustiers, (dont la lignée n'est pas suivie), avoit pour descendant un autre *Guillaume* des Moustiers, seigneur d'Essy & de la Carbonniere, qui épousa l'an 1547. *Anne* d'Ouessey, sœur de *Gilles* d'Ouessey, baron de Gouvetz, dont,

Gilles des Moustiers, seigneur d'Essy & de la Carbonniere.

Branche des seigneurs de Neufmesnil.

Nicolas des Moustiers, seigneur de Neufmesnil, de la Vicomterie, du Fez & de Saint Gabriel, épousa *Jacqueline* de Marry, pere & mere de trois fils, qui furent, 1. *Jean*, seigneur du Fez; 2. *Guillaume*, seigneur de la Vicomterie; & le troisieme, nommé

Pierre des Moustiers, seigneur de Neufmesnil & de Germonville, épousa *Guillemette* de Buret, fille de *Richard* de Buret, seigneur d'Angon, de Contrieres & de Vassy, dont un fils & deux filles; sçavoir,

1. *Guillaume*, qui suit.

2. *Jeanne* des Moustiers, fem-

me de *Charles* Beaugendre, seigneur de Saint Martin.

3. *Gillette*, femme en premieres noces de *Charles* de Gourmont, seigneur de Baudretot, & en secondes noces de *Renaut* Anquetil.

Guillaume des Moustiers épousa *Jeanne* des Moustiers, sa cousine, fille du seigneur du Rozel, & d'*Anne* de Signy, dame du Tot & de Tourneville, de laquelle il a eu beaucoup d'enfans, dont on ne rapporte que sept. Le premier, nommé

Antoine des Moustiers, seigneur de Neufmesnil & de Germanville, épousa *Guillemette* Ravalet de Tourlaville, dont deux fils. L'aîné,

Jean des Moustiers, seigneur de Neufmesnil, pere d'un fils unique, qui n'est point nommé : on ignore aussi le nom de sa femme. Le puîné,

Jacques des Moustiers, seigneur de la Haulle, qui épousa en 1639. *Marguerite* du Moncel, fille de *François* du Moncel, seigneur d'Estoubeville, dont,

François-Isaac des Moustiers, mort à Paris l'an 1661.

Messire *Robert* des Moustiers, chevalier, vivoit en 1345.

Messire *Roger* des Moustiers, chevalier, vivoit en 1349.

Et messire *Jean* des Moustiers, chevalier, son frere, épousa *Isabelle* de Brucourt, dont il n'eut que deux filles ; l'une, nommée *Jeanne*, femme de messire *Jean* de Tilly, chevalier ; l'autre, nommée aussi *Jeanne*, femme de *Jean* Avenel.

M. *Jean* des Moustiers est employé dans le rôle des chevaliers bacheliers, du temps du roi Charles VI. portant les armes ci-dessus, comme aîné de sa maison. Les puînés brisoient différemment.

M. *Jean* des Moustiers, seigneur d'Aisy, brisoit *d'un lionceau à la pointe de l'écu.*

M. *Jean* des Moustiers, seigneur de la Roquette, brisoit *d'une molette de gueules.*

M. *Guillebert* des Moustiers, seigneur de Belleval, brisoit *d'une aigle de gueules.*

Ces derniers étoient tous vivans à la fin du quatorzieme siécle, & se trouvent nommés dans le Catalogue de *Gabriel* du Moulin. Il en est aussi parlé dans les *Preuves de l'Histoire d'Harcourt*, par la Roque, *Tome IV. p.* 2090. *& suiv.*

MOUSTIERS, de la ville de Marseille en Provence : Famille qui porte pour armes : *d'azur, à deux dauphins adossés d'or.*

Cette famille subsiste dans *François* de Moustiers, capitaine dans les troupes du roi des Deux-Siciles, marié à une noble Napolitaine, dont un fils.

MOUTIERS : Famille de l'Isle de France, dont les armes sont : *de gueules, à trois chevrons d'or.*

Marguerite-Elisabeth de Moutiers, née le 23 du mois de Septembre de l'an 1685. du mariage de messire *Pierre* de Moutiers, chevalier, seigneur du Faï, & de *Nicole-Angélique* Touzet, fut reçue à Saint Cyr au mois de Novembre 1693. après avoir prouvé sa noblesse depuis son cinquieme ayeul, *Jean* de Moutiers, seigneur de Bois-Roger, qui en l'an 1511. épousa *Jeanne* de Hazeville.

MOUTON (le), écuyer, sieur du Mannoir, en Normandie, élection de Carentan : Fa-

mille qui porte pour armes : *d'argent, à trois gibecieres de sable, garnies d'or, 2 & 1.*

MOY : Maison dont une branche, établie en Normandie, a été maintenue dans sa noblesse le 4 Octobre 1668. & dont les armes sont : *de gueules, fretté d'or de six pieces.*

Cette maison est originaire de Picardie, mais elle a possédé de grands biens & de grandes charges en Normandie, où une branche est encore actuellement établie, demeurant à Vernon, de laquelle est M. de Moy, lieutenant des Gardes de monseigneur le duc d'Orléans, fils de M. de Moy & de mademoiselle de Gaillardbois de Marcouville.

La généalogie de cette maison, selon la Roque, commence à

Goulard de Mouy, vivant dans le douzieme siécle, qui eut pour fils,

Goulard II. du nom, lequel fut pere de

Guy-Goulard de Mouy, qui eut un fils, nommé

Baudouin-Goulard, sire de Moy, qu'on dit avoir épousé *Mahaut* de Moy, dame de Crecy, fille de *Mahieu*, de laquelle il a eu,

Guy-Goulard II. du nom, sire de Moy, qui epousa *Alexandre* de Loisy, dame de Tournoison, dont,

Guy-Goulard III. du nom, sire de Moy, qui épousa *Florence*, dame de Ribemont, fille de *Jean*, & *Jeanne* de Moy, sa sœur, femme de *Vauthier* de Hennin. Dudit *Guy-Goulard* est sorti un autre *Guy-Goulard*, qui suit, & une fille.

Messire *Guy-Goulard* IV. du nom, chevalier, sénéchal du Vermandois, épousa *Isabeau*, dame de Chin, dont il eut *Guy-Goulard*, qui suit, & sa sœur, *Marie* de Moy, femme de *Gobert* de la Bove-Châtillon, seigneur de Ville-sur-Tourbe. Il avoit eu encore *Artus* de Moy, & *Jean-Guillebaut*, seigneur de Barnetot, qui épousa *Marie* de Villebon-le-Chambellan, dame de Vausaillon.

Guy-Goulard V. du nom, sire de Moy, épousa *Marguerite* de la Heuze, dame de la Mailleraye, châtelaine de Bellencombre, niece de *Baudran* de la Heuze, amiral de France. Ils vivoient en l'année 1441. & furent pere & mere de

M. *Colard*, chevalier, baron de Moy, seigneur châtelain de Bellencombre, chambellan du Roi, capitaine de Saint Quentin, bailli de Rouen & de Cotentin en 1484. Il épousa *Marguerite* d'Ailly, fille de *Raoul* d'Ailly, vidame d'Amiens, dont un fils, qui suit, & deux filles, qui furent, 1. *Jeanne* de Moy, femme de *Jacques* de Hangest, seigneur de Genlis; 2. une autre *Jeanne* de Moy, femme de *Jacques* de Barbançon de Verchin, seigneur de Jeumont, sénéchal du Hainault.

Jacques de Mouy, chevalier, grand-maître des Eaux & Forêts de Normandie & Picardie, capitaine de Saint Quentin & bailli de Tournay, épousa *Jacqueline* d'Estouteville, dame de Charle-Mesnil, fille d'*Estout* d'Estouteville, seigneur de Beaumont, grand-maître des Arbalêtriers de France, dont il eut six enfans; sçavoir,

1. *Nicolas*, qui suit.

2. *Jossine*, ou *Jeanne* de Moy, femme de noble & puissant seigneur *Jacques* de la Haye, seigneur de Hotot,

3. *Jean* de Moy, ſeigneur de Charles-Meſnil, qui fut tué aux guerres de Piémont.

4. *Jacques* de Moy, châtelain héréditaire de Beauvais, qui épouſa *Magdelene* Sanguin, de Meudon. Il fut tué à la bataille de Marignan.

5. *Charles* de Moy, ſeigneur de la Mailleraye, qui ſera rapporté après la branche aînée.

6. *Antoinette* de Moy, femme de *Jean* de Mailly, ſire d'Anchy.

Nicolas, baron de Moy, vivoit en l'an 1529. Il épouſa *Françoiſe* de Tardes, héritiere des baronnies de Biars, Nehou & Amfreville, dont il eut un fils & quatre filles; ſçavoir,

1. *Antoine*, qui ſuit.

2. *Louiſe*, femme de *Joachim* de Hangeſt, ſeigneur de Moyencourt.

3. *Jeanne*, femme de *Joachim* de Beaumont, comte de Châteauvillain.

4. *Charlotte*, femme de *Nicolas* de Dreux, baron & vidame d'Eſneval.

5. *Marie*, femme de *Louis* de Bruges.

Antoine, baron de Moy, capitaine de Saint Quentin en 1538. eut deux femmes. Il épouſa en premieres noces *Charlotte* de Chabannes, dont il eut *Charles*, qui ſuit; & en ſecondes noces *Jeanne* de Brouillard, de laquelle il eut deux fils & une fille, qui furent,

1. *Charles*, ou *Jacques* de Moy, ſeigneur d'Alaincourt.

2. *Martin* de Moy, ſeigneur d'Oudefontaine.

3. *Charlotte* de Moy, femme de *Pierre* de Roncherolles, baron du Pont-Saint-Pierre.

Charles, marquis de Moy, épouſa *Catherine* de Suſanne, comteſſe de Cerny, de laquelle il a eu,

Claude, marquiſe de Moy, femme en premieres noces de *Georges* de Joyeuſe, ſeigneur de Saint Didier; & en ſecondes noces d'*Henri* de Lorraine, comte de Chaligny. Par elle finit la branche aînée, dont *Louiſe* de Lorraine, ayeule des marquis de Ligne-Moy.

Branche des ſeigneurs de la Mailleraye, de Pierrecourt, d'Hermanville, Betheville, Heritot, & autres lieux.

Charles de Moy, ſeigneur de la Mailleraye, fils de *Jacques* de Mouy, & de *Jacqueline* d'Eſtouteville, fut vice-amiral de France, & gouverneur du pays de Caux. Il épouſa *Catherine* de Dreux, dame de Pierrecourt, dont ſix enfans; ſçavoir,

1. *Jean* de Moy, ſeigneur de Louïe, mort à Troyes en Champagne.

2. *Jean*, ſeigneur de la Mailleraye, qui ſuit.

3. *Jacques*, ſeigneur de Pierrecourt, qui ſera rapporté ci-après.

4. *Charles*, ſeigneur de Toillé.

5. *Marie*, femme de *Jean* de Sillans, ſeigneur d'Hermanville.

6. *Diane* de Moy.

Jean de Moy, ſeigneur de la Mailleraye, vice-amiral de France, lieutenant général au gouvernement de Normandie, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, reçu chevalier de l'ordre du Saint Eſprit le premier Janvier 1583. mort ſans poſtérité.

Jacques de Moy, ſeigneur de

Pierrecourt, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes, reçu chevalier de l'ordre du Saint Esprit en 1586. épousa *Françoise*, dame de Betheville & de Heritot, de laquelle il eut six enfans; sçavoir,

1. *Louis* de Moy, seigneur de la Mailleraye, qui suit.

2. *Charles*, seigneur de Betheville.

3. *Charles*, seigneur de Pierrecourt.

4. *Antoine*, seigneur de Heritot, gouverneur de Honfleur, mort sans avoir eu d'enfans de *Magdelene* de Moges, en 1635.

5. *Charlotte* de Moy, femme de *Jacques* de Grimonville, seigneur des Marets.

6. *Françoise* de Moy, femme de *Henri* d'Anquetil, seigneur de Saint Vaast. Leur postérité hérita de la Mailleraye.

Louis de Moy, seigneur de la Mailleraye, & gouverneur du vieux palais de Rouen, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, fut créé chevalier de l'ordre du Saint Esprit en 1633. Il eut deux femmes; il épousa en premieres noces *Catherine* de Harlay, fille de *Nicolas* de Harlay, seigneur de Sancy, colonel-général des Suisses, & en secondes noces *Geneviéve* Restaut, desquelles il n'a point eu d'enfans. Il est mort d'apoplexie en 1637.

On peut consulter, sur cette famille de Normandie, la Roque, *Histoire d'Harcourt*, *pages* 1111. 1112. 1113. 1987. & 1988. l'*Histoire des Grands Officiers de la Couronne*, *Tome IX*. & l'*Histoire de Rouen*, *Tome II*.

MOYNE-VERDUN (le): Le véritable nom de cette famille est Verdun, & tire son nom d'une terre située dans le comté de Mortain, dont les armes sont: *d'or, fretté de sable*, que les puînés, qui ont porté le nom de Moyne, ont brisées *d'un franc quartier de sable*.

En l'an 1218. sous le regne de *Philippe-Auguste*, *Nicolas* de Verdun possédoit des fiefs tenus de *Guillaume* du Hommet.

MOYRIA: Ancienne maison du Bugey, dont les armes sont: *d'or, à la bande d'azur, accompagnée en orle de six billettes de même*, 3 & 3.

MUI (du): *Tome II*. *p*. 599. *col*. 1. *lig*. 15. a épousé *Marguerite-Armand* de Mison, *lisez*, a épousé *Marguerite* Armand de Mison.

MUNG DE LA FERTÉ, famille noble & ancienne, établie dans l'Auxerrois.

Charles-Alexandre de Mung de la Ferté, écuyer, seigneur de Sichamp, demeurant dans la paroisse de Saint Pierre de Touci, diocèse d'Auxerre, né le 25 Juillet 1691. fut marié le 3 Mars 1715. avec *Anne-Catherine* le Grand, dont il a eu des enfans.

Les armes: *écartelé au* 1 & 4 *d'hermines, à un sautoir de gueules*, qui est de la Ferté; *au* 2 & 3, *écartelé d'argent & de gueules*, qui est de Mung.

MURARD: Famille noble du Dauphiné, établie vers l'an 1550. à Lyon, où la branche cadette de cette famille est encore subsistante. L'aînée s'est établie à Paris dans la personne de *Jérôme* Murard, seigneur de Belligueux, reçu conseiller au Parlement de Paris en 1664.

François de Murard, thrésorier de France à Lyon en 1650.

fut pere de *Jérôme* de Murard, conseiller au Parlement de Paris, lequel eut, entr'autres enfans, *N.* . . . . de Murard, aussi conseiller au même Parlement, pere d'*Alexandre-François* de Murard, conseiller au même Parlement depuis le 5 Décembre 1738. & de *Bonne-Marie* de Murard, morte à Paris le 3 Juin 1746. âgée d'environ vingt-deux ans. Elle avoit épousé *Jean-Dominique* Cassini, seigneur de Thury, maître ordinaire en la Chambre des Comptes, & pensionnaire de l'Académie Royale des Sciences, duquel elle a laissé une fille, dont elle accoucha huit jours avant son décès. Voyez le *Mercure de France du mois de Mai 1746. p. 213. & celui de Juin de la même année, p. 199.*

Les armes : *d'or, à la fasce crenelée d'azur, surmontée de cinq têtes de corbeaux de sable à la bordure de gueules.*

MURAT : La famille de Murat est une des plus anciennes de la Noblesse d'Auvergne, & est alliée aux plus grandes maisons du pays. Elle a possédé le vicomté de Murat, depuis 1050. jusqu'en 1414. qu'elle en a été dépouillée par les comtes d'Armagnac, après un siége de huit mois.

Renaud de Murat, dépossédé de son bien, se retira d'abord vers le duc de Bourgogne ; ensuite il se mit au service de Charles VII. qui le fit son chambellan, & son lieutenant général dans le pays de Languedoc. Il laissa *Armand* de Murat, baron de Roche-Manec, qui eut, entr'autres enfans, *Tristan* de Murat, baron de Roche-Manec, général de toute la Cavalerie, lieutenant général des armées du Roi, employé sous le ministere des cardinaux de Richelieu & de Mazarin dans des négociations les plus importantes, & qui a été nommé pour être gouverneur de Monsieur, frere unique du feu roi Louis XIV. Il se maria à l'âge de soixante ans avec *Louise-Marie* de Malaval, & a laissé *Nicolas* de Murat, comte de Gilbertès, baron de Croce, seigneur de Varillette, colonel d'un régiment d'Infanterie de son nom, lequel épousa en premieres noces en 1686. *Marie* de la Tour d'Auvergne, dont il n'a eu qu'une fille mariée à *Philibert* d'Apcher, marquis de Montbrun ; & en secondes noces *Henriette-Julie* de Castelnau, petite-fille du maréchal de ce nom, de laquelle il a eu *Claude-Jacques-César* de Murat, marquis de Montfort, comte de Gilbertès, colonel d'Infanterie, chevalier des ordres royaux & militaires de Saint Louis & de Saint Lazare, pere de *Claude-François*, comte de Murat, lieutenant au régiment du Roi, Infanterie, marié le 27 Juillet 1751. avec *Marie* de Mascrany, fille de *N.* . . . . de Mascrany, président honoraire au Grand-Conseil, & maître des requêtes honoraire. Ils sont parens du troisieme au quatrieme degré.

Voyez, sur cette famille, le *Mercure de France du mois d'Avril* 1747. & à l'occasion du mariage de *Louise* de Mascrany avec M. le comte de Broyes, on peut consulter le *Mercure du mois de Novembre* 1751.

MURDRAC, ou MEURDRAC, ou MULDRAC, écuyer, seigneur d'Amigny & de Grenneville : Famille de Normandie, maintenue dans sa noblesse le 22 Août 1667. & dont

les armes sont : *de sable, à la fasce d'argent, accompagnée de six merlettes d'argent*, 3 & 3 ; ou *de gueules, à deux fasces d'or & une orle de coquilles d'argent*, selon Chevillard.

La branche établie en Angleterre porte : *d'or, fretté de sable de six pieces.*

Le nom de Murdrac, dit la Roque, est si célebre, qu'il est connu dès le temps de *Guillaume* le Conquérant, que *Robert*, appellé fils de Murdrac, souscrivit à la chartre de confirmation des dons faits par ce Prince à l'abbaye de Saint Evroult l'an 1080. Ce même *Robert* est aussi nommé dans le Livre censier d'Angleterre dressé par l'ordre du roi *Guillaume* l'an 1086. étant du nombre de ceux qui furent récompensés par des terres & seigneuries.

Robert de Murdrac fut nommé dans le Cartulaire de l'abbaye de la Sainte Trinité, pour une donation de deux quartiers de froment de l'an 1195.

Geoffroy de Murdrac possédoit un fief de chevalier à Treilly, suivant le dénombrement fait par ordre du roi Philippe-Auguste.

Richard de Murdrac possédoit le fief noble de Treilly, selon un ancien manuscrit qui est sans date.

Guillaume de Murdrac, écuyer, seigneur de Treilly, vivoit en l'an 1357. Il eut pour fils,

Jean de Murdrac, écuyer, seigneur de Treilly, de Contrieres & de la Vaudelée, qui épousa *Gillette* d'Argences, dame d'Argences & du Bosc-Roger, & fut qualifié de fils aîné de *Guillaume*, son pere, en l'an 1377. Il fut reçu avec cinq autres écuyers dans la montre des Nobles faite à Carentan le premier Août 1383. & devint pere de

Roger de Murdrac, écuyer, seigneur de Treilly, qui épousa *Jeanne* de Tillybaron, dame de Serqueux, d'Amigny, de Boissey, &c. dont deux fils ; sçavoir,

1. *Guillaume* de Murdrac, seigneur de Treilly, qui épousa *Jeanne* de Brionne, héritiere d'une branche de la maison d'Harcourt. Ils vivoient ensemble le 21 Juin 1416. & ils furent pere & mere de trois filles mariées. Son frere puîné nommé aussi

2. *Guillaume* de Murdrac, dit le Jeune, seigneur de Contrieres, épousa *Philippote* de Guihebert de Thieuville, dont,

Colin de Murdrac, écuyer, seigneur de Contrieres & de Serqueux, qui épousa *Jeanne* des Loges, dont,

Jean II. du nom, écuyer, seigneur de Contrieres, Serqueux, d'Amigny & de Boissey, qui épousa le 3 Septembre 1499. *Guillemette* de Saint Germain, dont,

Pierre de Murdrac, seigneur des mêmes lieux, épousa le 18 Novembre 1527. *Guyonne* Bourel, de laquelle il eut deux fils, qui furent,

1. *Jean* III. du nom, gentilhomme servant de monseigneur le duc d'Alençon, frere de Henri III. roi de France, qui vivoit le 13 Avril 1584. Il est mort sans enfans.

2. *Louis* de Murdrac, écuyer, seigneur d'Amigny, qui épousa le 8 Juin 1565. *Magdelene* Belot, de laquelle est sorti,

Daniel de Murdrac, écuyer, seigneur d'Amigny, &c. qui épousa *Françoise* le Roy, fille du seigneur d'Heudreville, conseiller au Par-

ſement de Rouen, dont deux fils ; ſçavoir,

1. *Emmanuel* de Murdrac, écuyer ordinaire & chambellan de *Gaſton* d'Orléans, connu à la Cour ſous le titre de baron d'Amigny, mort ſans enfans.

2. *Charles* de Murdrac, ſeigneur de Boiſſey, qui épouſa au mois d'Août 1643. *Marie* Boullemer, veuve de *François* le Coutelier, ſeigneur de Bonnebuſc, dont,

Jacques de Murdrac, ſeigneur de Corday, & *Jourdaine* de Murdrac.

Robert de Murdrac, l'un des collatéraux, eſt qualifié du titre de chevalier l'an 1448.

La Roque dit que la maiſon de Murdrac eſt illuſtre autant en Angleterre qu'en Normandie, où elle a produit une branche portant indifféremment le nom de Murdrac, Murdach, ou Murdak.

M. Pilaſtre, chantre de l'égliſe cathédrale de Séez, a fait des recherches ſur cette maiſon. Elle ſubſiſte toujours dans la perſonne de M. de Greneville, page du Roi à la grande écurie en 1750. aide de camp de M. le maréchal d'Eſtrées en 1757. & ayant la promeſſe d'un guidon de Gendarmerie. Voyez l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 1988. *& ſuiv.*

MURINAIS, en Dauphiné : Famille qui porte pour armes ; *de gueules, au lion d'or*, qui eſt de Murinais ; *écartelé d'or, à un lion de gueules*, qui eſt Dupuy, *avec un caſque couronné d'un cercle de baron.*

MUSSET : *Olivier-Pierre-Céſar* de Muſſet, capitaine dans le régiment d'Eſtampes, chevalier des ordres de Notre-Dame de Mont-Carmel & de Saint Lazare de Jeruſalem, né le 2 Mars 1692. fut marié le 3 Janvier 1722. avec *Marie-Jeanne-Baptiſte* Pelſaire, dont il y a des enfans.

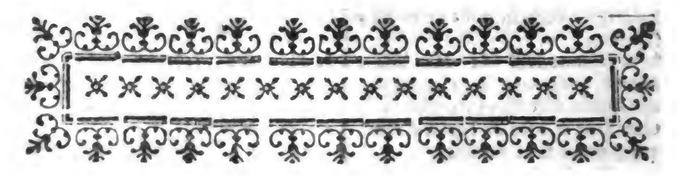
Les armes ſont : *d'azur, à un épervier d'or, chaperonné, longé & perché de gueules.*

MUSTEL DE BOSC-ROGER, en Normandie : Famille maintenue dans ſa nobleſſe le 10 Avril 1669, qui porte pour armes : *d'azur, ſemé de fleurs de lys d'or, à deux herſes d'or, poſées en bande.*

Jean Muſtel vivoit dans le quinzieme ſiécle ; *Roger* Muſtel, ſeigneur de Péanilleuſe, mourut avant l'an 1456. & *Nicolas* Muſtel, ſieur de Caſtillon, fit preuve de ſa nobleſſe à Rouen en 1486.

Voyez, ſur cette famille, l'*Hiſtoire de Rouen*, *Tome II.* & l'*Hiſtoire d'Harcourt*, *p.* 655. 656. *&* 793.

Fin du ſecond Volume de Supplément.



ADDITIONS,

CHANGEMENS ET AUGMENTATIONS

faites ſur de nouveaux Mémoires, envoyés depuis l'impreſſion de ce ſecond Volume de Supplément, & auxquelles l'on a joint quelques Corrections.

ARTICLES à ajouter à la lettre E de cet Ouvrage.

ENNETIERES, dans les Pays-Bas.

Philippe-François d'Ennetieres, chevalier, ſeigneur des Mottes, baron de la Berliere, conſeiller d'Etat, & thréſorier général des Domaines & Finances des Pays-Bas, obtint que la ſeigneurie des Mottes fût érigée en marquiſat par lettres patentes du 16 Septembre 1680. Il mourut en l'année 1697.

Jean d'Ennetieres, chevalier banneret, ſeigneur de Herlebois, conſeiller d'Etat, thréſorier général des Domaines & Finances des Pays-Bas en 1603. épouſa *Françoiſe* Vanden-Berghe, dont il eut *Jacques*, qui ſuit, & *Charles-Philippe* d'Ennetieres, qui n'eut de ſon mariage avec *Louiſe* de Landas, dame de Wannehain & du Maretz, qu'une fille unique, nommée *Marie-Françoiſe*, laquelle fut femme de *Charles* l'Archier, comte de Tildonck.

Jacques d'Ennetieres fut créé baron de la Berliere en 1664. préſident de la Chambre des Comptes, membre du Conſeil d'Etat, & thréſorier général des Domaines & Finances des Pays-Bas, & mourut en 1677. laiſſant de *Marie* Baudequin, ſon épouſe, fille de *Claude*, ſeigneur de la Haye, 1. *Philippe-François*, qui ſuit; 2. *Jean-François* d'Ennetieres, ſeigneur d'Harlebois, mort en 1674. grand bailli de Courtray, ſans enfans de *Catherine-Eliſabeth* de Morrhe, ſon épouſe.

Philippe-François d'Ennetieres, marquis de Mottes, en faveur duquel la ſeigneurie des Mottes fut érigée en marquiſat, épouſa *Marie* Obert, dame de Maſingham, morte en 1688.

Jacques-François d'Ennetieres ; leur fils, marquis des Mottes, baron de la Berliere, grand bailli de Courtray, mourut en 1714. laissant de son épouse, *Alexandrine-Françoise* de Basta, héritiere du comté de Mouscron & de la baronnie d'Hacle,

1. *Jacques-François-Joseph*, marquis d'Ennetieres & des Mottes, comte de Mouscron, pere, par sa femme *Isabelle-Marguerite* de la Faille, d'*Englebert-Maximilien-Joseph*, marquis d'Ennetieres, comte d'Hust, de Mouscron & de l'Empire, qui de son mariage fait en l'an 1739. avec *Jeanne-Erneste-Albertine* de Sainte Aldegonde-Noircarmes, a plusieurs enfans.

2. *Marie-Alexie* d'Ennetieres, femme d'*Edouard* de Fléchin, marquis de Wamim.

3. *Françoise*, alliée en 1706. à *Robert* de Béer, baron de Meulebekc.

4. *N....* d'Ennetieres, femme de *Charles-Joseph*, baron d'Overschie.

5. *Marie-Jacqueline*, mariée en premieres noces à *N....* d'Ostrel, baron de Flers ; & en secondes noces à *Balthasard-Alexandre* de Sainte Aldegonde, comte de Genetz. *Tabl. Généal. Part. VIII. p.* 25.

ENTRAGUES, en Rouergue, diocèse de Rhodès : Terre qui est entrée dans la maison de Montvallat, au commencement du dix-septieme siécle, par le mariage de *Henri* de Montvallat, seigneur de Guisardie & de Neuf-Eglise, en Rouergue, avec *Paule* de Vialar, fille de *Jean-Raymond* de Vialar, seigneur d'Entragues, & de *Catherine* de Cat de Cavrel. *Voyez* au mot MONTVALLAT.

ESCOUCHÉ : Baronnie située en Normandie, qui appartenoit autrefois à la maison de Breteuil, dont elle est sortie par la vente qu'en a fait *Charles* de Breteuil à *Jean* Ango, marquis de Lézeau. Cette terre est maintenant réunie au marquisat de la Motte-Lézeau. *Voyez* ANGO, *à la fin du premier Volume de ce Supplément.*

CORRECTIONS & ARTICLE à ajouter à la lettre F.

FIMARCON : *Page* 97. *col.* 2. *lig.* 15. *après* Narbonne, *ajoutez : N....* marquis de Fimarcon, lieutenant général des armées du Roi est mort en Avril 1760.

FLEURANCE : Famille établie à Château-Gontier en Anjou : *N....* de Fleurance, président en la Cour des Monnoies de Paris, & ci-devant écuyer de madame la Dauphine, épousa *Jeanne* Masson, fille de feu *N.....* Masson, thrésorier général de la Marine au département de Provence. Il est d'une ancienne noblesse. Son sixieme ayeul étoit maître d'hôtel du roi Charles VIII. qui en 1490. l'honora de plusieurs commissions importantes. *David* de Fleurance, son grand oncle, fut fait gentilhomme ordinaire de Henri IV. le 9 Novembre 1603. & précepteur de Louis XIII. en l'année 1612.

ARTICLES à ajouter à la lettre G.

GADOIS : Famille noble d'extraction, maintenue dans sa noblesse, qu'elle a prouvée depuis 1549. par arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 12 Septembre 1671. & par sentence de M. l'Intendant de la généralité d'Orléans du 30 Janvier 1703.

Louise de Gadois, morte le 15 Mars 1726. épouse de *Henri-Pierre-Alexandre* du Motet, seigneur d'Arthé, étoit de cette famille. *Voyez* MOTET, *Tome II.* de ce *Supplément.*

GLÉON, ou GLEU DE DURBAN : Maison connue dès les neuvieme & dixieme siécles, par des chartres qui existent dans différentes archives de la province du Languedoc.

La généalogie de cette maison, établie dans le vicomté de Narbonne, a été faite & dressée au château de Durban en 1714. sur les titres originaux, par le P. Ange, Augustin Déchaussé.

La maison de Gleu, dit-il, comme il est écrit dans les anciens titres, & que l'on a depuis écrit en François Gléon, est très-ancienne dans le vicomté de Narbonne. Elle a porté premierement le nom de Trelles ou Treilhes, qu'elle avoit pris de la terre de Treilhes au diocèse de Narbonne, sur la frontiere de Roussillon.

Dans le courant du treizieme siécle, le vicomte de Narbonne leur fit donation du château de Gleu ou Gléon dans le même diocèse, & leurs descendans prirent tantôt le nom de Trelles, tantôt celui de Gléon, jusques vers l'an 1371. qu'ils quitterent entierement le surnom de Trelles pour prendre celui de Gléon de Durban.

Le château & la terre de Durban, situés sur la droite de la petite riviere de Bere, dans les basses Corbieres, au diocèse de Narbonne, est entré dans la maison de Trelles-Gléon en 1339. Ceux-ci s'y établirent, & furent obligés de joindre à leur nom celui de Durban, & d'écarteler l'écusson de leurs armes ; sçavoir, *au 1 & 4 de gueules, au chevron d'argent*, qui est de Gleu ; *au 2 & 3 d'azur, à trois fasces d'or*, qui est de Durban, ce que leurs descendans ont toujours conservé. Enfin ces seigneurs n'ont plus porté le nom de Gleu ou Gléon que dans les actes publics, & se sont contentés de celui de Durban, cette terre ayant été érigée en baronnie par le roi Louis XIV. en 1654.

I. *Pierre-Raymond*, seigneur de Trelles, est le premier de cette maison, qui soit connu par titres. Le nom de son pere est ignoré ; mais sa mere se nommoit *Hermisende*, ainsi qu'il est porté dans un acte par lequel ledit *Pierre-Raymond* reconnut tenir le château de Trelles en fief d'*Aimery*, vicomte de Narbonne, fils de la comtesse *Mathilde*, & mari d'*Ermengarde*. Cet acte doit être du douzieme siécle, puisque ladite *Ermengarde*, fille aînée du vicomte *Aimery* IV. du nom, succéda à son pere en 1134. & qu'elle vivoit encore en 1167. L'on ne sçait point le nom de la femme

de ce seigneur de Trelles; mais il eut pour enfans, 1. *Olivier*, seigneur de Trelles, qui suit; 2. *Raymond*, aussi seigneur de Trelles, mentionné au contrat de mariage de sa sœur *Escarronie*; 3. *Saurimonde* de Trelles, mentionnée au même contrat, comme femme de *Bernard* de Durfort; 4. *Escarronie* de Trelles, mariée par ses freres à *Bernard* de Balbonne, seigneur de la Roque, de Fa & de Motemet, & à laquelle ils donnerent mille sols tournois à prendre sur les biens qu'ils avoient eus de leur sœur *Saurimonde*, sis au bourg de Vieille-Vigne (*a*).

II. *Olivier* I. du nom, seigneur de Trelles, mentionné au contrat de mariage de sa sœur *Escarronie*, a été pere de

III. *Amalric*, seigneur de Trelles, qui épousa *Guillemette* de Fraisse, sœur de *Raymond-Arnaud* de Fraisse, ainsi qu'il se prouve par un acte du 5 des Nones de Mai (c'est-à-dire le 3 de ce mois) 1221. dans lequel *Pierre* de Fraisse, fils dudit *Raymond-Arnaud*, qualifie de son cousin germain, *Olivier* de Trelles, fils, dit-il, d'*Amalric* de Trelles, & de *Guillemette* de Fraisse, sœur de son pere. Il eut pour enfans, 1. *Olivier*, qui suit, & *Raymond-Seignier* de Trelles.

IV. *Olivier* II. du nom, seigneur de Trelles, reçut d'*Aimery*, vicomte de Narbonne, qui le qualifioit son chevalier, la terre de Gleu en fief perpétuel, par acte du 3 des Calendes du mois d'Octobre (24 Septembre) 1220. & le 5 des Nones de Mai de l'année suivante, *Pierre* de Fraisse, son cousin, leur fit cession du droit d'Alberge, qu'il avoit audit lieu de Gleu, le 2 des Calendes de Mai (30 Avril) 1223. Le même *Aimery*, vicomte de Narbonne, fit donation à *Olivier*, seigneur de Trelles, de toute la Roche d'Espradel, sise au territoire de Gleu, avec faculté d'y faire bâtir un château, & d'y élever des fortifications. L'année suivante, au 8 des Calendes du mois d'Août (25 Juillet), *Olivier*, & *Bernard* de Termes, freres, firent présent audit *Olivier* de Trelles & à son fils *Raymond-Seignier*, & leurs descendans, de tout ce qu'ils avoient & possédoient ès lieux de Maysons & de la Valette, sur les habitans de ces lieux. Enfin *Aimery*, vicomte de Narbonne, confirma au même *Olivier* de Trelles tout ce que lui & ses prédécesseurs tenoient & avoient toujours tenu au château de Trelles, dont celui-ci lui fit hommage aux Ides du mois (13) d'Août 1232. Dans l'acte, il y est fait mention de l'hommage qui avoit été fait (sans marquer l'année), du même lieu & château de Trelles, par *Pierre-Raymond*, fils d'*Hermisende*, au vicomte *Aimery*, époux d'*Ermengarde*, & fils de la comtesse

(*a*) *Ce contrat de mariage est du Jeudi 7 des Calendes d'Octobre 11.... (l'on n'a pu déchiffrer le reste), regnant alors* Louis, *roi de France. Ce ne peut être que le roi* Louis VII. *& sous son regne le 25 Septembre n'est échu un Jeudi qu'en 1141. 1145. 1152. 1158. 1164. 1165. & 1175. Parmi les témoins de cet acte, l'on y trouve les noms de* Raymond-Seignier *de Perellos & de* Pierre-Raymond *de Trelles.*

Mathilde. Il fut pere de *Raymond*, qui suit, & de *Seignier* de Trelles, vivans en 1255.

V. *Raymond*, seigneur de Trelles, est nommé avec son frere dans un acte du 7 des Ides (7) de Juin 1255. par lequel *Aimery*, vicomte de Narbonne, leur accorda le droit de Justice dans toutes les terres, lieux & châteaux qu'ils possédoient dans sa vicomté. Il fut pere de

VI. *Guillaume* I. du nom, damoiseau, seigneur de Trelles, de Gleu ou Gléon, de la Roche d'Espradel, & autres lieux, fut le premier qui se servit indistinctement des surnoms de Trelles & de Gléon. Il épousa *Raymonde* de Sainte Valerie, veuve de *Pierre* de Poilevis, damoiseau, & ils vivoient ensemble le 3 des Calendes de Mars (27 Février) 1312. suivant un acte de ce jour. Il eut pour fils unique *Olivier*, qui suit.

VII. *Olivier* III. du nom, damoiseau, seigneur de Trelles, de Gléon, &c. passoit quatorze ans, lorsqu'il fut émancipé par son pere le 4 des Ides (10) de Février 1311. & il venoit d'épouser par contrat du 4 des Nones (2) du même mois & an, *Jeanne* de Holme (*de Hulmo*), fille de *Bernard* de Holm ou d'Homs. Ce contrat de mariage fut passé en présence de *Gilles*, archevêque de Narbonne, dont le surnom étoit Aiscelin. Il vivoit en 1337. & sa femme fit son testament le 17 Février 1344. en faveur de *Guillaume*, son fils, qui suit.

VIII. *Guillaume* II. du nom, damoiseau, seigneur de Trelles, de Gléon, &c. fut marié par ses pere & mere en 1333. à *Guillemette* de Durban, fille unique & héritiere de *Guillaume* de Durban (*a*), & de noble dame *Véziade*, son épouse. *Pierre-Arnaud* de Durban, coseigneur & châtelain du château de Durban & du château de Jonquieres de Preygnan, reconnut par acte du 7 Décembre 1337. conjointement avec son frere *François* de Durban, tous deux fils de feu *Guillaume* de Durban, chevalier, devoir à *Olivier* de Trelles, damoiseau, seigneur de Gléon, & à *Jeanne*, son épouse, la somme de vingt mille tournois d'argent, pour reste de la dot de *Guillemette* de Durban, leur niece, qu'ils avoient donnée quatre ans auparavant passés, en mariage à *Guillaume* de Trelles, leur fils. Celui-ci fit donation en l'an 1375. de son château de Gléon à son fils aîné, se réservant seulement trois cents florins d'or, pour en disposer à sa volonté, & cinq cents deniers d'or à l'écu du bon coin du feu roi *Philippe*, pour la dot de sa fille *Véziade*. Peu de temps après, *Guillemette* de Durban, étant veuve, abandonna à sondit fils aîné l'usufruit, la régie & le gouvernement de ses biens par acte du 20 Janvier 1375. Ses enfans furent, 1. *Olivier*, qui suit; 2. *Guillaume* de Trelles, à qui sa mere fit donation entre-vifs par acte du 26 Avril 1371. des parts qu'elle avoit au château

(*a*) Ce Guillaume *descendoit de* Bernard *de Durban, auquel* Ermengarde, *vicomtesse de Narbonne, avoit accordé par acte du mois d'Octobre 1173. un marché tous les Lundis de l'année au lieu de Durban.*

de Durban & à celui de Jonquieres, à condition que lui, ses héritiers & successeurs, porteroient à l'avenir les nom, armes & sceau de feu *Guillaume* de Durban, son pere. Il fit son testament le 15 Juillet 1415. & légua toutes les parts qu'il avoit aux terres de Durban, Jonquieres & ailleurs, à *Olivier* de Trelles, seigneur de Gléon, son neveu, sous la charge que s'il avoit deux fils, il instituëroit celui des deux qu'il jugeroit à propos héritier desdits biens, & il l'obligeroit de porter ses armoiries, de même maniere qu'il les avoit portées; 3. *Jeanne*, nommée au testament de *Jeanne* de Holm, sa grande-mere, en 1344. elle étoit apparemment morte lorsque son pere testa, puisqu'il n'en fait aucune mention; 4. *Vésiade*, nommée au testament de son pere: on ne sçait point si elle fut mariée.

IX. *Olivier* IV. du nom, damoiseau, seigneur de Gléon, Trelles, de Durban & de Jonquieres, avoit environ vingt-deux ans, lorsque son pere l'émancipa le 4 Février 1360. Il épousa par contrat du même jour *Raymonde* de Pujols, fille de feu *Raymond* de Pujols, seigneur de Ségur au comté de Foix, & de *Raymonde*, son épouse, alors vivante. *Jean* & *Raymond* de Pujols, ses freres, en faveur de ce mariage, lui constituerent onze cents cinquante deniers d'or à l'écu du premier coin du feu roi *Philippe*. *Olivier* vivoit en l'an 1375. suivant les actes de son pere & de sa mere faits en sa faveur, & ne vivoit plus en Octobre 1385. Il eut pour fils, 1. *Olivier*, qui suit; 2. *Guillaume*, coseigneur de Durban, damoiseau (*a*).

X. *Olivier* V. du nom, damoiseau, seigneur de Gléon, Trelles, de Durban, de Jonquieres, &c. est qualifié haut & puissant seigneur dans une donation de l'an 1448. Il fut légataire de son oncle, *Guillaume* de Trelles, en 1415. & épousa par contrat du 13 Juin 1406. *Jeanne* de Lattes, fille de feu *Nicolas* de Lattes, chevalier, seigneur de Villa, des Ports & des Paroza, au diocèse de Narbonne, & de *Jauciondé*, dame de Sauveterre, au diocèse de Castres, alors vivante, en présence de *Jean* de Lattes, chevalier, seigneur de Villa, des Ports & des Paroza, son frere, & eut pour enfans, 1. *Olivier*, qui suit; 2. *Guillaume*, à qui son frere donna la seigneurie de Trelles, par acte du 5 Février 1448. 3. *Vésiade* de Gleu, morte avant le 6 Mars 1441. Son frere *Olivier*, en qualité de son héritier, institua son fils *Guillaume*, son procureur, pour poursuivre ses demandes, & recevoir une dette de quatre cents soixante

(*a*) *Ce seigneur s'absenta de France, en sorte que son frere Olivier, n'ayant point eu de ses nouvelles, & jouissant cependant de tous ses biens & revenus, se crut obligé de constituer* Jean de So, *coseigneur de Fitou au diocèse de Narbonne, pour être son procureur, par acte du 2 Octobre 1385. afin de donner à sondit frere, sur tous ses biens meubles, une somme annuelle de deniers, en cas que l'on sçût où il étoit, pour subvenir à ses besoins & nécessités. On ne trouve aucun acte qui fasse connoître si ledit* Guillaume *reparut.*

livres Barcelonnoises, constituée par acte du 6 Août 1432. au profit de ladite *Véziade* de Gleu, sa sœur, par noble dame *Eléonore*, fille d'*Hugues* d'Almaude-Cerveillon, & de *Béatrix*, son épouse.

X I. *Olivier* VI. du nom, chevalier, seigneur de Gléon, Trelles, de Durban, de Jonquieres, &c. est qualifié, comme son pere, de noble & puissant seigneur dans un acte du 7 Août 1452. Il ne vivoit plus alors. Il fit son testament le 16 Janvier 1444. & y substitua ses enfans les uns aux autres. Il avoit épousé par contrat du 6 Juin 1417. *Agnès* de Villacorbe, fille de *Bernard*, lieutenant du gouverneur des comtés de Roussillon & de Cerdagne, & de *Catherine*, son épouse; elle fut dans sa viduité usufruitiere de tous les biens de son époux, & fut reconnue pour telle par acte de son fils *Guillaume*, en date du 7 Août 1452. Elle fit son testament le dernier Août 1463. De ce mariage sont descendus, 1. *Guillaume*, qui suit; 2. *Olivier* de Gleu, chevalier, qui épousa par contrat du 17 Mai 1459. *Constance*, dame de Frestres, au diocèse de Gironne, & testa le 25 Juin 1478. en faveur de *Jean* de Gleu, son neveu, & étoit mort avant le 6 Septembre 1481. Sa veuve vivoit encore le 26 Avril 1493. 3. *Aimeric* de Gleu, chevalier, seigneur de Montalba, au diocèse d'Alet, par acquisition qu'il en fit. Il avoit vingt-cinq ans le 10 Mai 1466. qu'il donna quittance à son frere *Guillaume* de la somme de mille moutons d'or à lui légués par ses pere & mere, & testa à Perpignan le 21 Mai 1492. en faveur de *Jean* de Gleu, son neveu, le 20 Août 1493. *Florence*, sa veuve, fille de *François* de Villarase, donna procuration à *Jean* de Gleu, son neveu, pour toucher une somme qui lui étoit dûe à Perpignan; 4. *Marguerite*, femme de *François* Baille, damoiseau, demeurant à Rivesaltes en Roussillon; ils étoient morts tous deux avant le 15 Juin 1519. 5. *Elisabeth* de Gleu, mariée le 20 Novembre 1443. à *Bernard* de Montault, seigneur du Puy-Daniel, & coseigneur d'Auterive, dont il y eut postérité; 6. *Véziade* de Gleu, alliée avec *Pierre* Rierra, damoiseau, & seigneur d'Avali, au diocèse d'Elne; 7. *Agnès* de Gleu, religieuse au noble monastere de Saint Sauveur, ordre de Saint Augustin, dans la petite ville de Perpignan; 8. *Sybille*, mariée par son frere *Guillaume*, avec la dot de cinq cents moutons d'or, à *Aimery* de Miglos (*a*), au pays de Foix; *Sybille* & *Aimery*, son mari, étoient morts avant le 7 Mars 1491. que leur fils *Antoine* de Miglos, écuyer, seigneur de Junac, recueillit leur succession; 9. *Catherine* de Gleu, qui fut mentionnée, de même que tous ses freres & sœurs, au testament de son pere.

X I I. *Guillaume* III. du nom, chevalier, seigneur de Gléon, de Trelles, de Durban & de

(*a*) *Cet* Aimery *de* Miglos *descendoit de la même maison, de laquelle étoit* Arnaud *de* Miglos, *seigneur d'Alon, sénéchal de Carcassonne, qualifié de conseiller, chambellan & grand écuyer du Roi par l'Auteur des Antiquités de Carcassonne*, fol. 199.

Jonquieres;

Jonquieres, étoit lieutenant du sénéchal de Carcassonne, comme on l'apprend d'une quittance originale de lui en date du 12 Août 1450. où il se qualifie du titre de seigneur de Gléon, & *Jean* de Foix, vicomte de Narbonne, seigneur de Riviere & d'Auterive, l'établit son lieutenant & gouverneur de son vicomté, par lettres patentes du 10 Octobre 1473. Il est qualifié de magnifique & puissant seigneur dans une procuration qui lui fut passée le 21 Mai 1471. par sa femme *Yolande* de Ribes, fille & héritiere de *François* de Ribes, chevalier, demeurant au Boulou en Roussillon, & de *Constance*, sa femme. Il fit son testament olographe le 7 Janvier 1490. & sa veuve testa le 20 Octobre 1500. Elle vivoit encore le 7 Février 1503. & eut pour enfans, 1. *Edouard* de Gléon, écuyer, seigneur de Gléon, Durban, &c. marié par contrat du 23 Octobre 1485. avec *Françoise* de Rocaberti, fille de *Pierre* de Rocaberti, chevalier, seigneur de Château & de Saint Maurice au diocèse de Gironne, & de *Catherine* d'Ortaffa. Il répudia le 19 Avril 1493. le legs qu'*Aimery* de Gleu, son oncle, seigneur de Montalba, lui avoit fait à certaines conditions, qui lui parurent trop onéreuses, & il étoit mort le 13 Septembre 1493. jour auquel l'inventaire de ses biens fut fait par sa mere, & par sa femme qu'il avoit laissée grosse. Celle-ci testa le 16 Octobre 1528. n'ayant eu que quatre filles. La premiere se nommoit *Yolande* de Gleu, mariée à *Olivier* VII. du nom, son cousin germain, comme on le verra ci-après. La seconde, *Florentine*, femme de *Jean* de Doms : elle étoit morte avant le 20 Décembre 1547. La troisieme, *Isabelle*, religieuse & abbesse du monastere de l'ordre de Sainte Claire à Lezignan dans le diocèse de Narbonne : elle testa le 24 Décembre 1509. ayant fait quelques legs à sa mere, à sa sœur *Florentine*, & à son oncle, *Jean*, seigneur de Montalba. La quatrieme, *Catherine*, née posthume, à qui sa mere légua par son testament la somme de mille livres à prendre sur ses biens. Les autres enfans de *Guillaume* III. du nom, & d'*Yolande* de Ribes, ont été, 2. *Jean*, qui suit ; 3. *François* de Gleu, écuyer, mentionné au testament de son pere, lequel testa lui-même le 13 du mois de Décembre 1499. en faveur de sa mere avec substitution à son frere *Jean*, seigneur de Montalba ; mais il vivoit encore le 7 Février 1503. 4. *Eléonore* de Gleu, mariée lors du testament de sa mere avec *N*..., seigneur de Motimet ou Monthoumet.

XIII. *Jean* de Gleu, chevalier, fut héritier de ses oncles, nommés *Olivier* & *Aimeric* de Gleu : ce dernier lui avoit légué sa seigneurie de Montalba, d'où vient qu'en plusieurs titres il est qualifié de seigneur de Montalba. Sa mere lui laissa aussi tous ses biens par son testament de l'an 1500. Il reconnut le 25 Juillet 1502. avoir reçu pour la dot de sa femme, *Marie* Castello, la somme de deux mille trois cents trente-quatre livres quinze sols, monnoie de Perpignan, & la lui assigna par ce même acte sur son château de Montalba, & autres biens qu'il avoit à Durban. Elle étoit fille de

François de Castello, honorable & noble bourgeois de Perpignan, & sœur de *François* de Castello, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, commandeur de la commanderie d'Espluga-Calva, & depuis prieur de la Catalogne (*a*). *Jean*, seigneur de Montalba, fit son testament le 2 Septembre 1531. en faveur de *François* de Gléon, fils de feu *Olivier* de Gléon, son fils aîné. De cette alliance sont issus, 1. *Olivier* VII. qui suit; 2. *Aimery* de Gleu, qui a fait une branche rapportée ci-après; 3. *Constant* de Gleu; 4. *François* de Gleu; qui fut au service, & étoit fort éloigné de son pays, lorsque son pere fit son testament, en sorte qu'il le recommanda à son autre fils *Constant*; 5. *Gaspard* de Gleu, écuyer, qui testa le 20 Mai 1552. en faveur de *François* de Gleu, seigneur de Durban, son neveu, & mourut le 12 Juin suivant; 6. *Antoine* de Gleu; 7. *Jean* de Gléon, reçu chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, au grand prieuré de Saint Gilles, de la Langue de Provence en 1525. Il fut commandeur de Marlant, puis de Marseille, prieur de Saint Gilles, & grand-croix de son ordre, auquel il rendit de grands services. Il vivoit encore le 13 Mars 1561. & il fit présent à son neveu, *François* de Gléon, de plusieurs petites pieces de canon de bronze, qui se conservoient encore en Juillet 1714. sur une des tours du château de Durban. Il laissa une fille naturelle, nommée *Louise* de Gléon, qui fut mariée par contrat du 11 Septembre 1570. à *Jean* de Houltre, coseigneur de Fabrezar, au diocèse de Narbonne; 8. *Louise* de Gléon, mariée à *Jean* de Fant-Faux, seigneur de Diladéon ou d'Alandeii. Elle vivoit encore le 24 Août 1560. que son frere le grand prieur de Saint Gilles lui fit un don.

XIV. *Olivier* de Gléon VII. du nom, écuyer, fut accordé, n'ayant encore que neuf à dix ans, avec sa cousine germaine *Yolande* de Gleu-Durban, fille unique & héritiere d'*Edouard* de Gleu, seigneur de Durban, moins âgée que lui de deux ans. Leurs parens & amis des deux côtés s'obligerent par acte du 7 du mois de Février 1503. (c'est-à-dire en l'an 1504. nouveau style), de les marier ensemble, lorsqu'ils auroient l'âge (*b*). *Yolande* fut élevée chez son oncle *Jean*,

(*a*) Guillaume *de Castello, évêque d'Ene, vers l'an* 1400. *étoit de cette maison.*

(*b*) *Sçavoir, dame* Constance, *leur bisayeule maternelle; dame* Yolande *de Ribes, leur ayeule;* Jean, *seigneur de Montalba, pere dudit* Olivier; François *de Gleu, écuyer, oncle desdits* Olivier *&* Yolande; Raymond *de Montault, chevalier & baron de Montault, & ses freres* Arnaud *&* Jacques *d'Espagne;* Antoine *de Miglas, seigneur de Janac;* Antoine, *seigneur de Valert;* Jourdain *de Marza, seigneur de Molige;* Antoine *Abar, seigneur de Motemet;* Guillaume *de Doms, seigneur de Calmell;* Jean *de-Loupian, seigneur dudit lieu: tous parens des deux parties, & spécialement* magnifique & puissant seigneur Pierre *d'Ortaffa, viceroi du roi d'Arragon; & outre ceux-ci pour ladite* Yolande, haute dame Catherine

seigneur de Montalba, avec *Olivier*, son futur mari. Le pape Léon X. leur accorda dispense pour ce mariage en date du 8 Mai 1514. *Olivier* reçut une donation de son pere le 29 Février 1523. & mourut avant lui. Sa veuve ne vivoit plus en l'an 1545. lors du mariage de sa derniere fille. Les enfans qu'ils eurent ensemble furent, 1. *François*, qui suit; 2. *Catherine* de Gléon, mariée par contrat du 19 Août 1538. à *Guillaume* de Brinhac, seigneur du Pignan, diocèse de Montpellier; 3. *Marguerite* de Gléon, alliée après la mort de sa mere par contrat du 6 Octobre 1545. à *Pierre* de Château, seigneur de Laval. Ils vivoient ensemble le 18 Décembre 1565.

XV. *François* de Gléon, seigneur de Durban, de Gléon, de Jonquieres, de Trelles, de Montalba, &c. fut institué héritier par son ayeul *Jean*, seigneur de Montalba, & épousa du vivant de sa mere par contrat du 17 Juillet 1540. *Catherine* de Montesquieu, fille de *N.* . . . . de Montesquieu, seigneur de Coustaussa au diocèse d'Alet, & de *Germaine* de Levis-Léran. Il transigea le 20 Décembre 1547. avec *Jean* de Doms, mari de feu *Florentine* de Gleu, & *Paul* de Doms, leur fils, sur la part qu'il prétendoit avoir sur les biens de feu *Edouard* de Gléon, seigneur de Durban, pere de ladite *Florentine*, & le 6 Juin 1555. il donna trois cents écus d'or au soleil, à *Yolande* de Fant Faux, sa cousine germaine, femme de *Nicolas* de Voysins. Le 18 Décembre de l'an 1565. *Marguerite* de Gléon, sa sœur, lui donna quittance de tous ses droits & prétentions sur la succession de leurs pere & mere. Sa femme, nommée *Catherine* de Montesquieu, qui avoit fait son testament le 25 Août 1565. en faveur d'*Edouard* de Gléon, son fils aîné, auquel elle substituoit ses deux autres fils *Pierre* & *Paul* de Gléon, vivoit encore le 13 Mars 1567. qu'elle donna procuration à son mari de recevoir ce qui lui étoit dû par *Arnaud* de Montesquieu, seigneur de Courtaussa, son frere. Il y a encore des actes de *François*, seigneur de Durban, des 25 Octobre 1572. & 14 Juin 1575. Il eut pour enfans, 1. *Edouard* II. du nom, seigneur de Durban, qui suit; 2. *Jean* de Gléon, né en Mars 1543. reçu chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem au grand prieuré de Saint Gilles en 1554. & ensuite commandeur de la Bastide de Trévoux; 3. *Guillaume* de Gléon, religieux, & aumônier de l'abbaye de la Grace, ordre de Saint Benoît, au diocèse de Carcassonne, & prieur de Saint Martin en 1598. 4. *Pierre* de Gléon,

d'Ortaffa, son ayeule maternelle, veuve de Pierre *de Rocaberti;* illustre chevalier & magnifique seigneur Bernard *de Rocaberti, seigneur de Saint Maurice, son oncle;* Philippe *Dalmaar, vicomte de Rocaberti, aussi son oncle;* Jean *de Rocaberti, baron & seigneur de Verges;* Raymond *de Chamart, chevalier, seigneur de Madignan, diocèse de Gironne, &* Jeanne *de Rocaberti, son épouse, tante de ladite* Yolande, *& encore le susdit seigneur d'Ortaffa, aussi son oncle.*

nommé au testament de sa mere ; 5. *Paul* de Gléon, auteur de la branche des seigneurs de Jonquieres, rapportée ci-après ; 6. *Catherine* de Gléon, mariée à *Antoine* de Saint Félix, seigneur de Congan, au diocèse de Beziers, par contrat du 15 Mars 1571. sa mere étant morte & son pere étant vivant ; 7. 8. 9. 10. & 11. *Yolande*, *Lucrece*, *Guielmare*, *Germaine* & *Anne* de Gléon, toutes nommées dans le testament de leur mere.

XVI. *Edouard* II. du nom, écuyer, seigneur de Durban, Gléon, &c. épousa par dispense du pape Grégoire XIII. au mois d'Octobre 1575. *Gabrielle* de Voysins, sa cousine au troisieme degré, issue de la branche de Cornebarrieu, fille de *Nicolas*, écuyer, seigneur de Voysins, & d'*Yolande* de Fant-Faux. Il testa à Cornebarrieu le 18 Décembre 1581. en faveur d'*Olivier* de Gleu, son fils, auquel il substitua *Paule* de Gleu, sa fille, en cas que *Paul* de Gleu, son frere, ne voulût pas prendre la substitution de tous & un chacun de ses biens ; que si celui-ci l'acceptoit après la mort d'*Olivier*, fils du testateur, & de l'enfant posthume que sa femme mettroit au monde, si c'étoit un mâle, ledit *Paul* seroit obligé de donner vingt-cinq mille livres à ses deux filles, précomptant leurs droits, & cette somme seroit partagée, sçavoir quinze mille livres à *Paule*, & dix mille livres au posthume qui nastroit. Il nomma pour la régie & administration des biens dudit *Olivier*, son fils, durant sa minorité, *Aaron* de Voysins, seigneur de Cornebarrieu, son beau-frere ; *Jean*, seigneur de Breignac, & *Lion* de Château, seigneur de Poumy, ses cousins. Sa veuve en qualité de tutrice de son fils *Olivier*, transigea le 23 Novembre 1583. avec *Paul* de Gléon, *Yolande* & *Germaine* de Gléon, frere & sœurs de feu son mari, au sujet de la succession de *François* de Gléon, leur pere. Elle assista au mariage de son fils en 1598. & transigea avec lui le 28 Mai 1601. & le 29 Juillet 1603. Ses enfans furent, 1. *Olivier* VIII. qui suit ; 2. *Paule* de Gléon, mariée par contrat du 8 Septembre 1596. à *Jean* de Maireville, seigneur de Montgranier, diocèse de Mirepoix ; 3. *N....* fils posthume, mort jeune.

XVII. *Olivier* VIII. du nom, ecuyer, seigneur de Durban, Gléon, &c. vicomte de Perillos en Roussillon, épousa par contrat du 8 Novembre 1598. *Anne* de Voysins, fille de *Gabriel*, seigneur de Ponas, au diocèse de Carcassonne, & de *N....* de Celles. Il testa au château de Durban, sa femme étant vivante le 5 Juin 1631. Il vivoit encore le 5 Février 1632. qu'il émancipa son fils. Il eut pour enfans, 1. *Gabriel*, qui suit ; 2. *Edouard* de Gléon ; 3. *François* de Gléon, sieur de Durban, marié par contrat du 20 Février 1652. à *Claire* de Soulette de noble extraction, dont des enfans, qui subsistent dans le diocèse de Saint Pons ; 4. 5. & 6. *Magdelene*, *Françoise* & *Françoise de Paule* de Gléon, nommées au testament de leur pere, où il est dit que la derniere avoit une place au monastere de Prouille. Il eut aussi pour filles naturelles *Germaine* & *Paule* de Gléon, religieuses de Lezignan, nommées dans son testament.

XVIII. *Gabriel* de Gléon, baron de Durban, seigneur de Gleu, de Jonquieres, de Trelles, de Feuilla, Montalba, &c. vicomte de Perillos, fut émancipé par son pere le 5 Février 1632. Il eut l'honneur de recevoir plus d'une fois M. le prince de Condé dans son château. Le Roi, par ses lettres données à Paris le 10 Décembre 1654. érigea, en considération de ses services militaires, la terre de Durban en baronnie, avec ses appartenances. Il testa le 11 Mars 1667. & mourut le 27 Mai suivant, ayant été marié trois fois; en premieres noces par contrat du 27 Février 1634. à *Marie* d'Hélie, fille de *Jean* d'Hélie, seigneur de Vilarzet, & d'*Anne* de Gouzeux-Marart; en secondes, avant l'an 1639. à *Anne* de Théſan du Luc; & en troisiemes noces à une fille, dont on ignore le nom. Il vendit les terres de Trelles & de Feuilla, & eut de ses trois femmes; sçavoir, du premier lit, 1. *Jean* de Gléon, qui suit; du deuxieme lit, 2. *Marc-Henri* de Gléon, seigneur de Jonquieres, baptisé le 14 Janvier 1639. lequel a laissé un fils; 3. *François* de Gléon, baptisé le 30 Avril 1641. qui vivoit en l'an 1669. 4. *Gabriel-Ange* de Gléon, baptisé le 2 Février 1642. vivant en 1669. mort prieur de Durban; 5. *Anne* de Gléon, femme de *Guillaume* d'Arces, écuyer, seigneur de Carcasset au diocèse de Narbonne, morte en 1704. & du troisieme lit il eut, 6. *Hector* de Gléon, mort avant le 17 Juin 1669. 7. *Marie* de Gléon, hériticre de son frere *Hector* & de sa sœur *Anne*, & ils furent tous trois nommés dans le testament de leur pere; elle épousa *N....* de Sorgues, écuyer, seigneur de Vinassan au diocèse de Narbonne, & ils vivoient ensemble sans enfans en Janvier 1725. 8. *Anne* de Gléon, morte fille.

XIX. *Jean* de Gléon II. du nom, baron de Durban, vicomte de Perillos, fut baptisé le 22 Juin 1735. Il mourut à Durban le 24 Février 1711. Il avoit épousé Dona *Béatrix* de Margarit, fille de Don *Joseph* de Margarit, marquis d'Agvillar, seigneur de Castel-Ampourdan, lieutenant général des armées du Roi, & de Dona *Marie*, dame de Bivre & Cardonne. Elle mourut à Durban le 24 Janvier 1712. & ils eurent pour enfans, 1. *Gaspard* de Gléon, qui suit; 2. *Jean-François* de Gléon de Durban, chevalier de Saint Louis, colonel d'un régiment d'Infanterie de son nom, par brevet du 14 Février 1700. puis mestre-de-camp de Cavalerie, & guidon des Gendarmes Dauphins par commission du 11 Mars 1710.

XX. *Gaspard* de Gléon, baron de Durban, vicomte de Perillos, &c. épousa par contrat du 18 Janvier 1703. Dona *Marie-Thérese* Ros, (que l'on prononce *Roux*), fille de Don *François* Ros, comte de Saint Felin en Roussillon, seigneur de Ponteilla, &c. & de Dona *Josephe*, dame de Sorribes & Ortaffa, baronne de Cabrin. Il mourut en son château de Durban le 28 Juillet 1717. âgé de quarante-un ans. Il a eu huit enfans. Ceux qui vivent sont,

1. *Joseph* de Gléon, baron de Durban, vicomte de Perillos, marié à *Marie Thérese* de Bon, fille de *François*, conseiller d'Etat & premier président de la Cour

des Aides de Montpellier, sans enfans.

2. *Jean* de Gléon, marquis dudit lieu, &c. érigé en marquisat par lettres patentes du mois de Juillet 1757. en reconnoissance de plus de six siécles de services rendus par ceux de cette maison, marié le 7 Septembre 1748. à *Geneviéve* de Savalette, dont *Charles* de Gléon, né en l'année 1758. *Marie-Anne*, née en Juin 1753. & *Gabrielle*, née en Août 1756.

3. *Béatrix*, religieuse Carmelite.

4. *Marie-Thérese*, mariée à *Jean* de Fosieres, écuyer, seigneur de Boutenac, & autres lieux, en Languedoc.

Branche des seigneurs de Jonquieres.

XVI. *Paul* de Gléon, seigneur de Jonquieres, cinquieme fils de *François* de Gléon, seigneur de Durban, Gléon, Jonquieres, Trelles & Montalba, & de *Catherine* de Montesquieu, épousa par contrat du 24 Juin 1583. *Marguerite* de Graves, héritiere de la terre de Ferrats au diocèse de Saint Pons, & eut de ce mariage, 1. *Guillaume* de Gléon, seigneur de Mourieres, marié par contrat du 27 Janvier 1641. à *Constance* de Pompadour; 2. *François-Paul*, qui suit.

XVII. *François-Paul* de Gléon, seigneur de Jonquieres, épousa par contrat du 26 Février 1642. *Charlotte* de Loubens. Il testa le 30 Décembre 1630. en faveur de son fils *Paul*, qui suit, & lui substitua les enfans de son frere *Guillaume*.

XVIII. *Paul* de Gléon, seigneur de Saint Felix, de Jonquieres & de Preignan, diocèse de Narbonne, vivoit le 17 Juin 1669.

Branche sortie des seigneurs de Montalba.

XIV. *Aimery* de Gleu, second fils de *Jean*, seigneur de Montalba, & de *Marie* de Castello, épousa par contrat passé à Perpignan, le 24 Janvier 1509. *Antoinette* de Ballaro, fille de *Nicolas* de Ballaro, & d'*Isabeau*, sa femme, dont il eut pour enfans, 1. *Jean-François*, qui suit; 2. *Olivier* de Gleu, qui eut les biens du Boulau, provenans d'*Yolande* de Ribes. Il épousa *Angélique* de Paulet, avec laquelle il demeuroit à Elne en 1558.

XV. *Jean-François* de Gleu s'allia à *Violente* de Perpétuse, dont il eut, entr'autres enfans, *François*, qui suit.

XVI. *François* de Gleu étoit mort avant l'an 1608. Il avoit épousé une fille noble, dont on ne sçait pas le nom, & en eut, 1. *N....* de Gleu, mariée à *Antoine* Moner, damoiseau. Elle mourut sans enfans, & donna ses biens à la maison de Corbelle de Folgons.

Telle est la généalogie de la maison de Gleu ou Gléon, dressée sur les titres de famille en 1714. comme on l'a dit, par le P. Ange, & il y en a peu qui remontent si haut.

Le sceau de Gléon est un *écu en travers, accompagné de piques, d'étendards & d'ornemens de guerre*, & a pour cimier: *une jambe éperonnée*; & pour devise: *Assez prie qui se complainte*; & il y a en travers dans

une banderolle, ces quatre mots: *au seigneur de Gléon.*

GRASSE, en Provence: Maison dont l'ancienneté & le lustre, dit l'Auteur du *Nouvel Armorial de Provence*, *Tome I. p.* 508. sont prouvés par les pieces les plus authentiques. Elle tire son origine de

Rodoard, qui ne nous est connu que par les chartres de donations que son fils & ses petits-fils ont faites à l'Eglise. Il eut la moitié du diocèse d'Antibes, qui lui fut donnée par le comte d'Arles. On a tout lieu de croire que ce fut pour la dot d'*Alayarde*, sa femme, fille de ce comte. Il vivoit dans le dixieme siécle, & il est fait mention de lui dans une chartre de donation faite par *Belieldis* au monastere de Saint Victor-lez-Marseille. Gaufridi, dans son *Histoire de Provence*, *p.* 44. & 85. parle du comté d'Antibes possédé par la maison de Grasse. *Rodoard* eut pour fils, 1. *Gauceran*, qui suit; 2. *Guillaume*, appellé *Gruette*, à cause de son long col, religieux à Lerins en 990. 3. une fille, nommée *Oda*, mariée à *Pierre* Signerius.

Gauceran succéda à *Rodoard*, son pere. Il eut du comte de Provence l'autre moitié du diocèse d'Antibes, pour l'entier payement de la dot de sa mere. Il donna en 1007. la terre de Pierrefeu au monastere de Lerins. Il eut de *Belieldis* de Gameron, sa femme, 1. *Guillaume* de Grasse, ou *Gauceran*, qui suit; 2. *Aldebert*, évêque d'Antibes; 3. une fille, mariée dans la maison de Reillane.

Guillaume de Grasse, (aliàs *Gauceran*), est nommé dans les différentes chartres de donation que *Belieldis*, sa mere, fit à 2 monasteres de Lerins & de Saint Victor-lez-Marseille. Il s'appelle *Guillaume* de Grasse & est qualifié du titre de prince d'Antibes dans une donation qu'il fit à l'abbaye de Saint Victor-lez-Marseille en 1041. Il eut de *Phida*, sa femme, 1. *Rambaud*, qui suit; 2. *Geoffroy* de Grasse, évêque d'Antibes en 1056. 3. *Adelbert* de Grasse, abbé de Lerins, & ensuite évêque d'Antibes.

Rambaud de Grasse, comte d'Antibes, est compris dans l'acte de donation de la terre de Mougins en 1056. Il eut de sa femme, dont on ignore le nom, 1. *Bertrand*, qui suit; 2. *Raymond* de Grasse, auteur de la branche des seigneurs de Cabris, éteinte à *Alexandre* de Grasse, qui épousa *Magdelene-Diane* de Glandevès, dont deux filles, mariées dans les maisons de Clapiers-Gréoux & de Glandevès-Cuges; 3. & 4. *Guillaume* & *Fulco* de Grasse, qui se croiserent pour l'expédition de la Terre-Sainte. Ils furent pris par les Sarrasins & rachetés par l'entremise des religieux de Lerins.

Bertrand de Grasse, seigneur de Flayosc, Ampus, de la ville d'Antibes, &c. partagea les terres de ses ancêtres avec ses freres. Il prêta hommage au comte de Provence. Le pape Innocent II. ayant terminé les différends du monastere de Lerins avec l'église d'Antibes, exhorta *Bertrand* de Grasse, & *Raymond*, son frere, à interposer leur autorité pour maintenir cet accord. Il eut quatre enfans d'*Ajadenne*, sa femme; sçavoir, 1. *Rambaud*, qui suit; 2. *Guillaume*, mort sans postérité; 3. *Gauceran* de Grasse, religieux à Lerins; 4. *Hugo*

de Graſſe, qui vendit à *Bertrand*, évêque d'Antibes, la ſixieme partie du Moulin du Château.

Rambaud de Graſſe II. du nom, ſeigneur des terres ci-deſſus nommées, aſſiſta à la paix qu'*Idelphonſe*, comte de Provence, accorda aux habitans de Nice. Il fut un des principaux ſeigneurs de la Cour de ce Prince. On conſerve dans la maiſon de Graſſe un acte de partage fait entre *Rambaud* II. & *Guillaume*, ſon frere, des droits & poſſeſſions qu'ils avoient en la ville d'Antibes, de l'an 1190. *Rambaud* eut deux fils, qui furent, 1. *Iſnard*, qui ſuit; 2. *Guy* de Graſſe, dit d'Ampus, qualifié chevalier dans pluſieurs actes de 1237. Ce dernier eut un fils, nommé *Pierre-Aſſalit*, dont on ignore la deſtinée.

Iſnard de Graſſe, ſeigneur de Magagnoſc, Sartous, Flayoſc, Ampus, Villehaute, Stelle, Spelunque, Antibes, Mouans, la Roque, &c. arma contre les Vaudois en 1208. Il tranſigea avec *Guillaume* de Graſſe, ſon couſin, en 1213. ſur quelques différends que la coſeigneurie d'Antibes avoit occaſionnés. Il épouſa *Tiburge* de Callian, fille de *Guillaume* I. comte de Provence, & d'*Adelaïs* d'Anjou, d'où ſont ſortis *Rambaud* III. qui ſuit, & *Geoffroy*, chevalier de l'ordre des Templiers.

Rambaud de Graſſe III. du nom, ſeigneur d'Antibes, du Bar & des autres terres que ſon pere avoit poſſédées, de concert avec ſon oncle *Guy* de Graſſe, échangea avec *Raymond-Bérenger*, comte de Provence, le 3 Avril 1239. les terres d'Ampus, Stelle, Spelunque & Villehaute, contre celles du Bar & de Gourdon, & quinze cents ſols Raymondins. Ils prennent tous les deux dans cet acte la qualification de chevalier. Il eut de ſa femme *Etiennette* de Beuil ou Boglio, 1. *Iſnard*, qui ſuit; 2. *Bertrand*, religieux de Lerins, & prieur de Valauris; 3. *Rambaud* de Graſſe, dit du Bar ou de Rouret, qui fit un acte de partage avec ſon frere aîné le 14 Mars 1298. En 1282. il fit prêter hommage-lige aux habitans du Bar, tant en ſon nom, qu'en celui d'*Iſnard* II. ſon frere; 4. *Pierre* de Graſſe, dit de Rocas; 5. *Maxime* de Graſſe, mariée à *Raymond* de Ferris.

Iſnard de Graſſe II. du nom, ſeigneur d'Antibes, du Bar, de Sartous, Saint Paul, & autres lieux, fut choiſi par Charles I. d'Anjou, roi de Naples, comte de Provence, pour être un des cent chevaliers qui devoient le ſeconder dans le fameux combat que le roi d'Arragon lui offrit, & qui devoit ſe paſſer à Bordeaux en préſence du roi d'Angleterre. Il fut avec lui à la fin de l'an 1270. à l'expédition d'Afrique où étoit Saint Louis. En récompenſe de ſes ſervices, il eut la terre de Magdalone dans le royaume de Naples. Il ſe maria avec *Alazie*, fille de *Guillaume* de Marſeille, ſeigneur de Fos, & de *Giraude*, fille de *Giraud*, & petite-fille de *Roger* de Fos, ſouverain d'Hieres, & de *Tiburge*, fille de *Guillanme*, prince d'Orange. De ce mariage naquirent, 1. *Rambaud*, qui ſuit; 2. *Iſnard* de Graſſe, dit du Bar, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jeruſalem, commandeur de Rue, & grand prieur de Capouë, grand ſénéchal de Provence, en l'abſence du comte d'Aumont; 3. *Bertrand* de Graſſe, gouverneur &

viguier de Marseille en 1321. Il épousa *Marie* des Baux, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Rambaud de Grasse IV. du nom, seigneur d'Antibes, du Bar & de plusieurs autres terres, fut un des illustres Provençaux qui passerent les Alpes pour servir le roi *Robert*, comte de Provence, contre l'empereur *Louis* de Baviere. Il épousa par contrat du 22 Janvier 1310. *Agnès* de Pontevès, fille de *Barral*, seigneur de Cotignac, & de *Barralle* des Baux, de laquelle il eut, 1. *Bertrand*, qui suit; 2. *Isnard*, marié en 1331. avec *Philippe* d'Esclapon, morte sans enfans; 3. *Monréal* de Grasse, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, grand prieur de Hongrie, conseiller d'Etat & maréchal de Sicile; 4. *Maxime* de Grasse, qui épousa *Esparron* d'Esparron; 5. & 6. deux autres filles, mariées dans les maisons d'Aube-Roquemartine & de Blaccas d'Aups.

Bertrand de Grasse II. du nom, seigneur du Bar, des Isles de Sainte Marguerite & de seize autres terres, étoit conseiller d'Etat dès l'an 1352. & maréchal de Sicile en 1361. En récompense de ses services & de ceux de *Monréal*, son frere, le roi *Louis* & la reine *Jeanne* lui donnerent par acte du 28 Mai 1351. les Isles de Sainte Marguerite, les terres & châteaux d'Izia ou Eze, de Peille, Saorgio, &c. Il fut marié deux fois; en premieres noces avec *Marguerite* de Standarde, d'une très-illustre maison de Naples, décédée sans enfans; & en secondes, avec *Saure* d'Aube, fille de *Jacques*, seigneur de Roquemartine, grand sénéchal de Provence en 1373. de laquelle il eut, 1. *Bertrand*, qui suit; 2. *Rambaud* de Grasse, chevalier de Rhodes; 3. *Maxime* de Grasse, morte fille.

Bertrand de Grasse III. du nom, seigneur du Bar, Vallettes, Rouret, Saint Paul, Roquefort, Amirat, & autres lieux, fut nommé conseiller d'Etat par lettres de la reine *Yolande* du 5 Avril 1418. & envoyé en qualité d'ambassadeur auprès du duc de Bourgogne & du pape Nicolas V. Il avoit été gouverneur & viguier de Marseille en l'an 1412. Le roi *René* & la reine *Yolande* lui firent plusieurs dons en récompense de ses services. Il fut fait capitaine général par brevet du roi *René* du 23 Janvier 1445. & marié trois fois; sçavoir, en premieres noces avec *Marguerite* de Grimaldy-Monaco, dont il a eu, 1. *Bertrand* de Grasse, mort jeune; 2. *Charles*, qui suit; 3. *Catherine* de Grasse, mariée avec *Bertrand* de Marseille, issu des comtes de Vintimille. Il laissa de sa seconde femme, *Meteline* de Simiane, qu'il avoit épousée le 16 Décembre 1425. *Pierre* de Grasse, auteur de la branche des seigneurs de Bonnes, qui avoit fait des alliances dans les maisons de Rodulph, de Roussen, de Portanier, de Villeneuve-Veuce, &c. laquelle se termina en la personne de *Pompée* de Grasse, marié avec *Suzanne* de Villeneuve des Arcs, dont il n'eut que deux filles, l'une desquelles épousa *Henri* de Grasse-Mouans, & l'autre, *Jean-Baptiste* de Cauvet-Marignane. *Bertrand* épousa en troisiemes noces *Sillone* des Ferres, dont deux fils, qui furent, 1. *Georges* de Grasse, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur du Mas, marié avec *Françoise* de Savoye, sortie des princes d'Achaïe, dont

il eut *Louis*, & *Jacques*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem. *Louis* de Grasse, aussi chevalier de l'ordre du Roi, comme son pere, & son lieutenant géneral en Provence, épousa *Louise* de Requistons, de laquelle il eut un fils, nommé *Henri* de Grasse, marié avec *Philippe* de la Baume-Suze, dont il n'eut qu'une fille, mariée avec *Guillaume* de Reynaud, seigneur d'Allen, &c. 2. *Isnard*, évêque de Grasse en 1451.

Charles de Grasse, seigneur du Bar, Vallettes, Rouret, Courmettes, & de douze autres terres, conseiller d'Etat en 1480. épousa par contrat du 20 Octobre 1441. *Honorade* d'Orailon, fille d'*Elzéar*, baron de Cadenet, & de *Sybille* de Castellane. Il prêta hommage pour la terre du Bar le 24 Avril 1480. Il fit son testament le 10 Septembre 1484. & laissa pour enfans, 1. *Jacques*, qui suit; 2. *Jean* de Grasse, auteur de la branche des seigneurs de Briançon, rapportée ci après; 3. *Gilbert*, qui fut un des plus grands capitaines de son temps; 4. *Jeaumitte* ou *Jaumette* de Grasse, mariée le 15 Janvier 1452. avec *Andronic* de Villeneuve, baron de Tourrettes.

Jacques de Grasse, seigneur du Bar, Saint Paul, Cannaux, Rouret, &c. servoit le roi Louis XI. au siége de Nuys. Il fut un des principaux seigneurs qui assisterent aux Etats de Provence en 1487. Il épousa en premieres noces *Polixene* de Rodulph de Limans, dont une fille, mariée dans la maison de Villeneuve-Vence; & en secondes, par contrat du 11 Avril 1494. *Sybille* de Quiqueran-Beaujeu, de laquelle naquirent, 1. *Claude*, qui suit; 2. *Jean*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem; 3. *Gaspard*, tué au siége de Marseille en l'an 1524. 4. *Maxime* de Grasse, religieuse au monastere de Saint Etienne à Nice; 5. & 6. deux autres filles, mariées dans les maisons des Stars-Laudun & de Pontevès-Muy.

Claude de Grasse, chevalier de l'ordre du Roi, seigneur du Bar, Vallettes, Roquefort, &c. servit dans les guerres de 1537. contre Charles V. & le duc de Savoye. Il fit alliance par contrat du 9 Mars 1535. avec *Marthe* de Foix, fille de *Jean* de Foix, vicomte de Meilles, comte de Gurson & de Fleix, & d'*Anne* de Villeneuve. Ce fut l'année de son mariage que le Roi lui envoya le collier de son ordre. *Claude* fit son testament le 18 Octobre 1539. Il eut de sa femme, 1. *Claude*, qui suit; 2. *Henri*, seigneur de Saint Tropès, Malijai, & autres lieux, qui épousa *Anne-Françoise* de Renaud, dont il eut *René* de Grasse, qui de sa femme, *Diane* de Villeneuve, ne laissa qu'une fille, mariée dans la maison de Laurent-Bruë; 3. *Charles*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem.

Claude de Grasse II. du nom, chevalier de l'ordre du Roi, chambellan de Monsieur, gouverneur d'Antibes, comte du Bar par lettres patentes du roi Henri III. expédiées en 1580. seigneur de Vallettes, Cannaux, Seranon, Courmettes, &c. rendit des services importans à l'Etat, ainsi qu'il est prouvé par plusieurs lettres qu'il reçut des rois Charles IX. & Henri III. Il fut marié par contrat passé à Avignon le 27 Février 1560. avec *Jeanne* de Brancas, fille de *Gaspard*, issu

des comtes de Forcalquier, & de *Françoise* d'Ancezune - Caderousse. Il fit son testament le 17 Septembre 1572. & eut pour fils, 1. *Annibal*, qui suit; 2. *Henri* de Grasse, auteur de la branche des seigneurs de Mouans, qui est rapportée ci-après; 3. *Charles* de Grasse, dit de Cannaux, toujours attaché au parti du roi Henri IV. 4. *Achilles*, qui se distingua pendant les troubles excités en Provence; 5. *Gaston*, tué à la bataille de Coutras; 6. & 7. deux filles, mariées dans les maisons de du Mas-Castellane & de Glandevès du Cannet du Luc.

Annibal de Grasse, gouverneur d'Antibes, comte du Bar, seigneur de Vallettes, Cannaux, & autres lieux, fut un des chefs du parti du roi Henri IV. Il leva un régiment de Cavalerie à ses dépens, & quelques compagnies d'Arquebusiers pour servir contre les Ligueurs. Il se distingua au combat d'Allemagne, où il prit prisonnier le seigneur de la Molle, qui étoit l'un des chefs du corps de troupes du seigneur de Vins. *Annibal* épousa par contrat du 11 Février 1592. *Claire* d'Allagonia, d'une maison illustre, originaire de Naples, éteinte depuis longtemps, & fit son testament le 11 Juin 1607. Il eut de son mariage, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Honoré*, tige de la branche des seigneurs de Vallettes, rapportée ci-après; 3. *Gaspard*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, & capitaine d'une compagnie de Gendarmerie; 4. *Pierre*, chevalier du même ordre, major du régiment des Galeres; 5. *Antoine*, tué à Aix pendant la sédition; 6. 7. 8. & 9. quatre filles, mariées dans les maisons de Sabran - Baudinar, de Grimaldy-Monaco-Cagnes & de Villeneuve-Carros, & trois autres religieuses.

Charles de Grasse II. du nom, seigneur des mêmes terres que son pere avoit possédées, après avoir servi avec distinction, fut fait maréchal de camp le 21 Juillet 1649. Il leva à ses dépens douze à quinze cents hommes de pied, qui furent mis en partie sous les ordres de M. de Vallettes, son frere, lequel donna son nom à ce régiment. Le roi Louis XIV. lui témoigna combien il étoit content de ses services par une lettre qu'il lui écrivit en date du 12 Mai 1646. Il épousa par contrat passé le 22 Juillet 1618. *Marguerite* de Grimaldy-Beuil, & fit son testament le 18 Octobre 1657. De son mariage naquirent, 1. *Annibal*, qui suit; 2. *François* de Grasse, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, colonel d'un régiment d'Infanterie.

Annibal de Grasse II. du nom, comte du Bar, seigneur de Vallettes, la Malle, Cannaux, &c. dit le baron du Bar, fut colonel du régiment de Provence. Il fit alliance le 22 Janvier 1648. avec *Jeanne* de Fortia, fille de *Paul*, marquis de Pilles, maréchal de camp, &c. & de *Marguerite* de Cauvet-Marignane. Il prêta hommage à la Cour des Comptes d'Aix, pour le comté du Bar, & fit son testament le 29 Mars 1681. Il eut de son mariage, 1. *Paul-Joseph*, qui suit; 2. *Léon*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, commandeur de Valence, capitaine de Galeres; 3. *Jean* de Grasse, chevalier du même ordre; 4. *Pierre* de Grasse, officier des vaisseaux du Roi, tué au combat naval de l'an 1704.

& une fille, morte religieuse à Hieres.

Paul-Joseph de Grasse, comte du Bar, seigneur de Cannaux, la Malle, Vallettes, &c. servit pendant quelque temps dans le régiment de Saint Sylvestre. Il épousa par contrat passé le 29 Octobre 1704. *Marguerite* de Villeneuve, fille de *Pierre*, seigneur de Seranon, & de *Rossoline* de Villeneuve-Trans. Il fit son testament le 7 Septembre 1709. & n'eut de son mariage qu'une fille, nommée *Marie-Véronique* de Grasse, qui épousa en 1725. *Charles-Joseph* de Grasse, son cousin.

Branche des seigneurs de Vallettes.

Honoré de Grasse, maréchal des camps & armées du Roi, seigneur de Vallettes, étoit fils d'*Annibal* de Grasse I. du nom, comte du Bar, & de *Claire* d'Allagonia - Meirargues. Il commanda en 1635. sur toute la côte de Provence, & fut fait gouverneur de Péonne le 17 Septembre 1639. Il servit avec distinction au siége de Roze, & dans les guerres du regne de Louis XIII. Il épousa le 24 Mai 1645. *Marguerite* de Flotte d'Agoult, fille de *Christophe*, seigneur de Saint Auban, & d'*Isabeau* de Glandevès. Ses enfans furent, 1. *Jean-Pierre-Charles*, qui suit; 2. *Suzanne* de Grasse, mariée à *Jean* de Lyle, seigneur de Taulanne.

Jean-Pierre-Charles de Grasse, seigneur de Vallettes, se maria le 26 Avril 1676. avec *Angélique* de Rouxel, décédée à Paris le 17 Décembre 1719. & enterrée ce jour-là à Saint Severin, laquelle étoit fille de *Jean-Baptiste*, seigneur de Bois-Rouxel, & de *Marie* de Rousselet-Rouville. Il fit son testament le 8 Novembre 1709. De son mariage naquirent, 1. *François*, qui suit; 2. *Etienne* de Grasse, capitaine dans le régiment de Saint Valier en 1704. qui fit la branche des seigneurs de Limermont, établie en Picardie, lequel reprit le 15 Juin 1723. un procès, au lieu de sa mere *Etiennette-Louise* de Hallencourt, veuve d'*Etienne*, comte de Grasse : il est mort le 13 du mois de Mars 1756. étant âgé de soixante-cinq ans ; 3. *Joseph* de Grasse, capitaine au régiment de Bourgogne, tué à la bataille de Luzara ; 4. *Jean-François* de Grasse, capitaine dans le régiment de Prie, Dragons ; 5. *Marc-Antoine*, lequel après avoir servi dans le régiment de Richelieu, épousa *Catherine* de Chapuis, décédée sans enfans ; 6. *Thérese*, religieuse à Grasse, morte en l'année 1750.

François de Grasse-Rouville, seigneur de Vallettes, capitaine dans le régiment de Villegagnon, Dragons, en 1702. épousa le 6 Février 1709. *Véronique* de Villeneuve-Trans. Il mourut le 3 Octobre 1723. & laissa, 1. *Charles-Joseph*, qui suit ; 2. *Joseph*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, officier des vaisseaux du Roi ; 3. *François*, aussi chevalier de Malte, & officier de vaisseaux ; 4. *Suzanne - Rossoline* de Grasse, née le 14 Janvier 1715. mariée le 14 Janvier 1731. à *François* de Cresp, seigneur de Saint Césaire, & deux autres filles, mariées dans les maisons de Capello-Châteauneuf & de Canuby-Torifelle.

Charles-Joseph de Grasse, comte du Bar, seigneur de Vallettes, né le 29 Avril 1710. épousa le 21 Janvier 1725. *Marie-Véronique*

de Grasse, dame du Bar, fille unique de *Paul-Joseph* de Grasse, comte du Bar, & de *Marguerite* de Villeneuve, dont il a eu, 1. *François-Pierre*, né le 22 Novembre 1727. qui entra dans le régiment des Gardes Françoises en 1743. & épousa en 1753. *Françoise-Marie* de Covet-Marignane, de laquelle il n'a point encore d'enfans; 2. *Pierre-Marie* de Grasse, né le 24 Mai 1744. chevalier de Malte; 3. *Véronique* de Grasse, née le 24 Mai 1734.

Branche des seigneurs & barons de Mouans.

Henri de Grasse, baron de Mouans, Sartous, & autres lieux, fils de *Claude* de Grasse II. du nom, comte du Bar, & de *Jeanne* de Brancas, dont il fut héritier en 1619. épousa *Catherine* de Grasse, fille de *Pompée*, baron de Bormes, & de *Suzanne* de Villeneuve des Arcs, dame d'honneur de la reine *Marguerite*. Il fut très-attaché au parti du Roi en Provence, ainsi que ses freres. Il eut de son mariage, 1. *Annibal*, qui suit; 2. *Pierre*, qui servit dans le régiment du comte du Bar, son oncle; 3. *Alexandre*, qui servit dans le même régiment; & cinq filles, dont quatre mariées dans les maisons de Brun-Rougon, de Lascaris-Châteauneuf, de Villeneuve & de Gasquet-Carros, & la cinquieme religieuse à l'abbaye de Tarascon.

Annibal de Grasse, baron de Mouans, fut gouverneur & viguier de Marseille en 1646. Il se maria le premier Avril 1634. avec *Françoise* de Grasse, fille de *César*, seigneur de Cabris, & de *Marthe* de Barras, dont il laissa, 1. *Alexandre*, qui suit; 2. *Catherine*, mariée à *Antoine* de Tabaret, seigneur de la Baume; 3. *Isabeau*, mariée à *Jean-Baptiste* le Noble, seigneur du Revest; 4. *Anne* de Grasse, mariée à *Jean-François* de Gaufridy, baron de Trets.

Alexandre de Grasse, baron de Mouans, s'allia avec *Jeanne* de Lyle-Taulanne, de laquelle naquirent, 1. *Louis-Joseph* de Grasse, qui n'eut point d'enfans de *Thérese-Albertine* du Quesnel, & *Marguerite* de Corbinelli, ses deux femmes; 2. *Jean-Baptiste*, qui suit; 3. *Jean* de Grasse, officier des vaisseaux du Roi, mort en Amérique; 4. & 5. deux filles, mariées dans les maisons de Villeneuve-Vence & de Lyle-Taulanne.

Jean-Baptiste de Grasse, baron de Mouans après le décès de son frere, épousa *Françoise* de Lyle, fille de *Jean*, seigneur de Taulanne, & de *Suzanne* de Grasse-Bar. De ce mariage sont issus, 1. *Suzanne*, mariée à *Louis* de Villeneuve, seigneur de Seranon; 2. *Rossoline*, épouse de *Joseph* de Lyle, aujourd'hui capitaine de vaisseaux, son cousin germain; 3. *Alexandre*; 4. *Charlotte* de Grasse.

Branche des seigneurs de Briançon.

Jean de Grasse, seigneur de Briançon, Soleillas, Gars, Salegrison, Montblanc, Verrayon, Thorene, & autres lieux, fils de *Charles* de Grasse I. du nom, baron du Bar, & d'*Honorade* d'Oraison, épousa *Catherine* de Villemurs, fille d'*Antoine*, baron de Villemurs, & d'*Angélique* de Castellane. Il prêta hommage le 27 Mars 1499. pour ses terres. Il

eut pour enfans, 1. *Antoine*, qui suit; 2. *Charles*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem, bailli de Manosque; 3. *Jérôme* de Grasse, chevalier du même ordre; 4. *Maxime* de Grasse, religieuse.

Antoine de Grasse, seigneur de Briançon, & autres lieux, servit avec distinction dans les guerres du regne de François I. Il fut détaché de l'armée du Roi pour commander dans la haute Provence, contre l'empereur Charles V. En récompense de ses services, Charles IX. le fit chevalier d' son ordre en 1568. Il épousa *Nicaise* de Russan, fille d'*Antoine*, seigneur de Thorene, & prêta hommage de ses terres le 17 Octobre 1546. Il fit son testament en l'an 1572. Ses enfans furent, 1. *Jérôme*, qui suit; 2. *Claude*, qui fit la branche des seigneurs de Saint Césaire, éteinte par la mort sans enfans de *François* & de *Pierre* de Grasse; 3. & 4. deux filles, mariées dans les maisons de Villeneuve-Bargemont & de Castillon-Beines.

Jérôme de Grasse, seigneur de Briançon, fit alliance le 2 Juin 1567. avec *Jeanne* de Calvy ou Calvo, & prêta hommage pour sa terre le 14 Mars 1597. Il eut pour fils, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Jean* de Grasse, qui a fait la branche des seigneurs de Verrayon, terminée dans la personne de *Barbe* de Grasse, mariée à *Joseph-Henri* de Perrussi, seigneur du Baron; 3. *Honoré* de Grasse, auteur de celle des seigneurs de Collettes, éteinte; 4. *Alexandre* de Grasse, seigneur de Gars, qui épousa *Isabeau* de Laurent, dont il eut deux filles, mariées dans les maisons de Flotte d'Agoult & de Martin-Amirat.

Charles de Grasse, seigneur de Briançon, épousa *Isabeau* de Villeneuve, fille de *Gaspard*, chevalier de l'ordre du Roi, baron des Arcs, & de *Marguerite* de Bouillier, de laquelle il laissa, 1. *Jean-François*, qui suit; 2. *Henri* de Grasse, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem; 3. *Lucrece* de Grasse, mariée à *Christophe* de Flotte, seigneur de Seillans; 4. *Marie-Maxime* de Grasse, qui épousa *Gaspard* de Flotte d'Agoult.

Jean-François de Grasse, seigneur de Briançon, & autres lieux, s'allia avec *Marie* de Gucii ou Gousse, & prêta hommage de ses terres le 3 Janvier 1673. Il laissa de son mariage, 1. *François*, qui suit; 2. *René*, prêtre, docteur de Sorbonne, prevôt de l'église de Glandevès; 3. *Raymond* de Grasse, capitaine au régiment de Provence; 4. & 5. deux filles, dont l'une est religieuse & l'autre morte sans alliance.

François de Grasse, seigneur de Briançon, épousa *Marguerite* de Brun-Castellane. Il prêta hommage le 4 Mai 1697. De son mariage naquirent, 1. *François-René*, qui suit; 2. *Jean* de Grasse, prevôt de l'église de Glandevès.

François-René de Grasse, seigneur de Briançon, a épousé *Marie* de Chailan, issue des seigneurs de Mouriès, de laquelle sont sortis, 1. *Joseph*, qui suit; 2. 3. & 4. trois filles, dont l'aînée a épousé *N*... de Cambis, gouverneur d'Entrevaux.

Joseph de Grasse, seigneur de Briançon, officier des vaisseaux du Roi, a épousé en 1750. *N*... de Castellane-Saint-Jus, sœur du marquis de Castellane,

chambellan de monseigneur le duc d'Orléans, & colonel du régiment qui porte le nom de ce duc.

Les armes sont : *d'or, au lion de sable, couronné de même à l'antique, armé & lampassé de gueules*. Devise : *pro me, Domine, responde*.

GRAVE, en Languedoc : L'origine de cette maison se perd dans l'obscurité des temps les plus reculés. L'on trouve dans les dépôts publics, dans les Histoires du Languedoc, & dans la Bibliotheque du Roi des marques de sa grandeur & de son ancienneté.

Raymond, *Guillaume*, *Arnaud* & *Bérenger* étoient les anciens noms de ceux de cette famille : ils signoient les chartres & autres actes avec les comtes de Barcelonne & de Provence, les vicomtes de Beziers, les ducs d'Alby, & les *Guillaume*, seigneurs de Montpellier, qui, suivant l'*Histoire nouvelle du Languedoc*, *Tome I. p.* 269. sortoient de *Gamardus* ou *Babo*, qui descendoit d'*Ansbert*, d'où l'on fait sortir la seconde & la troisieme race de nos Rois en 536. & par les actes des années 1112. 1149. & 1187. le château de Grave, & plusieurs terres qui avoient fait partie des domaines de ces souverains, étoient venus par succession dans la maison de Grave, dont ceux de cette maison étoient seigneurs, & y tenoient des troupes à leur solde en 1150. *Mathieu* de Grave, seigneur de Lucatte, vainquit celui qui s'étoit emparé de la ville de Periac, & délivra le pays de la tyrannie ; & l'on voit depuis ce temps-là que les armes de cette maison ont toujours eu pour cimier : *une tête de Géant, percée d'une lance*.

Le premier degré de cette famille, dont voici la filiation, perpétuée jusqu'à nos jours, & que l'on peut suivre par titres, commence à

I. *Eléazar* de Grave, seigneur de Periac, lequel eut pour successeur,

II. *Eléazar* de Grave II. du nom, chevalier, qui demanda la succession d'*Eléazar* I. du nom, & la restitution de la dot de *Fabrice*, sa mere, conjointement avec *Marquise*, *Alde* & *Hermerdave*, ses sœurs ; mais il leur fut répondu que son pere *Eléazar* de Grave ayant protégé la secte des Albigeois, & souffert qu'ils prêchassent dans la ville de Periac, dont il étoit seigneur, comme aussi ayant été fait prisonnier dans la ville de Rieux, dont il avoit soutenu le siége contre l'armée de *Simon*, comte de Montfort, de même que dans Periac, leurs biens étoient confisqués par acte de 1231. qui se trouve dans la Bibliotheque du Roi, & dans les archives de la ville de Montpellier.

III. *Arnaud* de Grave & *Pierre*, tous deux chevaliers, prétendirent aussi à la même succession, & avoient un frere nommé *Raymond*. Le roi Saint Louis eut égard à leur demande, parce qu'ils s'étoient soumis & avoient été fideles à ce prince, depuis son arrivée dans Avignon. Ainsi par lettres patentes il leur donna la somme de soixante livres de rente fonciere pour eux & leurs descendans assignés sur un grand nombre de villages, & qui fut ensuite échangée avec les domaines & fiefs de Periac, suivant ce qu'il est porté par les actes des

années 1241. 1243. 1245. 1257. 1260. & 1267. tous conservés dans les archives de la ville de Montpellier, ou dans la Bibliotheque du Roi à Paris. *Pierre* de Grave fut, avec plusieurs autres seigneurs, l'un des arbitres des descendans de *Simon* de Montfort, dans le différend qu'il eut avec le vicomte de Lautrec. Dans la sentence qui intervint, ils sont qualifiés de nobles, seigneurs & chevaliers; & au bas de cette sentence, qui est de 1258. est le sceau de *Pierre* de Grave, *chargé de trois fasces ondées*, qui ont été de tout temps les armes de cette maison (*a*). On voit encore aujourd'hui dans l'église paroissiale de l'ancien Periac les tombeaux de la maison de Grave dans une chapelle où quelques-uns de ces seigneurs sont représentés à cheval, armés de toutes pieces avec leurs chevaux caparassonnés & leurs écus chargés d'*ondes*; & on apperçoit une Epitaphe latine sur une pierre de marbre blanc, divisée en trois parties, & séparée par des colonnes, faisant partie du frontispice de ladite chapelle (*b*).

I V. *Bérenger* de Grave, seigneur de Periac, & *Raymonde*, sa sœur, étoient enfans de *Pierre*. Ils tenoient rang avec la plus haute noblesse du pays à la convocation des Nobles en 1268. & 1269. Il rendit hommage de ses terres au Roi en l'année 1270. où il est énoncé fils de *Pierre* de Grave, seigneur de Periac. En 1304. *Philippe* le Bel ayant demandé un subside extraordinaire, pour pouvoir continuer la guerre de Flandres, les prélats

(*a*) *Dans la nouvelle Histoire du Languedoc, on a mis mal-à-propos des* croissans, *au lieu d'*ondes *ou* fasces ondées.

(*b*) *Il est écrit en lettres Gothiques l'inscription suivante, dans la partie du milieu:* » In nomine Domini, anno Incarnationis Do-» mini millesimo ducentesimo sexagesimo quinto, secundo Kalendas » Augusti, regnante LODOÏCO rege, Guidone Narbonensi ar-» chiepiscopo existente: Pateat universis præsentes litteras hujus » Epitaphii inspecturis, quòd nos P. DE GRAVA, miles & » domina Brunnessendis uxor ejus, instructi inspiratione divinâ, » ædificamus & dotamus ex nostris propriis possessionibus, seu » juribus Capellam, contiguam Ecclesiæ Sancti Stephani de Vil-» lari, ad honorem Dei, & Beatæ Mariæ Virginis, matris ejus; » ponentes ibi proprium Capellanum, pro animabus nostris, & » parentum nostrorum, divina officia celebraturum, retinentes nobis » & successoribus nostris, de voluntate & concessu dicti domini » archiepiscopi Narbonensis, jus patronatûs in prædictâ Capellâ: » videlicet quòd per nos & successores nostros tantùm, & non » per alium, Capellanus qui pro tempore ibidem fuerit dicto ar-» chiepiscopo, vel ejus successoribus habeat præsentari: Siccardus de » Caunis, & Bernardus Escussa me fecerunt. « *Et dans la partie droite de cette inscription, il est représenté en bas relief une dame assise sur une chaise de parade, avec un oiseau à côté d'elle, & une fleur de lys à la main; & dans la partie gauche est représenté, de même en bas relief, un cavalier tenant la lance en arrêt, lui & son cheval armé, & un écu chargé d'ondes.*

&

& les seigneurs du Languedoc lui accorderent le cinquieme de leur revenu (*a*). Dans un acte de 1317. *Bérenger* de Grave est qualifié de *chevalier* & de *noble & puissant seigneur*, & *Raymond* de Grave, qui suit, signe dans le même acte, & est qualifié de *damoiseau*, qui est la qualité que prenoit alors le fils d'un chevalier.

V. *Raymond* de Grave, seigneur de Periac, de Ventenac, de Brosse-Cavaret, &c. possédoit les mêmes terres, sur lesquelles avoit été établi la pension de soixante livres de rente par Saint Louis. Il fut marié trois fois; sçavoir, en premieres noces avec *Allemande* de Roquenegade, dont il eut *Sclaramonde*, religieuse; en secondes, avec *Sclaramonde* de Fresac, de laquelle il eut *Jean*, & *Eléonore*, dont on ignore la postérité; & en troisiemes noces avec *Saure* de Merle, dont il eut *Foulques*, ou *Fouquet*; *Hugues*, qui suit, qui a formé la premiere branche de la maison de Grave; *Pierre*, dont on ignore la postérité, & *Bérenger*, fils posthume, chef de la seconde branche, qui suivra après la premiere. Il en est parlé dans les actes, testamens & partages des années 1371. & 1395.

PREMIERE BRANCHE.

VI. *Hugues* de Grave, fils de *Raymond*, fut seigneur de Vilegly, Félines, &c. par le testament de *Fouquet* de Merle, chevalier, son oncle maternel, en l'an 1405. qui l'institua son héritier, & donna à lui & aux descendans de la maison de Grave les villes & châteaux qui lui appartenoient, à condition qu'ils joindroient à leur nom celui de Merle, & à leur écusson les armes de sa famille, qui sont: *d'or, à cinq merlettes de sable*. Il transigea avec *Saure* de Merle, sa mere, ses freres, & le posthume, nommé *Bérenger*. Il fit hommage au Roi de ses terres. Il épousa *Navarre* d'Hautepoult, de laquelle il eut cinq enfans, dont l'aîné fut *Jean*, qui suit; c'est ce qui est énoncé dans les actes des années 1372. 1379. 1395. 1402. 1405. 1407. 1413. & 1416.

VII. *Jean* I. du nom, seigneur de Vilegly & Félines, épousa *Sybille* Boyer de la Boissiere, dame d'Arragon, de la-

(*a*) *La répartition s'en fit à Beziers, & voici ce que porte l'estimation du revenu des principaux seigneurs:*

Guillaume *de Voisin* . . . 200 *liv.*
Guillaume *de Turcy* . . . 500 *liv.*
Jean *de Levy*, *seigneur de Mirepoix* . . . . . 4269 *liv.*
Arnault *de Lordat* . . . . 130 *liv.*
Raymond *de Durfort* . . 100 *liv.*
Guy *de Beaumont* . . . . 500 *liv.*
Gilles *de Voisin* . . . . . . 500 *liv.*
Bérenger *de Grave*, *seigneur de Periac* . . . . 200 *liv.*
Guy *de Vérac* . . . . . . 100 *liv.*
Guillaume *de Beau* . . . 400 *liv.*
Amalaric *de Turey* . . . 300 *liv.*
Trédol, *seigneur de Venes* . . . . 300 *liv.*
Sicard *de Lautrec* . . . . 700 *liv.*
Hugues *Adhemar* . . . . . 800 *liv.*
Eléonore *de Montfort* . 1000 *liv.*
Guillaume *Renard* . . . . 600 *liv.*
Gero *Lodeve* . . . . 400 *liv.*
Pierre *de Clermont* . . . 400 *liv.*
Roger *d'Anduse* . . . . . . 100 *liv.*
Hermencide *de Thésan* . . 12 *liv.*
Amalaric *de Narbonne*. 1000 *liv.*

quelle il eut trois enfans ; sçavoir, *Guillaume*, dont la postérité est éteinte ; *Mathieu*, qui suit, & un autre *Mathieu*, dit le Jeune, dont la postérité est pareillement éteinte : ceci est prouvé par les différens actes des années 1458. 1461. 1463. 1480. & 1501. Il fit hommage au Roi en 1417.

VIII. *Mathieu* de Grave, seigneur de Vilegly, d'Arragon, & autres lieux, épousa demoiselle *Andrine* de Seriere, & fit son testament le 22 Août 1463. Il eut de son mariage *Jean* II. qui suit, & quatre filles. Le Roi le nomma pour administrer le temporel de l'évêché de Carcassonne. Dans cet acte qui fut fait en l'année 1456. il est qualifié de seigneur de Vilegly.

IX. *Jean* II. du nom, lequel fut institué héritier de *Mathieu*, fit hommage au Roi le 11 Février 1483. pour les terres de Vilegly, Puynautier & de la Liviniere. Il épousa en premieres noces *Béatrix* de Puymisson, & en secondes, *Jeanne* de Montbrun. De ces deux femmes il eut onze enfans, dont *Jean* III. qui suit, & *Philippe*, qui a fait souche, suivant ce qui est dit dans les actes de 1521. 1526. 1540. 1549. 1557. 1565. & 1583.

X. *Jean* III. du nom, chef du premier rameau de la premiere branche existante de la maison de Grave, seigneur de Vilegly, épousa le 5 Août 1526. *Catherine* le Rouch d'Arnois, & testa le 13 Avril 1557. Il eut neuf enfans, entr'autres, *Pierre*, dont la postérité est éteinte ; *François*, qui suit, & *Jean-Jacques* de Grave, qui a aussi fait souche, suivant ce qui est rapporté plus au long dans les actes des années 1557. 1566. 1567. 1582. 1591. 1604. & 1610.

XI. *François* I. du nom, seigneur de Lanette, épousa *Jeanne* du Château en 1565. dont il eut cinq enfans, entr'autres, *Jean* & *François*, qui n'ont point eu de postérité, & *Jean* IV. qui suit, suivant les actes des années 1610. 1622. 1630. 1638. & 1657.

XII. *Jean* IV. du nom, seigneur de Combebelle, épousa le 13 Octobre 1610. *Germaine* de Doustre, de laquelle il eut deux enfans, dont l'aîné fut *Jean* V. qui suit. Il en est fait mention dans les actes des années 1635. & 1638.

XIII. *Jean* de Grave V. du nom, seigneur de Durfort & de Combebelle, épousa en premieres noces le 15 Février 1650. *Catherine* de Grave, sa cousine, & en secondes, le 14 Juillet 1658. demoiselle *Claude* de Cazamajour. Il eut de ces deux mariages huit enfans, dont six garçons & deux filles. Ses fils furent *Jean*, *Henri*, un autre *Jean*, *Hercules* & *Balthasard*, morts sans enfans, & *Charles*, qui suit, suivant les actes de 1674. & 1694.

XIV. *Charles* de Grave, seigneur de Durfort, baptisé le 26 Juillet 1667. chevalier de Saint Louis en 1711. capitaine de Grenadiers dans le régiment de Languedoc en 1695. puis lieutenant colonel en 1734. épousa le 7 Avril 1719. *N*. . . . . le Vasseur. De ce mariage il eut trois fils ; sçavoir, *Charles-Antoine*, mort jeune ; *Fiacre-François*, grand-vicaire du diocèse de Saintes, l'un des députés du Clergé de France en 1760. & *François* de Grave, qui suit.

XV. *François* de Grave, sei-

gneur de Durfort & Combebelle, chevalier de Saint Louis, colonel du régiment de Provence, né à Bluye le 5 Août 1726. & marié le 26 Novembre 1749. avec *Marie-Eléonore* de Grave, fille du marquis de Grave, dont il sera parlé ci-après, duquel il y a plusieurs enfans.

X I. *Jean-Jacques* de Grave, chef du second rameau de la premiere branche, fils de *Jean* III. du nom, seigneur des Palais, &c. épousa *Catherine* d'Hautepoult le 28 Janvier 1582. de laquelle il eut cinq enfans, dont deux filles & trois garçons, sçavoir *Marc-Antoine* & *Claude-Jean-François*, dont les postérités sont éteintes, & *Jean-Antoine*, qui suit, suivant les actes de 1613. 1615. 1619. & 1627.

X I I. *Jean-Antoine* de Grave, seigneur de la Nause, troisieme fils de *Jean-Jacques*, épousa *Jeanne* de Robert, de laquelle il eut sept enfans, entr'autres, *Claude*, qui suit; *Jean-Jacques*, mort sans postérité, & *Barthelemi*, dont la descendance est éteinte, suivant les actes des années 1607. 1615. 1619. 1627. 1635. 1657. & 1659.

X I I I. *Claude* de Grave, seigneur des Palais, épousa le 9 Octobre 1655. *Isabeau* Dumas, de laquelle il eut deux enfans, dont l'aîné fut *Marc-Antoine*, qui suit. Il en est parlé dans les actes des années 1655. 1657. & 1667.

X I V. *Marc-Antoine* de Grave I. du nom, seigneur des Palais, né en Août 1659. épousa le 20 Avril 1689. *Marie* de Donos, de laquelle il eut quatre enfans, entr'autres, *Jean-François*, qui suit, & *Marc-Antoine* II. du nom, dont la postérité sera rapportée ci-après. Il fit hommage au Roi en 1679.

X V. *Jean-François* de Grave, né le 2 Décembre 1700. épousa le 13 Juin 1729. *Marie-Anne* de Molins, de laquelle il eut quatre enfans, dont, entr'autres, *Marc-Antoine-Paul*, mort officier dans le régiment de Laval, Infanterie; *Pierre-Anicet*, mort au régiment de Guyenne en Canada, tous deux sans postérité, & *Hyacinthe*, qui est officier dans le régiment de Languedoc, Infanterie, en l'année 1760.

X I V. *Marc-Antoine* de Grave II. du nom, chef du troisieme rameau de la premiere branche, & fils de *Marc-Antoine* I. épousa le 30 Octobre 1729. demoiselle *Jeanne* Doustet, dame de Camplond, de laquelle il eut cinq enfans, sçavoir *Clément*, né le 4 Février 1734. *Anicet*, né le 30 Mai 1737. & trois filles.

X. *Philippe* de Grave I. du nom, seigneur de Félines, chef du quatrieme rameau existant de la premiere branche, & fils de *Jean* II. du nom, épousa le 25 Août 1549. *Magdelene* de Says, dont il eut six enfans, qui furent *François*, qui suit, & cinq filles, suivant les actes de l'année 1583.

X I. *François* de Grave, seigneur de Félines, épousa le 31 Janvier 1588. *Jeanne* de Montredon, de laquelle il eut cinq enfans, sçavoir *Bernard*, qui suit; *Jean-François* & *Henri*, morts sans postérite, & deux filles, suivant les actes des années 1621. 1631. & 1668.

X I I. *Bernard* de Grave, seigneur de Félines, gentilhomme ordinaire de la chambre de M. le duc d'Orléans, & capitaine d'une compagnie de cent hommes d'ar

mes, épousa en premieres noces le 14 Avril 1620. *Anne* de Reboule, & en secondes, le 3 Mars 1631. *Anne* de la Vergne de Tressan. Il eut de ces deux mariages *Jérémie* de Grave, prêtre; *Blaise* de Grave, qui suit, & une fille.

XIII. *Blaise*, seigneur de Félines, d'Argins & de Caumont, épousa en premieres noces le 16 Août 1666. demoiselle *Jeanne* de Guept; en secondes, le 25 Août 1668. demoiselle *Marie* de Rouvet, & en troisiemes, le premier Octobre 1690. demoiselle *Louise* Roquefort de Marquein. De ces trois mariages il eut cinq enfans; sçavoir, *Joseph* de Grave, dont la postérité est éteinte; *Alphonse*, qui suit; *Edme* & *François-Alphonse* de Grave, & *Sébastien*, religieux.

XIV. *Alphonse* de Grave, capitaine en 1707. épousa le 8 Février 1711. *Thérese* de Brette, de laquelle il eut deux enfans, dont *Jean-Hyacinthe* de Grave, qui suit, & une fille, née en Novembre 1711.

XV. *Jean-Hyacinthe*, dit le vicomte de Grave, né à Narbonne en Décembre 1714. mousquetaire du Roi en 1740. chevalier de Saint Louis en 1745. & capitaine au régiment de Cambis en 1752. a épousé *Josephe-Anne-Thérese* de Boyer de Sorgues. Il a de son mariage *Jean-Hyacinthe*, né le 20 Septembre 1755.

SECONDE BRANCHE.

VI. *Bérenger* de Grave, damoiseau, fils posthume de *Raymond* de Grave, chevalier, & de *Saure* de Merle, fut seigneur de Marsal. Le 14 Avril 1435. *Govin* de Naves, damoiseau, lui fit donation de tous les droits qu'il avoit sur les biens de feu noble *Raymond* de Grave. *Bérenger* épousa demoiselle *Marguerite* Duranty le 20 Février 1455. Il eut de ce mariage quatre enfans. *Gaspard*, qui suit, est le seul qui eut postérité. Il partagea avec ses freres la succession de son pere, suivant les actes des années 1395. 1451. 1476. & 1495.

VII. *Gaspard* de Grave, seigneur de Marsal, de Muce & du Pouget, donna son dénombrement au Roi le 19 Août 1443. Il épousa *Catherine* de Salomon, dont il eut quatre enfans; sçavoir, *Thomas*, mort sans postérité; *Antoine*, qui suit; *Pierre*, prieur de Montholier, & *Violande* de Grave. Dans l'acte de 1479. il est qualifié de *noble & puissant seigneur*. Il fit son testament le 6 Juin 1476.

VIII. *Antoine* de Grave, seigneur de Marsal, du Pouget, Villenovet, Saint Martin-Entre-Deux-Eaux, &c. prend la qualité de *noble & puissant seigneur*. Il fit le dénombrement de ses terres au Roi, & épousa le 20 Janvier 1484. demoiselle *Anne* de Caumont, dont il eut sept enfans, trois garçons & quatre filles. *Jacques* de Grave, qui suit, étoit l'aîné. Il en est fait mention dans les actes des années 1484. 1496. 1497. 1498. 1503. 1508. 1532. & 1536.

IX. *Jacques* de Grave, seigneur de Saint Martin-Entre-Deux-Eaux & de Villenovet, fit une enquête le 16 Mai 1530. qui prouve qu'il étoit patron de la chapelle de Saint Jacques, fondée & dotée par *Gaspard*, son ayeul, dans l'église de Saint Pierre de Thésan. Il épousa demoiselle *Jeanne* Dupuy, & testa le 25 Novem-

bre 1536. Il eut quatre enfans ; qui furent *Alexis*, qui suit ; *Raymond*, mort jeune ; *Nicolas*, dont la postérité suivra après celle d'*Alexis*, & *Anne* de Grave, suivant les actes des années 1538. 1553. 1578. & 1588.

X. *Alexis* de Grave, seigneur de Saint Martin-Entre-Deux-Eaux & de Villenovet, épousa le 8 Octobre 1539. demoiselle *Jeanne* de Pato, qui testa le 10 Janvier 1610. De ce mariage sont venus huit enfans, six garçons & deux filles, entr'autres, *Jacques*, & un autre *Jacques*, morts jeunes ; *Antoine* II. du nom, qui eut postérité, laquelle est éteinte ; *Thimothée*, qui suit ; *Pierre* & *Marc* de Grave, morts sans postérité, & dont il est fait mention dans les actes des années 1544. 1545. 1547. 1554. 1564. 1567. 1584. 1589. & 1590.

XI. *Thimothée* de Grave, seigneur de Saint Martin-Entre-Deux-Eaux, de Longuette, &c. quatrieme fils d'*Alexis*, transigea avec *Antoine*, son frere, le 18 Décembre 1589. & testa le 26 Novembre 1626. Il avoit épousé le 28 Mars 1596. *Antoinette* de Bermond du Caylar, & par ce mariage il se trouva cousin germain d'*Henri* de Montmorency, connétable de France, dont la fille unique épousa le prince de Condé. De ce mariage naquirent cinq enfans ; sçavoir, *Marc-Antoine*, lequel se signala dans plusieurs combats & à la conduite de plusieurs corps d'armées, qui de son mariage avec *Gracienne* du Perron, il n'en a resté que deux filles, nommées *Marie* & *Henriette* ; *Philippe*, second fils de *Thimothée*, dont la postérité est éteinte ; *Henri* de Grave, qui suit ; *Pierre* de Grave, abbé, & *Marie-Antoinette*, mariée au seigneur d'Arnois. Il en est parlé dans les actes de 1620. 1624. 1626. 1630. 1632. 1637. 1638. 1641. 1645. 1648. & 1653.

XII. *Henri* de Grave, seigneur de Saint Martin-Entre-Deux-Eaux, de Ville-Fargeau, Bauchès & du Perron, conseiller d'Etat d'épée, lieutenant général des armées du Roi, épousa le 16 Août 1656. *Marie* de Grave, sa niece, fille de *Marc-Antoine*, par dispense obtenue en Cour de Rome, le 15 Décembre 1655. demandée par M. de Lyonne, ambassadeur de France, par ordre du Roi & de la Reine mere, pour raison de la noble extraction d'*Henri* & de *Marie* de Grave, & la conservation de leur famille en 1679. *Henri* fit hommage au Roi de sa terre de Saint Martin en 1684. Mademoiselle, fille de Monsieur, frere du Roi, ayant épousé le duc de Savoye, il la conduisit en qualité de son chevalier d'honneur. Il fut employé en diverses négociations. Il mourut en Mai 1690. & sa femme en 1697. De leur mariage sont venus *Philippe*, qui suit ; *Jules*, qui n'a eu qu'une fille, mariée à *N.....* de Jaucourt ; *Nicolas*, abbé de Sainte Verte & chanoine de Paris ; *Henri*, mort jeune ; *Marie-Henriette*, mariée à *Charles* de la Palu, suivant les actes des années 1627. 1637. 1641. 1648. 1650. 1653. 1658. 1664. 1666. & 1683.

XIII. *Philippe* de Grave, seigneur de Saint Martin-Entre-Deux-Eaux, & des autres terres de son pere, maître de la garde-robe de Monsieur, frere unique du Roi, baptisé dans la chapelle du Louvre le 31 Janvier 1657. eut pour parrein Monsieur, frere

unique de Louis XIV. & pour marreine la reine *Anne* d'Autriche, épousa le 16 Novembre 1684. *Diane* de Solas, marquise dudit lieu, de laquelle il eut *Henri-François* de Grave, qui suit. Il fit son testament le 25 Août 1688. suivant les actes des années 1677. 1711. & 1719.

XIV. *Henri-François* de Grave, seigneur de Saint Martin-Entre-Deux-Eaux, du marquisat de Solas, de la baronnie de Laties, & du port antique de Montpellier, né le 13 Octobre 1685. officier de Gendarmerie en 1704. s'est trouvé à plusieurs batailles, & fit hommage au Roi le 26 Mai 1723. Il épousa en premieres noces le 9 Février 1719. *Marie-Anne* Goyon de Matignon, fille du maréchal de Matignon, & en secondes, *Marie-Louise-Christine* de Laval-Montmorency. Du premier lit il ne reste plus qu'*Anne-Eléonore*, mariée le 26 Novembre 1749. avec son cousin *François* de Grave, seigneur de Durfort & de Combebelle, ayant tous deux pour neuvieme ayeul *Raymond* de Grave, seigneur de Periac, duquel mariage il y a plusieurs enfans vivans.

X. *Nicolas* de Grave, seigneur de la Treille, chef du premier rameau de la seconde branche existante de la maison de Grave, troisieme fils de *Jacques* de Grave, & de *Jeanne* Dupuy, épousa *Lucie* de Lorette, & transigea au mois d'Août 1547. avec *Alexis*, son frere. Il eut de son mariage trois enfans, *Pierre*, *François*, qui suit, & *Claudine*, suivant les actes des années 1560. 1571. & 1591.

XI. *François* de Grave, seigneur de Saint Martin d'Aumes, épousa en premieres noces le 24 Septembre 1581. *Anne* de Lasset; & en secondes, le 24 Février 1585. *Françoise* de Barriere. Il fit son testament le 28 Août 1591. & fit héritier son fils *Pierre*, enfant du premier lit, qui suit, & du second, il eut deux filles.

XII. *Pierre* de Grave I. du nom, seigneur de Saint Martin d'Aumes, avoit épousé le 11 Juillet 1623. demoiselle *Isabeau* de Clapier, & fit son testament le 18 Septembre 1644. par lequel il institue sa femme, son héritiere, laquelle fit son testament le 17 Février 1667. De ce mariage vinrent sept enfans, entr'autres, *Jean-Nicolas*, ecclésiastique; *Jean-Louis*, qui suit; *Pierre* de Grave, dont la postérité sera rapportée après celle de *Jean-Louis*, son frere; *Rose*, *Françoise* & *Marie*. Il en est fait mention dans les actes des années 1652. 1653. 1658. & 1669.

XIII. *Jean-Louis* de Grave, seigneur de Saint Martin d'Aumes, épousa le 13 Juillet 1658. demoiselle *Anne* d'Apolit. De ce mariage sont nés quatre enfans; sçavoir, *Louis*, qui suit. *Hercules*, *Marie* & *Marguerite*. Il fut maintenu dans sa noblesse avec *Pierre* & *Nicolas*, son autre frere, par ordonnance du 7 Novembre 1669. Voyez les actes des années 1668. & 1679.

XIV. *Louis* de Grave, seigneur de Saint Martin d'Aumes, épousa le 3 du mois de Février 1703. *Gabrielle-Magdelene* Moissac, & fit son testament le 24 Avril 1709. Il laissa de son mariage trois enfans; sçavoir, *Jean-Louis*, qui suit; *Félix*, rapporté après son frere aîné, souche du second rameau de la seconde branche existante; *Jacques*, mort sans postérité.

X V. *Jean-Louis* de Grave, seigneur de Saint Martin d'Aumes, épousa le 18 Octobre 1730. demoiselle *Marie - Magdelene* de Maury, de laquelle il eut trois enfans; sçavoir, *Mathieu Louis-Guillaume*, mort jeune; *Joseph-François-Simon*, vivant en 1760. & *Marie - Magdelene - Therese-Jeanne*, aussi vivante en la même année. Il en est fait mention dans les actes des années 1737. 1739. & 1745.

X V. *Félix* de Grave, né le 14 Mars 1706. étoit enseigne de Galere, lorsqu'il épousa le 31 Janvier 1741. demoiselle *Elisabeth* Vigourel, dont il y a trois enfans.

X I I I. *Pierre* de Grave II. du nom, seigneur de Saint Martin de la Garigue, chef du second rameau de la seconde branche existante de la maison de Grave, quatrieme fils de *Pierre* I. du nom, & d'*Isabeau* de Clapier, épousa le 8 Février 1667. *Antoinette* de Fabre, de laquelle il eut *Henri*, mort sans postérité; *Louis*, qui suit, & une fille, qui fut mariée. Il en est parlé dans les actes des années 1703. 1705. & 1730.

X I V. *Louis* de Grave, seigneur de Saint Martin de la Garigue, épousa le 28 Avril 1703. demoiselle *Anne* de Vich, dont il eut *Pierre* de Grave, qui suit; *François-Louis* de Grave, prêtre; *Jean - François*, mort au service du Roi, & deux filles, nommées l'une *Antoinette* & l'autre *Marie* de Grave.

X V. *Pierre* de Grave III. du nom, né le 23 Juillet 1707. mousquetaire de la premiere compagnie en 1728. chevalier de Saint Louis en 1744. & commandant un bataillon de Milice en Languedoc, n'est point encore marié en la présente année 1760.

Les armes de la maison de Grave sont: *écartelé au 1 & 4 d'azur, à trois fasces ondées d'argent; au 2 & 3 d'or, à cinq merlettes de sable, posées 2, 1 & 2, & surmontées d'une tête de Géant percée d'une lance.*

GRENELLE, écuyer, seigneur de Pimont: Ancienne famille de Robe, établie à Paris, d'où elle est originaire & qui s'est ensuite transplantée en Bourgogne, laquelle a long-temps possédé le fief de Grenelle, où est à présent bâtie l'Ecole Royale Militaire.

François de Grenelle, seigneur de Pimont, capitaine de Cavalerie, lieutenant colonel au service du roi de Pologne, duc de Lorraine & de Bar, & un de ses gentilshommes, est veuf depuis le 18 Mai 1760. après vingt-huit ans de mariage, de *Marie* de Borstel. Il a actuellement trois neveux au service dans le régiment de Vatan, Infanterie. Les deux premiers sont à la tête de ce régiment, & chevaliers de Saint Louis.

Un des ayeux de *François* de Grenelle de Pimont se retira dans le duché de Bourgogne du temps des troubles qui s'éleverent en France sous le regne d'Henri III. & y acheta plusieurs terres & fiefs, parmi lesquels celui de Pimont, qui a resté jusqu'à présent à ses descendans, qui se sont alliés aux premieres familles de Dijon, entr'autres, à *Françoise* de Gergy & à *Marguerite* Quarré, toutes les deux nobles d'ancienne extraction; *Jean* de Grenelle, mari de la derniere, devint conseiller d'Etat.

CORRECTIONS & ARTICLES à ajouter à la lettre H.

HAYNIN : *Page* 313. *col.* 2. *lig.* 12. *effacez* où ils ont fondé un chapitre de chanoinesses.

Page 314. *col.* 1. *lig.* 3. héritiere de Galéan, *lisez*, héritiere de Galgan.

Page 316. *col.* 2. *lig.* 44. *Jacqueline* d'Ansel, *lisez*, *Jacqueline* Ansel.

Page 317. *col.* 1. *lig.* 14. Leurs enfans furent, *lisez*, Leurs enfans furent, entr'autres.

Ibid. lig. 31. De ce mariage sont sortis, *ajoutez*, entr'autres enfans.

Page 318. *col.* 1. *lig.* 28. *Catherine-Françoise* de Lardenoy, *lisez*, *Catherine - Françoise* Lardenoy.

Ibid. lig. 34. *Ernest - Charles-André* de Haynin pensant à faire entrer une de ses filles à Saint Cyr, *effacez* pensant à faire entrer une de ses filles à Saint Cyr, & *lisez*, voulant faire voir, &c.

HENNIN, en Flandres : Cette famille prétend descendre de Haynin-Wambrechies par *Innocent*, auquel on donne jusqu'à vingt enfans. Leurs armes sont celles de Haynin ; mais ils y ont ajouté *une lune de sable au premier canton.*

Claude Hennin, sieur de Querenain, épousa en premieres noces *Jeanne* l'Aoust, *aliàs Catherine* ; & en secondes, *Julienne* Préau. Il eut du premier mariage, 1. *Claude*, qui suit ; 2. *Antoine*, évêque d'Ypres ; 3. *Jacques* de Hennin, dont est sorti un fils, nommé *Pierre* de Hennin, pere de *Catherine*, mariée au sieur de Héricourt, baron de Beaumez, & autres lieux. Ledit *Claude* de Hennin eut de son second mariage, 1. *Henri* de Hennin, sieur de Morval, enterré à Cambray, marié en premieres noces à *Jeanne* Godin, fille de *Daniel* Godin ; & en secondes, à *Marie* Corbeau, morte sans postérité. Il eut de *Jeanne* Godin, sa premiere femme, 1. *Marie* de Hennin, mariée à *Jean* de Bernemicourt, par contrat du 15 Mars 1633. dont *Jean - Jacques-Henri* de Bernemicourt, allié à *Magdelene* de Bernemicourt, dont *Catherine-Josephe*, morte en Mars 1748. étant veuve du comte de Wagnon, & *Jean François-Joseph* de Bernemicourt, qui épousa *Charlotte* de Bernemicourt, & qui fut pere de *Joseph-François-Marie* de Bernemicourt, marquis de Saluces, mort en Janvier 1747. sans postérité ; 2. *Marie* de Hennin, mariée à *Jacques* des Enfans, sieur du Fermont, dont, entr'autres enfans, *Catherine* des Enfans, mariée à *Jean* de Hainnuyer, sieur d'Alencourt, &c. dont *Marie - Catherine* de Hainnuier, mariée à *Jacques François* des Maisieres, dont *Jean-François-Antoine-Joseph* des Maisieres, sieur de Châtel, Desprets, &c. qui épousa *Marie-Cécile - Agnès* de Haynin, qui hérita des biens du chef des Hennins par la mort du marquis de Saluces ; 3. *Louis* de Hennin ; 4. & 5. *Anne* & *Catherine* de Hennin.

Claude de Hennin II. du nom, sieur de Warlain, Querenain, &c.

fils aîné de *Claude*, & de *Jeanne* l'Aoust, sa premiere femme, épousa *Isabelle* Dennetiere, de laquelle il eut,

Claude de Hennin III. du nom, marié à *Justine-Hélene* de Bosch, qui laissa, entr'autres enfans,

Jacques-Philippe de Hennin, sieur de Querenain, &c. qui épousa *Adrienne-Thérese* de Lens-Blendecq, dont, 1. *N*.... de Hennin, marquis de Querenain, qui suit; 2. *N*.... de Hennin, mariée à *N*.... Desclaibes, vicomte de Seboing, dont deux filles mariées sans enfans. L'aînée a épousé M. de Valfans, maréchal de camp.

N.... de Hennin, marquis de Querenain, &c. épousa *N*.... Ladamande, dont *N*.... de Hennin, marquise de Querenain, mariée au marquis de Nédoncelle, qui ne laissa qu'une fille, laquelle épousa *N*.... de Nédoncelle, son cousin, & mourut peu de temps après, laissant deux garçons, l'un mort en bas âge, & l'autre au Collége à Paris.

HEUCHIN: *Page* 331. *col.* 1. *pénult. lig.* celle de la Croix d'Heuchin, *lisez*, celle de Croix-Heuchin.

Page 332. *col.* 2. *lig.* 15. vicomte de la Hovardiere, *lisez*, vicomte de la Hovarderie.

HUET: Famille originaire de Normandie, établie aujourd'hui à Orléans.

Abraham Huet I. du nom, étoit mort en 1639. & fut pere, par *Catherine* Lucas, d'*Abraham* Huet II. du nom, lequel fut marié en 1633. avec *Claude* le Jeune, dont naquirent, 1. *Abraham* Huet III. du nom, écuyer, conseiller du Roi, procureur général en sa Cour des Aides de Normandie, qui épousa en 1679. *Marie-Magdelene* Horouet, dont il n'a eu qu'une fille, nommée *Marie-Anne-Magdelene*, mariée en 1707. à *François-Joseph* de Marguerit, écuyer, seigneur de Versainville; 2. *Antoine*, qui suit; 3. *Catherine* Huet, qui épousa en 1662. *Nicolas* de Campion, seigneur de Montpoignant; 4. *Marie* Huet, femme de *Henri* de Bethencourt, seigneur de Saint Samson & de Tourville la Riviere.

Antoine Huet, écuyer, seigneur d'Ambrun, &c. épousa le 6 Septembre 1672. *Catherine* le Roux. De ce mariage sont issus *Antoine* & *Laurent Claude*, qui suivent, tous deux maintenus dans leur noblesse en 1717.

Antoine Huet II. du nom, écuyer, seigneur d'Ambrun, &c. fut successivement cadet dans le régiment des Gentilshommes, à Tournay, le 18 Juin 1680. cornette de la compagnie d'Astron dans le régiment de Dragons de Marsan en 1691. lieutenant dans le même régiment en 1692. capitaine dans le régiment du Châtelet en 1702. major du régiment de Cavalerie de Braque en 1708. lieutenant colonel du régiment de Mallan en 1709. chevalier de Saint Louis en 1714. mestre-de-camp réformé à la suite du régiment de Saint Aignan, Cavalerie, en 1715. & pourvu en 1737. de la charge de lieutenant de Roi au gouvernement d'Auvergne. Il fut marié deux fois; en premieres noces en 1719. avec *Anne* Froment de Villeneuve, dont il n'eut point d'enfans; & en secondes noces en 1725. avec *Marie-Angélique* Picquet de Saint Maurice, dont naquirent,

1. *Antoine-Pierre* Huet d'Ambrun, écuyer, baptisé le 6 Fé-

vrier 1728. capitaine de Cavalerie, & mousquetaire du Roi dans la seconde compagnie, marié en 1756. à *Françoise* Cureault, fille de *Henri-Gabriel*, écuyer, lieutenant général du Bailliage & siége Présidial d'Orléans, & de *Françoise* Tourtier, dont deux fils, 1. *Antoine-Pierre-Henri*, né le 4 Septembre 1757. 2. *Angélique-François*, né le 14 Août 1759.

2. & 3. *Angélique-François* & *François-Guillaume* Huet d'Ambrun, tous deux jumeaux, nés le 23 Avril 1733. Le premier est conseiller au Bailliage d'Orléans, non marié, & le dernier est mort.

4. *Angélique-Claude*, née le 5 Décembre 1726. mariée en l'an 1756. à *Nicolas-Zacharie* Huet, son cousin germain.

5. & 6. *Elisabeth - Angélique* Huet d'Ambrun, née le 25 Juin de l'année 1728. & *Marguerite*, toutes deux religieuses Bénédictines aux Filles du Saint Sacrement au Marais.

Laurent - Claude Huet, sieur d'Arlon, fut successivement cadet dans le régiment de Dragons de Morsan en 1690. cornette en 1692. puis lieutenant dans le même régiment, capitaine & major du régiment de Biron en 1705. capitaine dans le régiment Royal des Cravates, & chevalier de Saint Louis en 1712. Il mourut le premier Janvier 1721. laissant d'*Elisabeth - Magdelene* le Proust, sa femme, qu'il avoit épousée le 12 Janvier 1715. trois fils; sçavoir, 1. *Antoine - Laurent-Claude* Huet d'Arlon, écuyer, lieutenant dans le régiment de Provence, Infanterie, mort à Bouchain en 1737. 2. *Nicolas-Zacharie* Huet d'Arlon, écuyer, lieutenant en second dans le même régiment, & marié, comme il a été dit, à *Angélique-Claude* Huet, sa cousine germaine; 3. *Jean-Baptiste-Pierre* Huet d'Arlon, marié deux fois; en premieres noces à *N*. . . . . de Valois, fille de *Claude*, écuyer, lieutenant général au Présidial de Romorantin; & en secondes, à *N*. . . . . de Bury. Du premier lit est issu un garçon, & du second, deux filles.

Les armes : *d'azur, à un cerf d'or, sortant à demi-corps d'une riviere d'argent, mouvante de la pointe de l'écu, & un chef de gueules, chargé de trois molettes d'éperon d'or.*



ARTICLES à ajouter à la lettre I. de cet Ouvrage.

JOLY : *N.* . . . . Joly, marquis de Choin, a eu de son épouse, *N.* . . . . de Poulletier, la dame de Savalette de Magnanville, femme du garde du Trésor Royal.

Les armes sont : *d'azur, au soleil d'or, au chef d'or, chargé de trois roses de gueules, posées* 2 & 1.

JOLY DE FLEURY ET DE BLAISY : Famille de Bourgogne, dont parlent Palliot, en son *Histoire du Parlement de Bourgogne*, & Moreri, de l'édition de Vautier 1725. où il est dit qu'elle est très-ancienne & illustre dès le temps des ducs de Bourgogne.

Regnault Joly, écuyer, étoit conseiller de *Philippe* le Bon, comme il paroît par ses lettres de provision, données à Troyes en Champagne le 22 Avril 1420. mises au Registre de la Chambre des Comptes de Dijon, cotté d'une croix, *fol.* 146. De lui sont descendus plusieurs branches, qui ont occupé les principales places du Parlement & de la Chambre des Comptes de Bourgogne, & dont quelques-unes se sont établies à Paris, où elles se sont rendues recommandables dans le Parlement & dans le Grand-Conseil. Les alliances de cette famille sont aussi considérables.

Barthelemi Joly, greffier en chef du Parlement du Dijon, laissa de *Claude* Ferrand, son épouse, 1. *François*, tige de la branche de Fleury, qui suit; 2. *Antoine*, seigneur de Blaisy, (terre située au bailliage de Châtillon), dont la postérité sera rapportée ci-après.

François Joly, (aliàs *Jean*), fut reçu conseiller au Grand-Conseil. Il épousa *Charlotte* Bourlon, fille de *Mathieu*, maître des comptes, & de *Catherine* de Bailly, petite-fille du premier président de la Chambre des Comptes, fait chevalier par Henri II. roi de France, dont *Anne*, femme de *François* Godet, seigneur de Soudé, maître des requêtes, & mere de la dame de Villevault; & *Jean-François* Joly de Fleury, mort conseiller de Grand-Chambre en 1702. mari de *Magdelene* Talon, fille de l'avocat général *Omer*, & de *Françoise* Doujat. Elle avoit pour oncle l'ayeul maternel du chancelier de Pontchartrain, qui étoit aussi bisayeul du chancelier d'Aguesseau, & pour sœur l'ayeule du chancelier de Blancmesnil; & sa tante, *Suzanne* Talon, étoit ayeule du maréchal de Bezons.

L'aîné de leurs deux fils, nommé *Joseph-Omer*, mort le 5 Décembre 1704. avocat général au Parlement de Paris, a laissé de *Louise* Bérault, *Jean-Omer*, chanoine de l'église de Notre-Dame à Paris, & *Jeanne-Louise*, morte sans enfans, premiere femme du maréchal d'Asfeld.

Le puîné, *Guillaume-François* Joly de Fleury, aussi avocat général au Parlement de Paris, après la mort de son aîné, puis le 17 Février 1717. procureur général, démis en Juillet 1746. est décédé le 25 Mars 1756. âgé de quatre-

vingts-un ans. Il a laissé de *Marie* le Maître, tante de la dame de Neuilly, cinq enfans; sçavoir,

1. *Louis-Guillaume-François* Joly de Fleury, d'abord avocat général du Parlement de Paris, puis en 1746. procureur général, qui a épousé en Janvier 1747. *N*.... le Liévre, sœur du marquis de la Grange, tous deux héritiers maternels du dernier comte de Vertus, baron d'Avaugour, & enfans d'*Armand-Joseph*, marquis de la Grange & de Fourille, né en 1659. mort le 2 Juillet 1727. étant âgé de soixante-huit ans, & de *Marie-Magdelene* de Cassan-Doriac, mariée par contrat du 19 Novembre 1723. Elle vit en 1760. & porte pour armes: *au 1 & 4 d'argent, à l'aigle de sable; au 2 & 3 de sinople, à trois roses d'or, sur le tout de gueules, au massacre de cerf d'or.* Ledit *Armand-Joseph* le Liévre étoit fils de *Thomas*, président au Grand-Conseil en 1669. & d'*Anne* Favre de Berlizé, née en 1623. morte le 18 Mai 1711. âgée de quatre-vingts-huit ans. Suivant Palliot, p. 683. elle portoit pour armes: *d'azur, à la bande d'argent, chargée de trois croissans de gueules, & accompagnée de deux lions d'or.* M. le procureur général n'a qu'une fille, nommée *Marie-Renée*, née le 30 Novembre 1747.

2. *Jean-François*, avocat général au Grand-Conseil le 10 Juillet 1737. puis du Parlement en Juillet 1746. s'est marié deux fois; en premieres noces à *Magdelene-Geneviéve-Mélanie* Desvieux, morte le 5 Janvier 1747. âgée de vingt-deux ans, dont trois enfans, qui sont, 1. *Françoise-Bonne-Geneviéve*, née le 5 Janvier 1742. 2. *Omer-Louis-François*; né le 24 Avril 1743. 3. *Armand-Guillaume-Marie-Joseph*, né le 7 Mars 1746. La seconde femme, *Marie-Françoise* le Maître, mariée le 9 Septembre 1760. est sa cousine germaine, & veuve sans enfans de *N*.... Havet de Neuvilly, baron de Montmirail au Perche-Goët, conseiller au Parlement & commissaire aux Requêtes du Palais.

3. *N*.... Joly de Fleury, intendant de Bourgogne, marié.

4. *Louise-Françoise*, mariée le 21 Février 1726. à *Jean-Nicolas* Megret de Serilly, avocat du Roi au Châtelet de Paris, puis avocat général de la Cour des Aides en 1726. maître des requêtes en 1732. & intendant du Commerce en 1733. Il est frere des marquise d'Avarey & comtesse de Treviers-Plot, & de *Marguerite-Françoise*, morte en Juin 1720. âgée de seize ans, premiere femme de *Jean* Pâris de Montmartel.

5. *Marie-Louise*, femme de *Gaspard-Nicolas* Brehier, conseiller au Parlement.

Branche des barons de Blaisy.

Antoine Joly, baron de Blaisy, greffier en chef du Parlement de Bourgogne, épousa *Claude* Jaquot. Leurs enfans furent,

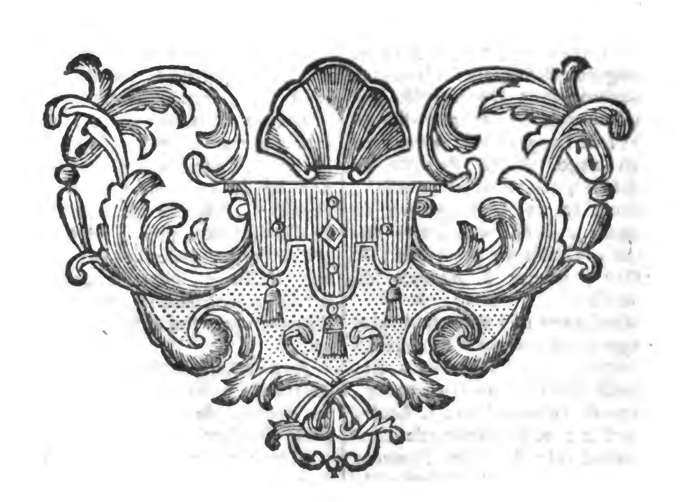
1. *Louise*, mariée en 1727. à *Pierre* le Goux, seigneur de la Berchere, premier président à Dijon, dont la comtesse d'Estaing, mere de madame de Crussol-Saint-Sulpice, dont la marquise de Saint Nectaire.

2. *Bénigne* Joly, aussi greffier en chef du même Parlement, qui laissa de *Catherine* Bouhier, son épouse, *Louise-Magdelene*, mariée par contrat du 30 Janvier

1702. à *Etienne* Brunet de Montforand, conseiller au Parlement, substitué au nom de Brunet, & fille de *Pierre* Durey, dont est issue *Jeanne-Magdelene*, femme de *Maximilien-Ernest* le Vasseur de Guernonval, baron d'Esquelbec, qui a laissé trois garçons, l'aîné desquels est marié à *N*.... du Bouchet de Sourches, née de *N*.... de Gontaut-Biron.

3. *Georges* Joly, baron de Blaisy, conseiller au Parlement de Bourgogne le 24 Mai 1631. & le 29 Décembre 1644. président à mortier. *Voyez* l'éloge de cet insigne Magistrat dans le *Dictionnaire de Moreri*. Il est décédé en Mars 1679. & a laissé d'*Elisabeth* de Bernardon, sa femme, *Antoine*, président au Grand-Conseil, créé marquis de Blaisy au mois de Juin 1695. dont le fils, *Antoine*, second marquis de Blaisy, étoit en 1751. sans enfans de *Marie-Françoise* le Compasseur de Courtivron.

Les armes : *écartelé au 1 & 4 d'azur, à un lys au naturel d'argent, au chef d'or, chargé d'une croix patée de sable ; au 2 & 3 d'azur, au léopard d'or, armé de gueules passant*, par concession du mois de Décembre 1648.



CORRECTIONS & ARTICLES à ajouter à la lettre L.

LAGADEC : Ancienne noblesse de Bretagne, dont les armes sont : *d'argent, à trois tresfles d'azur*, 2 & 1. L'Armorial Breton en fait mention.

LAIZER DE SIEUGEAT : *Page* 380. *col.* 2. *lisez* par tout dans cet article LAIZER DE SIOUGEAT.

Page 383. *col.* 1. *lig.* 15. *après* abbesse de l'église de Notre-Dame du Lys, près Melun, *ajoutez*, ci-devant religieuse à l'abbaye de Liselâche.

LANGUEDOUE : *Renault* de Languedouë, chevalier, seigneur de Villeneufve, Languedouë & d'Oysonville, fils de *Jean* de Languedouë, seigneur desdits lieux, gouverneur de Dourdan & Galardon en 1284. & petit-fils de *Jean* de Languedouë, vivant en l'an 1240. & de *Pernelle* de Corbeil, dame d'Oysonville, épousa en 1369. *Marguerite* de Beaune, dont, entr'autres enfans, *Guillaume*, qui suit, & *Olive*, mariée à *Renault* du Gouffier.

Guillaume de Languedouë, chevalier, seigneur de Villeneufve, Languedouë, d'Espencey, &c. épousa *Michelle* de Richebourg, dame de Pussay, dont, 1. *Louis*, qui suit; 2. *Guillaume* de Languedouë II. du nom, auteur de la branche des seigneurs de Pussay, rapportée ci-après; 3. *Laurent*, qui partagea les biens de ses pere & mere, avec ses freres & sa sœur, le 21 Novembre 1484. & épousa *Claudine* de Billy; 4. *Marguerite* de Languedouë.

Louis de Languedouë, seigneur de Villeneufve, & autres lieux; épousa *Catherine* de Monceau, fille de *Jean* de Monceau, chevalier, seigneur de Saint Cyr, & d'*Hélie* d'Hiebes, dont *Jeanne* de Languedouë, dame de Villeneufve.

Branche des seigneurs de Pussay en Beauce.

Guillaume de Languedouë II. du nom, seigneur de Pussay en Beauce, frere puîné de *Louis*, épousa par contrat passé le 5 Novembre 1484. *Yolande* de Sabrevois, fille de *Richard*, & de *Catherine* Quentien. De ce mariage vint, entr'autres enfans,

Claude de Languedouë, qui épousa par contrat passé le 3 Octobre 1528. *Charlotte* de Châtillon, fille de *N*.... de Châtillon, chevalier, seigneur de Marigny en Champagne, prevôt de Château-Thierry, & de feue *Marguerite* l'Huilliere, dont, 1. *Jean*, qui suit; 2. *Claude* II. du nom, rapporté après son aîné; 3. *François*.

Jean de Languedouë épousa par contrat du 3 Août 1573. *Jeanne* de Durant, de laquelle il n'eut point d'enfans.

Claude de Languedouë II. du nom, épousa par contrat du 2 Septembre 1563. *Jacqueline* de Prunelay, dont deux garçons & trois filles; sçavoir, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Alexandre*, seigneur de Saint Aignan; 3. 4. & 5. *Anne*, *Jeanne* & *Charlotte* de Languedouë.

Charles, l'aîné, seigneur de Puffay & de Saint Aignan, épousa par contrat du 17 Octobre 1596. *Marie* de la Villeneufve. Il en eut, 1. *Claude*; 2. *Louis*; 3. *Gabriel*; 4. *Eustache*, morts sans postérité; 5. *Charles*, qui suit.

Charles de Languedouë II. du nom, se maria le 5 Juin 1644. avec *Marie* de Mosnier de la Genessie, fille de *N.* .... de la Genessie, & de *Marie* de Pillois. De ce mariage vint,

Charles de Languedouë III. du nom, marié avec *Anne* le Gros, fille de *N.* ... le Gros, seigneur du Bouchet, &c. commissaire ordonnateur de Bretagne, dont,

1. *Claude-Charles* de Languedouë, mort au Plessis-Saint Benoît en Beauce, en 1715.

2. *Charles* de Languedouë, lieutenant au régiment de Cavalerie d'Esclainville, mort à Hasbrouch, près Lille en Flandres, en Août 1757.

3. *Jean-Baptiste-Henri* de Languedouë, prêtre, chanoine de la Cathédrale de Nantes, & prieur commendataire de la châtellenie du prieuré d'Oysé au pays du Maine.

4. *Adrien-Bernard* de Languedouë, lieutenant d'Infanterie au régiment du Roi, depuis aide-major de Bapeaume en Artois, & a passé à celle de Cambray, où il est mort : il a laissé de sa seconde femme *N.* ... Boniface, deux filles, dont une est élevée à Saint Cyr.

5. *Louis-Alexandre* de Languedouë, chevalier de Saint Louis, colonel d'Infanterie, & commandant un bataillon du régiment du Roi, Infanterie, s'est retiré du service en 1759. Il a épousé *Marie-Reine-Anne* de la Rosiere, veuve du marquis d'Aoust, seigneur de Saint Léger au pays d'Artois, & autres lieux, qui a un fils de son premier mariage, lequel est lieutenant audit régiment du Roi, Infanterie. *Louis-Alexandre* de Languedouë, en considération de ses services, a obtenu du Roi la qualité de marquis, par des lettres patentes qui ont été enregistrées au Conseil souverain d'Artois au mois de Novembre 1759.

6. *Marie-Anne* de Languedouë, qui épousa *Jean-Jacques* Langlois, seigneur de Cicery, dont un fils, ingénieur en chef à Viwembourg, & chevalier de Saint Louis en Février 1760.

LAS, en Nivernois : Famille qui porte pour armes : *de sable, à trois coquilles d'argent, posées 2 & 1.*

LIRÉ, nom d'un bourg en Anjou, élection & diocèse d'Angers, où il y a environ onze à douze cents habitans.

François de la Bourdonnaye de Liré étoit président au Parlement de Rennes le 12 Juin 1703. Il est fait mention dans la seconde Partie des *Tablettes de Thémis*, *p.* 59.

Un autre *François* de la Bourdonnaye de Liré étoit aux Etats de Bretagne, tenus en l'année 1736.

N. .... de la Bourdonnaye, marquis de Liré, guidon de Gendarmerie, a épousé le 12 Mai de l'année 1760. *Marie*, (dont il est aujourd'hui le second mari), née princesse de Lubomirska, & grand-croix de l'ordre de Malte, veuve, avec une fille, du 23 du mois de Novembre 1754. de *Roland* Puchot, comte des Aleurs, envoyé par sa Majesté auprès du Roi & de la République de

Pologne en 1741. & en Février 1747. & en l'an 1749. ambassadeur de France à la Porte Ottomane. Cette princesse est fille du prince *Georges*, (aliàs *Henri*), qui a conduit madame la Dauphine en France, & de *Frédérique-Eléonore-Charlotte*, née comtesse de Vilitzthun, mariée le 24 Novembre 1717. fille du comte *Frédéric*, tué par M. le marquis de Saint Gilles le 13 Avril 1726. & de *Rachelle-Charlotte*, sœur du comte de Hoyon, morte en Mars 1753. à l'âge de soixante & dix-sept ans. Le prince de Lubomirski étoit fils du prince *Jérôme*, mort au mois d'Avril 1706. né de *Sébastien-Georges*, prince de l'Empire, mort le 17 Janvier 1667.

Le marquis de Liré est de la famille des marquis de la Bourdonnaye, de Blossac & de la Juliennaye, & des comtes de Coetion.

Les armes : *de gueules, à trois bourdons d'argent*, 2 & 1.

Cette famille est différente de celle de Mahé de la Bourdonnaye, aussi noblesse de Bretagne.

LOUVIERS : Ancienne famille maintenue dans sa noblesse par M. de Machault, intendant & commissaire départi en la généralité d'Orléans, par un jugement rendu en l'année 1667.



CORRECTIONS

CORRECTIONS & ARTICLES à ajouter à la lettre M.

MABREY (de) : Famille de Normandie, établie en l'élection de Caën, qui porte pour armes : *d'azur, au chevron d'or, accompagné de deux couronnes de même en chef, & d'une merlette aussi d'or en pointe.*

MAES, dans le Brabant : Famille dont les armes sont : *de sable, à deux quintefeuilles d'argent, au franc quartier d'or, au double roc de gueules.*

De cette ancienne famille étoit *Engelbert* Maës, chef & président du Conseil privé de Brabant, mort en 1630. Il étoit fils de *Jacques* Maës, conseiller du Conseil de Brabant, & d'*Adelaïde* de Taffis, fille de *Jean Baptiste* de Taffis, chevalier, & de *Christine* van Wachtendonck, petit-fils de *Jean* Maës, & de *Grommerine* de Merle, arriere petit-fils de *Pierre* Maës, & d'*Adelaïde* Bloëme, & frere de *Jean-Baptiste* Maës, conseiller & avocat fiscal du Conseil de Brabant, qui épousa *Marie* Boisschot, sœur de *Ferdinand*, comte d'Erps, chancelier de Brabant, dont,

Jean Maës, conseiller du Conseil de Brabant, marié à *Adrienne* Asseliers, sœur de *Robert* Asseliers, chancelier de Brabant; & *Catherine* Maës, mariée à *Gerard* van Broeckhoven, seigneur de Bergeyck. Il est mort le 7 Février 1638.

MAILLEBOIS & BLEVY, subdélégation de Châteauneuf.

Le marquisat de Maillebois & Blevy appartient à M. le maréchal de Maillebois, en sa qualité d'héritier de M. Desmarets, qui l'avoit acquis des héritiers de M. de Lesseville en 1679. Ces deux terres, Maillebois & Blevy, ont été érigées en un marquisat en 1621. par lettres patentes accordées à madame de Jambville, enregistrées le 30 Août 1625. M. Desmarets a obtenu de pareilles lettres patentes en l'année 1706. qui ont été semblablement enregistrées.

MARIVETZ, en Champagne : Ancienne noblesse, qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de gueules, chargé de trois lions d'argent, au franc quartier d'azur, au bélier ou bouc grimpant d'argent, affronté d'un croissant de même.* Pour cimier : *une banniere quarrée de ses armes sans franc quartier*; & pour cri de guerre : *quid obstet.*

Une branche de cette famille a porté long-temps *le franc quartier seul* pour toutes armes.

Une autre branche a porté : *d'argent, au chevron de sable, chargé de trois aigles d'argent.*

MAUMIGNY : Famille qui porte pour armes : *d'argent, au chevron de sable, accompagné d'une étoile mise en pointe, au chef cousu d'or.*

MELET DE LA BARTHE, près Tartas, dans la sénéchaussée de Saint Sever.

Cette ancienne noblesse est alliée aux maisons de Grammont, de Ventadour & de Poyanne. Elle a été maintenue dans sa noblesse le 5 Mai 1668. & a formé plusieurs branches.

Bernard de Melet, auteur de la branche des seigneurs de la

Barthe, épousa *Claire* de Cauna, troisieme fille d'*Etienne* de Cauna, & de *Jeanne* de la Douze d'Abzac. Il testa le 13 Février 1591. & son épouse le 20 Mars 1601.

Anne de Melet, écuyer, seigneur de la Barthe, leur fils, se maria avec *Isabeau* de Rebesier. Il testa le 22 Avril 1631. & eut pour fils,

Jean-Jacques de Melet, écuyer, seigneur de la Barthe, qui se maria par contrat du 15 Mars 1655. avec *Denise* de Coudroy. Il testa le 16 Février 1683. & laissa de sa femme,

Jean de Melet, écuyer, seigneur de la Barthe, qui s'allia par contrat du 27 Mai 1697. avec *Magdelene* de Saint Julien-Darsacq. De ce mariage naquit, entr'autres enfans,

Pierre de Melet, écuyer, seigneur de la Barthe & Legas, qui épousa par contrat du 6 Avril 1725. *Thérese* de la Vigne, dont des enfans.

Les armes : *d'azur, au cerf courant d'argent.*

MENOU : *Page* 554. *col.* 2. *lig.* 3. *après* une fille, *ajoutez*, & *Françoise* de Menou, chanoinesse de Remiremont en Lorraine, reçue en l'année 1674. & morte en 1708.

MENTHON : Ancienne & illustre maison de Savoye & de Bresse, qui florissoit dès l'onzieme siécle, & de laquelle est issu Saint Bernard, chanoine d'Aoust, vivant en l'an 1120. Il étoit fils de *Richard*, seigneur de Menthon, & de *Berlionne* de Duyn.

Robert, seigneur de Menthon, issu au quatrieme degré de *Thomas*, vivant en 1219. laissa d'*Isabelle* de Lucinge, sa femme,

Henri de Menthon, grand écuyer de Savoye, qui d'*Isabelle* de Saint Amour, eut, entr'autres enfans,

François, qui a donné origine à la seconde branche des barons de Menthon, lequel fut écuyer de *Philippe*, duc de Bourgogne, & grand bailli de la Montagne. *Jeanne* de Varax le fit pere de

Georges de Menthon, ambassadeur en 1503. auprès de *Maximilien*, roi des Romains, allié a *Marie* de Coligny d'Andelot.

François de Menthon, baron de Covette, son petit-fils, gouverneur de la citadelle de Bourg en Bresse, laissa de *Marguerite* de Châteauvieux, deux garçons, qui furent *Emmanuel-Philibert* de Menthon, marié à *Louise* de Conzié, morte sans enfans, & *François*, pere, par *Claudine* de Sainte Colombe, de

René de Menthon, qui a continué la branche des comtes de Menthon & de Montrotier, barons d'Eria & de Covette.

Jean de Menthon, dernier fils de *Henri*, seigneur de Menthon, & de *Marie* de Saint Amour, fut pere, par *Colette* des Clés, sa femme, de *Claude* de Menthon, baron d'Eaubonne, grand écuyer de Savoye, qui a fait la branche des barons de Rochefort.

Cette maison, qui porte pour armes : *de gueules, au lion d'argent, à la bande d'azur sur le tout*, a eu des alliances avec les maisons de Genêve, de Thoire, de Mouxy, de Chalant de Saint Amour, de Conzié, de Montfalcon, de Gerbuis, de Mareste, de Clermont de Châtillon, &c. Elle a produit beaucoup de grands hommes, & s'est divisée en plusieurs branches, comme on le peut voir dans la

généalogie donnée par Guichenon, dans son *Histoire de Bresse*.

MERENVILLE, ou MERINVILLE : Terre située en Beauce, qui est entrée par mariage dans la famille de Montiers, laquelle en est restée surnommée, après avoir cessé d'en être propriétaire. C'est M. Delpech qui en est aujourd'hui possesseur. A l'égard de celle de Rieux en Languedoc, que *Marguerite* de la Jugie porta à *François* de Montiers, son mari, après avoir appartenu au président *Bernard* de Rieux, elle est retournée en la possession du comte de Merinville, qui a obtenu des lettres patentes du Roi, pour changer le nom de cette terre en celui de Merinville, qu'elle porte à présent, & par ce moyen elle a perdu son nom de Rieux. *Voyez* au mot MONTIERS.

MERIDOU, en Normandie, subdélégation de Falaise.

La baronnie de Meridou est très-ancienne; elle est possédée depuis plusieurs siécles par les religieux de l'abbaye de Sainte Barbe, ordre de Sainte Geneviéve, par chartre de donation d'anciens seigneurs, dont on ne sçait pas la date.

MERLE DE LA GORCE : *Page* 560. *col.* 2. *lig.* 9. de l'article, *après* seigneur de Corneirettes, *ajoutez*, de Baune.

Page 561. *col.* 1. *lig.* 6. *Antoine* de Merle, *lisez*, noble *Antoine* de Merle.

Ibid. lig. 16. le grand nombre de ses vassaux, *lisez*, le nombre de ses vassaux.

Ibid. col. 2. *lig.* 21. & Carabins, *lisez*, Arquebusiers.

Ibid. lig. 33. en l'an 1686. *lisez*, en l'an 1584.

Page 563. *col.* 1. *lig.* 38. brigadier des armées du Roi, *lisez*, maréchal des camps & armées du Roi.

Page 565. *col.* 1. *lig.* 14. *après* 1745. *ajoutez*, reçu page du Roi dans la petite écurie sur les preuves de sa noblesse.

MESSEY, en Normandie, subdélégation d'Argentan.

La seigneurie de Messey a été érigée en marquisat au mois d'Avril 1686. & a été possédée par *Anne* de Souvré, marquise de Louvois, ayeule paternelle de la femme de *François* d'Harcourt, duc & pair de France. M. Ango, comte de Flers, en jouit présentement par acquêt. Ce marquisat est réuni au comté de Flers.

MOLPREY : La famille de Molprey, en Latin *de Molli-Prato*, tiroit son nom & son origine du village de Mauprel dans le bailliage de Salins, aux environs du bourg de Nozeroy, & ses armes étoient : *d'or, à trois bandes de gueules.*

Anne de Molprey, fille & unique héritiere de cette famille, épousa le 13 du mois de Juin 1440. *Pierre* Alemand de Conliége, écuyer.

Jean, leur fils, releva le nom de Molprey, & écartela les armes de cette famille, avec les siennes, qui étoient : *de gueules, à trois aigles d'or.*

Sa postérité a fini au siécle dernier dans la personne de *Charles-Emmanuel* Alemand de Molprey, dont les biens passérent par succession dans la famille de Crosey, & de celle-ci dans celle de Moustier, qui les possede actuellement. Voyez l'*Histoire Généalogique des sires de Salins, Tome I. p.* 222. *note* 34.

MONCHY-CAYEUX : Ancienne seigneurie & baronnie

en Picardie, qui a donné son nom à une des plus anciennes maisons de cette province, dont il y a eu un maréchal de France, deux grands prevôts de l'hôtel du Roi & deux chevaliers de l'ordre du Saint Esprit.

Julienne de Monchy, fille unique de *Pierre*, seigneur de Monchy, gouverneur de Saint Omer, aîné de sa maison, porta cette terre au quinzieme siécle dans la maison de Bournel, par son mariage avec *Jean* de Bournel, dont elle étoit veuve le 3 Octobre 1474. *Voyez* BOURNEL. *Tabl. Généal. Part. VI. p.* 106.

MONLÉON : Château & seigneurie situés dans la ville de Chauvigny, que les vieux titres Latins nomment *Mons Leonis*. Il paroît encore une grande tour à ce château.

Guy, chevalier, seigneur de Monléon, vivoit sous les regnes des rois Saint Louis & Philippe III. son fils.

Les armes de cette maison éteinte sont : *de gueules, au lion passant d'argent, accompagné d'un A & L de gueules.*

MONTAGU : Famille différente d'une autre du même nom, établie au comté de Bourgogne, & originaire de Lons-le-Saunier, qui portoit pour armes : *de gueules, à trois treffles d'argent.*

MONTANGON : *Page* 593. *col.* 1. *lig.* 17. *après* Famille noble de cette province, *ajoutez*, d'une ancienne race militaire.

Ibid. col. 2. *lig.* 32. seigneur de Maraule, *lisez*, seigneur de Marault.

Page 596. *col.* 2. *lig.* 3. élevé page de la grande écurie de son altesse, &c. *lisez*, élevé page de son altesse, &c.

Page 597. *col.* 1. *lig.* 2. & *lig.* 12. Chosey, *lisez*, Choisez.

MONTFERRAND, en Franche-Comté : Cette maison rapporte son origine à *Jean*, sire de Montferrand, chevalier, qui fonda en l'an 1207. l'Hôpital du Saint Esprit à Besançon. Sa mort est marquée dans le Nécrologue de cet Hôpital.

Les armes de la maison de Montferrand étoient : *de sable, au lion d'or.*

La branche de Thoraise portoit : *de sable, au lion léopardé d'argent, & deux Anges* pour supports.

Eudes de Thoraise, chevalier, portoit les armes de Montferrand, qui étoient *brisées d'un lambel à cinq pendans*, comme on les voit sur son sceau, apposé à une chartre de l'Hôpital du Saint Esprit de Besançon de l'an 1318.

La branche de Corcondray portoit : *d'azur, au lion d'or, couronné de même.* Voyez l'*Histoire Généalogique des sires de Salins, Tome I. p.* 288. *note* 44.

MONTFAUCON : Les seigneurs de ce nom étoient du haut baronnage du comté de Bourgogne. Ils avoient plus de cent vassaux, parmi lesquels on comptoit plusieurs chevaliers à banniere. Leur maison, illustre dans son origine & dans sa fin, s'éteignit en 1396. par la mort d'*Etienne* de Montfaucon, comte de Montbéliard, qui ne laissa que quatre filles, mariées dans les maisons de Wirtemberg, de la Roche, de Châlon, & de Neufchâtel en Franche-Comté. Elle a donné trois archevêques à l'église de Besançon, un régent au royaume de Chypre, & deux connétables à celui de Jerusalem.

Elle a possédé deux fois le comté de Montbéliard, les baronnies de Montfaucon, &c. Voyez l'*Histoire Généalogique des sires de Salins*, *Tome I. p. 63. note 16.*

Les armes de cette ancienne maison étoient : *de gueules, à deux bars adossés d'or, timbrés & couronnés d'or, surmontés d'un cor de chasse de gueules, attaché & bordé d'or, duquel sortent trois panaches d'argent, d'azur & de gueules.*

Les branches cadettes de cette maison brisoient ces armes *d'un lambel à quatre ou cinq pendans d'azur.*

MONTMORENCY : Le sentiment général de la Nation, & même de toute l'Europe, de concert avec les monumens de notre Histoire, place la maison de Montmorency dans un tel degré de considération, que son nom seul fait son éloge. Une grandeur toujours plus sensible, à mesure qu'elle se rapproche des temps, où elle commence à être connue ; le titre de *premier baron de France*, qui lui est affecté de temps immémorial ; des alliances contractées avec la plûpart des souverains de l'Europe ; la possession des premieres dignités de l'Etat ; une suite de services signalés rendus à la Couronne de France depuis plus de sept cents ans : tels sont les titres qui lui assignent un rang des plus illustres dans le premier ordre de la Noblesse. Tant d'avantages, réunis dans cette ancienne & illustre race, engagerent dans le dernier siécle, (c'est-à-dire en 1624.), le célebre Duchesne à publier son Histoire, que les Sçavans nomment, avec raison, *le chef d'œuvre du maître de l'art.* C'est principalement d'après cet Ouvrage, qu'on va donner un abrégé de son état ancien & moderne.

La maison de Montmorency a pour chef *Bouchard* I. du nom, seigneur de Montmorency, d'Escouen, de Marly & de Bray-sur-Seine, vivant sous le roi *Lothaire*, c'est-à-dire vers l'an 954. Il épousa *Ildegarde*, fille de *Thibaud*, premier comte de Chartres & de Blois, tante d'*Eudes*, comte de Champagne & de Brie. Il en eut *Bouchard* II. du nom, dit *le Barbu*, seigneur de Montmorency, qui suit, & *Thibaud*, surnommé *File-Étoupe*, seigneur de Bray & de Montlhery, ayeul de *Guy* de Montlhery, comte de Rochefort, dont la fille, nommée *Luciane*, épousa en 1104. *Louis* le Gros, roi de France, duquel elle fut séparée en 1107. pour cause de parenté ; & de *Milesende*, femme de *Hugues*, comte de Rhetel, & mere de *Baudouin* du Bourg, roi de Jerusalem.

Bouchard II. du nom, dit *le Barbu*, seigneur de Montmorency, d'Escouen, de Marly, &c. fut l'un des principaux seigneurs François, qui accompagnerent le roi *Robert* à son expédition de Bourgogne en 1005. & fut pere de *Bouchard* III. du nom, seigneur de Montmorency, qui suit ; d'*Albéric*, connétable de France en 1060. & de *Foucaud*, tige d'une branche, connue sous le nom des seigneurs de Banterlu, éteinte dès le douzieme siécle.

Bouchard III. du nom, seigneur de Montmorency, d'Escouen, de Marly, de Feullarde, de Château-Basset, &c. eut d'une femme, dont le nom est ignoré, *Thibaud*, seigneur de Montmorency, connétable de France en 1083. & 1086. mort sans posté-

rité vers l'an 1090. *Hervé*, seigneur de Montmorency, qui suit, & *Geoffroy*, surnommé *le Riche*, auteur de la branche des châtelains de Gisors, éteinte depuis 1244.

Hervé, seigneur de Marly & de Deuil, puis de Montmorency, d'Escouen, &c. après la mort de son frere, fut grand bouteiller de France en 1075. & 1079. Il est qualifié un des *princes du royaume* dans une chartre du roi Philippe I. de l'année 1067. signée par ce Monarque, par *Hugues*, son frere, depuis comte de Vermandois, & par *Baudouin*, comte de Flandres. *Hervé* mourut vers l'an 1094. Il avoit épousé *Agnès* d'Eu, fille de *Guillaume*, comte d'Yesmes, & d'*Adelaïde*, comtesse de Soissons.

Bouchard IV. du nom, leur fils, seigneur de Montmorency, d'Escouen, de Marly, de Conflans-Sainte-Honorine, &c. eut deux femmes; sçavoir, *Agnès*, fille d'*Yves*, comte de Beaumont-sur-Oise, sœur de *Mathieu*, comte de Beaumont, chambrier de France, & tante de *Guillaume* de Grentemaisnil, gendre de *Robert* Guiscard, duc de la Poüille: l'autre fut *Agnès*, fille de *Raoul* le Délicat, seigneur de Pontoise. De la premiere femme vinrent *Mathieu* I. du nom, seigneur de Montmorency, qui suit, & *Elvide*, femme de *Guy*, seigneur de Guise, cousin germain, par sa mere *Ode* de Roucy, de *Pierre* & d'*Alphonse*, rois d'Arragon & de Navarre, & des comtes de Roucy, du Perche, Clermont & Brienne, dont les seigneurs de Guise, tombés dans la maison d'Avesne, tige de la troisieme race des comtes de Hainault. De la seconde femme naquit *Hervé* de Montmorency, qui, à l'occasion de son mariage avec *Elisabeth* de Meulant, veuve de *Gilbert*, comte de Pembrock en Angleterre, s'établit dans ce royaume, dont il fut fait connétable en 1172. & mourut sans postérité.

Mathieu I. du nom, seigneur de Montmorency, d'Escouen, de Marly, de Conflans-Sainte-Honorine, &c. connétable de France en 1136. & années suivantes, épousa en premieres noces *Aline* d'Angleterre, sœur d'*Elisabeth*, reine d'Ecosse, de *Mathilde*, femme de *Conan* III. duc de Bretagne, & d'une autre *Mathilde*, femme de *Rotrou* II. comte du Perche. Cette alliance, qui donna au seigneur de Montmorency des parentés prochaines avec plusieurs maisons souveraines, fut suivie d'une autre plus considérable. Il eut le glorieux avantage d'épouser en secondes noces *Adele* de Savoye, veuve de *Louis* le Gros, roi de France, & de devenir par-là beau pere du roi *Louis* le Jeune; de *Robert*, comte de Dreux; de *Pierre*, seigneur de Courtenay; de *Constance*, reine d'Angleterre, puis comtesse de Toulouse; & oncle d'*Amédée* III. comte de Savoye, & de *Mahaud* de Savoye, reine de Portugal. De la premiere femme sortirent *Bouchard* V. du nom, qui suit, & *Mathieu* de Montmorency, tige de la branche des seigneurs de Marly, éteinte vers l'année 1356. après avoir donné un grand chambellan & un grand échanson de France.

Bouchard V. du nom, seigneur de Montmorency, d'Escouen, de Conflans-Sainte-Honorine,

d'Attichy, d'Hérouville, Feullarde, Château-Basset, & de plusieurs autres terres, qualifié *par la grace de Dieu*, seigneur de Montmorency, épousa *Laurence* de Hainault, fille de *Baudouin* IV. comte de Hainault, & d'*Alix* de Namur, sœur de *Baudouin* V. comte de Hainault & de Flandres, tante de *Baudouin*, & de *Henri* de Flandres, empereur de Constantinople, & d'*Isabelle*, femme du roi *Philippe-Auguste*, & d'*Yolande*, imperatrice de Constantinople, niece de *Clémence* de Namur, femme de *Berthold* de Zeringhen, & cousine de *Béatrix* de Rhetel, femme de *Roger*, roi de Sicile, & mere de *Constance*, qui épousa *Henri* VI. empereur d'Allemagne, alliance, qui annonce d'autant plus la puissance du seigneur de Montmorency, qu'elle détermina celle de la niece de sa femme avec *Philippe-Auguste*. Voyez les *Annales* de Belleforest, *Liv. III. p.* 58.

Bouchard eut de *Laurence* de Hainault, son épouse, *Mathieu* II. du nom, dit *le Grand*, seigneur de Montmorency, qui suit; *Alix*, femme de *Simon*, seigneur de Montfort, comte de Toulouse & duc de Narbonne, qui en eut *Amaury*, connétable de France, mari de *Béatrix* de Bourgogne, issue de la maison de France, tige de la branche des comtes de Montfort-l'Amaury, tombés dans la maison de Dreux; de *Guy* de Montfort, comte de Bigorre, du chef de *Perrenelle* de Cominges, sa femme, & de *Simon* de Montfort, comte de Leycester, qui épousa *Eléonore*, fille de *Jean* sans Terre, roi d'Angleterre.

Mathieu II. du nom, dit *le Grand*, seigneur de Montmorency, &c. fut armé chevalier par *Baudouin* V. comte de Hainault, son oncle maternel. Il donna des preuves de sa valeur à la bataille de Bouvines en 1214. où il gagna douze enseignes impériales sur les ennemis : il fut honoré en 1218. de la charge de connétable. Il porta les armes toute sa vie contre les Anglois, les Albigeois & leurs Partisans, & mourut en 1230. Il avoit eu deux femmes : la premiere fut *Gertrude*, fille de *Raoul*, comte de Soissons, & d'*Alix* de Dreux, sortie de la maison de France : la seconde, *Emme*, dame & héritiere de l'illustre & ancienne maison de Laval, veuve de *Robert* III. comte d'Alençon. De la premiere femme sortirent *Bouchard* VI. du nom, qui continua la branche aînée, & *Mathieu* de Montmorency, seigneur d'Attichy, mort sans enfans de *Marie*, comtesse de Ponthieu. De la seconde vint *Guy* de Montmorency, qui succéda à sa mere dans la seigneurie de Laval, dont il prit le nom, & donna origine à la seconde race des seigneurs de Laval, dont le chef est le duc de Laval-Montmorency, comme il sera rapporté ci-après. La terre de Laval a passé par une héritiere de la branche aînée dans la maison des anciens sires de Montfort en Bretagne, dont la maison de la Trémoille a hérité.

Bouchard VI. du nom, seigneur de Montmorency, d'Escouen, de Conflans-Sainte-Honorine, Taverny, Deuil, Attichy, &c. suivit le roi Saint Louis, contre *Thibaud*, comte de Champagne en 1237. & com-

battit avec ce prince à la journée de Taillebourg, où le roi d'Angleterre (Henri III.) fut défait le 22 Juillet 1242. & mourut l'année suivante, laissant d'*Isabeau* de Laval, sœur puînée de sa belle-mere,

Mathieu III. du nom, seigneur de Montmorency, &c. mort à Tunis en 1270. qui de *Jeanne* de Brienne-Ramera, alliée des rois de France, de Navarre, de Sicile, de Jerusalem & de Chypre, eut, entr'autres enfans, *Mathieu* IV. du nom, qui suit; *Erard*, seigneur de Conflans, chef de la branche des seigneurs de Breteuil & de Beausault, éteinte depuis l'an 1426. *Bouchard*, seigneur de Saint Leu & de Deuil, pere d'un autre *Bouchard*, seigneur des mêmes terres, de Nangis & de la Houssaye, grand pannetier de France, dont la postérité s'éteignit dans le commencement du quinzieme siécle; *Guillaume*, chevalier de l'ordre des Templiers, & *Catherine*, mariée à *Baudouin* de Guines, seigneur d'Ardres, & châtelain de Bourbourg.

Mathieu IV. du nom, dit *le Grand*, seigneur de Montmorency, d'Escouen, d'Argentan & de Damville, amiral & grand chambellan de France, alla en 1282. au secours de *Charles* de France, roi de Sicile, contre ses sujets qui s'étoient révoltés. Il accompagna le roi *Philippe* le Hardi au voyage qu'il fit dans le royaume d'Arragon en 1285. servit dans la guerre de Flandres en 1303. & mourut en 1304. ou 1305. Il avoit épousé en premieres noces en 1273. *Marie* de Dreux, princesse du sang royal de France; & en secondes, en 1277. *Jeanne* de Levis, fille de *Guy* II. du nom, seigneur de Mirepoix, maréchal de la Foi. De celle-ci vint,

Jean I. du nom, seigneur de Montmorency, &c. auquel le roi *Philippe* le Long manda de se rendre à Paris en 1318. avec trente hommes d'armes, nombre d'autant plus digne d'être remarqué que plusieurs princes du sang ne devoient s'y trouver qu'avec des forces beaucoup au-dessous des siennes. Il fut pere de deux garçons; sçavoir, de *Charles*, qui suit, & de *Mathieu*, seigneur d'Avréménil, qui a fait la branche des seigneurs de Bouqueval & de Goussainville, éteinte à la fin du quinzieme siécle, & d'une fille, nommée *Isabeau*, femme de *Jean*, seigneur de Châtillon-sur-Marne & Grand-Queux, puis grand-maître de France.

Charles, seigneur de Montmorency, d'Escouen, de Damville, & d'un nombre considérable d'autres terres, fut chambellan du Roi, pannetier & maréchal de France, puis gouverneur de Picardie. Il eut la conduite de l'armée que *Jean*, fils du roi *Philippe* de Valois, duc de Normandie, mena en Bretagne au secours de *Charles* de Blois-Châtillon, son cousin, en 1344. Il accompagna ce prince en Guyenne contre les Anglois en 1345. se comporta vaillamment à la bataille de Crecy en 1348. battit les Flamands, près le Quesnoy, en 1348. & moyenna l'accommodement de *Charles* le Mauvais, roi de Navarre, avec *Charles* de France, duc de Normandie, en 1358. Il fut un des grands seigneurs du royaume, qui conclut le Traité de Bretigny avec le roi d'Angleterre en 1360. Il fut parrein du

roi Charles VI. & mourut en 1381. Il avoit épousé trois femmes ; sçavoir, en premieres noces *Marguerite*, fille de *Guichard* VI. du nom, sire de Beaujeu & de Dombes, surnommé *le Grand* ; en secondes, *Jeanne*, fille de *Jean* V. comte de Roucy & de Braine ; & en troisiemes, *Pernelle* de Villiers de l'Isle-Adam. Il n'eut point d'enfans de la premiere femme : de la seconde vinrent des filles, mariées dans les maisons d'Estouteville, de Laval & de Châtillon. De la troisieme sortit

Jacques, seigneur de Montmorency, d'Escouen, &c. mort en 1414. laissant de *Philippe* de Melun, sa femme, *Jean* II. du nom, qui suit, & *Philippe*, seigneur de Croisilles, qui a donné origine à la branche des seigneurs de Croisilles, de Chaumont, de Wannecourt, &c. de laquelle sont sortis divers rameaux, rapportés ci-après.

Jean II. du nom, seigneur de Montmorency, d'Escouen, &c. grand chambellan de France, s'attacha constamment au roi Charles VII. dans ses plus grandes adversités, & exposa généreusement sa personne & ses biens contre les ennemis de l'Etat ; ce qui engagea le roi d'Angleterre à confisquer toutes ses terres, qu'il donna à un de ses partisans en 1429. mais le roi Charles VII. étant devenu victorieux, il les recouvra. Sa conduite sévere, à l'égard de ses fils aînés, est une autre preuve de sa fidélité envers son souverain : aussi fut-il en grande considération près des rois Charles VII. & Louis XI. Il mourut le 6 Juillet 1477. Il avoit épousé en premieres noces en 1422. *Jeanne*, dame de Fosseux en Artois, de Nivelle en Flandres, d'Auteville & de Wismes ; & en secondes, en 1455. *Marguerite* d'Orgemont, fille de *Pierre*, chevalier, seigneur de Chantilly & de Montjay.

De la premiere femme vinrent deux fils ; sçavoir,

1. *Jean* de Montmorency III. du nom, seigneur de Nivelle, de Wismes, de Liedekerke & d'Hubermont, qui embrassa avec *Louis*, son frere, seigneur de Fosseux, tige des aînés actuellement subsistans, le parti du comte de Charolois contre le roi Louis XI. dans la guerre *du bien public* ; ce qui indigna tellement son pere contre lui, qu'après l'avoir fait sommer à son de trompe de rentrer dans son devoir, sans qu'il comparût, le traita de *chien* (*a*), & le priva, ainsi que son frere, des droits qui leur appartenoient, comme aînés, dans la baronnie de Montmorency, & en ses autres biens situés dans la vicomté de Paris, lesquels il donna, suivant la volonté du Roi, à *Guillaume*, leur frere puîné, qu'il avoit eu de sa seconde femme. Ce *Jean* de Montmorency III. du nom, seigneur de Nivelle, mourut étant âgé de cinquante-cinq ans, (onze jours avant son pere), le 26 Juin 1477. laissant de *Gudule* Vilain, chanoinesse de Maubeuge, dame de Liedekerke, (qui étoit de la maison dont est issu M. le maréchal-prince d'Ysenghien), en-

(*a*) *C'est de-là qu'est venu le proverbe, qui est encore en usage aujourd'hui :* Il ressemble au chien de *Jean* de Nivelle, il s'enfuit quand on l'appelle.

tr'autres enfans, *Philippe*, qui continua la branche des seigneurs de Nivelle, devenus comtes de Hornes, barons d'Altena, de Montigny, &c. admise trois fois dans l'ordre de la Toison d'or, & alliée avec les maisons d'Egmond, de Hornes, de Lalaing, de Mansfeld & de Melun, & dont les deux derniers mâles furent *Philippe* de Montmorency, comte de Hornes, auquel le duc d'Albe fit trancher la tête, ainsi qu'au comte d'Egmond, en 1568. & *Floris* de Montmorency, baron de Montigny, puis comte de Hornes, après la mort de son frere, aussi décapité par le Conseil du même duc d'Albe en 1570. *Eléonore*, leur sœur & héritiere, fut mariée deux fois ; elle eut de son second mari, nommé *Antoine* de Lalaing, comte d'Hoochstrate, *Anne*, mariée en 1581. & seconde femme de *Guillaume* de Montmorency, seigneur de Thoré, fils & frere des deux connétables, & oncle de la princesse de Condé, dont *Magdelene*, duchesse de Luxembourg, ayeule de la premiere maréchale de ce nom.

2. *Louis* de Montmorency, seigneur de Fosseux, tige du chef actuel du nom de Montmorency, chevalier des ordres du Roi, & de la branche des maréchaux de Luxembourg, ducs de Châtillon & d'Olonne, princes de Tingry & de Robecque, rapportée ci-après.

Et de sa seconde femme, *Marguerite* d'Orgemont, *Jean* II. du nom, eut,

1. *Guillaume*, qui fut seigneur de Montmorency, (par la disposition que son pere en fit par un acte rendu en sa faveur, au préjudice de ses freres, dont on vient de parler), ainsi que d'Escouen, Chantilly, Damville, Conflans-Sainte-Honorine, la Rochepot, Thoré, &c. chambellan des rois Charles VIII. Louis XII. & François I. chevalier de l'ordre du Roi, & chevalier d'honneur de *Louise* de Savoye, mere de François I. puis gouverneur & bailli d'Orléans, capitaine de la Bastille, du Bois de Vincennes & de Saint Germain en Laye. Ce *Guillaume* est tige de la branche des ducs de Montmorency, qui après avoir donné dans l'espace de cent huit ans deux connétables, quatre maréchaux de France, deux amiraux, deux grands-maîtres de France, trois chevaliers de l'ordre du Saint Esprit, deux chevaliers de l'ordre de la Jarretiere & divers gouverneurs de province, & avoir formé diverses alliances avec les maisons de Coligny, de Cossé, de Foix, de Laval-Montfort, de Luxembourg, de Lalaing, de la Marck Bouillon, de Savoye-Villars, de la Tour d'Auvergne, de la Trémoille, de Levis-Ventadour, & autres, s'est éteinte dans la maison de Condé.

2. *Philippe* de Montmorency, mariée en premieres noces à *Charles* de Melun, grand-maître de France ; & en secondes, à *Guillaume* Gouffier, seigneur de Boisy, de Bonnivet, &c. dont toute la maison de Gouffier.

Branche des seigneurs, puis barons de Fosseux, marquis de Thury, &c.

Louis de Montmorency, chevalier, seigneur de Fosseux en Artois, de Barly, d'Auteville, la

Tour, de Chaumont en Vexin, Wastines en Flandres, &c. fut privé, ainsi que son frere aîné, de ses droits en la baronnie de Montmorency, pour avoir pris le parti du comte de Charolois, & mourut en 1490. laissant de *Marguerite* de Wastines, *Rolland* de Montmorency, seigneur de Fosseux, qui suit; *Ogier*, chef de la branche des princes de Robecque, rapportée ci-après, & *Jean* de Montmorency, chevalier, seigneur de Roupy & de Nosmain, qui a fait un rameau éteint en 1541.

Rolland de Montmorency, seigneur de Fosseux, Auteville, la Tour, Chaumont, &c. mourut en 1506. pere de

Claude de Montmorency, seigneur des mêmes terres, qui d'*Anne* d'Aumont, dame d'Aumont, de Meru, de Thury & de Crevecœur, eut *Pierre* de Montmorency, marquis de Thury, qui suit; *François* de Montmorency, tige des seigneurs de Hallot, de Bouteville, comtes de Luxe, ducs de Piney-Luxembourg, de Beaufort-Montmorency, &c. qui sont rapportés chacun à leur rang.

Pierre de Montmorency I. du nom, marquis de Thury, comte de Châteauvillain, châtelain de Baillet-sur-Esche & de Courtalain, seigneur de Courcelles, Crevecœur, &c. chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, devint chef du nom & des armes de sa maison, par la mort du dernier comte de Hornes, arrivée en l'an 1570. Il avoit épousé en 1553. *Jacqueline* d'Avaugour, dame de Courtalain, Bois-Ruffin & Lauresse, comtesse en partie de Châteauvillain, dont *Anne* de Montmorency, marquis de Thury, qui suit, & *Pierre* de Montmorency, seigneur de Lauresse & de Ver, châtelain de Brusson, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, & gouverneur du Perche, qui a formé un rameau éteint dans le courant du dernier siécle.

Anne de Montmorency, marquis de Thury, baron de Fosseux, seigneur de Courtalain, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes de ses ordonnances, mourut en l'an 1592. à son retour du siége de Rouen, pour le service du roi Henri IV. laissant de *Marie* de Beaune, son épouse, *Pierre* de Montmorency II. du nom, marquis de Thury, qui suit, & *François*, qui a formé la branche des seigneurs de Châteaubrun, éteinte en 1746. de laquelle est sorti un rameau connu sous le titre des seigneurs de Neuvy-Pailloux, aussi éteint en 1702.

Pierre de Montmorency II. du nom, marquis de Thury, baron de Fosseux, seigneur de Courtalain, mourut en 1615. & est le bisayeul d'*Anne*, qui suit.

Anne de Montmorency II. du nom, chef des nom & armes de sa maison, baron de Fosseux, &c. appellé baron de Montmorency, & né en l'année 1705. est chevalier des ordres du Roi depuis le 25 Mai 1749. lieutenant général de ses armées, chevalier d'honneur de Madame, fille de Louis XV. & ci-devant menin de monseigneur le Dau-

Phin. Il épousa en premieres noces le 11 Décembre 1730. *Anne-Marie-Barbe*, fille de feu *Arnolde*, baron de Ville & du Saint Empire, morte le 13 Août 1731. & en secondes noces le 23 Octobre 1752. *Marie-Magdelene-Gabrielle* de Charette-Montebert, veuve en premieres noces de *Louis* de Serent, marquis de Kersily; & en secondes, de *Henri-François*, baron d'Avaugour, comte de Vertus. Il a pour fils unique,

Anne-Léon de Montmorency, appellé marquis de Fosseux, né le 11 Août 1731. qui est capitaine-lieutenant des Gendarmes de la Reine depuis le premier Juin 1748.

Le baron de Montmorency a deux nieces, qui sont madame d'Estaing & madame de Belestat, sorties d'*Anne-Louise*, l'une des dames d'honneur de mesdames *Victoire*, *Sophie* & *Louise* de France, née le 16 Septembre 1704. & veuve du marquis de Château-Regnault.

Branche des seigneurs de Hallot, de Bouteville, comtes de Luxe, puis ducs de Piney-Luxembourg & de Beaufort.

François de Montmorency I. du nom, second fils de *Claude*, baron de Fosseux, & d'*Anne* d'Aumont, est auteur de cette branche, & fut seigneur de Hauteville, de Hallot en Normandie, de la Rochemillet, de Bouteville, de Crevecœur en Auge, &c. chevalier de l'ordre de Saint Michel avant l'institution de celui du Saint Esprit, & capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi. Il laissa de *Jeanne* de Montdragon, entr'autres enfans,

Louis de Montmorency, seigneur de Bouteville & de Precy, qui épousa *Charlotte-Catherine*, fille unique & héritiere de *Charles*, comte souverain de Luxe, en basse Navarre, & en eut *François* II. du nom, qui suit; *Claude*, femme d'*Antoine*, duc de Grammont, & *Louise*, mariée à *Juste-Henri*, seigneur de Tournon, & comte de Roussillon.

François de Montmorency II. du nom, seigneur de Bouteville, comte souverain de Luxe, mourut en 1627. laissant d'*Elisabeth-Angélique* de Vienne, *François-Henri*, duc de Luxembourg, qui suit; *Marie-Louise*, femme de *Dominique* d'Estampes, marquis de Valençay, & *Elisabeth-Angélique*, mariée en premieres noces à *Gaspard* de Coligny, duc de Châtillon-sur-Loing; & en secondes, à *Christian-Louis*, duc de Meckelbourg-Schwerin. Elle est morte dans le courant de l'année 1695.

François-Henri de Montmorency, duc de Piney-Luxembourg, pair & maréchal de France, comte de Bouteville & de Luxe, chevalier des ordres du Roi, capitaine de ses Gardes du Corps, gouverneur de Champagne & de Brie, puis de Normandie, naquit le 7 Janvier 1628. La France a eu peu de capitaines qui ayent allié ensemble tant de qualités qui forment les hommes de guerre; & la maison de Montmorency n'a point donné de sujets qui ayent soutenu plus dignement la gloire de son nom. Sa valeur, son activité, son génie particulier à former & à exécu-

ter de grands projets, ou à rendre inutiles ceux des ennemis ; les victoires signalées de Fleurus, de Leuze, de Stenkerke, de Nerwinde ; &, ce qui est encore au-dessus, sa modestie dans les succès & sa piété (*a*) lui ont assuré une place parmi les plus grands hommes que la France a produits. Il mourut le 4 Janvier 1695. Il avoit épousé le 17 Novembre 1661. *Magdelene-Charlotte-Bonne-Thérese* de Clermont-Tonnerre de Luxembourg, duchesse de Piney, princesse de Tingry, comtesse de Ligny, baronne de Dangu, &c. fille unique & héritiere de *Charles-Henri* de Clermont, duc de Piney-Luxembourg, par sa femme, *Marguerite-Charlotte* de Luxembourg, laquelle se démit de son duché en faveur de sa fille & de son gendre, à condition que celui-ci porteroit les nom & armes de Luxembourg, avec les nom & armes de Montmorency. Cette disposition fut confirmée par lettres patentes du Roi du même mois, enregistrées le 20 Mai 1662. & M. le duc de Luxembourg prêta serment & fut reçu au Parlement le sur-lendemain. Il brisa les armes de Montmorency de l'écusson de Luxembourg *en cœur*, comme a continué toute sa postérité mâle & femelle. De ce mariage sont sortis *Charles-François Frédéric*, duc de Montmorency, de Piney-Luxembourg, qui suit ; *Paul-Sigismond*, qui a fait la branche des ducs de Châtillon-Bouteville, rapportée ci-après ; *Christian-Louis*, chef de celle des princes de Tingry, aussi mentionnée à son rang, & *Angélique-Cunegonde*, mariée en 1694. à *Louis* de Soissons, comte de Noyers & de Dunois, prince de Neuchâtel.

Charles-François-Frédéric de Montmorency-Luxembourg, duc de Beaufort-Montmorency, puis de Piney-Luxembourg, pair de France, prince d'Aigremont & de Tingry, marquis de Bellenave, baron de Mello, comte de Bouteville, de Dangu, de Luxe, &c. aussi comte de Ligny, (terre qu'il a vendue au duc de Lorraine), chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, & gouverneur de Normandie, fit ses premieres campagnes en 1683. & servit aux siéges de Courtray, de Furnes, de Dixmude & de Luxembourg, à ceux de Fribourg, de Manheim & de Frankendal en 1688. à la journée de Walcourt en 1689. aux batailles de Fleurus, de Leuze, de Stenkerke & de Nervinde, gagnées par le maréchal de Luxembourg, son pere, en 1690. 1691. 1692. & 1693. ainsi qu'aux prises de Mons, de Namur & de Charleroy, & à la fameuse marche de la Meuse à l'Escaut dans les mêmes années 1691. 1692. & 1693. & pendant toute cette guerre sous monseigneur le Dauphin, fils du feu roi Louis XIV. le maréchal de Luxembourg, son pere, & le maréchal de Villeroy. Il servit aussi dans la guerre pour la succession

(*a*) *Le maréchal de Luxembourg disoit au lit de la mort qu'il auroit mieux aimé pouvoir se rappeller le souvenir d'un verre d'eau, qu'il auroit donné à un pauvre, que celui des batailles qu'il avoit gagnées. De tels sentimens sont bien dignes du* premier baron chrétien.

d'Espagne, & mourut en 1726. Il avoit obtenu l'érection en duché de la terre de Beaufort en Champagne, par lettres du mois de Mai 1688. registrées le 13 Juillet suivant, & le changement du nom de Beaufort en celui de Montmorency, par d'autres lettres du mois de Novembre 1689. registrées le 2 Janvier 1690. Il laissa de *Marie-Gillonne* Gillier, fille de *René*, marquis de Clérambault & de Marmande, un fils, nommé *Charles-François*, qui suit; & deux filles, l'une *Marie-Renée*, morte femme du duc de Villeroy, & l'autre *Françoise-Gillonne*, veuve depuis 1743. du duc d'Antin.

Charles-François de Montmorency-Luxembourg, duc de Piney-Luxembourg, pair & maréchal de France, comte de Beaufort, &c. chevalier des ordres du Roi, capitaine d'une des quatre compagnies des Gardes du Corps, gouverneur de Normandie, appellé le maréchal-duc de Luxembourg, est né le 31 Décembre 1702. d'abord duc de Montmorency, puis gouverneur de Normandie, en survivance de son pere, le 3 Octobre 1718. est devenu duc de Piney-Luxembourg & possesseur du gouvernement de Normandie, le 4 Août 1726. Il a été reçu chevalier des ordres du Roi le premier Janvier 1744. capitaine des Gardes du Corps le 19 Juillet 1750. & créé maréchal de France le 24 Février 1757. Il a épousé en premieres noces en 1724. *Marie-Sophie-Emilie-Honorate* Colbert de Seignelay, marquise de Seignelay, comtesse de Tancarville & dame de Gournay en Bray, morte le 29 Octobre 1747. & en secondes, le 29 Juin 1750. *Magdelene-Angélique* de Neuville, sœur du duc de Villeroy, & veuve de *Joseph-Marie*, duc de Boufflers. Du premier mariage sont sortis, *Anne-François* de Montmorency-Luxembourg, duc de Montmorency, qui suit, & *Anne-Maurice*, morte le 4 du mois de Juillet 1760. étant femme d'*Anne-Louis-Alexandre* de Montmorency, prince de Robecque, & grand d'Espagne.

Anne-François de Montmorency-Luxembourg, duc de Montmorency, baron de Jaucourt en Champagne, comte de Tancarville & de Gournay en Bray, marquis de Seignelay, est né le 9 Décembre 1735. Il a été fait colonel au régiment de Touraine le premier Février 1749. & brigadier d'Infanterie le 22 Juillet 1759. Il a épousé le 17 Février 1752. *Louise-Françoise-Pauline* de Montmorency-Luxembourg, fille unique du prince de Tingry, dont il a,

1. *Mathieu-Frédéric* de Montmorency, né le 22 Octobre 1756.

2. *Charlotte-Anne-Françoise*, née le 17 Novembre 1757.

Branche des ducs de Châtillon-Bouteville & d'Olonne.

Cette branche a été formée par *Paul-Sigismond* de Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon-sur-Loing, souverain de Luxe, fils puîné du premier maréchal de Luxembourg. Il servit à la bataille de Stenkerke en 1692. & à celle de Nervinde en 1693. où il reçut une blessure qui le mit hors d'état de continuer le service. Il fut institué héritier de madame la duchesse de Meckelbourg, sa tante, en la seigneu-

rie de Châtillon-sur-Loing en Gâtinois, & en obtint l'érection en duché, pour lui & ses enfans mâles, descendus de lui en ligne directe, par lettres patentes du mois de Février 1696. enregistrées au Parlement le 3 Mars suivant. Il mourut en l'année 1731. laissant de sa femme *Marie-Anne* de la Trémoille, marquise de Royan en Saintonge, comtesse d'Olonne en Poitou, &c.

Charles-Paul-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc de Châtillon, & par commutation de nom depuis 1736. duc de Bouteville, marquis de Royan, comte de Haliot & d'Olonne, ci-devant gouverneur des pays du Maine, Perche & comté de Laval, lieutenant général des armées du Roi, qui est né le 20 Février 1697. & a épousé le 19 Avril 1717. *Anne-Angélique* de Harlus, fille de *René*, marquis de Vertilly, maréchal de camp, dont,

Charles-Anne-Sigismond de Montmorency-Luxembourg, duc par démission & titré duc d'Olonne, maréchal de camp, né le 31 Août 1721. lequel a pour enfans de *Marie-Etienne* de Bullion, fille aînée du feu marquis de Fervaques, & sœur de la duchesse de Laval, sa premiere femme, morte le 9 Octobre 1749. deux garçons & une fille; sçavoir;

1. *Charles-Sigismond*, marquis de Royan, né le 15 Octobre 1737. fait colonel dans le régiment des Grenadiers de France le 24 Août 1758.

2. *Anne-Paul-Samuel-Sigismond*, chevalier de Luxembourg, né le 8 Décembre 1742.

3. *Bonne-Marie-Félicité*, mariée à *Armand-Louis* de Serent de Kerfily, appellé marquis de Serent, mestre-de-camp-lieutenant du régiment Royal, Cavalerie.

Branche des princes de Tingry.

L'auteur de cette branche est *Christian-Louis* de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, souverain de Luxe, marquis de Breval au pays Mantois, comte de Beaumont en Gâtinois, baron de Lantabat, Ostabat & Dax, vicomte de Piedran, &c. maréchal de France, gouverneur des ville & citadelle de Valenciennes, & auparavant lieutenant général au gouvernement de Flandres & de Hainault, chevalier des ordres du Roi, appellé maréchal de Montmorency, dernier fils du premier maréchal de Luxembourg. Les grands services qu'il rendit au Roi & à l'Etat, depuis 1692. qu'il avoit commencé à servir sous le nom de chevalier de Luxembourg, puis sous celui de prince de Tingry, lui ont mérité les premiers honneurs de la guerre. Il mourut le 23 Novembre 1746. laissant de *Louise-Magdelene* de Harlay, comtesse de Beaumont, quatre enfans; sçavoir, 1. *Charles-François-Christian* de Montmorency-Luxembourg, prince de Tingry, qui suit; 2. *Joseph-Maurice-Annibal*, comte de Luxe, marquis de Breval, &c. lieutenant général des armées du Roi, appellé comte de Montmorency, né le 15 du mois de Novembre 1717. marié en premieres noces le 12 Juin 1741. à *Françoise-Thérese-Martine* le Pelletier de

Rosambo, morte le 15 Décembre 1752. mere d'une fille unique, née le 2 Septembre 1750. & en secondes noces le 3 Octobre 1751. à *Marie-Jeanne-Thérese* de l'Espinay de Marteville, dont il n'a point d'enfans; 3. *Eléonore-Marie*, mariée en 1729. au comte, puis aujourd'hui duc de Tresmes, morte le 3 Juillet 1755. 4. *Magdelene-Cunegonde*, née le 30 Septembre de l'année 1716. & mariée le 6 Janvier 1736. au duc d'Havrech & de Croy, grand d'Espagne & prince de l'Empire.

Charles-François-Christian de Montmorency-Luxembourg, comte de Beaumont, marquis de Breval, &c. lieutenant général des armées, & au gouvernement de Flandres & de Hainault, gouverneur des ville & citadelle de Valenciennes, appellé prince de Tingry, est né le 30 Novembre 1713. Il a épousé en premieres noces le 9 Octobre 1730. *Anne-Sabine* Olivier de Senozan, marquise de la Riviere du Hommet, morte le 29 Septembre 1741. dont *Louise-Françoise-Pauline*, née en Janvier 1734. mariée le 17 Février 1752. à *Anne-François*, duc de Montmorency, comme il a été dit ci-dessus; & en secondes noces, le 19 Décembre 1752. *Louise-Magdelene* de Fay, fille du maréchal de la Tour-Maubourg, morte le 15 Septembre 1754.

Branche des seigneurs de Wastines, princes de Robecque, marquis de Morbecque, grands d'Espagne.

Cette branche a pour auteur *Ogier* de Montmorency, seigneur de Wastines, Bersée, Vendegies, Souraing, la Boche, Chastelet, &c. deuxieme fils de *Louis*, baron de Fosseux, & de *Marguerite* de Wastines, lequel mourut en l'année 1523. laissant d'*Anne*, héritiere de la terre de Vendegies,

Jean de Montmorency, seigneur des mêmes terres, écuyer & échanson de *Philippe*, archiduc d'Autriche, roi d'Espagne, mort en 1538. Il avoit épousé *Anne* de Blois, fille de *Jean*, seigneur de Trelon, & de *Jeanne* de Ligne-Barbançon.

François de Montmorency, leur fils, chevalier, seigneur de Wastines, Bersée, &c. fut mis sous la tutelle de *Philippe* de Stavelle, chevalier de la Toison d'or, son oncle maternel. Etant devenu aîné de sa maison en Flandres, par la mort du dernier comte de Hornes en 1570. lui & sa postérité porterent les armes pleines de Montmorency. Il mourut en 1594. Il avoit épousé en 1550. *Hélene* Villain, dame d'honneur de la reine de Hongrie, fille d'*Adrien*, seigneur de Rassenghien, vice-amiral des Pays-Bas, qui le rendit pere, entr'autres enfans, de *Louis*, seigneur de Beuvry, qui suit, & de *Nicolas*, chevalier, seigneur de Wendegies, comte d'Estetre & de Zewenbergue, baron d'Haverskerke, &c. mort en 1617. sans avoir eu d'enfans d'*Anne* de Croy-Solre.

Louis de Montmorency, seigneur de Beuvry, épousa en 1577. *Jeanne* de Saint Omer, fille de *Jacques*, seigneur de Morbecque, & de *Jeanne* d'Yve, dame de Robecque en Artois, & mourut avant son pere, âgé de trente-un

ten ans, en l'année 1585. Il eut pour fils,

Jean de Montmorency, créé prince de Robecque, comte d'Esterre & de Morbecque, vicomte d'Aire, baron d'Haverskerke & de Waſtines, ſeigneur de Berſée, Boche, &c. chevalier de la Toiſon d'or, qui mourut en 1631. laiſſant de *Magdelene* de Lens, 1. *Eugene* de Montmorency, prince de Robecque, qui ſuit; 2. *Hélene*, femme d'Engilbert d'Immerſel, comte de Bouchove; 3. *Marie-Françoiſe*, mariée à *Jean* de t'Serclaès, comte de Tilly; 4. *Marie-Iſabelle*, mariée à *Charles* de Brandebourg, vicomte d'Uclais.

Eugene de Montmorency, prince de Robecque, marquis de Morbecque, comte d'Eſterre, &c. auſſi chevalier de la Toiſon d'or, mourut en 1683. Il avoit épouſé *Marguerite-Alexandrine* de Ligne-Aremberg, dont *Philippe-Marie*, prince de Robecque, qui ſuit, & *Iſabelle*, femme de *Philippe-Charles* Spinola, comte de Brouay.

Philippe-Marie de Montmorency, prince de Robecque, marquis de Morbecque, &c. quitta le ſervice d'Eſpagne pour paſſer à celui de France, & mourut dans l'armée de Savoye en 1691. laiſſant de *Marie-Philippe* de Croy-Solre, 1. *Charles*, prince de Robecque, marquis de Morbecque, créé en 1713. grand d'Eſpagne de la premiere claſſe, mort en 1716. ſans enfans d'*Iſabelle-Alexandrine* de Croy-Solre, ſa parente; 2. *Anne-Auguſte*, qui ſuit.

Anne-Auguſte de Montmorency, comte d'Eſterre, puis prince de Robecque, marquis de Morbecque, grand d'Eſpagne après la mort de ſon frere aîné, & chevalier de la Toiſon d'or, lieutenant général des armées du Roi, majordôme-major de la maiſon de la reine d'Eſpagne, veuve de Louis I. fils de Philippe V. mourut le 26 Octobre 1745. Il avoit épouſé en 1722. *Catherine-Félicité* du Bellay, dame du Palais de la même Reine, morte en 1727. mere de trois enfans; ſçavoir,

1. *Anne-Louis-Alexandre* de Montmorency, prince de Robecque, marquis de Morbecque, comte d'Eſterre, vicomte d'Aire, &c. grand d'Eſpagne, maréchal de camp, né le 11 Novembre 1724. & marié le 26 Février 1745. avec *Anne-Maurice*, fille du maréchal-duc de Luxembourg d'aujourd'hui, morte ſans enfans le 4 Juillet 1760.

2. *Louis-Anne-Alexandre* de Montmorency, appellé marquis de Morbecque, né le 25 Janvier 1729. colonel du régiment d'Infanterie de l'Iſle de France, qui a le majorat & la grandeſſe des princes de t'Serclaës-Tilly.

3. *Magdelene-Françoiſe-Anne-Félicité*, née le 21 Mai 1727. religieuſe de la Viſitation de Sainte Marie à la Ville-l'Evêque.

Branche des ſeigneurs de Croiſilles, de Courrieres, Neuville, Wiſtaſe près Arras, vicomtes de Roullers, comtes de Logny & de Carency, appellés aux Pays-Bas princes de Montmorency.

Cette branche a pour auteur *Philippe* de Montmorency, chevalier, ſeigneur de Croiſilles, de Courrieres, Neuville, Wiſtaſe, Bours, Wrancourt, Acqueſt, &c. chambellan de *Philippe* le Bon,

duc de Bourgogne, fils de *Jacques*, seigneur de Montmorency, & de *Philippe* de Melun, dame de Croisilles & autres lieux, lequel mourut en 1474. pere de deux fils; sçavoir, *Marc* de Montmorency, seigneur de Croisilles, qui suit, & *Hugues* de Montmorency, seigneur de Bours, tige d'un rameau éteint dans le dix-septieme siecle, après avoir donné un chevalier de la toison d'Or & contracté des alliances avec les maisons de Saint Omer, de Morbecque, de Lannoy & de Rouvroy-Saint-Simon, & duquel sont sortis deux autres rameaux, connus, le premier, sous le titre des seigneurs d'Esquencourt, & le second, sous celui des seigneurs d'Acquest & de Villeraye, aussi éteints.

Marc de Montmorency, seigneur de Croisilles, de Wrancourt, Houpeline, Molimont, Guemape, &c. mourut en 1499. laissant de *Marie* d'Halluin, héritiere de Nieu-Capelle,

Antoine, seigneur des mêmes terres, lequel eut de *Jeanne* de Beaufort,

Baudouin de Montmorency, chevalier, seigneur de Croisilles, de Neuville, Wistase & de treize autres seigneuries, mort vers 1567. Il épousa en premieres noces *Isabeau* de Stavele, dont il eut *Georges* de Montmorency, seigneur des mêmes terres, grand veneur & Forestier du comté de Flandres, mort en 1615. pere d'une fille unique, mariée dans la maison de Merode-Middelbourg, dont est issu le maréchal-prince d'Isenghien, chargé du nom de Montmorency; & en secondes, *Catherine* de Rubempré, qui le rendit pere de

Charles de Montmorency, seigneur de Neuville, Wistase, Mercastel, Amongies & Russignies, mort en 1605. pere de

Guillaume de Montmorency, seigneur des mêmes terres & de plusieurs autres, qui epousa en 1602. *Marie* de Montjoye, vicomtesse de Roullers, dont il eut un fils, nommé

Guillaume-François de Montmorency, vicomte de Roullers, seigneur de Neuville, de Wistase, de Mercastel, &c. qui de *Claire-Eugénie* de Hornes eut pour enfans, 1. *François* de Montmorency, vicomte de Roullers, qui suit; 2. *Charles* de Montmorency, lieutenant général des armées du Roi, mort en 17.... 3. *Marie Thérese*, chanoinesse de Remiremont, puis mariée en 1702. à *Claude-Edme* de Dreux, comte de Nancré, laquelle ayant hérité des marquisats de Nancré & de Carency, par la mort de ses filles, en fit don à son neveu, *Philippe-François*, dont on parlera après son pere, qui suit.

Philippe-François, vicomte de Roullers, seigneur de Neuville, Wistase, &c. colonel du régiment de Condé, appellé prince de Montmorency, mourut en 1704. âgé de trente-cinq ans, laissant de *Louise* de Saveuse, *Louis-François*, comte de Logny, qui suit, & *Philippe-François*, marquis de Nancré & de Carency, par donation de sa tante, lieutenant général des armées du Roi, appellé chevalier de Montmorency.

Louis-François de Montmorency, comte de Logny, vicomte de Roullers, &c. appellé prince de Montmorency, mourut en 1736. Il avoit épousé à Gand, en Flandres, en l'année 1729.

Marie-Thérese de Rim, baronne de Belhem, morte en 1738. Les enfans nés de ce mariage sont, 1. *Louis-Ernest-Gabriel*, appellé prince de Montmorency; 2. *Louis-François-Joseph*, appellé comte de Logny; 3. *Marie-Anne-Philippine-Thérese*, mariée le 23 Avril 1747. à *Charles-Joseph-Marie*, duc de Boufflers, pair de France, mort le 4 Septembre 1748. 4. *Caroline-Françoise-Philippine*, mariée le 28 Novembre 1753. à *Adrien-Louis* de Guines de Melun, comte de Souastres; 5. *Philippine-Auguste*, née en Janvier 1735. mariée le 21 Mars 1759. à *Charles-François*, comte de Broglie, chevalier des ordres du Roi, ci-devant ambassadeur extraordinaire auprès du Roi & de la République de Pologne.

Joseph-Alexandre, dit le comte de Montmorency, lieutenant général des armées du Roi, enterré le 13 Mars 1759. qui avoit servi en Saxe, & avoit épousé la comtesse de Pocicy, Polonoise. Son frere, nommé *Charles*, est mort un peu plus d'un an avant lui. Ils étoient issus d'une branche puînée de celle des seigneurs de Bours, cadets de Croisilles.

Branche des sires de Laval, dont est issu le duc.

Le chef de la branche des anciens sires de Laval, qui a donné naissance à dix autres branches, est *Guy* de Montmorency, fils puîné de *Mathieu* II. du nom, dit *le Grand*, seigneur de Montmorency, & d'*Emme*, héritiere de Laval, à qui sa mere laissa le titre & la jouissance de la seigneurie de Laval, dont il prit le nom, lequel a passé à sa postérité. Il fut aussi seigneur d'Acquigny en Normandie, d'Attichy-sur-Aine, d'Espineuil-sur-Seine, dit simplement à présent Espinay, & de l'Isle de Saint Denis. Il accompagna en 1269. *Charles* de France, comte d'Anjou, à la conquête du royaume de Sicile, & mourut en 1267. Il avoit eu deux femmes; sçavoir, 1°. *Philippe*, dame de Vitré, premiere baronnie, après Penthievre, en Bretagne, & de Châtillon en Vendelais, &c. fille d'*André* III. du nom, sire de Vitré, & de *Catherine* de Bretagne, qui étoit sœur puinée d'*Alix*, héritiere de Bretagne, qu'elle porta en dot à *Pierre* de Dreux, issu de la maison de France; 2°. *Thomasse* de Mathefelon, dame de Mareuil, veuve d'*André* III. sire de Vitré. Les enfans sortis de la premiere quitterent le nom de Montmorency, & briserent *de cinq coquilles d'argent sur la croix*. Le nom de Montmorency a été repris par le défunt maréchal, & par le duc de Laval-Montmorency. Les enfans de *Guy* VI. sire de Laval, furent *Guy* VII. du nom, sire de Laval, qui suit, & *Catherine*, marié à *Hervé*, vicomte de Léon en Bretagne; & de la seconde femme il eut *Bouchard* de Laval, chevalier, seigneur d'Attichy, de la Malmaison, & de Conflans en partie, qui de *Béatrix*, fille de *Raoul*, seigneur d'Erquery, porte-oriflamme & grand pannetier de France, laissa pour fils *Guy* de Laval, tué à la bataille de Crecy en 1346. dont la postérité s'est éteinte en 1408. après avoir formé des alliances avec les maisons de Châtillon, de Nesle & de Mailly.

Guy VII. du nom, sire de La-

val, Vitré, Châtillon, Acquigny, Loué, Aubigné & Olivet, comte de Caserte, au royaume de Naples, se croisa en 1270. servit le roi *Philippe* le Hardi dans la guerre de Foix en 1272. & *Charles* d'Anjou, roi de Sicile, contre le roi d'Arragon, à la tête d'un grand nombre de ses vassaux en 1283. & mourut en 1295. Il fut marié deux fois; la premiere avec *Isabeau* de Beaumont, fille unique de *Guillaume*, comte de Caserte, au royaume de Naples, seigneur de Pacy-sur-Marne & de Villemomble. Il en eut *Guy* VIII. du nom, qui suit. Il fut marié la seconde fois avec *Jeanne* de Brienne, qui appartenoit par des dégrés très-proches à divers souverains d'Europe & d'Asie. Elle étoit fille de *Jean* de Brienne, vicomte de Beaumont, au Maine, petite-fille de *Jean* de Brienne, roi de Jerusalem & empereur de Constantinople, & de *Bérengere* de Castille, qui étoit sœur de *Ferdinand* III. roi de Castille & de Léon, & cousine germaine de *Blanche* de Castille, reine de France, mere de Saint Louis. Elle avoit pour oncles *Alphonse* de Brienne, chambrier de France & comte d'Eu, par *Marie* de Lezignem, sa femme; *Jean* de Brienne, grand bouteillier de France, qui épousa *Marie* de Coucy, veuve d'*Alexandre* III. roi d'Ecosse; & pour tantes, *Yolande* de Brienne, reine de Jerusalem, mariée en 1223. à *Frédéric* II. empereur d'Allemagne. & *Marie* de Brienne, femme de *Baudouin* de Courtenay, prince du sang de France, empereur de Constantinople; & pour cousins germains, *Philippe* de Courtenay, empereur de Constantinople, dont la fille épousa *Charles* de France, comte de Valois, & *Conrad* IV. empereur d'Allemagne. *Marguerite* & *Marie* de Brienne, ses sœurs, firent des alliances également illustres. La premiere épousa *Bohemond* VII. prince d'Antioche, comte de Tripoly; & la seconde, *Henri* d'Avaugour, baron de Mayenne & de Goello, issu des anciens comtes de Bretagne, dont la petite-fille, héritiere d'Avaugour, fut mere de *Jeanne* de Bretagne, qui porta les droits sur le duché de Bretagne en dot à *Charles* de Blois (Châtillon), dit *le Saint*. Cette alliance de *Marie* de Brienne, sœur de *Jeanne*, dame de Laval, avec *Henri* d'Avaugour, est l'origine de la parenté de *Charles* de Blois avec la maison de Laval, & des motifs qui déterminerent la plûpart des seigneurs de cette maison à embrasser le parti de ce prince dans la guerre qu'il soutint pour le duché de Bretagne, contre le comte de Montfort, frere consanguin du pere de sa femme, & dit de Montfort, à cause du comté de Montfort-l'Amaury. Du mariage de *Guy* VII. du nom, sire de Laval, avec *Jeanne* de Brienne, vinrent *Guy* VIII. qui suit, & *André* de Laval, seigneur de Châtillon en Vendelais, qui a donné origine aux seigneurs de Loué, tige de la branche des seigneurs de Lezay, ducs de Laval-Montmorency, &c. rapportés ci-après.

Guy VIII. du nom, sire de Laval, de Vitré & d'Acquigny, comte de Caserte, &c. accompagna le roi *Philippe* le Bel à son expédition contre les Flamands en 1302. & se trouva à la batail-

le de Mons en Puelle en 1304. Il épousa *Béatrix* de Gavre, fille unique de *Razès*, seigneur de Gavre, Orcheghem & Morhem en Flandres, & en eut *Guy* IX. du nom, sire de Laval, qui suit; *Razès* de Laval, seigneur de Morhem, mort sans avoir d'enfans de l'héritiere de Fauquemberghe; *Jean*, seigneur de Pacy, chef d'un rameau éteint en 1396. & *Fouques*, tige de la branche des seigneurs de Chalouyau & de Raiz, aussi éteinte, après avoir donné un maréchal de France, & fait des alliances avec les maisons de Craon, Thouars, Chabot, Chauvigny, Châteauroux, Champagne-Suze & Coetivy.

Guy IX. du nom, sire de Laval, Vitré, Gavre & d'Acquigny, comte de Caserte, épousa *Béatrix* de Bretagne, fille du duc Artus II. qu'il suivit en 1340. au voyage qu'il fit pour secourir Tournay avec l'armée du roi *Philippe* de Valois, & fut tué à la bataille de la Roche de Rien en 1347. laissant pour enfans *Guy* X. du nom, sire de Laval, mort en 1348. sans enfans d'*Isabeau* de Craon; *Guy* XI. du nom, sire de Laval, qui suit, & *Catherine*, femme d'*Olivier* de Clisson, connétable de France.

Guy XI. du nom, sire de Laval, de Vitré, & de Gavre après son frere, gouverneur de Bretagne en l'absence du duc *Jean* V. fut médiateur de la réconciliation de ce prince avec le roi *Charles* V. en 1380. & mourut en 1412. laissant pour fille & héritiere d'*Anne* de Laval, sa parente, dame de Châtillon en Vendelais, veuve du connétable du Guesclin, *Anne* de Laval, mariée en 1424. à *Jean* de Montfort, qui prit les nom & armes de Laval, & donna origine à la troisieme race des sires, depuis comtes de Laval. *Guy*, leur fils, sire de Laval, en fut créé comte le 27 Juillet 1427. & *Jeanne*, sa sœur, morte le 18 Décembre 1468. épousa par traité du 24 Août 1424. *Louis* de Bourbon, comte de Vendôme, avec condition qu'elle devenant principale héritiere de ses mere & ayeule, & de ses freres, le second fils qui sortiroit d'elle & du comte de Vendôme, seroit tenu de porter le nom & surnom de Laval, & les cri & pleines armes de cette maison, écartelées de celles de France. *Jeanne* de Laval étoit tante de l'ayeul d'*Anne*, mariée à *François* de la Trémoille, prince de Talmont, bisayeux d'*Henri*, héritier en 1603. du comté de Laval & de la baronnie de Vitré, & ces deux terres furent substituées dans sa postérité.

Branche des seigneurs de Châtillon en Vendelais.

André de Laval, chevalier, seigneur de Châtillon en Vendelais, Aubigné, Loué, Montseur, Olivet, Mellay, Courbeville & Boyere, fils puîné de *Guy* VII. seigneur de Laval, & de *Jeanne* de Brienne, est auteur de cette branche. Il mourut avant 1356. laissant d'*Eustache* de Beaucay, dame de Benais, fille de *Hugues*, surnommé le Grand, seigneur de Beaucay en Loudunois, *Jean* de Laval, seigneur de Châtillon, &c. dont la fille & héritiere, nommée *Jeanne*, épousa en premieres noces *Bertrand* du Guesclin, connétable de France, & en secondes, *Guy* de Laval,

dont *Guy* XI. du nom, seigneur de Laval, comme il a été dit ci-devant, & *Guy* de Laval I. du nom, seigneur de Loué, qui suit.

Branche des seigneurs de Loué, de Brée, &c.

Guy de Laval, seigneur de Loué, Benais, Boree & Saint Aubin, mourut en 1386. & fut pere de

Thibaud, seigneur des mêmes terres, chambellan du roi Charles VI. lequel eut de *Jeanne* de Maillé-Brezé, *Guy* II. du nom, seigneur de Loué, qui suit, & *Thibaud*, qui a fait la branche des seigneurs, puis marquis de Bois-Dauphin, de Sablé, seigneurs de Saint Aubin, de Precigné, &c. qui a donné un maréchal de France, chevalier des ordres du Roi, & fait des alliances avec les maisons de Créquy, Beauvau, Lenoncourt, Ailly & Souvré, & dont les deux derniers mâles furent tués, l'un en Candie en 1669. & l'autre au siége de Woerden en 1672. La maréchale de Rochefort, leur héritiere, étoit ayeule du duc d'Estissac.

Guy de Laval II. du nom, seigneur de Loué, Benais, Montsabert, la Faigne & Marcillé, chevalier de l'ordre du Croissant, chambellan du roi Charles VII. puis grand veneur & grand chambellan de *René*, roi de Sicile, gouverneur & sénéchal d'Anjou, mourut en 1484. Il avoit épousé *Charlotte* de Sainte Maure, dame de la Faigne, au Maine, fille de *Jean*, comte de Benaon & seigneur de Nesle, & de ce mariage étoient sortis *Pierre* de Laval, seigneur de Loué, qui suit, & *René*, seigneur de la Faigne; tige des seigneurs de Tartigny, dont le dernier maréchal de Montmorency, duquel les petits enfans sont compris dans l'érection de Laval, rapportée ci-après.

Pierre de Laval, seigneur de Loué, Benais, Montsabert, Bressuire, Marcillé, &c. fut un des trente députés aux Etats du royaume, assemblés à Nantes en 1498. pour ratifier la paix d'Estaples. Etant devenu l'aîné de la maison de Laval par la mort d'*Anne*, dame de Laval, arrivée en 1465. Il prit les armes pleines de Montmorency-Laval. Il épousa *Philippe* de Beaumont, dame de Bressuire & de Lezay, en Poitou, & en eut, 1. *Gilles* de Laval, qui continua la branche des seigneurs de Loué, devenus marquis de Nesle, comtes de Joigny & de Maillé, alliés aux maisons de Rohan, de Brosse, Bretagne, Chambes-Montsoreau, Aux-Epaules & Saint Nectaire, dont le dernier mourut en 1590. des blessures qu'il avoit reçues à la bataille d'Ivry, combattant pour le roi Henri IV. 2. *Guy* de Laval, seigneur de Lezay, qui suit; 3. *Marquise*, mariée en 1496. à *Jean* du Bellay; 4. *Hardouine*, femme d'*Edmond* de Fonseca, baron de Surgeres, petit-fils d'Arias-Gomès, de la maison de Silva, gouverneur de Tolede.

Branche des seigneurs, puis marquis de Lezay; de Magnac, Trêves, la Plesse, comtes de la Bigotiere, & seigneurs de Mâcheferriere, de Brehabert, &c. marquis de Laval-Lezay, ducs de Laval-Montmorency.

Guy de Laval, seigneur de

Lezay, de Brehabert & Mâcheferriere, servit le roi François I. en ses guerres d'Italie. Il fut fait prisonnier à la bataille de Pavie en 1525. Il épousa *Claire*, fille de *René*, seigneur de la Jaille & de la Rochetalbot, & en eut *Pierre* I. du nom, seigneur de Lezay, qui suit; *Françoise*, femme de *Nicolas* de Champagne, & mere de *Louis* & de *Brandelis*, comtes de la Suze & de Villaines, chevaliers des ordres du Roi.

Pierre de Laval I du nom, seigneur de Lezay, Brehabert & de huit autres terres, fut elevé à la Cour du roi Henri II. fut fait prisonnier & mis à Alençon par les Huguenots, & mourut en 1582. Il eut de *Jacqueline* de Clerambault, vicomtesse du Grand Montrevau, baronne de Treves, dame de la Rochemabile & de la Plesse, fille de *Jacques*, & de *Claudine* d'Avaugour, *Pierre* de Laval II. du nom, seigneur de Lezay, qui suit; *Renée*, femme de *René* de Bouillé, comte de Créance, chevalier des ordres du Roi.

Pierre de Laval II. du nom, marquis de Laval-Lezay, baron de Treves, comte de la Bigeotiere, &c. conseiller d'Etat, capitaine de cinquante hommes d'armes des ordonnances du Roi, servit dans les guerres d'Italie, puis en France, au secours d'Anvers, en 1585. à la bataille de Coutras en 1587. & dans toutes les expéditions militaires qui précéderent la paix de Vervins, & mourut en 1623. Après la mort de *Guy* de Laval, marquis de Nesle, arrivée en 1590. il avoit repris les pleines armes de Montmorency-Laval. Il eut d'*Isabeau* de Rochechouart, fille de *René*, baron de Mortemar, chevalier des ordres du Roi, 1. *Hilaire* de Laval, marquis de Laval-Lezay, lequel suivit le roi Louis XIII. à la journée du Pont de Cé & au voyage de Béarn. Il servit au siége de Saint Jean d'Angely, à la défaite de Rhé, à la prise de Royan, de Sainte Foy & de Négrepelisse. Il obtint au mois de Juin 1642. des lettres d'érection de la terre de Lezay en marquisat, puis en obtint d'autres en Octobre 1643. portant mutation du nom de Lezay en celui de Laval-Lezay, & mourut en 1670. sans enfans; 2. *Guy-Urbain* de Laval, marquis de la Plesse, qui suit; 3. *Jeanne Jacqueline*, femme d'*Honorat* d'Acigné, comte de Grandbois.

Guy-Urbain de Laval, baron, puis marquis de la Plesse, appellé marquis de Laval-Lezay, seigneur de Neuville, la Roche-Clerambault, Brehabert, &c. conseiller au Conseil d'Etat & privé, mourut en 1664. laissant, entr'autres enfans, de *Françoise* de Sesmaisons, fille de *Claude*, chevalier, seigneur de Sesmaisons & de la Sauziniere, près de Nantes, d'une maison de Bretagne, connue dès le treizieme siécle, *Pierre* de Laval III. du nom, marquis de Lezay, qui suit, & *Marie-Louise*, fille d'honneur de madame la Dauphine, mariée en 1683. avec *Antoine-Gaston Jean-Baptiste*, duc de Roquelaure, pair & maréchal de France, dont les feues princesses de Léon & de Pons.

Pierre de Laval III. du nom, marquis de Laval-Lezay & de Magnac, comte de la Bigeotiere & de Fontaine-Chalendray, seigneur de la Plesse, premier baron de la Marche, lieutenant général de la haute & basse Mar-

che, par provisions du 19 Mars 1681. dans lesquelles le Roi le qualifie *son très-cher & amé cousin*, mourut âgé de trente ans en 1687. ayant épousé en 1681. *Marie-Thérese-Françoise* de Salignac, fille unique d'*Antoine*, marquis de la Motte-Fénelon, morte en 1726. dont,

Guy-André de Montmorency-Laval, marquis de Lezay & de Magnac, comte de la Bigeotiere & de Fontaine-Chalendray, premier baron de la Marche, colonel d'un régiment d'Infanterie de son nom, fut blessé en 1713. au siége de Fribourg d'un coup de mousquet, qui lui perça les deux joues. Il mourut le 7 Mars 1745. laissant de mademoiselle de Nointel, veuve du marquis de la Rochefoucauld-Bayers, morte le 17 Novembre 1756. 1. *Guy-André-Pierre* de Montmorency-Laval, duc de Laval-Montmorency, qui suit; 2. *Louis-Joseph* de Montmorency-Laval, évêque & prince de Metz, auparavant évêque d'Orléans, puis de Condom, né le 11 Décembre 1724. 3. *Guyonne-Marie-Christine*, mariée le 26 Décembre 1740. à *Henri-François*, marquis de Grave; 4. *Marie-Anne*, femme d'*Hyacinthe-François* de Loos, duc de Corswarem, dans les Pays-Bas.

Guy-André-Pierre de Montmorency-Laval, duc de Laval-Montmorency, premier baron de la province de la Marche, marquis de Laval-Lezay, baron d'Arnac, &c. lieutenant général des armées du Roi, né le 2 Septembre 1723. est entré dès sa tendre jeunesse dans le service, & s'est trouvé à nombre de siéges & batailles, notamment à l'affaire de Melle en Flandres, où il fit plus de prisonniers qu'il n'avoit de soldats pour combattre, & où il se comporta avec tant de prudence & de bravoure, qu'il fut fait sur le champ brigadier des armées du Roi, quoique très-jeune & colonel depuis très-peu de temps; à la bataille de Raucoux, où il commandoit la brigade qui chassa les ennemis du village de ce nom; ce qui décida de la victoire. Il reçut dans cette occasion, au travers du corps un coup de fusil, qui le mit à toute extrémité. Il servit à l'expédition de Minorque, & commandoit la tranchée, en qualité de maréchal de camp, la nuit que le Fort Saint Philippe fut emporté d'assaut. Il a donné des marques d'un courage intrépide au combat de Crevelt, où il commandoit la gauche. Tels sont les titres, qui, joints aux services de ses ancêtres & à la grandeur de sa maison, lui ont mérité l'honneur d'être élevé à la dignité de duc héréditaire, par lettres du mois d'Octobre 1758. enregistrées le 29 Novembre suivant, portant union de la baronnie d'Arnac & autres terres voisines au marquisat de Magnac, & érection du tout en duché, sous le nom de Laval, pour lui & ses descendans mâles, avec extension aux enfans & descendans mâles de feu *Joseph-Pierre*, comte de Montmorency-Laval, son parent. Le duc de Laval a épousé le 29 du mois de Décembre 1740. *Jacqueline-Hortense* de Bullion-Fervaques, fille d'*Etienne-Jacques*, marquis de Fervaques, chevalier des ordres du Roi, lieutenant général de ses armées, & sœur des feues duchesses de Beauvilliers & d'Olonne. De ce mariage sont sortis,

1. *Guy-André-Marie-Joseph*,

comte de Laval, aide-de-camp du duc de Laval-Montmorency, son pere, en 1760. né le 27 Septembre 1744. Il a épousé le 14 Avril 1760. *N*...... de Vieuxmaison, morte le 2 Juin suivant.

2. *Anne-Alexandre-Sulpice-Joseph*, né le 22 Janvier 1747. chevalier de Malte, appellé le chevalier de Laval.

3. *Mathieu-Paul-Louis*, né le 5 Août 1748. appellé marquis de Montmorency.

4. *Louis-Hilaire-Emmanuel*, appellé l'abbé de Laval, né le 18 Juin 1750. mort en Août 1760.

5. *Anne-Silvain*, appellé marquis de Lezay*, né le 22 Novembre 1752. mort en 1758.

6. *Guyonne-Hortense*, appellée mademoiselle de Laval, née le 22 Septembre 1751. morte en 175...

7. *Guyonne-Josephine-Elisabeth*, née le 14 Février 1755.

Branche des seigneurs de la Faigne, de la Rosiere, de Ver & de Puisaye.

René de Laval, seigneur de la Faigne & de Ponthelain, fils de *Guy* II. seigneur de Loué, & de *Charlotte* de Sainte Maure, est la tige de cette branche. Il mourut vers l'an 1498. étant pere de

René de Laval, chevalier, seigneur de la Faigne, de Ver, de Rosiere, de Montigny & de la Puisaye, qui se trouva à la bataille de Marignan en 1515. Il laissa pour fils, 1. *Louis* de Laval, seigneur de la Faigne, &c. mort sans postérité mâle; 2. *Hugues* de Laval, seigneur de Tartigny, qui suit; 3. *Jacques* de Laval, seigneur d'Auvilliers, de la Faigne, &c. dont le fils, *René*, seigneur d'Auvilliers, mourut sans enfans.

Branche des seigneurs de Tartigny, Aveluys, Valon, Maigné & Crenon, barons de la Faigne, appellés à la succession du duché de Laval.

Hugues de Laval, seigneur de Tartigny, Aveluys, &c. fut pere de *Jean* de Laval, seigneur des mêmes terres, qui de *Claude* de Prunelé d'Esneval, laissa *Gabriel*, seigneur de la Faigne, &c. qui suit, & *Hugues* de Laval, qui a fait la branche des seigneurs de Montigny, éteinte.

Gabriel de Laval, baron de la Faigne, &c. gentilhomme de la chambre du Roi, mourut en 1664.

Thomas de Laval, baron de la Faigne, &c. son fils, fut pere, entr'autres enfans, de *Charles*, marquis de la Faigne, qui suit, & de *Gabriel*, comte de Laval, seigneur de Pascay & autres terres, dont la postérité va être rapportée après celle de son frere aîné.

Charles de Laval, marquis de la Faigne, seigneur de Tartigny, fut pere de

Claude-Charles, appellé marquis de Laval, chevalier d'honneur de son Altesse Royale madame la duchesse d'Orléans (régente), lequel mourut en 175... Il avoit épousé *Marie-Thérese* de Hautefort, morte le premier Avril 1753. dame du Palais de madame la duchesse de Berry, & fille de *Gilles*, marquis d'Hautefort, & en avoit eu, 1. *Guy-Louis-Charles*, marquis de Laval, mestre-de-camp de Cavalerie & chevalier d'honneur de la même duchesse d'Orléans, mort en 17...

laissant d'*Adelaïde-Louise* Salbigothon d'Elpinay, dame de la même duchesse d'Orléans, & morte le 19 Juin 1751. 1. *Louise-Adelaïde-Philippine* de Laval, née le 13 Avril 1731. religieuse à la Ville-l'Evêque en 1760. 2. *Louise-Augustine* de Laval, mariée en 1726. à *Antoine-Louis* Crozat, baron de Thiern en Auvergne, comte de Beaumanoir, ancien maréchal général des logis, & des camps & armées du Roi.

Gabriel de Laval, seigneur de Pascay, appellé comte de Laval, deuxieme fils de *Thomas*, baron de la Faigne, mourut en 1723. Il avoit épousé en premieres noces en 1702. *Renée-Barbe* de la Forterie; & en secondes, en 1714. *Adelaïde*, fille de *Louis-Scipion*, marquis du Roure. De la premiere vinrent, entr'autres enfans, *Claude-Rolland*, comte de Laval-Montmorency, maréchal de France, qui suit, & de la seconde, *Joseph-Auguste*, comte de Montmorency-Laval, qui a épousé en 1747. *Marie-Louise-Angélique* Barberin, veuve du comte de Saugeon.

Claude-Rolland, comte de Laval-Montmorency, seigneur de Valon, &c. gouverneur de Béthune, commandant pour le Roi en Lorraine, fut nommé maréchal de France le 17 Septembre 1747. & appellé maréchal de Montmorency. Il est mort le 14 Novembre 1751. laissant d'*Elisabeth* de Rouvroy-Saint-Simon, qu'il avoit épousée le 29 Juin 1722. entr'autres enfans, 1. *Joseph-Pierre*, comte de Montmorency-Laval, qui suit; 2. *Marie-Louise*, née le 31 Mars 1723. religieuse Bénédictine à l'abbaye de Pré, au Mans; 3. *Louise-Henriette* de Laval, née le 29 Juin 1733. mariée le 18 Mars 1747. à *Bleckard-Maximilien-Augustin*, comte de Helmstadt.

Joseph-Pierre, comte de Laval-Montmorency, seigneur des terres de Valon-Maigné & de Crenon, appellé comte de Laval-Montmorency, colonel du régiment de Guyenne, Infanterie, l'un des Menins de monseigneur le Dauphin, né le 28 Mars 1729. fut tué le 20 Juillet 1757. à la bataille d'Hastembecke. Il avoit épousé le 15 Avril 1749. *Elisabeth-Renée* de Maupeou, morte le 4 Novembre 1759. fille de *René-Théophile*, marquis de Maupeou, lieutenant général des armées du Roi. Les fils nés de ce mariage, appellés à la succession du duché de Laval, au défaut de la ligne du duc, sont,

Guy-Marie-René de Montmorency-Laval, seigneur châtelain de Valon-Maigné, Crenon & Chaton au Maine, né le 23 Décembre 1751.

Louis-Adelaïde-Joseph, né le 18 Octobre 1752. tenu sur les fonts de baptême le 19 Juin 1753. par monseigneur le Dauphin & madame *Adelaïde* de France.

Ils ont pour sœur *Claudine-Anne-Elisabeth*, née le 6 Mars 1750. pensionnaire à la Visitation, rue du Bacq.

Le chef de la maison de Montmorency porte l'écusson en banniere arrondie: *d'or, à la croix de gueules, cantonnée de seize alérions d'azur, quatre en chaque canton*. avec la devise: *Dieu aide au premier Chrétien*, & la devise Grecque Ἀπλανῶς, qui signifie en François, *qui n'erre point*, ou *qui ne s'égare point*.

La branche de Montmorency-Luxembourg porte sur la croix l'é-

cusson de la maison Impériale de Luxembourg, qui est : *d'argent, au lion de gueules, la queue nouée & fourchée en sautoir, couronné d'or.*

Cette branche rehausse la couronne *de gueules, en forme de bonnet.*

Le prince de Robecque, son frere, la duchesse de Boufflers, ses sœurs, freres & oncles, portent de Montmorency, ces branches ayant quitté les brisures.

Le duc de Laval-Montmorency & ses puînés ont conservé l'ancienne brisure *de cinq coquilles d'argent sur la croix.*

MONTMORET : Maison éteinte, une des plus distinguées du comté de Bourgogne. Les seigneurs de ce nom avoient leur sépulture dans l'église Cathédrale de Saint Etienne de Besançon. Ils ne partagerent cet honneur qu'avec les comtes de Bourgogne, le vicomte de Besançon, le maréchal Impérial de cette cité, les seigneurs de Montfaucon, d'Abbans, de Scey & d'Arguel. *Thibert* de Montmoret fonda la Chartreuse de Bonlieu sur la fin du douzieme siécle. Sa postérité s'est éteinte dans le commencement du quinzieme.

Les armes étoient : *losangées d'argent & de gueules.* Voyez l'*Histoire Généalogique des sires de Salins, Tome I. p. 172. note 32.*

MONTMIREY : La seigneurie de Montmirey & le château de ce nom, situés dans le bailliage de Dôle en Franche-Comté, étoient de l'ancien domaine des comtes de Bourgogne, & la résidence ordinaire de ces princes pendant une partie de l'année. On trouve plusieurs de leurs chartres datées de ce lieu. *Philippe*, dit *de Rouvre*, duc & comte de Bourgogne, donna cette terre à *Amey* de Genêve : *Hugues* de Châlon en devint possesseur par son mariage avec *Blanche* de Genêve, sœur d'*Amey*. Le duc *Philippe* le Hardi la réunit à son domaine en l'an 1398. Il y avoit un fief dans cette terre, qui avoit donné son nom à la maison dont *Simon* de Montmirey étoit issu. Voyez l'*Histoire Généalogique des sires de Salins, Tome I. p. 280. note 43.*

MONTMORILLON : Ancienne maison du duché de Bourgogne, & de laquelle étoit *Claude* de Montmorillon, écuyer, seigneur d'Essanlai dans l'Autunois, qui se maria en premieres noces le 18 Février 1508. à *Claude* de la Cour, morte sans enfans ; & en secondes, à *Claude* de Fougeres, de laquelle il eut,

Jean de Montmorillon, baron de Villers & d'Essanlai, allié le 2 Août 1556. à *Jeanne* de Saint Trivier, dont,

Antoine de Montmorillon, chevalier, baron d'Essanlai, seigneur de Rochefort, &c. marié le 8 Juillet 1607. à *Eléonore* de Fay. De ce mariage vint,

Claude-Saladin de Montmorillon, seigneur & baron d'Essanlai, qui épousa le 6 Janvier 1629. *Anne-Camus* d'Argini, mere de

François-Saladin de Montmorillon, seigneur & baron d'Essanlai, qui par sa femme, *Marguerite* d'Apchon, mariée le 27 Juin 1673. fut pere d'*Antoine*, chanoine & comte de Lyon, & d'*Hector-Antoine-Saladin*, qui suit.

Hector-Antoine-Saladin de Montmorillon, baron d'Essanlai,

seigneur de Chazoles, capitaine & aide-major au régiment de Sainte-Hermine, épousa le 20 Décembre 1701. *Françoise*, fille de *Paul-Eléonor* de Gentils, seigneur de Lamenas, & de *Catherine* Roland. De ce mariage il a eu, entr'autre enfans,

1. *François-Saladin* de Montmorillon, qui a été lieutenant de Cavalerie dans le régiment de Vaudray.

2. *Laurent-François* de Montmorillon, baptisé le 12 Août 1710. & reçu page de la Reine le 15 Août 1725.

Les armes : *d'or, à l'aigle éployée de gueules.*

MONTRICHARD : C'est une des plus anciennes familles du comté de Bourgogne, qui a formé dix branches, toutes éteintes, à l'exception d'une seule.

Guillaume de Montrichard, damoiseau, dont la postérité s'est divisée en neuf branches, s'établit à Salins par le mariage qu'il fit en l'an 1352. avec *Marguerite* Merceret. Il avoit pour pere *Jean* de Montrichard, écuyer; pour ayeul, *Guillaume* de Montrichard, chevalier, lequel étoit époux de *Guyette* d'Andelot, & pour bisayeul, *Gérard*, sire de Montrichard, chevalier, qui testa en 1285. La postérité de *Guillaume* de Montrichard, & de *Marguerite* Merceret, subsiste dans les personnes de *Laurent-Gabriel*, marquis de Montrichard, époux de *Catherine-Paule-Françoise* de Jaucourt, & de *Pierre-Joseph* de Montrichard, allié à *Jeanne-Charlotte* de Rougrave.

Cette famille s'est alliée aux maisons d'Andelot, Coligny, de Salins de Groson, d'Eternoz, de Merceret, de Viremont, de Quingey, de Falerans, de Lantenne, d'Usie, d'Arlay, de Trieste, de Tournon, de Visemal, du Saix, de Scey, de Flamerans, de Vaudray, de Poligny, &c.

Les armes de Montrichard sont: *vairées, à la croix de gueules, timbrées & couronnées d'or, surmontées d'un buste de Maure, & supportées par deux Anges.*

MOTHE (la) : Famille originaire de Ponthieu, maintenue dans sa noblesse par M. l'intendant d'Amiens, en l'an 1699. qui porte pour armes : *d'argent, à l'aigle éployée d'azur, becquée & onglée de gueules.*

Il y a encore la Mothe, en Soissonnois; la Mothe, en Bourbonnois; la Mothe, seigneur de Blequin; la Mothe, en Artois; la Mothe, originaire de Paris; la Mothe-Gailliette; la Mothe-Bellebrune; la Mothe d'Arson, aussi en Bourbonnois; la Mothe-Broyart, & beaucoup d'autres de ce nom en différentes provinces.

MOTTE DE VILLE (de la), en Picardie : Famille connue sous le nom de la Motte de Ville, à cause de la terre de Ville, dont elle est en possession, comme la Motte-Houdancourt, à cause de la terre d'Houdancourt; la Motte d'Aigneville, à cause de la terre d'Aigneville; la Motte Saint Martin, à cause de la terre de Saint Martin; la Motte-Blequin, à cause de la terre de Blequin, & plusieurs autres, à cause de leurs seigneuries.

PREMIERE BRANCHE.

Jean de la Motte I. du nom, écuyer, seigneur de Bauclincourt, Esbarres, Bourgacourt, la Falise, Erviller, &c. épousa *Guye* de Fiesse, dame de Ville, de la Forêt, de Vinacourt, de la Cour,

de Fieffe, de Fraucourt en partie, &c. fille & unique héritiere d'*Ernould* de Fieffe, chevalier, seigneur desdits lieux. Ils testerent l'un & l'autre le 30 Décembre 1457. Leurs enfans furent, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Jacques*, seigneur de Bauclincourt & la Falise; 3. *Jeannet*, seigneur de Bourgacourt & Erviller.

Charles de la Motte, chevalier, seigneur de Ville, de la Forest, de Vinacourt, de la Cour, de Fieffe, de Fraucourt en partie, de Quesnoy, les Araines, d'Allery, de Dreuil, de Loulainville en partie, de Noirville en Vimeu, près Beauchamps & Tuliy, se maria à *Catherine* Daut, fille de *Hue* Daut, seigneur de Rumigny, lieutenant de M. de Saveuses, capitaine de la Ville d'Amiens en 1435. & de *Marguerite* Frerot, dont il eut *Jean*, fils unique, qui suit.

Jean de la Motte II. du nom, chevalier, seigneur de Ville, de Montigny, &c. se maria avec *Catherine* de Belloy, fille de *Guy*, chevalier, seigneur d'Amy-Rouviller, &c. & de *Jeanne* de Villers. Il mourut vers l'an 1519. & laissa des enfans; sçavoir, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Isabeau*, mariée à *Pierre* de Gomer, chevalier, seigneur du Breuil, en Brie; 3. *N....* de la Motte, mort sans postérité; 4. *Abraham*, dont la postérité sera rapportée après celle de son aîné.

Charles de la Motte II. du nom, chevalier, seigneur de Ville, de Montigny, &c. épousa par contrat passé à Abbeville le 2 Janvier 1512. *Jeanne* d'Abbeville, fille de *Louis*, chevalier, seigneur de Moismont, &c. Il testa le 7 Janvier 1539. Ses enfans furent, 1. *Jean*, qui suit; 2. *François*, mort le 14 Février 1539. sans postérité; 3. *Jacques* de la Motte, seigneur de Montigny, de la Forest, de Vinacourt, &c. 4. *Jeanne*, mariée le 6 Septembre 1534. à *Pierre* de Monsures, écuyer, seigneur d'Auviller; 5. *Marie*, mariée le 26 Juin 1546. à *Jacques* de Marescot, dans le Vendomois; 6. *Charlotte*, mariée le 2 Septembre 1547. à *Adrien* de Riencourt, écuyer, seigneur d'Orival; 7. *Antoinette*, morte fille.

Jean de la Motte III. du nom, écuyer, seigneur de Ville, de Montigny, &c. se maria à *Marie* Blondel, fille de *Jacques*, baron de Bellebrune, & de *Catherine* de Marle. Il comparut à l'arriere-ban en 1557. Il fut enseigne d'une compagnie de la légion de Picardie, & ensuite capitaine. Ses enfans furent, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Antoinette* de la Motte, mariée à *Jacques* de Ravenel, écuyer, seigneur de Mersin, près Soissons, fils de *Guyon*, écuyer, & d'*Eléonore* Hatte; 3. *Jeanne*, religieuse en 1559. à l'abbaye de Bourbourg, en Flandres; 4. *Françoise*, mariée le 21 Mai 1571. à *Antoine* de Canouville, écuyer, seigneur de Raffetot, &c. 5. *Anne*.

Charles de la Motte III. du nom, écuyer, seigneur de Montigny, de la Forest, de Vinacourt & du Quesnoy, mourut sans alliance.

SECONDE BRANCHE.

Abraham de la Motte, dernier fils de *Jean* II. du nom, & de *Catherine* de Belloy, écuyer, seigneur de Ville, par acquisition qu'il en fit le 12 Mai 1542. de *Jean* de la Motte, son neveu,

gentilhomme ordinaire de la chambre de M. le duc d'Orléans, ensuite gentilhomme servant de la Reine, mere du Roi, & capitaine & gouverneur du château de Monceaux, en Brie, en 1556. épousa *Françoise* de Licques, fille de *Claude*, écuyer. Il testa en 1570. & sa femme le 18 Juin 1576. Elle prend dans une transaction du 6 Octobre 1575. la qualité d'une des dames d'honneur de la Reine mere. Leurs enfans furent, 1. *Claude* de la Motte, qui suit; 2. *Jean*, qui fut pourvu le 26 Avril 1566. d'un bénéfice par le Roi.

Claude de la Motte, écuyer, seigneur de Ville, fut le 3 Septembre 1572. gentilhomme servant de la Reine, mere du Roi, & pannetier, en survivance de son pere, puis capitaine & gouverneur du château de Monceaux, en Brie. Il épousa en premieres noces, le 23 Septembre 1575. *Marie* de Ravenel, sa parente, fille unique de feu *Jacques* de Ravenel, écuyer, seigneur de Mersin, près Soissons, & d'*Antoinette* de la Motte; & en secondes, le 26 Avril 1592. *Charlotte* de Faroux, fille d'*Antoine*, seigneur de Louaistre, & de *Françoise* de Lannoy. Il mourut en 1595. & eut du premier lit, 1. *Hector*, qui suit; 2. *François*, tué au service du Roi, dans la guerre de Hollande; 3. *Jean*, seigneur de Montigny, qui ajouta à son nom celui de Guistel, qui servit dans la compagnie des Chevaux-Légers, tué au siége de Montauban, étant enseigne dans le régiment de Normandie; 4. *Charlotte*, religieuse au Parc-aux-Dames le 16 Novembre 1591. où *Eléonore* de Licques, sa grande-tante, étoit abbesse, morte en 1643. 5. *Louise*, morte fille. Il eut du second lit, *Aimée* de la Motte, aussi religieuse au Parc-aux-Dames, avec sa sœur.

Hector de la Motte, écuyer, seigneur de Ville, de Mersin, &c. fut exempt des Gardes du Corps du Roi, maréchal général des logis de l'arriere-ban de l'Isle de France. Il ajouta à son nom celui de Guistel dans une transaction qu'il passa le 9 Décembre 1614. avec *Jean*, son frere. Il se maria le 22 Janvier 1615. avec *Marie* de Bogue, fille de *Jean*, seigneur de Monsoustin, & de *Marie* d'Arquery. Il testa âgé de soixante-onze ans, le 8 Septembre 1654. en présence de sa femme. Ses enfans furent, 1. *Charles*, qui suit; 2. *Nicolas* de la Motte-Guistel, religieux à S. Jean de Soissons; 3. *André*, qui servit long-temps, & mourut dans un âge avancé en 1697. ou 1698. 4. *Louis* de la Motte-Guistel, seigneur de Montigny, tué à la bataille du fauxbourg Saint Antoine à Paris en 1652. capitaine dans le régiment de Conty, sans enfans d'*Anne* Cheron, qu'il avoit épousée le 27 Mars 1648. à Château-Thierry; 5. *Henri* de la Motte-Guistel, rapporté après la postérité de son aîné; 6. *Magdelene* de la Motte-Guistel, morte sans avoir été mariée.

Charles de la Motte-Guistel, chevalier, seigneur de Ville, Viller, la Fosse & autres lieux, fut major du régiment de Cœuvres, Cavalerie, aide-de-camp des armées du Roi, par brevet du 19 Mars 1644. ensuite capitaine de Cavalerie le 16 Février 1652. Il épousa en 1651. *Magdelene* de Crecy, veuve de *Josias* de Gorgias, chevalier, seigneur de Levignan, fille de *François* de

Crecy, & de *Michelle* de Vuaterre. Il fut maintenu dans sa noblesse par jugement de l'intendant de Soissons, du 9 Décembre 1669. Ses enfans furent, 1. *Charles* de la Motte-Guistel, écuyer, seigneur de Ville, mousquetaire de la garde du Roi, tué d'un coup de mousquet, près de Maestrick, le 16 Juin 1673. 2. *Henri*, mort sans alliance, capitaine de Cavalerie; 3. *Magdelene*, religieuse au couvent de Notre-Dame à Paris; 4. *Magdelene*, mariée le 21 Avril 1684. à *François* de Christien, écuyer, seigneur de Benneuil en Valois; 5. *Elisabeth*, mariée en 1694. à *Philippe* de Homblieres, écuyer, seigneur de Homblieres.

TROISIEME BRANCHE.

Henri de la Motte-Guistel, cinquieme fils d'*Hector*, & de *Marie* de Bogue, lieutenant dans le régiment des Dragons du Roi, épousa en premieres noces, par contrat du 26 Mai 1660. *Anne* Boietel, fille de *Charles*, écuyer, seigneur du petit Vauviller, & de *Renée* de Collemont; & en secondes, le 5 Septembre 1668. *Françoise* de Trossy, veuve de *Henri* Dupuis, écuyer, seigneur de la Mairie, & fille de *François* de Trossy, & de *Magdelene* du Fresnoy, dont,

Henri de la Motte-Guistel, qui s'allia par contrat du 25 Mai 1679. à *Marie-Magdelene* Dupuis, fille de *Henri*, écuyer, seigneur de la Mairie, & de *Françoise* de Trossy, veuve en secondes noces de *Henri* de la Motte, son pere. Il mourut le 3 Mars 1692. & sa veuve fut maintenue dans sa noblesse le 15 Février 1699. par jugement de M. Bignon, intendant d'Amiens, avec ses six enfans, qui sont,

1. *François* de la Motte, chevalier, seigneur de Ville, du petit Vauviller, &c. Il a quitté le nom de Guistel. *Pierre* de Tassart, chevalier, seigneur d'Enguillaucourt & autres lieux, son cousin, lui a donné par contrat du 23 Mai 1742. & à ses freres puînés, rapportés ci-après, la terre & seigneurie d'Enguillaucourt, à condition de joindre le nom de Tassart à celui de la Motte, & de joindre les armes aux leurs. Il a épousé par contrat du 22 Septembre 1720. *Marie-Suzanne* des Groseliers, fille de *Léonor*, chevalier, seigneur d'Herveloy & autres lieux, & de *Marie* de Fresne de Fredeval, dont pour fille unique,

Marie-Suzanne de la Motte de Tassart, mariée par contrat du 24 Janvier 1758. à *Charles-Joachim* de Cacqueray, chevalier, seigneur de Saint Quentin, entre Dieppe & la ville d'Eu, chevalier de Saint Louis, major du bataillon de Paris.

2. *Louis* de la Motte, chevalier, seigneur de Villers, successivement lieutenant réformé au régiment Royal Artillerie, le 23 Août 1702. sous-lieutenant en pied le 28 Octobre 1703. lieutenant le 20 Mars 1707. capitaine dans le même régiment le 15 Avril 1712. aide-major le 25 Février 1720. chevalier de Saint Louis le 22 Mai 1722. major dans le même régiment le 3 Janvier 1730. commissaire provincial d'Artillerie le 13 Février 1730. lieutenant d'Artillerie le 24 Avril 1748. lieutenant colonel audit régiment le 30 Mars 1749. Il jouissoit d'une pension de mille livres, quand il est

mort le 30 Novembre 1751. en la garnison de Metz.

3. *Henri Charles* de la Motte, chevalier, seigneur de la Motte. Il a été successivement cadet au régiment Royal Artillerie, sous-lieutenant le 9 Juillet 1704. lieutenant le 3 Avril 1708. capitaine le 15 Septembre 1714. chevalier de Saint Louis le 29 Décembre 1732. capitaine de Canonniers le 18 Novembre 1734. commissaire provincial d'Artillerie le 11 Janvier 1741. lieutenant d'Artillerie le 30 Octobre 1750. lieutenant colonel le 15 Decembre 1751. & colonel du Corps Royal de l'Artillerie & du Génie le 8 Décembre 1755. Il s'est retiré du service au commencement de l'année 1759. avec une pension de trois mille livres. Il avoit épousé le 5 Mars 1748. *Henriette-Catherine* Coullet, fille de *René*, chevalier, seigneur de Bussy, & de *Charlotte* de Landas, dont une fille, qui est morte en naissant.

4. *Henri* de la Motte, chevalier, seigneur de Lepinois. Il a été d'abord cadet au régiment Royal Artillerie, successivement sous-lieutenant le 3 Octobre 1706. lieutenant le 7 Juin 1710. capitaine le 29 Novembre 1727. commissaire ordinaire de l'Artillerie le même jour; chevalier de Saint Louis le 16 Février 1741. capitaine de Bombardiers le 11 Novembre 1739. commissaire provincial d'Artillerie le 8 Octobre 1743. Il a quitté le service du Roi, avec une pension de mille livres.

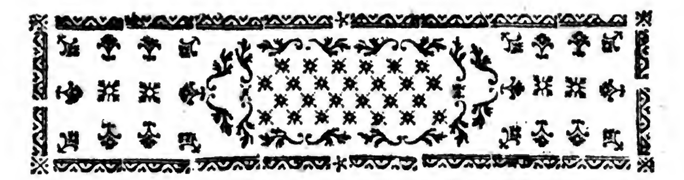
5. *Anne-Françoise* de la Motte, religieuse en l'abbaye de Saint Just le 3 Novembre 1705.

6. *Marie-Magdelene* de la Motte, mariée le 17 Mars 1714. avec *Louis - Alexandre* le Bel, chevalier, seigneur de la Berthonniere, dont deux garçons, l'aîné mort de maladie; le cadet reçu chevalier de l'ordre de Malte, & tué en 1746. au siége de Tournay, servant avec ses oncles dans le régiment Royal Artillerie, & une fille, nommée *Marie - Marguerite-Candide*, vivante & nubile en 1760.

Les armes: *de gueules, à trois chevrons de vair*, & depuis la donation d'Enguillaucourt en l'an 1742. *écartelé au 1 & 4 de gueules, à trois chevrons de vair; au 2 & 3 de sable, à la bande d'argent, chargée de trois coquilles de gueules, un croissant d'argent à côté; au chef d'or*, qui est de Tassart.

Fin des Additions & Corrections contenues dans ce Volume.

TABLE



TABLE

DES NOMS DE FAMILLES & Seigneuries, comprises dans les Lettres E, F, G, H, I, K, L & M de ce Dictionnaire Généalogique, imprimé en 1757. avec celles qui se trouvent aux mêmes Lettres dans ce Tome V. ou second Volume de Supplément :

AVEC l'indication de celles où il y a eu des corrections, additions ou augmentations considérables, & de celles dont les articles ont été refaits.

Les noms des Terres & des Seigneuries sont marquées d'une étoile * ou astérisque, & le nom du possesseur est après.

Les Familles, dont on n'a pu donner que le nom & les armes, tant dans le Dictionnaire que dans le Supplément, sont désignées dans cette Table par n. & a.

E

F

G

Gajot,

H

Hervilli,

J

K

L

Loges,

M

Mirebel,

Fin de la Table des noms de Familles contenus dans les lettres E, F, G, H, I, K, L & M de ce Dictionnaire.

AVIS
AU LECTEUR.

LEs Articles suivans nous ont été envoyés après l'impression totale du présent Volume; c'est ce qui nous oblige de les placer à la fin de la précédente Table.

AUTRES ADDITIONS

FAITES sur de nouveaux Mémoires, envoyés depuis l'impression de ce deuxieme Volume de Supplément, & auxquelles l'on a joint quelques Corrections, qui nous ont été communiquées, pour être placées ici, suivant l'ordre Alphabétique.

ARTICLES à ajouter à la lettre E. de cet Ouvrage.

ESTIMAUVILLE (d'). écuyer, seigneur d'Estimauville, en Normandie, généralité de Rouen : Famille maintenue dans sa noblesse en 1666 & qui porte pour armes : *de gueules, à trois merlettes d'argent sans pied ni bec.*

Cette famille subsiste aujourd'hui dans *Jean Baptiste-Philippe* d'Estimauville, écuyer, seigneur dudit lieu, chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & capitaine d'Infanterie dans les troupes de la Marine, marié en 1749, à *Marie-Charlotte* d'Aillebouft, d'une famille noble du Canada, originaire de Bourgogne, descendant d'un lieutenant général au gouvernement de la Nouvelle France, dont le pere est encore lieutenant de Roi de Montréal, & un frere enseigne des vaisseaux du Roi. De ce mariage sont nés,

1. *Jean-Baptiste-Philippe-Charles*, page de M. le prince de Condé en 1761.

2. & 3. *Gabriel-Philippe*, & *Robert-Anne*, portés tous deux sur l'état pour entrer à l'Ecole Royale Militaire.

4. *Louise-Marguerite-Charlotte*, reçue à la maison de l'Enfant Jesus.

5. *Louise-Josephine*, reçue à Saint Cyr.

Les ancêtres de pere & mere de cette famille ont tous porté les armes ci-dessus, & presque tous ont été tués ou sont morts au service.



ARTICLES à ajouter à la lettre F. envoyés depuis l'impression.

FENOYL-TUREY : Famille originaire de Naples, établie dans le Lyonnois, connue dans Alard sous le nom de Fenouil, qui porte pour armes : *d'azur, au taureau effrayé d'or, chargé d'un chevron de gueules.*

Les titres de cette maison, de même que les Historiens cités ci-après le rapportent, montrent que depuis l'an 1190. elle fut revêtue des premieres dignités du royaume de Naples, & dans la possession des baronnies & comtés de Fenoyl-Turey & de Toreille. Son attachement à la maison d'Anjou, pendant ses divisions avec celles d'Hongrie & d'Arragon, l'ayant fait dépouiller de ses terres, on la vit s'établir à Lyon avec les mêmes nom & armes, qui s'y conservent dans un nombre de monumens successifs, depuis plus de trois siécles, & spécialement sur le tombeau d'un de ce nom, placé dans l'église de S. Paul, qui porte cette inscription : *Antiquæ familiæ nobilium* de Fenoyl *monumentum.*

Cette ancienne maison a formé plusieurs branches, qui, selon le même Alard, Auteur du *Nobiliaire du Dauphiné*, se sont étendues dans le Montferrat, le Piémont, la Lombardie, la Suabe, la Baviere & la France.

La branche établie en France a finie dans la personne de *Guy* de Fenoyl-Turey (*a*), premier président du Parlement de Pau, qui avoit épousé *N....* de Palluau-Clérambault, dont il n'a point eu d'enfans. C'est pour lui & pour le seigneur de Gayardon de Tiranges, son beau-frere, que la terre de Fenoyl a été érigée en marquisat en Juin 1720. & pour ses descendans & héritiers collatéraux mâles. Il étoit fils de *Jean* de Fenoyl, sénéchal du Lyonnois, & de dame *Barbe-Charlotte* de Migieu, fille de *N....* de Migieu, comte de Roussillon, président au Parlement de Bourgogne.

Guy de Fenoyl avoit une sœur, appellée *Marguerite-Oriane* de Fenoyl, mariée le 29 Mars 1694. avec *Laurent* de Gayardon de Grésolles, seigneur de Tiranges, Boisset, Chaumont, &c. capitaine d'Infanterie dans le régiment de Lyonnois. Elle fut instituée héritiere par le testament de *Guy* de Fenoyl, son frere, à la charge de faire prendre le nom & les

(*a*) *Il étoit fils de* Pierre *de Fenoyl ; celui-ci fils de* Claude, *lieutenant des Gardes du roi* Charles IX. *gentilhomme ordinaire de sa chambre, & capitaine major de la ville de Lyon ; ce qui se voit dans un sommaire de généalogie de la famille de Fenoyl, imprimée en 1673. par M. le chevalier de Saint Martin d'Arene, conseiller & généalogiste ordinaire du Roi, qui remonte jusqu'en 1190. étant appuyé par plusieurs Auteurs, tels que* Charles Borel, *Lellis & Caraffa, dans leurs Histoires de Naples ; Segoin & Palliot, dans leurs Thrésors Héraldiques ; Alard, dans le Nobiliaire du Dauphiné, & le P. Menestrier, dans son Livre du Blason.*

armes de Fenoyl-Turey, à *Laurent-Charles* de Gayardon, son fils aîné, lequel a été élevé page de M. le duc de Berry, ensuite exempt de ses Gardes, puis capitaine d'Infanterie dans le régiment de Tallard. Il s'est marié le 7 Mars 1728. avec *Magdelene* Laisnée, dont un fils, nommé *Laurent-François* de Gayardon, comte de Fenoyl, né le 23 Juin 1730. reçu gentilhomme à drapeau dans le régiment des Gardes Françoises le 20 Février 1740. & trois filles; sçavoir, *Magdelene* de Fenoyl, mariée au comte de Loras, & les deux autres chanoinesses au chapitre noble de Leignieux en Forez. *Voyez* GAYARDON DE GRÉSOLLES.

FLETTRE: Terre & seigneurie dans les Pays-Bas, érigée en comté par lettres du roi Catholique, en faveur de *Jacques* de Wignacourt, seigneur de Flettre, & baron de Cauroy. *Voyez* WIGNACOURT.



ARTICLES à ajouter à la lettre G. envoyés depuis l'impression.

GAYARDON DE GRÉSOLLES : Maison originaire de Bretagne, établie dans le Forez dès l'an 1400. Elle remonte, suivant un arrêt du Conseil d'Etat du Roi du 19 Juin 1641. déposé au Bureau des Finances de la généralité de Lyon audit an, jusqu'à *Emmanuel* de Gayardon, écuyer, seigneur de la Motte-Blanche, près de Quimpercorentin en Bretagne. Il eut, entr'autres enfans, un fils cadet, nommé

Pierre de Gayardon I. du nom, qui vint s'établir dans le Forez, & épousa le 6 Janvier 1432. *Blanche* de Saint Lancier, fille de noble *Pierre* de Saint Lancier, écuyer. Il testa le premier Janvier 1496. & laissa pour enfans, 1. *Pierre*, qui suit ; 2. & 3. *Jacques* & *Jean*, légataires de leur pere ; 4. *Catherine*, femme de noble homme *Philippe* Boveroles, seigneur de Commieres & de Bufferdon en 1496. 5. *Yolande*, vivante en la même année, & mariée à *Guillaume* de Lestouf de Pradine, qualifié dans un titre de *haut & puissant seigneur.*

Pierre de Gayardon II. du nom, seigneur de Luré, de Bordes, de Milleries, &c. gouverneur du château & de la citadelle de Donzy, institué héritier de son pere par son testament de l'an 1496. Il s'étoit marié alors avec *Etiennette* d'Arcy, de laquelle il eut, 1. *Guillaume-Jean*, qui suit ; 2. *Guillaume*, chevalier de l'ordre de Saint Jean de Jerusalem en 1516.

Guillaume-Jean de Gayardon, seigneur de Bornes & de Planes, capitaine du château de Lavieu en Forez, épousa le 5 Janvier 1516. *Isabelle* de Lamberton, fille de *Gilbert* de Lamberton, écuyer. Il testa le 18 Novembre 1561. laissant, 1. *Guillaume*, qui suit ; 2. *Pierre*, enseigne de la compagnie des Gendarmes du seigneur de Coulans ; 3. *Claude*, prêtre, prieur de Riorge ; 4. & 5. *Marguerite* & *Agathe*, toutes deux religieuses à l'abbaye de Bonlieu.

Guillaume de Gayardon, écuyer, seigneur de Grésolles, de Luré, de Bufferdon, &c. fut marié le 17 Mai 1550. avec demoiselle *Françoise* du Vernet, qui testa le 13 Mai 1598. étant pour-lors veuve, & eut pour fils,

Pierre de Gayardon III. du nom, écuyer, seigneur de *Grésolles*, de Luré, Bufferdon, &c. gentilhomme du prince de Condé, qui épousa le 23 Septembre 1586. *Philiberte* Cotton, fille de *Guichard* Cotton, écuyer, seigneur de Chenevoux, & de *Philiberte* Champrond. Il testa le premier Février 1609. & *Philiberte* Cotton, sa veuve, le 5 Mars 1626. Leurs enfans furent, 1. *François*, qui suit ; 2. *Benoît*, écuyer, seigneur de Bufferdon, capitaine d'Infanterie dans le régiment d'Halincourt, par commission du 29 Avril 1641. & major de la forteresse de Portolongone ; il fut tué d'un coup de mousquet au siége de Rose, suivant un certificat du 19 Décembre 1649. 3. *Philiberte*, mariée

avec *François* de Lamur, sieur de Bien Avant ; 4. *Anne*, mariée à *André* Fournier.

François de Gayardon, écuyer, seigneur de Grésolles, de Bufferdon, de Charron & de Bornes, suivant les registres du Conseil d'Etat du Roi, capitaine d'une compagnie de cent hommes de guerre sur le pied François, par commission du 8 Juillet 1635. chevalier de l'ordre du Roi en 1638. & gentilhomme de la chambre de sa Majesté par lettres du 15 Mai 1650. épousa le 21 Novembre 1623. *Marie* de Bais, fille de *Jacques*, écuyer, & de *Catherine* Mollu. Ils eurent pour enfans, 1. *André*, qui suit ; 2. *Antoine*, religieux profès en l'abbaye d'Ainay à Lyon en 1657. 3. *Raymond*, auteur de la branche, qui est rapportée ci après ; 4 *Guillaume*, doyen de l'église royale & collégiale de Notre-Dame de Montbrison en 1694. 5. & 6. *Anne* & *Marie*, religieuses à Roane ; 7. & 8. *Jeanne* & *Léonore*, religieuses à Montbrison ; 9. 10. & 11. *Marguerite*, *Charlotte* & *Marie*, religieuses Ursulines à Saint Bonnet-le-Châtel en 1657. 12. *Philiberte*, religieuse à Bonlieu.

André de Gayardon, écuyer, seigneur de Grésolles, de Luré, de Bufferdon, de Saint Nizier, &c. capitaine d'une compagnie d'Infanterie dans le régiment de Lyonnois, & aide-de-camp des armées du Roi en 1654. épousa le 10 Février 1654. *Anne* Chavet de Lasprée, fille de *Godefroy-Charles* Chavet de Lasprée, écuyer, seigneur de Saint Nizier, capitaine-major du régiment du seigneur de Lasprée, son pere, & d'*Etiennette* de Grandvaux. Il eut, entr'autres enfans, 1. *Alexandre*, qui suit ; 2. *André* ; 3. *François* ; 4. *Pierre* ; 5. & 6. *Magdelene* & *Anne*, toutes deux religieuses.

Alexandre de Gayardon, écuyer, seigneur de Grésolles, de Bufferdon, de Luré, &c. épousa le 21 Mai 1694. *Claudine* Cachet, fille de *Claude* Cachet, écuyer, seigneur de Garnevan & de Montelan, premier président au Parlement de Dombes, & de *Jeanne* Hannillart. De ce mariage est né,

Antoine de Gayardon, écuyer, seigneur de Grésolles, de Luré, de Bufferdon, &c. marié le 17 Octobre 1735. avec *Marguerite-Louise-Victoire* de Badiers, fille de *Jacques*, seigneur de Verceilles, de Serabat, de Creusy-le-Neuf, de Chasseuils, &c. lieutenant général des armées du Roi, chevalier & commandeur de l'ordre royal & militaire de Saint Louis, & de *Barbe-Louise* du Pleissier. Il a eu pour enfans,

1. *Henri-Auguste* de Gayardon, dit le comte de Grésolles, né en 1741. élevé page du Roi dans sa grande écurie.

2. *Antide-François*, dit l'abbé de Grésolles, né en 1743.

3. *N*... de Gayardon, dite madame de Grésolles, chanoinesse du chapitre noble de Leignieux.

Et trois autres filles.

SECONDE BRANCHE.

Raymond de Gayardon de Grésolles, écuyer, seigneur de Tiranges, Boisset, &c. troisieme fils de *François* de Gayardon, & de *Marie* de Bais, fut capitaine dans le régiment de Lyonnois, & sergent major dudit régiment par brevet du 14 Mai

1661. Il donna au Roi son aveu & dénombrement de la seigneurie de Tiranges, & testa le 12 Août 1687. De son mariage accordé le 30 Janvier 1665. avec *Marguerite* Chapuis, fille de *Laurent* Chapuis, écuyer, sieur de Chomont, &c. naquirent, 1. *Laurent* de Gayardon, qui suit; 2. *Françoise*, légataire de son pere, mariée à messire de Rivirie, seigneur de Clérembert, dont il y a postérité; 3. *Anne* de Gayardon, religieuse Ursuline à Saint Bonnet-le-Châtel.

Laurent de Gayardon de Grésolles, écuyer, seigneur de Tiranges, de Boisset, de Chomont & de Montaignac, capitaine dans le régiment de Lyonnois par commission du 15 Avril 1688. épousa le 29 Mars 1694. *Marguerite-Oriane* de Fenoyl-Turey, fille de *Jean* de Fenoyl, seigneur de Seresin, & de *Barbe-Charlotte* de Migieu, & sœur de *Guy* de Fenoyl, premier président du Parlement de Navarre, en faveur duquel & des services des auteurs du seigneur de Gayardon de Tiranges, son beau-frere, les terres & seigneuries de Sousy, de Tourville & de la Forest des Hallées, furent érigées en titre ou dignité & prééminence de marquisat par lettres patentes du mois de Juin 1720. dûement enregistrées au Parlement de Paris & à la Chambre des Comptes, ainsi qu'au Bureau des Finances de Lyon, sous la dénomination de Fenoyl-Turey, pour en jouir à ce titre par ledit seigneur premier président, ensemble les enfans & postérité masculine, & au défaut d'enfans, ses héritiers collatéraux mâles, & leurs enfans & descendans mâles propriétaires desdites terres. *Marguerite-Oriane* de Fenoyl-Turey fut instituée héritiere par le testament dudit *Guy* de Fenoyl, son frere, en date du premier Septembre 1723. avec substitution faite en faveur de *Laurent-Charles* de Gayardon, qui suit, lequel eut pour freres & sœurs,

1. *Guy* de Gayardon de Grésolles, élevé page de M. le duc de Berry, & ensuite capitaine d'Infanterie dans le régiment de Tallard.

2. *Antide* de Gayardon de Tiranges, doyen du chapitre de Montbrison.

3. *Gabrielle* de Gayardon, more religieuse au couvent de Vauray.

4. *Marie-Josephe* de Gayardon, religieuse au couvent de la Visitation de Montbrison.

Laurent-Charles de Gayardon, marquis de Fenoyl, seigneur de Tiranges, de Boisset, de Chomont, de Montagnac & de Fournier, successivement page de M. le duc de Berry, exempt de ses Gardes, & capitaine d'Infanterie dans le régiment de Tallard par commission du 4 Octobre 1719. baptisé à Montbrison le 10 Mars 1696. fut marié par contrat du 7 Mars 1728. avec demoiselle *Magdelene* Laisnée, fille d'*Antoine* Laisnée, écuyer. & de *Magdelene* le Febvre. De ce mariage est né,

1. *Laurent-François*, qui suit.

2. *Claudine-Charlotte*, née le 26 Février 1741. mariée en 1757. à M. le comte de Loras, seigneur de Chamanieux & du Saix en Dauphiné.

3. *Magdelene*, dite madame de Fenoyl, chanoinesse du chapitre de Leignieux, née le premier Mai 1743.

4. *Marie Catherine* de Gayardon de Fenoyl, dite madame de

de Tiranges, née le 12 Novembre 1743. aussi chanoinesse de Leignieux.

Laurent-François de Gayardon, chevalier, comte de Fenoyl, né le 23 Juin 1730. chevalier de l'ordre royal & militaire de Saint Louis en 1752. & lieutenant au régiment des Gardes Françoises, épousa en l'an 1758. demoiselle *Suzanne-Andrée* Chaillon de Jonville, fille de messire Chaillon de Jonville, gentilhomme ordinaire de la chambre du Roi, & ci-devant son envoyé extraordinaire auprès de la République de Gênes, & de *N.* . . . d'Ernonville, dont un enfant au berceau.

Les armes de Gayardon sont : *d'azur, au lion d'argent, armé, couronné & lampassé de gueules, accompagné de trois besans d'or, 2 en chef & 1 en pointe.* Pour devise : *vincit leo de tribu Juda.*

La branche de Gayardon de Fenoyl écartele de Fenoyl-Turey. *Voyez* FENOYL-TUREY, *p.* 796. *aux dernieres Additions de ce même Volume.*

Il y a eu encore une autre branche, connue sous le nom de Gayardon de Levignem, qui a formée six degrés, éteinte dans la personne de *Jean Baptiste* de Gayardon de Levignem, intendant du Commerce.

GOUDON DE SAINT SEVER, écuyer, seigneur de Senaux, &c. Famille noble & originaire de la généralité de Montauban, établie depuis un temps considérable dans le haut Languedoc, à la Caune, près Castres, maintenue dans sa noblesse lors de la recherche des faux Nobles en 1666. qui subsiste dans *Jean-François* Goudon de Saint Sever, écuyer, seigneur de Senaux.

Cette famille porte pour armes : *d'azur, à la fasce d'argent, ayant en chef un cheval naissant aussi d'argent, accompagné de deux étoiles de même.*

GRÉSOLLES : Terre & seigneurie dans le Forez, érigée en comté, & possédée par ceux du nom de Gayardon de Grésolles depuis environ leur établissement dans cette province. *Voyez* GAYARDON.

GUYOT : Famille originaire de Nevers, dont les armes sont : *d'argent, à trois guyots ou poissons posés en fasce ; celui du milieu contourné, d'une mer ondée d'azur en pointe.*

Jean Guyot fut commandant à Saverne. *Léonard* Guyot de Saint Amand, conseiller au Parlement, mourut en 1732. *Antoine-Jean*, son frere, conseiller en la Cour des Aides. *François* Guyot de Chenizot, secrétaire du Conseil ; & *Jean-François* Guyot, seigneur de Chesne, son frere, lieutenant général à Rouen.



ARTICLES à ajouter à la lettre H. de cet Ouvrage.

HEDELIN : Famille établie à Nemours, qui est originaire de Souabe.

Claude Hedelin, conseiller au Thrésor Royal, s'établit à Nemours en 1610. où il fut lieutenant général. Il excelloit dans la Poësie Latine & Françoise. Il épousa *Catherine* Paré, fille d'*Ambroise* Paré, premier chirurgien du Roi, de laquelle il eut douze enfans; sçavoir,

1. *Anne* Hedelin, lieutenant général au siége présidial de Nemours, marié en 1643. à *Françoise* Amy, dont il eut, entr'autres enfans, *Pierre* Hedelin, prêtre, prieur des prieurés de Grillaud & de Soublande, & chapelain de son altesse Royale monseigneur le duc d'Orléans, mort en l'an 1695. & *François*, prêtre, abbé d'Aubignac & de Meimac, précepteur du duc de Fronsac, célebre dans la République des Lettres, qui fut un des premiers qui assembla quelques Sçavans à l'hôtel Matignon, où il se faisoit un Discours en public. On nomma long-temps cette assemblée, *Académie de M. l'abbé d'Aubignac* : mais comme il ne put obtenir des lettres patentes du Roi pour l'établissement de cette Académie, qu'il avoit demandées sous la protection de monseigneur le Dauphin, elle fut dissipée même avant sa mort, après s'être assemblée pendant quelque temps chez M. l'abbé de Villeserin, depuis évêque de Senez. Voyez le *Dictionnaire de Morery*, ou les *Mémoires du Temps*.

2. *Jacques* Hedelin, seigneur de Montatelon, commandant en chef à Belle-Isle, mort le 17 Janvier 1667. Il avoit épousé *Marguerite* de Roumillé, d'une maison établie en Bretagne, dont il eut *Henri*, commandant d'un bataillon du régiment de Saulx, qui épousa *Françoise* de Cazalis, mort en 1704.

3. *Henri* Hedelin, seigneur de Bois-Regnier, fut long-temps au service du Roi. Etant lieutenant dans le régiment d'Alsace, il se trouva à la tête de quarante hommes de pied dans le fort de Malberg par de-là le Rhin en 1637. Le commandant de l'armée Impériale l'envoya sommer de se rendre, avec menace de le faire pendre, lui & sa garnison, s'il ne se rendoit. *Henri* proposa une Capitulation, par laquelle il demandoit les honneurs de la guerre; ce qui lui fut refusé : mais étant forcé dans ses retranchemens, il se retira, avec les siens, dans une maison, où il tint ferme pendant trois jours. Alors le général ennemi, forcé par sa résistance, lui envoya la Capitulation signée, telle qu'il l'avoit demandée, qui étoit de sortir de la place tambour battant, méche allumée, bale en bouche, chariots couverts, & conduit dans une des garnisons Françoises, à Schelestat, ou Colmar. Lorsqu'il fut sorti, le commandant piqué d'avoir été retardé par si peu de monde, auroit déchiré la Capitulation, s'il l'avoit pu, mais le sieur de Bois-Regnier l'avoit mise dans sa poche; & comme on lui

avoit fourni tout ce qu'il avoit demandé, il insista pour qu'on le conduisît dans une des deux garnisons accordées. Comme il n'en sçavoit pas le chemin, on le mena à Ausbourg, où on le retint prisonnier. S'en étant plaint, on le relâcha quelques jours après, qu'il revint à son régiment, dans lequel, en récompense de sa belle défense, on lui donna une compagnie. Il fut tué au siége de Carruë de deux coups de feu, lorsqu'il commandoit le régiment de Senantes.

4. *Michelle* Hedelin, mariée en premieres noces à *Claude* des Barres, demeurant en Champagne ; & en secondes noces à *Louis* Chapotin, seigneur de Fromontville & d'Avault, bailli & gouverneur de Nemours.

Les autres enfans sont morts sans postérité, ou en Religion.

Louis Hedelin, fils de *François*, fut aussi lieutenant général de Nemours. Il épousa *Marie* Allegrin, dont il eut dix-huit enfans, entr'autres,

1. *François*, qui fut aussi lieutenant général de la même ville, lequel épousa *Catherine* Guyot du Chesne, dont il eut deux filles, l'une morte à Paris, & enterrée à Saint Louis dans l'Isle ; & l'autre, *Catherine-Auguste*, qui épousa *Louis-Marie* le Petit, à qui passa la charge de lieutenant général, qui fut vendue après sa mort en 1757. à messire *N....* Miot de Ravannes.

2. *Louis* Hedelin de Challemaison, capitaine dans le régiment de Grançay, qui, ayant reçu un coup de feu à la bataille de Luzara en Italie, mourut à Castiglione-Stivere le 30 Novembre 1703.

3. *Jacques* Hedelin, seigneur du Tertre, l'Allier, & autres lieux, marié à *Françoise* Berthier, fille de *François* Berthier, procureur du Roi, & de demoiselle *Hélene* Charlot, de laquelle il eut *Charles Jacques* Hedelin, seigneur de Tancarville, ancien officier d'Infanterie au régiment d'Auvergne.

Les armes sont : *d'azur, au chevron brisé d'or, au rossignol de même en pointe.*

CORRECTIONS à faire à la lettre L. de ce Volume.

LORENCHET : *Page* 461. *col.* 2. *lig.* 40. Payere, *lisez*, Payen.

Page 462. *col.* 2. *lig.* 16. Menard, *lisez*, Mynard.

Ibid. pénultieme ligne, Caniche, *lisez*, Canche.

CORRECTIONS & ARTICLES à ajouter à la lettre M.

MARTHONIE (la), en Périgord : Ancienne nobleſſe, l'une des mieux alliées & des plus illuſtrées dans l'Egliſe, l'Epée & la Robe, qui remonte à *Guy* de la Marthonie, vivant en 1281.

Etienne de la Marthonie, conſeiller au Parlement de Bordeaux, épouſa en 1465. *Iſabeau* de Pompadour. Il eut de ce mariage, 1. *Pierre-Mondot*, qui ſuit ; 2. *Jean* de la Marthonie, d'abord abbé de Peruce, puis évêque d'Aqs en 1516. 3. *Gaſton* de la Marthonie, conſeiller au Parlement de Bordeaux, puis évêque d'Acqs, après la mort de ſon frere, arrivée en 1519. 4. *Robert* de la Marthonie, chevalier, ſeigneur de Bonnes, maître d'hôtel ordinaire du Roi ; 5. *N.* . . . . de la Marthonie, chanoine & archidiacre de Bordeaux, conſeiller d'Etat au Conſeil privé du Roi.

Pierre-Mondot de la Marthonie, chevalier, ſeigneur de Saint Jean d'Ecole, de Thiviers, de Condat, de Puyguilhem & de Milhac, fut premier préſident du Parlement de Bordeaux. Mais François I. roi de France, en 1514. le tira de cette place pour le mettre à la tête de la premiere Cour du Royaume. Quand ce Monarque paſſa en Italie, il lui laiſſa une grande part au gouvernement & à la conduite des affaires. On croit que *Pierre-Mondot* de la Marthonie, mourut empoiſonné en 1517. Il avoit épouſé en 1502. *Anne* de Vernon, dont, entr'autres enfans,

Geoffroy de la Marthonie, marié à *Marguerite* de Mareuil, de laquelle il eut, 1. *Gaſton*, qui ſuit ; 2. *Henri* de la Marthonie, évêque de Limoges en 1587. & abbé de Saint Juſt en Beauvoiſis, mort en 1618. 3. *Geoffroy* de la Marthonie, conſeiller au Parlement de Bordeaux, archidiacre & chanoine de ladite ville, ſacré évêque d'Amiens en 1577. mort en 1617. 4. *Jacques*, auteur de la branche des ſeigneurs de Puyguilhem, rapportée ci-après ; 5. 6. 7. & 8. *Claude*, *Anne*, *Iſabeau* & *Françoiſe* de la Marthonie, toutes quatre mariées.

Gaſton de la Marthonie, ſeigneur de la Marthonie, de Bruzac, &c. chevalier de l'ordre du Roi, épouſa en 1573. *Françoiſe* de la Baſtide, dont il eut, 1. *Jacques*, qui ſuit ; 2. *Raymond* de la Marthonie, élu évêque de Limoges, après *Henri* de la Marthonie, ſon oncle.

Jacques de la Marthonie, ſeigneur dudit lieu, &c. épouſa le 30 Janvier 1607. *Iſabeau* de Montagrier, dont il eut, 1. *Gaſton*, qui ſuit ; 2. *Raymond* de la Marthonie, auteur de la branche établie en Saintonge, rapportée après celle de Puyguilhem.

Gaſton de la Marthonie, épouſa *Jeanne* Guiton de Maulevrier, dame de Gaignon, dont eſt né *Jean* de la Marthonie, ſeigneur de Bruzac, marié le 14 Février 1667. avec *Marie* Chapelle de Jumilhac, d'où vint une fille, mariée au marquis de Beynac. Elle mourut avant eux, ainſi que ſon

mari. Ils sont ayeux de la comtesse de Bonneval, qu'ils ont fait leur héritiere. Le comte de Bonneval, son mari, est brigadier des armées du Roi.

Branche des seigneurs de Puyguilhem.

Jacques de la Marthonie, chevalier, seigneur de Puyguilhem, de Condac, Villard, & autres lieux, quatrieme fils de *Geoffroy*, & de *Marguerite* de Mareuil de la Villebois, mort en 1615. eut de *Françoise* Haute-Claire,

Charles de la Marthonie, marié avec *Claude* de Saint Aulaire, sortie de la branche des seigneurs de Lanmari, dont, 1. *Henri*, qui suit; 2. *Armand*, rapporté après la postérité de son frere aîné, & auteur de la branche des seigneurs de Caussade.

Henri de la Marthonie épousa *Jeanne* Chapt de Rastignac, & fut pere d'*Armand* de la Marthonie, marié avec *N*.... Roquart, mort sans enfans.

Branche des seigneurs de Caussade.

Armand de la Marthonie, second fils de *Charles*, & de *Claude* de Saint Aulaire, épousa *Suzanne* de Cugnac, dont il eut,

Charles de la Marthonie, marié avec *Pétronille* de Ribeyreys, & fut pere de

Jean-Louis de la Marthonie, seigneur de Caussade, marié avec *Aimée* de David de Lastours, dont,

1. *Charles-Joseph* de la Marthonie, mort non marié en Octobre 1760. retiré du service, étant chevalier de Saint Louis, & lieutenant-colonel dans le régiment des Grenadiers de France.

2. *Charles* de la Marthonie, ci-devant capitaine audit régiment des Grenadiers de France, chevalier de Saint Louis, vivant non marié en 1761.

3. *Jean-Louis* de la Marthonie, nommé à l'évêché de Poitiers en Septembre 1748. à celui de Meaux en 1759. & la même année premier aumônier de Madame, fille du roi Louis XV.

4. *Aimée* de la Marthonie de Caussade, religieuse à l'abbaye royale de Ligueux en Périgord.

Branche de la Marthonie, établie en Saintonge.

Raymond de la Marthonie, écuyer, seigneur de Gaignon, &c. second fils de *Jacques*, & d'*Isabeau* de Montagrier, épousa le 15 Février 1654. dame *Jeanne* de Guip, dont il eut,

Léon-Raymond de la Marthonie, écuyer, seigneur de Gaignon, & de Bousillon en partie. Il épousa en premieres noces le 15 Novembre 1688. *Françoise* de Marias, & en secondes noces le 13 Février 1714. *Suzanne* de Galateau.

Il a eu du premier lit *Jean* de la Marthonie, marié à *N*.... de Châteaubordon, dont une fille, mariée à M. le marquis de Lescours. Les enfans du second lit sont,

1. *François-Léon-Marguerite* de la Marthonie, marié à *Marie-Anne* Guislain.

2. *Joseph-Léon* de la Marthonie, marié à *Louise-Marthe* de Sertes.

3. *Etienne-Léon* de la Marthonie, marié à *N*.... de Chabrignac.

4. *Julie* de la Marthonie, née le 30 Juillet 1715.

5. *Suzanne* de la Marthonie, née le 30 Juillet 1716. reçue à Saint Cyr le 9 Juillet 1728.

Les armes sont : *de gueules, à un lion d'or.*

MEYRONNET : Famille noble de Provence, qui forme deux branches ; sçavoir, celle des marquis de Châteauneuf, & celle des barons de Saint Marc. Elles ont fourni l'une & l'autre des officiers distingués dans la Robe, & dans les armées sur terre & sur mer.

Leurs armes sont : *d'azur, à la montagne d'argent, sur une mer surmontée de deux croissans de même.*

MONTAGU : *Tome II. p. 533. col. 2. lig. 16.* Biete-Cassinel, *lisez*, Biet Cassinel.

MONTMORENCY : *Page 700. col. 1. lig. 17. ajoutez*, marié le 27 Janvier 1761. à *Marie Judith* de Champagne, fille du comte de Champagne, & de feue *Bonne-Judith* de Donges.

MONTMORIN, en Auvergne : *Ajoutez* à l'article du *Tome II. p. 577. Jean-Baptiste-François*, marquis de Montmorin, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur de la ville & château de Fontainebleau, s'est marié le 17 Février 1761. à *Catherine Marguerite* Maurin de Banneville, fille de *Nicolas-Joseph* Maurin de Banneville, chevalier, & de *Marie-Louise-Armande* de Heudey de Pommainville.

MOREL D'AUBIGNY ET DE PUTANGES : Ancienne famille de Normandie, illustrée par ses alliances avec les maisons de Montgommery, de Lucé, de Karadeuc, de Vilaine-Champagne, de Champeaux, de Rohan, de Montmorency, de Medavy, de Gabaret, de Luynes, de la Châtre & de la Roche-Alard.

Son origine est inconnue ; il est fait mention de *Robert-Denis* de Morel, seigneur du Gué des Valotes, qui vivoit au commencement du treizieme siécle, & de son fils, *Denis*, qui suit.

Denis de Morel avoit épousé *Catherine* de Kerlouan, dont il eut,

Jean de Morel, seigneur de Percy, du Mesnil & du Gué des Valotes : celui-ci avoit épousé *Jeanne* du Touchet en 1396. & servoit avec distinction sous Charles VII. & fut tué à la bataille de Verneuil en 1424.

Son fils, *Nicolas* de Morel, épousa *Renée* de Vieuxbourg en 1450. qui lui apporta les terres de Morteaux & d'Amblainville.

Robert de Morel, fils de *Nicolas*, épousa *Catherine* le Marchand, fille de *Pierre* le Marchand, seigneur de Linville. De ce mariage naquit deux garçons ; sçavoir, *Robert*, qui suit, & *Denis*, rapporté ci après.

Robert fut tué devant Pavie, sous François I. & ne laissa pas d'enfans.

Denis, son frere, seigneur de la Courbonet, de Tort, Putanges, Morieres, le Breuil, Percy, Gué des Valotes, Morteaux, Amblainville, &c. épousa *Louise* du Touchet, fille de *Pierre* du Touchet, seigneur de la Tremblaie, & de demoiselle *Anne* de Beauvau. Il acquit la terre d'Aubigny en 1522. & en prit le nom. De ce mariage est issu *Thomas* de Morel, dit le comte d'Aubigny, qui épousa en premieres noces en 1530. *Jeanne* le Valois, dont est issu *Nicolas* de Morel, qui suit ; & épousa en secondes noces *Jean-*

ne de Vauquetin, fille du baron de Sarcy. De ce second mariage sont issus *Jean-Pierre* & *Ravan* de Morel, & cinq filles.

Nicalas de Morel, comte d'Aubigny, fils du premier lit, épousa demoiselle *Marie* Richard, dont il eut trois garçons & quatre filles; sçavoir, *Jean*, qui suit; *Corboran*, rapporté après son aîné, & *Nicolas*, aussi rapporté après eux.

Jean de Morel, seigneur de Tort & de Colombelle, épousa *Marguerite* Gillain, fille du seigneur de Bonbamville, dont est sorti *Charlotte* de Morel, mariée à *François*, comte de Montgommery.

Corboran, second fils de *Nicolas* de Morel, épousa *Valentine* de Lucé, fille de *Charles*, prince de Lucé, en basse Navarre, chevalier de l'ordre du Roi, capitaine d'une compagnie de cinquante hommes d'armes. Ils fonderent les Carmelites de Laon en 1622. L'on y lit encore leur épitaphe. Ils n'eurent point d'enfans.

Nicolas, troisieme fils de *Nicolas* de Morel, fut tué au combat d'Arques, sous Henri IV.

Jean de Morel, & *Pierre* de Morel, son frere, enfans du second lit de *Thomas* de Morel, moururent sans enfans.

Ravan I. du nom, troisieme fils du même lit, chevalier de l'ordre du Roi, comte d'Aubigny, gentilhomme de la chambre du Roi, & chambellan de monseigneur le duc d'Alençon, épousa en 1575. *Gabrielle* de Ryants, fille de messire *N*.... de Ryants, président au Parlement de Paris. Il eut de ce mariage trois garçons & trois filles. L'aînée, *Renée* Morel, épousa *Auguste* d'Hericy, capitaine de vaisseaux. La seconde, *N*.... de Morel, épousa *Nicolas*, seigneur de Champeaux; & la troisieme, épousa *Michel* de la Cour, seigneur de Maltot.

Le second des garçons de *Ravan* de Morel I. du nom, épousa demoiselle de Saffray, & fut tué à la guerre sans avoir eu de postérité.

Le troisieme, *Guillaume* de Morel, baron de Curey, fut chef de la branche des seigneurs de Putanges, & épousa *Claude* de Catinat, duquel mariage sont issus deux garçons; sçavoir, *Achille*, qui suit, & *Ravan*, qui mourut sans postérité.

Achille de Morel, marquis de Putanges, gouverneur des villes de Falaise & de Mortaigne, maréchal des camps & armées du Roi, épousa *Marie* Ollier, dont est issu *Antoine*, qui suit, & une fille, mariée à *N*.... de Saint Hernisne.

Antoine de Morel, marquis de Putanges, fils d'*Achille* de Morel, épousa demoiselle de Medavy, fille du marquis de ce nom, dont sont issus trois garçons. L'aîné, nommé *Therese-Ardouin* de Morel, marquis de Putanges, lieutenant général des armées du Roi, gouverneur des ville & château de Peronne, épousa demoiselle de Vassan, dont il n'a point d'enfans.

Ravan de Morel II. du nom, comte d'Aubigny, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, fils aîné de *Ravan* I. du nom, qui a été rapporté ci-dessus, épousa *Magdelene* de Champagne, fille de *François*, comte de Champagne, chevalier des ordres du Roi, & de *Renée* de Karadeuc, comtesse de Neufvillette, dont sont issus trois garçons & trois filles. Les garçons sont

Thomas, qui suit ; *Brandelis*, rapporté ci-après, & *Bernardin*, qui fut tué à la guerre sans avoir eu de postérité.

Thomas de Morel fut chef d'une branche dont les descendans existent en Normandie, & dont il y en a un capitaine au régiment de Dragons de Marbœuf.

Brandelis de Morel, comte d'Aubigny, baron de la Roche-Siméon & Vilaine, gentilhomme de la maison du Roi, chef du vol de la Pie, capitaine d'une compagnie de cent hommes d'armes, épousa en 1630. *Jacqueline* Morlet du Museau, niece du cardinal de Pelevé. De ce mariage sont issus cinq garçons ; sçavoir, 1. *Antoine*, l'aîné, qui sera rapporté ci-après ; 2. *Achille*, mort capitaine au régiment des Gardes Françoises ; 3. *René*, comte de Neuvillette, mort sans enfans ; 4. *André* de Morel, chevalier de Malte, mort à Malte ; 5. *Louis-François* de Morel, dit le chevalier d'Aubigny, mort sans enfans.

Antoine de Morel, comte d'Aubigny, épousa en 1663. *Marie* de Beaumanoir, fille du vicomte de Lavardin, maréchal de France, duquel mariage sont issus trois garçons & quatre filles ; l'aînée desquelles est morte abbesse de Bandeville, & une autre, abbesse de la Perine.

Jean-Baptiste-Auguste de Morel, second fils d'*Antoine*, mourut sans postérité.

René de Morel, troisieme fils dudit *Antoine*, fut reçu chevalier de Malte, & épousa dans la suite demoiselle de Gabaret, fille d'un chef d'Escadre des armées navales, duquel mariage sont issus deux garçons, qui suivent.

L'aîné est mort capitaine de vaisseaux, sans avoir eu d'enfans.

Le cadet, maintenant chef d'Escadre, a épousé demoiselle de la Roche-Alard, fille du vice-amiral de ce nom, dont il a un garçon & une fille.

Marc-Antoine de Morel, comte d'Aubigny, fils aîné d'*Antoine* de Morel, a épousé demoiselle *Jeanne* de Marguerit, duquel mariage sont issus deux garçons.

L'aîné, *Jean-Marc-Antoine*, de Morel, comte d'Aubigny, maréchal des camps & armées du Roi, gouverneur des ville & châteaux de Falaise, a épousé *Victoire* de Marguerit, dont est issu *Jules-Marc-Antoine* de Morel, colonel d'un régiment d'Infanterie, & marié à demoiselle *Françoise* de Candé.

Achille-Ardouin de Morel, seigneur & patron d'Assy, second fils de *Marc-Antoine* de Morel, capitaine de Dragons, a quitté l'ordre de Malte pour épouser demoiselle *Louise-Françoise* de Rafray, dont est issu *Achille-Louis* de Morel.

Les armes sont : *d'or, au lion de sinople, armé & lampassé de gueules, couronné d'argent.*

MOTTE DE VILLE : *Page* 716. *col.* 2. *lig.* 28. seigneur de Baulincourt, *lisez*, seigneur de Bavelincourt.

Ibid. lig. 44. Loulainville, *lisez*, Poulainville.

Page 718. *col.* 2. *lig.* 44. Paris, *lisez*, Soissons.

Fin des Additions & Corrections contenues dans ce Volume.







